

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

<b>10x</b>																			
										<input checked="" type="checkbox"/>									
	<b>12x</b>		<b>16x</b>		<b>20x</b>		<b>24x</b>		<b>28x</b>		<b>32x</b>								





---

# JOURNAUX

DE

# L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

---

**Vol. XI.—Ière Partie.**

---



# JOURNAUX

DE

## L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA

## PROVINCE DU CANADA.

---

DEPUIS LE 19<sup>me</sup> JOUR D'AOUT 1852, JUSQU'AU 14<sup>me</sup> JOUR DE JUIN 1853, CES DEUX JOURS  
INCLUS,

ET DANS LA SEIZIEME ANNÉE DU RÉGNE DE NOTRE SOUVERAINE DAME

### LA REINE VICTORIA.

---

ÉTANT LA PREMIÈRE SESSION DU QUATRIÈME PARLEMENT  
PROVINCIAL DU CANADA.

---

SESSION, 1852-53.

---

1<sup>ère</sup> Partie.—Du 19 Août 1852, au 4 Mai 1853.

---

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

---

VOL. 11.—1<sup>ÈRE</sup> PARTIE.





## PROCLAMATIONS.

Province du }  
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le huitième jour d'Octobre prochain, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le trentième jour du mois d'Août dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au huitième jour du mois d'Octobre maintenant prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Toronto* : Et attendu que dans et par un Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, fait et passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, et intitulé : "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement du *Canada*," et il est entre autres choses statué, qu'il sera loisible au Gouverneur de Notre Province du *Canada*, pour le temps d'alors, de fixer tel endroit ou tels endroits dans aucune partie de Notre dite Province, et tels temps pour tenir la première et toute autre Session du Conseil Législatif et de l'Assemblée de Notre dite Province, qu'il jugera à propos, et tels temps et endroits subséquentment changer et varier, ainsi qu'il paraîtra à Notre dit Gouverneur plus à propos ou plus convenable à la commodité ou au bien public, donnant avis suffisant à cet effet, ainsi qu'il appert par le dit Acte, y faisant référence plus particulièrement : Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *Québec*, Lundi, le dix-septième jour du mois de Novembre prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province : Témoin, Notre

très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. En Notre Cité de *Montréal*, dans Notre dite Province, ce vingt-deuxième jour de Septembre dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
Canada. }

**ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc. etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le dix-septième jour du mois de Novembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que, de l'avis et consentement de Notre Conseil Exécutif de Notre Province du *Canada*, nous avons jugé à propos de dissoudre le présent Parlement Provincial de Notre dite Province, lequel se trouve prorogé au Dix-septième jour de Novembre courant : Sachez maintenant, qu'à cette fin, Nous publions la présente Notre Proclamation Royale, et par icelle dissolvons en conséquence le dit Parlement Provincial ; et les Conseillers Législatifs et les Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de l'Assemblée Législative sont en conséquence déchargés de s'assembler et d'être présents le dit dix-septième jour de Novembre courant.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province : Témoïn, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce sixième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FELIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
Canada. }

**ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

**PROCLAMATION.**

**A**TTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer, aussitôt que faire se pourra, Notre Peuple de Notre Province du *Canada*, et d'avoir son avis en Parlement Provincial; Nous faisons connaître par les présentes Notre volonté et plaisir Royal de convoquer un Parlement Provincial, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif, Nous avons ce jour donné des ordres pour l'émanation de Nos Writs en dû forme pour convoquer un Parlement Provincial dans Notre dite Province, lesquels Writs seront en date du sixième jour de Novembre courant, et retournables le vingt-quatrième jour de Décembre prochain, à l'exception cependant des Writs pour les Comtés de *Saguenay* et *Gaspé*, lesquels seront retournables Lundi, le deuxième jour de Février prochain.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce sixième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
Canada. }

**ELGIN ET KINCARDINE.**

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

**PROCLAMATION.**

**S**ACHEZ que désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre Peuple de Notre Province du *Canada*, et d'avoir son avis en Parlement Provincial, Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de Notre dite Province, par ces présentes, convoquons l'Assemblée Législative, dans et pour Notre dite Province, et la sommons de se réunir en Notre Cité de *Québec*, en Notre dite Province, Mercredi, le vingt quatrième jour de Décembre prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les Grands Hommes et le Conseil Législatif de Notre dite Province.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de

*l'Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de *l'Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce sixième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec* le vingt-quatrième jour du mois de Décembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

#### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le sixième jour du mois de Novembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au vingt-quatrième jour du mois de Décembre courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Québec* : Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *Québec*, Vendredi, le trentième jour du mois de Janvier prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province : Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de *l'Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de *l'Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce vingtième jour de Décembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.



Province du }  
Canada. }

*ELGIN ET KINCARDINE.*

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le trentième jour du mois de Janvier courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le vingtième jour de Décembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au trentième jour du mois de Janvier courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Québec* : Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *Québec*, Mardi, le neuvième jour du mois de Mars prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce vingt-quatrième jour de Janvier, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
Canada. }

*ELGIN ET KINCARDINE.*

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner—

SALUT :

**A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Province du *Canada*, tenue en Notre Cité de *Toronto*, dans Notre dite Province, le vingtième jour de Mai, dans la quatorzième année de Notre Règne, et prorogée le trentième jour d'Août, dans la quinzième année de Notre Règne, un certain Bill, intitulé : "Acte pour pourvoir à l'établissement d'une Société d'Eglise de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans chaque Diocèse de cette Eglise dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins relatives à la subdivision récente du Diocèse de *Québec*," a été

passé par le Conseil et l'Assemblée, et a été, lors de la prorogation de la dite Session, le trentième jour d'Août susdit, présenté au Très-Honorable Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Notre Gouverneur-Général de Notre dite Province, pour Notre Assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, intitulé : "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement du *Canada*," et que dans sa discrétion, il déclara alors et là qu'il réservait le dit Bill pour la signification de Notre plaisir sur icelui : Maintenant, sachez que le dit Bill, intitulé : "Acte pour pourvoir à l'établissement d'une Société d'Eglise de l'Eglise Unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans chaque Diocèse de cette Eglise, dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins relatives à la subdivision récente du "Diocèse de *Québec*," nous ayant été soumis en Conseil le dixième jour de Janvier maintenant dernier, il nous a plu donner à icelui, et par ces présentes, et en vertu des dispositions du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Nous donnons Notre Assentiment au dit Bill : Ce dont nos sujets dévoués sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce vingt-troisième jour de Février, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

A. N. MORIN, Secrétaire.

Province du }  
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le neuvième jour du mois de Mars prochain, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le vingt-quatrième jour de Janvier dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au neuvième jour du mois de Mars prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Québec* : Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous

trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Québec, Samedi, le dix-septième jour du mois d'Avril prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province, ce vingt-septième jour de Février, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
*Canada*. }

*ELGIN ET KINCARDINE.*

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

SALUT :

*W. B. Richards*, }  
Proc. Gén. } **A**T TENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Province du *Canada*, tenue en Notre Cité de *Toronto*, dans Notre dite Province, le vingtième jour de Mai, dans la quatorzième année de Notre Règne, et prorogée le trentième jour d'Août, dans la quinzième année de Notre Règne, un certain Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Pont Sus-pendu et du Tunnel entre le *Fort Erié* et *Buffalo*," a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été, lors de la prorogation de la dite Session, le trentième jour d'Août susdit, présenté au Très-Honorable Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Notre Gouverneur-Général de Notre dite Province, pour Notre Assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième année de Notre Règne, intitulé: "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement du *Canada*," et que dans sa discrétion, il déclara alors et là qu'il réservait le dit Bill pour la signification de Notre plaisir sur icelui: Maintenant, sachez que le Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Pont Suspendu et du Tunnel entre le *Fort Erié* et *Buffalo*," Nous ayant été soumis en Conseil le deuxième jour de Février maintenant dernier, il Nous a plu donner à icelui, et par ces présentes, et en vertu des dispositions du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Nous donnons Notre Assentiment au dit Bill; ce dont Nos sujets dévoués, et tous autres que les présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef

de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce quatrième jour de Mars, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

A. N. MORIN, Secrétaire.

Province du }  
*Canada.* }

*ELGIN ET KINCARDINE.*

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner—

SALUT :

*L. T. Drummond*, } **A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Pro-  
Proc. Gén. } cince du *Canada*, tenue en Notre Cité de *Toronto*, dans  
Notre dite Province, le vingtième jour de Mai, dans la quatorzième année de  
Notre Règne, et prorogée le trentième jour d'Août, dans la quinzième année de  
Notre Règne, deux certains Bills, intitulés : " Acte pour amender l'Acte qui oc-  
troie une Liste Civile à Sa Majesté," et " Acte pour réduire les Salaires de  
certains Officiers de Justice dans les cas y mentionnés, et fixer les Salaires  
des Orateurs du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative," ont été  
passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et ont été, lors de la prorogation  
de la dite Session, le trentième jour d'Août susdit, présentés au Très-Honorable  
Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Notre Gouverneur-Général de Notre dite Province,  
pour Notre Assentiment à iceux, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un  
certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*,  
passé dans la Session tenue dans la troisième et quatrième années de Notre  
Règne, intitulé : " Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*,  
et pour le Gouvernement du *Canada*," et que, dans sa discrétion, il déclara  
alors et là qu'il réservait les dits Bills pour la signification de Notre Plaisir  
sur iceux : Maintenant, sachez que les dits Bills, intitulés : " Acte pour amen-  
l'Acte qui octroie une Liste Civile à Sa Majesté," et " Acte pour réduire les  
Salaires de certains Officiers de Justice dans les cas y mentionnés, et fixer les  
Salaires des Orateurs du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative,"  
Nous ayant été soumis en Conseil le dixième jour de Janvier maintenant der-  
nier, il Nous a plu donner à iceux, et par ces présentes, et en vertu des disposi-  
tions du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Ir-  
lande*, Nous donnons Notre Assentiment aux dits Bills ; ce dont Nos sujets  
dévoués sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Té-  
moin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincar-  
dine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-  
Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouver-  
neur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du  
*Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles,  
etc., etc., etc. A notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre Cité de *Québec*,

dans Notre dite Province, ce neuvième jour de Mars, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

A. N. MORIN, Secrétaire.

Province du }  
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le dix-septième jour du mois d'Avril courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le vingt-septième jour de Février dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au dix-septième jour du mois d'Avril courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre dite Cité de *Québec*: Maintenant, sachez que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *Québec*, Mardi, le vingt-cinquième jour du mois de Mai prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province: Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre dite Cité de *Québec*, en Notre dite Province, ce douzième jour d'Avril, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le vingt-cinquième jour du mois de Mai courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le douzième jour du mois d'Avril dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au vingt-cinquième jour du mois de Mai courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de Québec : Maintenant, sachez que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de Québec, Jeudi, le premier jour du mois de Juillet prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, James, Comte d'Elgin et Kincardine, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province, ce vingt-deuxième jour de Mai, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzisième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'icelles pourront concerner,—

SALUT :

W. B. Richards, } **A**TTENDU qu'à une Session du Parlement de Notre Pro-  
Proc. Gén. } vince du Canada, tenue en Notre Cité de Toronto, dans  
Notre dite Province, le vingtième jour de Mai, dans la quatorzième année de  
Notre Règne, et prorogée le trentième jour d'Août, dans la quinzisième année  
de Notre Règne, un certain Bill, intitulé : "Acte pour abroger cette partie de  
" l'Acte du Parlement de la Grande-Bretagne, passé dans la trente-unième année  
" du Règne du Roi George Trois, chapitre trente-et-un, qui se rapporte aux

“ Rectoreries et à la nomination de titulaires à icelles, et pour d'autres fins liées “ aux dites Rectoreries,” a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été, lors de la prorogation de la dite Session, le trentième jour d'Août susdit, soumis au Très-Honorable Comte d'*Elgin* et *Kincairdine*, Notre Gouverneur-Général de Notre dite Province, pour Notre Assentiment à icelui, qui, en vertu de l'autorité à lui conférée par un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, intitulé : “Acte pour réunir “ les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement du “ *Canada*,” dans sa discrétion, déclara alors et là qu'il réservait le dit Bill pour la signification de Notre plaisir sur icelui : Maintenant, sachez que le dit Bill intitulé : “Acte pour abroger cette partie de l'Acte du Parlement de la *Grande-Bretagne*, passé dans la trente-unième année du Règne du Roi *George* Trois, “ chapitre trente-et-un, qui se rapporte aux Rectoreries et à la nomination des “ titulaires à icelles, et pour d'autres fins liées aux dites Rectoreries,” Nous ayant été soumis en Conseil le quinzième jour de Mai maintenant dernier, il nous a plu donner à icelui, et par ces présentes, et en vertu des dispositions du dit Acte du Parlement du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Nous donnons Notre Assentiment au dit Bill ; ce dont nos sujets dévoués sont requis de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincairdine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce huitième jour de Juin, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la quinzième.

Par Ordre,

A. N. MORIN, Secrétaire.

Province du }  
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le premier jour du mois de Juillet prochain, et à chacun de vous—

SALUT :

#### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le vingt-deuxième jour du mois de Mai dernier, nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au premier jour du mois de Juillet prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité de *Québec* : Maintenant sachez, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-

aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de *Québec*, Jeudi, le cinquième jour du mois d'Août prochain, pour prendre en considération l'état et prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Princes-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce vingt huitième jour de Juin, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la seizième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }  
*Canada*. }

*ELGIN* ET *KINCARDINE*.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne d'Irlande*, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de *Québec*, le cinquième jour du mois d'Août maintenant prochain, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au cinquième jour d'Août maintenant prochain, néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de le proroger de nouveau à Jeudi, le dix-neuvième jour d'Août maintenant prochain, de manière que ni vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre Cité de *Québec* le dit cinquième jour d'Août prochain, et Nous voulons qu'en conséquence, vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard ; Vous commandant, et par ces présentes enjoignant, à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement, et être en Notre dite Cité de *Québec*, Jeudi, le dix-neuvième jour d'Août maintenant prochain, pour la Dépêche des Affaires, et y traiter et faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notre dit Parlement Provincial, pourront par le Conseil Commun de Notre dite Province être ordonnées.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Témoin, Notre très-fidèle et bien-aimé Cousin, *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-



Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edourd*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Québec*, dans Notre dite Province, ce seizième jour de Juillet dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-deux, et de Notre Règne la seizième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 31 Juillet 1852.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon Rapport des dernières Elections Générales faites dans la Province, ensemble avec une copie certifiée du Rapport Spécial pour le Comté de *Gaspé*, et une copie d'une lettre de l'Officier Rapporteur, qu'il m'a adressée depuis la réception de son Rapport Spécial; aussi, mes Rapports pour les Elections de *Huron* et des *Deux-Montagnes*, qui ont eu lieu après les Elections Générales, en vertu de Writs d'Elections émis par le Gouverneur-Général, conformément à l'Acte Provincial passé dans la septième année du Règne de Sa Majesté, chapitre soixante-et-quinze, et intitulé: "Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province," par suite de Warrants qui m'ont été adressés, savoir: pour le premier Comté, par l'Honorable *Jean Chabot* et *François Lemieux*, Ecuyer, et pour le dernier par *John Egan* et *Joseph Laurin*, Ecuyers, tous les quatre dûment rapportés élus pour les Comtés respectifs de *Bellechasse*, *Dorchester*, *Outaouais* et *Lottbinière*; copies de ces Warrants sont ci-inclus.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

FÉLIX FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A *W. B. Lindsay*, Ecuyer,

Greffier de l'Assemblée Législative, etc., etc., etc.

RAPPORT des Noms des Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de la Province du Canada, conformément aux Writs émanés par Son Excellence le Très-Honorable James, Comte d'Elgin et Kincardine, etc., etc., etc., portant la date du sixième jour de Novembre 1851.

Constituants.	Officiers Rapporteurs.	Date du Rapport d'Élection du Membre.	Réception du Rapport.	Membres élus.	Remarques.
Comté de Beaharais...	Don K. Lighthall, Ecr.	15 Décembre 1851..	24 Décembre 1851..	Ovide LeBlanc, Ecuver.	
Do de Bellechasse...	Pantaleon Forgues, do	do .. 16	do .. 23	L'Honorable Jean Chabot.	
Do de Berthier...	Jean-Baptiste Chalut, do	do .. 15	do .. 24	Joseph Hilarion John, Ecr.	
Do de Bonaventure ..	Robert W. Fitton, do	do .. 9	9 Janvier 1852..	David LeBoutillier, Ecuver,	
Ville de Brockville.....	Robert Edmondson, do	do .. 18	do .. 24	George Crawford, Ecuver...	Officier-Rapporteur spécial.
Ville de Bytown.....	Isaac Smith, do	do .. 12	do .. 22	Daniel McLachlin, Ecuver...	Do do do
Comté de Carleton.....	Simon Fraser, do	17 Novembre	do .. 2	Edward Malloch, Ecuver.	
Do de Chambly.....	Thomas Austin, do	do .. 21	do .. 21	Louis Lacoste, Ecuver.	
Do de Champlain.....	Ferdinand Filteau, do	do .. 13	do .. 22	Thomas Marchildon, Ecuver.	
Ville de Cornwall.....	Charles Rattray, do	do .. 11	do .. 26	Roderick McDonald, Ecuver...	Officier-Rapporteur spécial.
Comté de Dorchester .....	Richard A. Fortier, do	4	do .. 11	François Lemieux, Ecuver.	
Do de Drummond.....	Edmond Cox, do	do .. 13	do .. 24	John McDougall, Ecuver.	
Do de Dundas.....	Alexander McDonell do	do .. 6	do .. do	Jesse Wright Rose, Ecuver.	
Do de Durham.....	George C. Ward, do	do .. 13	do .. do	James Smith, Ecuver.	
Do d'Essex.....	William D. Baby, do	do .. do	do .. 30	John Prince, Ecuver.	
Do de Frontenac .....	Thomas A. Corbett, do	do .. 10	do .. 26	Henry Smith, le jeune, Ecu-	
Do de Gaspé.....	Peter Winter, do	24 Janvier 1852..	4 Février 1852..	yer.	Rapport Spécial.
Do de Glengary .....	Robert Blackwood do	do .. 5	19 Décembre 1851..	John Sandfield Macdonald,	Officier-Rapporteur spécial.
Do de Grenville .....	John Patton, do	17	do .. 23	William Patrick, Ecuver.	
Do d'Haldimand .....	Richard Martin, do	do .. 13	do .. 31	William Lyon Mackenzie,	
Do d'Halton.....	Thomas Racey, do	do	do .. 5	Ecuver.	
Cité d'Hamilton .....	George S. Tiffany, do	do .. 18	do .. 31	John White, Ecuver.....	
Comté d'Hastings .....	James W. D. Moodie, do	do .. do	do .. 2	Sir Allan Napier MacNab.	
Do de Huntingdon.....	Jean-Baptiste Linkin, do	do .. 12	22 Décembre 1851..	Edmund Murney, Ecuver.	
				Jean Baptiste Varin, Ecuver.	Le Serment d'office n'a pas été fourni.

Comté de Huron.....	John McDonald, Ecuver, Shérif .....	12 Décembre 1851..	2 Janvier 1852..	L'Honorable Malcolm Cameron.	
Do de Kamouraska...	Jean G. Taché, do, Régistrateur.	10	24 Décembre 1851..	Jean Charles Chapais, Ecuver	
Do de Kent.....	John Waddell, do, Shérif.....	20	do .. 31	George Brown, Ecuver.	
Cité de Kingston.....	William Ford, Junior, do, Shérif.....	17	do .. 26	L'Honorable John Alexander Macdonald.	
Comté de Lanark.....	Andrew Dickson, do, Shérif .....	11	do .. 22	James Shaw, Ecuver.	
Do de Leeds.....	Adiel Sherwood, do, do .....	9	do .. 30	L'Honorable William Buell Richards.	
Do de Leinster .....	Louis Archambault, do, Régistrateur..	19	do .. 26	L'Honorable Louis Michel Viger.	
Do de Lennox et Addingt.	Isaac Fraser, do, do .....	13	do .. 24	Benjamin Seymour, Ecuver.	
Do de Lincoln.....	William Kingsmill, do, Shérif.....	16	do .. 29	L'Honorable William Hamilton Merritt.	
Do de L'Islet.....	Joseph D. Lépine, do, Régistrateur..	9	do .. 23	Charles François Fournier, Ecuver.	
Ville de London.....	Simeon Morill, do, .....	17	do .. 29	Thomas C. Dixon, Ecuver...	Officier Rapporteur Spécial.
Comté de Lotbinière.....	Remi S. Noël, do, Régistrateur..	15	do .. 22	Joseph Laurin, Ecuver.	
Do de Mégantic.....	John R. Lambly, do, do .....	20	do .. 24	John Greaves Clapham, Ecuver.	
Do de Middlesex.....	James Hamilton, do, Shérif .....	18	2 Janvier 1852..	Crowell Willson, Ecuver.	
Do de Missisquoi.....	Richard Dickenson, do, Régistrateur ..	do	do .. 29	Seneca Paige, Ecuver.	
Do de Montmorency.....	Louis C. Lefrançois, do, do .....	19	do .. 24	Joseph Cauchon, Ecuver.	
Cité de Montréal.....	John Boston, do, Shérif.....	6	do .. 30	L'Honorable John Young, et l'Honorable William Badgley.	
Comté de do .....	George Hermann Ryland, do, Registrat.	10	do .. do	Michel François Valois, Ecuver.	
Cité de Niagara .....	Joseph A. Woodruff, do, .....	13	do .. 26	L'Honorable Francis Hincks, Ecuver.	Officier Rapporteur Spécial.
Comté de Nicolet .....	Joseph Jutras, do, Régistrateur..	do	do .. 22	Thomas Fortier, Ecuver.	
Do de Norfolk.....	Henry V. A. Rapelji, do, Shérif .....	11	do .. 26	L'Honorable John Rolph.	
Do de Northumberland	Henry Ruitan, do, do .....	15	do .. 29	Asa A. Burnham, Ecuver.	
Do de Outaouais.....	James F. Taylor, do, Régistrateur ..	1	do .. 9	John Egan, Ecuver.	
Do de Oxford.....	James Carroll, do, Shérif.....	6	do .. 15	L'Honorable Francis Hincks.	
Do de Peterborough..	Wilson S. Conger, do, do .....	15	do .. 24	John Langton, Ecuver.	
Do de Portneuf.....	Roger Lelièvre, do, Régistrateur ..	12	do .. 23	Ulric Joseph Tessier, Ecuver.	
Do de Prescott .....	Charles P. Treadwell, do, Shérif.....	5	do .. 9	Thos. Hall Johnson, Ecuver.	
Do de Prince-Edouard	James Macdonald, do, do .....	19	do .. 26	David Barker Stevenson, Ecuver.	

RAPPORT des Noms des Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de la Province du Canada, etc.—  
(Continuation.)

Constituants.	Officiers Rapporteurs.	Date du Rapport d'Élection du Membre.	Réception du Rapport.	Membres élus.	Remarques.
Cité de Québec.....	William Smith Sewell, Ecuier, Shérif,	6 Décembre 1851..	13 Décembre 1851..	George Okill Stuart, Ecuier, et Hypolite Dubord, Ecuier.	
Comté de .....	Charles N. Montzambert, do Régis.	27 Novembre do ..	28 Novembre do ..	Pierre Joseph Olivier Chauveau, Ecuier.	
Do Richelieu.....	Pierre R. Chevallier, do do ..	15 Décembre do ..	26 Décembre do ..	Antoine Némèse Gouin, Ecuier.	
Do Rimouski.....	Augustin G. Ruel, do do ..	4 do ..	10 do ..	Joseph Charles Taché, Ecr.	
Do Rouville.....	François F. Z. Hamel, do do ..	9 do ..	20 do ..	Joseph Napoléon Poutlin, Ecuier.	
Do Russell.....	George C. Reed, do do ..	do do ..	do do ..	George Byron Lyon, Ecuier.	
Do Sagueny.....	Charles Duberger, do do ..	26 Janvier 1852..	9 Février 1852..	L'Honorable Marc Pascal de Sales La Terrière.	
Do Shefford.....	Hiram S. Foster, do do ..	19 Décembre 1851..	26 Décembre 1851..	L'Honorable Lewis T. Drummond.	
Ville de Sherbrooke.....	George F. Bowen, Ecuier, Shérif, ..	16 do ..	20 do ..	Edward Short, Ecuier.	
Comté de .....	William Ritchie, do Régistrateur	15 do ..	19 do ..	John Sewall Sanborn, Ecr.	
Do Simcoe.....	Benjamin W. Smith, do Shérif, ..	16 do ..	12 Janvier 1852..	William Benjamin Robinson, Ecuier.	Décédé.
Do Stanstead.....	Charles A. Richardson do Régistrateur.	15 do ..	24 Décembre 1851..	Hazard Bailey Terrill, Ecr.	
Do Stormont.....	Daniel E. McIntyre, do Shérif ..	3 do ..	15 do ..	William Mattice, Ecuier.	
Do St. Hyacinthe.....	Horace St. Germain do Régistrateur,	13 do ..	23 do ..	Louis Victor Sicotte, Ecuier.	
Do St. Maurice.....	Louis Gonzague Duval, Ecr., do ..	4 do ..	15 do ..	Joseph Edouard Turcotte, Ecuier.	
Do Terrebonne.....	Alexander Gorrie, do do ..	16 do ..	19 do ..	L'Honorable Augustin Norbert Morin.	
Ville des Trois-Rivières..	Isaac Gouverneur Ogden do Shérif,	25 Novembre do ..	3 do ..	Antoine Polette, Ecuier.	
Comté des Deux-Montagne	Daniel de Hertel, Ecr., Régistrateur..	15 Décembre do ..	24 do ..	William Henry Scott, Ecr.	
Cité de Toronto.....	William B. Jarvis, do Shérif,	12 do ..	2 Janvier 1852..	George Percival Ridout, Ecr. et William Henry Boulton Ecuier.	
Comté de Vaudreuil.....	Hyacinthe F. Charlebois, Ecr., Régis.	13 do ..	22 Décembre 1851..	Jean Baptiste Mongenais, Ecuier.	

Verchères, do ..	Pierre Menard, do do ..	1 do ..	do ..	5 do ..	do ..	George Etienne Cartier, Ecuier.
Waterloo, do ..	George J. Grange, do Shérif ..	10 do ..	do ..	29 do ..	do ..	Adam Johnson Ferguson, Ecuier.
Welland, do ..	John Powell, do Régistrateur.	13 do ..	do ..	23 do ..	do ..	Thomas Clark Street, Ecuier.
Wentworth, do ..	Edward C. Thomas, do Shérif ..	do do ..	do ..	30 do ..	do ..	David Christie, Ecuier.
Yamaska, do ..	Jean Ol. Arcand, do Régistrateur.	20 do ..	do ..	33 do ..	do ..	Pierre Benjamin Dumoulin, Ecuier.
York, (Division Nord) ..	Eli Goreham, do ..	19 do ..	do ..	3 Janvier, 1853..	do ..	Joseph Hartman, Ecuier.....
do (do Sud) ..	Franklin Jackes, do ..	15 do ..	do ..	3 do ..	do ..	John William Gamble, Ecuier. do
do (do Est) ..	Silas B. Fairbanks, do ..	24 do ..	do ..	13 do ..	do ..	Amos Wright, Ecuier..... do
do (do Ouest)...	Peter Z. Romaine, do ..	20 do ..	do ..	7 do ..	do ..	George Wright, Ecuier..... do

FÉLIX FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Québec, 9 Février 1852.

Officier Rapporteur  
Special.

Province du *Canada*, } Bureau d'Enregistrement du Comté de *Gaspé*, *Percé*  
 Comté de *Gaspé*. } vingt-quatrième jour de Janvier 1852.

Le soussigné, *Peter Winter*, Régistrateur et Officier-Rapporteur du Comté *Gaspé*, en réponse à la réquisition et à l'ordre contenu, et à moi transmis, du et par le Writ d'Élection qui m'a été adressé, portant la date du sixième jour de Novembre dernier, par lequel je suis requis et commandé de faire choisir et élire un Membre ou Représentant pour représenter le dit Comté de *Gaspé* dans l'Assemblée Législative de cette Province, fait en conséquence du rapport sous mon Serment d'office, comme suit, savoir :—

Qu'ayant reçu le dit Writ d'Élection le quinzième jour du dit mois de Novembre, j'ai lancé ma Proclamation portant la date du dix-neuvième jour du même mois, appelant une assemblée des Electeurs du dit Comté de *Gaspé*, pour la fin susdite, sur le terrain clos du Palais de Justice, à *Percé*, dans le dit Comté, le dix-septième jour du mois de Décembre alors prochain, à l'heure de midi, et je l'ai fait placardée dans tous les Townships et Paroisses, aux places réputées comme telles, dans le dit Comté, suivant la Loi, et ainsi que j'étais requis et commandé de le faire par le dit Writ.

Que le jour ainsi fixé, les Electeurs étant ainsi assemblés, les préliminaires requis par la Loi ayant été observés, *Thomas Savage*, Ecuyer, a proposé, secondé par *James Lenfesty*, Ecuyer, Senior, que *Henry Kavanagh*, Ecuyer, soit choisi et élu Membre ou Représentant, comme susdit; et *John LeBoutillier*, Ecuyer, a proposé, secondé par *Peter Mabe*, Ecuyer, que *Robert Christie*, Ecuyer, soit choisi et élu Membre ou Représentant, comme susdit; et les dits Electeurs présents ayant exprimé le refus de clore, là et alors, la dite Election par et au moyen d'une levée de mains, mais au contraire ayant demandé un Poll, je l'ai accordé en conséquence.

Là-dessus, moi, le dit Officier Rapporteur, j'ai là et alors, suivant les termes de ma dite Proclamation, fait connaître que le Poll devait être et serait ouvert et tenu le troisième et le cinquième jours du mois de Janvier alors prochain (un Dimanche intervenant) aux lieux suivants, savoir :—

1. A la *Pointe-aux-Maisons* pour la section Nord des *Isles de la Magdeleine*, comprenant le Territoire entre la pointe Est et l'extrémité Nord-ouest de l'*Etang-du-Nord*.

2. A ou près de la Pointe du Havre *Amherst* pour le Territoire entre l'*Etang-du-Nord* et le dit Havre, étant la Section Sud-ouest des dites *Isles de la Magdeleine*, comprenant *Entry Island*.

3. Pour le Township de *Newport* et ce qui est censé être la Paroisse de *St. Michel-de-Pabos*, au *Grand-Pabos*, à ou près l'établissement de la Compagnie des Pêcheries et des Mines de Charbon de *Gaspé*, du Côté-ouest de la Rivière.

4. Pour ce qui est censé être la Paroisse de *St. Michel de la Grande-Rivière*, à la maison de *Jean-Baptiste Couture*, Junior, près de l'Eglise de la dite place.

5. Pour le Township de *Percé*, à ou près le Palais de Justice de la dite place.

6. Pour le Township de *Malbay*, à ou près la Maison d'Ecole du Township.

7. Pour le Township de *Douglas*, *Douglastown*, Maison d'Ecole No. 1.

8. Pour les Townships unis de *Gaspé* Sud et *York*, au Bassin de *Gaspé*, à ou près le Palais de Justice.

9. Pour les Comtés-unis de *Gaspé* Nord et *Sydenham*, à ou près l'Ecole de la péninsule.

10. Pour le Township du *Cap-des-Rosiers*, à la maison de *William Hyman*, près de *Grande-Grève*.

11. Pour le Township de *Fox* et le Territoire situé à l'Ouest de la Rivière *Magdeleine*, à ou près la résidence de *Narcisse Bernier*, *Little Fox River*.

12. Pour *St. Norbert du Cap Chats*, et *St. Anne-des-Monts* (unis) et le Terri-

à partir de là vers l'Ouest jusqu'à la Rivière *Magdeleine* susdite, à ou près l'Eglise de *Ste. Anne-des-Monts*.

Moi, le dit Officier-Rapporteur, j'ai fixé et proclamé le vingt-et-unième jour de Janvier courant, comme étant et devant être "le jour de la clôture de la dite Election," à dix heures de l'avant-midi, au Palais de Justice de *Percé*, susdit.

Que le dit jour et à la dite heure en dernier lieu mentionnés, moi, le dit Officier-Rapporteur, accompagné de *George O. Tremblay*, Ecuyer, mon Clerc d'Election, je me suis rendu à la dite place, et là et alors ai déclaré aux Electeurs alors présents que les Rapports faits et les Livres de Poll tenus par mes Députés pour les Sections Nord-est et Sud-ouest des *Isles de la Magdeleine* n'avaient pas été reçus, et là-dessus j'ai, pour la dite raison et en conformité de la vingt-quatrième Section de l'Acte passé dans la douzième année du Règne de Sa Majesté, chapitre vingt-sept, ajourné la dite assemblée au vingt-deuxième jour de Janvier courant, à midi, et au même lieu. Et j'ai de plus informé les dits Electeurs que la dite assemblée serait de-là ajournée de jour en jour jusqu'au prochain jour de la Malle, savoir : jusqu'au vingt-quatrième jour de Janvier courant. Et, en conséquence, les dits vingt-deuxième et vingt-troisième jours de Janvier courant, je me suis rendu au dit lieu à midi, étant l'heure nommée, et là et alors j'ai ajourné les dites assemblées de jour en jour jusqu'au vingt-quatrième jour de Janvier courant, à l'heure de midi et au même lieu. Et j'ai là et alors, et à chaque tel ajournement, donné publiquement la même raison ci-dessus citée, savoir : l'absence des Rapports des Livres des dites *Isles de la Magdeleine*.

Et le dit vingt-quatrième jour de Janvier courant, le Courier étant arrivé au Bureau de Poste de *Percé* susdit, et la Malle étant ouverte, moi, le dit Officier-Rapporteur, je me suis personnellement rendu au dit Bureau de Poste et j'ai demandé spécialement les dits Livres de Poll et les Rapports des dites *Isles de la Magdeleine*, et j'ai été informé qu'ils n'étaient pas arrivés. Là-dessus, le même jour et au lieu et à l'heure fixés comme susdit, moi, le dit Officier-Rapporteur, accompagné du dit Clerc d'Election, j'ai assisté à l'Assemblée des Electeurs assemblés pour la clôture de la dite Election, et là et alors ai déclaré aux dits Electeurs et d'une voix audible, que le Rapport de *John Francis Muncey*, Ecuyer, Député-Officier-Rapporteur, nommé pour la Section Nord-est des *Isles de la Magdeleine*, et le Rapport de *Jean-Baptiste Félix Painchaud*, Ecuyer, Député-Officier-Rapporteur, nommé pour la Section Sud-ouest des dites *Isles de la Magdeleine*, et les Livres de Poll tenus par eux respectivement manquaient encore et qu'il n'en était rien connu, et qu'en conséquence il était impossible de "constater l'état général du Poll et le nombre total des votes pris et enregistrés à la dite Election dans tout le Comté de *Gaspé*," comme le veut la Loi.

Et attendu que le dit Writ d'Election est fait rapportable à *Québec* le deuxième jour de Février suivant : Et attendu que dans et par la dite vingt-quatrième Section du dit Acte de cette Province, ci-dessus cité, il est entre autres choses prescrit que l'Officier-Rapporteur ne devra dans aucun cas continuer le dit "ajournement à un jour tellement reculé qu'il ne puisse faire lui-même son Rapport du dit Bref d'Election au jour y fixé à cet effet." Et attendu que l'Assemblée pour la clôture de la dite Election ne peut pas être ajournée plus longtemps sans manquer au respect dû à la Loi et au dit Writ d'Election ; dans ces circonstances il ne peut pas être procédé d'avantage en ce moment à la dite Election.

Et sur ce, obéissant à la disposition ou proviso contenu dans la vingt-troisième Section du dit Acte, et énoncé dans les termes suivants :—"Pourvu toujours, que dans aucun cas le dit Officier-Rapporteur ne proclamera aucune telle personne dûment élue ou telles personnes dûment élues à moins que rapport ne lui ait été fait de tous les Livres de Poll par tous les Députés-Officiers-Rapporteurs," je, le dit Officier-Rapporteur, ai clos la dite assemblée sans procla-

mer comme dûment élu, aucun ou l'un ou l'autre des Candidats proposés à la dite Election.

Et à raison des circonstances ci-dessus mentionnées, et des dites dispositions de la Loi, je, le dit Officier-Rapporteur, considérant que je ne puis légalement rapporter ou proclamer un Membre ou Réprésentant comme étant dûment élu pour représenter le dit Comté de *Gaspé* dans l'Assemblée Législative de cette Province, remets avec mon Rapport Spécial le dit Writ d'Election ci-annexé avec les autres Documents y relatifs, avec ensemble tous les Livres de Poll et Rapports jusqu'ici reçus par moi.

Et afin que les dits Electeurs et les autres parties y concernées puissent être dûment informés de mon présent Rapport Spécial, et afin que nulle personne ne puisse prétendre l'ignorer, je l'ai lu publiquement à l'Assemblée en dernier lieu mentionné, ensemble avec le protêt de *Thomas Savage*, Ecuyer, *James Lenfestey*, Sénr., Ecuyer, et *Mathew Burningham*, Cultivateur, Electeur résidant dans le Township de *Percé* Susdit, et également ci-annexé.

Le tout humblement soumis comme la réponse de

(Signé,) P. WINTER,  
Officier-Rapporteur, Comté de *Gaspé*.

Je, soussigné Greffier de la Couronne en Chancellerie pour la Province du *Canada*, certifie par le document écrit sur les pages qui précèdent est une vraie et correcte copie de l'original de la réponse de l'Officier-Rapporteur pour le Comté de *Gaspé*, au Writ d'Election portant la date du sixième jour de Novembre dernier, le dit original de la dite réponse demeurant de Record dans mon Bureau.

FÉLIX FORTIER,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie:

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 9 février 1852.

(Copie.)

*Québec*, 17 Mai 1852,

Monsieur,—Je viens de recevoir par la malle de *Gaspé*, et je vous transmets actuellement les livres de Poll de la Section Nord et de la Section Sud des *Isles de la Magdeleine*, dont il aurait dû être fait rapport avant le jour fixé dans et par le Writ d'Election pour le Comté de *Gaspé*, si la saison avait permis.

En référant à mon rapport au Rapport Spécial nommé au dit Writ, on verra que la proclamation d'aucun des dits Candidats n'a eu lieu, pour la raison du manque des Livres de Poll, cette proclamation étant, dans de semblable cas, défendue par la Loi. Je transmets également le compte des dépenses, et les pièces justificatives.

Je prends aussi la liberté d'ajouter que les dits Livres de Poll et autres documents y annexés ont été reçus au Bureau d'enregistrement du Comté de *Gaspé*, le cinq courant, et ont été alors transmis par la Malle.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
(Signé,) P. WINTER.

A *Félix Fortier*, Ecuyer,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*.

Vraie Copie.  
FÉLIX FORTIER,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

(Copie.)

Québec, 14 Avril 1852.

Province du *Canada*.—Savoir :—

En vertu du Statut fait et passé par la Législature de la Province, dans la septième année du Règne de Sa Majesté, chap. 65, intitulé : “ Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province.”

Attendu qu'il n'y a pas actuellement d'Orateur, et attendu que l'Honorable *Malcolm Cameron*, depuis son Election comme Membre pour le Comté de *Huron*, a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : la charge de Président du Conseil Exécutif de cette Province, ce pourquoi son siège dans la dite Assemblée Législative est devenu vacant, nous dont les noms sont apposés ci-dessous, étant deux Membres de la dite Assemblée Législative, certifions par le présent que le dit *Malcolm Cameron*, Ecuyer, a depuis sa dite Election, accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : la charge de Président du Conseil Exécutif dans et pour la Province du *Canada*, ce pourquoi son siège est devenu vacant, et nous vous donnons cet avis en conformité du Statut ci-dessus cité, et vous ordonnons par le présent de faire sortir un nouveau Writ pour l'Election d'un Membre ou Représentant pour le dit Comté de *Huron*, en remplacement du dit *Malcolm Cameron*, Ecuyer, et le présent vous sera un Warrant suffisant.

(Signé,) J. CHABOT,  
F. LEMIEUX.

A *Félix Fortier*, Ecuyer,  
G. C. C.

—  
Vraie Copie.

FÉLIX FORTIER,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du *Canada*,

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Québec, 21 Mai 1852.

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un Writ d'Election, en date du quatorzième jour d'Avril dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, en conformité des dispositions d'un Acte passé dans la septième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province,” et adressé au Shérif des Comtés-Unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, (*John McDonald*, Ecuyer,) Officier-Rapporteur, *ex-officio*, du Comté de *Huron*, tel que défini pour les fins de la Représentation, pour l'Election d'un Membre pour représenter le dit Comté de *Huron*, au lieu et place de l'Honorable *Malcolm Cameron*, qui depuis son Election comme Représentant du dit Comté de *Huron*, a accepté une charge lucrative sous la Couronne, savoir : la charge de Président du Conseil Exécutif de la dite Province du *Canada*, ce pourquoi son siège est devenu vacant, l'Honorable *Malcolm Cameron* a été rapporté comme étant dûment élu en conséquence, tel qu'il appert par le Rapport du dit Writ, en date du douzième jour de Mai dernier, qui est maintenant déposé dans les Archives de mon Bureau.

FÉLIX FORTIER,

Bureau du Greffier de la C. en Chancellerie.

A *W. B. Lindsay*, Ecuyer,  
Greffier de l'Assemblée Législative

(Copie.)

Province du *Canada*.

A *Félix Fortier*, de la Cité de *Québec*, dans la Province du *Canada*, Greffier de la Couronne en Chancellerie pour la dite Province.

Nous, soussignés, *John Egan*, dûment élu Membre de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, pour y représenter le Comté de l'*Outaouais*, et *Joseph Laurin*, dûment élu Membre pour y représenter le Comté de *Lotbinière*, nous faisons connaître et déclarons à vous, le dit *Félix Fortier*, Greffier de la Couronne en Chancellerie susdit, que *William H. Scott*, Ecuyer, qui, par le Rapport de l'Officier-Rapporteur du Comté des *Deux-Montagnes*, a été rapporté élu pour le Comté des *Deux-Montagnes*, dans l'Assemblée Législative de cette Province, est décédé depuis qu'il a été ainsi rapporté.

Et par les présentes nous vous requérons, vous le dit *Félix Fortier*, en votre capacité susdite, d'émettre un Writ pour l'Election d'un nouveau Membre pour représenter le dit Comté des *Deux-Montagnes*, au lieu et place du dit *William H. Scott*, ainsi décédé comme susdit, en la manière et forme prescrites par les Statuts, dans tels cas faits et pourvus.—Et n'y manquez pas.

Témoins nos seings et sceaux, à la Cité de *Québec* susdite, ce septième jour de Juin, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-deux.

(Signé,) JOHN EGAN, M.P.P. (L.S.)  
JOSEPH LAURIN, M.P.P. (L.S.)

—  
Vraie Copie.

FÉLIX FORTIER,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

Province du *Canada*.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 26 Juillet 1852.

Je certifie par le présent, qu'en vertu d'un Writ d'Election, en date du neuf Juin dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, en conformité des dispositions d'un Acte passé dans la septième année, numéroté soixante-et-cinq, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province," et adressé au Régistrateur du Comté des *Deux-Montagnes* (*Daniel de Hertel*, Ecuyer,) Officier-Rapporteur, *ex-officio*, pour le dit Comté des *Deux-Montagnes*, pour l'Election d'un Membre pour représenter le dit Comté des *Deux-Montagnes* au lieu et place de feu *William Henry Scott*, Ecuyer, qui est décédé depuis son Election comme Représentant du dit Comté des *Deux-Montagnes*, ce pourquoi le siège du dit feu *William Henry Scott*, est devenu vacant, l'Honorable *Louis Joseph Papineau*, a été rapporté comme dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le Rapport du dit Writ, en date du neuvième jour de Juillet courant, qui est actuellement déposé dans les Archives de mon Bureau.

FÉLIX FORTIER,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A. W. B. Lindsay, Ecuyer,  
Greffier de l'Assemblée Législative.



# JOURNAUX

DE

## L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DU

### CANADA.

SESSION, 1852.

---

Parliamentum Provinciale Canadæ, inceptum et tentum apud civitatem Quebecensem, die Jovis, 19<sup>o</sup> die Augusti, anno 16<sup>o</sup> regni Dominæ nostræ VICTORIÆ, Dei gratiâ Britanniarum Reginæ, Fidei Defensoris ; annoque Domini 1852.

**L**ÉQUEL jour, étant le premier jour de la réunion de ce Parlement, pour la Dépêche des Affaires, en conformité d'une Proclamation (ci-annexée) de Son Excellence le Très-Honorable JAMES, Comte d'EGIN et KINCARDINE, Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général, *Gustavus William Wicksteed* et *William Poyntz Patrick*, écuyers, Commissaires nommés en vertu d'un *dedimus potestatum* pour administrer le serment aux Membres du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative, se sont rendus à une heure de l'après-midi, dans la Chambre destinée aux Séances de l'Assemblée, où *William Burns Lindsay*, écuyer, Greffier de l'Assemblée Législative, s'est trouvé, conformément à son devoir ; et *Félix Fortier*, écuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie, ayant remis au dit M. *Lindsay* un Rôle contenant une liste des noms des Membres, dont il a été fait rapport pour servir dans ce Parlement Provincial, avec deux certificats de retours de Membres pour les Comtés de *Huron* et du *Lac des Deux-Montagnes*, (copies desquelles liste et certificats sont ci-annexées), les Commissaires ont administré le serment aux Membres qui se sont présentés ; ce qui étant fait et les Membres ayant signé le Rôle contenant le serment, ils ont pris leurs sièges dans la Chambre.

Il a été apporté un Message par *Réné Kimber*, écuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

Messieurs,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate des Membres de cette honorable Chambre, dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, les Membres se sont rendus auprès de Son Excellence dans la Chambre du Conseil Législatif ; où étant,

L'honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :—

Honorables Messieurs, et Messieurs de l'Assemblée Législative,

Son Excellence le Gouverneur-Général ne croit pas devoir déclarer les motifs qui lui ont fait convoquer le présent Parlement Provincial, jusqu'à ce qu'un Orateur de l'Assemblée Législative ait été choisi, suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence expliquera les motifs qui lui ont fait convoquer ce Parlement.

Et les Membres étant de retour ;

L'honorable *Francis Hincks*, Membre représentant le Comté d'*Oxford* et la Ville de *Niagara*, s'adressant au Greffier (qui s'est levé, et, après l'avoir fait remarquer, s'est assis), a proposé à la Chambre pour son Orateur, *John Sandfield Macdonald*, écuyer, dans laquelle motion il a été secondé par l'honorable *Augustin Norbert Morin*, Membre représentant le Comté de *Terrebonne*.

Et le Greffier ayant mis la question, " Que *John Sandfield Macdonald*, écuyer, prenne le Fauteuil de cette Chambre comme Orateur ;"

La Chambre s'est divisée ; et les noms des Membres ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs,

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Matlice,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terville,</i>
<i>Chauveau, sol.-gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Le Blanc,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Turcolte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Le Boutillier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, pro. gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Ferguson,</i>		( <i>Cornwall, Richards, pro. gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	(55.) <i>Young.</i>

CONTRE.  
Messieurs.

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Dixon,</i>	( <i>Kingslon,)</i>	<i>Shaymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Shaw,</i>	(23.) <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

Ainsi elle a été résolu dans l'Affirmative.

Et le Greffier ayant déclaré *John Sandfield Macdonald*, écuyer, d'èment élu, il a été conduit au fauteuil par l'honorable *M. Hincks* et l'honorable *M. Morin*, où étant, sur le degré d'en haut, il a fait ses humble remerciements à la Chambre du grand honneur qu'elle avait bien voulu lui conférer, en le choisissant pour être son Orateur.

Après quoi, il s'est assis dans le Fauteuil ; et alors la masse (qui était auparavant sous la table) a été mise sur la table.

Alors, l'honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morin*, que la Chambre s'ajourne maintenant ;  
Et la Chambre s'est en conséquence ajournée à demain.

*Veneris, 20° die Augusti ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LA Chambre étant assemblée ; et M. l'Orateur élu, ayant pris le Fauteuil ;  
Il a été apporté un Message par *René Kimber*, écuyer, Gentilhomme Huissier de la verge noire :—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre, dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur élu, s'est rendu avec la Chambre, dans la Chambre du Conseil.

Et là, M. l'Orateur a parlé comme suit, savoir :—

Qu'il plaise à Votre Excellence,

L'Assemblée Législative m'a choisi comme son Orateur, quoique je sois peu qualifié à remplir les fonctions importantes qui me sont ainsi dévolues.

Si, dans l'accomplissement de mes devoirs, il m'arrivait en aucun temps de tomber en erreur, je supplie que la faute en soit imputée à moi, et non à l'Assemblée dont je suis le serviteur, et qui, afin de mieux être en état de remplir ses devoirs envers Sa Majesté et son pays, reclame humblement, par mon entremise, tous ses droits et privilèges incontestables, particulièrement la liberté de la parole dans ses débats, accès à la personne de Votre Excellence en toute occasion convenable et que ses délibérations reçoivent de Votre Excellence, l'interprétation la plus favorable.

Alors l'honorable Orateur du Conseil Législatif a dit :—

M. l'Orateur,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer, qu'elle se confie pleinement dans le devoir et l'attachement de l'Assemblée envers la personne de Sa Majesté, et son Gouvernement ; et, ne doutant point que ses délibérations seront conduites avec sagesse, modération et prudence, elle accorde, et en toutes les occasions elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer, que l'Assemblée aura un prompt accès auprès de Son Excellence, en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprétera toujours de la manière la plus favorable ses délibérations, ainsi que vos paroles et vos actions.

La Chambre étant de retour ;

M. l'Orateur a fait rapport, que l'Assemblée s'était rendue dans la Chambre du Conseil Législatif, et qu'il avait informé Son Excellence que le choix de l'Orateur était tombé sur lui ; et aussi, qu'il avait, au nom de l'Assemblée et pour elle, réclamé, par une humble demande à Son Excellence, tous ses droits et privilèges ; qu'elle puisse jouir de la liberté de la parole dans ses débats, et avoir accès à la personne de Son Excellence, lorsque l'occasion le requerra, et que toutes ses délibérations puissent recevoir de Son Excellence, l'interprétation la plus favorable ; et sur quoi Son Excellence avait bien voulu dire, que sans hésiter, et avec plaisir, elle lui allouait et accordait tous ses privilèges constitutionnels, ainsi qu'un prompt accès à Son Excellence en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprétera toujours de la manière la plus favorable ses délibérations, ainsi que ses paroles et actions.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'administration du serment d'office aux personnes nommés juges de paix en cette province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et ordonné d'être lu une seconde fois.

M. l'Orateur a fait rapport, Que lorsque cette Chambre s'était rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la Chambre du Conseil Législatif, il avait plu à Son Excellence de prononcer un discours aux deux Chambres du Parlement Provincial, et que, pour prévenir des erreurs, il en avait obtenu une copie qu'il a lue à la Chambre ; et elle est comme suit :—

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,  
Messieurs de l'Assemblée Législative,

C'est avec beaucoup de plaisir, que je vous rencontre, pour travailler de concert avec vous à l'avancement des intérêts de la province.

Je suis heureux de pouvoir vous informer, que le vif intérêt excité par une élection général, n'a pas empêché la plus parfaite tranquillité de régner dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Ces circonstances favorables me permettent de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la Province. La valeur des effets provinciaux continue à éprouver une hausse constante, et l'on trouve dans les rapports du recensement qui vient d'être achevé, la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la colonie, en richesse et en population.

Le revenu des Postes ne présente pas un déficit excédant celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait procuré au public de bien plus grandes facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal. Il y a lieu d'espérer qu'avant longtemps les recettes du département, en balanceront les dépenses.

J'ai cependant la douleur de vous signaler une grande calamité provinciale, dans la destruction par l'incendie, d'une partie considérable de la Cité importante de *Montréal*. J'ai l'assurance que toute mesure qui vous sera proposée pour en mitiger les effets sera l'objet de votre considération la plus sérieuse.

Le Parlement a reconnu à plusieurs reprises l'importance d'asseoir le cours monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le système Décimal. Il sera soumis à votre considération une mesure qui, j'ai lieu de le croire, favorisera l'accomplissement de ces deux objets.

Je ferai mettre devant vous des documents qui vous feront pleinement connaître les démarches qui ont été prises, pendant la vacance, pour donner effet aux intentions de la Législature, énoncées dans les Actes passés pendant la dernière Session, pour avancer la construction des Chemins à Rails. Dans ce que j'ai fait, je me suis efforcé d'agir en autant que les circonstances l'ont permis, de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures.

En liaison avec ces ouvrages et avec le sujet des améliorations publiques en général, la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*, mérite attention. L'Acte Municipal maintenant en force dans cette partie de la Province, offre aux porteurs de ces titres, une garantie des plus amples et des plus satisfaisantes. Il n'est pas improbable cependant, que dans votre sagesse vous puissiez trouver quelques mesures qui, sans en changer notablement la nature, en feraient hausser la valeur sur le marché.

Des personnes intéressées dans le commerce de la Province, ont souvent représenté l'importance d'établir une communication directe par la vapeur, entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*. Ce sujet qui se rattache de si près à l'avenir de l'émigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*, a engagé toute mon attention pendant la vacance. Il sera soumis à votre considération, pour atteindre l'objet en vue, un plan qui, je l'espère rencontrera votre approbation.

Je mettrai devant vous, une Dépêche que j'ai reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement Impérial de Sa Majesté, à l'égard des Réserves du Clergé, et présentant les raisons qui ont empêché les Ministres de Sa Majesté, d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur ce sujet.

Messieurs de l'Assemblée Législative,

L'état du revenu est satisfaisant et est l'indice d'une prospérité générale parmi la population des consommateurs de la Province.

Je ferai mettre devant vous les Comptes pour le passé, et l'Estimation pour l'année courante, et je compte sur votre disposition à voter les Subsidés qui seront nécessaires pour le maintien du crédit de la Province, et pour l'efficacité du Service Public.

Honorables Messieurs, et Messieurs,

Divers sujet de beaucoup d'importance pour les intérêts de la Province, ne manqueront pas sans doute d'engager votre attention pendant la Session qui commence

L'accroissement de la population de la Province et le développement rapide de quelque-unes de ses sections plus récemment établies semblent, demander une augmentation dans la Représentation.

Il est probable qu'au moyen du système Municipal qui est maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, vous pourrez établir un mode efficace et peut couteux pour l'enregistrement des Électeurs Parlementaires dans cette partie de la Province.

Comme étant liés à ce sujet, je recommande à votre considération, les réclamations de certaines classes d'occupants, maintenant privées de la franchise électorale laquelle il y a lieu de le croire, pourrait leur être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement, dans un Pays où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles. On se plaint depuis longtemps, de l'absence de dispositions légales suffisantes, pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du Pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles et à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture, et à ceux qui se proposent de devenir colons. Je ne doute nullement que vous ne donniez votre plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourraient être suggérées pour remédier à ce défaut, et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Il est probable que vous aurez à vous occuper, des griefs qu'on allègue exister, sous la Tenure Féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*. J'ai l'assurance qu'en traitant un sujet aussi délicat, vous le ferez avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction, tacite ou expresse, des tribunaux judiciaires de la Province.

Les arrangements maintenant en force dans les deux sections de la Province, pour le maintien des malades indigents dans les asyles d'insensés, paraissent être, je regrette de l'observer, défectueux à quelques égards. Le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, et je compte sur votre disposition à donner toute votre attention, à toute mesure qui pourra vous être soumise, pour porter remède à ce mal.

Dans toutes les mesures que vous pourrez adopter pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du Peuple, vous pouvez compter sur ma zélée coopération, et je ne vous empêcherai plus longtemps de vous rendre aux importants devoirs dans l'accomplissement desquels vous êtes sur le point de vous engager, que pour exprimer mon humble espoir, que le Tout-Puissant rendra nos efforts efficaces pour le bien public.

Sur motion de l'honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Dubord*,

*Ordonné*, Que le Greffier de la Couronne en Chancellerie se présente immédiatement devant cette Chambre, avec les derniers rapports de l'Officier Rapporteur, nommé pour présider à la dernière élection d'un Membre pour le Comté de *Gaspé*, et avec les Livres de Poll transmis avec ces rapports; et aussi, avec la lettre qu'il a reçue de l'Officier Rapporteur de ce Comté, depuis son rapport spécial, et les Livres de Poll transmis avec la dite lettre.

Le Greffier de la Couronne en Chancellerie s'est, en conformité de l'Adresse, présenté avec les dits Livres de Poll et les autres documents, et les a mis devant la Chambre.

*Résolu*, Qu'il appert, par le dit rapport et les Livres de Poll transmis avec icelui, et par les dits Livres de Poll transmis avec la dite lettre, depuis le dit rapport, qu'à la clôture de la dite Election, *Robert Christie*, écuyer, l'un des candidats, avait la majorité des voix.

*Résolu*, Que le dit *Robert Christie*, écuyer, doit être rapporté comme chevalier pour représenter le Comté de *Gaspé* dans le présent Parlement.

*Résolu*, Que le dit *Robert Christie*, écuyer, a droit de prendre son siège dans cette Chambre, comme représentant pour le dit Comté de *Gaspé*, sauf cependant à tous candidats et électeurs leur droit de contester la dite élection, s'ils le jugent à propos, en telle manière que la loi et la justice peuvent le permettre, et conformément aux usages du Parlement.

*Ordonné*, Que le Greffier de la Couronne en Chancellerie se présente immédiatement devant cette Chambre, et amende le rapport du dit Comté de *Gaspé*, en déclarant, qu'à la dernière élection le dit *Robert Christie*, écuyer, a été dûment élu pour représenter le dit Comté de *Gaspé*.

Le Greffier de la Couronne en Chancellerie s'est présenté devant la Chambre, conformément à l'ordre, et a amendé le dit rapport pour le Comté de *Gaspé*.

*Robert Christie*, écuyer, Membre pour le Comté de *Gaspé*, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Malloch*,—Cinq pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Carleton*; et la pétition des président et directeurs de l'Hôpital-Général Protestant du Comté de *Carleton*.

Par l'honorable M. *Badgley*.—La pétition de la Compagnie des Propriétaires du chemin de fer de *Champlain* et *St. Laurent*.

Par M. *Christie*, de *Gaspé*.—La pétition de *R. H. J. B. McCummin*, écuyer, Seigneur, et autres, habitans de la Seigneurie de *Grande Vallée des Monts*, district de *Gaspé*; et la pétition de *L. Roy*, écuyer, et autres, des Paroisses de *Ste. Anne des Monts* et *Cap Chat*.

Sur motion de l'honorable M. *Morin*, secondé par l'honorable M. *Hincks*,

*Ordonné*, Que le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, aux deux Chambres de la Législature Provinciale, soit pris en considération mardi prochain.

*Ordonné*, Que le Greffier soit chargé de porter au Compte des Dépenses Contingentes de la Chambre le port de toutes les lettres et de tous les papiers imprimés, adressés aux Membres ou par les Membres de cette Chambre, durant la présente Session.

*Ordonné*, Que les Votes et Délibérations de cette Chambre soient imprimés, après avoir été révisés par M. l'Orateur, et qu'il en ordonne l'impression; et que nul autre que celui qu'il désignera ne se permette de les imprimer.

Sur motion de l'honorable M. *Hincks*, secondé par l'honorable M. *Morin*,

*Résolu*, Qu'il soit nommé des Comités Spéciaux Permanents de cette Chambre pour la présente Session, pour les objets suivants, savoir :—1. Des Privilèges et Élections. 2. Des Lois Expirantes. 3. Des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques. 4. Des divers Bills Privés. 5. Des Ordres Permanents. 6. Des Impressions. 7. Des Dépenses Contingentes. 8. Des Comptes Publics ; lesquels dits Comités auront respectivement pouvoir d'examiner et s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et de faire rapport, de temps à autre, de leurs observations et opinions sur iceux, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de onze Membres, pour préparer et faire rapport, avec toute la diligence convenable, des listes des Membres pour composer les Comités Spéciaux Permanents ordonnés par cette Chambre ; et que le dit Comité soit composé de l'honorable M. *Hincks*, Sir *Allan N. MacNab*, l'honorable M. *Chabot*, l'honorable M. *Macdonald*, l'honorable M. *Badgley*, M. *Cartier*, M. *Lacoste*, M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Crawford*, M. *Short* et M. *Patrick*.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Malloch*, La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 23° die Augusti ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**CHARLES FRANÇOIS FOURNIER**, écuyer, Membre pour le Comté de *L'Islet*, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la lettre suivante :—

Bureau du Greffier, Assemblée Législative,  
*Québec, 23 Août 1852.*

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre respectueusement la lettre ci-jointe qui m'a été adressée par *George B. Farribault*, écuyer, Assistant-Greffier de l'Assemblée, pour m'informer que l'état de sa santé l'empêchera de remplir les fonctions de sa charge immédiatement à l'ouverture de la Session.

En conséquence, et pour faciliter les affaires de la Chambre, je demande respectueusement qu'il me soit permis, avec votre approbation de nommer un député Assistant-Greffier, pour agir durant l'absence temporaire de M. *Faribault*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre très humble et très obéissant serviteur,

*Wm. B. Lindsay,*  
Greffier de l'Assemblée.

A l'Honorable  
Orateur de l'Assemblée Législative.

*Québec, 20 Août 1852.*

Monsieur,—Je déplore beaucoup de me trouver dans la nécessité de vous informer, que, depuis mon retour d'*Europe*, l'état de ma santé a été tel, que je suis incapable de vaquer aux devoirs de ma charge au commencement de la présente Session.

Je vous prierais donc de vouloir bien présenter mes respectueux hommages et excuses auprès de M. l'Orateur et des honorables Membres de l'Assemblée Légis-

lative comptant sur leur indulgence, et dans l'espoir qu'un prochain rétablissement me permettra sous peu de reprendre mes services auprès de cette honorable Chambre.

Je suis, Monsieur,  
Votre très-humble et obéissant serviteur,

G. B. Faribault,  
Greffier-Adjoint.

W. B. Lindsay, écuyer,  
Greffier de l'Assemblée Législative

Québec, 20 Août 1852.

Le présent est pour certifier que M. Faribault a toujours été confiné dans sa chambre, souffrant du Rhumatisme, depuis son retour d'Europe, et en toute probabilité il le sera pour quelque temps encore.

Jos. Morin, M.D.

M. l'Orateur a alors informé la Chambre, que le Greffier avait, avec son approbation, nommé M. William B. Lindsay, junior, pour agir comme Député-Assistant Greffier, durant l'absence temporaire de M. Faribault.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. Cauchon,—La pétition de Joseph Cauchon, écuyer, de la Cité de Québec, Membre représentant le Comté de Montmorency dans ce présent Parlement.

Par l'honorable M. Robinson,—Quatre pétitions du Conseil Municipal du Comté de Simcoe ; la pétition de John Little et autres, des townships de Mulmur et Toronto ; et la pétition d'Allan Macdonell et autres, de la Cité de Toronto.

Par l'honorable M. Morin,—Deux pétitions du Conseil Municipal du Comté de Terrebonne ; la pétition du Révérend T. B. Pelletier et autres, de la Paroisse St. Louis de Terrebonne, propriétaires du collège Masson ; la pétition de Sa Grandeur l'Evêque Catholique Romain de Montréal, et autres, Membres de la corporation du collège de Ste. Thérèse de Blainville ; et quatre pétitions du Conseil Municipal des Comtés unis de Lanark et Renfrew.

Par M. Taché,—La pétition du Conseil Municipal du comté de Rimouski, No. 1.

Par M. Fergusson,—La pétition de la Municipalité du Township de Guelph.

Par M. Egan,—La pétition de Sœur E. Bruyère, et autres religieuses, au nom de la Communauté des Révérendes Sœurs de la Charité à Bytown ; la pétition du Révérend P. Aubert et autres, Prêtres, résidant sur l'Outaouais ; la pétition de Joseph Aumond, écuyer, et autres, du Comté des Outaouais ; et la pétition de Peter Ayles et autres, du District des Outaouais.

Par Sir Allan N. MacNab,—La pétition de William P. McLaren et autres ; la pétition d'Edmund Ritchie et autres ; et la pétition d'Isaac Buchanan, écuyer, et autres.

Par M. Burnham,—La pétition de Robert McKee et autres, de la sixième concession du Township de Hamilton, Comté de Northumberland ; et deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés unis de Northumberland et Durham.

Par M. Gamble,—Trois pétitions du Conseil Municipal des Comtés unis de York, Ontario et Peel.

Par M. Brown,—Deux pétitions de Tomas Wightman, modérateur, et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne du Canada ; et la pétition du Révérend William Jones et autres, du Township de Farnham.

Par M. Street,—La pétition de James Hamilton et autres, Syndics de la succession de feu Peter H. Hamilton, écuyer, de la Cité de Hamilton.



Par l'honorable M. *Chabot*,—la pétition du Révérend J. D. *Deziel* et autres, Prêtres.

Par M. *Mongenais*,—la pétition de M. *Baret* et autres, censitaires de la seigneurie de *Ste. Magdeleine de Rigaud*, Comté de *Vaudreuil*.

Par l'honorable M. *LaTerrière*,—la pétition de *Frédéric Tremblay*, de la Paroisse de *St. Irénée*, Comté de *Saguenay*.

Par l'honorable M. *Merritt*,—la pétition de *William Atkinson* et autres, Officiers de l'Institut des Artisans de *Ste. Catharine*; et la pétition du Révérend *George Willson*, Modérateur, et du Révérend J. E. *Ryerson*, Clerc, de l'Association des Bapistes de l'*Est*.

Par l'honorable Procureur-Général *Drummond*,—la pétition de *Richard Hutchinson* et autres, Membres de la Conférence du second Avènement.

Par M. *Terrill*,—la pétition d'*Anson Beebe* et autres, de la Vallée de *Magog*, dans les Townships de l'*Est* du *Bas-Canada*.

Par M. *Hartman*,—la pétition de J. O. *Bourchier* et autres, du Township de *Georgina*, Comté d'*Ontario*; et la pétition de J. O. *Bourchier* et autres, Maire et Députés Maires des Townships dans les Comtés unis de *York, Ontario* et *Pell*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal du Comté de *Carleton*; demandant qu'il soit construit un Canal ayant les mêmes dimensions que les Canaux du *St. Laurent* pour relier les eaux du *St. Laurent* et du Lac *Champlain*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Carleton*; demandant qu'un prêt de soixante-quinze mille louis soit fait par le Gouvernement à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et de *Prescott*, pour en aider la confection.

Du Conseil Municipal du Comté de *Carleton*; demandant qu'il soit passé un Acte, pour autoriser le Township de *Torbolton* à rester et continuer corporation séparée.

Du Conseil Municipal du Comté de *Carleton*; demandant une réduction dans les droits d'importation sur le Pin Rouge.

Du Conseil Municipal du Comté de *Carleton*; demandant que les Actes des Jurés 13 et 14 *Vic.*, chap. 55, et 14 et 15 *Vic.*, chap. 65, soient révisés et amendés.

Des Président et Directeurs de l'Hôpital Général Protestant du Comté de *Carleton*; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

De la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et *St. Laurent*; demandant qu'il soit passé un Acte pour augmenter le capital et étendre les pouvoirs de la dite Compagnie.

De R. H. J. B. *McCummin*, écuyer, Seigneur, et autres, habitants de la Seigneurie de *Grande Vallée des Monts*, District de *Gaspé*; demandant une aide, pour construire un Chemin de *Matane*, au *Cap Chat*, et pour prolonger le dit Chemin par la côte jusqu'à la dite Seigneurie.

De L. *Roy*, écuyer, et autres, des Paroisses de *St. Anne des Monts* et *Cap Chat*; demandant une aide, pour ouvrir et construire un Chemin depuis *Matane* jusqu'au *Cap Chat*, ou l'adoption de mesures propres à leur venir en aide dans leur isolement actuel.

L'honorable M. *Hincks*, du Comité Spécial nommé pour préparer et rapporter des Listes de Membres pour composer les huit Comité Spéciaux Parlements, ordonnés par cette Chambre, a fait rapport que le Comité avait préparé des Listes de Membres en conséquence; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. Des Privilèges et Elections :—L'honorable Procureur-Général *Richards*, l'honorable M. *Papineau*, l'honorable M. *Viger*, l'honorable M. *Badgley*, l'honorable M. *Chabot*, M. *Mackenzie*, M. *Smith*, de *Frontenac*, M. *Polette* et M. *Fergusson*.

2. Des Lois expirantes :—M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, M. *Boulton*, M. *Short*, M. *Sanborn*, M. *Lyon*, M. *Laurin*, M. *White*, M. *Clapham*, M. *LeBoutillier*, M. *Shaw* et M. *Tessier*.

3. Des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques :—Sir *Allan N. MacNab*, l'honorable M. *Hincks*, l'honorable M. *Young*, l'honorable M. *Macdonald*, M. *Cartier*, l'honorable M. *Robinson*, M. *Cauchon*, M. *Smith*, de *Durham*, M. *Egan*, M. *Johnson*, M. *Taché*, M. *Stuart*, M. *Crawford*, M. *Sicotte*, et M. *Christie*, de *Wentworth*.

4. Des divers Bills Privés :—L'honorable M. *Chabot*, l'honorable M. *Merritt*, M. *Prince*, M. *Turcotte*, M. *Lacoste*, M. *Dixon*, M. *Malloch*, M. *Rose* et M. *Marchildon*.

5. Des Ordres Parmanents :—L'honorable M. *LaTerrière*, M. *Murray*, M. *LeBlanc*, M. *Lemieux*, M. *Willson*, M. *McDonald*, de *Cornwall*, M. *McLachlin*, M. *Gouin* et M. *Hartman*.

6. Des Impressions :—M. *Stevenson*, M. *Fortier*, M. *Dumoulin*, M. *Burnham*, M. *Terrill*, M. *McDougall*, M. *Langton*, M. *Patrick* et M. *Mackenzie*.

7. Des Dépenses Contingentes :—M. *Seymour*, M. *Dubord*, M. *Paige*, M. *Gamble*, M. *Valois*, M. *Brown*, M. *Jobin*, M. *Chapais*, M. *Mackenzie*, M. *Wright*, de la Division Est de *York*, et M. *Fournier*.

8. Des Comptes Publics :—M. *Christie*, de *Gaspé*, M. *Ridout*, M. *Street*, M. *Mattice*, M. *Egan*, M. *Wright*, de la Division Ouest de *York*, M. *Varin*, M. *Poulin* et M. *Mongenais*.

L'honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'honorable M. *Morin*, et la question ayant été proposée, Que cette Chambre concourt avec le Comité Spécial dans le dit rapport, en autant qu'il concerne le Comité Spécial Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques ;

M. *Brown* a proposé en amendement à la question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après "que," jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et les mots "le dit rapport soit renvoyé de nouveau au même Comité, pour ajouter "les noms de l'honorable M. *Merritt* et M. *Gamble* à la liste du Comité Spécial "Permanent de Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques," substitués en leur place.

Et la question ayant été mise sur l'amendement, la Chambre s'est divisée :—Et la question a passé dans la négative.

Et la question ayant été de nouveau proposée, Que cette Chambre concourt avec le Comité Spécial, dans le dit rapport, en autant qu'il concerne le Comité Spécial Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques ;

M. *Brown* a proposé en amendement à la question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après "que," jusqu'à la fin de la question, soient retranchés, et les mots "le dit rapport soit renvoyé de nouveau au même Comité, pour retrancher "de la liste du Comité Spécial Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes "Télégraphiques, les noms de M. *Christie*, de *Wentworth*, et de l'honorable M. "Macdonald, de *Kingston*, et y substituer les noms de l'honorable M. *Merritt* et "M. *Gamble*," ajoutés en leur place ;

Et la question ayant été mise sur l'amendement, la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

Messieurs

*Boulton,*  
*Brown,**Fergusson,**Gamble,**Ridout,*  
(6.) *Street.*

## CONTRE.

Messieurs

*Burnham,*  
*Cameron,**Fournier,*  
*Gouin,**Malloch,*  
*Mattice,**Shaw,*  
*Sicotte,*

<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Luon,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Proc. Gén.</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Richards, Proc. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	( <i>Cornwall.</i> )	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright, (d. est York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	(62.) <i>Wright, (d. ouest York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>MacNab, Sir A.N.</i>	<i>Seymour,</i>	

Ainsi elle a passé dans la négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;—Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, Que la considération ultérieure du dit Rapport soit remise à demain.

Alors, sur motion de M. *Christie*, de *Gaspé*, secondé par M. *Crawford*, La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 24<sup>o</sup> die Augusti;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a communiqué à la Chambre, un Rapport du Bibliothécaire de l'Assemblée Législative, sur l'état de la Bibliothèque unie du Parlement ; lequel Rapport est comme suit :—

A l'Honorable Assemblée Législative du *Canada*.

Le Bibliothécaire de la Bibliothèque conjointe du Parlement, de la part de l'Assemblée Législative, prend respectueusement la liberté de faire Rapport :—

Qu'à l'expiration de la dernière Session de la Législature, dans la Cité de *Toronto*, le 30e jour d'août 1851, votre Bibliothécaire reçut l'ordre de fermer la Bibliothèque et d'empaquetter tous les livres, afin de les transporter à *Québec*, dans un vaisseau nolisé à cet effet par le Gouvernement Provincial.

Qu'en conformité de cet ordre votre Bibliothécaire surveilla l'encaissement des livres, pour les faire transporter dans cette Cité, où ils sont arrivés en bon ordre dans les premiers jours d'octobre de l'année dernière.

La nouvelle Aile de l'Hôtel du Parlement dans laquelle se trouve la salle destinée aux livres, n'étant pas prête à les recevoir, *W. B. Lindsay*, écuyer, Greffier de Votre Honorable Chambre, ordonna à votre Bibliothécaire de les placer *pro tempore* dans la Garde-Robe de l'Aile Ouest, où du feu fut entretenu pendant l'hiver, et ils restèrent dans les caisses à l'abri des effets de l'humidité, et de tout autre dommage.

Pendant l'hiver et le printemps derniers, une chambre de belles proportions, élégamment décorée, et admirablement adaptée pour une Bibliothèque, a été construite par M. *George Brown*, l'Architecte du Gouvernement, et remise à votre Bibliothécaire pour la réception des collections de livres sous sa garde, le 21e jour de juin dernier.

L'arrangement et la classification des livres furent immédiatement commencés et continués jusqu'à ce que le tout fut déposé dans les compartiments préparés pour cet objet.

Votre Bibliothécaire éprouve beaucoup de satisfaction à dire, que quoique les livres fussent par nécessité restés dans des caisses fermés pendant des mois ou les trouva exempts de tout dommage par l'humidité; et ayant été empaquetés avec soin, ils n'avaient éprouvé aucun dommage dans le transport de *Toronto* à *Québec*, et se trouvaient dans une excellente condition.

La Bibliothèque contenait, avant les achats faits en *Europe* pendant l'hiver dernier, environ cinq mille volumes, presque tout en langue Anglaise. Ces livres avaient été acquis depuis 1849, avec l'argent voté par Votre Honorable Chambre, et se composaient principalement d'ouvrages sur la Législature et la Loi Parlementaire; y compris un don d'une grande valeur des Lords et des Communes du Parlement Impérial, avec les papiers sessionnels de cette dernière Chambre.

A la fin de la Session du Parlement de 1851, *G. B. Faribault*, écuyer, l'Assistant Greffier de Votre Honorable Chambre, reçut, par une résolution qui fut alors passée, l'ordre de se rendre en *Europe*, en mission spéciale pour acheter des livres pour la bibliothèque, en langue Française et en langue Anglaise. Ce Monsieur a en conséquence laissé *Québec*, pour l'objet de sa mission, dans le cours du mois d'octobre dernier, et est revenu en cette Cité dans le mois de juillet. Les acquisitions faites par lui ont matériellement augmenté la collection, tant en nombre qu'en valeur, et Votre Bibliothécaire croit qu'il est de son devoir de faire humblement l'éloge des travaux de *M. Faribault*, et de la manière heureuse dont il a rempli les devoirs difficiles de la mission dont Votre Honorable Chambre l'a honoré. Une perte affligeante et une maladie douloureuse ayant nécessité que de l'aide fut accordée à *M. Faribault*, vers la fin de ses opérations, et *G. W. Wicksteed*, écuyer, le Greffier en Loi de Votre Honorable Chambre, étant alors en *Europe*, reçut l'ordre du Gouvernement de se rendre à *Paris* dans le but d'aider *M. Faribault*, tant à *Paris* qu'à *Londres*, à compléter les travaux de sa mission; et l'on doit dire à l'éloge de ce dernier Monsieur, que par son aide habile le tout a été conclu d'une manière satisfaisante. C'est l'intention de *M. Faribault*, aussitôt que l'état de sa santé le permettra de présenter à Votre Honorable Chambre un rapport détaillé de sa mission, auquel on pourra alors référer pour compléter les informations à cet égard.

Les dons de livres faits par les divers Départements d'Etat en *France* sont d'une grande valeur. Ils sont bien et quelques fois magnifiquement reliés,—et se composent en grande partie de livres sur l'histoire et les recherches scientifiques; et Votre Bibliothécaire prendra la liberté de dire, que la manière généreuse avec laquelle ils ont été présentés au Parlement du *Canada*, fait un grand honneur à la libéralité de la Nation Française. C'est un don digne d'un grand peuple, et qui ne peut manquer d'être apprécié par les habitants de ce pays.

*M. Faribault* a de plus réussi à se procurer du Bureau de l'Amirauté à *Londres*, un jeu magnifique de cartes et plans du Golfe *St. Laurent*, et autres parties des côtes de l'*Amérique du Nord* avec des copies de quelques publications scientifiques publiées par l'Amirauté pour l'usage des Navigateurs. Ce sont des dons d'un grand intérêt et d'une grande valeur; et ils seront plus longuement décrits dans le catalogue de la Bibliothèque.

Dans son état actuel la Bibliothèque se compose d'ouvrages écrits dans diverses langues d'*Europe*, mais cependant principalement en langue Française et en langue Anglaise. Environ six caisses de livres sont encore dues, qui contiennent entre autres volumes une série complète des archives de la *Grande-Bretagne*, publiée par la Commission des Archives, et présentée par le Gouvernement Impérial, ainsi que de nouveaux dons de la part du Gouvernement de *France*.

La collection des livres, dans ces différentes classes, comprend les ouvrages des meilleurs auteurs, et de la plus grande utilité sur la Loi Civile, Constitutionnelle

Parlementaire et Internationale, ainsi que sur l'Economie Politique, les Statistiques, l'Histoire, les Sciences, les Arts, la Géographie, les Belles-Lettres, les Classiques Anciens, et forment les bases d'une Bibliothèque Provinciale étendue, qui sera d'une grande valeur pour la Littérature et le progrès des Arts et des Sciences dans le pays.

M. *Faribault* a, après beaucoup de travail, réussi à former une nombreuse collection d'ouvrages rares sur l'Histoire de l'*Amérique* en général, et du *Canada*, en particulier, qui suppléera en grande partie, sinon tout à fait, à la perte qui a été malheureusement faite en 1849.

Par suite de l'époque reculée, où l'appartement de la Bibliothèque a été prêt, et du temps nécessairement employé pour y arranger et classer les livres, il a été impossible de préparer avant la réunion de la Législature un catalogue fidèle et classifié de la collection, mais il a été fait une liste des titres abrégés pour être distribuée aux deux Chambres du Parlement, et l'on espère qu'elle satisfera au besoin actuel. La liste des livres dans la classe de l'Histoire de l'*Amérique* a été faite séparément, par ordre alphabétique, et l'on pourra facilement y faire des recherches.

Plus tard votre Bibliothécaire préparera un catalogue plus complet de la collection, qui sera, avec l'autorisation de Votre Honorable Chambre, imprimé en tel nombre de copies pour circulation publique ou privée que vous pourrez juger à propos.

Tous les livres qui se trouvent actuellement dans la Bibliothèque sont dans un excellent état, et le total des volumes s'élève à 12,150.

Le tout très respectueusement soumis.

*William Winder,*  
Bibliothécaire.

Bibliothèque du Parlement,  
19 Août, 1852.

M. l'Orateur a aussi mis devant la Chambre les comptes de la Maison de la Trinité de *Québec*, pour l'année expirée le 31 décembre 1851.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (D.)

Et aussi, un état des propriétés mobilières et immobilières de l'Institut des Artisans de *Toronto*.

Pour le dit Etat, voir Appendice (E.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *Jean Langevin*, écuyer, de la Cité de *Québec*; et la pétition du Révérend *P. de Villers* et autres, des Townships d'*Arthabaska* et *Chester*, Comté de *Drummond*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition de *Charles Ménard* et autres, de *Beauport*, et autres Paroisses, Comté de *Québec*; la Pétition de *William McBain* et autres, de l'Etablissement de *Valcartier*, et autres lieux; et la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Québec*.

Par M. *John*,—La pétition de la Corporation de *St. Viateur*.

Par M. *Lacoste*,—la pétition de la Corporation du Collège de *St. Pierre de Chambly*.

Par M. *Burnham*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par M. *Fournier*,—la pétition de *Jean F. Caron*, de la Paroisse de *St. Jean Port-Joli*.

Par M. *Willson*,—la pétition des Président, Directeurs et Compagnie du Havre de *Port Burwell*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—le pétition du Révérend *Z. Sirois* et autres, des Paroisses de *St. Pierre* et *St. François* de la *Rivière du Sud*, dans les Comtés de

*L'Islet et Bellechasse*; et la pétition de *William Henderson*, écuyer, et autres, du Township de *Standon*, District de *Québec*.

Par *M. Brown*,—la pétition de la Municipalité des Townships unis de *Dalhousie*, *Sherbrooke Nord* et *Lavant*; deux pétitions de *Thomas Wightman*, Modérateur et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, et trois pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Kent*.

Par *M. Murray*,—trois pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Hastings*.

Par *M. Crawford*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par l'Honorable *M. Viger*,—la pétition du Révérend *M. J. E. Chevigny* et autres, au nom de l'Académie de *St. Henry*, District de *Montréal*.

Par l'Honorable *M. Young*,—la pétition de la Banque de *Montréal*; et la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de *L'Atlantique*.

Par l'Honorable *M. Hincks*,—deux pétitions du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*; et la pétition de la Compagnie du Chemin de fer et du Havre de *Woodstock* et du *Lac Erié*.

Par *M. Langton*,—la pétition de *Thomas J. Dennehy* et autres, du Comté de *Peterborough*; la pétition de *David Sidey*, du Township de *Hamilton*, Comté de *Northumberland*; et deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés unis de *Peterborough* et *Victoria*.

Par *M. Tessier*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Portneuf*; la pétition de *Michel Girard*, senior, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, cultivateur propriétaire; la pétition d'*A. Marcotte* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond* du *Bourg-Louis*, Comté de *Portneuf*; la pétition de *Louis Petitclerc* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond* du *Bourg-Louis*, Comté de *Portneuf*; et la pétition du Révérend *P. J. Bédard* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond* du *Bourg-Louis*, Comté de *Portneuf*.

Par *M. Fergusson*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés unis de *Wellington*, *Waterloo* et *Gray*.

Ordonné, Que *M. Smith*, de *Frontenac*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour mardi le septième jour de septembre prochain.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. Hartman*,

*Résolu*. Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant un état jusqu'au 1<sup>er</sup> d'août courant, du montant de l'argent au crédit du Gouvernement du *Canada*, ou pouvant être tiré par le Receveur-Général d'icelui, agissant au nom d'icelui, dans les diverses Banques ou autres Institutions Monétaires de cette Province, ou entre les mains des individus, ou constituant des Dépôts Publics en *Canada*, et au dehors, y compris les agents ou courtiers qui transigent les affaires de la Province en *Europe*, spécifiant les sommes dépensées en chaque lieu, ainsi que le taux d'intérêt payable au Gouvernement sur aucune partie des dits Dépôts Publics, indiquant chaque cas, le taux d'intérêt, et les arrangements ou conditions. 2. Un état de la Dette Publique du *Canada*, indiquant la date et l'objet de chaque emprunt, le taux d'intérêt, et le lieu où il est payable; l'époque où les effets ont été vendus, et à quelle cote; le montant de l'intérêt payable sur la dite dette; indiquant aussi les divers prêts faits à des compagnies et des individus, et le taux du change des lettres sur

*Londres* achetées par le Gouvernement, et renvoyées à *Londres* depuis 1848, en paiement de l'intérêt de la Dette Publique ; le taux auquel elles ont été achetées et de qui. 3. Un état des sommes portées au crédit du fonds d'amortissement de cette Province, indiquant comment et où elles ont été placées ou déposées ; ainsi que le montant placé en 1850 et 1851. 4. Un état des sommes payées par le Gouvernement pour administrer la Dette Publique, et pour l'intérêt dû sur icelle comme frais de commission payées aux agents, courtiers ou autres, depuis janvier 1848. 5. Copie de toute la correspondance (non encore mise devant la Législature) échangée entre les Banques Incorporées du *Canada* et le Gouvernement, ayant rapport au transport des comptes publics de la Banque de *Montréal* et de la Banque de *l'Amérique Britannique du Nord* à la Banque du *Haut-Canada*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. Rose*,

*Ordonné*, Que les Officiers des diverses Banques non incorporées et Banques d'Epargnes, Assurances, et Compagnies de Chemins de Fer, et de tous autres corps incorporés, qui sont tenus par la Loi de faire chaque année des rapports pour l'information de la Législature, mettent immédiatement devant cette Chambre tels Etats de leurs affaires, exigés par leurs divers Actes d'incorporation.

*Ordonné*, Que *M. Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour établir des Cours de Conciliation ou d'Arbitrage dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour mardi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour exempter de la saisie et vente, en exécution de jugements pour dettes, jusqu'au montant de \_\_\_\_\_, les outils et instruments de métier ou profession de tout tenancier, ainsi que les vêtements, lits et autres objets nécessaires pour l'usage de sa famille, et pour empêcher les objets ainsi exemptés d'être transportés, mis en gage ou vendus en liquidation de dettes contractées pour des liqueurs enivrantes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour mardi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour restreindre l'Acceptation des Emplois dans certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour mardi le septième jour de septembre prochain.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. White*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant un rapport en continuation des derniers rapports qui ont été mis devant cette Chambre pour le *Haut* et le *Bas-Canada*, de toutes les recettes et dépenses du fonds des réserves du Clergé dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, en détail, jusqu'à l'époque ou les époques les plus récentes que les archives des bureaux publics pourront permettre à l'Officier Comptable de constater ; ce rapport devant indiquer les ressources, les ventes des terres, du bois de construction, etc., le produit des rentes payées, et les dépenses, avec les détails de chacune d'elles, les salaires et pensions payés aux Missionnaires de l'Eglise d'*Angleterre*, et à leurs Veuves, dans les deux *Canadas*, suivant le Statut Impérial, 3 et 4 *Vic.*, chap. 78 ; les allocations payées aux Ministres du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Haut-Canada* en vertu de la même autorité ; ainsi que les salaires des Missionnaires Méthodistes Wesléyens : et toutes les sommes payées pour ou en faveur de l'Eglise

Catholique Romaine, et d'autres dénominations, et à qui et pour qui elles ont été payées, dans les deux *Canadas*; l'état du fonds des Réserves du Clergé, ou du fonds affecté à l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande, et de l'Eglise d'Ecosse dans les *Canadas*, depuis la date des derniers rapports; tel qu'il a été employé par la Société pour la propagation de l'Evangile en Pays Etrangers; l'argent reçu du fonds provenant des terres réservées pour le Clergé de l'Eglise d'Angleterre, dans le *Bas-Canada*, avec la somme des dépenses, depuis les dates mentionnées dans les derniers rapports faits à cette Chambre; avec un semblable rapport pour toutes les autres terres des Réserves du Clergé dans le *Bas-Canada*. Ce rapport devant aussi indiquer quelle balance il reste des deniers provenant du fonds des réserves du Clergé, et où elle est déposée; si les Banques ou autres dépositaires, paient l'intérêt sur la dite balance, et si c'est le cas, quelle somme a été ainsi payée; le produit des terres vendues ou louées, le principal et l'intérêt des ventes, les frais d'administration, et à qui ils ont été payés, ainsi que le montant des déboursés.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*. Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un bill pour remédier, d'une manière efficace, aux inconveniens qui pourraient résulter de la destruction de certains registres de la paroisse de *St. Louis de Lotbinière*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu, pour prendre en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres de la Legislature Provinciale;

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre le dit discours en considération.

M. *Sicotte* a proposé, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, et la question ayant été proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, remerciant Son Excellence de son Gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Assurant à Son Excellence que cette Chambre unira, de bon cœur, ses efforts à ceux de Son Excellence, pour l'avancement des intérêts de la Province :

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement :

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement, de la prospérité de la Province, et apprend avec plaisir que la valeur des effets provinciaux continue à hausser constamment, et que les rapports du recensement qui vient d'être achevé fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la Colonie en richesse et en population :

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le revenu postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du département en balancera les dépenses :

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de Montréal, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets :

Que le Parlement, ayant à plusieurs reprises, reconnu l'importance d'asseoir le cours monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme,



et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux Documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître les démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance, et en autant que possible de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur le marché, quoique, sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, tout en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'état du revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux Comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante et que Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les Subsidés nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques-unes de ses sections plus récemment établies.

Que cette Chambre considérera si, au moyen du système municipal, maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Electeurs Parlementaires dans cette partie de la Province; et, elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise élective, dont elles sont maintenant privées pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement en ce Pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du Pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles et à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture aussi bien qu'à ceux

qui se proposent de devenir Colons, et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut, et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la Tenure Féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*, et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels, pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'Insensés, dans les deux sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards, et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du Peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

Et des débats ayant eu lieu là-dessus ;

Sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'honorable M. *Robinson*,

*Ordonné*, Que les débats soient ajournés à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour étant lu pour reprendre en considération telles parties du Rapport du Comité Spécial, nommé pour préparer et rapporter des Listes de Membres pour composer les huit Comités Permanents ordonnés par cette Chambre, dans lesquelles cette Chambre n'a pas encore concouru ;

Et icelles parties du dit rapport ayant été lues de nouveau ;

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le reste du dit rapport.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Hincks*, secondé par l'honorable M. *Macdonald*,

La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 25° die Augusti ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Boulton*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction de *Toronto, Simcoe* et *Huron*.

Par M. *Jobin*,—la pétition de *Charles H. Lassisseraye*, Instituteur en Chef de la Société d'Education des *Trois-Rivières*.

Par M. *Valois*,—la pétition d'*Exercin Charlebois* et autres, du Village de *St. Henri des Tanneries des Rollands* ; la pétition de *Maurice Goujon* et autres, du *Côteau St. Pierre*, et autres lieux, dans la Paroisse de *Montréal* ; et la pétition du Révérend *Antoine Duranseau* et autres, de la Paroisse de *Lachine*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition d'*A. Ross* et autres, du Township de *Frampton*.

Par M. *Burnham*,—la pétition de *J. D. Goslee* et autres, du Township de *Cramahe*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de Dame *Julie Sicard* et Dame *Rose Morand*, ci-devant de *Belœil*, dans le District de *Montréal*.

Par M. *Fergusson*,—deux pétitions de la Municipalité du Township de *Guelph*.

Par M. *Polette*,—la pétition du Conseil Municipal de la Ville des *Trois-Rivières*.

Par l'honorable M. *LaTerrière*,—la pétition de *Charles Pentland* et autres, de *Tadoussac*, et autres Townships.

Par M. *Sanborn*,—la pétition de *R. D. Morkill* et autres, Syndics de l'Académie de *Sherbrooke*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *Gédéon Durocher* et *Augustin St. Louis*, écuyers.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *John Smith* et autres, du Village de *St. George*, Township de *Dumfries Sud*; la pétition de *William Clarke*, Président, et *Charles Clarke*, Secrétaire, au nom d'une assemblée des habitants du Comté de *Wellington*; et la pétition de Dame *Martha J. Waterous* et autres, de la Ville de *Brantford*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Joseph Cauchon*, de la Cité de *Québec*, Avocat et Représentant du Comté de *Montmorency* dans l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, exposant : Que lors de la dernière Election qui a eu lieu dans le dit Comté de *Montmorency*, pour l'Election d'un Représentant du dit Comté en l'Assemblée Législative de cette Province, *Louis Célestin Lefrançois*, écuyer, Notaire, Régistrateur de la première Division du dit Comté de *Montmorency*, fut choisi par l'Exécutif pour remplir la charge d'Officier Rapporteur dans et pour le dit Comté de *Montmorency*; Que le pétitionnaire et *Germain Guay*, écuyer, Notaire, ont tous deux brigué les Suffrages des Electeurs du dit Comté, lors de la dite dernière Election : Qu'en sa dite capacité d'Officier Rapporteur, le dit *Louis Célestin Lefrançois* a agi avec partialité contre votre pétitionnaire, et en diverses occasions s'est prononcé contre le pétitionnaire en faveur de l'autre candidat, le dit *Germain Guay* : Que le dit *Louis Célestin Lefrançois*, en sa dite qualité d'Officier Rapporteur, a par ses paroles, ses discours et autres moyens, engagé, ou essayé d'engager les Electeurs du dit Comté à voter contre le pétitionnaire en faveur du dit *Germain Guay* : Que le dit *Louis Célestin Lefrançois*, par lui même ou par ses parents, amis, agents ou employés, a menacé ou fait menacer plusieurs de ses débiteurs, électeurs du dit Comté de *Montmorency*, de les poursuivre en justice pour le paiement de ce qu'ils lui devaient, s'ils ne votaient pas contre le pétitionnaire; et, que le dit *Louis Célestin Lefrançois* a usé de son influence comme créancier, dans le but de gêner les votes de ses débiteurs, Electeurs du dit Comté, favorables à l'élection du pétitionnaire : Que le dit *Louis Célestin Lefrançois*, en sa dite capacité d'Officier Rapporteur, a offert ou fait offrir à des personnes influentes du dit Comté, l'Office de Député Officier Rapporteur pendant la dite élection, si les dites personnes voulaient procurer des votes en faveur du dit *Germain Guay* : Que le pétitionnaire a tout lieu de croire, et croit sincèrement que le dit *Louis Célestin Lefrançois* est l'auteur de la contestation qui a eu lieu lors de la dernière Election dans le dit Comté, comme susdit, et qu'il a usé de son influence comme Officier Public et comme créancier, pour satisfaire sa haine personnelle contre le pétitionnaire, et dans des vues de gain et de lucre; et priant la Chambre de vouloir sommer le dit *Louis Célestin Lefrançois* de comparaître à la Barre de la Chambre, pour alors et là rendre compte de sa conduite

comme Officier Rapporteur lors de la dite dernière Election du dit Comté de *Montmorency*, et répondre aux allégués de la présente pétition, que le pétitionnaire prouvera lorsqu'il en sera requis par la Chambre.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; demandant que la juridiction des Cours de Comté soit étendue.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; demandant à avoir le contrôle de toutes les dépenses de Comté qu'il doit sanctionner, et que l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 48, soit amendé sous ce rapport.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; demandant que la juridiction des Cours de Division soit de nouveau étendue.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; demandant l'adoption de certaines mesures pour l'enregistrement des Naissances, Mariages et Décès.

De *John Little* et autres, des Townships de *Mulmur* et *Torsoranto*; demandant qu'il soit adopté quelque mesure, pour régler la dispute qui existe entre les habitants des Townships de *Mulmur*, *Mono*, *Torsoranto* et *Adjula*, relativement aux lignes de division de ces Townships.

D'*Allan MacDonell* et autres, de la Cité de *Toronto*; demandant la passation d'un Acte d'incorporation, pour leur permettre de construire un Canal autour du *Sault Ste. Marie*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Terrebonne*; demandant une allocation en faveur du Collège *Masson*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Terrebonne*; demandant une aide en faveur du petit Séminaire de *Ste. Thérèse de Blainville*.

Du Révérend *T. B. Pelletier* et autres, de la Paroisse *St. Louis de Terrebonne*, propriétaires du Collège *Masson*; demandant une allocation en faveur de cette Institution.

De Sa Grandeur l'Evêque Catholique Romain de *Montréal*, et autres, Membres de la Corporation du Collège de *Ste. Thérèse de Blainville*; demandant une aide en faveur de cette Institution.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*; demandant qu'un prêt de £75,000 soit fait à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, pour faciliter la construction de ce chemin.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*; recommandant que les Réserves du Clergé soient appropriées aux fins des Ecoles Communes.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*; demandant que la Loi de Jury du *Haut-Canada* soit amendée.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*; demandant que les devoirs actuellement remplis par les Inspecteurs du Revenu, soient assignés aux différentes Municipalités, et que les devoirs d'Inspecteurs des Auberges, Alambics, Boutiques, Licences, etc., de Comté, soient assignés aux Inspecteurs de Townships.

Du Conseil Municipal du Comté de *Rimouski*, Numéro un; demandant la division du Comté, pour les fins Parlementaires, et que le chef-lieu du District de *Kamouraska* soit placé dans un lieu plus central.

De la Municipalité du Township de *Guelph*; recommandant l'adoption de mesures urgentes et décisives, pour la sécularisation des Réserves du Clergé, et le règlement définitif de la question des Réserves du Clergé et des Rectoreries.

De la Sœur *E. Bruyère* et autres, Religieuses, au nom de la Communauté des Révérendes Sœurs de la Charité, à *Bytown*; demandant de l'aide, pour les mettre en état de placer l'Hôpital-Général de *Bytown* sur un pied effectif.

Du Révérend *P. Aubert* et autres, Prêtres, résidant sur l'*Outaouais*; demandant de l'aide en faveur du Collège *Bytown*.

De *Joseph Amond*, écuyer, et autres, du Comté des *Outaouais*; demandant la

construction d'un Canal, ayant les mêmes dimensions que les canaux du *St. Laurent*, pour relier les eaux du Fleuve *St. Laurent* à celles du Lac *Champlain*.

De *Peter Aylen* et autres, du District des *Outaouais*; demandant la construction d'un Canal pour relier les Lacs de la *Grande Chaudière* et des *Chats*.

De *William P. McLaren* et autres; demandant un Acte d'incorporation, pour la construction d'un Chemin de Fer, entre la ville de *Goderich* et le point de jonction le plus convenable avec le Grand Chemin de Fer Occidental.

D'*Edmund Ritchie* et autres; demandant qu'un Acte soit passé, pour remettre en vigueur l'Acte pour incorporer une Compagnie pour prolonger le Grand Chemin de Fer Occidental, de *Hamilton* à *Toronto*, ou qu'un Acte soit passé pour le former en Corporation, sous le nom de "Compagnie du Chemin de Fer de *Hamilton* à " *Toronto*."

D'*Isaac Buchanan*, écuyer, et autres, demandant un Acte d'incorporation, pour leur permettre de construire un Chemin de Fer, partant de la Ville de *Guelph*, et joignant le Grand Chemin de Fer Occidental à *Galt*.

De *Robert McKee* et autres, de la sixième concession du Township de *Hamilton*, Comté de *Northumberland*; demandant que la ligne de division actuelle, entre la sixième et la septième concessions du dit Township ne soit pas changée.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*; indiquant certains inconvénients qui résultent de l'Acte Municipal et d'autres Actes.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*; demandant la réduction des taxes prélevées suivant l'Acte 13 et 14 *Vict.*, chap. 48, pour couvrir les frais de construction de l'Asile des Aliénés, et autres édifices publics dans le *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *York*, *Ontario* et *Peel*; demandant qu'un Acte soit passé pour confirmer les réglemens passés par le ci-devant Conseil Municipal du District de *Home*, pour l'établissement des Chemins, ainsi que tous les réglemens des Municipalités de Townships de ces Comtés, passés pour le même objet.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *York*, *Ontario* et *Peel*; demandant que des mesures soient prises pour faire un Relevé Géologique et un Arpentage uniforme des nouveaux Townships et en faciliter l'établissement.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *York*, *Ontario* et *Peel*; demandant qu'il soit fait certains Amendements aux Lois maintenant en vigueur, relatives aux jurés, aux licences des maisons publiques, honoraires d'enregistrement, dépenses du bureau de l'Instruction Publique, et de l'Administration de la Justice, et à l'Acte des Conseils Municipaux.

De *Thomas Wightman*, Modérateur, et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; demandant que des mesures soient prises pour empêcher l'importation, la manufacture et la vente de liqueurs enivrantes, excepté pour l'usage de la Médecine et des Arts.

De *Thomas Wightman*, Modérateur, et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; demandant que des mesures soient prises pour empêcher la violation du Dimanche, par le transport des Malles et le passage sur les Canaux ce jour-là.

Du Révérend *William Jones* et autres, du Township de *Farnham*; demandant l'adoption de mesures pour l'abolition du travail du Dimanche dans le Département des Postes.

De *James Hamilton* et autres, Syndics de la succession de feu *Peter H. Hamilton*, écuyer, de la Cité de *Hamilton*; demandant qu'un Acte soit passé pour leur accorder, en cette qualité, une certaine partie des réserves de chemins entre les lots 14 et 15 quatrième concession du Township de *Barton*.

De *J. D. Deziel* et autres, Prêtres, exposant qu'ils représentent plusieurs Eglises et Edifices Religieux; et demandant un Acte d'incorporation comme Compagnie d'Assurance Mutuelle.

De M. *Baret* et autres, censitaires de la Seigneurie de *Ste. Magdeleine de Rigaud*, Comté de *Vaudreuil*; demandant la passation d'un Acte, pour définir les droits et privilèges des Seigneurs, et établir un recours équitable en certains cas.

De *Frédéric Tremblay*, de la Paroisse de *St. Irénée*, Comté de *Saguenay*; demandant une indemnité pour les pertes qu'il a éprouvées dans la construction de la partie du chemin entre le dit Comté et le District de *Québec*, appelé Chemin des *Caps*.

De *William Atkinson* et autres, officiers de l'Institut des Artisans de *Ste. Catharine*; demandant de l'aide pour leur Institution.

Du Révérend *George Willson*, Modérateur, et du Révérend *J. E. Ryerson*, Clerc, de l'Association des Baptistes de l'*Est*; demandant que les terres des Réserves du Clergé soient vendues, et que le prix en soit affecté à l'Education Générale.

De *Richard Hutchinson* et autres, Membres de la Conférence du Second Avènement; demandant qu'un Acte soit passé pour autoriser tout Ministre d'Adventistes dans les ordres, dans le *Canada Est*, étant sujets de Sa Majesté, à Baptiser, célébrer les Mariages, enterrer les Morts, et en tenir des registres, et que ces registres fassent foi comme ceux qui sont tenus par tout autre Prêtre ou Ministre de la Religion dans le *Canada-Est*.

D'*Anson Beebe* et autres, de la Vallée de *Magog*, dans les Townships de l'*Est du Bas-Canada*; demandant de l'aide pour la construction d'un chemin du Lac *Memphremagog* à la Ville de *Sherbrooke*.

De *J. O. Bouchier* et autres, du township de *Georgina*, Comté d'*Ontario*; demandant que le dit Township soit séparé du Comté d'*Ontario* et annexé au Comté d'*York*.

De *J. O. Bouchier*, et autres, Maires des Townships dans les Comtés-unis de *York, Ontario* et *Peel*; demandant que le Township de *Georgina* soit séparé du Comté d'*Ontario*, et annexé au comté d'*York*.

Ordonné, Que la pétition d'*Isaac Buchanan*, écuyer, et autres, la pétition d'*Edmond Ritchie* et autres, et la pétition de *William McLaren* et autres, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que M. *Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé: "Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte qui incorpore le Barreau du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour lundi prochain.

M. *Fortier* a proposé, secondé par M. *McDougall*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Polette*, M. *McDougall*, M. *Lemieux*, M. *Jobin*, M. *Sanborn*, M. *Terrill*, M. *Clapham*, l'honorable M. *LaTerrière* et le moteur, pour faire une enquête sur le système suivant lequel les terres ont été concédées et vendues dans les Townships du *Bas-Canada*, et sur les causes qui empêchent l'établissement des Townships, et faire rapport sur le meilleur moyen de corriger les abus existants; avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records, et de faire rapport de temps à autre; la Chambre s'est divisée:—Et la question a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un Bill pour régler le métier d'Arrimeur au Port de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonné, pour mercredi prochain.

*Ordonné, Que M. Stevenson ait la permission d'introduire un Bill pour suppléer à une omission dans la cédula B. de l'Acte pour amender l'Acte d'amendement de la Loi des Corporations Municipales du Haut-Canada de 1850.*

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonné pour vendredi prochain.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. Wright*, de la division *Est de York*,

*Ordonné, Qu'il sera du devoir du Greffier de faire imprimer pour être distribuée à chaque Membre au commencement de chaque Session de la Législature, une liste de Rapports ou autres Etats Périodiques, qu'il est du devoir de tout Officier, ou Département du Gouvernement, ou de toute Banque ou autres corps incorporé de transmettre à l'Assemblée Législative; indiquant, l'Acte ou la Résolution et la page ou le volume des Lois ou du Journal qui oblige de faire tels Rapports ou Etats et plaçant au dessous du nom de chaque Officier ou Corporation une liste des rapports qu'il est tenu de faire, mentionnant, le temps auquel le Rapport ou Etat Périodique pourra être transmis.*

*Ordonné, Que le dit Ordre soit un Ordre Permanent de cette Chambre.*

*Ordonné, Que l'honorable M. LaTerrière ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi relative à la Pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le Bas-Canada.*

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonné pour lundi prochain.

L'Ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la question qui a été proposé hier, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général remerciant Son Excellence de son gracieux discours du Trône à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Assurant à Son Excellence que cette Chambre unira, de bon cœur, ses efforts à ceux de Son Excellence, pour l'avancement des intérêts de la Province.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la Province, et apprend avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à hausser constamment, et que les Rapports du Recensement qui vient d'être achevé fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a fait la Colonie en richesse et en population.

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le revenu postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du département en balancera les dépenses.

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de Montréal, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets.

Que le Parlement, ayant à plusieurs reprises, reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'Amérique Septentrionale Britannique sur une base uniforme,

et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux Documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître les démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance et en autant que possible de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada* ; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur le marché, quoiqu', sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal* ; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, tout en apprenant avec un profond regret que les Ministres de sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'état du revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux comptes du revenu et des dépenses de la Province, ainsi qu'à l'estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante et que Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les Subsidés nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques-unes de ses sections plus récemment établies.

Que cette Chambre considérera si, au moyen du Système Municipal, maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Electeurs Parlementaires dans cette partie de la Province ; et, elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale dont elles sont maintenant privées pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture aussi bien qu'à ceux



qui se proposent de devenir Colons ; et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada* ; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels, pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'In-sensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards, et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du Peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

Et la question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Sur motion de M. *Gamble*, secondé par l'honorable M. *Badgley*,

*Ordonné*, Que les débats soient de nouveau ajournés à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour, après la lecture des pétitions.

Alors, sur motion de M. *Lyon*, secondé par M. *Dubord*,

La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 26° die Augusti ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre un Etat détaillé des Cautions et Cautionnements enregistrés, jusqu'au 19 août 1852, préparé en conformité de la 15me Section, 4 et 5 *Vic.*, chap. 91.

Pour le dit Etat, voir Appendice (F.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *J. Rouleau* et autres, de la Paroisse de *Ste. Claire de Joliet*, Comté de *Dorchester* ; la pétition du Révérend *P. H. Jean* et autres, Syndics nommés pour la construction du Collège d'Agriculture et d'Industrie, dans la Paroisse de la *Pointe Lévi*, et autres, de la dite Paroisse ; et la pétition de *Pierre Paquet*, écuyer, et autres, de la Paroisse de *St. George d'Aubert Gallion*, Comté de *Dorchester*.

Par M. *Hartman*,—la pétition d'*Edmund Boland* et autres, des Townships de *Whitchurch* et *Gwillimbury Est*.

Par M. *Street*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Stamford*.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *William Bacon*, du Village d'*Ogdensburgh*,

dans l'Etat de *New-York* ; et la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition de *George Tooth*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Gamble*,—la pétition de *Benjamin Pearson* et autres, du Township de *King*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition du Révérend A. *Gosselin* et autres, de l'Isle d'*Orléans* ; la pétition de *Jean Renaud* et autres, du Comté de *Montmorency*, et la pétition de *W. A. Stewart*, et autres, des Paroisses de *Ste. Famille* et *St. Pierre*, de l'Isle d'*Orléans*.

Par M. *McDougall*,—la pétition de *William Sheppard* et autres, de *Grantham*, et autres Townships.

Par M. *Sicoite*,—la pétition de *François Daigle* et *Alexis Dufresne*, de la Paroisse de *St. Damase*, Comté de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de la Corporation de la Maison d'Industrie de *Toronto*.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *Joseph Painchaud*, écuyer, M. D., et autres, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *J. B. Miville de Chêne*, de *St. Henry*, District de *Québec*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Jean Langevin*, écuyer, de la Cité de *Québec* ; exposant qu'il a été nommé Greffier du Conseil Municipal du District de *Québec*, et qu'il a obtenu jugement devant les tribunaux pour rénumération de ses services, mais qu'en conséquence d'un Acte général subséquent du Parlement, il n'a pu faire exécuter le dit jugement ; et demandant justice.

Du Révérend P. de *Villers* et autres, des Townships d'*Arthabaska* et *Chester*, Comté de *Drummond* ; demandant une allocation, pour améliorer les Chemins de *Gosford* et *Blandford*, et construire un Pont sur la Rivière *Bécancour* ; et qu'ils soient placés sous la surveillance du Bureau des Travaux Publics.

De *Charles Ménard* et autres, de *Beauport*, et autres Paroisses, Comté de *Québec* ; demandant que le Chemin de *Bourg-Royal*, depuis son point de jonction avec le Chemin de *Beauport*, jusqu'à la distance de trois milles et demi, soit placé sous le contrôle des Commissaires des Chemins à Barrières de *Québec*.

De *William McBain* et autres, de l'Établissement de *Valcartier*, et autres lieux ; demandant un Acte pour autoriser les Commissaires des Chemins à Barrières de *Québec*, à prélever une certaine somme d'argent, pour construire un Chemin et un Pont, de la Paroisse de *St. Ambroise*, Comté de *Québec*, au côté Nord de la Rivière *Jacques Cartier*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Québec* ; demandant un Acte pour autoriser les Commissaires des Chemins à Barrières de *Québec* à construire un Chemin et un Pont, de la Paroisse *St. Antoine* au côté Nord de la Rivière *Jacques Cartier*.

De la Corporation de *St. Viateur* ; demandant de l'aide en faveur de cette Institution.

De la Corporation du Collège de *St. Pierre de Chambly* ; demandant de l'aide en faveur de cette Institution.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* ; demandant que les Actes des Jurés, 13 et 14 *Vic.*, et 14 et 15 *Vic.*, soient amendés, de manière à diminuer les dépenses qu'ils entraînent.

De *Jean F. Caron*, de la Paroisse de *St. Jean Port Joli*, faisant valoir ses services passés comme Capitaine de Milice, et exposant sa misère et ses infirmités actuelles, et demandant des secours.

Des Président, Directeurs et Compagnie du Havre de *Port Burwell*; demandant certains amendements à leur Acte d'Incorporation.

Du Révérend *Z. Sirois* et autres, des Paroisses de *St. Pierre* et *St. François de la Rivière du Sud*, dans les Comtés de *L'Islet* et *Bellechasse*; demandant de l'aide pour ouvrir et construire un Chemin à travers les dites Paroisses.

De *William Henderson*, écuyer, et autres, du Township de *Standon*, District de de *Québec*; demandant de l'aide, pour la construction d'un Pont sur la Rivière *L'Eau Chaude*.

De la Municipalité des Townships-unis de *Dalhousie*, *Sherbrooke Nord* et *Lavant*; demandant que les Réserves du Clergé et les Rectoreries soient affectées au support des Ecoles Communes.

De *Thomas Wightman*, Modérateur, et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; demandant que les Ministres de cette Eglise soient mis sur le même pied que les Ministres et Prêtres des Eglises d'*Angleterre* et de *Rome*, relativement à la célébration du Mariage, ainsi que la réduction des droits sur les Licences de Mariage.

De *Thomas Wightman*, Modérateur, et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; demandant que l'Acte 12 *Vic.*, chap. 22, soit amendé, de manière à dispenser les Protestants d'observer les Fêtes Religieuses de l'Eglise de *Rome* qui y sont reconnues.

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent*; demandant que les Actes des Jurés, 13 et 14 *Vic.*, et 14 et 15 *Vic.*, soient amendés, de manière à diminuer les frais des Jurés.

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent*; demandant qu'un Acte soit passé, pour confirmer certains réglemens du ci-devant Conseil Municipal du District de l'*Ouest*, qui imposaient une certaine taxe sur les terres incultes situées dans le dit District.

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent*; demandant qu'il soit fait droit à la pétition de certains habitants du Township de *Romney*, qui demandent à être séparés du Township de *Tilbury Est*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Hastings*; demandant certains amendements à la loi des Jurés.

Du Conseil Municipal du Comté de *Hastings*; demandant la révocation de certains Ordres en Conseil, relatifs à l'exploitation des bois sur les terres de la Couronne, et l'adoption de réglemens plus équitables sur cette matière.

Du Conseil Municipal du Comté de *Hastings*; demandant la construction d'un Canal à *Presqu'Isle*, pour relier les eaux de la Baie de *Quinté* avec celles du Lac *Ontario*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*; demandant que la Loi soit amendée, de manière à ce que les Jurés, et toutes les autres dépenses de l'administration de la Justice Criminelle, soient payés à même le fonds consolidé du Revenu.

Du Révérend *M. J. E. Chevigny* et autres, au nom de l'Académie de *St. Henry*, District de *Montréal*; demandant une allocation en faveur de cette Institution.

De la Banque de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte pour augmenter son fonds social, et pour rendre les actions de la dite Banque, possédées en *Europe*, négociables dans la *Grande-Bretagne*.

De la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*; demandant certains amendements à son Acte d'Incorporation, ainsi qu'à l'Acte qui l'amende.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*; demandant la passation d'un Acte pour confirmer certains réglemens du Conseil du ci-devant District de *Brock*.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Oxford*; demandant certains amendements à la Loi du Jury.

De la Compagnie du Chemin de Fer du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié* ; demandant la passation d'un Acte pour prolonger le délai qui a été accordé par leur Charte, et l'amender, et pour augmenter le fonds social de la dite Compagnie.

De *Thomas J. Denneby* et autres, du Comté de *Peterborough* ; demandant que l'Acte relatif à l'arpentage, 12 Vic., chap. 35, soit amendé, de manière à ce que les lignes latérales soient tracées dans les concessions aboutissant des chemins à chaque extrémité, lorsque les terres ne sont pas divisées en demi-lots.

De *David Sidey*, du Township de *Hamilton*, Comté de *Northumberland* ; exposant qu'il était l'Entrepreneur de l'amélioration de la Navigation des Eaux intérieures du District de *Newcastle*, et que, par suite de l'indiscrétion et des fausses représentations des Ingénieurs employés par les Commissaires Publics, et la réquisition des services de ses hommes comme Miliciens, il a éprouvé des pertes au-dessus de £1000, et demandant une compensation.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria* ; demandant qu'un Acte soit passé, pour confirmer certains réglemens du Conseil Municipal du ci-devant District de *Colborne*, et légaliser les procédures qui ont eu lieu d'après ces réglemens, et rendre indemnes ceux qui ont agi d'après iceux.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria* ; demandant que la Loi des Jurés du *Haut-Canada* soit amendée, de manière à en réduire les frais.

Du Conseil Municipal du Comté de *Portneuf* ; demandant que l'Acte d'incorporation de la Cité de *Québec* soit amendé, de manière à empêcher l'imposition d'une taxe sur les cultivateurs qui apportent leurs produits au marché de cette Cité ; et que les ci-devant Municipalités de Paroisse soient substituées aux Municipalités de Comtés qui existent aujourd'hui.

De *Michel Girard*, senior, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, Cultivateur-proprétaire ; demandant qu'un Acte soit passé pour autoriser de lui faire un autre prêt pour le mettre en état de reconstruire sa maison détruite par le grand incendie de la Cité de *Québec*.

D'A. *Marcotte* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond du Bourg Louis*, Comté de *Portneuf* ; demandant de l'aide pour construire un Pont sur le cours d'eau qui traverse la dite Paroisse de l'*Est* à l'*Ouest*.

De *Louis Petitclerc* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond du Bourg Louis*, Comté de *Portneuf* ; demandant de l'aide, pour ouvrir certains Chemins dans les Townships de *Gosford*, *Colbert*, et autres lieux.

Du Révérend *P. J. Bédard* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond du Bourg Louis*, Comté de *Portneuf* ; demandant qu'un Acte soit passé, pour définir les droits des Seigneurs dans certains cas.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wellington*, *Waterloo* et *Gray* ; demandant certains amendements à la Loi des Jurés.

L'Ordre du jour étant lu pour reprendre les débats ajournés sur la question qui a été proposé mardi dernier, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, remerciant Son Excellence de son gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Assurant Son Excellence que cette Chambre unira, de bon cœur, ses efforts à ceux de Son Excellence pour l'avancement des intérêts de la Province.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement, de la prospérité de la Province, et apprend avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à hausser constamment, et que les Rapports du Recensement qui vient d'être achevé

fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la Colonie en richesse et en population.

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le Revenu Postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du Département en balancera les dépenses.

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de *Montréal*, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets.

Que le Parlement, ayant à plusieurs reprises, reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître des démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance et en autant que possible de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des des effet publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur le marché, quoique, sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvant été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, tout en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'état du Revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante et que Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les subsides nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques-unes de ses sections plus récemment établies.

Que cette Chambre considérera si, au moyen du Système Municipal, maintenant

en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Électeurs Parlementaires dans cette partie de la Province ; et, elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale, dont elles sont maintenant privées, pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture aussi bien qu'à ceux qui se proposent de devenir Colons, et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut, et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada* ; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels, pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'Insensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards ; et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

Et la question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

L'honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la question ayant été mise, Que les Débats soient ajournés de nouveau à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour après la lecture des pétitions ;

La Chambre s'est divisée.

Pour, 28.  
Contre, 36.

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Et la question ayant été de nouveau proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, remerciant Son Excellence de son gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Assurant Son Excellence que cette Chambre unira, de bon cœur, ses efforts à ceux de Son Excellence pour l'avancement des intérêts de la Province.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la

Province, et apprend avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à hausser constamment, et que les Rapports du Recensement qui vient d'être achevé fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la Colonie en richesse et en population.

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le revenu postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du Département en balancera les dépenses.

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de *Montréal*, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets.

Que le Parlement, ayant a plusieurs reprises, reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux Documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître les démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance et en autant que possible de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur les marchés, quoique sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offert aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la Vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, tout en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'État du Revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante; Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les Subsidés nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques unes de ses sections plus récemment établies.

---

Que cette Chambre considérera si, au moyen du Système Municipal, maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Électeurs Parlementaires dans cette partie de la Province; et, elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale, dont elles sont maintenant privées, pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture aussi bien qu'à ceux qui se proposent de devenir Colons, et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toute mesure raisonnable qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels, pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'In-sensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards; et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du Peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus.

Sur motion de l'honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Macdonald*,  
Ordonné, Que les Débats soient ajournés à demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Dubord*,  
La Chambre s'est ajournée.

---



Veneris, 27<sup>o</sup> die Augusti;ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, les Comptes de la Maison de la Trinité de *Montréal*, pour l'année expirée le 31 décembre 1851.  
Pour les dits Comptes, voir Appendice (D.)

Aussi, les Comptes des Syndics des Chemins à Barrières de *Montréal*, jusqu'au 30 juin 1852.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (G.)

Aussi, Etat des Affaires de la Compagnie de Prêt du Canal *Welland*.

Pour le dit Etat, voir Appendice (H.)

Et aussi, Etat des Affaires de la Compagnie du Chemin de Fer de *Québec* et *Richmond*, jusqu'au 31 juillet 1852.

Pour le dit Etat, voir Appendice (I.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition d'*Edmund Coulson* et autres, du Township de *Toronto*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *James Thoms* et autres, Membres de la Congrégation de l'Eglise Presbytérienne aux *Trois-Rivières*; la pétition de *Kenneth M. Fenwick* et autres, au nom de l'Eglise de Congrégation (*Congregational*) à *Kingston*; la pétition de *Duncan McColl*, écuyer, et autres, du Township d'*Aldborough*; la pétition de *Thomas Renwick* et autres, du Township de *Romney*; la pétition de la Municipalité du Township d'*Aldborough*; et la pétition de *Moodie*, et autres, des Townships de *Glenelg* et *Bentinck*.

Par M. *Polette*,—la pétition de *Louis Guillet*, écuyer, et autres, des Paroisses de *Ste. Anne* et *St. François-Xavier de Batiscan*; et la pétition du Révérend *E. Chabot* et autres, du Comté de *Nicolet*.

Par M. *Mong'nais*,—la pétition du Révérend *A. J. Martineau* et autres, de la Paroisse de *Ste. Marthe*, Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *Mattice*,—la pétition de *William Hoople*, Pilote, du Township d'*Osnabrock*, Comté de *Stormont*; et cinq pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de Dame *Emily Mackie*, et autres, le Comité des Dames de l'Ecole des Petits Enfants de *Québec*; la pétition de *B. S. Lafleur*, de la Cité de *Québec*, Huissier Naval du Port de *Québec*; la pétition de *James Môtz*, écuyer, de la Cité de *Québec*; et la pétition de *Richard J. Shaw* et autres, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Fortier*,—la pétition de *William Crosbie Hanson*, écuyer, du District des *Trois-Rivières*; et la pétition de sa Grâce l'Archevêque de *Québec*, et autres, Membres de la Corporation du Séminaire de *Nicolet*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition de *Luc Letellier*, écuyer, et autres.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition du Révérendissime Evêque Catholique Romain de *Montréal*, et autres; et la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*.

Par l'Honorable M. *Viger*,—deux pétitions de la Corporation du Collège de *L'Assomption*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de Dame *Charlotte McCormick*, Veuve de feu *Sheppard McCormick*, Commandeur dans la Marine Royale.

Par M. Egan,—la pétition de *Louis M. Coullée* et autres, du Comté des *Outaouais*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron* ; demandant que l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie soit amendé.

De *Charles H. Lassisseraye*, Instituteur en Chef de la Société d'Education des *Trois-Rivières* ; demandant une aide en faveur de la dite Société.

D'*Exercin Charlebois*, et autres, du Village de *St. Henri des Tanneries des Rollands* et de *Maurice Goujon*, et autres, du *Côteau St. Pierre*, et autres lieux, dans la Paroisse de *Montréal* ; demandant que l'Ordonnance qui pourvoit à l'amélioration des Chemins, dans le voisinage de *Montréal*, soit amendée de manière à les exempter du paiement de plus qu'un certain taux de péage, en se rendant du dit Village à la dite Cité de *Montréal*.

Du Révérend *Anoine Duranseau* et autres, de la Paroisse de *Lachine* ; demandant à être exempts du paiement des péages de barrières, en allant ou revenant de leur Eglise, dans la dite Paroisse.

D'*A. Ross* et autres, du Township de *Frampton* ; demandant une aide pour construire un Pont sur la Rivière *Etchemin*, et pour améliorer le grand chemin dans le dit Township, et que les dits travaux soient placés sous le contrôle du Bureau des Travaux Publics.

De *J. D. Goslee* et autres, du Township de *Cramahé* ; demandant que les limites du nouveau Township de *Brighton*, soient définies d'une manière plus claire.

De Dame *Julie Sicard* et Dame *Rose Moraud*, ci-devant de *Belœil*, dans le District de *Montréal* ; exposant qu'elles ont éprouvés des pertes sérieuses, et cela par suite de l'occupation de leurs maisons par les troupes provinciales, durant les troubles de 1838 ; qu'elles ont prouvé ces pertes devant la première Commission nommée à cette fin par le Gouvernement, mais qu'elles n'ont pu le faire devant la dernière Commission, parce qu'elles ignoraient où la dite Commission tenait ses séances ; et demandant que leurs réclamations soient admises et transcrites sur la liste.

De la Municipalité du Township de *Guelph* ; demandant que l'Acte 12 *Vic.* chap. 81, soit amendé de manière à exempter les Officiers de Township, du Serment d'office qui leur est imposé, laissant à la discrétion des Municipalités respectives d'obliger les dits Officiers à remplir leurs devoirs.

De la Municipalité du Township de *Guelph* ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour abroger le Statut Impérial, 14 *Geo.* III, chap. 88, afin que les diverses Municipalités aient le contrôle absolu sur les Licences d'Auberges et de Maisons d'Entretien public, et sur la nomination des Percepteurs des Revenus qui en proviennent.

Du Conseil Municipal de la Ville des *Trois-Rivières* ; demandant que les Ordonnances 17 *Geo.* 3, chap. 13, et 30 *Geo.* 3, chap. 7, et l'Acte 59 *Geo.* 3, chap. 8, soient amendés de manière à prévenir les accidents du feu dans la ci-devant Province de *Québec*.

De *Charles Pentland* et autres, de *Tadousac*, et autres Townships ; demandant une aide pour ouvrir un chemin à travers les Townships de *Tadousac*, *Bergeronnes*, *Escoumain* et *Iberville*, et que *M. George Duberger* soit nommé pour faire le relevé de la dite ligne de chemin.

De *R. D. Morkill* et autres, Syndics de l'Académie de *Sherbrooke* ; demandant l'aide ordinaire en faveur de la dite Institution.

De *Cédéon Durocher*, écuyer, de la Paroisse de *St. Aimé*, dans le Comté de *Richelieu*, ci-devant Candidat pour le Comté de *Richelieu* susdit, et comme tel dûment qualifié, et *Augustin St. Louis*, écuyer, du lieu appelé *William Henry*, dans le Comté susdit, l'un des Electeurs pour le dit Comté, exposant : Qu'à la dernière élection dans et pour le Comté de *Richelieu* d'un Membre pour représenter le

dit Comté de *Richelieu* dans l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, laquelle Election a été ouverte et a commencé dans la Paroisse de *St. Ours*, dans le dit Comté, le 28e jour de novembre de l'année de Notre Seigneur 1851, étant le jour de la nomination de la dite Election, *Antoine Némèse Gouin*, écuyer, du lieu nommé *William Henry*, dans le dit Comté, *Jacques Dorion*, écuyer, de la Paroisse de *St. Ours*, dans le Comté susdit, *Louis Flavien Dufresne*, écuyer, aussi du lieu nommé *William Henry*, et le Pétitionnaire *Léon Durocher*, étaient Candidats, Qu'à la dite élection un Poll a été demandé, accordé et tenu, et qu'à la clôture de la dite Election, savoir, le 13 décembre 1851, le dit *Antoine Némèse Gouin* a été déclaré et rapporté comme dûment élu par l'Officier Rapporteur, pour représenter le dit Comté de *Richelieu* en Parlement, en laquelle occasion le dit *Gédéon Durocher* a présenté au dit Officier Rapporteur un Protêt écrit contre le Rapport du dit *Antoine Némèse Gouin* : Que le 28e et depuis le 28e jour de novembre de l'année susdite, qu'à la dite, et pendant la dite élection, le dit Pétitionnaire, *Augustin St. Louis*, était alors et a continué d'être depuis, et est encore un Electeur et Votant du dit Comté, et comme tel avait le droit de voter à la dite Election d'un Membre pour servir dans le Parlement Provincial pour le Comté de *Richelieu* : Que par un Acte du Parlement de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, intitulé : "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement du *Canada*," il est de fait statué par la 28e clause,— "Que nulle personne ne pourra être élue Membre de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, à moins qu'elle ne possède comme Franc-Alléu en loi ou en équité, à son propre usage et avantage, des Terres ou Ténemenstenus en franc et commun Soccage, ou qu'elle ne soit en bonne saisine et possession, à son propre usage et avantage, de Terres ou Ténemens tenus en Fief ou en rôtüre, dans la Province du *Canada*, de la valeur de cinq cents livres, argent sterling de la *Grande-Bretagne*, en sus de toutes Rentes, Charges, *Mortgages* et dettes hypothécaires qui peuvent être attachées, dues et payables sur telles terres ou auxquels elles peuvent être affectées; et tout Candidat à telle Election, avant de pouvoir être éligible, devra, s'il en est requis par aucun autre Candidat ou par aucun Electeur ou par l'Officier Rapporteur faire la déclaration suivante:—Je, *A. B.*, déclare et certifie que je possède dûment en loi ou en équité comme Franc-Alléu, à mon propre usage et avantage, des Terres ou Ténemens tenus en franc et commun Soccage (ou que je suis en bonne saisine et possession, à mon propre usage et avantage, de Terres ou Ténemens tenus en Fief ou en rôtüre (suivant la circonstance,) dans la Province du *Canada*, de la valeur de cinq cents livres, argent sterling de la *Grande-Bretagne*, en sus de toutes Rentes, *Mortgages*, Charges et dettes hypothécaires qui peuvent être attachées, dues et payables sur telles terres ou auxquelles elles peuvent être affectées; et que je n'ai pas collusoirement ou spécieusement obtenu un Titre à la propriété, ni ne suis devenu en possession des dites Terres et Ténemens ou à aucune partie d'iceux, dans le but de me qualifier ou de me rendre éligible comme Membre de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada* :” Que par le Statut Provincial 12 Vic. chap. 27, section 49, il est statué, Qu'il sera aussi loisible à toute personne, dans la vue de se porter Candidat à aucune Election, de faire, en tout temps, tant avant qu'après la date du Bref d'Election, volontairement et sans attendre qu'aucune réquisition lui ait été faite à cet effet, toute telle déclaration mentionnée dans la section précédente, et que toute telle déclaration ainsi faite volontairement comme susdit aura, à tous égards, la même force et les mêmes effets que si elle n'avait été faite qu'après avoir été requis de lui suivant la loi; mais que toute telle déclaration, lorsqu'un Candidat sera requis de la faire par aucun autre Candidat, ou par aucun Electeur, ou par l'Officier Rapporteur, en la manière ci-dessus prescrite, ne sera faite par tel Candidat que dans le cas où il en aura été ainsi requis le ou avant le dit jour de nomination des Candidats à la dite Election, et avant l'octroi d'un Poll, et qu'il ne l'aurait pas déjà faite volontairement comme ci-dessus permis, et non dans aucun autre cas; et que lorsque telle déclaration aura été ainsi requise suivant la Loi, le Candidat qui devra la faire, pourra

la faire en tout temps durant la dite Election ; pourvu toujours que ce soit avant la Proclamation faite par l'Officier Rapporteur à la clôture de la dite Election, de la personne élue ou des personnes élues à la dite Election ; et lorsque la dite déclaration sera ainsi faite par un Candidat, soit volontairement, soit en conséquence d'une réquisition comme susdit, elle sera faite ou devant le dit Officier Rapporteur, ou devant un Juge de Paix ou le Maire, ou l'un des Echevins de quelque Ville ou de Cité de cette Province, lequel Officier Rapporteur ou lequel Juge de Paix, Maire ou Echevin, la recevra et l'attestera en écrivant au bas d'icelle les mots ; " reçue et reconnue devant moi," ou autres mots équivalant, et en datant et signant cette attestation ; et tout Candidat qui délivrera ou fera délivrer la dite déclaration ainsi faite et attestée au dit Officier Rapporteur en aucun temps avant la Proclamation faite par ce dernier à la clôture de la dite Election, comme ci-dessus mentionné dans la présente Section, sera censé avoir rempli le but de la Loi à toutes fins et intentions quelconques quant à la dite déclaration." Que le dit *Antoine Némèse Gouin* étant ainsi Candidat comme susdit pour l'Election du dit Comté de *Richelieu*, a été, à la dite Election, savoir le jour de la nomination susdit, requis de faire la déclaration susdite par l'un des Candidats susdits, savoir, par le dit *Louis Flavien Dufresne*, écuyer, suivant les dispositions du dit Statut : Que néanmoins, malgré que le dit *Antoine Némèse Gouin* ait été personnellement requis de faire la déclaration susdite, avant qu'un Poll fut accordé comme susdit, le dit *Antoine Némèse Gouin* n'a pas fait la dite déclaration quand il a été ainsi requis de la faire comme susdit, et non plus que le dit *Antoine Némèse Gouin* n'a pas fait la dite déclaration pendant aucun temps de la dite Election, ni avant la Proclamation faite par l'Officier Rapporteur à la clôture de l'Election du dit Comté de *Richelieu*, ni que le dit *Antoine Némèse Gouin* n'a pas fait la dite déclaration ni aucune autre déclaration en le dit temps, ni aucun autre temps quelconque : Que le dit *Antoine Némèse Gouin* a été, dans et par le dit Rapport du Writ d'Election, pour le dit Comté de *Richelieu*, fait par l'Officier Rapporteur de la dite Election, déclaré avoir été dûment élu pour représenter le dit Comté de *Richelieu* durant le présent Parlement comme ci-dessus allégué : Que les Pétionnaires conçoivent, sont informés, et croient que le dit *Antoine Némèse Gouin* était inhabile à être élu et choisi, et qu'il a été indûment rapporté comme Représentant du dit Comté dans le dit Parlement, tant pour les dites raisons qui précèdent relatives au dit *Antoine Némèse Gouin*, que pour les choses et raisons ci-après mentionnées : Parce qu'une grande majorité des voix légales a été enregistrée dans la dite Election en faveur du dit *Gédéon Durocher* : Parce que la majorité en faveur du dit *Antoine Némèse Gouin*, et un plus grand nombre en sus, savoir : cinq cent et plus, n'était qu'une majorité apparente, composée de personnes n'ayant pas le droit de voter à la dite Election : Parce que mille voix et plus que l'on prétend avoir été dûment données et enregistrées comme voix légales, pour et en faveur du dit *A. N. Gouin*, étaient celles de personnes qui ne possédaient pas, lorsqu'elles ont donné leurs voix à la dite Election, pour leur propre usage et avantage comme propriétaires, en vertu d'un Titre Légal, leur en conférant la propriété, soit en pleine propriété ou en Franc Alléu sous la Tenure du Franc et Commun Soccage, ou en Fief ou en Rôture ou en Franc Alléu, ou en vertu d'un Certificat émis sous l'autorité du Gouverneur en Conseil de la ci-devant Province de *Québec*, ou en vertu de tout Acte ou tous Actes de la Législature, soit de la Province du *Haut-Canada*, soit de celle du *Bas-Canada*, ou soit de la Législature du *Canada*, les Terres et Ténemens situées dans le Comté de *Richelieu*, sur lesquels les dits mille Voteurs ont respectivement donné leurs votes, et donnant un Revenu Annuel de quarante-quatre chelins, cinq deniers et un farthing, courant, savoir la monnaie courante établie dans le Statut à cet égard, égal à quarante chelins sterling, ou plus, en plus et en sus de toutes Rentes Annuelles (*Rentes Foncières ou Rentes Constituées*,) ou toutes autres Rentes payables pour et à l'égard de cette fin ; et parce que les dits Voteurs en dernier lieu men-

tionnés n'étaient pas, lorsqu'ils ont donné leur voix à la dite Election, et n'avaient pas été en possession actuelle et non interrompue des Terres et Ténemens en vertu desquelles ils réclament le droit et prétendent avoir le droit de voter comme propriétaires, suivant la vraie intention et le vrai sens du dit Statut à cet égard, ou n'avait pas reçu les Rentes et les Profits des dites Terres et Ténemens comme Propriétaires susdits, suivant la vraie intention et le vrai sens de cet Acte à cet égard, ou en vertu ou sous le Titre susdit pour leur propre usage respectivement, pendant au moins six mois de Calendrier avant la date du dit Writ d'Election, les dits Pétitionnaires affirmant que les dites Terres et Ténemens en vertu desquels les dits Voteurs en dernier lieu mentionnés ont réclamé et prétendu avoir le droit de voter comme susdit, ne leur sont pas parvenu, ni aucun d'eux, par succession ou héritage, legs, mariage ou contrat de mariage, et qu'il ne possédait pas, ni aucun d'eux n'avait possédé aucun titre ou instrument par écrit contenant une promesse de vente en leur faveur, ou en faveur d'aucun d'eux, au temps où ils ont réclamés le droit de voter, et ont de fait voté à la dite Election, d'aucune propriété dont ils étaient alors en possession, ou en faveur de toute autre personne ou personnes par lesquelles ils possédaient la dite propriété au temps du dit rapport, de manière à constituer un titre légal investissant de la dite propriété les dits Voteurs; et les dits Voteurs ou aucun d'eux, n'ont ni possèdent aucun titre ou instrument, qui n'étant pas un titre ou instrument Notarié, avait été dûment enregistré douze mois avant la dite Election: Parce que le dit *A. N. Gouin*, après l'attestation du dit Writ d'Election, et à la dite Election et pendant la dite Election et avant le retour du dit *A. N. Gouin* à la dite Election, a directement et indirectement par lui-même et ses Agents, autorisés à cette fin, employés divers moyens de corruption en donnant des sommes d'argent, des charges, emplois, gratuités, récompenses et bons, billets et notes, et transports de terres et promesses de ces transports à divers Electeurs du Comté dont les votes ont été donnés et enregistrés en faveur du dit *A. N. Gouin*, et en menaçant divers des dits Electeurs de la perte de leurs emplois, revenus et avantages, dans l'intention de corrompre et d'acheter divers des dits Electeurs pour les faire voter pour lui le dit *A. N. Gouin*, et d'empêcher divers autres Electeurs de voter pour aucun autre Candidat; et que le dit *A. N. Gouin* a, pendant le temps susdit, par les dits moyens de corruption, corrompu et acheté divers des dits Electeurs pour les faire voter pour lui le dit *A. N. Gouin*, et pour empêcher divers autres de voter pour aucun autre Candidat: Parce que deux cent cinquante des dites personnes ont voté plus d'une fois pour le dit *A. N. Gouin*, aux Polls du dit Comté de *Richelieu*, à la dite Election, et que par là chacune des dites deux cent cinquante personnes en dernier lieu mentionnées a donné deux votes ou plus en faveur du dit *A. N. Gouin*, contrairement à la Loi: Parce que deux cent cinquante personnes votant ainsi en faveur du dit *A. N. Gouin* à la dite Election, ont voté à des lieux de Poll non situés dans la Paroisse contenant la qualification en vertu de laquelle ils ont été donnés: Parce que dans la Paroisse de *St. Pierre de Sorel*, dans le dit Comté, les neuvième et dixième jours de décembre respectivement, en l'année mil huit cent cinquante-et-un, étant les jours de Poll dans la dite Paroisse, pour la dite élection, le dit *A. N. Gouin*, ses agents et partisans, ont longtemps, avant l'heure de la votation, pris possession du dit Poll, et ont par force, violence et intimidation, exclu du dit Poll le dit *Gédéon Durocher*, ses Voteurs et Electeurs, partisans, agents et amis, et ont aussi exclu du dit Poll le dit *Jacques Dorion* et *Louis Flavien Dufresne*, les autres dits Candidats, leurs Voteurs et Electeurs, partisans, agents et amis: Parce que la dite Maison de Poll, dans la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel*, a été ainsi pris en possession par le dit *A. N. Gouin*, ses agents et partisans, dans le but et avec l'intention de faciliter la réception des votes illégaux pour et en faveur du dit *A. N. Gouin*: Et parce que de fait un grand nombre de votes illégaux, savoir, mille des dits votes ont été pris et enregistrés dans la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel* en faveur du dit *A. N. Gouin*,

les dits Pétitionnaires affirmant que le nombre constaté de voix dans la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel* n'est seulement que de sept cent, et que néanmoins, le dit *A. N. Gouin*, à la dite élection a reçu et enregistré en sa faveur dans la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel* douze cent soixante-et-dix-huit votes, aucun autre Candidat à la dite élection n'ayant pris, reçu ou enregistré aucun vote quelconque dans la dite Paroisse, nonobstant que le dit *Gédéon Durocher* eût des Voteurs et des Electeurs dans la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel* au nombre de deux cent cinquante et plus : Parce que le nombre des votes censés avoir été donnés et enregistrés pour et de la part du dit *A. N. Gouin* étant de mille trois cent trente-deux ; le nombre de votes donnés et enregistrés pour et de la part du dit *Gédéon Durocher* était de mille cent soixante et-treize ; le nombre prétendu avoir été donné au dit *Jacques Dorion* était de cinq cent quatre-vingt-dix-huit, et qu'aucun vote n'a été donné ou enregistré pour le dit *Louis Flavien Dufresne*, comme cela appert dans et par les livres de Poll de la dite élection, portant ainsi un nombre total de votes pris et enregistrés dans la dite Election, dans tout le dit Comté, au chiffre de trois mille cent trois : Et parce que, en autant que le dit *A. N. Gouin* n'avait pas alors une majorité du nombre total des votes ainsi comptés et additionnés, qui sont censés avoir été pris et enregistrés suivant la loi dans tout le dit Comté, lui le dit *A. N. Gouin* a été par le dit Officier-Rapporteur indûment et illégalement proclamé comme étant dûment élu Membre pour représenter le dit Comté dans la dite Législature, et la dite Election était et est pour les raisons des prémisses nulle et de nul effet à toutes fins et intentions quelconques : Parce que *Joseph Octave Duplessis*, le Député-Officier-Rapporteur pour la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel*, a refusé et rejeté les votes des personnes ayant légalement le droit de voter à la dite Election, qui se sont présentées aux dits Polls pour voter pour le dit Pétitionnaire, *Gédéon Durocher* : Parce que la grande partialité et la conduite illégale et inconvenante de la part du dit *J. O. Duplessis*, le Député Officier-Rapporteur susdit, pour la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel*, en faveur du dit *A. N. Gouin*, ont fait tort à l'Election du dit *Gédéon Durocher* ; le dit *J. O. Duplessis*, comme tel, Député Officier-Rapporteur, ayant, entre autres choses, illégalement rejeté les votes d'Electeurs légalement qualifiés qui sont présentés pour voter pour le dit *G. Durocher*, étant tel Candidat comme susdit, ce qui a empêché d'autres situés semblablement de se présenter pour voter pour lui ; Parce que le dit *J. O. Duplessis*, comme tel Député Officier-Rapporteur pour la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel*, à la dite Election, convinrent avec le dit *A. N. Gouin*, ses partisans, agents et procureurs, et dans la vue et dans le but de favoriser l'Election et le Retour du dit *A. N. Gouin*, a pris, écrit et inscrit, et fait et laisser plus particulièrement par un le Clerc de Poll dans la dite Paroisse de *St. Pierre de Sorel*, prendre, écrire et inscrire dans les livres de Poll de la dite Paroisse à la dite Election comme Electeurs et Voteurs du dit *A. N. Gouin*, un grand nombre de noms, savoir : mille noms de personnes non qualifiées à voter comme tels Electeurs, et de personnes qui n'étaient pas présentes à la dite Maison de Poll, mais qui au contraire étaient absentes de la dite Paroisse durant la dite Election, et de personnes et noms qui n'ont jamais existé : Parce que, finalement à la dernière Election d'un Membre pour servir en Parlement pour le dit comté de *Richelieu*, le dit Pétitionnaire, *Gédéon Durocher*, était un Candidat alors, comme il l'est actuellement, dûment qualifié, et le dit Pétitionnaire, *Augustin St. Louis*, était alors et est actuellement un Electeur pour le dit Comté, et avait le droit de voter à la dite Election ; qu'à la dite Election le dit *A. N. Gouin*, le dit *Gédéon Durocher*, le dit *Jacques Dorion* et le dit *Louis Flavien Dufresne*, étaient Candidats pour représenter le dit Comté en Parlement ; que le dit *A. N. Gouin*, a été déclaré, par l'Officier Rapporteur du dit Comté, dûment élu comme un Membre pour servir en Parlement pour le dit Comté ; qu'avant et après l'attestation et l'émanation du Writ pour la tenue de la dite Election, et que, pendant la dite Election le dit *A. N. Gouin* a par lui même, ses agents, amis directeurs, partisans et autres, de sa part, par diverses manières et moyens, directement et indirectement, donné,

présenté et alloué à des personnes ayant droit de voter à la dite Election, argent nourriture, boisson, repas et récompenses, et promis et convenu, s'est obligé et engagé de donner et allouer de l'argent nourriture, boisson, repas, et et récompenses, et promis à toutes telles personnes, afin que lui le dit *A. N. Gouin*, pût être élu, et étant élu pût servir dans le présent Parlement pour le Comté de *Richelieu*; que le dit *A. N. Gouin* par lui même, ses agents, amis, meneurs, partisans et autres, en son nom, était coupable de menées corruptrices et menaçantes, afin de faire voter les personnes ayant ou réclamant le droit de voter à la dite Election, pour le dit *A. N. Gouin*, ou les empêcher de donner leurs votes en faveur du dit *J. Durocher*, ou pour les autres Candidats à la dite Election, et que la dite corruption et pratiques corruptrices étaient ouvertes et notoires dans le dit Comté, et étaient bien connues des électeurs d'icelui; que le Retour du dit *A. N. Gouin* a été fait par suite des dites pratiques illégales et corruptrices qui ont rendu et rendent la dite Election et Retour du dit *A. N. Gouin* totalement nuis et de nul effet; et demandant à la Chambre de vouloir bien prendre en considération l'exposé ci-dessus, et de décider et déclarer que le dit *Antoine Némèse Gouin* n'a pas été dûment élu, et que le dit *Gédéon Durocher* a été dûment élu, et aurait dû être rapporté comme Membre pour servir en Parlement pour le dit Comté de *Richelieu*, et ordonne que le nom du dit *Antoine Némèse Gouin* soit rayé du Rapport fait par l'Officier Rapporteur du dit Comté du dit *Antoine Némèse Gouin*, et que le nom du dit *Gédéon Durocher* soit inséré au lieu et place du nom du dit *Antoine Némèse Gouin*; et faire autrement droit aux Pétitionnaires en la manière que la Chambre le jugera à propos.

De *John Smith* et autres, du Village de *St. George*, Township de *Dumfries Sud*; demandant qu'il soit passé un Acte semblable à celui qui est maintenant en force dans l'Etat du *Maine*, pour supprimer les Auberges et Cabarets.

De *William Clarke*, Président, et *Charles Clarke*, Secrétaire, au nom d'une assemblée des habitants du Comté de *Wellington*; et de *Dame Martha J. Waterous* et autres, de la Ville de *Brantford*; demandant qu'il soit passé un Acte pour prohiber la manufacture et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et du mécanisme.

Ordonné, Que la pétition de *James Hamilton* et autres, Syndics de la Succession de feu *Peter H. Hamilton*, écuyer, de la Cité de *Hamilton*; la pétition de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et *St. Laurent*; la pétition des Président, Directeurs et Compagnie du Havre de *Port Burwell*; la pétition de la Banque de *Montréal*; la pétition du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*; et la pétition du Révérend *J. D. Déziel*, et autres, Prêtres, soient renvoyées au Comté Permanent des Ordres Permanents.

L'honorable *M. Chabot*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le premier rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Conformément aux règles adoptées par votre honorable Chambre durant le dernier Parlement, relativement aux Bills Privés, il est nécessaire que les Bills Privés soient imprimés aux dépens des parties y intéressées, par la personne qui a entrepris les impressions sessionnelles de la Chambre, mais il n'a pas été établi de dispositions qui assurent à la dite personne le paiement des frais des dites Impressions; et l'entrepreneur (*M. Lovell*) a exposé à votre Comité que durant la dernière Session il n'a pu, en plusieurs cas obtenir le montant qui lui était ainsi dû par les parties. Dans la vue de remédier à cette difficulté et pour prévenir tout risque à

l'avenir, votre Comité recommande respectueusement l'adoption d'un plan semblable à celui qu'a suggéré le Comité des Bills Privés durant la dernière Session, dans son 18e rapport, savoir : que les parties qui sollicitent un Bill Privé doivent payer au bureau des Bills Privés (à part l'honoraire de £15, payables en certains cas en vertu de la 70e règle) une somme suffisante pour payer toutes les dépenses qu'en entraînera l'Impression.

Votre Comité prend encore la liberté d'exposer que le nombre de copies des Bills Privés qui doivent être fournis en vertu de la 67e règle, s'est trouvé insuffisant pour le besoin de votre honorable Chambre, attendu que le nombre requis pour les liasses et les divers bureaux et départements n'en laisse qu'une copie pour chaque Membre ; il suggère donc que le nombre en soit porté à deux cent cinquante.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre mardi prochain.

*Ordonné*, Que le dit rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour étant lu pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée mardi dernier, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, remerciant Son Excellence de son gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Assurant Son Excellence que cette Chambre unira de bon cœur ses efforts à ceux de Son Excellence pour l'avancement des intérêts de la Province.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la Province, et apprend avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à hausser constamment, et que les Rapports du Recensement qui vient d'être achevé fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la Colonie en richesse et en population.

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le Revenu Postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au Public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du Département en balancera les dépenses.

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de *Montréal*, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets.

Que le Parlement, ayant à plusieurs reprises reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux Documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître les démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance et, autant que possible, de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.



Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur les marchés, quoique sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la Vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, toute en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'état du Revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante; et que Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les Subsidés nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, un nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques unes de ses sections plus récemment établies.

Que cette Chambre considérera si, au moyen du Système Municipal, maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Electeurs Parlementaires dans cette partie de la Province; et, elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale, dont elle sont maintenant privées, pourraient probablement être conféré avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture, aussi bien qu'à ceux qui se proposent de devenir Colons, et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toute mesure raisonnable qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de

propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'In-sensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards ; et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du Peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—la Chambre a repris les dits Débats ajournés.

M. Dixon a proposé, secondé par M. Clapham, et la Question ayant été mise, Que les Débats soient de nouveau ajournés à lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch.</i>	<i>Turcolte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Burham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Saborn,</i>	(29.) <i>Wright, (d. est York.)</i>
<i>Dixon,</i>	( <i>Kingston,</i> )	<i>Seymour,</i>	
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, sol.-gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Drummond, pro. gén.</i>	<i>McDonald, (Cornwall.)</i>	<i>Richards, Proc. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	(40.) <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, remerciant Son Excellence de son gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Assurant Son Excellence que cette Chambre unira de bon cœur ses efforts à ceux de Son Excellence pour l'avancement des intérêts de la Province.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la Province, et apprend avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à

hausser constamment, et que les Rapports du Recensement qui vient d'être achevé fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la Colonie en richesse et en population.

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le Revenu Postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du Département en balancera les dépenses.

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de *Montréal*, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets.

Que le Parlement, ayant à plusieurs reprises, reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux Documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître les démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance et autant que possible de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur les marchés, quoique sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la Vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, tout en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'État du Revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante; et que Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les Subsides nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques unes de ses sections plus récemment établies.

Que cette Chambre considérera si, au moyen du Système Municipal, maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Électeurs Parlementaires dans cette partie de la Province; et elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale, dont elles sont maintenant privées, pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture aussi bien qu'à ceux qui se proposent de devenir Colons, et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut, et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels, pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'Insensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards; et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus;

Sur motion de l'honorable M. *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, Ordonné, Que les Débats soient ajournés à lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour suppléer à une omission dans la cédule B, de l'Acte pour amender l'Acte d'amendement de la Loi de la Corporation Municipale du *Haut-Canada* de 1850, étant lu;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par Sir *Allan N. MacNab*, La Chambre s'est ajournée à lundi prochain.

*Lunæ, 30<sup>o</sup> die Augusti;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**JOHN PRINCE**, écuyer, Membre pour le Comté d'Essex, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la Loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *LaTerrière*, —la pétition du Conseil Municipal de la seconde Division Municipale du Comté de *Saguenay*; la pétition du Révérend A. *Simard*, et autres, au nom de l'Association des Dames charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*; et la pétition de Dame *Eleanor Teed*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Patrick*, —la pétition de J. *Easton*, M. D., et autres, de la Ville de *Prescott*; la pétition de *James Turnbull*, junior, et autres, de la Ville de *Prescott*; la pétition du Révérend *James Elliott*, et autres, la Congrégation Méthodiste Wesléyenne de la Ville de *Prescott*; et deux pétitions du Conseil de Ville de la Ville de *Prescott*.

Par M. *Polette*, —la pétition de *François Boucher* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de Maskinongé*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Dumoulin*, —la pétition d'*André A. Asselin*, Instituteur de *St. François-Xavier du Lac St. Pierre*, Comté d'*Yamaska*, et la pétition de J. B. *Pepin*, Président, et autres, Syndics de la corporation de la Commune de la Seigneurie de *St. Antoine de La Baie*.

Par M. *Laurin*, —la pétition de *William Ruthven*, de la Paroisse de *St. Louis de Lotbinière*; et la pétition du Révérend *Edouard Faucher*, et autres, des Paroisses de *Lotbinière* et *Ste. Croix*, Comté de *Lotbinière*.

Par M. *Burnham*, —la pétition de *Robert C. Struther* et autres, du Township de *Murray*, et de la partie du Township de *Brighton*, qui formait ci-devant partie du dit Township de *Murray*, Comté de *Northumberland*.

Par Sir *Allan N. MacNab*, —la pétition d'*A. English* et autres, Artisans et Ouvriers et autres, de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, —la pétition de *P. M. Bardy*, écuyer, Secrétaire, au nom de l'école de Médecine de *Québec*.

Par M. *Street*, —la pétition de *Lewis Clement*, du Village de *Thorold*, Comté de *Welland*.

Par M. *Taché*, —la pétition de l'honorable A. N. *Morin* et autres, de la Cité de *Québec*; la pétition de *Donald Fraser* et autres, engagés ou intéressés dans la pêche à la Morue dans le Golfe *St. Laurent*; et la pétition d'*Antoine Bernier* et autres, de la Paroisse de *St. Simon*, Comté de *Rimouski*.

Par M. *Prince*, —la pétition de *William P. Vidal*, écuyer, et autres, du Township de *Moore*, Comté de *Lambton*, et la pétition de *William B. Wells*, écuyer, et autres, Juges de Paix, dans et pour le Comté de *Kent*, réunis en Cours de Sessions Trimestrielles Générales.

Par M. *Mongenais*, —la pétition de J. A. *Mathison* et autres, de la *Pointe a Cavagnal*, Comté de *Vaudreuil*.

Par l'Honorable M. *Macdonald*, —la pétition de *Henry Smith*, écuyer, ci-devant Préfet du Pénitenciaire Provincial du *Canada*.

Par M. *Willson*, —deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*; et la pétition de M. *Anderson* et autres, de la Ville de *London*.

Par M. *McDougall*, —la pétition du Révérend P. L. *Lahaye* et autres, de *Stanfold*, *Blandford* et autres lieux, dans les Comtés de *Nicolet* et *Lotbinière*; et la

pétition du Révérend *J. B. Chartré* et autres, de *St. Pierre les Becquets*, Comté de *Nicolet*.

Par l'Honorable *M. Chabot*,—la pétition de *Louis Harvay* et autres, de l'*Isle aux Coudres*, Comté du *Saguenay*; la pétition de Sa Grandeur l'Évêque de *Tloa*, et autres, Membres de la Société Ecclésiastique de *St. Michel*; la pétition de la Sœur *M. A. M. Mallet*, Supérieure, et autres Religieuses, Sœurs de la Charité de *Québec*; et la pétition de *Dunbar Ross*, écuyer, Avocat, de la Cité de *Québec*.

Par *M. Sicotte*,—la pétition de *Benjamin Ouimet* et autres, des Townships d'*Upton* et *Acton*.

Par *M. Rose*,—la pétition de *Samuel Ault* et autres, du Township d'*Osnabruck*.

Par *M. Cartier*,—la pétition du Révérend *T. H. Prévost*, Directeur, et autres, Officiers et Membres de la Congrégation des Hommes de *Ville-Marie* de *Montréal*.

Par *M. Stuart*,—la pétition de *William Patton*, écuyer, et autres, du District Judiciaire de *St. Thomas*.

Par *M. Le Boutillier*,—la pétition du Révérend *F. Alain* et autres, du Township de *New Richmond*, Comté de *Bonaventure*.

Par *M. Brown*,—la pétition du Révérend *James Lore* et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne de *Mono Center, Canada-Ouest*; la pétition de *Henry Stevens* et autres, du Village de *Warsaw*, Township de *Dummer*; la pétition du Révérend *A. F. Atkinson* et autres, de la Ville de *Ste. Catharine*; et la pétition du Révérend *William Meldrum* et autres, de la Congrégation de *Puslinch*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*.

Par l'Honorable *M. Cameron*,—la pétition de *Thomas Robson* et autres, de la partie ouest du Township de *London*; et la pétition de *William Jameson* et autres, Membres de l'Institut des Artisans et de l'Association de la Bibliothèque de *Renfrew*.

Par *M. Varin*,—la pétition de *Benoit Hofay*, ci-devant Sergent, et *Alexis Rubin*, ci-devant Caporal, du Régiment de Meuron.

Par *M. Ridout*,—la pétition de la Compagnie d'Assurance contre les accidents du feu et sur la vie Britannique Américaine.

Conformément à l'Ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. Rouleau* et autres, de la Paroisse de *Ste. Claire de Joliet*, Comté de *Dorchester*; demandant de l'aide pour la reconstruction d'un Pont sur la Rivière *Etchemin*, dans la dite Paroisse.

Du Révérend *P. H. Jean* et autres, Synsdics nommés pour la construction d'un Collège d'Agriculture et d'Industrie, dans la Paroisse de la *Pointe Lévi* et autres, de la dite Paroisse; demandant de l'aide pour les mettre en état de finir le dit Collège.

De *Pierre Paquet*, écuyer, et autres, de la Paroisse de *St. George* et *Aubert Gallion*, Comté de *Dorchester*; demandant de l'aide, pour réparer le Pont de la *Famine*, sur le Chemin de *Kenébec*, dans le dit Comté.

*D'Emund Boland* et autres, des Townships de *Whitchurch* et *Guillimbury Est*; de *Benjamin Pearson* et autres, du Township de *King*, et d'*Edmund Coulson* et autres, du Township de *Toronto*; demandant qu'il soit passé un Acte, pour empêcher la fabrication et la vente des boissons enivrantes, excepté pour des fins médicales et mécaniques.

De la Municipalité du Township de *Stamford*; demandant qu'il soit passé un Acte accordant à la dite Municipalité de plus amples pouvoirs, aux fins de lui permettre de pourvoir à la protection et au confort des visiteurs de la Chute de *Niagara*.

De *William Bacon*, du Village d'*Ogdensburgh*, dans l'Etat de *New-York*; représentant qu'il était un des propriétaires du Steamer *Sir Robert Peel*, qui a été

détruit durant les troubles de 1838; que ses co-associés ont reçu une indemnité pour la perte qu'ils ont soufferte; mais que lui, n'étant pas sujet Britannique, n'en a pas reçu; et demandant à être indemnisé.

Du Conseil Municipal, des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*; demandant la l'abrogation de l'acte 14 et 15 Vic. chap. 73, qui pourvoit au prélèvement de quatre millions de louis pour la construction d'un grand tronç de chemin de fer à *Halifax*.

De *George Tooth*, de la cité de *Québec*; demandant la remise de certaines propriétés dont il a été dépossédé pendant qu'il était au Pénitencier à *Kingston*.

Du Révérend *A. Gosselin*, et autres, de l'Isle d'*Orléans*; demandant de l'aide pour la construction d'un Quai à la Rivière *Laflour*.

De *Jean Renaud*, et autres du Comté de *Montmorency*; demandant de l'aide, pour améliorer le chemin depuis le dit Comté jusqu'au Comté de *Saguenay*, appelé le chemin des *Caps*.

De *W. A. Stewart*, et autres, des Paroisses de *Ste Famille* et *St. Pierre* de *L'Isle d'Orléans*; demandant qu'il soit passé un acte pour prévenir les déprédations sur leurs Terres par les habitants de *Québec*, et autres lieux, qui font la pêche et la chasse.

De *William Sheppard*, et autres, de *Grantham*, et autres Townships; demandant de l'aide, pour la construction d'un Pont sur la rivière *St. François*, vis-à-vis le Village de *Drummondville*.

De *François d'Aigle* et *Alexis Dufresne*, de la Paroisse de *St. Damase*, Comté de *St. Hyacinthe*; demandant un Acte d'incorporation, pour leur permettre de construire un Pont de péage sur la Rivière *Yamaska*, dans la dite Paroisse.

De la Corporation de la Maison d'Industrie de *Toronto*; demandant un Acte, pour définir les pouvoirs de la dite Corporation.

De *Joseph Painchaud*, écuyer, M. D., et autres, de la Cité de *Québec*; demandant à être indemnisés des dommages qu'ils ont encourus dans leurs propriétés, par l'acte du Colonel *Higgins*, d'avoir fait sauter par la poudre certaines bâtisses, durant l'incendie qui a eu lieu en cette Cité, le 26 Décembre 1851.

De *J. B. Miville de Chêne*, de *St. Henry*, District de *Québec*; demandant à être indemnisé de la perte de sa Goëlette chargée de provisions, perdue en l'année 1816, pendant qu'elle était au service du Gouvernement.

Du Révérend *James Thomas*, et autres Membres de la Congrégation de l'Eglise Presbytérienne aux *Trois-Rivières*; de *Kenneth M. Fenwick*, et autres, au nom de l'Eglise de Congrégation (*Congregational Church*) à *Kingston*; de *Duncan McColl*, écuyer, et autres, du Township d'*Aldborough*; de la Municipalité du Township d'*Aldborough*; et de *John Moodie* et autres, des Townships de *Glenelg* et *Bentinck*; demandant qu'il soit adopté des mesures, pour l'abolition du travail le Dimanche dans le département des Postes du Service Public.

De *Thomas Renwick*, et autres, du Township de *Romney*; demandant la séparation du dit Township de celui de *Tilbury Est*, et qu'il soit érigé en une Municipalité indépendante.

De *Louis Guillet*, écuyer, et autres, des Paroisses de *Ste. Anne* et *St. François-Xavier* de *Batiscan*; demandant qu'il soit passé un Acte pour obliger les Propriétaires des Ponts de *Ste. Anne Batiscan*, et de tous autres Ponts, à abonner les Personnes qui résident près des dits Ponts, pour le montant des Taux à être payés par eux annuellement ou autrement.

Du Révérend *E. Chabot*, et autres, du Comté de *Nicolet*; demandant que la partie du Rapport du Comité Spécial, nommé durant la dernière Session, pour s'enquérir sur les causes qui retardent l'établissement des Townships de l'Est, qui recommande l'ouverture d'un Chemin à travers le Township de *Maddington*, soit mise à effet.

Du Révérend *A. J. Martineau*, et autres, de la Paroisse de *Ste. Marthe*, Comté

de *Vaudreuil* ; demandant l'adoption de mesures pour définir les droits des Seigneurs, et faire disparaître certains abus dans les dits droits.

De *William Hoople*, Pilote, du Township d'*Osnabruck*, Comté de *Stormont* ; demandant une compensation pour ses services, ayant indiqué le Chenal Nord des Rapides du *Long Sault* comme étant le plus sûr et le plus commode pour les Bateaux à Vapeur qui naviguent entre *Montréal* et *Kingston*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary* ; demandant la modification ou la révocation de l'acte d'incorporation de la Compagnie dite *Trust and Loan Company*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary* ; demandant la passation d'un Acte semblable à celui de l'État du Maine, pour l'intempérance.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary* ; demandant certains amendements à la Loi du Jury.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary* ; demandant que la charge d'Inspecteur du Revenu soit abolie, et que les devoirs soient remplis par l'Inspecteur de Township ; et que les deniers provenant des licences accordées aux maisons d'entretien public soient directement versés entre les mains du Trésorier de Township.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary* ; demandant l'adoption de mesures pour approprier les Réserves du Clergé à l'entretien des Ecoles Communes, et l'abolition des Rectoreries.

De Dame *Emily Mackie*, et autres, le Comité des Dames de l'École des Petits Enfants de *Québec* ; demandant de l'aide pour cette Institution.

De *B. S. Iasleur*, de la Cité de *Québec*, Huissier Naval au Port de *Québec* ; représentant qu'il a servi comme tel pendant dix-sept ans, et qu'en vertu de l'Acte 12 *Vict.*, chap. 114, son salaire a été considérablement diminué ; et demandant qu'il soit augmenté.

De *James Motz*, écuyer, de la Cité de *Québec* ; demandant qu'il soit passé un Acte pour lui permettre de jouir de son Pont sur la Rivière *Etchemin*, et à être indemnisé de certaines pertes qu'il a encourues par suite d'une fausse interprétation donnée à l'Acte qui autorise la construction du dit Pont.

De *Richard J. Shaw* et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de la Salle de l'Association de Tempérance.

De *William Crosbie Hanson*, écuyer, du District des *Trois-Rivières* ; demandant à être indemnisé de la perte qu'il a encourue et des dommages qu'il a soufferts dans ses propriétés, en conséquence de la construction d'un Pont par le Gouvernement sur la Rivière *Godfroy*, dans le dit District.

De Sa Grâce l'Archévêque de *Québec*, et autres, Membres de la Corporation du Séminaire de *Nicolet* ; demandant de l'aide pour cette Institution.

De *Luc Letellier*, écuyer, de la Paroisse de la *Rivière-Ouelle*, dans le Comté de *Kamouraska*, Notaire Public, ci-devant Candidat pour le Comté de *Kamouraska*, et dûment qualifié comme tel, et *Alexander Fraser*, de la Paroisse de *St André*, dans le Comté de *Kamouraska* susdit, Notaire, et *Cyprien Lebel*, écuyer, de la Paroisse de *St. Louis de Kamouraska*, dans le Comté de *Kamouraska*, susdit ; exposant : Qu'à la dernière Election dans et pour le Comté de *Kamouraska*, d'un Membre pour représenter le dit Comté dans ce Parlement, cette Election étant une Election Générale qui a eu lieu dans le dit Comté de *Kamouraska* en Novembre et Décembre derniers, *Jean Charles Chapais*, écuyer, de la Paroisse de *St. Denis* dans le dit Comté, et le Pétitionnaire, *Luc Letellier*, étaient les Candidats, et que les autres Pétitionnaires, au temps de la dite Election étaient, et ont été depuis lors jusqu'à aujourd'hui et sont encore Electeurs et Voteurs du dit Comté, dûment qualifiés et ayant droit à voter à l'Election à laquelle cette pétition est relative, et qu'ils ont voté pour le dit *Luc Letellier* à la dite Election : Qu'à la dite Election une Votation



(Poll) a été demandée et accordée, et qu'il y a été procédé, et qu'à la clôture de la dite Election, savoir : le dixième jour de Décembre dernier, le dit *Jean Charles Chapais* a été déclaré et rapporté comme dûment élu pour représenter le dit Comté, par l'Officier Rapporteur, alors que plusieurs Electeurs du dit Comté dûment qualifiés à voter à la dite Election, ont présenté au dit Officier Rapporteur un Protêt par écrit contre le Rapport en faveur du dit *Jean Charles Chapais*, (*Return of the said Jean Charles Chapais*), lequel Protêt le dit Officier Rapporteur a refusé de recevoir, et a refusé de s'y conformer : Que vos Pétitionnaires ont bonne raison de croire et croient véritablement et affirment qu'une grande majorité de voix légales a été enregistrée à la dite Election en faveur du dit *Luc Letellier*, et que la majorité du dit *Jean Charles Chapais*, avec un grand nombre de Voteurs en outre, savoir : cinq cent et davantage, n'était que fictive, étant composée de personnes n'ayant pas droit à la franchise, ou dont les votes étaient rendus illégaux à raison de subornation, violence et corruption : Que dans la paroisse de *St. Pacôme*, dans le Comté de *Kamouraska* susdit, qui est une paroisse aux termes de la Loi, savoir : aux termes du Statut Provincial de la douzième *Victoria*, chapitre 27, comprenant des étendues de terre qui, à la date du Writ de la dite Election, savoir : le sixième jour de novembre dernier, étaient généralement considérées comme formant une Paroisse, et étaient régulièrement érigées en une Paroisse dans laquelle un Poll aurait dû être ouvert et tenu séparément, aucun semblable Poll n'y a été ouvert et tenu séparément durant la dite Election, c'est pourquoi un très grand nombre des Electeurs dans cette Paroisse et autres lieux qualifiés seulement à y voter à la dite Election à raison de propriétés situées dans les limites de la dite Paroisse de *St. Pacôme*, et d'autres ayant le droit et étant obligés par la Loi de voter dans cette Paroisse, et qui désiraient y voter pour le dit *Luc Letellier*, ont été privés de l'occasion d'enregistrer leurs suffrages en faveur du dit *Luc Letellier* : Que dans la Paroisse du *Mont-Carmel*, dans le Comté de *Kamouraska* susdit, qui est une Paroisse aux termes du Statut Provincial de la douzième *Victoria*, chap. 27 comprenant des étendues de terre qui, à la date du dit Writ, savoir : le sixième jour de novembre dernier, étaient généralement considérées comme formant une Paroisse, et étaient de fait une Paroisse où un Poll aurait dû être ouvert et tenu séparément, aucun semblable Poll n'a été ouvert et tenu séparément durant la dite Election, bien qu'un Poll y eût été fixé par l'Officier Rapporteur du dit Comté par sa Proclamation, lequel dit Poll a été subséquemment supprimé illégalement, et lequel dit Poll le dit Officier Rapporteur, le jour de la nomination, savoir : le vingt-huitième jour de Novembre dernier, immédiatement après avoir accordé une Votation, (*Poll*), et avant d'ajourner ses procédés, a refusé et négligé de proclamer publiquement des Hustings, ce pourquoi un très grand nombre des Electeurs de cette Paroisse et d'autres lieux, qualifiés seulement à y voter à la dite Election à raison de propriétés situées dans les limites de la dite Paroisse du *Mont-Carmel*, et d'autres ayant le droit et étant obligés par la Loi de voter dans cette Paroisse, et qui désiraient y voter en faveur du dit *Luc Letellier*, ont été privés de l'occasion d'enregistrer leurs suffrages en faveur du dit *Luc Letellier* : Que dans le Township d'*Ixworth*, dans le Comté de *Kamouraska* susdit, qui était au temps de la dite Election un Township où un Poll aurait dû être ouvert et tenu séparément durant la dite Election, ce pourquoi un très grand nombre d'Electeurs dans ce Township et d'autres lieux, qualifiés seulement à y voter à la dite Election à raison de propriétés situées dans les limites du dit Township d'*Ixworth*, et d'autres ayant le droit et étant obligés par la Loi de voter dans ce Township, qui désiraient y voter pour le dit *Luc Letellier*, ont été privés de l'occasion d'enregistrer leurs suffrages en faveur du dit *Luc Letellier*, ce pourquoi, le dit *Jean Charles Chapais* a obtenu sur le dit *Luc Letellier* un avantage indu, au moyen duquel le dit *Jean Charles Chapais* a été indûment et illégalement élu Représentant en Parlement pour le Comté de *Kamouraska*, et à raison duquel la dite Election et le rapport en faveur du dit *Jean Charles Chapais* son complètement et absolument

nuls et non venus ; qu'un très grand nombre des Voteurs du dit *Jean Charles Chapais*, savoir : cinq cents Voteurs et davantage, ont, à la dite Election, enregistré leurs Votes en faveur du dit *Jean Charles Chapais*, sans avoir aucune des Qualifications exigées par les Statuts en vigueur à cet égard, savoir : sans avoir eu en leur possession, pour leur propre usage et bénéfice, en qualité de propriétaires, en vertu d'un titre légal translatif de propriétés, et les leur conférant soit en *fee simple* ou en *freehold* sous la Tenure de Franc et Commun Soccage, soit en Fief ou en Roture, ou en Franc-Alléu, ou de Certificats obtenus sous l'autorité du Gouvernement et Conseil de la ci-devant Province de Québec, ou en vertu d'un Acte ou d'Actes de la Législature de la ci-devant Province, soit du *Hart* ou du *Bas-Canada*, ou de la Législature du *Canada*, de Terres et Ténements sis et situées dans le dit Comté, et étant de la valeur annuelle nette de quarante-quatre chelins et cinq deniers un quart, courant, (égal au temps de la passation de l'Acte du Parlement Impérial, passé dans la trente-unième année du règne de Sa Majesté le Roi *George Trois*, ordinairement appelé " l'Acte Constitutionnel " à quarante chelins sterling,) ou au-dessus en sus de toutes Rentes annuelles, soit foncières, soit constituées, et toutes autres Rentes ou Charges, dont les dites Terres ou les dits Biens-Fonds sont chargés ou grevés, et aussi, sans avoir été, les dites personnes, dans le moment où elles ont donné ainsi leurs Votes à la dite Election, dans la possession actuelle et non interrompue de Terres ou de Biens-Fonds, ou dans la Recette des Rentes et Profits en provenant comme Propriétaires susdits, en vertu de ou leur propre usage et bénéfice, durant au moins les six mois de Calendrier qui ont précédé immédiatement la date du Bref d'Election, savoir : avant le sixième jour de Novembre dernier, et sans que telles Terres ou tels Biens-Fonds leur soient venus par Succession ou Héritage, ou par Legs, Mariage ou par Contrat de Mariage, et sans avoir les dits Voteurs aucun Titre ou Instrument par écrit contenant une Promesse de Vente en leur faveur, et sans être, les dits Voteurs, en possession de la Propriété mentionnée dans aucun Titre ou Instrument par écrit comme susdit, ou sans avoir aucun Titre ou Instrument par écrit contenant une promesse de Vente comme susdit en faveur d'aucune autre personne ou personnes qu'avaient transmis aux dits Voteurs les Propriétés mentionnées dans tels Titres ou Instruments par écrit qui pouvaient être considérés pour les objets du Statut en tel cas fait et pourvu comme un Titre légal conférant telle Propriété aux personnes qui ont ainsi voté comme susdit, et sans que tel Titre ou Instrument qui ne sera pas un acte ou instrument par devant Notaires ait été enregistré au moins douze mois avant la dite Election, et sans que les dits Voteurs n'eussent aucune des autres qualifications exigées par la loi pour voter à la dite Election : Que le dit *Jean Charles Chapais* étant ainsi Candidat, comme susdit, à la dite Election pour le Comté de *Kamouraska*, a employé, directement et indirectement, des moyens de corruption en donnant des sommes d'argent, offices, places, emplois, gratifications et récompenses, et des obligations, billets, bons et transports de terres, et en a promis à divers Electeurs ayant des votes dans le dit Comté, savoir : à cinq cents des dits Electeurs et davantage, et a menacé divers autres Electeurs du dit Comté, savoir : cinq cents Electeurs du dit Comté et davantage, de la perte d'offices, salaires, revenus et avantages là et alors possédés par les dits Electeurs, et cela tant par lui-même et ses agents autorisés à cette fin, avec l'intention de corrompre les dits Electeurs en premier lieu mentionnés et de les suborner à voter pour lui, le dit *Jean Charles Chapais*, comme tel Candidat comme susdit, et à empêcher les dits Electeurs de voter pour le dit *Luc Letellier*, l'autre Candidat à la dite Election : Et que le dit *Jean Charles Chapais* étant ainsi Candidat comme susdit, a ouvert et supporté, et fait ouvrir et supporter à ses frais et dépens, plusieurs maisons d'entretien public pour la réception des Electeurs du dit Comté, dans lesquelles dites maisons d'entretien public, et diverses autres places dans le dit Comté, il a donné et distribué, et fait donner et distribuer de grandes quantités de farine, pain et lard, boissons, liqueurs

spiritueuses, et autres provisions aux dits Electeurs dans et pour le dit Comté, avec l'intention de corrompre les Electeurs du dit Comté et de les suborner à voter pour lui, le dit *Jean Charles Chapais* : Que le dit *Jean Charles Chapais* et ses agents et partisans comme susdits, par l'emploi de semblables moyens et de semblables menaces comme susdit, et autres pratiques indues, corruptrices et illégales, a obtenu et eu sur le dit *Luc Letellier*, le dit autre Candidat comme susdit, une majorité indue, au moyen de laquelle il a été indûment et illégalement rapporté comme le Représentant en Parlement du dit Comté de *Kamouraska* : Qu'à la dite Election pour le dit Comté de *Kamouraska*, diverses personnes ont donné et fait donner et prêter diverses sommes d'argent, et ont donné diverses gratifications et récompenses, et ont donné diverses obligations, billets, et ont fait divers transports de terres et autres biens, et les ont promis à divers Electeurs dans la vue et pour l'objet de suborner les dits Electeurs à voter pour lui, le dit *Jean Charles Chapais*, étant ainsi Candidat comme susdit, et à manquer de donner leurs votes au dit *Luc Letellier*, l'autre Candidat comme susdit, et comme une compensation aux dits Electeurs pour leur perte de temps et dépenses en allant voter et revenant de voter comme susdit : Que le dit *Jean Charles Chapais*, par les moyens de corruption en dernier lieu ci-dessus mentionnés, a obtenu et eu sur le dit *Luc Letellier*, l'autre Candidat comme susdit, une majorité indue au moyen de laquelle il a été indûment et illégalement rapporté comme le Représentant en Parlement du dit Comté de *Kamouraska* : Que le dit *Jean Charles Chapais* étant ainsi Candidat à la Représentation du dit Comté de *Kamouraska*, dans l'intention d'avancer son élection, a pourvu et fourni à l'entretien à ses frais, de diverses réunions d'Electeurs assemblés dans le but de faire réussir la dite Election, et a payé pour le dit entretien ; et que diverses autres personnes, dans l'intention de faire réussir l'Election du dit *Jean Charles Chapais*, ainsi Candidat comme susdit à la Représentation du dit Comté, ont pourvu et fourni à l'entretien, à leurs propres frais, de diverses réunions d'Electeurs assemblés dans le but de faire réussir la dite Election, et avant et pendant l'élection à laquelle le dit *Jean Charles Chapais* était Candidat comme susdit, et ont payé et se sont engagés à payer pour le dit entretien, et y ont pourvu comme susdit : Que le dit *Jean Charles Chapais*, par les moyens de corruption, subornation et entretien ci-dessus en dernier lieu mentionnés, a obtenu et eu sur le dit *Luc Letellier*, l'autre Candidat comme susdit, une majorité indue, au moyen de laquelle il a été rapporté indûment et illégalement comme le Représentant en Parlement du dit Comté de *Kamouraska* : Et de plus, vos Pétitionnaires allèguent et affirment humblement qu'à la dernière Election d'un Membre pour servir en Parlement pour le dit Comté de *Kamouraska*, les Pétitionnaires avaient le droit de voter, et ont voté à la dite Election, sauf et excepté le dit *Luc Letellier* : Qu'à la dite Election, le dit *Jean Charles Chapais* et le dit *Luc Letellier* étaient les Candidats pour représenter le dit Comté en Parlement : Que le dit *Jean Charles Chapais* a été déclaré par l'Officier Rapporteur du dit Comté dûment élu comme Membre pour servir en Parlement pour le dit Comté : Qu'avant et après l'attestation et l'émission du Writ pour faire la dite Election, et que pendant et après la dite Election, le dit *Jean Charles Chapais* a, par lui-même, ses agents, amis et meneurs, partisans et autres, en son nom, par diverses voies et moyens, directement et indirectement, donné, présenté et accordé aux personnes ayant des Votes à la dite Election, de l'argent, viande, boisson, entretien et récompenses et promesses, conventions, obligations et engagements de donner et accorder de l'argent, viande, boisson, entretien et récompenses et promesses, à et pour telles personnes, afin que lui, le dit *Jean Charles Chapais*, pût être élu, et, étant élu, servir dans ce présent Parlement pour le Comté de *Kamouraska* : Que le dit *J. C. Chapais*, lui-même, ses agents, amis, meneurs, partisans et autres en son nom, a été coupable de subornation, entretien et pratiques de corruption étendues et systématiques afin d'obtenir que des personnes ayant ou réclamant le droit de voter à la dite Election, votassent pour le dit *Jean Charles Chapais*, et

s'abstinsent de donner leur vote pour le dit *Luc Letellier* ; et que la dite subornation et les dites pratiques de corruption ont eu lieu ouvertement et notoirement dans le dit Comté et étaient bien connues des Electeurs d'icelui : Que ce Rapport du dit *Jean Charles Chapais* a été obtenu par les dites pratiques corruptrices et illégales ; ce pourquoi la dite Election et Rapport du dit *Jean Charles Chapais* étaient et sont absolument nuls et non venus : Et de plus, les Pétitionnaires représentent humblement que le dit *Jean George Taché*, ainsi Officier Rapporteur, n'a pas fait en sorte que la Proclamation qui devait être faite par lui dans les huit jours après la réception du dit Writ d'Election du dit Comté, fût affichée en la manière prescrite par le Statut à cet égard, au moins huit jours avant le jour qu'il avait fixé par cette Proclamation pour faire la dite Election, savoir : le jour appelé le jour de nomination : Et de plus, les Pétitionnaires représentent humblement et affirment qu'à la dite Election pour le dit Comté de *Kamouraska*, *Jean George Taché*, écuyer, l'Officier Rapporteur pour le dit Comté de *Kamouraska*, a négligé de nommer un Député Officier Rapporteur pour la Paroisse de *St. Louis de Kamouraska*, communément appelée la Paroisse de *Kamouraska*, dans le Comté de *Kamouraska* susdit, pour recevoir et enregistrer les Votes des Electeurs de la dite Paroisse où un Poll avait été fixé, et qu'aucun Clerc de Poll n'a été dûment nommé et désigné pour la même Paroisse de *St. Louis de Kamouraska*, au moyen de quoi la dite Election pour le dit Comté de *Kamouraska* est absolument nulle et non venue, les Votes dans la dite Paroisse ayant été pris par le dit *Jean George Taché* en personne ; et priant la Chambre de vouloir bien ordonner que le Rapport pour le dit Comté soit amendé en conséquence, en y effaçant le nom du dit *Jean Charles Chapais*, et en insérant à sa place celui du dit *Luc Letellier* ; de plus, que la Chambre prenne en considération les allégations ci-dessus, et déclare l'Election et Rapport du dit *Jean Charles Chapais* nuls et non venus, ou que la Chambre fasse droit à la présente pétition suivant qu'elle le jugera à propos.

Du Révérendissime Evêque Catholique Romain de *Montréal* et autres ; demandant qu'il soit passé un Acte pour incorporer le Collège *Ste. Marie* à *Montréal*.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* ; demandant un Acte pour confirmer l'Acte qui incorpore la dite Compagnie, et pour étendre ses dispositions.

De la Corporation du Collège de *L'Assomption* ; demandant de l'aide.

De la Corporation du Collège de *L'Assomption* ; demandant un certain amendement à son Acte d'Incorporation.

De *Dame Charlotte McCormick*, veuve de feu *Sheppard McCormick*, Commandeur dans la Marine Royale ; demandant que la pension accordée à feu son mari par le Parlement du *Haut-Canada*, pour ses services en cette Province, soit continuée à elle et à ses enfants.

De *Louis M. Coullée* et autres, du Comté des *Outaouais* ; demandant de l'aide pour compléter le Chemin qui conduit de *Grenville* au *Fort William*, et pour construire des Ponts sur le dit chemin, et pour étendre la navigation de la Rivière des *Outaouais* jusqu'aux Rapides *Joachim*.

Ordonné, Que la pétition de *François D'Aigle* et *Alexis Dufresne*, de la Paroisse de *St. Damase*, comté de *St. Hyacinthe* ; la pétition de *Richard J. Shaw* et autres, de la cité de *Québec* ; et la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de *James Hamilton*, et a constaté que l'avis requis a été dûment donné.

Votre Comité a aussi examiné les pétitions de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain* et du *St. Laurent*,—de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*,—et de la Banque de *Montréal* ;

demandant respectivement des amendements à leurs Actes d'Incorporation, et il a trouvé que ces amendements ne sont pas de nature à nécessiter la publication de l'avis. La pétition du Révérend *J. D. Deziel* et autres, pour l'incorporation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Eglises Catholiques Romaines, en est aussi une qui ne tombe pas sous la règle exigeant la publication d'un avis.

Votre Comité représente respectivement à Votre Honorable Chambre qu'il est très-désirable que les Membres ayant en charge des pétitions renvoyées au Comité, soient prêts, immédiatement après l'ordre de renvoi, à soumettre au Comité les preuves que les avis requis ont été donnés, car cela sauverait beaucoup de temps et de travail à votre Comité, et ferait disparaître tout délai inutile dans la considération de la pétition.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les différents Actes d'Incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Young* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre d'augmenter le Capital de la Banque de *Montréal*, et faciliter le transport des actions dans certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour demain.

*M. Stevenson*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité, au début de ses travaux, a donné son attention à la question de faire une certaine modification au format actuel des Journaux et Appendices de Votre Honorable Chambre.

En consultant un rapport fait par le Comité des Impressions de la dernière Session, Votre Comité trouve que ce changement avait été vu favorablement par le dit Comité, et qu'il passât une résolution en sa faveur, et en fit rapport à la Chambre.

Votre Comité ayant donné une attentive considération à ce sujet est unanimement d'opinion, tant sous le rapport de l'économie que sous celui de la commodité, de recommander à Votre Honorable Chambre qu'à l'avenir les Journaux et Appendices ainsi que les Papiers de la Session (Bills exceptés) soient imprimés sous le Format Octavo Royal, de la grandeur du Rapport du Commerce et de la Navigation, 1851, en Philosophie neuve, sans Notes Marginales, avec deux lignes de blanc entre le titre de la page et la matière: les votes Pour et Contre seront insérés dans les Journaux en Petit Romain, en quatre colonnes.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit pris en considération jeudi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Young* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour vendredi prochain.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée mardi dernier, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, remerciant Son Excellence de son gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Assurant Son Excellence que cette Chambre unira de bon cœur ses efforts à ceux de Son Excellence pour l'avancement des intérêts de la Province.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la Province, et apprend avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à hausser constamment, et que les Rapports du Recensement qui vient d'être achevé fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la Colonie en richesse et en population.

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le Revenu Postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au Public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du Département en balancera les dépenses.

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de *Montréal*, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets.

Que le Parlement, ayant à plusieurs reprises reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux Documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître les démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance, et en autant que possible de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant de Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur les marchés, quoique sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la Vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, tout en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'Etat du Revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'Estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante; et que Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les Subsidés

nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques unes de ses sections plus récemment établies.

Que cette Chambre considérera si, au moyen du Système Municipal maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Electeurs parlementaires dans cette partie de la Province; et, elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale, dont elles sont maintenant privées, pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistique exacts touchant les productions du Pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture aussi bien qu'à ceux qui se proposent de devenir Colons, et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut, et pour faire établir plus promptement les terres encore innocupées dans les deux Sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels, pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'Insensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards; et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

Et la Question ayant été de nouveau proposée; — La Chambre a repris les Débats ajournés.

*Ordonné*, Que la Question soit mise sur chaque paragraphe de la dite motion.

Et le premier des dits paragraphes, et autres, jusqu'au dixième d'iceux, ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés.

Le onzième paragraphe ayant été lu de nouveau; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

*Brown,*  
*Cameron,*  
*Cartier,*  
*Cauchon,*  
*Chabot,*  
*Chapais,*

*Fergusson,*  
*Fortier,*  
*Fournier,*  
*Gouin,*  
*Hartman,*  
*Hincks,*

*Machildon,*  
*Mattice,*  
*McLachlin,*  
*Mongenais,*  
*Morin,*  
*Paige,*

*Sanborn,*  
*Sicotte,*  
*Stuart,*  
*Taché,*  
*Tessier,*  
*Turcotte,*

<i>Chauveau</i> , sol.-gén.	<i>Lacoste</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Wentworth</i> ),	<i>Langton</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>La Terrière</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>White</i> ,
<i>Drummond</i> , pro. gén.	<i>Laurin</i> ,	<i>Richards</i> , pro. gén.	<i>Wright</i> , (d. Est York.)
<i>Dubord</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Rolph</i> ,	47. <i>Young</i> .
<i>Dumoulin</i> ,	<i>McDonald</i> , ( <i>Cornwall</i> ),	<i>Rose</i> ,	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>LeBoutillier</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Boulton</i> ,	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> ),	<i>Robinson</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Mulloch</i> ,	<i>Shaw</i> ,	<i>Viger</i> ,
<i>Gamble</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Smith</i> ( <i>Frontenac</i> ),	16. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Les dits paragraphes, depuis le douzième jusqu'au seizième, ayant été lus de nouveau, ils ont été adoptés.

Le dix-septième paragraphe ayant été lu de nouveau comme suit :—Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

M. *Lemieux* a proposé en amendement à icelui, secondé par M. *Lacoste*, Que tous les mots après "un scrupuleux respect pour" soient retranchés, et les mots "les justes droits de toutes les parties intéressées," insérés en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Macdonald</i> , ( <i>Kingston</i> ),	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> ),
<i>Boulton</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>Mulloch</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>LeBoutillier</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	19. <i>Varin</i> .
<i>Fortier</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Robinson</i> ,	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>Paige</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>La Terrière</i> ,	<i>Richards</i> , pro. gén.	<i>Turcotte</i> ,
<i>Chauveau</i> , sol.-gén.	<i>Laurin</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Viger</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Wentworth</i> ),	<i>McDonald</i> , ( <i>Cornwall</i> ),	<i>Rolph</i> ,	<i>White</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Rose</i> ,	<i>Wright</i> , (d. Est York.)
<i>Drummond</i> , pro. gén.	<i>McDougall</i> ,	<i>Sanborn</i> ,	<i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Dumoulin</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Shaw</i> ,	44. <i>Young</i> .

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Le dix-septième paragraphe a été alors adopté.

Alors, le reste des dits paragraphes ayant été de nouveau lus, ils ont été adoptés.

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, remerciant Son Excellence de son Gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial :

Assurant Son Excellence que cette Chambre unira de bon cœur ses efforts à ceux de Son Excellence pour l'avancement des intérêts de la Province.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la



Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que cette Chambre se réjouit de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la Province, et apprend avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à hausser constamment, et que les Rapports du Recensement, qui vient d'être achevé, fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la Colonie en richesse et en population.

Que cette Chambre est bien aise d'apprendre que le déficit dans le Revenu Postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au Public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du Département en balancera les dépenses.

Que cette Chambre, cependant, est affligée d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de *Montréal*, et qu'elle donnera toute son attention à toute mesure qui pourra lui être proposée pour en mitiger les effets.

Que le Parlement, ayant à plusieurs reprises reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le Système Décimal, cette Chambre considérera attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que cette Chambre donnera toute son attention aux Documents qui pourront être mis devant elle par ordre de Son Excellence, dans la vue de lui faire connaître les démarches que Son Excellence a prises pendant la vacance et, autant que possible, de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que cette Chambre est d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, elle ne doit pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur les marchés, quoique sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que cette Chambre prendra en considération tout plan qui pourra lui être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la Vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et elle le fera d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Son Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que cette Chambre, toute en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, donnera toute son attention à la Dépêche que Son Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que cette Chambre apprend avec beaucoup de plaisir que l'état du Revenu est satisfaisant, et indique une prospérité générale dans la Province.

Qu'elle donnera son attention aux comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'Estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante; et que Son Excellence peut compter sur sa disposition à voter les Subsidés nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que cette Chambre considérera avec grand soin les divers sujets mentionnés par Son Excellence comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semblent demander sa population croissante et le rapide développement de quelques unes de ses sections plus récemment établies.

Que cette Chambre considérera si, au moyen du Système Municipal, maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, elle pourra trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Electeurs Parlementaires dans cette partie de la Province; et elle portera en même temps son attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale, dont elles sont maintenant privées, pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que cette Chambre concourt dans l'opinion de Son Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du Pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture, aussi bien qu'à ceux qui se proposent de devenir Colons, et la Chambre donnera sa plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourront être suggérées, pour remédier à ce défaut, et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux sections de la Province.

Que cette Chambre s'occupera aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada*; et en traitant un sujet aussi délicat, cette Chambre le fera avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que cette Chambre regrette d'apprendre de la bouche de Son Excellence que les arrangements actuels pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'In-sensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards; et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, cette Chambre donnera une attention sérieuse à toute mesure qui pourra lui être soumise pour porter remède à ce mal.

Que cette Chambre est pleinement assurée de la gracieuse co-opération de Son Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du Peuple, et elle s'engagera dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra ses efforts efficaces pour le bien public.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité spécial, composé de l'Honorable M. *Hincks*, M. *Sicotte*, M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Cartier* et M. *Rose*, pour préparer et rapporter le projet d'une Adresse en réponse au Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, aux deux Chambres de la Législature, en conformité de la dite Résolution.

L'Honorable M. *Hincks*, du Comité Spécial nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, a fait rapport que le Comité avait préparé une Adresse en conséquence; et laquelle a été lue comme suit:—

A Son Excellence le Très-Honorable *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier de l'Ordre Très-Ancien et Très-Noble du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les Loyaux et Fidèles Sujets de Sa Majesté, les Communes du *Canada*, réunis en Parlement, remercions humblement Votre Excellence de son gracieux Discours du Trône, à l'ouverture du présent Parlement Provincial.

Que nous apprenons avec beaucoup de plaisir que malgré le vif intérêt excité par une Election Générale, la plus parfaite tranquillité a régné dans toute la Province, pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis la clôture de la dernière Session du Parlement.

Que nous nous réjouissons de ce que ces circonstances favorables ont mis Son Excellence en état de féliciter de nouveau le Parlement de la prospérité de la Province, et apprenons avec plaisir que la valeur des Effets Provinciaux continue à hausser constamment, et que les Rapports du Recensement qui vient d'être achevé fournissent la preuve la plus satisfaisante des progrès qu'a faits la colonie en richesse et en population.

Que nous sommes bien aises d'apprendre que le déficit dans le Revenu Postal n'a pas excédé celui qu'on avait prévu, quoiqu'on ait donné au public beaucoup plus de facilités, en établissant de nouveaux Bureaux de Poste, et en augmentant le service postal, et qu'il y a lieu de croire qu'avant longtemps la recette du Département en balancera les dépenses.

Que nous sommes cependant affligés d'apprendre qu'il est arrivé une grande calamité par l'incendie d'une partie considérable de l'importante Cité de *Montréal*, et que nous donnerons toute notre attention à toute mesure qui pourra nous être proposée pour en mitiger les effets.

Ayant à plusieurs reprises reconnu l'importance d'asseoir le Cours Monétaire de l'*Amérique Septentrionale Britannique* sur une base uniforme, et d'introduire le Système Décimal, nous considérerons attentivement toute mesure propre à l'accomplissement de ces deux objets.

Que nous donnerons toute notre attention aux Documents qui pourront être mis devant nous par ordre de Votre Excellence, dans la vue de nous faire connaître les démarches que Votre Excellence a prises pendant la vacance, et en autant que possible, de concert avec les Lieutenants-Gouverneurs des Provinces Inférieures, pour donner effet aux dispositions Législatives contenues dans les Actes passés pendant la dernière Session pour la construction des Chemins à Rails.

Que nous sommes d'opinion qu'en s'occupant des Chemins à Rails et des améliorations publiques en général, nous ne devons pas perdre de vue la position des effets publics émis sur le crédit des Municipalités du *Haut-Canada*; et qu'il n'est pas improbable que l'on pourra adopter des mesures qui, sans en changer notablement la nature, tendront à en faire hausser la valeur sur les marchés, quoique sous le régime de l'Acte Municipal maintenant en force, la garantie offerte aux porteurs de ces titres soit des plus amples et des plus satisfaisantes.

Que nous prendrons en considération tout plan qui pourra nous être soumis dans la vue d'établir une communication directe par la Vapeur entre la *Grande-Bretagne* et les Ports de *Québec* et de *Montréal*; et nous le ferons d'autant plus volontiers que ce projet a engagé l'attention sérieuse de Votre Excellence pendant la vacance, que son importance a souvent été représentée par des personnes intéressées dans le Commerce de la Province, et qu'il se rattache à l'immigration et à la réduction du fret sur le *St. Laurent*.

Que tout en apprenant avec un profond regret que les Ministres de Sa Majesté se sont abstenus d'introduire dans le Parlement Impérial, pendant sa dernière Session, une mesure pour révoquer le Statut Impérial sur le sujet des Réserves du Clergé, nous donnerons toute notre attention à la Dépêche que Votre Excellence a reçue du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, contenant les vues du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard, et exposant les raisons qui ont porté ses Ministres à en venir à cette détermination.

Que nous apprenons avec beaucoup de plaisir que l'Etat du Revenu est satisfaisant, et ind. que une prospérité générale dans la Province.

Que nous donnerons toute notre attention aux comptes du Revenu et des Dépenses de la Province, ainsi qu'à l'Estimation des sommes nécessaires au service de l'année courante ; Votre Excellence peut compter sur notre disposition à voter les Subsidés nécessaires pour le maintien du crédit de la Province et l'efficacité du Service Public.

Que nous considérerons avec grand soin les divers sujets mentionnés par Votre Excellence, comme étant d'une grande importance pour les intérêts de la Province, au nombre desquels se trouve l'augmentation dans la Représentation, que semble demander sa population croissante et le rapide développement de quelques unes de ses sections plus récemment établies.

Que nous considérerons si, au moyen du Système Municipal maintenant en pleine opération dans le *Haut-Canada*, et de la Loi de la Cotisation, nous pourrions trouver un mode efficace et peu coûteux pour l'enregistrement des Electeurs Parlementaires dans cette partie de la Province ; et nous porterons en même temps notre attention aux réclamations de certaines classes d'occupants auxquelles la franchise électorale, dont elles sont maintenant privées, pourrait probablement être conférée avec avantage pour les intérêts publics.

Que nous concourrons dans l'opinion de Votre Excellence, que les intérêts de l'Agriculture méritent un soin et une attention particulière de la part du Gouvernement dans ce Pays, où une proportion aussi considérable de la population se livre aux occupations agricoles, et que c'est depuis longtemps un sujet de plainte qu'il n'existe pas de dispositions légales suffisantes pour obtenir des renseignements statistiques exacts touchant les productions du pays, et pour répandre les connaissances qui peuvent être utiles à ceux qui sont engagés dans l'Agriculture, aussi bien qu'à ceux qui se proposent de devenir Colons, et nous donnerons notre plus sérieuse considération à toutes mesures raisonnables qui pourront être suggérées pour remédier à ce défaut, et pour faire établir plus promptement les terres encore inoccupées dans les deux Sections de la Province.

Que nous nous occuperons aussi des griefs qu'on allègue exister sous la tenure féodale qui règne dans certaines parties du *Bas-Canada* ; et en traitant un sujet aussi délicat, nous le ferons avec un respect scrupuleux pour les droits de propriété qui ont été acquis et exercés de bonne foi, et avec la sanction tacite ou expresse des tribunaux de la Province.

Que nous regrettons d'apprendre de la bouche de Votre Excellence que les arrangements actuels, pour le maintien des malades indigents dans les Asiles d'In-sensés, dans les deux Sections de la Province, paraissent être défectueux à quelques égards, et étant d'avis que le soin de ces infortunés embrasse des considérations d'humanité de l'ordre le plus élevé, nous donnerons une attention sérieuse à toute mesure qui pourra nous être soumise pour porter remède à ce mal.

Que nous sommes pleinement assurés de la gracieuse co-opération de Votre Excellence dans toutes les mesures qui pourront être adoptées pour l'avancement des intérêts de la Province, et pour le bonheur et le contentement du Peuple, et nous nous engagerons dans l'accomplissement de ces importants devoirs avec l'humble espoir que le Tout-Puissant rendra nos efforts efficaces pour le bien public.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

*Ordonné*, Que tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec son Adresse.

L'Honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, s'est levé à sa place, et a informé M. l'Orateur et la Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général recevra la Chambre avec son Adresse, en réponse au Discours de Son Excellence à l'ouverture de la présente Session, demain, à trois heures, P. M., à l'Hôtel du Gouvernement.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. *Smith*, de *Wentworth*,

La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 31° die Augusti;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**A** L'HEURE fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec l'Adresse de la Chambre.  
Et, étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence avec son Adresse en réponse au Discours de Son Excellence aux deux Chambres de la Législature, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la réponse suivante :—

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je vous remercie de bon cœur de cette Adresse, et des assurances d'appui qu'elle contient. Je compte avec confiance sur votre assistance dans mes efforts pour avancer les intérêts de la Province.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Egan*,—la pétition du Colonel *Gordon Higgins*, de l'Artillerie Royale, Président de l'Asile Militaire du *Canada*, et autres, membres du Comité de direction d'icelui; et la pétition d'*Alexander Wilson* et autres, du Township d'*Onslow*.

Pur l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de la Municipalité du Township d'*O-rillia*; la pétition de la Municipalité du Township de *Mono*; deux pétitions de *Charles C. Small*, écuyer, de la Cité de *Toronto*; et la pétition de *Thomas P. Cooper* et autres, du Township de *St. Vincent*.

Par M. *Burnham*,—la pétition de *Robert M. Boucher* et autres, des Townships de *Cramahé* et *Haldimand*, Comté de *Northumberland*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Conseil Municipal Provisoire, du Comté de *Brant* et des Comtés-unis de *Wentworth*, *Halton* et *Brant*; la pétition d'*Alexander Brander* et autres, du Township d'*Ancaster*, Comté de *Wentworth*; la pétition de *Henry Lemmon* et autres, de la Ville de *Brantford*; la pétition d'*A. Huntington*, écuyer, Maire et autres, de la Ville de *Brantford*; la pétition d'*A. Kirkland*, Président, au nom de l'Institut des Artisans de *Brantford*; la pétition de *Margaret Anderson* et autres, filles de la Tempérance, et autres, du Township d'*Ancaster*, Comté de *Wentworth*; la pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière*; et la pétition de *John Macenzie* et autres, de *Glenmorris*, et ses environs.

Par M. *Mongonais*,—la pétition de *Cyprien Sauvé* et autres, Censitaires de la

Paroisse de *Vaudreuil*, Comté de *Vaudreuil*; et la pétition de *Garnino Poirier* et autres, Censitaires de la Seigneurie de *Rigaud*.

Par M. *Polette*,—la pétition de *V. Guillet*, écuyer, et autres, de la Paroisse et de la Ville des *Trois-Rivières*.

Par M. *Ross*,—la pétition de *Jacob J. Merkley* et autres, du Comté de *Dundas*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,—la pétition de *Daniel McDonald* et autres, des Townships de *Yonge* et *Escott*, Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*; et la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope*.

Par M. *Tessier*,—la pétition du Révérend *George S. Derome* et autres, de la Paroisse de *St. Casimir*, Comté de *Portneuf*; la pétition du Révérend *Augustin Milette* et autres, des Paroisses de *St. Augustin* et de la *Pointe-aux-Trembles* et autres lieux; la pétition de la Compagnie des *Jetée* et *Quai du Carouge*; et la pétition de *George Jirriac* et autres, des Paroisses de *Ste. Catherine* et *St. Raymond*, Comté de *Portneuf*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de la Corporation de l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*; et la pétition de dame *Margaret Lunn* et autres Dames, Directrices et Gérantes de l'Hospice de la Maternité de l'Université à *Montréal*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *John Strachan*, écuyer, de la Ville de *Goderich*, Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*; la pétition de *Neh Ford* et autres, de la *Grande-Rivière* et ses environs; et la pétition de la Compagnie de l'Éclairage au Gaz de *Hamilton*.

Par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition des Président et Directeurs de la Compagnie à Fonds Social des Havre et Chemin de *Pickering*.

Par l'Honorable M. *Hincks*,—la pétition de la Compagnie des Chemin de Fer et Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*.

Par M. *Mattice*,—la pétition d'*Abraham Bockus* et autres, du Township d'*Osnabruck*.

Par M. *Street*,—la pétition de *John Gilbert*, du Township de *Wainfleet*.

Par M. *Taché*,—deux pétitions du Conseil Municipal de la Municipalité Numéro Un, du Comté de *Rimouski*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de *Jacques Viger*, écuyer, Président, et du Révérend *A. F. Truteau*, Secrétaire, au nom de l'Association de l'École de *St. Jacques, Montréal*.

Par M. *Crawford*,—la pétition du Révérend *John McMurray*, et autres, Officiers de la Congrégation Presbytérienne libre de *Brockville*; et la pétition de *Norman Macdonald* et autres, de la Ville de *Brockville*.

Par M. *Fournier*,—la pétition de *J. S. Vallée*, écuyer, et autres, de la Paroisse de *St. Thomas*, Comté de *L'Islet*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *John Farnsworth* et autres, du Township de *Hungerfield*; la pétition du Révérend *William Gundy* et autres, Membres de l'Eglise Canadienne Wesleyenne Méthodiste de la Nouvelle Connexion; et la pétition de *Robert Adamson*, Président, et *John Irvine*, Secrétaire, au nom d'une assemblée des habitants du Township de *Lobo*, Comté de *Middlesex*.

Par M. *Sicotte*,—la pétition du Révérend *Joseph S. Raymond*, Supérieur du Collège de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *Damase Dufour* et autres, du Comté de *Saguenay*; et la pétition de *James Wilson* et autres, du Township de *Frampton* et lieux adjacents, Comté de *Dorchester*.

Par M. *Lacoste*,—la pétition de *Pierre Gamelin*, Greffier du ci-devant Conseil Municipal du district de *St. Jean*.

Par l'Honorable M. *Rolph*,—la pétition de *Jonathan Gundry* et autres, de la Ville de *Simcoe*; et la pétition de *George S. Ryerse* et autres, du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*.

Par M. *Willson*,—la pétition du Conseil Municipal des Contés-unis de *Middlesex* et *Elgin*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de la Compagnie pour Eclairer au Gaz et fournir de l'Eau à la Cité de *Toronto*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de Demoiselle *Elisa Taylor*, Secrétaire, au nom du Comité des Dames dirigeant l'Asile des Orphelines Protestantes à *Québec*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de *Patrick Brennan* et autres, manufacturiers de Potasse et Perlasse de la Province du *Canada*.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *Thomas Simard* et autres, Pilotes pour le Port de *Québec* et au-dessous ; la pétition de *Cornelius O. Sullivan* et autres, de la Cité de *Québec* ; et la pétition de *Thomas G. Lee* et autres, intéressés dans le Commerce des Vaisseaux dans le Port de *Québec*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *Joseph E. LeBlanc*, écuyer, Notaire, de la Paroisse de *St. Charles*, District de *Montréal* ; et la pétition de *Flavien Vallerand*, de la Cité de *Québec*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,—la pétition de *S. S. Foster*, Président, et autres, Directeurs de l'Académie de *Shefford*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutif de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport du Bureau des Directeurs de l'Asile Provincial des Aliénés, pour l'année expirée, novembre 1851.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (J.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin* a aussi présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 35 mai 1851, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre,—1o. Un état des montants en gros de tous les fonds dans la Cour de Chancellerie, et sujets au contrôle et à la disposition d'icelle, le 1er jour d'avril 1851 ; savoir, le montant en gros de tous les fonds déposés dans les Banques, ou dans les Compagnies de prêt d'argent, ou placés dans les fonds, hypothèques et autres effets publics, et de tous les autres fonds et propriétés sous le contrôle de la dite Cour ; le dit état devant indiquer, sous des titres distincts et séparés, tous les biens, héritiers, propriétaires, réclamants, plaideurs, gardiens, mineurs et personnes intéressées dans les dits fonds, et pour quelles fins ils sont possédés, soit en fidéi-commis, soit autrement, les dates auxquelles ils ont été reçus par les receveurs de la dite Cour, et les montants précis du principal des intérêts et de l'accumulation ; si les dits fonds sont tous placés avec sûreté et de manière que ceux qui en ont la garde la plus immédiate ne puissent les gaspiller ou les mal employer au détriment des veuves, enfants, orphelins et autres intéressés ; les dits états, indiquant aussi de quelle manière tous les fonds furent placés dans la dite Cour jusqu'à la dite date et sous son contrôle ; en vertu d'aucune règle, ordre ou décision du ci-devant Vice-Chancelier, l'Honorable *R. S. Jameison*, ou des Officiers de la dite Cour, et spécifiant si aucun des dits fonds (et quelle partie) appartiennent à des parties inconnues à la Cour, ou qui n'ont présenté aucune réclamation durant les six années expirées le dit premier jour d'avril ;—2o. Un Etat indiquant la nature et l'étendue des garanties données par les Institutions et Bureaux auxquels est confié le contrôle, la régie ou l'usage des fonds déposés en Chancellerie.

Pour la dite Réponse, voir appendice (K.)

L'Honorable M. *Morin* a aussi mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport du Bureau de Dotation de l'Université de *Toronto* et du Collège et de l'École Royale de Grammaire du *Haut-Canada*,—du Caput de l'Université de *Toronto*,—et du Principal du Collège du *Haut-Canada*, pour l'année 1851.

Pour les dits Rapports, voir Appendice (L.)

L'Honorable M. *Morin* a aussi présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse supplémentaire à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 16 juin 1851, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, copies de tous les Rapports faits en duplicata à Son Excellence, par le bureau de dotation de l'Université de *Toronto*, et du Collège et de l'École de Grammaire du *Haut-Canada* et par les Auditeurs des comptes de ces Institutions, conformément aux dispositions des sections 22 et 23, et 59 et 60 de l'Acte de l'Université de 1849, donnant un état des biens et effets, et généralement des affaires fiscales et financières des dites Institutions, depuis qu'elles sont établies sur des principes “ de nature à mériter “ la confiance et le soutien des sujets de Sa Majesté de toutes classes et de toutes sectes : ” aussi, copie de tous les Rapports Annuels faits en vertu de la 55<sup>me</sup> section du dit Acte par le Principal du Collège du *Haut-Canada* et de l'École Royale de Grammaire, indiquant l'état et la condition où ils se trouvent, et les progrès qu'ils ont faits, ou ceux des dits Rapports que le Gouvernement peut avoir reçus.

Pour la dite Réponse supplémentaire, voir Appendice (M.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 18 juin 1851, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre un Rapport, sous forme de tableau, indiquant les Professeurs et autres personnes qui ont reçu des salaires ou autres émoluments de la ci-devant Université de King's College, et les Professeurs et autres personnes qui reçoivent des salaires de l'Université de *Toronto*, jusqu'à ce jour, indiquant pour chaque année le montant de leurs Salaires et Emoluments respectivement, le nombre des Etudiants qui suivent chaque Cours de Lectures, et si ces Etudiants ont été ou non immatriculés ; le prix exigé de chaque Etudiant, le nombre de Lectures délivrées chaque semaine par chaque Professeur, et le nombre des élèves qui assistent à chaque Lecture ; le revenu annuel de l'Université, et si quelque partie et quelle partie de la Dotation a été employée à la dépense annuelle, et durant quelles années ; et quelles sont les pensions qui sont accordées à même le fonds de l'Université.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (N.)

L'Honorable M. *Morin* a aussi mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport des progrès faits dans l'Exploration Géologique de la Province dans l'année 1850-51.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (O.)

*Ordonné*, Que cinq cents Exemplaires du dit Rapport soient imprimés en pamphlet, dans chacune des langues anglaise et française, pour l'usage des Membres de cette Chambre, et que le dit Rapport soit traduit par une personne spécialement nommée à cette fin.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*, et a constaté que les avis requis ont été dûment donnés.



**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Young* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* à prolonger son chemin de fer, et à acquérir les terrains nécessaires pour ce prolongement, et pour d'autres fins relatives à la dite Compagnie.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

**Ordonné**, Que la pétition de *J. O. Bourchier*, et autres, Maires et Députés Maires des Townships dans les Comtés-unis d'*York*, *Ontario* et *Peel*; la pétition de *J. O. Bourchier* et autres, du Township de *Georgina*, Comté d'*Ontario*, et la pétition d'*Allan MacDonell* et autres, de la Cité de *Toronto*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

**Résolu**, Que la pétition de la Municipalité du Township de *Stamford* soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Street*, l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Honorable M. *Merritt*, M. *Boulton* et M. *Cartier*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par M. *Prince*,

**Résolu**, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre un Etat indiquant le montant de la Dette Publique, pour lequel il est maintenant dû des Débentures; le montant des dites débentures émises pour la construction des Travaux Publics dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, et le montant net des péages prélevés sur chacun d'eux, déduction faite des dépenses ordinaires. Aussi, une Estimation de la valeur actuelle de chacun des dits travaux publics, basée sur un revenu de six pour cent, représentant un capital de cent louis.

**Ordonné**, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Robinson* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre la Juridiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Malloch*,

**Résolu**, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la Correspondance échangée entre le Gouvernement Impérial et le Gouvernement de cette Province, ou entre aucun Membre de l'Administration du Gouvernement de cette Province et le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, relativement à la ligne de Grand Tronc de Chemin de Fer entre *Halifax* et *Québec*, et de là vers l'Ouest, à travers le *Haut-Canada*.

**Ordonné**, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

**Résolu**, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Dubord*, l'Honorable M. *Cameron*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Egan*, M. *LeBoutillier*, M. *Smith*, de *Frontenac*, M. *Stuart*, l'Honorable M. *Merritt* et M. *Clapham*, pour s'enquérir et faire rapport s'il est expédient d'encourager la construction des vaisseaux en cette

Province, et sur le meilleur moyen de protéger les intérêts du Commerce des Vaisseaux ; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Comtés dans le *Haut-Canada*, et pour amender les Actes qui en règlent la pratique, en rendant plus expéditives et plus simples les procédures de ces Cours, et pour régler les différends sans procès.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le huit Septembre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Sujets de Sa Majesté à plaider et débattre, tant pour eux-mêmes qu'au nom des tiers dans toutes les Cours de Sa Majesté, dans le *Canada*, et pour abolir le titre ou la distinction de Conseil de la Reine.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le huit Septembre prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par M. *Dubord*,

*Résolu*, Que Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération certaines Résolutions proposées, lesquelles devront servir de base à une Adresse à Sa Majesté, priant Sa Majesté de vouloir bien sanctionner l'introduction, dans le Parlement Impérial, d'un amendement de l'Acte de 1846, établissant les principes de Réciprocité contenus dans l'Acte de 1849.

*Ordonné*, Que M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour modifier les lois d'Usure.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde a été ordonnée pour Mercredi, le huitième jour de Septembre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*, ait la permission d'introduire un Bill pour modifier les Lois relatives à l'Intérêt de l'Argent.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *Rose*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant des copie de toute la Correspondance échangée entre le Gouvernement de cette Province et les autorités du Collège de la Trinité de *Toronto*, relativement à une Charte Royale pour le dit Collège.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger un Acte passé dans la 14 et 15 *Vic.*, chap. 77, intitulé: "Acte pour autoriser l'em-ploi des Pensionnaires Militaires et autres, comme corps de Police Locale."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour assurer aux

Artisans et autres Ouvriers une Hypothèque sur les Edifices construits par eux dans certaines Cités du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour défendre de payer en marchandises, ou au moyen d'échange, les gages des Artisans et autres Ouvriers, dans certaines Cités du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour prévenir la détérioration des terres et héritages grevés d'hypothèques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Chabot*, secondé par M. *Lemieux*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, une Liste de tous les employés du Bureau des Terres de la Couronne, tant dans le dit Bureau que hors d'icelui, y compris les Seigneuries de la Couronne dans le *Bas-Canada*, indiquant leurs noms, professions, résidences, la nature de leurs fonctions respectives, leurs salaires annuels et le montant accordé pour leurs contingents, ou s'ils reçoivent un *percentage*, pour les argents qu'ils collectent, et quelle étendue de terre chaque Agent local des Terres de la Couronne a sous son contrôle, la date de leur nomination à chaque emploi.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie par l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Chabot*, secondé par M. *Lemieux*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, une Liste des personnes, nommées par Son Excellence, Inspecteurs des Ecoles Élémentaires du *Bas-Canada*, en vertu de l'Acte de la dernière Session du Parlement, 14 et 15 *Vic.*, chap. 97, indiquant leur profession ou métier, leur résidence, et pour quelle étendue de la Province chaque tel Inspecteur est nommé, et la rémunération fixe pour chaque tel Inspecteur, et si cette rémunération comprend toutes les dépenses, frais de voyages, etc., des dits Inspecteurs, ou s'il leur sera payé quelque somme pour leurs contingents, et quelle somme.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour faire disparaître les doutes qui pourraient autrement naître de ce que l'Acte pour changer les Divisions Territoriales du *Haut-Canada* est entré en vigueur depuis la dernière Election Générale.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Gamble*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la Correspondance entre le Gouvernement et les autorités de l'Asile Provincial des Aliénés à *Toronto*, durant l'année dernière, relativement à l'administration de cette Institution, ou aux fonds disponibles pour son support.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Gamble* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour autoriser la formation de Compagnies par actions, pour la construction de chemins et autres ouvrages dans le *Haut-Canada*, de manière à les contraindre à tenir leurs chemins en état de réparation.

Il a, en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutif de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit :—

*Elgin et Kincardine,*

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, des copies des différentes Dépêches énumérées dans la cédule ci-annexée.

Maison du Gouvernement,

*Québec*, 31 Août 1852.

#### CÉDULE.

1. Le Comte *Grey* au Comte d'*Elgin*, lettre circulaire du 9 Décembre, 1851. transmettant copie d'une lettre des Commissaires de Sa Majesté pour l'Exposition de 1851.

2. Sir *J. Packington* au Comte d'*Elgin*, No. 9, 6 Avril 1852, en réponse à l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, demandant la révocation de certaines parties des Actes Impériaux, 3 Geo. 4, chap. 119; et 6 Geo. 4, chap. 59.

3. Sir *J. Packington* au Comte d'*Elgin*, No. 12, 22 Avril 1852, au sujet des Réser-du Clergé.

4. Le Comte d'*Elgin* au Comte *Grey*, 26 Février 1852, contenant une minute du Conseil Exécutif, conseillant que M. *Hincks*, Inspecteur-Général, soit député en *Angleterre*, pour conférer avec le Gouvernement de sa Majesté au sujet de l'aide à accorder aux Chemins de Fer de l'*Amérique Britannique*.

5. Le Comte *Grey* au Comte d'*Elgin*, No. 689, Février 1852, transmettant copie lettre d'une adressée à M. *Hincks*, en date du 20 Février 1852, au sujet du Chemin de Fer.

6. Sir *J. Packington* au Comte d'*Elgin*, No. 25, 20 Mai 1852, donnant communication de la décision du Gouvernement de Sa Majesté sur les propositions faites par les Délégués du Gouvernement, au sujet de l'aide impériale demandée pour la construction du Chemin de Fer d'*Halifax* et *Québec*.

7. Sir *J. Packington*, No 47, 17 Juillet 1852, transmettant copie d'une minute de la Trésorerie, sur l'établissement d'un Cours uniforme des Monnaies pour l'*Amérique Britannique*.

8. Sir *J. Packington*, No. 48, 17 Juillet 1852, déclarant qu'au sujet de la Dépêche qui précède, il retardera de soumettre à la sanction de la Reine l'Acte Provincial pour introduire le Système Décimal dans le Cours des Monnaies du *Canada*.

Pour les dites Dépêches, voir Appendice (P.)

*Ordonné*, Que Cinq cents exemplaires du dit Message et des dites Dépêches, soient imprimés, dans chacune des Langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Taché* ait la permission d'introduire un Bill pour déclarer l'intention de la Loi qui organise le Notariat dans le *Bas-Canada*, relativement à l'étude de cette profession.

Il a en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Taché*, secondé par M. *Fortier*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, des copies des Devis des Quais qui sont maintenant en voie de construction dans le Fleuve *St. Laurent*, ainsi que les noms des Entrepreneurs de chaque Quai et de leurs cautions respectives, le prix de chaque ouvrage séparément, et un Etat des quantités de matériaux et de main-d'œuvre requis pour les différents travaux, démontrant d'un seul coup d'œil les prix alloués aux Constructeurs respectivement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la nomination des Shérifs des Comtés dans le *Haut-Canada*, au moyen d'élections périodiques par les Francs-Tenanciers.

Il a en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le huitième jour de Septembre prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Christie*, de *Gaspé*, M. *Dubord*, M. *Taché*, M. *Mongenais*, M. *LeBoutillier*, M. *Ridout*, l'Honorable M. *Merritt*, M. *Lyon* et l'Honorable M. *LaTerrière*, pour faire une Enquête et un Rapport sur l'état des Pêches exploitées par les Habitants de cette Province, dans le Golfe *St. Laurent*, et sur les Côtes du *Labrador*; les désavantages contre lesquels ils ont à lutter, les meilleurs moyens de les faire disparaître, et l'opportunité d'encourager ces Pêches par une subvention Législative; à quels égards et comment, pour en faire rapport de temps à autres, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Taché*, l'Honorable M. *Cameron*, M. *Streeet*, M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Poulin*, M. *Valois* et M. *Jobin*, pour faire une Enquête sur l'état de l'Agriculture dans le *Bas-Canada*, et les meilleurs moyens de faire progresser cette Industrie; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *Mattice*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une Humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, une copie ou des copies du marché ou des marchés faits entre la Compagnie du Chemin de Fer de *Québec* et *Richmond*, avec *William Jackson*, écuyer, M. P., et autres, pour l'achèvement du dit Chemin de Fer; aussi, copie de la Correspondance entre le Gouvernement de cette Province, ou aucun de ses Membres, et le dit *William Jackson*, écuyer, et autres, relativement au Grand Tronc de Chemin de Fer à travers la Province.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour remédier d'une manière efficace aux inconvénients qui pourraient résulter de la destruction de certains Registres de la Paroisse de *St. Louis de Lotbinière*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir des Cours de Conciliation ou d'Arbitrage dans le *Haut-Canada*, étant lu ;  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour exempter de la saisie et vente, en exécution de jugement, pour dettes jusqu'au montant de  
 outils et instruments de métiers ou profession de tout tenancier, ainsi que les vêtements, lits et autres objets nécessaires pour l'usage de sa famille ; et pour empêcher les objets ainsi exemptés d'être transportés, mis en gage ou vendus en liquidation de dettes contractées pour des liqueurs enivrantes, étant lu ;  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Premier Rapport du Comité Permanent des divers Bills Privés, étant lu ;  
*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender les différents Actes d'Incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets, étant lu ;  
 Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre d'augmenter le capital de la Banque de *Montréal*, et faciliter le transport des actions dans certains cas, étant lu ;  
 Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour suppléer à une omission dans la Cédule B de l'Acte pour amender l'Acte d'amendement de la Loi des Corporations Municipales du *Haut-Canada* de 1850, étant lu ;  
 Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé: "Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province," étant lu.  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Samedi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui incorpore le Barreau du *Bas-Canada*, étant lu ;  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, étant lu ;  
 Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *LaTerrière*, l'Honorable M. *Rolph*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Fortier* et M. *Valois*, pour en faire rapport avec tout la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,  
 La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 1<sup>o</sup> die Septembris ;*ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Cameron*,—trois pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce* ; la pétition de *Samuel Barnard* et autres, du Township de *Cumberland* ; et la pétition du Conseil de Ville de la Ville d'*Amerstburgh*.

Par M. *Jobin*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon*.

Par M. *Patrick*,—la pétition de *Thomas Ferguson* et autres, du Township d'*Edwardsburgh*, Comté de *Grenville*.

Par M. *Burnham*,—la pétition du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Cobourgh* ; et la pétition de *Thomas Bingley* et autres, du Township de *Haldimand*.

Par M. *Shaw*,—la pétition de *Joshua Adams*, écuyer, et autres, des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par M. *Hartman*,—la pétition de *Donald Cameron*, du Township de *Thorah* ; la pétition de *Thomas Appleton*, du Township de *King* ; et la pétition de *N. Gatchell* et autres.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *William Webster* et autres, du Township d'*Escott*, dans les Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par M. *Mattice*,—la pétition de *Jacob Brown* et autres, du Township d'*Osabruck*, Comté de *Stormont*.

Par M. *Gouin*,—la pétition de la Municipalité de la Ville ou du Bourg de *William Henry*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition d'*Eleazar Hays* et autres, Censitaires de la Paroisse de *Soulanges*, Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *McDougall*,—la pétition du Conseil Municipal Numéro Un, du Comté de *Drummond*.

Par M. *Turcotte*,—la pétition de *Hercule Bruneau* et autres, de la Paroisse de *Maskinongé*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Fournier*,—la pétition de *Joseph Blais*, de la Paroisse de *St. Pierre*, Comté de *L'Islet*.

Par M. *Street*,—quatre pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland* ; et la pétition d'*Andrew Oliphant*, du Township de *Stamford*, Comté de *Welland*.

Par M. *McLachlin*,—la pétition du Maire et du Conseil de Ville de *Bytown*.

Par M. *Boulton*,—deux pétitions du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *Charles Rollit* et autres, du Township de *Rawdon* ; la pétition de *William Brown* et autres, des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; la pétition de *John C. Ball*, écuyer, et autres, du Township de *Niagara* ; et la pétition du Révérend *R. L. Tucker* et autres, du Comté d'*Ontario*.

Par M. *Laurin*,—la pétition d'*Antoine Monfet* et autres, de la Paroisse de *Ste. Croix*, Comté de *Lotbinière* ; et la pétition du Révérend *P. Bedard* et autres, du Comté de *Lotbinière*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition du Révérend *N. C. Fortier* et autres, Commissaires d'Ecoles et autres, de la Paroisse de *St. Michel*, Comté de *Bellechasse* ; et la pétition d'*André Bezeau*, écuyer, et autres, du Comté de *Mégantic*.

Par Sir *A. N. McNab*,—la pétition de *John Mills* et autres, de la Cité de *Ha-*

*milton* ; et la pétition de l'Honorable *J. Elmsley* et autres, Habitants Catholiques Romains du Diocèse de *Toronto*.

Par *M. Stuart*,—la pétition de *M. G. Mountain* et autres, de la Cité de *Québec* ; et la pétition de *Joseph Hamel* et autres, de la Cité de *Québec*.

Par *M. White*,—la pétition d'*Alexander McNaughton* et autres, du Comté d'*Halton*.

Par *M. Ridout*,—la pétition de la Compagnie d'Assurance Mutuelle et Générale de la Province, et la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*.

Par *M. Dubord*,—la pétition de *Joseph Bedard* et autres, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*, et la pétition de *Dame Veuve Olivier Blais*, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*.

Par *M. Prince*,—cinq pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*, et la pétition de *Lauchlan McDougal*, senior, de *Wallaceburgh*, Comté de *Kent*.

Par l'Honorable *M. Merritt*,—quatre pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*.

Par *M. Sicotte*,—la pétition d'*Emmanuel C. Després*.

Par *M. Christie*, de *Wentworth*,—la pétition d'*A. Greeley* et autres, Electeurs du Comté du *Prince-Edouard*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal de la seconde Division Municipale du Comté de *Saguenay* ; demandant une allocation, pour ouvrir et améliorer certains Chemins, et pour construire des Ponts sur certaines Rivières dans le dit Comté.

Du Révérend *A. Simard* et autres, au nom de l'Association des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer la dite Association.

De *Dame Eleanor Teed*, de la Cité de *Québec* ; se plaignant de l'injustice de l'emprisonnement de son mari, sous soupçon de trahison en l'année 1838 ; les suites duquel emprisonnement ont causé sa mort ; et demandant justice et aide.

De *J. Easton*, m. d., et autres, de la Ville de *Prescott* ; du Révérend *James Elliott* et autres, la Congrégation Méthodiste Wesléyenne de la Ville de *Prescott* ; de *Henry Stevens* et autres, du Village de *Warsaw*, Township de *Dummer* ; du Révérend *A. F. Atkinson* et autres, de la Ville de *Ste. Catherine* ; du Révérend *William Meldrum* et autres, de la Congrégation de *Puslinch*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, et du Révérend *James Lore* et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne de *Mono Center, Canada Ouest* ; demandant qu'il soit adopté des mesures, pour abolir toute espèce de travail le Dimanche, dans le Département de la Poste, pour le service public.

De *James Turnbull*, junior, et autres, de la Ville de *Prescott* ; de *M. Anderson* et autres, de la Ville de *London* ; de *Samuel Ault* et autres, du Township d'*Osnabruck*, et de *Thomas Robson* et autres, de la partie ouest du Township de *London* ; demandant la passation d'un Acte, pour défendre la manufacture et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et des manufactures.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Prescott* ; demandant qu'un Prêt Provincial de £75,000 soit fait à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, pour lui aider à compléter les dits travaux.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Prescott* ; demandant la Construction d'un Canal, de mêmes dimensions que celles des Canaux du *St. Laurent*, pour relier les eaux du *St. Laurent* à celles du *Lac Champlain*.

De *François Boucher* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de Maskinongé*, Comté de *St. Maurice* ; demandant un Acte, pour autoriser et régler le partage de la Commune de *Maskinongé*, entre ceux qui y sont intéressés.



D'André A. Asselin, Instituteur de *St. François-Xavier du Lac St. Pierre*, Comté d'*Yamaska*; demandant une compensation pour avoir enseigné la Langue Française dans l'Ecole Additionnelle du District No. 3, depuis le 26 Novembre 1832, jusqu'au 15 Août 1843.

De J. B. Pepin, Président et autres, Syndics de la Corporation de la Commune de la Seigneurie de *St. Antoine de la Baie*; demandant un Acte autorisant la Concession de certaines parties de la dite Commune, afin d'en assurer la meilleure Administration.

De William Ruthven, de la Paroisse *St. Louis de Lotbinière*; demandant une allocation pour mettre en circulation un Ouvrage publié par lui sur la Chimie Agricole, simplifiée et adaptée aux Ecoles Elémentaires.

Du Révérend Edouard Faucher et autres, des Paroisses de *Lotbinière* et *St. Croix*, Comté de *Lotbinière*; du Révérend P. L. Lahaye et autres, de *Stanford*, *Blanford*, et autres lieux, dans les Comtés de *Lotbinière* et *Nicolet*, et du Révérend J. B. Chartré et autres, de *St. Pierre les Becquets*, Comté de *Nicolet*; demandant une allocation, pour améliorer le Chemin de *Blanford*, et pour construire un Pont sur la Rivière *Bécancour*.

De Robert C. Struther et autres, du Township de *Murray* et de la partie du Township de *Brighton*, qui formait ci-devant partie du dit Township de *Murray*, Comté de *Northumberland*; demandant que la Péninsule de *Presqu'Isle* soit annexée au Township de *Cramahé*,—que le Gore de *Murray*, Est de la Rivière *Trent*, demeure annexé au Township de *Seymour*, et qu'autrement le dit Township de *Murray* soit rétabli dans ses anciennes limites.

D'A. English et autres, Artisans et Ouvriers et autres, de la Cité d'*Hamilton*; demandant un Acte semblable à celui présenté dans la dernière Session, pour défendre le paiement des Gages des Artisans et Ouvriers, en marchandises ou au moyen d'échange, ou autrement qu'en monnaie courante de la Province, ainsi que pour garantir aux Ouvriers construisant des Edifices ou en fournissant les matériaux, par un Hypothèque sur ces édifices.

De P. M. Bardy, Ecuyer, Secrétaire, au nom de l'Ecole de Médecine de *Québec*; demandant une allocation en faveur de cette Institution.

De Lewis Clement, du Village de *Thorold*, Comté de *Welland*; demandant le paiement des arrérages de la pension qui lui a été accordée, en considération des blessures qu'il a reçues dans la dernière Guerre avec les *Etats-Unis*.

De l'Honorable A. N. Morin et autres, de la Cité de *Quebec*; demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de "La Compagnie des Cent Associés," pour la construction d'un ou plusieurs Bateaux à Vapeur pour faire le service sur le Fleuve *St. Laurent*.

De Donald Fraser et autres, engagés ou intéressés dans la Pêche à la Morue dans le Golfe *St. Laurent*; représentant que l'encouragement donné, au moyen de primes ou autrement, par les Gouvernements étrangers à leurs sujets engagés dans les Pêcheries, est un avantage injuste accordé à ces derniers sur les Canadiens qui pêchent dans les mêmes eaux,—et demandant tel encouragement et telle protection qui pourront avancer cet branche du commerce du *Canada*.

D'Antoine Bernier et autres, de la Paroisse de *St. Simon*, Comté de *Rimouski*; demandant de l'aide pour la construction d'un Quai et l'ouverture d'un Chemin dans la Seigneurie de *Nicolas Rioux*.

De William P. Vidal, écuyer, et autres, du Township de *Moore*, Comté de *Lambton*; demandant que l'allocation du Gouvernement, pour un Chemin traversant les Lots de front, depuis le Lot numéro trente-sept jusqu'au Lot numéro soixante-quatre, inclusivement, dans le dit Township, soit abandonnée aux Propriétaires respectifs des Lots, comme récompense, pour le Chemin le plus praticable qu'ils ouvriront à travers leurs dites terres.

De William B. Wells, écuyer, et autres, Juges de Paix dans et pour le Comté

de *Kent*, réunis en Cour de Sessions Trimestrielles Générales ; demandant un Acte, pour amender les Lois qui requièrent la publication, dans les journaux locaux, des Sentences rendues par les Juges de Paix et des Rapports, Trimestriels des Licences accordées.

De *J. A. Mathison* et autres, de la *Pointe à Cavagnal*, Comté de *Vaudreuil* ; demandant un Acte pour définir les droits et privilèges des Seigneurs, pour faire disparaître certains abus, et donner recours équitable en certain cas.

De *Henry Smith*, écuyer, ci-devant Préfet du Pénitencier Provincial du *Canada* ; se plaignant de la manière dont la Commission chargée de s'enquérir des accusations portées contre lui a été conduite, et aussi de sa démission de sa charge,—et demandant justice.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* ; demandant certains amendements à la Loi du Jury,—une réduction des dépenses de l'Administration de la Justice,—l'amendement de l'Acte des Municipalités,—et la réduction de la Taxe de l'Asile des Aliénés, ou des changements dans l'Administration de cette Institution, et que toutes sortes de personnes y soient admises.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* ; demandant une augmentation des Droits de Havre sur les Billots de Sciage apportés des bords du *Lac Erié*.

De *Louis Harvay* et autres, de *L'Isle aux Coudres*, Comté de *Saguenay* ; demandant que dans le règlement de la question existante entre les Seigneurs et les Censitaires du *Bas-Canada*, les intérêts de ces derniers soient dûment protégés.

Du Révérendissime Evêque de *Tloa* et autres, Membres de la Société Ecclésiastique de *St. Michel* ; demandant un Acte d'Incorporation, qui autorise la dite Société à acquérir et posséder des immeubles jusqu'à un certain montant.

De la Sœur *M. A. M. Mallet*, Supérieure, et autres Religieuses, Sœurs de la Charité de *Québec* ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Les Sœurs de la Charité de *Québec*."

De *Dunbar Ross*, écuyer, Avocat, de la Cité de *Québec* ; exposant qu'à la dernière Election d'un Membre pour servir dans le présent Parlement pour le Comté de *Mégantic* en cette Province, *John Greaves Clapham*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*, *François Lemay Poudrier*, Ecuyer, du Township de *Somerset*, dans le dit Comté de *Mégantic*, Arpenteur, et le Pétitionnaire étaient Candidats, et que le Pétitionnaire a réclamé et réclame encore le droit d'être rapporté à la dite Election comme Membre pour le dit Comté : Que sous et en vertu du Writ d'Election pour le dit Comté, daté dans la dite Cité de *Québec*, le sixième jour de Novembre, en l'année de notre Seigneur 1851, le jour de la nomination de la dite Election était fixé au cinquième jour de Décembre, dans l'année susdite, auquel jour *John R. Lambly*, écuyer, Régistrateur de la première Division du dit Comté, étant et agissant comme Officier Rapporteur pour la dite Election, a procédé à tenir la dite Election, au Township de *Leeds*, dans le dit Comté : Qu'après l'ouverture de la dite Election, et l'observance de certaines formalités requises par la Loi à cet égard, le Pétitionnaire a volontairement faits et délivré au dit Officier Rapporteur la déclaration par écrit requise à cet égard par la Loi, de lui comme Candidat susdit ; et là et alors, le dit jour de nomination, et avant qu'un Poll eût été demandé ou accordé, a dûment demandé et requis du dit *John Greaves Clapham* et *François Lemay Poudrier*, et de chacun d'eux personnellement, de faire et délivrer au dit Officier Rapporteur, en leur nom et au nom de chacun d'eux, la déclaration par écrit requise par la Loi, d'eux et de chacun d'eux, comme Candidats susdits, comme il appert par le certificat du dit Officier Rapporteur, en les termes suivants :— "Je, *John R. Lambly*, Ecuyer, Officier Rapporteur du Comté de *Mégantic*, pour la dernière Election tenue pour et dans le dit Comté, en vertu du Writ d'Election émis pour l'Election d'un Membre pour servir dans l'Assemblée Législative de cette Province pour le dit Comté, portant la date du sixième jour de Novembre, mil huit cent

“ cinquante-et-un, en ma qualité susdite, certifie que le jour de la nomination de  
 “ la dite Election, et avant qu’un Poll ait été accordé, les différents Candidats à la  
 “ dite Election, savoir, *Dunbar Ross*, Ecuyer, *John Greaves Clapham*, Ecuyer,  
 “ et *François Lemay Poudrier*, Ecuyer, ont été chacun et respectivement person-  
 “ nellement requis, en la manière voulue par les Statuts faits et établis à cet égard,  
 “ de faire, et me délivrer en ma qualité susdite, la déclaration et qualification  
 “ requises par la Loi afin qu’un Candidat, ou l’un des dits Candidats puisse  
 “ être habile à être élu Membre pour servir dans la dite Assemblée Législative de  
 “ cette Province. Donné sous mon seing, au Township de *Leeds*, Comté de *Mégantic*,  
 “ ce 22e jour de Décembre 1851. (Signé,) *John R. Lambly*, O. R., Comté de *Mégan-  
 “ tic* ;” et alors, le dit *John Greaves Clapham* a fait, et délivré au dit Officier Rappor-  
 “ teur, un certain document censé être la dite déclaration, dont suit une copie, avec une  
 “ copie du certificat de l’Officier Rapporteur y annexée :—“ Je, *John Greaves Clapham*,  
 “ déclare et certifie, que je suis dûment en saisine, en Loi ou Equité, comme pleine  
 “ propriété, pour mon propre usage et bénéfice, de Terres et Ténements possédés en  
 “ franc et commun Soccage, dans la Province du *Bas-Canada*, de la valeur de cinq  
 “ cents louis, argent sterling de la *Grande-Bretagne*, en sus et au-dessus de toutes  
 “ rentes, hypothèques, charges et redevances, dues sur ou payables à même les dites  
 “ Terres et Ténements, et que je n’ai pas collusoirement, ou spécieusement  
 “ obtenu un titre ou devenu en possession des dites Terres et Ténements, ou aucune  
 “ partie d’iceux, afin de me qualifier pour être rapporté, ou mettre en état d’être rap-  
 “ porté comme un Membre de l’Assemblée Législative de la Province du *Canada* ; et  
 “ je déclare de plus que les Terres et Ténements comme susdit, consistent du Lot No.  
 “ 9, dans le 14e rang de *Nelson* ; 150 acres du Lot numéro 15, 5e rang ; la moitié nord-  
 “ ouest du Lot numéroté 13 ; la moitié nord-ouest du Lot No. 17 ; le Lot No. 18, dans  
 “ le 7e rang du Township d’*Inverness* ; la moitié nord-ouest du Lot No. 10, dans  
 “ le 6e rang du Township d’*Halifax* ; la moitié nord-est du Lot No. 15, dans  
 “ le 2e rang ; le lot numéro 15 ; la moitié nord-est du Lot No. 16 ; les trois quarts  
 “ sud du Lot No. 17 ; la moitié sud-est du Lot No. 18 ; la moitié sud de la moitié  
 “ nord-ouest du Lot numéroté 19, situé dans le 4e rang du Township d’*Ireland* ;  
 “ ensemble avec les maisons, granges, tables, sites de moulins, améliorations,  
 “ qui peuvent se trouver sur les Lots et demi-Lots susdit respectivement, dans  
 “ les dits Townships de *Nelson*, *Inverness*, *Halifax* et *Ireland*, étant dans  
 “ le Comté de *Mégantic*, en le District de *Québec*, dans la Province du *Ca-  
 “ nada*. *Leeds*, Comté de *Mégantic*, 4 Décembre 1851. (Signé,) *J. G. Clap-  
 “ ham*.” “ Je certifie que ce qui précède est une vraie copie de la qualification  
 “ de *John Greaves Clapham*, Ecuyer, donnée et déposée entre mes mains le  
 “ jour de la nomination de la dernière Election tenue pour le Comté de *Mé-  
 “ gantic*. (Signé,) *John R. Lambly*, Officier Rapporteur pour le Comté de *Mégan-  
 “ tic*. *Leeds*, le 20e jour de Décembre 1851, après la Proclamation faite :” Que le  
 “ dit *François Lemay Poudrier* a alors fait aussi, et remis au dit Officier Rappor-  
 “ teur, un certain autre document par écrit, censé être la déclaration à cet égard, dont  
 “ suit copie : “ Qualification de *Frs. L. Poudrier*, comme Candidat à l’Election de  
 “ *Mégantic* : Je prétends me qualifier sur les propriétés suivantes : sur les lots 56 et  
 “ 55 du cinquième rang de *St. Pierre les Becquets*, borné à l’ouest au No. 57, et  
 “ au nord-est au No. 54, joignant par le nord au 4e rang, et par le sud au 6e rang ;  
 “ lot No. 29, du 7e rang de *Somerset*, comprenant la moitié du sud-est du dit lot  
 “ borné en front par le nord au sixième rang, et par le sud au huitième rang ; une  
 “ terre de trois arpents et un tiers de front, sise et située au huitième rang du  
 “ Township de *Somerset*, faisant partie du lot No. 28, joignant par le sud-ouest à  
 “ l’Honorable *Louis Massue*, et par le nord-est à *Pierre Hubert Prince* et *François-  
 “ Xavier Delisle*, joignant par le nord au septième rang et par le sud au neuvième  
 “ rang, avec plusieurs bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.  
 “ Je certifie que les propriétés ci-dessus mentionnées m’appartiennent suivant bons  
 “ et juste Titres. (Signé,) *F. L. Poudrier*. *Somerset*, ce 4e Décembre 1851.”

Que par le Statut Provincial, 12 Vic., chap. 27, section 49, il est entre autres choses statué:—“et que lorsque telle déclaration, (c'est-à-dire la déclaration requise d'un “ Candidat comme susdit,) aura été ainsi requise suivant la Loi, le Candidat qui “ devra la faire pourra la faire en tout temps durant la dite Election, pourvu tou- “ jours que ce soit avant la Proclamation faite par l'Officier Rapporteur à la clôture “ de la dite Election de la personne élue ou des personnes élues à la dite Election, “ et lorsque la dite déclaration sera ainsi faite par un Candidat, soit volontairement “ soit en conséquence d'une réquisition comme susdit, elle sera faite ou devant le “ dit Officier Rapporteur, ou devant un Juge de Paix, ou le Maire, ou l'un des “ Echevins, ou de quelque Ville ou de Cité de cette Province, lequel Officier Rap- “ porteur, ou lequel Juge de Paix, Maire ou Echevin la recevra et l'attestera en “ écrivant au bas d'icelle les mots: “reçue et reconnue devant moi,” ou autres “ mots équivalents, et en datant et signant cette attestation; et tout Candidat qui “ délivrera ou fera délivrer la dite déclaration ainsi faite et attestée au dit Officier “ Rapporteur, en aucun temps avant la Proclamation faite par ce dernier à la clô- “ ture de la dite Election, comme ci-dessus mentionné, dans la présente section, “ sera censé avoir rempli le but de la Loi à toutes fins et intentions quelconques, “ quant à la dite déclaration,” et par la section 48 du même Statut, il est entre autre chose statué, savoir:—“ et toute personne qui fera sciemment et volontairement, en “ donnant la dite désignation ci-dessus requise (savoir, la description des Terres et Té- “ nements dont le dit Statut requiert le placement au bas de la déclaration susdite,) “ une fausse déclaration relativement à leur situation, position, étendue ou leurs “ bornes, sera réputée coupable de *misdeameanor*, et encourra sur conviction d'icelui, “ les mêmes peines et pénalités que la Loi inflige aux personnes coupables de parjure “ volontaire et malicieux.” Que la dite déclaration par écrit, ainsi faite et délivrée par le dit *John Greaves Clapham*, comme tel Candidat comme susdit, au dit Offi- cier Rapporteur, n'a pas été faite devant le dit Officier Rapporteur, ni devant aucun des dits Fonctionnaires Publics par le dit Statut nommés à cette fin; ni la dite dé- claration n'a pas été prise par le dit Officier Rapporteur, ou par aucun des dits Fonctionnaires Publics, ni n'a pas été attestée par eux, ou aucun d'eux, en la ma- nière prescrite par le dit Statut, ni en aucune autre manière quelconque: Que le dit *John Greaves Clapham* n'a pas, en aucun temps avant la Proclamation faite par le dit Officier Rapporteur, à la clôture de la dite Election, reconnu le dit document censé être sa dite déclaration comme susdit, ni ne l'a fait recevoir et attestée en la ma- nière prescrite par le Statut susdit, ni en aucune autre manière quelconque; ni n'a pas fait, et délivré au dit Officier Rapporteur aucune autre déclaration, conformé- ment aux dispositions de la Loi à cet égard, ni aucun autre document quelconque par écrit comme et pour telle déclaration: Que pour les raisons qui précèdent, le dit document par écrit censé être la déclaration du dit *John Greaves Clapham*, qu'il était requis et qu'il devait faire en la manière susdite, en conformité des dis- positions de la Loi à cet égard, avant “qu'il pût être élu, ou habile à être élu ou rapporté” comme Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Légis- lative de cette Province, était et est nul et de nul effet quelconque, comme telle dé- claration en Loi: Que le dit *John Greaves Clapham* ayant ainsi omis et refusé de faire et délivrer au dit Officier Rapporteur, une déclaration par écrit conformément aux dispositions de la Loi à cet égard, afin de se rendre habile à être élu comme Membre pour représenter le dit Comté dans le Parlement Provincial, et ainsi requis et de- mandés de lui comme susdit, ne peut être censé s'être conformé à la Loi telle qu'é- tablée dans le Statut à cet égard; mais, au contraire, le dit *John Greaves Clapham* a, à toutes fins et intentions quelconques, quant à la dite déclaration, et la dite Election a entièrement manqué et négligé de le faire, et c'est ainsi que la Chambre devrait le penser et le déclarer, et que tous et chacun des votes des Electeurs du dit Comté donnés et enregistrés pour et en faveur du dit *John Greaves Clapham* étaient et sont nuls et de nul effet quelconque, et sont en Loi, et la Chambre devrait

le déclarer, censés et considérés comme mis de côté et n'ayant aucun effet; et pour cette raison aussi, le Rapport (*indenture*) ou Instrument par écrit fait et exécuté à cet égard, par et devant lui le dit Officier-Rapporteur, et portant la date du vingtième jour de Décembre, en l'année susdite, et le retour du dit *John Greaves Clapham*, comme tel Membre, par le dit Officier-Rapporteur, pour représenter le Comté comme susdit, étaient et sont, et chacun d'eux étaient et sont nuls et de nul effet quelconque, et devraient ainsi être considérés et déclarés par la Chambre: Que le Pétitionnaire affirme de plus, que le jour de l'ouverture de la dite Election, savoir: le dit cinquième jour de Décembre, en l'année susdite, le dit *John Greaves Clapham* n'a pas été, ni en aucun temps avant la clôture de la dite Election, n'a déclaré et attesté en conformité de la Loi à cet égard, qu'il possédait dûment en Loi ou en Equité en pleine propriété des Terres et Ténements tenus en franc et commun Soccage, ou qu'il possédait dûment, pour son propre usage et bénéfice, des Terres et Ténements tenus en fief ou en rôtur dans la Province du *Canada*, de la valeur de cinq cents louis sterling, argent de la *Grande Bretagne*, en sus et au-dessus de toutes Rentes, hypothèques, charges et redevances chargeables sur, ou payables à même, ou affectant les dites Terres et Ténements, et qu'il n'a pas encore colusoirement ou spécieusement obtenu un Titre ou est venu en possession des dites Terres et Ténements, ou d'aucune partie d'iceux, afin de se qualifier ou de se mettre en état d'être rapporté comme un Membre de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*; et de plus, que les Terres et Ténements mentionnés et décrits dans le dit Document censé être la dite déclaration en Loi comme susdit, n'avaient pas le jour susdit ni n'ont pas actuellement la valeur de cinq cents livres sterling, argent susdit, en sus et au-dessus de toutes rentes, hypothèques, charges et redevances, chargeables sur ou payables à même ou affectant les dites Terres et Ténements: Que le nombre des Votes censés avoir été pris et enregistrés pour et en faveur du dit *John Greaves Clapham*, est de cinq cent soixante-cinq; que le nombre de Votes donnés et enregistrés pour et en faveur du Pétitionnaire, est de cinq cent trente-huit; et le nombre de ceux censés avoir été donnés pour et en faveur du dit *François Lemay Poudrier*, est de cinq cent quatorze, comme il appert dans et par les livres de Poll de la dite Election, donnant ainsi une majorité apparente de vingt-sept pour le dit *John Greaves Clapham*, en sus des votes donnés en faveur du Pétitionnaire; et demandant, que sans éluder aucune objection en Loi quant à la légalité des Votes ainsi censés avoir été pris et enregistrés en faveur du dit *John Greaves Clapham* et au dit *François Lemay Poudrier*, respectivement, et sans éluder non plus aucune objection en loi à la légalité de l'Election et du Rapport du dit *John Greaves Clapham*, sur d'autres et nouveaux points, que la Chambre voudra bien prendre l'exposé ci-dessus en sa considération, et déclarer la dite Election et le dit Rapport du dit *John Greaves Clapham*, et entièrement nuls et de nul effet, et qu'alors la Chambre ordonne que le Rapport pour le dit Comté soit amendé en conséquence, en biffant le nom du dit *John Greaves Clapham*, et insérant en son lieu et place le nom du Pétitionnaire, ou que la Chambre déclare la dite Election pour le dit Comté entièrement nulle et de nul effet, et ordonne qu'un nouveau Writ soit émis pour l'Election d'un Membre pour servir en Parlement pour le dit Comté, et accorde au Pétitionnaire tel autre recours que la Chambre jugera à propos.

De *Benjamin Ouimet* et autres, des Townships d'*Upton* et *Acton*; demandant que les dits Townships soient annexés au Comté de *St. Hyacinthe* et au District de *Montréal*.

Du Révérend *T. H. Prévost*, Directeur, et autres, Officiers et Membres de la Congrégation des Hommes de *Ville-Marie* de *Montréal*; demandant un Acte d'Incorporation, avec certaines clauses.

De *William Patton*, Ecuyer, et autres, du District Judiciaire de *St. Thomas*; demandant l'extension de la Jurisdiction Civile et Criminelle de ce District.

Du Révérend *F. Alain* et autres, du Township de *New-Richmond*, Comté de

*Bonaventure* ; demandant de l'aide, pour la construction de certains Ponts sur les Rivières *Grande* et *Petite Cascapédia*.

De *William Jameson* et autres, Membres de l'Institut des Artisans et de l'Association de la Bibliothèque de *Renfrew* ; demandant de l'aide pour cette Institution.

De *Benoît Hoffay*, ci-devant Sergent, et *Alexis Rubin*, ci-devant Caporal, du régiment *De Meuron* ; représentant qu'en l'année 1818, on leur a accordé le droit à une certaine quantité de terrain qu'ils n'ont pu se le faire livrer jusqu'ici ; et demandant justice.

De la Compagnie d'Assurance Britannique Américaine contre les accidents du Feu et sur la Vie ; demandant certains amendements à l'Acte d'Incorporation de la dite Compagnie.

*Ordonné*, Que la pétition de *William P. Vidal*, écuyer, et autres, du Township de *Moore*, Comté de *Lambton* ; la pétition du Révérend *A. Simard* et autres, au nom de l'Association des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie* ; la pétition de la Compagnie d'Assurance Britannique Américaine contre les accidents du Feu et sur la Vie ; la pétition d'*Edmund Coulson* et autres, du Township de *Toronto* ; la pétition de la Sœur *M. A. M. Mallet*, Supérieure, et autres Religieuses, Sœurs de la Charité de *Québec* ; la pétition du Révérendissime Evêque de *Tloa* et autres, Membres de la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, et la pétition de l'Honorable *A. N. Morin* et autres, de la Cité de *Québec*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

L'Honorable *M. LaTerrière*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Pétitions de *François Daigle* et *Alexis Dufresne*, et a trouvé que tous les avis requis par les Règles ont été donnés.

Quant à la pétition d'*Allan Macdonell* et autres, demandant l'autorisation de construire un Canal autour du *Sault Ste. Marie*, la localité en question étant en dehors des parties établies de la Province, n'est pas située dans les limites d'aucun Comté, et qu'en conséquence il a été impossible de se conformer aux règles exigeant un papier local ; mais Votre Comité suggère que dans tous les cas semblables, un avis publié dans la Gazette Officielle devrait être considéré comme suffisant.

Quant aux deux pétitions de *J. O. Bouchier* ; demandant que le Township de *Georgina* soit séparé du Comté d'*Ontario* et annexé au Comté d'*York*, Votre Comité a constaté qu'aucun avis n'a été publié.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada*, qui a été présentée hier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable *M. Young*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité des dispositions de divers Actes du Parlement Provincial,—Rapport des Commissaires des Travaux Publics, pour l'année 1851.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (Q.)

Sur motion de l'Honorable *M. Chabot*, secondé par *M. Laurin*,

*Résolu*, Que le délai pour recevoir des Bills Privés et des Rapports sur iceux, et des pétitions pour des Bills Privés, soit prolongé de trente jours au-delà du temps maintenant limité pour leur réception respectivement.

*Ordonné*, Que *M. Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour prendre et enregistrer les votes des Membres de la Législature, lors de la passation définitive des Bills.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu

pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le quinzième jour de Septembre prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par Sir *Allan N. MacNab*,  
*Résolu*, Que Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération une certaine Résolution devant servir de base à une humble Adresse à Sa Très Gracieuse Majesté, demandant qu'il lui plaise vouloir bien ordonner la distribution de Médailles aux personnes survivantes qui ont servi dans les différentes batailles en 1812, 1813 et 1814, et qui ont résisté aux diverses Invasions du *Canada*, durant les Campagnes.

*Ordonné*, Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte qui pourvoit à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Chabot*, l'Honorable M. *Morin*, Sir *Allan N. MacNab*, M. *Christie*, de *Gaspé*, l'Honorable M. *Papineau*, l'Honorable M. *Macdonald* et M. *Prince*, pour réviser les Règles de cette Chambre, et pour examiner et trouver les moyens propres à bâter l'expédition des affaires, et en faire rapport avec toute la diligence convenable.

Sur motion de M. *Christie*, de *Wentworth*, secondé par M. *White*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir transmettre à cette Chambre copie de toute la Correspondance qui peut avoir été échangée entre le Gouvernement de Sa Majesté en *Canada*, ou aucun Membre d'icelui et le Gouvernement Impérial, au sujet des Réserves du Clergé, depuis le 1er Juin 1851.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Burnham* ait la permission d'introduire un Bill pour conférer aux Corporations Municipales et aux Compagnies certains pouvoirs pour prendre des matériaux pour réparer les chemins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de Sir *A. N. MacNab*, l'Honorable M. *Papineau*, l'Honorable M. *Morin*, l'Honorable M. *Macdonald*, l'Honorable M. *Badgley*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau* et M. *Cauchon*, pour aider M. l'Orateur dans la direction de la Bibliothèque Parlementaire, en ce qui concerne cette Chambre, et pour agir au nom de cette Chambre comme Membres d'un Comité conjoint des deux Chambres, pour la régie et administration de la Bibliothèque.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, communiquant à leurs Honneurs une Copie de la Résolution qui précède, nommant certains Membres pour agir au nom de cette Chambre, comme Membres d'un Comité conjoint des deux Chambres, pour la direction de la Bibliothèque Parlementaire, et priant leurs Honneurs de nommer des Membres de leur Honorable Corps, pour s'unir aux Membres de cette Chambre, nommés en la dite Résolution pour les fins susdites.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Robinson* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Canal pour les Vaisseaux au *Sault Ste. Marie*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le quinze du présent.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour remédier, d'une manière plus efficace, aux inconvénients qui pourraient résulter de la destruction de certains Registres de la Paroisse de *St. Louis de Lotbinière*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le métier d'Arrimeur au Port de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui incorpore le Barreau du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Cauchon*, M. *Lemieux*, M. *Cartier*, l'Honorable M. *Badgley* et M. *Polette*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Qu'il soit donné instruction au dit Comité d'étendre les dispositions du dit Bill à un certain Acte actuellement en force dans la partie de cette Province appelée *Bas-Canada*, imposant une Taxe sur les Avocats pour certaines fins.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. *Seymour*, La Chambre s'est ajournée.

---

*Jovis, 2<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES Pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Egan*,—la pétition de *George W. Cameron* et autres, Fils de la Tempérance et autres, du Township de *Lochaber*.

Par M. *McDonald*, de *Cornwall*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *F. C. T. Arnoldi*, Ecuyer, M. D., et autres, Lecteurs dans l'École de Médecine de *St. Laurent* de *Montréal*.

Par M. *Valois*,—la pétition de *Hypolite Valiquette* et autres, de la Paroisse de *St. Joachim de la Pointe Claire*, Comté de *Montréal*, et la pétition de *Joseph Daout* et autres, des Paroisses de *Lachine* et de la *Pointe Claire*, Comté de *Montréal*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *Henry Moyle*, Ecuyer, du Township de *Brantford*, Comté de *Brant*.

Par M. *Street*,—la pétition de *James, F. Bradshaw*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*, Gérant de la Banque du *Haut-Canada*.

Par M. *White*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Nelson*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *A. Jeffrey*, Ecuyer, Maire et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township de *Hamilton*, et la pétition de *John Corbitt* et autres, des Townships de *Biddulph* et *McGillivray*, Comté de *Huron*.

Par M. *Wright*, de la Division Est de *York*,—la pétition de *Richard J. Doyle* et autres, de *Oshawa* et des environs ; la pétition de *T. Bickle* et autres, du Town-



ship de *Markham* et autres lieux ; et la pétition de *William Pogue* et autres, de *Richmond Hill* et ses environs.

Par *M. Brown*,—deux pétitions de la Municipalité du Township de *Sarnia* ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Chatham*.

Par *M. Stuart*,—la pétition de *Murdoch Mackenzie*, de la Cité de *Québec*, Sergent dans le ci-devant 103<sup>me</sup> Régiment, et la pétition de Dame *M. H. Mountain*, et autres, Dames Gérantes de l'Asile des Orphelins de *Québec*, en rapport avec l'Eglise d'Angleterre.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Colonel *Gordon Higgins*, de l'Artillerie Royale, Président de l'Asile Militaire du *Canada*, et autres, Membres du Comité de Direction d'icelui ; demandant un Acte d'Incorporation pour promouvoir l'objet du dit Asile.

D'*Alexander Wilson* et autres, du Township d'*Onslow* ; demandant qu'il soit fait un nouveau relevé des sixième et septième lignes du dit Township.

De la Municipalité du Township d'*Orillia* ; du Révérend *John McMurray* et autres, Officiers de la Congrégation Presbytérienne Libre de *Brockville* ; de *Norman Macdonald* et autres, de la ville de *Brockville* ; de *John Farnsworth* et autres, du Township d'*Hungerford* ; et du Révérend *William Gundy* et autres, Membres de l'Eglise Canadienne Wesleyenne Méthodiste de la Nouvelle Connexion ; demandant qu'il soit adopté des moyens pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du Service Public.

De la Municipalité du Township de *Mono* ; demandant que le dit Township soit réuni aux Comtés-unis d'*York* et de *Peel*.

De *Charles C. Small*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto* ; demandant qu'il soit passé un Acte pour ratifier la route suivie par les Voyageurs, à travers ses Lots de terre Nos. 33 et 32, troisième rang du Township de *Pickering*, et pour lui transporter, au lieu du dit terrain, la réserve originaire du dit Chemin, à l'ouest des dits lots.

De *Charles C. Small*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto* ; demandant le paiement de certains arrérages de salaire à lui dus, comme Greffier de la Couronne et des Plaids Communs pour la Province du *Haut-Canada*.

De *Thomas P. Cooper* et autres, du Township de *St. Vincent* ; demandant une aide pour la construction d'une Jetée ou d'un Quai au Village de *Meaford*, dans le dit Township.

De *Robert M. Boucher* et autres, des Townships de *Cramahé* et *Haldimand*, comté de *Northumberland* ; demandant que les six premiers Lots, depuis le front jusqu'à la profondeur du dit Township de *Haldimand* soient annexés au dit Township de *Cramahé*.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté de *Brant* et des Comtés-unis de *Wentworth*, *Halton* et *Bruce* ; demandant que l'amélioration de la Navigation de la *Grande-Rivière* soit entreprise par le Gouvernement comme ouvrage Provincial.

D'*Alexander Brander* et autres, du Township d'*Ancaster*, Comté de *Wentworth* ; d'*A. Huntingdon*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Brantford* ; de *Margaret Henderson* et autres, Filles de la Tempérance, et autres, du Township d'*Ancaster*, Comté de *Wentworth* ; de *John McKenzie* et autres, de *Glenmorris* et les environs ; de *Jacob J. Merkley* et autres, du Comté de *Dundas* ; d'*Abraham Bockus* et autres, du Township d'*Osnabruck* ; et de *Jonathan Gundry* et autres, de la Ville de *Simcoe* ; demandant qu'il soit passé un Acte pour prohiber la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de l'industrie et de la médecine.

D'*Henry Lemmon* et autres, de la Ville de *Brantford* ; demandant qu'il soit passé un Acte pour empêcher que les Artisans ou Journaliers ne reçoivent leur salaire en marchandises, ou autrement qu'en argent courant de la Province.

D'A. *Kirkland*, Président, au nom de l'Institut des Artisans de *Brantford*; demandant une aide en faveur du dit Institut.

Des Président et Directeurs de la Compagnie de la Navigation de la *Grande Rivière*; demandant que les dits travaux soient entrepris par le Gouvernement comme ouvrage Provincial.

De *Cyprien Savé* et autres, Censitaires de la Paroisse de *Vaudreuil*, Comté de *Vaudreuil*, et de *Garnino Poirier* et autres, Censitaires de la Seigneurie de *Rigaud*; demandant qu'il soit passé un Acte pour remédier à certains abus provenant de la Tenure Seigneuriale dans le *Bas-Canada*.

De *V. Guillet*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse et de la Ville des *Trois-Rivières*; demandant qu'il soit passé un Acte pour faciliter l'administration du nouveau Diocèse des *Trois-Rivières*, par l'Evêque d'icelui.

De *Daniel McDonald* et autres, des Townships de *Yonge* et *Escott*, Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*; demandant que le dit Township soit divisé par une ligne courant est et ouest par la ligne 5e et 6e concessions d'*Yonge*, et les 6e et 7e d'*Escott*, et que les deux fronts soient annexés, ainsi que les deux profondeurs, formant ainsi avec les dits deux Townships, un Township de front et un Township de profondeur.

Du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope*; demandant qu'il soit passé un Acte pour transporter les droits et intérêts de la Compagnie du Havre et du Quai de *Port Hope*, à certains Commissaires nommés à cette fin par le dit Conseil Municipal.

Du Révérend *George. S. Derome* et autres, de la Paroisse de *St. Casimir*, Comté de *Portneuf*; demandant une aide pour construire un Pont sur la Rivière *Ste. Anne*, dans la dite Paroisse.

Du Révérend *Augustin Milette* et autres, des Paroisses de *St. Augustin* et de la *Pointe-aux-Trembles*, et autres lieux; demandant une aide pour macadamiser le Chemin de l'Eglise de la dite Paroisse.

De la Compagnie des Jetée et Quai du *Carouge*; demandant un Acte Spécial d'Incorporation.

De *George Jirriac* et autres, des Paroisses de *Ste. Catherine* et *St. Raymond*, Comté de *Portneuf*; demandant une aide pour ouvrir un chemin entre les dites Paroisses, et pour construire un Pont sur la décharge du Lac *Sergent*.

De la Corporation de l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*; demandant une aide en sa faveur.

De Dame *Margaret Lunn*, et autres, Dames Directrices et Gérantes de l'Hospice de la Maternité de l'Université à *Montréal*; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

De *John Strachan*, Ecuyer, de la Ville de *Goderich*, Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*; Exposant: Qu'à l'Election tenue à *Clinton*, dans les Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, le douzième jour de Mai, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-deux, aux fins d'élire un Membre du Parlement pour représenter les dits Comtés-unis dans le Parlement Provincial, pendant le présent Parlement: Qu'à la dite Election, l'Honorable *Malcolm Cameron* a été déclaré par l'Officier Rapporteur, *John McDonald*, Ecuyer, comme dûment élu, et a été rapporté par lui comme le Membre choisi à la dite Election pour représenter les dits Comtés-unis dans le dit Parlement: Que le Pétitionnaire et autres, ont filé un protêt contre la dite Election et le retour du dit *Malcolm Cameron*, lequel protêt n'a pas été reçu ou mis à exécution par le dit Officier Rapporteur: Que le Pétitionnaire était au temps de la dite Election, et est encore un résidant franc-tenancier dans les dits Comtés-unis, et avait le droit de voter à la dite Election: Que la dite Election était et est nulle, et que le rapport du dit Honorable *Malcolm Cameron* comme susdit, était et est inconstitutionnel et illégal, pour les causes et les raisons que le dit Writ d'Election en vertu duquel la dite Election a été tenue,

a été émané par le Greffier de la Couronne en Chancellerie sans autorité suffisante, parce que le dit Writ n'a pas été émis en vertu d'un Warrant de l'Orateur de la Chambre, n'y ayant pas alors un Orateur de la Chambre; ni ne le dit Writ n'a été émis en vertu du Warrant de deux Membres de la Chambre qui avaient prêté le Serment requis par la Loi, et parce que le Warrant en vertu duquel le dit Writ est émané était et est nul et de nul effet, parce qu'il a été fait, exécuté, et délivré au Greffier de la Couronne en Chancellerie, dans l'intervalle entre deux Parlements et non pas dans l'intervalle entre deux Sessions du même ou d'un Parlement, sans qu'il existe aucune disposition en Loi pour l'émission du dit Warrant entre deux Parlements; et parce que quand le dit Writ d'Election a été émis, il n'y avait aucune personne ou aucunes personnes légalement compétentes à autoriser l'émanation du dit Writ d'Election: Que la dite Election était aussi nulle pour la raison qu'avant la dite Election le dit *Malcolm Cameron* avait été rapporté comme dument élu à une Election tenue en vertu de l'autorité légale, pour servir comme un Membre pour représenter les dits Comtés dans le même Parlement pour lequel il a été ainsi rapporté à l'Election en premier lieu mentionné, et que le dit *Malcolm Cameron* n'a pas et ne pouvait pas légalement se démettre de son Siège ou le rendre vacant, ni le dit Siège ne pouvait devenir vacant avant l'expiration des premiers quinze jours de la Session du Parlement en suivant de la dite Election; et aussi pour la raison que la dite première Election a été contestée et protestée, et que la dite contestation n'avait pas été décidée, et qu'il ne pouvait pas légalement et constitutionnellement, avant que la dite contestation de la dite Election ne fut décidée, se démettre de son Siège dans le dit Parlement ou le rendre vacant, par l'acceptation d'un emploi ou autrement: Que le Pétitionnaire a souffert une injustice par l'Election et le Rapport du dit *Malcolm Cameron*, comme susdit; et demandant que pour les causes susdites, et pour d'autres bonnes raisons, la dite Election en premier lieu mentionnée, et que le rapport du dit *Malcolm Cameron* comme Membre alors choisi pour représenter les dits Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, soit déclarée nulle et de nul effet, et tel autre recours que la Chambre jugera à propos et expédient d'accorder.

De *Neh. Ford* et autres, de la *Grande Rivière* et ses environs; demandant qu'une Commission soit nommée pour s'enquérir de certains abus qu'a entraînés l'éviction des personnes qui s'étaient établies sur les terres des Sauvages dans les Townships d'*Onéida* et *Tuscarora*.

De la Compagnie de l'Eclairage au Gaz d'*Hamilton*; demandant certains amendements à l'Acte qui incorpore la dite Compagnie.

Des Président et Directeurs de la Compagnie à Fonds Social des Havre et Chemin de *Pickering*: demandant qu'il soit passé un Acte pour incorporer spécialement la dite Compagnie.

De la Compagnie des Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du *Lac Erié*; demandant qu'il soit passé un Acte pour étendre et amender la Charte, et augmenter le Capital de la dite Compagnie.

De *John Gilbert*, du Township de *Wainfleet*; demandant un octroi de terres en considération de ses services longs et actifs dans la Marine de Sa Majesté.

Du Conseil Municipal de la Municipalité, No. 1, du Comté de *Rimouski*; demandant une aide pour reconstruire le Pont sur la Rivière de la Paroisse de *L'Isle-Verte*.

Du Conseil Municipal de la Municipalité, Numéro Un, du Comté de *Rimouski*: demandant une aide pour reconstruire le Pont sur la Rivière des *Trois-Pistoles*.

De *Jacques Viger*, Ecuyer, Président, et du Révérend *A. F. Truteau*, Secrétaire, au nom de l'Association de l'Ecole de *St. Jacques, Montréal*; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

De *J. S. Vallée*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *St. Thomas*, Comté de *L'Islet*; demandant une aide pour ouvrir un Chemin et construire un Pont dans le Township de *Monmini*.

De *Robert Adamson*, Président, et *John Irvine*, Secrétaire, au nom d'une assemblée des Habitants du Township de *Lobo*, Comté de *Middlesex*; demandant la sécularisation des Réserves du Clergé, l'abolition des Rectoreries, et l'abrogation du système des Ecoles séparées.

Du Révérend *Joseph S. Raymond*, Supérieur du Collège de *St. Hyacinthe*; demandant une aide pour le dit Collège.

De *Damase Dufour* et autres, du Comté de *Saguenay*; demandant que l'adoption des mesures que l'on croira propres à régler la question de la Tenure Seigneuriale dans le *Bas-Canada*, les intérêts des Censitaires soient dûment protégés.

De *James Wilson* et autres, du Township de *Frampton* et lieux adjacents, Comté de *Dorchester*; demandant une aide pour la construction de Chemins et Ponts dans le dit Township.

De *Pierre Gamelin*, Greffier du ci-devant Conseil Municipal du District de *St. Jean*; demandant paiement pour les services qu'il a rendus en la dite capacité.

De *George J. Ryerse* et autres, du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*; demandant qu'il soit passé un Acte pour les mettre en état, comme héritiers et légataires de feu *Samuel Ryerse* du même lieu, de parfaire les titres aux terres ainsi léguées.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*; demandant qu'il soit passé un Acte pour les mettre en état de disposer de certains Lots de terres dans la Ville de *London*, et d'acheter d'autres terres dans le but de tenir des Foires gratuites, suivant l'intention du don premier.

De la Compagnie pour éclairer au Gaz et fournir d'Eau la Cité de *Toronto*; demandant des amendements à son Acte d'Incorporation.

De Demoiselle *Eliza Taylor*, Secrétaire, au nom du comité des Dames dirigeant l'Asile des Orphelines Protestantes à *Québec*; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

De *Patrick Brennan* et autres, Manufacturiers de Potasse et de Perlasse de la Province du *Canada*; demandant certains amendements à l'Acte qui règle l'inspection de la Potasse et de la Perlasse.

De *Thomas Simard* et autres, Pilotes pour le Port de *Québec* et au-dessous; de *Cornelius O. Sullivan* et autres, de la cité de *Québec*, et *Thomas C. Lee* et autres, intéressés dans la Navigation dans le Port de *Québec*; demandant la révocation de l'Acte qui règle l'engagement des Matelots au Port de *Québec*.

De *Joseph E. LeBlanc*, Ecuyer, Notaire, de la Paroisse de *St. Charles*, District de *Montréal*; demandant compensation pour ses services comme Greffier du Conseil du ci-devant District Municipal de *Richelieu*.

De *Flavien Vallerand*, de la Cité de *Québec*; demandant une rémunération pour ses services comme Greffier du ci-devant District Municipal de *Richelieu*.

De *S. S. Foster*, Président et autres, Directeurs de l'Académie de *Shefford*; demandant une aide en faveur de la dite Académie.

M. l'Orateur a informé la Chambre que son Warrant pour la nomination des Membres qui doivent servir dans le Comité Général des Elections, est déposé sur la table; et le dit Warrant a été lu comme suit:—

Conformément à "l'Acte des Pétitions d'Elections de 1851," je nomme par les présentes l'Honorable *Jean Chabot*, Membre pour le Comté de *Bellechasse*, l'Honorable *John Alexander Macdonald*, Membre pour la Cité de *Kingston*, *David Christie*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Wentworth*, *George Percival Ridout*, Ecuyer, Membre pour la Cité de *Toronto*; *Antoine Polette*, Ecuyer, Membre pour la Ville des *Trois-Rivières*, et *John Sewall Sanborn*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Sherbrooke*, pour être Membres du Comité Général des Elections pour la présente Session.

Donné sous mon seing, ce deuxième jour de Septembre 1852.

*J. S. Macdonald*, Orateur.

Ordonné, Que le dit Warrant soit imprimé.

Conformément à la 45e Section de "l'Acte des Pétitions d'Élection de 1851," le Greffier a lu une Liste Alphabétique des Noms de tous les Membres de la Chambre.

*Ordonné*, Que la pétition de *Charles C. Small*, Ecuyer, de *Toronto*, relativement à une Réserve de Chemin, et la pétition des Président et Directeurs de la Compagnie à Fonds Social des Havre et Chemin de *Pickering*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

*Ordonné*, Que cinq cents Exemplaires du Rapport des Commissaires des Travaux Publics pour l'année 1851, mis devant la Chambre hier, soient imprimés dans les langues anglaise et française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que *M. Prince* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative, en empêchant le Clergé de toutes dénominations de voter ou de prendre part aux Elections.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour améliorer la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour lever tous les doutes qu'ont les Exécuteurs, Administrateurs et Corporations Etrangères de citer et ester en justice dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres objets.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Un Bill pour remédier, d'une manière plus efficace aux inconvénients qui pourraient résulter de la destruction de certains Registres de la Paroisse de *St. Louis de Lotbinière*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que *M. Laurin* porte le dit Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération le premier Rapport du Comité Permanent des Impressions, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil ; et *M. Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport, Que le Comité avait passé une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'à l'avenir les Journaux et Appendices, ainsi que les Papiers de la Session (Bills exceptés) soient imprimés sous le format Octavo Royal de la grandeur du Rapport du Commerce et de la Navigation, 1851, en Philosophie neuve, sans notes marginales, avec deux lignes de blanc entre le titre de la page et la matière, les votes Pour et Contre seront insérés dans les Journaux en Petit Romain en quatre colonnes.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*, à prolonger son Chemin de Fer, et à

acquérir les terrains nécessaires pour ce prolongement, et pour d'autres fins relatives à la Compagnie, étant lu ;

Le Bill a été en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 30 die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Etats des affaires de la Banque de *Québec*, jusqu'au 31 Juillet 1852 ; de la Banque Commerciale du District de *Midland*, jusqu'au 31 Août 1852 ; de la Banque du Peuple, jusqu'au 1er Septembre 1852 ; de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de *Montréal*, jusqu'au 1er Janvier 1852 ; de la Banque de Prévoyance et d'Epargne de *Québec*, jusqu'au 1er Mars 1852 ; de la Banque d'Epargne de *Northumberland* et *Durham*, jusqu'au 1er Juin 1852 ; et de la Banque de Prévoyance et d'Epargne de *Montréal*, jusqu'au 31 Août 1852.

Pour les dits Etats, voir Appendice (R.)

Aussi, Etats des Affaires de la Compagnie du Chemin de Fer de *Champlain* et *St. Laurent*, jusqu'au 31 Décembre 1851 ; et de la Compagnie du Chemin de *Guelph* et *Arthur*, jusqu'au 25 Août 1852.

Pour les dits Etats, voir Appendice (I.)

Aussi, Etat des biens Meubles et Immeubles, possédés par l'Institut des Artisans de *Montréal*.

Pour le dit Etat, voir Appendice (E.)

Et aussi, Rapports des Sociétés d'Agriculture dans le *Bas-Canada*, pour 1851-52.

Pour les dits Rapports, voir Appendice (S.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de *George Arundel Hill*, Cultivateur-Propriétaire du Township de *Dummer* ; et la pétition de *Daniel Doran*, Manufacturier de Drap, de la Ville de *Peterborough*.

Par M. *Brown*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Cramahé*, et la pétition du Révérend, *G. F. Playter* et autres ; de *Huntingdon*, et autres Townships.

Par M. *Ridout*,—la pétition de Messieurs *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *John Taylor* et autres, Manufacturiers, de *Brockville* et autres.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition du Révérendissime Evêque Catholique-Romain de *Montréal* ; la pétition de la Sœur *Ste. Jeanne de Chantal* et autres, Sœurs de la Miséricorde, Directrices de l'Hospice de la Maternité de *Montréal* ; et la pétition de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*.

Par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *John Lightbody* et autres, du Township de *Markham* ; et la pétition de *Thomas Friyard* et autres, du Township de *Scarborough*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *Francis M. Whitelaw* et autres, de la Ville de *Niagara*; et la pétition de *Mary Ann Watts* et autres, de la Ville de *Niagara*.

Par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition de *N. C. T. Cheltenham* et autres, du Township de *Chinguacousy*.

Par M. *Paige*,—la pétition de *Frederick A. Cutter*, du Township de *Sutton*, et *Richard Hutchinson*, du Township de *Shefford*, Médecins et Chirurgiens; et la pétition de *John E. Bangs*, Médecin et Chirurgien, du Township de *Stanbridge*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de Sir *Allan N. MacNab*, et autres, de la Cité de *Hamilton*.

Par M. *Polette*,—la pétition du Révérend *Samuel S. Wood*, Président, et autres, le Comité de Régie de l'Académie des *Trois-Rivières*.

Par M. *Taché*,—la pétition de *Marcelle Michaud* et autres, du Township de *Whitworth*, Comté de *Rimouski*.

Par M. *Hartman*,—la pétition de *Joseph Gould* et autres, des Townships d'*Uxbridge* et *Scott*, Comté d'*Ontario*; la pétition de *Royford Coristine* et autres, du Township de *Gwillimbury-Est*, et la pétition de *Rowland Burr*, Ecuyer.

Par M. *Dubord*,—la pétition d'*Antoine Paquet* et autres, de la Cité de *Québec*; la pétition de Messieurs *Charles E. Levey* et Compagnie, et autres, Constructeurs de Vaisseaux, et autres intéressés dans le Commerce de *Québec*; et la pétition de *John Ross*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *J. Forbes* et autres, de la Cité de *Québec*; la pétition de *William Newell*, et autres Commerçants et Colporteurs de la Cité de *Québec*; et la pétition du Révérend *George Mackie, D. D.*, et autres, le Comité de Régie des Ecoles Nationales à *Québec*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition du Révérend *N. C. Fortier* et autres, du Comté de *Bellechasse*, et de la Cité de *Québec*.

Par M. *Prince*,—la pétition de *Margaret Doherty*, et autres femmes, de la Ville d'*Amherstburgh*; et la pétition de *George Duncan*, et autres, de la Ville d'*Amherstburgh*, et ses environs.

Par M. *McDonald*, de *Cornwall*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengary*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition du Maire et des Echevins et Citoyens de la Ville de *Montréal*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron, Perth et Bruce*; demandant que les salaires de tous les Officiers de Comtés soient contrôlés par les Conseils Municipaux.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron, Perth et Bruce*; demandant que l'Acte des Jurés du *Haut-Canada* soit amendé de manière à réduire les honoraires qu'il établit.

De *Samuel Barnard* et autres, du Township de *Cumberland*; et du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex et Lambton*; demandant un Acte pour défendre la fabrication et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

Du Conseil de Ville de la Ville d'*Amherstburgh*; demandant un Acte pour autoriser le dit Conseil à vendre ou louer l'Emplacement du Marché actuel de la dite Ville, et à en acheter un autre pour y bâtir un Marché.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron, Perth et Bruce*; demandant l'abrogation de l'Acte qui exige la nomination annuelle des Constables de Comté, et que ces nominations et certaines matières qui s'y rattachent soient laissées aux Magistrats en Sessions Trimestrielles.

De la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon* ; demandant certains amendements à l'Acte d'Incorporation de la dite Compagnie.

De *Thomas Fergusson* et autres, du Township d'*Edwardsburgh*, Comté de *Grenville* ; demandant la révocation de cette partie de l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 85, relative aux jalons plantés dans l'Arpentage de la Sme Concession du dit Township, et que les dits jalons ne soient point plantés ailleurs.

Du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Cobourg* ; du Révérend *Charles Rollit* et autres, du Township de *Rawdon* ; de *William Brown* et autres, des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; de *John C. Ball*, Ecuyer, et autres, du Township de *Niagara* ; et du Révérend *R. L. Tucker* et autres, du Comté d'*Ontario* ; demandant l'abolition du travail le Dimanche dans le Département des Postes du Service Public.

De *Thomas Bingley* et autres, du Township d'*Haldimand* ; demandant que le Bill dont on a demandé la passation par une pétition aux fins d'annexer une partie du dit Township à celui de *Cramahé*, ne soit point passé.

De *Joshua Adams*, Ecuyer, et autres, des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; demandant la construction d'un Chemin de Fer depuis le Fleuve *St. Laurent* jusqu'à la *Baie George*, passant les Chutes de *Smith* et *Perth*.

De *Donald Cameron*, du Township de *Thorah* ; demandant l'adoption de certaines mesures pour obtenir pour lui et ses suivants l'émanation des Patentes des Terres qu'il possède en vertu de permis d'occupation.

De *Thomas Appleton*, du Township de *King* ; demandant le paiement de sa réclamation pour sa part de l'allocation des écoles, due depuis l'année 1828.

Des Signataires de la dite pétition :—Exposant qu'à la dernière Election qui eût lieu dans le mois de Décembre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-un, pour la Cité de *Toronto*, pour deux Membres pour représenter la dite Cité dans l'Assemblée Provinciale du *Canada*, et fut à icelle déclaré élu et rapporté Membre pour représenter la dite Cité, et est maintenant un des Membres siégeants représentant la dite Cité de *Toronto*, dans la Cité de *Québec*, dans l'Assemblée Législative : Que le dit *William Henry Boulton* professa être dûment qualifié à être élu, et fit serment qu'il possédait le montant requis de propriété foncière tel qu'exigé par la Loi : Qu'à la dite Election il y avait en tout cinq Candidats pour la représentation de la dite Cité, savoir : le dit *William Henry Boulton*, *Henry Sherwood*, *George Percival Ridout*, *Terence J. O'Neil* et *Frederick Chase Capreol*, pour lesquels des Votes furent enregistrés : Que le dit *William Henry Boulton*, au temps de la dite Election et de son retour comme susdit, n'était pas qualifié à être élu ou rapporté Membre pour représenter la Cité de *Toronto* dans l'Assemblée Législative : Que le dit *William Henry Boulton*, le ou vers le vingt-unième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-un, fit serment dans une certaine affaire alors pendante dans la Cour du Banc de la Reine, en la dite Cité de *Toronto*, dans laquelle *William Walker*, *J. B. Anderson*, *John B. Forsyth* et *William Forsyth Grant* étaient Demandeurs, et le dit *William Henry Boulton*, Défendeur, "Qu'il, le dit *William Henry Boulton*, "était insolvable et incapable de payer une certaine somme d'argent, ou aucune partie d'icelle due par lui et mentionnée dans son Affidavit filé dans la dite Cour : "Qu'au dit temps où se fit la dite Election, le dit *William Henry Boulton* n'était pas dûment qualifié : Que si le dit *William Henry Boulton* était en possession de biens-fonds au temps où se tint la dernière Election, les Pétitionnaires croient qu'elle fût obtenue collusoirement et spécieusement dans le but exprès de se qualifier, et le mette en état, le dit *William Henry Boulton*, d'être rapporté Membre de l'Assemblée Législative : Que les Pétitionnaires ont droit de voter et ont voté à la dite Election, et lors de la dite Election étaient et sont encore qualifiés à voter pour deux Membres pour représenter la dite Cité de *Toronto* dans l'Assemblée Législative ; et priant que la Chambre ordonne qu'il soit fait une in-



vestigation, et qu'il soit adopté d'autres mesures par la Chambre pour déclarer nulle l'Élection du dit *William Henry Boulton*.

De *William Webster* et autres, du Township d'*Escott*, dans les Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*; demandant qu'il ne soit point fait de changement aux limites du dit Township.

De *Jacob Brown* et autres, du Township d'*Osnabruck*, Comté de *Stormont*; demandant à être indemnisés des dommages causés à leurs Propriétés par les Ouvriers et autres, engagés dans la construction des Canaux du *St. Laurent*.

De la municipalité de la Ville ou du Bourg de *William Henry*; demandant un Acte d'Incorporation de la dite Ville sous le nom de Ville de *Sorel*.

D'*Eleazer Hays* et autres, Censitaires de la Paroisse de *Soulanges*, Comté de *Vaudreuil*; demandant l'adoption de mesures pour définir les droits des Seigneurs et faire disparaître certains abus à cet égard.

Du Conseil Municipal Numéro Un, du Comté de *Drummond*; demandant l'établissement de Conseils de Paroisses ou de Townships, au lieu de Conseils de Comtés, comme il en existe actuellement.

D'*Hercule Bruneau* et autres, de la Paroisse de *Maskinongé*, Comté de *St. Maurice*; demandant que la Division demandée de la Commune de la dite Paroisse ne soit pas accordée.

De *Joseph Blais*, de la Paroisse de *St. Pierre*, Comté de *L'Islet*; demandant un Acte pour permettre aux Exécuteurs Testamentaires de mettre à effet certaines dispositions des Testament et Actes de dernière volonté.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant le remboursement de certains deniers par lui payés pour l'administration de la Justice Criminelle.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant que la charge d'Inspecteur du Revenu de Comté soit abolie, et que ses devoirs soient conférés aux Officiers de Villes ou de Townships nommés par les Conseils à cette fin.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant qu'il soit fait une enquête sur l'administration de l'Asile Provincial des Aliénés et la dépense de cette Institution; et que les Pauvres soient admis gratuitement dans cette Institution.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant que la Loi des Jurés soit amendée de manière à réduire les dépenses qu'elle occasionne.

D'*Andrew Oliphant*, du Township de *Stomford*, comté de *Welland*; demandant une pension à cause d'une grave infirmité survenue accidentellement pendant qu'il servait dans la Milice, durant la dernière Rébellion.

Du Maire et du Conseil de Ville de *Bytown*; demandent un Acte d'Incorporation de la dite Ville sous le nom de Cité d'*Outaouais*.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*; demandant un Acte pour les autoriser à faire un Emprunt sur la garantie de Débentures de la Cité, aux fins de racheter certains Bons et Débentures, et pour d'autres fins.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*; demandant certains amendements à l'Acte des Corporations Municipales.

D'*Antoine Monfét* et autres, de la Paroisse de *Ste. Croix*, Comté de *Lotbinière*; demandant de l'aide pour compléter le Chemin Central de la dite Paroisse.

Du Révérend *P. Bedard* et autres, du Comté de *Lotbinière*; demandant une aide pour reconstruire le Pont *Gaspard*, dans la dite Province.

Du Révérend *N. C. Fortier* et autres, Commissaires d'Ecoles, et autres, de la Paroisse *St. Michel*, Comté de *Bellechasse*; demandant de l'aide pour l'entretien de l'Académie de *St. Michel*.

D'André Bezeau, du Township d'*Halifax*, dans le Comté de *Mégantic*, Ecuyer, Commerçant et Juge de Paix, *Richard Charles Porter*, du Township d'*Ireland*, dans le dit Comté, Commerçant et Maître de Poste, et *William Brogan*, du dit Township d'*Halifax*, dans le Comté susdit, Cultivateur et Agriculteur, exposant :— Qu'en vertu et sous l'autorité d'un Writ d'Élection de Sa Majesté, portant date en la Cité de *Québec*, le sixième jour de Novembre, en l'année mil huit cent cinquante-un, émané pour l'Élection d'un Membre pour représenter le dit Comté de *Mégantic* dans l'Assemblée Législative de cette Province, une Election fut ouverte et commencée dans le Township de *Leeds*, dans le dit Comté, le cinquième jour de Décembre dans la dite année, étant le jour de la nomination pour la dite Election, par *John R. Lambly*, Ecuyer, Régistrateur de la Première Division du dit Comté, étant et agissant en qualité d'Officier Rapporteur pour la dite Election : Que le et avant le jour de la date du dit Writ d'Élection, et lors et pendant le temps de la dite Election, les Pétitionnaires étaient, et ont continué depuis à être, et sont encore Electeurs et Voteurs pour le dit Comté, et comme tels avaient droit de voter et ont voté à la dite Election d'un Membre pour servir dans le Parlement Provincial pour le dit Comté de *Mégantic* : Que *Dunbar Ross*, de la dite Cité de *Québec*, Ecuyer, Avocat, *John Greaves Clapham*, de la dite Cité de *Québec*, Ecuyer, et *François Lemay Poudrier*, du Township de *Somerset*, dans le dit Comté de *Mégantic*, Ecuyer, Arpenteur, étaient séparément Candidats à la dite Election : Qu'après l'ouverture de la dite Election, et l'observation de certaines formalités requises par la Loi à cet égard, le dit *Dunbar Ross* fit et remit volontairement au dit Officier Rapporteur la déclaration par écrit à cet égard exigée de lui par la Loi, comme tel Candidat comme susdit ; et là et alors le dit jour de la nomination, et avant qu'un Poll eût été demandé ou accordé, demanda dûment et requit du dit *John Greaves Clapham* et *François Lemay Poudrier*, et de chacun d'eux personnellement, de faire et remettre entre les mains du dit Officier Rapporteur, en leur nom, et au nom de chacun d'eux, la déclaration par écrit exigée par la Loi, d'eux et de chacun d'eux, comme tels Candidats comme susdit : Sur quoi le dit *John Greaves Clapham* fit et remit au dit Officier Rapporteur un certain Document par écrit comportant être telle déclaration, et sur quoi aussi le dit *François Lemay Poudrier* fit et remit au dit Officier Rapporteur un certain autre Document par écrit, comportant sa déclaration à cet égard : Que par le Statut Provincial, 12 Vic., chap. 27, section 49, et il est entre autres choses statué, comme suit :— “ Et que lorsque telle déclaration ” (c'est-à-dire la déclaration requise d'un Candidat comme susdit,) “ sera ainsi faite par un Candidat, soit volontairement, soit en conséquence d'une réquisition comme susdit, elle sera faite, ou devant le dit Officier Rapporteur, ou devant un Juge de Paix ou le Maire, ou l'un des Echevins de quelque Ville ou de Cité de cette Province, lequel Officier Rapporteur ou lequel Juge de Paix, Maire ou Echevin la recevra et l'attestera en écrivant au bas d'icelle les mots : “ reçue et reconnue devant moi, ” ou ou autres mots équivalents, et en datant et signant cette attestation ; et tout Candidat qui délivrera ou fera délivrer la dite déclaration ainsi faite et attestée au dit Officier Rapporteur, en aucun temps avant la proclamation faite par ce dernier à la clôture de la dite Election, comme ci-dessus mentionné dans la présente section, sera censé avoir rempli le but de la Loi à toutes fins et intentions quelconques quant à la dite déclaration, ” et par la section 48 du dit Statut, il est entre autres choses statué, comme suit, c'est-à-savoir :— “ et toute personne qui fera sciemment et volontairement, en donnant la désignation ci-dessus requise des Terres et Ténements susdits, ” (savoir, la désignation des Terres et Ténements qu'il est requis par le dit Statut de donner et insérer au bas de la déclaration susdite,) “ une fausse déclaration relativement à leur situation, position, étendue ou leurs bornes, sera réputée coupable de *misdeemeanor*, et encourra, sur conviction d'ice-lui, les mêmes peines et pénalités que la loi inflige aux personnes coupables de “ de parjure volontaire et malicieux. ” Que la dite déclaration par écrit ainsi faite et

remise par le dit *John Greaves Clapham* comme tel Candidat comme susdit, au dit Officier Rapporteur, ne fut pas faite devant le dit Officier Rapporteur ni devant aucun des dits Fonctionnaires Publics nommés par le dit Statut à cet égard ; et la dite déclaration ne fut pas prise par le dit Officier Rapporteur, ni par aucun des dits Fonctionnaires Publics, ni ne fut attestée par eux, ou par aucun d'eux, en la manière prescrite dans et par le dit Statut, ni en aucune autre manière quelconque ; ni le dit *John Greaves Clapham*, en aucun temps avant la proclamation faite par le dit Officier Rapporteur à la clôture de la dite Election, ne reconnut le dit document comportant être sa déclaration comme susdit, ni ne fit prendre et attester le dit document en la manière prescrite par le Statut susdit, ni en aucune autre manière que ce soit ; ni ne fit et remit au dit Officier Rapporteur aucune autre déclaration conformément aux dispositions de la Loi à cet égard, ni aucun autre document écrit que ce soit comme et pour telle déclaration : Que les Pétitionnaires déclarent de plus qu'au temps de la dite Election, et longtemps auparavant, le dit *John Greaves Clapham* était, et a été depuis est encore notoirement insolvable, et incapable de se qualifier comme Candidat pour la représentation du dit Comté dans le Parlement Provincial, et que le dit état d'insolvabilité et défaut de qualification étaient avant, lors et pendant la dite Election, un sujet de notoriété dans le dit Comté, et parmi les Electeurs d'icelui : Qu'en raison de ce qui précède, le dit document par écrit comportant être la déclaration du dit *John Greaves Clapham*, ainsi dûment requise et demandée de lui, de la manière susdite, pour être faite par lui en obéissance aux exigences de la Loi à cet égard, avant qu'il pût être élu, ou qu'il fût capable d'être élu ou rapporté Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative de cette Province, était et est nul et de nul effet quelconque, comme telle déclaration en Loi : Que le dit *John Greaves Clapham* ayant ainsi omis et refusé de faire et remettre au dit Officier Rapporteur une déclaration par écrit, conformément aux exigences de la Loi à cet égard, afin de se rendre capable d'être élu comme Membre pour représenter le dit Comté dans le Parlement Provincial, et ainsi dûment requise et demandée de lui comme susdit ne peut être "considéré s'être conformé "à la Loi" telle qu'énoncée dans et par le Statut à cet égard ; mais au contraire, le dit *John Greaves Clapham* a, à toutes fins et intentions concernant telle déclaration et telle Election, manqué et négligé entièrement de le faire, et il devrait être jugé et déclaré ainsi par la Chambre ; et que pour cette raison, tous et chacun les votes des Electeurs du dit Comté donnés et enregistrés pour et en faveur du dit *John Greaves Clapham* étaient et sont nuls, et sont en Loi, et doivent être par cette Chambre jugés et regardés comme mis de côté et d'aucun effet quelconque ; et pour cette raison aussi l'Indenture ou Instrument par écrit fait et exécuté à cet égard par et devant le dit Officier Rapporteur, et portant la date du vingtième jour de Décembre dans l'année susdite, et le retour du dit *John Greaves Clapham* comme tel Membre, par le dit Officier Rapporteur, pour représenter le dit Comté comme susdit, étaient et sont, et chacun d'eux était et est, nuls et de nul effet quelconque, et devraient être considérés et jugés ainsi par cette Chambre : Que les Pétitionnaires déclarent de plus qu'au jour de l'ouverture de la dite Election, savoir, le cinquième jour de Décembre dans l'année susdite, le dit *John Greaves Clapham* n'était pas, ni ne déclara et certifia, là et alors, après avoir été dûment requis de le faire comme susdit, conformément à la Loi à cet égard, qu'il était dûment saisi en Loi ou en équité comme franc-alleu, à son propre usage et avantage, de Terres ou Ténemens tenus en franc et commun socage, ou qu'il était en bonne saisine et possession pour son propre usage et avantage, de Terres ou Ténemens tenus en fief ou en roture dans la Province du *Canada* de la valeur de cinq cents livres, argent sterling de la *Grande-Bretagne*, en sus de toutes rentes, *mortgages*, charges et dettes hypothécaires qui peuvent être attachées, dues et payables sur telles Terres, ou auxquelles elles peuvent être affectées ; et qu'il n'avait pas collusion ou spécieusement, obtenu un titre ni n'était devenu en possession des dites Terres et Ténemens, ni d'aucune

partie d'iceux dans le but de se qualifier ou de se rendre éligible comme Membre de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, et de plus, que les Terres et Ténemens mentionnés et désignés dans le document susdit comportant être telle déclaration comme susdit, n'étaient pas, au jour en dernier lieu mentionné, ni ne sont actuellement de la valeur de cinq cents livres, argent susdit, en sus de toutes rentes, *mortgages*, charges et dettes hypothécaires attachées, dues et payables sur telles Terres ou auxquelles elles peuvent être affectées : Que les Pétitionnaires prennent aussi la liberté de montrer que la dite déclaration par écrit ainsi faite et remise par le dit *François Lemay Poudrier*, comme tel Candidat comme susdit, au dit Officier Rapporteur, ne fut pas faite devant le dit Officier Rapporteur, ni devant aucun autre des Fonctionnaires Publics nommés par le Statut à cet égard, et la dite déclaration ne fut pas prise par le dit Officier Rapporteur, ni par aucun des dits fonctionnaires publics, ni ne fut attestée par eux ou par aucun d'eux, en la manière prescrite dans et par le dit Statut, ou en aucune autre manière quelconque ; ni, le dit *François Lemay Poudrier*, en aucun temps avant la proclamation faite par le dit Officier Rapporteur à la clôture de la dite Election, ne reconnut le dit document comportant être sa déclaration comme susdit, ni ne fit prendre ou attester le dit document en la manière prescrite par le dit Statut, ni en aucune autre manière que ce soit, ni ne fit et remit au dit Officier Rapporteur aucune autre déclaration conforme aux dispositions de la Loi à cet égard, ni aucun autre document écrit que ce soit comme et pour telle déclaration : Que les Pétitionnaires déclarent de plus qu'au tems, et longtems auparavant, le dit *François Lemay Poudrier* était, et a été depuis et est encore notoirement insolvable, et incapable de se qualifier comme Candidat pour la représentation du dit Comté dans le Parlement Provincial, et que le dit état d'insolvabilité et défaut de qualification étaient avant, lors et pendant la dite Election, un sujet de notoriété dans le dit Comté, et parmi les Electeurs : Qu'en raison de ce qui précède, le dit document par écrit comportant être la déclaration du dit *François Lemay Poudrier* ainsi dûment requise et demandée de lui, de la manière susdite, pour être faite par lui en obéissance aux exigences de la Loi à cet égard, avant qu'il pût être élu ou qu'il fût capable d'être élu ou rapporté Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative de cette Province, était et est nul et de nul effet quelconque, comme telle déclaration en Loi : Que le dit *François Lemay Poudrier* ayant ainsi omis et refusé de faire et remettre au dit Officier Rapporteur, une déclaration par écrit, conformément aux exigences de la Loi à cet égard, afin de se rendre capable d'être élu comme Membre pour représenter le dit Comté dans le Parlement Provincial, et ainsi dûment requise et demandée de lui comme susdit, ne peut être considéré s'être conformé à la Loi telle qu'énoncée dans et par le Statut à cet égard : mais au contraire, le dit *François Lemay Poudrier* a, à toutes fins et intentions concernant telle déclaration et telle Election, manqué et négligé entièrement de le faire, et il devrait être jugé et déclaré ainsi par la Chambre, et que pour cette raison, tous et chacun les votes des Electeurs du Comté donnés et enregistrés pour et en faveur du dit *François Lemay Poudrier* étaient et sont nuls ; et sont en Loi et doivent être par cette Chambre jugés et regardés comme mis de côté et d'aucun effet quelconque : Que les Pétitionnaires déclarent de plus qu'au jour de l'ouverture de la dite Election, savoir, le cinquième jour de Décembre dans l'année susdite, le dit *François Lemay Poudrier* n'était pas ni ne déclara et certifica, là et alors, après avoir été dûment requis de le faire comme susdit, conformément à la Loi à cet égard, qu'il était dûment saisi en loi ou en équité comme franc-alleu, à son propre usage et avantage, de Terres ou Ténemens tenus en franc et commun socage, ou qu'il était en bonne saisine et possession pour son propre usage et avantage, de Terres ou Ténemens tenus en fief ou en roture dans la Province du *Canada*, de la valeur de cinq cent livres, argent sterling de la *Grande-Bretagne*, en sus de toutes rentes, *mortgages*, charges et dettes hypothécaires qui peuvent être attachées, dues et payables sur telles Terres ou auxquelles elles peuvent être affectées, et qu'il

n'avait pas collusoirement ou spécieusement obtenu un titre ni n'était devenu en possession des dites Terres et Ténements, ni d'aucun partie d'iceux, dans le but de se qualifier ou de se rendre éligible comme Membre de l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, et de plus, que les Terres et Ténements mentionnés et désignés dans le document susdit, comportant être telle déclaration comme susdit, n'étaient pas au jour en dernier lieu mentionné, ni ne sont actuellement de la valeur de cinq cents livres argent sterling susdit en sus de toutes rentes, *mortgages*, charges et dettes hypothécaires attachées, dues et payables sur telles terres ou auxquelles elles peuvent être affectées : Que le dit *John Greaves Clapham* fut, dans et par l'Indenture ou Instrument susdit, et dans et par le Retour fait par le dit Officier Rapporteur au dit Writ d'Élection, déclaré avoir été dûment choisi et élu pour représenter le dit Comté de *Mégantic* durant le présent Parlement : Que les Pétitionnaires conçoivent et sont avisés, et déclarent que le dit *John Greaves Clapham* n'était pas capable d'être élu et choisi, et fut irrégulièrement rapporté pour représenter le dit Comté dans le dit Parlement, tant pour et en raison des faits déjà exposés (se rapportant à lui, le dit *John Greaves Clapham*) qu'à cause des motifs et raisons ci-après mentionnés, c'est à savoir : Parce qu'une grande majorité des votes légaux fut enrégistrée à la dite Election en faveur du dit *Dunbar Ross* : Parce que la majorité du dit *John Greaves Clapham* était une majorité spécieuse et était composée de personnes n'ayant pas droit de voter à la dite Election : Parce que deux cents et plus des votes enrégistrés en faveur du dit *John Greaves Clapham* avaient été donnés par des personnes qui ne possédaient pas, au temps de la dite Election les qualifications requises par la Loi pour leur permettre de voter à icelle : Parce que deux cents et plus des votes qui comportent avoir été dûment enrégistrés comme votes légaux pour et en faveur du dit *John Greaves Clapham* furent donnés partie par des personnes qui n'étaient pas, au temps où elles votèrent ainsi à la dite Election, Sujets Britanniques de naissance ou par naturalisation, partie par des personnes qui n'avaient pas alors atteint l'âge de vingt-et-un ans, et partie par des personnes qui avaient voté plus d'une fois à la dite Election, et partie par d'autres qui ne possédaient pas, au temps où elles donnèrent ainsi leur vote à la dite Election, pour leur propre usage et avantage comme propriétaires, en vertu d'un titre légal leur en conférant la propriété, soit en pleine propriété ou en franc-alleu, sous la tenure du franc et commun socage, ou en fief ou en roture ou en franc-alleu ou en vertu d'un certificat émis sous l'autorité du Gouverneur en Conseil de la ci-devant Province de *Québec*, ou en vertu de tout Acte ou tous Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ou de la Législature du *Canada*, des Terres et Ténements situés dans le dit Comté de *Mégantic*, et dans les Townships où les dits deux cents Voteurs donnèrent respectivement leurs votes, et donnant un revenu annuel de quarante-quatre chelins cinq deniers et un farthing, courant, savoir, la monnaie courante établie dans le Statut à cet égard, égal à quarante chelins sterling, ou plus, en plus et en sus de toutes rentes annuelles, rentes foncières ou rentes constituées, ou toutes autres rentes et charges payables pour et à l'égard de cette fin, et parce que les dits Voteurs en dernier lieu mentionnés n'étaient pas, lorsqu'ils ont donné leur voix à la dite Election, et n'avaient pas été en possession actuelle et non interrompue des Terres et Ténements en vertu desquels ils réclament le droit et prétendent avoir le droit de voter comme propriétaires, suivant la vraie intention et le vrai sens du dit Statut à cet égard, ou n'avaient pas reçu les rentes et les profits des dites Terres et Ténements comme propriétaires susdits, suivant la vraie intention et le vrai sens de cet Acte à cet égard, en vertu et sous quelque titre comme susdit, pour leur propre usage et avantage, séparément et respectivement durant au moins six mois de calendrier immédiatement avant la date du dit Writ d'Élection, les Pétitionnaires déclarant, que les dites Terres et Ténements en dernier lieu mentionnés en vertu desquels les dits Voteurs en dernier lieu mentionnés ont réclamé et prétendu avoir le droit de voter comme susdit, ne leur sont advenus, ni aucun d'eux, par succession ou héritage, legs, ma-

riage ou contrat de mariage, et qu'ils ne possédaient pas ni aucun d'eux n'avait possédé aucun titre ou instrument par écrit contenant une promesse de vente en leur faveur, ou en faveur d'aucun d'eux, au temps où ils ont réclamé le droit de voter, et ont de fait voté à la dite Election pour le dit *John Greaves Clapham* d'aucune propriété dont ils étaient alors en possession, ou en faveur de toute autre personne ou personnes par lesquelles ils possédaient la dite propriété au temps de la dite Election, de manière à constituer un titre légal conférant la dite propriété aux dits Voteurs, et dont tel titre, n'étant pas un titre ou instrument notarié, avait été dûment enregistré douze mois avant la dite Election : Que le dit *John Greaves Clapham*, après l'attestation du dit Writ d'Election, et lors et pendant la dite Election, et avant le Retour du dit *John Greaves Clapham* à la dite Election, a directement indirectement, par lui-même et ses Agents autorisés à cette fin, employé divers moyens de corruption, en donnant des sommes d'argent, des charges, emplois, gratuités, récompenses et bons, billets et notes, et transports de terres, et promesses d'iceux, à divers Electeurs du dit Comté dont les votes ont été donnés et enregistrés en faveur du dit *John Greaves Clapham*, et en menaçant divers des dits Electeurs de la perte de leurs emplois, revenus et avantages, dans l'intention de corrompre et d'acheter divers des dits Electeurs pour les faire voter pour lui le dit *John Greaves Clapham*, et d'empêcher divers autres Electeurs de voter pour aucun autre Candidat, et que le dit *John Greaves Clapham* a, pendant le temps susdit, par les dits moyens de corruption, corrompu et acheté divers des dits Electeurs pour les faire voter pour lui le dit *John Greaves Clapham*, et pour empêcher divers autres de voter pour aucun autre Candidat : Que la majorité obtenue par le dit *John Greaves Clapham* par les moyens ci-dessus mentionnés, n'était qu'apparente et spécieuse, et était et est factice et frauduleuse, et que la majorité des votes bons et légaux offerts et enregistrés à la dite Election, était en faveur du dit *Dunbar Ross* qui aurait dû être déclaré dûment élu et rapporté comme Membre pour le dit Comté, au lieu du *John Greaves Clapham* : Qu'au Township de *Somerset*, dans le dit Comté, le treizième jour du dit mois de Décembre, étant le second jour de Poll dans le dit Township pour la dite Election, à neuf heures de l'avant-midi du dit jour, le dit *Dunbar Ross* étant là et alors tel Candidat à la dite Election comme susdit, se rendit à la Maison du Poll située dans le dit Township, où les votes des Electeurs résidant dans les dits Townships s'enregistraient alors, et trouvant la dite Maison de Poll entourée d'une grande multitude, et l'entrée de la dite Maison de Poll gardée par une populace, le dit *Dunbar Ross* demanda admission, ce qui fut refusé, et le dit *Dunbar Ross* fut là et alors empêché par force par la dite populace d'obtenir admission dans la dite Maison de Poll ; et étant là et alors interrogé à cet effet par le dit *Dunbar Ross*, un nombre de personnes de la dite populace déclarèrent ouvertement qu'elles empêcheraient par force et violence le dit *Dunbar Ross* d'entrer dans le dit Poll : Que le dit *Dunbar Ross* là et alors s'efforça de se frayer un Chemin à travers la dite populace jusque dans la dite Maison de Poll, mais fut sur le champ repoussé par les dites personnes : Que le dit *Dunbar Ross* s'efforça alors immédiatement d'effectuer une entrée par une autre porte en arrière de la dite Maison de Poll, sur quoi une partie de la dite populace se rua immédiatement vers la dite porte, déclarant ouvertement et à haute voix que tel mouvement était fait dans le but d'empêcher une entrée par la porte en dernier lieu mentionnée : Que le dit *Dunbar Ross* frappa alors immédiatement plusieurs fois à la porte de derrière et aux fenêtres de la dite Maison de Poll, s'adressant à haute voix et à plusieurs reprises, nommément, à *Charles Prince*, Ecuyer, Député Officier Rapporteur pour le dit Township de *Somerset*, à la dite Election, le requérant, le dit *Charles Prince*, de procurer au dit *Dunbar Ross* entrée dans la dite Maison de Poll, auxquels appels répétés, quoique faits de manière à être entendus du dit *Charles Prince*, lui, le dit *Charles Prince* ne fit aucune attention quelconque, et refusa entièrement de s'y conformer : Que le jour précédant l'ouverture du dit Poll par le dit *Charles Prince*, et le jour suivant,

savoir : les onzième et douzième jours du dit mois de Décembre, le bruit courait généralement dans le dit Township que certaines personnes résidant dans le dit Township, communément appelées "Squatters," non qualifiées légalement à voter à la dite Election, mais prétendant avoir et réclamant le droit de voter à la dite Election, étant partisans du dit *François Lemay Poudrier*, avaient dessein de prendre possession par force et violence de la dite Maison de Poll : Que le dit douzième jour du dit mois de Décembre, dans la dite Maison de Poll, et durant les heures désignées par la Loi pour l'enregistrement des Votes dans le dit Township, et après que plusieurs des votes des dites personnes, appelées "Squatters," eurent été rejetés, il fut déclaré publiquement et à haute voix par les dites personnes, au vu et su du dit *Charles Prince*, qu'elles, les dites personnes et partisans du dit *François Lemay Poudrier*, retourneraient le jour suivant à la dite Maison de Poll, et en prendraient possession par force et violence, afin de faire prendre et enregistrer leurs dits votes illégaux, et pour exclure de la dite Maison de Poll les autres Candidats à la dite Election, leurs agents et procureurs, dans le but d'empêcher toute objection d'être faite par eux à la réception des dits votes illégaux : Que le dit douzième jour de Décembre, le dit *Dunbar Ross* appela l'attention du dit *Charles Prince* étant Député Officier Rapporteur comme susdit, sur les dites rumeurs et menaces de violence, et là et alors le requit, le dit *Charles Prince*, d'assembler le nombre ordinaire de Constables requis par la loi pour maintenir la paix à la dite Maison de Poll, et tel nombre additionnel qui serait nécessaire pour garder contre les dites menaces de violence, et assurer la liberté de voter à tous les Electeurs qualifiés du dit Township, à laquelle réquisition et demande le dit *Charles Prince*, prétendant faussement se conformer, répondit qu'il assermenterait autant de Constables qu'il serait nécessaire ; mais que le dit *Charles Prince*, agissant contrairement à la dite réponse, aidant illégalement et encourageant les dites personnes dans leurs démarches et leurs desseins illégaux, négligea et refusa illégalement, et injustement, et pour des motifs corrompus, d'assembler aucuns Constables en aucun temps avant la dite Election, nonobstant qu'il fût par les Lois et Statuts à cet égard strictement commandé et requis de le faire : Que de plus, le dit *Charles Prince*, durant le temps de la dite Election, s'avoua ouvertement partisan du dit *François Lemay Poudrier*, et concerné dans les dites pratiques illégales, et complota avec les autres partisans du dit *François Lemay Poudrier*, pour éluder la loi en facilitant la prise des dits votes illégaux et refusant accès à la dite Maison de Poll aux dits Candidats et à leurs agents, et aux personnes dûment qualifiées à voter à telle Election pour les dits autres Candidats : Que la dite populace, durant toute la nuit précédant le dit treizième jour de Décembre, et durant toutes les heures de Poll du dit treizième jour de Décembre, garda possession de la dite Maison de Poll par force et violence, et en exclut les autres Candidats, et là et alors fit enregistrer pour le dit *François Lemay Poudrier*, par la connivance et avec l'assistance du dit *Charles Prince*, trois cent cinquante votes de personnes appelées "Squatters," n'ayant pas droit de voter à la dite Election, et d'autres qui n'avaient pas l'âge de majorité, et d'autres qui n'avaient aucune propriété ou droit ou réclamation sur aucune propriété quelconque dans le dit Township ; de tout ce que dessus, le dit *Dunbar Ross*, aussi bien que le dit *John Greaves Clapham*, étant là et alors présents comme tels Candidats comme susdit, et étant lésés par les mesures illégales ci-dessus mentionnées, firent chacun leur protêt en due forme, et duquel protêt du dit *John Greaves Clapham*, copie authentique fut par lui remise au dit Officier Rapporteur, laquelle est rapportée avec le retour au dit Writ d'Election fait par l'Officier Rapporteur : Qu'en conséquence des dites menées tumultueuses à la dite Maison de Poll, dans le dit Township de *Somerset*, et les actes de violence qui y furent commis et continués systématiquement par les dits partisans du dit *François Lemay Poudrier*, et l'exclusion du dit *Dunbar Ross*, ses Agents et Voteurs de la dite Maison de Poll, le treizième jour de Décembre de l'année susdite,

divers Electeurs du dit Township dûment qualifiés à voter à la dite Election, et désireux d'offrir et donner leurs votes pour le dit *Dunbar Ross*, furent intimidés et empêchés de se rendre à la dite Maison de Poll, et furent, par les moyens illégaux susdits, exclus par force d'iceux, et totalement empêchés de donner leurs votes en faveur du dit *Dunbar Ross*, suivant leur intention et désir : Qu'en raison de ce que dessus, le dit *Dunbar Ross*, comme tel Candidat comme susdit, et les dits Pétitionnaires comme tels Electeurs comme susdits, ont éprouvé un dommage et un tort grave, en conséquence de quoi l'Election du dit Comté de *Mégantic* fut et est absolument et totalement nulle et de nul effet, et devrait être déclarée et jugée ainsi par la Chambre : Qu'au jour fixé par le dit Officier Rapporteur pour la clôture de la dite Election, savoir : le vingtième jour de Décembre de l'année susdite, au Township de *Leeds* susdit, le dit Officier Rapporteur procéda à constater l'état du Poll général à la dite Election, en comptant et additionnant, de chaque Livre de Poll, le nombre total des votes pris et enregistrés à la dite Election dans toute l'étendue du dit Comté ; et il fut là et alors constaté par le dit Officier Rapporteur, que le nombre de votes comportant avoir été donnés et enregistrés pour et en faveur du dit *John Greaves Clapham*, était cinq cent soixante-cinq, que le nombre de votes donnés et enregistrés pour et en faveur du dit *Dunbar Ross* était de cinq cent trente-huit, et que le nombre de ceux comportant avoir été donnés et enregistrés pour et en faveur du dit *François Lemay Poudrier* était de cinq cent quatorze, comme le tout appert dans et par les Livres de Poll de la dite Election, le nombre total de votes pris et enregistrés à la dite Election, dans tout le Comté, se montant au nombre de mille six cent dix-sept votes ; et en autant que le dit *John Greaves Clapham* n'avait pas une majorité du nombre total de votes ainsi comptés et additionnés, et qui comportaient avoir été pris et enregistrés suivant la Loi dans tous les Townships du dit Comté, il, le dit *John Greaves Clapham*, fut irrégulièrement et illégalement proclamé comme dûment élu Membre pour représenter le dit Comté dans la dite Assemblée Législative, et la dite Election fut et est en raison de ce que dessus nulle et de nul effet, à toutes fins et intentions quelconques ; et priant qu'il plaise à cette Chambre de prendre le sujet en considération, et trouver et déclarer que le dit *John Greaves Clapham* n'était pas dûment qualifié, et ne se qualifia en aucun temps durant la dite Election ou avant la clôture de la dite Election, comme Candidat à la dite Election ; et que le dit *John Greaves Clapham* n'aurait pas dû être élu ou rapporté comme Membre pour servir dans le Parlement pour le dit Comté de *Mégantic* ; et que le dit *Dunbar Ross* fut dûment élu et aurait dû être rapporté comme tel Membre comme susdit, et que là dessus la Chambre ordonne que le retour pour le dit Comté soit amendé en conséquence, en effaçant d'icelui le nom du dit *John Greaves Clapham*, et en insérant, à sa place, le nom du dit *Dunbar Ross*, ou que la Chambre déclare la dite Election pour le dit Comté nulle et de nul effet, et ordonne qu'un nouveau Writ soit émané pour l'Election d'un Membre pour servir en Parlement pour le dit Comté, et accorde aux Pétitionnaires tel autre remède ultérieur que la Chambre jugera convenable.

De *John Mills* et autres, de la Cité d'*Hamilton* ; demandant la passation d'un Acte pour pour incorporer une Compagnie pour fournir de l'Eau à la dite Cité.

De l'Honorable *J. Elmsley* et autres, Habitants Catholiques Romains du Diocèse de *Toronto* ; demandant un Acte pour définir les droits et privilèges des Ecoles séparées.

De *M. G. Mountain* et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant un Acte pour empêcher qu'il ne soit fait d'autres enterrements dans le Cimetière Protestant du Faubourg *St. Jean*, ou dans le Cimetière de l'Hôtel-Dieu dans la Haute-Ville de la dite Cité.

De *Joseph Hamel* et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant un Acte pour incorporer la "Chambre de Lecture de *St. Roch*."



D'*Alexander McNaughton* et autres, du Comté d'*Halton*; demandant la séparation du dit Comté, du Comté de *Wentworth*, et qu'il soit érigé en un Comté séparé, et que le Village de *Milton* soit le Chef-lieu d'icelui.

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle et Générale de la Province; demandant l'amendement de sa Charte, et l'autorisation d'augmenter de temps à autre son capital, jusqu'au montant de £500,000.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*; demandant l'amendement de l'Acte d'Incorporation de la dite Compagnie, et l'autorisation de prolonger le dit Chemin jusqu'au *Lac Huron*, sur la Rivière *Ste. Claire*.

De *Joseph Bedard* et autres, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*; demandant un Acte pour étendre le droit de voter à l'Élection des Marguilliers de la Paroisse de *St. Roch*, à certaines autres personnes à part des possesseurs de Bancs.

De Dame *Veuve Olivier Blais*, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*; demandant une indemnité pour un certain montant adjugé contre elle à la Cour d'Amirauté, par suite d'une erreur qui se rencontre dans la version anglaise de l'Acte pour exempter les Maîtres des Vaisseaux de prendre des Pilotes dans certains cas, laquelle erreur a été subséquemment corrigée par un autre Acte.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*; demandant un Acte pour relever le dit Conseil de certaines Actions intentées par le dit Conseil, en vertu de certains Réglemens passés par le ci-devant Conseil du District de l'*Ouest*, pour confirmer les dits Réglemens, et pour lui permettre de collecter les Taxes en vertu d'iceux.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*; demandant certains Amendements à la Loi du Jury.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*; demandant que la Loi des Licences d'Auberges soit amendée de manière à laisser l'octroi de ces Licences à la disposition de chaque Municipalité.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*; demandant un Acte, accordant aux Conseils Municipaux le pouvoir de décider sur toutes les Elections des Conseillers Municipaux ou des Maires de Townships.

De *Lauchlan McDougal*, Senior, de *Wallaceburg*, Comté de *Kent*; demandant les arrérages de sa pension qui a été discontinuée depuis 1819, jusqu'en 1852, qu'il a été inscrit de nouveau sur la liste.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant un Acte pour autoriser les Conseils Municipaux de Comtés, à accorder dans certains cas, des titres de concessions de terres et des lignes de division aux personnes qui donnent en échange des chemins parallèles à ces lignes ou près d'icelles.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant l'extension de la Jurisdiction des Cours de Division, et l'abolition des Cours de Comtés.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant que la Loi des Cotisations soit amendée de manière à ce que les Conseils Municipaux puissent taxer certaines parties de leurs Municipalités pour des améliorations locales.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant la réduction de la Taxe imposée pour l'Asile des Aliénés.

D'*E. C. Després*; demandant à être indemnisé de la perte qu'il a éprouvée dans la construction du Palais de Justice et de la Prison du Comté de *St. Hyacinthe*, en 1834.

Des Signataires à l'original de la pétition des Francs-tenanciers et Voteurs à la dite Election Générale du Comté de *Prince-Edouard*, pour l'Élection d'un Membre pour représenter le dit Comté dans le Parlement Provincial, exposant: Qu'à la dernière Election Générale, une Election eût lieu dans et pour le Comté de *Prince-*

*Edouard* dans le mois Décembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-un, *James McDonald*, Ecuyer, Shérif du dit Comté de *Prince-Edouard*, agissant comme Officier-Rapporteur pour l'Election d'un Membre pour représenter le dit Comté dans la Chambre d'Assemblée de cette Province, et que *David Barker Stevenson*, Ecuyer, et *Roger Bates Conger*, Ecuyer, étaient Candidats dûment nommés pour représenter le dit Comté en Parlement comme susdit : Que lors et durant la dite Election, le dit *David Barker Stevenson* (étant à ce dûment requis) fit et souscrit pardevant l'Officier-Rapporteur susdit, la déclaration touchant la qualification foncière exigée de lui par la Loi pour le constituer et rendre éligible à être choisi comme Membre susdit : Que les Terres et Ténements constituant la propriété mentionnée par le dit *David Barker Stevenson* dans la dite déclaration à laquelle il a souscrit, ne sont pas et n'étaient pas à l'époque où il fit telle déclaration, ou à l'époque de telle Election ou Retour, d'une valeur suffisante en sus et au-dessus de toutes rentes, *mortgages*, charges et dettes hypothécaires qui peuvent être attachées, dues et payables sur telles terres; et auxquelles elles peuvent être affectées, pour qualifier le dit *David Barker Stevenson* à être légalement élu pour siéger et voter comme Membre de la dite Chambre d'Assemblée : Que nonobstant le défaut de qualification comme susdit, le dit *David Barker Stevenson* fut rapporté comme dûment élu pour représenter le dit Comté de *Prince-Edouard* dans la dite Chambre d'Assemblée, et y a pris son siège ; et priant la Chambre de faire amender le dit Retour, en déclarant *Roger Bates Conger*, Ecuyer, lequel est dûment qualifié pour représenter le dit Comté de *Prince-Edouard*, et lequel, après le dit *David Barker Stevenson*, avait le plus grand nombre de votes enregistrés à la dite Election, dûment élu pour représenter le Comté de *Prince-Edouard* dans l'Assemblée Législative de cette Province.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a fait rapport à la Chambre, que ses diverses Adresses des 24 et 31 Août dernier (pour que les Papiers qui y sont respectivement mentionnés soient mis devant la Chambre,) avaient été présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général ; et qu'il avait plu à Son Excellence de dire, qu'elle donnerait des ordres en conséquence.

Ordonné, Que la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, l'un des Membres de ce présent Parlement pour le Comté de *Montmorency*, se plaignant que *Louis-Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté s'est conduit avec impartialité et illégalement ; et demandant qu'il soit sommé de comparaître à la Barre de la Chambre, pour rendre compte de sa conduite à cet égard, soit prise en considération Lundi prochain.

Ordonné, Que la dite pétition soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon* ; la pétition de *François Boucher* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de Maskinongé*, Comté de *St. Maurice* ; la pétition de *V. Guillet*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse et de la Ville de *Trois-Rivières* ; la pétition de *Joseph Blais*, de la Paroisse de *St. Pierre*, Comté de *L'Islet* ; la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope* ; la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph* ; la pétition de la Corporation de la Maison d'Industrie de *Toronto* ; la pétition de la Compagnie pour éclairer au Gaz et fournir d'Eau la Cité de *Toronto* ; et la pétition de *John Mills* et autres, de la Cité d'*Hamilton*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Résolu, Que la pétition de *William B. Wells*, Ecuyer, et autres, Juges de Paix

dans et pour le Comté de *Kent*, réunis en Cour de Sessions Trimestrielles Générales, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Prince*, M. *Christie*, de *Gaspé*, M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Dixon*, M. *Langton*, M. *Hartman* et M. *Brown*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Prescott* soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné les pétitions de *Richard J. Shaw* et autres,—de *William P. Vidal* et autres,—et du Président et des Directeurs de la Compagnie à Fonds Social du Havre et du Chemin *Pikering*, et il a constaté que l'avis avait été dûment donné dans chaque cas.

Les pétitions du Révérend *A. Simard* et autres,—de la Sœur *M. A. M. Mallet* et autres,—et de Sa Grandeur l'Evêque de *Tloa* et autres, demandant respectivement des Actes d'Incorporation pour des Institutions d'une nature charitable, ne nécessitent pas la publication de l'avis.

La pétition d'*Edmund Coulson* et autres, demandant la passation d'un Acte pour défendre la manufacture et la vente des liqueurs enivrantes, étant d'une nature publique, a été erronément renvoyée à Votre Comité.

Quant à la pétition de l'Honorable *A. N. Morin* et autres, demandant l'Incorporation d'une Compagnie pour la construction de Bateaux-à-Vapeur pour naviguer le Fleuve *St. Laurent*, il appert qu'aucun avis n'a été publié; comme, cependant, les Pétitionnaires ne demandent pas aucuns droits ou privilèges exclusifs, mais seulement les pouvoirs de Corporation ordinaires pour les mettre en état de transiger leurs affaires comme Compagnie à Fonds Social, Votre Comité soumet à Votre Honorable Chambre la question de savoir s'il ne serait pas expédient de suspendre la 64<sup>me</sup> Règle en leur faveur

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. LaTerrière* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Wright*, de la Division Est d'*York*, ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie par actions du Havre et du Chemin de *Pickering*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Stuart*, ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de la Salle de Tempérance de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Chabot* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu

pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Chabot* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par l'Honorable M. *Chabot*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, un Etat détaillé des sommes d'argent reçues par les divers Officiers Publics respectivement mentionnés, 13 et 14 *Vic* chap. 37, qui assigne des salaires fixes à certains Officiers de Justice dans le *Bas-Canada*, et formant un fonds spécial à même les salaires, honoraires, émoluments et profits pécuniaires attachés à leurs charges; et aussi, un Etat détaillé des frais d'administration de chaque office, pour chaque année, depuis que cette Acte est en force; aussi, une liste des Officiers, Députés et Commis, le montant alloué, et le montant payé actuellement à chacun d'eux; et aussi, copies des instructions données pour mettre à exécution le dit Acte; avec copies des comptes rendus à l'Inspecteur-Général en vertu de cet Acte, et un état des balances, si aucune il y a, qui ont été payées par les dits Officiers respectivement au Receveur-Général en vertu des dispositions du même Acte; et enfin, un Etat des deniers qui peuvent avoir été payés à même les fonds publics pour couvrir tout déficit dans les salaires assignés; des copies des demandes de salaires non payés, s'il en a été fait; et généralement toutes les informations possibles et les documents relatifs à l'opération du dit Acte.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et améliorer la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Fournier*, l'Honorable M. *Cameron*, l'Honorable M. *LaTerrière*, M. *Prince*, et M. *Christie*, de *Gaspé*, pour s'enquérir sur les sujets suivants relativement aux Iles de la *Magdeleine*:— 1<sup>re</sup>. Sous quelle tenure sont occupées les terres dans ces Iles par les habitants; 2<sup>me</sup>. Dans quel état y est l'Agriculture, le Commerce, les Pêcheries et autres produits, soit mines, minéraux ou autrement, et quels seraient les moyens d'y faire des améliorations si cela est nécessaire; 3<sup>me</sup>. Si ces Iles sont utiles à la Province en général, sous un point de vue commercial, ou autrement; enfin de tout sujet qui y est relatif; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sur motion de M. *Fournier*, secondé par M. *Lemieux*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes les Correspondances qui ont eu lieu entre le Gouvernement du *Nouveau-Brunswick* et celui de cette Province, relativement à la ligne de Division, entre cette Province et le *Nouveau-Brunswick*, ainsi que tous les Rapports des Commis-

saies et Arpenteurs employés à ce sujet, depuis le dernier rapport mis devant cette Chambre, par l'Exécutif, à ce sujet, ou telle partie jugée nécessaire par l'Exécutif pour l'information de la Chambre à ce sujet.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Fournier*, secondé par M. *Lemieux*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, les Etats suivants depuis les cinq dernières années ;—1<sup>re</sup>. Des Importations et Exportations par la voie du Fleuve *St. Laurent* des différents Ports et Havres des Provinces de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, de l'*Ile du Prince-Edouard* et du *Cap-Breton*, spécifiant chaque Port et Havre, où et d'où l'importation et l'exportation a eu lieu ;—2<sup>me</sup>. Des Revenus payés au Gouvernement par la vente des Bois, dans les Comtés de *Bellechasse*, *L'Islet*, *Kamouraska*, *Rimouski*, *Gaspé* et *Bonaventure* ; aussi, quel est le nombre de Vaisseaux qui ont chargé de Bois et Poisson pour exportation, et le montant approximatif de leur chargement, pour le même laps de temps ;—3<sup>me</sup>. Du nombre de Goëlettes ou autres Vaisseaux enregistrés à la Douane, bâtis ou achetés par des personnes résidant dans les Paroisses ou Townships de ces différents Comtés, pendant le même laps de temps, et leur tonnage, spécifiant dans quel Comté, s'il est possible.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Chabot* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre aux Fabriques du Diocèse de *Québec* de former une Assurance Mutuelle.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à une distribution plus expéditive des Actes de la Législature.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Samedi, le dix-huit du présent.

Sur motion de M. *Fortier*, secondé par M. *Polette*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes les instructions données par le Gouvernement Impérial aux Gouverneurs, Lieutenants-Gouverneurs, ou Administrateurs du Gouvernement du *Bas-Canada*, pour les octrois ou récompenses, ou autrement, et pour la vente des terres incultes de la Couronne dans le *Bas-Canada*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *LaTerrière* ait la permission d'introduire un Bill pour empêcher de prendre la Truite et les autres Poissons avec des filets dans les Lacs du Comté de *Saguenay*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte passé dans dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître les doutes qui pourraient autrement naître, de ce que l'Acte pour changer les Divisions Territoriales du *Haut-Canada* est entré en vigueur depuis la dernière Election Générale, étant lu ;

Le Bill a été en conséquence lu une seconde fois, et ordonnée d'être lu une troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour conférer aux Corporations Municipales et aux Compagnies certains pouvoirs pour prendre des matériaux pour réparer les Chemins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Langton*, La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 6<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Etat des Affaires de la Compagnie d'Assurance de *Kingsion* contre les accidents du Feu et de la Mer, jusqu'au 31 mars 1852.

Pour le dit Etat, voir Appendice (R.)

Et aussi, Etats des Affaires de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Lachine*, jusqu'au 31 Décembre 1851, et de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et du Village d'*Industrie*, jusqu'au 31 Décembre 1851.

Pour les dits Etats, voir Appendice (L.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Malloch*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Gloucester* ; la pétition d'*Andrew Russell* et autres, du Village et du Township de *Packingham* ; et la pétition de *Léonard Wood* et autres, du Township d'*Osgood*, Comté de *Carleton*.

Par M. *Burnham*,—la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, et autres, des Comtés de *Northumberland* et *Peterborough* ; la pétition de *Thomas Richard* et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland* ; et la pétition de *John R. Roche*, de la Ville de *Port Hope*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *Julien Chabot* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de la Pointe-Lévi*

Par l'Honorable M. *LaTerrière*,—la pétition du Révérend *F. Durocher* et autres, des Townships de *Bagot* et *Chicoutimi*.

Par M. *Poulin*,—la pétition de M. *Townsend* et autres, Directeurs de l'Académie de *Clarenceville*.

Par M. *Dixon*,—la pétition de *John B. Arkin*, Président, au nom de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*.

Par M. *Langton*,—la pétition de *F. Cumberland* et autres, de la Cité de *Toronto*,

et autres lieux ; la pétition d'*Henry Rowed*, Ecuyer, et autres, du Township de *Seymour*, et ses environs ; la pétition de *George B. Hall* et autres ; et la pétition du Révérend *John Gemley*, Ministre, et autres, Membres de la Congrégation de l'Eglise Méthodiste Wesléyenne de la Ville de *Peterborough*, et autres.

Par M. *Sanborn*,—la pétition de *Nathaniel Jenks*, M. D., et autres, de *Barnston* ; et la pétition de *Marcus Child*, Ecuyer, et autres.

Par M. *Willson*,—la pétition du Révérend *James Skinner* et autres, du Township de *London*, Comté de *Middlesex* ; et la pétition de *Philip Hodgkinson* et autres, du Township de *Malahide*, Comté d'*Elgin*.

Par M. *Prince*,—la pétition de *Daniel Snyder* et autres, du Township de *Colchester*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition d'*A. Derousselle*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Beaufort*, et autres lieux.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *William King*, Ministre, et autres, de la Congrégation de l'Eglise Presbytérienne Libre de *Buxton* ; la pétition du Révérend *John Corbett* et autres, du Township de *Wakefield* et ses environs, dans le Comté des *Outaouais* ; la pétition de *Robert Allan* et autres, du Township de *Plympton* ; et la pétition d'*Andrew Mullins* et autres, du Township de *Sombra*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *Thomas Rowland* et autres, de la Ville de *Stratford* ; la pétition du Révérend *J. Hurlburt*, au nom de l'Académie d'*Adélaïde* ; la pétition de *Thomas Smith* et autres, du Village de *Mitchel* ; la pétition de *Peter Catanach* et autres, des Townships de *Sombra* et *Moore*, Comté de *Kent* ; la pétition de *Simon Newcomb* et autres, du Township de *Bayham* ; et la pétition de *Neil Clark* et autres, du Township de *Chinguacousy*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,—deux pétitions du Conseil Municipal de la Municipalité de *Shefford* ; et la pétition de *Stephen S. Foster*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Shefford*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition d'*Hector L. Langevin*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *John Harris* et autres, du Village de *Mount Pleasant* ; la pétition du Révérend *George Cheyne* et autres, au nom des Congrégations de *Saltfleet* et *Binbrook*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; la pétition d'*A. Huntingdon* et autres, du Comté de *Brant* ; la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Brantford* ; la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wentworth*, *Halton* et *Brant* ; la pétition de *John A. Wilkes*, de la Ville de *Brantford* ; et la pétition de *Warren Nichols*, et autres, du Township de *Sombra*, Comté de *Lambton*.

Par M. *White*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de *Trafalgar*, *Esquesing* et *Erin* ; la pétition de *John Kennedy*, Ecuyer, et autres, du Township d'*Esquesing* ; la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wentworth*, *Halton* et *Brant* ; la pétition de *John White* et autres, du Township de *Trafalgar* et autres ; la pétition de *William Firsbrook* et autres, du Township d'*Erin* ; et la pétition de Dame *E. Hart*, veuve, de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Egan*,—la pétition de *James Maclaren*, Ecuyer, et autres, du Township de *Wakefield* et ses environs, comté des *Outaouais*.

Par M. *Jobin*,—la pétition d'*André Brien* et autres, des Townships de *Kildare* et *Cathcart*.

Par M. *Johnson*,—la pétition d'*Archibald Petrie* et autres, du Township de *Cumberland*, Comté de *Russell* ; la pétition de *Charles P. Treadwell*, Ecuyer, Président, au nom de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Prescott* et *Russell* ;

et la Pétition de *John Ramsay*, Président, et *J. W. Marston*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants de *L'Original*, et ses environs.

Par *M. Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *James Hodgson*, Président, et autres, au nom de l'Institut des Artisans de *Whitby*.

Par *M. Rose*,—la pétition de *Peter Shaver*, Ecuyer, et autres, du Township de *Matilda*.

Par l'Honorable *M. Macdonald*,—la pétition du Révérendissime Evêque de *Charra* et Administrateur du Diocèse de *Kingston*, et autres, le Clergé et les Laïques Catholiques Romains du dit Diocèse ; et la pétition de *Griffith Jones*, de la Cité de *Kingston*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *George W. Cameron* et autres, Fils de la Tempérance et autres, du Township de *Lochaber* ; d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton* ; de *Richard J. Doyle* et autres, d'*Oshawa* et ses environs ; de *T. Bickle* et autres, du Township de *Markham* et autres lieux ; de *William Pogue* et autres, de *Richmond Hill* et ses environs ; de *John Lightbody* et autres, du Township de *Markham* ; de *Thomas Fuyard* et autres, du Township de *Scarborough* ; de *Francis M. Whitelaw* et autres, de la Ville de *Niagara* ; de *Mary Ann Watts* et autres, de la Ville de *Niagara* ; de *N. C. T. Cheltenham* et autres, du Township de *Chinguacousy* ; de *Joseph Gould* et autres, des Townships d'*Uxbridge* et *Scott*, Comté d'*Ontario* ; de *Royford Coristine* et autres, du Township de *Gwillimbury Est* ; de *Margarett Doherty* et autres, femmes, de la Ville d'*Amherstburgh* ; et de *George Duncann* et autres, de la Ville d'*Amherstburgh* et ses environs ; demandant qu'un Acte soit passé pour prohiber la Manufacture et la Vente de Liqueurs Enivrantes, excepté pour la Médecine et les Arts.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengary* ; demandant de l'aide pour améliorer le Chemin, et réparer le Pont de la *Rivière-aux-Raisins*, dans le Township de *Charlottenburgh*.

De *F. C. T. Arnoldi*, Ecuyer, m. d., et autres, Lecteurs dans l'Ecole de Médecine de *St. Laurent de Montréal* ; demandant que cette Ecole soit mise sur le même pied que les autres Ecoles de Médecine du *Bas-Canada*, sous le rapport de l'aide pécuniaire.

D'*Hypolite Valiquette* et autres, de la Paroisse de *St. Joachim de la Pointe-Claire*, Comté de *Montréal* ; demandant de l'aide pour établir une Académie dans cette Paroisse.

De *Joseph Daout* et autres, des Paroisses de *Lachine* et de la *Pointe-Claire*, Comté de *Montréal* ; demandant de l'aide pour macadamiser le Chemin de *Lachine* et *Ste. Anne*.

De *Henry Moyle*, Ecuyer, du Township de *Brantford*, Comté de *Brant* ; portant plainte contre la conduite de *G. M. Johnson*, Agent de la Compagnie de la *Nouvelle Angleterre*, pour avoir publié des lettres séditieuses, et demandant que des mesures soient prises pour obtenir des modifications de la Charte de cette Compagnie, de manière à empêcher le retour des mêmes actes de la part de ses Agents.

De *James F. Bradshaw*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*, Gérant de la Banque du *Haut-Canada* ; demandant qu'un Acte soit passé pour autoriser les Banques Incorporées de cette Province à rendre leurs billets possédés en *Europe*, négociables, et leurs dividendes, payables en ce pays comme en *Canada*.

De la Municipalité du Township de *Nelson* ; demandant qu'un Acte soit passé pour autoriser la cession à la dite Municipalité, d'un certain Lot de terre pour y construire un Hôtel-de-Ville.

De *John Corbitt* et autres, des Townships de *Biddulph* et *McGillivray*, Comté de *Huron* ; demandant que ces Townships soient détachés du dit Comté et annexés au Comté de *Middlesex*.



De la Municipalité du Township de *Sarnia* ; demandant que des mesures soient prises pour la Vente des Terres des Réserves du Clergé, et l'affectation du produit à l'Education.

De la Municipalité du Township de *Sarnia* ; de la Municipalité du Township de *Chatham* ; de la Municipalité du Township de *Cramahé* ; et du révérend *G. F. Playter* et autres, de *Huntingdon* et autres Townships ; demandant que des mesures soient adoptées pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du Service Public.

De *Murdoch Mackenzie*, de la Cité de *Québec*, Sergent dans le ci-devant 103<sup>me</sup> Régiment ; demandant une indemnité pour la perte de sa Maison, qu'on a fait sauter lors du grand incendie de cette Ville, en Juin 1845.

De dame *M. H. Mountain* et autres, Dames Gérantes de l'Asile des Orphelins de *Québec*, en rapport avec l'Eglise d'*Angleterre* ; demandant de l'aide en faveur du dit Asile.

De *George Arundel Hill*, Cultivateur Propriétaire, du Township de *Dummer* ; demandant que le Dimanche Chrétien soit considéré comme une institution humaine et non divine, et avant qu'aucune nouvelle intervention de la Législature à cet égard, il soit entendu à la Barre de cette Chambre à ce sujet.

De *Daniel Doran*, Manufacturier de Drap de la Ville de *Peterborough* ; demandant que la Cour de Chancellerie soit abolie, et qu'une Jurisdiction d'Equité soit conférée aux Cours de Loi Commune.

De Messieurs *Bryce McMurrich* et Compagnie et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto* ; demandant certains Amendements à la Loi des Cotisations, actuellement en vigueur.

De *John Taylor* et autres, Manufacturiers, de *Brockville* et autres ; demandant l'adoption de mesures pour protéger les Manufactures Domestiques du *Canada*.

Du Révérendissime Evêque Catholique Romain de *Montréal* ; demandant que l'allocation annuelle ordinaire de £1000 en faveur de l'Hôpital Général de *Montréal*, soit partagée entre le dit Hôpital-Général et l'Hôpital St. Patrice dans la dite Cité.

De la Sœur *St. Jeanne de Chantal* et autres, Sœurs de la Miséricorde, Directrices de l'Hospice de la Maternité de *Montréal* ; demandant de l'aide pour cette Institution.

De la Société Bienveillante de Dames à *Montréal* ; demandant de l'aide pour cette Institution.

De *Frederick A. Cutter*, du Township de *Sutton*, et *Richard Hutchinson*, du Township de *Shefford*, Médecins et Chirurgiens, et de *John E. Bangs*, Médecin et Chirurgien du Township de *Stanbridge* ; demandant un Acte leur accordant les mêmes privilèges que ceux qui sont conférés à certaines personnes, par l'Acte 14 et 15 Vic., chap. 105, amendant l'Acte d'Incorporation des Membres de la Profession Médicale du *Bas-Canada*.

De Sir *Allan N. MacNab* et autres, de la Cité d'*Hamilton* ; demandant à être incorporés sous le nom d'Association pour venir en aide aux Orphelins Indigents de la dite Cité.

Du Révérend *Samuel S. Wood*, Président, et autres, le Comité de Régie de l'Académie des *Trois-Rivières* ; demandant de l'aide en faveur de cette Institution.

De *Marcelle Michaud* et autres, du Township de *Whitworth*, Comté de *Rimouski* ; demandant de l'aide pour améliorer les Chemins et construire des Ponts Township.

De *Rowland Burr*, Ecuyer ; demandant que la Loi qui règle les procès par Jury, dans le *Haut-Canada*, soit amendée de manière à ce que l'on puisse se dispenser de Jurés, excepté dans les cas où les parties le désirent, laissant la décision des matières de fait comme de droit aux Juges qui président ces procès, de même que la chose a lieu dans les Cours de Division du *Haut-Canada*.

D'*Antoine Paquet* et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant la révocation de l'Acte qui règle l'Engagement des Matelots au Port de *Québec*.

De Messieurs *Charles E. Levy* et Compagnie, et autres, Constructeurs de Vaisseaux, et autres, intéressés dans le Commerce de *Québec* ; demandant un Acte pour permettre l'importation libre de droits, de tous les articles nécessaires à la construction des Vaisseaux.

De *John Ross*, de la Cité de *Québec* ; demandant le remboursement d'un certain montant payé par lui, sous protêt, de droits sur des articles par lui importés de la *Nouvelle-Ecosse*.

De *J. Forbes* et autres, du District de *Québec* ; demandant de l'aide pour construire un Quai public au Havre du *Vieux Bic*.

De *William Newell* et autres, Commerçants et Colporteurs, de la Cité de *Québec* ; demandant un Acte pour abolir les restrictions imposées à leur Commerce en la dite Cité.

Du Révérend *George Mackie*, D. D., et autres, le Comité de Régie des Ecoles Nationales à *Québec* ; demandant de l'aide pour cette Institution.

Du Révérend *N. C. Fortier* et autres, du Comté de *Bellechasse*, et de la Cité de *Québec* ; demandant de l'aide pour la construction d'un Quai à l'Anse de *St. Michel*, dans le dit Comté.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengary* ; demandant des amendements à l'Acte des Ecoles Communes et des Corporations Municipales.

Du Maire et des Echevins et Citoyens de la Cité de *Montréal* ; demandant un Acte pour amender l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 128, de manière à permettre à la dite Corporation de consolider la dette de la dite Cité, au moyen d'un emprunt en *Angleterre* ou ailleurs, à cet effet.

Ordonné, Que la pétition de *Donald Fraser* et autres, engagés ou intéressés dans la Pêche à la Morue dans le Golfe *St. Laurent*, soit renvoyée au Comité Spécial, nommé pour faire une Enquête et un Rapport sur l'Etat des Pêches exploitées par les Habitants de cette Province, dans le Golfe *St. Laurent*, et sur les Côtes du *Labrador*.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Pétitions de *John Mills* et autres, du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope*, et a trouvé que les Avis requis ont été donnés.

La pétition de *V. Guillet*, Ecuyer, et autres ; demandant la passation d'un Acte pour faciliter l'administration du nouveau Diocèse des *Trois-Rivières*, contenant (entre autres choses,) l'autorisation d'imposer une Cotisation dans la Paroisse des *Trois-Rivières*, pour la construction d'une nouvelle Eglise dans la dite Paroisse. Votre Comité est d'opinion que la matière en dernier lieu mentionnée est la seule partie de la pétition qui tombe sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> règle, et il n'en a pas été donné avis par les Pétitionnaires ; mais comme cependant il a été prouvé à la satisfaction de Votre Comité, qu'une Assemblée Publique des Pétitionnaires a été tenue, dans laquelle des Résolutions en faveur de la Cotisation ont été unanimement adoptées, Votre Comité recommande respectueusement que l'on se dispense de l'avis ordinaire.

La pétition de la Corporation de la Maison d'Industrie, demandant un Acte pour définir ses pouvoirs, n'est pas de nature à exiger la publication d'un avis.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 1<sup>er</sup> du présent, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant

cette Chambre, copie de toute la Correspondance qui peut avoir été échangée entre le Gouvernement de Sa Majesté, en *Canada*, ou aucun Membre d'icelui, et le Gouvernement Impérial, au sujet des Réserves du Clergé, depuis le 1er Juin 1851.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (T.)

**Ordonné**, Que cinq cents exemplaires de la dite Réponse soient imprimés, dans les langues anglaise et française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

**Ordonné**, Que *M. Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour abolir les Rectoreries.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi, le vingt du présent.

**Ordonné**, Que *M. Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter le recouvrement des sommes dues par les Compagnies incorporées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi le vingt du présent.

**Ordonné**, Que *M. Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi, le vingt-trois du présent.

**Ordonné**, Que *M. Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à ce que le Parlement se réunisse plus commodément.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi, le seize du présent.

**Ordonné**, Que *M. Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer le titre de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*, à une certaine étendue de terre y mentionnée, et pour d'autres objets y relatifs.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. Wright*, de la Division Ouest d'*York*,

**Résolu**, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, demandant une liste de tous les Officiers ou employés nommés à une charge ou un emploi se rattachant à la perception du revenu des Douanes, dans le cours des deux dernières années, avec indication des emplois auxquels ils ont été nommés respectivement, la date de chaque nomination, le revenu dans chaque cas, et si ce revenu a augmenté ou diminué, et de combien, en distinguant tous les nouveaux emplois et charges créés, et indiquant en vertu de quelle autorité ou ordre chaque nouvel emploi a été créé, et faisant voir autant que possible la nécessité de l'augmentation; et un Etat des deniers publics dépensés depuis les quatre dernières années, en paiement des dépenses pour des missions à *Washington*, *Halifax* et *Londres*, pour des objets se rattachant aux Finances, aux Chemins de Fer ou à la Réciprocité de Commerce, indiquant les montants divers ainsi payés par le Receveur-Général, et à qui payés.

**Ordonné**, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Gouin* ait la permission d'introduire un Bill pour éviter tout doute dans l'interprétation d'une certaine Clause de l'Acte qui règle les Elections des Membres de l'Assemblée Législative.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Chabot*, secondé par M. *Lemieux*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, copie de toutes les Dépêches et Correspondance échangées entre le Bureau Colonial en *Angleterre*, et Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de la tenure féodale dans le *Bas-Canada*, depuis la dernière session du dernier Parlement; aussi, copies de toutes Dépêches et Correspondance entre le dit Bureau Colonial et le Gouvernement de cette Province, relativement aux différentes tenures existantes dans le *Bas-Canada*, depuis qu'il est sous la Domination Britannique.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Un Bill pour faire disparaître les doutes qui pourrait autrement naître, de ce que l'Acte pour changer les Divisions Territoriales du *Haut-Canada* est entré en vigueur depuis la dernière Election Générale a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit: "Acte pour faire disparaître les doutes qui pourraient autrement naître de ce que l'Acte pour effectuer certains changements dans les Divisions Territoriales du *Haut-Canada*, est entré en vigueur depuis la dernière Election Générale."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forment en Comité sur le Premier Rapport du Comité permanent des divers Bills Privés, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte intitulé, "Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province," étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions proposées, lesquelles devront servir de base à une Adresse à Sa Majesté, la priant de vouloir bien sanctionner l'introduction dans le Parlement Impérial d'un amendement à l'Acte de 1846, établissant les principes de réciprocité retenus dans l'Acte de 1849; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport, Que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Et la Question ayant été mise, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau:—Elle a passé dans la négative.

*Résolu*, Que les dites Résolutions proposées soient renvoyées à un Comité Spé-

cial, composé de l'Honorable M. *Merritt*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Egan*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Cartier*, M. *Christie*, de *Wentworth*, et M. *Lemieux*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois relatives à l'Intérêt de l'Argent, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi, le quinze du présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger un Acte passé dans la 14<sup>me</sup> et 15<sup>me</sup> Vic., chap. 77, intitulé : "Acte pour autoriser l'emploi de Pensionnaires Militaires et autres, comme Corps de Police Locale," étant lu ;

M. *Boulton* a proposé, secondé par M. *Gumble*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'amendement :—Elle a été résolu dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour assurer aux Artisans et autres Ouvriers, une Hypothèque sur les Edifices construits par eux dans certaines Cités du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prévenir la détérioration des Terres et Héritages grevés d'Hypothèques, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour autoriser la formation de Compagnies par actions, pour la construction de Chemins et autres Ouvrages dans le *Haut-Canada*, de manière à les contraindre à tenir leurs Chemins en état de réparation, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Gumble*, l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Christie*, de *Wentworth*, et M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour défendre de payer en marchandises ou au moyen d'échanges les gages des Artisans et autres Ouvriers dans certaines Cités du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour déclarer l'intention de la Loi qui organise le Notariat dans le *Bas-Canada*, relativement à l'étude de cette profession, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative, en empêchant le Clergé de toutes dénominations de voter ou de prendre part aux Elections, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois, Mercredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour conférer aux Corporations Municipales et aux Compagnies, certains pouvoirs pour

prendre des matériaux pour réparer les Chemins, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautuil; et M. *Cranford* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, l'un des Membres de ce présent Parlement pour le Comté de *Montmorency*, se plaignant que *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, s'est conduit avec partialité et illégalement; et demandant qu'il soit sommé de comparaître à la Barre de la Chambre, pour rendre compte de sa conduite à cet égard, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*; étant lu;

L'Honorable M. *LaTerrière* a proposé, secondé par M. *Fournier*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapuis,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Jemieux,</i>	<i>Shaw,</i>	31. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Sicotte,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	14. <i>Wright (d. Est York.)</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Sanborn,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>White,</i>	

Ainsi, elle a été, résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Seymour*, La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 7<sup>o</sup> die Septembris;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Etats des Affaires de la Banque du *Haut-Canada*, jusqu'au 30 Août 1852, et de la Banque de la Cité, jusqu'au 31 Août 1852.

Pour les dits Etats, voir Appendice (R.)

Et aussi, Etats des Affaires de la Compagnie d'Assurance Maritime Intérieure de *St. Laurent*, pour l'année 1851, et de la Compagnie d'Assurance Britannique Américaine contre les Accidents du Feu et sur la Vie, jusqu'au 30 Juin 1852.

Pour les dits Etats, voir Appendice (R.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Malloch*,—la pétition de la Corporation de l'Hôpital-Général de *Montréal*.

Par M. *Johnson*,—la pétition de *George Hamilton* et autres, du Comté de *Prescott*.

Par M. *Dixon*,—la pétition du Très Révérend *T. Kirwan* et autres, Habitants Catholiques Romains de la Ville et des environs de *London* ; et la pétition de *John McIntosh*.

Par M. *McLachlin*,—deux pétitions de la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott* ; deux pétitions du Conseil de Ville de la Ville de *Bytown* ; et la pétition d'*Alexander Workman* et autres, Marchands et autres, de la Ville de *Bytown*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *Roberst Spence*, Ecuyer, Président, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants de la Ville de *Dundas* ; et la pétition de *William Smith*, Modérateur, et *Thomas L. Davidson*, Clerc, au nom de l'Association des Baptistes Réguliers de la *Grande-Rivière*.

Par M. *Brown*,—la pétition de la Municipalité du Township d'*Oxford* ; et la pétition du Révérend *John McLachlan*, et autres, du Village d'*Acton*, et ses environs.

Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition de l'Université de *Queen's College*, à *Kingston*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de *George Gurnet*, Ecuyer, et autres, Greffiers de la Paix de la Division Ouest du *Canada* ; et la pétition de *William Laurie*, et autres, du Township de *Gwillimbury Ouest*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de Dame *E. Arnoldi*, et autres Dames Charitables, Directrices et Officières de l'Asile des Orphelins Catholiques à *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition de Dame *Brigitte Gosselin*, de la Cité de *Québec*, veuve de son *Augustin Laperrière*.

Par M. *Fergusson*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Guelph*.

Par M. *Willson*,—la pétition de *B. W. Stevens* et autres, des Townships de *Caradoc*, *Lobo* et *Delaware*.

Par M. *Poulin*,—la pétition de *Charles Fortin*, de la Paroisse de *St. George de Henryville*.

Par l'Honorable M. *Papineau*,—la pétition du Révérend *A. Groulx* et autres, de la Paroisse de *St. Benoît*.

Ordonné, Que la Pétition de *George J. Ryerse* et autres, du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*, et la pétition du Colonel *Gordon Higgins*, de l'Artillerie Royale, Président de l'Asile Militaire du *Canada*, et autres, Membres du Comité de Direction d'icelui, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que les différents Rapports des Sociétés d'Agriculture du *Bas-Canada*, mis devant cette Chambre, soient renvoyés au Comité Spécial pour s'enquérir de l'état de l'Agriculture dans le *Bas-Canada*.

Ordonné, Que la pétition de *Joshua Adams*, Ecuyer, et autres, des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Ordonné, Que le Comité Spécial nommé pour réviser les Règles de cette Chambre, et pour examiner et trouver les moyens propres à hâter l'expédition des affaires, ait pouvoir de faire rapport de temps à autre.

L'Honorable M. *Chabot*, du dit Comité Spécial, a alors présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a commencé un soigneux examen des Réglemens de Votre Honorable Chambre, dans la vue de préparer et soumettre tels changements qui peuvent tendre à faciliter l'expédition des affaires de cette Chambre, aussi bien qu'à simplifier la pratique dans les matières ordinaires de routine. Il n'a pas encore fini ses travaux, mais sentant la nécessité qu'il y a de faire les amendemens suivans, il a jugé à propos d'en faire rapport sans délai, afin que si on le trouve désirable les changements qu'il suggère puissent être de suite adoptés.

Votre Comité désire attirer l'attention de Votre Honorable Chambre sur la 6me Règle, qui exige qu'immédiatement après que l'Orateur aura pris le Fauteuil, les Minutes du jour précédent soient lues par le Greffier,—pratique qui est maintenant devenue inutile par l'impression des Votes et Délibérations, jour par jour, lesquels sont placés entre les mains des Membres qui, de cette manière, peuvent bien plus facilement découvrir les erreurs ou omissions qui peuvent se rencontrer, et les faire corriger de suite. Votre Comité recommande en conséquence très-respectueusement que la 6me Règle soit rescindée.

Le mode actuel de présenter des pétitions par l'entremise d'un Membre qui se lève à sa place et s'adresse à l'Orateur, en est un qui semble à Votre Comité propre à faire perdre inutilement le temps de la Chambre ;—il suggère donc que la 83me Règle soit amendée de manière à ce qu'à l'avenir toutes pétitions (excepté les pétitions d'Election,) soient mises sur la table avant cinq heures chaque jour, avec le nom du Membre qui présente chaque pétition sur le dos d'icelle, et qu'une liste des pétitions ainsi déposées soit imprimée avec les Votes et Délibérations, mais non dans les Journaux de la Chambre ; et qu'après qu'elles seront restées sur la table deux jours, telles pétitions soient lues par le Greffier, et entrées dans les Journaux si elles sont reçues par la Chambre.

Votre Comité considère aussi que la pratique qui est maintenant suivie à l'égard des avis, tend à retarder les affaires de la Chambre ; il recommande donc l'adoption d'une Règle requérant des Avis (de pas moins de deux jours,) de toutes Motions pour permission de présenter un Bill, une Résolution, ou une Adresse, ou pour la nomination d'un Comité,—lesquels Avis devront rester sur la table de la Chambre chaque jour, avant cinq heures, et que les dits Avis soient imprimés avec les Votes et Délibérations du jour.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre demain.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté en conformité de diverses Adresses,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 31 du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, copies de toute la Correspondance entre le Gouvernement et les autorités de l'Asile Provincial des Aliénés à *Toronto*, durant l'année dernière, relativement à l'Administration de cette Institution, ou aux fonds disponibles pour son support.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (J.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 31 du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, copie de toute la Correspondance échangée entre le Gouvernement de cette Province et les autorités du Collège de la Trinité de *Toronto*, relativement à une Charte Royale pour le dit Collège.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (U.)



L'Honorable M. *Morin* a. aussi mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général.—Rapport du Département du Bureau de la Poste, pour l'année expirée le 5 Avril 1852.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (V.)

*Ordonné*, Que le dit Rapport, l'Appendice excepté, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Gamble* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour l'enregistrement des Naissances, Mariages et Décès.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le vingt-et-un du présent.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Langton*, l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *McDonald*, de *Cornwall*, M. *Patrick*, M. *Prince*, M. *Street*, M. *Johnson*, et M. *Christie*, de *Wentworth*, pour s'enquérir et faire rapport des meilleurs moyens à adopter pour remédier aux difficultés qui se sont élevées dans divers Comtés du *Canada Ouest*, par suite des irrégularités dans les Statuts des Conseils Municipaux imposant des Taxes de Comité.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour faire disparaître tous les doutes, quant au pouvoir des Juges Puissnés des Cours de Comté dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour restreindre la manufacture, la vente et l'importation de Liqueurs enivrantes en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Taché* ait la permission d'introduire un Bill pour empêcher les effets des Elections frauduleuses des Conseillers Municipaux, dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Honorable M. *Hincks*, Membre pour le Comté d'*Oxford*, et aussi pour la Ville de *Niagara*, a choisi la députation du Comté d'*Oxford*.

*Ordonné*, Que M. l'Orateur émane son Warrant au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire sortir un nouveau Writ, pour l'Election d'un Membre pour

servir dans le présent Parlement pour la Ville de *Niagara*, en remplacement de l'Honorable *Francis Hincks*, qui a choisi la députation du Comté d'*Oxford*.

Sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Boulton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, lui demandant des copies de toute la Correspondance qui a été échangée entre le Gouvernement Exécutif, ou aucun Membre de ce Gouvernement, et l'Entrepreneur ou les Entrepreneurs qui se sont engagés à fournir des Remorqueurs sur le Fleuve *St. Laurent*, ou avec la Chambre de Commerce de *Montréal*, ou toutes autres personnes, au sujet de la cessation du parcours des dits Remorqueurs, ou faire finir le service qu'ils rendaient au Commerce de la Province.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour établir un Fonds d'Emprunt Consolidé pour le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Un Bill pour déclarer l'intention de la Loi qui organise le Notariat dans le *Bas-Canada*, relativement à l'étude de cette Profession, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acte pour déclarer l'intention de de la Loi qui organise le Notariat, relativement à l'étude de cette Profession."

*Ordonné*, Que M. *Taché* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour conférer aux Corporations Municipales et aux Compagnies certains pouvoirs pour prendre des matériaux pour réparer les Chemins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Burnham* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi, le vingt-huit du présent,

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour restreindre l'Acceptation des Emplois dans certains cas, étant lu ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Hartman*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Badgley,*  
*Burnham,*  
*Cameron,*  
*Cartier,*  
*Cauchon,*  
*Chabot,*  
*Chapais,*

*Gouin,*  
*Hincks,*  
*Johnson,*  
*Lacoste,*  
*Langton,*  
*Laurin,*  
*Lemieux,*

*Morin,*  
*Patrick,*  
*Polette,*  
*Poulin,*  
*Prince,*  
*Richards, Pro. Gén.*  
*Ridout,*

*Sicotte,*  
*Smith, (Frontenac,)*  
*Stevenson,*  
*Street,*  
*Taché,*  
*Turcotte,*  
*Varin,*

<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	45. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>White,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	14. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Papineau,</i>	
<i>Clapham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Valois,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise,  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et améliorer la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

L'Honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Tableau du Commerce et de la Navigation de la Province du *Canada*, pour l'année 1851.

Pour les dits Tableaux, voir Appendice (A.)

L'Honorable M. *Hincks* a aussi mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, les Comptes Publics de l'année 1851.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (B.)

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Malloch*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 8<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Etat des Affaires de la Banque de *Montréal*, jusqu'au 31 Août 1852.

Pour le dit Etat, voir Appendice (R.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition d'*Elizabeth Segmillar* et autres femmes, habitant le Township de *Stratford*, Comté de *Perth* ; la pétition de *John Rastner* et autres, hommes et femmes, habitants Allemands du Township d'*Ellice*, Comté de *Perth* ; et la pétition de *William Chalk* et autres, des Comtés-unis de *Huron, Perth* et *Bruce*.

Par M. *Patrick*,—la pétition de *Gordon Serviss*, et autres, du Township d'*Oxford* ; la pétition d'*Horace Hutchins*, et autres, du Comté de *Grenville* ; la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville* ; la pétition de la Municipalité du Township d'*Oxford* ; et la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition de *Roberti McIntyre* et autres, Gensitaires de la Paroisse de *St. Zotique*, Comté de *Vaudreuil*; et la pétition de *J. W. Parent* et autres, de la Paroisse de *St. Zotique*, Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition du Révérend *J. Tardif* et autres, de *L'Isle d'Orléans*.

Par M. *Valois*,—la pétition du Révérend *J. B. St. Germain*, de la Paroisse de *St. Laurent*, Comté de *Montréal*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Conseil Municipal du Township de *Brantford*, du Comté de *Brant*, et d'autres lieux.

Par M. *White*,—la pétition de *John Bayne* et autres, de *Galt* et ses environs.

Par M. *Dumoulin*,—la pétition d'*A. S. Gowin*, Ecuyer, et autres, du Comté d'*Yamaska*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de l'École de Médecine et Chirurgie de *Montréal*; et la pétition de la Sœur *M. R. Coullée*, Supérieure, et autres, Sœurs de la Charité Administratrices de l'Hôpital-Général dans la Cité de *Montréal*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *John Ward* et autres, du Township d'*Etobicoke*; la pétition de *Francis Creighton* et autres, du Township de *Moore*, Comté de *Lambton*, et la pétition de *John Watt* et autres, des Townships de *Nichol* et *Garafraxa*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,—la pétition de *Samuel Andres* et autres, du Comté de *Chambly*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de Messieurs *Allan Gilmour* et Compagnie, et autres, Marchands, propriétaires de Vaisseaux, et autres, de *Québec*; et la pétition des Président et Directeurs de la Société de l'École Britannique et Canadienne.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *William H. Ellerbeck* et autres, de la Ville de *Brockville*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Municipalité du Township de *Gloucester*; demandant qu'il soit passé un Acte pour prolonger le temps limité par la huitième section de l'Acte amendé des Cotisations, 14 et 15 *Vic*, chap. 110.

De *Leonard Wood* et autres, du Townships d'*Osgoode*, Comté de *Carleton*, et d'*Andrew Russell* et autres, du Village et du Township de *Packingham*; demandant qu'il soit construit un Canal de mêmes dimensions que les Canaux du *St. Laurent*, pour relier les eaux du *St. Laurent* à celles du Lac *Champlain*.

D'*A. Jeffry*, Ecuyer, et autres, des Comtés de *Northumberland* et *Peterborough*; demandant qu'il soit passé un Acte spécial pour incorporer la Compagnie formée pour construire un Chemin de Fer depuis la ville de *Cobourg* jusqu'à la Ville de *Peterborough*.

De *Thomas Richard* et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*; demandant qu'il soit fait un Nouvel Arpentage des sixième et septième concessions du dit Township, aux fins d'en déterminer la véritable ligne.

De *John K. Roche*, de la Ville de *Port Hope*; demandant qu'il soit passé un Acte pour le mettre en état de recouvrer un certain montant à lui dû, pour services rendus en faisant l'Arpentage du Township d'*Hamilton*, et traçant certaines limites permanentes.

De *Julien Chabot* et autres de la Paroisse de *St. Joseph* de la *Pointe-Lévi*, et autres; demandant que l'Acte pour amender l'Acte qui oblige les Vaisseaux à porter des lumières durant la nuit, et pour établir diverses dispositions pour régler la Navigation des eaux de cette Province, soit amendé de manière à dispenser de l'Inspection, des Bateaux à Vapeur employés à traverser et à touer.

Du révérend *F. Durocher* et autres, des Townships de *Bagot* et *Chicoutimi*; demandant une aide pour améliorer le Chemin de *Sydenham*, et pour construire un Pont sur la Rivière à *Mars*.

De *M. Townsend* et autres, Directeurs de l'Académie de *Clarenceville*; demandant une aide.

De *John B. Askin*, Président, au nom de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*; demandant qu'il soit passé un Acte pour confirmer les Titres de la dite société à un morceau de terre dans la Ville de *London*.

De *F. Cumberland* et autres, de la Cité de *Toronto*, et autres lieux; demandant un Acte d'Incorporation qui leur permette de construire un Chemin de Fer, depuis cette Cité, jusqu'à la Ville de *Peterborough*.

De *Henry Rowed*, Ecuyer, et autres, du Township de *Seymour* et ses environs, et de *George B. Hall* et autres; demandant qu'il soit passé un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et du *Lac Huron*.

Du Révérend *John Gemley*, Ministre, et autres, Membres de la Congrégation de l'Eglise Méthodiste Wesléyenne de la Ville de *Peterborough* et autres; du Révérend *William King*, Ministre, et autres, de la Congrégation de l'Eglise Presbytérienne libre de *Buxton*; du Révérend *John Corbett* et autres, du Township de *Wakefield* et ses environs, dans le Comté des *Outaouais*; de *Robert Allen* et autres, du Township de *Plympton*; du Révérend *George Cheyne* et autres, au nom des Congrégations de *Saltfleet* et *Binbrook*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, et d'*Archibald Petrie* et autres, du Township de *Cumberland*, Comté de *Russell*; demandant l'adoption de mesures pour l'abolition de tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du Service Public.

De *Nathaniel Jenks*, M. D., et autres, de *Barnston*; demandant une aide pour les mettre en état de maintenir une Académie dans le Township de *Barnston*.

De *Marcus Child*, Ecuyer, et autres; demandant un Acte d'Incorporation pour la construction d'un Chemin de Fer vis-à-vis la Cité de *Montréal*, via *Chambly*, à la décharge du Lac *Memphremagog*, jusqu'à la ligne de la Province dans *Stanstead*.

Du Révérend *James Skinner* et autres, du Township de *London*, Comté de *Middlesex*; de *Philip Hodginson* et autres, du Township de *Malahide*, Comté d'*Elgin*; de *Daniel Snyder* et autres, du Township de *Colchester*; d'*Andrew Mullins* et autres, du Township de *Sombra*; de *Thomas Rowland* et autres, de la Ville de *Stratford*; de *Thomas Smith* et autres, du Village de *Mitchell*; de *Simon Newcomb* et autres, de la Ville de *Bayham*; de *Neil Clark* et autres, du Township de *Chinguacousy*; de *John Harris* et autres, du Village de *Mount Pleasant*; de *John Kennedy*, Ecuyer, et autres, du Township d'*Esquesing*; de *John White* et autres, du Township de *Trafalgar* et autres; de *William Firstbrook* et autres, du Township d'*Erin*; de *James Maclaren*, Ecuyer, et autres, du Township de *Wakefield* et ses environs, Comté des *Outaouais*; et de *Peter Shaver*, Ecuyer, et autres, du Township de *Matilda*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente de Liqueurs Enivrantes, excepté pour des fins Médicales et Mécaniques.

D'*A. Derousselle*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Beauport* et autres lieux; demandant que le Chemin de *Laval* soit placé sous le contrôle des Commissaires des Chemins à Barrières pour améliorer le dit Chemin.

Du révérend *J. Hurlburt*, au nom de l'Académie d'*Adélaïde*; demandant une aide en sa faveur.

De *Peter Catanach*, et autres, des Townships de *Sombra* et *Moore*, Comté de *Kent*; demandant que la pétition de *John A. Wilkes*, de la Ville de *Brantford*, sollicitant un Bill pour lui accorder ou confirmer le droit de faire des Chaussées ou autres constructions dans le Township de *Sombra*, sur la Rivière de *Sydenham Nord*, et son tributaire, le *Ruisseau Noir*, ne soit pas écoutée.

Du Conseil Municipal de la Municipalité de *Shefford*; demandant que le grand Chemin des Townships de l'*Est*, depuis *Longueuil* jusqu'au Village de *Granby*, soit mis en meilleur ordre.

Du Conseil Municipal de la Municipalité de *Shefford*; demandant qu'il soit établi

des Cours de Jurisdiction Criminelle, et des Sessions Trimestrielles de la Paix dans le dit Comté.

De *Stephen S. Foster*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Shefford*; demandant un Acte d'Incorporation pour la construction d'un Chemin de Fer vis-à-vis la Cité de *Montréal*, *viâ Chambly* et la décharge du Lac *Memphremagog*, jusqu'à la ligne Provinciale.

D'*Hector L. Langevin*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Québec*; demandant l'abrogation de cette partie de la seconde section de l'Acte du *Bas-Canada*, 41 Geo. 3., chap. 7, qui empêche les parties dans le *Haut-Canada*, de procéder à aucune action opposition ou poursuite devant les Cours de Jurisdiction Civile dans le *Bas-Canada*, sans donner caution pour les frais en résultant.

D'*A. Huntington* et autres, du Comté de *Brant*; demandant que l'Acte 13 et 14 Vic., chap. 74, pour protéger les Sauvages dans le *Haut-Canada*, contre la fraude, et mettre leurs terres à l'abri des empiétations ou des dommages, soit amendé ou abrogé.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Brantford*; demandant que les améliorations de Navigation de la *Grande-Rivière* soient continuées, et deviennent l'un des Travaux Publics.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wentworth*, *Halton* et *Brant*; demandant une révision et simplification générale des Lois, qu'elles soient publiées sous un format commode et que l'Imprimeur de la Reine soit tenu de fournir des copies des Lois au prix coûtant de la publication.

De *John A. Wilkis*, de la Ville de *Branford*; demandant qu'il soit passé un Acte pour lui accorder ou confirmer le droit de faire des Chaussées ou autres constructions dans le Township de *Sombra*, sur la Rivière *Sydenham Nord*, et son tributaire, le *Ruisseau Noir*.

De *Warren Nichols* et autres, du Township de *Sombra*, Comté de *Lambton*; demandant qu'il soit passé un Acte pour autoriser les Propriétaires du lot No. 16, dans la 13<sup>me</sup> concession et au-dessus, dans le dit Township, à faire des Chaussées et autres constructions sur la Rivière *Sydenham Nord*, et le *Ruisseau Noir*, dans le dit Township.

De la Compagnie du Chemin de *Trafalgar*, *Esquesing* et *Erin*; demandant que l'Acte pour établir un bureau de Poste Provincial, soit amendé de manière à la mettre en état de prelever des péages sur les Voitures qui transportent les Malles de Province.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wentworth*, *Halton* et *Brant*; demandant que la Charge d'Inspecteur des Licences soit abolie, et que l'octroi des Licences soit placé sous le contrôle et pour le profit de chaque Municipalité.

De Dame *E. Hart*, Veuve, de la Cité d'*Hamilton*; demandant à être élargie de la Prison des Comtés-unis de *Wentworth*, *Halton*, et *Brant*, où elle a été retenue pour deux années, et où elle est encore retenue pour dette.

D'*André Brien* et autres, des Townships de *Kildare* et *Cathcart*; demandant une aide pour améliorer certains Chemins dans les dits Townships.

De *Charles P. Treadwell*, Ecuyer, Président, au nom de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Prescott* et *Russell*; demandant qu'il soit établi une Ferme-Modèle à l'extrémité est du *Haut-Canada*, et qu'il soit voté une allocation annuelle à cette fin.

De *John Ramsay*, Président, et *J. W. Marston*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants de *L'Orignal* et ses environs; demandant qu'il soit établi une Ferme-Modèle, attachée à l'Ecole de Grammaire du District, au dit lieu.

De *James Hodgson*, Président, et autres, au nom de l'Institut des Artisans de *Whitby*; demandant une allocation en sa faveur.

Du Révérendissime Evêque de *Charraë*, et Administrateur du Diocèse de *King-*

ston, et autres, le Clergé et les Laïques Catholiques Romains du dit Diocèse; demandant que l'Acte des Ecoles Élémentaires soit amendé de manière à accorder aux Catholiques Romains du *Haut-Canada*, un Bureau d'Education séparé, des Ecoles séparées, et une part équitable dans le Fonds des Ecoles Élémentaires.

De *Griffith Jones*, de la Cité de *Kingston*; se plaignant de ce qu'admission au Pénitencier Provincial lui a été refusée en sa qualité de Chef des Taillandiers, parce qu'il avait exposé certains faits dérogoires au caractère et à l'administration de cette Institution, et demandant une enquête et justice.

Ordonné, Que la pétition du Révérend *T. H. Prévosi*, Directeur, et autres, Officiers et Membres de la Congrégation des Hommes de Ville *Marie de Montréal*, et la pétition de la Municipalité du Township de *Nelson*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que la pétition de *Joseph Aumont*, Ecuyer, et autres, du Comté des *Outaouais*; la pétition de *Peter Ayleen* et autres, du District des *Outaouais*; et la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, et autres, des Comtés de *Northumberland* et *Peterborough*, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*M. Street*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de la Municipalité du Township de *Stamford*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité prend la liberté de faire rapport, Qu'il a pris attentivement en sa considération la Pétition de la Municipalité du Township de *Stamford*, demandant que des pouvoirs étendus lui soient conférés en sa capacité de Corporation, de manière à faire des Statuts, Règles et Réglements pour la meilleure administration de cette partie du Township qui est située contiguement avec, ou dans le voisinage, des Chutes de *Niagara*; et considérant la vaste importance qu'il y a d'assurer la Paix et la Sécurité dans cette Localité, et d'offrir aux visiteurs et autres qui s'y rendent annuellement en grand nombre, en autant que cela est praticable, des soins attentifs et polis; Votre Comité est d'opinion que les pouvoirs demandés sont essentiellement nécessaires au bien-être de la Société dans cette Localité, et il recommande fortement à Votre Honorable Chambre de passer un Acte conférant à la Municipalité les pouvoirs qu'elle demande.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition de la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique* contre les Accidents du Feu et sur la Vie, et il a constaté que l'avis a été publié dans le *Canada Gazette*. Cette Compagnie n'étant pas d'une nature locale, et ses opérations s'étendant sur toute la Province, Votre Comité est d'opinion que l'avis est suffisant.

La pétition du Colonel *Gordon Higgins*, demandant l'Incorporation de l'Asile Militaire du *Canada*, n'est pas de nature à tomber sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> Règle.

La pétition de *Joseph Blais*, expose certaines difficultés dans lesquelles il se trouve placées pour mettre à effet certaines dispositions d'un Testament dont il est un Exécuteur, et demandant la passation d'un Acte, soit en sa faveur personnelle, soit comme Loi générale, qui réglerait tous les cas d'une semblable nature. Cette partie de la pétition concernant la passation d'une Loi générale ne tombe pas, comme de raison, dans les attributions de Votre Comité; mais quant à ce qui se rapporte à la demande d'un Bill Privé, le Pétitionnaire n'a donné aucun avis de son intention de faire cette demande, et n'est pas en conséquence dans la position de demander la passation d'un Acte pour régler son cas individuel.

Quant aux pétitions de *George J. Ryerse* et autres,—et de la Compagnie du Gaz et de l'Eau de *Toronto*,—qui toutes deux se rapportent à des affaires d'une nature locale, quoiqu'il avert que les avis ont été insérés dans la *Gazette du Canada*

cependant aucun n'a été publié dans les Papiers Nouvelles des Localités concernées, en conséquence l'avis donné est insuffisant.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour remédier, d'une manière efficace, aux inconvénients qui pourraient résulter de la destruction de "certains Registres de la Paroisse de *St. Louis de Lotbinière*," sous aucun amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé les Résolutions suivantes :—

*Résolu*, Que les Honorables Messieurs *Walker, James Morris, Boulton* et *Taché* soient nommés pour agir au nom de cette Chambre, comme Membres du Comité Conjoint des deux Chambres, pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire, et pour s'unir aux Membres de l'Honorable Assemblée Législative, nommés pour le même objet, par la Résolution dont copie accompagne le Message sur ce sujet, reçu ce jour, de la part de cette Chambre.

*Résolu*, Que la Résolution précédente soit communiquée à l'Assemblée Législative par un des Maîtres en Chancellerie.

Et ensuite, il s'est retiré.

*Ordonné*, Que M. *Street* ait la permission d'introduire un Bill pour transporter une certaine Réserve de Chemin dans le Township de *Barton*, entre les Lots 14 et 15, dans la 4<sup>me</sup> Concession, à *James Hamilton* et autres, comme Légataires en fidéicommiss de *Peter H. Hamilton*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi, le trente du présent.

*Ordonné*, Que M. *Mackenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour régler les Mariages, et pour mettre sur un pied d'égalité les diverses Dénominations Religieuses, relativement à la solennisation ou célébration du Mariage.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le vingt-deux du présent.

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *Rose*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la Correspondance échangée entre l'Evêque Catholique Romain de *Toronto*, et le Surintendant de l'Education du *Haut-Canada*, au sujet des Ecoles séparées.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Taché*, secondé par M. *Fortier*,

*Résolu*, Que la pétition de l'Honorable *A. N. Morin* et autres, de la Cité de *Québec*, soit soustrait à l'application de la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Patrick*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, tous les Documents et informations relatifs au Fonds des Licences de Mariages dans le *Bas-Canada*, et copie des Commissions ou autorités données depuis l'Union du *Haut* et du *Bas-Canada*, aux personnes auxquelles l'octroi des dites Licences a été confié de temps en temps, avec un compte détaillé de tous les deniers prélevés, reçus ou payés, pour Licences de Mariages dans le *Bas-Canada*, et



de toutes les dépenses qu'a entraînées la perception et le paiement d'iceux, spécifiant les sommes reçues, les sommes retenues et les sommes versées entre les mains du Receveur-Général, chaque année, par les diverses personnes chargées de l'octroi des dites Licences, et indiquant aussi la partie des deniers ainsi prélevés dont il n'a pas été rendu compte.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Muckenzie* ait la permission d'introduire un Bill pour abolir la charge d'Imprimeur de la Reine, et pour pourvoir aux Impressions Publiques et aux Annonces Judiciaires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi, le quatre Octobre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Fergusson* ait la permission d'introduire un Bill pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope*, et dépendances adjacentes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour prolonger le temps fixé à certaines fins, par l'Acte d'Enregistrement de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que la pétition de Messieurs *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte qui étend aux Assurances Maritimes les pouvoirs de la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique* sur la Vie et contre le Feu.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. l'Orateur a fait rapport à la Chambre, Que les Cautionnements à la pétition de *Luc Letellier*, *Alexander Fraser* et *Cyprien Lebel*, se plaignant d'une Election et Rapport irrégulier, pour le Comté de *Kamouraska*, ne souffrent aucune objection.

L'Honorable *Jean Chabot*, l'Honorable *John Alexander Macdonald*, *David Christie*, Ecuyer, *George Percival Ridout*, Ecuyer, *Antoine Polette*, Ecuyer, et *John Sewall Sanborn*, Ecuyer, étant les Membres nommés par M. l'Orateur pour servir dans le Comité Général des Elections, et, ne rencontrant aucune objection de la part de la Chambre, ils ont séparément prêté le serment suivant :

Je jure que je remplirai bien et fidèlement les devoirs imposés à un Membre du Comité Général d'Elections, sans me laisser influencer par la crainte ni la faveur, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Que Dieu me soit en aide.

M. l'Orateur a fixé à Demain à dix heures du matin, la première Assemblée du Comité Général des Elections, dans la Chambre du Comité No. 1.

L'Honorable M. *Viger* a demandé à être exempté de siéger dans le Comité des Elections, pour cause de mauvaise santé.

*Résolu*, Que l'Honorable M. *Viger* soit exempté de siéger dans le Comité des Elections, durant la présente Session.

L'Honorable M. *Papineau* a demandé à être exempté de siéger dans le Comité des Elections, par rapport à son âge avancé et sa mauvaise santé.

*Résolu*, Que l'Honorable M. *Papineau* soit exempté de siéger dans le Comité des Elections, durant la présente Session.

*Thomas Hall Johnson*, Ecuyer, a demandé à être exempté, pour la raison qu'il occupe une charge qui exige sa présence durant les Séances de la Cour du Banc de la Reine, dans les Comtés-unis de *Prescott* et *Russell*, et que l'Acte, en vertu duquel il est nommé, n'établissant aucune disposition relativement à la nomination d'un Député.

M. *Taché* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été mise, Que *Thomas Hall Johnson*, Ecuyer, soit exempté de servir dans le Comité des Elections pour les raisons données par lui ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Sur motion de l'Honorable M. *Chabot*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*,

*Ordonné*, Que la Liste Alphabétique corrigée des Membres pour servir dans le Comité des Elections, soit renvoyée au Comité Général des Elections.

*Ordonné*, Que la pétition de *Luc Letellier*, Ecuyer, Notaire Public, de la Paroisse de la *Rivière-Ouelle*, dans le Comté de *Kamouraska*, ci-devant Candidat pour le Comté de *Kamouraska*, et dûment qualifié comme tel, et *Alexander Fraser*, Notaire, de la Paroisse de *St. André*, dans le Comté de *Kamouraska*, dans le Comté de *Kamouraska* susdit, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, laquelle a été présentée le 27<sup>me</sup> jour d'Août de l'an, soit renvoyée au Comité Général des Elections.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir des Cours de Conciliation ou d'Arbitrage dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Johnson*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Smith*, de *Frontenac*, a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Cauchon*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajouté à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement la ; Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Cartier.</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Scotte,</i>	20. <i>Wright(d.OuestYork.)</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hinks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Street, ;</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie(Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Vulais,</i>

<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>	44. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Scymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>	44. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Sicotte,</i>	20. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Mackenzie*, M. *Johnson*, M. *Rose*, M. *Hartman* et M. *Boulton*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été pas été disposé, soient remis à demain.

Alors, Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. *Boulton*, La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 9o die Septembris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Rapports de la Corporation de la Communauté des Sœurs de *Ste. Croix* de la Paroisse de *St. Laurent*, —et de la Corporation de l'Académie Industrielle de *St. Laurent*.

Pour les dits Rapports, voir Appendice (W.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Malloch*,—la pétition du Révérend *Frederick Mack*, et autres, d'*Amherstburgh* et ses environs.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition d'*Alexander M. Delisle* et *William H. Brehaut*, Ecuyers, Greffiers de la Paix pour le District de *Montréal*.

Par M. *Sanborn*,—la pétition du Conseil Municipal de la Municipalité de *Sherbrooke* ; et la pétition du Conseil de *Bishop's College* à *Lennoxville*.

Par M. *Christtie*, de *Wentworth*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer à Fonds Social de *Brantford* et *Buffalo*; et la pétition de *George Rolph*, Ecuyer, de la Ville de *Dundas*.

Par M. *Fergusson*,—la pétition de *George Jackson* et autres, de *Bentinck* et autres Townships.

Par M. *Marchildon*,—la pétition de *Joseph Fugère* et autres, de la Paroisse de *St. Stanislas*, Comté de *Champlain*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *John Gilleland* et autres, du Comté de *Lincoln*.

Par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition du Révérend *Thomas Dickson* et autres, du Township de *Caledonia*, Comté de *Peel*.

Par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *William Pringle*, Junior, et autres, du Township de *Markham* et lieux adjacents, Comtés-unis d'*York*, *Ontario* et *Peel*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *Robert Roberts* et autres, la Congrégation de l'Eglise *S. James*, dans la Cité de *Kingston*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Crowland*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *William Price*, Ecuyer, et autres, intéressés dans le Commerce et la Navigation du Fleuve *St. Laurent*.

Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition d'*Edmund Boyle*, de la Cité de *Kingston*.

Par M. *Turcotte*,—la pétition de *P. A. R. de Bellefeuille* et autres, anciens Officiers du District Municipal des *Trois-Rivières*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition de *F. X. Garneau*, Ecuyer, et autres, Officiers de l'Institut Canadien de *Québec*; et la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Québec*, et des habitants de la Paroisse de *Charlesbourg*, et autres lieux.

Par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,—la pétition d'*Alfred Digby*, Chirurgien, et autres, Chefs et Guerriers, des six nations de Sauvages, résidant sur la *Grande Rivière*; et la pétition de *H. P. Holmes* et autres, du Township d'*Yonge*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Corporation de l'Hôpital-Général de *Montréal*; demandant une aide en sa faveur.

De *George Hamilton* et autres, du Comté de *Prescott*; du Conseil de Ville de la Ville de *Bytown*; d'*Alexander Workman* et autres, Marchands de la Ville de *Bytown*, et autres; demandant la construction d'un Canal de dimensions semblables à celles des Canaux du *St. Laurent*, pour relier les eaux du Fleuve *St. Laurent*, au-dessus du Village de *Caughnawaga*, à celles du Lac *Champlain*.

Du Très-Révérend *T. Kirwan* et autres, habitants Catholiques Romains de la Ville et des environs de *London*; demandant la passation d'un Acte pour définir les droits et privilèges des Ecoles séparées, en vertu de l'Acte des Ecoles Communes.

De *John McIntosh*; demandant à être payé d'un certain montant pour des articles fournis par lui à la Milice, sur l'ordre de son Colonel, au *Fort Erié*, durant les troubles de 1837.

De *William Smith*, Modérateur, et *Thomas L. Davidson*, au nom de l'Association des Baptistes Réguliers de la *Grande Rivière*; de *William Lawrie* et autres, du Township de *Gwillimbury Ouest*; et de *W. B. Stevens* et autres, des Townships de *Caradoc*, *Lobo* et *Delaware*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente de Liqueurs enivrantes, excepté pour des fins médicinales et mécaniques.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*; demandant certains amendements à son Acte d'Incorporation.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Bytown*; et de la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*; demandant qu'un prêt en Débentures Provinciales de £75,000, leur soit accordé, pour aider la complétion du dit Chemin de Fer.

De *Robert Spence*, Ecuyer, Président, au nom de l'Assemblée Publique des habitants de la Ville de *Dundas*; demandant un Acte semblable dans ses dispositions à celui adopté par la Législature de l'Etat du *Maine*, pour supprimer les Auberges et Cabarets.

De la Municipalité du Township d'*Oxford*; et du Révérend *John McLachlan* et autres, du Village d'*Acton* et de ses environs; demandant l'adoption de mesures pour abolir le travail le Dimanche dans le Département des Postes du Service Public.

De l'Université de *Queen's Collège* à *Kingston*; demandant de l'aide pour la dotation de cette Université.

De *George Gurnet*, Ecuyer, et autres, Greffiers de la Paix de la Division Ouest du *Canada*; demandant qu'il ne soit point fait d'autre réduction dans le revenu des Greffiers de la Paix.

De Dame *E. Arnoldi* et autres, Dames Charitables, Directrices et Officiers de l'Asile des Orphelins Catholiques à *Montréal*; demandant de l'aide pour cette Institution.

De Dame *Brigitte Gosselin*, de la Cité de *Québec*, veuve de feu *Augustin Laperrière*; demandant qu'une pension lui soit accordée, en considération des longs et fidèles services de feu son mari, comme messager de l'Assemblée Législative.

De la Municipalité du Township de *Guelph*; demandant certains amendements aux Actes 13 et 14 *Vic.*, chap. 55, et 14 et 15 *Vic.*, chap. 65, relatifs aux Jurés.

De *Charles Fortin*, de la Paroisse de *St. George de Henryville*; demandant à être indemnisé des pertes qu'il a encourues durant la dernière rébellion.

Du Révérend *A. Groulx* et autres, de la Paroisse de *St. Benoît*; demandant à être indemnisés de la destruction de l'Eglise et des propriétés de l'Eglise de la dite Paroisse, par l'armée, en l'année 1837.

Ordonné, Que la pétition de *Thomas Simard* et autres, Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessous; la pétition de *Cornelius O. Sullivan* et autres, de la Cité de *Québec*; la pétition de *Thomas C. Lee* et autres, intéressés dans le Commerce des Vaisseaux dans le Port de *Québec*; la pétition d'*Antoine Paquet* et autres, de la Cité de *Québec*; et la pétition de Messieurs *Charles E. Levey* et Compagnie, et autres, Constructeurs de Vaisseaux, et autres, intéressés dans le Commerce de *Québec*, soient renvoyées au Comité Spécial, nommé pour s'enquérir et faire rapport s'il est expédient d'encourager la construction des Vaisseaux en cette Province.

*M. Dubord* a proposé, secondé par *M. Christie*, de *Gaspé*, et la Question ayant été proposée, Que la pétition de *Joseph Painchaud*, Ecuyer, m. n., et autres, de la Cité de *Québec*; demandant à être indemnisés des dommages qu'ils ont encourus dans leurs propriétés, par l'acte du Colonel *Higgins*, d'avoir fait sauter par la poudre certaines bâtisses, durant l'incendie qui a eu lieu en cette Cité le 26 Décembre 1851, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de l'Honorable *M. Papineau*, *M. Prince*, *M. Langton*, *M. Christie*, de *Gaspé*, et le Moteur, pour en examiner le contenu, en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*M. Christie*, de *Gaspé*, a proposé en amendement à la Question, secondé par *M. Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et les mots: "Telle partie seulement de la pétition du

“ Docteur *Joseph Painchaud*, contre le Colonel *Higgins*, dans laquelle on demande une Enquête, soit renvoyée à un Comté Spécial, composé de l’Honorable M. *Papineau*, M. *Prince*, M. *Langton*, M. *Dubord* et le Moteur, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d’envoyer querir personnes, papiers et records,” insérés en leur place.

Et M. l’Orateur ayant déclaré que la Motion principale, ainsi que l’Amendement n’étaient point dans l’ordre, et M. *Christie*, de *Gaspé*, ayant persisté à s’adresser à la Chambre, après avoir été plusieurs fois appelé à l’ordre par M. l’Orateur, a été à la fin interpellé nominativement par M. l’Orateur.

M. *Christie*, de *Gaspé*, s’est alors expliqué.

Sur motion de l’Honorable M. *Morin*, secondé par l’Honorable Procureur-Général *Drummond*,

Résolu, Que l’explication donnée par M. *Christie*, de *Gaspé*, soit acceptée par la Chambre.

Ordonné, Que la pétition de *Marcus Child*, Ecuyer, et autres ; la pétition de *Stephen S. Foster*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Shefford* ; la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de Jonction de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron* ; la pétition de *George B. Hall* et autres ; la pétition d’*Henry Rowed*, Ecuyer, et autres, du Township de *Seymour*, et ses environs ; et la pétition de *J. B. Pepin*, Président, et autres, Syndics de la Corporation de la Commune de la Seigneurie de *St. Antoine de La Baie*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria* ; la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis d’*Essex* et *Lambton* ; la pétition du Conseil Municipal du Comté d’*Oxford* ; la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Kent* ; et la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis d’*York*, *Ontario* et *Peel*, soient renvoyées au Comité Spécial, nommé pour s’enquérir et faire rapport des meilleurs moyens à adopter pour remédier aux difficultés qui se sont élevées dans divers Comtés du *Canada-Ouest*, par suite des irrégularités dans les Statuts des Conseils Municipaux, imposant des taxes de Comté.

L’Honorable M. *Chabot*, du Comité Général des Elections, a fait rapport, Que le Comité a nommé les six Membres suivants, pour composer la Liste des Présidents qui devront servir comme Présidents des Comités d’Election, pour la présente Session :—*François Lemieux*, Ecuyer, *George Etienne Cartier*, Ecuyer, l’Honorable *William Badgley*, *Adam Johnson Fergusson*, Ecuyer, *Thomas C. Street*, Ecuyer, *Louis V. Sicotte*, Ecuyer.

Ordonné, Que le Rapport demeure sur la table.

L’Honorable M. *Chabot*, du Comité Général des Elections, a fait rapport, Que le Comité avait divisé en trois Listes la Liste des Membres qui devront servir dans les Comités d’Election.

Sur ce, le Greffier a tiré au sort, à la table l’ordre des dites Listes, et a désigné chacune par un numéro, indiquant l’ordre dans lequel elles ont été tirées respectivement ; comme suit :—Liste 6 No. 1 ; A No. 2 ; et B No. 3.

Ordonné, Que les dites Listes soient imprimées.

M. *Carlter*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender les divers Actes Incorporant la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d’autres fins, et est convenu de lui faire certains amendements, qu’il prend la liberté de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Dubord* ait la permission de retirer la pétition de *Joseph Painchaud*, *Ecnyer*, M. D., et autres, de la Cité de *Québec*.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *Johnson*, durant une semaine, pour affaires urgentes.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 31 Août 1852, le priant de faire mettre Chambre, une Liste des personnes nommées par Son Excellence Inspecteurs des Ecoles Élémentaires du *Bas-Canada*, en vertu de l'Acte de la dernière Session du dernier Parlement, 14 et 15 *Vic.*, chap. 97, indiquant leur profession ou métier, leur résidence, et pour quelle étendue de la Province chaque tel Inspecteur est nommé, et la rémunération fixe pour chaque tel Inspecteur, et si cette rémunération comprend toutes les dépenses, frais de voyages, etc., des dits Inspecteurs, ou s'il leur sera payé quelque somme pour leurs contingents, et quelle somme.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (X.)

*Ordonné*, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Malloch*, et la Question ayant été proposée, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Burnham*, M. *Malloch*, M. *Sanborn*, M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et le Moteur, auquel seront renvoyées les diverses pétitions au sujet de l'abolition du travail le Dimanche, dans le Département des Postes, et sur les Canaux ; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Objection ayant été faite à ce que le Comité soit nommé par le Moteur ; et M. l'Orateur ayant décidé qu'il suffisait qu'un seul Membre fit objection pour empêcher de recevoir la motion ;

Et un appel ayant été fait de la décision de M. l'Orateur ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham</i> ,	<i>Dumonlin</i> ,	<i>LeBoutillier</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.
<i>Cartier</i> ,	<i>Egan</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Rose</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>John</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Vadois</i> ,
<i>Christie</i> ( <i>Wentworth</i> ),	<i>Johnson</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Papineau</i> ,	<i>White</i> ,
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>Langton</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Wright</i> , (d. Est York.)
<i>Dubord</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Poulin</i> ,	40. <i>Young</i> .

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Robinson</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Sanborn</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> ),	<i>Malloch</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Shaw</i> ,	25. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Gamble</i> ,	<i>Paige</i> ,	<i>Sicotte</i> ,	
<i>Hartman</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> ),	
<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Ridout</i> ,	<i>Street</i> .	

Ainsi, la décision de M. l'Orateur a été confirmée.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, auquel seront renvoyées les diverses pétitions au sujet de l'abolition du travail le Dimanche,

dans le Département des Postes et sur les Canaux ; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Brown*, M. *Malloch*, M. *Polette*, l'Honorable M. *Chabot*, M. *Cartier*, M. *Sanborn* et M. *Patrick*, composent le dit Comité.

*Ordonné*, Que M. *Prince* ait la permission d'introduire un Bill pour investir certains Habitants du Township de *Moore* d'une Réserve de Chemin, et établir un nouveau Chemin à sa place.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'Enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

*Ordonné*, Que l'Ordre de cette Chambre d'hier, renvoyant les pétitions de *Joseph Aumont*, Ecuyer, et autres, du Comté des *Ontaouais*,—de *Peter Aylen*, du District des *Ontaouais*,—et d'*A. Jeffry*, Ecuyer, et autres, des Comtés et autres de *Northumberland* et *Peterborough*, au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit rescindé.

*Ordonné*, Que M. *Egan* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la chasse du Cerf, et autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l'année.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour exempter de la Saisie et vente en exécution de Jugement pour dettes, jusqu'au montant de les Outils et Instruments de Métier ou Profession de tout Tenancier, ainsi que les Vêtements, Lits et autres objets nécessaires pour l'usage de sa Famille, et pour empêcher les objets ainsi exemptés d'être transportés, mis en gage ou vendus, en liquidation de dettes contractées pour des Liqueurs enivrantes, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Mackenzie*, l'Honorable M. *Cameron*, M. *Sicotte*, M. *Hartman*, M. *Prince*, M. *Lemieux* et l'Honorable M. *Chabot*.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le Métier d'Armeur au Port de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jendi, le seize du présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée " Législative de cette Province," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Comtés dans le *Haut-Canada*, pour amender les Actes qui en règlent



la pratique en rendant plus expéditives et plus simples les Procédures de ces Cours, et pour régler les différends sans procès, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Macdonald*, secondé par M. *Street*, La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 10<sup>o</sup> die Septembris ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a fait rapport à la Chambre, Que les Cautionnements à la pétition de *Dunbar Ross*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Québec*, se plaignant d'une Election et Rapports irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, ne souffrent aucune objection.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Fortier*,—la pétition du Révérend *O. Larue* et autres, de la Paroisse de *Gentilly*.

Par M. *Burnham*,—la pétition de *James Boyce* et autres, de la septième Concession du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland* ; et la pétition de *Matthew Rosevear* et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Révérend *William Fraser* et autre, la Congrégation Presbytérienne Unie du Township de *Gwillimbury Ouest*, Comté de *Simcoe* ; la pétition de *Michael Shafer* et autres, du Township de *Glanford*, Comté de *Wentworth* ; et la pétition de *Dame Mary Wood* et autres Dames, habitant la Ville de *Dundas*.

Par M. *White*,—la pétition du Révérend *Philander Smith*, Président, et du Révérend *Samuel Morrison*, Secrétaire, au nom des Ministres de la Conférence Annuelle de *Niagara* de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en *Canada*.

Par l'Honorable M. *LaTerrière*,—la pétition d'*André Cimon* et autres, de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, Comté de *Saguenay* ; la pétition de *L. T. Seward*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, Comté de *Saguenay* ; et la pétition d'*Ovide A. Clément*, de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, Comté de *Saguenay*.

Par l'Honorable M. *Papineau*,—la pétition de *Robert Kneeshaw* et autres, de *St. Andrew, Canada-Est*, Fils de la Tempérance et autres ; et la pétition de *Robert Mason* et autres, Fils de la Tempérance et autres, de *Lachute*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de l'Honorable *Charles D. Day* et autres, Gouverneur de l'Université du Collège *McGill* ; et la pétition des Syndics de la Compagnie du Cimetière de *Montréal*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *William Reid* et autres, Ministres et Anciens de la Congrégation Presbytérienne à *Picton*, Comté de *Prince-Edouard* ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Dawn*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition du Révérend *Joseph Gray* et autres, du Township d'*Orillia*, Comté de *Simcoe* ; la pétition de *Duncan McKinlay* et autres, des Townships d'*Oro* et *Médonté* ; la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe* ; et la pétition de la Municipalité des Townships-unis de *Tiny* et *Tay*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *Thomas Bickell* et autre, Fils de la Tempérance, et autres, de *Québec*.

Par M. *McLachlin*,—la pétition d'*Edward McGillivray*, au nom des Habitants de la Ville de *Bytown* et des environs.

Par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *Milton Williams* et autres, Propriétaires de Moulins sur *Salmon River*, Comtés d'*Hastings* et *Lenox*.

Par M. *Mattice*,—la pétition de *R. S. Macdonald*, Ecuyer, et autres, du Township de *Lancaster*, Comté de *Glengary*.

Par M. *Willson*,—la pétition de *William Coyne* et autres, de la Ville de *St. Thomas* et ses environs ; et la pétition de *John Benson* et autres, du Township de *Dunwich*.

Par l'Honorable M. *Hincks*,—la pétition de *Hugh Allan*, Ecuyer, Président de de la Convention des Délégués des Chambres de Commerce.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *Joseph Painchaud*, Ecuyer, M. D., et autres, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Elisabeth Segmullar* et autres, femmes, habitantes de la Ville de *Stratford*, Comté de *Perth* ; de *John Kastner* et autres, hommes et femmes, habitants Allemands du Township d'*Ellice*, Comté de *Perth* ; de *Gordon Serviss* et autres, du Township d'*Oxford* ; d'*Horace Hutchins*, du Comté de *Grenville* ; de *John Bayne* et autres, de *Galt* et ses environs ; de *John Ward* et autres, du Township d'*Eto-bicoke* ; de *John Watt* et autres, des Townships de *Nichol* et *Garafraza* ; et de *William H. Ellerbeck* et autres, de la Ville de *Brockville* ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la vente et la distillation des liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et les arts.

De *William Chalk* et autres, des Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser l'extension de la ligne de Chemin de Fer de *Buffalo* et *Brantford* jusqu'au Port *Goderich*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville* ; de la Municipalité du Township d'*Oxford* ; et du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; demandant qu'un prêt en Débentures Provinciales, de £75,000, leur soit accordé pour aider à la complétion du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*.

De *Robert McIntire* et autres, Censitaires de la Paroisse de *St. Zotique*, Comté de *Vaudreuil* ; demandant l'adoption de certaines mesures pour définir les droits des Seigneurs, et pour faire disparaître certains abus de la Tenure Seigneuriale.

De *J. W. Parent* et autres, de la Paroisse de *St. Zotique*, Comté de *Vaudreuil* ; se plaignant qu'ils ont souffert des pertes par l'inondation de leurs terres, causée par la construction d'une Chaussée à la tête du Canal *Beauharnais*, et demandant une indemnité, et qu'une Jetée soit construite pour empêcher le renouvellement de semblables dommages.

Du Révérend *J. Tardif* et autres, de l'Isle d'*Orléans* ; demandant qu'un Quai soit construit à l'extrémité de cette Isle.

Du Révérend *J. B. St. Germain*, de la Paroisse de *St. Laurent*, Comté de *Montréal* ; demandant une aide pour le mettre en état d'établir une Ecole des Arts et du Commerce, en connexion avec l'Académie Industrielle actuellement établie dans le dit Comté.

Du Conseil Municipal de la Ville de *Brantford*, du Comté de *Brant* et d'autres lieux ; demandant un Acte d'Incorporation spécial pour autoriser la Compagnie à Fonds Social de *Brantford* et *Buffalo* d'étendre la ligne de Chemin de Fer depuis le *Fort Erié* jusqu'à la Ville de *Goderich*.

D'*A. S. Gouin*, Ecuyer, et autres, du Comté d'*Yamaska* ; demandant l'établissement d'une Cour de Circuit dans le dit Comté.

De l'Ecole de Médecine et Chirurgie de *Montréal* ; demandant une aide en sa faveur.

De la Sœur *M. R. Coullée* et autres, Sœurs de la charité, Administratrices de de l'Hôpital-Général dans la Cité de *Montréal* ; demandant une aide en faveur du dit Hôpital.

De *Francis Creighton* et autres, du Township de *Moore*, Comté de *Lambton*; demandant que la pétition de *W. P. Vidal*, Ecuyer, pour la fermeture d'une réserve de Chemin dans le dit Township, et l'octroi d'icelle aux propriétaires de certains Lots, comme récompense pour avoir rendu praticable le Chemin octroyé par eux à travers leur dite réserve, ne soit pas accordée.

De *Samuel Andres* et autres, du Comté de *Chambly*; demandant un Acte d'Incorporation pour construire un Chemin de Fer vis-à-vis la Cité de *Montréal*, *viâ Chambly* et la décharge du *Lac Memphremagog*, jusqu'à la Ligne Provinciale.

De Messieurs *Allen Gilmour* et Compagnie, et autres, Marchands, Propriétaires de Vaisseaux et autres, de *Québec*; demandant que le Bill pour régler le métier d'Arrimeur dans le Port de *Québec*, ne devienne pas Loi.

Des Président et Directeurs de la Société de l'Ecole Britannique et Canadienne; demandant une aide en faveur de l'Institution.

*Résolu*, Que la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de l'Honorable *M. Cameron*, *M. Christie*, de *Wentworth*, *M. Polette*, *M. Patrick*, *M. Taché*, *M. Rose*, *M. Chapais* et *M. Wright*, de la Division Est d'*York*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la pétition de *James Turnbull*, Junior, et autres, de la Ville de *Prescott*, et la pétition de *Gordon Serviss* et autres, du Township d'*Oxford*, soient renvoyées au dit Comité.

*Ordonné*, Que la pétition des Conseils Municipaux de la Ville de *Brantford*, du Comté de *Liant* et d'autres lieux,—et la pétition de *William Chalk* et autres; des Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition de la Municipalité du Township de *Nelson*, et a constaté que l'Avis est suffisant.

La pétition du Révérend *T. H. Prévost* et autres; demandant l'incorporation de "La Congrégation des Hommes de *Ville-Marie*" de *Montréal*, n'est pas de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

Quant à la pétition de *François Boucher* et autres, demandant un Acte pour le partage de la Commune de *Maskinongé*, il appert que l'Avis a été publié dans le *Canada Gazette* seulement, et qu'il n'a pas été publié dans aucun papier local; mais une pétition ayant été présentée à Votre Honorable Chambre, de la part de *H. Bruneau* et autres, en opposition à la demande, Votre Comité soumet respectueusement que l'intention et l'objet de la 64<sup>e</sup> Règle ont été suffisamment suivis.

La pétition de *J. B. Pepin* et autres, Syndics de la Corporation de la Commune de la Seigneurie de *St. Antoine de la Baie*, demandant un Acte pour définir les droits de propriété dans la dite Commune, et pour autoriser la concession de la dite Commune afin qu'elle puisse être mieux administrée; Votre Comité a constaté qu'aucun Avis de la demande n'a été publié. Cependant, il lui a été représenté par le Membre chargé de la pétition, que les Pétitionnaires sont prêts à abandonner cette partie de leur demande relative au partage de la Commune, si cela est nécessaire; et comme c'est la seule partie qui, dans l'opinion de Votre Comité, tombe sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> Règle, il recommande que les Pétitionnaires puissent procéder sur le reste de leur pétition.

M. *Prince*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de *William B. Wells*, Ecuyer, et autres, Juges de Paix dans et pour le Comté de *Kent*, réunis en Cour de Session Trimestrielles Générales, a présenté à la Chambre le rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition qui lui a été renvoyée, et a pris attentivement la demande d'icelle en sa considération ; il a constaté que par l'Acte 4 et 5 *Vic.*, chap. 12, il est voulu que les Rapports Trimestriels des Condamnations prononcées par les Juges de Paix soient publiées dans les Papiers Nouvelles locaux, et aussi, que copie des dits Rapports soit transmise à l'Inspecteur-Général, et qu'elle soit également affichée dans le Palais de Justice et dans le Bureau du Greffier de la Paix dans chaque Comté.

Votre Comité a constaté également, que par l'Acte 6 *Guil.* 4, chap. 5, il est voulu que des Rapports Trimestriels des Licences octroyées soient également publiés dans les papiers-nouvelles. Dans la vue de faire disparaître toute charge inutile sur les finances des différentes Municipalités, Votre Comité prend la liberté de suggérer, qu'il soit fait une modification dans la loi relativement aux dits Rapports, pour donner le pouvoir aux différents Conseils Municipaux de les publier ou non dans les papiers-nouvelles, à leur discrétion.

M. *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* à prolonger son Chemin de Fer, et pour faire l'acquisition des terres nécessaires à ce prolongement, et pour d'autres fins relatives à la dite Compagnie ; et lui a fait certains amendements, qu'il prend la liberté de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Appendice au Rapport du Département du Bureau de la Poste, pour l'année expirée le 5 Avril 1852, qui a été présenté le 7 du présent, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre, à l'exception du livre des Instructions aux Maîtres de Poste.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Turcotte*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie des Instructions données par le Gouvernement à *Oliver Wells*, Ecuyer, Arpenteur, pour explorer les Terres situées sur la Rivière *St. Maurice* et ses affluents, des Notes de son exploration, ainsi que du Rapport et de la Carte dressée par le dit *Oliver Wells*, en conformité des dites Instructions ; aussi, de tous les papiers et documents relatifs aux mesures prises par le Gouvernement pour ouvrir le Territoire de la Rivière *St. Maurice* à l'Exploitation des Bois.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill intitulé : "Acte pour légaliser et continuer la Corporation Municipale du Township de *Torbolton*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour légaliser et continuer la Corporation Municipale du Township de *Torbolton*," a été lu la première fois. Sur Motion de M. *Malloch*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour suppléer à une omission dans la Cédule B de l'Acte pour amender l'Acte d'amendement de la Loi des Corporations Municipales du *Haut-Canada* de 1850, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Ordonné, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour accorder à ceux qui accusent et à ceux qui sont accusés de Délits Criminels le droit d'être assistés par des Avocats.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Résolu, Que la pétition d'*Hector L. Langevin*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Québec*, demandant l'abrogation de cette partie de la 2<sup>me</sup> Section de l'Acte du *Bas-Canada*, 41 Geo. 3, chap. 7, qui empêche les parties dans le *Haut-Canada*, de procéder à aucune action, opposition ou poursuite devant les Cours de Jurisdiction Civile dans le *Bas-Canada*, sans donner caution pour les frais en résultant, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Cauchon*, M. *Polette*, l'Honorable M. *Chabot*, l'Honorable M. *Badgley* et M. *Taché*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître tous les doutes, quant au pouvoir des Juges Puînés des Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et améliorer la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Rose* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, en certains cas, étant lu ;

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Gamble* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Boulton*, que le mot " Maintenant," soit retranché, et les mots : " De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

Sur motion de M. *Christie*, de *Gaspé*, secondé par M. *Malloch*, Ordonné, Que les Débats soient ajournés à Lundi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 13<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Etats des Affaires des Branches Canadiennes de la Banque de l'*Amérique Britannique du Nord*, jusqu'au 31 Août 1852,—et de la Compagnie d'Assurance du *Canada* sur la Vie, jusqu'au 30 Avril 1852.

Pour les dits Etats, voir Appendice (R.)

Et aussi, Etat des Affaires de l'Hôpital de *Toronto*, jusqu'au 1er Septembre 1852.

Pour le dit Etat, voir Appendice (Y.)

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Prince* durant un mois, depuis Jeudi prochain, pour affaires privées urgentes.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par *M. Malloch*,—la pétition du Révérend *S. S. Strong* et autres, de la Ville de *Bytown*.

Par *M. Stevenson*,—la pétition du Révérend *William Reid*, le Ministre, et autres, les Anciens de la Congrégation Presbytérienne à *Picton*.

Par l'Honorable *M. Cameron*,—la pétition d'*Herbert Simmonds* et autres, de la Ville de *London*, et lieux environnants ; et la pétition de *J. Cuppage* et autres, du Township d'*Orillia*, Comté de *Simcoe*.

Par *M. Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition de *George Wright*, Ecuyer, Président, et *P. McPhail*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants du Comté de *Peel*.

Par l'Honorable *M. Merritt*,—la pétition de *James A. Davidson* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln* ; la pétition de *Sylvester Carroll* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln* ; la pétition de *Charles Donaldson* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln* ; la pétition d'*Angus Cook* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln* ; et la pétition de *W. H. Ward* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*.

Par *M. Stuart*,—la pétition de *Félix Lavoie* et autres, de la Paroisse de *St. Roch*, *Québec*.

Par *M. Prince*,—la pétition de *Denis Collins* et autres, du Township de *Maidstone* et d'*Amherstburgh*, Comté d'*Essex*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *Frederick Mack* et autres, d'*Amherstburgh* et ses environs ; du Révérend *William Fraser* et autres, de la Congrégation Presbytérienne Unie du Township de *Gwillimbury Ouest*, Comté de *Simcoe* ; du Révérend *Philander Smith*, Président, et du Révérend *Samuel Morrison*, Secrétaire, au nom des Ministres de la Conférence annuelle de *Niagara*, de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en *Canada* ; du Révérend *Joseph Gray* et autres, du Township d'*Orillia*, Comté de *Simcoe* ; de *Duncan McKimlay* et autres des Townships d'*Oro* et *Médonté* ; du Révérend *Robert Rogers* et autres, la Congrégation de l'Eglise de *St. James*, dans la City de *Kingston* ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour abolir toute espèce de travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

D'*Alexander M. Delisle* et *William H. Bréhart*, Ecuyers, Greffiers de la Paix pour le District de *Montréal* ; demandant une indemnité pour la perte qu'ils ont éprouvée par suite de la réduction de leurs Salaires, en vertu de certains Actes y mentionnés, et que les dits Salaires soient fixés d'une manière permanente.

Du Conseil Municipal de la Municipalité de *Sherbrooke* ; demandant que le système Municipal actuel soit continué, et que les Conseils soient investis de pouvoirs additionnels pour accorder des licences permettant la vente de Liqueurs Spiritueuses, et pour cotiser certaines terres.

Du Conseil de Bishop's College à *Lennoxville* ; demandant une allocation en faveur du dit Collège.

De la Compagnie du Chemin de Fer à Fonds Social de *Brantford* et *Buffalo* ; demandant un Acte d'Incorporation pour lui permettre de faire et compléter le dit Chemin de Fer de *Fort Erié* au Dépôt de *Paris* du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, et de là jusqu'à la Ville de *Goderich*.

De *George Rolph*, Ecuyer, de la Ville de *Dundas* ; demandant que l'Acte pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest soit amendé de manière à lui assurer ses droits de propriété, et pour forcer la dite Compagnie à payer des frais en certains cas.

De *George Jackson* et autres, de *Bentinck*, et autres Townships ; du Révérend *Thomas Dickson* et autres, du Township de *Calédonia*, Comté de *Peel* ; de *H. P. Holmes* et autres, du Township d'*Yonge* ; de *Michael Shafer* et autres, du Township de *Glanford*, Comté de *Wentworth* ; de *Dame Mary Wood* et autres Dames, habitantes de la Ville de *Dundas* ; de *Robert Kneeshaw* et autres, de *St. Andrews, Canada-Est*, Fils de la Tempérance, et autres ; de *Robert Mason* et autres, Fils de la Tempérance, et autres, de *Lachute* ; du Révérend *William Reid* et autres, Ministre et Anciens de la Congrégation Presbytérienne à *Picton*, comté du *Prince-Edouard* ; de *Thomas Bickell* et autres, fils de la Tempérance, et autres, de *Québec* ; d'*Edward McGillivray*, au nom des Habitants de la Ville de *Bytown* et des environs ; de *R. S. Macdonald*, Ecuyer, et autres, du Township de *Lancaster*, Comté de *Glengary* ; de *William Coyne* et autres, de la Ville de *St. Thomas*, et ses environs, et de *John Benson* et autres, du Township de *Dunwich* ; demandant la passation d'un Acte pour défendre la manufacture et la vente des liqueurs spiritueuses, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

De *Joseph Fugère* et autres, de la Paroisse de *St. Stanislas*, Comté de *Champlain* ; demandant une allocation pour ouvrir un Chemin depuis la dite Paroisse jusqu'au Lac *Cossette*, et pour construire un Pont sur la Rivière *Batiscan*, dans la dite Paroisse.

De *John Gilleland* et autres, du Comté de *Lincoln* ; demandant l'enlèvement de certaines obstructions dans la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, et la construction d'un Canal pour relier les eaux du susdit Fleuve à celles du Lac *Champlain*.

De *William Pringle*, Junior, et autres, du Township de *Markham*, et lieux adjacents, Comtés-unis d'*York*, *Ontario* et *Peel* ; demandant la révocation de la Loi des Ecoles Communes.

De la Municipalité du Township de *Crowland* ; demandant que l'Acte d'Agriculture soit amendé, de manière à diminuer la somme d'argent que doivent prélever les Sociétés de Township, afin qu'elle puisse recevoir sa part de l'octroi fait pour les fins d'Agriculture, ainsi que pour exempter le Township dans lequel l'Exposition de Comté doit se tenir, de la perte de sa part de l'octroi pour l'année dans laquelle cette Exposition doit avoir lieu comme susdit.

De *William Price*, Ecuyer, et autres, intéressés dans le Commerce et la Navigation du Fleuve *St. Laurent* ; demandant une allocation pour permettre aux Commissaires des Travaux Publics de construire un Quai à l'ancien Havre du *Bic*.

D'*Edmund Boyle*, de la Cité de *Kingston* ; se plaignant de ce que sa Soumission pour fournir les Rations des Condamnés renfermés dans le Pénitencier Provincial, quoiqu'elle fût la plus basse, n'ait pas été acceptée, que le pays en éprouve des pertes, et demandant justice.

De *P. A. R. de Bellefeuille*, et autres, anciens Officiers du District Municipal

des *Trois-Rivières* ; demandant le paiement de comptes qui leur sont dus par le ci-devant Conseil Municipal du dit District.

De *F. X. Garneau*, Ecuyer, et autres, Officiers de l'Institut Canadien de *Québec* ; demandant une allocation en faveur de la dite Institution.

Du Conseil Municipal du Comté de *Québec*, et des Habitants de la Paroisse de *Charlesbourg* et autres lieux ; demandant de l'aide pour macadamiser le Chemin de *Ste. Claire*, dans la dite Paroisse, et dans celle de *St. Roch de Québec*.

D'*Alfred Digby*, Chirurgien, et autres, Chefs et Guerriers des Six Nations de Sauvages résidant sur la *Grande-Rivière* ; demandant que la pétition de certains Habitants du Comté de *Brant*, qui demande que l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 74, pour protéger les Sauvages dans le *Haut-Canada*, contre les impositions, et leurs terres contre les empiétations ou les dommages, soit amendé ou révoqué, ne soit pas écoutée.

Du Révérend *O. Larue* et autres, de la Paroisse de *Gentilly* ; demandant une allocation pour améliorer le Chemin conduisant de la dite Paroisse à la Rivière *Bécancour*, dans le Township de *Blansford*.

De *James Boyce* et autres, de la septième Concession du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Municipalité du dit Township à nommer des Arpenteurs pour régler les limites entre les sixième et septième Concessions du dit Township.

De *Matthew Rosevear* et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland* ; demandant que la ligne de Division entre les sixième et septième Concessions du dit Township, telle qu'arpentée par *J. K. Roche*, Ecuyer, soit conservée comme la ligne établie et convenable.

D'*Andre Cimon* et autres, de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, Comté de *Saguenay* ; demandant une allocation pour la construction d'un Quai ou Débarcadère à la *Baie St. Paul*.

De *L. T. Simard*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, Comté de *Saguenay* ; demandant une allocation pour la construction d'un Pont sur la *Rivière du Gouffre*.

D'*Ovide A. Clément*, de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, Comté de *Saguenay* ; demandant le paiement de ses services, en faisant le Recensement de certaines Paroisses du dit Comté.

De l'Honorable *Charles D. Day* et autres, Gouverneurs de l'Université du Collège *McGill* ; demandant que le Bill pour améliorer la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, ne devienne pas Loi.

Des Syndics de la Compagnie du Cimetière de *Montréal* ; demandant certains amendements à son Acte d'Incorporation, et que le nom de la dite Compagnie soit changé en celui de Compagnie du Cimetière du Mont-Royal.

De la Municipalité du Township *Dawn* ; demandant que les Réserves du Clergé soient appropriées aux fins des Ecoles Communes, et que les Rectoreries soient abolies.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*,—et de la Municipalité des Townships-unis de *Tiny et Tay* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie sous le nom de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et du *Lac Huron*.

De *Milton Williams* et autres, Propriétaires de Moulins sur *Salmon River*, Comtés de *Hastings et Lennox* ; demandant que l'Acte 12 *Vic.*, chap. 30, pour la vente et la meilleure administration du bois de construction des terres publiques, soit amendé de manière à faire qu'un plus grand nombre de personnes participent aux dispositions du dit Acte.

De *Hugh Allan*, Ecuyer, Président de la Convention des Délégués des Chambres de Commerce ; demandant que le Tarif des droits de Douane soit amendé de manière à encourager le Commerce du Golfe et du Fleuve *St. Laurent*, et



pour protéger les intérêts des Manufactures ; qu'il soit adopté des mesures pour obtenir la réciprocité et établir un commerce de cabotage, et que la navigation du *St. Laurent* soit ouverte aux *Etats-Unis* ; que des droits spécifiques soient seulement imposés sur certains articles ; que la construction des Magasins soit encouragée ; que la Loi concernant l'Usure soit révoquée ; que les Lois de Cotisation soient amendées ; que la Loi générale sur les Banqueroutes soit passée ; que l'on ne ferme plus la Maison de Douane, à *Montréal*, les jours de Fêtes d'Obligation ; que les Billets et les Traités devenant dus les jours de Fêtes d'Obligation soient payables ces jours-là ; que la taxe sur les Ventes à l'Encan soit abolie ; et que les dépôts pour les Droits de Douane puissent être faits dans différentes Banques ; qu'il soit adopté des mesures pour user de représailles contre les *Etats-Unis*, sur leur refus de la Réciprocité Commerciale, en imposant une échelle élevée de Droits sur les produits de leur manufacture.

De *Joseph Painchaud*, Ecuyer, *M. D.*, et autres, de la Cité de *Québec* ; se plaignant de ce que dans la nuit du 25 au 26 Décembre dernier, leurs propriétés ont été détruites au moyen de la poudre à tirer, par ordre du Colonel *Gordon Higgins*, Commandant de la Garnison de la dite Cité, afin d'arrêter les progrès du feu qui eût lieu dans cette nuit, mais sans aucun succès et sans aucune probabilité de succès,—et demandant une enquête sur cet acte, et qu'il soit adopté des mesures pour empêcher qu'il en soit commis de semblables à l'avenir.

M. l'Orateur a fait rapport à la Chambre, Que les Cautionnements à la pétition de *John Strachan*, Ecuyer, se plaignant d'une Election et un Rapport irréguliers pour le Comté de *Huron*, ne souffrent aucune objection.

M. l'Orateur a aussi fait rapport à la Chambre, Que les Cautionnements à la pétition d'*André Bezeau*, *Richard Charles Porter* et *William Brogan*, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, ne souffrent aucune objection.

M. l'Orateur a aussi fait rapport à la Chambre, Que les Cautionnements à la pétition de *W. Gatchell* et autres, se plaignant de l'Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, ne souffrent aucune objection.

M. l'Orateur a aussi fait rapport à la Chambre, Que les Cautionnements à la pétition d'*A. Greeley* et autres, se plaignant d'une Election et un Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, ne souffrent aucune objection.

Ordonné, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Street*, durant deux semaines, depuis Mercredi prochain, pour affaires urgentes.

Ordonné, Que la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer à Fonds Social de *Brantford* et *Buffalo* ; la pétition de *Thomas Bingley* et autres, du Township de *Haldimand* ; la pétition de *Robert M. Boucher* et autres, des Townships de *Cramahé* et *Haldimand*, Comtés de *Northumberland* et *Durham* ; la pétition de *Robert C. Struthers* et autres, du Township de *Murray*, et de la partie du Township de *Brighton*, qui formait ci-devant partie du dit Township de *Murray*, Comté de *Northumberland* ; la pétition de *J. D. Goslee* et autres, du Township de *Cramahé* ; la pétition de *Robert McKee* et autres, de la sixième Concession du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland* ; la pétition des Syndics de la Compagnie du Cimetière de *Montréal* ; la pétition du Maire et du Conseil de Ville de *Bytown* ; la pétition du Conseil de Ville de la Ville d'*Amherstburg*, et la pétition de la Compagnie d'Assurance Provinciale Mutuelle et Générale, soient renvoyées au Comité Permanent des Otdres Permanents.

Ordonné, Que le Bill pour amender les différents Actes d'incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain*, et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins

de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que la pétition de *Daniel Snyder* et autres, du Township de *Colchester*; la pétition de *Margaret Doherty* et autres, femmes de la Ville d'*Amherstburg* et ses environs; la pétition de *George Duncan* et autres, de la Ville d'*Amherstburg* et ses environs; et la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*, au sujet de la Tempérance, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyé la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*.

*Ordonné*, Que la pétition de *John Strachan*, Ecuyer, de la Ville de *Goderich*, Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comité de *Huron*, soit renvoyée au Comité Général des Elections.

*Ordonné*, Que la pétition des soussignés à l'original d'icelle, Francs-Tenanciers et Voteurs à la dernière Election Générale du Comté de *Prince-Edouard*, pour un Membre pour représenter le dit Comté dans le Parlement Provincial, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le dit Comté, soit renvoyée au Comité Général des Elections.

*Ordonné*, Que la pétition des soussignés à l'original d'icelle, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, soit renvoyée au Comité Général des Elections.

*Ordonné*, Que la pétition de *Dunbar Ross*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Québec*, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, soit renvoyée au Comité Général des Elections.

*Ordonné*, Que la pétition d'*André Bezeau*, Ecuyer, Commerçant et Juge de Paix, du Township d'*Halifax*, dans le Comté de *Mégantic*, *Richard Charles Porter*, Commerçant et Maître de Poste du Township d'*Ireland*, dans le dit Comté, et *William Brogan*, Fermier et Agriculteur, du dit Township d'*Halifax*, dans le Comté susdit, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le dit Comté, soit renvoyée au Comité Général des Elections.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 31 du mois dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la Correspondance échangée entre le Gouvernement Impérial et le Gouvernement de cette Province, ou entre aucun Membre de l'Administration du Gouvernement de cette Province et le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, relativement à la ligne de Grand Tronc de Chemin de Fer entre *Halifax* et *Québec*, et de là vers l'ouest, à travers le *Haut-Canada*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Z.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 24 du mois dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre, un Rapport, en continuation des derniers Rapports qui ont été mis devant cette Chambre, pour le *Haut* et le *Bas-Canada*, de toutes les recettes et dépenses du fonds des Réserves du Clergé dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, en détail, jusqu'à l'époque ou les époques les plus récentes que les archives des Bureaux Publics pourront permettre à l'Officier comptable de constater, — ce Rapport devant indiquer les ressources, les ventes des terres, du bois de construction, etc., le produit des rentes payées, et les dépenses, avec les détails de chacune d'elles, les salaires et pensions payés aux Missionnaires de l'Eglise d'Angleterre, et à leurs veuves, dans les deux *Canadas*, suivant le Statut Impé-

rial, 3 et 4 Vic., chap. 78 ; les allocations payées aux Ministres du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Haut-Canada*, en vertu de la même autorité ; ainsi que les salaires des Missionnaires Méthodistes Wesléyens, et toutes les sommes payées pour ou en faveur de l'Eglise Catholique Romaine, et d'autres Dénominations, et à qui et pour qui elles ont été payées, dans les deux *Canadas*, l'état du fonds des Réserves du Clergé, ou des fonds affectés à l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande et de l'Eglise d'Ecosse dans les *Canadas*, depuis la date des derniers Rapports, tels qu'ils ont été employés par la Société pour la Propagation de l'Evangile en Pays Etrangers ; l'argent reçu du Fonds provenant des Terres réservées pour le Clergé de l'Eglise d'Angleterre dans le *Bas-Canada*, avec la somme des dépenses, depuis les dates mentionnées dans les derniers Rapports faits à cet Chambre, avec un semblable Rapport pour toute les autres Terres des Réserves du Clergé dans le *Bas-Canada* ; ce Rapport devant aussi indiquer quelle balance il reste des deniers provenant du Fonds des Réserves du Clergé, et où elle est déposée, et si les Banques ou autres dépositaires paient l'intérêt sur la dite balance, et si c'est le cas, quelle somme a été ainsi payée ; le produit des Terres vendues ou louées, le principal et l'intérêt des ventes, les frais d'administration ; et à qui ils ont été payés, ainsi que le montant des déboursés.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (A.A.)

Ordonné, Que deux cent cinquante exemplaires de la dernière Réponse qui précède soient imprimés, pour l'usage des Membres de cette Chambre, sous la surveillance du Comité Permanent des Impressions.

Ordonné, Que la pétition de *Joséph Painchaud*, Ecuyer, m. d., et autres, de la Cité de *Québec*, soit imprimée, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :—

*Elgin et Kincardine,*

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, la copie d'une Dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, au sujet de la protection accordée aux Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Hôtel du Gouvernement,

*Québec*, 13 Septembre 1852.

No. 32.

*Downing Street*, 27 Mai 1852.

Milord,—Parmi les nombreux sujets qui ont occupé l'attention immédiate des Ministres de Sa Majesté depuis leur entrée au pouvoir, il en est peu qui leur soit paru plus importants que les questions qui ont rapport à la protection sollicitée en faveur des Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*. Le Gouvernement de Sa Majesté a pris en sa sérieuse considération les représentations qui ont été faites à ce sujet par la *Nouvelle-Ecosse*, le *Nouveau-Brunswick*, l'*Ile du Prince Edouard*, et plus récemment encore par M. *Hincks*, de la part du *Canada*, et il n'a pas manqué de remarquer que pendant que certaines Colonies prenaient des mesures pour encourager leurs Pêcheries et pour repousser l'invasion des Vaisseaux Etrangers, le *Nouveau-Brunswick* se plaignait de ce que la politique du Gouvernement Impérial s'opposait à l'établissement d'une prime d'encouragement que la Législature locale regardait comme essentielle à la protection de son commerce. Le Gouvernement de Sa Majesté désire faire disparaître tous sujets de plaintes que peuvent avoir les Colonies au sujet des empiétations des Bâtiments pêcheurs des *Etats-Unis* dans les eaux dont il sont

exclus en vertu des termes de la Convention de 1818, et il se propose en conséquence d'expédier, aussitôt que possible, une petite flotte de Bateaux à Vapeur, ou d'autres petits Vaisseaux, aux fins de faire observer cette Convention. Ces Vaisseaux, comme de raison, se borneront à remplir les devoirs qui leur sont spécialement imposés, et les Commandants ont reçu instruction d'exercer la plus grande discrétion dans la mission extrêmement délicate d'intervenir dans les opérations de Vaisseaux appartenant à un Pouvoir Etranger et Ami.

Quant à la question des primes d'encouragement à donner aux Pêcheries des Colonies Britanniques, le Gouvernement de Sa Majesté, tout en désirant ne sanctionner aucune déviation inutile à la politique qui règle le Commerce de ce Pays, n'est nullement disposé à empêcher les Colonies d'adopter la politique qui leur paraîtra la plus propre à promouvoir leur bien-être et leur prospérité, en interposant l'autorité Impériale, surtout lorsqu'il a été entamé des Négociations avec les *Etats-Unis d'Amérique* dans le but de déterminer les principes d'après lesquels le commerce doit se faire à l'avenir avec les Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Dans ces vues, le Gouvernement de Sa Majesté a l'intention de conseiller à la Reine de sanctionner un Acte passé par la Législature de l'*Ile du Prince-Edouard*, dans la Session de 1851, pour l'encouragement des Pêcheries en hautes mers, et il est disposé à prendre en sa favorable considération les Actes de même nature que pourront passer les Législatures des autres Provinces de l'*Amérique du Nord*.

J'ai, etc, (Signé,) *John S. Pakington.*

Au Très-Honorable

Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, etc., etc., etc.

Ordonné, Que le Message et la Dépêche soient imprimés, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Terrill* ait la permission d'introduire un Bill pour abolir le droit de Primogéniture, dans la succession aux Biens possédés en Franc et Commun Soccage dans le *Bas-Canada*, et régler l'ordre de succession à ces Biens.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de *M. Gamble*, secondé par *M. Boulton*,

Résolu, Qu'afin d'établir les moyens d'ériger des Ponts, de construire ou réparer les Chemins de Traverse et faire certaines autres améliorations locales désirables, dans le *Canada Ouest*, améliorations qui, quoique d'une grande importance pour les voisins devant en retirer des avantages, ne sont pas d'une utilité publique assez générale pour permettre que leur construction ou leurs réparations soient faites à même les fonds généraux du Comté, Township ou Village, dans lequel la localité qu'on veut améliorer est située, il est expédient que chaque Conseil de Comté, Township et Village, soit autorisé, dans ses limites respectives, d'imposer tel Township, partie de Township ou autre localité pour telles fins locales spéciales, quand il sera requis de le faire, par les deux tiers des Contribuables qui devront payer cette contribution.

Résolu, Que les nombreux cas qui se présentent de personnes indigentes et infirmes, qui, par suite de vieil âge, de maladie, perte des membres ou autres infortunes, sont incapables de gagner leur subsistance, exigent absolument que les différentes Municipalités dans lesquelles ces personnes résident pourvoient à leur support; il est expédient que les Conseils de Village ou Township soient autorisés par la Loi, quand ils en seront requis par la majorité des contribuables de tel Township ou Village, d'imposer sur tel Township ou Village respectivement, une taxe pour le soutien de telles personnes indigentes et infirmes.

M. *Gamble* a proposé, secondé par M. *Boulton*, et la Question ayant été proposée, Qu'afin d'assurer un bon Gouvernement local et économique dans les différents Comtés du *Canada Ouest*, et l'accomplissement prompt et efficace des différents devoirs des Officiers de Comté, il est expédient d'amender les différents Statuts actuellement en force qui traitent de ce sujet, et pour conférer aux Conseils de Comté de cette Section de la Province, le pouvoir de nommer des personnes convenables pour remplir les charges de Shérif, Greffier de la Paix, Régistrateur, et de Greffier de la Cour de Comté, lorsque ces emplois deviendront vacants, ainsi que d'autoriser les dits Conseils à régler les Honoraires, Salaires et Emoluments de ces dits emplois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et les mots : " Il est expédient de donner " aux Francs Tenanciers et autres Electeurs des Membres de la Législature, le " pouvoir d'élire périodiquement des personnes convenables pour remplir les " charges de Shérif, Coroner et Régistrateur, dans chaque Comté du *Canada Ouest*," insérés en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Merritt,</i>	5. <i>Wright,</i> (d. Est. York)
<i>Langton,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith,</i> (Frontenac.)
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén. <i>La Terrière,</i>		<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie</i> (Wentworth,) <i>Laurin,</i>		<i>Prince,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Tessier,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond,</i> Pro. Gén. <i>McDonald</i> (Cornwall)		<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>	48. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>
<i>Dixon,</i>			6. <i>Willson.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén. <i>Lemieux,</i>		<i>Prince,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie</i> (Wentworth,) <i>Lyon,</i>		<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald</i> (Cornwall)	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond,</i> Pro. Gén. <i>Mackenzie,</i>		<i>Rolph,</i>	<i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright</i> (d. Ouest York.)

Egan,  
Fortier,  
Gavin,

McDougall,  
McLachlin,  
Mongeneais,

Seymour,  
Shaw,  
Smith, (Frontenac,)

46. Young.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Résolu, Que les dites Résolutions soient renvoyées à un Comité Spécial, composé de M. Gamble, l'Honorable Procureur-Général Richards, M. Dixon, M. Willson et M. Hartman, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. Hincks, secondé par l'Honorable M. Morin,

La Chambre s'est ajournée.

Martis, 14<sup>e</sup> die Septembris ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a fait rapport à la Chambre, Que les Cautionnements à la Pétition de Gédéon Durocher et Augustin St. Louis, Ecuyers, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de Richelieu, sont défectueux.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. Malloch,—la pétition d'A. Scott et autres, de Bytown et ses environs.

Par M.<sup>e</sup> Christie, de Wentworth,—la pétition d'Henry Hall et autres, du Township de Binbrook ; la pétition de la Municipalité du Village de Paris ; et la pétition de Jacob Rymal et autres, des Comtés de Wentworth et Brant.

Par M. McDonald, de Cornwall,—la pétition de William D. Mattice, Ecuyer, et autres, de la Ville de Cornwall.

Par M. Shaw,—la pétition de John McGill Chambers, de Montague, dans les Comtés-unis de Lanark et Renfrew.

Par l'Honorable M. Chabot,—la pétition de Charles Hector A. Huot, de la Paroisse de la Baie St. Paul, Comté de Saguenay.

Par M. Willson,—la pétition du Révérend Robert Boyd et autres, des Comtés de Middlesex et Elgin ; et la pétition d'Alexander Clark et autres, des Townships d'Elfrid et Caradoc.

Par M. Wright, de la Division Ouest d'York ; la Pétition de John Lancaster et autres, du Comté de Peel.

Par M. Taché,—la pétition de George Larue, Ecuyer, M. D., et autres, de la Paroisse de St. George de Cacouna, et autres lieux, dans le Comté de Rimouski.

Par M. Egan,—la pétition d'Alanson Cooke et autres, du District des Outaouais ; et la pétition d'Edward Cole, Ecuyer, et autres, de la Seigneurie et Fief de la Petite-Nation.

Par M. White,—la pétition de James Coleman, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de Dundas ; la pétition de Sarah Jackson et autres, mères et filles, de la Cité d'Hamilton ; la pétition de la Compagnie du Canal Desjardins ; la pétition du Maire et de la Corporation de la Ville de Dundas ; la pétition de William Nixon et autres, jeunes gens, de la Cité d'Hamilton ; et la pétition de Christiana Laing et autres, mères et filles, du Village de Wellington Square et ses environs.

Par l'Honorable M. Badgley,—la pétition du Barreau du Bas-Canada, Section du District de Montréal ; et la pétition de William S. Childs et autres, de la Cité de Montréal.

Par l'Honorable M. Hincks,—la pétition de Mooris L. Green et autres, du Comté d'Oxford.

Par M. Brown,—la pétition de James Gardiner et autres, au nom de la Conférence Annuelle de la Baie de Quinté de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en Canada; la pétition du Révérend John Reynolds et autres, au nom de la Conférence Annuelle de la Baie de Quinté de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en Canada; la pétition du Révérend John Segbert, Evêque, et autres, les Anciens et Ministres de l'Association Evangélique réunis en Conférence à Berlin, Comté de Waterloo; la pétition de Robert Edmond et autres, du Comté de Waterloo; la pétition d'H. Glass et autres, des Comtés de Kent et Lambton; et la pétition de Norman B. Fish et autres, du Township de London, Comté de Middlesex.

Par M. Stevenson,—la pétition du Révérend William Reid et autres, du Comté de Prince-Edouard.

Ordonné, Que la pétition d'A. Jeffry, Ecuyer, et autres, des Comtés de Northumberland et Peterborough, relativement à un Chemin de Fer, depuis la Ville de Cobourg, jusqu'à la Ville de Peterborough, soit renvoyée au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Résolu, Que la Pétition de Thomas Richard et autres, du Township d'Hamilton, Comté de Northumberland, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. Burnham, M. Langton, M. Dixon, M. Stevenson, M. McDougall, M. Hartman et M. Rose, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Honorable M. Chabot, du Comité Général des Elections, a fait rapport, Que le Comité a fixé les jours suivants pour la nomination des Comités Spéciaux, pour décider du mérite des pétitions se plaignant des Elections et Rapports irréguliers pour les endroits suivants:—

Comté de Kamouraska,—Vendredi, le 1er jour d'Octobre prochain, à 10 heures du matin, de la Liste No. 1.

Comté de Huron,—Vendredi, le 1er jour d'Octobre prochain, à midi, de la Liste No. 1.

Cité de Toronto,—Mardi, le 5me jour d'Octobre prochain, à 10 heures du matin, de la Liste No. 2.

Comté de Prince-Edouard,—Mardi, le 5me jour d'Octobre prochain, à midi, de la Liste No. 2.

Comté de Mégantic,—Mardi, le 12me jour d'Octobre prochain, à 10 heures du matin, de la Liste No. 3.

M. Cartier, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte passé dans la huitième année du Règne Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, et pour étendre les pouvoirs de la Compagnie, et il est convenu de le recommander, sans amendement, à la considération de Votre Honorable Chambre.

L'Honorable M. Morin, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 8 du présent, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant la Chambre, tous les Documents et informations relatifs au fonds des Licences de Mariages dans le Bas-Canada, et copie des Commissions ou autorités données depuis l'Union du Haut et du Bas-Canada, aux personnes auxquelles l'octroi des dites Licences a été confié de temps en temps, avec un compte détaillé de tous les deniers prélevés, reçus ou payés, pour Licences de Mariage dans le Bas-Canada, et de toutes les dépenses qu'a entraînées la perception et le paiement d'iceux, spécifiant les sommes reçues, les sommes retenues et les som-

mes versées entre les mains du Receveur-Général, chaque année, par les diverses personnes chargées de l'octroi des dites Licences, et indiquant aussi la partie des deniers ainsi prélevés dont il n'a pas été rendu compte.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (B.B.)

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer Sa Majesté, que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial, 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé : "Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et pour en distribuer le produit ;"

M. *Boulton* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Son Excellence le Gouverneur-Général, dans sa Dépêche au Comte *Grey*, du 19 Juillet 1850, accompagnant l'Adresse de la Législature Provinciale, au sujet des Réserves du Clergé, (dans laquelle sont incorporées certaines Résolutions introduites par l'Honorable *James Hervey Price*, alors Membre de l'Administration, collègue de l'Honorable *Francis Hincks*.) a déclaré qu'il regrettait profondément le renouvellement de l'agitation sur ce sujet, à propos duquel il a dit que Lord *Sydenham* avait justement fait observer que ce sujet avait été pendant des années, dans le *Haut-Canada*, celui qui avait le plus absorbé l'attention publique, et avait été la cause principale du mécontentement et du trouble dont la Province a souffert :

"Que depuis que le Gouverneur-Général actuel s'est exprimé en ces termes, il n'a jamais énoncé, ni communiqué au Parlement aucune opinion qu'il est désirable de renouveler l'agitation, ou de législater en aucune manière sur un sujet qui a produit auparavant tant de haine et tant de discorde dans la Colonie :

"Que dans l'absence d'aucun changement d'idée sur cet important sujet, et d'aucune recommandation de la part de Son Excellence qu'il occupera de nouveau l'attention de la Chambre, on doit conclure qu'il n'y a rien de changé quant aux vues de Son Excellence manifestées à ce sujet dans la dite dépêche.

"Que cette Chambre a en conséquence le droit de croire qu'il y a sur cet important sujet, une différence d'opinion entre Son Excellence le Gouverneur-Général et ses Conseillers actuels quant à l'opportunité de "renouveler l'agitation sur ce sujet," ce qu'une nouvelle discussion parlementaire sur ce point doit infailliblement produire :

"Que sous notre système actuel de Gouvernement Responsable tel qu'introduit et pratiqué en cette Province, le pouvoir et la responsabilité du Conseil Exécutif ne peuvent être séparés de ceux du Représentant du Souverain :

"Que le Représentant de Sa Majesté en cette Colonie agit au moyen de son Cabinet qui est responsable envers la Chambre, des actes et mesures du Chef du Gouvernement ; et occupant leur charge de leur propre consentement, ils doivent être obligés de défendre et soutenir les actes et mesures du Chef du Gouvernement :

"Qu'avant de discuter les Résolutions au sujet des Réserves du Clergé, proposées par l'Honorable *Francis Hincks*, cette Chambre devait, non seulement être informée des vues du Gouvernement, comme administration, quant à la disposition définitive de ces Réserves, mais aussi être informée si le Cabinet, en introduisant ces Résolutions, à l'appui et le support du Chef de l'Exécutif, ou si l'opinion du Gouverneur-Général condamnant le renouvellement de toute agitation sur ce fâcheux sujet, est encore la même," en leur place.



Et la Question ayant été séparément mise sur les quatre premiers paragraphes du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée sur chaque : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Seymour,</i>	22. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polctte,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright</i> (d. Est York.)
<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	37. <i>Young.</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rose,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question ayant été séparément mise sur les paragraphes subséquents du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée sur chaque : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Seymour,</i>	23. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright</i> (d. Est York.)
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	41. <i>Young.</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer Sa Majesté que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial, 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé : "Acte pour " pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et " pour en distribuer le produit ;"

M. *Boulton* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que tous les mots après “Que,” jusqu’à la fin de la Question. soient retanchés de manière à ajouter les mots : “*Feu Sa Très-Gracieuse Majesté, le Roi George Trois, a bien voulu exprimer le désir de faire une appropriation permanente des terres dans le Haut et le Bas-Canada, pour le support et l’entretien d’un Clergé Protestant ; et, dans le but d’accomplir ces gracieuses intentions, il fut passé, dans la trente-et-unième année de son Règne, un Acte contenant certaines dispositions pour le support et le maintien du dit Clergé Protestant dans les dites Provinces : Qu’après presque vingt ans de législation inutile au sujet de ces Réserves dans le Haut-Canada (avant son union avec le Bas-Canada,) et après que les sentiments les plus envenimés eurent été créés chez ses habitants, un Acte passé par le Parlement du Haut-Canada en 1839, intitulé : ‘Acte pour réinvestir Sa Majesté des Terres réservées pour un Clergé Protestant,’ expose que des doutes s’étaient élevés relativement à la véritable interprétation du dit Acte, et l’on s’est demandé à quelles Sectes ou Dénominations de Protestants, les mots Clergé Protestant employés dans le dit Acte étaient applicables, et que la continuation de ces doutes et les controverses auxquelles ils ont donné lieu, étaient hautement préjudiciables à la paix et au bon gouvernement de cette Province, et défavorables aux intérêts spirituels et temporels de ses habitants, et qu’il était expédient de mettre fin à tous ces doutes et à ces controverses, en mettant Sa Majesté, ses Héritiers et Successeurs en état de disposer des dites Réserves et des deniers en provenant, ou qui en proviendront par la suite, de la manière qui lui paraîtrait juste et convenable pour l’entretien du Culte Public et le support de la Religion dans la dite Province :*

“*Que le dit Acte du Parlement du Haut-Canada a prescrit, que toutes les Terres alors conférées à Sa Majesté, et qui avant la passation du dit Acte étaient réservées, destinées et appropriées pour le maintien et le support d’un Clergé Protestant dans la dite Province du Haut-Canada, sous l’autorité du dit Acte du Parlement de la Grande-Bretagne, passé dans la trente-et-unième année du Règne de Sa dite feu Majesté, seraient et resteraient en la possession de Sa Majesté, ses Héritiers et Successeurs, déchargées et absolument libres de tout fidéicommis, conditions et restrictions, contenues ou imposées ou mentionnées dans le dit Acte en dernier lieu mentionné : Pourvu toujours, que les dites Terres furent conférées par le dit Acte à Sa Majesté, ses Héritiers et Successeurs, déchargés et libres des dits fidéicommis et conditions, dans le but et l’intention que les mêmes Terres puissent être affectées et appropriées, par et sous l’autorité du Parlement de la Grande-Bretagne et d’Irlande, comme dotation ou autrement, uniquement pour l’entretien du Culte Public et le support de la Religion dans la dite Province, et pour nul autre usage ou fin quelconque :*

“*Qu’en 1840, la Législature du Haut-Canada, à la demande du Très-Honorable C. Poulett Thomson, passa un autre Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé et à la distribution du produit ; ce Bill fut passé dans la Chambre d’Assemblée par 28 contre 20, et dans le Conseil Législatif par 13 contre 5 :*

“*Que dans le Préambule de l’Acte en dernier lieu mentionné, il est déclaré qu’il est expédient de pourvoir à la disposition définitive des terres appelées Réserves du Clergé dans la dite Province, et à l’appropriation des revenus annuels en provenant ou qui en proviendront, au maintien de la Religion et à l’avancement des doctrines Chrétiennes ; et en conséquence, le dit Acte prescrivit que les dites Réserves et les fonds en provenant, ou qui en proviendront, seraient appropriés au maintien de la Religion et à l’avancement des doctrines Chrétiennes.*

“*Que dans une Dépêche du Très-Honorable C. Poulett Thomson à Lord John Russell, Secrétaire d’Etat de Sa Majesté pour les Colonies, en date du*

“ 22 Juin 1840, renfermant le Bill ci-dessus mentionné, il est déclaré qu’il n’existe aucun sujet d’une importance aussi vitale pour la paix et la tranquillité de la Province que la question des Réserves du Clergé ; qu’il n’en est aucune qu’il soit plus nécessaire de régler sans délai, eu égard à l’Union future des deux Provinces ; qu’elle a été pendant plusieurs années la cause de tous les troubles de la Province, le mot de passe de rigueur aux Elections, une source perpétuelle de discorde, de contentions et de haine ; que ne pas décider cette question serait éteindre tout espoir de rétablir la tranquillité dans la Province ; mais établir l’Union avant de l’avoir réglée, et en transférer la décision à la Législature Unie, on ferait qu’ajouter aux sources de discorde, qui alors existaient dans la *Bas-Canada*, un élément de division tout nouveau, car entre tous les maux qui s’étaient répandus sur le *Bas-Canada*, un seul, peut-être le pire de tous,—la discorde religieuse,—ne s’était pas fait sentir ;—qu’il désirait ardemment que la décision à laquelle on en était venu fût considérée comme définitive, et qu’aucun obstacle ne fut mis à sa confirmation par Sa Majesté,—que s’il en arrivait autrement, et que la question fût de nouveau renvoyée pour être décidée en *Canada*, il n’en pourrait prévoir les conséquences ; mais qu’au moins il savait que la paix et la tranquillité seraient dans ce cas bien longtemps étrangères à la Province.

“ Qu’en conséquence des importunités pressantes du dit feu *C. Poulett Thompson*, et en conséquence de l’Acte en dernier lieu mentionné du Parlement du *Haut-Canada*, et dans le but de régler définitivement cette question, un Acte du Parlement Impérial, passé dans les troisième et quatrième années du Règne de Sa présente Majesté, chap. 78, déclare qu’il est expédient de pourvoir à la disposition définitive des terres appelées Réserves du Clergé, dans le *Canada*, et à l’appropriation du revenu annuel en provenant, ou qui en proviendra au maintien de la Religion et à l’avancement de la doctrine Chrétienne dans la dite Province :

“ Que l’Acte du Parlement en dernier lieu mentionné, disposa des dits fonds en appropriant deux sixièmes d’iceux à l’Eglise d’*Angleterre*, et un sixième à l’Eglise d’*Ecosse* ; et les autres trois sixièmes devaient être employés par le Gouverneur du *Canada*, de l’avis du Conseil Exécutif, à des objets de Culte Public et d’instruction Religieuse en *Canada*,—et que par le dit Acte l’Eglise d’*Angleterre* et l’Eglise d’*Ecosse* et autres Dénominations ont déjà un droit acquis sur ces fonds :

“ Que le peuple du *Canada* a donné son concours au Règlement définitif de la dite question par le Parlement Impérial, et pendant des années elle a été considérée comme définitivement réglée, par tous les différents partis politiques en *Canada* :

“ Qu’en 1846, un Comité de l’Assemblée Législative de la Province du *Canada*, composé de MM. *Petrie, McDonald, de Kingston, Stuart, de Bytown, Price et Chalmers*, aucun desquels n’appartenait à l’Eglise d’*Angleterre*, firent unanimement rapport qu’aucun changement ou déviation du système, (alors existant) ne devrait être sanctionné par la Législature.

“ Que l’Honorable *Robert Baldwin*, ci-devant Procureur-Général du *Haut-Canada*, et collègue de l’Honorable *Francis Hincks*, déclara de son siège dans l’Assemblée Législative, en 1846, pendant les Débats sur les Réserves, ‘ que le Bill passé par la Législature du *Haut-Canada* en 1840, conduisait au règlement définitif de la question par le Parlement Impérial : Qu’il pria les Membres de bien remarquer ce qu’il disait : que si la question était discutée de nouveau, l’ancienne agitation reparaîtrait dans toute sa violence : Qu’il redoutait tellement de voir recommencer l’agitation, que dans chaque occasion et en tout point, il s’y était opposé, et que par conséquent il engageait fortement les deux côtés de la Chambre à s’abstenir de faire revivre la question :’

“ Que l'Honorable *James Harvey Price*, ci-devant Commissaire des Terres Publiques, et collègue de l'Honorable *Francis Hincks*, et auteur et moteur des Résolutions de 1850, déclara, dans le temps et à la place ci-dessus mentionnés : Que le règlement fait sous Lord *Sydenham* avait été considéré comme définitif : Que la paix avait succédé à une contestation longue et violente, et que le pays se calmait dans l'espoir que toute agitation à cet égard avait cessé : Que bien que les trois quarts de la population crussent que l'arrangement était injuste et entaché de partialité, ils s'y sont soumis tranquillement comme un seul moyen de rendre la paix au pays ; et que cet espoir ne serait contrebalancé que par la douleur et l'excitation que causerait le renouvellement des Débats sur cette question : Qu'il implorait les Honorables Membres de permettre que les Réserves fussent réglées conformément à l'Acte Impérial, et qu'une source féconde d'animosité et de récriminations réciproques entre les corps religieux, serait immédiatement et pour toujours perdue dans l'oubli du passé :

“ Que dans le même temps et à la même place, l'Honorable *Malcolm Cameron*, un des collègues actuels de l'Honorable *Francis Hincks*, déclara : ‘ Qu'il était un de ceux qui acquiesçaient à l'arrangement, et désirait pour la paix, n'en entendre plus jamais parler, et qu'il engageait la Chambre à laisser l'Acte du Parlement Impérial suivre son cours, à laisser vendre les terres, et chaque Eglise avoir sa part du prix en stricte conformité de cet Acte :’

“ Que Son Excellence Lord *Elgin*, dans sa Dépêche à Lord *Grey*, du 19 Juillet 1850, accompagnant l'Adresse de la Législature Provinciale, déclarait : ‘ Qu'il regrettrait profondément le renouvellement de l'agitation à ce sujet, relativement auquel Lord *Sydenham* a fait observer avec vérité qu'il avait absorbé tous les autres dans le *Haut-Canada*, et avait été depuis des années la principale cause du mécontentement et des troubles qui y avaient eu lieu et dont la Province avait souffert :’

“ Que cette Chambre repousse de la manière la plus formelle, toute tentative pour ramener dans cette Province, pour en faire la matière de Règlements Législatifs, un sujet que Lord *Sydenham* a déclaré être une source perpétuelle de discorde, de contention et de haine, et qui, s'il était transféré à la Législature Unie, introduirait dans le *Bas-Canada* ‘ un élément de discorde tout nouveau :’

“ Que si l'agitation malhonnête actuelle réussissait à séculariser les Réserves du Clergé, en privant la Religion dans le *Haut-Canada*, de son support actuel, la même agitation pourrait être renouvelée d'ici à peu de temps, et déranger les dotations de l'Eglise Catholique qui ont tant contribué jusqu'ici à procurer une éducation morale et religieuse aux membres de cette communion, et il en pourrait naître dans le *Canada* un esprit d'antagonisme qui, hctreusement, n'y a pas encore existé.

“ Que l'Honorable Inspecteur-Général, en dépit de la Législature du *Haut-Canada*, en dépit de la décision déclarée définitive de la Législature Impériale à ce sujet, en dépit de l'assentiment donné tacitement en *Canada* à ce règlement, malgré l'opinion exprimée par Lord *Sydenham* : ‘ Que le sujet des Réserves du Clergé avait été, pendant plusieurs années, la cause de tous les troubles de la Province, le mot de passe de rigueur aux élections et une source perpétuelle de discorde, de contention et de haine, et que si elle était de nouveau renvoyée pour être décidée en *Canada*, il n'en pourrait prévoir les conséquences, mais au moins il savait que la paix et la tranquillité seraient dans ces cas bien longtemps étrangères à la Province, ’ et malgré l'opinion avouée de plusieurs de ses ci-devant collègues et de l'Honorable *Malcolm Cameron*, ou de ses Collègues actuels, qui ont déclaré que la question avait été définitivement réglée par le Parlement Impérial, a, par les Résolutions qu'il a soumises à cette Chambre, relativement aux Réserves du Clergé, fait

“ revivre ce sujet que Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord *Elgin*, dans sa Dépêche ci-dessus, déclare regretter vivement de voir renaître, que cette haute autorité a déclaré être la cause de tous les troubles, et une source perpétuelle de discorde, de contention et de haine, et néanmoins, jusqu'à cette période de la Session, ses collègues et lui, comme Administration, ont évité soigneusement de faire connaître à la Législature et au Pays leur opinion sur la manière de disposer définitivement de ces Réserves :

“ Qu'après que le Gouvernement Impérial a finalement législaté sur ce sujet si important, conformément aux plus pressants désirs de feu Lord *Sydenham*, Gouverneur-Général de cette Province, et après que la Législature du *Haut-Canada* a passé un Acte à cette fin, il est indigne d'un homme d'état, et peu généreux pour l'Administration d'employer un langage de menace et d'intimidation envers le Gouvernement Impérial, tandis que, comme Cabinet Provincial, l'Administration n'a ni le courage ni l'intégrité d'avouer ouvertement au peuple du *Canada* comment, dans son opinion, il serait définitivement disposé de ces Réserves ;”

Et la Question ayant été séparément mise sur les dix premiers paragraphes du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée sur chaque : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	18. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonall (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	50. <i>Young,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été séparément mise sur les onzième, douzième et treizième paragraphes du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée sur chaque : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	17. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson.</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>

<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonall (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est. York)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>51. Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gen.</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise sur le quatorzième paragraphe du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street.</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>18. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonall (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>50. Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise sur le quinzième paragraphe du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>17. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>

<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>51. Young.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été séparément mise sur les seizième et dix-septième paragraphes du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée sur chaque : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>18. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>50. Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise sur le dernier paragraphe du dit Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>17. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright (d. Est. York.)</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>52. Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer Sa Majesté que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une Dépêche du Très Honorable Sir *John S. Packington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial 3 et 4 *Vict.*, chap. 78, intitulé : "Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et " pour en distribuer le produit ;"

Et des Débats ayant eu lieu là dessus ;

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *Rose*,  
Ordonné, Que les Débats soient ajournés à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour, après la présentation des Rapports de Comités.

Ordonné, Que les Ordres du jour soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Gamble*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 15<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Mulloch*,—la pétition de *Thomas Shillinton* et autres, du Comté de *Carleton*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *William Delo* et autres, Arrimeurs de la Cité de *Québec* ; la pétition de *William Wilson*, Ecuyer, de la Cité de *Québec* ; et la pétition de *François Normand* et autres, Charpentiers, Constructeurs et Entrepreneurs de Quais et de Ponts.

Par M. *Lacoste*,—la pétition de *William Wilson*, Ecuyer, Trésorier de District du ci-devant District Municipal de *St. Jean*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de la Corporation des Pilotes pour le Havre de *Québec*.

Par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition de *Jacob Cook* et autres, du Village de *Cooksville*, Township de *Toronto* ; et la pétition du Révérend *J. Wheeler* et autres, du Towship d'*Albion*.

Par M. *Boulton*,—la pétition de l'Honorable *C. Widmer*, M. D., F. R. C. S. E., et autres, dûment licenciés Praticiens en Médecine dans le *Haut-Canada*.

Par M. *Taché*,—la pétition de *F. M. F. Ossaye*, de *LaTortue*, Agent de la Société d'Agriculture du *Bas-Canada* ; et la pétition du Révérend *J. Doucet* et autres, de la Paroisse de *St. Jean Baptiste*, Seigneurie de *L'Isle-Verte*.

Par M. *Langton*,—la pétition de *William Colvingham* et autres, du Township d'*Emily*, Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *John McWhinnie* et autres, de la Ville et des environs de *Woodstock* ; et la pétition d'*Alexander Munro* et autres, du Township de *Zorra*.

Par M. *Christie*, de *Gaspé*,—la pétition de *W. H. Coxwell*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *S. S. Strong* et autres, de la ville de *Bytown* ; et du Révérend *William Reid*, le Ministre, et autres, les Anciens de la Congrégation Presbytérienne à *Picton* ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour l'abolition de tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du Service Public.

D'*Herbert Simmonds* et autres, de la Ville de *London* et lieux environnants ; et



demandant qu'il soit passé un Acte pour prohiber la fabrication et la vente de liqueurs enivrantes.

De *J. Cuppage* et autres, du Township d'*Orillia*, Comté de *Simcoe*; et de *George Wright*, Ecuyer, Président; et *P. McPhail*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants du Comté de *Peel*; demandant qu'il soit passé un Acte pour prohiber la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de l'industrie et de la médecine.

De *James A. Davidson* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*; demandant que la Jurisdiction des Cours de Division soit étendue.

De *Sylvester Carroll* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*; demandant qu'il soit passé un Acte pour régler les arbitrages pour la décision finale des différends, et pour autoriser l'entrée de leur sentence d'arbitrage dans quelque Cour de Record.

De *Charles Donaldson* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*; demandant que des octrois gratuits des Terres incultes de la Couronne soient faits aux personnes qui s'y établissent réellement.

D'*Angus Cooke* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*; demandant l'abrogation des Lois contre l'Usure.

De *W. H. Ward* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*; demandant qu'il soit passé un Acte pour établir la liberté du Commerce de Banque, et pour déclarer offre réelle les Débentures du Gouvernement ou des Comtés.

De *Félix Lavoie* et autres, de la Paroisse de *St. Roch de Québec*; demandant que l'Acte de Judicature du *Bas-Canada* soit amendé de manière à ce que les Constables chargés de remplir certains devoirs dans les Cours de Jurisdiction Criminelle soient payés, et qu'il leur soit permis de nommer des substituts en certains cas.

Ordonné, Que la pétition de *Francis M. Whitelaw* et autres, de la Ville de *Niagara*; la pétition de *Mary Ann Watts* et autres, de la Ville de *Niagara*; la pétition d'*Edmund Coulson* et autres, du Township de *Toronto*; la pétition de *N. C. T. Cheltenham* et autres, du Township de *Chinguacousy*; et la pétition du Révérend *Thomas Dickson* et autres, du Township de *Calédonia*, Comté de *Peel*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

*M. Stevenson*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

En remplissant les devoirs à lui confiés par Votre Honorable Chambre, Votre Comité a résolu, Qu'il était expédient de dévier de la pratique suivie jusqu'à ce jour, relativement aux Impressions de la Session; et que des Soumissions et Contrats séparés devraient être reçus pour cette division de l'ouvrage, comme suit:—1o. Pour les Ordres du jour et les Votes et Délibérations, dans les deux langues. 2o. Pour les Bills, en Anglais. 3o. Pour les Bills, en Français. 4o. Pour les autres documents dont l'impression est ordonnée, et qui doivent être terminés avant la clôture de la Session, en Anglais. 5o. Pour les mêmes, en Français.

En conséquence, Votre Comité prend la liberté de faire rapport de cette résolution pour l'approbation de Votre Honorable Chambre, et de recommander que l'Ordre du 25 Août dernier, relatif à l'Impression des Votes et Délibérations sous la direction de l'Honorable Orateur, soit rescindé.

Ordonné, Que le dit Rapport soit pris en considération par cette Chambre, Vendredi prochain.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les pétitions du Conseil de Ville d'*Amherstburg*,—de *Robert C. Struther* et autres,—de *Robert M. Boucher* et autres,—et de la Compagnie Provinciale d'Assurance Mutuelle et Générale, et il a constaté que les avis sont suffisants.

Quant à la pétition de *J. D. Gostee* et autres, demandant que les limites du nouveau Township de *Brighton* soient plus clairement définies, il paraît qu'aucun Avis n'a été publié.

La pétition des Syndics de la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, demande certains amendements à son Acte d'Incorporation, de ces amendements (qui sont exposés dans la pétition) ceux relatifs à l'exemption des biens mobiliers de la saisie et de la cotisation, et donnant à la dite Compagnie le pouvoir de prendre du terrain additionnel, sont de nature à nécessiter la publication de l'Avis qui n'a pas été donné ; les autres amendements ne paraissent pas, suivant l'opinion de Votre Comité, tomber sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> Règle.

La pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie du Havre de *Port Burwell*, demande que pouvoir soit accordé à la Compagnie de prélever des droits de péage sur le Bois de Sciage et sur les Esparres. Avis de la demande a été publié dans la *Gazette du Canada* mais dans aucun journal local ; mais comme des Résolutions ont été passées par les Conseils Municipaux de *Malahide* et *Bayham*, en faveur de la pétition, dont des copies certifiées ont été déposées devant Votre Comité, il prend la liberté de recommander que l'Avis dans un papier local ne soit pas exigé.

La pétition de la Compagnie à Fonds Social du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo*, demandant un Acte spécial d'incorporation avec l'autorisation de continuer et prolonger son Chemin de Fer depuis le Grand Chemin de Fer de l'Ouest, jusqu'à *Goderich*. Les Avis, dans ce cas, n'ont pas été publiés pendant un temps suffisant, car il ne sont datés que du 3 Août dernier ; mais Votre Comité a reçu le témoignage de deux Membres de Votre Honorable Chambre qui ont prouvé, à sa satisfaction, tant verbalement que par des documents, que la demande actuelle est bien connue et cordialement approuvée sur toute la ligne du prolongement projeté, et que des assemblées nombreuses ont été tenues en divers endroits, dans lesquelles des Résolutions en faveur du projet ont été adoptées presque à l'unanimité, et une grande partie du capital y a été souscrit ; et Votre Comité a aussi le témoignage de la pétition de *William Chalk* et autres, de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, signés par les différents Maires de Townships et autres officiers publics et habitants de ces Comtés ; et de la pétition des Conseils Municipaux de la Ville de *Brantford*, du Comté de *Brant* et autres lieux, en faveur de la mesure ; et en conséquence, il n'hésite nullement à recommander que l'avis soit considéré comme suffisant.

Les pétitions de *Thomas Bingley* et autres,—et de *Robert McKee* et autres, ne sont seulement qu'en opposition à certaines des pétitions qui précèdent, elles ne sont pas du ressort de Votre Comité.

L'Honorable M. *Chabot*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser une augmentation du Fonds Social de la Banque de *Montréal*, et pour faciliter le transport des Actions dans certains cas, et y a fait certains amendements, dont il a l'honneur de faire rapport pour être pris en considération par Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Young* ait la permission d'introduire un Bill

pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour permettre d'augmenter le Capital de la Banque de *Montréal*, et pour faciliter le transport des Actions dans certains cas, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills privés, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que les Rapports du Bureau de Dotation de l'Université de *Toronto*; du Collège et de l'École Royale de Grammaire du *Haut-Canada*; du Caput de l'Université de *Toronto*, et du Principal du Collège du *Haut-Canada*, pour l'année 1851, qui ont été mis devant cette Chambre le 31 Août dernier, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Allantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie, soit lu une troisième fois Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport Annuel du Bureau d'Agriculture pour le *Haut-Canada*, pour 1851-2.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (S.)

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la pétition de *Hugh Allan*, Ecuyer, Président de la Convention des Délégués des Chambres de Commerce, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée hier, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer Sa Majesté que cette Chambre regrette profondément d'apprendre par une Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé: "Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et pour en distribuer le produit;"

Et la Question ayant été de nouveau proposée:—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à ajouter les mots, "cette Chambre regrette profondément que le Gouvernement en soumettant de nouveau le sujet des Réserves du Clergé au Parlement, se soit abstenu d'exprimer l'opinion qu'il entretient, comme Gouvernement, sur le sort définitif de la question;"

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus;

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Gamble*,

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés à Demain, et que ce soit le premier Ordre du jour, après la présentation des Rapports de Comités.

*Ordonné*, que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*,

La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 16° die Septembris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—  
Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *W. Brough* et autres, du Village de *Gananoque*; et la pétition de *Thomas Cook* et autres, du Township de *Marysburgh*.

Par M. *Lacoste*,—la pétition de *Duncan Macdonald* et autres, Membres de l'Académie de *St. Jean*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition de l'Honorable *George Pemberton* et autres, de la Cité et des environs de *Québec*.

Par M. *Polette*,—la pétition d'*A. Polette*, Ecuyer, Président, et autres, Membres de l'Institut des Artisans des *Trois-Rivières*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition d'*A. C. Buck* et autres, du Comté de *Hal-dimand*.

Par M. *Sicotte*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Terrill*,—la pétition de *W. G. Cook* et autres, Syndics de l'Académie de *Charleston*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *E. White* et autres, de la Ville de *Port Sarnia*; la pétition de *William McAlpine*, Président, et *James Menerey*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée des Habitants du Township de *Warwick*, Comté de *Lambton*; la pétition de la Municipalité des Townships-unis de *Camden* et *Zone*; et la pétition de Dame *A. H. Reid* et autres, femmes résidentes dans le Comté de *Prince-Edouard*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *John S. Hall* et autres, Membres de l'Ordre Indépendant des Rechabites.

Par M. *Waite*,—la pétition de *Robert Wyllie* et autres, d'*Ayr* et ses environs; et la pétition de *H. R. O'Reilly* et autres, du Comté d'*Halton*.

Par M. *McLachlin*,—la pétition de *James Stevenson* et autres, du *Portage-du-Fort*, sur la Rivière des *Outoouais*; la pétition d'*Edward Ferrall* et autres, du Township d'*Horton*, Comté de *Renfrew*; la pétition de *William Edwards*, Ecuyer, et autres, du Township de *Clarence*, Comté de *Russell*; et la pétition de *Peter Morris* et autres, du Township de *McNab*, Comté de *Renfrew*.

Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition de la Sœur *Lacroix*, Supérieure, et autres, Sœurs du Couvent de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu, et autres Citoyens de *Kingston*.

Par M. *Stuart*,—la pétition du Révérend *R. R. Burrage*, de la Cité de *Québec*; et la pétition de *Baptiste Déroche* et autres, du Faubourg *St. Jean* de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*A. Scott* et autres, de *Bytown* et ses environs; de *Henry Hall* et autres, du Township de *Binbrook*; de la Municipalité du Village de *Paris*; de *Jacob Rymal* et autres, des Comtés de *Wentworth* et *Brant*; de *William D. Mattice*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Cornwall*; du Révérend *Robert Boyd* et autres, des Comtés de *Middlesex* et *Elgin*; d'*Alexander Clark* et autres, des Townships d'*Elfrid* et *Caradoc*; de *John Lancauter* et autres, du Comté de *Peel*; de *Sarah Jackson* et autres, mères et filles de la Cité d'*Hamilton*; de *William Nixon* et autres, jeunes gens, de la Cité de *Hamilton*; de *Christiana Laing* et autres, mères et filles du Village de *Wellington Square* et ses environs; de *Morris L. Green* et autres, du Comté d'*Oxford*; de *James Gardiner* et autres, au nom de la

Conférence Annuelle de la *Baie de Quinté* de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en *Canada* ; du Révérend *John Segbert*, Evêque, et autres, les anciens et Ministres de l'Association Evangélique réunis en Conférence à *Berlin*, Comté de *Waterloo* ; et la pétition de *Robert Emond* et autres, du Comté de *Waterloo* ; de *H. Glass* et autres, des Comtés de *Kent* et *Lambton* ; et du Révérend *William Reil* et autres, du Comté de *Prince-Edouard* ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente de liqueurs enivrantes, excepté pour l'usage de la médecine et des arts.

De *Norman B. Fish* et autres, du Township de *London*, Comté de *Middlesex* ; demandant l'adoption de mesures pour séculariser les Réserves du Clergé, pour abolir les Rectoreries et le système d'Ecoles séparées, et pour l'avancement des Ecoles Communes.

De *John McGill Chambers*, de *Montague*, dans les Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; demandant que des Commissaires soient nommés pour établir la ligne de division, entre les quatrièmes Concessions des Townships de *Montague* et *North Elmsley*.

De *Charles Hector A. Huot*, de la Paroisse de la *Baie St. Paul*, Comté de *Saguenay* ; demandant le paiement d'un certain montant à lui dû pour avoir aidé à faire le Recensement du dit Comté.

De *George Larue*, Ecuyer, M. D., et autres, de la Paroisse de *St. George de Cacouna* et autres lieux, dans le Comté de *Rimouski* ; demandant une aide pour la construction d'un Quai et Jetée à *Fontaine Claire*, dans la dite Paroisse.

D'*Alanson Cooke* et autres, du District des *Outaouais* ; demandant une aide pour la construction de Ponts sur les principales Rivières se déchargeant dans la Rivière de l'*Outaouais*, dans le dit District, afin de les mettre en état d'ouvrir un Chemin principal à travers le dit district parallèle à la dite Rivière.

D'*Edward Cole*, Ecuyer, et autres, de la Seigneurie et Fief de la *Petite-Nation* ; demandant l'adoption de mesures équitables pour l'abolition de la Tenure Seigneuriale.

Du Maire et de la Corporation de la Ville de *Dundas* ; et de *James Coleman*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Dundas* ; demandant que la Corporation de la dite Ville soit autorisée à émettre des Débentures, et à se porter caution de la Compagnie du Canal *Desjardins* envers la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'*Ouest*, et toute autre Compagnie ou personne, pour les déboursés à faire pour les améliorations proposées du dit Canal, par le moyen d'une tranchée à travers les Hauteurs de *Burlington*.

De la Compagnie du Canal *Desjardins* ; demandant qu'en son nom la Corporation de la Ville de *Dundas* soit autorisée à émettre des Débentures, et à se porter caution envers la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'*Ouest*, ou toute autre Compagnie ou personne, pour les Déboursés à faire pour les améliorations proposées sur le Canal *Desjardins*, par le moyen d'une tranchée à travers les Hauteurs de *Burlington* ; et aussi, demandant l'autorisation de fermer et d'emplir le chenal maintenant employé pour le dit Canal.

Du Barreau du *Bas-Canada*, Section du District de *Montréal* ; demandant la révocation des dispositions de l'Acte 12 Vic., chap. 112, imposant une taxe ou droit sur les Procédures Civiles et les Enregistrements, aux fins de défrayer les dépenses pour l'érection d'un nouveau Palais de Justice dans la Cité de *Montréal*, et qu'une taxe ou cotisation plus équitable soit établie à cette fin.

De *William S. Child* et autres, de la Cité de *Montréal* ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de "Compagnie de Manufacture de *Montréal*."

Du Révérend *John Reynolds* et autres, au nom de la Conférence Annuelle de la *Baie de Quinté* de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en *Canada* ; demandant l'adoption de mesures pour l'abolition de tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public.

*Ordonné*, Que la pétition de *John McGill Chambers*, de *Montague*, dans les Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*; la pétition de la Compagnie du Canal *Desjardins*; la pétition de *James Coleman*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Dundas*; et la pétition du Maire et de la Corporation de la Ville de *Dundas*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Message du Conseil Législatif par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour faire disparaître les doutes qui pourraient autrement naître de ce que l'Acte pour effectuer certains changements dans les Divisions Territoriales du *Haut-Canada* est entré en vigueur depuis la dernière Election Générale,” sans aucun Amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

M. *Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le premier Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a fait des progrès dans l'examen des Comptes qui lui ont été soumis par le Greffier de Votre Honorable Chambre, et il voit qu'en conséquence de ce que des déboursés sont plus élevés que le montant reçu et des demandes continuelles pour rencontrer les dépenses de Votre Honorable Chambre, il devient nécessaire de faire une avance à cet égard.

Votre Comité recommande, en conséquence, que la somme de cinq mille louis pour défrayer les Dépenses Contingentes de Votre Honorable Chambre pendant la présente Session, soit avancée au Greffier, et qu'une humble Adresse soit à cette fin présentée à Son Excellence.

Sur motion de M. *Seymour*, secondé par M. *Jobin*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir émettre son Warrant en faveur de *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour la somme de cinq mille louis, pour payer les Dépenses Contingentes de cette Chambre, et assurant Son Excellence que cette Chambre en fera bon.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à l'Université de King's College et à l'Université de *Toronto*, qui a été présentée le 31 d'Août dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 7 Septembre 1852, pour des copies de toute la Correspondance qui a été échangée entre le Gouvernement Exécutif, ou aucun Membre de ce Gouvernement, et l'Entrepreneur ou les Entrepreneurs qui se sont engagés à fournir des Remorqueurs sur le Fleuve *St. Laurent*, ou avec la Chambre de Commerce de *Montréal*, ou toutes autres personnes, au sujet de la cessation du parcours des dits Remorqueurs, ou faire finir le service qu'ils rendaient au Commerce de la Province.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (C.C.)

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur l'amendement qu'on a proposé de faire hier à la Question, “ Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer Sa Majesté que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une Dépêche du Très-Hono-

“ rable Sir *John S. Packington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et pour en distribuer le produit ; ” et lequel Amendement était : Que tous les mots après “ Que, ” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à ajouter les mots : “ cette Chambre regrette profondément que le Gouvernement, en soumettant de nouveau le sujet des Réserves du Clergé au Parlement, se soit abstenu d'exprimer l'opinion qu'il entretient, comme Gouvernement, sur le sort définitif de la question ; ”

Et la Question sur l'Amendement ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

M. *Dixon* a proposé, secondé par M. *Crawford*, et la Question ayant été mise, Que les Débats soient de nouveau ajournés à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour après le renvoi à des Comités des pétitions ;

La Chambre s'est divisée :

Pour, 35,

Contre, 33,

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Crawford*, La Chambre s'est ajournée.

Veneris 17<sup>o</sup> die Septembris ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Etat des Affaires de la Banque de *Gore*, jusqu'au 28 Août 1852.

Pour le dit Etat, voir Appendice (R.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Lyon*,—la pétition de *William Ferguson* et autres, des Comtés de *Prescott* et *Russell*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Dorchester Nord* ; la pétition de *David Christie*, Ecuyer, et autres, des Townships unis de *Lanark* et *Darling* ; la pétition de *J. Mills* et autres, d'une certaine partie du *Gore* de *Camden* ; la pétition de *Joseph Deacon* et autres, des Comtés de *Lanark* et *Renfrew* ; et la pétition de *James McArdeall* et autres, de le Cité de *Kingston*.

Par M. *Seymour*,—la pétition de *John Stevenson* et autres, des Comtés de *Lennox* et *Addington* ; et la pétition de *John Reynolds* et autres, du Comté d' *Hastings*.

Par M. *McDougall*,—la pétition d'*Amable Dion* et autres, du Township d'*Acton*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *Duncan Morrison*, Ministre, et autres, la Congrégation de *Beckwith*, en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse* ; la pétition du Révérend *William S. Ball* et autres, les Congrégations de *Woodstock*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; la pétition de *John Bell*, Junior, et autres, de *Balinalhynch* ; et la pétition de *Jacob Baltzer* et autres, du Comté d'*Essex*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de *J. G. Bowes*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Toronto*, et autres.

Par M. *Ridout*,—la pétition de la Société du Refuge des Orphelins et des Femmes en détresse de *Toronto*.

Par M. *Shaw*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Montague*.

Par M. *White*,—la pétition de *James Gage* et autres, de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Johnson*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Prescott* et *Russell*; et la pétition d'*Archibald Petrie* et autres, du Township de *Cumberland*, Comté de *Russell*.

Par M. *Chapais*,—la pétition du Réverend *H. Routier* et autres, Commissaires d'Écoles de la Municipalité de *St. Louis de Kamouraska*; et la pétition du Réverend *E. Quartier* et autres, de *St. Paschal*, *St. Denis* et autres Paroisses.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Thomas Shillinton* et autres, du Comté de *Carleton*; demandant une aide pour construire un Pont sur la Rivière *Rideau*, dans le dit Comté.

De *William Delo* et autres, Arrimeurs de la Cité de *Québec*; demandant la passation d'un Bill pour régler le métier d'Arrimeur dans le Port de *Québec*.

De *William Wilson*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*; demandant à être mis en possession d'un certain lot de terre acheté par lui, et situé dans la rue du de-Cul-sac, dans la dite Cité, et dont il a été dépossédé par les Officiers de la Maison de la Trinité de *Québec*.

De *François Normand* et autres, Charpentiers, Constructeurs et Entrepreneurs de Quais et de Ponts; demandant une compensation pour ouvrage additionnel fait par eux, comme Entrepreneurs du Gouvernement, pour la construction de certains Ponts.

De *William Wilson*, Ecuyer, Trésorier de District du ci-devant District Municipal de *St. Jean*; demandant à être payé d'un certain montant à lui dû pour ses services, et en considération de dommages qu'il a soufferts dans l'exécution d'iceux.

De la Corporation des Pilotes pour le havre de *Québec*; demandant certains amendements à son Acte d'Incorporation.

De *Jacob Cook* et autres, du Village de *Cooksville*, Township de *Toronto*; du Réverend *J. Weeller* et autres, du Township d'*Albion*; et d'*Alexander Munro* et autres, du Township de *Zorra*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public.

De l'Honorable *C. Widmer*, M. D., F. R. C. S. E., et autres, dûment licenciés Praticiens en Médecine dans le *Haut-Canada*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Profession Médicale dans le *Haut-Canada*.

De *F. M. F. Ossaye*, de *La Tortue*, Agent de la Société d'Agriculture du *Bas-Canada*; demandant une aide pour le mettre en état de publier un ouvrage sur l'agriculture, intitulé : "Les Veillées Canadiennes."

Du Réverend *J. Doucet* et autres, de la Paroisse de *St. Jean-Baptistes* Seigneurie de *L'Isle-Verte*; demandant qu'une Exploration du havre de *L'Isle-Verte* soit faite, afin d'y construire un Quai s'il est trouvé praticable.

De *William Colthingham* et autres, du Township d'*Emily*, Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*; demandant qu'une Exploration soit faite par le Gouvernement, d'une route pour un Chemin de Fer à partir de la Cité de *Kingston* et traversant les terres de l'intérieur, *viâ Peterborough*, jusqu'à la Cité de *Toronto*.

De *John McWhinnie* et autres, de la Ville et des environs de *Woodstock*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente de liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et la mécanique.

De *W. H. Coxwell*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*; demandant une augmentation de salaire comme Premier Commis et Asséur du Clerc de la Couronne et des Plaids pour le *Haut-Canada*.



Sur motion de *M. Smith*, de *Frontenac*, secondé par l'Honorable *M. Cameron*, *Ordonné*, Que le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, obtienne un congé d'absence pour douze jours, à compter de Lundi prochain, et qu'il nomme un Député (avec l'approbation de *M. l'Orateur*) pour remplir ses devoirs pendant son absence.

*Résolu*, Que la pétition de *M. G. Mountain* et autres, de la Cité de *Québec*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Stuart*, *M. Christie*, de *Gaspé*, *M. Dubord*, l'Honorable *M. Chabot*, *M. le Solliciteur-Général Chauveau* et l'Honorable *M. Badgley*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la pétition de *Sylvester Carroll* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*, soit renvoyée au Comité Spécial auquel a été renvoyé le Bill pour établir des Cours de Conciliation ou d'Arbitrage dans le *Haut-Canada*.

*Ordonné*, Que la pétition d'*Herbert Simmonds* et autres, de la Ville de *London* et lieux environnants ; la pétition de *Thomas Rowland* et autres, de la Ville de *Stratford* ; la pétition *Neil Clark* et autres, du Township de *Chinguacousy* ; la pétition de *John Kastner* et autres, hommes et femmes, Habitants Allemands du Township d'*Ellice*, Comté de *Perth* ; la pétition d'*Elizabeth Segmuller* et autres, femmes habitant la Ville de *Stratford*, Comté de *Perth* ; et la pétition de *J. Cuppage* et autres, du Township d'*Orillia*, Comté de *Simcoe*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur l'Amendement qu'on a proposé de faire Mercredi dernier à la Question, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer à Sa Majesté que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé : "Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et pour en distribuer le produit ;" et lequel Amendement était, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à y ajouter les mots : "Cette Chambre regrette profondément que le Gouvernement, en soumettant de nouveau le sujet des Réserves du Clergé au Parlement, se soit abstenu d'exprimer l'opinion qu'il entretient, comme Gouvernement, sur le sort définitif de la question ;"

Et la Question sur l'Amendement ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Et la Question ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.			
Messieurs			
<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	22. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Seymour,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	
CONTRE.			
Messieurs			
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>

<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin.</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	54. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer Sa Majesté que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté, ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial, 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé : "Acte pour " pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et " pour en distribuer le produit ;"

*M. Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par *M. Ferguson*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "La manière de régler finalement " cette question brûlante, le plus conformément avec les sentiments du peuple du " *Canada*, serait de détourner de toutes les fins Ecclésiastiques et d'Eglise les " Réserves, Terres et Fonds du Clergé, et de les employer au soutien d'un " système général d'éducation séculière, ouvert à toutes les classes de la société, " et à toutes les Dénominations Religieuses ;"

Et la Question ayant été mise sur l'amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>5. Papineau</i>
<i>Fergusson,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Short,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright (d. Est. York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	71. <i>Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer Sa Majesté que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial, 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé : "Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et pour en distribuer le produit ;"

*M. Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par *M. Fergusson*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, pour préparer et rapporter à cette Chambre, avec toute la diligence convenable, le projet d'un Bill dressé en conformité des pouvoirs du Parlement du *Canada*, pour pourvoir à la vente immédiate des Réserves du Clergé à des occupants fixes, et pour approprier les fonds prélevés légalement jusqu'ici ou qui le seront ci-après, par la vente des terres des dites Réserves du Clergé, au soutien des Ecoles Élémentaires ; aussi, de préparer et rapporter à cette Chambre, pour qu'il soit adopté par cette Chambre et qu'il accompagne le susdit Bill, lorsqu'il sera en temps convenable, transmis à Sa Majesté, le projet d'une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, exprimant le regret profond ressenti par cette Chambre au sujet du contenu de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, datée le 22 Avril 1852, rappelant à Sa Majesté que le règlement de la question des Réserves, dans les termes mêmes de la Dépêche du Très-Honorable Comte *Grey*, 'est une question qui intéresse si exclusivement le peuple du *Canada*, que la décision n'en doit pas être enlevée à la Législature Provinciale, à laquelle il appartient proprement de régler toutes les matières qui concernent les intérêts domestiques de la Province,' assurant Sa Majesté que le mode de règlement adopté par le dit Bill est conforme aux opinions du peuple du *Canada* et de ses Représentants, et est le seul qui sera considéré comme final,—assurant Sa Majesté que les sentiments des Habitants du *Canada* sont très-prononcés à ce sujet, et que des conséquences qui affecteraient profondément et péniblement la prospérité de cette Colonie peuvent être appréhendées si les sentiments du peuple sont froissés par le Parlement Impérial, et priant constamment que le dit Bill reçoive la Sanction Impériale : Que le Comité soit composé de l'Honorable *Malcolm Cameron*, l'Honorable *L. J. Papineau*, *M. Mackenzie*, *M. Fergusson* et du Moteur : Que l'Acte Constitutionnel, 31 *Geo.* 3, chap. 31, prescrit que relativement à toutes les concessions de terre faites dans la Province du *Canada* par la Couronne, une quantité égale à un septième des terres ainsi concédées fut réservée pour le support d'un Clergé Protestant, c'est-à-dire un huitième de chaque Township ; qu'au lieu de cette proportion, et en violation directe du Statut Impérial, formant la seule autorité pour la réserve, il a été réellement mis de côté pour le *Haut-Canada*, comme Réserve du Clergé, par fraude ou autrement, un septième de toutes les terres, ou une quantité égale à un sixième des terres concédées ; que la même violation de l'Acte a eu lieu dans le *Bas-Canada*, seulement à un degré plus considérable, puisqu'une quantité égale à un cinquième des terres aliénées a été réservée pour le Clergé, au lieu d'un septième ; que le domaine public a été par ce moyen, dépouillé de 300,000 acres de terre dans le *Haut-Canada* et de 227,559 acres dans le *Bas-Canada*. En tout de 527,559 acres de terre ; et en conséquence, que le dit Comité Spécial reçoive de plus l'instruction de préparer et présenter à cette Chambre une mesure pour recouvrer du fonds des Réserves du Clergé, l'argent reçu en paiement des terres ainsi réservées illicitement, et pour approprier cet argent et les terres ainsi réservées illicitement et non encore vendues, au maintien des Ecoles Communes ;"

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

*Brown,* *Fergusson,*

3. *Papineau.*

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald (Kingston.)</i>	<i>Sanborn,</i>	73. <i>Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, pour assurer à Sa Majesté, que cette Chambre regrette profondément d'apprendre, par une Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Sa Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l'Acte Impérial, 3 et 4 *Vict.*, chap. 78, intitulé : "Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du "Canada, et pour en distribuer le produit;" la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est. York)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	54. <i>Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>

*Christie, (Gaspé), Malloch, Shaw, 22. Wright(d.Ouest York.)*  
*Crawford, McDougall, Smith, (Frontenac,)*  
*Dixon, Papineau, Stevenson,*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

L’Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que quelle que soit la différence d’opinion qui existe en *Canada* sur le meilleur mode à adopter pour disposer des revenus provenant des terres connues sous le nom de Réserves du Clergé, la grande masse du Peuple maintiendra toujours le principe reconnu par le Très-Honorable Comte *Grey*, alors Principal Secrétaire d’Etat de Sa Majesté pour les Colonies, dans sa Dépêche du 27 Janvier 1851, adressée au Très-Honorable Comte d’*Elgin* et *Kincardine*, que la question si les arrangements existants “doivent être maintenus ou changés, est une question qui intéresse si exclusivement le peuple “ du *Canada*, que la décision n’en saurait être enlevée à la Législature Provinciale, à laquelle il appartient proprement de régler toutes les matières d’intérêt “ local, dans la Province ;” la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Johnson,</i>		<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth.) Lacoste,</i>		<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. LaTerrière,</i>		<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright (d. Est York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>55. Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall) Richards, Pro. Gén.</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston) Shaw,</i>		<i>21. Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>	
<i>Dixon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

L’Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que le peuple du *Canada* soit sincèrement attaché à la Personne et au Gouvernement de Sa Majesté, et qu’il désire vivement maintenir intacte cette connexion qui existe entre lui et le puissant Empire sur lequel elle règne, cependant cette Chambre, mue par le profond sentiment de son devoir, doit informer Sa Majesté que l’action du Gouvernement Impérial, en refusant de se rendre aux justes demandes des Représentants du Peuple Canadien, dans une question qui affecte exclusivement ses intérêts privés, sera considérée comme une violation de ses droits Constitutionnels et créera parmi les Sujets de Sa Majesté en *Canada* un mécontentement profond et général ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre n'ignore pas que l'on a cherché à faire croire aux Ministres Impériaux de Sa Majesté, que les Représentants actuels du Peuple Canadien n'entretiennent point, au sujet de l'abrogation de l'Acte des Réserves du Clergé, les opinions exprimées par le dernier Parlement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Terrill</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	53. <i>Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	23. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre espère avec confiance que lorsque les Ministres de Sa Majesté seront convaincus que les opinions du Peuple Canadien et de ses Représentants sont restés et resteront les mêmes, ils consentiront enfin à remplir les promesses faites par leurs prédécesseurs; et l'espoir de cette Chambre est confirmé par la suggestion exprimée dans la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, que les Ministres de Sa Majesté sont prêts à recommander l'adoption d'amendements à l'Acte Impérial des Réserves du Clergé, propres à satisfaire les désirs du Peuple Canadien; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>

*Egan,* *Lemicuz,* *Rolph,* 55. *Young,*  
*Fergusson,* *McDonald (Cornwall.)* *Richards, Pro. Gén.*

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	21. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>	
<i>Dixon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre ne peut guère douter que le principe d'amender l'Acte actuel étant admis, les Ministres de Sa Majesté céderont aux désirs universellement exprimés par le Peuple Canadien, qui veut que les dispositions Législatives qui doivent être établies au sujet des Réserves du Clergé, soient préparées par ses Représentants et non par le Parlement Impérial qui, nécessairement, n'étant pas au fait de l'état de l'opinion publique en *Canada*, ne peut préparer une mesure propre à créer un contentement permanent dans le pays; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre désire assurer à Sa Majesté, que tout en exprimant ainsi l'opinion du Pays, elle est animée des sentiments les plus profonds de loyauté envers Sa Majesté, et qu'elle désire sincèrement éviter les conséquences lamentables qui doivent résulter d'une collision entre le Parlement Impérial et le Parlement Provincial, sur une question au sujet de laquelle le Peuple de cette Province entretient une opinion si prononcée;

M. *Egan* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Clapham*, Que le mot "collision," soit retranché, et les mots "différence d'opinion," insérés à la place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie (Wentworth.)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	60. <i>Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	14. <i>Viger.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Tessier,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Turcotte,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise, Que cette Chambre désire assurer à Sa Majesté que, tout en exprimant ainsi l’opinion du Pays, elle est animée des sentiments les plus profonds de loyauté envers Sa Majesté, et qu’elle désire sincèrement éviter les conséquences lamentables qui doivent résulter d’une différence d’opinion entre le Parlement Impérial et le Parlement Provincial, sur une question au sujet de laquelle le Peuple de cette Province entretient une opinion si prononcée ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Short,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapuis,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est. York)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	52. <i>Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson.</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>	22. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	
<i>Dixon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Résolu, Qu’il soit nommé un Comité Spécial, composé de l’Honorable M. *Hincks*, M. *Cartier*, M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Short* et M. *Rose*, pour préparer une Adresse à Sa Majesté sur les dites Résolutions.

L’Honorable M. *Hincks* a fait rapport du dit Comité, Qu’il avait préparé une Adresse en conséquence ; et laquelle a été lue comme suit :—

A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

Très-Gracieuse Souveraine :

Nous, les loyaux et fidèles Sujets, les Communes du *Canada*, assemblées en Parlement, prenons humblement et respectueusement la liberté d’assurer à Votre Majesté que nous regrettons profondément d’apprendre, par une Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d’Etat de Votre Majesté pour les Colonies, que les Ministres Impériaux de Votre Majesté ne sont point préparés à présenter un Bill pour abroger l’Acte Impérial 3 et 4 *Vic.*, chap. 78, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la vente des Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et pour en distribuer le produit.”

Nous prions Votre Majesté de croire que, quelle que soit la différence d’opinion qui existe en *Canada* sur le meilleur mode à adopter pour disposer des revenus provenant des Terres connues sous le nom de Réserves du Clergé, la grande masse du Peuple maintiendra toujours le principe reconnu par le Très-Honorable Comte *Grey*, alors Principal Secrétaire d’Etat de Votre Majesté pour les Colonies, dans sa Dépêche du 27 Janvier 1851, adressée au Très-Honorable Comte d’*Elgin* et *Kincardine*, que la question si les arrangements existants “ doivent être mainte-



“ nus ou changés, est une question qui intéresse si exclusivement le Peuple du  
 “ *Canada*, que la décision n'en saurait être enlevée à la Législature Provinciale,  
 “ à laquelle il appartient proprement de régler toutes les matières d'intérêt local,  
 “ dans la Province.”

Nous prenons de plus la liberté de représenter que bien que le Peuple du *Canada* soit sincèrement attaché à la Personne et au Gouvernement de Votre Majesté, et qu'il désire vivement maintenir intacte cette connexion qui existe entre lui et le puissant Empire sur lequel Votre Majesté règne, cependant nous sommes mus par le profond sentiment de notre devoir, d'informer Votre Majesté que l'action du Gouvernement Impérial, en refusant de se rendre aux justes demandes des Représentants du Peuple Canadien, dans une question qui affecte exclusivement ses intérêts privés, sera considérée comme une violation de ses droits Constitutionnels et créera parmi les Sujets de Votre Majesté en *Canada* un mécontentement profond et général.

Nous n'ignorons pas que l'on a cherché à faire croire aux Ministres Impériaux de Votre Majesté, que les Représentants actuels du Peuple Canadien n'entretenaient point, au sujet de l'abrogation de l'Acte des Réserves du Clergé, les opinions exprimées par le dernier Parlement.

Mais nous espérons avec confiance que lorsque les Ministres de Votre Majesté seront convaincus que les opinions du Peuple Canadien et de ses Représentants sont restées et resteront les mêmes, ils consentiront enfin à remplir les promesses faites par leurs prédécesseurs ; et notre espoir est confirmé par la suggestion exprimée dans la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, que les Ministres de Votre Majesté sont prêts à recommander l'adoption d'amendements à l'Acte Impérial des Réserves du Clergé, propres à satisfaire les désirs du Peuple Canadien.

Nous ne pouvons guère douter que, le principe d'amender l'Acte actuel étant admis, les Ministres de Votre Majesté céderont aux désirs universellement exprimés par le Peuple Canadien, qui veut que les dispositions Législatives qui doivent être établies au sujet des Réserves du Clergé, soient préparées par ses Représentants et non par le Parlement Impérial qui, nécessairement, n'étant pas au fait de l'état de l'opinion publique en *Canada*, ne peut préparer une mesure propre à créer un contentement permanent dans le Pays.

Et nous désirons assurer Votre Majesté, que tout en exprimant ainsi l'opinion du Pays, nous sommes animés par les sentiments les plus profonds de loyauté envers Votre Majesté, et que nous désirons sincèrement éviter les conséquences lamentables qui doivent résulter d'une différence d'opinion entre le Parlement Impérial et le Parlement Provincial, sur une question au sujet de laquelle le Peuple de cette Province entretient une opinion si prononcée.

Et la dite Adresse ayant été lue, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, informant Son Excellence que cette Chambre a voté une humble Adresse à Sa Majesté, au sujet des Réserves du Clergé ; et priant Son Excellence de vouloir bien la transmettre au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, afin qu'elle soit mise au pied du Trône.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur-Général, par toute la Chambre.

*Ordonné*, Que tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général pour savoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec ses Adresses.

L'Honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, s'est levé à sa place, et a informé M. l'Orateur et la Chambre que Son Excellence

le Gouverneur-Général recevra cette Chambre avec ses Adresses, au sujet des Réserves du Clergé, Lundi prochain, à trois heures, p. m., à l'Hôtel du Gouvernement.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 20<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a informé la Chambre, Que le Sergent d'Armes avait (avec son consentement) nommé *William C. Burrage*, Ecuyer, pour agir comme son Député, durant le temps de son absence.

A l'heure fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec leurs Adresses, de Vendredi dernier, à Sa Majesté et à Son Excellence, au sujet des Réserves du Clergé.

Et étant de retour ;

M. l'Orateur a fait rapport, Que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence, avec son Adresse à Sa Majesté, au sujet des Réserves du Clergé, et son Adresse à Son Excellence, la priant de vouloir bien la transmettre au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, pour qu'elle soit mise au pied du Trône ; à laquelle il a plu à Son Excellence de faire la réponse suivante :—

Messieurs de l'Assemblée Législative,

Je ne manquerai pas de transmettre votre Adresse au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, afin qu'elle soit mise au pied du Trône, pour la Gracieuse considération de Sa Majesté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de Dame *A. Simmerman* et autres Dames, de *Beamsville* et ses environs ; la pétition de *Kezia Kilborn* et autres Dames, de *Beamsville* et ses environs ; la pétition de *J. B. Osborne*, Ecuyer, et autres, de *Beamsville* et ses environs ; la pétition de *C. Yale* et autres, du Comté de *Lincoln* ; la pétition de *Joseph Dobbin* et autres, du Comté de *Welland* ; et la pétition d'*Aaron Beam* et autres, du Township de *Bertie*.

Par M. *Boulton*,—la pétition de *Neil Cameron McIntyre*, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Langton*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough* ; et la pétition de *G. Benjamin*, Ecuyer, et autres, de *Belleville*, dans le Comté d'*Hastings* et de *Peterborough*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *Daniel Kribs* et autres, du Village d'*Elora* ; la pétition de *John Smith* et autres, du Village de *Paris* ; la pétition de *Samuel B. Markle* et autres, du Township de *Beverley* ; la pétition de *Robert Whale* et autres, du Township de *Burford* ; la pétition d'*Aaron R. Shauf-fee* et autres, de *Blenheim* et ses environs ; et la pétition de *Charles Kitchen* et autres, du Township de *Dumfries*.

Par l'honorable M. *Young*,—la pétition du Président et des Membres de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences, Gouverneur du Collège *McGill* ; et la pétition d'*E. McLennan* et autres, le Bureau des Directeurs de l'Association de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal*.

Par M. *White*,—la pétition de *Robert Spence*, Ecuyer, Président, et *H. R.*

*O'Reilly*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants des Comtés-unis de *Wentworth* et *Halton*; et la pétition de *Peter Fisher* et autres, le Bureau des Directeurs de la Compagnie du Chemin de *Nelson* et *Nassawega*.

Par *M. Terrill*,—la pétition d'*Alexander Kilborn* et autres, Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*.

Par *M. Johnson*,—la pétition de *Peter Friel*, Ecuyer, Président, au nom des Magistrats des Comtés-unis de *Prescott* et *Russell*, réunis en Sessions Trimestrielles Générales de la Paix.

Par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,—la pétition de *David Coleman*, et autres, du Township d'*Haldimand*; la pétition d'*Arza Parish* et autres, du *Canada Ouest*; et la pétition de *H. E. McDonald* et autres, du Township d'*Elizabethtown*.

Par *M. Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *Catharine Leys* et autres, du Township de *Pickering*.

Par *M. Sanborn*,—la pétition de *Benjamin Lebourveau* et autres, du Comté de *Sherbrooke*.

Par *M. Fournier*,—la pétition du Révérend *J. E. Cecil* et autres, de la Paroisse du *Cap St. Ignace*, Comté de *L'Islet*.

Par *M. Lemieux*,—la pétition d'*Olivier Fiset*, Président, et autres, Officiers, au nom de la Société Bienveillante de *Québec*; et la pétition de *Grégoire Darveau*, Président, et autres, Officiers, de la Société Amicale de *Québec*.

Par *M. Stuart*,—la pétition de *James Motz*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*; deux pétitions du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*; et la pétition de *J. Douglas*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*.

Par *M. LeBlanc*,—la pétition de *J. Keith* et autres, du Comté de *Beauharnois*; la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Beauharnois*; la pétition du Révérend *J. Poirier* et autres, de la Paroisse de *St. Anicet*, Comté de *Beauharnois*; la pétition d'*Ignace Plamondon* et autres, établis sur le front de *Hungry Ray*, dans les Townships de *Godmanchester* et *Dundee*; la pétition du Conseil de la Municipalité Numéro Deux, du Comté de *Beauharnois*; la pétition du Révérend *Charland* et autres, Commissaires d'Ecoles de la Municipalité de *St. Clément*, Comté de *Beauharnois*; et la pétition de *R. B. Somerville*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Beauharnois*.

Par *M. Chapais*,—la pétition de *Joseph Robitaille*, Ecuyer, de la Paroisse de *St. Paschal de Kamouraska*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *W. Brough* et autres, du Village de *Gananoque*; de *Thomas Cook* et autres, du Township de *Marysburgh*; d'*A. C. Buck* et autres, du Comté d'*Haldimand*; du Révérend *E. White* et autres, de la Ville de *Port Sarnia*; de *Dame A. H. Reid* et autres, femmes résidant dans le Comté de *Prince-Edouard*; de *John S. Hall* et autres, Membres de l'Ordre Indépendant des Réchabites; de *Robert Wyllie* et autres, d'*Ayr* et ses environs; de *H. R. O'Reilly* et autres du Comté d'*Halton*; de *William Ferguson* et autres, des Comtés de *Prescott* et *Russell*; de la Municipalité du Township de *Dorchester Nord*; de *David Christie*, Ecuyer, et autres, des Townships-unis de *Lanark* et *Darling*; de *Joseph Deacon* et autres, des Comtés de *Lanark* et *Rensfrew*; de *James McArdeil* et autres, de la Cité de *Kingston*; de *John Stevenson* et autres, des Comtés de *Lenox* et *Addington*; de *John Reynolds* et autres, du Comté de *Hastings*; de *Jacob Baltzer* et autres, du Comté d'*Essex*; et de *James Gage* et autres, de la Cité d'*Hamilton*; demandant qu'il soit passé un Acte pour prohiber la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de l'industrie.

De *Duncan Macdonald* et autres, Membres de l'Académie de *St. Jean*; demandant une allocation en sa faveur.

De l'Honorable *George Pemberton* et autres, de la Cité et des environs de *Québec*; demandant qu'il soit passé un Acte pour autoriser les Syndics de la Commission des Chemins à Barrières de *Québec* à acheter des terrains et ouvrir et macadamiser un Chemin de travers, depuis les Chemins de la *Grande Allée* et de *Ste. Foy* jusqu'aux Chemins de la *Petite-Rivière* ou *Lorette*, et que les Chemins de *Belvedere* et de la *Côte Sauvageau* soient placés sous le contrôle des dits Syndics.

D'*A. Polette*, Ecuyer, Président, et autres, Membres de l'Institut des Artisans des *Trois-Rivières*; demandant une allocation en sa faveur.

Du Conseil de Ville de la Ville de *St. Hyacinthe*; demandant certains changements dans les limites de la dite Ville.

De *W. G. Cook* et autres, Syndics de l'Académie de *Charleston*; demandant une allocation en sa faveur.

De *William McAlpine*, Président, et *James Menerey*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée des Habitants du Township de *Warwick*, Comté de *Lambton*; demandant la vente des Réserves du Clergé, et l'abolition des Rectoreries, et que le produit en soit employé aux fins de l'Education en général.

Du Révérend *William S. Ball* et autres, les Congrégations de *Woodstock*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; de la Municipalité des Townships-unis de *Camden* et *Zone*; du Révérend *Duncon Morrison*, Ministre, et autres, la Congrégation de *Beckwith* en rapport avec l'église d'*Ecosse*; et de *John Bell*, Junior, et autres, de *Balinahynch*; demandant l'adoption de mesures pour l'abolition de tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public.

De *John Stevenson* et autres, du *Portage-du-Fort*, sur la Rivière des *Outaouais*; d'*Edward Ferrall* et autres, du Township d'*Horton*, Comté de *Renfrew*; de *William Edwards*, Ecuyer, et autres, du Township de *Clarence*, Comté de *Russell*; de *Peter Morris* et autres, du Township de *McNab*, Comté de *Renfrew*; et d'*Archibald Petrie* et autres, du Township de *Cumberland*, Comté de *Russell*; demandant la construction d'un Canal ayant les mêmes dimensions que les Canaux du *St. Laurent*, pour relier les eaux du Fleuve *St. Laurent*, au-dessus du Village de *Caughnawaga*, avec celles du Lac *Champlain*.

De la Sœur *Lacroix*, Supérieure et autres, Sœurs de l'Hôpital du Couvent de l'Hôtel-Dieu, et autres, Citoyens de *Kingston*; demandant une allocation en faveur du dit Hôpital.

Du Révérend *R. R. Burrage*, de la Cité de *Québec*; demandant une indemnité pour certaines pertes qu'il a essayées pour la cause de l'Education dans la dite Cité.

De *Baptiste Deroche* et autres, du Faubourg *St. Jean*, de la Cité de *Québec*; demandant qu'il soit passé un Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la dite Cité, en annulant le pouvoir que la Corporation a de faire des Réglements pour prohiber la construction de bâtisses en bois dans la dite Cité.

De *J. Mills* et autres, d'une certaine partie du *Gore* de *Camden*; demandant que toute pétition ayant pour but d'unir cette partie du *Gore* de *Camden*, située au nord de la ligne, entre les lots Numéros 15 et 16, ne soit point écoutée.

D'*Amable Dion* et autres, du Township d'*Acton*; demandant que le dit Township, avec certains autres, soient érigés en une Municipalité séparée.

De *J. G. Bowes*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Toronto*, et autres; demandant qu'il soit passé un Acte pour incorporer certaines personnes pour la construction d'un Chemin de Fer de *Toronto* à *Kingston*, et de là jusqu'à *Montréal* sous le nom de la "Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc du *Canada*."

De la Société du Refuge des Orphelins et des Femmes en détresse de *Toronto*; demandant certains amendements à l'Acte incorporant la dite Société.

De la Municipalité du Township de *Montague*; demandant que la Loi qui a

rapport au nouvel arpentage des lignes en litige, soit amendée de manière à faciliter les dits arpentage et établir des limites correctes.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Prescott et Russell*; demandant que les Actes des Jurés des 13 et 14, et 14 et 15 *Vic.*, soient abrogés ou amendés, de manière à en diminuer les dépenses.

Du Révérend *H. Routier* et autres, Commissaires d'Écoles de la Municipalité de *St. Louis de Kamouraska*; demandant une aide pour compléter et meubler un Couvent pour les fins d'École, dans la dite Municipalité.

Du Révérend *E. Quartier* et autres, de *St. Paschal, St. Denis* et autres Paroisses; demandant une aide pour prolonger le Chemin de *St. Denis* jusqu'à la Ligne Provinciale.

*Ordonné*, Que la pétition de *William S. Childs* et autres, de la Cité de *Mont-réal*; la pétition de la Corporation des Pilotes pour le Havre de *Québec*; la pétition de la Société du Refuge des Orphelins et des Femmes en détresse de *Toronto*; et la pétition de la Compagnie des Jetées et Quais du *Carouge*, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

*Résolu*, Que la pétition de *Julien Chabot* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévi*, et autres, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Lemieux*, l'Honorable *M. Chabot*, *M. Lacoste*, *M. Fortier* et *M. Laurin*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné les pétitions d'*A. Jeffry* et autres,—de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*,—du Maire et de la Corporation de la Ville de *Dundas*, (avec celles de la Compagnie du Canal *Desjardins*, et de *James Coleman* et autres, relativement à la même demande), et il a constaté qu'Avis suffisant a été donné dans chaque cas.

*M. Brown* a proposé, secondé par *M. Rose*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la Correspondance qui peut avoir été échangée entre le Gouvernement Provincial et le Gouvernement Impérial, au sujet d'une Charte Royale pour le Collège de la Trinité, à *Toronto*; ainsi que pour copie de tous les documents mentionnés dans la lettre de l'Evêque Anglican de l'Eglise d'Angleterre, à *Toronto*, du 25 Mars 1852, formant partie d'une Correspondance soumise à cette Chambre le 7 du courant; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

*Brown*,

*2. Fergusson*,

CONTRE.  
Messieurs

*Badgley*,  
*Boulton*,  
*Burnham*,  
*Cartier*,  
*Cauchon*,  
*Chabot*,  
*Chapais*,  
*Chauveau*, Sol. Gén.  
*Christie*, (*Gaspé*),  
*Clapham*,

*Fortier*,  
*Fourrier*,  
*Gouin*,  
*Hartman*,  
*Hincks*,  
*Jobin*,  
*Langton*,  
*La Terrière*,  
*Laurin*,  
*LeBlanc*,

*Merritt*,  
*Morin*,  
*Papineau*,  
*Polette*,  
*Poulin*,  
*Richards*, Pro. Gen.  
*Ridout*,  
*Robinson*,  
*Rolph*,  
*Rose*,

*Smith*, (*Frontenac*),  
*Stevenson*,  
*Stuart*,  
*Tuché*,  
*Terrill*,  
*Tessier*,  
*Varin*,  
*Viger*,  
*White*,  
*Willson*,

<i>Crawford,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Dixon,</i>	<i>McDonald,</i> (Cornwall)	<i>Seymour,</i>	54. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Drummond,</i> Pro. Gén.	<i>Malloch,</i>	<i>Short,</i>	
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Dixon*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir faire mettre devant cette Chambre, un Etat complet, clair et détaillé des biens, propriétés, revenus, dettes et dépenses, et de toutes les affaires pécuniaires et temporelles de la Corporation des "Ecclésiastiques du Séminaire de *St. Sulpice de Montréal*," depuis la date de son incorporation jusqu'au premier Janvier dernier,—cet Etat devant embrasser toutes les ressources de revenu du dit Séminaire, le montant qui en provient, ainsi que les noms et la résidence de tous ceux qui reçoivent aucune partie de ce revenu, et le montant spécial payé à chacun de ceux qui le reçoivent; ce rapport devant contenir autant de détails qu'il est possible d'en donner, et devant être attesté par les autorités et le Sceau commun de la dite Corporation,—lequel rapport est autorisé par l'Ordonnance du Conseil Spécial qui incorpore le dit Séminaire, en autant que cela concerne les fins du dit Acte d'Incorporation.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer "La Congrégation des Hommes de *Ville-Marie*," dans la Ville de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport à la pétition des Président, Directeurs et Compagnie du Havre de *Port Burwell*.

Sur motion de M. *Laurin*, secondé par M. *Tessier*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie de tous Comptes faits et rendus par les Syndics des Chemins à Barrières de *Québec*, depuis leur dernier Rapport jusqu'à ce jour; aussi, copie de tous Documents et Correspondances entre l'Exécutif et les dits Syndics au sujet de la gestion des dits Chemins, et copie des procédés des dits Syndics, relativement à l'exécution des travaux des Chemins mentionnés dans l'Acte de la 12 *Vict.*, chap. 115, et de ceux décrits dans l'Acte des 14 et 15 *Vict.*, chap. 132.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Fournier*, secondé par M. *Sanborn*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient; 1o. Un Etat du nombre des Procédures intentées et de celles jugées devant les Cours des Commissaires du *Canada Est*, depuis l'année dernière, si le Gouvernement a pu se les procurer, spécifiant dans quel Comté, Paroisse ou Township, et le nombre des Commissaires maintenant agissant dans telle Paroisse ou Township: 2o. Copie du ou des Tarifs des différentes Cours de Circuit, Cours Supérieures ou d'Appel, tel qu'ordonnée d'être faits par les Actes de la 12 *Vict.*, chap. 38 et 40, avant le premier de Janvier 1851, et par quels Juges tel ou tels Tarifs a ou ont été signés, et s'il en a été fait pour certaines

Cours de Circuit ou de District en particulier : 3o. Copie de tout Tarif pour aucune des dites Cours, s'il en a été fait depuis le premier de Janvier 1851, jusqu'à ce jour, soit en amendant ou pour renouveler en entier, et par quels Juges il a ou ils ont été signés, soit pour Cours de Circuit ou de District en général ou en particulier : 4o. Copie du ou des Tarifs faits en vertu des Actes 14 et 15 *Vict.*, chap. 95, et par quel Juge ou Juges il a ou ils ont été signés dans les différents Districts Judiciaires du *Canada Est.*

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Dumoulin*, secondé par M. *Polette*,

*Ordonné*, Que la pétition de *J. B. Pepin*, Président, et autres, Syndics de la Corporation de la Commune de la Seigneurie de *St. Antoine de la Baie*, soit exemptée de l'opération de la 64me Règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à la demande de la dite pétition, pour un Acte pour définir les droits de propriété de la dite Commune.

*Ordonné*, Que M. *Fortier* ait la permission d'introduire un Bill pour obliger à l'Enregistrement des Titres aux terres dans les Townships du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le vingt-neuf du présent.

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été mise, que les 64me et 68me Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport au Bill pour régler le métier d'Arrimeur au Port de *Québec*; la Chambre s'est divisée :—Et la question a passé dans la Négative.

Sur motion de M. *Laurin*, secondé par M. *Fortier*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, le Rapport de l'Inspecteur de Prisons du *Bas-Canada*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que durant l'absence seulement de M. *Prince*, M. *Brown* soit ajouté au Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport des meilleurs moyens à adopter pour remédier au difficultés qui se sont élevées dans divers Comtés du *Canada Ouest*, par suite des irrégularités dans les Statuts des Conseils Municipaux imposant des taxes de Comté.

*Ordonné*, Que M. *Terrill* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi des Ecoles du *Bas-Canada*, et en abroger certaines parties.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le vingt-neuf du présent.

Sur motion de M. *Stuart* secondé par M. *Clapham*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, tous les Documents et toutes les informations concernant la possibilité de construire un Bassin et un Havre sûrs pour la réception des Vaisseaux arrivant dans le Port de *Québec*; ainsi que le relevé fait sous la direction du Bureau des Travaux Publics, au confluent de la Rivière *St. Charles* avec le Fleuve *St. Laurent*, à *Québec*, et près de l'Hôpital de Marine, en conformité d'une Adresse de cette Chambre au Gouverneur-Général de cette Province, en date du 4 Février 1845, avec copie

de tous renvois faits par le Gouvernement Exécutif, le 25 Juillet 1843, à l'Inspecteur-Général des Domaines de la Reine, concernant les torts qui sont causés ou qui pourraient être causés au Havre de *Québec*, en suivant le système d'acheter les lots de grève ou d'eau profonde ; avec le Rapport et la Carte faits en vertu de ce renvoi ; et copie de tous autres papiers et documents indiquant une ligne tracée, en dehors de laquelle on ne devrait souffrir aucun empiètement dans aucune partie du Havre ; et toutes Règles adoptées pour le gouvernement futur des Départements Publics, quant aux empiètements qui existent, ou que l'on se propose de faire dans le Havre, y compris les Foulons et la Rivière *St. Charles* ; avec un état indiquant le nombre de tous terrains qui restent entre les mains du Gouvernement ; et quelles parties d'iceux sont propres aux fins publiques, civiles, militaires ou maritimes, afin que telles réserves, si elles sont jugées nécessaires, puissent être séparément tracées, et faire disparaître tous dangers qu'elles soient aliénées ; et généralement, tous papiers, cartes, plans et documents concernant l'amélioration du Havre de *Québec*, pour la réception des Vaisseaux arrivant à *Québec*, et l'accommodation du Commerce de cette Province.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Sicotte*, secondé par M. *Varin*,

*Ordonné*, Qu'il soit donné Instruction au Comité Permanent des Ordres Permanents, de prendre en considération, sans renvoi spécial, toutes les pétitions pour Bills privés ou locaux, qui pourront être, de temps en temps, reçues par cette Chambre, et faire rapport, dans chaque cas, si les dispositions des 64<sup>me</sup> et 65<sup>me</sup> Règles qui ont trait à la publication des Avis ont été observées.

*Ordonné*, Que M. *Scymour* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte y mentionné, pour la protection des Sauvages dans le *Haut-Canada*, en abrogeant la troisième Section de cet Acte.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par M. *White*,

*Ordonné*, Que la partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics, pour l'année 1851, qui concerne l'ouverture d'un Canal entre le *St. Laurent* et le *Lac Champlain*, qui a été présenté le 1<sup>er</sup> Septembre dernier, soit maintenant lu ;

Et laquelle partie de Rapport ayant été lue ;

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité sur cette partie du dit Rapport, aux fins de prendre en considération certaines Résolutions qui y ont rapport.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cranford* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

*Résolu*, Que la pétition de MM. *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Ridout*, M. *Crawford*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Dixon* et M. *Boulton*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Cités et Villes à établir et maintenir des Bibliothèques Publiques.



Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Laurin*, secondé par M. *Lemieux*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, tous les Documents composant l'Enquête tenue à *Lotbinière* par *William K. McCord*, Ecuyer, Surintendant de Police à *Québec*, relativement à l'enlèvement de certains articles d'ameublement, etc., appartenant à l'Eglise de la Paroisse de *Lotbinière*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *White* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 14 et 15 *Victoria*, chap. 126, intitulé: "Acte pour amender un Acte, intitulé: 'Acte pour obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et 'établir diverses dispositions pour régler la navigation des eaux de cette 'Province.'"

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *White* ait la permission d'introduire un Bill pour établir de meilleures dispositions pour le prélèvement des Réclamations contre les Propriétaires de Vaisseaux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, l'Honorable Procureur-Général *Richards*, M. *Stuart*, l'Honorable M. *Chabot* et M. *Dubord*, pour prendre en considération l'état de la Loi relative à l'autorisation en vertu de laquelle des maisons et autres bâtisses peuvent être détruites par la mine ou autrement, dans le but d'arrêter le progrès des incendies dans les Cités, Villes et Villages en cette Province; et aussi, relativement au mode suivant lequel les personnes, dont les propriétés sont sacrifiées ou endommagées dans les dites occasions, peuvent être indemnisées; et aussi, pour prendre en considération les mesures, et quelles mesures doivent être adoptées pour protéger les Habitants des dites Cités, Villes et Villages, ainsi que leurs propriétés, contre les accidents causés par l'explosion des Poudrières qui y sont construites; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *McDonald*, de *Cornwall*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la Correspondance qui a pu être échangée entre le Gouvernement et le Maire, ou les Citoyens de *Montréal*, relativement à un Prêt pour venir en aide à la reconstruction des maisons détruites par un incendie récent, dans la dite Cité.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill pour expliquer

partie d'un certain Acte y mentionné, et pour définir quelles sont les personnes qui ont droit de voter à l'Élection des Membres de l'Assemblée Législative, pour représenter les Cités de *Québec* et *Montréal*, et la Ville des *Trois-Rivières*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *Mattice* et à M. *Puige*, respectivement, durant une semaine, à compter de ce jour, pour affaires privées urgentes.

*Ordonné*, Que M. *White* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Ville de *Dundas* à accorder sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, pour la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour certaines améliorations au dit Canal.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le vingt-neuf du présent.

*Ordonné*, Que M. *White* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *Stephen Atkinson* et son frère, *John Atkinson*, à transporter à la Municipalité de *Nelson* partie du Lot No. 15 de la première Concession Sud du Chemin de *Dundas*, pour une Salle Publique de Township.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le vingt-neuf du présent.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 24 Août 1852, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, un Etat jusqu'au 1er Août dernier, du montant de l'argent au crédit du Gouvernement du *Canada*, ou pouvant être tiré par le Receveur-Général d'icelle, agissant au nom d'icelle, dans les diverses Banques ou autres Institutions monétaires de cette Province, ou entre les mains des individus, constituants des Dépôts Publics en *Canada*, et au dehors, y compris les Agents ou Courtiers qui transigent les affaires de la Province en spécifiant les sommes déposées en chaque lieu, ainsi que le taux d'intérêt payable au Gouvernement sur aucune partie des dits Dépôts Publics, indiquant chaque cas, le taux d'intérêt, et les arrangements ou conditions. 2o. Un Etat de la Dette Publique du *Canada*, indiquant la date et l'objet de chaque Emprunt, le taux d'intérêt, et le lieu où il est payable; l'époque où les effets ont été vendus, et à quelle cote; le montant de l'intérêt payable sur la dite Dette, indiquant aussi les divers Prêts faits à des Compagnies et des individus, et le taux de change des lettres sur *Londres* achetées par le Gouvernement et renvoyées à *Londres*, depuis 1848, en paiement de l'intérêt de la Dette Publique; le taux auquel elles ont été achetées, et de qui. 3o. Un Etat des sommes portées au crédit du Fonds d'Amortissement de cette Province, indiquant comment et où elles ont été placées ou déposées; ainsi que le montant placé en 1850 et 1851. 4o. Un Etat des sommes payées par le Gouvernement pour administrer la Dette Publique, et pour l'intérêt dû sur icelle comme frais de commission payées aux Agents, Courtiers ou autres, depuis Janvier 1848. 5o. Copie de toute la Correspondance (non encore mise devant la Législature,) échangée entre les Banques Incorporées du *Canada* et le Gouvernement, ayant rapport au transport des Comptes Publics de la Banque de *Montréal* et de la Banque de l'*Amérique Britannique du Nord* à la Banque du *Haut-Canada*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (D.D.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 8 du présent, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la Correspondance échangée entre l'Evêque Catholique Romain de *Toronto* et le Surintendant de l'Education du *Haut-Canada*, au sujet des Ecoles séparées.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (E.E.)

Ordonné, Que cinq cents exemplaires des dites Réponses soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Boulton* a proposé, secondé par M. *Dixon*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour soient remis à Demain ;

La Chambre s'est divisée :

Pour, 24,  
Contre, 27,

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération le Second Rapport du Comité Permanent des Impressions, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que la Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle a été lue comme suit :—

Résolu, Que cette Chambre concoure avec le Comité dans le Second Rapport du Comité Permanent des Impressions.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Malloch*, secondé par M. *Crawford*,

La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 21<sup>e</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Etats des affaires de la Banque d'Epargne d'*Hamilton* et du District de *Gore*, jusqu'au 30 Août 1852, —et de la Compagnie d'Assurance d'*Ontario*, contre les Accidents du Feu et de la Mer, jusqu'au 9 Février 1852.

Pour les dits Etats, voir Appendice (R.)

Et aussi, Rapport de l'Hôpital-Général de *Kingston*, pour l'année expirée le 31 Décembre 1851.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (Y.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Malloch*,—deux pétitions du Révérend *William Lohead* et autres, la Congrégation Presbytérienne libre d'*Osgoode*, Comté de *Carleton* ; et la pétition de *John Burkham*, Ecuyer, et autres, du Township de *Torbolton*, Comté de *Carleton*.

Par M. *Valois*,—la pétition des Professeurs de l'Ecole de Médecine et Chirurgie de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Tessier*,—la pétition du Révérend Z. *Gingras* et autres, de la Paroisse de *St. Basile*, Comté de *Portneuf*.

Par M. *McDonald*, de *Cornwall*,—la pétition de *W. R. Anderson* et autres, du Township de *Lochiel* ; et la pétition de *Farquhar McRae* et autres, de *Glengary*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Très-Révérénd Archidiacre *Stuart* et autres, de la Cité de *Kingston* ; la pétition du Révérend *Paul Robins* et autres, du Township de *Darlington* ; la pétition de *John Chimie*, au nom de l'Union de Congrégation (Congregational Union) du *Canada Ouest* ; deux pétitions du Révérend *Robert F. Burns*, Modérateur, et *John Dixon*, Clerc, au nom de la Session de l'Eglise *Chalmer*, *Kingston*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; et la pétition du Révérend *John Dempsey* et autres, du Village de *St. Andrew's* et ses environs, Comté du *Lac des Deux-Montagnes*.

Par M. *Ridout*,—la pétition du Révérend *Robert Burns*, D. D., et autres, de la Cité de *Toronto* ; et la pétition de Dame *Elizabeth B. Burns*, et autres Dames, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Marchildon*,—la pétition de *Joseph Caron* et autres, Commissaires d'Ecole de la Paroisse de *Ste. Anne de Lapérade*, Comté de *Champlain*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *Thomas Salomon* et autres, du Township d'*Alnwick* et de la profondeur du Township d'*Haldimand*, Comté de *Northumberland* ; la pétition de *Walter Stevenson* et autres, du Township d'*Alnwick* ; la pétition de *Reuben Scott* et autres, du Township de *Cramahé* ; et la pétition de *George Freeman*, Président, et autres, Membres de la Ligue de Tempérance Britannique Américaine, et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *Thomas Cary*, Ecuyer, de la Cité de *Québec* ; et la pétition du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*.

Par M. *Willson*,—la pétition de *John McDonald* et autres, Habitants Catholiques Romains des Townships de *Williamstown* et *Adélaïde*, Comté de *Middlesex*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition des Directrices de l'Association Charitable des Dames Catholiques de *Québec* ; et la pétition du Conseil Municipal de la Première Division du Comté de *Saguenay*.

Ordonné, Que la pétition de *Matthew Rosevear* et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland* ; la pétition de *James Boyce* et autres, de la septième Concession du Township d'*Hamilton* ; et la pétition de *Robert McKee*, et autres, de la sixième Concession du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de *Thomas Richards* et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse Supplémentaire à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 3 Juillet 1851, pour copie de toute la Correspondance échangée entre le Gouvernement, la Chambre de Commerce, le Dr. *James Douglas*, les Commissaires, le Chirurgien Interne et les Médecins Visiteurs de l'Hôpital de Marine à *Québec*, et autres personnes, relativement à l'administration du dit Etablissement.

Pour la dite Réponse Supplémentaire, voir Appendice (Y.)

Ordonné, Que M. *Burnham* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, ait la permission d'introduire un Bill pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins Judiciaires, les Etablissements de *Ste. Anne des Monts* et du *Cap Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le cinquième jour d'Octobre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 23, relatif aux Maîtres et Serviteurs, et en étendre les dispositions aux Artisans et autres personnes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Dumoulin*, secondé par M. *Turcotte*,

*Ordonné*, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport à cette partie de la pétition de *V. Guillet*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse et de la Ville des *Trois-Rivières*, qui concerne le prélèvement d'une taxe pour l'érection d'une Eglise dans la Paroisse des *Trois-Rivières*.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour régler les procédés sur Saisie Immobilière, dans les cas de folle enchère.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le quinze Octobre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter l'entière libération et purge des hypothèques, droits réels et servitudes sur les Immeubles.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le quinze Octobre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Taché* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Compagnie de navigation sur le *St. Laurent*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Dumoulin*,

*Ordonné*, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, en autant qu'elle a rapport à l'introduction d'un Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, ou quelque autre point convenable sur un Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'ouest de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, ou quelque autre point convenable sur un Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'ouest de cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le vingt-neuf du présent.

*Ordonné*, Que M. *Willson* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour incorporer le Président, les Directeurs et la Compagnie du Havre de du *Port Burwell*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le premier Octobre prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo* à construire un Chemin de Fer de *Fort Erié* à *Goderich*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,

*Résolu*, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions proposées, relatives à l'emploi de Remorqueurs à Vapeur sur le Fleuve *St. Laurent*.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Smith*, de *Durham*, a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi, le cinq Octobre prochain.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, pour lui exprimer les sentiments de reconnaissance de cette Chambre pour la prompt attention qu'il paraît, par la Dépêche du 27 Mai 1852, du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, à Son Excellence le Gouverneur-Général, que le Gouvernement de Sa Majesté a donné aux représentations qui lui ont été faites au nom de cette Province, et des Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, au sujet des empiétements des Vaisseaux Pêcheurs des *Etats-Unis* sur les eaux dont ils sont exclus par les termes du Traité de 1818, et pour la promptitude avec laquelle le Gouvernement de Sa Majesté a expédié une Force Navale suffisante pour faire exécuter ce Traité; et aussi, pour lui exprimer l'espoir que cette Chambre entretient, qu'il ne sera conclu aucun Traité avec les *Etats-Unis d'Amérique* pour leur céder aucun des droits assurés aux Pêcheurs Britanniques par le dit Traité de 1818, à moins que tel Traité ne comprennent des dispositions embrassant tout le système des relations commerciales entre les dits *Etats-Unis* et les Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Hincks*, l'Honorable M. *Badgley*, l'Honorable M. *Robinson*, l'Honorable M. *Chabot* et M. *Langton*, pour préparer et rapporter le projet d'une humble Adresse à Sa Majesté, en conformité d'icelle.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions, comme Université, de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa Dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le cinq Octobre prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre la Franchise Elective, et mieux définir les Qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales, en adoptant un système pour l'enregistrement des Voteurs.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le cinq Octobre prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Young*, secondé par l'Honorable M. *Merritt*,

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender les Actes qui pourvoient à l'amélioration du Havre de *Montréal* et au creusement du Lac *St. Pierre*, et à l'amélioration du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Gouin* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Éducation.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Premier Rapport du Comité Spécial nommé pour réviser les Règles de cette Chambre, et pour examiner et trouver les moyens propres à hâter l'expédition des affaires ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Boulton* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que la 6<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit rescindée.

2. *Résolu*, Que tout Avis de motion pour permission de présenter un Bill, une Résolution ou une Adresse, ou pour la nomination d'un Comité, soit donné par écrit et signé par le Membre donnant tel Avis, et mis sur la table de la Chambre, chaque jour, avant 5 heures p. m., et que le dit Avis soit imprimé avec les Votes et Délibérations de cette Chambre ; et qu'il y est un intervalle de deux jours entre le jour où l'Avis aura été donné, et celui où l'on prendra le sujet mentionné dans l'Avis en considération.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Un Bill pour suppléer à une omission dans la Cédule B de l'Acte pour amender l'Acte d'Amendement de la Loi des Corporations Municipales du *Haut-Canada* de 1850, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour suppléer à une omission dans la Cédule B de l'Acte de 1850, pour amender la Loi des Corporations Municipales du *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que M. *Stevenson* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour faire disparaître tous les doutes quant au pouvoir des Juges Puînés des Cours de Comté dans le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Langton* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur l'Amendement qu'on a proposé de faire Vendredi, le dix du présent, à la Question, Que le Bill pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, en certains cas, soit maintenant lu une seconde fois ; et lequel Amendement était, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question sur l'Amendement ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ;—Elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>	35. <i>Young.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham),</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>La Terrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Mackenzie,</i>			6. <i>Tessier.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,

La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 22° die Septembris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Jobin*,—la pétition d'*Edouard Jetté* et autres, de la Paroisse de *St. Paul*, Comté de *Berthier*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *James Emmett* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de *Charles Wilson*, Ecuyer, Maire, et autres, citoyens de *Montréal*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition du Révérend *F. Bonin*, de *Ste. Scholastique*, Comté du *Lac des Deux-Montages*.

Par M. *Lyon*,—la pétition de *Robert L. Macdonell*, M. D., et *A. H. David*, M. D., Ecuyers, Propriétaires et Editeurs du "*The Canada Medical Journal.*"

Par M. *Shaw*,—la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *C. Yale* et autres, du Comté de *Lincoln* ; de *Joseph Dobbïn* et autres, du Comté de *Welland* ; de Dame *A. Simmerman* et autres Dames, de *Beamsville* et ses environs ; de *Kezia Kilborn* et autres Dames, de *Beamsville* et ses environs ; de *J. B. Osborne*, Ecuyer, et autres, de *Beamsville* et ses environs ; d'*Aaron Beam* et autres, du Township de *Bertie* ; de *Daniel Kribs* et autres, du Village d'*Elora* et ses environs ; de *Samuel B. Markle* et autres, du Township de *Beverley* ; de *Robert Whale* et autres, du Township de *Burford* ; d'*Araon R. Shaufee* et autres, de *Blenheim* et ses environs ; de *Charles Kitchen* et autres, du Township de *Dumfries* ; de *Robert Spence*, Ecuyer, Président, et *H. R. O'Reilley*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants des Comtés-unis de *Wentworth* et *Halton* ; de *David Coleman* et autres, du Township d'*Haldimand* ; de *H. E. McDonald* et



autres, du Township d'*Elizabethtown*; et de *Catherine Leys* et autres, du Township de *Pickering*; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la manufacture des liqueurs enivrantes, excepté pour les arts et la médecine.

De *Neil Cameron McIntyre*, de la Cité de *Toronto*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie et les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs, dans le *Haut-Canada*, à leur discrétion, de lui permettre de pratiquer comme Solliciteur et Procureur en Loi en icelles, respectivement.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

De *G. Benjamin*, Ecuyer, et autres, de *Belleville*, dans le Comté d'*Hasting* et de *Peterborough*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*."

De *John Smith* et autres, du Village de *Paris*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo*, et pour mettre la dite Compagnie en état de prolonger le dit Chemin de Fer depuis le dit Village jusqu'à la Ville de *Goderich*.

Du Président et des Membres de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences, Gouverneurs du Collège *McGill*; demandant un octroi d'argent pour ce Collège.

D'*E. McLennan* et autres, le Bureau des Directeurs de l'Association de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal*; demandant une aide en faveur de la dite Association.

De *Peter Fisher* et autres, le Bureau des Directeurs de la Compagnie du Chemin de *Nelson* et *Nassagaweya*; demandant la passation d'un Acte pour légaliser la dite Compagnie, ainsi que ses délibérations.

D'*Alexander Kilborn* et autres, Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*; demandant que le Bill pour amender l'Acte qui incorpore la dite Compagnie, et pour étendre les pouvoirs d'icelle, ne devienne pas loi.

De *Peter Friel*, Ecuyer, Président, au nom des Magistrats des Comtés-unis de *Prescott* et *Russell*, réunis en Session Trimestrielle Générale de la Paix; demandant la passation d'un Acte pour faire disparaître la nécessité de la publication, dans les Papiers-nouvelles des localités, pour les convictions sommaires prononcées par des Magistrats, et pour les Licences d'Auberges accordées dans les Comtés du *Haut-Canada*.

D'*Arza Parish* et autres, du *Canada Ouest*; demandant que les Lois relatives à l'étude et à la pratique de la Médecine, soient révoquées ou modifiées, de manière à laisser de côté toutes restrictions contenues en icelles, rendant responsables les parties qui commettront des erreurs dans la pratique de la Médecine.

De *Benjamin Lebourveau* et autres, du Comté de *Sherbrooke*; demandant la passation d'un Acte pour définir les droits de compensation de personnes qui se sont établies sur les Terres défrichées dans les Townships de l'Est, lorsque ces terres ont été ensuite octroyées à d'autres parties.

Du Révérend *J. E. Cecil* et autres, de la Pâroisse du *Cap St. Ignace*, Comté de *L'Islet*; demandant une aide pour ouvrir un Chemin en ligne directe, à partir de la dite Pâroisse, aux Terres de la Couronne.

D'*Olivier Fiset*, Président, et autres, Officiers, au nom de la Société Bienveillante de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la dite Société.

De *Grégoire Darveau*, Président, et autres, Officiers de la Société Amicale de *Québec*; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Société.

De *James Motz*, Ecuyer, de la Cité de *Québec* ; demandant la passation d'un Acte pour expliquer et modifier l'Acte 58 *Geo.* 3, chap. 25, de manière à lui assurer la jouissance du Pont lui appartenant, sur la Rivière *Etchemin*, et qu'il soit indemnisé des pertes qu'il a encourues par la fausse interprétation de cet Acte.

Du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec* ; demandant certains amendements à l'Acte et à l'Ordonnance incorporant la dite Cité.

Du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec* ; demandant la révocation de l'Acte pour empêcher les Regrattiers et Marchands Colporteurs de vendre dans les limites de la dite Cité.

De *J. Douglas*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant l'adoption de mesures pour empêcher les inhumations des personnes décédées dans les limites des Cités et grandes Villes de cette Province, ou dans les limites de cette Cité.

Du Conseil Municipal du Comté de *Beauharnois* ; demandant que le Circuit de *Beauharnois* soit divisé, et qu'une Cour de Circuit soit établie dans le Village de *Huntingdon*.

De *J. Keith* et autres, du Comté de *Beauharnois* ; demandant la translation du siège de la Cour de Circuit du dit Comté dans la Paroisse de *St. Clément*.

Du Révérend *J. Poirier* et autres, de la Paroisse de *St. Anicet* Comté de *Beauharnois* ; demandant qu'une enquête soit instituée pour s'enquérir des dommages causés à leur propriété par la construction d'une Dame à la tête du Canal *Beauharnois*, par les Commissaires des Travaux Publics, et pour les indemniser des pertes susdites.

D'*Ignace Plamondon* et autres, établis le long du front de *Hungry Bay*, dans les Townships de *Godmanchester* et *Dundee* ; se plaignant des dommages faits à leurs Terres durant la construction d'une Dame à la tête du Canal *Beauharnois*, par les Commissaires des Travaux Publics.

Du Conseil de la Municipalité Numéro deux du Comté de *Beauharnois* ; exposant que partie du Chemin public sur le bord du Lac *St. François*, dans la dite Municipalité, est devenu impraticable aux voitures, étant submergé par cause de la construction de la Dame à la tête du Canal *Beauharnois*, et demandant une aide pour le rendre praticable.

Du Révérend *D. Charland* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité de *St. Clément*, Comté de *Beauharnois* ; demandant une aide en faveur de l'Académie de *Beauharnois*.

De *R. B. Somerville*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Beauharnois* ; demandant une aide en faveur de l'Académie de *Huntingdon*.

De *Joseph Robitaille*, Ecuyer, de la Paroisse de *St. Paschal de Kamouraska* ; exposant qu'il a été, durant vingt-deux ans, Membre du Parlement, représentant le Comté de *Cornwallis*, actuellement les Comtés de *Kamouraska* et *Rimouski*, et que comme tel il n'a reçu aucune indemnité ;—qu'il n'a aujourd'hui pour supporter sa vieillesse aucun moyen d'existence,—et demandant, pour les motifs déduits, à être indemnisé.

Ordonné, Que *M. Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la compagnie d'Assurance Provinciale Mutuelle et Générale de la Ville de *Toronto*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que *M. Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et de *Guelph*, de manière à autoriser un prolongement du dit Chemin.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

L'Honorable M. Merritt, du Comité Spécial auquel ont été renvoyées certaines Résolutions proposées, lesquelles devront servir de base à une Adresse à Sa Majesté, priant Sa Majesté de vouloir bien sanctionner l'introduction, dans le Parlement Impérial, d'un amendement à l'Acte de 1846, établissant les principes de Réciprocité retenus dans l'Acte de 1849, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le sujet qui lui a été renvoyé ; et après délibération, il a adopté les Résolutions suivantes dont il prend la liberté de faire rapport :—

1. *Résolu*, Que l'Acte Impérial 9 et 10 *Vic.*, chap. 22, pour la révocation de l'Acte relatif aux Céréales, prive les Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord* de la préférence qui était accordée à leurs produits Agricoles sur les Marchés de la *Grande-Bretagne* ; et que tandis qu'il place les Nations Etrangères sur le même pied que les Colonies, relativement au Commerce des Grains, il ne contient aucune disposition pour permettre à Sa Majesté d'insister sur le principe que la Réciprocité soit suivie par ces Nations Etrangères ; laquelle Réciprocité placerait ce pays sur un pied d'égalité avec les *Etats-Unis*.

2. *Résolu*, Que par l'Acte Impérial de Navigation de 12 et 13 *Vic.* chap. 29, Sa Majesté est autorisée à protéger les intérêts Maritimes Britanniques en imposant les mêmes droits sur les cargaisons et les Vaisseaux Etrangers, qui sont imposés sur les Vaisseaux Britanniques par ces Nations Etrangères.

3. *Résolu*, Que dans l'opinion de cette Chambre, le principe de Réciprocité adopté dans l'Acte de Navigation, devrait être étendu aux produits Agricoles de la *Grande-Bretagne* et de ses Colonies, et que l'exactitude de cette opinion a été admise par le Gouvernement Impérial, quand il a donné instruction à M. *Pakenham*, son Ministre à *Washington*, immédiatement après la passation de l'Acte, de négocier avec le Gouvernement Américain la Réciprocité du Commerce, et suppléer ainsi à l'omission commise dans le Statut 9 et 10 *Vic.*, chap. 22.

4. *Résolu*, Que la Législature Canadienne s'est efforcée d'aider à M. *Pakenham* dans ses négociations en passant un Bill de Réciprocité ; mais que tous ses efforts ont été inutiles, et cette Chambre craint que, à moins que Sa Majesté n'ait pleine autorité dans cette affaire, la Réciprocité ne sera jamais accordée par les *Etats-Unis*, et le *Canada* continuera à souffrir comme ci-devant de la dépréciation de la valeur de ses produits.

5. *Résolu*, Que les prévisions exprimées dans l'Adresse de cette Chambre à Sa Majesté, en 1846, que ce changement dans la politique commerciale de l'Empire conduirait à la réduction des prix des produits du *Canada* au-dessous de ceux des *Etats-Unis*, se sont parfaitement réalisées. Lorsque les prix sont plus élevés sur les marchés d'*Amérique* que sur ceux d'*Angleterre*, ceux des productions du *Canada* sont moins élevés que dans les *Etats-Unis* ; et quand les prix sont plus élevés sur les marchés d'*Angleterre*, ceux des produits Canadiens baissent dans la même proportion que les droits imposés par le système d'entrepôt en passant par les *Etats-Unis* ; et tant que les lois actuelles resteront en force, les prix ne seront jamais plus élevés, quelles que soient les circonstances.

6. *Résolu*, Que l'Assemblée Législative de cette Province n'a, dans aucune occasion, depuis l'Acte Impérial de 1846, demandé au Gouvernement Métropolitain le retour à la protection, ni aucune faveur exclusive dans les Marchés de la *Grande-Bretagne* ; qu'elle ne demande aujourd'hui aucun avantage semblable ni aucune mesure qui tende à augmenter le prix du pain chez le consommateur Anglais au profit du producteur Canadien. Suivant le principe de Réciprocité, il ne sera imposé aucun droit sur l'importation des farines de la *Grande-Bretagne* ou du *Canada* dans aucun autre pays produisant des céréales, et, conséquemment, les productions de toutes les Nations Etrangères, entrant sans payer de droit, les prix ne peuvent augmenter ; et afin de faire disparaître toute appréhension à ce sujet de l'esprit du consommateur, il suffit de faire remarquer que les farines des

Etats de l'Ouest peuvent être admises en *Angleterre*, en passant par le *Canada*, sans payer de droits de la même manière qu'avant la révocation des Lois des Céréales.

7. *Résolu*, Qu'il est en conséquence désirable qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté, la priant respectueusement de recommander au Parlement Impérial de déclarer que Sa Majesté pourra, par un Ordre en Conseil (si elle le juge à propos,) imposer des droits sur les produits des Nations Etrangères qui imposent des droits sur les produits naturels de la *Grande-Bretagne* et du *Canada* lorsqu'ils sont importés directement des ports de l'*Atlantique* en ce pays; et de révoquer cette partie de la première clause, 12 et 13 *Vic.*, qui fait revivre la 5me Clause de 8 et 9 *Vic.*, conférant des avantages aux Vaisseaux des *Etats-Unis*, que ne possèdent pas ceux du *Canada*, ces droits et restrictions devant continuer aussi longtemps, et pas plus longtemps, qu'ils seront continués par d'autres Nations.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le dixième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité, conformément aux instructions qu'il a reçues de Votre Honorable Chambre, a procédé à examiner les pétitions des Bills Privés ou Locaux actuellement devant la Chambre, et il a constaté que les Avis nécessaires ont été donnés pour les pétitions de *Thomas Fergusson* et autres, relativement à l'Arpentage de la 8me Concession d'*Edwardsburgh*,—de *Thomas Richard* et autres, demandant l'Arpentage des 6me et 7me Concessions du Township d'*Hamilton*,—de *John K. Roche*, demandant le pouvoir de recouvrer un montant à lui dû pour avoir fait l'Arpentage du Township d'*Hamilton*,—de la Compagnie de la Jetée et du Quai du *Carouge*, demandant un Acte d'Incorporation,—de *F. Cumberland* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Toronto* à *Peterborough*,—de *John B. Askin*, demandant un Acte pour confirmer le titre de la Société d'Agriculture de *Middlesex* et *Elgin* à un certain morceau de terre dans *London*,—et de la Compagnie de l'Eclairage au Gaz d'*Hamilton*, demandant des amendements à son Acte d'Incorporation.

Quant à la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de l'Union de *Toronto*, demandant des amendements à son Acte d'Incorporation, il appert que les Avis ont été publiés dans le *Toronto Patriot* et dans le *Canada Gazette*, mais ils ne l'ont pas été dans aucun Papier-nouvelle du Comté de *Simcoe*, mais comme il a été représenté à Votre Comité que les journaux de *Toronto* ont beaucoup de circulation dans ce Comté; et aussi que la Compagnie existe déjà, et que l'extension de ses pouvoirs ne peut affecter grandement les intérêts d'autres parties, Votre Comité prend la liberté de recommander que l'Avis soit considéré suffisant.

Relativement à la pétition de *J. G. Bowes* et autres, demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Toronto* à *Kingston*, et de là à *Montréal*, Votre Comité a constaté qu'aucun Avis n'a été publié; il appert cependant, que pendant la dernière Session, des chartes ont été octroyées à deux Compagnies pour la construction de Chemins de Fer de *Toronto* à *Kingston*, et de *Kingston* à *Montréal* respectivement; la première a remis sa charte pendant la présente Session, dans la vue d'obtenir la charte qu'elle demande, et comme c'est une affaire d'une grande importance publique et qui est depuis longtemps devant le public, Votre Comité soumet à la considération de Votre Honorable Chambre la question de savoir s'il ne serait pas expédient dans ce cas d'exempter la publication de l'Avis ordinaire.

La pétition de *W. S. Childs* et autres, demandant un Acte d'Incorporation

pour la manufacture des articles en Caoutchouc, tombe sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> Règle, mais comme il n'y a pas accueillement de manufacturiers d'articles de cette nature dans la Province, avec lesquels la Compagnie pourrait intervenir, et comme ils demandent seulement les pouvoirs ordinaires de Corporation, Votre Comité prend la liberté de recommander la suspension en leur faveur de la Règle.

Les pétitions de la Société de l'Asile des Orphelins et de secours aux Femmes, de *Toronto*, demandant des amendements à son Acte d'Incorporation,—de *Benjamin Ouimet* et autres, demandant l'annexion d'*Acton* et *Upton* à *St. Hyacinthe* pour les fins Judiciaires,—de *Sir Allan N. MacNab* et autres, demandant l'incorporation d'une Association pour secourir les Orphelins indigents dans *Hamilton*,—de l'Evêque Catholique Romain de *Montréal* et autres, demandant l'incorporation du Collège *Ste. Marie*,—de la Corporation du Collège de *L'Assomption*, demandant un Acte d'Incorporation,—et de *Joseph Hamel* et autres, demandant l'incorporation de la "Chambre de Lecture de *St. Roch*," ne sont pas de nature à nécessiter la publication de l'Avis; et l'on peut dire la même chose quant aux pétitions de la Corporation des Pilotes pour le Havre de *Québec*, demandant des amendements à son Acte d'Incorporation,—de la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, faisant la même demande,—du Maire, des Echevins et Citoyens de *Toronto*, demandant l'autorisation de prélever un Emprunt pour consolider leur dette,—et du Maire, des Echevins et Citoyens de *Montréal*, faisant la même demande, car aucune de ces pétitions ne demande des pouvoirs additionnels qui les feraient tomber sous l'opération de la 64<sup>me</sup> Règle.

Quant aux pétitions du Conseil Municipal de *Middlesex* et *Elgin*, demandant l'autorisation de disposer d'un certain lot de terre dans *London*,—de l'Honorable *C. Widmer* et autres, demandant l'incorporation de la Profession Médicale dans le *Haut-Canada*,—de *John Little* et autres, demandant l'établissement de certaines lignes de division dans *Mulmur*, *Mono*, etc.,—de la Municipalité de *Mono*, demandant que le dit Township soit annexé au Comté d'*York*,—de *C. C. Small*, Ecuyer, relativement à une certaine réserve pour un chemin,—d'*Amable Dion* et autres, demandant l'érection d'*Acton* et autres Townships en une Municipalité séparée,—et du Conseil Municipal Numéro un de *Rimouski*, demandant la division de ce Comté, Votre Comité a constaté que dans aucun de ces cas l'Avis nécessaire n'a été donné.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Young* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer le Collège de *Ste. Marie de Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Cité de *Toronto* à négocier un Emprunt de cent mille louis pour consolider une partie de la Dette de la Ville.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'Union de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de *M. Langton*, secondé par *M. Hartman*,

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de

côté par rapport à la pétition de *G. Benjamin*, Ecuyer, et autres, de *Belleville*, dans le Comté d'*Hastings* et de *Peterborough*.

*Ordonné*, Que *M. Mongenais* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de lods et ventes, sans la commutation des autres droits Seigneuriaux sur les mêmes terres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Cité de *Montréal* à faire un Emprunt pour consolider ses dettes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Boulton* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Cour de Chancellerie, ainsi que les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre, dans leur discrétion, *Neil Cameron McIntyre* à pratiquer comme Solliciteur et Procureur en icelles.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Sur motion de l'Honorable *M. Badgley*, secondé par *M. Dixon*,

*Ordonné*, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, en autant qu'elle a rapport à la pétition de *William S. Childs* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Badgley* et *M. Polette* soient ajoutés au Comité Spécial nommé pour reviser les Règles de cette Chambre, en remplacement de l'Honorable *M. Macdonald* et de *M. Prince*, absents.

*Ordonné*, Que *M. Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour détacher les Townships d'*Upton* et d'*Acton* du Comté de *Drummond*, et pour les annexer au Comté de *St. Hyacinthe*, District de *Montréal*, pour les fins Judiciaires et Municipales.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi, le dix-huit Octobre prochain.

*Ordonné*, Que *M. Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter le nombre des Termes de la Cour de Circuit du Circuit de *St. Hyacinthe*, dans le District de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi, le dix-huit Octobre prochain.

*Ordonné*, Que *M. Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des Péages sur le Pont qu'ils ont construit sur le bras nord de la Rivière *Yamaska*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi, le dix-huit Octobre prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*,

La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 23° die Septembris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—  
Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *John C. Becket* et autres, Officiers et Membres de la Grande Division de l'Ordre des Fils de la Tempérance du *Canada Est*; et la pétition du Révérend *John Bethune*, D. D., au nom de l'Ecole Nationale à *Montréal*.

Par M. *McLachlin*,—la pétition du Révérendissime Evêque de *Bytown* et autres, la Corporation Catholique Romaine du Collège de *Bytown* et autres.

Par M. *Mongenais*,—la pétition du Conseil Municipal de la Municipalité du Comté de *Vaudreuil*; et la pétition de *P. F. de LesDerniers* et autres, de la Paroisse de *Vaudreuil*, Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *G. H. Boulter*, Ecuyer, M. D., et autres, du Village de *Roslin* et ses environs; la pétition du Révérend *J. W. Constable* et autres, de la Paroisse de *LaChute*; et la pétition d'*Andrew Hudson* et autres, du Township de *Tyendinaga*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Médonté*; la pétition de *Mary McCallum* et autres, du Township d'*Oro*, Comté de *Simcoe*; et la pétition du Conseil de l'Institut Canadien.

Par M. *Langton*,—la pétition de *W. S. Conger*, Président de la Compagnie de *Little Lake Cemetery*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Cavan*; la pétition de la Municipalité du Township de *Monagan Sud*; la pétition de la Municipalité du Township de *Hope*; la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*; et la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope*.

Par M. *Clapham*,—la pétition de *John R. Lambly*, Président, et *James Burry*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Francs-tenanciers du Comté de *Mégantic*.

Conformément à l'Ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *William Lohead* et autres, la Congrégation Presbytérienne Libre d'*Osgoode*, Comté de *Carleton*; du Révérend *William Lohead* et autres, la Congrégation Presbytérienne Libre de *Gloucester*, Comté de *Carleton*; du Très-Révérend Archidiacre *Stuart* et autres, de la Cité de *Kingston*; du Révérend *Robert F. Burns* et autres, au nom de la Session de l'Eglise *Chalmers* en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; et du Révérend *John Dempsey* et autres, du Village de *St. Andrews* et ses environs, Comté du *Lac des Deux-Montagnes*; demandant l'adoption de mesure pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

De *John Burkham*, Ecuyer, et autres, du Township de *Torbolton*, Comté de *Carleton*; demandant que le dit Township soit autorisé de continuer à agir comme Municipalité indépendante.

Des Professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de la Cité de *Montréal*; demandant que l'Acte qui incorpore la dite Ecole de Médecine soit amendé, de manière à pouvoir conférer à ses Etudiants les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les Gradués du Collège *McGill*.

Du Révérend *Z. Gingras* et autres, de la Paroisse de *St. Basile*, Comté de *Portneuf*; demandant la passation d'un Acte pour définir les droits des Seigneurs, et pour empêcher certains abus de la Tenure Seigneuriale.

De *Farquer McRea* et autres, de *Glengary*; de *W. R. Anderson* et autres, du Township de *Lochiel*; du Révérend *Paul Robins* et autres, du Township de *Darlington*; de *John Chinie*, au nom de l'Union de Congrégation (Congregational Union) du *Canada-Ouest*; du Révérend *Robert F. Burns*, Modérateur, et *John Dickson*, Clerc, au nom de la Session de l'Eglise *Chalmers*, *Kingston*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; du Révérend *Robert Burns*, D. D., et autres, de la Cité de *Toronto*; de Dame *Elizabeth B. Burns* et autres Dames de la Cité de *Toronto*; de *Walter Stevenson* et autres, du Township d'*Alnwick*; de *Reuben Scott* et autres, du Township de *Cramahé*; et de *George Freeman*, Président, et autres, Membres de la Ligue de Tempérance Britannique Américaine, et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la manufacture et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et des fins mécaniques.

De *Joseph Caron* et autres, Commissaires d'Ecole de la Paroisse de *Ste. Anne de la Pérade*, Comté de *Champlain*; demandant une aide pour les mettre en état de payer les frais de construction de certaines Maisons d'Ecole, dans la dite Paroisse.

De *Thomas Salomon* et autres, du Township d'*Alnwick*, et de la profondeur du Township d'*Haldimand*, Comté de *Northumberland*; demandant que les 8e, 9e et 10e demi-concessions d'*Haldimand* soient annexées au dit Township d'*Alnwick*.

De *Thomas Cary*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*; demandant qu'il soit adopté des mesures pour assurer aux Créanciers des ci-devant Districts Municipaux, dans le *Bas-Canada*, le paiement de leurs justes comptes, afin que lui et d'autres puissent recouvrer les montants qui leur sont dus.

Du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour exempter la Corporation de la dite Cité du paiement des Droits de Douane sur les Tuyaux de Fonte et autres articles en fonte importés pour l'Aqueduc de *Québec*, et que le montant déjà payé pour ces droits lui soit remboursé.

De *John McDonald* et autres, Habitants Catholiques Romains des Townships de *Williamstown* et d'*Adélaïde*, Comté de *Middlesex*; demandant la passation d'un Acte pour amender la 19<sup>me</sup> Section de l'Acte des Ecoles Communes, et pour définir les droits et privilèges des Ecoles séparées.

Des Directrices de l'Association Charitable des Dames Catholiques de *Québec*; demandant une aide en faveur de cette Institution.

Du Conseil Municipal de la Première Division du Comté de *Saguenay*; demandant que la dite Première Division du dit Comté soit subdivisée en trois différentes parties, pour les fins Municipales.

Ordonné, Que la pétition de *J. Douglas*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*, soit renvoyée au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de *M. G. Mountain* et autres, de la Cité de *Québec*.

Ordonné, Que la pétition de *Farquhar McRea* et autres, de *Glengary*; et la pétition de *W. R. Anderson* et autres, du Township de *Lochiel*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

Ordonné, Que la pétition de *Joseph Painchaud*, Ecuyer, M. D., et autres, de la Cité de *Québec*, soit renvoyée au Comité Spécial, nommé pour prendre en considération l'état de la Loi, relative à l'autorisation en vertu de laquelle des maisons ou autres bâtisses peuvent être détruites par la mine ou autrement, dans le but d'arrêter le progrès des incendies.

*M. Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—



Votre Comité a examiné avec soin les comptes et pièces justificatives des Dépenses Contingentes de Votre Honorable Chambre pour la période commencée le 27 Mai 1851, et expirée le 26 Août 1852, et demande à faire rapport du résultat de ses travaux.

Un Etat Sommaire des Recettes et Déboursés pour la période ci-dessus mentionnée, se trouve dans le Compte courant du Greffier de Votre Honorable Chambre et annexé à ce Rapport.

Les Comptes paraissent avoir été tenus avec une exactitude parfaite, par M. *Vaux*, le Comptable, et les pièces justificatives du paiement des diverses sommes sont satisfaisantes.

Votre Comité, dans le cours de ses recherches, a remarqué, dans quelques cas, l'absence d'un contrôle suffisant sur les travaux qui ont été faits ou sur la délivrance des articles qui ont été achetés pour l'usage de Votre Honorable Chambre, — des deniers ayant été déboursés sans autres pièces justificatives que le reçu donné lors du paiement. Le Comité ne doute nullement que les travaux ont été faits et que les articles ont été livrés, mais il soumet respectueusement que les Comptes présentés pour le paiement devraient être accompagnés du certificat donné par un Officier responsable, constatant que les travaux faits et les articles livrés l'ont été conformément à des ordres, et ont été ainsi faits et livrés pour le service de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité trouve que les dépenses encourues pour le paiement des Ecrivains surnuméraires, durant la dernière Session, se sont montées à la somme de £1,296 7s. 6d. ; mais les arrangements récemment adoptés pour l'impression au lieu du grossioisement des Bills à la troisième lecture, assureront, croit-on, une réduction considérable sous ce chapitre.

En examinant avec soin la manière dont les dépenses de la Chambre pourraient être réduites, Votre Comité a fait des recherches sur les dépenses considérables qu'ont entraînées l'impression des Papiers Sessionnels et la reliure des Journaux de Votre Honorable Chambre, ainsi que la Papeterie, etc. Le montant payé pour ce service pour l'année dernière est de £18,571 8s. 6d., lequel se compose des items suivants :—

Impressions.....	£11,828	3	4½
Papier à imprimer.....	3,264	10	1
Plier, coudre et couvrir.....	1,280	16	11
Reliure.....	662	10	0
Lithographie.....	412	0	0
Papeterie.....	1,123	8	1½
	<u>£18,571</u>	<u>8</u>	<u>6</u>

Votre Comité est d'opinion que l'impression des Papiers Sessionnels et des Journaux, pour les quatre Sessions prochaines, devrait être maintenant offerte au concours public après trois mois d'avis au moins, et qu'il devrait être fait un contrat d'entreprise pour tous les travaux, ou pour l'Anglais et le Français séparément.

Le Papier à imprimer paraît avoir été fourni à un prix très-élevé, et Votre Comité est d'opinion que ce service devrait être aussi offert au concours public — chose qui, il est à regretter, n'a pas été faite jusqu'ici. La soumission devrait être au taux de la livre, et à un fini semblable à un échantillon.

Les dépenses encourues pour plier et coudre les Papiers Sessionnels sont, on l'observera, très-considérables ; Votre Comité recommande que le papier à couvrir soit compris dans le contrat du Papier à imprimer, et que le coût pour plier et coudre soit compris dans le prix payé pour l'ouvrage de la Presse.

Votre Comité recommande encore que les principaux articles de papeterie soient achetés par contrat, et que l'Officier préposé à l'administration de ce Département soit attentif à l'emploi qui en sera fait.

COMPTE COURANT de *William Burns Lindsay*, Eueyer, Greffier de l'Assemblée Législative, des Deniers reçus et payés par lui comme Dépenses Contingentes, depuis le 27 Mai 1851, jusqu'au 26 Août 1852, inclusivement.

Date.	RECETTES.	Montant.			Dépenses.	Montant.		
		£	s.	d.		£	s.	d.
27 Mai 1851..	Balance en main.....	5094	6	5				
26 Juin do ..	Montant remboursé par <i>W. B. Lindsay</i> , sur l'allocation de £2,000 faite par le Gouvernement dans la Session précédente, pour la Bibliothèque Parlementaire .....				38	14	0	
10 Juillet do ..	Warrant à compte de l'Indemnité des Membres.....	481	19	2	do	4	5	
28 do ..	Warrant par Adresse du 8 Juillet 1851.....	5000	0	0	do	0	9	
21 Août do ..	Balance de l'Estimation de l'Indemnité des Membres .....	5000	0	0	do	6	10	
10 Septembre do ..	Warrant à compte de l'Adresse du 30 Août 1851.....	5384	0	0	do	5	8	
23 Octobre do ..	Warrant à compte de do.....				do	0	4	
22 Mars 1852..	Warrant pour balance de do.....	19480	13	7	do	8	1	
4me Ses., 3me Parl., 1851 .....	Montant des Honoraires sur 32 Bills Privés, à £15 chaque.....	480	0	0	do	18	7	
	Montant des Déboursés excédant les Recettes.....	578	18	7	do	15	10	
		41499	17	9	do	14	4	
					do	8	9	
		41499	17	9				

*Thos. Vaux,*  
Comptable.

E. et O. E.

*W. B. Lindsay,*  
Greffier, Assemblée.

---

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour incorporer la Société de l'Asile des Orphelins et "Secours aux Femmes de *Toronto*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Hartman* ait la permission d'introduire un Bill pour limiter et définir la responsabilité des Exécuteurs, Administrateurs, Fidéli-Commissaires et Tuteurs, en certains cas, et pour faciliter le règlement de leurs Comptes avec les Successions de personnes décédées, et autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *Christie*, de *Wentworth*, durant une semaine, pour affaires urgentes.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Boulton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre tous les Documents et renseignements relatifs à l'administration des affaires de la Seigneurie de *Lauzon*, depuis qu'elle a été acquise par la Province; avec toutes les règles et réglemens adoptés par le Gouvernement Exécutif, ou le Département des Terres de la Couronne, relativement à cette Seigneurie; et un Etat détaillé des rentes et profits d'icelle, avec indication de son revenu annuel brut, des personnes qui sont tenues de le payer, et les arrrages dus par chacune d'elles; aussi, un Compte détaillé des différentes sommes actuellement reçues, et par qui et de qui, et des déboursées ou dépenses d'administration pour chaque année pendant la période ci-dessus: Et que Son Excellence veuille bien aussi soumettre à cette Chambre, copies de toutes les nominations d'Agents et Sous-Agents chargés de percevoir les rentes et revenus de la dite Seigneurie, ou pour tout autre objet se rattachant à l'administration de ces affaires, accompagné des instructions données de temps à autre pour ces Agents et Sous-Agents, ainsi qu'un Etat des allocations, salaires, émoluments et revenus pécuniaires attachés à ces nominations, en vertu d'une autorité quelconque, et de quelle autorité; également, un Compte détaillé des sommes perçues par chaque Agent et Sous-Agent, les sommes dépensées par chacun d'eux, pour l'administration, les sommes retenues conformément à leurs instructions comme allocation accordée à chacun d'eux, et des sommes payées par chacun d'eux au Receveur-Général de Sa Majesté en cette Province; et finalement indiquant aussi s'il reste des sommes, et de quelles sommes il reste à être rendu compte par les personnes agissant en vertu de ces nominations.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,

La Chambre s'est ajournée.

---

*Veneris, 24° die Septembris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mise sur la table:—

Par M. *Ridout*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph* ; et la pétition de *John Gilmour* et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Lyon*,—la Pétition de *Nathaniel Close*, du Township de *Nepean*.

Par, M. *Laurin*,—la pétition de *Joseph Déry*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette*, et autres ; et la pétition de *Charles Langevin* et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette*, et autres.

Par M. *Burnham*,—la pétition du Révérend *C. Ruttan* et autres, du Comté de *Northumberland*.

Par M. *Langton*,—la pétition de *Benjamin Jacobs* et autres, des Comtés de *Peterborough* et *Victoria*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition de *Césaire Germain* et autres, nommés pour faire le Recensement de certaines Paroisses dans le District de *Montréal* ; et la pétition de *G. H. Monk* et autres, de *St. Thérèse de Blainville* et autres lieux.

Par M. *Wright*,—de la Division Est d'*York*,—la pétition de *Thomas Clarkson*, et autres, du Comté d'*York*.

Par l'Honorable M. *Hincks*,—la pétition de la Compagnie des Havre et Bassin de *Niagara*, et de *Clarke Gamble*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, Syndic d'icelle ; et la pétition de *Benjamin Van Norman* et autres, du Township de *Dereham*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Edouard Jetté* et autres, de la Paroisse de *St. Paul*, Comté de *Berthier* ; demandant une aide pour la construction d'un Pont sur la Rivière *Nacouareau*, dans le dit Comté.

De *James Emmett* et autres, du Township de *Grantham*, Comté de *Lincoln* ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la manufacture et la vente de liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et des fins mécaniques.

De *Charles Wilson*, Ecuyer, Maire, et autres Citoyens, de *Montréal* ; demandant l'adoption de mesure pour l'établissement d'un Hospice Provincial pour les Aliénés, dans le *Bas-Canada*.

Du Révérend *F. Bonin*, de *Ste. Scholastique*, Comté du Lac des *Deux-Montagnes* ; demandant une aide pour les Ecoles établies par lui à *Ste. Scholastique* et au Village *St. André*.

De *Robert L. Macdonell*, M. D., et *A. H. David*, M. D., Ecuyer, Propriétaires et Editeurs du "*The Canada Medical Journal*," demandant une aide pour les mettre en état de continuer la publication du dit Journal périodique.

Du Conseil Municipal de la Ville de *Perth* ; demandant la construction d'un Canal de dimensions semblables à celles de canaux du *St. Laurent*, pour relier les eaux du Fleuve *St. Laurent*, au-dessus du Village de *Caughnawaga*, avec celles du Lac *Champlain*.

Ordonné, Que la pétition de *C. Yale* et autres, du Comté de *Lincoln* ; la pétition de *Joseph Dobbin* et autres, du Comté de *Welland*, la pétition de *Dame A. Simmerman* et autres, Dames de *Beamsville* et ses environs ; la pétition de *Kezia Kilborn* et autres Dames, de *Beamsville* et ses environs ; la pétition de *J. B. Osborne*, Ecuyer, et autres, de *Beamsville* et ses environs ; la pétition d'*Aaron Beam*, et autres, du Township de *Bertie* ; la pétition de *John Stevenson* et autres, des Comtés-unis de *Lenox* et *Addington*, et la pétition de *John Reynolds* et autres, du Comté d'*Hastings*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, *Ordonné*, Que M. l'Orateur expédie son Warrant au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour faire sortir un nouveau Writ pour l'Election d'un Chevalier pour servir dans ce présent Parlement, pour le Comté de *Bellechasse*, en remplacement de l'Honorable *Jean Chabot* qui, depuis son élection pour le dit Comté, a accepté la Charge de Commissaire-en-Chef des Travaux Publics pour cette Province.

M. l'Orateur a informé la Chambre, Que son Warrant pour la nomination d'un Membre pour servir dans le Comité Général des Elections, pour remplir le siège vacant dans le dit Comité Général, est sur la Table :—Et le dit Warrant est lu comme suit:—

Conformément à l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, je nomme par les présentes *Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *St. Maurice*, pour être Membre du Comité Général des Elections pour la présente Session, au lieu et place de l'Honorable *Jean Chabot*, dont le siège est devenu vacant.

*J. Sandfield Macdonald*, Orateur.

Donné sous mon seing, ce 24<sup>me</sup> jour de Septembre 1852.

*Ordonné*, Que le dit Warrant soit imprimé.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, *Résolu*, Que Vendredi prochain cette Chambre se formera en Comité, pour prendre en considération les Résolutions suivantes, relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province :—

1. Que dans les circonstances où la Province du *Canada* est placée sous le point de vue social, politique et économique, l'introduction du principe Electif dans la Constitution du Conseil Législatif, non seulement donnerait à cette Branche importante de la Législature plus de poids qu'elle n'en a suivant les arrangements existants, quelque judicieux que soit le choix de ses Membres, mais encore assurerait plus d'efficacité dans le fonctionnement du système de Gouvernement qui existe dans la Métropole, et qui a été heureusement introduit dans cette Province.

2. Que le but en vue serait le mieux atteint en divisant chacune des Sections de cette Province en trente Divisions Territoriales, contenant aussi approximativement que possible un nombre égal d'habitants; et en permettant aux personnes qualifiées à voter à l'Election des Membres de l'Assemblée Législative, d'élire une personne convenable, qualifiée de la manière ci-après mentionnée, pour siéger dans le Conseil Législatif, qui devrait être composé de soixante personnes ainsi élues, et dont un tiers se retirerait à tour de rôle chaque trois années.

3. Que les personnes qualifiées à être élues Membres du Conseil Législatif devraient être toutes des Sujets de Sa Majesté nés ou naturalisés, âgés de vingt-un ans accomplis, domiciliés dans cette Province, qui auront été Membres du Conseil Législatif du *Haut* ou du *Bas-Canada*, ou de cette Province, ou qui auront été élus Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, ou de l'une ou l'autre des dites ci-devant Provinces, ou qui auront été Préfets ou Maires d'un District Municipal ou Comté, ou d'une Union ou Division de Comtés, ou d'une Cité ou Ville de cette Province; aucune personne maintenant disqualifiée par la Loi à être élue Membre de l'Assemblée Législative, n'étant éligible au dit Conseil Législatif.

4. Que pour faciliter le fonctionnement du Gouvernement Constitutionnel le Conseil Législatif ainsi constitué devrait pouvoir être dissous et réélu de la même manière que l'est aujourd'hui l'Assemblée Législative; et que sous le changement projeté, il devrait être au choix du Gouverneur-Général de dissoudre

l'une ou l'autre des Chambres du Parlement, ou ces deux Chambres à la fois, chaque fois qu'il sera avisé de ce faire.

5. Que vu qu'il n'est pas expédient, sous la Constitution amendée du Parlement, d'exiger une qualification pécuniaire de ses Membres,—celle qui est maintenant exigée pour être élu ou siéger à l'Assemblée Législative devrait être abolie.

6. Que le Conseil Législatif, ainsi constitué, devrait élire son propre Orateur, et devrait avoir le pouvoir exclusif de décider de toutes les Accusations portées par l'Assemblée Législative contre les grands Fonctionnaires Publics; et qu'à tous autres égards, les pouvoirs et les privilèges particuliers maintenant possédés et exercés par chacune des deux Chambres du Parlement, devraient être maintenus inviolables, en autant qu'ils ne sont pas incompatibles avec les Résolutions précédentes.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Onzième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné les Pétitions de *James Motz*, Ecuyer, demandant un Acte pour garantir la jouissance de ses privilèges relativement au Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*,—et de *Thomas Solomon* et autres, demandant que les 8<sup>me</sup>, 9<sup>me</sup> et 10<sup>me</sup> demi-Concessions d'*Haldimand* soient annexées à *Alnwick*, et il a constaté que les Avis ont été dûment donnés.

Relativement à la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*, demandant une extension de sa Charte, avec le pouvoir de construire un Chemin de Fer de *Woodstock* à *Waterloo*, dans le Comté de *Welland*, Votre Comité a constaté que l'Avis a été publié pendant le temps requis dans les journaux des Comtés d'*Oxford* et d'*Haldimand*, mais en autant que les Comtés de *Norfolk* et *Welland* sont concernés (à travers lesquels la ligne projetée doit passer), il n'a pas été tenu dans la Chambre de liasses des papiers publiés dans ces Comtés, et Votre Comité ne peut en conséquence se convaincre que les Avis ont été publiés dans ces Comtés; comme cependant la publication des autres Avis a été suffisamment prouvée, et que l'Avis a été aussi publié dans le *Canada Gazette* pendant plusieurs mois, il recommande humblement que l'Avis soit considéré comme suffisant.

Quant à la pétition de *John Burnham* et autres, demandant que certaines irrégularités concernant l'érection du Township de *Torbolton* en une Municipalité séparée, soient corrigées, et que la dite érection soit légalisée, Votre Comité a constaté qu'aucun Avis n'a été donné; il a cependant été prouvé, à la satisfaction de Votre Comité, que toutes les parties concernées ont été suffisamment averties de la demande, et il recommande humblement en conséquence que la 64<sup>me</sup> Règle soit suspendue dans ce cas.

Les pétitions de *Richard Hutchinson* et autres, demandant que les Ministres des "Adventists" dans le *Canada-Est* soient admis aux mêmes privilèges dont jouissent les Ministres des autres dénominations,—d'*Olivier Fiset* et autres, demandant des amendements à l'Acte incorporant la Société Bienveillante de *Québec*,—et de *G. Darveau* et autres, demandant des amendements à l'Acte incorporant la Société Amicale de *Québec*, ne sont pas de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

Quant aux pétitions de *Peter Fisher* et autres, demandant un Acte pour légaliser les délibérations de la Compagnie du Chemin de *Nelson* et *Nassagarveya*,—et d'*Alexander McNaughton* et autres, demandant la séparation du Comté d'*Hal-*

ton de celui de *Wentworth*, Votre Comité a constaté que les Avis requis par la 64me Règle n'ont pas été donnés.

*Ordonné*, Que M. *Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées, et autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la Société Bienveillante de *Québec*, sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte, intitulé : " Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et " au-dessus."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Lemieux* ait la permission d'introduire Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées, et autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la Société Amicale de *Québec*, sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux pourvoir à l'organisation des Sociétés d'Agriculture dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Rois relatives à l'Agriculture.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Jobin* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter le rachat des Droits Seigneuriaux dans le *Bas-Canada*, et pour convertir la Tenure des Fonds qui en sont grevés en celle de franc aleu roturier, et pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires, et empêcher les abus.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le douze Octobre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Poulin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés relatifs à " l'Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le douze Octobre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Langton* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et

lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que les Comptes Publics pour l'année 1851, mis devant cette Chambre Mardi, le sept du présent, soient renvoyés au Com. Permanent des Comptes Publics.

*Ordonné*, Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et expliquer l'Acte qui autorise l'émission de Débentures pour venir en aide à la Cité de *Québec*.

Il a, en conséquence, présentée le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conscillers Exécutif de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 31 Août dernier, pour des copies des Devis des Quais qui sont maintenant en voie de construction dans le bas du Fleuve *St. Laurent*, ainsi que les noms des Entrepreneurs de chaque Quai, et de leurs cautions respectives, et un état des quantités de matériaux et de main-d'œuvre requis pour les différents travaux, démontrant d'un seul coup d'œil les prix alloués aux Contracteurs respectivement.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (F.F.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 20 Septembre 1852, pour copies de toute la Correspondance qui a pu être échangée entre le Gouvernement et le Maire ou les Citoyens de *Montréal*, relativement à un Prêt pour venir en aide à la reconstruction des maisons détruites par un Incendie récent, dans la dite Cité.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (G.G.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 20 Septembre 1852, pour le Rapport de l'Inspecteur des Prisons du *Bas-Canada*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (H.H.)

*Ordonné*, Que le Rapport de l'Inspecteur des Prisons du *Bas-Canada* soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

Un Bill pour faire disparaître tous les doutes quant au pouvoir des Juges Puînés des Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Est York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Short,</i>	38. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>



Dubord,  
Fergusson,

Marchildon,  
McLachlin,

Smith, (Frontenac),  
Stuart.

CONTRE.

1. M. Mackenzie.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général Richards porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, en certains cas, étant lu ;

M. Stuart a proposé, secondé par M. Clapham, et la Question ayant été mise, Que le dit Ordre du jour soit déchargé, et que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre, avec une Instruction au dit Comité de prendre en considération la convenance d'ajouter les Clauses suivantes au dit Bill :—

“ Et qu'il soit statué, Qu'aucun Avocat ne sera nommé Juge Assistant de la dite Cour Supérieure, à moins qu'immédiatement avant sa nomination il n'ait eu dix années au moins de pratique au Barreau du *Bas-Canada* :

“ Et qu'il soit statué, Qu'aucun Juge Assistant, comme susdit, ne siègera dans le Conseil Exécutif ou le Conseil Législatif, ou ne remplira aucune charge de profit sous la Couronne, aussi longtemps qu'il sera Juge Assistant :

“ Et qu'il soit statué, Que le salaire de tout Juge Assistant n'excédera pas ; et le dit salaire tiendra lieu de tous émoluments

“ ou allocations quelconques, soit comme frais de voyage ou autrement :

“ Et qu'il soit statué, Que les Sections précédentes de cet Acte resteront en force jusqu'au premier jour de Mai prochain, et de là, ensuite, jusqu'à la fin de la Session alors prochaine du Parlement ;”

La Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley,  
Cauchon,  
Christie, (Gaspé,)  
Clapham,  
Crawford,  
Dixon,

Dubord,  
Fergusson,  
Jobin,  
La Terrière,  
Lyon,  
Malloch,

Papineau,  
Poulin,  
Ridout,  
Robinson,  
Shaw,  
Smith, (Frontenac.)

Stuart,  
Tessier,  
Valois,  
22. Viger.

CONTRE.

Messieurs

Brown,  
Cartier,  
Chapais,  
Chauveau, Sol. Gén.  
Fortier,  
Fournier,  
Hartman,

Johnson,  
Langton,  
Laurin,  
LeBoutillier,  
Lemieux,  
McDonald (Cornwall)  
Mackenzie,

Marchildon,  
Mattice,  
McLachlin,  
Merritt,  
Mongenais,  
Morin,  
Rolph,

Richards, Pro. Gén.  
Short,  
Taché,  
Varin,  
White,  
Willson,  
28. Wright, (d. Est York.)

Ainsi, elle a passée dans la Négative.

L'Honorable M. Morin a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général Richards, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley,  
Brown,

Hartman,  
Johnson,

Mattice,  
McLachlin,

Short,  
Taché,

<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Soi. Gén.</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	37. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Crauford,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Robinson,</i>	13. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Smith, (Frontenac),</i>	
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stuart,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Tessier,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.  
Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L’Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l’Honorable M. le Procureur-Général *Richards*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le titre soit : “ Acte pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure “ du *Bas-Canada*, dans certains cas;” la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que l’Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et améliorer la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Premier Rapport du Comité Permanent des divers Bills Privés, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d’un Acte, intitulé : “ Acte pour mieux assurer l’indépendance de l’Assemblée “ Législative de cette Province,” étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le métier d’Arri-meur au Port de *Québec*, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi, le quinze Octobre prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Sujets de Sa Majesté à plaider et débattre, tant pour eux-mêmes qu’au nom des tiers, dans toutes les Cours de Sa Majesté dans le *Canada*, et pour abolir le titre ou la distinction de Conseil de la Reine, étant lu ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Hartman*, et la Question ayant été proposée, que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L’Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Durham*, Que le mot “ Maintenant ” soit retranché, et les mots : “ De ce jour en six mois,” ajoutés à la fin d’icelle.

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac),</i>
-----------------	-----------------	--------------------	----------------------------

<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin.</i>
<i>Cruikford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Short,</i>	40. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Ferguson,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>White,</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Mongenais,</i>	12. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois d'Usure, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Malloch*, La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

## Lunæ, 27° die Septembris ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre,—Etat des Affaires de l'Association Bienvieillante des Pompiers de *Montréal*, jusqu'à Septembre 1852. Pour le dit Etat, voir Appendice (E.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—  
Par M. *Mongenais*,—la pétition de l'Honorable *R. U. Harwood* et autres, du Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *Fortier*,—la pétition de *Charles Campbell*, Ecuyer, et autres, de la Division Municipale Numéro un, du Comté de *Mégantic*.

Par M. *Burnham*,—la pétition de la Municipalité du Township d'*Hamilton*.

Par M. *Hartman*,—la pétition de la Municipalité du Township d'*Uxbridge* ; et la pétition du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Ontario*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *William Rastall* et autres, de *Kincardine* et établissements voisins, Comté de *Bruce* ; la pétition de *William Everett* et autres, du Township de *Chatham*, Comté de *Kent* ; la pétition du Révérend *Edward White* et autres, du Township de *Sarnia* ; la pétition de *J. J. Harrison* et autres, des Townships d'*Howard* et *Harwich*, Comté de *Kent* ; la pétition de *John Dobbyn* et autres, du Township de *Sombra*, Comté de *Kent* ; la pétition de *William B. Wells*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Chatham*, et la pétition du Révérend *James Gardiner* et autres, le Ministre, les Officiers et Membres de l'Eglise et Congrégation du Circuit de *Kingston* de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en *Canada*.

Par M. *Boulton*,—la pétition d'*A. Sproston* et autres, Fils de la Tempérance, et autres, de *Montréal* ; et la pétition de *R. N. Waddell* et autres, Marchands de la Ville de *Port Hope*.

Par M. *Murney*,—la pétition d'*Andrew Hudson* et autres, du Township de *Tyendinaga*.

Par M. *Jobin*,—la pétition du Révérend *N. Guérout* et autres, du Comté de *Berthier*.

Par M. *Taché*,—deux pétitions de la Société Littéraire et Historique de *Québec*.

Par M. *Fournier*,—la pétition du Conseil Municipal de la Municipalité de la Division Numéro un du Comté de *L'Islet*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John C. Becket* et autres, Officiers et Membres de la Grande Division de l'Ordre des Fils de la Tempérance du *Canada Est* ; demandant que l'Acte qui incorpore l'Ordre des Fils de la Tempérance, dans le *Haut-Canada*, soit étendu au *Bas-Canada*.

Du Révérend *John Bethune*, D.D., au nom de l'École Nationale à *Montréal* ; demandant une aide.

Du Révérendissime Evêque de *Bytown* et autres, la Corporation Catholique Romaine du Collège de *Bytown*, et autres ; demandant une aide en faveur du dit Collège.

Du Conseil Municipal de la Municipalité du Comté de *Vaudreuil* ; demandant que les personnes dont les propriétés ont été endommagées par l'inondation causée par la construction d'une Dame à la tête du Canal *Beauharnois*, soient indemnisées des pertes par elles encourues.

De *P. F. De LesDerniers* et autres, de la Paroisse de *Vaudreuil*, Comté de *Vaudreuil* ; de *John Gilmour* et autres, de la Cité de *Toronto* ; du Révérend *C. Ruitan* et autres, du Comté de *Northumberland* ; de *Benjamin Jacobs* et autres, des Comtés de *Peterborough* et *Victoria* ; de *Thomas Clarkson* et autres, du Comté d'*York* ; et de *Benjamin Van Norman* et autres, du Township de *Dereham* ; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la distillation des liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et des fins mécaniques.

De *G. H. Boulter*, Ecuyer, M.D., et autres, du Village de *Roslin* et ses environs ; du Révérend *J. W. Constable* et autres, de la Paroisse de *LaChute* ; d'*Andrew Hudson* et autres, du Township de *Tyendinaga* ; et de *Mary McCallum* et autres, du Township d'*Oro*, Comté de *Simcoe* ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

De la Municipalité du Township de *Médonté* ; demandant que la demande faite d'un Acte pour incorporer une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis *Prescott* jusqu'à la Baie *George*, soit accordée.

Du Conseil de l'Institut Canadien ; demandant une aide.

De *W. L. Conger*, Président de la Compagnie de *Little Lake Cemetery* ; demandant la passation d'un Acte pour investir la dite Compagnie d'une certaine réserve de Chemin située dans les Lots du Parc de la Ville de *Peterborough*.

De la Municipalité du Township de *Cavan* ; de la Municipalité du Township de *Monaghan Sud* ; de la Municipalité du Township de *Hope* ; de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope* ; et du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope* ; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, de manière à permettre aux Corporations Municipales, incorporées avant ou après la passation de cet Acte, de prendre des Parts dans les Compagnies de Chemins de Fer, et de faire des emprunts à cette fin.

De *John R. Lambly*, Président, et *James Burray*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des Francs-tenanciers du Comté de *Mégantic* ; demandant une aide pour améliorer les Chemins dans le dit Comté.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph* ; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie.

De *Nathaniel Close*, du Township de *Nepean* ; exposant qu'en l'année 1829, il s'est établi sur un certain Lot de Terre situé dans le dit Township, et qu'un Titre pour le même lot fut octroyé à *Donald Kennedy*, de *Bytown*, cette année, par lequel le Pétitionnaire court le risque d'être évincé du dit Lot, et de perdre le fruit d'un travail de 23 années passées à faire des améliorations sur icelui ; et demandant justice.

De *Joseph Déry*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette*, et autres ; demandant que le Chemin qui conduit au Pont *Déry* soit continué trois milles dans la direction de *Bélair*, et placé sous le contrôle des Syndics des Chemins à Barrières de *Québec*.

De *Charles Langevin* et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette*, et autres ; demandant une aide pour améliorer certaine partie du Grand Chemin conduisant de *Québec* à *Montréal*, passant par *Bélair*, dans la dite Paroisse.

De *Césaire Germain* et autres, nommés pour faire le Recensement de certaines Paroisses dans le District de *Montréal* ; demandant à être payés des montants dus pour leurs services.

De *G. H. Monk* et autres, de *Ste. Thérèse de Blainville*, et autres lieux ; demandant la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de *Terrebonne* dans le Village de *Ste. Thérèse*.

De la Compagnie des Havre et Bassin de *Niagara* ; et de *Clark Gumble*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, Syndic d'icelle ; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte de la dernière Session relatif à la dite Compagnie.

Ordonné, Que la pétition d'*A. Scott* et autres, de *Bytown* et ses environs ; la pétition de *Thomas Clarkson* et autres, du Comté d'*York* ; la pétition du Révérend *William Reid* et autres, du Comté de *Prince-Edouard* ; la pétition de *John Gilmour* et autres, de la Cité de *Toronto* ; la pétition du Révérend *C. Ruttan* et autres, du Comté de *Northumberland* ; la pétition de *Joseph Gould* et autres, des Townships d'*Uxbridge* et *Scott*, Comté d'*Ontario* ; et la pétition d'*Edmund Bolland* et autres, des Townships de *Whitchurch* et *Gwillimbury Est*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg*, et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

Ordonné, Que la pétition du Conseil Municipal de la Municipalité du Comté de *Vaudreuil*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable *M. Hincks*, du Comité Spécial nommé pour préparer et rapporter le projet d'une humble Adresse à Sa Majesté, à l'égard de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington* à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*, a fait rapport que le Comité avait préparé une Adresse en conséquence ; et laquelle a été lue comme suit :—

A sa Très-Excellente Majesté la Reine.

Très-Gracieuse Souveraine,

Nous, les très-fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, les Communes du *Canada*, en Parlement assemblés approchons respectueusement de Votre Majesté pour lui exprimer les sentiments de notre reconnaissance pour la prompt attention qu'il paraît, d'après la Dépêche du 27 Mai 1852, du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, le Secrétaire d'Etat de Votre Majesté pour les Colonies, adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général, que le Gouvernement de Votre Majesté a donnée aux représentations qui lui ont été faites au nom de cette Province, et d'autres Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, au sujet des empiétements des Vaisseaux Pêcheurs des *Etats-Unis*, sur les eaux dont ils sont exclus par les termes du Traité de 1818, et pour la promptitude avec laquelle le Gouvernement de Votre Majesté a expédié une Force Navale suffi-

sante pour faire exécuter ce Traité ; et aussi, pour lui exprimer l'espoir que nous entretenons, qu'il ne sera conclu aucun Traité avec les *Etats-Unis d'Amérique* pour leur céder aucun des droits assurés aux Pêcheurs Britanniques par le dit Traité de 1818, à moins que tel Traité à conclure ne comprenne des dispositions embrassant tout le système des relations Commerciales entre les dits *Etats-Unis* et les Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Sa Majesté, à l'égard de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington* à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*, et demande le concours de leurs Honneurs à icelle.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 6 Septembre présent, pour copie de toutes les Dépêches et Correspondance échangées entre le Bureau Colonial en *Angleterre*, et Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de la Tenure Seigneuriale et Féodale dans le *Bas-Canada*, depuis la dernière Session du dernier Parlement ; aussi, copie de toutes Dépêches et Correspondance entre le dit Bureau Colonial et le Gouvernement de cette Province, relativement aux différentes Tenures existantes dans le *Bas-Canada*, depuis qu'il est sous la domination Britannique.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (I.I.)

*Ordonné*, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du *Lac Erié*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de M. *Christie*, de *Gaspé*, secondé par *LeBoutillier*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant toutes les Réclamations relatives à des Terres dans le District de *Gaspé*, en vertu de l'Acte (1847) 10 et 11 *Vic.*, chap. 30, qui n'ont pas été réglées jusqu'à présent, et pour lesquelles il n'a pas été émané de Patentes, les noms des Requérants, les Townships ou lieux où les Terres réclamées sont situées, le contenu d'acres en superficie de chaque Lot réclamé, les dates des diverses réclamations présentées à l'Exécutif ou à l'Agent nommé par l'Exécutif pour cet objet, avec, en même temps, toute information sur le sujet que Son Excellence croira nécessaire de communiquer à cette Chambre.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Gamble* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger l'Acte 2 *Guil.* 4, chap. 18, pour régler la dépense des Fonds de District dans cette Province, et pour pourvoir à l'audition et au paiement de certains comptes par les Conseils de Comtés

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Langton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un État de la quantité de tout le Pin Rouge qui a été mesuré sous la direction et par l'ordre du Surintendant des Mesureurs de Bois, au Port de *Québec*, durant les années 1850, 1851 et 1852, et un Etat indiquant pour qui et par qui ce Pin Rouge a été mesuré.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Smith*, de *Durham*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chamdre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, ait la permission d'introduire un Bill relatif aux Pêcheries sur la Côte du *Labrador* et la Côte Nord du Golfe *St. Laurent*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Ridout* a proposé, secondé par M. *Stevenson*, et la Question ayant été mise, Que la 64me Règle de cette Chambre soit mise de côté par rapport à la pétition de la Compagnie pour Eclairer au Gaz et fournir d'Eau la Cité de *Toronto*; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

<i>Boulton</i> ,	<i>Dixon</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Robinson</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Seymour</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Short</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Jobin</i> ,	<i>Papineau</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> ),	<i>Johnson</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Wright</i> , (d. Est. York)
<i>Crawford</i> ,	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Ridout</i> ,	36. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)

CONTRE.  
Messieurs

<i>Fergusson</i> ,	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Mattice</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Hartman</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Viger</i> ,
<i>Laurin</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Rolph</i> ,	12. <i>White</i> .

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Langton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire préparer des Cartes et Plans, indiquant d'un seul coup d'œil le nombre des Limites à bois accordées dans chaque District et dans toutes les Terres non arpentées de la Province, avec le nom de l'occupant, la superficie en milles et acres de chaque Limite, le nombre et la position des Limites abandonnées, le territoire demandé et le territoire non encore occupé ou pouvant être offert à la location dans chacun des Districts ou territoires non arpentés; les dits Plans devant être mis devant la Chambre,

et que copies en soient préparées pour être exposées dans les Bureaux des Agents résidents des Terres à Bois de la Couronne et du Clergé dans chacun des dits Districts ou partie de la Province, respectivement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé du nombre des Limites ou permis ou demandes qui ont été octroyées, ou qui sont encore sous considération, pour couper du Bois de Construction ou Billots de Sciage sur la Rivière des *Outaouais* et de ses Tributaires, ou dans aucune autre partie de cette Province, désignant chaque Rivière, Ruisseau ou Localité—à qui accordées ou par qui demandées—la superficie contenue dans chaque Limite et demande—le nombre de morceaux de Bois de Construction ou de Billots de Sciage de chaque espèce de bois coupés sur chacune des dites Limites pour les années 1848, 1849, 1850, 1851 et 1852, les sommes déposées ou la rente du terrain payée pour chaque limite ou encore due sur icelles—le montant des droits du Gouvernement reçus ou dus pour bois de construction ou billots de sciage coupés sur chaque Limite, et le nombre des Limites non occupées pour les années ci-dessus mentionnées, et à qui appartenant ; aussi, le nombre des transferts de Limites qui ont été reconnus dans les Bureaux des Bois de la Couronne à *Bytown* et dans la Province, depuis 1845 jusqu'à 1852 inclusivement, aussi le nombre de morceaux de Pin Rouge ou autre bois mis en entrepôt à *Bytown* ou autres lieux, dans toutes et chaque année depuis 1845 jusqu'à 1852 inclusivement, avec un Etat du nombre de morceaux de Pin Rouge ou autres bois sortis de la Rivière des *Outaouais* ou autre partie de la Province, qui ont été mesurés par le Bureau du Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de bois à *Québec*, durant toutes et chacune des années mentionnées en dernier lieu, et les noms des parties pour lesquelles ces bois ont été mesurés, aussi les noms et résidences de tous les Agents et serviteurs employés par la Couronne pour le Commerce de Bois, avec le mode et le montant de la rémunération de chaque Officier.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 23, et pour établir d'autres dispositions pour régler la manière de protester les Lettres de Change Etrangères dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Dixon*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat du montant maintenant dû et payable au Fonds d'Amortissement qui doit être porté contre le Fonds du Revenu Consolidé de cette Province, en vertu du Statut Provincial, 6 *Vic.*, chap. 8, ou tout autre Statut qui y a rapport, avec un Etat de la manière dont le dit Fonds d'Amortissement a été employé ; la nature des garanties dans lesquelles il a été placé, et la date des dits placements, avec un tableau détaillé indiquant comment, et où, et en quels endroits la balance de £247,184 7s. 10d., restant en main, le 31 Janvier 1852, a été déposée ; si c'est à intérêt et à quel taux, et pour quelle période elle a été déposée ;



aussi, un semblable Etat détaillé de la manière dont ont été disposées les balances du fonds des Réserves du Clergé, du Fonds des Ecoles de Grammaire, du Fonds des Sauvages et du Fonds des Biens des Jésuites, jusqu'à la même époque.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir, par une Loi Générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre, d'une semaine, soit accordé à *M. Tessier*, pour affaires urgentes.

*Ordonné*, Que *M. Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire " un Pont de Péage sur la Rivière *Elchemin*, dans la Paroisse de *St. Henry*, près " de l'Eglise dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération une certaine Résolution relative à l'adoption d'une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, demandant qu'il lui plaise vouloir bien ordonner la distribution de Médailles aux personnes survivantes qui ont servi dans les différentes Batailles en 1812, 1813 et 1814, et qui ont résisté aux diverses Invasions du *Canada* durant ces Campagnes; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. Gamble* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution, laquelle a été lue comme suit:—

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, pour lui représenter le désappointement d'un grand nombre d'Habitants de cette Province lorsqu'ils ont découvert que les Batailles les plus chaudement contestées dans le *Canada* n'ont pas été comprises dans l'Ordre Général du premier Juin 1847, qui a accordé des Médailles pour certains Engagements :

Que le dit Ordre Général a restreint la distribution des Médailles seulement aux Engagements pour lesquels le Général ou l'Officier Supérieur des différentes Armées ou Corps de Troupes qui y ont combattu, avait déjà reçu cette marque de distinction; conséquemment, plusieurs des Batailles livrées dans ce Pays ne sont pas comprises dans la règle ainsi fixée, et cette Chambre a raison de croire qu'elle ne sera pas mise de côté à l'égard de la Milice Canadienne, sans une forte représentation de la part de cette Chambre :

Que l'attention de Sa Majesté soit en conséquence appelée sur les services distingués de la Milice Canadienne durant la Guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*, dans le but de faire disparaître la distinction jalouse créée par la distribution de ces Médailles :

Que le 19 Juin mil huit cent douze, la Guerre fut déclarée par les *Etats-Unis* contre la *Grande-Bretagne*, et que le 11 Juillet suivant, le *Canada* fut envahi par le Général *Hull*, à *Sandwich*, dans la partie ouest de cette Province; cette invasion a été le début de la première campagne dans un temps où toutes les forces disponibles, au-dessus de *Kingston*, n'excédaient pas six cents hommes (le 41<sup>me</sup> Régiment) :

Que le 13 Octobre, la deuxième tentative d'invasion fut faite à *Queenston*; le 28 Novembre, la troisième au *Ruisseau des Français*, au-dessous de *Fort Erié*,

sous le Colonel *Boerstler* ; et le 2 Décembre, la quatrième, sous le Général *Smith*, près de *Fort Erié* ; la première campagne se terminant par la prise de *Michilimackinac* et du *Détroit* :

Que les plus vastes préparatifs furent faits par le Gouvernement des *Etats-Unis*, pour envahir le *Canada*, sur différents points, dans le cours de cette année 1813. Huit mille hommes furent enrôlés pour servir sous les ordres du Général *Hampton*, sous le nom d'Armée du Nord ; le Général *Dearborne* commandait l'Armée du Centre, et le Général *Harrison* l'Armée de l'Ouest :

Que la seconde campagne s'ouvrit par la marche des Forces Anglaises sous le Colonel *Macdonell*, de l'Infanterie Légère de *Glengary*, et la Milice des Districts de *Johnstown* et de l'Est, sur la glace, le 22 Février, et la capture de la Garnison d'*Ogdensburgh* ; par la marche de l'Armée Américaine du Nord sur le *Bas-Canada* par le Lac *Champlain*, et par la prise d'*York*, le 27 Avril, et de *Niagara*, le 27 Mai, par l'Armée du Centre,—et la prise du corps avancé de l'Armée Américaine de l'Ouest, sous le Général *Winchester*, à la Rivière aux Raisins, dès le 22 Janvier :

Que malgré que le *Canada* fût envahi par ces Armées formidables sur quatre points différents, et que toutes ces forces fussent concentrées en Novembre pour attaquer *Montréal*, la deuxième campagne se termina par la prise du *Fort Niagara*, dans les *Etats-Unis*, le 18 Décembre, ainsi que de *Lewiston*, *Black Rock* et *Buffalo*.

Que la troisième campagne fût ouverte par la concentration de toutes les forces des *Etats-Unis* au commencement de 1814, à *Buffalo*, vis-à-vis la Frontière de *Niagara*, sous le Général *Brown* ; la douzième invasion eut lieu au *Fort Erié*, le 3 Juillet, et en Décembre la même Armée s'en retourna en quartiers d'hiver à *Buffalo*, après avoir fait de toute la Frontière un champ de ruine et de désolation :

Que la troisième et dernière campagne a été ainsi terminée après une série d'Actions continuées sans perdre un seul arpent de terre, les Miliciens Canadiens s'étant acquis, en commun avec les Troupes Britanniques, une réputation de loyauté et de bravoure dont leur postérité peut justement s'enorgueillir :

Que Sa Majesté soit en conséquence priée de vouloir bien conférer une Médaille semblable à celle qui a déjà été accordée pour les Batailles de *Détroit*, *Chrysler's Farm* et de *Chateauguay*, aux survivants peu nombreux de ceux qui ont défendu leur Pays avec tant de succès, par la prise de *Michilimackinac*, et à la Bataille de *Queenston* ; par la prise d'*Ogdensburgh*, la défaite et la prise du Général *Winchester* et de son Armée, à la Rivière aux Raisins, les Batailles de *Miami*, *Stoney Creek* et *Beaver Dam*, et la prise du *Fort Niagara*, *Lewiston*, *Black Rock* et *Buffalo*, les Batailles de *Longwood*, *Lacolle* et *Lundy's Lane*, et le siège de *Fort Erié*, ainsi qu'à ceux qui ont été blessés dans quelques actions durant quelque-une des dites campagnes.

Que bien qu'à raison du laps de temps qui s'est écoulé, il ne reste qu'un petit nombre des braves qui ont alors si brillamment contribué à sauver cette importante partie de l'Empire Britannique, les fidèles Communes de Sa Majesté, espèrent humblement que Sa Majesté voudra bien accéder à la demande contenue dans leur loyale Adresse.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité Spécial, composée de l'Honorable M. *Merritt*, Sir *Allan N. MacMab*, l'Honorable M. *Viger*, l'Honorable M. *Papineau*, et M. *Christie*, de *Gaspé*, pour préparer et rapporter le projet d'une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, en conformité de la dite Résolution.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Premier Rapport du Comité Permanent des divers Bills Privés ; et après y avoir siégé.

quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Valois* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Que la 67<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit amendée, en retranchant les mots “Cent cinquante,” et insérant ceux “Deux cent cinquante” en leur place.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la nomination des Shérifs de Comtés dans le *Haut-Canada*, au moyen d'Elections périodiques par les francs-tenanciers, étant lu ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *White*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.			
Messieurs			
<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mackenzie,</i> <i>5. White.</i>
CONTRE.			
Messieurs			
<i>Brown,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burham,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Mongeneis,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauldon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tuché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Papineau</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Vurin,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lemicux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>42. Wright, (d. Est. York)</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Short,</i>	
<i>Hartman,</i>	<i>Marchaldon,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prévenir la détérioration des terres et héritages grevés d'hypothèques, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour assurer aux Artisans et autres Ouvriers une Hypothèque sur les Edifices contruits par eux dans certaines Cités du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour défendre de payer en Marchandises ou au moyen d'échange, les gages des Artisans et autres Ouvriers, dans certaines Cité du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture de Bill pour modifier les Lois relatives à l'Intérêt de l'Argent étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Comtés dans le *Haut-Canada*, pour amender les Actes qui en règlent la pratique, en rendant plus expéditives et plus simples les procédures de ces Cours, et pour régler les différends sans procès, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui pourvoit à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Lemieux*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Vigér,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Short,</i>	<i>26. White,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Papineau,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>12. Robinson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Lemieux*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prendre et enregistrer les Votes des Membres de la Législature, lors de la passation définitive des Bills, étant lue ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Brown*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable N. *Hincks* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Vigér,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Short,</i>	<i>35. Wright (d.Ouest York.)</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>8. Tessier.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Canal pour les Vaisseaux au *Sault Ste. Marie*, étant lu ;

L'Honorable M. *Robinson* a proposé, secondé par M. *Boulton*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Charveau, Sol.Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Short,</i>	<i>28. Wright(d.Ouest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>13. Willson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>	
<i>Burnham,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>	
<i>Dizon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative, en empêchant le Clergé de toutes dénominations de voter ou de prendre part aux Elections, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit déchargé.

Ordonné, Que le Bill soit retiré.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *McDonald*, de *Cornwall*, La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 28° die Septembris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—  
Par M. *Mongenais*,—la pétition de la Municipalité du Village de la Paroisse de *St. Michel de Vaudreuil*.

Par M. *Fortier*,—la pétition de *Moses Mayball*, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition d'*A. C. Buchaman*, Ecuyer, et autres, les Syndics des Chemins à Barrières de *Québec*.

Par M. *Brown*,—deux pétitions du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *William Gregg*, Clerc, au nom du Presbytère de *Kingston* de l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; et la pétition de *Charles Robinson*, Ecuyer, et autres, du Township de *Thorah*, Comté d'*Ontario*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord* ; et la pétition de Dame *Joséphine Lévêque dite Lafrance*, veuve de feu *Joseph Viger*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Dixon*,—la pétition d'*Edward Barry*, m. d., et autres, de la Ville de *London*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de *J. H. S. Drinkwater* et autres, du Township d'*Orillia*, Comté de *Simcoe*.

Par M. *Stevenson*,—la pétition de *P. Low*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Picton*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Kingston*; et la pétition de Messieurs *Brown* et *Child* et autres, Maîtres Cordonniers, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Boulton*,—la pétition du Très-Révérénd Lord Evêque de *Toronto*, au nom du Clergé et des Délégués des Laïques de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, du Diocèse de *Toronto*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition du Révérend *James Williamson*, Ministre, et autres, Anciens et Syndics de l'Eglise de *St. Andrews*, dans la Cité de *Québec*.

*Ordonné*, Que la Pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary*; la pétition d'*Abraham Bockus* et autres, du Township d'*Osnabrock*; et la pétition de *R. S. Macdonald*, Ecuyer, et autres, du Township de *Lancaster*, Comté de *Glengary*, soient renvoyées au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Humilton*, au sujet de la Tempérance.

*Résolu*, Que la pétition de *John K. Roch*, de la Ville de *Port Hope*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Smith*, de *Durham*, M. *White*, M. *Hartman*, M. *Burnham* et M. *Stevenson*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*, relative à un Canal, du Fleuve *St. Laurent* au Lac *Champlain*, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Gamble*, du Comité Spécial auquel ont été renvoyées certaines Résolutions passées par cette Chambre le treizième Septembre présent, avec pouvoir de faire rapport par Bill, a présenté à la Chambre un Bill pour amender l'Acte des Municipalités du *Haut-Canada* de 1849, et autoriser les Municipalités à imposer des cotisations, pour faire des améliorations publiques et secourir les pauvres infirmes; lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Boulton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé, en continuation de celui fait à cette Chambre le 3 Février 1845, du revenu des diverses Seigneuries, tenues ou possédées par la Couronne, dans le *Bas-Canada*, indiquant les noms des Agents de chaque Seigneurie, et le montant du salaire et des dépenses payées aux Agents pour percevoir les droits seigneuriaux; et aussi, le montant des droits de quint, reçus par le Gouvernement depuis l'année 1844.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre et amender un Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de Magistrats " pour les parties les plus reculées de cette Province."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Gamble*,

*Ordonné*, Que pour le reste de la Session il sera disposé de tous les Ordres du jour fixés pour les Mercredis, avant de procéder aux Motions dont il aura été donné Avis.

*Ordonné*, Que M. *Taché* ait la permission d'introduire un Bill pour régler le Pilotage pour le Havre de *Québec* et au-dessous.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte qui pourvoit à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte intitulé : "Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée " Législative de cette Province," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour améliorer la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour lever tous les doutes qu'ont les Exécuteurs, Administrateurs et Corporations de citer et ester en justice dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres objets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de la Salle de Tempérance de *Québec*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie par Actions du Havre et du Chemin de *Pickering*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour empêcher de prendre la Truite et les autres Poissons avec des Filets, dans les Lacs du Comté de *Saguenay*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, l'un des Membres de ce présent Parlement pour le Comté de *Montmorency*, se plaignant que *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, l'Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, s'est conduit avec partialité et illégalement, et demandant qu'il soit sommé de comparaître à la Barre de la Chambre, pour rendre compte de sa conduite à cet égard, étant lu ;

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre la dite pétition en considération :—Et laquelle pétition ayant été lue ;

*Ordonné*, Que les accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, se plaignant de la conduite de *Louis Célestin Lefrançois*, Régistrateur et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, soient entendues à la Barre de cette Chambre.

*Ordonné*, Que les dites accusations soient entendues à la Barre de cette Chambre, Mercredi, le treize Octobre prochain.

*Ordonné*, Que le dit *Louis Célestin Lefrançois* compareisse à la Barre de cette Chambre, Mercredi, le treize Octobre prochain.

*Ordonné*, Qu'une copie de la dite pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, et des accusations contenues en icelle, soit transmise au dit *Louis Célestin Lefrançois*, et qu'il lui soit permis d'être entendu par Conseil.

*Ordonné*, Qu'*Abraham Fillion*, *Jean Poulin*, *Pierre Guillaume Poulin*, *Julien Lachance*, de *St. Joachim*, et *Jean Huot*, de *L'Ange-Gardien*, compareissent à la Barre de cette Chambre, Mercredi, le treize Octobre prochain, pour être interrogés relativement aux dites accusations.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Fabriques du Diocèse de *Québec* de former une Assurance Mutuelle, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois, Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus expéditive des Actes de la Législature, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi, le douze Octobre prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour confirmer le Titre de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*, à une certaine étendue de Terre y mentionnée, et pour d'autres objets y relatifs, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre jour, pour la seconde lecture du Bill pour éviter tout doute dans l'interprétation d'une certaine clause de l'Acte qui règle les Elections des Membres de l'Assemblée Législative, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Mercredi, le six Octobre prochain.



L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à ce que le Parlement se réunisse plus commodément, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter le recouvrement des sommes dues par les Compagnies Incorporées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour empêcher les effets des Elections frauduleuses des Conseillers Municipaux, dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

M. *Taché* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Taché*, l'Honorable M. *Morin*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, M. *Chapais* et M. *Jobin*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour restreindre la manufacture, la vente et l'importation de liqueurs enivrantes, en certains cas, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Gamble*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, M. *Smith*, de *Durham*, l'Honorable M. *Robinson* et M. *Hartman*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi, le six Octobre prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un Fonds d'Emprunt Consolidé pour le *Haut-Canada*, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gen.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>

*Clapham,*  
*Crawford,*  
*Dixon,*  
*Fergusson,*

*Malloch,*  
*Marchildon,*  
*Mattice,*  
*McDougall,*

*Robinson,*  
*Rolph,*  
*Shaw,*  
*Short,*

*Willson,*  
*Wright,* (d. Est York.)  
*Wright* (d. Ouest York.)  
48. *Young.*

CONTRE.

1. M. *Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

*Ordonné,* Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Boulton*, secondé par l’Honorable M. *Badgley*, La Chambre s’est ajournée.

*Mercurii, 29<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L’ORATEUR a informé la Chambre, que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie, un Certificat du Rapport de *Joseph C. Morrison*, Ecuyer, pour la Ville de *Niagara*, en remplacement de l’Honorable *Francis Hincks* qui, depuis son Election pour le Comté d’*Oxford* et la dite Ville de *Niagara*, a choisi la députation du Comté d’*Oxford*.

Et le dit Certificat a été lu comme suit :—  
Province du *Canada*.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec, 29 Septembre 1852.*

Le présent est pour certifier qu’en vertu d’un Writ d’Election, daté le huitième jour de Septembre du présent, énoncé par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au Shérif des Comtés-unis de *Lincoln et Welland*, (*William Kingsmill*, Ecuyer), Officier-Rapporteur *ex officio* pour la Ville de *Niagara*, pour l’Election d’un Membre pour représenter la dite Ville de *Niagara*, dans le présent Parlement, en remplacement de l’Honorable *Francis Hincks* qui, depuis son Election pour servir pour le Comté d’*Oxford* et la dite Ville *Niagara*, a choisi la Députation, en conformité de la Loi, pour servir pour le dit Comté d’*Oxford*, *Joseph C. Morrison*, Ecuyer, a été rapporté dûment élu en conséquence, ainsi qu’il appert par le dit Rapport du dit Writ d’Election, daté le vingt-cinquième jour de Septembre présent, lequel est maintenant déposé dans les Registres de mon Bureau.

*A. W. B. Lindsay*, Ecuyer  
Greffier de l’Assemblée Législative.

*Félix Fortier*,  
G. C. Chancellerie.

*Joseph C. Morrison*, Ecuyer, Membre pour la Ville de *Niagara*, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la Loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

*Joseph Edouard Turcotte*, Ecuyer, Membre, étant nommé par M. l’Orateur pour servir dans le Comité Général des Elections pour la présente Session (au

lieu et place de l'Honorable *Jean Chabot*, dont le siège est devenu vacant); et la Chambre ne s'y opposant pas, il a prêté le Serment qui suit :

Je jure que je remplirai mes devoirs comme Membre du Comité Général des Elections, fidèlement, sans crainte ni faveur, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour soient remis à Demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*,

*Résolu*, Que par respect pour la mémoire de Sa Grâce feu le Duc de *Wellington*, la Chambre s'ajourne maintenant.

Et la Chambre s'est ajournée en conséquence.

*Jovis, 30° die Septembris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Malloch*—la pétition d'*Alexander Dempster* et autres, du Comté de *Carleton*.

Par M. *LeBlanc*,—la pétition du Conseil Municipal de la Municipalité du Comté de *Vaudreuil*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *John Farquharson* et autres, Membres de la Division de *Stratford*, No. 236, des Fils de la Tempérance du *Canada Ouest*; la pétition de *J. L. Tucker* et autres, du Township de *Clarke*; la pétition de *John Alexander*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Simcoe*; la pétition de la Municipalité de *Wainfleet*; la pétition de la Municipalité du Township de *Pelham*; la pétition de *C. J. Horner* et autres Dames du Township de *Granby*; et la pétition d'*Edward Finlay* et autres, des Comtés de *Shefford* et *Missisquoi*.

Par l'Honorable M. *Rolph*,—la pétition du Révérend *William McMurrray* et autres, de la Ville de *Dundas*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de *Mary McConnell* et autres Dames, des Comtés d'*York* et *Simcoe*; et la pétition de *W. B. Hamilton*, Ecuyer, et autres, des Townships de *Tinay* et *Tay*, Comté de *Lincoln*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de *William DeCew* et autres, du Comté d'*Haldimand*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*; la pétition d'*Anna Wood* et autres femmes, Habitantes de *Montréal* et ses environs; et la pétition de *John Holland* et autres, de *Montréal* et ses environs.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *William Henderson*, Ecuyer, et autres, de *Frampton*, *Buckland* et autres Townships, dans le Comté de *Québec*; et la pétition de *P. Paradis*, et autres, de la Paroisse de *St. Henri*, Comté de *Dorchester*.

Par M. *Lacoste*,—la pétition du Conseil de la Corporation du Village de *St. Jean*.

Par M. *Shaw*,—trois pétitions de la Municipalité du Township de *Drummond*.

Par M. *Tuché*,—la pétition de *Louis Bertrand*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *L'Isle Verte*, Comté de *Rimouski*; et la pétition du Révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de la Paroisse de *St. Germain*, Comté de *Rimouski*.

Par M. le Solliciteur-Général *Charveau*,—la pétition du Très-Révérend *C. F. Cazeau* et autres, des Paroisses de *Ste. Foye* et *Québec*.

Par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *Nathaniel Sharrard*

et autres, du Comté d'*Ontario* ; et la pétition de *William Cross* et autres, du Township d'*Innisfil*, Comté de *Simcoe*.

Par M. *Mattice*,—la pétition de *Francis Kirkpatrick* et autres, du Comté de *Stormont*.

Par M. *Stevenson*,—la pétition de *John R. Ogden* et autres, du Comté de *Prince-Edouard*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *R. S. Mann* et autres, du Village de *Beachville* ; la pétition de *William Edwards*, Ecuyer, et autres du Township de *Clarence* ; la pétition de *Jannet Kippen* et autres, des Townships de *Kenyon* et *Roxborough* ; la pétition de *William Hepburn* et autres, du Village de *Chippawa* ; la pétition de *William Webster* et autres, des Townships d'*Euphemia* et *Dawn*, Gore de *Camden* ; et la pétition du Révérend *Robert Wallace* et autres, du Village d'*Ingersoll* et ses environs, Comté d'*Oxford*.

Par M. *Street*,—la pétition de *John B. O'Reilly* et autres, des Townships de *Pelham* et *Wainsfleet* ; et la pétition de *Catherine Beam* et autres Dames, du Township de *Berthier*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *William Taylor* et autres, du Comté de *Durham*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition des Président et Membres de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences, Gouverneurs du Collège *McGill*.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *Nicolas Allard* et autres, Propriétaires de Vaisseaux, de *Québec*, engagés dans le Commerce entre les différents Ports des Possessions Britanniques.

Par M. *Morrisson*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Niagara*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,—la pétition de *J. H. Proctor* et autres, du Township de *Brighton* ; et la pétition de *Duncan Livingston* et autres, du Comté de *Leeds*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Honorable *R. U. Harwood* et autres, du Comté de *Vaudreuil* ; demandant certains amendements aux Lois d'Enregistrement du *Bas-Canada*.

De *Charles Campbell*, Ecuyer, et autres, de la Division Municipale numéro un, du Comté de *Mégantic* ; demandant que le système Municipal du *Bas-Canada* soit amendé de manière à substituer des Municipalités de Paroisse et de Township à celles des Municipalités de Comté.

De la Municipalité du Township d'*Hamilton* ; demandant que la pétition de *John K. Roche*, de la Ville de *Port Hope*, qui demande la passation d'un Acte pour le mettre en état de recouvrer une certaine somme à lui due pour avoir fait l'Arpentage du dit Township et avoir tracé certaines limites permanentes d'icelui ne soit pas écoutée.

De la Municipalité du Township d'*Uxbridge* ; demandant que la Ligne de Grand Tronc de Chemin de Fer projetée à travers la Province soit tracé de manière à traverser tout l'intérieur du Pays.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Ontario* ; demandant certains amendements à la Loi des Corporations Municipales.

De *William Rastall* et autres, de *Kincardine* et établissements voisins, Comté de *Bruce* ; exposant certains abus résultant des conditions et du mode d'octroyer les Terres Publiques ; et demandant des modifications à cet effet.

De *William Everett* et autres, du Township de *Chatham*, Comté de *Kent* ; de *J. J. Harrison* et autres, des Townships de *Howard* et *Harwich*, Comté de *Kent* ; de *John Dobbyn* et autres, du Township de *Sombra*, Comté de *Kent* ; de *William*

*B. Wells*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Chatham* ; d'*A. Sproston* et autres, Fils de la Tempérance et autres, de *Montréal* ; d'*Andrew Hudson* et autres, du Township de *Tyendinaga* ; et du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *William Gregg* Clerc, au nom du Presbytère de *Kingston* de l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la distillation et la vente de liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et des fin mécaniques.

Du Révérend *Edward White* et autres, du Township de *Sarnia* ; du Révérend *James Gardiner* et autres, les Ministres, Officiers et Membres de l'Eglise et Congrégation du Circuit de *Kingston* de l'Eglise Episcopaliennne en *Canada* ; du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *William Gregg*, Clerc, au nom du Presbytère de *Kingston* de l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; et de *Charles Robinson*, Ecuyer, et autres, du Township de *Thorah*, Comté d'*Ontario* ; demandant l'abolition de tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

Du Révérend *N. Guéroul* et autres, du Comté de *Berthier* ; demandant certains amendements à la Loi d'Education du *Bas-Canada*.

De la Société Littéraire et Historique de *Québec* ; demandant une aide pour la mettre en état de défrayer les dépenses qu'elle a encourues en déménageant des édifices du Parlement, et pour avoir disposé de nouveau sa Bibliothèque et ses Collections Géologiques et Minéralogique avec le Musée Public.

De la Société Littéraire et Historique de *Québec* ; demandant l'allocation ordinaire.

Du Conseil Municipal de la Municipalité de la Division Numéro Un du Comté de *L'Islet* ; demandant que le Chemin de Fer projeté de *Québec* et *Halifax* soit construit.

De *R. N. Waddell* et autres, Marchands, de la Ville de *Port Hope* ; demandant la passation d'un Acte pour transporter au Conseil de Ville de la dite Ville la propriété du Havre de *Port Hope*, ou à cinq Commissaires devant être nommés sous certaines conditions, et les dits Commissaires actuels ne devant demeurer en charge que jusqu'au premier Janvier seulement, et jusqu'à ce qu'ils soient libérés de leur cautionnement personnel.

De la Municipalité du Village de la Paroisse de *St. Michel de Vaudreuil* ; demandant certains amendements à la Loi d'Education.

De *Moses Mayball*, de la Cité de *Montréal* ; demandant la passation d'un Acte pour l'autoriser à pratiquer comme Médecin, Chirurgien et Accoucheur, dans la dite Cité, et de recevoir des honoraires en conséquence.

D'*A. C. Buchanan*, Ecuyer, et autres, les Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* ; demandant l'autorisation de faire l'emprunt d'une certaine somme d'argent pour construire un Pont Suspendu à la place du Pont *Montmorency*.

De l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord* ; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie.

De Dame *Josephine Lévêque dite Lafrance*, veuve de feu *Joseph Viger*, de la Cité de *Québec* ; exposant qu'elle a été Gardienne du Château *St. Louis*, dans la dite Cité, durant quatorze ans, mais qu'étant aujourd'hui privée de cette charge et de la rémunération attachée à icelle, elle est laissée pauvre et sans secours pour supporter son vieil âge, et demandant une indemnité en considération de l'exposé ci-dessus.

D'*Edward Barry*, M. D., et autres, de la Ville de *London* ; demandant une aide pour l'établissement d'un Hôpital-Général dans la dite Ville.

De *J. H. S. Drinkwater* et autres, du Township d'*Orillia*, Comté de *Simcoe* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie sous le nom de Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et du Lac *Huron*, tel que déjà demandé.

De *P. Low*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Picton* ; demandant une aide pour améliorer le Havre de la dite Ville.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Kingston* ; demandant qu'aucun Acte ne soit passé pour l'incorporation d'une Compagnie pour construire aucun autre Chemin de Fer que celui qu'elle est autorisée de construire entre *Kingston* et *Montréal*, et d'être entendue, s'il est nécessaire, à la Barre de cette Chambre.

De Messieurs *Brown* et *Child* et autres, Maîtres Cordonniers de la Cité de *Montréal* ; demandant que certains Droits protecteurs soient imposés sur les Bottes et Souliers de manufacture étrangère.

Du Très-Révêrend Lord Evêque de *Toronto*, au nom du Clergé et des Délégués des Laïques de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, du Diocèse de *Toronto* ; demandant que l'Acte des Ecoles Communes soit amendé de manière à pourvoir à l'établissement d'Ecoles séparées pour les enfants des membres de la dite Eglise.

Du Révêrend *James Williamson*, Ministre, et autres, Anciens et Syndics de l'Eglise de *St. Andrews*, dans la Cité de *Québec* ; demandant une aide en faveur de l'Ecole de *St. Andrews*, dans la dite Cité.

Ordonné, Que la pétition de *William Delo* et autres, Arrimeurs de la Cité de *Québec*, soit renvoyée au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que la pétition de la Municipalité du Township d'*Uxbridge* soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Ordonné, Que la pétition de *Walker Stevenson* et autres, du Township d'*Alnwick* ; la pétition de *Reuben Scott* et autres, du Township de *Cramahé* ; et la pétition de *George Freeman*, Président et autres, Membres de la Ligue de Tempérance Britannique Américaine, et autres, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*, soient renvoyées au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

*M. Gamble*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender l'Acte pour autoriser la formation de Compagnies par Actions pour la construction de Chemins et autres Ouvrages, dans le *Haut-Canada*, de manière à les contraindre à tenir leurs Chemins en état de réparation, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

L'Honorable *M. Merritt*, du Comité Spécial nommé Lundi dernier, pour préparer et rapporter le projet d'une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, a fait rapport, Que le Comité avait préparé une Adresse en conséquence ; et laquelle a été lue comme suit :—

A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

Très-Gracieuse Souveraine,

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, les Communes du *Canada*, en Parlement Provincial réunis, approchons très-respectueusement de Votre Majesté pour représenter humblement le désappointement d'un grand nombre d'Habitants de cette Province, lorsqu'ils ont découvert que les Batailles les plus chaudement contestées en icelle, durant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis*, n'ont pas été comprises dans l'Ordre Général du premier Juin 1847, qui a accordé des Médailles pour certains engagements.

Que le dit Ordre Général a restreint la distribution des Médailles seulement aux engagements pour lesquels le Général ou l'Officier Supérieur des différentes Armées ou Corps de Troupes qui y ont combattu avait déjà reçu cette marque de distinction, et que, conséquemment, plusieurs des Batailles livrées dans ce Pays n'étant pas comprises dans cet Ordre, il y a raison de croire qu'il ne sera pas mis de côté à l'égard de la Millice Canadienne, sans une forte et respectueuse représentation à Votre Très-Gracieuse Majesté, de la part de la Législature.

Que l'attention de Votre Majesté est en conséquence respectueusement appelée sur les services distingués de la Milice Canadienne, durant la susdite Guerre avec les *Etats-Unis* de *d'Amérique*, dans le but de faire disparaître la distinction jalouse créée par la distribution de ces Médailles.

Que le 19 Juin 1812, la Guerre fut déclarée par les *Etats-Unis* contre la *Grande-Bretagne*, et que le 11 Juillet suivant, le *Canada* fut envahi par le Général *Hull*, à *Sandwich*, dans la partie ouest de cette Province; cette invasion a été le début de la première campagne, dans un temps où toutes les forces disponibles au-dessus de *Kingston* n'excédaient pas six cents hommes (le 41me Régiment).

Que le 13 Octobre, la deuxième tentative d'invasion fut faite à *Queenston*; le 28 Novembre la troisième au *Ruisseau des Français*, au-dessous de *Fort Erié*, sous le Colonel *Boerstler*; et le 2 Décembre, la quatrième, sous le Général *Smith*, près le *Fort Erié*; le résultat de la campagne étant la prise de *Michilimackinac* et du *Détroit* par les Forces Britanniques et Canadiennes.

Que les plus vastes préparatifs furent faits par le Gouvernement des *Etats-Unis*, pour envahir le *Canada* sur différents points dans le cours de l'année 1813. Huit mille hommes furent enrôlés pour servir sous les ordres du Général *Hampton*, sous le nom d'Armée du Nord; le Général *Dearborn* commandait l'Armée du Centre, et le Général *Harrison*, l'Armée de l'Ouest.

Que la seconde campagne fut ouverte par la marche des Forces Anglaises sous le Colonel *Macdonald*, de l'Infanterie Légère de *Glengary*, et la Milice des Districts de *Johnstown* et de l'Est qui, traversant sur la glace le 22 Février, s'emparèrent de la Garnison d'*Ogdensburgh*. L'Armée Américaine du Nord se dirigea, peu de temps après sur le *Bas-Canada* par le *Lac Champlain*, mais sans résultat. L'Armée du Centre s'empara d'*York* le 27 Avril, et de *Niagara* le 27 Mai. L'Armée de l'Ouest sous le Général *Winchester* ayant marché sur le *Détroit* dans le dessein de le reprendre, fut prise à la Rivière aux *Raisins*, le 22 Janvier.

Que bien que le *Canada* fût envahi par ces Armées formidables sur quatre points différents, et que toutes ces forces fussent concentrées en Novembre pour attaquer *Montréal*, la deuxième campagne se termina par la prise du *Fort Niagara*, dans les *Etats-Unis*, le 18 Décembre, ainsi que de *Lewiston*, *Blac Rock* et *Buffalo*.

Que la troisième campagne fut ouverte par la concentration de toutes les forces des *Etats-Unis* au commencement de 1814, à *Buffalo*, vis-à-vis la Frontière de *Niagara*, sous le Général *Brown*. La Douzième invasion eut lieu au *Fort Erié*, le 3 Juillet, et en Décembre, la même Armée fut forcée de retourner en quartiers d'hiver à *Buffalo*, après avoir fait de toute la Frontière un champ de ruines et de désolation.

Que la troisième et dernière campagne a été ainsi terminée, après une série d'Actions continuées sans perdre un seul arpent de terre, les Miliciens Canadiens s'étant acquis, en commun avec les Troupes Britanniques, une réputation de loyauté et de bravoure dont leur postérité peut justement s'enorgueillir.

C'est pourquoi nous prions respectueusement Votre Majesté de vouloir bien conférer une Médaille semblable à celle qui a déjà été accordée pour les Batailles du *Détroit*, de *Chrysler's Farm* et *Chateauguay*, aux survivants peu nombreux de ceux qui ont défendu leur Pays avec tant de succès, par la prise *Michilimackinac*, la Bataille de *Queenston*, la prise d'*Ogdensburgh*, la défaite et la prise du Géné-

ral *Winchester* et de son Armée, à la Rivière aux *Raisins*, les Batailles de *Miami*, *Stoney Creek* et *Beaver Dam*, et la prise du *Fort Niagara*, de *Lewiston*, *Black Rock* et *Buffalo*, les batailles de *Longwood*, *Lacolle* et *Lundy's Lane*, et le siège du *Fort Erié*, comprenant en outre ceux qui ont été blessés en combattant durant quelque une des dites campagnes.

En terminant, nous demandons humblement à représenter que bien qu'à raison du laps de temps qui s'est écoulé, il ne reste qu'un petit nombre des braves qui ont alors si brillamment contribué à sauver cette importante partie de l'Empire Britannique, les fidèles Communes de Votre Majesté espèrent humblement que Votre Majesté voudra bien accéder à la demande contenue dans leur loyal Adresse.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit Grossoyée.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Sa Majesté, au sujet de la distribution de Médailles aux survivants d'entre ceux qui ont servi dans la Milice Canadienne, et qui se sont distingués durant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*; et demandant le concours de leurs Honneurs à la dite Adresse.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Merritt* porte le dit Message au Conseil Législatif.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Douzième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné les pétitions d'*Edmund Ritchie* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis le Grand Chemin de Fer de l'Ouest à *Hamilton* jusqu'à *Toronto*,—et d'*Isaac Buchanan* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un embranchement depuis le Grand Chemin de Fer de l'Ouest de *Galt* à *Guelph*, et il a constaté qu'Avis suffisant a été donné; ce qui est aussi le cas relativement à la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, la publication des Avis ayant été prouvée au sujet de leur première pétition sur laquelle il a été déjà fait rapport.

La pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, demandant tel amendement à "L'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer," pour autoriser les Corporations Municipales à prendre des parts dans son Capital, et dans celui de toute autre Compagnie existant avant la passation de l'Acte. Aucun Avis de la demande n'a été donné, mais des pétitions ayant été présentées de la part des Conseils Municipaux de *Port Hope*, *Cavan*, *Hope* et *Montague Sud*, en faveur de la mesure, il paraîtrait qu'elle est suffisamment connue dans ces localités; et Votre Comité recommande en conséquence que la 64<sup>me</sup> Règle soit suspendue dans ce cas.

La pétition de *G. H. Monk* et autres, demandant que le Bureau d'Enregistrement pour *Terrebonne* soit transporté à *Ste. Thérèse*, en est une à laquelle la 64<sup>me</sup> Règle ne peut s'appliquer; mais comme elle est signée par un grand nombre de personnes résidant dans diverses parties de ce Comté, Votre Comité soumet respectueusement à Votre Honorable Chambre la question de savoir s'il ne serait pas expédient de suspendre la Règle dans ce cas aussi.

Relativement à la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du Village de l'*Industrie* et de *Rawdon*, demandant des amendements à son Acte d'incorporation et l'autorisation de prolonger un embranchement jusqu'à l'Eglise de *St. Jacques*, Votre Comité a constaté qu'aucun des Avis requis n'a été donné; et après examen des amendements mentionnés dans la pétition, il a constaté qu'ils tombent tous sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> Règle, à l'exception de ceux autorisant la Compagnie à emprunter de l'argent à un taux d'intérêt plus élevé que six pour



cent, et pour permettre aux Actionnaires de donner leur témoignage dans les Cours en Loi dans les affaires concernant la Compagnie.

La pétition de *John C. Becket*, pour l'incorporation de l'Ordre des Fils de la Tempérance dans le *Canada Est*, n'est pas de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

Sur la pétition de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de *Montréal*, demandant que les mêmes privilèges dont jouissent les Gradués du Collège *McGill* soient accordés à ses Étudiants, Votre Comité trouve qu'aucun Avis n'a été donné.

*Ordonné*, Que la pétition de *Donald Cameron*, du Township de *Thorah*, soit imprimée, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Varin*, depuis le premier jusqu'au huit Octobre prochain, pour affaires urgentes et pour cause de maladie dans sa famille.

*Ordonné*, Que la pétition de l'Honorable *R. U. Harwood* et autres, du Comté de *Vaudreuil*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser une Compagnie à construire un Chemin de Fer depuis *Hamilton* jusqu'à *Toronto*, ou pour autoriser la Compagnie du Grand Chemin Occidental à prolonger son Chemin jusqu'à *Toronto*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Galt* jusqu'à *Guelph*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que cinq cents Exemplaires du Bill pour établir un Fonds Consolidé pour le *Haut-Canada*, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Excutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—le Rapport Annuel des Ecoles Normales, Modèles et Élémentaires, dans le *Haut-Canada*, pour l'année 1851.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (J.J.)

*Ordonné*, Que le Rapport soit imprimé, sous forme de pamphlet, sous la direction du Comité Permanent des Impressions; et qu'un Exemplaire en soit transmis à chaque Conseil Municipal, à chaque Surintendant Local des Ecoles Élémentaires, au Bureau de l'Instruction Publique et aux Corporations d'Ecoles dans le *Haut-Canada*, en sus du nombre d'exemplaires imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que *M. Ridout*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Sicotte*, jusqu'au dix Octobre prochain, pour cause de maladie dans sa famille.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Papineau* ait la permission d'introduire un Bill

pour mieux assurer la Liberté des Elections, par l'établissement du Vote au Scrutin dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* soit ajouté au Comité Permanent des divers Bills Privés, en remplacement de l'Honorable M. *Chabot*, qui a resigné son siège.

Ordonné, Que M. *Polette* soit ajouté au Comité Permanent des divers Bills Privés, en remplacement de M. *Prince*, absent avec permission.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Lyon*,

Ordonné, Que les 70<sup>me</sup> et 74<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté en autant qu'elles ont rapport au Bill pour autoriser la Cour de Chancellerie, ainsi que les Cours du Banc de la Reine et des Plaid Communs, dans le *Haute-Canada*, à admettre, dans leur discrétion, *Neil Cameron McIntyre* à pratiquer comme Solliciteur et Procureur en icelles.

M. *Christie*, de *Gaspé*, a proposé, secondé par M. *Dubord*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour considérer s'il est expédient de rescinder l'Ordre de la Chambre du 2 du courant, pour adopter le Premier Rapport du Comité Permanent des Impressions, et adopter une Résolution qui déclare que les Journaux de la Chambre seront imprimés avec notes marginales, sur du papier de même grandeur et format que ci-devant; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBouillier,</i>	<i>Poulin,</i>	28. <i>Wright(d.Ouest.York.)</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Whith,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Short,</i>	39. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham)</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter l'admission dans la preuve des Jugements Etrangers et certains documents officiels et autres, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, aussitôt que possible, durant la présente Session, les Etats suivants, relatifs aux Finances et à l'Education :—1o. Etat indiquant, sous les chefs ordinaires de recettes et dépenses, le Revenu du *Canada*, et le montant des paiements faits à même ce Revenu, durant les six mois terminés le 31 Juillet dernier. 2o. Etat du revenu et des dépenses du Département de la Poste, pour le trimestre terminé en Juillet dernier. 3o. Etat des dépenses faites pour loyer et réparations, et pour l'achat de *Spencer Wood*. 4o. Etat indiquant les chefs de dépenses du Palais du Parlement, pour réparations et améliorations faites depuis que le Gouvernement s'est décidé à se transporter de *Toronto* à *Québec*. 5o. Etat détaillé des dépenses faites pour le Recensement, en Janvier dernier. 6o. Le Livre Bleu pour 1851. 7o. Etat indiquant la nature des cautionnements donnés conformément au Statut du *Canada*, 4 et 5 *Vic.*, chap. 91, par les Officiers suivants, savoir : Le Surintendant d'Education, Est, le Surintendant d'Education, Ouest, le Receveur des Honoraires dans le Bureau du Secrétaire Provincial ; avec un état détaillé du revenu de l'Officier en dernier lieu mentionné, provenant de toutes sources, et les autorités pour les paiements à lui faits. 8o. Etat détaillé, indiquant quels livres, cartes et autres articles destinés aux Ecoles ou Instituteurs, ont été achetés et vendus par le Surintendant d'Education, Ouest, dans le cours des trois dernières années, soit que la vente en ait été annoncée dans son journal officiel, le Journal d'Education, ou qu'ils aient été autrement offerts au Public et aux Instituteurs, avec les profits qu'il a faits sur ces articles et sur le dit Journal, et à quoi ces profits ont été employés ; aussi, indiquant en détail de quelle manière ont été employés £2,000 octroyés pour les Bibliothèques d'Ecole, et les £2,700 pour l'Architecture des Ecoles, et les dépenses contingentes de l'Ecole Normale et des Elèves Instituteurs : Et informer Son Excellence qu'il serait très-avantageux au public que les Rapports Annuels des Surintendants d'Education, Est et Ouest, fussent préparés et soumis à la Législature avant que neuf mois de l'année suivante soient expirés.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Boulton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, un Etat détaillé des diverses sommes employées à l'érection de Phares, à l'établissement et au maintien de Postes de Secours, et à d'autres améliorations dans la navigation du Golfe et du Fleuve *St. Laurent*, depuis *Québec* jusqu'à l'Océan, sous la surintendance de la Maison de la Trinité de *Québec*, et sous l'autorité, les ordres et la direction du Gouverneur et Conseil de cette Province, à même la somme de £19,000 appropriée en vertu des dispositions de l'Acte 9 *Vic.*, chap. 60, et indiquant la balance, s'il en reste, qui devra être employée pour ces objets.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *LeBlanc* ait la permission d'introduire un Bill pour changer le lieu des séances de la Cour de Circuit dans le Comté de *Beauharnois*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Charte de la Compagnie de l'Acqueduc et de l'Eclairage au Gaz de *Toronto*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Boulton*, M. *Morrison*, M. *Langton*, M. *Malloch* et M. *Hartman*, pour s'enquérir et faire rapport du mode suivi par les Trésoriers et les Shérifs aux diverses Ventes de Terres pour taxes dans les Comtés du *Haut-Canada*, ou aucun d'eux, depuis 1830 jusqu'à 1851, inclusivement, et faire rapport des irrégularités qui y sont commises, et suggérer un remède à l'avenir, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour conférer la Jurisdiction d'Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Street* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l'Acte 12 *Vic.*, chap. 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des Réglements pour mieux administrer la partie de ce Township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Cartier*, et la Question ayant été proposée, Que le paiement de la somme de Deux cents louis, courant, fait entre les mains du Greffier de la Chambre par *Gédéon Durocher*, Ecuyer, et autres, Pétitionnaires contre le Retour d'*Antoine Némèse Gouin*, Ecuyer, soit déclaré équivalent au Cautionnement offert par eux, et déclaré défectueux par M. l'Orateur, et que la pétition d'Election du dit *Gédéon Durocher* et autres, soit renvoyée au Comité Général des Elections, et qu'il soit procédé sur icelle, afin que justice soit faite aux parties, sans égard aux informalités susdites;

L'Honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*, et la Question ayant été mise, Que la dite motion soit renvoyée au Comité Permanent des Privilèges et Elections; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Wright(d. Est. York.)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Jobin,</i>		<i>Papineau,</i>	21. <i>Young.</i>
<i>Christie, (Wentworth,) Laurin,</i>		<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén. McDonald (Cornwall)</i>		<i>Rolph,</i>	
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>

<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Short,</i>	<i>White,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>	36. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise, Que le paiement de la somme de Deux cents louis, courant, fait entre les mains du Greffier de la Chambre par *Gédéon Durocher*, Ecuyer, et autres, Pétitionnaires contre le Retour d'*Antoine Némèse Gouin*, Ecuyer, soit déclaré équivalent au Cautionnement offert par eux, et déclaré défectueux par M. l'Orateur; et que la pétition d'Élection du dit *Gédéon Durocher* et autres, soit renvoyée au Comité Général des Elections, et qu'il soit procédé sur icelle, afin que justice soit faite aux parties, sans égard aux informalités susdites; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Wright, (d.Est York.)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	15. <i>Young.</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Papineau,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murncy,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stuart,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>	40. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *Mattice*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, un Tableau de toutes les Terres qui ont été aliénées par la Couronne, sans paiement en retour, depuis le 1er Janvier 1851; indiquant, le dit tableau, la quantité de chaque octroi et le lieu où il est situé, les noms des parties auxquelles il a été fait, et l'objet pour lequel il a été fait.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Lyon*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, une copie de toutes Instructions fondées sur l'Ordre en Conseil du 14 Septembre courant, relatif à la réduction des Droits sur le Bois de Pin Rouge, et tous les Ordres en Conseil subséquents y relatifs, et copie de toute la Correspondance qui a eu lieu entre le Gouvernement et les parties intéressées dans le Commerce des Bois, depuis la réunion du Parlement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Lyon*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes et chacune les Conventions faites ou négociées lorsque l'Emprunt de la somme de £1,500,000, ou de toute partie d'icelle, a été effectué, ou s'il n'existe pas de semblables conventions, alors, des renseignements sur la marche adoptée ou les arrangements pris par le Gouverneur, avec l'avis de son Conseil Exécutif, à ce sujet; aussi, des copies de tous les Etats ou Comptes détaillés des sommes prélevées sous l'autorité de l'Acte 6 *Vic.*, chap. 8, et des Débentures émises et des dividendes et intérêts payés sur icelles, et du Fonds d'Amortissement et de rachat de la totalité ou de partie de la dite dette au moyen du dit Fonds d'Amortissement ou autrement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Fortier*, secondé par M. *Valois*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, copie de toutes Correspondances qui ont eu lieu et qui ont été échangées entre le Gouvernement Exécutif de cette Province et Dame *Louise Josephite Chartier de Lotbinière*, épouse de l'Honorable *Robert Umwin Harwood*, Seigneresse et Propriétaire des Fief et Seigneurie de *Vaudreuil*, dans le District de *Montréal*, ou toutes et chaque personne agissant pour la dite Dame *Harwood*, au sujet de sa demande à notre Dame Souveraine la Reine, par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour une commutation ou décharge du droit de quint, droit de relief et autres charges féodales dues ou qui le deviendront en faveur de Notre dite Dame la Reine, ses Héritiers et Successeurs, dans les dits Fief et Seigneurie, et qu'à l'avenir il lui soit permis de posséder les Terres, dans les dits Fief et Seigneurie, ainsi que les Iles et Ilets qui en font partie, avec tous et chacun les droits, membres et dépendances appartenant aux dits Fief et Seigneurie, ou en dépendant, en aucune manière, en franc et commun Soccage, tel que mentionné dans l'Avis donné par la dite Dame *Harwood*, en date du 21 Février 1852, et publié dans la *Gazette du Canada*, en date du 6 Mars dernier, et dans tous autres avis donnés depuis cette dernière date.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,

*Ordonné*, Que l'Ordre de cette Chambre du vingt-huit présent, renvoyant la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*, relative à un Canal, du *St. Laurent* au Lac *Champlain*, au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit rescindé.

Sur motion de M. *Langton*, secondé par M. *Burnham*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien donner des ordres, qu'il soit mis devant cette Chambre un Etat de la balance actuelle du Fonds des Inspecteurs et Mesureurs de Bois, ainsi qu'un Etat des recettes et dépenses de ce Département, et les motants placés chaque année depuis 1847.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Langton* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre

les dispositions de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 24, à des Compagnies formées pour améliorer la navigation des Rivières et Cours d'Eau en *Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le treize Octobre prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Lois d'Enregistrement du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour simplifier et changer la pratique, les Plaidoyers et la Procédure dans les Cours Supérieures en Loi et en Equité, et dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le quinze Octobre prochain.

*Ordonné*, Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie des Jetée, Quai et Bassin du *Carouge*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le six Octobre prochain.

L'Ordre du jour pour, la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois d'Usure, étant lu ;

M. *Brown* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Young*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Malloch*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 1° die Octobris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Rapport sur la distribution des Statuts du *Canada*, 4me Session, 3me Parlement, 14 et 15 *Vic.*, 1851.  
Pour le dit Rapport, voir Appendice (K.K.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Patrick*,—la pétition de *Levi Grant* et autres, du Township d'*Oxford*, Comté de *Grenville* ; la pétition d'*Henry Conklin* et autres, du Comté de *Grenville* ; la pétition de *L. H. Bellamy* et autres, du Township d'*Augusta* ; et la pétition de *Hiram Adams* et autres, Propriétaires dans la huitième Concession du Township d'*Edwardsburgh*, Comté de *Grenville*.

Par M. *Polette*,—la pétition de *François DaSylva* et autres, Censitaires de la Seigneurie du *Cap de la Magdeleine*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de l'Honorable *George Pemberton* et autres ; et la pétition d'*Hypolite Dubord*, Ecuyer, de la Paroisse de la *Pointe aux Trembles*.

Par M. *McDougall*,—la pétition du Révérend *David Dunkerley* et autres, au

nom de l'Eglise de Congrégation (*Congregational Church*), *Durham*, Comté de *Drummond*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *John K. Cook* et autres, de la Ville de *Ste. Catharine*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer.

Par M. *Street*,—la pétition des Président, Directeurs et Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *John Sharples*, au nom du Comité de Régie de la Congrégation des Catholiques de *Québec*, parlant la langue Anglaise.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *H. Jackson* et autres, Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario*, *Simcoe* et du *Lac Huron*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,—la pétition de *Leonard Wells*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Shefford*.

Par M. *Dumoulin*,—la pétition d'*A. Bazin*, Ecuyer, et autres, de *St. François*, Comté d'*Yamaska*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—deux pétitions du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*.

*Ordonné*, Que la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*, au sujet d'une réserve de chemin, soit maintenant lue, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue ; demandant que la pétition de *James Hamilton* et autres, Syndics de la Succession de feu *Peter H. Hamilton*, Ecuyer, de la Cité d'*Hamilton*, pour la passation d'un Acte pour leur accorder, en cette qualité, une certaine partie de réserve de chemin, entre les Lots 14 et 15, dans la 4<sup>me</sup> Concession du Township de *Barton*, ne soit pas accordée.

*Ordonné*, Que la pétition d'*Andrew Hudson* et autres, du Township de *Tyndinaga*, soit renvoyé au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

*Ordonné*, Que la pétition de la Municipalité du Township d'*Hamilton* soit renvoyée au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition de *John K. Roche*, de la Ville de *Port Hope*.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Treizième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, demandant certains amendements aux Actes incorporant la Cité, et il a constaté qu'aucun Avis n'a été publié. Votre Comité est cependant convaincu, d'après la preuve qu'il a devant lui, que la demande a eu une publicité suffisante, puisqu'elle a été pendant longtemps en discussion dans le Conseil de la Cité, dont les délibérations sont publiées dans les Journaux Locaux ; et le Bill que l'on propose actuellement d'introduire est une copie de celui qui était devant Votre Honorable Chambre dans la Session de 1850 ; sous ces circonstances, Votre Comité recommande respectueusement de se dispenser de l'Avis ordinaire.

Quant aux pétitions de *John E. Bangs*,—et de *Frederick A. Cutter* et *Richard Hutchinson*, demandant respectueusement la passation d'un Acte pour les autoriser à pratiquer comme Médecins et Chirurgiens ; et à la pétition de *William Delo* et autres, demandant un Acte pour régler le Métier d'Arrimeur dans le Port de *Québec*, Votre Comité a constaté que les Avis requis n'ont pas été donné.

M. *Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des Listes amendées.

*Ordonné*, Que M. *Dumoulin* ait la permission d'introduire un Bill pour faire connaître et établir, d'une manière certaine, les droits de Co-propriétaires de la Commune de la Paroisse de *St. Antoine de la Baie*.



Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Polette*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie d'un Instrument ou Lettre-Patente sous le Grand Sceau de cette Province, en date du 7<sup>me</sup> jour d'Août dernier, qui détermine et fixe la ligne la mieux adaptée pour avancer les intérêts généraux de la Province dans la construction d'une grande Ligne de Chemin de Fer dans toute la longueur de la Province, avec copie de tous les plans soumis pour la considération de Son Excellence, avant que cette détermination et fixation aient eu lieu, et plus particulièrement par rapport à la partie de la dite grande Ligne de Chemin de Fer qui s'étend "depuis quelque point sur la Frontière Est de cette Province, qui sera fixé ci-après dans la Paroisse de *St. Joseph de la Pointe Lévi*, vis-à-vis ou presque vis-à-vis la Cité de *Québec*," y compris les opinions données par les Officiers en Loi de la Couronne, relativement à la légalité de cette détermination et fixation, et copies de tous Documents et renseignements obtenus par Son Excellence, lorsqu'il fût trouvé impossible de réaliser les fonds nécessaires pour construire la dite grande Ligne de Chemin de Fer, une moitié sur le crédit du Fonds Consolidé du Revenu de cette Province, et l'autre moitié par des souscriptions faites par les Corporations Municipales de cette Province; et généralement, tous documents et renseignements relatifs à ce que dessus; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>John,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	20. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Short,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Lawrin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>	43. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Morin* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le vingt-deux Octobre présent.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et

lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a ordonnée pour Mardi, le dix-neuf du présent.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Polette*,

*Résolu*, Que le temps fixé pour recevoir des pétitions relatives aux Bills Privés, et pour introduire des Bills Privés, soit prolongé jusqu'à Lundi, le premier Novembre prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger les cinquième et sixième Sections de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à ce Bill.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prolonger le temps fixé à certaines fins par l'Acte d'Enregistrement de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et améliorer la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'y ajouter les mots : " Et les dits Actes seront censés et considérés s'étendre à toutes les actions commencées entre le trentième jour d'Août, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-et-un, et la passation d'icelui," à la fin de la douzième Clause du dit Bill.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Ville de *Dundas* à accorder sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, pour la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour certaines améliorations au dit Canal étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les différents Actes d'incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fournier* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Fournier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender l'Acte qui

pourvoit à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*, étant lu ;  
Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Laurin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Cour de Chancellerie, ainsi que les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs, dans le *Haut-Canada*, à admettre, dans leur discrétion, *Neil Cameron McInyre* à pratiquer comme Solliciteur et Procureur en icelles, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour confirmer le Titre de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*, à une certaine étendue de terre y mentionnée, et pour d'autres objets y relatif ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil ;

M. *Brown* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par M. *Smith*, de *Wentworth*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 4<sup>o</sup> die Octobris ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Taché*,—la pétition de *Stanislas Drapeau*, Typographe, de la Cité de Québec.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *James McKenzie*, Ecuyer, et autres, de la Cité de Québec, de la *Pointe-Lévi* et Paroisses environnantes ;—et la pétition du Révérend *J. Auclair* et autres, de la Cité de Québec.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—trois pétitions de la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alexander Dempster* et autres, du Comté de *Carleton* ; de *John Farquharson* et autres, Membres de la Division de *Stratford*, No. 236, des Fils de la Tempérance du *Canada Ouest* ; de *J. L. Tucker* et autres, du Township de *Clarke* ; de *John Alexander*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Simcoe* ; de la Municipalité de *Wainfleet* ; de la Municipalité du Township de *Pelham* ; de *C. J. Horner* et autres, Dames, du Township de *Granby* ; d'*Edward Finlay* et autres, des Comtés de *Shefford* et *Missisquoi* ; de *Mary McConnell* et autres Dames, des Comtés d'*York* et *Simcoe* ; d'*Anna Wood* et autres femmes, habitantes de *Montréal* et ses environs ; de *John Holland* et autres, de *Monttréal* et ses environs ; de *Nathaniel Sharrard* et autres, du Comté d'*Ontario* ; de *William Cross* et autres, du Township d'*Innisfil*, Comté de *Simcoe* ; de *François Kirkpatrick* et autres, du Comté de *Stormont* ; de *John R. Ogden* et autres, du Comté de *Prince-Edouard* ; de *William Webster* et autres, des Townships d'*Euphémia* et *Dawn*, Gore de *Camden* ; de

*John B. O'Reilly* et autres, des Townships de *Felham* et *Wainfleet*; de *Catherine Beam* et autres Dames, du Township de *Berthie*; de *William Taylor* et autres, du Comté de *Durham*; de *Duncan Livingston* et autres, du Comté de *Leeds*; d'*Henry Conklin* et autres, du Comté de *Grenville*; de *L. H. Bellamy* et autres, du Township d'*Augusta*; du Révérend *David Dunkerley* et autres, au nom de l'Eglise de Congrégation (*Congregational Church*), de *Durham*, Comté de *Drummond*; et de *John K. Cook* et autres, de la Ville de *Ste. Catherine*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et des fins mécaniques.

Du Conseil Municipal de la Municipalité du Comté de *Vaudreuil*; demandant que le Chef-lieu du dit Comté soit transporté au Village du *Ruisseau St. Hyacinthe*, dans la Paroisse de *St. Ignace du Côteau du Lac*.

Du Révérend *William McMurray* et autres, de la Ville de *Dundas*; demandant que la pétition de certaines personnes pour autoriser la Corporation de la dite Ville à émettre des Débentures et à donner sa garantie pour la Compagnie du Canal *Desjardins* à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, ou à toute autre Compagnie ou personne, pour les déboursés à faire pour les améliorations projetées du dit Canal, ne soit pas accordée, mais que le dit Canal soit considéré comme ouvrage du Gouvernement.

De *William DeCew* et autres, du Comté d'*Haldimand*; demandant que la pétition pour que le Gouvernement se rende responsable pour les améliorations à faire pour la navigation de la *Grande-Rivière*, ne soit pas accordée.

De *William B. Hamilton*, Ecuyer, des Townships de *Tiny* et *Tay*, Comté de de *Lincoln*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et du *Lac Huron*.

De la Société d'Histoire Naturelle de *Montréal*; demandant une aide.

De *William Henderson*, Ecuyer, et autres, de *Frampton*, *Buckland*, et autres Townships, dans le Comté de *Québec*; demandant que les Terres dans les dits Townships soient exemptées d'une certaine taxe, ou d'une équitable partie d'icelle.

De *P. Paradis* et autres, de la Paroisse de *St. Henri*, Comté de *Dorchester*; demandant que la pétition de *James Motz*, Ecuyer, pour la passation d'un Acte pour lui assurer la jouissance du Pont lui appartenant sur la Rivière *Etchemin*, ne soit pas accordée, et qu'aucun changement à cet effet ne soit apporté à la Loi existante.

Du Conseil de la Corporation du Village de *St. Jean*; demandant l'adoption de certaines mesures, relativement aux Droits Seigneuriaux, pour venir en aide aux Consitaires du dit Village et de la Province en général.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Niagara*; et de la Municipalité du Township de *Drummond*; demandant certains amendements à la Loi de Cotisation.

De la Municipalité du Township de *Drummond*; demandant la passation d'un Acte, déclarant que tous les Chemins établis en vertu des Actes 50 *Geo.* 3, chap. 1 et 4 *Geo.* 4, chap. 10, devront être d'une certaine largeur.

De la Municipalité du Township de *Drummond*; demandant certains amendements à l'Acte des Corporations Municipales.

De *Louis Bertrand*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *L'Isle-Verte*, Comté de *Rimouski*; demandant une aide pour ouvrir un Chemin, à partir du quatrième rang de la dite Paroisse jusqu'à la Rivière *Toupiqué*.

Du Révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de la Paroisse de *St. Germain*, Comté de *Rimouski*; demandant une aide pour compléter un Couvent pour les fins de l'éducation dans la dite Paroisse.

Du Très-Révérend *C. F. Cazeau* et autres, des Paroisses de *Ste. Foye* et *Québec*; demandant que les Commissaires des Chemins à Barrières de *Québec*, soient auto-

risés à faire l'emprunt d'une certaine somme d'argent pour macadamiser le Chemin à partir de *Sillery*, près la Cité de *Québec*, jusqu'au Chemin *St. Louis*.

De *R. S. Mann* et autres, du Village de *Beachville*; de *William Edwards*, Ecuyer, et autres, du Township de *Clarence*; de *Jannet Kippen*, et autres, des Townships de *Kenyon* et *Roxborough*; et du Révérend *Robert Wallace* et autres, du Village d'*Ingersoll* et ses environs, Comté d'*Oxford*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

De *William Hepburn* et autres, du Village de *Chippawa*; demandant que les Terres des Réserves du Clergé soient retirées aux Clergés de toutes les dénominations, et que les Rectoreries soient abolies, et que les revenus en provenant soient appropriés au maintien des Ecoles Communes.

Des Président et Membres de l'Institution Royalc pour l'avancement des Sciences, Gouverneurs du Collège *McGill*; demandant la passation d'un Acte pour amender et étendre les dispositions des Actes 41 *Geo. 3*, chap. 17, et 8 *Vic.* chap. 68.

De *Nicolas Allard* et autres, Propriétaires de Vaisseaux, de *Québec*, engagés dans le Commerce entre les différents Ports des Possessions Britanniques; demandant la passation d'un Acte pour exempter les Vaisseaux de cette Province du paiement de la taxe imposée par l'Acte qui pourvoit au traitement Médical des Matelots.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*; demandant certains amendements à l'Acte des Corporations Municipales.

De *J. H. Proctor* et autres, du Township de *Brighton*; demandant que les lignes de division du dit Township soient plus clairement définies.

De *Levi Grant* et autres, du Township d'*Oxford*, Comté de *Grenville*; demandant la construction d'un Canal de même dimension que celui du *St. Laurent* pour relier les eaux du Fleuve *St. Laurent*, au-dessus du Village de *Caughnawaga*, avec celle du Lac *Champlain*.

De *Hiram Adams* et autres, propriétaire de Terres dans la huitième Concession du Township d'*Edwardsburgh*, Comté de *Grenville*; demandant que la pétition de certains Habitants du dit Township, demandant la révocation de cette partie de l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 85, relative à des poteaux plantés lors de l'arpentage de la 5<sup>me</sup> Concession du dit Township, ne soit pas accordée.

De *François DaSylva* et autres, Censitaires de la Seigneurie du *Cap de la Magdeleine*; demandant la passation d'un Acte pour les exempter, en tout et en partie, du paiement des arrérages des cens et rentes et lods et ventes.

De l'Honorable *George Pemberton* et autres; demandant la passation d'un Acte pour reviser et continuer l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 117, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Québec* et *St. André*.

D'*Hypolite Dubord*, Ecuyer, de la Paroisse de la *Pointe-aux-Trembles*; demandant que tous les Juges de la Cour du Banc de la Reine qui sont propriétaires de Seigneuries, soient déclarés incompetents à siéger dans les cas où il est question de droits Seigneuriaux.

De *William L. Mackenzie*, Ecuyer; annonçant son intention de présenter une pétition à cette Chambre dans la cause du Testament de feu *Robert Randall*, Ecuyer, que la presse des affaires l'a empêché de présenter dans le temps voulu, et demandant que le temps pour recevoir des pétitions privées soit prolongé en sa faveur, jusqu'au 11 Octobre courant.

Des Président, Directeurs et Compagnie du Chemin de Fer d'*Erie* et d'*Ontario*; demandant le passation d'un Acte pour amender la Charte de la dite Compagnie.

De *John Sharples*, au nom du Comité de régie de la Congrégation des Catholiques de *Québec* parlant la langue Anglaise; demandant la passation d'un Acte, pour incorporer la dite Congrégation, et pour l'investir d'une certaine propriété.

De *H. Jackson* et autres, Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario*, *Simcoe* et du Lac *Huron*; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie.

De *Léonard Wells*, Ecuyer, et autres, du Comté de *Shefford*; demandant l'établissement de Cours ayant Jurisdiction Civile et Criminelle illimitée dans le dit Comté.

D'*A. Bazin*, Ecuyer, et autres, de *St. François*, Comté d'*Yamaska*; demandant un Acte d'incorporation pour les mettre mieux en état de gérer la Commune de *St. François*.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*; demandant la passation d'un Acte pour les autoriser à clore et embellir une certaine place vacante, connue sous le nom de Gore de *King Street*, et pour ériger sur icelle des Edifices Publics.

Ordonné, Que la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*, relative au Gore de *King Street*, soit renvoyée au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que la pétition de *William D. Mattice*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Cornwall*; la pétition de *William Taylor* et autres, du Comté de *Durham*; la pétition de *William Cross* et autres, du Township d'*Innisfil*, Comté de *Simcoe*; la pétition de *Nathaniel Sharrard* et autres, du Comté d'*Ontario*; la pétition de *John B. O'Reilly* et autres, des Townships de *Pelham* et *Wainfleet*; la pétition de *Catharine Beam*, et autres Dames du Township de *Bertie*; et la pétition de *Mary McConnell*, et autres Dames des Comtés d'*York* et *Simcoe*, soient renvoyées au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

Ordonné, Que la pétition de *F. M. F. Ossaye*, de *LaTortue*, Agent de la Société d'Agriculture du *Bas-Canada*, soit renvoyée au Comité conjoint des deux Chambres pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire.

*M. Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des Noms des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, auquel il avait annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre:—Et les Noms des Membres du Comité ont été lus comme suit:—*Edouard Malloch*, Ecuyer, *Edouard Short*, Ecuyer, *Louis Lacoste*, Ecuyer, *Ovide LeBlanc*, Ecuyer; Président, *François Lemieux*, Ecuyer.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur Général,—Rapport sur l'état des Prisons dans le *Haut-Canada*.

Pour le dit Rapport voir Appendice (H. H.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des Noms des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Huron*, auquel il avait annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre:—Et les Noms des Membres du Comité ont été lus comme suit:—*Asa A. Burham* Ecuyer, *Ulric J. Tessier*, Ecuyer, *William Patrick*, Ecuyer, *Amos Wright*, Ecuyer; Président, l'Honorable *William Badgley*.

*M. Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*, et il est convenu d'y faire certains amendements, qu'il prend la liberté de soumettre à la considération de votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse Supplémentaire à l'Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 24 Août 1852 ; demandant (*inter alia*) un Etat du produit des terres des Réserves du Clergé vendus ou louées, le principal et l'intérêt des ventes, les frais d'administration, et à qui ils ont été payés, ainsi que le montant des déboursés.

Pour la dite Réponse voir Appendice (A.A.)

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Gaz d'*Hamilton*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur Général, datée le 31 Août dernier, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre, une Copie ou des Copies du Marché ou des Marchés faits entre la Compagnie du Chemin Fer de *Québec* et *Richmond*, avec *William Jackson*, Ecuyer, M. P., et autres, pour l'achèvement du dit Chemin de Fer ; aussi, copie de la correspondance entre le Gouvernement de cette Province ou aucun de ses Membres, et le dit *William Jackson*, Ecuyer, et autres, relativement au Tronc de Chemin de Fer à travers la Province.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Z.)

*Ordonné*, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de la Chambre.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Compagnie par Actions pour fournir de l'eau à la Ville d'*Hamilton*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde a été ordonnée pour Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport du Surintendant d'Education pour le *Bas-Canada*, pour 1850-1851.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (J.J.)

*Ordonné*, Qu'il soit imprimé le même nombre d'exemplaires de ce Rapport qu'il a été ordonné pour le Rapport du Surintendant d'Education pour le *Haut-Canada*, moitié dans chacune des Langues Anglaise et Française ; le surplus, après le nombre requis pour la Chambre, devant être distribué aux Municipalités Scolaires, par l'intermédiaire du Surintendant d'Education pour le *Bas-Canada*.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer les Syndics de l'Asile des Orphelins d'*Hamilton*.

Il a, en conséquence présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

M. *Hartman* a proposé, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et la Question ayant été mise, Que la pétition de *Donald Cameron*, du Township de *Torah*; demandant qu'il soit adopté certaines mesures, pour obtenir, pour lui et ses suivants, des Titres pour les Terres pour lesquelles ils ont reçu des Billets de Location, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Langton*, M. *Malloch*, M. *McDonald*, de *Cornwall*, M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et le moteur, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records; — Elle a passé dans la Négative.

M. *Hartman* a proposé, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et la Question ayant été mise, Que la pétition de *Thomas Appleton*, du Township de *King*; demandant le paiement de sa réclamation, pour sa part de l'allocation des Ecoles, due depuis l'année 1823, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Mackenzie*, M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, M. *Boulton*, M. *Morrison*, et le moteur, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Malloch,</i>
<i>Clapham</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Patrick,</i>
			9. <i>Wright</i> , (d. Est York.)

CONTRE.  
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> .)
<i>Cameron,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>LaTerrière,</i>	<i>Murney</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> .)	<i>J. Boutillier,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Viger.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Young.</i>
<i>Hincks,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Short,</i>	35.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—des Tableaux sommaires de la Population du *Haut* et du *Bas-Canada*, suivant le dernier Recensement.

Pour les dits Tableaux Sommaires, voir Appendice. (L.L.)

Ordonné, Que les dits Tableaux Sommaires soient imprimés, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. l'Orateur a informé la Chambre que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie, un Certificat du Rapport d'un Membre pour le Comté de *Bellechasse* en remplacement de l'Honorable *Jean Chabot* qui, depuis son Election pour servir pour le dit Comté de *Bellechasse*, avait accepté une charge de profit sous la Couronne, savoir, la charge de Commissaire en Chef des Travaux Publics.

Et le dit Certificat a été lu; et il est comme suit:—



Province de *Canada*.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 4 Octobre 1852.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu du Writ d'Election, daté le vingt-quatrième jour de Septembre dernier, émané par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au Régistrateur du Comté de *Bellechasse* (*Pantaleon Forgues*, Ecuyer,) Officier Rapporteur *ex-officio* pour le dit Comté de *Bellechasse*, pour l'Election d'un Membre pour représenter le dit Comté de *Bellechasse* dans ce présent Parlement, en remplacement de l'Honorable *Jean Chabot* qui, depuis son Election pour servir pour le dit Comté de *Bellechasse*, avait accepté une charge de profit sous la Couronne, savoir : la charge de Commissaire en Chef des Travaux Publics, l'Honorable *Jean Chabot* a été dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le Rapport du dit Writ d'Election, daté le quatrième jour d'Octobre, lequel est maintenant déposé dans les Registres de mon Bureau.

*Félix Fortier*,  
 G. C. en Chancellerie.

A *W. B. Lindsay*, Ecuyer,  
 Greffier de l'Assemblée Législative.

*Ordonné*, Que *M. Patrick* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Patrick* ait la permission d'introduire un Bill pour octroyer certains Lots situés dans la Ville de *Bytown*, à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Sur motion de *M. Stuart*, secondé par *M. Boulton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, des copies de tous Instruments sous le seing et sceau du Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur ou personne administrant le Gouvernement de la Province du *Bas-Canada*, nommant des Syndics pour l'érection d'un Hôpital pour la réception des matelots malades, et autres pauvres malades, dans la Cité de *Québec*, en vertu de la 10<sup>me</sup> et 11<sup>me</sup> *Geo.* 4, chap. 23, établissant des dispositions pour l'établissement d'un semblable Hôpital ; et de tous Instruments destituant de temps en temps les dits Syndics ou aucun d'eux, et en nommant d'autres à leur place ou à la place d'aucun d'eux ; aussi, copies de toutes les nominations de Directeurs de l'Hôpital de Marine ou des Commissaires de l'Hôpital des Emigrés, établi à *Québec*, avec les documents et renseignements relatifs à la direction et administration de la dite Institution, et de toutes les Règles et Réglements faits pour l'administration intérieure et pour l'économie et l'entretien du dit Hôpital ; et priant aussi Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre en vertu de quelle autorité ou loi la dite nomination de Directeurs ou Commissaires a eu lieu, et les dites Règles et Réglements ont été établis.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, tous les renseignements et documents relatifs à l'Edifice érigé dans la Basse-Ville de la Cité de *Québec*, pour être la Maison de la Douane, et établie

comme telle, en vertu de l'autorité de la 10<sup>me</sup> et 11<sup>me</sup> *Geo.* 4, chap. 34, et la 2<sup>me</sup> *Guil.* 4, chap. 45 ; et copies de toute Correspondance relative à la translation du Département des Douanes en aucune autre bâtisse ; et toutes autres instructions relatives à la dite translation ; et de l'autorité en vertu de laquelle la Maison de la Douane a été transférée de l'endroit dans lequel elle était fixée par la Loi au dit lieu,—aussi, copies de toutes instructions données pour l'occupation de la Maison de la Douane érigée en vertu des Statuts susdits par le corps de Police Riveraine, comme Caserne ; et copies de toutes instructions données au Département des Travaux Publics pour examiner la bâtisse en question aux fins de savoir si elle était ou n'était pas capable de recevoir l'École Provinciale de Navigation en contemplation, avec le Rapport fait en vertu des dites instructions ; aussi, un état des mesures adoptées pour le choix d'aucun autre site pour une Maison de Douane dans la Cité de *Québec*, et une copie de tout plan ou estimation pour l'érection d'un édifice bon et convenable pour remplacer celui qui a été ainsi détourné des fins pour lesquelles il avait été établi.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Crawford*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre des copies de tous les Rapports et enquêtes, documents et témoignages sur lesquels le paiement de £550, mentionnés dans le Rapport des Travaux Publics de 1851, a été fait à *William Cottingham*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable *Jean Chabot*, Membre pour le Comté de *Bellechasse*, ayant préalablement prêté le serment, conformément à la Loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Merritt* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par M. *Morrison*,

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté en autant qu'elles ont rapport à la Pétition de la Municipalité du Township de *Cavan* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Monaghan Sud* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Hope* ; et la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope*.

*Ordonné*, Que M. *Paige* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'incorporation des Membres de la Profession Médicale dans le *Bas-Canada*, et pour régler l'étude et la pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelle, de manière à venir en aide à certaines personnes qui pratiquaient comme Médecins et Chirurgiens dans cette Province à l'époque où le dit Acte est devenu Loi."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un Bill pour faire dis-

paraître certains doutes quant à la Loi pour la décision des Elections Contestées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit fait un Appel de la Chambre Mercredi, le troisième jour de Novembre prochain; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Wright, (d. Est. York)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	<i>41. Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Short,</i>	
<i>Fourmier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	
<i>Hincks,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Street,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Patrick,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Polette,</i>
			<i>9. White.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné,* Qu'on envoie querir, sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, ceux des Membres qui ne seront pas alors présents.

*Ordonné,* Que M. l'Orateur fasse écrire immédiatement des Lettres Circulaires aux Membres absents, leur transmettant des copies des Résolutions précédentes, signées par le Greffier de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les cinquième et sixième Sections de "l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer," étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu,* Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Tessier* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné,* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Tessier* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné,* Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois relatives à l'Intérêt de l'Argent, étant lu;

*Ordonné,* Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi, le vingt-cinq du présent, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie, étant lu ;

L'Honorable M. *Young* a proposé, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Terrill* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Short*, Que tous mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à ajouter les mots : "Renvoyé à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'insérer la Clause suivante, après la seconde Clause d'icelui : "Et qu'il soit statué, Que la dite Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique* déchargera les Actionnaires de cette Compagnie qui résident maintenant dans le Comté de *Stanstead*, des Actions qu'ils ont souscrites dans la dite Compagnie, et remboursera à ces Actionnaires toutes les sommes qu'ils ont payées à compte des dites Actions, avec l'intérêt légal sur icelles : Pourvu que les Actionnaires qui désireront être ainsi déchargés, devront, dans le délai d'un mois à compter de la passation de cet Acte, donner avis à la dite Compagnie de leur intention de réclamer la dite décharge et remboursement."

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ;—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'insérer la Clause suivante, après la seconde Clause d'icelui : "Et qu'il soit statué, Que la dite Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique* déchargera les Actionnaires de cette Compagnie, qui résident maintenant dans le Comté de *Stanstead*, des Actions qu'ils ont souscrites dans la dite Compagnie, et remboursera à ces Actionnaires toutes les sommes qu'ils ont payées à compte des dites Actions, avec l'intérêt légal sur icelles : Pourvu que les Actionnaires qui désireront être ainsi déchargés, devront, dans le délai d'un mois à dater de la passation de cet Acte, donner avis à la dite Compagnie de leur intention de réclamer la dite décharge et remboursement."

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Clapham* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Clapham* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Young* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Cité de *Toronto* à négocier un emprunt de cent mille louis pour consolider une partie de la dette de la ville, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Patrick* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Patrick* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Un Bill pour prolonger le temps fixé à certaines fins par l'Acte d'Enregistrement de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour abroger certains Actes y mentionnés, et améliorer la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Cour de Chancellerie, ainsi que les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs, dans le *Haut-Canada*, à admettre, dans leur discrétion, *Neil Cameron McIntyre*, à pratiquer comme Solliciteur et Procureur en icelles, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour confirmer le Titre de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*, à une certaine étendue de Terre y mentionnée, et pour d'autres objets y relatifs, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*,

La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 5<sup>o</sup> die Septembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Etat des Affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Fonds d'Agriculture des Fermiers du *Canada-Ouest*, jusqu'au 16 Septembre 1852.

Pour le dit Etat, voir Appendice (R.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—  
Par M. *Malloch*,—la pétition d'*Ellenor Neilson*, et autres femmes, des Townships de *Gower Nord* et *Marlborough*.

Par M. *Turcotte*,—la pétition de *L. C. Lefrançois*, Ecuyer, et autres, Commissaires d'Ecole pour le District Scolaire du *Château-Richer*.

Par l'Honorable M. *Viger*,—la pétition d'*Edward Corcoran*, Ecuyer, et autres, du Township de *Rawdon* et ses environs.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *John Smith*, Ecuyer, Maire, et autres, du Village de *Paris* ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Pelham*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *J. B. Pleau* et autres, de *Laval*, Comté de *Montmorency*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *Tier Sakoienenhasi* et autres, Chefs et Guerriers des Sauvages de *St. Régis*; la pétition de *J. R. Gibson* et autres, et autres Dames, des Townships de *Dawn*, *Camden* et *Euphemia*; et la pétition de *V. Ouellette* et autres, de *Windsor* et ses environs, Comté d'*Essex*.

Par M. *Sanborn*,—la pétition du Révérend *Daniel Gordon* et autres, des Townships de *Tingwick* et *Winslow*; et la pétition du Révérend *Daniel Gordon*, Ministre, et autres; et la pétition de la Corporation de *Bishop's College* à *Lennoxville*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition de Messieurs *Langevin*, *Masson*, *Thibaudeau* et Compagnie, et autres, Marchands, et autres, de la Cité de *Québec*.

Ordonné, Que la pétition de *H. P. Holmes* et autres, du Township d'*Yonge*; la pétition de *David Coleman* et autres, du Township d'*Haldiman*; la pétition de *H. E. McDonald* et autres, du Township d'*Elizabethtown*; la pétition de *George Wright*, Ecuyer, Président, et *P. McPhail*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique des habitants du Comté de *Peel*, et la pétition de *John Lancaster* et autres, du Comté de *Peel*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

Ordonné, Que la pétition de Dame *Brigitte Gosselin*, de la Cité de *Québec*, veuve de feu *Augustin Laperrière*, soit renvoyée au Comité Permanent des Dépenses Contingentes.

M. *Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des Listes Amenées.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,  
Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Garantie du Prêt de Cent mille louis, aux Propriétaires de Lots à bâtir dans la Cité de *Montréal*, dont les maisons ont été détruites par le dernier Incendie,—et aussi, relativement à la Garantie du paiement du Principal et des Intérêts du dit Prêt.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Murney* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

*Edward Molloch*, Ecuyer, *Edouard Short*, Ecuyer, *Louis Lacoste*, Ecuyer, *Ovide LeBlanc*, Ecuyer; Président, *François Lemieux*, Ecuyer, composant le Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, leurs noms ont été appelés; et étant venus à la Table, il ont été assermentés par le Greffier.

Ordonné, Que la pétition relative à l'Election et Rapport pour le Comté de *Kamouraska*, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour ce Comté.

Ordonné, Que le dit Comité s'assemble Demain, dans la Chambre de Comité No. 1, de la Chambre, à onze heures du matin.

*Asa A. Burnham*, Ecuyer, *Ulric J. Tessier*, Ecuyer, *William Patrick*, Ecuyer, *Amos Wright*, Ecuyer; Président, l'Honorable *William Badgley*, composant le Comité Spécial nommé pour juger et décider de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Huron*, leurs noms ont été appelés:—Et l'Honorable *William Badgley* ne comparaisant pas dans le cours d'une heure après quatre heures de l'après-midi;

Sur motion de *M. Polette*, secondé par l'Honorable *M. Macdonald*,

*Ordonné*, Que la 74<sup>me</sup> Section de l'Acte des pétitions d'Elections de 1851, soit maintenant lue:—Et laquelle Section ayant été lue;

*Ordonné*, Que l'Honorable *William Badgley*, Membre pour la Cité de *Montréal*, ayant été nommé pour servir comme l'un des Membre du Comité pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Huron*, et ne s'étant pas rendu à sa place dans le cours d'une heure après quatre heures de l'après-midi, aujourd'hui, ce jour étant désigné pour assermenter le dit Comité, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes de service dans cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre s'est de nouveau formée en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la garantie du Prêt de Cent mille louis aux Propriétaires de Lots à bâtir dans la Cité de *Montréal*, dont les maisons ont été détruites par la dernier Incendie,—et aussi relativement à la Garantie du paiement du Principal et des Intérêts du dit Prêt; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. Murney* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions,

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

*Ordonné*, Que cinq cents Exemplaires de la Réponse relative à un Prêt pour rebâtir les Maisons consumées au dernier Incendie dans la Cité de *Montréal*, qui a été présentée le vingt-quatre Septembre dernier, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Seymour*, durant une semaine, à compter de ce jour, pour affaires privées urgentes.

*Ordonné* Que *M. Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les dispositions contenues dans les Ordonnances pour incorporer la Cité et Ville de *Québec*, et pour donner de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité et Ville.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le vingt-six du présent.

Sur motion de *M. Crawford*, secondé par *M. Langton*,

*Ordonné*, Que tous les Bills de Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphes, inscrits pour la seconde lecture dans les Ordres du jour, dont il n'aura pas été disposé auparavant, seront les premiers Ordres du jour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que cinq cents exemplaires additionnels du Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement, soient imprimés dans chacune des Langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Cauchon* a proposé, secondé, par *M. Crawford*, et la Question ayant été proposée, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer

la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada* soit maintenant lu ;  
 M. l'Orateur a énoncé comme son opinion, qu'en autant que la cinquième et la sixième Clauses de "l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer" veulent qu'aucun Bill pour un Acte Spécial relatif à l'établissement d'un Chemin de Fer ne soit reçu par la Législature, jusqu'à ce que certaines conditions établies par les dites Clauses, ne soient d'abord suivies et accomplies ; que les dites Clauses n'étant pas encore révoquées, et que cette Législature ayant le pouvoir, si elle le juge à propos, de les révoquer, il est impossible de procéder sur l'Ordre du jour relatif à la seconde lecture du dit Bill.

Et un appel ayant été fait de la décision de M. l'Orateur ; la Chambre s'est divisée :—Et la décision de M. l'Orateur a été confirmée.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Crawford*,

Ordonné, Que la 75<sup>me</sup> Section de "l'Acte des pétitions d'Élection de 1851," soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

Et l'Honorable *William Badgley* n'ayant pas été amené devant la Chambre, dans le cours des trois heures qui ont suivi les quatre heures de l'après-midi, le temps pour assermenter le Comité qui doit juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Huron*, a été ajourné à la prochaine séance de la Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Lois relatives à l'Agriculture, étant lu ;

L'Honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,

Ordonné, Que les Débats soient ajournés à Vendredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,

La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 6<sup>o</sup> die Octobris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**E Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il a pris sous sa garde l'Honorable *William Badgley*.

Sur ce, l'Honorable M. *Macdonald* a exposé que l'Honorable *William Badgley* l'a prié d'exprimer son regret pour l'inconvénient que son absence a causé à la Chambre et aux parties, lorsque les Membres du Comité nommé pour juger du mérite de la pétition d'Élection de *Huron* ont été appelés pour prêter serment.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*,

Ordonné, Que l'Honorable *William Badgley* soit remis en liberté.



Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—  
Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition de *William Kingsmill*, Ecuyer, Shérif des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition des Messieurs *Greene* et Fils, et autres, Chapeliers et Pelletiers, de la Cité de *Montréal*; et la pétition de *William H. Rice*, Frabriquant d'ouvrages en Fil de Fer, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de l'Honorable *R. U. Harwood* et autres.

Par l'Honorable M. *Rolph*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *London*; et la pétition de la Municipalité du Township de *Pelham*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Stanislas Drapeau*, Typographe, de la Cité de *Québec*; demandant une aide pour le mettre en état de publier un Ouvrage intitulé : "Le Cultivateur, ou Traité Élémentaire sur l'Agriculture Pratique, destiné à l'usage des Ecoles dans le "*Bas-Canada*."

De *James McKenzie*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*, de la *Pointe-Lévi* et des Paroisses environnantes; demandant la passation d'un Acte pour établir et régler la traverse entre *Québec* et la *Pointe-Lévi*.

Du Révérend *J. Auclair* et autres, de la Cité de *Québec*; demandant qu'il soit adopté des mesures pour la suppression des maisons mal famées dans les limites de cette Cité.

De la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*; demandant la passation d'un Acte pour abolir le Taux de Péage à la Tranchée de la Grève de *Burlington*.

De la Chambre de Commerce de la Cité d'*Hamilton*; demandant qu'un Acte soit passé pour la Construction d'un Canal pour relier les Lacs *Supérieur* et *Huron*.

De la Chambre de Commerce d'*Hamilton*; demandant la révocation des Lois d'Usure dans le *Haut-Canada*.

Ordonné, Que la pétition de *John R. Ogden* et autres, du Comté de *Prince-Edouard*, soit renvoyée au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg*, et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Quatorzième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les pétitions de *W. S. Conger*, demandant qu'une certaine réserve de Chemin, dans *Peterborough*, soit octroyée à la Compagnie du Cimetière, du *Little Lake*,—et du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité d'*Hamilton*, demandant l'autorisation de clore et occuper un terrain vacant y situé et connu sous le nom de *Gore* de *King Street*; et il a constaté que les Avis requis ont été donnés.

La pétition du Président, des Directeurs et de la Compagnie du Chemin de Fer des Lacs *Erié* et *Ontario*, demandant une augmentation de son Fonds Social, avec le pouvoir de prolonger son Chemin jusqu'à *Niagara*, et aussi, pour reconstruire la ligne actuelle avec la seule déviation qui conduira au Pont Suspendu des Chutes de *Niagara*: Votre Comité voit que par sa Charte actuelle la Compagnie a le pouvoir de prolonger son Chemin jusqu'à *Niagara*, et que les seuls pouvoirs additionnels demandés sont une augmentation du Fonds Social suffisante pour faire ce prolongement, et la permission de changer le parcours du Chemin actuel de manière à atteindre le Pont Suspendu des Chutes de *Niagara*, qui n'avait pas été construit lors de la passation de son Acte d'incorporation; aucun Avis n'a été donné de ces amendements; mais l'on a représenté à Votre Comité que la construction de la ligne projetée est actuellement d'une grande importance, car un délai pourrait avoir l'effet de diriger une grande partie des

voyageurs du côté Américain de la Rivière : Sous ces circonstances, Votre Comité soumet respectueusement à Votre Honorable Chambre la question de savoir s'il est expédient d'insister sur la publication de l'Avis requis par la 64<sup>me</sup> Règle.

La pétition de l'Honorable *George Pemberton* et autres, demande la remise en vigueur de l'Acte de 1850 incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Québec* et *St. André*, qui est expiré par suite du non accomplissement des dispositions qu'il contient. Il n'a pas été donné Avis de la demande ; mais Votre Comité croit, comme la pétition est signée par les Membres représentant les diverses localités affectées, et par d'autres preuves qui lui ont été fournies, qu'elle est publiquement connue et approuvée dans ces localités, et il recommande respectueusement que l'on se dispense de l'Avis.

Quant aux pétitions de *H. Jackson* et autres, Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer des Lacs *Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie,—et à la pétition de *John McGill Chambers*, demandant que la ligne de division entre les 4<sup>me</sup> Concessions de *Montague* et *Elmsley Nord*, Votre Comité a constaté que l'Avis requis a été donné.

La pétition de *John Sharples*, demandant un Acte pour incorporer le Comité de Régie de la Congrégation des Catholiques Romains de *Québec* parlant la Langue Anglaise, n'est pas de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

*M. Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des noms des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, auquel il avait annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre :—Et les noms des Membres du Comité ont été lus comme suit :—*George Okill Stuart*, Ecuyer, *John Langton*, Ecuyer, *John White*, Ecuyer, *James Smith*, Ecuyer ; Président, *George Etienne Cartier*, Ecuyer.

*M. Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des noms des Membres du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, auquel il avait annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre :—Et les noms des Membres du Comité ont été lus comme suit :—*Joseph H. Jobin*, Ecuyer, l'Honorable *William Benjamin Robinson*, *Joseph Curran Morrison*, Ecuyer, *John McDougall*, Ecuyer ; Président, *Louis V. Sicotte*, Ecuyer.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour autoriser la Ville de *Toronto* à négocier un Emprunt de Cent mille louis, pour consolider une partie de la Dette de la Ville, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que *M. Boulton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Asa A. Burnham*, Ecuyer, *Ulric J. Tessier*, Ecuyer, *William Patrick*, Ecuyer, *Amos Wright*, Ecuyer ; Président, l'Honorable *William Badgley*, composant le Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et d'un Rapport irréguliers pour le Comté de *Huron*, leurs noms ont été appelés ; et étant venus à la Table, ils ont été assermentés par le Greffier.

Ordonné, Que la pétition relative à l'Election et Rapport pour le Comté de *Huron*, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour ce Comté.

Ordonné, Que le dit Comité s'assemble Demain, dans la Chambre de Comité No. 5, de cette Chambre, à Onze heures du matin.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendement, savoir :—  
Bill, intitulé : "Acte pour déclarer l'intention de la Loi qui organise le Notariat, relativement à l'étude de cette Profession :"

Bill, intitulé : "Acte pour conférer aux Corporations Municipales et aux Compagnies certains pouvoirs pour prendre des matériaux pour réparer les Chemins :"

Bill, intitulé : "Acte pour abroger les cinquième et sixième Sections de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer."

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Jeudi dernier, Que le Bill pour modifier les Lois d'Usure soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

M. *Laurin* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Fournier*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Stevenson,</i>	30. <i>Varin.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Street,</i>	
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Stuart,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hancks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>White,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est. York)</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	33. <i>Yong.</i>
<i>Dizon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>	
<i>Egan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill pour modifier les Lois d'Usure soit lu une seconde fois ;

M. *Fournier* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Dumoulin*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>

<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Stevenson,</i>	30. <i>Viger.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Street,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Short,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston,)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	31. <i>Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Short,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	31. <i>Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	30. <i>Viger.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Street,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. Boulton, secondé par M. Egan,  
La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 7<sup>o</sup> die Septembris;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**M.** L'ORATEUR a communiqué à la Chambre la lettre suivante :—

Hôtel du Gouvernement,

Québec, 7 Octobre 1852.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur-Général, que Son Excellence a l'intention de se rendre aujourd'hui, à 3½ heures, au Conseil Législatif, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains Bills qui ont été passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

*R. Bruce,*

Secrétaire du Gouverneur.

A l'Honorable Orateur  
de l'Assemblée Législative.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *John Davis* et autres, de *Garden Island*, près la Cité de *Kingston*; et la pétition de *J. COUNTER*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Cité de *Kingston*.

Par l'Honorable M. *Rolph*,—trois pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk*.

Par M. *Langton*,—la pétition de *Daniel Costello* et autres, du Comté de *Peterborough* et *Victoria*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Bellechasse*.

Par M. *White*,—la pétition du Révérend M. Y. *Stark* et autres, de la Ville de *Dundas*.

Par M. *Morrison*,—la pétition du Révérend *Thomas Green* et autres, Syndics des Ecoles de Grammaire dans les Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, et résidant dans la Ville de *Niagara*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Ellenor Neilson* et autres, femmes, des Townships de *Gower Nord* et *Marlborough*; et de *J. R. Gibson* et autres Dames, des Townships de *Dawn*, *Camden* et *Euphemia*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et des fins mécaniques.

De *L. C. Lefrançois*, Ecuyer, et autres, Commissaires d'Ecole pour le District Scolaire du *Château Richer*; demandant une aide pour le mettre en état d'ériger une Maison d'Ecole dans la Division No. 1, du dit District.

D'*Edward Corcoran*, Ecuyer, et autres, du Township de *Rawdon* et ses environs; demandant le rétablissement des Municipalités de Paroisses, et l'adoption d'un système plus équitable de Représentation, de manière à ce que le dit Township et certains autres possèdent les droits et privilèges d'un Comté.

De *John Smith*, Ecuyer, Maire, et autres, du Village de *Paris*; demandant la passation d'un Acte pour octroyer une Charte spéciale à la Compagnie à Fonds Social du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo*, et pour autoriser la dite Compagnie à prolonger sa ligne de Chemin jusqu'à la Ville de *Goderich*.

De la Municipalité du Township de *Pelham*; demandant la passation d'un Acte pour pourvoir à l'admission des Patients indigents dans l'Asile Provincial des Aliénés, et que la taxe imposée pour le soutien du dit Asile soit diminuée.

De *J. B. Pleau* et autres, de *Laval*, Comté de *Montmorency*; demandant une

aide pour améliorer le Chemin depuis *Beauport* jusqu'à l'Eglise de *Laval*.

De *Tier Sakoiennenhasi* et autres, Chefs et Guerriers des Sauvages de *St. Régis* ; demandant une indemnité pour les pertes qu'ils ont souffertes par l'inondation de leurs Terres, causée par la construction d'une Chaussée à la tête du Canal *Beauharnois*, par les Commissaires des Travaux Publics.

De *V. Ouellette* et autres, de *Windsor* et ses environs, Comté d'*Essex* ; demandant que toute requête de la part de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental pour être autorisée à établir son terminus sur quelque point au bas de la Traverse d'en haut de *Windsor*, ne soit pas écoutée.

Du Révérend *Daniel Gordon*, Ministres, et autres ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

Du Révérend *Daniel Gordon* et autres, des Townships de *Tingwick* et *Winslow* ; demandant une aide pour ouvrir un Chemin à travers le dit Township.

De la Corporation de *Bishop's College* à *Lennoxville* ; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation du dit Collège.

De Messieurs *Langevin*, *Masson*, *Thibaudreau* et Compagnie, et autres, Marchands, et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant que la pétition de certaines personnes, commerçants et petits marchands de la dite Cité, pour la passation d'un Acte pour lever certaines restrictions sur leur Commerce dans cette Cité, ne soit pas écoutée.

Ordonné, Que la pétition du Révérend *William McMurray* et autres, de la Ville de *Dundas*, soit renvoyée au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*M. Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer l'Association de la Salle de la Tempérance, et il est convenu d'y faire certains amendements, qu'il prend la liberté de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie de la Salle de Tempérance de *Québec*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*M. Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre que le Comité a, pour l'avantage et l'intérêt des parties, à cause de l'éloignement du Comté de *Kamouraska* et la difficulté des communications dans certaines parties du dit Comté, accordé hier aux Pétitionnaires et au Membre siégeant, par leurs avocats et procureurs respectifs, et leur consentement mutuel, jusqu'à Mercredi prochain, le 13 du courant, pour produire et filer devant ce Comité leurs listes d'objections aux voteurs à la dite Election contestée ; et aussi, a accordé hier au Membre siégeant, par ses Avocats et procureurs, avec le consentement des Pétitionnaires, par leurs Avocats et Procureurs, jusqu'à Vendredi prochain, le 8 du courant, pour produire et filer les moyens de défense aux allégués et conclusions de la dite pétition ; le Comité, en accordant ce délai ultérieur aux parties, a l'intention et le désir d'avoir les plus amples informations de part et d'autre, afin que justice entière et satisfaisante leur soit rendue.

Ordonné, Que *M. Langton* ait la permission d'introduire un Bill pour investir

la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac* de certaines réserves de Chemins dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bil à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que la pétition de *James Motz*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*, et la pétition de *P. Paradis* et autres, de la Paroisse de *St. Henri*, Comté de *Dorchester*, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour autoriser la Ville de *Toronto* à négocier un Emprunt de Cent mille louis, pour consolider une partie de la Dette de la Ville," sans amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Morrison*, durant deux semaines, à compter de ce jour, pour affaires privées urgentes.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Wright*, de la Division Ouest d'*York*, durant deux semaines, à compter de ce jour, pour affaires privées urgentes.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *René Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur s'est rendu avec la Chambre dans la Chambre du Conseil :—

Et étant de retour ;

M. l'Orateur a fait rapport, Que conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence, dans la Chambre du Conseil Législatif, où il avait plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills suivants :—

Acte pour remédier, d'une manière efficace, aux inconvénients qui pourraient résulter de la destruction de certains Registres de la Paroisse de *St. Louis de Lotbinière*.

Acte pour déclarer l'intention de la Loi qui organise le Notariat, relativement à l'étude de cette Profession.

Acte pour conférer aux Corporations Municipales et aux Compagnies certains pouvoirs pour prendre des matériaux pour réparer les Chemins.

Acte pour faire disparaître les doutes qui pourraient naître, de ce que l'Acte pour effectuer certains changements dans les Divisions Territoriales du *Haut-Canada*, est entré en vigueur depuis la dernière Election Générale.

Acte pour abroger les cinquième et sixième Sections de "l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer."

Acte pour autoriser la Cité de *Toronto* à négocier un Emprunt de Cent mille louis, pour consolider une partie de la Dette de la Cité.

*George Okill Stuart*, Ecuyer, *John Langton*, Ecuyer, *John White*, Ecuyer, *James Smith*, Ecuyer ; Président, *George Etienne Cartier*, Ecuyer, composant le Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'Electon et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres de la Cité de *Toronto*, leurs noms ont été appelés ; et étant venus à la table, ils ont été assermentés par le Greffier.

**Ordonné,** Que la pétition relative à l'Élection et Rapport pour la Cité de *Toronto* soit renvoyée au Comité Spécial, nommé pour juger et décider le mérite de la pétition se plaignant de l'Élection et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour cette Chambre pour cette Cité.

**Ordonné,** Que le dit Comité s'assemble incontinent, dans la Chambre de Comité No. 3, de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a acquiescé à l'Adresse à Sa Majesté, au sujet de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington* à Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*, en remplissant le blanc avec les mots "le Conseil Législatif et :". Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé l'Adresse ci-jointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Commune des deux Chambres à Sa Majesté, au sujet de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington* à Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*, à laquelle il demande le concours de cette Chambre :

A Son Excellence le Très-Honorable *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine Général et Gouverneur-en-Chief des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre Adresse Commune à Sa Très-Excellente Majesté, au sujet de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, à Son Excellence le Gouverneur-Général, relative à la protection des droits des Pêcheurs Britanniques sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord* en la manière que Votre Excellence le jugera convenable, pour qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Et aussi, le Conseil Législatif a acquiescé à l'Adresse à Sa Majesté, au sujet de la distribution de Médailles aux survivants de la Milice Canadienne, qui se sont distingués pendant la dernière guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*, en remplissant le blanc avec "le Conseil Législatif." Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé l'Adresse ci-jointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse conjointe des deux Chambres à Sa Majesté, au sujet de la distribution de Médailles aux survivants de la Milice Canadienne, qui se sont distingués pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*, à laquelle il demande le concours de cette Chambre.

A Son Excellence le Très-Honorable *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier de l'Ordre Très-Ancien et Très-Noble du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chief, des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,



Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif, du Canada, réunis en Parlement Provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre Adresse Commune à Sa Très-Excellente Majesté, au sujet de la distribution des Médailles aux survivants des Miliciens Canadiens qui se sont distingués pendant la dernière Guerre contre les *Etats-Unis d'Amérique*, en la manière que Votre Excellence le jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Et ensuite, il s'est retiré.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans l'Adresse de l'Honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Commune à Sa Majesté, au sujet de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington* à Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*, en la manière que Son Excellence le jugera convenable; en sorte qu'elle puisse être mise au pied du Trône; que le blanc en icelle soit rempli par les mots "et les Communes," et que la dite Adresse soit signée par M. l'Orateur, de la part de cette Chambre.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Commune à Sa Majesté, au sujet de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, à Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord*, en remplissant le blanc par les mots "et les Communes."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans l'Adresse de l'Honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Commune à Sa Majesté, au sujet de la distribution de Médailles aux survivants de la Milice Canadienne, qui se sont distingués pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*, en la manière que Son Excellence le jugera convenable, en sorte qu'elle puisse être mise au pied du Trône; que le blanc en icelle soit rempli par les mots "et les Communes," et que la dite Adresse soit signée par M. l'Orateur, de la part de cette Chambre.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, informant leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Commune à Sa Majesté, au sujet de la distribution de Médailles aux survivants de la Milice Canadienne, qui se sont distingués pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique*, en remplissant le blanc par les mots "et les Communes."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Merritt* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition d'Élection de *Toronto*, ait la permission de s'ajourner à quatorze jours, pour raison de mortalité survenue dans la famille de l'un de ses Membres.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *White*, durant quatorze jours, par rapport à la mort d'une personne de sa famille.

*Joseph H. Jobin*, Ecuyer, l'Honorable *William Benjamin Robinson*, *Joseph Curran Morrison*, Ecuyer, *John McDougall*, Ecuyer; Président, *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, composant le Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite

de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, leurs Noms ont été appelés :—Et *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, ne comparaisant pas dans le cours d'une heure après quatre heures ;

Sur motion de *M. Polette*, secondé par l'Honorable *M. Macdonald*,

*Ordonné*, Que l'Ordre de cette Chambre, du 30 Septembre dernier, accordant un congé d'absence à *M. Sicotte* jusqu'au dix du présent, soit maintenant lu :—Et lequel Ordre ayant été lu ;

*Ordonné*, Que la 76<sup>me</sup> Section de " l'Acte des pétitions d'Elections de 1851," soit maintenant lu :—Et laquelle Section ayant été lue ;

*Résolu*, Que l'absence de *M. Sicotte*, sur permission de cette Chambre, est une cause suffisante pour que sa présence ne soit pas exigée.

*Ordonné*, Que la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, soit renvoyée de nouveau au Comité Général des Elections.

*M. Christie*, de *Gaspé*, a proposé, secondé par *M. Dubord*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme maintenant en Comité, pour prendre en considération la convenance de compléter les Grands Chemins entre le Bassin de *Gaspé* et la *Ristigouche*, en érigeant les Ponts nécessaires sur les Rivières qui coupent les dits Grands Chemins, tels que faits aux frais de la Province depuis 1841 ; et d'une humble Adresse à Son Excellence, recommandant ce sujet à sa considération ;—Elle a passé dans la Négative.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *James Morris* de comparaître et rendre témoignage devant le Comité Spécial de cette Chambre, auquel ont été renvoyées les diverses pétitions au sujet du travail le Dimanche dans le Département des Postes et sur les Canaux

*Ordonné*, Que *M. Brown* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que *M. Dumoulin* soit ajouté au Comité Spécial auquel ont été renvoyées les diverses pétitions au sujet du travail le Dimanche dans le Département des Postes et sur les Canaux.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender les différents Actes d'incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* à prolonger son Chemin de Fer, et à acquérir les terrains nécessaires pour ce prolongement, et pour d'autres fins relatives à la dite Compagnie, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo* à construire un Chemin de Fer de *Fort Erié* à *Goderich*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la rive nord du Fleuve *St. Laurent* entre *Québec* et *Montréal*, ou quelqu'autre point convenable sur un Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'Ouest de cette Province, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'Union de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron*, étant lu ;

Le Bil a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, de manière à autoriser un prolongement du dit Chemin, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser une Compagnie à construire un Chemin de Fer, depuis *Hamilton* jusqu'à *Toronto*, ou pour autoriser la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental à prolonger son Chemin jusqu'à *Toronto*, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Galt* jusqu'à *Guelph*, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour octroyer certains Lots situés dans la Ville de *Bytown*, à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la garantie du Prêt de Cent mille louis aux Propriétaires de Lots à bâtir dans la Cité de *Mont-réal*, dont les maisons ont été détruites par le dernier Incendie,—et aussi, relativement à la garantie du paiement du principal et des intérêts du dit Prêt, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet des dites Résolutions, le recommande à la considération de la Chambre.

Alors, M. *Murney* a fait rapport des Résolutions du Comité ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient d'autoriser la Corporation de la Cité de *Mont-réal* à garantir le paiement du principal et des intérêts de toutes les sommes n'excédant pas Cent milles louis courant, en totalité, qui pourraient être prêtées pour un terme de vingt années au moins, et à un taux d'intérêt n'excédant pas six pour cent par année, aux propriétaires d'emplacements dans la dite Cité, dont les constructions ont été détruites durant le grand Incendie du 8 Juillet dernier, afin de mettre ces propriétaires à même de reconstruire les bâtisses ainsi détruites. Pourvu qu'aucun prêt fait dans le but de reconstruire les bâtisses sur un emplacement n'excédera Cinq cents louis ; que le prêteur aura pour le principal et les intérêts du prêt un droit privilégié sur les bâtisses ainsi construites, de préférence à toutes autres réclamations quelconques, et une hypothèque sur l'emplacement lui-même, prenant rang immédiatement après les réclamations existantes avant le dit prêt ; auxquelles réclamations la dite Corporation sera subrogée à la place du prêteur, pour tout montant qu'elle pourrait être appelée à payer à compte de cette emprunt sous la garantie susdite.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient d'autoriser le Gouvernement Provincial à garantir le paiement du principal et des intérêts de tout prêt, comme susdit, dans le cas où l'emprunteur et la dite Corporation manqueraient de les payer après avis régulièrement signifié ; le Gouvernement ayant en pareil cas le droit de recouvrer la somme ainsi payée, avec intérêt, soit de la dite Corporation ou de l'emprunteur, et étant par rapport à la dite somme et intérêt subrogé à l'emprunteur, et à tous ses droits et privilèges comme tel.

Et la première Résolution ayant été lue une seconde fois ; et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Short,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gen.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>51. Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Shaw,</i>	

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Mattice,</i>
---------------	-------------------	-----------------

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

La seconde Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que l’Honorable M. *Hincks* ait la permission d’introduire un Bill pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal*, en facilitant la négociation d’Emprunts pour les mettre en état de rebâtir les édifices détruites par le dit Incendie.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur la partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics, pour l’année 1851, qui concerne l’ouverture d’un Canal entre le *St. Laurent* et le *Lac Champlain*, aux fins de prendre en considération certaines Résolutions qui y ont rapport; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi, le dix-huit du présent.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Ridout*, secondé par M. *Murney*,  
La Chambre s’est ajournée.

Veneris, 8<sup>o</sup> die Octobris;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par l’Honorable M. *Badgley*,—la pétition du Révérend *D. Fraser*, Ministre, et autres, la Congrégation de l’Eglise Libre, Rue *Côté*, *Montréal*; et la pétition de *William Allen* et autres, Meubliers et Faiseurs de Chaises de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Stevenson*,—la pétition de *P. Low*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Picton*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition de *G. Beaudet* et autres, Censitaires, de la Paroisse du *Côteau du Lac*, Comté de *Vaudreuil*.

Par l’Honorable Procureur-Général *Richards*,—la pétition de *W. S. Macdonald* et autres, de la Ville de *Gananoque* et ses environs.

Conformément à l’Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *William Kingsmill*, Ecuyer, Shérif des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; exposant qu’en remplissant les devoirs de sa charge comme Shérif, il a été arrêté dans la Cité de *Buffalo*, et qu’un Jugement a été rendu contre lui dans l’Etat de *New-York* pour une certaine somme, et que sur ce dit Jugement étranger une action a été intentée, et Jugement rendu contre lui par la Cour du Banc de la Reine d’Appel et d’Erreur en *Canada*, établie en vertu d’un Statut récent qui ne pourvoit pas à des exceptions en pareils cas, et qu’il est par le présent en danger d’être ruiné pour avoir mis fidèlement à exécution les devoirs de sa charge; et demandant justice.

De Messieurs *Greene* et Fils, et autres, Chapeliers et Pelletiers de la Cité de *Montréal*; demandant qu’un certain droit soit imposé sur les Chapeaux et Pelletteries de Manufacture étrangère.

De *William H. Rice*, Fabricant d'Ouvrages en Fil de Fer, de la Cité de *Montréal*; demandant une réduction des droits imposés sur les Fils de Fer de toute dimension, et qu'un certain droit soit imposé sur les articles en Fil de Fer manufacturés importés en cette Province.

De l'Honorable *R. U. Harwood* et autres; demandant que le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada* soit amendé, par l'insertion d'une Clause pourvoyant au droit de passage pour le public, sur les Ponts qui seront construits par la dite Compagnie, entre l'Isle de *Montréal* et le *Haut-Canada*, en payant un taux maximum de Péage.

Du Conseil de Ville de la Ville de *London*; demandant la passation d'un Acte pour ratifier un certain Règlement du dit Conseil, pour fermer une certaine partie de la Rue *Wellington* dans la dite Ville, et pour établir un Marché en cet endroit.

De la Municipalité du Township de *Pelham*; demandant une nouvelle réduction dans les frais de Port, et s'il en survenait un déficit dans le Département des Postes, qu'il soit payé à même le Fonds Général de la Province.

Ordonné, Que la pétition de *William Laurie* et autres, du Township de *Gwillimbury Ouest*; la pétition de *Francis Kirkpatrick* et autres, du Comté de *Stormont*; la pétition d'*Horace Hutchins* et autres, du Comté de *Grenville*; la pétition d'*Henry Conklin* et autres, du Comté de *Grenville*; et la pétition de *L. H. Bellamy* et autres, du Township d'*Augusta*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

Ordonné, Que la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; la pétition de la Municipalité des Townships-unis de *Tiny* et *Tay*; la pétition de la Municipalité du Township de *Médonté*; et la pétition du Conseil de la Corporation du Village de *St. Jean*, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*M. Dubord*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport s'il est expédient d'encourager la construction des Vaisseaux en cette Province, et sur le meilleur moyen de protéger les intérêts du Commerce des Vaisseaux, et auquel ont été renvoyées plusieurs pétitions, demandant l'abrogation de l'Acte qui règle l'engagement des Matelots au Port de *Québec* a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en sa sérieuse considération le sujet contenu dans les diverses pétitions qui lui ont été soumises, et il a fait comparaître devant lui des personnes profondément concernées dans les intérêts Maritimes, tant comme Propriétaires de Vaisseaux que comme Maîtres et Marchands, lesquels intérêts sont intimement liés aux intérêts du Commerce.

Quand Votre Comité a eu donné sa sérieuse attention au sujet, il était néanmoins disposé à écouter tous les arguments que l'on pouvait faire valoir contre la demande des diverses pétitions, mais en autant qu'il a pu le constater, rien n'a été dit, ni aucune preuve satisfaisante n'a été donnée pour contredire les faits allégués par les Pétitionnaires.

Quand Votre Comité constate que les grands intérêts Commerciaux en général, et de la Cité de *Québec* en particulier, souffrent très sérieusement par suite de l'existence du Bureau du Maître préposé à l'engagement des Matelots dans ce Port, il se considère absolument obligé de recommander à la sérieuse considération de Votre Honorable Chambre la complète révocation de l'Acte établissant le Bureau ci-dessus mentionné.

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la pétition d'Élection de *Huron*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Vendredi le quinze du présent, à onze heures A.M., par rapport aux affaires privées urgentes de l'un de ses Membres, avec

pouvoir néanmoins de s'assembler plus tôt, sur la convocation de son Président, moyennant Avis donnés aux parties intéressées dans la dite Election.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Short*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial, sur la pétition d'Election de *Kamouraska*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mercredi prochain, le 13 du courant, à onze heures, A. M., à raison de ce qu'un délai jusqu'à ce jour a été accordé aux parties, pour produire et déposer leurs Listes d'objections aux Voteurs de la dite Election; et que la prochaine Assemblée et les Assemblées suivantes du Comité se tiendront dans la Chambre de Comité No. 4, de la Chambre.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*,

*Résolu*, Que Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité, pour délibérer sur la convenance de fixer le Tarif à être payé par les Plaideurs sur certaines Procédures dans les Cours de Comté, dans le *Haut-Canada*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 Septembre 1852, pour un Etat détaillé des diverses sommes employées à l'érection de Phares, à l'établissement et au maintien de Postes de Secours, et à d'autres améliorations dans la navigation du Golfe et du Fleuve *St. Laurent*, depuis *Québec* jusqu'à l'*Océan*, sous la surintendance de la Maison de la Trinité de *Québec*, et sous l'autorité, les ordres et la direction du Gouverneur et Conseil de cette Province, à même la somme de £19,000, appropriée en vertu des dispositions de l'Acte 9 *Vic.*, chap. 60, et indiquant la balance, s'il en reste, qui devra être employée pour ces objets.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (M.M.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 27 Septembre 1852, pour un Rapport ou Etat indiquant toutes les Réclamations relatives à des Terres dans le District de *Gaspé*, en vertu de l'Acte (1847) 10 et 11 *Vic.*, chap. 30, qui n'ont pas été réglées jusqu'à présent, et pour lesquelles il n'a pas été émané de Patentes; les noms des Requêteurs, les Townships ou lieux où les Terres réclamées sont situées, le contenu d'acres en superficie de chaque Lot réclamé, les dates des diverses réclamations présentées à l'Exécutif ou à l'Agent nommé par l'Exécutif pour cet objet, avec en même temps toute information sur le sujet, que Son Excellence croira nécessaire de communiquer à cette Chambre.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (N.N.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 27 Septembre 1852, pour un Etat de la quantité de tout le Pin Rouge qui a été mesuré sous la direction et par l'ordre du Surintendant des Mesureurs de Bois au Port de *Québec*, durant les années 1850, 1851 et 1852, et un Etat indiquant pour qui et par qui ce Pin Rouge a été mesuré; et aussi, à telle partie de l'Adresse de l'Assemblée, datée le même jour, qui demande un Etat du nombre de morceaux de Pin Rouge, ou autres Bois, sortis de de la Rivière des *Outaouais*, ou autre partie de la Province, qui ont été mesurés par le Bureau du Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de Bois à *Québec*, pour les années, depuis 1845 jusqu'à 1852, inclusivement.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (O.O.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 20 Septembre 1852, pour les Documents composant l'Enquête tenue à *Lotbinière*, par *William King McCord*, Ecuyer, Surintendant

de Police à *Québec*, relativement à l'enlèvement et à la perte de certains articles d'ameublement, etc., appartenant à l'Eglise de la Paroisse de *Lotbinière*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (P.P.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 Septembre 1852, pour un Tableau de toutes les Terres qui ont été aliénées par la Couronne, sans paiement en retour, depuis le 1er Janvier 1851, indiquant, le dit Tableau, la quantité de chaque octroi et le lieu où il est situé, les noms des parties auxquelles il a été fait, et l'objet pour lequel il a été fait.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Q.Q.)

Ordonné, Que M. *Smith*, de *Durham* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions de la dix-huitième Section de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *LaTerrière* du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Quinzième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition d'*A. Bazin*, Ecuyer, et autres, demandant un Acte d'incorporation pour les mettre en état de mieux administrer la Commune de *St. François*, et il a constaté que l'Avis a été donné à la porte de l'Eglise, en conformité de la Règle, mais l'Avis à être publié dans un journal ne l'a été dans le *Canada Gazette*, au lieu de l'être dans un journal local. Cependant il a été représenté à Votre Comité que la Gazette des *Trois-Rivières* (seul journal publié dans le District) a peu ou point de circulation dans la Paroisse dans laquelle la Commune est située, et en conséquence, Votre Comité recommande que l'Avis soit considéré suffisant.

Quant à la pétition d'*Alexander Wilson* et autres, demandant l'arpentage des sixième et septième Concessions d'*Onslow*, Votre Comité a constaté qu'aucun Avis n'a été publié.

La pétition de la Corporation du *Bishop's College* à *Lennoxville*, demandant des amendements à son Acte d'incorporation n'est pas de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif informe cette Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi, pour recevoir les Adresses des deux Chambres, au sujet de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, à Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l'*Amérique Britannique du Nord* ; et que cette Chambre a ordonné que l'Honorable M. le Receveur-Général *Taché* et l'Honorable M. le Maître Général des Postes *Morris* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, de la part de cette Chambre, au temps indiqué : Et aussi,

Le Conseil Législatif informe cette Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi, pour recevoir les Adresses des deux Chambres, au sujet de la distribution de Médailles aux survivants de la Milice Canadienne, qui se sont distingués pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis d'Amérique* ; et que cette Chambre a ordonnée que l'Honorable M. le Receveur-Général *Taché* et l'Honorable M. le Maître Général des Pos-



tes *Morris* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, de la part de leur Chambre, au temps indiqué.

Et ensuite, il s'est retiré.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks*, l'Honorable M. *Morin*, l'Honorable M. *Cameron* et l'Honorable M. *Chabot*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, de la part de cette Chambre, aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, avec les Adresses des deux Chambres relatives aux Pêcheries et à la distribution de Médailles à certains Milliciens.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif informe cette Chambre, qu'il a nommé l'Honorable M. *Fergusson*, en remplacement de l'Honorable M. *Boulton*, pour agir de la part de sa Chambre sur le Comité Conjoint de la Bibliothèque.

Et ensuite, il s'est retiré.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour réformer le Système Municipal du *Bas-Canada*, et pour y établir des Municipalités de Comté, Paroisse ou Township et Village.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le vingt-deux du présent.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les Lois des Chemins du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le vingt-deux du présent.

Un Bill pour amender les différents Actes d'incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer du Lac *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour amender les différents Actes d'incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets ;" la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Sanborn</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> ),
<i>Cartier</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Johnson</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Lacoste</i> ,	<i>Paige</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> ),	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Papineau</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>LeBouillier</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Wright</i> , ( <i>d. Est York</i> ),
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Ridout</i> ,	46. <i>Young</i> .
<i>Dubord</i> ,	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Robinson</i> ,	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cauchon</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Taché</i> ,
------------------	-------------------	---------------------	----------------

*Chapais,**Mackenzie,**Poulin,**Tessier,*  
9. *Viger.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

*Ordonné*, Que l’Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour conférer la Jurisdiction d’Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d’autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* à prolonger son Chemin de Fer, et à acquérir les terrains nécessaires pour ce prolongement, et pour d’autres fins relatives à la Compagnie ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Egan* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Egan* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre et amender un Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : “Acte pour pourvoir à la nomination de Magistrats, pour les parties les plus reculées de cette Province,” étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et l’Honorable M. *La-Terrière* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

L’Honorable M. *La-Terrière* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l’amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L’Honorable M. *Hincks* a fait rapport à la Chambre, Que les Messagers s’étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec les Adresses Conjointes des deux Chambres, relatives aux Adresses à Sa Majesté, au sujet de la Dépêche du Très-Honorable Sir *John S. Pakington* à Son Excellence le Gouverneur-Général, relativement à la protection des droits des Pêcheurs Britanniques dans les Pêcheries sur les Côtes de l’*Amérique Britannique du Nord*, —et à la distribution de Médailles aux survivants de la Milice Canadienne, qui se sont distingués pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis d’Amérique* ; et qu’il avait plu à Son Excellence de dire qu’elle transmettrait les dites Adresses à Sa Majesté au Secrétaire d’Etat pour les Colonies, afin qu’elles puissent être déposées au pied du Trône.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois d’Enregistrement du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité, pour prendre

en considération certaines Résolutions relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province, étant lu ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Burnham*, secondé par M. *LeBouillier*,  
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 11<sup>o</sup> die Octobris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *LeBlanc*,—la pétition de *J. A. Charlebois* et autres, des Paroisses de *St. Polycarpe* et *St. Zotique*, et autres lieu, dans le Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de la Municipalité du Village de *Paris* ; et la pétition de *Thomas Davis* et autres, au nom de la Congrégation de *Stoney Creek*, dans le Township de *Saltfleet*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Samuel Spreull* et autres, Membres des première et seconde Congrégations Presbytériennes, et Congrégation Presbytériennes Réformée de *Toronto* ; la pétition de *William Houston* et autres, du Township de *Ramsay* ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Puslinch*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de Sa Grâce l'Archevêque de *Québec*, Patron, et autres, les Officiers de l'Institut Catholique de *St. Roch de Québec* ; la pétition d'*A. Côté* et autres, Imprimeurs et Propriétaires d'Imprimeries, de la Cité de *Québec* ; et la pétition de l'Honorable *R. U. Harwood*.

Par M. *Street*,—la pétition du Révérend *T. B. Fuller* et autres, Membres de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans la Rectorerie de *Thorold*, Diocèse de *Toronto*.

Par M. *Clapham*,—la pétition du Révérend *Giffard Dorly* et autres, la Congrégation de *St. Sylvester*, en rapport avec l'Eglise Méthodiste Wesléyenne Britannique.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Pelham*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues : —

De *John Davis* et autres, de *Garden Island*, près de la Cité de *Kingston* ; et de *J. Counter*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Cité de *Kingston* ; demandant la passation d'un Acte pour défendre la manufacture et la vente de liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

Du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk* ; demandant la passation d'un Acte pour confirmer certains Statuts du Conseil de District du ci-devant District de *Talbot*, et pour pourvoir au recouvrement des taxes imposés par les dits Statuts.

Du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk* ; demandant certains amendement à la Loi relative au Juré.

Du Conseil Municipal du Comté de *Norfolk* ; demandant que les honoraires des Inspecteurs du Revenu relativement aux Licences d'Auberge, soient transportés aux Inspecteurs de Township.

De *Daniel Costello* et autres, du Comté de *Peterborough* et *Victoria* ; deman-

dant que la Ligne projetée du Tronc de Chemin de Fer soit construite de manière à passer par *Peterborough*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Bellechasse* ; demandant que la Taxe imposée par la Corporation de la Cité de *Québec*, sur les personnes fréquentant les Marchés de cette Cité, afin d'y vendre leurs produits, soit abolie.

Du Révérend *M. Y. Stark* et autres, de la Ville de *Dundas* ; du Révérend *D. Fraser*, Ministre et autres, de la Congrégation de l'Eglise Libre, rue *Côté*, *Montréal* ; de *P. Low*, Ecuyer, et autres de Ville de *Picton* ; et de *W. S. Macdonald* et autres, de la Ville de *Gananoque* et ses environs ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour abolir le travail du Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux.

Du Révérend *Thomas Green* et autres, Syndics des Ecoles de Grammaire, dans les Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, et résidant dans la Ville de *Niagara* ; demandant la passation d'un Acte pour leur permettre de remettre un certain octroi qui leur a été fait par le Gouvernement Exécutif, en leur dite capacité, et pour autoriser un octroi en pleine propriété, tout en leur octroyant le pouvoir d'en faire la vente, et d'acheter un site plus convenable pour les fins du dit octroi.

De *William Allen* et autres, Meubliers et Faiseurs de Chaises de la Cité de *Montréal* ; demandant l'imposition d'un certain Droit sur les Meubles et les Chaises de Manufacture Etrangère importés en cette Province, et une exemption de Droit sur tous les Matériaux employés dans la Manufacture de ces articles.

De *G. Beaudet* et autres, Censitaires de la Paroisse du *Côteau du Lac*, Comté de *Vaudreuil* ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour modifier ou abolir la Tenure Seigneuriale dans le *Bas-Canada*.

Ordonné, Que la pétition de *G. Beaudet* et autres, Censitaires de la Paroisse du *Côteau du Lac*, Comtés de *Vaudreuil*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Sanborn* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour incorporer le *Bishop's College*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que *M. Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour expliquer et faire disparaître les doutes quant à l'interprétation de l'Acte autorisant les parties à poursuivre et défendre dans les causes *informâ pauperis* dans les Cours de Loi du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de *M. Langton*, secondé *M. Burnham*.

Ordonné, Que la 70<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté par rapport au Bill pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac* de certaines réserves de Chemin dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough*.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendement ; savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour faire disparaître tous les doutes quant aux pouvoirs des Juges Puinés des Cours de Comtés dans le *Haut-Canada* : ”

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, dans certains cas : ”

Bill, intitulé : “ Acte pour prolonger le temps fixé à certaines fins par l’Acte d’Enregistrement de *Montréal* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte qui pourvoit à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour suppléer à une omission dans la Cédule B de l’Acte de 1850, pour amender la Loi des Corporations Municipales du *Haut-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie, ainsi que les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs, dans le *Haut-Canada*, à admettre, dans leur discrétion, *Neil Cameron McIntyre* à pratiquer comme Solliciteur et Procureur en icelles :” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : ‘ Acte pour amender l’Acte d’Incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*,’ ” auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif permet à l’Honorable *M. James Morris*, de comparaître et de rendre témoignage devant le Comité Spécial de l’Assemblée Législative, auquel sont référées les différentes pétitions au sujet du travail le Dimanche dans le Département de la Poste, et au sujet des Canaux, s’il le juge à propos.

Et ensuite, il s’est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : ‘ Acte pour amender l’Acte d’Incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*,’ ” a été lu pour la première fois.

Sur motion de *M. Street*, secondé par *M. Boulton*,  
Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

Sur motion de *M. Willson*, secondé par *M. Street*,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération la convenance de changer les Droits maintenant prélevés sur certains articles au Havre de *Port Burwell*.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l’Orateur* a repris le Fauteuil ; et *M. Mattice* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

*M. Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des Noms des Membres du nouveau Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d’une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, auquel il avait annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre :—Et les noms des Membres du Comité ont été lus comme suit :—*Joseph H. Jobin*, Ecuyer, l’Honorable *William Benjamin Robinson*, *Roderich McDonald*, Ecuyer, *John McDougall*, Ecuyer ; Président, *Thomas Clark Street*, Ecuyer.

Ordonné, Que *M. Smith*, de *Durham*, ait la permission d’introduire un Bill pour étendre au *Haut-Canada* les dispositions des deux Actes y mentionnés, pour faciliter l’accomplissement de certains devoirs des Juges de Paix hors les Sessions.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

L’Honorable *M. Morin*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, le Livre Bleu, pour l’année 1851.

L’Honorable *M. Morin* a aussi présenté, en conformité d’Adresses à Son Ex-

cellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 23 du mois dernier, pour tous les Documents et renseignements relatifs à l'administration des affaires de la Seigneurie de *Lauzon*, depuis qu'elle a été acquise par la Province ; avec toutes les Règles et Réglemens adoptés par le Gouvernement Exécutif, ou le Département des Terres de la Couronne, relativement à cette Seigneurie ; et un Etat détaillé des rentes et profits d'icelle, avec indication de son Revenu annuel brut, des personnes qui sont tenues de le payer, et les arrérages dus par chacune d'elles ; aussi, un Compte détaillé des différentes sommes actuellement reçues, et par qui et de qui ; et des déboursés ou dépenses d'administration pour chaque année pendant la période ci-dessus ; et que Son Excellence veuille bien aussi soumettre à cette Chambre, copies de toutes les nominations d'Agents et Sous-Agents chargés de percevoir les rentes et revenus de la dite Seigneurie, ou pour tout autre objet se rattachant à l'administration de ses affaires, accompagné des instructions données de temps à autre pour ces Agents et Sous-Agents, ainsi qu'un Etat des allocations, salaires, émoluments et revenus pécuniaires attachés à ces nominations, en vertu d'une autorité quelconque, et de quelle autorité ; également, un Compte détaillé des sommes perçues par chaque Agent et Sous-Agent, les sommes dépensées par chacun d'eux pour l'administration, les sommes retenues conformément à leurs instructions, comme allocation accordée à chacun d'eux, et des sommes payées par chacun d'eux au Receveur-Général de Sa Majesté en cette Province ; indiquant aussi s'il reste des sommes, et de quelles sommes il reste à être rendu compte par les personnes agissant en vertu de ces nominations.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (R.R.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 6 du mois dernier, pour une Liste de tous les Officiers ou Employés nommés à une charge ou un emploi se rattachant à la perception du Revenu des Douanes, dans le cours des deux dernières années, avec indication des emplois auxquels ils ont été nommés respectivement, la date de chaque nomination, le revenu dans chaque cas, et si ce revenu a augmenté ou diminué, et de combien, en distinguant tous les nouveaux emplois et charge créés, et indiquant en vertu de quelle autorité ou ordre chaque nouvel emploi a été créé, et faisant voir autant que possible la nécessité de l'augmentation ; et un Etat des deniers publics dépensés depuis les quatre dernières années, en paiement des dépenses pour des missions à *Washington*, *Halifax* et *Londres*, pour des objets se rattachant aux Finances, aux Chemins de Fer, ou à la Réciprocité du Commerce, indiquant les montants divers ainsi payés par le Receveur-Général, et à qui payés.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (S.S.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 28 Septembre 1852, pour un Etat détaillé, en continuation de celui fait à cette Chambre le 3 Février 1845, du revenu des diverses Seigneuries, tenues ou possédées par la Couronne, dans le *Bas-Canada*, indiquant les noms des Agents de chaque Seigneurie, et le montant du salaire et des dépenses payées aux Agents pour percevoir les droits seigneuriaux, et aussi le montant des droits de quint reçus par le Gouvernement depuis l'année 1844.

Par Ordre,

A. N. Morin,  
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,  
Québec, 11 Octobre 1852.

Tableau

Tableau du Revenu des Seigneuries possédées par la Couronne dans le *Canada Est*, sous la Surintendance de l'Inspecteur-Général du Domaine de Sa Majesté pour le *Bas-Canada*, depuis l'année 1844, avec les noms des Agents de chaque Seigneurie, et le montant en salaire et dépenses payés aux Agents pour la perception du dit Revenu.

Seigneuries.	Année.	Montant reçu.			Nom de l'Agent.	Montant du salaire et dépenses de l'Agent.			Remarques.
		£	s.	d.		£	s.	d.	
Censive de Québec ...	1845....	970	17	4	L'Hon. Francis Ward Primrose.	72	16	0	Les sommes inscrites au chapitre des Salaire et dépenses de l'Agent sur le pied de sept louis dix chelins par cent, sur les sommes reçues, accordés à l'Inspecteur-Général du Domaine de Sa Majesté, au lieu et place de salaire.
.....	1846....	889	9	6	.....	66	14	2	
.....	1847....	1435	9	4	.....	107	13	2	
.....	1848....	398	12	7	.....	29	17	9	
.....	1849....	292	8	10	.....	21	18	6	
.....	1850....	635	1	6	.....	47	12	6	
.....	1851....	606	11	0	.....	45	9	9	
Censive des Trois Rivières .....	Depuis 1845 jusqu'à 1851, inclusivement.	Il n'a été rien reçu de cette Censive durant cette période.			Do.	Il n'a été encouru aucun frais de perception.			

Québec, 9 Octobre 1852.

(E. E.)

F. W. Primrose, I. G. D. R.

Tableau :—Montant des droits de quint reçus par le Gouvernement de Sa Majesté, depuis l'année 1844.

Année.	Montant des Droits de Quint.			Année.	Montant des Droits de Quint.		
	£	s.	d.		£	s.	d.
1845 .....	3470	13	8	1849 .....	474	16	8
1846 .....	165	14	8	1850 .....	819	17	9
1847 .....	2	3	0	1851 .....	aucun.		
1848 .....	506	13	4				

Québec, 9 Octobre 1852.

(E. E.)

F. W. Primrose, I. G. D. R.

**TABLÉAU du Revenu provenant des Biens des Jésuites, pour l'année expirée le 31 Décembre 1851, avec les noms des Agents de chaque Seigneurie, Fief et Roture, leurs droits de Commission pour perception et dépenses encourues.**

Nom de l'Agent.	Seigneurie, etc.	Recettes Brutes.			Dépenses des Agents, y compris leurs droits de Commission.			Recettes Nettes.			Remarques.	
		£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.		
L'Hon. Louis Panet.....	Seigneurie de Sillery.....	1446	15	1	}	}	}	}	}	}		
	Seigneurie de St. Gabriel.....	114	13	1								
	Seigneurie de Notre Dame des Anges ...	640	19	4								
	Seigneurie de Belair.....	5	9	7								
	Biens dans la Cité de Québec.....	236	2	5								
	Biens dans la Seigneurie de Lauzon.....	4	16	3								
Louis Guillet, jun., Ecr....	Seigneurie de Batiscan.....	433	13	6½	}	}	}	}	}	}		
	Seigneurie du Cap de la Magdeleine.....	345	7	5								
	Fief Côteau St. Louis.....	22	1	11								
	Fief et Banlieue des Trois-Rivières: .....	11	0	2½								
Jean Bte. Varin, Ecuier....	Seigneurie de Laprairie.....	1058	7	5		113	19	3	945	8	2	Cette somme comprend une proportion des Salaires et des Déboursés.
Dépenses encourues par le Département des Terres de la Couronne .....								£	3924	11	2	
Balanco des Recettes Nettes.....										100	15	0
										3823	16	2

*John Rolph,*  
Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,  
Québec, 12 Octobre 1852.



Tableau du Revenu des Biens des Jésuites pour les sept dernières années, expirées le 31 Décembre 1851.

Période.	Recettes Brutes.			Dépenses comprenant les droits de Commission des Agents et Déboursés, et Salaire du ci-devant Commissaire des Biens des Jésuites, et les dép. du Bur. des Ter. de la Couronne.	Recettes Nettes.			Remarques.		
	£	s.	d.		£	s.	d.		£	s.
1845.....	4569	10	9	1175	7	6	3394	3	3	Les dépenses de cette année comprennent £406 4s. 9d., étant les dépenses du Bureau du ci-devant Commissaire des Biens des Jésuites, auquel il est accordé £336 par année, comme salaire, savoir : £200 pour lui-même, £100 pour un Clerc et £36 pour un Messager.
1846.....	4904	6	11	1995	17	2	2908	9	9	Les dépenses de cette année comprennent £385 11s. 5d., montant des dépenses du Bureau du ci-devant Commissaire des Biens des Jésuites; £163 10s. 9d. pour réparations au Moulin de Charlesbourg, et £250, payés à M. Varin pour le Papier Terrier de Laprairie.
1847.....	4723	18	7	1158	18	2	3565	0	5	Les dépenses de cette année comprennent £70 pour réparations aux Moulins de Charlesbourg et Lorette, £102 17s. pour Arpentage, Titre et Censier dans le Cap de la Magdeleine; £131 2s. 6d. pour dépenses du Bureau du ci-devant Commissaire des Biens des Jésuites, jusqu'au 1er mai, et £285 14s. 11d., pour déboursés par le Bureau des Terres de la Couronne, y compris le Salaire, et £178 15s. 5d. pour Arpentage.
1848.....	4105	9	7½	684	1	10½	3421	7	9	Les dépenses de cette année comprennent £192 15s. 1d. pour déboursés du Bureau des Terres de la Couronne, salaire, etc., £181 14s. 6d. pour réparations faites aux Moulins de Charlesbourg et L'Ancienne Lorette, et pour l'Arpentage de la ligne entre Notre-Dame des Anges et Beauport. Les recettes provenant des Biens, dans le District des Trois-Rivières, ne se sont montées qu'à £214 3s. 6d. Il y a une Action pendante contre L. E. Dubord, pour lui faire rendre compte de son Agence depuis Nov. 1847, jusqu'à mai 1848.
1849.....	4220	2	11	801	6	5	3418	16	6	Les dépenses de cette année comprennent £80 pour dommages et montant du prix d'achat d'une terre pour le Moulin de Charlesbourg; £38 pour frais de justice; £102 3s., pour frais d'Arpentage et grosses réparations aux Moulins dans le District des Trois-Rivières, £152 6s. pour déboursés dans le Bureau des

Période.	Recettes Brutes.			Dépenses comprenant les droits de Commission des Agents et Di boursés, et Salaire du ci-devant Commissaire des Biens des Jésuites, et les déps. du Bur. des Terres de la Couronne.			Recettes Nettes.			Remarques.
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	
1850.....	5865	3	2	831	18	3	5033	4	11	<p>Terres de la Couronne, etc. A partir de cette année, les droits de Commission des Agents sur toutes les recettes provenant des propriétés à bail ont été réduits à cinq pour cent sur les premiers £500, et deux et demi pour cent sur toutes les sommes excédant ce montant. Leurs droits de Commission sur toutes les autres collections étant les mêmes.</p> <p>Les dépenses de cette année comprennent le paiement de £198 4s. 10d. pour services professionnels dus à la succession de feu l'Honorable A. W. Cochran, sous l'administration du ci-devant Commissaire des Biens des Jésuites, et £152 13s. 5d. salaire et déboursés par le Département des Terres de la Couronne.</p> <p>Les dépenses de cette année comprennent £100 15s., proportion du salaire et des déboursés du Bureau des Terres de la Couronne.</p>
1851.....	4325	6	3	501	10	1	3823	16	2	
Moyenne par année.	£ 32713	18	2½	7148	19	5½	25564	18	9	
	£4676	8	3½	1021	5	7½	3652	2	8½	

Département des Terres de la Couronne,  
*Québec*, 12 Octobre 1852.

*John Rolph*,  
 Commiss. des Terres de la Cour.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 Septembre 1852, pour un Etat de la balance actuelle du Fonds des Inspecteurs et Mesureurs de Bois, ainsi qu'un Etat des recettes et dépenses de ce Département, et les montants placés chaque année depuis 1847.

Bureau du Secrétaire,  
*Québec*, 11 Octobre 1852.

Par ordre,  
*A. N. Morin*, Secrétaire.

*Québec*, 6 Octobre 1852.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er courant, demandant un "Tableau, pour être mis devant la Législature, de la balance actuelle du Fonds des Inspecteurs et Mesureurs de Bois, et un Etat des recettes brutes et des dépenses du Département, et des sommes placées pendant chaque année depuis 1847."

En réponse, je dois dire que par la 19me Clause de l'Acte 8 Vic., chap. 49, le Surintendant est obligé de fournir chaque année un Etat complet des recettes et des dépenses, pour l'usage de la Législature, et que conformément à cette

disposition, j'ai fourni annuellement, par la voie de votre Département, l'Etat requis. Ces Etats donnent toutes les informations demandées relativement aux recettes et dépenses, et je ne puis donner aucune autre information à ce sujet. Cependant, j'annexe à la présente un Etat des recettes et des dépenses brutes depuis 1847.

Quant à l'information relative au montant placé annuellement et à la balance qui existe, je prends la liberté de dire qu'en Février 1847, j'ai transmis au Receveur-Général, en conformité de la lettre du Secrétaire de la même date, non pas comme Placement mais comme Dépôt, la somme de quatre mille sept cent cinquante louis (£4750), étant le surplus des Fonds (ou à peu près), jusqu'à cette époque, et qui provenait des transactions du Bureau pour les années 1844, 1845 et 1846.

Qu'en Avril 1847, le Gouverneur-Général réduisit les Honoraires pour l'inspection et le mesurage, laquelle réduction s'appliquait proportionnellement aux Honoraires du Bureau; et le résultat a été qu'aucun surplus de Fonds n'a pu par après être formé; au contraire qu'en Avril 1850, j'ai été obligé de tirer sur le Receveur-Général la somme de deux cents louis sur les £4,750 déposé antérieurement, pour défrayer les dépenses courantes du Bureau.

La balance en main jusqu'à la fin de l'année expirée le 31 Décembre 1851, suivant les Rapports faits, était de £798 1s. 6d. Quant à l'année 1852, il m'est impossible de dire ce qu'elle sera avant que les Rapports de l'année soient complétés.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre très-obéissant Serviteur,

*John Sharples,*  
Surintendant.

L'Honorable *A. N. Morin,*  
Secrétaire Provincial, *Québec.*

Rapport des Recettes et des Dépenses du Surintendant du Bureau des Inspecteurs et Mesureurs de Bois, pour chaque année respectivement, depuis 1847 (inclusivement).

Années.	Recettes brutes.			Dépenses brutes.			
	£	s.	d.	£	s.	d.	
1847.....	11642	8	8	11546	15	11	
1848.....	8720	15	1	9029	6	3	
1849.....	8318	11	6	8360	9	0	
1850.....	9942	0	2	9849	14	7	
1851.....	10386	1	11	10106	1	10	
Balance.....	.....	....	.....	117	9	9	
	£	49009	17	4	49000	17	4
Balance provenant des cinq années mentionnés ci-dessus.	.....	....	.. £	117	9	9	

Bureau du Surintendant des  
Inspecteurs et Mesureurs de Bois,  
*Québec, 6 Octobre 1852.*

*John Sharples,*  
Surintendant.

Tableau indiquant la balance du Fonds des Inspecteurs et Mesureurs de Bois et des Recettes et Dépenses Brutes du Département du Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de Bois, pendant chaque année depuis 1847, et le montant de la somme placée.

Année.	Recettes Brutes.			Dépenses Brutes du Département.			Remarques.			
	£	s.	d.	£	s.	d.		£	s.	d.
1847.....	11642	8	8	11546	15	11	La balance en mains à la fin de 1846, était de .....	5230	11	9
1848.....	8720	15	1	9029	6	3	Payé au Receveur-Général, pour placement .....	4750	0	0
1849.....	8318	11	6	8360	9	0	Laissant pour le compte prochain. £	480	11	9
1850.....	9942	0	2	9849	14	7	En 1850, il a été payé au Surintendant des Mesureurs et Inspecteurs de bois, par warrant du Receveur-Général, pour rencontrer les déficits des années précédentes. ....	200	0	0
1851.....	10386	1	11	10106	1	10	Excédant des recettes sur les dépenses, jusqu'au 31 Décembre 1851 ..	117	9	9
Totaux.....	49009	17	4	48892	7	7	Balance en mains du Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de bois, le 31 Décembre 1851. .... £	798	1	6
Dépenses....	48892	7	7							
Recettes Brutes. £	117	9	9							
Placé en Débentures du Gouvernement, à 6 pour cent.....	£	4750	0	0						
Intérêt sur icelles, du 20 Mars jusqu'au 31 Décembre 1847.....		222	16	8						
do pour l'année 1848 .....		285	0	0						
do do 1849 .....		285	0	0						
do do 1850 .....		285	0	0						
do do 1851 .....		285	0	0						
Total de l'Intérêt, jusqu'au 31 Décembre 1851.....	£	1362	16	8						
Mons—Payé au Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de Bois en 1850, pour suppléer au déficit du Fonds.....	£	200	0	0						
Balance au crédit du Fonds.....	£	1162	16	8						

Bureau de l'Inspecteur-Général,  
Québec, 9 Octobre 1852.

Jos. Cary,  
Dép. Insp. Général.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 27 du mois dernier, pour un Etat du montant maintenant dû et payable au Fonds d'Amortissement qui doit être porté contre le Fonds du Revenu Consolidé de cette Province, en vertu du Statut Provincial, 6 Vic., chap. 8, ou tout autre Statut qui y a rapport, avec un Etat de la manière dont le dit Fonds d'Amortissement a été employé; la nature des Garanties dans lesquelles il a été placé, et la date des dits placements, avec un Tableau détaillé indiquant comment, et où, et en quels endroits la balance de £247,184 7s. 10d. restant en mains, le 31 Janvier 1852, a été déposée; si c'est à intérêt, et à quel taux, et pour quelle période elle a été déposée; aussi, un semblable Etat détaillé de la manière dont ont été disposées les balances du Fonds des Réserves du

Clergé, du Fonds des Ecoles de Grammaire, du Fonds des Sauvages et du Fonds des Biens des Jésuites jusqu'à la même époque.

Par ordre.

Bureau du Secrétaire,  
Québec, 11 Octobre 1852.

*A. N. Morin*, Secrétaire.

Un Etat du montant maintenant dû et payable au Fonds d'Amortissement qui doit être porté contre le Fonds du Revenu Consolidé de cette Province, en vertu du Statut Provincial, 6 *Vic.*, chap. 8, ou tout autre Statut qui y a rapport, avec un Etat de la manière dont le dit Fonds d'Amortissement a été employé ; la nature des Garanties dans lesquelles il a été placé, et la date des dits placements.

	£	s.	d.
Montant d'une Traite du Receveur-Général de £44,000 sterling, transmise à la Banque d'Angleterre en Décembre 1844 ; ainsi que les profits et les dividendes accrus, la dite traite étant placée dans le 3 pour cent (consols), disons jusqu'au 5 Avril 1851 .....	54660	10	4
Pour £60,000 remis pour être placés à compte du Fonds d'Amortissement pour 1849, en Juillet 1851, la dite somme produisant .....	62337	13	3
Pour six mois de dividendes sur £546,50 10s. 3d. avec profit sur le placement d'iceux, disons jusqu'au 5 Octobre 1851 .....	846	7	0
Pour douze mois de dividendes accrus sur £40,000 en débetures du Havre de Montréal, jusqu'au 1er Janvier 1852, avec profit sur le placement .....	2039	10	4
Pour six mois de dividendes et profits sur £119,884 0s. 10d. jusqu'au 5 Avril 1852.	1809	11	5
Pour six mois de dividendes sur les Débetures du Havre de Montréal,—disons £40,000, moins la perte du placement d'iceux, jusqu'en Juillet 1852 .....	988	17	6
Transmis à la Banque d'Angleterre, le 10 Juillet 1852, pour le compte du Fonds d'Amortissement de 1850, la Traite du Receveur-Général pour le montant de ce placement, dont il est accusé réception par lettre du 27 Juil. dernier.	60000	0	0
Total des placements, sterling .....	£182682	9	9
Courant .....	£222263	13	10

Le montant actuellement dû et payable à même le Fonds Consolidé (pour le Fonds d'Amortissement) et qui doit être chargé sur le dit Fonds Consolidé, est de £77,000 Courant, ce que l'on peut voir en consultant les Comptes Publics de 1851, Etat No. 1, le montant là cité étant de £150,000, dont il faut déduire £60,000, Cours Sterling, (disons £73,000 Courant,) transmis comme susdit pour le compte de 1850.

Bureau de l'Inspecteur-Général,  
Québec, 30 Septembre 1852.

*Jos. Cary*,  
Dép. Insp. Général.

Etat indiquant comment et dans quels lieux la balance de £247,184 7s. 10d. restant en main le 31 Janvier 1852, a été placée ; également, un Etat semblable pour l'emploi des balances du "Fonds des Réserves du Clergé," du "Fonds des Ecoles de Grammaire," du "Fonds des Sauvages" et du "Fonds des Biens des Jésuites" jusqu'à la même époque,—conformément à la Résolution de l'Assemblée Législative du Lundi, 27 Septembre 1852.

Les balances ci-dessus, au 31 Janvier 1852.	Explications et Memarques.																																			
Fonds Consolidé, £407,400 10s. 10½d.....	<p>La Balance £247,184 7s. 10d. courant, telle qu'indiquée dans l'Adresse, est erronée: ce montant étant la balance en main du 31 Janvier 1851, non de 1852. Le montant exact étant, tel qu'indiqué dans la marge, a été le 31 Janvier 1852, placé comme suit :—</p> <table border="1" data-bbox="396 396 1047 615"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Sans Intérêt.</th> <th colspan="2">Avec Intérêt 3 p. c.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Baring, Brothers et Cie., Londres....</td> <td>£38183</td> <td>16 3</td> <td>£</td> <td>0 0 0</td> </tr> <tr> <td>Glyn, Mills et Cie.....</td> <td>23689</td> <td>6 5</td> <td></td> <td>0 0 0</td> </tr> <tr> <td>Bosanquet et Cie.....</td> <td>65</td> <td>18 5</td> <td></td> <td>0 0 0</td> </tr> <tr> <td>Banque d'Angleterre.....</td> <td>243</td> <td>6 0</td> <td></td> <td>0 0 0</td> </tr> <tr> <td>Banques Incorporées du Canada....</td> <td>115419</td> <td>11 6</td> <td>229858</td> <td>13 6</td> </tr> <tr> <td>Courant.....</td> <td>£177541</td> <td>18 4</td> <td>229858</td> <td>13 6</td> </tr> </tbody> </table>		Sans Intérêt.		Avec Intérêt 3 p. c.		Baring, Brothers et Cie., Londres....	£38183	16 3	£	0 0 0	Glyn, Mills et Cie.....	23689	6 5		0 0 0	Bosanquet et Cie.....	65	18 5		0 0 0	Banque d'Angleterre.....	243	6 0		0 0 0	Banques Incorporées du Canada....	115419	11 6	229858	13 6	Courant.....	£177541	18 4	229858	13 6
	Sans Intérêt.		Avec Intérêt 3 p. c.																																	
Baring, Brothers et Cie., Londres....	£38183	16 3	£	0 0 0																																
Glyn, Mills et Cie.....	23689	6 5		0 0 0																																
Bosanquet et Cie.....	65	18 5		0 0 0																																
Banque d'Angleterre.....	243	6 0		0 0 0																																
Banques Incorporées du Canada....	115419	11 6	229858	13 6																																
Courant.....	£177541	18 4	229858	13 6																																
Fonds des Ecoles de Gram- maire £4,119 17 8d.....	La Banque du Haut-Canada a possédé et possède cette somme en dépôt à un Intérêt de 3 pour cent par année, jusqu'à ce qu'il se présente un Placement avantageux.																																			
Fonds des Sauvages, £18,503 17s. 4d.....	Cette somme était déposée dans diverses Banques incorporées jusqu'au 20 Mars 1852, à un intérêt de 2½ et 3 pour cent, lorsque par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, £9250 ont été placés en Débentures Provinciales, portant 6 pour cent par année au pair; et la balance reste à intérêt comme il est dit ci-dessus, mais toujours à disposition pour le service du Gouvernement. La partie du Fonds des Sauvages qui n'est pas nécessaire pour le service courant, est placée sous la direction de l'Honorable Colonel Bruce, Surintendant Général, deux fois l'année, et la balance reste dans les Banques Incorporées à intérêt.																																			
Fonds des Biens des Jésuites, £4,737 4s. 10d. ....	Cette somme a été et est placée en dépôt dans la Banque du Haut-Canada, sans intérêt. parce que tous les jours l'on peut en retirer une partie, et qu'elle n'est destinée à aucun placement.																																			
Fonds des Réserves du Cler- gè, £79,938 2s. 2d. ....	Cette somme est encore en partie déposée dans la Banque du Haut-Canada, à un intérêt de 3 pour cent par année. Depuis le 1er Juillet dernier, £40,000 sterling, "Bonds du Havre de Montréal," portant 5 pour cent d'intérêt, payable à Londres, ont été appropriés pour ce Fonds. Et aussi, £23,000 sterling, portant 5 pour cent des Débentures Provinciales, achetées à Londres et originairement destinées au "Fonds d'Amortissement," sont appropriés et placés au compte de ce Fonds.																																			

B. R.-G., Octobre 1852.

Sur motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *Polette*,  
*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes les transactions, ventes ou contrats qui peuvent avoir eu lieu entre le Gouvernement Exécutif et des particuliers ou compagnies, relativement à l'aliénation des Forges *St. Maurice*, et des Fiefs *St. Maurice* et *St. Etienne*, ainsi que de toutes demandes, propositions, ou représentations qui peuvent avoir été faites au Gouvernement, depuis la dite aliénation, par les propriétaires actuels des dites propriétés, ou autres personnes; de la décision du Gouvernement sur icelles, ainsi que de tous rapports ou représentations qui peuvent avoir été faits au Gouvernement, relativement à ces propriétés ou icelles demandes.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que cinq cents exemplaires de la Réponse relative aux Terres qui ont été aliénées par la Couronne, sans paiement en retour, qui a été présentée Vendredi dernier, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Street*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, un Tableau indiquant les sommes reçues annuellement des différentes Municipalités du *Haut-Canada* pour la construction, le support et l'entretien de l'Asile des Lunatiques, en vertu de l'Acte autorisant l'imposition d'une Taxe pour cette fin, jusqu'à la formation du Fonds des Bâtisses du *Haut-Canada*, et depuis la formation de ce Fonds jusqu'au 1er Juillet dernier, avec un Tableau détaillé de l'emploi de tout argent fait en vertu de l'un ou l'autre Acte, le montant de l'argent emprunté sur le crédit des dits Fonds et la balance restant due et non payée, par les différentes Municipalités, aux dits Fonds, ou à l'un ou à l'autre des dits Fonds.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Robinson* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la construction d'un Canal pour les Vaisseaux reliant les eaux des Lacs *Huron* et *Supérieur*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi, le vingt-et-un du présent.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Ridout*,

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à la pétition des Président, Directeurs et Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*,

*Ordonné*, Que la 74<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport au Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*.

Sur motion de M. *Fournier*, secondé par M. *Gouin*,

*Ordonné*, Qu'il soit donné Instruction au Comité Spécial, nommé pour s'enquérir de certaines matières relatives aux *Isles de la Magdeleine*, de faire une semblable enquête concernant la partie ouest de cette Province, située au-dessus du Lac *Huron*.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Egan*.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes les nominations faites entre le mois de Décembre 1849, alors que l'Acte 12 *Vic.*, chap. 37, est devenu en force, et le 30 Août 1851, alors que la 15<sup>me</sup> Clause de cet Acte a été révoquée par 14 et 15 *Vic.*, chap. 88, sous le seing et sceau du Gouverneur de cette Province, de personnes pour siéger comme juge *ad hoc*, dans la Cour du Banc de la Reine, au lieu et place de ceux légalement récusés ou disqualifiés, ou devenus incompetents, soit par raison d'intérêt soit autrement, pour siéger dans la dite Cour dans toute Cause dont elle peut prendre connaissance, ou étant absents de cette Province, pour entendre et juger telle Cause et

faire tels autres actes judiciaires qui peuvent être nécessaires avant ou après la décision d'icelle, et si ces personnes ont été prises parmi les Juges de la Cour Supérieure ou les Juges de Cour de Circuit, ou parmi les Membres du Barreau du *Bas-Canada* ; avec une liste des personnes qui ont siégé dans la dite Cour du Banc de la Reine en vertu des dites nominations, et des occasions dans lesquelles elles ont ainsi siégé ; ainsi qu'une liste des personnes qui ont refusé ou manqué de siéger en vertu d'aucune nomination ainsi faite, et les raisons qu'elles ont données pour agir ainsi, et copie de toute Correspondance avec le Gouvernement Exécutif à cet égard ; un Tableau des Causes dans lesquelles il est devenu nécessaire, depuis le 30 Août 1851, de compléter le nombre des Juges de la dite Cour du Banc de la Reine avec les Juges de la Cour Supérieure, en vertu des dispositions contenues dans le Statut en dernier lieu mentionné,—et une liste des Juges de la Cour Supérieure choisis pour agir comme Juges *ad hoc* de la Cour du Banc de la Reine, des Causes dans lesquelles ils ont été requis, des occasions dans lesquelles ils ont ainsi siégé ;—et, généralement, toutes informations quant à la manière dont le Juge en Chef de la Cour Supérieure communique avec les autres Juges de Sa Cour pour décider avec eux quel Juge ou Juges devront agir comme Juge ou Juges *ad hoc* de la Cour du Banc de la Reine dans la Cause ou les Causes où ils sont requis ;—et toute Correspondance ou information montrant pourquoi le devoir imposé au Juge en Chef et aux Juges de la Cour Supérieure, en vertu de l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 88, a été réparti de manière que dans quelques cas, deux Membres de la Cour Supérieure étant frères, ont été obligés d'agir dans la même Cause comme Juges *ad hoc* de la Cour du Banc de la Reine, tandis que le Juge en Chef de la dite Cour et les Juges plus anciens n'ont jamais été choisis pour remplir les devoirs imposés par le Statut en dernier lieu mentionné.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Crawford* ait la permission d'introduire un Bill pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins relatives à l'administration du Collège *McGill*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Patrick*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, toutes les Dépêches qui ont été reçues du Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, communiquant les vues du Gouvernement de Sa Majesté au sujet de la composition du Conseil Législatif de cette Province, et la substitution d'autres dispositions à la place de celles qui sont contenues dans l'Acte qui établit le Gouvernement actuel du *Canada*, et tous autres Documents et renseignements sur le même sujet ; et demander aussi à Son Excellence si le Gouvernement de Sa Majesté a l'intention d'appeler d'autres personnes au dit Conseil Législatif ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>	19. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>	



CONTRE.  
Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chauveant, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morin,</i>	26. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Patrick,</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Polette,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Boulton*,

*Ordonné*, Que la 70<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté par rapport au Bill pour incorporer la Compagnie de la Salle de Tempérance de *Québec*.

*Ordonné*, Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour régler l'Élection des Membres pour représenter le Peuple de cette Province dans l'Assemblée Legislative.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Seizième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition de *Thomas Renwick* et autres, du Township de *Romney*, demandant la séparation de ce Township de *Tilbury Est*, et il a constaté qu'Avis suffisant a été donné.

*Ordonné*, Que M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour séparer le Township de *Romney* du Township de *Tilbury Est*, et pour ériger les dits Townships en Corporations indépendantes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois; et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Chabot*, secondé par M. *Turcotte*, La Chambre s'est ajournée.

Martis, 12<sup>o</sup> die Octobris;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table:—

Par M. *Brown*,—la pétition de *William Brooks* et autres, de la Ville de *Sherbrooke*; la pétition du Révérend *George C. Street* et autres, du Village de *Port Stanley*; la pétition de *J. P. Cushing* et autres, du Village de *Lennoxville*; la pétition du Révérend *J. Hellmuth*, Recteur, et autres, au nom de la Congrégation de l'Eglise Episcopaliennne dans la Ville de *Sherbrooke*; la pétition du Révérend *L. Doolittle* et autres, au nom de la Congrégation de l'Eglise de *St. George*, dans le Village de *Lennoxville*; et la pétition du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *George Boulton*, Clerc, au nom de la *Kirk Session* de la Congrégation Presbytérienne de *Demorestville*, Comté de *Prince-Edouard*.

Par M. *Seymour*,—la pétition de *Robert Esson* et autres, du Village de *Napanee*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition de *Jean-Baptiste Martin*, de la Paroisse du *Côteau-du-Lac* ; et la pétition de *Jacob LaGrange* et autres, formant la Compagnie de Verrerie de l'*Outaouais*.

Par M. *Turcotte*,—la pétition d'*Antoine Gilbert* et autres, de la Paroisse de la *Pointe-du-Lac*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Fergusson*,—la pétition de *T. Sandilands* et autres, de la Ville de *Guelph*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de la Chambre de Commerce de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Langton*,—la pétition de *John Ferrier* et autres, du Township de *Dummer* ; la pétition de *Charles Perry* et autres, de la Ville de *Peterborough* ; et la pétition de la Municipalité du Township d'*Ops*.

Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Kingston* ; et la pétition de *John COUNTER*, Ecuyer, Maire, et autres, Echevins, de la Cité de *Kingston*, au nom du Conseil de Ville de la dite Cité.

Par M. *Clapham*,—deux pétitions du Révérend *John Murray* et autres, la Congrégation de *Lceds*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*.

Ordonné, Que la pétition d'*Alexander Dempster* et autres, du Comté de *Carleton* ; et la pétition d'*Ellenor Neilson* et autres, femmes, des Townships de *Gower Nord* et *Marlborough*, soient renvoyées au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffrey*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

Ordonné, Que la pétition de l'Honorable *R. U. Harwood* et autres, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*M. Stevenson*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Le 21 Septembre dernier, Votre Comité a demandé par annonces des Soumissions pour l'Impression, Reliure et le Papier à Imprimer nécessaires à Votre Honorable Chambre pendant la présente Session ; et elles ont été reçues le 8 courant.

Votre Comité recommande que les Soumissions suivantes soient acceptées, comme étant du plus bas prix, pourvu que des Cautions suffisantes soient données pour la due exécution de l'ouvrage, et pour les matériaux à fournir, savoir :—

De M. *John Lovell*, pour cette branche nommée les Papiers Sessionnels.

De Messieurs *Campbell* et *Perrault* pour les Journaux et Appendices.

De Messieurs *F. C.* et *A. Dredge* pour la Reliure, et

De Messieurs *Campbell* et *Perrault* pour le Papier à Imprimer.

Votre Comité éprouve beaucoup de satisfaction à dire que, d'après les Soumissions, il y a une réduction considérable, en les comparant avec les prix des derniers Contrats, mais plus particulièrement pour celle concernant l'Impression des Journaux et des Appendices, c'est-à-dire les Journaux et cette partie de l'Appendice qui n'aura pas été imprimée pendant la Session, comprenant les Rapports, etc., des Ministres, imprimés pendant la Vacance, dont l'exécution est demandée à un tiers de déduction sur les prix des derniers Contrats.

Votre Comité prend la liberté de faire les recommandations suivantes, sur ce qui précède :—

Que les Journaux, dans les deux Langues, soient commencés immédiatement, et que l'achèvement en soit exigé un mois après la Clôture de la Session.

Que le Manuscrit de l'Appendice soit exhibé à l'Entrepreneur dans le Bureau du

Greffier, à la Clôture de la Session,—le tout devant être fini et remis au Relieur dans le cours des trois mois qui suivront.

Qu'aucune page en blanc ne compte ou ne soit chargée ; mais les fractions d'une page seront comptées comme une page.

Le travail devant être exécuté d'une manière aussi compacte que peut le permettre du bon ouvrage.

Qu'aucune charge ne soit faite pour composition extra, quand il est ordonné d'imprimer des copies additionnelles.

Que les titres au dos des Bills, Rapports, Résolutions, etc., soient placés sur la même page, si la moitié de la page est en blanc ; si l'endossement est placé sur une feuille, ce sera un item séparé.

Que le Greffier des Papiers Imprimés soit requis de voir à ce que l'Impression, la Reliure et la qualité du Papier soient suivant les contrats, et tiennent un compte correct du nombre et des titres des documents qu'il reçoit ; et dans le cas où aucun des Entrepreneurs manquerait de remplir ses engagements, le Greffier de la Chambre aura le pouvoir de donner l'ouvrage à d'autres parties, aux conditions acceptées par l'Entrepreneur, les prix exceptés, sans l'autorisation de l'Orateur.

Et que les Avis de Motions imprimés quotidiennement avec les Votes de la Chambre, soient à l'avenir placés immédiatement après les Votes et Délibérations.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit Rapport.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 Septembre 1852, demandant (*inter alia*)—1o. Un Etat indiquant, sous les chefs ordinaires de recettes et dépenses, le Revenu du *Canada*, et le montant des paiements faits à même le revenu, durant le six mois terminés le 31 Juillet dernier. 2o. Un Etat du revenu et des dépenses du Département de la Poste, pour le trimestre terminé en Juillet dernier. 3o. Un Etat des dépenses faites pour loyer et réparations, et pour l'achat de *Spencer Wood*. 4o. Un Etat indiquant les chefs de dépenses du Palais du Parlement, pour réparations et améliorations faites depuis que le Gouvernement s'est décidé à se transporter de *Toronto* à *Québec*. 5o. Un Etat détaillé des dépenses faites pour le Recensement en Janvier dernier. 6o. Un Etat indiquant la nature des cautionnements donnés conformément au Statut du *Canada*, 4 et 5 *Vic.*, chap. 91, par les Officiers suivants, savoir : Le Surintendant d'Education Est ; le Surintendant d'Education Ouest ; et le Receveur des Honoraires dans le Bureau du Secrétaire Provincial ; avec un Etat détaillé du revenu de l'Officier en dernier lieu mentionné, provenant de toutes sources, et les autorités pour les paiements à lui faits.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (T.T.)

*Ordonné*, Que cinq cents Exemplaires de la dite Réponse soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à des Phares au-dessous de *Québec*, qui a été présentée Vendredi dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse relative aux Seigneuries tenues par la Couronne dans le *Bas-Canada*, qui a été présentée hier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à la Seigneurie de *Lauzon*, qui a été présentée hier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *LeBlanc* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger la vingt-quatrième Section de l'Acte de la 9<sup>me</sup> *Vic.*, chap. 37, intitulé : " Acte

“ pour amender la Loi qui établit le Bureau des Travaux Publics, ” et pour établir des dispositions, tant à la place de celles de la dite Section, qu'en amendement des Lois relatives au dit Bureau.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le vingt du présent.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada* de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que deux cents cinquante exemplaires additionnels du Bill pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada* de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties, soient imprimés en langue Anglaise, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Crawford*,

*Ordonné*, Que le Mercredi de chaque semaine soit mis à part, après les affaires de Routine terminées, pour disposer des Bills Privés fixés pour la seconde lecture, et qu'on se propose de renvoyer aux Comités Permanents ou à un Comité de toute la Chambre, lorsqu'un renvoi à un Comité Spécial ou Permanent n'est pas requis par les Règles de la Chambre; les dits Bills devant être pris dans l'ordre où ils se trouvent sur la Liste des Ordres du jour.

*Ordonné*, Que M. *Sanborn* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux assurer aux Occupants une compensation pour les améliorations faites par eux sur les Terres en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Joseph H. Jobin*, Ecuyer, l'Honorable *William Benjamin Robinson*, *Roderick McDonald*, Ecuyer, *John McDougall*, Ecuyer; Président, *Thomas Clark Street*, Ecuyer, composant le Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, leurs Noms ont été appelés; et étant venus à la table, ils ont été assermentés par le Greffier.

*Ordonné*, Que la pétition relative à l'Election et Rapport pour le Comté de *Prince-Edouard*, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour ce Comté.

*Ordonné*, Que le dit Comité s'assemble demain, dans la Chambre de Comité Numéro 3 de cette Chambre, à Onze heures du matin.

Un Bill pour éviter tout doute dans l'interprétation d'une certaine clause de l'Acte qui règle les Elections des Membres de l'Assemblée Législative, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit: “Acte pour éviter tout doute à l'égard de l'interprétation d'une certaine clause de l'Acte qui règle les Elections des Membres de l'Assemblée Législative.”

*Ordonné*, Que M. *Gouin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* à prolonger son Chemin de Fer et à acquérir les terrains nécessaires pour

ce prolongement, et pour d'autres fins relatives à la Compagnie, a été, en conformité de l'Ordre, lu une troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Young porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour étendre et amender un Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de Magistrats " pour les parties les plus reculées de cette Province," a été en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. le Solliciteur-Général *Cheauveau* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Mullice*, du Comité pour prendre en considération la convenance de changer les droits maintenant prélevés sur certains articles au Havre de *Port Burwell* a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est expédient de permettre à la Compagnie du Havre de *Port Burwell* de modifier de nouveau son Tarif de péages.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit renvoyée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Willson*, M. *Street*, M. *Wright*, de la division Est d'*York*, M. *Dixon* et M. *Langton* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions de la dix-huitième Section de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

La Chambre s'est, en conformité de l'Ordre, formée en Comité pour délibérer sur la convenance de fixer le Tarif à être payé par les plaideurs sur certaines procédures dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fortier* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal* en facilitant la négociation d'Emprunts pour les mettre en état de rétablir les édifices détruits par le dit Incendie, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Sanborn</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Jobin</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Durham</i> ,)
<i>Chabot</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> ,)
<i>Chapuis</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> ,)	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Paige</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>LeBlanc</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Turcotte</i> ,

<i>Dumoulin,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	48. <i>Willson.</i>

CONTRE.

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Mattice,</i>	4. <i>Seymour.</i>
---------------	-------------------	-----------------	--------------------

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Ridout* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Ridout* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour établir un Fonds d’Emprunt consolidé pour le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Valois* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir, par une Loi générale, à l’incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l’Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Malloch*, La Chambre s’est ajournée.

### *Mercurii, 13 die Octobris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l’Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *William Armstrong* et autres, de la Ville de *Sydenham* et Townships adjacents, Comté de *Grey* ; et la pétition d’*Alexander Madwayosh*, Chef, et autres Aborigènes Canadiens, résidant sur la Péninsule entre le Lac *Huron* et la *Baie George*.

Conformément à l’Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. A. Charlebois* et autres, des Paroisses de *St. Polycarpe* et *St. Zotique*, et autres lieux, dans le Comté de *Vaudreuil* ; demandant que le Chef-lieu du dit Comté soit transporté au petit Village du *Ruisseau St. Hyacinthe*, dans la Paroisse du *Côteau-du-Lac*.

De la Municipalité du Village de *Paris* ; demandant certains amendements aux Actes des Corporations Municipales et de Cotisations.

De *Thomas Davis* et autres, au nom de la Congrégation de *Stoney Creek*, dans le Township de *Saltfleet* ; de *Samuel Spreull* et autres, Membres des première et seconde Congrégations Presbytériennes, et de la Congrégation Presbytérienne Ré-

formée de *Toronto* ; de *William Houston* et autres, du Township de *Ramsay* ; de la Municipalité du Township de *Puslinch* ; du Révérend *T. B. Fuller* et autres, Membres de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans la Rectorerie de *Thornold*, Diocèse de *Toronto* ; et du Révérend *Giffard Dorly* et autres, la Congrégation de *St. Sylvestre*, en rapport avec l'Eglise Méthodiste Wesléyenne Britannique ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux et Chemins de Fer.

De sa Grâce l'Archevêque de *Québec*, Patron, et autres, Officiers de l'Institut Catholique de *St. Roch de Québec* ; demandant que les privilèges ayant rapport aux Ecoles séparées, et pour lesquels ils ont pétitionné durant cette présente Session, soient accordés aux Catholiques du *Haut-Canada*.

D'A. *Côté* et autres, Imprimeurs et Propriétaires d'Imprimeries de la Cité de *Québec* ; demandant que le droit imposé sur les Presses importées en cette Province soit aboli.

De l'Honorable *R. U. Harwood* ; exposant qu'une certaine Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, demandant des Titres et documents relatifs à la Tenure Seigneuriale, telle qu'imprimée et mise en circulation dans la Langue Anglaise, n'est pas la traduction véritable du Titre de la Seigneurie de *Vaudreuil* et autres, et demandant que les erreurs y contenues soient corrigées avant qu'il ne résulte rien de fâcheux de la circulation des Titres susdits.

De la Municipalité du Township de *Pelham* ; demandant l'extension de la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, aux sommes de cent louis.

Ordonné, Que la pétition de la Municipalité du Township de *Cavan* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Monaghan Sud* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Hope* ; la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope* ; et la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Port Hope*, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*M. Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport des Noms des Membres du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comité de *Mégantic*, auquel il avait annexé la pétition y relative à lui renvoyée par la Chambre :—Et les Noms des Membres ont été lus comme suit :—*Thomas C. Dixon*, Ecuyer, *Seneca Paige*, Ecuyer, *Hazard B. Terrill*, Ecuyer, *Michel F. Valois*, Ecuyer ; Président, *Louis V. Sicotte*, Ecuyer.

*M. Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser la Ville de *Dundas* à donner sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest au nom de la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour faire certaines améliorations au dit Canal, et il est convenu d'y faire certains amendements, qu'il prend la liberté de soumettre à Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a de même examiné le Bill pour confirmer le Titre de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* à un certain lot de Terre y mentionné, et pour d'autres fins y relatives, et il est convenu d'en faire rapport sans amendement.

*M. Fortier*, du Comité Spécial nommé pour faire une enquête sur le système suivant lequel les Terres ont été concédées et vendues dans les Townships du

*Bas-Canada*, et sur les causes qui empêchent l'établissement des dits Townships, et faire rapport sur le meilleur moyen de corriger les abus existants, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a autorisé son Président, M. *Fortier*, le trois Septembre dernier, de faire motion à Votre Honorable Chambre, Qu'une humble Adresse fût présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, lui demandant des copies des Instructions qui ont été données par le Gouvernement Impérial aux Gouverneurs, Lieutenants-Gouverneurs ou Administrateurs du *Bas-Canada*, relativement aux octrois de Terres comme récompense, ou autrement, et aussi, aux ventes des Terres incultes de la Couronne dans le *Bas-Canada*.

Comme le Comité ne pouvait procéder à l'enquête sans ces documents, M. *Fortier*, Président du Comité, fit, le premier Octobre courant, une Question au Ministère pourquoi il n'avait pas été fait de Réponse à la dite Adresse ; le Ministère, par l'organe de l'Honorable Secrétaire Provincial, le 4 Octobre, répondit que la chose avait été mise en oubli, mais que le Gouvernement ferait réponse le plus tôt possible.

Il s'est écoulé douze jours et il n'a pas été fait de Réponse à la dite Adresse, ce qui met le Comité dans l'impossibilité de pouvoir procéder à son enquête, qui est de la plus haute importance pour le bien-être et l'avantage de la colonisation des Townships du *Bas-Canada*.

Votre Comité observe à Votre Honorable Chambre que le public ne pouvant savoir la cause qui paralyse ainsi les travaux du Comité, il est exposé à un blâme qu'il est bien loin de mériter.

Votre Comité croit de son devoir en conséquence d'informer Votre Honorable Chambre de la cause qui l'empêche de procéder.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 3 Septembre 1852, pour copies de toutes Instructions données par le Gouvernement Impérial aux Gouverneurs, Lieutenants-Gouverneurs ou Administrateurs du Gouvernement du *Bas-Canada*, pour les octrois ou récompenses, ou pour la vente des Terres incultes de la Couronne dans le *Bas-Canada*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (U.U.)

*Ordonné*, Que la dite Réponse soit renvoyée au Comité Spécial, nommé pour faire une enquête sur le système suivant lequel les Terres ont été concédées et vendues dans les Townships du *Bas-Canada*, et sur les causes qui empêchent l'établissement des dits Townships.

M. *LeBlanc*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le dix-septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*, et de *Clark Gamble*, Ecuyer, demandant certains amendements à l'Acte de la dernière Session relatif à la dite Compagnie, et il est d'avis qu'aucun des des amendements demandés n'est de nature à exiger l'Avis requis.

Quant à la pétition de *John Corbitt* et autres, demandant que les Townships de *Biddulph* et *McGillivray* soient annexés au Comté de *Middlesex*, Votre Comité a constaté que les Avis n'ont pas été donnés.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Jobin*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition d'Élection du Comté du *Prince-Edouard*, ait la permission de s'ajourner à Mercredi prochain, afin d'accorder aux Pétitionnaires du délai pour produire leurs témoins.



*Ordonné*, Que le Bill pour confirmer le Titre de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* à une certaine étendue de Terre y mentionnée, et pour d'autres objets y relatifs, soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la Ville de *Dundas* à accorder sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, pour la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour certaines améliorations au dit Canal, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapports des Commissaires nommés en vertu de "l'Acte pour indemniser les personnes, dans le *Bas-Canada*, dont les propriétés ont été détruites durant la Rébellion, dans les années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit."

Pour les dits Rapports, voir Appendice (V.V.)

*Ordonné*, Que les dits Rapports et les documents qui les accompagnent, à l'exception des parties des Rapports qui ont trait aux cas d'indemnité admis, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie par Action du Havre et du Chemin de *Pickering*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et dépendances adjacentes, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour transporter une certaine réserve de Chemin, dans le Township de *Barton*, entre les Lots 14 et 15, dans la quatrième Concession, à *James Hamilton* et autres, comme Légataires en fidéicommiss de *Peter H. Hamilton*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture Bill pour amender l'Acte qui étend aux Assurances Maritimes les pouvoirs de la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique* sur la Vie et contre le Feu, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour légaliser et continuer la Corporation Municipale du Township de *Torbolton*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer le Président, les Directeurs et la Compagnie du Havre du *Port Burwell*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires, les établissements de *St. Anne des Monts* et du *Cap Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer le Collège de *St. Marie de Montréal*, étant lu ;

L'Honorable M. *Young* a proposé, secondé par M. *Cartier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

Et des Débats ayant eu lieu là dessus ;

Sur motion de M. *Boulton*, secondé M. par *Patrick*,

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance Provinciale Mutuelle et Générale de la Ville de *Toronto*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour incorporer la Société de l'Asile des Orphelins et de Secours aux Femmes de *Toronto*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Fabriques du Diocèse de *Québec* de former une Assurance Mutuelle, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Chabot*, M. *Cartier*, M. *Polette*, M. *Lacoste* et M. *Chapais*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse *St. Henri*, près de l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser une Compagnie à construire un Chemin de Fer depuis *Hamilton* jusqu'à *Toronto*, ou pour autoriser la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental à prolonger son Chemin jusqu'à *Toronto*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*,

*Ordonné*, Qu'il soit donné Instruction au dit Comité de prendre en considération la convenance d'amender le dit Bill, en autorisant la dite Compagnie à construire aussi un Chemin d'embranchement, depuis tel point sur le dit Grand Chemin de Fer Occidental qu'elle trouvera le plus convenable, jusqu'au *Port Dalhousie* sur le Lac *Ontario*.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer, depuis *Galt* jusqu'à *Guelph*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l'Acte 12 *Vic.*, chap. 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des Réglements pour mieux administrer la partie de ce Township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Charte de la Compagnie de l'Aqueduc et de l'Eclairage au Gaz de *Toronto*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Carouge*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Tessier*, l'Honorable M. *Merritt*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Stuart*, M. *Dubord*, M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et M. *Crawford*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire connaître et établir, d'une manière certaine, les droits de Co-propriétaires de la Commune de la Paroisse de *St. Antoine de la Baie*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Gaz d'*Hamilton*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie par Actions pour fournir de l'Eau à la Cité d'*Hamilton*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Syndics de l'Asile des Orphelins d'*Hamilton*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et

“quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : ‘Acte pour amender l’Acte d’Incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*,’” étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d’autres fins relatives à l’Administration du Collège *McGill*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de *M. Smith*, de *Frontenac*, secondé par *M. Christie*, de *Gaspé*, La Chambre s’est ajournée.

*Jovis, 14° die Octobris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l’Honorable *M. Young*,—la pétition de *John Dougall* et autres, Officiers de la Société de Tempérance de *Montréal*.

Par *M. Cartier*,—la pétition des Révérendissimes Evêques Catholiques Romains de *Montréal* et de *St. Hyacinthe* et autres, Habitants du District de *Montréal*.

Par *M. Egan*,—la pétition du Conseil Municipal de la seconde Municipalité du Comté des *Outaouais*.

Par *M. LeBlanc*,—la pétition de *J. Keith*, Ecuyer, et autres, de *St. Clément*, et autres Paroisses, dans le Comté de *Beauharnois* ; et la pétition de *James Reid*, Ecuyer, et autres, de *Godmanchester*, et autres lieux, dans le Comté de *Beauharnois*.

Par *M. Poulin*,—la pétition de *Henry E. Warner*, de la Paroisse de *St. George* de *Henryville*, Comté de *Rouville*.

Par l’Honorable *M. Rolph*,—la pétition du Révérend *Francis Evans* et autres, de *Simcoe*, Comté de *Norfolk*, et la pétition du Révérend *George Bell* et autres, Membres de l’Eglise Presbytérienne à *Simcoe*, en rapport avec l’Eglise d’*Ecosse*.

Conformément à l’Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Brooks* et autres, de la ville de *Sherbrooke* ; du Révérend *George C. Street* et autres, du Village de *Port Stanley* ; de *J. P. Cushing* et autres, du Village de *Lennoxville* ; du Révérend *J. Hellmuth*, Recteur, et autres, au nom de la Congrégation de l’Eglise Episcopaliennne dans la Ville de *Sherbrooke* ; du Révérend *L. Doolittle* et autres, au nom de la Congrégation de l’Eglise *St. George* dans le Village de *Lennoxville* ; du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *George Boulter*, Clerc, au nom de la *Kirk Session* de la Congrégation Presbytérienne de *Demorestville*, Comté de *Prince Edouard* ; de *Robert Esson* et autres, du Village de *Napanee* ; de *T. Sandilands* et autres, de la Ville de *Guelph* ; et du Révérend *John Murray* et autres, la Congrégation de *Leeds* en rapport avec l’Eglise Presbytérienne du *Canada* ; demandant l’adoption de mesures pour

abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, ainsi que sur les Canaux de la Province.

De *Jean-Baptiste Martin*, de la Paroisse du *Côteau du Lac*, exposant qu'en conséquence de la passation d'un Acte qui octroie à l'Honorable M. *DeBeaujeu* une réserve pour Chemin dans la dite Paroisse, il a été privé de toute communication entre sa propriété et le Chemin public ; et demandant à être indemnisé pour les dommages ainsi causé à sa propriété, ou qu'un Chemin lui soit ouvert à travers la propriété du dit M. *DeBeaujeu*.

De *Jacob LaGrange* et autres, formant la Compagnie de Verrerie de l'*Outaouais* ; demandant qu'un Droit protecteur soit imposé sur les Verres en vitres et en feuilles de Manufacture Etrangère, importés en cette Province.

D'*Antoine Gilbert* et autres, de la Paroisse de la *Pointe du Lac*, Comté de *St. Maurice* ; demandant la révocation de la présente Loi d'Education du *Bas-Canada*, et le rétablissement du ci-devant système de contribution volontaire.

De la Chambre de Commerce de la Cité de *Toronto* ; demandant que toute proposition pour revenir à l'établissement de Droits différentiels pour favoriser le passage par le Fleuve *St. Laurent*, ou pour l'imposition d'un taux de Péage plus élevé sur les Vaisseaux Américains que sur ceux de ce Pays passant par les Canaux, ne soit pas écoutée.

De *John Ferrier* et autres, du Township de *Dummer* ; demandant l'abrogation des Actes 13 et 14 *Vic.*, chap. 73, et 14 et 15 *Vic.*, chap. 127, et la remise en vigueur de l'Acte 8, *Vic.*, chap. 54, pour l'encouragement des Sociétés d'Agriculture dans le *Haut-Canada*.

De *Charles Perry* et autres, de la Ville de *Peterborough* ; demandant que le Bill pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac*, de certaines réserves de Chemin dans les Lots de Parc de la dite Ville, ne devienne pas Loi.

De la Municipalité du Township d'*Ops* ; demandant un relevé d'arpentage jusqu'à la Ville de *Lindsay*, dans le dit Township, au fins de faire passer par cette route la ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Kingston* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la dite Cité à négocier un Emprunt de Soixante-et-quinze mille louis, pour consolider une partie des dettes de la Cité.

De *J. Counter*, Ecuyer, Maire, et autres, Echevins de la Cité de *Kingston*, au nom du Conseil de Ville de la dite Cité ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis la Ville de *Peterborough* jusqu'au Fleuve *St. Laurent*, dans ou près de la dite Cité.

Du Révérend *John Murray* et autres, la Congrégation de *Leeds*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la fabrication et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

Ordonné, Que la pétition de *Jean-Baptiste Martin*, de la Paroisse du *Côteau du Lac* ; la pétition de *Jacob LaGrange* et autres, formant la Compagnie de Verrerie de l'*Outaouais* ; et la pétition de la Chambre de Commerce de la Cité de *Toronto*, relative à différents Droits, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, et autres, des Comtés de *Northumberland* et *Peterborough*, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Ordonné, Que M. *Dumoulin* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac* de mieux régler la Commune de *St. François*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Dubord* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger l'Acte pour régler l'Engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Lacoste* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter les Termes de la Cour de Circuit, dans le Circuit de *St. Jean*, dans le District de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Dubord*, secondé par M. *Malloch*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre un Etat des montants qui peuvent avoir été remboursés sur les Débentures du Feu, en vertu de l'Acte 9 *Vic.*, chap. 62, et les autres Actes subséquents amendant le dit Acte, soit en principal, soit en intérêt, distinguant chaque somme, les dépenses encourues pour salaires aux différentes personnes employées, les dépenses encourues en frais de justice, les noms des personnes employées pour la perception des dites Débentures, les noms des Cautions, et aussi, le montant des sommes perdues par la défalcation d'un des Officiers, et si les Cautions ont remboursé les dites sommes.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour, du 28 Septembre dernier, pour la comparution à la Barre de cette Chambre de *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le Comté de *Montmorency*, afin de répondre aux accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, étant lu ;

Et la Chambre ayant été informée que M. *Lefrançois* était présent à la porte ; il a été appelé.

*Thomas Pope* et *Jacques Rhéaume*, Ecuyers, étaient aussi présents, comme Conseils de la part de M. *Lefrançois*.

M. *Cauchon* a proposé, secondé par M. *Polette*, et la Question ayant été proposée, Que *Régis Poulin*, de la Paroisse du *Château Richer*, soit maintenant entendu à la Barre de cette Chambre sur les accusations contre M. *Lefrançois* :—

*Thomas C. Dixon*, Ecuyer, *Seneca Paige*, Ecuyer, *Hazard B. Terrill*, Ecuyer, *Michel F. Valois*, Ecuyer ; Président, *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, composant le Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic* :—Et *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, ne comparaissant pas dans le cours d'une heure après quatre heures de l'après-midi.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*,

*Ordonné*, Que la 74<sup>me</sup> Section de l'Acte des pétitions d'Elections de 1851, soit maintenant lue :—Et la dite section ayant été lue ;

*Ordonné*, Que *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *St. Hyacinthe*, ayant été nommé pour servir comme l'un des Membres pour juger et décider mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, et ne s'étant pas rendu à sa place dans le cours d'une heure après quatre heures de l'après-midi aujourd'hui, ce jour étant désigné pour assermenter le dit Comité, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes de service dans cette Chambre.

Et la Question ayant été mise, Que *Régis Poulin*, de la Paroisse du *Château Richer*, soit maintenant entendu à la Barre de cette Chambre sur les accusations contre *M. Lefrançois* :—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et la Chambre ayant été informée que *Régis Poulin* était présent à la porte, il a été appelé ; et, étant à la Barre, il a été interrogé comme suit :—

Par *M. Cauchon* :—

1. Vous appelez-vous *Régis Poulin*, et demeurez-vous au *Château Richer*, dans le Comté de *Montmorency*?—Je m'appelle *Régis Poulin*, et je demeure au *Château Richer*, dans le Comté de *Montmorency*.

2. Étiez-vous Electeur durant la dernière Election et avant la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—J'étais Electeur durant et avant la dernière Election du Comté de *Montmorency*.

3. Connaissez-vous *Louis Célestin Lefrançois*, Régistrateur de la première Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous qu'il était Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté?—Je connais le dit *Louis Célestin Lefrançois*, et je sais qu'il était Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté.

4. Avez-vous rencontré le dit *Louis Célestin Lefrançois* pendant qu'il exerçait la dite charge d'Officier Rapporteur du Comté de *Montmorency*, et où l'avez-vous rencontré?—Je l'ai rencontré chez lui, lorsqu'il exerçait la dite charge.

5. Êtes-vous alors une conversation avec lui, au sujet de la dernière Election du Comté de *Montmorency*, et voulez-vous dire qu'elle fut cette conversation?—J'eus une conversation avec lui, dans laquelle il m'a dit que *M. Cauchon* n'était pas l'homme qu'il nous fallait, mais que c'était *M. Guay*.

6. Avez-vous eu plus d'une conversation avec lui?—J'ai eu deux conversations avec lui.

7. Êtes-vous allé porter des Actes au dit *Louis Célestin Lefrançois* pour les faire enregistrer? lui avez-vous demandé de le faire à crédit? et que vous a-t-il dit? Rapportez toute la conversation qui eut lieu alors entre vous deux?—Oui, je suis allé lui porter des Actes pour les faire enregistrer. Je ne lui ai pas demandé de les enregistrer à crédit. En ouvrant la porte, il a dit, que pour des trigauds, il ne fallait pas leur donner à crédit. J'ai dit, Monsieur, je vais aller chercher de l'argent pour vous payer; et je suis allé en chercher.

8. *Louis Célestin Lefrançois* vous a-t-il dit encore autre chose, et que vous a-t-il dit?—Ce que j'avais à dire je l'ai dit; je ne puis vous en dire ni plus ni moins que la vérité que vous m'avez demandée.

9. *M. Lefrançois* vous a-t-il alors parlé de l'Election du Comté de *Montmorency*, et des Candidats, *MM. Cauchon* et *Guay*, et que vous a-t-il dit?—Je répète ce que j'ai dit tout-à-l'heure, que *M. Lefrançois* m'a dit en me mettant la main sur l'épaule, que ce n'était pas *M. Cauchon* qui était l'homme qu'il nous fallait, mais que c'était *M. Guay*.

10. Après vous avoir dit : "à un trigaud on ne donne pas à crédit," a-t-il ajouté autre chose, et voulez-vous dire ce qu'il a ajouté?—Il ne m'a rien dit de bien avantageux ni de bien désavantageux pour *M. Cauchon*, ou pour lui même. *M. Lefrançois* m'a dit qu'il voulait se présenter Membre; je lui dis, vous ferez mieux de rester ou vous êtes, car parmi la bourgeoisie, on dit que vous êtes un grand s... .. fou.

11. *M. Germain Guay* était-il Candidat au Comté de *Montmorency* à la dernière Election? et parlait-on de sa candidature dans le temps de ces conversations?—*M. Germain Guay* s'est présenté comme Candidat avec *M. Cauchon*. Les gens qui étaient pour lui en parlaient fortement, et nous qui lui étions opposés, nous parlions contre lui.

Par *M. Lemieux* :—

12. Voulez-vous dire qui de vous ou de *M. Lefrançois* a porté la parole le premier dans cette entrevue?—C'est *M. Lefrançois* qui a commencé à parler lorsque je suis entré chez lui.

13. Y avait-il d'autres personnes présentes quand cette conversation a eu lieu? s'il y en avait nommez-les?—Sa cousine et *M. Louis Octave Bernier*, son beau-frère, étaient présents; ce dernier était assis près du bureau.

14. En ouvrant la porte, dont vous avez parlé, voulez-vous dire si c'était *M. Lefrançois* ou *M. Bernier* qui vous a dit, "à des trigauds il ne faut pas donner à crédit?"—C'est *M. Lefrançois* qui l'a dit à son beau-frère, *M. Louis Octave Bernier*; et alors je lui ai dit que c'était lui qui était le plus grand trigaud dans cette affaire.

15. N'est-il pas vrai que vous étiez un des partisans de *M. Cauchon*, et que vous avez pris une part très-active à la dernière Election en faveur du présent Député de *Montmorency*?—J'étais un des partisans de *M. Cauchon*, puisque je l'ai soutenu jusqu'au bout, et il en était digne.

Par *M. Cauchon* :—

16. *M. Louis Octave Bernier* n'est-il pas le beau-frère, et associé comme Notaire, de *M. Louis Célestin Lefrançois*, et l'était-il lors des conversations dont vous avez rendu compte?—Oui, je sais qu'il est l'associé de *M. Lefrançois*; mais *M. Bernier* ne m'a jamais soufflé ni le chaud ni le froid.

17. *M. Louis Octave Bernier* n'était-il pas un partisan dévoué et actif de *M. Germain Guay* à la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—Il était un des partisans bien actifs de *M. Guay*, mais il ne m'a jamais dit pour qui voter.

18. Voulez-vous dire chez qui s'assemblaient les partisans de *M. Germain Guay* à la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—*M. Bernier* a loué une partie de la maison d'un nommé *Thomas Michel*. Je sais que les partisans se retiraient là, mais je n'y suis jamais allé.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

Sur motion de *M. Polette*, secondé par l'Honorable *M. Badgley*,

Ordonné, Que la 75<sup>me</sup> Section de l'Acte des pétitions d'Election de 1851 soit maintenant lue :—Et la dite Section ayant été lue;

Et *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, n'ayant pas été amené dans la Chambre, dans le cours de trois heures après quatre heures de l'après midi, l'assermentation du Comité nommé pour juger et décider du mérite des pétitions, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a été ajournée à la prochaine séance de la Chambre.

L'Ordre du 28 Septembre dernier, pour la comparution de témoins à la Barre de cette Chambre, pour être interrogés à l'égard des accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, se plaignant de la conduite de *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur, et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, étant lu;

Et la Chambre ayant été informée que *Jean Huot*, l'un des dits témoins, était présent à la porte, il a été appelé; et étant à la Barre, il a été interrogé, comme suit :—

Par *M. Cauchon* :—

19. Vous appelez-vous *Jean Huot*, et êtes-vous résidant à l'*Ange-Gardien* dans



le Comté de *Montmorency*?—Je m'appelle *Jean Huot*, et je réside à l'*Ange-Gardien*, dans le dit Comté.

20. Etiez-vous Electeur du Comté de *Montmorency* à la dernière Election, et avant la dernière Election?—Je l'étais lors de la dernière Election et avant l'Election.

21. Connaissez-vous M. *Louis Célestin Lefrançois*, le Régistrateur de la première Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous qu'il était l'Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté?—Je le connais, et je sais qu'il était Officier Rapporteur lors de la dite Election.

22. Avez-vous rencontré M. *L. Célestin Lefrançois*, pendant qu'il occupait la dite charge d'Officier Rapporteur du dit Comté de *Montmorency*?—Oui je l'ai rencontré lorsqu'il occupait cette charge.

23. N'était-ce pas le jour de la nomination des Candidats à la dernière Election du dit Comté de *Montmorency*?—Oui, c'était ce jour-là.

24. Où est-ce que vous l'avez rencontré, et quel jour?—C'est chez lui que je l'ai rencontré, le 29 Novembre.

25. Eûtes-vous alors une conversation au sujet de la dernière Election du dit Comté de *Montmorency*, avec le dit *Louis Célestin Lefrançois*, et si elle a eu lieu, voulez-vous répéter les paroles qui vous furent dites par lui?—J'eus alors une conversation avec M. *Lefrançois*, qui me dit que nous avions assez d'Avocats à la Chambre et qu'il valait mieux y mettre un Notaire, c'est-à-dire M. *Guay*.

26. Depuis que vous avez reçu l'ordre de cette Chambre de comparaître ici, le dit *Louis Célestin Lefrançois* est-il allé vous trouver chez vous, ou ailleurs, pour vous parler du témoignage que vous aviez à rendre devant cette Chambre, et rapporter ce qu'il vous a dit?—Oui, il est venu. Il a voulu en parler, mais moi je n'ai rien dit.

Par M. *Lemieux* :—

27. Etes-vous allé chez M. *Cauchon*, ou avez-vous eu quelque conversation avec lui à l'égard de l'accusation portée contre M. *Lefrançois*, depuis que vous avez reçu ordre de comparaître comme témoin devant cette Honorable Chambre? si oui, rapportez au long cette conversation?—J'ai été chez M. *Cauchon*; je ne me rappelle aucune conversation que j'aie pu avoir eue avec lui.

28. Quand avez-vous été chez M. *Cauchon*, quand l'avez-vous vu, et combien de fois?—Je suis allé deux fois chez M. *Cauchon*, Vendredi dernier et Mercredi dernier.

29. Pourquoi êtes-vous allé chez M. *Cauchon*, et dans quel dessein y êtes vous allé?—J'y suis allé pour savoir quand je viendrais en Chambre.

30. Ces deux fois, avez-vous parlé de l'accusation portée contre M. *Lefrançois*, et rapportez les dites conversations que vous avez eues avec M. *Cauchon*, si vous avez parlé de la dite accusation?—Je vous ai déjà dit, et je le répète, que je ne me rappelle aucune conversation que j'aie pu avoir eue avec M. *Cauchon*.

31. Etiez-vous un des partisans de M. *Cauchon* à la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—Oui, j'étais du côté de M. *Cauchon*.

32. Y a-t-il d'autres personnes que M. *Lefrançois* qui vous ont dit ou qui ont dit en votre présence à la dernière Election du Comté de *Montmorency*, ou en d'autres temps, qu'il valait mieux élire un Notaire ou une autre personne qu'un Avocat?—M. *Bernier* a aussi dit cela.

33. Dans la dernière Election du Comté de *Montmorency*, avez-vous eu quelque conversation avec M. *Cauchon* au sujet de M. *Lefrançois*, et rapportez ce que M. *Cauchon* vous a dit de M. *Lefrançois*?—J'ai déjà dit que je ne me rappelais aucune conversation.

34. Voulez-vous dire et nommer les personnes avec lesquelles vous êtes allé hier chez M. *Cauchon*?—*Chrysostôme Huot* était avec moi.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

Et la Chambre ayant été informée qu'*Abraham Filion*, un autre des dits témoins, était présent à la porte, il a été appelé ; et étant à la Barre, il a été interrogé comme suit :—

Par M. *Cauchon* :—

35. Vous appelez-vous *Abraham Filion*, et demeurez-vous à *St. Joachim*, dans le Comté de *Montmorency*?—Je m'appelle *Abraham Filion*, et je demeure à *St. Joachim*, dans le dit Comté.

36. Etiez-vous Electeur du Comté de *Montmorency*, à la dernière Election et avant la dernière Election?—Oui, j'étais Electeur du dit Comté lors de la dernière Election, et avant l' Election.

37. Connaissez-vous *Louis Célestin Lefrançois*, le Régistrateur de la première Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous qu'il était l'Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté?—Je connais le dit *Louis Célestin Lefrançois*, et je sais qu'il était l'Officier Rapporteur à cette Election.

38. Avez-vous rencontré *Louis Célestin Lefrançois* pendant qu'il occupait la charge d'Officier Rapporteur du dit Comté de *Montmorency*, et voulez-vous dire dans quel temps vous l'avez rencontré?—Je ne puis vous dire en quel temps je l'ai rencontré. Mais lorsque je l'ai rencontré, c'est à dire chez moi, il m'a dit qu'il était Officier Rapporteur.

39. Eûtes-vous une conversation avec lui au sujet de la dite Election du Comté de *Montmorency*, et voulez-vous répéter ce qu'il vous dit alors?—Il m'a demandé si j'avais donné ma signature ; je lui ai dit que oui, je l'avais donnée. Il m'a demandé pour qui je l'avais donnée, et je lui répondis que je l'avais donnée pour M. *Cauchon*. Il me dit qu'il ne comprenait pas ceux qui donnaient leur signature pour M. *Cauchon*. Que M. *Cauchon* ne travaillerait pas pour faire rabattre les lots, mais que M. *Guay* le ferait. Il me dit de ne pas en parler, car comme il était Officier Rapporteur, cela pourrait lui causer du tort, et que cela ne me ferait pas de bien. C'est tout ce que je me rappelle.

40. Etait-ce avant l' Election du dit Comté de *Montmorency* que vous avez donné votre signature, et n'était-ce pas pour inviter M. *Cauchon* à s'offrir comme Candidat?—C'était avant l' Election, et c'était pour inviter M. *Cauchon* à s'offrir comme Candidat.

41. Depuis que vous avez reçu l'ordre de cette Chambre de comparaître ici, le dit *Louis Célestin Lefrançois* n'est-il pas allé vous trouver chez vous pour vous interroger sur le témoignage que vous aviez à rendre devant cette Chambre?—Oui, il est venu chez moi pour me demander ce qu'il m'avait dit.

Par M. *Lemieux* :—

42. Dites la date et le mois où M. *Lefrançois* est allé chez vous, et dites s'il n'est pas vrai que c'était avant l' Election du Comté de *Montmorency*?—Je n'ai pas marqué le temps.

43. N'est-il pas vrai que le dit *Louis Célestin Lefrançois* est allé chez vous, dans cette circonstance, pour passer des Actes en sa qualité de Notaire, et que c'était à votre demande et réquisition?—Je ne me rappelle pas s'il est venu pour passer des Actes.

44. M. *Lefrançois* est-il jamais allé chez vous pour passer des Actes de Notaire ; s'il est ainsi, dites si ce n'est pas alors que la conversation dont il s'agit a eu lieu?—Je ne m'en souviens pas.

Et ensuite, ordre lui a donné de se retirer.

Et la Chambre ayant été informée que *Julien Lachance*, un autre des dits Témoins était présent à la porte, il a été appelé ; et étant à la Barre, il a été interrogé comme suit :—

Par M. *Cauchon* :—

45. Vous appelez-vous *Julien Lachance*, et demeurez-vous à *St. Joachim*, dans le Comté de *Montmorency*?—Je m'appelle *Julien Lachance* et je demeure à *St. Joachim*.

46. Etiez-vous Electeur du Comté de *Montmorency* à la dernière Election et

avant la dernière Election?—Oui j'étais électeur durant et avant cette Election.

47. Connaissez-vous *Louis Célestin Lefrançois*, le Régistrateur de la première Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous qu'il était l'Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté?—Je connais le dit *Louis Célestin Lefrançois*, et je sais qu'il était Officier Rapporteur lors de la dite Election.

48. Avez-vous rencontré le dit *Louis Célestin Lefrançois* pendant qu'il exerçait la dite charge d'Officier Rapporteur, et où l'avez vous rencontré?—Je l'ai rencontré chez lui.

49. Pourquoi êtes-vous allé chez lui, et voulez-vous dire la conversation qui eut lieu entre vous et lui, au sujet de l'Election du Comté de *Montmorency*?—Je suis allé chez lui pour prendre des papiers que j'avais fait enregistrer. Il était couché, et nous l'avons fait lever, il est venu auprès de moi, et s'est informé de la manière dont les Elections se comportaient par chez nous; et là-dessus, il se mit à me raconter que *M. Cauchon* ne savait pas comment il allait faire pour vivre; qu'il n'avait aucune voix dans aucun parti, qu'il n'avait que les Pilotes de *St. Jean*. Il me dit que nous ferions aussi bien de nous mettre du côté de *M. Guay*, que c'était un honorable garçon. Qu'il me disait cela en ami, et de n'en point parler. Je lui répondis que je n'avais rien à dire de *M. Guay*, que c'était un brave et honnête homme. Avant cela je lui devais de l'argent pour enregistrement. Il m'avait dit qu'il ne me gênerait pas, comme j'étais court d'argent. Lorsque je lui dis que j'étais du côté de *M. Cauchon*, il me demanda l'argent que je lui devais, disant qu'il en avait grand besoin pour venir à *Québec* acheter du papier. Je lui dis que cela me mettait en peine pour le moment. Il me demanda si je savais où restait *M. Guay*, et si je voulais y mettre son argent. Il me dit que *M. Guay* avait trente fois plus d'honneur que moi. Lui ayant demandé pourquoi il avait plus d'honneur que moi, il me répondit que c'était pour m'étriver qu'il me disait cela. Je lui dis là-dessus, *M. Guay* n'a que faire de se présenter comme Membre, car c'est une bête comme vous. Je ne voulais rien dire de mal de *M. Guay*. Voilà tout ce que je me rappelle.

Par *M. Lemieux* :—

50. Connaissez-vous un nommé *Jean Poulin*, l'un des témoins de *M. Cauchon*, qui a été sommé de comparaître devant cette chambre?—Oui je connais le nommé *Jean Poulin*.

51. Avez vous eu quelque conversation avec le dit *Jean Poulin* au sujet de *M. Lefrançois*?—Non.

52. N'est-il pas vrai que, quelques jours passés, vous êtes allé chez le dit *Jean Poulin* pour lui demander s'il n'était pas vrai que lui, le dit *Jean Poulin*, serait un bon témoin pour *M. Cauchon*; sinon dites ce que vous lui avez dit?—Je ne suis point allé chez le dit *Jean Poulin*.

53. N'avez vous pas dit au dit *Jean Poulin*, "qu'il fallait que le dit *Louis Célestin Lefrançois* perdît sa place d'Enrégistrateur," sinon, dites ce que vous lui avez dit au sujet de sa charge d'Enrégistrateur?—Je n'ai pas dit cela; *M. Cauchon* ne m'a pas conseillé de faire aucun mensonge, mais de dire ce que je savait de l'affaire.

54. N'avez-vous pas rencontré le dit *Jean Poulin* à la porte de l'Eglise de *St. Joachim*, et n'est-ce pas dans cette circonstance que vous avez parlé tous deux de la difficulté entre *M. Cauchon* et l'Officier Rapporteur, *M. Lefrançois*?—Il m'a demandé si j'avais été sommé de comparaître à *Québec*. Je lui dit que oui; que je venais de l'être. Il m'a demandé ce que j'avais à dire. Je lui ai répondu, que ce que j'avais à dire je le dirais en Chambre. Je lui ai demandé ce qu'il avait à dire. Il m'a dit qu'on s'était trompé, et qu'on l'avait pris pour un autre.

55. N'avez-vous pas vous-même demandé au nommé *Jean Poulin* d'aller avec vous chez *M. Cauchon* pour qu'il dit à *M. Cauchon* ce que le dit *Jean Poulin* avait à dire?—Non, je ne lui en ai jamais parlé. Si je lui en ai parlé je ne m'en souviens pas.

56. N'avez-vous pas eu quelques difficultés avec M. *Lefrançois* avant la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—Non.

Par M. *Cauchon* :—

57. M. *Cauchon* vous a-t-il dit d'amener *Jean Poulin* chez lui?—Non, il ne m'en a jamais parlé.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

*Ordonné*, Que *Charles Rhéaume*, Ecuyer, du *Château-Richer*, soit maintenant interrogé à la Barre de cette Chambre à l'égard des accusations portées contre M. *Lefrançois*.

Et la Chambre ayant été informée que M. *Rhéaume* était présent à la porte, il a été appelé; et étant à la Barre, il a été interrogé comme suit :—

Par M. *Cauchon* :—

58. Vous appelez-vous *Charles Rhéaume*, et demeurez-vous au *Château-Richer*, dans le Comté de *Montmorency*?—Je m'appelle *Charles Rhéaume*, et je réside au *Château-Richer*.

59. Etiez-vous Electeur du Comté de *Montmorency* à la dernière Election et avant la dernière Election du dit Comté?—Oui, j'étais Electeur durant et avant cette Election.

60. Connaissez-vous *Louis Célestin Lefrançois*, le Régistrateur de la 1<sup>re</sup> Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous que le dit *Louis Célestin Lefrançois* était l'Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté?—Oui, je le connais, et je sais qu'il était Officier Rapporteur lors de cette Election.

61. Savez-vous quels étaient les Candidats à la dernière Election du Comté de *Montmorency*? Nommez-les.—MM. *Cauchon* et *Guay* étaient les Candidats.

62. Demeuriez-vous, lors de la dite Election, proche voisin du dit *Louis Célestin Lefrançois*?—Oui.

63. Savez-vous où les partisans de M. *Germain Guay*, Candidat à la dite Election, s'assemblaient habituellement au *Château-Richer*, avant l'Election?—Les premiers partisans de M. *Guay* avaient un rendez-vous dans la maison de M. *Lefrançois*. En allant et venant, c'était la maison de repos.

64. Qu'entendez-vous par les premiers partisans de M. *Guay*?—J'entends ceux qui vont cabaler d'une Paroisse à l'autre.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

*Ordonné*, Que la considération ultérieure des accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, se plaignant de la conduite de *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 15<sup>o</sup> die Octobris ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LE Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il a pris sous sa garde *Louis V. Sicotte*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Cartier* a exposé que M. *Sicotte* l'a prié d'exprimer son regret pour l'inconvénient que son absence a causé à la Chambre et aux parties, lorsque les Membres du Comité nommé pour décider du mérite des pétitions d'Election de *Mégantic* ont été appelés pour prêter serment.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Dumoulin*,

*Ordonné*, Que *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Dumoulin*,—deux pétitions du Conseil Municipal du Comté d'*Yamaska*.

Par M. *Taché*,—la pétition de l'Honorable *William Walker* et autres, de la Cité de *Québec* et lieux adjacents.

Par M. *Shaw*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Par M. *Murney*,—la pétition de *James Wescott* et autres, de *Rawdon*, *Seymour* et autres Townships.

Par M. *Cartier*,—la pétition de *Jean B. Côté* et autres, de la Paroisse de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Sicotte*,—la pétition de la Corporation du Collège de *St. Hyacinthe*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *George Boulter*, Clerc, au nom de la *Kirk Session* de la Congrégation Presbytérienne de *Demorestville*, Comté de *Prince-Edouard*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Armstrong* et autres, de la Ville de *Sydenham* et des Townships adjacents, Comté de *Grey*; et d'*Alexander Muirwayosh*, Chef, et autres Aborigènes Canadiens, résidant sur la Péninsule entre le Lac *Huron* et la *Bay George*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la manufacture ou la vente des liqueurs enivrantes.

Ordonné, Que la pétition de *J. A. Charlebois* et autres, des Paroisses de *St. Polycarpe* et *St. Zotique* et autres lieux dans le Comté de *Vaudreuil*; et toutes autres pétitions demandant la translation du Chef-lieu du dit Comté, soient renvoyées au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que la pétition de *H. Jackson* et autres, Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario*, *Simcoe* et du Lac *Huron*; et la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Kingston*, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer les Syndics de l'Asile des Orphelins d'*Hamilton*, ainsi que le Bill pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins concernant l'administration du Collège *McGill*; et pour chacun de ces Bills il a préparé des amendements, qu'il prend la liberté de soumettre à Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que le Bill pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins relatives à l'administration du Collège *McGill*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *Joseph Bourret*, un de ses Membres, de venir devant le Comité Permanent des Comptes Publics, pour être interrogé au sujet de certaines dépenses encourues pour la translation du Siège du Gouvernement, de *Toronto* à *Québec*, et pour lesquelles un Vote de Subsidies est demandé par le Gouvernement Exécutif.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 du mois dernier, pour copies de toutes et chacune les conventions faites ou négociées lorsque l'emprunt de la somme de £1,500,000, ou de toute partie d'icelle, a été effectuée, ou s'il n'existe pas de semblables conventions, alors, des renseignements sur la marche adoptée ou les arrangements pris par le Gouverneur, avec l'avis de son Conseil Exécutif à ce sujet,—aussi, des copies de tous les Etats ou Comptes détaillés des sommes prélevées sous l'autorité de la 6<sup>me</sup> *Vic.*, chap. 8, et des Débentures émises et des Dividendes et intérêts payés sur icelles, et du Fonds d'Amortissement et de rachat de la totalité ou de partie de la dite dette, au moyen du dit Fonds d'Amortissement ou autrement.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (W.W.)

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Actes Municipaux du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

L'Honorable M. *Merritt* a proposé, secondé par M. *Smith*, de *Durham*, et la Question ayant été proposée, Qu'à l'exception des Lundis, les Ordres du jour soient pris en considération avant les Avis de Motions ;

M. *Mackenzie* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Turcotte*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Pendant le reste de la Session, cette Chambre prendra, après ce jour, les Ordres du jour en considération à six heures de l'après-midi, à moins qu'il ne soit plus tôt disposé des Avis de Motions, et que toute question qui pourra n'avoir pas été décidée sous l'opération de la présente Règle, soit prise la première en considération sous le titre des Avis de Motions du jour suivant ; excepté pourtant que les motions pour la présentation des Bills auront la préséance après que les affaires de routine seront terminées," en leur place..

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que, pendant le reste de la Session, cette Chambre prendra, après ce jour, les Ordres du jour en considération à six heures de l'après-midi, à moins qu'il ne soit plus tôt disposé des Avis de Motions, et que toute Question qui pourra n'avoir pas été décidée, sous l'opération de la présente Règle, soit prise la première en considération, sous le titre des Avis de Motions du jour suivant ; excepté pourtant que les Motions pour la présentation des Bills auront la préséance, après que les affaires de Routine seront terminées.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Lacoste*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition d'Election de *Kamouraska*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mardi prochain, afin de permettre aux parties de continuer leurs témoignages et de produire certains documents.

*Thomas C. Dixon*, Ecuyer, *Seneca Paige*, Ecuyer, *Hazard B. Terrill*, Ecuyer, *Michel F. Valois*, Ecuyer ; Président, *Louis V. Sicotte*, Ecuyer, composant le Comité Spécial nommé pour agir et décider du mérite des pétitions, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic* ; leurs noms ont été appelés ; et étant venus à la Table, ils ont été assermentés par le Greffier.

*Ordonné*, Que les pétitions relatives à l'Election et Rapport pour le Comté de *Mégantic*, soient renvoyées au Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et d'un Rapport irréguliers pour ce Comté.

*Ordonné*, Que le dit Comité s'assemble Demain, dans la Chambre de Comité No. 7, de cette Chambre, à Onze heures du matin.

Sur motion de M. *Patrick*, secondé par M. *Boulton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir ordonner à l'Officier qu'il appartient, de mettre devant cette Chambre, tous les Documents en la possession du Gouvernement, relatifs à la réduction des Droits sur le Pin Rouge de construction, ainsi que le Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne à cet égard.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Polette* ait la permission d'introduire un Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Sur motion de M. *Christie*, de *Gaspé*, secondé par M. *LeBoutillier*,

*Ordonné*, Que le Greffier fasse préparer, sous forme de Tableau, le Rapport relatif aux Terres réclamées dans le District de *Gaspé*, fait en vertu de l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 30, qui a été présenté Vendredi dernier; indiquant d'un coup d'œil, le dit Tableau, les Lots réclamés dans chaque Township ou Etablissement, le nombre des acres en superficie de chaque Lot ainsi réclamé, les noms des divers Réclamants, et le nombre total des acres réclamés dans le dit District, en vertu du dit Acte.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal*, en facilitant la négociation d'Emprunts, pour les mettre en état de rebâtir les édifices détruits par le dit Incendie, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence, et les amendements ont été lus et adoptés.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain, pour considérer s'il est expédient d'en amender les dispositions, en substituant à la garantie d'un Emprunt de Cent mille louis, quelque autre mode de venir au secours des individus souffrants par suites du dernier Incendie de *Montréal*, ainsi que l'on pourra le constater," à la place:

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

*Brown*,

*Mackenzie*,

3. *Mattice*.

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lemicux,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Poulin,</i>	45. <i>Young.</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>	
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;—Elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l’Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour confirmer le Titre de la Société d’Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*, à une certaine étendue de Terre y mentionnée, et pour d’autres objets y relatifs, étant lu ;

M. *Dixon* a proposé, secondé par M. *Malloch*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Christie*, de *Wentworth*, a proposé, en amendement à la Question, secondé par l’Honorable M. *Cameron*, Que tous les mots après “Maintenant,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, dans le but d’ajouter les mots : “ et de la Société d’Agriculture du Comté d’*Elgin*, conjointement, et si les dites “ Sociétés ou l’une d’elles désirent cesser d’être propriétaires conjointement, la “ Société du Comté d’*Elgin* aura droit à une part du prix de telle propriété “ lorsqu’elle sera vendue, en la même proportion, quant à la totalité du prix de “ vente que la proportion de la population du dit Comté avec la population des “ deux Comtés ; et si les dites Sociétés ne s’accordent pas sur le partage du dit “ prix de vente, il sera loisible à chaque Société de nommer un arbitre, et les “ dits arbitres nommeront un tiers-arbitre, et la décision des dits arbitres ou de “ la majorité d’entre eux sera finale quant à la valeur de la propriété et le mode “ de partager le prix de vente, et le temps et le mode de paiement d’icelui par “ l’une des dites Sociétés à l’autre,” à la fin de la dernière Clause d’icelui, à la place.

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement :—Elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, dans le but d’ajouter les mots : “ Et de la Société d’Agriculture du “ Comté d’*Elgin*, conjointement, et si les dites Sociétés ou l’une d’elles désirent “ cesser d’être propriétaires conjointement, la Société du Comté d’*Elgin* aura “ droit à une part du prix de telle propriété lorsqu’elle sera vendue, en la même “ proportion quant à la totalité du prix de vente, que la proportion de la popula- “ tion du dit Comté avec la population des deux Comtés ; et si les dites Sociétés “ ne s’accordent pas sur le partage du dit prix de vente, il sera loisible à chaque “ Société de nommer un arbitre, et les dits arbitres nommeront un tiers-arbitre, “ et la décision des dits arbitres ou de la majorité d’entre eux, sera finale quant



“ à la valeur de la dite propriété et le mode de partager le prix de vente, et le temps et le mode de paiement d’icelui par l’une des dites Sociétés à l’autre, ” à la fin de la dernière Clause d’icelui.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill en conséquence, et l’amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Dixon* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la ville de *Dundas* à accorder sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental pour la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour certaines améliorations au dit Canal ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Stuart* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Stuart* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, nommé pour prendre en considération certaines Résolutions proposées, lesquelles devront servir de base à une Adresse à Sa Majesté, priant Sa Majesté de vouloir bien sanctionner l’introduction, dans le Parlement Impérial, d’un Amendement à l’Acte de 1846, établissant les principes de Réciprocité retenus dans l’Acte de 1849 ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Shaw* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions, lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que l’Acte Impérial, 9 et 10 *Vic.*, chap. 22, pour la révocation de l’Acte relatif aux Céréales prive les Provinces de l’Amérique Britannique du Nord de la préférence qui était accordée à leurs produits Agricoles sur les Marchés de la *Grande-Bretagne* ; et que tandis qu’il place les Nations Etrangères sur le même pied que les Colonies, relativement au Commerce des Grains, il ne contient aucune disposition pour permettre à Sa Majesté d’insister sur le principe, que la Réciprocité soit suivie par ces Nations Etrangères ; laquelle Réciprocité placerait ce Pays sur un pied d’égalité avec les *Etats-Unis*.

2. *Résolu*, Que par l’Acte Impérial de Navigation de 12 et 13 *Vic.*, chap. 29, Sa Majesté est autorisée à protéger les intérêts Maritimes Britanniques en imposant les mêmes droits sur les cargaisons et les Vaisseaux Etrangers qui sont imposés sur les Vaisseaux Britanniques par ces Nations Etrangères.

3. *Résolu*, Que dans l’opinion de cette Chambre, le principe de Réciprocité adopté dans l’Acte de Navigation, devrait être étendu aux produits Agricoles de la *Grande-Bretagne* et de ses Colonies, et que l’exactitude de cette opinion a été admise par le Gouvernement Impérial, quand il a donné instruction à M. *Pakenham*, son Ministre à *Washington*, immédiatement après la passation de l’Acte, de négocier avec le Gouvernement Américain la Réciprocité du Commerce, et suppléer ainsi à l’omission commise dans le Statut, 9 et 10 *Vic.*, chap. 22.

4. *Résolu*, Que la Législature Canadienne s’est efforcée d’aider à M. *Pakenham* dans ses négociations, en passant un Bill de Réciprocité ; mais que tous ses

efforts ont été inutiles, et cette Chambre craint que, à moins que Sa Majesté n'ait pleine autorité dans cette affaire, la Réciprocité ne sera jamais accordée par les *Etats-Unis*; et le *Canada* continuera à souffrir comme ci-devant de la dépréciation de la valeur de ses produits.

5. *Résolu*, Que les prévisions exprimées dans l'Adresse de cette Chambre à Sa Majesté, en 1846, que ce changement dans la politique commerciale de l'Empire conduirait à la réduction des prix des produits du *Canada* au-dessous de ceux des *Etats-Unis*, se sont parfaitement réalisées. Lorsque les prix sont plus élevés sur les Marchés d'*Amérique* que sur ceux d'*Angleterre*, ceux des productions du *Canada* sont moins élevés que dans les *Etats-Unis*; et quand les prix sont plus élevés sur les Marchés d'*Angleterre*, ceux des produits Canadiens baissent dans la même proportion que les droits imposés par le système d'entrepôt, en passant par les *Etats-Unis*; et tant que les Lois actuelles resteront en force, les prix ne seront jamais plus élevés, quelles que soient les circonstances.

6. *Résolu*, Que l'Assemblée Législative de cette Province n'a, dans aucune occasion, depuis l'Acte Impérial de 1846, demandé au Gouvernement Métropolitain le retour à la protection, ni aucune faveur exclusive dans les Marchés de la *Grande-Bretagne*; qu'elle ne demande aujourd'hui aucun avantage semblable ni aucune mesure qui tende à augmenter le prix du pain chez le consommateur Anglais au profit du producteur Canadien. Suivant le principe de Réciprocité, il ne sera imposé aucun droit sur l'importation des Farines de la *Grande-Bretagne* ou du *Canada* dans aucun autre pays produisant des Céréales, et conséquemment, les productions de toutes les Nations Etrangères, entrant sans payer de droit, les prix ne peuvent augmenter; et afin de faire disparaître toute appréhension à ce sujet de l'esprit du consommateur, il suffit de faire remarquer que les farines des Etats de l'Ouest peuvent être admises en *Angleterre*, en passant par le *Canada*, sans payer de droits, de la même manière qu'avant la révocation des Lois des Céréales.

7. *Résolu*, Qu'il est en conséquence désirable qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté, la priant respectueusement de recommander au Parlement Impérial de déclarer que Sa Majesté pourra, par un Ordre en Conseil (si elle le juge à propos), imposer des droits sur les produits des Nations Etrangères qui imposent des droits sur les produits naturels de la *Grande-Bretagne* et de l'*Amérique Britannique du Nord*, lorsqu'ils sont importés directement des Ports de l'*Atlantique* en ce Pays; et de révoquer cette partie de la première Clause, 12 et 13 *Vic.*, qui fait revivre la cinquième Clause de 8 et 9 *Vic.*, conférant des avantages aux Vaisseaux des *Etats-Unis* que ne possèdent pas ceux du *Canada*,—ces droits et restrictions devant continuer aussi longtemps, et pas plus longtemps, qu'ils seront continués par d'autres Nations.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

*Résolu*, Que les dites Résolutions soient renvoyées à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Merritt*, l'Honorable M. *Macdonald* et l'Honorable M. *Robinson*, pour préparer et rapporter le projet d'une humble Adresse à Sa Très-Gracieuse Majesté, en conformité des dites Résolutions.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pourvoir, par une Loi générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et l'Honorable M. *Robinson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Luna, 18<sup>o</sup> die Octobris;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de la Chambre de Commerce d'*Hamilton*; la pétition de *Thomas Ceston*, de la Cité d'*Hamilton*, ci-devant Gardien en Chef du Pénitenciaire Provincial; et la pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *John Calder* et autres, de *Dorchester*, District de *Québec*; et la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Dorchester*, Division Numéro deux.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *Gilbert Cohen* et autres, du Township de *Brighton*; et la pétition du Révérend *John Ross* et autres, des Townships de *Tuckersmith* et *Stanley*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition de *François Poulin* et autres, de *Petit Village*, dans la Paroisse de *Beauport*; et la pétition de *F. X. Toussaint*, Président, et autres, Membres de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de *Québec*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *John Gilmour* et *David Gilmour*, Ecuyers, Marchands, de la Cité de *Québec*; la pétition de *Samuel Caldwell* et autres, du Township de *Hope*; et la pétition de *J. S. Smith*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Port Hope*, et autres.

Par M. *Street*,—la pétition de *Robert Hobson*.

Par M. *Taché*,—la pétition de *David Ferguson* et autres, du Township de *Métis*.

Par M. *Gamble*,—la pétition de *William Henry Buresford*, Ecuyer, ci-devant de *Toronto*, en *Canada*, maintenant résidant en la Cité de *New-York*; la pétition d'*Andrew Riddell* et autres, du Township de *Vaughan*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *William Anderson* et autres, du Township de *Saltfleet*.

Par M. *Brown*,—la pétition d'*Absalom Shade* et autres, de la Ville de *Galt* et ses environs; la pétition du Révérend *Henry Wilkes*, D.D., et autres, Congrégationalistes de la Cité de *Montréal*; la pétition de *William Hope* et autres, de la Ville de *Niagara*; la pétition du Révérend *G. M. Armstrong* et autres, du Village de *Christieville*, Comté de *Rouville*; la pétition de *William Wilson* et autres, du Village d'*Oakville*; la pétition de *J. J. Williams*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Port Hope*; la pétition du Révérend *Donald McLeod* et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Cobourg*; la pétition de *William Anderson* et autres, de *Beach Ridge*; la pétition d'*Eliza Fleming* et autres, Habitantes du Village de *Christieville*, Comté de *Rouville*; la pétition du Révérend *C. LaRocque* et autres, de la Ville de *Dorchester*, autrement appelée *St. Jean*; la pétition de *Silas H. White* et autres, de *Sabrevois*, Comté de *Rouville*; la pétition du Révérend *James Ferguson* et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne des Townships d'*Egremont*, *Normanby* et *Arthur*; et la pétition du Révérend *Thomas Wightman* et autres, le Ministre et les Anciens des Congrégations d'*York Mills* et *Scarborough*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *Robert Irvine* et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Boulton*,—la pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Mattice*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stor-  
mont, Dundas et Glengary*.

Par M. *Willson*,—la pétition de *William McVeigh* et autres, Habitants Catho-  
liques Romains de *St. Thomas* et Townships environnants.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *George Rykert*, Ecuyer, Président  
de la Chambre de Commerce de *Ste. Catherine*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *Charles Pageot, junior*, et autres, de la Paroisse  
de *La Jeune Lorette*.

Par l'Honorable M. *Hincks*,—la pétition de Messieurs *Allan Gilmour* et Com-  
pagnie, et autres, Marchands, et autres, de *Québec*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, et autres, de la Cité  
de *Québec*; et la pétition du Conseil de la Municipalité du Village de *Fraser-  
ville*, Comté de *Rimouski*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Des Révérendissimes Evêques Catholiques Romains de *Montréal* et de *St.  
Hyacinthe*, et autres, Habitants du District de *Montréal*; demandant certains  
amendements à l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 100, pour réprimer plus efficacement  
l'Intempérance dans le *Bas-Canada*.

Du Conseil Municipal de la seconde Municipalité du Comté des *Outaouais*;  
demandant une division du dit Comté, et que la dite Municipalité soit érigée en  
un Comté séparé.

De *John Keith*, Ecuyer, et autres, de *St. Clément*, et autres Paroisses dans le  
Comté de *Beauharnois*; demandant l'établissement d'un Bureau d'Enregistre-  
ment dans le Village de *Beauharnois*, dans le dit Comté.

De *James Reid*, Ecuyer, et autres, de *Godmanchester* et autres lieux, dans le  
Comté de *Beauharnois*; demandant que dans toute division qui pourrait être  
faite du dit Comté pour l'Enregistrement des Titres, il soit établi un Bureau  
d'Enregistrement dans le Village d'*Huntingdon*.

De *Henry E. Warner*, de la Paroisse de *St. George de Henryville*, Comté de  
*Rouville*; demandant une aide en considération des services qu'il a rendus pen-  
dant la dernière Rébellion, et des souffrances qu'il a supportées pendant qu'il  
était au service de Sa Majesté, en conséquence desquelles il est devenu impotent.

Du Révérend *Francis Evens* et autres, de *Simcoe*, Comté de *Norfolk*; et du  
Révérend *George Bell* et autres, Membre de l'Eglise Presbytérienne de *Simcoe*,  
en rapport avec l'Eglise d'*Ecosse*; demandant qu'il soit adopté des mesures,  
pour abolir le travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service  
public, et sur les Canaux de la Province.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Yamaska*; demandant une aide pour met-  
tre les Commissaires des Travaux Publics en état de construire un Pont sur la  
Rivière *Yamaska*, dans la Paroisse d'*Yamaska*.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Yamaska*; demandant une aide pour met-  
tre les Commissaires des Travaux Publics en état de construire un Pont sur la  
Rivière *St. François*, entre le Village de *Wurtelbourg* et celui des Sauvages  
*Abénakis*.

De l'Honorable *William Walker* et autres, de la Cité de *Québec*, et lieux ad-  
jacents; demandant la passation d'un Acte d'Incorporation pour les mettre en  
état de construire un Chemin de Fer depuis la *Pointe Lévy*, vis-à-vis la dite Cité,  
jusqu'à la ligne frontière du *Nouveau-Brunswick*, devant faire partie de la Ligne  
de Grand Tronc de Chemin de Fer.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*; demandant  
certains amendements à la Loi des Jurés du *Haut-Canada*.

De *James Wescott* et autres, de *Rawdon, Seymour* et autres Townships; de-  
mandant le déplacement de la Chaussée aux Rapides de *Chisholm*, sur la Ri-  
vière *Trent*.

De *Jean B. Côté* et autres, de la Paroisse de *St. Hyacinthe* ; demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans les limites actuelles de la ville de *St. Hyacinthe*.

De la Corporation du Collège de *St. Hyacinthe* ; demandant certains amendements à l'Acte d'Incorporation du dit Collège.

De *John Dougall* et autres, Officiers de la Société de la Tempérance de *Mont-réal* ; du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *George Boulter*, Clerc, au nom de la *Kirk Session* de la Congrégation Presbytérienne de *Demorestville*, Comté de *Prince-Edouard* ; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la distillation, la vente et l'importation des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapports de Recensements pour l'année 1852 ; savoir :—Population par Origine ; Recensement Religieux, et Recensement Agraire.

Pour les dits Rapports, voir Appendice (C.)

L'Honorable *M. Merritt*, du Comité Spécial nommé Vendredi dernier, pour préparer une humble Adresse à Sa Majesté, a fait rapport, Que le Comité avait préparé une Adresse en conséquence ; et laquelle a été lue comme suit :—

A Sa Très-Excellente Majesté.

Très-Gracieuse Souveraine,

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, les Communes du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial, sollicitons humblement la permission de nous approcher de Votre Majesté, afin de vous représenter que l'Acte Impérial 9 et 10 *Vic.*, chap. 22, pour la révocation de l'Acte relatif aux Céréales, prive les Provinces de l'*Amérique Septentrionale Britannique* de la préférence qui était accordée à leurs produits Agricoles sur les Marchés de la *Grande-Bretagne* ; et que, tandis qu'il place les Nations Etrangères sur le même pied que les Colonies, relativement au Commerce des Grains, il ne contient aucune disposition pour permettre à Votre Majesté d'insister, suivant Votre Royale discrétion, sur le principe que la Réciprocité soit suivie par ces Nations Etrangères ; ce qui placerait ce Pays sur un pied d'égalité avec les *Etats-Unis*.

Que par l'Acte Impérial de Navigation, de 12 et 13 *Vic.*, chap. 29, Votre Majesté est autorisée à protéger les intérêts Maritimes Britanniques, en imposant les mêmes droits sur les cargaisons et les Vaisseaux Etrangers, qui sont imposés sur les Vaisseaux Britanniques par ces Nations Etrangères.

Nous sommes humblement d'opinion que le principe de Réciprocité adopté dans l'Acte de Navigation, devrait être étendu aux produits Agricoles de la *Grande-Bretagne* et de ses Colonies, et que l'exactitude de cette opinion a été admise par le Gouvernement Impérial de Votre Majesté, quand *M. Pakenham*, le Ministre de Votre Majesté à *Washington*, reçut, immédiatement après la passation de l'Acte, l'instruction de négocier avec le Gouvernement Américain la Réciprocité du Commerce, et de suppléer ainsi à l'omission commise dans le Statut 9 et 10 *Vic.*, chap. 22.

Nous demandons aussi la permission de représenter, que la Législature Canadienne s'est efforcée d'aider à *M. Pakenham* dans ses négociations, en passant un Acte de Réciprocité ; mais que tous ses efforts ont été inutiles, et nous craignons que, à moins que Votre Majesté n'ait pleine autorité à cet égard, la Réciprocité ne sera jamais accordée par les *Etats-Unis* ; et le *Canada* continuera à souffrir, comme ci-devant, de la dépréciation de la valeur de ses produits.

Que les prévisions exprimées dans notre Adresse à Votre Majesté, en 1846, que ce changement dans la politique commerciale de l'Empire conduirait à la réduction des prix des produits du *Canada* au-dessous de ceux des *Etats-Unis*, se sont parfaitement réalisées. Lorsque les prix sont plus élevés sur les Marchés

d'Amérique que sur ceux d'Angleterre, ceux des productions du Canada sont moins élevés que dans les *Etats-Unis* ; et quand les prix sont plus élevés sur les Marchés d'Angleterre, ceux des produits Canadiens sont encore plus bas, à raison du montant des droits imposés par le système d'Entrepôt, en passant par les *Etats-Unis* ; et tant que les Lois actuelles resteront en force, les prix ne seront jamais plus élevés, quelles que soient les circonstances.

Que nous n'avons, dans aucune occasion, depuis l'Acte Impérial de 1846, demandé au Gouvernement Métropolitain le retour à la protection, ni aucune faveur exclusive dans les Marchés de la *Grande-Bretagne* ; et nous ne demandons aujourd'hui aucun avantage semblable ni aucune mesure qui tende à augmenter le prix du pain chez le consommateur Anglais au profit du producteur Canadien. Suivant le principe de Réciprocité, il ne sera imposé aucun droit sur l'importation des Grains et Farines de la *Grande-Bretagne* ou du *Canada* dans aucun autre Pays produisant des Céréales, et, conséquemment, les productions de toutes les Nations Etrangères, entrant sans payer de droit, les prix ne peuvent augmenter ; et afin de faire disparaître toute appréhension à ce sujet de l'esprit du consommateur, il suffit de faire remarquer que les Grains et Farines des *Etats de l'Ouest* peuvent être admis en *Angleterre*, en passant par le *Canada*, sans payer de droits, de la même manière qu'avant la révocation des Lois des Céréales.

Pourquoi nous supplions très-humblement, qu'il plaise à Votre Majesté de recommander au Parlement Impérial de prescrire que Votre Majesté pourra, par un Ordre en Conseil, suivant Votre Royale discrétion, imposer sur les produits naturels des Pays Etrangers, lorsqu'ils sont importés directement des Ports de ce Pays, les mêmes droits qu'ils imposent sur les produits naturels de la *Grande-Bretagne* et de l'*Amérique Septentrionale Britannique* ; et révoquer cette partie de la première Clause, 12 et 13 *Vic.*, qui fait revivre la cinquième Clause de 8 et 9 *Vic.*, conférant aux Vaisseaux des *Etats-Unis* des avantages que ce Pays refuse à ceux du *Canada*,—ces droits et restrictions devant continuer aussi longtemps, et pas plus longtemps qu'ils seront continués par ces Pays Etrangers.

L'Honorable M. *Merritt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Adresse ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stvenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>54. Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rosc,</i>	
<i>Egan,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sanborn,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Terrill,</i>	<i>4. Wright (d. Est York.)</i>
---------------	------------------------------	-----------------	---------------------------------

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Sa Majesté, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères, et demandant le concours de leurs Honneurs à icelle.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Merritt* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (X.X.)

*Ordonné*, Que cinq cents exemplaires du dit Rapport soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le dit Rapport et le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, tel que rapporté du dit Comité, soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: "Acte pour éviter tout doute à l'égard de l'interprétation d'une certaine Clause de l'Acte qui règle les Elections des Membres de l'Assemblée Législative," sans aucun amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 20 Septembre 1852, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre, 1o. Un Etat du nombre des Procédures intentées et de celles jugées devant les Cours des Commissaires du *Canada Est*, depuis l'année dernière, si le Gouvernement a pu se les procurer, spécifiant dans quel Comté, Paroisse ou Township, et le nombre des Commissaires maintenant agissant dans telle Paroisse ou Township: 2o. Copie du ou des Tarifs des différentes Cours de Circuit, Cour Supérieures ou d'Appel, tel qu'ordonnée d'être fait par les Actes de la 12 *Vic.*, chap. 38 et 40, avant le premier de Janvier 1851, et par quels Juges tel ou tels Tarifs a ou ont été signés, et s'il en a été fait pour certaines Cours de Circuit ou de District en particulier: 3o. Copie de tout Tarif pour aucune des dites Cours, s'il en a été fait depuis le 1er Janvier 1851, jusqu'à ce jour, soit en amendant ou pour les renouveler en entier, et par quels Juges il a ou ils ont été signés, soit pour Cours de Circuit ou de District en général ou en particulier: 4o. Copie du ou des Tarifs faits en vertu de l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 95, et par quel Juge ou Juges il a été ou ils ont été signés dans les différents Districts Judiciaires du *Canada Est*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Y.Y.)

M. *Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Troisième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Sur la représentation du Greffier de Votre Honorable Chambre, que la première somme avancée pour les Dépenses Contingentes est complètement dépensée, Votre Comité recommande qu'une nouvelle somme de Cinq mille louis soit placée entre les mains du Greffier pour défrayer les déboursés courants et nécessaires.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son Warrant en faveur de *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour la somme de Cinq mille livres courant, pour payer les Dépenses Contingentes de cette Chambre, et assurant Son Excellence que cette Chambre en fera bon.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que la pétition des Révérendissimes Evêques Catholiques Romains de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*, et autres, Habitants du District de *Montréal*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *Smith*, de *Frontenac*, durant deux semaines à compter de Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter l'examen des Témoins dans les Causes Civiles dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de M. *Boulton*, secondé par M. *Gamble*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant la Chambre un Etat indiquant à quels Banquiers en *Angleterre* les produits des Débentures ont été payés, et à quelle époque ; et en quelles sommes les montants ainsi payés en *Angleterre* ont été tirés par le Gouvernement Provincial, et les dates et montants des dites Traités ou Lettres de Change, et les parties auxquelles icelles étaient payables.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, Que l'Acte Constitutionnel, 31 *Geo.* 3, chap. 31, prescrit que, relativement à toutes les concession de Terres faites dans la Province du *Canada* par la Couronne, une quantité égale à un septième des Terres ainsi concédées fut réservée pour le support d'un Clergé Protestant, c'est-à-dire, un huitième de chaque Township ; qu'au lieu de cette proportion et en violation directe du Statut Impérial, formant la seule autorité pour la Réserve, il a été réellement mis de côté pour le *Haut-Canada* comme Réserve du Clergé, par fraude ou autrement, un septième de toutes les Terres, ou une quantité égale à un sixième des Terres concédées, que la même violation de l'Acte a eu lieu dans le *Bas-Canada*, seulement à un degré plus considérable, puisqu'une quantité égale à un cinquième des Terres aliénées a été réservée pour le Clergé au lieu d'un septième ; que le Domaine public a été par ce moyen dépouillé de 300,000 acres de Terre dans le *Haut-Canada*, et de 227,559 acres dans le *Bas-Canada*, en tout de 527,559 acres de Terre : Qu'il est expédient de restituer immédiatement les Terres ainsi mises à part illégalement à l'usage de tous les Sujets de Sa Majesté dans cette Province ; qu'un Comité Spécial de cinq Membres soit en conséquence nommé, pour préparer et rapporter à cette Chambre une mesure qui pourvoie à recouvrer du Fonds des Réserves du Clergé les deniers reçus en paiement des Terres ainsi mises à part sans droit, et pour l'appropriation de cet argent ou des Terres ainsi mises à part sans droit, et non encore vendues, au maintien des Ecoles Communes,—que le dit Comité se compose de l'Honorable M. *Papineau*, M. *Smith*, de *Durham*, M. *Mackenzie*, M. *Fergusson* et le Moteur ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que la considération ultérieure de la dite Motion soit remise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

*Badgley,*

*Fournier,*

*Mongenais,*

*Sicotte,*



<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lawrin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>McDonald(Cornwall)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie,(Wentworth,)</i>	<i>Macdonald(Kingston)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	54. <i>Wright,(d. Est. York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Scymour,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

*Brown,*

2. *Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, a repris la considération ultérieure des accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, contre *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur, et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté.

Et la Chambre ayant été informée que *M. Lefrançois* était présent à la porte, il a été appelé.

*Jacques Rhéaume*, Ecuyer, était aussi présent, comme Conseil, de la part de *M. Lefrançois*.

L'Ordre de Jeudi dernier, pour la comparution à la Barre de cette Chambre d'*Ovide Rousseau*, Ecuyer du *Château-Richer*, pour être interrogé concernant les dites accusations, étant lu ;

Et la Chambre ayant été informée qu'*Ovide Rousseau* était présent à la porte, il a été appelé ; et étant à la Barre, il a été interrogé comme suit :—

Par *M. Cauchon* :—

65. Vous appelez-vous *Ovide Rousseau* ; êtes-vous Notaire et demeurez-vous au *Château-Richer*, dans le Comté de *Montmorency* ?—Je m'appelle *Ovide Rousseau* ; Je suis Notaire, et je réside au *Château-Richer*.

66. Connaissez-vous *M. Louis Célestin Lefrançois*, le Régistrateur de la première Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous qu'il était Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté ?—Oui.

67. Demeuriez-vous voisin du dit *Louis Célestin Lefrançois* durant et avant la dernière Election du Comté de *Montmorency* ?—Je demeurais près de chez lui avant et durant la dite Election.

68. Savez-vous qui étaient les Candidats à la dernière Election du Comté de *Montmorency* ?—Les Candidats à la dernière Election du Comté de *Montmorency* étaient *MM. Cauchon et Guay*.

69. Savez-vous chez qui était le rendez-vous des partisans de *M. Guay* à la dernière Election du dit Comté de *Montmorency* ?—D'après ce que j'ai pu voir, les partisans allaient chez *M. Lefrançois* et *M. Bernier*, avant et pendant l'Election. J'étais absent de la paroisse pendant les deux jours de la votation, et je ne pourrais dire si le rendez-vous était au même endroit ces deux jours-là.

70. Allaient-ils chez *M. Lefrançois* pendant que celui-ci était Officier-Rapporteur ?—Oui, je les y ai vus aller plusieurs fois.

71. Pensez-vous qu'ils y allaient pour faire enregistrer des papiers, ou relativement à l'Election ?—Je pense qu'ils y allaient relativement à l'Election.

72. S'ils y étaient allés pour faire enregistrer des papiers, y seraient-ils allés aussi souvdnt ?—Je ne pourrais pas répondre à cette question.

73. Avez-vous eu quelque conversation avec *Louis Célestin Lefrançois* au sujet de la dernière Election du Comté de *Montmorency*, et cela durant le temps qu'il était l'Officier Rapporteur du dit Comté ?—Oui, je me suis rencontré plusieurs fois avec lui, et nous avons parlé d'Election. Il m'a fait voir seulement indirectement qu'il pouvait être en faveur d'un des Candidats.

74. Voulez-vous dire les mots de la conversation, ou approximativement ?—Je ne me rappelle pas du tout.

75. N'avez-vous pas été le Député-Régistrateur de M. *Louis Célestin Lefrançois* ?—Non ; j'ai seulement été son clerc.

76. Vous avez dit il y a un instant que vous ne saviez pas si les partisans de M. *Guay* auraient fréquenté aussi souvent la maison de M. *Louis Célestin Lefrançois* s'ils y étaient allés pour faire enregistrer des Actes ; pensez-vous, par la connaissance que vous avez dans ce Bureau, ayant été le clerc de M. *Lefrançois*, qu'ils y allaient aussi souvent pour des affaires d'enregistrement ?—Je suis porté à croire que les personnes que j'ai vues aller chez M. *Lefrançois*, n'y allaient pas pour faire enregistrer des Actes, et dans le temps j'ai toujours pensé, et je le crois encore, qu'elles y allaient pour s'entendre sur des matières d'Election. Quelques unes des personnes que j'y ai vues aller n'avaient pas coutume d'y aller en d'autres temps.

77. Vous avez dit que les partisans de M. *Guay* fréquentaient la maison de M. *Lefrançois* avant et durant l'Election, pouvez-vous dire chez qui allaient habituellement les principaux partisans ou cabaleurs de M. *Guay* ?—Chez M. *Lefrançois* et M. *Bernier*. J'en ai aussi vus aller à l'Ecole Centrale du lieu et chez un nommé *Philip Warren*.

78. Qui occupait comme Instituteur, durant et avant l'Election, l'Ecole Centrale du lieu, c'est-à-dire du *Château-Richer* ?—M. *Auguste Béchard* qui était l'Instituteur du lieu et le Député-Régistrateur de M. *Lefrançois*.

79. Le partisan de qui était M. *Béchard*, l'Instituteur, à la dernière Election, et était-il un partisan actif ?—On m'a dit qu'il était un partisan actif de M. *Guay*. Je ne l'ai pas rencontré dans le temps de l'Election.

80. Etes-vous d'opinion que sans M. *Louis Célestin Lefrançois*, ou M. *Guay* ne se fût pas présenté au Comté de *Montmorency*, ou eût abandonné la lutte Electorale avant la votation ?—Je ne pourrais pas dire.

Par M. *Lemieux* :—

81. Avez-vous quelq'intérêt dans cette affaire ?—Non.

82. N'est-il pas vrai qu'à la dernière Election du Comté de *Montmorency*, vous représentiez *Joseph Cauchon*, Ecuyer, au Poll de *St. Joachim* ?—Je prenais part au Poll de *St. Joachim*, pour M. *Cauchon*, mais c'était le nommé *Paul Fillion* qui représentait M. *Cauchon*.

83. N'est-il pas vrai que *Joseph Cauchon*, Ecuyer, vous a promis qu'il ferait tous ses efforts et qu'il userait de son influence comme Représentant le Comté de *Montmorency*, pour vous faire avoir la charge de Régistrateur que M. *Lefrançois* occupe actuellement dans le cas d'une destitution ?—Non jamais ; et il ne me l'a jamais fait voir.

84. N'est-il pas vrai que lors de la dernière Election du Comté de *Montmorency*, vous étiez Député-Maître de Poste ?—J'étais Maître de Poste à cette époque.

85. N'est-il pas vrai que vous vous attendiez à recevoir la charge de Régistrateur que M. *Lefrançois* occupe actuellement, dans le cas où il serait destitué ?—Non. J'ai pensé qu'on pourrait me l'offrir, mais dans tous les cas j'ai toujours pensé qu'il vaudrait mieux garder ma profession que d'accepter la charge de Régistrateur, attendu qu'il faut opter l'une ou l'autre charge. Voilà pourquoi et pour bien d'autres raisons je n'ai pas désiré avoir cette place.

Par M. *Cauchon* :—

86. Saviez-vous que M. *Cauchon* était un opposant du Gouvernement, et atten-

diez-vous quelque avantage de son influence auprès du Gouvernement ?—Je savais dans le temps de l'Élection que M. *Cauchon* était opposant du Gouvernement. J'ai toujours pensé que M. *Cauchon*, aussi bien que tout autre Membre que j'ai l'honneur de connaître, pouvait m'être favorable auprès du Gouvernement, dans toute demande raisonnable que je pourrais faire.

Par M. *Lemieux* :—

87. N'est-il pas vrai, que lors de la dernière Élection M. *Cauchon* ne s'était pas encore prononcé ouvertement contre l'Administration actuelle ?—Je ne me rappelle pas s'il s'est prononcé publiquement.

88. N'est-il pas vrai que lors de la dernière Élection du Comté de *Montmorency*, vous étiez sous l'impression que M. *Cauchon* n'opposait pas à cette époque l'Administration actuelle ?—Non, je n'étais pas sous cette impression.

89. N'est-il pas vrai que vous n'auriez pris aucune part quelconque à cette Élection en faveur de M. *Cauchon*, si vous aviez cru que M. *Cauchon* fût en opposition au Gouvernement ?—J'aurais pareillement été en sa faveur.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

M. *Cauchon* a proposé, secondé par M. *McLachlin*, Que *Louis Dorion*, du *Château-Richer*, soit maintenant entendu à la Barre de cette Chambre, sur les dites accusations ;

M. *Lemieux* a proposé, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, et la Question ayant été mise, Que le Conseil de M. *Lefrançois* soit entendu à la Barre de cette Chambre contre la dite Motion :—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Jacques Rhéaume*, Ecuyer, Conseil de M. *Lefrançois*, a été entendu à la Barre, en conséquence.

Et la Question ayant été alors mise, Que *Louis Dorion*, du *Château-Richer*, soit maintenant entendu à la Barre de cette Chambre sur les dites accusations ;—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et la Chambre ayant été informée que *Louis Dorion* était présent à la porte, il a été appelé ; et, étant à la Barre, il a été interrogé comme suit :—

Par M. *Cauchon*,

90. Vous appelez-vous *Louis Dorion*, et demeurez-vous au *Château-Richer*, dans le Comté de *Montmorency* ?—Je m'appelle *Louis Dorion*, et je demeure au *Château-Richer*.

91. Étiez-vous Electeur du Comté de *Montmorency* durant et avant la dernière Élection du dit Comté ?—Oui.

92. Connaissez-vous *Louis Célestin Lefrançois*, le Régistrateur de la première Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous qu'il était l'Officier Rapporteur à la dernière Élection du dit Comté ?—Oui je le connais et je sais qu'il était l'Officier Rapporteur à la dite Élection.

93. Savez-vous qui étaient les Candidats à la dernière Élection du Comté de *Montmorency* ?—M. *Cauchon* et M. *Guay*.

94. Savez-vous chez qui était le rendez-vous des partisans de M. *Germain Guay*, avant et durant la dernière Élection du Comté de *Montmorency* ?—C'était chez M. *Lefrançois*. Il n'y avait que les partisans de M. *Guay* qui allaient là ; ceux de M. *Cauchon* n'y allaient jamais.

95. Connaissez-vous quelque chose de plus de la conduite de M. *Louis Célestin Lefrançois* comme Officier Rapporteur, durant et après la dernière Élection ?—Je sais que quand il s'agissait de faire taire le parti de M. *Cauchon*, il le faisait bien taire, mais que quand il s'agissait de faire taire le parti de M. *Guay*, il les laissait bien faire.

96. Dans quelle circonstance M. *Louis Célestin Lefrançois* se conduisait-il ainsi ?—Je ne comprends pas cette question.

97. Vous avez dit que M. *Louis Célestin Lefrançois* faisait taire les partisans de M. *Cauchon*, et ne faisait pas taire ceux de M. *Guay*, voulez-vous dire quand

est-ce qu'il a fait cela?—Le jour de l'appel nominal il laissait faire les partisans de M. *Guay* tout le train qu'ils voulaient. Le Dimanche suivant, j'ai voulu moi-même apaiser le bruit, et l'Officier Rapporteur est venu me dire de me taire tout de suite, sinon je paierais l'amende.

Par M. *Lemieux* :—

98. N'est-il pas vrai que vous étiez un des partisans zélés de M. *Cauchon*, lors de la dernière Election?—J'étais bien zélé pour l'Election de M. *Cauchon* comme Membre de la Chambre d'Assemblée.

99. Voulez-vous nommer la personne ou les personnes qui sont allés chez vous pour vous prier de venir rendre votre témoignage, et nommez-les?—Je ne puis les nommer ne les connaissant pas. J'ai vu hier dans une lettre qu'on me demandait de venir rendre mon témoignage à la Chambre, mais je ne sais pas si c'est M. *Cauchon* qui a écrit la lettre.

100. N'est-il pas vrai qu'un Electeur de la Paroisse du *Château-Richer* est allé chez vous la semaine dernière pour vous prier de venir devant cette Honorable Chambre rendre un témoignage, et que cet Electeur vous a dit que vous seriez bien payé ou recompensé. Si non, dites ce que cette personne vous a dit au sujet du témoignage que vous deviez rendre?—Ce n'est pas le cas; personne n'est venu chez moi.

101. N'est-il pas vrai que vous avez été chez *Charles Rhéaume*, un des Témoins entendus de la part du plaignant, depuis que ce dernier est venu rendre témoignage devant cette Honorable Chambre?—Oui, j'y suis allé hier.

102. N'est-il pas vrai que ce même M. *Rhéaume* vous a dit chez lui, Dimanche dernier, de ne rien craindre pour le temps que vous perdriez en venant rendre votre témoignage, que M. *Cauchon* vous paierait bien, si non dites ce que le nommé *Charles Rhéaume* vous a dit?—Je suis allé chez lui, *Charles Rhéaume*, pour lui dire que je ne pensais pas venir en ville, vu les occupations que j'avais. Je lui ai dit que je ne pouvais pas d'ailleurs venir à pied, il m'a dit : ils ne te feront pas pire qu'ils ont fait aux autres, tu peux prendre une voiture pour te faire emmener. Ce n'est pas lui qui m'a dit de venir en ville; je n'ai vu que Dimanche matin la lettre qui me demandait de venir donner mon témoignage.

103. Lorsque vous avez dit à M. *Rhéaume* que vous ne pensiez pas venir en ville, n'est-il pas vrai qu'il vous a engagé d'y venir en vous disant que vous seriez bien payé?—Il m'a dit comme je viens de le dire, "prends une voiture et fais-toi emmener, probablement que tu n'auras pas pire que les autres."

104. Comment pouvez-vous dire que ces personnes allaient chez M. *Lefrançois* comme partisans de M. *Guay*? Etiez-vous présent chez M. *Lefrançois*?—Je n'étais pas présent chez M. *Lefrançois*, mais je connaissais très-bien les personnes qui étaient partisans de M. *Guay*. Je les voyais entrer et sortir de chez M. *Lefrançois*.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

Sur motion de M. *Cauchon*, secondé par M. *McLachlin*,

Ordonné, Que *Nicolas Trépanier* soit maintenant entendu à la Barre de cette Chambre sur les dites accusations.

Et la Chambre ayant été informée que *Nicolas Trépanier* était présent à la porte; il a été appelé, et étant à la Barre, il a été interrogé comme suit:—

Par M. *Cauchon* :—

105. Vous appelez-vous *Nicolas Trépanier*, et demeurez-vous au *Château-Richer*, dans le Comté de *Montmorency*?—Je m'appelle *Nicolas Trépanier*, et je réside au *Château-Richer*.

106. Etiez-vous Electeur du Comté de *Montmorency* à la dernière et avant la dernière Election du dit Comté?—Oui.

107. Savez-vous qui étaient les Candidats à la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—M. *Cauchon* et M. *Guay*.

108. Connaissez-vous M. *Louis Célestin Lefrançois*, le Régistrateur de la première Division du Comté de *Montmorency*, et savez-vous qu'il était l'Officier Rapporteur à la dernière Election du dit Comté?—Oui.

109. Demeuriez-vous voisin du dit *Louis Célestin Lefrançois* durant la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—Je demeurais alors et je demeure actuellement à une distance d'environ trois ou quatre arpents de chez lui.

110. Savez-vous chez qui était le rendez-vous des partisans de M. *Guay* durant et avant la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—Dans le temps de l'Election du Comté de *Montmorency*, les Electeurs de M. *Guay* allaient chez M. *Lefrançois*, chez M. *Bernier* et M. *Warren*.

111. Quel est ce M. *Lefrançois* dont vous parlez, et chez qui allaient les partisans de M. *Guay*?—C'est l'Officier Rapporteur.

112. Connaissez-vous encore quelque chose touchant la conduite de M. *Louis Célestin Lefrançois*, comme Officier Rapporteur à la dernière Election du Comté de *Montmorency*?—Le lendemain de la convocation de l'Election à la porte de l'Eglise, les partisans de M. *Guay* m'ont insulté. J'étais alors avec l'Officier Rapporteur.—Il les a laissés faire, et n'a pas essayé à faire maintenir la paix.

113. Y a-t-il encore quelqu'autre chose que vous connaissez sur la conduite de M. *Louis Célestin Lefrançois* comme Officier Rapporteur?—Des personnes m'ont dit que M. *Lefrançois* voulait les faire voter pour M. *Guay*, un d'eux était Electeur et l'autre n'avait pas été assez longtemps propriétaire pour l'être.

114. Quels sont les noms de ces personnes?—M. *Joseph Prémont* et M. *Joseph Mercier*.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, Ordonné, Que la considération ultérieure des accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, contre *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, soit remise au 6 de Novembre prochain, pour interroger les témoins et ouïr le Conseil à la Barre de cette Chambre, de la part de M. *Lefrançois*.

Un Bill pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires, les établissements de *St. Anne des Monts* et du *Cap Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Ville de *Dundas* à accorder sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental pour la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour certaines améliorations au dit Canal a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. *Malloch* a proposé, secondé par M. *Burnham*, et la Question ayant été proposée, Que l'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour permettre d'augmenter le Capital de la Banque de *Montréal* et faciliter le transport des actions dans certains cas soit maintenant lu ;

M. *Laurin* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Fournier* Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à ajouter les mots : " Les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain."

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :—  
Et la Question a été résolue dans l'affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain.

Alors, Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,

La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 19<sup>o</sup> die Octobris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**E Greffier a mis devant la Chambre,—Minutes des Délibérations du Comité Général des Elections, conformément à la 41<sup>me</sup> Section de l'Acte des Pétitions d'Elections de 1851.

*Ordonné*, Que les dites Minutes demeurent sur la Table.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *Paul Robins* et autres, Chrétiens selon la Bible, de *Darlington* ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Manvers*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *Joseph Delisle* et autres, Electeurs de la Banlieue de *Québec*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *John Gilmour*, Ecuyer, et autres, Membres de la Chambre de Commerce de *Québec*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 3 Septembre 1852, pour des copies de toutes les Correspondances qui ont eu lieu entre le Gouvernement Impérial, le Gouvernement du *Nouveau-Brunswick* et celui de cette Province, relativement à la Ligne de Division entre cette Province et le *Nouveau-Brunswick* ; ainsi que tous les Rapports des Commissaires et Arpenteurs employés à ce sujet, depuis le dernier Rapport mis devant cette Chambre, par l'Exécutif, à ce sujet.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Z.Z.)

*Ordonné*, Que la pétition de *Stanislas Drapeau*, Typographe, de la Cité de *Québec*, soit renvoyée au Comité Conjoint des deux Chambres pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire.

*Ordonné*, Que la Réponse Supplémentaire relative à l'Hôpital de Marine à *Québec*, qui a été présentée le vingt-et-un Septembre dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 du mois dernier, pour une copie de toutes les Instructions fondées sur l'Ordre en Conseil du quatorze du mois dernier, relatif à la réduction des Droits sur le Bois de Pin Rouge, et tous les Ordres en Conseil subséquents y relatifs, et copie de toute la Correspondance qui a eu lieu entre le Gouvernement et les parties intéressées dans le Commerce des Bois, depuis la réunion du Parlement.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 15 du présent, pour tous les Documents en la possession

du Gouvernement, relatifs à la réduction des Droits sur le Pin Rouge de construction, ainsi que le Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne à cet égard.

Pour les dites Réponses, voir Appendice (A.A.A.)

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,  
*Résolu*, Que les dites Réponses soient renvoyées à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Badgley*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Stuart*, M. *Street*, M. *Langton*, l'Honorable M. *Robinson* et M. *Boulton*, pour faire rapport à cette Chambre des circonstances relatives à la réduction récente des dits Droits sur le Pin Rouge ; avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que les dites Réponses soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Sicotte*, secondé par M. *Cartier*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur les pétitions d'Élection du Comté de *Mégantic* ait la permission de s'ajourner au vingt-six Octobre présent, afin de donner le temps aux Parties intéressées d'assigner leurs témoins et de fournir au Président du Comité des Listes des Voteurs auxquelles elles se proposent d'objecter.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Élection et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre qu'*Edward Short*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *LeBlanc*,

*Ordonné*, Qu'*Edward Short*, Ecuyer, soit présent à sa place dans cette Chambre Demain.

M. *Langton*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport des meilleurs moyens à adopter pour remédier aux difficultés qui se sont élevées dans divers Comtés du *Canada-Ouest*, par suite des irrégularités dans les Statuts des Conseils Municipaux, imposant des Taxes de Comté, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (B.B.B.)

*Ordonné*, Que le dit Rapport, et les Documents qui l'accompagnent, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse Supplémentaire à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 24 Août 1852, demandant (*inter alia*) un Etat du produit des Terres des Réserves du Clergé, vendues ou louées, le principal et l'intérêt des ventes, les frais d'administration, et à qui ils ont été payées, ainsi que le montant des déboursés.

Pour la dite Réponse Supplémentaire, voir Appendice (A.A.)

*Ordonné*, Que la pétition de Sa Grâce l'Archevêque de *Québec*, Patron, et autres, Officiers de l'Institut Catholique de *St. Roch de Québec*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à l'Église de la Paroisse de *Lotbinière*, qui a été présentée le huit du présent, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Morin* ait la permission d'introduire un Bill pour donner effet à certains procédés, en vertu de l'Acte, intitulé : "Acte pour indemniser les personnes dans le *Bas-Canada*, dont les propriétés ont été dé-

“truites durant les années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit.”

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif permet à l'Honorable *Joseph Bourret*, l'un de ses Membres, absent de *Québec*, de comparaître devant le Comité Permanent de l'Assemblée Législative, sur les Comptes Publics, pour rendre témoignage au sujet de certaines dépenses encourues par la translation du siège du Gouvernement, de *Toronto* à *Québec*, s'il le juge à propos.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que les Ordres du jour soient maintenant appelés ; Et des objections ayant été faites à la dite Motion ;

M. l'Orateur a déclaré, comme son opinion, qu'elle est dans l'ordre, et a cité la 91<sup>me</sup> Règle de la Chambre comme applicable en ce cas.

Et appel ayant été fait de la décision de M. l'Orateur ; la Chambre s'est divisée :—Et la décision de M. l'Orateur a été confirmée.

Et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour soient maintenant appelés ;—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et l'Ordre du jour, pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province, étant lu ; la Chambre s'est formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait de nouveaux progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de Sir *A. N. MacNab*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 20<sup>o</sup> die Octobris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition du Révérend *John Smith* et autres, la Congrégation dans *Bowmanville*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne en *Canada*, et la pétition d'*Helen Fairbairn* et autres, membres et adhérents de la Congrégation dans *Bowmanville*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*.

Par M. *Clapham*,—la pétition du Révérend *Giffard Dorly* et autres, des Congrégations de l'Eglise Méthodiste Wesléyenne, dans le Comté de *Mégantic* ; la pétition de *Dugald Campbell* et autres, du Township d'*Inverness*, et la pétition de *John McKinnon* et autres, du Comté de *Mégantic*.



Par M. *Sanborn*,—la pétition d'*Enos Alger*, Ecuyer, et autres, d'*Eaton* et *Clifton*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de *James Mavor* et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Brown*,—la pétition d'*Alexander Moffatt*, Ecuyer, et autres, de *Pembroke* et ses environs; la pétition de *Francis Thompson* et autres, du Village d'*Yorkville*; la pétition d'*Alexander B. McMillan* et autres, du Township de *Finch*; la pétition de *J. Hamilton* et autres, de la Ville de *London*; la pétition de *James George* et autres, du Township de *Scarborough*; la pétition d'*Elizabeth Sutherland* et autres, des Townships d'*Ekfrid* et *Mosa*; et la pétition de *Joseph T. Dutton*, Principal de l'Académie d'Enseignement du Jour et du Soir, et Pension, à *Montréal*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—deux pétitions du Révérend *W. Taylor*, D.D., et autres, de l'Eglise Presbytérienne Unie de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition de Messieurs *John Watkins* et Compagnie, et autres, Banquiers et Marchands du *Haut-Canada*.

Par l'Honorable M. *Rolph*,—la pétition de *David Long* et autres, qui ont servi dans les Compagnies de Flanc, et ont rempli d'autres devoirs Militaires pendant la dernière Guerre entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis*; la pétition de *Hiram Fairchild* et autres, du Township de *Middleton*; la pétition de *Nathan S. Cohoe* et autres, du Township de *Middleton*; et la pétition du Révérend *W. McClellan* et autres, de *Middleton*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de l'Institut des Artisans de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *White*,—la pétition de *William Green* et autres, de la Cité d'*Hamilton*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Chambre de Commerce d'*Hamilton*; demandant que la politique Commerciale avec les *Etats-Unis*, annoncée par l'Honorable M. *Hincks*, de la part du Gouvernement, ne soit pas adoptée.

De *Thomas Costen*, de la Cité d'*Hamilton*, ci-devant Gardien en Chef du Pénitencier Provincial; se plaignant d'avoir été destitué de cette charge, et demandant justice.

De *John Calder* et autres, de *Dorchester*, District de *Québec*; du Révérend *John Ross* et autres, des Townships de *Tuckersmith* et *Stanley*; de *David Ferguson* et autres, du Township de *Métis*; de *William Anderson* et autres, du Township de *Saltfleet*; d'*Absalom Shade* et autres, de la Ville de *Galt* et ses environs; du Révérend *Henry Wilkes*, D.D., et autres, Congrégationnalistes de la Cité de *Montréal*; de *William Hope* et autres, de la Ville de *Niagara*; du Révérend *G. M. Armstrong* et autres, du Village de *Christieville*, Comté de *Rowville*; de *William Wilson* et autres, du Village d'*Oakville*; de *J. J. Williams*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Port Hope*; du Révérend *Donald McLeod* et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne de la Ville de *Cobourg*; de *William Anderson* et autres, de *Beach Ridge*; d'*Eliza Fleming* et autres, Habitantes du Village de *Christieville*, Comté de *Rowville*; du Révérend *C. LaRocque* et autres, de la Ville de *Dorchester*, autrement appelée *St. Jean*; de *Silas H. White* et autres, de *Sabrevois*, Comté de *Rouville*; du Révérend *James Fergusson* et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne des Townships d'*Egremont*, *Normanby* et *Arthur*; du Révérend *Thomas Wightman* et autres, le Ministre et les Anciens des Congrégations d'*York Mills* et *Scarborough*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; et de *Robert Irvine* et autres, de la Cité de *Toronto*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux et Chemins de Fer.

Du Conseil Municipal du Comté de *Dorchester*, Division Numéro Deux;

demandant la passation d'un Acte pour autoriser le dit Conseil à construire des Chemins à Barrières dans la dite Municipalité.

De *Gilbert Cohen* et autres, du Township de *Brighton*; de *Samuel Caldwell* et autres, du Township de *Hope*; et de *Andrew Riddell* et autres, du Township de *Vaughan*; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la distillation et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

De *François Poulin* et autres, du *Petit Village*, dans la Paroisse de *Beauport*; demandant que le Chemin du *Petit Village*, et le Chemin conduisant de là au grand Chemin de *Beauport*, près de l'Asile des Aliénés, soit placé sous le contrôle des Commissaires des Chemins à Barrières de *Québec*, aux fins de le faire macadamiser.

De *F. X. Toussaint*, Président, et autres, Membres de l'Association de la Bibliothèque des Instituteurs du District de *Québec*; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

De *John Gilmour* et *David Gilmour*, Ecuyers, Marchands, de la Cité de *Québec*; demandant que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough* ne devienne pas loi, et qu'ils soient entendus à ce sujet.

De *J. S. Smith*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Port Hope*, et autres; demandant que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, ou toute autre mesure tendant à obstruer la navigation du Lac *Rice* par l'érection de Ponts sur icelui, ou autrement, ne devienne pas Loi.

De *Robert Hobson*; demandant une rémunération pour ses services en maintenant la paix et l'ordre le long de la ligne du Canal *Welland*, pendant les années 1842-43 et 1844.

De *William Henry Beresford*, Ecuyer, ci-devant de *Toronto*, en *Canada*, maintenant résidant en la Cité de *New-York*; exposant: Que le Pétitionnaire a été informé par son Procureur *Clark Gamble* de la Cité de *Toronto*, que la pétition que le dit *Clark Gamble* a offert de présenter à la Chambre, et signée par lui le dit *Clark Gamble* ne pouvait être reçu au nom du Pétitionnaire parcequ'elle n'était pas strictement conforme au Règles de la Chambre; et priant la Chambre de recevoir cette pétition et de prendre l'affaire du Pétitionnaire en sa considération, et de lui accorder la demande qu'il fait d'après les circonstances particulières de cette affaire: Que la preuve nécessaire au soutien de la demande du Pétitionnaire pour un divorce n'a été obtenu que juste au temps où la première pétition a été soumise à la Chambre; et le Pétitionnaire résidant alors en dehors de la Province pendant l'été, sa Femme ayant pris sa résidence aux *Etats-Unis* et refusé de nommer un Agent en *Canada*, il était impossible au Pétitionnaire de se conformer aux Règles de la Chambre; et demandant que justice soit rendu au pétitionnaire d'après ce qui précède dans la présente Session du Parlement.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*; demandant que les pouvoirs que l'on se propose de conférer aux Conseils de Comté, Township ou Village, de cotiser aucune localité particulière en iceux pour faire les améliorations nécessaires à cette localité, soient aussi étendus aux Cités, avec l'autorité d'émettre des Débentures pour le compte de ces améliorations locales.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont*, *Dundas* et *Glengary*; demandant que le Bill relatif à la dotation et administration de l'Université de *Toronto* ne devienne pas Loi; mais que s'il est jugé nécessaire de faire des changements à la dite dotation, ce soit pour l'établissement d'Ecoles Communes ou de Grammaire dans les divers Townships du *Canada Ouest*.

De *William McVeigh* et autres, Habitants Catholiques Romains de *St. Thomas* et des Townships environnants; demandant la passation d'un Acte pour amén-

der la 19me Section de l'Acte des Ecoles Communes, de manière à définir les droits et privilèges des Ecoles séparées.

De *George Rykert*, Ecuyer, Président de la Chambre de Commerce de *Ste. Catherine*; demandant que la politique Commerciale annoncée par le Gouvernement relativement aux droits différentiels, soit adoptée,—et qu'aucun péage additionnel ou restriction ne soit établi sur les Bâtiments Américains passant dans les Canaux ou dans les Eaux Intérieures du *Canada*.

De *Charles Pageot*, junior, et autres, de la Paroisse de *La Jeune Lorette*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser le Gouvernement à reprendre et concéder de nouveau telles Terres dans la Seigneurie de *Belair* et autres, qui ont été abandonnées par ceux auxquels elles avaient été originellement concédées.

De MM. *Allan Gilmour* et Compagnie, et autres, Marchands et autres, de *Québec*; demandant que l'Acte d'Engagement des Matelots, 10 et 11 Vic., chap. 25, soit amendé et affermi de manière à être plus efficace dans ses effets.

De *Joseph Cauchon*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour l'incorporation d'une Compagnie pour la construction et la direction d'un Hôtel dans la dite Cité.

Du Conseil de la Municipalité de *Fraserville*, Comté de *Rimouski*; demandant que le Chef-lieu du District de *Kamouraska* soit transféré à *St. Patrice de la Rivière-du-Loup*.

Ordonné, Que la pétition de *John Gilmour* et *David Gilmour*, Ecuyers, Marchands, de la Cité de *Québec*, et la pétition de *J. S. Smith*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Port Hope*, et autres, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Ordonné, Que la pétition de *Samuel Caldwell* et autres, du Township de *Hope*, soit renvoyée au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

*M. Smith*, de *Durham*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de *John K. Roche*, de la Ville de *Port Hope*, et autre ordre de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition de *John K. Roche*, et il a constaté que les Magistrats du District de *Newcastle*, en Janvier 1846, étant assemblés en Session Générale Trimestrielle, sont entrés en arrangement avec *John K. Roche*, un Député Arpenteur Provincial, pour “ériger des bornes durables au commencement et à la fin des différentes lignes de Concession dans le Township d'*Hamilton*,” pour lesquelles ils se sont engagés à payer la somme de Trois cent louis, courant.

Que la dite convention a été faite en vertu de la disposition du Statut 38 Geo. 3, chap. 1.

Que par suite de cette convention, *M. Roche* a refait l'arpentage du Township d'*Hamilton*, et a placé des bornes durables à chaque bout de chaque Concession, suivant la convention.

Que le 7me jour de Janvier 1847, les Magistrats du dit District de *Newcastle* ont ordonné au trésorier de payer à *M. Roche* la somme de Soixante-et-quinze louis, et le 6 Juillet suivant, les Magistrats ont ordonné “que le Trésorier paie à *M. John K. Roche*, Arpenteur, la somme de Deux cent vingt-cinq louis, étant la balance à lui due pour l'Arpentage du Township d'*Hamilton*.”

Que *M. Roche* a seulement reçu, sur les deux ordres, la somme de Cinquante louis, le Trésorier ayant refusé de payer la balance en disant qu'il n'avait aucun argent entre ses mains appliqué à cette fin.

Qu'en 1850, *M. Roche* fut conseillé par son Avocat d'intenter une action contre la Municipalité du Township d'*Hamilton* pour la balance à lui due.

Qu'en conséquence il intenta une procédure dans la Cour du Banc de la Reine, mais, il ne put obtenir jugement, en raison de ce que la convention avait été faite avec les Officiers de Districts et que ce n'était pas une dette due par la Municipalité.

M. Roche a été, en conséquence, forcé à payer les frais, qui se montaient à Cinquante-deux louis, huit chelins et deux deniers.

Votre Comité a également constaté que le Cautionnement donné par le Percepteur, pour l'année dans laquelle cette taxe aurait dû être perçue, était défectueux, et que par suite aucune action ne pouvait être maintenue contre ses Cautionnements, pourvu que toute la somme fût perçue par lui.

Votre Comité a aussi constaté que les Magistrats, dans la Session Trimestrielle, le 7 Juillet 1846, ont ordonné " que la somme de Trois cents louis soit prélevée " et perçue conformément au Statut 38 Geo. 3, chap. 1, dans le Township d'*Hamilton*," pour payer les travaux ci-dessus mentionnés.

Que le Greffier de la Paix pour le dit District n'a pas fait, comme la Loi l'exige de lui, un Rôle de Percepteur pour la Taxe ci-dessus mentionnée, ni ne l'a placée sur le Rôle ordinaire, mais il a donné un Warrant à être signé par deux Magistrats du dit District, ordonnant au Percepteur du Township d'*Hamilton* de prélever et percevoir un denier et un farthing sur chaque acre de terre dans le Township; cependant aucun rôle n'a été placé entre ses mains, spécifiant quel montant devait être payé par chaque individu.

Votre Comité n'a pu constater si le Percepteur a perçu tout le montant de la taxe, ou seulement la dite somme de Cinquante louis payée à M. Roche, comme aucun Rôle n'a jamais été fait par le Percepteur, et il était impossible de forcer le Percepteur à payer le montant qu'il a perçu.

Votre Comité est d'opinion que plus de Cinquante louis ont été perçus; mais le montant prélevé sur le Township a été perdu par suite d'une omission des Magistrats et des différents Officiers du District.

En conséquence, Votre Comité, comme M. Roch n'a aucun recours en Loi, recommande à Votre Honorable Chambre de passer un Bill pour autoriser et contraindre le Conseil Municipal des Comtés-unis de *Nurthumberland* et *Durham* (ci-devant le District de *Newcastle*.) à payer à même les fonds des Comtés-unis la somme de Deux cent cinquante louis, étant la balance que les Magistrats ont reconnu être due à M. Roche, le 7 Juillet 1847, avec intérêt jusqu'à ce qu'elle fût payée, ainsi que la somme de Cinquante-deux louis, huit chelins et deux deniers, étant le montant des frais payés par M. Roche.

Ordonné, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Honorable M. LaTerrière, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Dix-huitième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la Pétition de la Corporation du Collège de *St. Hyacinthe*; et la pétition du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *Kingston*, demandant l'autorisation de négocier un Emprunt pour consolider leurs dettes; et il a constaté que ni l'une ni l'autre de ces pétitions n'est de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

M. Lemieux, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, qu'*Edouard Short*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que la pétition de la Chambre de Commerce d'*Hamilton*, et la pé-

tion de Messieurs *Allan Gilmour* et Compagnie et autres, Marchands et autres, de *Québec*, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Cité de *Kingston* à négocier un Emprunt de Soixante-et-quinze mille louis, pour consolider la dette de la Cité, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, *Ordonné*, Que l'Ordre de cette Chambre, de Vendredi dernier, Que pendant le reste de la Session, cette Chambre prendra, après ce jour, les Ordres du jour en considération à six heures de l'après-midi, à moins qu'il ne soit plus tôt disposé des Avis de Motions, et que toute Question qui pourra n'avoir pas été décidée, sous l'opération de la présente Règle, soit prise la première en considération, sous le titre des Avis de Motions du jour suivant; excepté pourtant que les Motions pour la présentation des Bills auront la préséance après que les affaires de Routine seront terminées, soit rescindé.

*Résolu*, Que dans le but de faciliter l'expédition des affaires de cette Chambre, les Avis de Motions soient pris en considération avant les Ordres du jour, le Lundi, et que le Mercredi et le Jeudi, les Ordres du jour soient appelés à six heures du soir, à moins qu'il n'ait été disposé des Avis de Motions avant cette heure.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Qu'il est expédient d'empêcher que de nouveaux Titulaires soient placés sur la Liste des Membres du Clergé qui reçoivent des allocations annuelles sur le Fonds des Réserves du Clergé, jusqu'à ce que la Question de leur destination définitive soit réglée; et qu'un Comité de cinq Membres soit nommé pour faire immédiatement une Enquête et un Rapport sur les meilleurs moyens d'empêcher qu'il soit ajouté à la dite Liste des Membres du Clergé rétribués sur le Fonds des Réserves du Clergé, avec pouvoir d'envoyer chercher personnes et papiers; et que le dit Comité soit composé de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, M. *Sanborn*, M. *Fergusson*, M. *Patrick* et le Moteur; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

*Brown*,

*Mackenzie*,

3. *Wright*, (d. Est York.)

CONTRE.  
Messieurs

*Badgley*,  
*Boulton*,  
*Burnham*,  
*Cameron*,  
*Cartier*,  
*Cauchon*,  
*Chabot*,  
*Chapais*,  
*Chauveau*, Sol. Gén.  
*Christie*, (Gaspé,)  
*Christie* (Wentworth,)  
*Crawford*,  
*Dixon*,  
*Drummond*, Pro. Gén.  
*Dubord*,

*Fortier*,  
*Fournier*,  
*Gamble*,  
*Hartman*,  
*Hincks*,  
*Jobin*,  
*La Terrière*,  
*Laurin*,  
*Le Blanc*,  
*LeBoutillier*,  
*Lemieux*,  
*McDonald* (Cornwall)  
*Macdonald* (Kingston)  
*MacNab*, Sir A. N.  
*Malloch*,

*Marchildon*,  
*Mattice*,  
*McDougall*,  
*Merritt*,  
*Mongenais*,  
*Morin*,  
*Murney*,  
*Papineau*,  
*Patrick*,  
*Poulin*,  
*Robinson*,  
*Rolph*,  
*Rose*,  
*Seymour*,  
*Shaw*,

*Sicotte*,  
*Stevenson*,  
*Street*,  
*Stuart*,  
*Taché*,  
*Tessier*,  
*Valois*,  
*Varin*,  
*Viger*,  
*White*,  
*Willson*,  
57. *Young*.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

M. *Street* a proposé, secondé par M. *Boulton*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, auquel sera renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, se plaignant du non paiement de certaines réclamations se rattachant à l'administration de la Justice Criminelle dans ces Comtés, avec pouvoir de faire rapport sur icelle ; et aussi, faire rapport si des amendements, et quels amendements sont nécessaires à l'Acte 9 *Vic.*, chap. 58,—et que le dit Comité soit composé de l'Honorable M. *Merritt*, l'Honorable Procureur-Général *Richards*, M. *Gamble*, M. *Langton* et le Moteur ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>MacNab,</i>	<i>Sir A. N. Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Papineau,</i>	25. <i>Young.</i>
<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Ridovz,</i>	
<i>Clapham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Roobinson,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	25. <i>Willson.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Sanborn,</i>	
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Scotte,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>	

Et les Voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa voix prépondérante dans la Négative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendement, savoir :—

Bill intitulé : “ Acte pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie :”

Bill, intitulé : “ Acte pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal*, en facilitant la négociation d'Emprunts pour les mettre en état de rebâtir les Edifices détruits par le dit Incendie.

Et ensuite, il s'est retiré.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *LeBlanc*,

Ordonné, Qu'*Edward Short*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, et ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui, et ne s'étant pas rendu à sa place dans la Chambre, ce jour, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, et sur le Quatrième Rapport du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, étant lu ;

M. Dubord a proposé, secondé par M. LeBlanc, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi, le quatre Novembre prochain.

Sir Allan N. MacNab a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. Gamble, Que les mots "Jeudi le quatre Novembre," soient retranchés, et le mot "Lundi," inséré en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement;—Elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;  
Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité pour délibérer sur la convenance de fixer le Tarif à être payé par les Plaideurs sur certaines Procédures dans les Cours de Comté dans le Haut-Canada, étant lue ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L'Honorable M. Robinson a fait rapport du Bill pour pourvoir, par une Loi générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques ; et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi, le trois Novembre prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé : "Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province," étant lu ;

M. Cauchon a proposé, secondé par M. Christie, de Gaspé, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. Morin, a proposé en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. Chabot, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

Cameron,	Fortier,	McLachlin,	Smith, (Durham,)
Cartier,	Fournier,	Mongenais,	Taché,
Chabot,	Hincks,	Morin,	Varin,
Chapais,	Laurin,	Paige,	White,
Chauveau, Sol.Gén.	Lemieux,	Patrick,	29. Wright, (d. Est York.)
Christie (Wentworth,)	McDonald (Cornwall)	Poulin,	
Drummond, Pro. Gen.	Mackenzie,	Rolph,	
Egan,	Marchildon,	Sicotte,	

## CONTRE.

## Messieurs

Badgley,	Dixon,	Mattice,	Stuart,
Boulton,	Dubord,	Papineau,	Valois,
Brown,	Gamble,	Radout,	Viger,
Cauchon,	LeBoutillier,	Robinson,	22. Young.
Christie, (Gaspé,)	Lyon,	Shaw,	
Clapham,	Macdonald (Kingston)	Street,	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de *M. Smith*, de *Durham*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 21° die Octobris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par *M. Gamble*,—la pétition de *William Henry Beresford*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, ci-devant Capitaine dans le *Rifle Brigade*, par son Procureur *Clarke Gamble*.

Par *M. Langton*,—la pétition de *George B. Hall*, Ecuyer, et autres, de *Peterborough Est*; et la pétition de *Charles Perry*, et autres, de *Peterborough*.

Par l'Honorable *M. Morin*,—la pétition de *John Gale*, Batelier, et *Ellen Keenan*, sa femme, de la Cité de *Québec*.

Par *M. Mattice*,—la pétition de *John Johnston* et autres, du Township de *Cornwall*.

Par l'Honorable *M. Macdonald*,—la pétition de la Banque Commerciale du District de *Midland*.

Par l'Honorable *M. Badgley*,—la pétition de *Peter Fleming*, Ingénieur Civil.

Par *M. White*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Nussagarveya*.

Par *M. Hartman*,—la pétition de *Daniel Shoff* et autres, Habitants du *Haut-Canada*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,—la pétition de *Moses Schyler* et autres, Chefs et Sauvages *Ojibwa*, *Onéida* et *Munsee*, résidant sur la Rivière *Thames*,

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 11 du présent, pour Copies de toutes les transactions, ventes ou contrats, qui peuvent avoir eu lieu entre le Gouvernement Exécutif et des particuliers ou Compagnies, relativement à l'aliénation des Forges *St. Maurice*, et des Fiefs *St. Maurice* et *St. Etienne*, ainsi que de toutes demandes, propositions, ou représentations qui peuvent avoir été faites au Gouvernement depuis la dite aliénation, par les propriétaires actuels des dites propriétés, ou autres personnes; de la décision du Gouvernement sur icelles, ainsi que de tous rapports ou représentations qui peuvent avoir été faits au Gouvernement relativement à ces propriétés ou icelles demandes.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (C.C.C.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 31 Août dernier, pour une Liste de tous les employés du Bureau des Terres de la Couronne, tant dans le dit Bureau que hors d'icelui, y compris les Seigneuries de la Couronne dans le *Bas-Canada*, indiquant leurs noms, professions, résidences, la nature de leurs fonctions respectives, leur salaire annuel et le montant accordé pour leurs contingents, ou s'ils reçoivent un pourcentage pour les argents qu'ils collectent, et quelle étendue de Terre chaque Agent local des Terres de la Couronne a sous son contrôle, la date de leur nomination à chaque emploi.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (D.D.D.)



Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 11 du présent, pour un Tableau indiquant les sommes reçues annuellement des différentes Municipalités du *Haut-Canada*, pour la construction, le support et l'entretien de l'Asile des Lunatiques, en vertu de l'Acte autorisant l'imposition d'une Taxe pour cette fin, jusqu'à la formation du Fonds des Bâtisses du *Haut-Canada*, et depuis la formation de ce fonds jusqu'au 1er Juillet dernier; avec un Tableau détaillé de l'emploi de tout argent fait en vertu de l'un ou l'autre Acte, le montant de l'argent emprunté sur le crédit des dits Fonds, et la balance restant due et non payée, par les différentes Municipalités, aux dits Fonds, ou à l'un ou à l'autre des dits Fonds.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (E.E.E.)

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Paul Robins* et autres, Chrétiens selon la Bible, de *Darlington*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

De la Municipalité du Township de *Manvers*; demandant la passation d'un Acte pour amender l'Acte des Clauses Consolidées de Chemins de Fer de manière à permettre aux Corporations Municipales incorporées, soit avant ou après la passation du dit Acte, de prendre des Actions dans les Compagnies de Chemins de Fer, et d'effectuer des Emprunts à cette fin, ou autrement, pour octroyer une aide à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*.

De *Joseph Delisle* et autres, Electeurs de la Banlieue de *Québec*; demandant la passation d'un Bill pour expliquer certaine partie d'un Acte y mentionné, et pour décider quelles personnes auront le droit de voter à l'Élection des Membres de l'Assemblée Législative pour représenter les Cités de *Québec* et de *Montréal*, et la Ville des *Trois-Rivières*.

De *John Gilmour*, Ecuyer, et autres, Membres de la Chambre de Commerce de *Québec*; demandant que le Bill pour expliquer et faire disparaître les doutes, quand au sens de l'Acte autorisant les parties de plaider et défendre dans les causes *in formâ pauperis* devant les Cours de Loi dans le *Bas Canada*, ne devienne pas Loi.

Ordonné, Que la pétition de la Municipalité du Township de *Manvers* soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

M. *Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte étendant les pouvoirs de la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique* contre les Accidents du Feu et sur la Vie aux Assurances Maritimes,—le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées,—le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie Provinciale d'Assurance Mutuelle et Générale de la Cité de *Toronto*,—et le Bill pour agrandir et augmenter les pouvoirs octroyés par l'Acte 12 *Vic.*, chap. 81, de manière à mettre le Conseil Municipal du Township de *Stamford*, état de passer des Statuts pour la meilleure administration de cette partie du dit Township qui est située dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara*; et Votre Comité a fait à chacun de ces Bills certains amendements, qu'il prend respectueusement la liberté de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour légaliser et continuer la Corporation du Conseil Municipal du Township de *Torbolton*," et il est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour légaliser et

“ continuer la Corporation Municipale du Township de *Torbolton*,” soit lu la troisième fois Demain.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *McDougall*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition d'Élection de *Prince-Edouard*, ait la permission de s'ajourner depuis Demain jusqu'à Mardi, le 9<sup>me</sup> jour de Novembre prochain, vu les affaires privées urgentes de l'un de ses Membres, et en conséquence de ce que les Pétitionnaires ne sont pas encore préparés à procéder avec leur plainte.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte qui étend aux Assurances Maritimes les pouvoirs de la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique* sur la Vie et contre le Feu, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Provinciale Mutuelle et Générale de la Cité de *Toronto*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par M. *Fergusson*,

*Ordonné*, Que le Rapport du Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition de *John K. Roche*, de la Ville de *Port Hope*, et autre ordre de renvoi, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre, s'est en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il a pris sous sa garde *Edward Short*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Sanborn* a exposé que M. *Short* l'a prié d'exprimer son regret pour l'inconvénient qu'il a causé à la Chambre et aux parties, par son absence du Comité nommé pour juger du mérite de la pétition d'Élection de *Kamouraska*, en conséquence d'affaires urgentes.

Sur motion de M. *LeBlanc*, secondé par M. *Sanborn*,

*Ordonné*, Qu'*Edward Short*, Ecuyer, soit remis en liberté.

*Ordonné*, Que M. *Sanborn* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi relative aux Brevets d'Invention.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Langton* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir au recouvrement des Cotisations et Taxes, dont l'imposition est projetée par certains Réglements des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Jobin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender

un certain Acte passé dans la douzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées, et pour établir de “ meilleures dispositions pour pourvoir à l'Education Elémentaire dans le Bas-  
“ Canada.”

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires, les Etablissements de *Ste. Anne des Monts* et du *Cap Chat*, et les annexer “ au District de *Kamouraska* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et améliorer “ la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada*.”

Et ensuite, il s'est retiré.

Ordonné, Que *M. Smith*, de *Durham*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Madriers et autres, par des Compagnies par Actions, dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*M. Boulton* a proposé, secondé par *M. Dixon*, et la Question ayant été proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre des copies de toute la Correspondance qui a été échangée depuis le 1er jour d'Octobre 1851, entre l'Honorable *Malcolm Cameron* et l'Honorable *John Rolph*, Commissaire des Terres de la Couronne, l'Honorable *Francis Hincks*, Inspecteur-Général, et l'Honorable *James Morris*, Maître Général des Postes, et tout autre Membre du Gouvernement, ou l'un ou l'autre d'entre eux, au sujet de l'ouverture ou amélioration de Chemins, l'érection de Jetées et Phares, ou de l'établissement de Chemins de Poste dans ou à travers toute partie du Comté de *Huron* ; aussi, des copies de toute Correspondance relative à la réduction du prix des Terres dans ce Comté, ou l'appropriation de partie des sommes reçues ou à être reçues pour les Terres Publiques, pour l'ouverture ou construction de ces Chemins ou autres améliorations ; et aussi, de toute Correspondance avec le Gouvernement, ou aucun Département du Gouvernement, ou Officier subordonné de ces Départements sur les sujets susdits, ou aucun de ces sujets ; aussi, un Etat indiquant quel serait le montant du Fonds formé pour les fins des Chemins ou autrement par l'appropriation de 4s. 6d. par acre, sur les Terres de la Couronne vendues dans le dit Comté de *Huron*, si cette appropriation avait eu lieu depuis le temps où les dites terres ont été élevées au prix de 12s. 6d. par acre ;—

Et attendu qu'il est Six heures de l'après-midi, les Ordres du jour ont été appelés.

Et l'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir, par une Loi générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe et que le titre soit : “ Acte pour pourvoir, par une Loi “ générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques.”

Ordonné, Que l'Honorable *M. Cameron* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le métier d'Arri-meur au Port de *Québec*, étant lu ;

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Christie*, de *Gaspé*, a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Dubord*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :— Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour assurer aux Artisans et autres Ouvriers une Hypothèque sur les Edifices construits par eux dans certaines Cités du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Boulton*, Sir *Allan N. MacNab*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, M. *Ridout* et M. *Dixon*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour défendre de payer en marchandises, ou au moyen d'échanges, les gages des Artisans et autres Ouvriers dans certaines Cités du *Haut-Canada*, étant lu ;

M. *Boulton* a proposé, secondé par Sir *Allan N. MacNab*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Hartman* a proposé en amendement, à la Question, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots, "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Street,</i>
<i>Carchon,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	38. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Short,</i>	
<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>MacKenzie,</i>	<i>Ridout,</i>	14. <i>White.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Tuché,</i>	
<i>Jobin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Tessier,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

Ordonné, Que la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*, au sujet d'une réserve de Chemins, soit renvoyée au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Sejmour*, secondé par M. *Malloch*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 22<sup>o</sup> die Octobris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de *L. Birney* et autres, du Comté d'*Haldimand*.

Par M. *Street*,—la pétition de *John C. Ball* et autres, Conseillers du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition d'*E. Lalonde* et autres, de la Paroisse de *Ste. Marthe*, Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *Egan*,—la pétition de *Thomas B. Prentiss* et autres, du Township de *Hull* ; et la pétition du Conseil Municipal de la Municipalité Numéro deux, du Comté des *Outaouais*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *W. S. Porteous* et autres, Membres de l'Eglise des Baptistes dans *Montréal*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de Messieurs *Bowes* et *Hall* et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Langton*,—la pétition de *Frederick Fergusson* et autres, de la Ville de *Peterborough*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *H. McKinstry* et autres, de la Cité d'*Hamilton* ; et la pétition d'*Edward Zealand*, Marin.

Par l'Honorable M. *Papineau*,—la pétition de *L. Guérin* et autres, de la Paroisse de *St. Eustache*, Comté du *Lac des Deux-Montagnes*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de *Frederick O'Brien*, et autres de la Ville de *Barrie*.

Par l'Honorable M. *LaTerrière*,—la pétition de *Thomas Verchères de Boucher*, ville, Ecuyer, de *Boucherville*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *John Smith* et autres, la Congrégation dans *Bowmanville*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne en *Canada* ; du Révérend *Giffard Dorly* et autres, de la Congrégation de l'Eglise Méthodiste Wesléenne, dans le Comté de *Mégantic* ; de *Dugald Campbell* et autres, du Township d'*Inverness* ; de *John McKinnon* et autres, du Comté de *Mégantic* ; d'*Enos Alger*, Ecuyer, et autres, d'*Eaton* et *Clifton* ; d'*Alexander Moffatt*, Ecuyer, et autres, de *Pembroke* et ses environs ; de *Francis Thompson* et autres, du Village d'*Yorkville* ; d'*Alexander B. McMillan* et autres, du Township de *Finch* ; de *J. Hamilton* et autres, de la Ville de *London* ; de *James George* et autres, du Township de *Scarborough* ; d'*Elizabeth Sutherland* et autres, des Townships d'*Elekfrid* et *Mosa* ; du Révérend *W. Taylor*, D.D., et autres, de l'Eglise Presbytérienne-Unie de *Montréal* ; et d'*Hellen Fairbairn* et autres, membres et adhérents de la Congrégation dans *Bowmanville*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour abolir travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Chemins de Fer et autres Travaux Publics.

De *James Mavor* et autres, de la Cité de *Montréal* ; demandant l'abolition de la Peine Capitale.

De *Joseph T. Dutton*, Principal de l'Académie d'Enseignement du Jour et du Soir et de Pension, à *Montréal* ; demandant certains amendements à la Loi d'Education.

Du Révérend *W. Taylor*, D.D., et autres, de l'Eglise Presbytérienne Unie de *Montréal* ; demandant que les Réserves du Clergé et Rectoreries soient retirées de leur appropriation actuelle, et destinées à d'autres objets.

De Messieurs *John Watkins* et Compagnie, et autres, Banquiers et Marchands du *Haut-Canada* ; demandant que la Loi relative aux Lettres de Change et Billets protestés soit maintenue telle qu'elle existe actuellement.

De *David Long* et autres, qui ont servi dans les Compagnies de Flanc, et ont rempli d'autres devoirs Militaires pendant la dernière Guerre entre la *Grande-Bretagne* et les *Etats-Unis* ; demandant une indemnité pour leurs services dans la dite Guerre.

De l'Institut des Artisans de la Cité d'*Hamilton* ; demandant une aide pour achever un Bâtiment et promouvoir les fins du dit Institut.

De *William Green* et autres, de la Cité d'*Hamilton* ; demandant que la partie du Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du "Gaz d'*Hamilton*," tel que proposé, pour que la dite Compagnie ne soit assujettie à aucune action en raison de la construction de ses Bâtiments, ou de la Manufacture de Gaz, ne soit point passée en Loi.

Ordonné, Que la pétition de *William Ruthven*, de la Paroisse de *St. Louis de Lotbinière*, soit renvoyée au Comité Conjoint des deux Chambres, pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire.

*M. Laurin* a proposé, secondé par *M. Fortier*, et la Question ayant été mise, Que la pétition de *William Wilson*, Ecuyer, de la Cité de *Québec* ; demandant à être mis en possession d'un certain Lot de Terre acheté par lui, et situé dans la Rue du *Cul-de-Sac*, dans la Cité de *Québec*, dont il a été dépossédé par les Officiers de la Maison de la Trinité de *Québec*, soit renvoyé à un Comité Spécial, composé de *M. Polette*, *M. Turcotte*, *M. Fortier*, *M. Lemieux* et le Moteur, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records :—Elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer les Syndics de l'Asile des Orphelins d'*Hamilton*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que la pétition de l'Institut des Artisans d'*Hamilton* soit renvoyée à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que la pétition de *William Atkinson* et autres, Officiers de l'Institut des Artisans de *Ste. Catherine*, soit renvoyée au dit Comité.

*M. Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*," et il est convenu d'y faire certains amendements, qu'il soumet respectueusement à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a examiné également le Bill pour établir et constater les droits

des Co-propriétaires de la Commune de *St. Antoine de la Baie*, et il est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Votre Comité a examiné le Bill pour transporter certaines parties d'une certaine allocation pour un Chemin dans le Township de *Barton*, entre les Lots No. 14 et 15, dans la quatrième Concession, à *James Hamilton* et autres, comme Fidéicommissaires de *P. H. Hamilton*, et le Préambule n'a pas été prouvé à la satisfaction de Votre Comité, en autant que celle de l'allocation pour un Chemin décrite comme étant "tout-à-fait inutile au Grand Chemin public," paraît, d'après l'exposé de la pétition du Maire, des Echevins et Citoyens de la Cité de *d'Hamilton* (renvoyée à Votre Comité) et d'après d'autres témoignages qu'il a par devers lui, sert beaucoup comme sentier par les personnes résidant dans la Montagne du voisinage, qui souffriraient de grands inconvénients si, par des dispositions de la Législature elle était octroyée à des personnes privées; Votre Comité ne peut en conséquence recommander que l'on procède sur le dit Bill.

Sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, Résolu, Que cette Chambre concourt dans cette partie du dit Rapport qui concerne la partie d'une certaine réserve de Chemin entre les Lots Nos. 14 et 15 dans la quatrième Concession du Township de *Barton*.

Ordonné, Que le Congé d'absence de cette Chambre accordé à M. *Prince* soit prolongé jusqu'à Mercredi, le trois Novembre prochain.

Ordonné, Que le Bill pour faire connaître et établir d'une manière certaine les droits des Co-propriétaires de la Commune de la Paroisse de *St. Antoine de La Baie*, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l'Acte 12 Vic., chap 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des Règlements pour mieux administrer la partie de ce Township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes du *Niagara*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que la Réponse relative aux Forges *St. Maurice* et aux Fiefs *St. Maurice* et *St. Etienne*, qui a été présentée hier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*," tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour amender de nouveau l'Acte pour régler l'Engagement des Matelots au Port de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour définir et établir la Ligne de Division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité Lundi prochain sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, et sur le Quatrième Rapport du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques; soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que l'Ordre de cette Chambre de Mercredi dernier, donnant la préséance aux Avis de Motions sur les Ordres du jour les Lundis, soit suspendu Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur.  
Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour établir d'autres dispositions relatives à l'administration des Bureaux des Postes," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.  
Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour établir d'autres dispositions relatives à l'administration des Bureaux des Postes," a été lu pour la première fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, *Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour légaliser et continuer la Corporation Municipale du Township de *Torbolton*," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.  
L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question proposée Mardi, le cinq du présent, Que le Bill pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Lois relatives à l'Agriculture, soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Et la Question ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Street,</i>
<i>Charvocat, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Drimmond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Wright, (d. Est. York)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>51. Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rolph,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>17. Wallson.</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>	
<i>Dixon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>	



Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L’Honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre ;

L’Honorable M. *Robinson* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Dixon*, Que tous les mots après “Bill,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Soit renvoyé à un Comité Spécial, composé de l’Honorable M. *Camron*, M. *Street*, l’Honorable M. *Merritt*, “ M. *Poulin* et le Moteur, pour faire rapport, s’il est ou s’il n’est pas expédient “ d’établir un Bureau d’Agriculture ; avec pouvoir d’envoyer querir personnes, “ papiers et records ; ”

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Laurin* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l’Honorable M. *Hincks*, secondé par l’Honorable M. *Morin*, La Chambre s’est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 25° die Octobris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *McDonald*, de *Cornwall*,—la pétition de *George S. Jarvis*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Cornwall*.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *J. Wilson* et autres, Maîtres de Vaisseaux, faisant le commerce au Port de *Québec*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de la Compagnie d’Assurance Mutuelle contre les Accidents du Feu pour le Comté de *Montréal*.

Par M. *Tessier*,—la pétition de *Louis L’Héroult*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *St. Ambroise*, District de *Québec*.

L’Honorable M. *Morin*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d’Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse Supplémentaire à une Adresse de l’Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 27 du mois dernier, pour un Etat indiquant toutes Réclamations relatives à des Terres dans le District de *Gaspé*, en vertu de l’Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 30, qui n’ont pas été réglées jusqu’à présent, et pour lesquelles il n’a pas été émané de Patentes ; les noms des requérants, les Townships ou lieux où les Terres réclamées sont situées, le contenu d’acre en superficie de chaque Lot réclamé, les dates des diverses réclamations présentées à l’Exécutif ou à l’Agent nommé par l’Exécutif pour cet objet, avec en même temps

toute information sur le sujet que Son Excellence croira nécessaire de communiquer à cette Chambre.

Pour la dite Réponse, avoir Appendice (N.N.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 18 du présent, pour un Etat indiquant à quels Banquiers en *Angleterre* les produits des débetures ont été payés, et à quelle époque ; en quelles sommes les montants ainsi payés en *Angleterre* ont été tirées par le Gouvernement Provincial, et les dates et montants des dites Traités ou Lettres de Change, et les parties auxquelles icelles étaient payables.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (F.F.F.)

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Henry Beresford*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, ci-devant Capitaine dans la Brigade des Carabiniers, par son Procureur, *Clark Gamble* ; exposant : Que dans le mois de Juillet, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent cinquante, le Pétitionnaire fut marié à *Catherine Lawrence*, actuellement sa femme, et alors, vivant à *Montréal*, Spinster : Que le dit Pétitionnaire et la dite *Catherine Lawrence* ont vécu et cohabité ensemble comme mari et femme depuis le jour de leur mariage jusqu'au mois de Mai, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent cinquante-et-un ; Que de malheureux différends provenant d'une grande violence de tempérament et d'accès de colère incontrôlables de la part de la dite *Catherine Lawrence*, pendant lesquels la vie du Pétitionnaire était en danger, ne leur a plus permis de continuer à vivre ensemble, et après consultation avec des amis et une négociation de plusieurs mois, il a été convenu qu'ils vivraient séparément, et le Pétitionnaire communiqua le malheureux état de ses affaires de famille au frère de la dite *Catherine Lawrence*, seul parent survivant ; qui vint dans la Province du *Canada* au temps où la séparation eut lieu, et avec lequel la dite *Catherine Lawrence* laissa la résidence du Pétitionnaire pour retourner à *Halifax*, dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse*, son lieu natal, dans le mois de Juillet mil huit cent cinquante-et-un : Que pendant un certain temps après le départ de sa dite femme, le Pétitionnaire a été tenu dans l'ignorance du lieu de sa résidence, quoiqu'il fût convenu au temps de sa séparation qu'il lui serait toujours donné connaissance du lieu de cette résidence ; que subséquemment, le Pétitionnaire fut informé par l'agent de sa femme qu'elle résidait à *Rochester*, dans l'Etat de *New-York* ; et après s'être enquis, il fut informé qu'elle résidait dans les environs de *Rochester* avec son frère : Que pendant l'hiver dernier, le Pétitionnaire était convaincu que le frère de sa femme résidait avec elle, quoique dans le même temps une personne du nom de *Daniel Gallagher*, ci-devant (et pendant que la dite *Catherine Lawrence*, la femme du Pétitionnaire vivait avec le Pétitionnaire,) serviteur dans l'emploi du Pétitionnaire, fût pensionnaire dans la même maison, et qu'elle fût nommée par la femme du Pétitionnaire son demi-frère : Que depuis peu de temps, le Pétitionnaire a eu lieu de croire que sa femme était entrée en familiarité illicite et en commerce criminel avec le dit *Daniel Gallagher* ; et pendant que le Pétitionnaire prenait les mesures nécessaires pour se convaincre de sa culpabilité, elle a soudainement disparu de sa résidence, mais elle a été retrouvée plus tard par le Pétitionnaire dans la Cité de *Rochester*, où elle et le dit *Daniel Gallagher* vivaient comme mari et femme, sous le nom de M. et Mme *Daniel Bradfield* ; dans lequel lieu elle était allée comme le Pétitionnaire l'a découvert, pour se faire accoucher d'un enfant : Que se voyant découverte, elle est retournée chez elle, et le Samedi, quatorzième jour d'Avril courant, elle a mis au monde une fille qui vit encore : Qu'en conséquence, de ce que le dit *Daniel Gallagher* résidait à l'étranger, le Pétitionnaire n'a pu instituer de procédures légales contre lui pour crime d'adultère commis avec sa femme : Que la dite *Catherine Lawrence* a, par sa conduite criminelle et d'adultère comme susdit, dissout en partie les liens du mariage ; et demandant que permission soit donnée

de présenter un Bill pour dissoudre le mariage du Pétitionnaire avec la dite *Catherine Lawrence*, et pour lui permettre de se marier de nouveau, et qu'il puisse obtenir tel autre recours que la Chambre jugera à propos.

De *George B. Hall*, Ecuyer, et autres, de *Peterborough Est*; et de *Charles Perry* et autres, de *Peterborough*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer depuis *Peterborough* jusqu'à *Cobourg*.

De *John Gale*, Batelier, et *Ellen Keenan*, sa femme, de la Cité de *Québec*; se plaignant de procédures injustes et partiales contre elle, et de la conviction et emprisonnement qu'elle a eu à subir en conséquence, en l'année 1847, sur accusation d'assaut; et demandant justice.

De *John Johnston* et autres, du Township de *Cornwall*; de *W. S. Porteous* et autres, Membres de l'Eglise des Baptistes dans *Montréal*; et de *Frederick O'Brien* et autres, de la Ville de *Barrie*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux.

De la Banque Commerciale du District de *Midland*; demandant la révocation de la taxe imposée sur les Billets de Banque.

De *Peter Fleming*, Ingénieur Civil, de la Cité de *Montréal*; demandant une aide pour le mettre en état de publier ses découvertes sur la Quadrature du Cercle, la Trisection de l'Angle et la Duplication du Cube.

De la Municipalité du Township de *Nassagaweya*; demandant que les revenus des Réserves du Clergé soient appropriés aux Ecoles Communes, ou à d'autres fins générales.

De *Daniel Shoff* et autres, Habitants du *Haut-Canada*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer toutes les Sociétés Médicales de différents systèmes de pratique, et pour permettre à ces Sociétés d'accorder des Diplômes.

De *Moses Schyler* et autres, Chefs et Sauvages *Ojibwa*, *Onéida* et *Munsee*, résidant sur la Rivière *Thames*; demandant que l'Acte pour la protection des Sauvages dans le *Haut-Canada* ne soit pas révoqué suivant la pétition à cet effet, mais que le dit Acte soit amendé de manière à protéger plus efficacement les Sauvages contre les maux résultant de l'intempérance.

De *John C. Ball* et autres, Conseillers du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant la passation d'un Acte pour unir permanentement les dits Comtés.

D'*E. Lalonde* et autres, de la Paroisse de *Ste. Marthe*, Comté de *Vaudreuil*; demandant que le Chef-lieu de ce Comté reste dans le lieu où il est actuellement, mais que s'il était jugé nécessaire de le placer ailleurs, la dite Paroisse de *Ste. Marthe* soit choisie pour le dit Chef-lieu, comme étant le point le plus central.

De *Thomas B. Prentiss* et autres, du Township de *Hull*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

Du Conseil Municipal de la Municipalité Numéro Deux du Comté des *Outaouais*; demandant une aide pour la construction d'un Chemin depuis *Grenville*, dans le Comté du *Lac des Deux-Montagnes*, jusqu'à *Aylmer*, dans le dit Comté des *Outaouais*.

De *MM. Bowes* et *Hall* et autres, de la Cité de *Toronto*; demandant que le Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer d'*Hamilton* à *Toronto*, soit amendé de telle manière que le dit Chemin de Fer ne sera pas un prolongement du Grand Chemin de Fer Occidental, mais que des livres soient ouverts pour la souscription des Actions dans le dit Chemin de fer projeté dans les dites Villes, et le long de leurs lignes projetées.

De *Frederick Fergusson* et autres, de la Ville de *Peterborough*; demandant la passation d'un Bill pour étendre les dispositions de la 18me Section de l'Acte

des Clauses Consolidées des Chemins de Fer à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, et qu'il soit donné autorité à une certaine autre Compagnie de construire un Pont sur le Lac *Rice*.

De *H. McKinstry* et autres, de la Cité d'*Hamilton*; demandant que le Bill pour incorporer une Compagnie à Fonds Social pour fournir de l'Eau à la dite Cité, soit amendé en ajoutant certains noms,—et augmentant leur Capital proposé.

D'*Edward Zealand*, Marin; exposant qu'il a souffert des pertes à un certain montant causées par le retrait du service des Remorqueurs à vapeur du Gouvernement, et en conséquence de la détention de son Vaisseau dans le Canal, et demandant une indemnité.

De *L. Guérin* et autres, de la Paroisse de *St. Eustache*, Comté du Lac des Deux-Montagnes; demandant la passation d'un Acte pour empêcher de tuer et de prendre au Piège le Vison et le Rat Musqué, entre le 1er avril et le 1er Novembre de chaque année.

De *Thomas Verchères de Boucherville*, Ecuyer, de *Boucherville*; demandant à être indemnisé, au moyen d'un octroi de Terre, pour les pertes souffertes par lui en conséquence de ses services pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis*.

Ordonné, Que la pétition de *H. McKinstry* et autres, de la Cité d'*Hamilton*, soit renvoyée au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*M. Polette*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour octroyer à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et les terrains adjacents; et il est convenu d'y faire certains amendements, qu'ils soumet respectueusement à la considération de Votre Honorable Chambre.

L'Honorable *M. LaTerrière*, du Comité Spécial auquel a été renvoyé le Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (G.G.G.)

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre, Jeudi, le quatre Novembre prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Sir Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser la Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis *Hamilton* jusqu'à *Toronto*, et il est convenu d'y faire certains amendements; il a également pris en considération l'Instruction de Votre Honorable Chambre de voir s'il est expédient d'amender le Bill de manière à autoriser la dite Compagnie à construire aussi un Embranchement de Fer depuis tel point du dit Grand Chemin de Fer de l'Ouest, qu'elle jugera avantageux, jusqu'au *Port Duhousie* sur le Lac *Ontario*, et il recommande en conséquence qu'une Clause soit ajoutée au Bill.

Votre Comité a examiné également les Bills qui suivent, et il est convenu de les recommander tels que respectivement amendés:—

Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de la Grande Jonction.

Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Bill pour étendre les dispositions de la dix-huitième Clause de "l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer" à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*; et

Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de *Galt* à *Guelph*.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser une Compagnie à construire un Chemin de Fer depuis *Hamilton* jusqu'à *Toronto*, ou pour autoriser la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental à prolonger son Chemin jusqu'à *Toronto*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Galt* jusqu'à *Guelph*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour étendre les dispositions de la dix-huitième Section de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*M. Cartier*, du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre que *John White*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure, après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

*Ordonné*, Que *John White*, Ecuyer, soit présent à sa place dans cette Chambre, Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

*M. l'Orateur*,

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour autoriser la Ville de *Dundas* à accorder sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, pour la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour certaines améliorations au dit Canal," sans aucun amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour étendre et amender un Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de Magistrats pour les parties les plus reculées de cette Province," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : "Acte pour autoriser 'La Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*,' à prolonger son Chemin de Fer, et à acquérir les terrains nécessaires pour ce prolongement, et pour "d'autres fins relatives à la Compagnie," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, et sur le

quatrième Rapport du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, étant lu ;

M. *Cauchon* a proposé, secondé par M. *Chapais*, et la Question ayant été mise, Que le dit Ordre du jour soit remis à Jeudi prochain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Le Blanc,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Le Boutillier,</i>	<i>Papineau,</i>	23. <i>Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Polette,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Short,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Street,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	44. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *George Strange Boulton*, un de ses Membres, de comparaître devant le Comité Spécial de cette Chambre, nommé pour s'enquérir et faire rapport du mode suivi par les Trésoriers et les Shérifs, aux diverses Ventes de Terres pour taxes, dans les Comtés du *Haut-Canada*, depuis 1830, jusqu'à 1851, Mercredi prochain, à Onze heures du matin, pour être examiné sur le sujet du dit renvoi.

*Ordonné*, Que M. *Boulton* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Gamble*, secondé par M. *Seymour*,  
La Chambre s'estournée.

Martis, 26<sup>o</sup> die Octobris;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par M. *Dixon*,—la pétition de *Lawrence Lawrason*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *London*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *John McDonald*, Ecuyer, et autres.

Par M. *Boulton*,—la pétition de *William Lambert* et autres, résidant dans une partie des Faubourgs de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Sicotte*,—la pétition du Révérend *Edouard Crevier* et autres, représentant la Fabrique de la Paroisse de *St. Hyacinthe*.

M. *Gamble*, du Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Ordonné, Que le Bill pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et dépendances adjacentes, tel que rapporté du Comité Permanent des Divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* à prolonger son Chemin de Fer, et à acquérir les terrains nécessaires pour ce prolongement, et pour d'autres fins relatives à la Compagnie;" lesquels ont été lus comme suit:—

Page 8, ligne 17. Après "Fer," insérez "faisant aussi peu de dommage que possible, et indemnisant, en la manière pourvue par le dit Acte mentionné en dernier lieu, le possesseur ou propriétaire de telles terres ou la personne intéressée en icelles, pour les pertes qu'il pourra encourir ou souffrir, à raison de telle entrée, abattis et enlèvement comme susdit."

Page 12, ligne 50. Après "Directeurs," insérez "avec le contre-seing du Secrétaire de la Compagnie."

Page 12, ligne 52. Après "icelle" insérez avec le contre-seing du Secrétaire de la Compagnie, comme tel."

Page 13, ligne 5. Après "Directeurs," insérez "ou Secrétaire."

Page 16, ligne 18. Après "voix," insérez "et pourvu aussi, que toute action ou actions possédées pendant moins de trois mois de Calendrier immédiatement avant telle occasion, ne donneront pas au possesseur ou possesseurs d'icelles droit de voter en telle occasion, soit en personne ou par procureur."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Young* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour légaliser et continuer la Corporation Municipale du Township de *Torbolton*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Malloch* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans Amendement.

M. *Dubord*, du Comité sur le Rapport du Comité Spécial auquel a été ren-

voyée la pétition de *John K. Roche*, de la Ville de *Port Hope*, et autre ordre de renvoi, a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est expédient de passer un Bill pour autoriser et forcer le Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* à pourvoir au paiement de la somme de Deux cent cinquante louis, étant la balance due à *John K. Roche*, Député Arpenteur Provincial, et de l'intérêt de cette somme depuis la date de certains ordres qui lui ont été donnés par les Juges de Paix du District de *Newcastle*, ainsi que la somme de Cinquante-deux louis, huit chelins et deux deniers, étant les frais de certaines procédures légales prises par lui pour recouvrer une balance à lui due pour l'arpentage du Township d'*Hamilton*, donné par contrat par les dits Juges de Paix.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que *M. Smith*, de *Durham*, ait la permission d'introduire un Bill pour venir en aide à *John K. Roche*, Ecuyer, Député Arpenteur Provincial.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Le Bill pour faire connaître et établir d'une manière certaine, les droits de Co-Propriétaires de la Commune de la Paroisse de *St. Antoine de la Baie*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : " Acte pour faire connaître et établir, d'une manière certaine, les droits des Co-Propriétaires de la Commune de *St. Antoine de la Baie*."

*Ordonné*, Que *M. Dumoulin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*M. Fortier*, du Comité pour délibérer sur la convenance de fixer le Tarif à être payé par les Plaideurs sur certaines procédures dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada* ; a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est expédient d'autoriser l'imposition d'un Tarif d'Honoraires qui seront payés par les Poursuivants dans certaines procédures en Equité dans les Cours de Comté du *Haut-Canada*.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Qu'il soit donné Instruction au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour conférer la Jurisdiction d'Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées, afin d'en rendre les dispositions conformes à la dite Résolution.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie de la Salle de Tempérance de *Québec* ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fautuil ; et *M. McLachlin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

*M. McLachlin* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

*M. l'Orateur*,

Le Conseil Législatif permet à l'Honorable *M. Boulton*, un de ses Membres, de comparaître devant le Comité Spécial de cette Chambre, nommé pour s'enquérir et faire rapport du mode suivi par les Trésoriers et Shérifs aux diverses Ventes de Terres pour taxes dans les Comtés du *Haut-Canada*, depuis 1830 jusqu'à 1851, Mercredi prochain, à Onze heures du matin, pour être examiné sur le sujet du dit renvoi, s'il le juge à propos : Et aussi,

Le Conseil Législatif a concouru dans l'Adresse à Sa Majesté, au sujet de la



Réciprocité avec les Nations Etrangères, en remplissant le blanc avec les mots " Conseil Législatif et ." Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé l'Adresse ci-jointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Commune à la Reine, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères, au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, pour les Colonies, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône, à laquelle il demande le concours de cette Chambre :

A Son Excellence le Très-Honorable *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier de l'Ordre Très-Ancien et Très-Noble du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, les loyaux et dévoués Sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif et du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Excellence, pour la prier respectueusement de vouloir bien transmettre notre Adresse Commune à Sa Très-Excellente Majesté, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères, en la manière que Votre Excellence le jugera convenable, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, et sur le Quatrième Rapport du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux, et Lignes Télégraphiques; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Franchise Elective et mieux définir les Qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales, en adoptant un système pour l'Enregistrement des Voteurs, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Vendredi prochain.

L'Ordre de cette Chambre, d'hier, pour la comparution de *John White*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre, aujourd'hui, étant lu:—Et M. *White* se trouvant à sa place;

Sur motion de M. *Cartier*, secondé par M. *Lacoste*,

Ordonné, Que la 84me Section de " l'Acte des Pétitions d'Elections de 1851," soit maintenant lue:—Et la dite Section ayant été lue;

Ordonné, Que *John White*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, et ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité hier, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il avait pris sous sa garde *John White*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Christie*, de *Wentworth*, a exposé, que M. *White* l'a prié d'exprimer son regret d'avoir été absent hier du Comité nommé pour juger du mérite de la pétition d'Election de *Toronto*, et de dire que cette absence était inévitable et sans préméditation de sa part.

Sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, *Ordonné*, Que *John White*, *Ecuyer*, soit remis en liberté.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour établir " d'autres dispositions relatives à l'administration des Bureaux de Postes," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Stevenson* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en le dit Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'amender les Actes qui pouvoient à l'amélioration du Havre de *Montréal*, et au creusement du Lac *St. Pierre*, et à l'amélioration du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *LeBoutillier* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *Stephen Atkinson* et son frère, *John Atkinson*, à transporter à la Municipalité de *Nelson* partie du Lot No. 15 de la première Concession Sud du Chemin de *Dundas*, pour une Salle Publique de Township, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Lois relatives à l'Agriculture ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Laurin* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau, Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux pourvoir à l'organisation de Sociétés d'Agriculture dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour permettre d'augmenter le Capital de la Banque de *Montréal*, et faciliter le transport des Actions dans certains cas ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des péages sur le Pont qu'ils ont construit sur le bras nord de la Rivière *Yamaska*.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Burnham*, secondé par M. *Seymour*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 27° die Octobris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, de *Chippawa*, agissant comme curateur à la succession de feu *Robert Randall*, Ecuyer.

Par M. *Boulton*,—la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Dumoulin*,—la pétition de *Firmin Perrin*, Ecuyer, de la Paroisse de *Ste. Geneviève de Berthier*, District de *Montréal*.

Par M. *Langton*,—la pétition d'*Alexander Nichol* et autres, des Townships de *Dummer* et *Belmont*, Comté de *Peterborough*; deux pétitions de la Municipalité des Townships unis de *Dummer* et *Burleigh*; la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough*; la pétition de *George B. Hall*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Peterborough*; et la pétition de *William Lang*, Président, et *George Read*, Greffier, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants du Township d'*Otonabee*.

Par M. *Christie*, de *Gaspé*,—la pétition de *Matthew H. Warren*, de l'*Isle des Sauvages*, sur la Côte du *Labrador*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *George S. Jarvis*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Cornwall*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux.

De *J. Wilson* et autres, Maîtres de Vaisseaux, faisant le commerce au Port de *Québec*; demandant la révocation de l'Acte pour régler l'Engagement des Matelots.

De la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les Accidents du Feu pour le Comté de *Montréal*; exposant l'impossibilité dans laquelle se trouve la dite Compagnie de rencontrer les pertes qu'elle a faites par le dernier Incendie de la Cité de *Montréal*, et demandant la passation d'un Acte pour autoriser la dissolution et pourvoir au règlement des affaires de la dite Compagnie.

De *Louis L. Héroult*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *St. Ambroise*, District de *Québec*; demandant une aide pour améliorer le Chemin depuis le Chemin de l'Eglise de la dite Paroisse jusqu'à la Rivière *Jacques Cartier*, au bas de l'Eglise de *Ste. Catherine*.

Ordonné, Que la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, agissant comme Curateur à la Succession de feu *Robert Randall*, Ecuyer, de *Chippawa*, soit maintenant lue, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la personne ou les personnes agissant comme Curateur ou Curateurs du dit feu *Robert Randall*, Ecuyer, d'accomplir les intentions du Testateur, relativement au recouvrement et à la vente de sa Succession.

Ordonné, Que la dite Pétition soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Malloch*,

*Ordonné*, Que le délai fixé pour recevoir les pétitions pour des Bills Privés, les Bills Privés, et les Rapports des Comités Spéciaux et Permanents sur les Bills Privés, soit prolongé jusqu'au vingt-unième jour de Novembre prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour étendre et amender un Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de Magistrats pour les parties les plus reculées de cette Province ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, Ligne 11. Après "autorité," insérez : "Qu'il sera loisible au Gouverneur en Conseil, de la manière qu'il est pourvu par un Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour pourvoir à la nomination de Magistrats pour les parties les plus reculées de cette Province," de nommer et constituer telles et autant de personnes propres et qualifiées qu'il sera jugé à propos pour être et agir comme Juges de Paix, et dont la juridiction, comme tels Juges de Paix, s'étendra sur telles partie ou parties reculées du *Bas-Canada*, que le Gouverneur en Conseil, pourra par Proclamation définir et établir, quoique telles partie ou parties reculées soient renfermées dans les limites reconnues d'aucun District de cette Province, nonobstant toute chose à ce contraire contenu dans le dit Acte, et."

Page 1, ligne 12. Retranchez depuis "disposition," jusqu'à "seront," dans la 15<sup>me</sup> ligne, et insérez : "du dit Acte."

Page 1, ligne 16. Retranchez depuis "nommé," jusqu'à "et," dans la 21<sup>me</sup> ligne, et insérez : "en vertu de cet Acte."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que M. le Solliciteur Général *Chauveau* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Dubord*, l'Honorable M. *Cameron*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Egan*, M. *LeBoutillier*, M. *Smith*, de *Frontenac*, M. *Stuart*, l'Honorable M. *Merritt* et M. *Clapham*, pour s'enquérir sur l'utilité d'encourager la construction des Vaisseaux dans cette Province, pour en faire rapport de temps à autre, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sur Motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Hartman*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un Etat des Débentures émises en vertu de la troisième Section de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 112, pour Emprunts aux fins de défrayer le coût du Palais de Justice maintenant en voie de construction à *Montréal*, des Palais de Justice et Prisons à *Kamouraska*, *Aylmer* et *Chicoutimi*, ou pour réparer ou reconstruire les Palais de Justice et Prisons à *Gaspé* et *Bonaventure*,—le dit état devant indiquer la date et le montant de chaque Débenture ; quand, où, et à qui elle a été vendue ou payée, si elle l'a été moyennant escompte, au pair, ou moyennant une prime ; la manière dont a été appliqué tout bonus qui peut avoir été reçu ; les noms des Courtiers ou Agents qui ont négocié les Débentures ; la commission payée en chaque cas ; avec copie des Ordres en Conseil en vertu desquels les dites Débentures ont été émises par le Receveur-Général pour rencontrer les besoins du Département des Travaux Publics dans la construction, réparation ou reconstruction des dits Palais de Justice et Prisons, et les autres fonds qui ont été affectés à ces ouvrages, avec la dépense brute.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-

Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *White*, et la Question ayant été proposée, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité pour considérer s'il est expédient d'ajouter l'Ordre suivant aux Ordres Permanents :—"Aucune : "pétition ne sera rejetée parce qu'elle est imprimée (excepté la signature ou les "signatures,) au lieu d'être en manuscrit ;"

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, en amendement à la Question, secondé par Sir *Allan N. MacNab*, Que les mots : "Cette Chambre se forme immédiatement "en Comité, pour," soient retranchés, et les mots : "Il soit une instruction au "Comité Spécial nommé pour réviser les Règles de cette Chambre de," insérez en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :—

Pour, 30.

Contre, 24.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Qu'il soit une Instruction au Comité Spécial nommé pour réviser les Règles de cette Chambre de considérer s'il est expédient d'ajouter l'Ordre suivant aux Ordres Permanents :—"Aucune pétition ne sera rejetée parce qu'elle "est imprimée (excepté la signature ou les signatures,) au lieu d'être en Ma- "nuscrit."

Ordonné, Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburgh* à vendre l'emplacement du Vieux Marché de cette Ville.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de M. *Polette*, secondé par M. *Dumoulin*,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité pour prendre en considération l'opportunité de prélever, par Cotation, sur les Habitants Catholiques de la Paroisse de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge *Marie*, aux *Trois-Rivières*, la somme de Cinq mille livres courant, en six années, à raison d'un sixième par année, pour être payée et livrée à l'Evêque des *Trois-Rivières*, pour aider au paiement des dépenses qu'exigera l'érection de l'Eglise Cathédrale dans la dite Paroisse, laquelle doit être aussi employée comme Eglise Paroissiale.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *McDougall* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Demain.

Résolu, Que cette Chambre concourt dans l'Adresse de l'Honorable Conseil Législatif, à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Conjointe à Sa Majesté, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères, en la manière que Son Excellence le jugera à propos, en sorte qu'elle soit déposée au pied du Trône ; que le blanc en icelle soit rempli avec les mots "les Communes," et que la dite Adresse soit signée par M. l'Orateur, de la part de cette Chambre.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Conjointe à Sa Majesté, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères, en remplissant le blanc avec les mots "les Communes."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Merritt* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Smith*, de *Durham*,

*Ordonné*, Qu'il soit enjoint au Greffier de cette Chambre de requérir la Compagnie de Dépôt et Prêt du *Haut-Canada*, de mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant, jusqu'au plus récentes dates possibles, le montant total de tous Prêts faits par elle pendant la présente année ; le taux de l'intérêt exigé ; le montant de l'intérêt reçu d'avance sur l'argent prêté ; avec le montant de l'intérêt payé ensuite ; le montant des frais de Justice portés au compte des Emprunteurs et obtenus d'eux, et des frais et dépenses perçus pour ou par les Agents et Arpenteurs, de manière à indiquer le coût des Prêts aux propriétaires ; les mêmes renseignements pour l'année 1851 : une Liste des Officiers et Directeurs à *Kingston* et à *Londres* ; Les dits Etats devant établir les Prêts, (s'il en est aucun) en détail, aux municipalités et autres Corporations, et les taux de l'intérêt pris ou dont il a été convenu : la quantité de Terres et la valeur des propriétés foncières possédées par la dite Compagnie, le nombre des propriétés hypothéquées, lots ou ténement achetés et possédés par la Compagnie, et s'ils ont été en aucun cas achetés au-dessous de la somme pour laquelle le terrain a été hypothéqué, et alors pour combien moins le montant du capital de la Compagnie, et combien il en a été payé ; le montant du fonds de réserve et garantie, et le montant du capital ainsi que les noms des actionnaires résidant en *Canada*.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'incorporation du Séminaire *St. Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes composant la Corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront la dite Corporation.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de M. *Hartman*, secondé par M. *Mackenzie*,

*Ordonné*, Qu'il soit donné Instruction au Comité Permanent des Impressions de s'enquérir des causes qui ont retardé l'impression des Journaux, etc., de la dernière Session du Parlement ; et aussi, de s'enquérir et de faire rapport de l'efficacité de la distribution d'iceux aux diverses Municipalités de la Province, conformément à l'Ordre de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *Young*, secondé par M. *Varin*,

*Ordonné*, Que la partie de la Résolution de cette Chambre de Mercredi dernier, qui prescrit que les Ordres du jour soient appelés à Six heures de l'après-midi, soit mise de côté Jeudi prochain.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Clapham*, et la Question ayant été proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour lui exprimer l'opinion de cette Chambre, que quelque Règlement devrait être fait dans le but d'empêcher qu'aucun Membre du Conseil Exécutif ou autre Officier Public ne prenne ou ne reçoive aucune commission, gratification ou récompense d'aucune Personne ou Corporation, ou ne tire aucun profit ou avantage, directement ou indirectement, à raison d'aucune chose faite ou à être faite par lui, ou ayant trait en aucune manière à l'effectuation d'un Emprunt quelconque, soit dans les Travaux Publics de cette Province ou pour d'autres objets provinciaux, ou pour le paiement ou garantie du paiement de toute somme d'argent à être empruntée pour payer des Emprunts déjà faits, ou des dettes d'aucune Corporation Municipale dans cette Province, ou pour faire un nouvel Emprunt pour telle Corporation Municipale.

M. *Langton* a proposé, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, et la Question préalable ayant été proposée, Que cette Question soit maintenant mise ;—

Et étant Six heures de l'après-midi, les Ordres du jour ont été appelés.

Et l'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, et sur le Quatrième Rapport du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, étant lu ;

M. *Cartier* a proposé, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Lyon* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Shaw*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une Instruction à ce Comité de retrancher les mots : Villes de *Brockville* et *Prescott*, jusqu'à un point sur la ligne frontière Est du Township d'*Osnabruck*, de là en une ligne aussi droite que possible jusqu'à *St. Raphaël*, et de là jusqu'à," dans la première Clause, et d'insérer à la place les mots : "Villes de *Perth*, *Smith's Falls* et *Kemptville*, jusqu'à un point à ou près les *Grandes Chûtes* sur la Rivière *Nation*, et de là par le Village de *Rigaud*, jusqu'à," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Macdonald(Kingston)</i>	<i>Malloch,</i>
<i>Clapham,</i>			<i>6. Shaw,</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gen.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Short,</i>	<i>Wright(d.OuestYork.)</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>41. Young.</i>
<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	
<i>Lacoste,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stevenson,</i>	
<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Street,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mattice*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à ajouter les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, afin de retrancher les mots : "de là, par la route qu'elle trouvera la plus praticable par les Villes de *Brockville* et *Prescott*, jusqu'à un point sur la ligne frontière Est du Township d'*Osnabruck*, de là, en une ligne aussi droite que possible jusqu'à *St. Raphaël*, et de là jusqu'à la Rivière des *Outaouais*, et à travers la dite Rivière jusqu'à un point entre le *Lac des Deux-Montagnes* et le Village de *Ste. Anne*, et de là, jusqu'à la Cité de *Montréal*, suivant la ligne que la dite Compagnie pourra trouver la plus avantageuse ; mais les différentes sections du dit Chemin pourront être faites dans le même temps ou dans l'ordre que la Compagnie pourra juger convenable : Pourvu toujours, que si le Gouverneur, après que l'arpentage aura été actuellement fait, constate que les intérêts de la Province seraient promus en adoptant aucune autre route entre *Kingston* et *Montréal*, la dite Compagnie construira le dit Chemin suivant la ligne choisie par le Gouverneur,

“ après le dit arpentage,” dans la première Clause, et d’insérer à la place les “ mots : “ De là à la Cité de *Montréal*, par telle route que le Gouverneur recon-  
 “ naîtra, après arpentage régulier, être la ligne la plus courte et la plus directe  
 “ entre les dits points, en ayant égard aux meilleurs niveaux et aux intérêts de  
 “ la Province,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée :  
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Langton,</i>			9. <i>Viger.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Ferguson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. LeBlanc.</i>		<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Wentworth) LeBoutillier,</i>		<i>Seymour,</i>	38. <i>Young.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

L’Honorable M. *Young* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que tous les mots après “Que” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “Le Bill soit renvoyé de nouveau à un  
 “ Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les mots : “ à travers les Vil-  
 “ les de *Port Hope*, *Cobourg* et *Belleville*, jusqu’à la Cité de *Kingston*, de là, par la  
 “ route qu’elle trouvera la plus praticable pour les Villes de *Brockville* et *Prescott*,  
 “ jusqu’à un point sur la ligne frontière Est du Township d’*Osnabruck*, de là,  
 “ en une ligne aussi droite que possible jusqu’à *St. Raphaël*, et de là, jusqu’à  
 “ la Rivière des *Outaouais*, et à travers la dite Rivière jusqu’à un point entre le  
 “ *Lac des Deux-Montagnes* et le Village de *Ste. Anne*, et de là jusqu’à la Cité de  
 “ *Montréal*, suivant la ligne que la dite Compagnie pourra trouver la plus avan-  
 “ tageuse,” dans la première Clause, et d’insérer à la place les mots : “Jusqu’à la  
 “ Cité de *Kingston*, et de là, jusqu’à la Cité de *Montréal*, par la ligne qui se trouvera  
 “ la plus directe après que l’arpentage en aura été dûment fait, sans perdre de vue  
 “ les niveaux les plus avantageux et les intérêts généraux de toute la Province,”  
 en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et  
 les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>	19. <i>Young.</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>



<i>Cauchon,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Twrcotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	33. <i>Wright (d. Est York.)</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Clapham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>	
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

L'Honorable M. *Macdonald* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter le proviso suivant à la fin de la première Clause : " Pourvu aussi que le dit Chemin de Fer ne sera pas construit entre les Cités de *Kingston* et *Montréal*, sans que le consentement de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Kingston* ne soit préalablement obtenu," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

L'Honorable M. *Merritt* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Viger*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de considérer les propositions suivantes : 1o. Qu'il est expédient d'obliger la Compagnie que l'on propose d'incorporer en vertu des dispositions du dit Bill, à continuer la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer Provincial (en connexion avec la Ligne actuelle de *Québec* et *Richmond*,) depuis *Québec* jusqu'à la Ligne Frontière du *Nouveau-Brunswick*, aux mêmes termes et conditions auxquels elle doit construire le Chemin de *Montréal* à *Toronto* ; le dit prolongement devant être commencé aussitôt que le Gouvernement de la Province se sera assuré de l'intention de la Province du *Nouveau-Brunswick* à le construire jusqu'à la Ligne Frontière de la *Nouvelle-Ecosse*. 2o. Que dans le cas où le Comité agréerait l'extension proposée du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Québec* au *Nouveau-Brunswick*, prendrait en considération une Adresse au Gouvernement de Sa Majesté, pour représenter que cette Province ayant autorisé la construction de 910 milles de Chemin de Fer, pour mettre en communication l'intérieur avec les Côtes de l'*Atlantique* à *Halifax*, à raison de quoi une Dette Publique de £2,730,000 sera encourue : qu'une autre Dette de £636,000 (pourvu qu'on puisse obtenir le Crédit Impérial) est nécessaire pour la construction de 212 milles au-dessous de *Québec*, laquelle, avec la Dette actuelle de £5,000,000 encourue principalement pour des améliorations intérieures, fera un total de près de £8,000,000 sterling : que la dernière Administration Impériale a exprimé qu'elle était disposée à prêter le Crédit du Gouvernement Anglais, si le Chemin était construit pour des objets Militaires, d'après le tracé du Major *Robinson* ; qu'il est par conséquent expédient que la construction de la Ligne proposée au-dessous de *Québec* soit retardée jusqu'à ce que cette Chambre soit informée si une telle garantie peut être obtenue. 3o. Qu'il est expédient que la différence de montant entre le taux d'intérêt payé sous la Garantie Impériale, et le taux d'intérêt reçu sous la Garantie Provinciale des différentes Compagnies de Chemins de Fer, soit appropriée à un Fonds d'Amortissement pour couvrir toute perte encourue dans la construction de la Ligne de Grand

“ Tronc de Chemin de Fer à travers la Province : le surplus, s'il y en a, à être appliqué au paiement de la Dette Provinciale,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald (Kingston) Viger,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i> 11. <i>Young.</i>
<i>Brown,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Tessier,</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Est. York.)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	51. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Boulton* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*, Que tous les mots après “ Que,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les noms de tous les Membres de la Corporation dans la première Clause, et d'insérer à leur place les noms de “ *John G. Bowes, Thomas G. Ridout, Thomas Ridout, James Cotton, Robert C. Wilkins, Lewis Wallbridge, Francis Wallbridge, A. C. Thomson, A. K. Boomer, James Ross, C. Cumming, J. Easton, G. M. Redmond, A. W. Hyndman, A. M. D. Clute, Charles E. Romain, J. Hutchinson, W. H. Ponton, David Roblin, Andrew Jeffrey, l'Honorable Peter McGill, George Etienne Cartier, Henry Chapman* et l'Honorable *George Pemberton,*” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	9. <i>Young.</i>
<i>Lyon,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>

<i>Crawford,</i>	<i>Lemicux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Short,</i>	48. <i>Wright,</i> (d. Est York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Patrick* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Lyon*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à y insérer les mots: "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les mots: "les Villes de " *Brockville* et *Prescott*," dans la première Clause, et d'insérer à la place les " mots: " la profondeur d' *Elizabethtown* et d' *Augusta*, tel que relevé vers l'Est " par *Thomas C. Keefer*, Ecuyer, et connu comme son premier relevé," en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	16. <i>Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Short,</i>	43. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Fournier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Young*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: "Le Bill soit renvoyé de nouveau " au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, " avec une Instruction de l'amender, de manière à ce qu'il exprime le caractère " de l'ouvrage à être exécuté sur le Chemin, et les termes et conditions auxquels " il sera ainsi exécuté," en leur place;

Et la Question ayant mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés il ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Marchildon,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>		7. <i>Stuart.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Terrill,</i>

<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	49. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Dixon,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Short,</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative,

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le rapport soit maintenant reçu ;

M. *Ridout* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité " de toute la Chambre, aux fins de retrancher le mot "*Kingston*," après le mot "entre," dans la première Clause, et d'y substituer le mot "*Toronto*" en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Brown,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Street,</i>	<i>Wright, (d. Est. York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Tessier,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Turcotte,</i>	24. <i>Young.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Burkham,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Robinson,</i>	34. <i>Varin.</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, (Pro. Gén.)</i>	
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Young*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la Question, soient retranchés de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de " toute la Chambre, aux fins d'ajouter le Proviso suivant à la fin de la troisième " Clause : "Pourvu toujours qu'il ne pourra pas être exigé pour les passagers ou " le fret sur une partie de la route, une somme plus élevée par mille que pour " les passagers ou le fret parcourant toute la ligne," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Young*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient

retranchés, de manière à insérer les mots : “Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les mots : “Trois millions de louis sterling,” dans la quatrième Clause, et d’insérer à la place les mots : “Deux millions cinq cents mille louis sterling, y inclus la garantie du Gouvernement,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l’Honorable M. *Young*, Que tous les mots après “Que,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre aux fins de retrancher la treizième Clause,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson.</i>
<i>Dizon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	27. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Street,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Scotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	31. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l’Honorable M. *Young*, Que tous les mots après “Que,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher la quinzième Clause,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stuart,</i>	<i>Wright (d. Ouest York)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Tessier,</i>	13. <i>Young.</i>
<i>Gamble,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Scotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>

<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Crauford,</i>	<i>LeBouillier,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>	<i>43. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

*M. Brown*, a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable *M. Young*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les vingt-cinquième et "vingt-sixième Clauses," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

*M. Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable *M. Young*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour mettre la dite Compagnie de Chemin de Fer sur le même pied que toutes les autres Compagnies relativement à la garantie Provinciale, et dans ce but, de retrancher les mots : "Mais si les limites "ci-dessus mentionnées ne sont pas dépassées, la dite garantie, nonobstant toute "chose à ce contraire dans les dits Actes, pourra être donnée jusqu'au montant "de Quarante mille louis sterling, aussitôt qu'il sera constaté par le rapport de "quelque Ingénieur ou Ingénieurs à être nommés à cet effet par le Gouverneur "de cette Province, que la somme de Cent mille louis sterling a été dépensée "par la dite Compagnie réellement et avec économie, sur le dit Chemin de Fer, "en ouvrage ou en matériaux délivrés sur les lieux, ou les deux à la fois ; et "lorsqu'il sera pareillement constaté qu'une autre somme de Cent mille louis "sterling a été ainsi dépensée comme susdit, alors la garantie de la Province "pourra être donnée pour une autre somme de Quarante mille louis sterling, et "ainsi de suite jusqu'à ce que telle garantie ait été donnée pour tout le montant "ci-dessus par le présent limité," dans la vingt-septième Clause," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Street,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>13. Young.</i>
<i>Fergusson,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Scotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol.Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Turcotte,</i>

<i>Dixon,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond,</i> Pro. Gén.	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Short,</i>	44. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Young*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter le Proviso suivant à la fin de la vingt-septième Clause : " Pourvu toujours que le Gouvernement puisse, à sa discrétion, négocier les Débentures jusqu'au montant de la dite garantie, et payer en espèces le montant de la dite garantie, n'excédant pas Trois mille louis sterling, par mille, comme susdit," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	22. <i>Young.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald</i> (Kingston)	<i>Stevenson,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Street,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Drummond,</i> Pro. Gén.	<i>Patrick,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Smith,</i> (Durham,)
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Lacoste,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i> (Gaspé,)	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie,</i> (Wentworth,)	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mc Dougall,</i>	<i>Shaw,</i>	31. <i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Ridout* a proposé, en amendement à la Question, second par l'Honorable M. *Macdonald*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les mots : " Trois millions de louis," dans la quatrième Clause, et d'insérer à la place les mots : " Deux millions sept-cent-cinquante mille louis," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright</i> (d. Ouest York,)
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald</i> (Kingston)	<i>Stevenson,</i>	22. <i>Young.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Street,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stuart,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
-----------------	-----------------	----------------	-----------------

<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	34. <i>Varin.</i>
<i>Crauford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Short,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. Malloch a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Vendredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. Chabot, secondé par M. le Solliciteur-Général Chauveau,

La Chambre s'est ajournée.

### *Jovis, 28° die Octobris ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. Brown,—la pétition du Révérend John McKennon et autres, la Congrégation de l'Eglise Chalmers, Sydenham, Owen's Sound ; la pétition de George Glover et autres, de Fergus et ses environs ; la pétition du Révérend John M. Rogers et autres, de la Ville de Peterborough ; la pétition du Révérend William Troup et autres, d'English River et ses environs ; la pétition de Murdoch McMillan et autres, de Kenyon et ses environs ; la pétition du Révérend Richard Lonsdell et autres, de Laprairie ; la pétition du révérend Lachlan McPherson et autres, Presbytériens de Lobo ; la pétition de William Wright et autres, du Township d'Egremont ; et la pétition de Thomas O. Adkins et autres, du Township d'Arthur.

Par M. Christie, de Wentworth,—la pétition de Richard Arthur et autres, du Township de Binbrook.

Par M. Sicotte,—la pétition d'Etienne Migneault et autres, de la Ville de St. Hyacinthe.

Par l'Honorable M. Cameron,—la pétition de la Municipalité du Township de Goderich.

Par M. White,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de Waterloo.

Par M. Jobin,—la pétition du Révérend E. Blyth et autres, de la Seigneurie et du Comté de Beauharnois ; et la pétition de William Henderson et autres, de Ste. Martine, et autres Paroisses, dans le Comté de Beauharnois.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Lawrence Lawrason, Ecuyer, et autres, de la Ville de London ; demandant que la pétition du Conseil de Ville de la dite Ville, pour la passation d'un Acte confirmant un Règlement du dit Conseil pour fermer une certaine partie de la Rue Wellington, dans la dite Ville, et y établir un Marché, ne soit pas écoutée.

De John McDonald, Ecuyer, et autres ; demandant la passation d'un Acte, pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de Toronto et Guelph à prolonger sa Ligne de Chemin de Fer jusqu'à la Ville de Stratford, et de là jusqu'à la Ville de Goderich, et aussi, jusqu'au Port Sarnia.



De *William Lambert* et autres, résidant dans une partie des Faubourgs de la Cité de *Toronto*; demandant que cette partie de la dite Cité, située à l'Est de la Rivière *Don*, et au Sud du Chemin de *Kingston*, soit détachée de la dite Cité, et annexée au Township d'*York*, dans le Comté d'*York*.

Du Révérend *Edouard Crevier* et autres, représentant la Fabrique de la Paroisse de *St. Hyacinthe*; demandant la passation d'un Acte, pour pourvoir à l'administration plus efficace des affaires du nouveau Diocèse de *St. Hyacinthe*.

Ordonné, Que la pétition de *John C. Ball* et autres, Conseillers du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; et la pétition de *Laurence Lawrason*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *London*, soient renvoyés au Comité Permanent des Ordres Permanents.

Ordonné, Que la pétition de *John McDonald*, Ecuyer, et autres, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sur motion de *M. Cartier*, secondé par *M. Sicotte*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la pétition d'Election de *Toronto*, ait la permission de s'ajourner à Jeudi, le 18<sup>me</sup> jour de Novembre prochain, afin de permettre aux Pétitionnaires de produire des témoignages et des témoins à l'appui de leur pétition.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition de *John Strachan*, Ecuyer, se plaignant d'unc Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Huron*, a informé la Chambre, Que le Comité a décidé,

Que les allégués exposés dans la pétition n'ont pas été prouvés.

Que l'Honorable *Malcolm Cameron* a été dûment élu pour représenter le Comté de *Huron*, dans la dernière Election pour ce Comté.

Que la pétition de *John Strachan*, Ecuyer, n'est ni frivole ni vexatoire.

Que la défense du Membre siégeant n'est ni frivole ni vexatoire.

Et il a été ordonné que les dites Décisions seront entrées dans les Journaux de cette Chambre.

Sur motion de *M. Sicotte*, secondé par *M. Terrill*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur les pétitions d'Election de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mercredi prochain, à Dix heures du matin, les Parties intéressées ayant demandé ce délai avant d'être entendues sur le mérite de cette partie de l'affaire en contestation, relativement à laquelle des témoins ont été entendus.

*M. LeBlanc*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Dix-neuvième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, demandant l'autorisation de mettre à effet le Testament de *Robert Randall*; et il a constaté que les Avis avaient été dûment donnés.

Il a également examiné la pétition de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Comté de *Montréal*, demandant le pouvoir de clore ses affaires; et il a constaté que l'Avis n'a pas été donné; cependant une copie certifiée d'une Résolution adoptée à la dernière Assemblée annuelle des Membres de la dite Compagnie, en faveur de la demande actuelle, ayant été mise devant Votre Comité, il est d'avis que l'on se dispense de la publication de l'Avis.

Quand à la pétition du Conseil de Ville de *St. Hyacinthe*, demandant certains changements aux limites de la dite Ville, Votre Comité a constaté que l'Avis a été publié pendant le temps suffisant dans un journal Français, mais non pas dans un journal Anglais du District; il a cependant été publié également dans le *Canada Gazette* pendant plus de deux mois, et une pétition a été présentée à Votre Honorable Chambre en opposition à la mesure, preuve que la demande a

été suffisamment connue ; sous ces circonstances Votre Comité recommande respectueusement que l'Avis soit considéré comme suffisant.

Relativement à la pétition du Conseil de Ville de *London*, demandant l'autorisation de clore une certaine partie de la Rue *Wellington*, dans cette Ville, Votre Comité a constaté qu'aucun des Avis n'a été publié.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir, par une “ Loi générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphes Electriques,” avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour confirmer le Titre “ de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*, à une certaine étendue de Terre y mentionnée, et pour d'autres objets y relatifs,” avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Honorable M. *Rolph*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Tableaux des Commutations de Tenure effectuées dans le Domaine de la Couronne dans la Censive de *Québec*,—dans les Censives du ci-devant Ordre des Jésuites, dans les Districts de *Québec*, *Montréal* et *Trois-Rivières*,—et dans la Censive de la Seigneurie de *Lauzon*, depuis le 1er Mai 1851 jusqu'au 31 Juillet 1852, conformément aux dispositions de l'Acte Provincial 10 et 11 *Vic.*, chap. 111.

Pour les dits Tableaux, voir Appendice (H.H.H.)

Sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par M. *Fergusson*,

*Ordonné*, Que la 70<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, en autant qu'elle a rapport au Bill pour venir en aide à *John K. Roche*, Ecuyer, Député-Arporteur Provincial.

*Ordonné*, Que Deux cent cinquante exemplaires additionnels du Bill pour simplifier et changer la pratique, les plaidoyers et la procédure dans les Cours Supérieures en Loi et en Equité, et dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, soient imprimés en Anglais, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre a repris la considération ultérieure de la Question proposée hier. Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour lui exprimer l'opinion de cette Chambre, que quelque réglemeut devrait être fait dans le but d'empêcher qu'aucun Membre du Conseil Exécutif ou autre Officier Public ne prenne ou ne reçoive aucune commission, gratification ou récompense d'aucune Personne ou Corporation, ou ne tire aucun profit ou avantage, directement ou indirectement, à raison d'aucune chose faite ou à être faite par lui, ou ayant trait en aucune manière à l'effectuation d'un Emprunt quelconque, soit dans les Travaux Publics de cette Province, ou pour d'autres objets Provinciaux, ou pour le paiement ou garantie du paiement de toute somme d'argent à être empruntée pour payer des Emprunts déjà faits, ou des dettes d'aucune Corporation Municipale dans cette Province, ou pour faire un nouvel Emprunt pour telle Corporation Municipale.

Et la Question préalable ayant été de nouveau proposée, Que cette Question soit maintenant soumise :—Les dites Motion et Question originales ont respectivement été retirées, avec la permission de la Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter la liquidation des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu pour le Comté de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Young*, secondé par M. *Brown*,

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions sur la Politique Commerciale du Pays.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Lyon* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Malloch*, secondé par M. *Seymour*, La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 29° die Octobris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**S**UR motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,  
*Résolu*, Que cette Chambre, à la levée de la Séance de ce jour, sera ajournée à Demain matin, à Dix heures de l'avant-midi. ]

*Ordonné*, Que les Ordres du jour soient remis à Demain.

Sur motion de M. *Short*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,  
*Résolu*, Que par respect pour la mémoire de feu *Hazard Bailey Terrill*, Ecuyer, Membre de cette Chambre, cette Chambre s'ajourne maintenant.

Et la Chambre s'est, en conséquence, ajournée.

*Sabbati, 30° die Octobris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition du Révérend *David Shanks* et autres, de *Buckingham* et ses environs.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *Thomas A. Young*, Ecuyer, de la Cité de *Québec*; et la pétition du Très-Révérend Lord Evêque de *Québec* et autres, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Seymour*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Camden Est*; et la pétition de la Municipalité du Township d'*Ernesttown*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition de l'Honorable *N. F. Belleau*, Maire, et autres, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Rose*,—la pétition de *Daniel Rose* et autres, du Township de *Williamsburgh*, Comté de *Dundas*; et la pétition de *Jacob Brouse* et autres, de *Matilda*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*; demandant qu'il soit passé un Acte, pour autoriser la division du Quartier *St. Patrice*, dans la dite Cité, en deux Quartiers.

De *Fermin Perrin*, Ecuyer, de la Paroisse de *Ste. Geneviève de Berthier*, District de *Montréal*; représentant que comme Créancier Judiciaire de *Wolfred Nelson*, Ecuyer, il a déposé sa réclamation devant les Commissaires nommés en vertu de l'Acte des Pertes de la Rébellion, 12 Vic., chap. 58, et que les dits Commissaires n'ont accordé qu'une partie de sa dite réclamation; et demandant justice.

De la Municipalité des Townships-unis de *Dummer* et *Burleigh*; demandant qu'il soit passé un Acte pour prohiber la manufacture, l'importation et la vente de boissons enivrantes.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough*; et de *George B. Hall*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Peterborough*; demandant qu'aucune des pétitions pour le pouvoir de construire un Chemin de Fer depuis la dite Ville jusqu'à *Cobourg* ou *Port Hope*, ne soit accordé, mais qu'un Acte soit passé pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer depuis la dite Ville de *Peterborough* jusqu'à la tête du Lac *Rice*, et que les Parties pétitionnant soient autorisées à construire des embranchements jusqu'aux Villes de *Cobourg* et *Port Hope*.

De *William Laug*, Président, et *George Read*, Greffier, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants du Township d'*Otonabee*; demandant qu'il soit passé un Acte pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer depuis *Cobourg* jusqu'à *Peterborough*.

De *Matthew H. Warren*, de l'Isle des Sauvages, sur la Côte du *Labrador*; demandant que les produits de cette partie du *Labrador*, située à l'Est du *Canada*, soient admis dans cette Province libres de droits.

Du Révérend *John McKennon* et autres, la Congrégation de l'Eglise *Chalmers*, *Sydenham*, *Owen's Sound*; de *George Glover* et autres, de *Fergus* et ses environs; du Révérend *John M. Rogers* et autres, de la Ville de *Peterborough*; du Révérend *William Troup* et autres, d'*English River* et ses environs; de *Murdoch McMillan* et autres, de *Kenyon* et ses environs; du Révérend *Richard Lonsdell* et autres, de *Laprairie*; du Révérend *Lachlan McPherson* et autres, Presbytériens de *Lobo*; de *William Wright* et autres, du Township d'*Egremont*; de *Thomas O. Atkins* et autres, du Township d'*Arthur*; et de *Richard Arthur* et autres, du Township de *Binbrook*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux et Chemins de Fer.

D'*Etienne Migneault* et autres, de la Ville de *St. Hyacinthe*; demandant que certains changements soient faits aux limites de la dite Ville.

Du Conseil Municipal du Comté de *Waterloo*; demandant la passation d'un Acte pour abroger la 8me Section de l'Acte 14 et 15 Vic., chap. 5, pour faire certains changements aux Divisions Territoriales du *Haut-Canada*.

Du Révérend *E. Blyth* et autres, de la Seigneurie et du Comté de *Beauharnois*; demandant l'établissement d'un Bureau d'Enregistrement au Village de *Ste. Martine*, et aussi, qu'il soit le Chef-lieu de la Municipalité du dit Comté.

De *William Henderson* et autres, de *Ste. Martine* et autres Paroisses, dans le Comté de *Beauharnois*; demandant que le Bill pour changer le Chef-lieu de la Cour de Circuit dans le dit Comté, ne devienne pas Loi.

*M. Langton* a proposé, secondé par *M. Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Que la pétition de la Municipalité des Townships-unis de *Dummer* et *Burleigh*, représentant l'injustice de l'emploi actuel des Réserves du Clergé et des procédés de Sir *John S. Pakington* et du Ministère Anglais, relativement aux Réserves; et demandant à cette Chambre d'informer les *Pakingtons* des opinions émises par les Pétitionnaires à cet égard, soit maintenant reçue; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>Langton,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Prince,</i>	12. <i>Wright.</i> (d. Est York.)

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>MacNab,</i>	Sir A. N. <i>Short,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Drummond,</i>	Pro. Gén. <i>Malloch,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Tuché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Chauveau,</i>	Sol. Gén. <i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	38. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rose,</i>	
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif informe cette Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé aujourd'hui, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir l'Adresse Commune des deux Chambres à Sa Majesté, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères; et que le Conseil Législatif a ordonné que l'Honorable M. le Receveur-Général *Tuché* et l'Honorable M. le Maître-Général des Postes *Morris* soient présents au temps indiqué, de la part de sa Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks*, l'Honorable M. *Morin*, l'Honorable M. *Cameron* et l'Honorable M. *Chabot*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, de la part de cette Chambre, aujourd'hui, à deux heures, avec l'Adresse des deux Chambres, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,— Etats des Affaires du Pénitencier Provincial, pour l'année expirée le 30 Septembre 1851, et aussi, pour le trimestre expiré le 31 Décembre 1851.

Pour les dits Etats, voir Appendice (I.I.I.)

M. *Stevenson*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Conformément à l'Instruction de Votre Honorable Chambre “ de s'enquérir des causes du délai qu'il y a eu pour compléter l'Impression des Journaux, etc., de la dernière Session du Parlement; et de s'enquérir également et faire rapport de l'efficacité de la distribution d'iceux dans les différentes Municipalités de la Province, en conformité de l'Ordre de cette Chambre,” Votre Comité doit dire que relativement à cette partie de l'Instruction concernant le délai survenu dans l'Impression, la cause principale provient du temps qui a été perdu à la fin de la Session pour transporter tous les documents manuscrits, et les Imprimeries des Entrepreneurs, de *Toronto* à *Québec*, ce qui, dans l'opinion de Votre Comité, n'aurait pas dû avoir lieu avant que les Impressions de la Session fussent terminées. En terminant cette partie de l'Instruction, Votre Comité prend respectueusement la liberté de faire remarquer qu'il n'entretient aucun doute que d'après les arrangements par lui soumis dans son dernier Rapport, et auxquels Votre Honorable Chambre a donné son concours, les Journaux ne soient à l'avenir

remis entre les mains des Membres dans les deux mois, et les Appendices dans les cinq mois qui suivront la clôture de la Session.

Relativement à la dernière partie de cette Instruction, concernant l'efficacité de la distribution des Journaux et des Appendices dans les diverses Municipalités en vertu de l'Ordre de la Chambre de la dernière Session, Votre Comité a fait des investigations et doit faire rapport que ce devoir a été rempli de la manière la plus satisfaisante en vertu de l'Ordre de la Chambre; des reçus ont été placés devant Votre Comité venant des différents Conseils de Comté du *Haut-Canada*, et des Maires et Secrétaires des Municipalités du *Bas-Canada*; et prenant en considération la manière efficace avec laquelle ce devoir a été rempli pendant la dernière vacance, Votre Comité recommande qu'à l'avenir la même mesure soit adoptée pour exécuter l'Ordre de la Chambre à cet égard.

Votre Comité ayant observé que lors de la troisième lecture d'un Bill des Membres pouvaient être en peine de trouver les divers amendements faits aux dits Bills dans leurs diverses phases, et comme par un Ordre de la Chambre chaque Bill est réimprimé à sa troisième lecture, Votre Comité recommande qu'un exemplaire de telle réimpression soit tiré pour et remis à chacun des Membres de la Chambre le jour auquel devra avoir lieu la troisième lecture.

En terminant ce Rapport, Votre Comité suggère respectueusement un changement dans l'une des recommandations contenues dans son dernier Rapport en retranchant les mots: "Greffiers des Papiers Imprimés," et insérant les mots: "Greffiers de Votre Honorable Chambre, ou tel autre Officier de son Département qu'il jugera à propos de nommer à cet égard."

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Dixième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte, intitulé: "Acte pour incorporer la Société de l'Asile des Orphelins et de Secours aux Femmes de *Toronto*," et il y a fait plusieurs amendements, qu'il soumet respectueusement à la considération de Votre Honorable Chambre.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Michel F. Valois*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité hier.

*Ordonné*, Que *Michel F. Valois*, Ecuyer, soit présent à sa place dans cette Chambre, à sa prochaine réunion.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Short*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition d'Election de *Kamouraska*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Jeudi prochain, de manière à permettre aux parties de continuer à rendre leurs témoignages et de fournir certains documents.

M. *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le sixième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en considération le Bill pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo*, à construire un Chemin de Fer de *Fort Erié* à *Goderich*, qui lui a été renvoyé, et y a fait divers amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi pris en considération le Bill pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, à lui renvoyé, et il prend la liberté de le rapporter avec un amendement à la dixième Section, bornant le prolongement de son Chemin au Village de *Stratford*; la raison de cet amendement est donnée dans la Résolution suivante adoptée par Votre Comité:

*Résolu*, Qu'il serait injuste et contraire à la politique de permettre l'établissement d'une ligne rivale de celle du Grand Chemin de Fer Occidental, tel que demandé par la Compagnie de *Toronto et Guelph*, qui se propose de prolonger son Chemin depuis *Guelph* jusqu'à *Sarnia*, surtout lorsque ce Comité n'a par devers lui aucune preuve qui lui fasse voir qu'il y ait trop à faire pour une seule ligne ; que la Province ayant pris des intérêts pour la moitié du coût du Chemin de la Compagnie maintenant incorporée, (étant de plus de sept cent cinquante mille louis,) ses intérêts aussi bien que ceux des Actionnaires devraient être sauvegardés. Ce Comité est en conséquence d'avis que la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto et Guelph* ne devrait pas obtenir l'extension de sa Charte.

*Ordonné*, Que cinq cents exemplaires du dit Rapport soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la pétition de *Matthew H. Warren*, de l'Isle des Sauvages, sur la Côte du *Labrador*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford et Buffalo*, à construire un Chemin de Fer de *Fort Erié* à *Goderich*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mardi prochain.

*Ordonné*, Que la pétition du Révérend *E. Blyth* et autres, de la Seigneurie et du Comté de *Beauharnois*, et la pétition de *William Henderson* et autres, de *Ste. Martine* et autres Paroisses, dans le Comté de *Beauharnois*, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto et Guelph*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour pourvoir par une Loi générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphe Electrique ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 15, après "voies," insérez : "Ou à empêcher l'entrée libre à aucune Maison ou autre Bâtisse construite dans le voisinage d'iceux."

Page 2, ligne 46. Retranchez depuis "devoir" jusqu'à "de," dans la 47<sup>me</sup> ligne, et insérez : "Du Propriétaire ou de l'Association ou Compagnie en possession d'une Ligne de Télégraphe actuellement en opération ou qui pourra par la suite devenir en opération."

Page 3, ligne 17. Retranchez depuis "temps," jusqu'à "prendra," dans la 18<sup>me</sup> ligne.

Page 3, ligne 21. Retranchez depuis "temps," jusqu'à "et."

Page 3, ligne 25. Retranchez depuis "le," jusqu'à "avec," et insérez : "Temps que durera la dite possession."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Cameron* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*M. Christie*, de *Wentworth*, a proposé, secondé par *M. Boulton*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Boulton*,

*LaTerrière*,

*Stuart*,

*Willson*,

<i>Cauchon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Taché,</i>	<i>Wright</i> (d.OuestYork.)
<i>Chapais,</i>	<i>Papineau,</i>	<i>Viger,</i>	15. <i>Young.</i>
<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth,</i> )	<i>Short,</i>	<i>White,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie,</i> ( <i>Gaspé,</i> )	<i>Jobin,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	41. <i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	
<i>Dizon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Drummond,</i> Pro.Gén.	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

M. *Cauchon* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour soient remis à Demain ; la Chambre s'est divisée : et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, sur motion de M. *Cauchon*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, La Chambre s'est ajournée à Mardi prochain.

---



---

*Martis, 2<sup>o</sup> die Novembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *W. H. Lemoine*, Ecuyer, et autres, de la Côte de *Beaupré*, Comté de *Montmorency*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition de *William H. Smith*, du Village de *Yorkville*, Comté d'*York*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—deux pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*.

Par M. *Hartman*,—la pétition de *J. H. Thompson* et autres, du Township de *Brock*, Comté d'*Ontario*.

Par M. *Sicotte*,—la pétition de *John Carden* et autres, de la Paroisse de *St. Paul d'Abbotsford*, Comté de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, du Comté, de *Montmorency*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Colin McKenzie* et autres, du Township de *Williams*.

Par M. *Fergusson*,—la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Guelph*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *H. Mittleberger* et autres, de la Ville de *St. Catherine*.

Par l'Honorable M. *LaTerrière*,—la pétition de *Louis Vincent*, Huron, ci-devant du Village de *L'Ancienne Lorette*, maintenant de *Murray Bay*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 18 Septembre, pour copies des Instructions données par le Gouvernement à *Oliver Wells*, Ecuyer, Arpenteur, pour explorer les Terres



sur la Rivière *St. Maurice*, et ses tributaires, des Notes d'exploration, du Rapport et de la Carte faits par le dit *Oliver Wells*, en exécution des dites Instructions, et de tous autres papiers et documents ayant rapport à cette exploration et aux mesures prises par le Gouvernement pour ouvrir le territoire de la Rivière *St. Maurice* à l'Exploitation des Bois.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (J.J.J.)

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *David Shanks* et autres, de *Buckingham* et ses environs ; du Très-Révérend Lord Evêque de *Québec* et autres, de la Cité de *Québec* ; de *Daniel Rose* et autres, du Township de *Williamsburgh*, Comté de *Dundas* ; et de *Jacob Brouse* et autres, de *Matilda* ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public et sur les Canaux de la Province.

De *Thomas A. Young*, Ecuyer, de la Cité de *Québec* ; demandant le paiement d'une certaine somme à lui due pour arrérages de Salaire comme Auditeur-Général des Comptes, pour le *Bas-Canada*, depuis l'année 1826 jusqu'à l'année 1834.

De la Municipalité du Township de *Camden Est* ; et de la Municipalité du Township d'*Ernesttown* ; demandant que s'il est fait aucune appropriation pour des Chemins dans cette section du pays, elle soit employée à continuer le Chemin de la Rivière *Madawaska*, vu qu'il est déjà amélioré, à partir du dit Township d'*Ernesttown*, et conduit vers la dite Rivière.

De l'Honorable *N. F. Belleau*, Maire, et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant l'adoption de mesures pour promouvoir à la représentation des produits Industriels du *Canada*, à l'Exposition prochaine de l'Industrie de toutes les Nations, qui sera tenue à *New-York* pendant l'été de 1853.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton* ; demandant que l'Acte des Corporations Municipales soit amendé de manière à ce qu'ils soient exemptés de prélever une certaine taxe comme Actionnaires de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental.

*M. Laurin* a proposé, secondé par *M. Lemieux*, et la Question ayant été mise, Que la pétition de *J. B. Miville de Chêne*, de *St. Henri*, District de *Québec* ; demandant à être indemnisé de la perte de la Goëlette chargée de provisions, naufragée en 1816, pendant qu'elle était au service du Gouvernement, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Fortier*, *M. Lemieux*, *M. Varin*, *M. Fournier* et le Moteur, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

*Résolu*, Que la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*, relativement à leurs Actions dans le Grand Chemin de Fer Occidental, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *Sir Allan N. MacNab*, l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Honorable *M. Macdonald* et l'Honorable *M. Robinson*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à *M. Murney*, pendant le reste de la Session, pour cause de mauvaise santé.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour incorporer la Société de l'Asile des Orphelins et de secours aux Femmes de *Toronto*," tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Dixon*,

*Ordonné*, Que M. l'Orateur expédie son Warrant au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau Writ pour l'Élection d'un Membre pour servir dans ce présent Parlement pour le Comté de *Stanstead*, en remplacement de *Hazard B. Terrill*, Ecuyer, décédé.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet d'un Chemin de Fer, depuis un point vis-à-vis la Cité de *Québec*, jusqu'à la *Rivière-du-Loup* ou les *Trois-Pistoles*, et de là, jusqu'aux limites Est de la Province ;

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a alors informé la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette motion, la recommande à la considération de la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formé en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient de révoquer cette partie de l'Acte des garanties des Chemins de Fer, 12 *Vic.*, chap. 29, relative à l'aide à être donnée au Chemin de Fer entre *Québec* et *Halifax*, et de pourvoir en remplacement que la garantie de la Province soit donnée, en vertu des dispositions du dit Acte tel qu'amendé par l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap., 73, qui pourvoit à la construction de la Ligne d'un Grand Tronc de Chemin de Fer traversant cette Province dans toute sa longueur, à toute Compagnie qui sera formée pour la construction d'un Chemin de Fer depuis quelque endroit vis-à-vis de la Cité de *Québec* jusqu'aux *Trois-Pistoles*, et que ce Chemin de Fer formera partie de la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer susdite.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient de pourvoir à l'incorporation d'une Compagnie pour construire le dit Chemin de Fer, comme susdit, quand un nombre suffisant de personnes auront exprimé leur désir de le construire, et auront souscrit un certain montant de Capital, et se seront conformées aux autres dispositions de l'Acte à être passé à cette fin.

3. *Résolu*, Qu'il est expédient de pourvoir que si la dite Compagnie (ou toute autre, mais la préférence sera donnée à la première Compagnie mentionnée,) prolonge le dit Chemin depuis les *Trois-Pistoles* jusqu'aux limites Est de la Province, une étendue d'Un million d'acres des Terres de la Couronne non concédées, situées auprès de la dite extension, soit octroyée à la Compagnie qui fera la dite extension.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis vis-à-vis *Québec* jusqu'aux *Trois-Pistoles*, et pour étendre le dit Chemin de Fer jusqu'à la Frontière Est de la Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Honorable M. *Hincks* a fait rapport à la Chambre, Que les Messagers s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec l'Adresse Conjointe des deux Chambres, relativement à l'Adresse à Sa Majesté, au sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères ; et qu'il avait plu à Son Excellence de dire qu'elle transmettrait la dite Adresse à Sa Majesté au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, afin qu'elles soit déposée au pied du Trône.

*Ordonné* Que l'Honorable M. *Hincks*, ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser toute Compagnie de Chemin de Fer, dont le Chemin de Fer forme partie de la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer de cette Province, à se joindre à toute autre Compagnie de même nature, ou à acheter la propriété ou les droits d'aucune dite Compagnie, et pour abroger certains Actes y mentionnés pour incorporer des Compagnies de Chemin de Fer; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport au dit Bill.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre de cette Chambre de Samedi dernier, pour la comparution de *Michel F. Valois*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu :—Et M. *Valois* n'étant pas présent à sa place ;

Sur motion de M. *Sicotte*, secondé par M. *Paige*,

*Ordonné*, Que la 84<sup>me</sup> Section de l'Acte des pétitions d'Élection de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

*Ordonné*, Que *Michel F. Valois*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Élection et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, Samedi dernier, et ne s'étant pas rendu à sa place dans la Chambre aujourd'hui, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

Un Bill pour incorporer la Compagnie de la Salle de Tempérance de *Québec*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit : "Acte pour incorporer l'Association de la Salle de Tempérance de *Québec*."

*Ordonné*, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Le Bill pour permettre d'augmenter le Capital de la Banque de *Montréal*, et faciliter le transport des Actions dans certains cas, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Young* a proposé, secondé par M. *Brown*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Drummond</i> , Pro.Gén. <i>Malloch</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>Short</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>LeBlanc</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Charveau</i> , Sol. Gén. <i>Lemieux</i> ,	<i>Robinson</i> ,	<i>Wright</i> (d.OuestYork.)
<i>Clapham</i> ,	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> ) <i>Rolph</i> ,	36. <i>Young</i> .

CONTRE.

1. M. *Mackenzie*.

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Young* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*, étant lu ;

M. *Cartier* a proposé, secondé par M. *Sicotte*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Young*, Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé à un Comité Spécial de sept Membres, pour s'enquérir et faire rapport sur la question de savoir si les intérêts publics ne seraient pas mieux servis, en acceptant l'offre du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, d'un Prêt Impérial pour la construction d'un Chemin de Fer de l'Amérique Britannique, pourvu que le Prêt soit suffisant pour construire tout le Chemin depuis le *Nouveau-Brunswick* jusqu'à la Cité d'*Hamilton*," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Marchildon,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>8. Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Clapham,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Crauford,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Drummond,</i>	Pro.Gén. <i>Prince,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Richards,</i>	Pro. Gén. <i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>31. Wright(d.Ouest York)</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Gamble* a proposé, secondé par M. *Ridout*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit amendé à la page 4, ligne 23, en ajoutant, à la fin de la quatrième Clause, les mots : " Pourvu toujours, que rien de contenu dans le présent Acte ne s'étendra ni sera compris s'étendre jusqu'à autoriser la Compagnie à émettre des Certificats d'Actions de Fonds Social pour aucun montant plus élevé qu'il ne sera actuellement dépensé pour la construction du dit Chemin de Fer ;" la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Mall'ch,</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>8. Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Christie, (Wentworth),</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Drummond,</i>	Pro.Gén. <i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Richards,</i>	Pro. Gén. <i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>27. Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Rolph,</i>	

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*, il a été fait un amendement au Bill à la Page 1, en insérant, dans la ligne 34 les mots

“*Alexander Tilloch Galt*, Ecuyer, de la Ville de *Sherbrooke*; *Luther Hamilton Holton* et *David Lewis McPherson*, Ecuyer, de la Cité de *Montreal*.”

M. *LeBlanc* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été mise Que la considération ultérieure du Bill, soit remise jusqu'à ce que l'Appel Nominal de la Chambre ait lieu; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a passé dans la Négative.

M. *Cartier* a proposé, secondé par M. *Sicotte*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Short,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Richards, (Pro. Gén.)</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>28. Wright (d. Ouest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>7. Young.</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Marchildon,</i>	

Ainsi elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Malloch*, secondé par M. *Marchildon*, La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 3° die Novembris;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LE Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il n'a pu obéir aux Ordres de la Chambre d'hier pour prendre sous sa garde *Michel F. Valois*, Ecuyer, en conséquence de son absence de cette Cité.

L'Honorable M. *Morin* a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative au Gouverneur-Général datée le 11 du mois dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre, copies de toutes les nominations faites entre le mois de Décembre 1849, alors que l'Acte 12 *Vic.*, chap. 37, est devenu en force et le 30 Août 1851, alors que la 15me Clause de cet Acte a été renvoyé par les 14 et 15 *Vic.*, chap. 88, sous le Seing et sceau du Gouverneur de cette Province, de personnes pour siéger comme Juges *ad hoc* dans la Cour du Banc de la Reine, au lieu et place de ceux légalement récusés ou disqualifiés, ou devenu incompetents, soit par raison d'intérêts, soit autrement, pour siéger dans la dite Cour, dans toute Cause dont elle peut prendre connaissance ou étant absents de cette Province, pour étendre et juger telle Cause et faire tels autres actes judiciaires qui peuvent être nécessaires, avant ou après la dicision d'icelle, et si ces personnes ont été prises parmi les Juges de la Cour Supérieure ou les Juges de Cour de Circuit, ou parmi les Membres du Barreau du *Bas-Canada*; avec une liste des personnes qui ont siégé dans la dite Cour du Banc de la Reine, en vertu des dites nominations, et des occasions dans lesquelles elles ont ainsi siégé;

ainsi qu'une liste des personnes qui ont refusé ou manqué de siéger en vertu d'aucune nomination ainsi faite, et les raisons qu'elles ont données pour agir ainsi,—et copie de toute Correspondance avec le Gouvernement Exécutif à cet égard ; aussi, un Tableau des Causes dans lesquelles il est devenu nécessaire, depuis le 30 Août 1851, de compléter le nombre des Juges de la dite Cour du Banc de la Reine, avec les Juges de la Cour Supérieure, en vertu des dispositions contenues dans le Statut en dernier lieu mentionné ;—et une liste des Juges de la Cour Supérieure, choisis pour agir comme Juges *ad hoc*, de la Cour du Banc de la Reine, des Causes dans lesquelles ils ont été requis, des occasions dans lesquelles ils ont ainsi siégé ;—et généralement, toutes informations quant à la manière dont le Juge en Chef de la Cour Supérieure communique avec les autres Juges de sa Cour pour décider avec eux quel Juge ou Juges devront agir comme Juge ou Juges *ad hoc* de la Cour du Banc de la Reine, dans la Cause ou les Causes où ils sont requis ; et toute correspondance ou information montrant pourquoi le devoir imposé au Juge en Chef et aux Juges de la Cour Supérieure, en vertu de l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 88, a été reparti, de manière que, dans quelques cas, deux Membres de la Cour Supérieure, étant frères, ont été obligés d'agir, dans la même Cause, comme Juges *ad hoc* de la Cour du Banc de la Reine, tandis que le Juge-en-Chef de la dite Cour et les Juges plus Anciens n'ont jamais été choisis pour remplir les devoirs imposés par le Statut en dernier lieu mentionné.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (K.K.K.)

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Onzième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser *Stephen Atkinson* et son frère, *John Atkinson*, à transporter à la Municipalité de *Nelson*, partie de la première Concession de la Rue *Dundas* sud, pour y construire une Salle de Township, et il est convenu d'en faire rapport sans amendement.

M. *Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

En conséquence de l'ajournement anticipé de la Chambre, Votre Comité, à la suggestion du Greffier, recommande qu'une nouvelle avance de Dix mille louis soit faite pour rencontrer les demandes des Imprimeurs, ainsi que d'autres comptes élevés de la Chambre.

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son Warrant en faveur de *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour la somme de Dix mille livres, courant, pour défrayer les Dépenses Contingentes de cette Chambre ; et assurant Son Excellence que cette Chambre fera bon de cette somme.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que le Quatrième Rapport du Comité Permanent des Impressions soit maintenant lu :—Et lequel Rapport ayant été lu ;

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Quatrième Rapport du Comité Permanent des Impressions.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre qu'en conséquence de l'absence continue de

*Michel F. Valois*, Ecuyer, Membre du Comité, le Comité n'a pu siéger aujourd'hui.

Sur motion de *M. Sicotte*, secondé par *M. Cartier*,

Ordonné, Que *Michel F. Valois*, Ecuyer, soit excusé par rapport à son absence du dit Comité, et pour n'avoir pas été présent à sa place dans cette Chambre hier, la maladie en ayant été la cause, ainsi qu'il appert par le certificat de son Médecin, le *Dr. Bibaud*, attesté sous serment.

Ordonné, Que *M. Valois* soit dispensé de toute autre comparution au sujet du dit Comité.

*M. Mackenzie* a proposé, secondé par *M. White*, et la Question ayant été mise, Que Mercredi prochain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération les Résolutions suivantes, sur lesquelles sera basée une humble Adresse à Sa Majesté :—

1o. Que quelques unes des dispositions de l'Acte passé dans le Parlement Impérial de Sa Majesté, en 1840, pour réunir les ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement de cette Province, entravent et suspendent l'action harmonieuse de nos institutions représentatives :

2o. Que le 20 Juin 1839, *Lord John Russell* et *M. Labouchère* introduisirent dans la Chambre des Communes un Bill qui divisait le *Canada* en Districts Electoraux et établissait, qu'en répartissant la Représentation du Peuple dans l'Assemblée Législative, l'on devait tenir compte de l'étendue de la Population et du Territoire dans chaque Comté; que les majorités que l'on créait ainsi dans la Législature devaient avoir le pouvoir de changer les limites et le nombre des Divisions Electorales dans tout District, ce qui aurait mis la Législature en état d'offrir une Représentation équitable du Peuple dans l'Assemblée Législative, sans laquelle les Electeurs qualifiés sont privés de la juste part d'influence qui leur appartient dans les affaires publiques, sous cette Constitution :

3o. Que le dit Bill établissant en outre que la première Assemblée Législative devait être composée de 98 Membres, sans imposer aucune restriction quelconque à la Législature Unie, dans le cas où elle désirerait augmenter la Représentation : il donnait une Représentation séparée à *Montréal*, *Québec*, *Toronto* et *Kingston*, —ne nommant aucune autre Ville; il autorisait la Législature "à établir les dispositions qui lui paraîtraient les plus convenables," touchant le nombre des Membres de l'Assemblée, le temps et le lieu propres aux Sessions Législatives, "la propagation d'aucune dite Session, ou la dissolution d'icelle ou la continuation de l'Assemblée, ou la qualification ou disqualification d'aucune personne qui sera élue ou qui siégera ou votera comme Membre de la dite Assemblée; "ou la convocation de la dite Assemblée pour l'expédition des affaires;" et il laissait à la Législature à considérer si une qualification pécuniaire était nécessaire pour les Candidats aux sièges dans l'Assemblée :

4o. Qu'au lieu de ces dispositions sages et salutaires, au moyen desquelles on voulait donner au Peuple du *Canada* une influence réelle dans l'administration de ses affaires locales, il fut passé un Acte dans le Parlement Impérial en 1840, restreignant à 84 le nombre des Membres dans l'Assemblée, à moins que les deux tiers de tous les Membres des deux Chambres de la Législature ne votent à deux lectures séparées dans chaque Chambre pour un Bill autorisant la dite augmentation, pendant que pour tous les autres sujets de législation, une majorité de vingt Membres est déclarée compétente à lier le Peuple, dans l'Assemblée :

5o. Que durant les trois dernières Sessions annuelles, de grandes majorités ont voté une Loi pour augmenter et rendre plus égale la Représentation; et dans la Session de 1851, le vote de l'Orateur aurait donné les deux tiers pour la Mesure soumise à la Chambre, si une autre Section du dit Acte de 1840 ne lui eût dé-

fendu de voter au nom de ses Constituants, à moins que les voix ne soient égales pour ou contre la mesure :

6o. Que, d'après le Recensement de cette année, les voix des Colléges Electoraux contenant 30,000, 40,000, 50,000, et dans quelques cas près de 60,000 personnes, sont ou peuvent être nullifiées par les suffrages des petites Villes et Comtés possédant une population qui varie de 1,400 à quelques milles, et cette Chambre se trouve dans l'incapacité de passer les Bills qui règlent la Représentation et remédient à ces abus ; bien que Sa Majesté ait récemment recommandé à son Parlement Impérial d'abolir la qualification foncière pour les Candidats aux Elections en *Angleterre* et dans le Pays de *Galles*, et bien qu'il n'en existe aucune en *Ecosse*, pendant qu'un très-grand nombre de nos Concitoyens sont inéligibles en *Canada* parce que leurs propriétés foncières valent moins que £500 sterling :

7o. Que l'Acte d'Union de 1840 établit, que plusieurs Villages contenant entre 1,400 et 4,000 personnes chaque, devraient chacun envoyer un Membre à la Législature, pendant que d'autres Villages plus populeux et plus riches sont compris dans les Comtés dans lesquels ils sont situés : Que cette Chambre désire régler d'une manière plus équitable sa Représentation, et est d'opinion que le dit Acte de 1840 devrait être amendé de manière que pas moins de la majorité de cette Chambre devrait former un Quorum ; que l'égalisation ou l'augmentation de la Représentation dans cette Chambre devraient être réglée par les votes des majorités dans la Législature, lorsqu'elles sont sanctionnées par la Couronne ; que cette Chambre devrait avoir le pouvoir de passer des Bills fixant les temps et lieux des Sessions de la Législature et la prorogation de chacune des dites Sessions, ou la convocation de la Législature pour l'expédition des affaires, ou la dissolution de la Législature, ou la continuation de l'Assemblée ; et qu'aucune autre qualification pécuniaire ne devrait être exigée des Candidats aux sièges dans l'Assemblée, que celle qui serait établie par aucun Bill qui pourrait être adopté par la Législature du *Canada* ;

La Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

		POUR. Messieurs	
<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>		<i>3. Mackenzie.</i>
		CONTRE. Messieurs	
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Short,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laubin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>54. Young.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Egan,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de M. *Dubord*, secondé par M. *Clapham*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, un Rapport des Droits de Tonnage payés annuellement par les Vaisseaux pour le soutien de



l'Hôpital de Marine, depuis qu'il a été bâti ; aussi, les Rapports des Matelots admis annuellement à l'Hôpital depuis sa construction ; et aussi, le Rapport des dépenses annuelles pour le soutien des dits Matelots.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Jobin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte qui amende les Actes et Ordonnances incorporant la Cité de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Prince* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Viger*, et la Question ayant été mise, Que lorsque cette Chambre s'ajournera Mercredi, le dix du courant, elle s'ajourne à Lundi, le 14me jour de Février alors prochain ; que tous les dits Ordres du jour et autres délibérations dont il n'aura pas été disposé le 10me du courant, seront et resteront dans le même ordre dans lequel ils se trouveront sur les Ordres du jour, et qu'ils seront discutés suivant le dit ordre (ou tel autre ordre que cette Chambre pourra alors déterminer,) le dit 14me jour de Février prochain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Short,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie (Wentworth),</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est. York.)</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Prince,</i>	37. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rose,</i>	25. <i>Young.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemicux,</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Fergusson,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Sicotte,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stevenson,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres étant découverts ; et il est comme suit :—

*Elgin et Kincardine,*

Le Gouverneur-Général, prenant en considération les longs services de feu le Lieutenant-Colonel *Antrobus*, l'état de dénûment dans lequel se trouvent sa Veuve et sa nombreuse famille, recommande à l'Assemblée Législative l'appropriation d'une Pension annuelle à sa Veuve, durant sa vie, la dite Pension, n'excédant

pas Deux cents louis courant, et devant commencer à compter du jour du décès de feu son mari.

Hôtel du Gouvernement,  
Québec, 3 Novembre, 1852.

L'Ordre du jour, pour l'appel de la Chambre, étant lu ;

*Ordonné*, Que la Chambre soit maintenant appelée.

*Ordonné*, Que le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, aille avec la Masse, dans les places voisines, et requière la présence des Membres qu'il y trouvera, pour le service de la Chambre :—Et il y a été en conséquence ; et, étant de retour ;

La Chambre a été appelée ; et plusieurs membres ont paru ; et les noms des Membres qui se sont trouvés absents ont été enregistrés comme suit :—

*William Henry Boulton.*

*Pierre Benjamin Dumoulin.*

*Thomas H. Johnson.*

*Louis Lacoste.*

*Roderick McDonald.*

*William Mattice.*

*Jean Baptiste Mongenais.*

*Edmund Murney.*

*Louis Joseph Papineau.*

*Antoine Polette.*

*John S. Sanborn.*

*James Smith.*

*Henry Smith.*

*Thomas C. Street.*

*Joseph Edouard Turcotte.*

*Michel F. Valois.*

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par Sir *Allan N. MacNab*,  
*Ordonné*, Que la 74<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté par rapport à la seconde lecture des Bills Privés aujourd'hui.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Cité de *Montréal* à faire un Emprunt pour consolider ses dettes, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie Manufacturière de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte, intitulé :  
“ Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées, et  
“ autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la Société Bienveillante  
“ de *Québec*, sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés,”  
étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte, intitulé :  
“ Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre du *Québec* et au-dessus,”  
étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte, intitulé :  
“ Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées, et  
“ autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la Société Amicale de  
“ *Québec*, sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés,” étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour octroyer certains Lots

situés dans la Ville de *Bytown* à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac* de certaines réserves de Chemins dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour séparer le Township de *Romney* du Township de *Tilbury Est*, et pour ériger les dits Townships en Corporations indépendantes, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer le *Bishop's College*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Mercredi, le treize Octobre dernier, Que le Bill pour incorporer le Collège de *Ste. Marie de Montréal*, soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a, en conséquence, repris les dits Débats ajournés.

Et la Question ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Drummond,</i> Pro.Gén.	<i>Marchildon,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Jobin,</i>	<i>Ridout,</i>	30. <i>Young.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	
<i>Craxford,</i>	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> ) <i>Shaw,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	10. <i>Wright,</i> (d. Est York.)
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth,</i> ) <i>Malloch,</i>		<i>White,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer l'Acte, intitulé : "Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etechemin*, dans la Paroisse *St. Henri*, près de l'Eglise dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*," étant lu ;

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Clapham*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Lemieux* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots "De ce jour en douze mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :—  
Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée ;—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac* de mieux régler la Commune de *St. François*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Cité de *Kingston* à négocier un Emprunt de Soixante-quinze mille louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour venir en aide à *John K. Roche*, Ecuyer, Député-Arporteur Provincial, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburgh* à vendre l'emplacement du Vieux Marché de cette Ville, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser une Compagnie à construire un Chemin de Fer depuis *Hamilton* jusqu'à *Toronto*, ou pour autoriser la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental à prolonger son Chemin jusqu'à *Toronto* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Brown* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Brown* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Galt* jusqu'à *Guelph*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil : et M. *Gamble* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Gamble* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour

amender certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins relatives à l'administration du Collège *McGill*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Hartman* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Hartman* a fait rapport du Bill en conséquence; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*. Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Seymour* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Seymour* a fait rapport du Bill en conséquence; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence; et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois relatives à l'Intérêt de l'Argent, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quatorzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu le quinzième jour de février prochain.

M. *Gouin*, du Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'amender les Actes qui pouvoient à l'amélioration du Havre de *Montréal* et au creusement du Lac *St. Pierre*, et à l'amélioration du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, a fait rapport de plusieurs Résolutions; lesquelles ont été lues comme suit:—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient d'amender et de refondre, telles qu'amendées, les dispositions des différents Actes actuellement en force pour l'amélioration du Havre de *Montréal* et le creusement du Lac *St. Pierre*, et l'amélioration du Fleuve *St. Laurent*, entre le dit Lac et *Montréal*.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient d'incorporer les Commissaires pour les fins susdites, pour agrandir les limites du Havre de *Montréal*, et pour transférer aux dits Commissaires les pouvoirs dont la Maison de la Trinité de *Montréal* est actuellement investie, quant à ce qui concerne le dit Havre.

3. *Résolu*, Qu'il est expédient de substituer un nouveau Tarif de Quaiage à celui actuellement en force en vertu des dits Actes, et d'établir de meilleures dispositions pour la perception des dits Droits, et quant aux fins auxquelles ils devront être appliqués.

4. *Résolu*, Qu'il est expédient d'autoriser les dits Commissaires à emprunter une somme n'excédant pas Dix mille louis, pour construire un Quai au bas de la Rue *Monarque*, et faire d'autres améliorations imprévues dans le dit Havre

pour répondre aux besoins du Commerce, et défrayer la dépense d'un Cure-môle à vapeur et de Chalands; la dite somme pouvant être empruntée à n'importe quel taux d'intérêt n'excédant pas huit pour cent par année, mais aux meilleures conditions que les Commissaires pourront obtenir, et le paiement du principal et des intérêts de la dite somme ne devant pas être garanti par la Province, mais être fait à même les Droits de Quaiage et les Revenus du dit Havre.

5. *Résolu*, Qu'il est expédient d'autoriser les dits Commissaires à emprunter une autre somme de Quarante mille louis (en sus de toute somme qu'ils sont autorisés à emprunter par aucun des Actes actuellement en force), pour défrayer les frais du creusement du Lac *St. Pierre* et de l'amélioration du Chenal du Fleuve *St. Laurent*, depuis le dit Lac jusqu'à *Montréal*; laquelle somme sera empruntée à aucun taux d'intérêt qui n'excédera pas huit pour cent par année, mais aux meilleures conditions que les Commissaires pourront obtenir, et le paiement du principal et de l'intérêt de la somme ainsi empruntée ne sera pas garanti par la Province, mais sera fait à même un Droit de Tonnage n'excédant pas un chelin par Tonneau enregistré, de tous les Vaisseaux passant dans le Lac *St. Pierre*, et tirant dix pieds d'eau au plus, payable à chaque passage, et le surplus de tous autres deniers provenant du dit Havre, après le paiement de toutes les charges du dit Havre.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Young* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du Havre de *Montréal*, au creusement du Lac *St. Pierre* et à l'amélioration de la Navigation du Fleuve *St. Laurent* entre les dits endroits, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

M. *McDougall*, du Comité pour prendre en considération l'opportunité de prélever, par cotisation, sur les Habitants Catholiques de la Paroisse de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge *Marie*, aux *Trois-Rivières*, la somme de Cinq mille livre, payable en six années, à raison d'un sixième par année, pour être payée et livrée à l'Evêque des *Trois-Rivières*, pour aider au paiement des dépenses qu'exigera l'érection de l'Eglise Cathédrale dans la dite Paroisse, laquelle doit être aussi employée comme Eglise Paroissiale, a fait rapport d'une Résolution; laquelle a été lue comme suit:—

*Résolu*, Qu'il est expédient de prélever, par cotisation, sur les Habitants Catholiques de la Paroisse de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, aux *Trois-Rivières*, la somme de Cinq mille louis, courant, payable en six années, au taux d'un sixième par année, qui sera livrée et payée à l'Evêque des *Trois-Rivières*, pour aider à la liquidation des dépenses qui seront encourues pour l'érection d'une Eglise Cathédrale dans la dite Paroisse, qui sera aussi employée comme Eglise Paroissiale.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. *Short*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs.

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Short,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rose,</i>	<i>25. Wright (d. Ouest York)</i>
<i>Gamble,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

*Brown,* *Malloch,* *Marchildon,* *A. Patrick.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, pour amender les Actes qui en règlent la pratique, en rendant plus expéditives et plus simples les Procédures des Cours, et pour régler les difficultés sans procès, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzisième jour de Février prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prévenir la détérioration des terres et héritages grevés d’hypothèques, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzisième jour de Février prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

L’Honorable M. *Robinson* a proposé, secondé par M. *Seymour*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L’Honorable M. *Hincks* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l’Honorable Procureur-Général *Drummond*, Que le mot “Maintenant,” soit retranché, et les mots : “Le quinzisième jour de Février prochain,” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : —Et la Question a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzisième jour de Février prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter le recouvrement des sommes dues par les Compagnies incorporées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzisième jour de Février prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzisième jour de Février prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus expéditive des Actes de la Législature, étant lu ;

M. *Tessier* a proposé, secondé par M. *Jobin*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L’Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l’Honorable M. *Hincks*, Que le mot “Maintenant,” soit retranché, et les mots : “Le quinzisième jour de Février prochain,” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : —Et la Question a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzisième jour de Février prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des

Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour restreindre la manufacture, la vente, et l'importation de liqueurs enivrantes, en certains cas, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour l'enregistrement des Naissances, Mariages et Décès, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler les Mariages, et pour mettre sur un pied d'égalité les diverses dénominations religieuses relativement à la solennisation ou célébration du Mariage, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir la charge d'Imprimeur de la Reine et pour pourvoir aux impressions publiques et aux annonces judiciaires, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour conférer la juridiction d'équité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender les Lois d'Enregistrement du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour investir certains Habitants du Township de *Moore* d'une réserve de Chemin, et établir un nouveau Chemin à sa place, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'enregistrement des hypothèques dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

M. *Lemieux* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain ;

M. *Stuart* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Patrick*, Que le mot "Demain," soit retranché, et les mots : "Le quinzième jour de Février prochain," ajouté à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :— Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la chasse du Cerf, et autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l'année, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour accorder à ceux qui ac-



eusent et à ceux qui sont accusés de Délits Criminels, le droit d'être assistés par des Avocats, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinziesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir le droit de Primogéniture dans la succession aux Biens possédés en Franc et Commun Soccage dans le *Bas-Canada*, et régler l'ordre de succession à ces Biens, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte y mentionné, pour la protection des Sauvages dans le *Haut-Canada*, en abrogeant la troisieme Section de cet Acte, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinziesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Congrégation des Hommes de *Ville-Marie*, dans la Ville de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinziesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Cités et Villes à établir et maintenir des Bibliothèques Publiques, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinziesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer partie d'un certain Acte y mentionné, et pour définir quelles sont les personnes qui ont droit de voter à l'Élection des Membres de l'Assemblée Législative, pour représenter les Cités de *Québec* et *Montréal*, et la Ville des *Trois-Rivières*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une second fois le quinziesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour obliger à l'Enregistrement des Titres aux Terres dans les Townships du *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le dix-huitiesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi des Ecoles du *Bas-Canada*, et en abroger certaines parties, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 126, intitulé : " Acte pour amender un Acte, intitulé : " Acte pour " obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et établir diverses " dispositions pour régler la navigation des eaux dans cette Province," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinziesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir de meilleures dispositions pour le prélèvement des Réclamations contre les Propriétaires de Vaisseaux, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinziesme jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur cette partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics de 1851, qui a rapport à l'ouverture d'un Canal entre le *St. Laurent* et le Lac *Champlain*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 23, relatif aux Maîtres et Serviteurs, et en étendre les dispositions aux Artisans et autres personnes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie de navigation sur le *St. Laurent*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à l'emploi de Remorqueurs à Vapeur sur le Fleuve *St. Laurent*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions comme Université de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler les procédés sur saisie Immobilière dans les cas de folle enchère, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'entière libération et purge des hypothèques, droits réels et servitudes sur les Immeubles, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de Lods et Ventes sans la commutation des autres droits Seigneuriaux sur les mêmes Terres, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Éducation, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour améliorer la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour lever tous les doutes qu'ont les Exécuteurs, Administrateurs et Corporations de citer et ester en justice dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres objets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Fournier*, La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 4<sup>o</sup> die Novembris;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *William Walsh* et autres, détenus dans la Prison de *Toronto*.

Par M. *Brown*,—la pétition de Messieurs *Daniel MacNab* et Compagnie, et autres, de la Cité d'*Hamilton*; et la pétition de *James Wylie* et autres, du Township de *Ramsay*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de *J. B. Plamondon* et autres, de la Paroisse de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Dixon*,—la pétition d'*Henry Boyd*, de la Ville de *London*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *Thomas Christie* et autres, établis sur les Terres du Territoire *Huron* de la Compagnie du *Canada*.

Par M. *McDougall*,—la pétition du Révérend *David Dunkerley* et autres, de *Durham*, Comté de *Drummond*.

Par M. *Dubord*,—la pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *W. H. Lemoine*, Ecuyer, et autres, de la Côte de *Beaupré*, Comté de *Montmorency*; demandant un certain amendement aux 8<sup>me</sup> et 9<sup>me</sup> Sections de l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 40, intitulé: "Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés, relatifs à l'Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture."

De *William H. Smith*, du Village d'*Yorkville*, Comté d'*York*; demandant à cette Chambre qu'elle lui vienne en aide par une somme d'argent, ou par l'achat d'un certain nombre de copies de son ouvrage, intitulé: "*Canada: Past, Present and Future.*"

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; demandant certains amendements à la loi de Cotation.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; demandant que l'Acte d'Amendement des Corporations Municipales soit amendé, de manière à placer les lignes de Township non prises par les Conseils de Comté, sous la direction des Municipalités de Township.

De *J. H. Thompson* et autres, du Township de *Brock*, Comté d'*Ontario*; demandant la passation d'un Acte ou d'Actes d'incorporation, pour la construction d'un Chemin de Fer depuis *Belleville*, à travers *Peterborough*, jusqu'à *Lindsay*, dans le Township d'*Ops*, avec des Chemins d'Embranchement depuis cet endroit jusqu'à la *Baie Georgienne* et *Toronto*.

De *John Carden* et autres, de la Paroisse de *St. Paul d'Abbotsford*, Comté de *St. Hyacinthe*; demandant que la dite Paroisse soit annexée au nouveau Comté projeté de *Rouville*.

De *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, du Comté de *Montmorency*; demandant la permission d'amener certains Témoins pour être interrogés à la Barre de la Chambre, sur la plainte portée contre lui par *Joseph Cauchon*, Ecuyer.

De *Colin McKenzie* et autres, du Township de *Williams*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public.

Du Conseil Municipal de la Ville de *Guelph*; relative au Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement; et demandant que dans les changements projetés par le dit Bill, la dite Ville reste avec le Comté

de *Wellington*, pour des fins électorales, telle qu'elle est maintenant pour toutes autres fins.

De *H. Mittleberger* et autres, de la Ville de *Ste. Catharine*; demandant que tout Bill qui sera présenté ayant des dispositions semblables à la Loi connue sous le nom de Loi des Boissons de l'Etat du *Maine*, ne devienne pas loi.

De *Louis Vincent*, Huron, ci-devant du Village de *L'Ancienne Lorette*, maintenant de *Murray Baie*; demandant qu'il lui soit accordé une pension, en considération de ses services et de ses souffrances, durant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis*, et de l'état de dénûment dans lequel il se trouve maintenant en conséquence.

*M. Stevenson*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité prend la liberté de faire des recommandations à Votre Honorable Chambre, relativement à certains documents mis devant la Chambre durant la présente Session, savoir: "Le Tableau du Commerce et de la Navigation de la Province du *Canada*, pour l'année 1851," et les "Comptes Publics;" et imprimés à un certain nombre d'exemplaires additionnels pour les Journaux ou les Appendices, antérieurement à l'ordre pour changer le format des dits Journaux et Appendices en celui d'octavo royal, que le dit Tableau du Commerce ne soit pas réimprimé, mais qu'il soit broché et distribué avec les Appendices, dans son présent format in-folio, et que les exemplaires additionnels des Comptes Publics sous le format in-folio soient brochés et distribués aux Membres de la Chambre, comme les autres documents Sessionnels.

Deux documents ont attiré l'attention de Votre Comité, savoir: Réponse à une Adresse, pour la Correspondance relative au Chemin de Fer projeté de *Québec* à *Halifax*, et Réponse à une Adresse, pour copies des nominations comme Juges *ad hoc* dans la Cour du Banc de la Reine à la place de Juges disqualifiés, excusés légalement, etc., lesquels formeront partie de l'Appendice; et il prend la liberté de faire les recommandations suivantes à cet égard:—

Que relativement aux Commissions, sous le Grand Sceau, nommant des Juges *ad hoc* en certains cas, formant partie de la Réponse (Appendice K. K. K.), les parties suivantes seulement soient imprimées dans l'Appendice:

- 1o. Les noms des Juges *ad hoc*.
- 2o. Les noms des parties dans la cause.
- 3o. Les noms des Juges disqualifiés.
- 4o. La date de l'instrument.

Et que tout instrument, révoquant quelqu'une des Commissions susdites, soit imprimé au long.

Et qu'aucun des documents, cartes, ou papiers, dans la première Réponse (Appendice Z.), qui ont déjà été imprimés dans les Journaux de la Chambre ou les Statuts de la Province, ou dans les Statuts du *Nouveau-Brunswick* ou de la *Nouvelle-Ecosse*, ne soit réimprimé dans l'Appendice aux Journaux de la présente Session, mais seulement les Titres des dits documents, cartes, ou papiers.

*M. Mulloch*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Douzième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour séparer le Township de *Romey* du Township de *Tilbury Est*, et pour ériger les dits Townships en Corporations indépendantes,—et le Bill pour incorporer le Collège de *Ste. Marie* à *Montréal*; et il est convenu de faire rapport des dits Bills sans amendement.

Il a aussi examiné le Bill pour octroyer la propriété de certaines réserves de Chemins dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough*, et il est convenu d'y faire certains amendements, qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer le Collège de *Ste. Marie de Montréal*, soit lu la troisième fois Demain.

L'Honorable M. *Robinson*, du Comité Spécial sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du Carouge, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour séparer le Township de *Romney* du Township de *Tilbury Est*, et pour ériger les dits Townships en Corporations indépendentes, soit lu la troisième fois Demain.

M. *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de l'Union de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron*, et il est convenu d'y faire certains amendements, qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Cinquième Rapport du Comité Permanent des Impressions soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour confirmer le Titre de la Société " d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* à une certaine étendue " de Terre y mentionnée, et pour d'autres objets y relatifs," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 49.—Après " terre," insérez : " A l'exception de la partie d'i- " celui qui peut avoir été déjà cédée par le dit Conseil des dits Comtés-unis à " la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental."

Page 3, ligne 20.—Retranchez depuis " dans," jusqu'à " et," où ce mot se rencontre pour la première fois, et insérez : " les dits Comtés-unis."

Page 3, ligne 27.—Retranchez depuis "*Middlesex*," jusqu'à la fin du Bill.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Conseil Législatif dans les dits Amendements ;—la Chambre s'est divisée :

Pour, 18.

Contre, 26.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que le Bill pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac* de certaines Réserves de Chemins dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough*; tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : " Acte pour faire connaître et " établir, d'une manière certaine, les droits des Co-propriétaires de la Commune " de *St. Antoine de la Baie*," sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : " Acte pour amender la Loi " relative à la Cour de Recorder de la Cité de *Montréal*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender la Loi relative à la Cour de Recorder de la Cité de *Montréal*," a été lu la première fois.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Que Demain cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération une Résolution, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, pour supplier Sa Majesté de vouloir bien accorder sa très-gracieuse amnistie et le pardon à MM. *William Smith O'Brien*, *Francis Thomas Meagher*, *John Martin*, *John Mitchell*, *O'Doherty*, *McManus* et *O'Donohue*, et leurs Associés, qui ont été condamnés pour avoir pris part à l'Insurrection qui eut lieu en *Irlande* en 1848, et à *John Frost*, *Zephania Williams* et *William Jones*, qui ont été condamnés pour avoir pris part à l'Insurrection qui eut lieu dans le Pays de *Galles* en 1839, et de les rendre à leur pays et à leurs familles, dont ils ont été séparés durant plusieurs années d'exil, de privations et de souffrances sévères : Que nos destinées, unies comme elles le sont à celles d'une Nation magnanime, puissante et favorisée comme l'est aujourd'hui l'Empire Britannique, par la paix et la tranquillité dont il jouit à la fois dans son sein et au dehors, cette Chambre ose espérer que le temps est enfin arrivé où une amnistie pour les offenses politiques passées, qui ont été commises en *Irlande* et dans le Pays de *Galles*, peut être en toute sûreté accordée par la Couronne ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>	13. <i>White.</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Scotte,</i>	
<i>Jobin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>	
<i>Laurin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Tessier,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright(d.OuestYork,)</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	38. <i>Young.</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

*Résolu*, Que d'ici à l'ajournement de cette Chambre, qui aura lieu le 10 du courant, cette Chambre s'assemble à Dix heures de l'avant-midi, et qu'elle se réunisse Samedi prochain à cette même heure.

M. *Christie*, de *Gaspé*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Premier Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a cru qu'il était de son devoir d'examiner en premier lieu le Compte No. 39, étant un "Etat des Warrants émis par le Receveur Général" entre le 1<sup>er</sup> Février 1851, et le 31 Janvier 1852, pour le paiement des diverses "Dépenses indispensables du Gouvernement Civil, pour lesquels des Subsidés" sont requis." Ce Compte fait voir une dépense de £12,510 14s. 7d. courant, faite sur la seule responsabilité du Gouvernement Exécutif, sans autorisation préalable d'aucune Loi ou Acte de la Législature ; cependant il est déclaré qu'elle était "indispensable." et pour relever de la responsabilité les intéressés un vote de Votre Honorable Chambre est requis.

Votre Comité a, pendant plusieurs séances, examiné attentivement chaque item de ce Compte, en obtenant, quand des explications particulières ont paru nécessaires, des informations des Officiers convenables, et il s'est convaincu qu'en autant que possible, sous toutes les circonstances, et avec l'égard dû au Service Public, l'on a agi économiquement. En voyant, cependant les fortes sommes employées pour, paraît-il, des Contrats pour l'Impression des Lois et autres impressions, Votre Comité est d'opinion que les dépenses publiques pour cet objet (qui semblent à Votre Comité, sans vouloir dire qu'elles sont exorbitantes avant qu'une enquête l'ait prouvé, elles sont au moins très élevées) devrait faire le sujet d'une enquête par l'Exécutif, dans la vue, si cela est possible de réduire ces dépenses; en conséquence, Votre Comité appelle l'attention de l'Exécutif sur cette matière.

Votre Comité ayant demandé les détails de l'emploi de £767 19s. 6d. pour le compte du Pénitencier Provincial pour l'année 1851, (le septième item du dit Compte) il a été informé par le Député Inspecteur Général, que d'après la Loi le Préfet de cet Etablissement avait toute l'année actuelle pour rendre compte de cette somme, et que le Département pourrait produire, pendant la prochaine Session, les pièces justificatives à cet égard.

Quant à l'item de £3,820, payés à "Jacques Viger, Trésorier, et l'un des Commissaires nommés en vertu de l'Acte 12 Vic., chap. 58, à compte des salaires et des dépenses contingentes de la Commission des Pertes causées par la Rébellion dans le *Bas-Canada*, pendant les neuf mois expirés le 30 Septembre 1851," et lesquels, avec la somme de £1,528 dont il a été rendu compte pendant la dernière Session pour le même service, durant une période antérieure, faisant en tout £5,348, Votre Comité recommande, comme cela a été fait par le Premier Rapport du Comité des Comptes Publics de la dernière Session, que cette somme (£3820), s'il en est fait bon par un Vote de Votre Honorable Chambre, soit, en la même manière, portée au compte de l'appropriation faite en vertu de l'Acte ci-dessus mentionné, et non pas en addition à cette appropriation. Votre Comité comprend que la somme totale des dépenses de cette Commission (actuellement terminée) s'élève au-dessus de £12,000.

*£825	0	0—Jacques et Hays.
1575	0	0—Hooker et Holton.
823	15	1—T. C. Vallier et autres.
197	12	4—F. Benoit.
1396	1	4—Divers Officiers, Commis et autres du Gouverne- ment Civil.
£4727	8	9

Les cinq derniers items dans le dit Compte,\* faisant un total de £4,727 8s. 9d., provenant de la translation du Siège du Gouvernement de *Toronto* à *Québec*, est en sus et en plus des £5,000 votés la dernière Session pour cette fin et qui a été trouvée insuffisante pour la fin en question.

Votre Comité, après le plus minutieux examen des dépenses sous ce chef, est d'opinion qu'il est expédient d'en faire bon par un Vote. Le montant total des dépenses et des dépenses incidentes, pour la translation, excède, en autant que Votre Comité a pu le constater, la somme de £11,000, dont £5,000 votés pendant la dernière Session, font, comme de raison, partie. Vu le tout, Votre Comité recommande respectueusement que le montant du dit Compte, c'est-à-dire la somme de £12,510 14s. 7d. courant, dépensée par le Gouvernement Exécutif pour payer des dépenses indispensables du Gouvernement Civil de la Province, sur sa propre responsabilité, et pour laquelle il demande un Subside, soit fait bon par un Vote de Votre Honorable Chambre, et qu'en conséquence il soit passé un Acte pour la rendre indemne.

Votre Comité a également pris en considération et examiné les dépenses incluses dans les Cédules A et B de la Liste Civile. La dépense contenue dans la première, s'élevant à £29,230 est de £5,407, au-dessus de la somme autorisée pour la fin en question; et la dernière somme étant de £33,547 est aussi de £5,698 au-dessous de la somme autorisée,—faisant ensemble une somme de £12,105, au-dessous de l'appropriation de l'Acte de la Liste Civile.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'Union de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions sur la Politique Commerciale du Pays, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quatorzième jour de Février prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Un Bill pour octroyer certains Lots situés dans la Ville de *Bytown*, à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour l'octroi de certains " Lots situés dans la Ville de *Bytown* à la Compagnie du Chemin de Fer de " *Bytown* et *Prescott*."

*Ordonné*, Que M. *Patrick* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte pour incorporer le *Bishop's College*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser une Compagnie à construire un Chemin de Fer depuis *Hamilton* jusqu'à *Toronto*, ou pour autoriser la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental à prolonger son Chemin jusqu'à *Toronto*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Toronto*."

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer depuis *Galt* jusqu'à *Guelph*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins relatives à l'administration du Collège *McGill*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.



*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Young* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par M. *Burnham*, il a été fait un Amendement au Bill, en y ajoutant les mots : " Et il ne sera pas non plus loisible à la dite Compagnie de construire aucun Pont sur le dit Lac, sans le consentement du Gouverneur en Conseil," à la fin de la quinziesme Clause.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Burnham* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour étendre les dispositions de la dix-huitième Section de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Prince* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Prince* a fait rapport du Bill en conséquence; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre que *Louis Lacoste*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

*Ordonné*, Que M. *Lacoste* soit présent à sa place dans cette Chambre Demain.

M. *Ridout* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été mise, que l'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, soit maintenant lu; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Et lequel Ordre ayant été lu;

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Taché* a fait rapport du Bill en conséquence; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Malloch* a proposé, secondé par M. *Brown*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo* à construire un Chemin de Fer de *Fort Erié* à *Goderich*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Cartier* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartier* a fait rapport du Bill en conséquence; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,

La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 5<sup>o</sup> die Novembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par M. *Dubord*,—la pétition de *R. G. Belleau* et autres, de la Paroisse de *Notre-Dame de Québec*.

Par M. *Lyon*,—la pétition de *David Harrison* et autres.

Par M. *Mongenais*,—la pétition du Très-Révérend *P. Archambeault* et autres, de *St. Michel*, et autres Paroisses dans le Comté de *Vaudreuil*; et la pétition d'*Elyacinthe F. Charlebois*, Ecuyer, Régistrateur, du Comté de *Vaudreuil*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition de *James Patrick* et autres, du Township de *Durham*, Comté de *Drummond*.

Par M. *Chapais*,—la pétition de *Joseph Ouellet*, Ecuyer, et autres, Notaires Publiques du District de *Kamouraska*.

*Ordonné*, Que la pétition de *William H. Smith*, du Village de *Yorkville*, Comté d'*York*, soit renvoyée au Comité conjoint des deux Chambres, pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire.

*Ordonné*, Que trois cents Exemplaires du Rapport du Comité Spécial, auquel a été renvoyé le Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, soient imprimés dans chacune des langues Anglaise et Française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte passé dans la Session du Parlement Provincial, tenue dans les quatrième et cinquième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour régler la manière de donner des Cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit en être donné, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge si le Cautionnement n'est pas donné dans un temps limité après l'octroi de telle charge, et pour d'autres fins.”

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Chabot* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à l'établissement d'une Ligne de Paquebots à vapeur entre *Québec* ou *Montréal* et *Liverpool*.

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a alors informé la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette Motion, la recommande à la considération de la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *LeBlanc* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, *Ordonné*. Que le Discours de Son Excellence le Gouverneur-Général, prononcé aux deux Chambres de la Législature, soit maintenant pris en considération.

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre le dit Discours en considération.

Et lequel Discours a été lu de nouveau.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, Que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté ;

*Résolu*, Que Demain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre cette Motion en considération.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, *Ordonné*, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, d'hier, qui recommande une Pension annuelle à la Veuve de feu le Lieutenant-Colonel *Antrobus*, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Johnson* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans aucun Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer l'Association de la Salle de Tempérance de Québec.”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada : ”

Bill, intitulé : “ Acte pour permettre d'augmenter le Capital de la Banque de Montréal, et faciliter le transport des Actions dans certains cas : ” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour amender la charte de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré

Un bill Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*,” a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Street*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois aujourd'hui.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour transporter à la Corporation de la Cité d'*Hamilton* le “Gore” de *King Street*, pour des fins publiques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Clapham*,

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération la nécessité de changer et amender certaines dispositions relatives à la Cour du Banc de la Reine, pour le *Bas-Canada*, et d'établir de meilleures dispositions pour la nomination des Juges de la Cour Supérieure pour remplacer les Juges de la Cour du Banc de la Reine, en certains cas.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fournier* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est nécessaire de changer et amender certaines dispositions relatives à la Cour du Banc de la Reine pour le *Bas-Canada*, et d'établir de meilleures dispositions pour la nomination des Juges de la Cour Supérieure pour remplacer les Juges de la Cour du Banc de la Reine, en certains cas.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour changer et amender certaines dispositions relatives à la Cour du Banc de la Reine du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que M. *Paige* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de *Missisquoi*, du lieu où il est maintenant, à un endroit plus central.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Treizième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser la Cité de *Kingston* à négocier un Emprunt de Soixante-et-quinze mille louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins; et aussi, le Bill pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des péages sur le Pont qu'ils ont construit sur le bras Nord de la Rivière *Yamaska*; et à chacun des dits Bills il a préparé certains amendements qu'il demande la permission de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants, et il est convenu d'en faire rapport sans amendement:—

Bill pour autoriser la Cité de *Montréal* à faire un Emprunt pour consolider ses dettes.

Bill pour incorporer la Compagnie Manufacturière de *Montréal*.

Bill pour amender l'Acte, intitulé: "Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées et autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la Société Bienveillante de *Québec*, sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés."

Bill pour amender l'Acte, intitulé: "Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées et autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la Société Amicale de *Québec*, sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés."

Bill pour expliquer l'Acte, intitulé: "Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse *St. Henri*, près de l'Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*."

Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-Propriétaires d'icelle."

Bill pour venir en aide à *John K. Roche*, Ecuyer, Député Arpenteur-Provincial.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des Péages sur le Pont qu'ils ont construit sur le bras Nord de la Rivière *Yamaska*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir

siégé quelque, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Poulin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Cours de Division du *Haut-Canada*, et pour étendre la Jurisdiction d'icelles.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées et autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la Société Bienveillante de *Québec*," sous certaines " restrictions, règles et réglemens y mentionnés," soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la Cité de *Montréal* à faire un Emprunt pour consolider ses Dettes, soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la Cité de *Kingston* à négocier un Emprunt de Soixante-et-quinze mille louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit Reçu Demain.

*Ordonné*, Que la pétition du Révérend *Thomas Wightman*, Modérateur, et autres, au nom du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; la pétition d'*Andrew Mullins* et autres, du Township de *Sombra* ; la pétition de *Ward* et autres, du Township d'*Etobicoke* ; la pétition de *John Waite* et autres, des Townships de *Nichol* et *Garafraxa* ; la pétition du Révérend *William Reid* et autres, Ministres et Anciens de la Congrégation Presbytérienne à *Picton*, Comté de *Prince-Edouard* ; la pétition de *James Gardiner* et autres, au nom de la Conférence Annuelle de la Baie de *Quinté*, de l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne en *Canada* ; la pétition du Révérend *John Segbert*, Evêque, et autres, les Anciens et Ministres de l'Association Evangélique, réunis en Conférence à *Berlin*, Comté de *Waterloo* ; la pétition de *Robert Emmond* et autres, du Comté de *Waterloo* ; la pétition de *H. Glass* et autres, des Comtés de *Kent* et *Lambton* ; la pétition de *John McWhinnie* et autres, de la Ville et des environs de *Woodstock* ; la pétition du Révérend *E. White* et autres, de la Ville de *Port Sarnia* ; la pétition de Dame *A. H. Reid* et autres, femmes, résidant dans le Comté de *Prince-Edouard* ; la pétition de *Jacob Baltzer* et autres, du Comté d'*Essex* ; la pétition du Révé-

rend *Paul Robins* et autres, du Township de *Darlington*; la pétition de *John Clinie*, au nom de l'Union de Congrégation (*Congregational Union*) du *Canada-Ouest*; la pétition du Révérend *Robert F. Burns*, Modérateur, et *John Dickson*, Clerc, au nom de la Session de l'Eglise *Chalmer, Kingston*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; la pétition de *William Everett* et autres, du Township de *Chatham*, Comté de *Kent*; la pétition de *J. J. Harrison* et autres, des Townships de *Howard* et *Harwich*, Comté de *Kent*; la pétition de *John Dobbym* et autres, du Township de *Sombra*, Comté de *Kent*; la pétition *William B. Wells*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Chatham*; la pétition du Révérend *James Rogers*, Modérateur, et *William Gregg*, Clerc, au nom du Presbytère de *Kingston*, de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; et la pétition de *William Webster* et autres, des Townships d'*Euphemia* et *Dawn*, Gore de *Camden*, soient renvoyées au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

*Ordonné*, Que le Bill pour venir en aide à *John K. Roche*, Ecuyer, Député-Arpenteur-Provincial, soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte en faveur de *John Knatchbull Roche*, de la Ville de *Port Hope*, dans le Comté de *Durham*, Arpenteur-Provincial."

*Ordonné*, Que *M. Langton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte, intitulé : "Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y mentionnées et autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de la "Société Amicale de *Québec*," sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés," soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour amender l'Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Société Amicale de *Québec*."

*Ordonné*, Que *M. Lemieux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Ordonné*, Que *M. Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour régler l'exercice de certains droits des Locateurs et Locataires, dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que la pétition des Président et Directeurs de la Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière* soit renvoyée au Comité Permanent des Ordres Permanents.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte incorporant une Compagnie à faire un Chemin à Rail, depuis le Village d'Industrie au Township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que *M. Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le transport, par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse de *St. Hyacinthe*, des biens et effets, bâtisses et immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le dix-huitième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que M. *Poulin* ait la permission d'introduire un Bill pour expliquer et amender l'Acte qui permet aux Notaires de convoquer des Assemblées de parents et amis en certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un Juge à cet effet, et autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir plus amplement à l'incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et pour étendre ses limites.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le dix-huitième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie Manufacturière de *Montreal* soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>38. Young.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Egan,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>11. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte qui étend aux Assurances Maritimes les pouvoirs de la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique sur la Vie et contre le Feu ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Seymour* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : " Acte pour amender l'Acte qui étend, en fait d'Assurance Maritime, les pouvoirs de la Compagnie d'Assurance de l'Amérique Britannique sur la Vie et contre le Feu.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Honorable M. *Young* a proposé, secondé par M. *Lemieux*, et la Question ayant été mise, Que le Bill pour incorporer le Collège de *Ste. Marie de Montréal* soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald(Kingston)</i>	<i>Rolph,</i>	54. <i>Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	7. <i>Wright,(d. Est York.)</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Whitc,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Young* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, Que *Louis Lacoste* et *Eduard Short*, Ecuyer, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que M. *Short* soit présent à sa place dans cette Chambre, Demain.

L'Ordre de cette Chambre d'hier, pour la comparution de *Louis Lacoste*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu :—Et M. *Lacoste* n'étant pas à sa place ;

Ordonné, Que la 84<sup>me</sup> Section de l'Acte des pétitions d'Election de 1851 soit maintenant lue :—Et la dite Section ayant été lue ;

Ordonné, Que *Louis Lacoste*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité hier et aujourd'hui, et n'ayant pas été présent à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes, de Service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'incorporation d'une Compagnie pour continuer un Chemin de Fer depuis vis-à-vis *Québec* jusqu'au *Trois-Pistoles*, et pour étendre le dit Chemin de Fer jusqu'à la frontière Est de la Province, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, la



Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	33. <i>White.</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Robinson,</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

*Brown,*

2. *Malloch.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu,* Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné,* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné,* Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser toute Compagnie de Chemin de Fer dont le Chemin de Fer forme partie de la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer de cette Province, à se joindre à toute autre Compagnie de même nature, ou à acheter la propriété ou les droits d'aucune dite Compagnie ; et pour abroger certains Actes y mentionnés pour incorporer des Compagnies de Chemin de Fer, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDonigall,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Prince,</i>	32. <i>Wright (d Ovest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

*Brown,*

*Langton,*

*Macdonald (Kingston)*

*Marchildon,*

*Gamble,*

*Lyon,*

7. *Stevenson.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu,* Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cauchon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cauchon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour établir d'autres dispositions relatives à l'administration des Bureaux des Postes ; " et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mongenais* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mongenais* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'amendement a été lu comme suit :—

Page 2, ligne 44. Retranchez depuis " Province," jusqu'à la fin du Bill, et insérez : " Pourvu que cette Clause ne s'appliquera pas aux contrats existants."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Lois relatives à l'Agriculture ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir à l'organisation de Sociétés d'Agriculture dans le *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

Le Bill pour étendre les dispositions de la dix-huitième Section de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer, à la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour donner effet à certains procédés en vertu de l'Acte, intitulé : " Acte pour indemniser les personnes dans le *Bas-Canada*, dont les propriétés ont été détruites durant la Rébellion des années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit," étant lu ;

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *LeBlanc* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Gouin*, Que le mot " Maintenant," soit retranché, et les mots : " Après que les procédés qu'il est destiné à rendre valides et auxquels il doit donner effet, auront été imprimés, conformément à l'Ordre de la Chambre, et que les Résolutions qui

“doivent être soumises à la considération de la Chambre auront été ainsi sou-  
mises et prises en considération,” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

M. *Brown* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Young*, et la Question ayant été mise, Que les débats soient ajournés ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald</i> (Kingston)	<i>Seymour,</i>	18. <i>Young.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	26. <i>White.</i>
<i>Christie</i> (Wentworth,)	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise sur l’amendement ; la Chambre s’est divisée :

—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Le-Blanc*, Que le mot, “Maintenant,” soit retranché, et les mots : “Mardi prochain ; et que le Rapport des Commissaires que le dit Bill déclare devoir être en Loi et à toutes fins et intentions quelconques tenu pour bon et valable, soit imprimé pour l’usage des Membres avec les documents y annexés,” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée :—  
Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol.Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin.</i>
<i>Christie</i> (Wentworth,)	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright</i> ,(d.Est York.)
<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	36. <i>Young.</i>

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	17. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald</i> (Kingston)	<i>Seymour,</i>	
<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Langton,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hencks*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre s'ajourne maintenant ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et Que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui ;

M. *LeBlanc* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Cette Chambre se forme immédiatement en Comité pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—

" 1. Que l'Acte de la 12<sup>e</sup> Vic., chap. 58, intitulé : "Acte pour indemniser les personnes dans le *Bas-Canada*, dont les propriétés ont été détruites durant la Rébellion des années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit," a pour but d'indemniser toute personne qui a éprouvé des pertes par la destruction totale ou partielle, injuste, inutile ou malicieuse de ses habitations, édifices, propriétés et effets, et par la saisie, le vol ou l'enlèvement de ses biens et effets, dans la suppression de la Rébellion ; si telle personne n'a pas été convaincue du crime de Haute-Trahison ni exilée aux Iles *Bermudes* pour ce crime ou autres offenses de même nature, tel qu'il est plus au long mentionné au proviso du préambule du susdit Acte :

" 2. Que l'Acte en question ayant été passé dans le susdit but, toute personne qui n'a pas été convaincue ou exilée, comme susdit, et qui a perdu en la manière sus-exprimée, a droit, en vertu de cet Acte, à l'indemnité de sa perte ainsi occasionnée, c'est-à-dire, qui n'a pas été causée par la conséquence nécessaire de sa résistance aux Troupes ou de quelque autre fait de sa part de participation à la Rébellion, qui fût une cause nécessitante de telle perte ; et que toute personne non convaincue ni exilée, comme susdit, qui a perdu en la susdite manière, n'a pu être exclue du bénéfice de cette indemnité pour le fait de participation à la Rébellion, si ce fait par sa nature n'a pas entraîné la perte soufferte par telle personne comme conséquence nécessaire et inévitable.

" 3. Qu'il appert, par les procédés de la Commission nommée sous l'autorité du susdit Acte, que beaucoup de Réclamants qui ont prouvé avoir perdu aux conditions voulues pour être indemnisés, et qui n'ont pas été condamnés ni exilés, comme susdit, n'ont pas cependant été admis au susdit bénéfice, mais en ont été exclus : les uns par la raison alléguée aux actes de leur exclusion, qu'ils avaient pris part à la Rébellion, bien que cette part n'ait été en aucune manière la cause nécessitante de leurs pertes ; et les autres, parce qu'ils avaient été rejetés par la Commission nommée sous l'Ordonnance de la 1<sup>re</sup> Vic., chap. 7, quoique le susdit Acte n'ait fait aucune exception des Réclamants ainsi rejetés par cette Commission.

" 4. Qu'il appert de plus, par les susdits procédés, que la susdite Commission, sous le susdit Acte, a exclu plusieurs Réclamants pour ce fait de participation à la Rébellion sur des preuves purement *ex parte*, et conséquemment nulles, en supposant qu'elle pût les exclure pour tel fait ; qu'elle a agi d'après des principes différents entre différentes sections des Réclamants, dont deux très-grandes, quoique ces diverses sections fussent soumises aux mêmes principes dans leurs catégories respectives ; et qu'elle a commis des irrégularités préjudiciables aux Réclamants.

" 5. Que toutes les exclusions contraires au but de la Loi sont illégales et une

“ violation des droits acquis en vertu du susdit Acte, aux Réclamants illégalement exclus.

“ 6. Que cette Chambre devra, pour empêcher la consommation de cette violation, amender le susdit Bill de manière à assurer aux personnes injustement exclues les droits leur résultant du susdit Acte.

“ 7. Qu’il sera d’autant plus juste et expédient d’amender le susdit Bill, pour l’objet sus-exprimé, que les personnes illégalement exclues l’ont été sans le savoir, les procédés de la susdite Commission ayant été secrets jusqu’à leur production en cette Chambre, le ou vers le treize de ce mois ; et aussi, parce que, quant aux personnes exclues pour cause de participation à la Rébellion, ces personnes n’ont pu même se douter que la susdite Commission, en rendant ses décisions, s’était arrogé le droit de les convaincre de cette participation et de les en punir par la privation du susdit bénéfice, attendu que l’Acte susdit n’accordait aucune juridiction à cet égard, et que l’amnistie générale accordée par l’Acte de la 12 Vic., chap. 30, interdisait l’exercice de telle juridiction.

“ 8. Que ces Réclamants illégalement exclus n’ayant pas connu leur exclusion, n’ont pu ni en appeler par *certiorari* ou autrement, pour faire déclarer nulle la juridiction exercée par la Commission, si elle n’était pas un tribunal légalement constitué pour l’exercice de telle juridiction ; ou pour faire reviser et infirmer ses décisions si, étant tel tribunal, elle ne l’était pas en dernier ressort, ni s’en plaindre (de leur exclusion,) au Gouvernement afin d’en obtenir la justice qu’il aurait par lui rendu ou lui faire rendre ; et que n’ayant pu ni appeler ni se plaindre comme susdit, il est du devoir du Parlement qu’il amende le susdit Bill pour l’objet sus-exprimé.

“ 9. Que si cet amendement n’a pas lieu, et que par suite les Réclamants illégalement exclus ne soient pas indemnisés, avec les Réclamants admis, sur les argents destinés à compenser leurs pertes, le Parlement sera en justice tenu d’approprier d’autres argents pour indemniser ces Réclamants illégalement exclus, afin de remplir à leur égard la promesse mentionnée au susdit Acte, en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

Messieurs

LeBlanc,

2. Mackenzie,

## CONTRE.

Messieurs

Badgley,

Gamble,

Morin,

Sicotte,

Brown,

Gouin,

Morrison,

Stevenson,

Burnham,

Hartman,

Paige,

Street,

Cameron,

Hincks,

Patrick,

Taché,

Cartier,

Langton,

Poulin,

Tessier,

Chabot,

Lawrin,

Prince,

Varin,

Chapais,

LeBoutillier,

Richards, Pro. Gén.

White,

Christie (Wentworth,) Lemieux,

Ridout,

Wright, (d. Est York,)

Dixon,

Macdonald (Kingston) Robinson,

Wright (d. Ouest York,)

Drummond, Pro. Gén. Malloch,

Rolph,

49. Young.

Dubord,

Marchildon,

Rose,

Egan,

McDougall,

Seymour,

Fournier,

Mongenais,

Shaw,

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Scicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright (d. Est York,)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	35. <i>Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	17. <i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Scymour,</i>	
<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Langton,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Scicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Prince,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rolph,</i>	32. <i>Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	12. <i>Street.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Morin* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter la liquidation des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu pour le Comté de *Montréal*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

Ordonné, Que la 74me Règle de cette Chambre soit mise de côté par rapport à ce Bill.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Morrison* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morrison* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Le Bill pour séparer le Township de *Romney* du Township de *Tilbury Est*, et pour ériger les dits Townships en Corporations indépendantes, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Brown* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Le Bill pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo* à construire un Chemin de Fer de *Fort Erié* à *Goderich*, étant lu ;

L'Honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Christie*, de *Wentworth*, a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Cameron* : Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, et les mots : " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre aux fins de retrancher le mot "*Paris*," partout où il se " trouve dans le Bill," insérés à la place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Mssieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright,</i> (d. Est. York.)
<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth,</i> )	<i>Mackenzie,</i>	<i>Street,</i>	12. <i>Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	14. <i>Varin.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	
<i>Chapais,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du Havre de *Montréal*, au creusement du Lac *St. Pierre*, et à l'amélioration de la Navigation du Fleuve *St. Laurent* entre les dits endroits, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de l'Union de *Toronto*, *Simcoe* et *Huron* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer "d'*Erié* et *Ontario*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Street* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun Amendement.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session "tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, "intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du "Hayre et du Bassin de *Niagara* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. *Malloch*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Sabbati, 6<sup>o</sup> die Novembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*.



Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition de Dame *Margaret Machar*, Présidente, et autres, l'Association des Amies des Veuves et Orphelins de la Cité de *Kingston*.

Par M. *Stuart*,—la pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec*.

Par M. *Fortier*,—la pétition de *Joseph J. R. Lecomte*, Ecuyer, du Village et de la Paroisse de *Nicolet*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition de *Benoît Marcoux*, Menuisier, de *Québec*.

Par M. *Fournier*,—la pétition d'*O. E. Casgrain*, Ecuyer, et autres, du Comté de *L'Islet*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Walsh* et autres, détenus dans la Prison de *Toronto* ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des liqueurs enivrantes.

De Messieurs *Daniel MacNab* et Compagnie, et autres, de la Cité d'*Hamilton* ; de *James Wylie* et autres, du Township de *Ramsay* ; et du Révérend *David Dunkerley* et autres, de *Durham*, Comté de *Drummond* ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux du *St. Laurent*.

De *J. B. Plamondon* et autres, de la Paroisse de *St. Hyacinthe* ; demandant que la pétition pour faire certains changements aux limites de la Ville de *St. Hyacinthe*, ne soit pas écoutée.

De *Henry Boyd*, de la Ville de *London* ; demandant une pension en considération des blessures qu'il a reçues dans l'exécution de ses devoirs comme Constable de la dite Ville, ayant été battu par des Soldats du 20<sup>me</sup> Régiment, en l'année 1849.

Du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec* ; demandant que le Bill pour amender de nouveau l'Acte pour régler l'engagement des Matelots au Port de *Québec*, ne devienne pas Loi.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Patrick*,

Résolu, Que le temps fixé pour présenter des pétitions pour des Bills Privés et introduire des Bills Privés, soit prolongé jusqu'à la fin de la Session.

Ordonné, Que le Bill pour expliquer l'Acte, intitulé : " Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à construire un Pont de Péage sur la Rivière *Et-chemin*, dans la Paroisse *St. Henri*, près de l'Eglise dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*," soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Patrick*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill passe ;

M. *Lemieux* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, Que le mot après " Bill," soit retranché, et les mots : " Soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre le quinzième jour de Février prochain, pour y insérer une Clause pour régler les Péages sur icelui," insérés à sa place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>

*Fortier,*  
*Fournier,*

*Lyon,*  
*Marchildon,*

*Rolph,*  
*Shaw,*

*Wright, (d. Est York,)*  
28. *Young.*

CONTRE.  
Messieurs

*Burnham,*  
*Christie, (Gaspé,)*  
*Clapham,*  
*Crawford,*  
*Dizon,*  
*Drummond, Pro. Gén.*  
*Dubord,*

*Egan,*  
*Gamble,*  
*Langton,*  
*LaTerrière,*  
*Macdonald (Kingston)*  
*MacKenzie,*  
*MacNab, Sir A. N.*

*Malloch,*  
*McDougall,*  
*Morin,*  
*Patrick,*  
*Ridout,*  
*Robinson,*  
*Seymour,*

*Stevenson,*  
*Street,*  
*Stuart,*  
*Willson,*  
26. *Wright (d. Ouest York.)*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné,* Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre le quinzième jour de Février prochain, pour y insérer une Clause pour régler les Péages sur icelui.

*Ordonné,* Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le Gouverneur-Général à faire sortir une Proclamation pour déclarer le Comté de *Perth* détaché de l'union des Comtés de *Huron, Perth* et *Bruce,* et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Badgley,* du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour faciliter la liquidation des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu pour le Comté de *Montréal,* et est convenu d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné,* Que le Bill pour faciliter la liquidation des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu pour le Comté de *Montréal,* soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Ordonné,* Que M. *Tessier* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des 14 et 15 *Vic.,* chap. 4, intitulé : " Acte pour amender l'Acte concernant " les Arpenteurs."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

M. *Tessier* a proposé, secondé par M. *Gouin,* et la Question ayant été mise, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain ;

M. *Fournier* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Marchildon,* que les mots : " Le quinzième jour de Février prochain," soient retranchés, de manière à insérer les mots : " De ce jour en six mois," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné,* Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné,* Que la partie de la Réponse relative aux Juges *ad hoc,* qui a été présentée Mercredi dernier, dont l'impression est recommandée par le Cinquième Rapport du Comité Permanent des Impressions, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. Lemieux, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Vingtième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, demandant que la dite entreprise soit prise par le Gouvernement comme ouvrage Provincial, qui lui a été renvoyée hier, et il considère qu'elle n'est pas de nature à tomber sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> Règle, car c'est d'une matière d'arrangement entre le Gouvernement et la Compagnie seulement.

Votre Comité prend la liberté de dire qu'il n'a pu faire rapport sur un bon nombre de pétitions demandant des Bills Privés et Locaux, présentées à Votre Honorable Chambre, pour cause d'informalités, plus ou moins grandes, dans les Avis qui ont été donnés. Il existe une grande méprise parmi les Pétitionnaires quant à la nature des Avis requis par les Règles de Votre Honorable Chambre, provenant, sans aucun doute, de ce que les Règles relatives aux Bills Privés ne sont pas suffisamment connues du public. Pour remédier à cela, en autant que les pétitions actuellement devant Votre Honorable Chambre sont concernées, Votre Comité a ordonné à son Greffier de publier dans quelques uns des principaux Journaux de la Province, dans une forme condensée, telles parties des Règles concernant les Bills Privés qui pourront donner au public les informations nécessaires, afin que les Parties intéressées dans ces pétitions puissent donner les Avis nécessaires, et reprendre la procédure sur icelle lorsque la Chambre se réunira de nouveau en Février prochain.

Votre Comité considérant que les Règles en question ont été adoptées dans le but de protéger les droits et les intérêts de toutes les parties qui peuvent être affectées par les Bills Privés venant de temps à autre devant Votre Honorable Chambre, est d'opinion que comme règle générale on devrait insister sur leur exécution complète : pour cela il est manifestement nécessaire que toute la publicité requise devrait leur être donnée, et Votre Comité recommande respectueusement que telles parties des Règles qui peuvent donner les informations nécessaires soient publiés dans les principaux Journaux de la Province, pendant un temps suffisant après chaque Session.

Votre Comité, en conclusion, suggère respectueusement, en vue de l'ajournement proposé, que comme plusieurs nouveaux cas peuvent naître avant la réunion de Votre Honorable Chambre en Février, il serait désirable d'admettre la réception des pétitions demandant des Bills Privés comme au commencement d'une Session, dans la limite d'un temps convenable.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. Christie, de Wentworth, ait la permission d'introduire un Bill pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière* de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Rolph ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir au règlement définitif des Lignes de Division.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Rolph ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi pour la vente et l'établissement des Terres Publiques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et

lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour la meilleure administration de l'Asile des Aliénés.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi pour la protection des Bois de la Couronne, et pour la perception des droits sur iceux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer une certaine réserve de Chemin dans le Township de *Monaghan*, et pour pourvoir à une compensation en faveur des personnes qui peuvent éprouver des pertes par la confirmation de cette réserve.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi relativement à la solennisation et à l'Enregistrement des Mariages.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour établir les limites des Lots dans le Gore Ouest du Township de *Beverley*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer certains Titres dans le Township d'*Aldbrough*, et pour régler certaines difficultés provenant d'un Arpentage erroné.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il n'a pu obéir à ses ordres d'hier, pour prendre sous sa garde *Louis Lacoste*, Ecuyer, en conséquence de son absence de cette Cité.

M. *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, qui lui a été renvoyé, et est convenu d'en faire rapport avec des amendements, qu'il soumet humblement à la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte, pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Morrison*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morrison* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Morin* ait la permission d'introduire un Bill pour mieux pourvoir aux dépenses qu'exige l'entretien des Patients dans les Asiles d'Aliénés dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que la Réponse relative au Fonds des Licences de Mariage dans le *Bas-Canada*, qui a été présentée, le quatorzième jour de Septembre dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour transporter à la Corporation de la Cité d'*Hamilton* le "Gore" de *King Street*, pour des fins publiques, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour reprendre la considération ultérieure des accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, contre *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, pour interroger les témoins, et ouïr le Conseil à la Barre de la Chambre, de la part de M. *Lefrançois*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain.

Un Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour encourager et venir en aide à certaines personnes y nommées et autres, et les autoriser à s'associer sous le nom de Société Bienveillante de *Québec*, sous certaines restrictions, règles et réglemens y mentionnés," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit : " Acte pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour l'encouragement et le secours de certaines personnes y nommées et d'autres, et qui les autorise à s'associer sous le nom de la Société Bienveillante de *Québec*, sujettes aux restrictions, règles et réglemens y contenus."

*Ordonné*, Que M. *Lemicux* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour pourvoir à l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis vis-à-vis *Québec* jusqu'aux *Trois-Pistoles*, et pour étendre le dit Chemin de Fer jusqu'à la frontière Est de la Province, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Chabot* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (G. spé.)</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrisson.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	43. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>	9. <i>Young.</i>
<i>Mackenzie,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour autoriser toute Compagnie de Chemin de Fer, dont le Chemin de Fer forme partie de la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer de cette Province, à se joindre à toute autre Compagnie de même nature, à ou acheter la propriété ou les droits d'aucune dite Compagnie ; et pour abroger certains Actes y mentionnés pour incorporer des Compagnies de Chemins de Fer, étant lu ;

L'Honorable M. *Chabot* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrisson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBoutillier,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright (d. Est York,)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	49. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rose,</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Malloch</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Egan.</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

*Boulton,* *Gamble,* *Mackenzie,* 6. *Marchildon.*  
*Brown,* *Macdonald (Kingston)*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que l’Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe.

*Ordonné,* Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Un Bill pour amender l’Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d’Union de *Toronto, Simcoe* et *Huron*, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe et que le Titre soit: “Acte pour amender l’Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d’Union d’*Ontario, Simcoe* et *Huron.*”

*Ordonné,* Que M. *Boulton* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour incorporer les Syndics de l’Asile des Orphelins d’*Hamilton*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Crawford* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné,* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Crawford* a fait rapport du Bill en conséquence; et les amendements ont été lus.

Sir *Allan N. MacNab* a proposé, secondé par M. *Crawford*, et la Question ayant été proposée, Que les amendements soient maintenant lus une seconde fois;

M. *Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, que tous les mots après “Que,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots: “Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d’y ajouter les mots: “Pourvu toujours, que les immeubles possédés par la dite Corporation seront pour l’usage et occupation seulement de la dite Corporation et non pour sa dotation,” à la fin de la seconde Clause,” en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement; la Chambre s’est divisée: —Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, que le mot “Maintenant,” soit retranché, et les mots: “Le quinzième jour de Février prochain,” ajoutés à la fin d’icelle;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement; la Chambre s’est divisée: —Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise;

*Ordonné,* Que les amendements soient maintenant lus une seconde fois.

Et les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné,* Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu,* Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir Allan N. MacNab porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. LeBlanc, du Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à l'établissement d'une Ligne de Paquebots à Vapeur entre Québec ou Montréal et Liverpool, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

10. *Résolu*, Qu'il est expédient d'établir une Ligne de Vaisseaux à Vapeur à Hélice, pour voyager entre les Ports de Liverpool, en Angleterre, et Québec et Montréal, en cette Province, une fois chaque quinzaine, pendant la Navigation du Fleuve St. Laurent, et entre les dits Ports de Liverpool et Halifax, en la Nouvelle-Ecosse, et Portland, dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, une fois par mois, pendant l'hiver.

20. *Résolu*, Qu'il est expédient d'approprier une somme n'excédant pas Dix-neuf milles louis sterling par année, pendant sept années, à commencer du premier Mai prochain, pour mettre à effet la Résolution ci-dessus.

30. *Résolu*, Qu'il est expédient que les dits Vaisseaux à Vapeur soient exempts du paiement de tous Droits de Phares, ou autres Droits Provinciaux, dans le Fleuve St. Laurent.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Chabot ait la permission d'introduire un Bill pour l'établissement d'une Ligne de Bâtiments à Vapeur entre cette Province et le Royaume-Uni.

Il a, en conséquence, présenté les dit bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. Johnson, du Comité sur le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, de Jeudi dernier, qui recommande une pension annuelle à la Veuve de feu le Lieutenant-Colonel Antrobus, a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'il est expédient d'accorder une pension annuelle à Catherine Esther Bréhaut, Veuve de feu le Lieutenant-Colonel Antrobus, en son vivant Aide-de-Camp Provincial du Gouverneur de cette Province ; et que le montant de la dite pension pour la présente année soit de Deux cents louis courant, à commencer et compter du jour du décès de feu son mari, le Lieutenant-Colonel Antrobus.

La dite Résolution ayant été lu une seconde fois ;

L'Honorable M. Hincks a proposé, secondé par l'honorable M. Chabot, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

Boulton,	Fournier,	MacNab, Sir A. N.	Richards, Pro. Gén.
Caméron,	Hincks,	McDougall,	Robinson,
Chabot,	Johnson,	Merritt,	Rolph,
Chapais,	Langton,	Morin,	Stevenson,
Christie, (Gaspé),	LaTerrière,	Morrison,	Stuart,
Clapham,	Laurin,	Paige,	27. Taché.
Dubord,	Lyon,	Poulin,	

CONTRE.  
Messieurs

Brown,	Gamble,	Seymour,	White,
Christie (Wentworth),	Mackenzie,	Street,	10. Willson.
Dixon,	Marchildon,		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.



*Ordonné*, que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour faire certaines dispositions concernant les Ecoles Communes du *Haut-Canada*, pour un temps limité.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Poulin* a fait rapport du Bill pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des Péages sur le Pont qu'ils ont construit sur le bras nord de la Rivière *Yamaska*; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit: "Acte pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des Péages sur le Pont qu'ils ont construit sur la branche nord de la Rivière *Yamaska*."

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill pour autoriser la Cité de *Kingston* à négocier un Emprunt de Soixante-et-quinze mille louis pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Macdonald* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Lois relatives à l'Agriculture; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	28. <i>White.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
			9. <i>Willson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Dubord* a fait rapport du Bill pour mieux pourvoir à l'organisation de Sociétés d'Agriculture dans le *Bas-Canada*, et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du Havre de *Montréal*, au creusement du Lac *St. Pierre*, et à l'amélioration de la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, entre les dits endroits, et pour d'autres fins ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Young* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour établir un Fonds d'Emprunt consolidé pour le *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été proposée, Que les amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'y insérer les Chemins Planchéiés parmi les travaux compris dans les dispositions du Bill," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'y insérer les Chemins Planchéiés parmi les travaux compris dans les dispositions du Bill.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été proposée, Que les amendements faits au Bill soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Gamble* a proposé, en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter les mots : "Pourtoujours, que la dite somme à être ainsi prélevée, tel qu'exprimé dans le dit Règlement, n'excédera point, en aucun cas, avec ensemble les dettes et obligations du dit Comté, Cité, Ville, Township ou Village incorporé, cinq pour cent sur tout le montant des propriétés imposables, meubles ou immeubles, dans le dit Comté, Cité, Ville, Township ou Village incorporé," à la fin de la seconde Clause," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Mongenais,</i>	16. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth</i> ),	<i>McDougall,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Ridout,</i>	20. <i>Taché.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que les amendements faits au Bill soient maintenant lus une seconde fois.

Et les dits amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour établir " un fonds consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada* ;" la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Scotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Street,</i>
<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth</i> )	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Robinson,</i>	<i>Wright</i> (d.Ouest York)
<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>	32. <i>Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stuart,</i>	6. <i>Tessier.</i>
<i>Laurin,</i>	<i>Marchildon,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre que *Louis Lacoste* et *Edward Short*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

L'Ordre de cette Chambre d'hier, pour la comparution d'*Edward Short*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu :—Et M. *Short* n'étant pas à sa place ;

Ordonné, Que la 84me Section de l'Acte des pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

Ordonné, Qu'*Edward Short*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une

Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, ayant été absent une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité hier et aujourd'hui, et n'ayant pas été présent à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, soit pris sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

M. *Malloch* a proposé, secondé par M. *Mackenzie*, et la Question ayant été mise, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain; la Chambre s'est divisée :—

Pour, 12.

Contre, 18.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte incorporant une Compagnie à faire un Chemin à Rail, depuis le Village d'*Industrie* au Township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue " dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Havre et du " Bassin de *Niagara*," étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Malloch*, secondé par M. *Ridout*,  
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 8<sup>o</sup> die Novembris ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LE Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il n'a pu obéir à ses Ordres de Samedi dernier, pour prendre sous sa garde *Edward Short*, Ecuyer, en conséquence de son absence de cette Cité.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Street*,—la pétition de *Leonard Misener*, Ecuyer, et autres, du Township de *Wainfleet*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *William Scott* et autres, de *Melbourne* et ses environs; la pétition de Dame *J. Cumming* et autres, Habitantes du Comté de *Glengary*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *George D. Griffin* et autres, du Township de *Brantford*.

Par M. *Christie*, de *Gaspé*,—la pétition d'*A. Painchaud*, Ecuyer, et autres, Commerçants et Marchands des *Isles de la Magdeleine*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition de *Denis Veronneau* et autres, Commissaires de la Municipalité d'Ecole de la Paroisse de *St. Zotique*, Comté de *Vaudreuil*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à la partie de l'Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 Septembre dernier, qui demande qu'il plaise à Son Excellence de faire mettre devant la Chambre, un Etat détaillé indiquant quels livres, cartes et autres articles destinés aux Ecoles et autres Instituteurs, ont été achetés et vendus par le Surintendant d'Education Ouest, dans le cours des trois dernières années; soit que la vente en ait été annoncée dans son journal officiel, le Journal d'Education, ou qu'ils aient été autrement offerts au public, et à quoi ces profits ont été employés; aussi, indiquant en détail de quelle manière ont été employés £2,000 octroyés pour les Bibliothèques d'Ecole, et les £2,700 pour l'Architecture des Ecoles, et les dépenses contingentes de l'Ecole Normale et des Elèves Instituteurs.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (L.L.L.)

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *R. G. Belleau* et autres, de la Paroisse de *Notre-Dame de Québec*; demandant la passation d'un Acte pour conférer aux Habitants Catholiques Romains de la dite Paroisse les droits et privilèges que possèdent des personnes connues comme Notables dans les autres Paroisses de cette Province, relativement aux Fabriques des dites Paroisses, au Gouvernement et à l'administration d'icelles.

De *David Harrison* et autres; demandant une aide pour ouvrir un Chemin à travers les Townships de *Gloucester* et *Cumberland*, jusqu'aux 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> lignes de *Russell*, et de là jusqu'au Chemin conduisant depuis le front jusqu'au Moulin d'*Armstrong*, dans *Winchester*.

Du Très-Révérénd *P. Archambeault* et autres, de *St. Michel* et autres Paroisses, dans le Comté de *Vaudreuil*, et d'*Hyacinthe F. Charlebois*, Ecuyer, Régistrateur du Comté de *Vaudreuil*; demandant que la translation du Chef-lieu du Comté n'ait pas lieu, tel que demandé.

De *James Patrick* et autres, du Township de *Durham*, Comté de *Drummond*; demandant l'abrogation de l'Acte qui pourvoit à l'établissement des Cours des Commissaires.

De *Joseph Ouellet*, Ecuyer, et autres, Notaires Publics, du District de *Kamouraska*; demandant la passation d'un Acte pour leur permettre de se séparer de leur Chambre actuelle des Notaires, et de se former en une nouvelle Chambre, et pour amender l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 21, à cet effet.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*; demandant que la demande d'un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* à *Peterborough*, ne soit pas accordée.

De Dame *Margaret Machar*, Présidente, et autres, de "l'Association de secours aux Veuves et aux Orphelins," de la Cité de *Kingston*; demandant un Acte d'Incorporation.

Du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec*; demandant que le Bill pour expliquer et lever les doutes quant aux dispositions de l'Acte pour autoriser les personnes de poursuivre et défendre dans les causes *in formâ pauperis*, dans les Cours de Loi du *Bas-Canada*, ne devienne pas Loi.

De *Joseph J. R. Lecomte*, Ecuyer, du Village et de la Paroisse de *Nicolet*; demandant que le Gouvernement soit autorisé à lui louer, à certaines conditions, le Pont de Péage de la Rivière *Nicolet*.

De *Benoît Marcoux*, Menuisier, de *Québec*; exposant que lorsqu'il travaillait à la résidence de Son Excellence le Gouverneur-Général, à *Spencer Wood*, en 1851, il a été mis dans l'impossibilité de travailler de nouveau, par suite d'un accident qui lui est survenu; et demandant une aide.

D'*O. E. Casgrain*, Ecuyer, et autres, du Comté de *L'Islet*; demandant une

aide pour ouvrir un Chemin depuis la Paroisse de *L'Islet*, à travers les Terres de la Couronne non encore concédées, jusqu'à la ligne de la Province.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, Ordonné, Que le Greffier de cette Chambre requiert la Compagnie du *Canada*, de transmettre à cette Chambre, par l'entremise de ses agents à *Toronto* ou à *Goderich*, un Etat des affaires de la dite Compagnie jusqu'à la date la plus récente possible, indiquant:—1. Le montant de l'actif et du passif de la Compagnie des Terres en *Canada*, et en quoi il consiste.—2. Le montant du nombre d'acres de Terres non actuellement vendus et inoccupés, et dans quels Comtés respectivement situés, avec le montant total des taxes payées sur icelles par la Compagnie en 1849, 1850 et 1851.—3. Le nombre d'acres vendus dans chaque année fiscale depuis 1844, et quel en a été le prix moyen; ainsi que le nombre d'acres, pour lesquels pendant ces années, des titres ont été donnés aux acheteurs.—4. La quantité totale des Terres vendues à crédit, depuis que la Corporation a commencé ses opérations, et pour lesquelles les acheteurs n'ont pas encore reçu de titres; le total des dits acheteurs, et le nombre de ceux qui ont laissé ou abandonné leurs terres et améliorations, ou qui les ont laissé confisquer et en ont été dépossédés ou évincés.—5. Le nombre des tenanciers de la Compagnie résidant actuellement sur les lots concédés à bail; le nombre d'acres concédés à bail et dans quels Comtés;—le total des rentes payables annuellement par les dits tenanciers, et le terme moyen de leurs bails;—combien des dits tenanciers ont abandonné leurs améliorations, et combien ont été évincés de leurs lots de ferme; et aussi combien d'acres ont été loués annuellement depuis 1844.—6. Une Cédule des biens-fonds achetés par la Compagnie (sous l'autorité de l'Acte Impérial, 6 *Geo.* 4, chap. 75, sec. 7, ou toute autre charte subséquente ou Statut subséquent) du Gouvernement, des Corporations, et des individus, autres que les Réserves incluses dans les marchés de la Compagnie avec le Gouvernement Impérial, indiquant de qui elles ont été achetées, quand, à quels prix, et où situées.—7. Les différents taux et montants des dividendes ou des profits réalisés ou faits depuis 1844, et quand les dits dividendes ont été déclarés.—8. Le total de la valeur nominale du Fonds Social de la Compagnie, en *Canada*, dans la *Nouvelle-Ecosse*, le *Nouveau-Brunswick*, *Terreneuve*, et l'*Ile du Prince-Edouard*, et le total de celui possédé ailleurs.—9. Le montant brut des donations faites par la Compagnie et le Capital payé depuis 1827, pour venir en aide aux Chemins de Fer, Havres, Canaux, Ponts ou amélioration de la Navigation intérieure du *Canada*, en dehors du territoire *Huron* et autres les dépenses faites sur ses propres terres, pour en augmenter la valeur, qui ont été considérées par le Gouvernement comme paiements, en partie, du prix des terres susdites, avec le montant des donations en dons gratuits faits en aide aux défricheurs Anglais ou Irlandais pour les mettre en état de venir en *Canada*.—10. Le montant des procès en Loi actuellement pendants entre ses tenanciers ou autres défricheurs, en autant que cela pourra être constaté.—11. Copie de toutes formules en blanc de baux, titres et hypothèques dont la dite Compagnie fait usage; aussi, de toutes additions ou amendement faits par la Couronne aux lettres patentes de la Compagnie, en vertu de la Section 6 du Statut Impérial, 9 *Geo.* 4., chap. 51.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre un Etat indiquant,—10. Les sommes payées par le Gouvernement, jusqu'à présent, à la Corporation du Chemin de Fer maintenant en voie de construction entre *Toronto* et *Barrie* sur le *Lac Simcoe*, du Grand Chemin de Fer Occidental et de ses embranchements, et du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*; et les sommes pour lesquelles des Découvertes Provinciales sont sur le point d'être

émises en faveur de chacune des dites Compagnies de Chemin de Fer, et de manière à indiquer tous les paiements, votes de crédit, ou garanties pour le principal ou l'intérêt, ou pour tous les deux, de la part du Gouvernement en aide des Chemins de Fer. 2<sup>o</sup>. Copie de tous Rapports ou autre correspondance officielle qui a pu avoir lieu entre les Ingénieurs et les autres officiers employés par le Gouvernement, pour faire rapport sur l'Etat et le progrès des susdits Chemins de Fer ou sur les dépenses sur iceux, et le Gouvernement Exécutif ou aucun Chef de Département ou Bureau d'iceux, depuis la fin de la dernière Session de la Législature.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. Wright*, de la Division Est d'*York*.

*Ordonné*, Que le Greffier de cette Chambre requiert les Présidents des Chemins de Fer suivants, de donner à cette Chambre les renseignements suivants, savoir : 1<sup>o</sup>. Le montant brut des versements faits sur leur Capital et payés par les directeurs actuels du Chemin de Fer maintenant en voie de construction entre *Toronto* et *Barrie*, sur le Lac *Simcoe*, du Grand Chemin de Fer Occidental et ses embranchements, et du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique* jusqu'au 1<sup>er</sup>. de ce mois. 2<sup>o</sup>. Le montant brut actuellement payé comme versement par des Actionnaires particuliers ou Sociétés pour chacun des dits Chemins de Fer jusqu'au 1<sup>er</sup> de ce mois. 3<sup>o</sup>. Le montant brut payé (ou qu'il a été convenu de payer, et pour lequel l'une ou l'autre des dites Corporations de Chemin de Fer a donné son obligation) par les Corporations Municipales à chacune des dites Corporations de Chemin de Fer jusqu'au 1<sup>er</sup> de ce mois. 4<sup>o</sup>. Les listes des Officiers actuels et des directeurs des susdits trois Chemins de Fer, indiquant le revenu brut de chacun d'iceux, provenant des fonds des dites Corporations.

*M. Mackenzie* a proposé, secondé par *M. Wright*, de la Division Est d'*York*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant quelle était la balance nette du Revenu, après les dépenses payées du Département des Postes en *Canada*, (suivant que les recettes et dépenses sont indiquées dans les Etats soumis à la Législature,) lorsque le Département a été placé sous le contrôle du Gouvernement Provincial, et laquelle balance du Revenu des Postes était payable au Trésor Public du *Canada*, pour les usages publics ; et si telle balance a été employée à aucune fin publique, et, dans ce cas, à quelle fin et en vertu de quelle autorité ; aussi, copie de la Correspondance qui a été échangée entre les Autorités Impériales et Provinciales, relativement à la cession au Gouvernement Colonial de l'administration du Département des Postes, excepté tels documents qui ont été transmis :—Elle a passé dans la Négative.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. Hartman*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour le prier de prendre en considération la convenance de faire faire immédiatement l'Arpentage de la Contrée inhabitée, qui est bornée par la Rivière dite *French River*, le Lac *Nipissing*, la Rivière des *Outaouais*, les Lacs *Huron* et *Simcoe*, et la Baie *Georgienne*, et par les parties établies du *Haut-Canada*, là où la dite étendue de Terre est déjà cédée ou pourra être ci-après cédée par les Sauvages ; le dit Arpentage devant être indiqué par les points cardinaux, et les terres devant être divisées en Comtés, Townships et Sections ; chaque Section devant contenir un mille carré ou 640 acres, et devant être subdivisée en quatre quarts de section, de 160 acres chacun, avec une réserve suffisante pour Chemins ; les Townships devant être quarés, excepté lorsque la position du territoire arpenté s'y opposera ; chaque Township, lorsque la chose sera pratica-

ble, devant contenir 49 sections, et neuf Townships devant former un Comté ; des Lots de Ville avec des lots pour les Ecoles devant être réservés dans les divers Townships ; et un site pour un Chef-lieu devant être choisi dans chaque Comté ; qu'une Exploration Géologique et une description détaillée du sol soient faites lorsque les Arpenteurs établiront les Limites des Sections, Villes et Comtés ; et que pour assurer la colonisation plus rapide de la dite Contrée inhabitée, pour procurer des établissements à la jeunesse du *Canada*, encourager l'immigration, et empêcher l'émigration, chaque quatrième partie de Section de 160 acres, alternativement, soit accordée à tout colon, chef de famille, qui ne possédera alors aucune autre terre ; l'octroi étant à la condition, que le dit colon aura un titre gratuit de la Couronne, s'il a possédé et tenu en culture durant cinq années le terrain qui lui aura été ainsi accordé,—tel terrain n'étant sujet à aucune dette qui pourra avoir été contractée par le colon avant l'émission des Patentes de la Couronne, et les lots intermédiaires seulement devant être vendus aux colons.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable M. *Morin* l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 4 Octobre 1852, pour des copies de tous Instruments sous le seing et sceau du Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou Personne administrant le Gouvernement de la Province du *Bas-Canada*, nommant des Syndics pour l'érection d'un Hôpital pour la réception des Matelots malades, et autres pauvres malades, dans la Cité de *Québec*, en vertu de 10 et 11 *Geo.* 4, chap. 23, établissant des dispositions pour l'établissement d'un semblable Hôpital ; et de tous Instruments destituant de temps en temps les dits Syndics ou aucun d'eux, et en nommant d'autres à leur place ou à la place d'aucun d'eux ; aussi, copies de toutes les nominations de Directeurs de l'Hôpital de Marine ou des Commissaires de l'Hôpital des Emigrés, établi à *Québec*, avec les Documents et renseignements relatifs à la direction et administration de la dite Institution, et de toutes les Règles et Réglements faits pour l'administration intérieure et pour l'économie et l'entretien du dit Hôpital ; et priant aussi Son Excellence de vouloir bien informer cette Chambre en vertu de quelle autorité ou loi la dite nomination de Directeurs ou Commissaires a eu lieu, et les dites Règles et Réglements ont été établis.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Y.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 20 Septembre 1852, pour une copie des Comptes rendus par les Commissaires des Chemins à Barrières de *Québec*, depuis leur dernier Rapport jusqu'à ce jour ; ainsi que copie de toute la correspondance et tous les documents qui ont été échangés entre l'Exécutif et les dits Commissaires, relativement à l'administration des dits Chemins, avec une copie des minutes de leurs délibérations au sujet de l'exécution des travaux à faire sur les dits Chemins mentionnés dans l'Acte 12 *Vic.*, chap. 115, et également sur ceux indiqués dans l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 132.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (G.)

*Ordonné*, Que la Réponse relative aux Chemins à Barrières de *Québec*, présentée ce jour, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Sicotte*, secondé par M. *Paige*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur les pétitions d'Élection de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner, depuis sa prochaine séance jusqu'au seizième jour de Février prochain, pour délibérer sur les mérites de la contestation, sur la partie de laquelle des Témoignages ont été pris.



Ordonné, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour régler le Cours Monétaire.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi concernant les Ecoles de Grammaire du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération les Résolutions suivantes, relatives à la construction d'une Ligne de Grand Tronc de Chemin de Fer à travers toute la longueur de l'*Amérique Britannique du Nord* :

1. Que vu que le Gouvernement Impérial a offert, à diverses reprises, une aide pécuniaire pour la construction de Chemins de Fer dans l'*Amérique Britannique* depuis la Dépêche du Comte *Grey*, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, à Son Excellence Lord *Elgin*, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, datée le 1er Avril 1847, jusqu'à la Dépêche de Sir *John Pakington*, du 20 Mai 1852, dans laquelle l'espoir est exprimé que la Législature Canadienne modifiera ses propositions de manière à pouvoir rencontrer les vues du Gouvernement de Sa Majesté en adoptant, pour le Grand Tronc de Chemin de Fer, la ligne choisie par le Major *Robinson*.

2. Que, conformément à la suggestion qui précède, la Législature Provinciale a adopté cette ligne, et construira à travers le *Canada* un Chemin de la meilleure Classe des Chemins de Fer Anglais, ayant une jauge de 5 pieds 6 pouces; y conduisant : Qu'elle a déjà incorporé diverses Compagnies pour construire 921 milles des lignes suivantes :

Du <i>Détroit</i> à <i>Hamilton</i> .....	180 milles.
D' <i>Hamilton</i> à <i>Toronto</i> .....	41
De <i>Toronto</i> à <i>Kingston</i> .....	168
De <i>Kingston</i> à <i>Montréal</i> .....	170
De <i>Montréal</i> à <i>Richmond</i> .....	72
De <i>Richmond</i> à <i>Québec</i> .....	100

— 731 Ligne du Grand Tronc.

Pont Suspendu d' <i>Hamilton</i> .....	44
Du Lac <i>Huron</i> à <i>Toronto</i> .....	92
De <i>Richmond</i> à la Ligne Provinciale.....	54

— 190 Embranchements.

Total jusqu'à <i>Québec</i> .....	921
De <i>Québec</i> à la Rivière <i>Neigette</i> .....	191
De la Rivière <i>Neigette</i> à <i>Metapédiac</i> .....	86

— 277

1198 en *Canada*.

De <i>Metapédiac</i> à <i>Dalhousie</i> .....	30
De <i>Dalhousie</i> à <i>Bathurst</i> .....	48
De <i>Bathurst</i> à <i>Miramichi</i> .....	56
De <i>Miramichi</i> à <i>Shediac</i> .....	74
De <i>Shediac</i> à la Ligne Provinciale entre le <i>Nouveau-Brunswick</i> et la <i>Nouvelle-Ecosse</i> ..	26

— 234 *Nouveau-Brunswick*.

Et de là à *Halifax* ..... 124 *Nouvelle-Ecosse.*

Grand Total..... 1556 milles.

3. Que si la Ligne située entre les *Trois-Pistoles* et la Limite de cette Province n'est pas entreprise par la Compagnie actuelle dans le cours de six mois, cette Ligne sera ouverte à l'entreprise de toute autre Compagnie, et en sus de £3,000 par mille et un million d'acres de terre déjà octroyée pour la construction de ce Chemin, il sera accordé tel autre nombre d'acres de terre située dans cette partie du Pays, que devra traverser le Chemin de Fer, que le Gouvernement trouvera raisonnable après un examen convenable pour assurer la prompte construction du dit Chemin de Fer :

4. Que la confection de cette partie du dit Chemin ouvrira une Ligne de Chemin continue depuis *Halifax* jusqu'à *Galena* sur le *Mississipi*, d'environ 2,500 milles en longueur, et, avec l'aide des débouchés naturels des Lacs intérieurs, accaparera une part raisonnable dans les relations commerciales avec les Etats de l'Ouest, ce qui entraînera pour la Province, en sus de sa Dette actuelle d'environ £5,000,000, une autre Dette de £3,600,000 courant, pour la construction de ce Chemin de 1,200 milles de longueur :

5. Qu'outre les avantages qui devront résulter pour l'Empire, de l'encouragement de l'Emigration, de l'établissement d'un Chemin Militaire, et des facilités qui en résulteraient dans les communications entre cette Province et la Mère-Patrie, dont il a été si souvent fait mention dans les différentes Dépêches du Gouvernement Impérial, ce Chemin peut être construit sans occasionner aucune dépense aux sujets de Sa Majesté, soit dans la *Grande-Bretagne*, soit en *Canada*, en établissant un Fonds d'Amortissement basé sur la différence entre la valeur du Crédit Impérial et celle du Crédit Provincial :

6. Que les efforts faits par cette Province doivent être dirigés vers la réalisation de ce grand œuvre National, et qu'une demande doit être faite pour un emprunt de £4,000,000 pour 20 années, au plus bas taux d'intérêt auquel cet emprunt peut être négocié aux fins de construire la Ligne de Grand Tronc, pour le paiement ponctuel duquel emprunt tous les revenus des Canaux seront engagés :

7. Que le montant ainsi emprunté sera placé de temps à autre par l'Inspecteur-Général dans les Garanties Provinciales ou Locales de cette Province, émises, soit pour la construction de ce Chemin ou autres améliorations, au taux courant de l'intérêt de cette Province. Et dans le but de mettre le Trésor Impérial et les Revenus de la Province à l'abri de toute perte résultant de la construction d'aucune partie de ce Chemin, il sera créé un Fonds d'Amortissement dont les produits seront inviolablement appropriés, 1o. à payer l'intérêt dû au Gouvernement Impérial sur le montant de l'Emprunt ; 2o. à indemniser la Province de toutes pertes qui pourraient survenir par suite de la construction d'aucune partie de la Ligne du Grand Tronc, et 3o. s'il y a surplus, il sera réservé à racheter le principal de la Dette de la Province, contractée pour la construction du dit Chemin ou autres améliorations ; lequel Fonds d'Amortissement comprendra le montant entier de l'intérêt reçu des différentes Compagnies de Chemins de Fer, en faveur desquelles des Débentures Provinciales seront émises, et la différence de l'échange sur l'Emprunt Impérial :

8. Que l'établissement d'un Fonds d'Amortissement est d'autant plus important que le Gouvernement de l'Etat de *New-York* a établi un Fonds d'Amortissement pour liquider en peu d'années tout le montant de sa Dette Publique, époque à laquelle les Péages sur leurs Canaux pourront être abolis, il est en conséquence dans l'intérêt de cette Province d'établir une semblable disposition pour rembourser la dette additionnelle créée pour ce Chemin ; afin que nos voies de communications puissent en tout temps être dans une position à lutter avec notre rivale la plus formidable pour le Commerce de l'Ouest, sans être obligé de créer d'autres Dettes Publiques.

9. Qu'une humble Adresse à Sa Majesté soit basée sur les Résolutions précédentes.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Crawford* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendement; savoir:—

Bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte pour incorporer le *Bishop's College*:"

Bill, intitulé: "Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins relatives à l'administration du Collège *McGill*,"

Bill, intitulé: "Acte pour l'octroi de certains Lots situés dans la Ville de *Bytown*, à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*."

Bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*:"

Bill, intitulé: "Acte pour étendre les dispositions de la dix-huitième Section de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer à l'Acte qui incorpore

la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*:"

Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*:"

Bill, intitulé: "Acte pour séparer le Township de *Romney* du Township de *Tilbury Est*, et pour ériger les dits Townships en Corporations indépendantes:"

Bill, intitulé: "Acte pour donner effet à certains procédés en vertu de l'Acte,

intitulé: "Acte pour indemniser les personnes dans le *Bas-Canada*, dont les propriétés ont été détruites durant la Rébellion des années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit:"

Bill, intitulé: "Acte pour autoriser la Cité de *Montréal* à faire un Emprunt pour Consolider ses dettes:" Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

*Ordonné*, Que M. *McDougall* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 28, et transporter le siège des Assemblées du Conseil Municipal de la Municipalité Numéro deux du Comté de *Drummond*, du Village de *Stanfold* au Village de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans la même Municipalité.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux personnes accusées de délits poursuivables par indictement.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix

hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux convictions et ordres sommaires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour protéger les Juges de Paix, dans le *Haut-Canada*, contre les poursuites vexatoires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, ait la permission d'introduire un Bill pour étendre au *Bas-Canada* l'Acte des Sociétés en Commandite du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Neuvième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte incorporant une Compagnie à faire un Chemin à Rail depuis le Village d'*Industrie* au Township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*, lui a été renvoyé, et est convenu de le rapporter, sans aucun amendement, à la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender et étendre les dispositions d'un Acte incorporant une Compagnie à faire un Chemin à Rail, depuis le Village d'*Industrie* au Township de *Rawdon* dans le *Bas-Canada*, soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, que *Louis Lacoste* et *Edward Short*, Ecuyer, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Crawford*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre une liste des personnes qui réclament des dommages qu'elles prétendent avoir encourus par la construction du Canal de *Beauharnois* ; aussi, des copies de tous les Rapports des Commissaires des Travaux Publics, Ingénieurs et autres employés pour tenir une enquête et faire rapport sur les dites Réclamations, et un Tableau indiquant les noms des Réclamants qui ont été payés, et en vertu de quelle autorité ces paiements ont été faits.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 31. Après "Poursuites," insérez Clauses (A,) (C,) (D,) (E,) (F,) (G,) et (H.)

Clause (A.) "Et qu'il soit statué, que la dite Corporation fera des Réglements pour que toutes les Sépultures dans le dit Cimetière se fasse d'une manière décente et solennelle."

Clause (B.) "Et qu'il soit statué, qu'il ne sera enterré aucun corps dans aucun caveau sous aucune chapelle ou autre bâtisse érigée dans le dit Cimetière, ou en deça de quinze pieds du mur extérieur d'aucune telle chapelle ou bâtisse."

Clause (C.) "Et qu'il soit statué, que toutes les parties du dit Cimetière seront entourées de murs, ou autres clôtures ou palissades convenables, de la hauteur de huit pieds au moins."

Clause (D.) "Et qu'il soit statué, que la dite Corporation entretiendra le Cimetière et les bâtisses et clôtures d'icelui dans un état complet de réparation, et en bon ordre et condition, à même les deniers qu'elle recevra sous l'autorité de cet Acte."

Clause (E.) "Et qu'il soit statué, que la Corporation fera tous les fossés et égoûts nécessaires dans le dit Cimetière, et autour d'icelui, pour l'égoûter et le tenir sec, et elle pourra, de temps à autre, lorsque l'occasion le requerra, faire écouler tel fossé ou égoût dans un fossé déjà ouvert, avec le consentement par écrit des personnes ayant la surintendance de la rue ou chemin, et des propriétaires et des possesseurs des terres à travers lesquelles cette ouverture sera pratiquée, ayant soin de faire aussi peu de dommage que possible au chemin ou terrain à travers lequel sera fait le dit Fossé ou Égoût, et de le remettre dans un même ou aussi bon état qu'il était avant d'avoir été ainsi ouvert."

Clause (F.) "Et qu'il soit statué, que si la dite Corporation, en aucun temps, fait écouler ou jeter, ou permet que l'on fasse écouler ou que l'on jette dans aucune rivière, fontaine, puits, ruisseau, canal, réservoir, aqueduc, étang ou abreuvoir, aucune matière nuisible du Cimetière qui corrompra l'eau, elle encourra pour chaque offense une pénalité de douze louis, dix chelins courant."

Clause (G.) "Et qu'il soit statué, que la dite pénalité, avec tous les frais de poursuite, pourra être recouvrée par toute personne qui aura droit de se servir de l'eau ainsi corrompue par telle matière nuisible, au moyen d'une action civile, dans toute Cour de juridiction compétente : Pourvu toujours, que la dite pénalité ne sera pas recouvrable si l'on n'en poursuit le recouvrement pendant la durée de l'offense, ou dans les six mois après qu'elle aura cessée."

Clause (H.) "Et qu'il soit statué, qu'outre la dite pénalité de douze louis, dix chelins courant, et soit qu'elle soit recouvrée ou non, toute personne qui aura droit de se servir de l'eau ainsi corrompue par telle matière nuisible, pourra poursuivre la dite Corporation au moyen d'une action civile dans toute Cour de juridiction compétente, pour tout dommage spécial qu'elle pourra avoir éprouvée, à raison de ce que l'eau aura été ainsi corrompue, ou s'il n'est pas allégué de dommage spécial pour la somme de deux louis, dix chelins, pour chaque jour que la dite matière nuisible sera jetée ou s'écoulera comme susdit, après l'expiration de vingt-quatre heures, à compter du temps que la dite personne aura donné avis de la dite offense à la dite Corporation."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Ordonné, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour établir de meilleures dispositions pour faire valoir les droits légaux de la Couronne, relativement aux Travaux Publics dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de M. *Stevenson*, secondé par M. *McDougall*,  
Ordonné, Que le cinquième Rapport du Comité Permanent des Impressions  
soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir  
siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Lyon* a fait rapport  
que le Comité avait passé une Résolution; laquelle a été lue comme suit:—

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité Permanent des Impres-  
sions, dans son Cinquième Rapport.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des  
Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé: "Acte pour amender les dif-  
férents Actes d'incorporation de la Compagnie des Propriétaires du Chemin  
de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, et pour d'autres objets," avec plusieurs  
Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite, il s'est retiré.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Conjoint des deux Chambres, pour la  
direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire, a présenté à la  
Chambre le Premier Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Ayant reçu un Rapport détaillé des opérations de la mission de *G. B. Faribault*,  
Ecuyer, l'Agent député par les deux Chambres lors de la dernière Session,  
chargé de faire en *Europe* les acquisitions d'Ouvrages nécessaires à la re-construc-  
tion de la Bibliothèque, Votre Comité désire exprimer son entière satisfac-  
tion pour la manière dont M. *Faribault* a su remplir la Mission qui lui avait  
été confiée, malgré les pénibles interruptions survenues au milieu de ses occupa-  
tions par suite de la douloureuse perte qu'il a éprouvée dans sa famille, ainsi qu'à  
cause de l'état de maladie où il s'est trouvé à cet époque. Le zèle et la persé-  
vérance de M. *Faribault*, ainsi que de M. *Wicksteed*, Greffier en Loi de l'Assem-  
blée Législative, qui a aussi donné ses soins à cette mission pendant qu'il était  
à *Londres*, ont eu pour résultat d'obtenir de divers Départements Publics, tant en  
*France* qu'en *Angleterre*, des Dons d'une valeur considérable d'Ouvrages publiés  
sous la direction de ces Gouvernements respectifs,—circonstances qui méritent  
une mention honorable. De plus amples détails relatifs à ces Dons ainsi qu'à  
d'autres objets de la mission de MM. *Faribault* et *Wicksteed*, se trouveront dans  
le Rapport et le Mémoire ci-annexés. En faisant allusion à ces Dons, le Comité  
saisit avec empressement la première occasion qui lui est offerte pour exprimer  
la profonde reconnaissance qu'il éprouve, pour la générosité dont ont fait preuve  
les Gouvernements de la *France* et de l'*Angleterre*, en contribuant si éminem-  
ment à enrichir la Bibliothèque Législative du *Canada*, par une série de publi-  
cations tout à la fois dispendieuses et d'une grande importance. Votre Comité  
désire aussi offrir aux MM. de *Paris* et de *Londres*, qui ont avec tant d'em-  
pressement aidés par tous les moyens possibles, les demandes de nos Agents  
auprès de ces Gouvernements respectifs, ses plus sincères remerciements  
pour tout l'intérêt et la bienveillance qu'ils ont déployés en faveur de la Biblio-  
thèque. Persuadé que la Chambre répondra pleinement à ces sentiments,  
Votre Comité a préparé des Résolutions qui en contiennent l'expression en  
termes formels et qui, après avoir reçu la sanction de la Chambre devront,  
ainsi que le Comité en fait la suggestion, être transmises aux MM. en question,  
par l'organe de l'Honorable Orateur.

Le Comité a reçu également de M. *Faribault* un état complet de ses Comptes,  
accompagné de pièces justificatives, de l'emploi des deniers qui lui avaient été  
confiés, tant pour l'achat de Livres et de Documents manuscrits, que pour défrayer  
ses dépenses personnelles. Ces Comptes n'ont été soumis que depuis trop peu

de temps devant Votre Comité pour qu'il ait pu en faire la vérification complète ; mais, en autant qu'ils ont déjà été examinés, Votre Comité est obligé d'exprimer son approbation pour la manière très judicieuse et très économique dont M. *Faribault* a employé les fonds placés entre ses mains, et des démarches qu'il a prises pour s'assurer d'un Agent convenable qui devra à l'avenir faire les diverses acquisitions de Livres en *Europe*.

En outre des Dons ci-dessus mentionnés, les Bibliothécaires ont reçu diverses autres donations de la part de plusieurs particuliers ainsi que de quelques fonctionnaires publics, et dont on trouvera l'énumération dans le tableau ci-annexé, comprenant toutes les Donations faites à la Bibliothèque depuis la dernière Session. A ce sujet, le Comité a pris des mesures pour en accuser la réception au moyen des Résolutions qu'il a formulées et qui sont soumises avec le présent Rapport :—

1. *Résolu*, Que cette Chambre reçoit avec beaucoup de satisfaction l'information des Dons qui ont été faits pour aider à reconstruire la Bibliothèque du Parlement, par les Chefs des Départements d'Etat en France, ci-dessous mentionnés, savoir :—M. le Ministre de l'Instruction Publique ; M. le Ministre de l'Intérieur, (Département des Beaux-Arts) ; M. le Président et M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Monseigneur le Prince Président du Corps Législatif ; M. le Ministre de la Guerre ; M. le Ministre de la Marine et des Colonies ; et par le Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies ; par le Très-Honorable Orateur, et par le Greffier de la Chambre des Communes ; par l'Amiral Sir *Francis Beaufort* ; par les Commissaires Royaux ayant la Surintendance de l'Exposition de 1851 ; par la Société d'Agriculture de *New-York* ; et par l'Institution *Smithsonian* à *Washington*.

2. *Résolu*, Que cette Chambre désire de plus enregistrer l'appréciation reconnaissante qu'elle fait de la libéralité des Messieurs ci-dessous mentionnés, en faisant des Dons de livres à la Bibliothèque, savoir : De l'Assistant Commissaire-Général *Carpenter* ; de l'Honorable *Jean Chabot*, M. P. P. ; de l'Honorable *W. B. Robinson*, M. P. P. ; du Docteur *Fortier*, M. P. P. ; des Syndics de la Bibliothèque Gratuite (*Free Library*) ; de *M. Adolphe de Puibusque* ; de *Thomas Vardon*, Ecuyer, Bibliothécaire de la Chambre des Communes ; du Colonel *Bruce*, Secrétaire de Son Excellence le Gouverneur-Général ; d'*E. B. O'Callaghan*, Ecuyer, M. D., à *Albany* ; de *William McDougall*, Ecuyer, Propriétaire du *Canadian Agriculturist*.

3. *Résolu*, Que les remerciements de cette Chambre sont dus, et sont par le présent faits aux MM. ci-dessous mentionnés, pour la manière courtoise et efficace dont ils ont appuyé les demandes que les Agents de cette Chambre ont faites aux Départements d'Etat en *Angleterre* et en *France*, de la part de la Bibliothèque, savoir : *J. S. Lefebvre*, Ecuyer, Greffier de la Chambre des Lords ; *Thomas Vardon*, Ecuyer, Bibliothécaire de la Chambre des Communes ; — *Meyer*, Ecuyer, Bibliothécaire du Bureau Colonial ; *Robert Lemon*, Ecuyer, Premier Commis du Bureau des Papiers d'Etat ; et *Adolphe de Puibusque*, Ecuyer, de *Paris*.

#### Rapport de M. *Faribault*.

Aux Honorables Présidents des deux Chambres Législatives, et aux Honorables Membres du Conseil de direction de la Bibliothèque :—

La mission dont j'avais été honoré par les Résolutions des deux Branches de la Législature étant terminée, un sentiment de devoir exigeait de ma part un Rapport détaillé de mon administration pour qu'il fût soumis à cet Honorable Comité dès les premiers jours de la présente Session ; mais un état constant de souffrance où me tient encore une maladie aiguë m'ayant mis dans l'impossibilité de m'acquitter de ce devoir, ce n'est encore qu'avec beaucoup d'efforts que je puis préparer le présent Rapport qui sera nécessairement très brief.

Munis des instructions rédigées par le Comité de la Session précédente, je laissai *Québec* le 3 Octobre de l'année dernière, et après un court séjour à *New-York*, j'arrivai à *Londres* le 20 du même mois. Mon premier soin en y arrivant

fut de visiter les classes de Libraires les plus respectables pour m'assurer de leurs conditions ainsi que des moyens qu'ils avaient de me fournir, à des prix raisonnables, les ouvrages dont j'avais besoin. Je connaissais, d'après une expérience de quinze années, la maison de MM. *Rich Frères*. Le caractère de probité et la conduite honorable qui les avaient toujours distingués m'étaient parfaitement connus; d'ailleurs ayant constaté que leurs prix et leurs conditions étaient infiniment plus raisonnables que ceux des autres Libraires, je me déterminai à accepter leurs offres, qui étaient d'une commission de cinq pour cent, pour argent comptant, sur le prix d'achat que les livres leur coûteraient. J'ai la satisfaction de pouvoir dire au Comité que ces MM. ont scrupuleusement rempli leurs engagements; leurs factures en donnent des preuves incontestables, en tenant compte des rabais souvent très considérables qu'ils ont obtenus sur des acquisitions faites chez d'autres Libraires. Ainsi, pour la magnifique Edition des Classiques de *Valpy*, en 159 volumes, au prix courant dans le commerce de £100 à £120, cet ouvrage se trouve porté dans leurs factures aux prix réduit et presque incroyable de £27. On pourrait en citer plusieurs autres. Il en est de même à l'égard des reliures que les MM. *Rich* ont fait faire pour la Bibliothèque. Il vient d'être payé un Compte à Messieurs *Whittaker* et Cie., de *Londres*, dans lequel ils se font payer la demi-reliure d'une centaine de volumes, in folio, à dix chelins par volume, tandis que les MM. *Rich* ne portent que quatre chelins et six deniers par volume, pour le même ouvrage. Je n'hésiterais donc pas à recommander que ces MM. fussent exclusivement employés à l'avenir pour toutes les acquisitions à faire en *Angleterre*.

Après avoir remis à ces Libraires les instructions nécessaires, je pensai à visiter les Bureaux du Gouvernement dans l'espoir d'en obtenir quelques Donations; mais le Parlement Impérial n'étant plus en Session, je vis qu'en l'absence des Officiers des divers Départemens Publics il me serait impossible de me présenter dans les Bureaux avec quelque espoir de succès. Je me présentai néanmoins au Bureau de l'Amirauté, où après avoir exposé l'objet de ma mission, je fus accueilli avec beaucoup de courtoisie et de bienveillance par l'Amiral Sir *Francis Beaufort*, qui ordonna qu'il fût mis immédiatement à ma disposition une série complète de toutes les Cartes et Plans relatifs aux travaux d'exploration du Capitaine *Bayfield* sur les Lacs et le Fleuve *St. Laurent*. Cette belle collection, plus complète qu'aucune de celles qui sont en vente chez les Libraires Géographiques, est une précieuse Donation pour la Bibliothèque.

Voyant que ma présence n'était plus nécessaire à *Londres* pour le moment, je me rendis à *Paris*, où j'arrivai le 10 Novembre. Je m'empressai de voir M. *Adolphe de Puibusque*, avantagusement connu au *Canada* par le séjour qu'il y avait fait de l'année 1848 à 1850. La connaissance intime que j'avais été à même de faire avec cet homme de lettres distingué, les sentiments d'affection que je lui connaissais pour le *Canada*, ainsi qu'un désir bien ardent de voir rétablir la Bibliothèque Législative, tout me promettait de sa part un concours puissant. En effet, M. *de Puibusque* m'aïda de ses conseils dans le choix des acquisitions; il m'indiqua les démarches à prendre pour arriver auprès des Ministres, et se donna des peines infinies pour l'affaire des Manuscrits sur l'Histoire du *Canada*. Enfin, il contribua de toutes manières au succès de ma mission; et je dois en exprimer ici, à cet ami du Pays, ma plus vive reconnaissance.

J'étais à la veille de commencer mes achats, lorsque les événements du 2 Décembre survinrent à *Paris*. Cette circonstance eut l'effet de suspendre le cours des affaires, et surtout de retarder pendant un temps considérable les réponses aux demandes que j'avais faites aux divers Ministres. Mais d'autres circonstances survinrent encore, qui me plongèrent dans le plus grand trouble comme dans le plus grand des malheurs qui pouvaient m'arriver. Ma famille m'avait accompagné en *Europe*, et vers l'époque en question, mon épouse tomba sérieusement malade. Partagé entre toute la sollicitude et les soins que je devais à



mon épouse, et d'un autre côté obligé de veiller aux intérêts de la mission qui m'avait été confiée, je me vis enfin forcé de confier la direction de mes affaires à une personne de confiance que M. de Puibusque m'avait procuré comme aide. Les progrès d'une maladie qui durait depuis plusieurs mois présageaient ce qui allait arriver; en effet vers le milieu de Mars, mon épouse succomba. Accablé par le malheur, moi-même malade depuis plusieurs semaines, je fus longtemps incapable de prendre une part active à aucune affaire quelconque. Vers ce temps je reçus une communication de l'Honorable Président du Conseil Législatif, qui, instruit de mon malheur et de ma situation, eut la bienveillance de me prévenir que M. Wicksteed se trouvant alors à Londres, se rendrait à Paris pour me donner toute l'assistance possible. Heureusement que toutes les acquisitions que j'avais commandées se trouvaient alors complétées. Néanmoins, M. Wicksteed me fut d'un grand secours par toutes les démarches qu'il fit à Londres, où il réussit à obtenir plusieurs Donations d'un grand prix, entre autre la collection, intitulée, "Public Records."

Dès que l'état de ma santé me permit de sortir, je me présentai aux divers Ministères de la Guerre et de l'Instruction Publique, de la Marine et des Colonies, ainsi qu'aux divers Secrétaires des Académies. Partout je reçus un bienveillant accueil de la part des Administrations Ministérielles; partout on s'empessa de rendre ma mission aussi fructueuse que possible. De généreuses et de magnifiques Donations, dignes de la France, me furent faites pour la Bibliothèque, quoique plusieurs de ces ouvrages lui avaient déjà été présentés en 1849. Il m'est impossible en ce moment d'en développer toutes les richesses et leur importance, mais la valeur en peut être estimée à pas moins de £400 sterling. Je ne dois pas omettre, qu'à l'avenir, les différentes publications des Ministères seront envoyées en Canada pour la Bibliothèque, d'après l'inscription qui en a été faite sur les Régistres des Bureaux.

J'ai tâché de me conformer autant que possible aux instructions qui m'avaient été données par le Comité, tant par rapport aux choix des meilleures éditions, qu'à la bonne condition des reliures. Quant aux prix, je réfère respectueusement le Comité aux deux cahiers contenant les acquisitions faites jour par jour. Les prix des acquisitions faites à Paris font voir les immenses rabais qui ont été obtenus pour un grand nombre d'Ouvrages, puisque même avec la reliure comprise, ils se trouvent de beaucoup au-dessous des prix portés dans la liste qui, dans bien des cas, ne comprenait pas les frais des reliures.

Comme j'ai déjà eu l'honneur de soumettre au Comité un état de l'emploi des deniers qui avaient été mis à ma disposition, je me dispenserai d'en faire plus ample mention, excepté pour dire qu'après toutes les acquisitions faites et soldées, il reste encore à la disposition du Comité, pour emploi futur, une somme de £479 9s. 6d. sterling, qui est entre les mains des Banquiers à Londres.

Il m'a été impossible de tenir un Compte détaillé de mes dépenses personnelles: je les ai estimées à £450 courant; et je me sou mets respectueusement à tout ce que le Comité jugera convenable de déterminer à cet égard.

Le tout respectueusement soumis.

Québec, 5 Novembre 1852.

(Signé,)

G. B. Faribault,

Etat des deniers employés par M. Faribault, durant sa Mission en Europe.  
 Par un vote de l'Assemblée Législative durant la dernière Session, il fut fait une appropriation pour se procurer une collection de Livres pour la Bibliothèque Législative au montant de ..... £4,000 0 0  
 Et sur une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, à l'effet de se procurer des Documents historiques Manuscrits sur l'Histoire ancienne du Canada, le Gouvernement Exécutif accorda une avance de ..... 400 0 0  
 Courant.... £4,400 0 0

Sous l'autorité de deux Lettres de Crédit du Receveur-Général, M. *Faribault* fût autorisé à tirer, de temps à autre à *Londres*, sur :—

1o. MM. *Glyn, Mills* et Cie., pour..... Sterling, £1792 0 0  
 2o. MM. *Baring, Frères* et Cie., pour..... 1792 0 0

Total, £3,584 0 0

Ce qui, en Sterling, équivaut à £4,400 au taux du Change.

Après avoir déduit de ce montant la somme destinée pour les Documents Historiques, £400 courant, équivalant à..... 326 0 0

Restait pour l'acquisition des Livres imprimés..... Sterling, £3,258 0 0

Le montant employé en acquisitions de Livres Anglais, ainsi qu'il est constaté par les diverses Factures, s'élève à.... £845 16 4

Depuis il a été payé à M. *Whittaker* et Cie..... 164 1 8

£1009 18 0

Le montant employé en acquisitions de Livres Français, en autant qu'il peut être constaté pour le moment, (vu l'absence de la Facture pour les dernières caisses arrivées la semaine dernière,) n'excédera pas très probablement..... 1300 0 0

2309 18 0

Laissant une balance non dépensée de..... Sterling, £948 2 0

La Liste ou Catalogue des Livres Anglais qui devaient être achetés, a été remplie à quelque chose près. Mais, rapport aux circonstances pénibles où M. *Faribault* s'est trouvé durant son séjour à *Paris*, il lui a été impossible de compléter en leur entier les diverses classes ou portions de classes du Catalogue des Livres Français, tel que recommandé par le Comité de la Bibliothèque de la dernière Session : ces classes ou portions de classes sont comme suit : on y a joint une estimation de leur valeur qui pourra être sujette à quelques variations, suivant le plus ou le moins d'ouvrages qu'il sera nécessaire de faire relier :—

Théologie, Religion, Biographie et Droit Canonique, 1,325 francs.

Philosophie..... 624

Sciences Naturelles..... 5,618

Art Militaire..... 958

Beaux Arts..... 2,500

Histoire..... 705

11,722 fr. = 468 12 6

Ce qui laisse à la disposition du Comité de la Bibliothèque, pour des acquisitions futures, une balance de..... Sterling, £479 9 6

#### Documents Manuscrits.

Le montant destiné pour cet objet est de..... Sterling, £326 0 0

Il a été fait un choix de ces documents qui sont en voie de transcription au nombre de 6,000 pages ; ce qui formera 14 volumes d'environ 450 pages ;—le tout coûtera, à 9d. par page..... 200 0 0

Balance, Sterling, £126 0 0

On propose d'employer une certaine proportion de cette balance en copies de plans anciens qui auraient rapport aux premiers temps de la découverte du *Canada*, et de profiter de l'occasion de *M. L. P. Morin*, habile dessinateur, qui se propose de visiter la *France* prochainement pour des affaires de famille.

Québec, 22 Octobre 1852.

G. B. Faribault.

Dt. G. B. Faribault, en compte avec le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative. Av.

		Sterling.		Courant.	
Dt.		£	s. d.	£	s. d.
1852.	Acquisitions et Déboursés à <i>Londres</i> :—				
17 Juin.....	Payé à Messieurs <i>Rich, Frères</i> , pour 2 Globes.....	40	0 0		
	do à <i>G. W. Wicksteed</i> pour avoir aidé à faire les acquisitions et obtenir les Donations à <i>Londres</i> .....	30	0 0		
1851-52.	Acquisitions et Déboursés, etc., à <i>Paris</i> :—				
	do achats de livres sur l' <i>Amérique</i> , et autres.....	33	1 4		
	do <i>Berrier</i> pour reliure.....	6	2 6		
	do un lot de Gravures, Portraits de <i>Wolfe, Montcalm</i> , et autres.....	4	8 0		
	do 100 copies Lithographiées de l'ancienne Maison de <i>Cartier à St. Malo</i> .....	1	12 6		
	do 3 Médailles en Argent et Bronze du Siège de <i>Québec</i> en 1690.....	2	7 6		
— Mai.....	do Fret de 17 caisses de livres du <i>Hâvre</i> à <i>Londres</i> , et à <i>Québec</i> .....	25	10 0		
	do <i>M. Vanné</i> , diverses expéditions pour les Autorités Françaises.....	3	17 6		
	do douceurs aux employés dans les Bureaux Publics.....	1	7 6		
	do Port de lettres, etc., correspondances entre <i>Québec, Londres, Paris</i> et les Provinces.....	8	17 9		
	do Droits sur une Peau de Marsouin, pour l'Institut... ..	0	19 0		
	do Dépenses personnelles durant neuf mois en <i>Europe</i> , résidences à <i>Londres</i> et à <i>Paris</i> , y compris toutes dépenses de voyage et incidentes.....	360	0 0		
		£	518 3 7		
	Egal au taux du change à 12½ pour cent, à.....			649	14 6
1851.	Acquisitions et Déboursés à <i>Québec</i> :—				
3 Septembre.	Payé aux MM. <i>Tétu</i> , pour une peau de Marsouin.....			2	2 0
	do transport de Livres aux voûtes du Séminaire.....			0	7 6
30 do ..	do aux Héritiers de <i>J. Neilson</i> , pour 30 vols. Relations des Jésuites.....			25	0 0
1852.					
— Juillet....	do <i>M. G. Stanley</i> , son compte pour Livres.....			6	11 6
3 Août.....	do <i>M. C. J. Fleicher</i> , do do.....			5	0 0
15 do .....	do <i>Mme J. C. Fisher</i> , pour une collection des Vues de <i>Québec</i> .....			10	0 0
	do à <i>Pierre Laviolette</i> , pour 8 vols. "Gazette de <i>Québec</i> .".....			6	0 0
	Balance due par <i>G. B. Faribault</i> .....			9	3 9
	Courant.....			£	711 19 3
1851.	Av.				
Septembre....	Par autant reçu de <i>J. F. Taylor</i> , Greffier du Conseil Législatif à même les Fonds des Contingents.....			200	0 0
do .....	Par autant reçu de <i>W. B. Lindsay</i> , Greffier de l'Assemblée Législative, à même le Fonds des Contingents.....			200	0 0
do .....	Par autant reçu du même, étant la balance restante entre les mains des Orateurs des deux Chambres sur un octroi précédent en aide pour la Bibliothèque.....			311	19 4
	Courant.....			£	711 19 3

Québec, 22 Octobre 1852.

G. B. Faribault,

## Memorandum de M. Wicksteed :—

Toutes les Autorités d'Angleterre m'ont prêté la plus grande attention relativement à ma demande de documents et papiers officiels publiés par le Gouvernement. Je dois spécialement mes remerciements à M. Lefevre, le Greffier de la Chambre des Lords,—M. Vardon, le Bibliothécaire de la Chambre des Communes,—M. Meyer, le Bibliothécaire du Bureau Colonial,—et à M. Lemon, le Greffier en Chef du Bureau des Papiers d'Etat. Des copies de tous les Ouvrages publiés par ordre du Gouvernement ont immédiatement été données sur ma demande. Il est vrai que (à part des Papiers Sessionnels des deux Chambres du Parlement,) le tout ne se montait qu'à environ 60 volumes ; mais en comparant le montant et la valeur des Dons du Gouvernement Anglais avec ceux du Gouvernement Français, on doit toujours se rappeler que les espèces d'Ouvrages publiés en France sont publiés par les Ministres des divers Départements, tandis qu'ils sont en Angleterre, mis devant le Parlement par les Ministres, et publiés par ordre de l'une ou de l'autre des Chambres. Le Gouvernement, comme tel, publie peu de chose ou rien, excepté (comme dans le cas de la Commission des Archives) lorsque quelque Commission est émise par la Couronne, à la réquisition de la Législature, pour la fin spéciale de collecter et publier certains documents. Les Papiers Sessionnels doivent ainsi compter en comparant les Dons reçus des deux Gouvernements ; et quand cette comparaison aura été faite, l'avantage sera, je crois, du côté du Gouvernement Britannique, tant sous le rapport du nombre que sous celui de la valeur des Ouvrages présentés à notre Bibliothèque.

G. W. Wicksteed.

Liste des Personnages officiels, et des Individus privés, dont des Dons de Livres à la Bibliothèque du Parlement ont été reçus, depuis la dernière Session :—  
Rapport par M. Faribault.\* (de France.)

M. le Ministre de l'Instruction Publique, 100 volumes.

M. le Ministre de l'Intérieur, (Département des Beaux-Arts) 80 volumes.

M. le Président et M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, 95 vols. Monseigneur le Prince Président du Corps Législatif, 295 volumes.

M. le Ministre de la Guerre, 14 volumes.

M. le Ministre de la Marine et des Colonies, 92 volumes.

M. Adolphe de Puibusque, 2 ouvrages.

(D'Angleterre.)

L'Amiral Sir Francis Beaufort, jeu complet de Charts and Plans of Gulf and River St. Lawrence, etc. ; et autres Publications du Bureau de l'Amirauté.

Rapportés par M. Wicksteed : (D'Angleterre.)

Le Très-Honorable Sir John S. Pakington, Secrétaire pour les Colonies :—The works of the Record Commission ; Colonial Regulations ; Notes on Public Departments [Series of State Papers ;—pas encore reçues]. En tous 60 volumes.

L'Orateur de la Chambre des Lords, et le Greffier de la Chambre des Lords :—Une série des Papiers Parlementaires de cette Chambre,—pas encore reçue.

L'Orateur de la Chambre des Communes :—Continuation des Papiers Parlementaires, envoyés antérieurement. Environ 210 volumes.

Thomas Vardon, Ecuyer, Bibliothécaire de la Chambre des Communes :—Copie d'un General Index of the 17 volumes of Common's Journals, compilé par lui-même et M. May.

M. Wicksteed déclare de plus, qu'il est de beaucoup redevable à — Meyer, Ecuyer, du Bureau Colonial, et à Robert Lemon, Ecuyer, du Bureau des Papiers d'Etat, pour l'aide efficace qu'ils lui ont donnée pour se procurer les Dons ci-dessus mentionnés.

\* Une Liste complète de ces Livres est insérée dans le Catalogue de la Bibliothèque, distribué aux Membres pendant la présente Session.

Dons reçus par les Bibliothécaires depuis le dernier Rapport, et dont la réception n'a pas encore été accusée officiellement :—

De l'Assistant Commissaire Général *Carpenter* :—

First Report of Commissioners for conducting the Great Exhibition ; 1 volume.

De la Société d'Agriculture de *New-York*.

Transactions of the Society, pour les années 1842 à 1847 et 1849 ; 8 volumes.

Transactions of the American Institute, pour les années 1848 et 1849 ; 2 volumes.

Norton's Elements of Scientific Agriculture ; 1 volume.

De *William McDougall*, Ecuyer, Propriétaire :—

Canadian Agriculturist, pour les années 1849 à 1852 ; 4 volumes.

De l'Honorable *Jean Chabot*, M.P.P. :—

Actes relatifs aux Municipalités du *Bas-Canada*, en Anglais et en Français ; 4 exemplaires.

De la Bibliothèque Gratuite (*Free*) de *Manchester*, par *Henry Stevens* :—

Catalogue of the *Chetham Library*, *Manchester* ; 3 volumes.

De l'Honorable *W. B. Robinson*, M.P.P. :—

System of Public Instruction in the State of *Michigan* ; 1 volume.

*Robinson's Canada*, and the *Canada Bill* ; un Pamphlet.

Des Commissaires Royaux, par le Secrétaire du Gouverneur :—

Prospectuses of Exhibitors at the Great Exhibition ; 16 volumes, 8vo.

Du Secrétaire du Gouverneur-Général :—

Account of the *Boston Railroad Jubilee*, en 1851 ; 6 exemplaires.

Du Gouvernement Britannique, par le Gouverneur-Général :—

*Sabine's* Magnetical and Meteorological Observations at the *Cape of Good Hope* and *Hobarton* ; 2 volumes.

Du Docteur *O'Callaghan* :—

Acts of the Legislature of *Louisiana*, passed 1852 ; 1 volume.

Du Docteur *Fortier*, M.P.P. :—

*Todd's* Parliamentary Practice ; 1 volume.

De l'Institution *Smithsonian*, *Washington* :—

Volumes 1 à 4 de *Smithsonian Contributions to Knowledge*.

Et le dit Rapport et les dites Résolutions ayant été lus une seconde fois,

Résolu, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit Rapport et les dites Résolutions.

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Cauchon* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Société pour la construction d'un Hôtel dans la Cité de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Ordonné, Que *M. LeBlanc* ait la permission d'introduire un Bill pour abolir le Bureau d'Enregistrement établi au Village de *Durham*, dans le Comté de *Beauharnois*, et établir deux Bureaux d'Enregistrement, l'un au Village de *Beauharnois*, et l'autre au Village de *Huntingdon*, dans le dit Comté.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que M. *Street* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger certaines parties des Actes 12 *Vic.* chap. 18, et 14 et 15 *Vic.* chap. 5, en autant qu'elles se rapportent au Comté de *Welland*, et pourvoir à ce qu'il soit fait choix d'une localité convenable pour un Chef-lieu de Comté, dans les Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quinzième jour de Février prochain.

Sur motion de M. *Lyon*, secondé par M. *Langton*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre par l'Inspecteur du Bureau des Bois de la Couronne à *Bytown*, ou autre Officier qu'il appartient, de mettre devant la Chambre un Etat des limites de Coupe de Bois octroyée à toute personne ou toutes personnes sur la Rivière des *Outaouais* et ses tributaires, et les tributaires des Rivières qui se déchargent dans la dite Rivière des *Outaouais*, donnant toute description suivant les limites décrites dans la Licences qui en fait l'octroi; et le nom de la partie ou des parties auxquelles telle limite a été octroyée; aussi, le montant de la Rente Territoriale payée ou payable sur chacune des dites limites.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le vingt-huitième jour de Février prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Macdonald*, secondé par Sir *Allan N. MacNab*,

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mise de côté, en autant qu'elles ont rapport à l'incorporation d'une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer entre *Kingston* et *Peterborough*.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de *Missisquoi*, du lieu où il est maintenant tenu à un endroit plus central, étant lu;

M. *Paige* a proposé, secondé par M. *McDonald*, de *Cornwall*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Paige* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Oraten

a repris le Fauteuil ; et M. *McDonald*, de *Cornwall*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *McDonald*, de *Cornwall*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus, comme suit :—

Page 2, ligne 16. Après le mot “icelui,” insérez : “Tel qu’autorisé par l’Acte primitif d’incorporation de la dite Compagnie ; et pourvu en outre que tous et chacun les droits et privilèges spécialement réservés à la couronne, suivant les Sections dix-neuvième, vingtième et vingt-unième du dit Acte en dernier lieu cité resteront en force.”

Page 2. Après la dernière Clause, insérez les Clause (A.) et (B.)

Clause (A.) “ Et qu’il soit statué, qu’il sera et pourra être loisible à tout tel acquéreur ou à tous tels acquéreurs, son ou leurs héritiers ou ayans-cause, de temps à autre, de louer et affermer la totalité ou toute partie des terres, tenements, héritages et dépendances de la dite Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*, pour telle période ou telles périodes qu’il pourra ou qu’ils pourront choisir en retenant telle rente ou telles rentes que le locataire ou locataires d’iceux conviendront de temps à autres de payer, avec pouvoir à tel acquéreur ou à tels acquéreurs, et à ses ou à leurs hoirs et ayans-cause, de temps à autre de faire saisir pour les arrérages de rente dus à la Compagnie, ou provenant ou résultant de tout tel bail ou de tous tels baux qui seront ci-après exécutés.”

Clause (B.) “ Et qu’il soit statué, que rien de contenu dans le présent n’aura l’effet de modifier ou annuler aucun des droits légitimes existants de tout créancier ou autres personnes ayant des réclamations contre la dite Compagnie, ou de toutes personnes à qui tels droits peuvent avoir été transportés.”

M. *Street* a proposé, secondé par M. *Morrison*, et la Question ayant été proposée, Que les dits Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Hartman*, Que le mot “Maintenant,” soit retranché, et les mots : “ Le quatorzième jour de Février prochain,” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

*Hartman*,*Mackenzie*,*Mongenais*,4. *Poulin*.

## CONTRE.

## Messieurs

*Badgley*,*Fortier*,*MacNab*, Sir A. N.*Scymour*,*Brown*,*Fournier*,*Malloch*,*Shaw*,*Burnham*,*Gamble*,*Marchildon*,*Sicotte*,*Cameron*,*Gouin*,*McDougall*,*Stevenson*,*Cartier*,*Hincks*,*Morin*,*Street*,*Chabot*,*Langton*,*Morrison*,*Stuart*,*Chapais*,*LaTerrière*,*Patrick*,*Taché*,*Charveau*, Sol. Gén. *Lawrin*,*Prince*,*Tessier*,*Christie*, (Gaspé.) *LeBlanc*,*Richards*, Pro. Gén.*Willson*,*Christie*, (Wentworth.) *Lyon*,*Ridout*,*Wright*, (d. Est York.)*Dixon*,*McDonald* (Cornwall) *Robinson*,47. *Wright* (d. Ouest York.)*Fergusson**Macdonald* (Kingston) *Rose*,

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que les dits Amendements soient maintenant lus une seconde fois.

Et les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill, avec les Amendements, passe.

*Ordonné*, Que M. *Street* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

L'Honorable M. *Budgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Quinzième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Compagnie à Fonds Social du Havre de *Pickering*, et le Bill pour incorporer la Compagnie à Fonds Social pour fournir de l'Eau à la Cité d'*Hamilton* ; et il a fait certains amendements à chacun de ces Bills, qu'il soumet respectueusement à la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer une Compagnie par Actions pour fournir de l'Eau à la Cité d'*Hamilton*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil, et M. *Tessier* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Tessier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie par Actions du Havre et du Chemin de *Pickering*, tel que Rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps ; M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Christie*, de *Gaspé*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Education, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour détacher les Townships d'*Upton* et d'*Acton* du Comté de *Drummond*, et pour les annexer au Comté de *St. Hyacinthe*, District de *Montréal*, pour des fins Judiciaires et Municipales, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le seizième jour de Février prochain.



L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le nombre des Termes de la Cour de Circuit du Circuit de *St. Hyacinthe*, dans le District de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le seizième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour limiter et définir la responsabilité des Exécuteurs, Administrateurs, Fidéli-Commissaires et Tuteurs, en certains cas ; et pour faciliter le règlement de leurs Comptes avec les Successions des personnes décédées, et autres fins y mentionnées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter le rachat des Droits Seigneuriaux dans le *Bas-Canada*, et pour convertir la Tenure des Fonds qui en sont grevés en celle de franc-aleu-roturier ; et pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires et empêcher les abus, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le premier jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Consitution du Conseil Législatif de cette Province, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le vingt-et-unième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte 7 *Guil.* 4, chap. 18, "pour régler la dépense des Fonds de District dans cette Province," et pour pourvoir à l'audition et au paiement de certains comptes par les Conseils de Comtés, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 23, et pour établir d'autres dispositions pour régler la manière de protester les Lettres de Change Etrangères dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Municipalités du *Haut-Canada* de 1849, et autoriser les Municipalités à imposer des Cotisations pour faire des améliorations publiques et secourir les pauvres infirmes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le pilotage pour le Havre de *Québec* et au-dessous, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quatorzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer la liberté

des Elections par l'établissement du Vote au Scrutin dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 24, à des Compagnies formées pour améliorer la navigation des Rivières et Cours d'Eau en *Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour simplifier et changer la pratique, les plaidoyers et la procédure dans les Cours Supérieures en Loi et en Equité, et dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le premier jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le dix-huitième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'incorporation des Membres de la Profession Médicale dans le *Bas-Canada*, et pour régler l'étude et la pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelle, de manière à venir en aide à certaines personnes qui pratiquaient comme Médecins et Chirurgiens dans cette Province à l'époque où le dit Acte est devenu Loi," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître certains doutes quant à la Loi pour la décision des Elections Contestées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quatorzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour réformer le système Municipal du *Bas-Canada*, et pour y établir des Municipalités de Comté, Paroisse ou Township et Village, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les Lois des Chemins du *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre au *Haut-Canada* les dispositions des deux Actes y mentionnés, pour faciliter l'accomplissement de certains devoirs des Juges de Paix hors les Sessions, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer et faire disparaître les doutes quant à l'interprétation de l'Acte autorisant les Parties à poursuivre et défendre dans les Causes *in formâ pauperis* dans les Cours de Loi du *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour régler l'Élection des Membres pour représenter le Peuple de cette Province dans l'Assemblée Législative, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour changer le lieu des Séances de la Cour de Circuit dans le Comté de *Beauharnois*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la construction d'un Canal, pour les Vaisseaux, reliant les eaux des Lacs *Huron* et *Supérieur*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada* de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer aux Occupants une compensation pour les améliorations faites par eux sur les Terres, en certains cas, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger la vingt-quatrième Section de l'Acte de la 9<sup>me</sup> *Vic.*, chap. 37, intitulé : "Acte pour amender la Loi "qui établit le Bureau des Travaux Publics," et pour établir des dispositions, tant à la place de celles de la dite Section, qu'en amendement des Lois relatives au dit Bureau, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte pour l'engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter les Termes de la Cour de Circuit, dans le Circuit de *St. Jean*, dans le District de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le dix-huitième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes Municipaux du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Madriers, et autres, par des Compagnies par Actions dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le dix-huitième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un certain Acte passé dans la douzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées, et pour établir de meilleures dispositions pour pourvoir à l'Education Elémentaire dans le *Bas-Canada*," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative aux Brevets d'Invention, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir au recouvrement des Cotisations et Taxes dont l'imposition est projetée par certains Réglemens des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur la pétition de l'Institut des Artisans d'*Hamilton*, et sur la pétition de *William Atkinson* et autres, Officiers de l'Institut des Artisans de *Ste. Catharine*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender de nouveau l'Acte pour régler l'engagement des Matelots au Port de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour définir et établir la Ligne de Division entre le *Haut-Canada* et le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et dépendances adjacentes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour étendre la Franchise Elective et mieux définir les qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales, en adoptant un système pour l'enregistrement des Voteurs, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'Incorporation du Séminaire de *St. Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes composant la Corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront la dite Corporation, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois le seizième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui amende les Actes et Ordonnances incorporant la Cité de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac* de certaines réserves de Chemins dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis au quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande Rivière* de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour établir "d'autres dispositions relatives à l'administration des Bureaux des Postes," étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Lemieux* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Que cette Chambre rescinde son Amendement fait à ce Bill Vendredi dernier.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

M. *Lemieux* a de plus fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Lemieux* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu comme suit :—

Page 3, ligne 22. Retrancher tous les mots depuis "Province," jusqu'au mot "à," dans la même ligne, et insérez à leur place les mots suivants : "A moins qu'il n'y soit spécialement pourvu dans l'Acte ou Charte autorisant le dit Chemin ou Pont ; mais à l'égard des Contrats existants, l'exemption qui existait jusqu'ici sera continuée, à moins qu'à l'arrivée de la Malle-Poste ou "voiture."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill, avec l'Amendement, passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Morin* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un Amendement, auquel elle demande leur concours.

Un Bill pour faciliter la liquidation des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu pour le Comté de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la construction d'une Ligne de Grand Tronc de Chemin de Fer à travers toute la longueur de l'*Amérique Britannique du Nord* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le

Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que le Gouvernement Impérial a souvent appelé l'attention des Législatures du *Canada*, du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*, sur la grande importance d'une Ligne de Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Halifax*, pour relier les trois grandes Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, et a déclaré qu'en considération de la vaste importance d'un semblable Chemin de Fer, non seulement pour les Provinces mais encore pour l'Empire, l'aide Impériale serait donnée pour sa construction.

2. *Résolu*, Que cette invitation et cette déclaration ont été clairement faites par le Très-Honorable Comte *Grey*, alors Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, dans sa Dépêche à Son Excellence le Gouverneur Général, du 1er Avril 1847 ; que les Législatures des trois Provinces ont agi en conséquence, et que le relevé, fait depuis par le Major *Robinson*, a non seulement fortement démontré la possibilité de l'entreprise, mais a confirmé les vues du Comte *Grey* sur les grands avantages qui doivent en résulter par les intérêts des Provinces et de l'Empire.

3. *Résolu*, Que la Ligne adoptée par les trois Provinces comme étant celle qui leur serait la plus avantageuse pour construire le dit Chemin de Fer étant différente de celle choisie par le Major *Robinson* comme la plus avantageuse aux intérêts de l'Empire, le Gouvernement actuel de Sa Majesté a refusé d'accorder l'aide Impériale pour sa construction, mais que dans sa Dépêche du 20 Mai 1852, le Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, communiquant cette décision à Son Excellence le Gouverneur-Général, exprime l'espoir que les Législatures Provinciales jugeront convenables de partager les vues du Gouvernement de Sa Majesté, en adoptant la ligne du Major *Robinson*.

4. *Résolu*, Que cette Province n'a épargné aucun effort pour assurer la construction de ce grand Ouvrage, et pour le rendre plus utile et plus complet ; que des dispositions ont été établies et la garantie de la Province donnée pour la construction d'un Chemin de Fer d'après une jauge uniforme de cinq pieds six pouces, et des plus durables, depuis l'extrémité de la Province, à la Rivière *Détroit*, jusqu'aux *Trois-Pistoles*, dans le Comté de *Rimouski*, distance de huit cent quatre-vingt-un milles, passant, traversant et reliant toutes les grandes Villes et Cités du *Canada*.

5. *Résolu*, Qu'il y a raison de croire que la Province de la *Nouvelle-Ecosse* pourvoira, à même ses propres ressources, à la construction d'un Chemin de Fer de la même jauge et du même caractère, depuis *Halifax* jusqu'à la Frontière du *Nouveau-Brunswick*, et que cette dernière Province continuera, à même ses propres ressources, le dit Chemin de Fer jusqu'à la Rivière *Miramichi*, sur la Route du *Canada*, et jusqu'à la Cité de *St. Jean* dans la direction opposée.

6. *Résolu*, Que la distance depuis la Rivière *Miramichi* jusqu'à la Frontière Est du *Canada*, à la Rivière *Ristigouche*, est d'environ 100 milles, et la distance depuis la *Ristigouche* jusqu'aux *Trois-Pistoles* est d'environ 127 milles, faisant en tout 227 milles, qu'il resterait à construire pour compléter une grande ligne, de Chemin de Fer sur toute la longueur de l'*Amérique Britannique du Nord*, et relier non seulement *Québec* et *Halifax*, mais toutes les principales Cités et Villes dans chacune des Provinces, directement les unes avec les autres, et toutes avec l'*Atlantique*, au point à partir duquel la communication avec le Royaume-Uni est la plus facile, rapide et économique.

7. *Résolu*, Que les ressources de cette Province seront trop épuisées par la construction du Chemin de Fer depuis le *Détroit* jusqu'aux *Trois-Pistoles*, pour nous permettre de le continuer jusqu'à la *Ristigouche*, sans l'aide Impériale, et qu'il n'est pas à croire que le *Nouveau-Brunswick* pourra, sans cette aide, le continuer de *Miramichi* à la *Ristigouche*, le pays des deux côtés de la Frontière étant

encore presque à l'état de nature, quoique très-favorable à la colonisation si l'accès en était facilité.

8. *Résolu*, Que dans ces circonstances cette Chambre a le ferme espoir que le Gouvernement Impérial prêtera son assistance à l'exécution de la grande entreprise à l'égard de laquelle les Hommes d'Etat de la *Grande-Bretagne* ont uniformément exprimé l'opinion la plus favorable, et dont l'importance, tant pour les intérêts Britanniques que pour ceux des Colonies, ne saurait être exagérée, en autant qu'elle procurera à la population industrielle mais trop dense du Royaume-Uni, un moyen d'accès facile à des millions d'acres de terres fertiles, totalement improductives aujourd'hui, où elle deviendra consommatrice des manufactures Britanniques, elle épargnera des sommes considérables chaque année dans les frais de transport de la Malle allant au Royaume-Uni ou en revenant, tout en rendant ce transport plus rapide et plus sûr, et obviara à la nécessité de le faire dépendre de la tolérance d'une puissance Etrangère,—et suivra cette ligne dont toutes les autorités Militaires se sont accordées à faire choix comme la mieux calculée pour être éminemment utile à la défense du pays.

9. *Résolu*, Que dans l'opinion de cette Chambre l'assistance du Gouvernement Impérial pourrait être accordée avec le plus grand avantage à la confection de la dite Ligne des *Trois-Pistoles* à *Miramichi*, par l'appropriation d'une somme annuelle de soixante-quinze mille louis pendant une période de pas moins de vingt-cinq ans, en faveur des Provinces du *Canada* et du *Nouveau-Brunswick*, pour les mettre en état de faire face aux dépenses auxquelles elles s'assujettiraient en l'exécutant.

10. *Résolu*, Qu'une humble Adresse, basée sur les Résolutions précédentes, soit présentée à Sa Majesté, priant Sa Majesté qu'il lui plaise de recommander au Parlement l'octroi de l'Aide Impériale au montant mentionné ci-dessus.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, et la Question ayant été proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Marchildon*, Que tous les mots après " Soient," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet d'amender la troisième Résolution, en retranchant les mots : " la ligne adoptée par les trois Provinces, comme étant celle qui leur serait la plus avantageuse pour construire le dit Chemin de Fer, étant différente de celle choisie par le Major *Robinson* comme la plus avantageuse aux intérêts de l'Empire," et en insérant à la place, les mots " les trois Provinces n'ayant pu, dans les dernières négociations, s'entendre sur le parcours du dit Chemin de Fer, de manière à satisfaire les Autorités Impériales," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : —Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Marchildon*, Que tous les mots après " Soient," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet de retrancher tous les mots après " Que," dans la neuvième Résolution, et d'insérer à la place les mots : " Dans l'opinion de cette Chambre, l'assistance du Gouvernement Impérial pourrait être plus avantageusement donnée pour compléter la dite ligne depuis *Hamilton* jusqu'à *Miramichi*, par l'endossement des Bons du *Canada* et du *Nouveau-Brunswick* en la manière proposée par le Très-Honorable Comte *Grey*, ci-devant Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, afin de mettre ces Provinces en état de rencontrer les dépenses auxquelles elles seront sujettes pour compléter ce Chemin," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :  
—Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Hincks*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Cartier*, M. *Ridout* et M. *Morrison*, pour préparer et rapporter le projet d'une Adresse à Sa Majesté, sur les dites Résolutions.

L'Honorable M. *Hincks*, du dit Comité, a fait rapport que le dit Comité avait préparé une Adresse en conséquence ; et laquelle a été lue comme suit :—

A Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, les très-fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, les Communes du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons humblement la permission d'approcher de Votre Majesté dans le but de représenter que le Gouvernement Impérial a souvent appelé l'attention des Législatures du *Canada*, du *Nouveau-Brunswick* et de la *Nouvelle-Ecosse*, sur la grande importance d'une Ligne de Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Halifax*, pour relier les trois grandes Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, et a déclaré qu'en considération de la vaste importance d'un semblable Chemin de Fer, non seulement pour la Province mais encore pour l'Empire, l'aide Impériale serait donnée pour sa construction.

Que cette invitation et cette déclaration ont été clairement faites par le Très-Honorable Comte *Grey*, alors le Secrétaire d'Etat de Votre Majesté pour les Colonies, dans sa Dépêche à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 1er Avril 1847 ; que les Législatures des trois Provinces ont agi en conséquence, et que le relevé fait depuis par le Major *Robinson* a, non seulement démontré la possibilité de l'entreprise, mais a confirmé les vues du Comte *Grey* sur les grands avantages qui doivent en résulter pour les intérêts des Provinces et de l'Empire.

Que la Ligne adoptée par les trois Provinces comme étant celle qui leur serait la plus avantageuse pour construire le dit Chemin de Fer, étant différente de celle choisie par le Major *Robinson* comme la plus avantageuse aux intérêts de l'Empire, le Gouvernement de Votre Majesté a refusé d'accorder l'aide Impériale pour sa construction, mais que dans la Dépêche du 20 Mai 1852, le Secrétaire d'Etat de Votre Majesté pour les Colonies, communiquant cette décision à Son Excellence le Gouverneur-Général, exprime l'espoir que les Législatures Provinciales jugeront convenables pour rencontrer les vues du Gouvernement de Votre Majesté, en adoptant la Ligne du Major *Robinson*.

Que cette Province n'a épargné aucun effort pour assurer la construction de ce grand Ouvrage et pour le rendre plus utile et plus complet ; que des dispositions ont été établies et la Garantie de la Province donnée pour la construction d'un Chemin de Fer d'après une jauge uniforme de cinq pieds six pouces, et des plus durables, depuis l'extrémité de la Province à la Rivière du *Détroit* jusqu'aux *Trois-Pistoles*, dans le Comté de *Rimouski*, distance de huit cent quatre-vingt-un milles, passant à travers et reliant toutes les grandes Villes et Cités du *Canada*.

Qu'il y a raison de croire que la Province de la *Nouvelle-Ecosse* pourvoira, à même ses propres ressources, à la construction d'un Chemin de Fer de la même jauge et du même caractère depuis *Halifax* jusqu'à la Frontière du *Nouveau-Brunswick*, et que cette dernière Province continuera, à même ses propres ressources le dit Chemin de Fer jusqu'à la Rivière *Miramichi*, sur la route du *Canada*, et jusqu'à la Cité de *St. Jean* dans la direction opposée.

Que la distance depuis la Rivière *Miramichi* jusqu'à la Frontière Est du *Canada* à la Rivière *Ristigouche*, est d'environ 100 milles, et la distance depuis *Ristigouche* jusqu'aux *Trois-Pistoles* est d'environ 127 milles, faisant en tout 227 milles.



restant à construire pour compléter une grande Ligne de Chemin de Fer sur toute la longueur de l'*Amérique Britannique du Nord*, et reliant non seulement *Québec* et *Halifax*, mais toutes les principales Cités et Villes dans chacune des Provinces, directement les unes avec les autres, et toutes avec l'*Atlantique*, au point depuis lequel la communication avec le Royaume-Uni est la plus facile, rapide et économique.

Que les ressources de cette Province seront trop épuisées par la construction du Chemin de Fer depuis *Détroit* jusqu'aux *Trois-Pistoles*, pour nous permettre de le continuer jusqu'à la Frontière de l'Est à la *Ristigouche*, sans l'aide Impériale, et qu'il n'est pas à croire que le *Nouveau-Brunswick* pourra, sans cette aide, le continuer de *Miramichi* à *Ristigouche*, le pays des deux côtés de la Frontière étant encore presque en état de nature, quoique très favorable à la colonisation, si l'accès en était facilité.

Que sous ces circonstances nous avons le ferme espoir que le Gouvernement Impérial prêtera son assistance à l'exécution de la grande entreprise à l'égard de laquelle les Hommes d'Etat de la *Grande-Bretagne* ont uniformément exprimé l'opinion la plus favorable, et dont l'importance, tant pour les intérêts britanniques que pour ceux des Colonies ne saurait, guère être exagérée, en autant qu'elle procurera à la population industrielle, mais trop dense du Royaume-Uni, un moyen d'accès facile à des millions d'acres de terres fertiles totalement improductives aujourd'hui, où elle deviendra consommatrice des manufactures de l'*Angleterre*, elle épargnera des sommes considérables chaque année dans les frais de transport de la Malle du Royaume-Uni, en allant ou en venant, tout en rendant ce transport plus rapide et plus sûr, et obviara à la nécessité de le faire dépendre de la tolérance d'une Puissance Etrangère,—et suivra cette ligne dont toutes les Autorités Militaires se sont accordées à faire choix comme la mieux calculée pour être éminemment utile à la défense du Pays.

Nous prenons de plus la liberté de représenter respectueusement que, dans notre opinion, l'assistance du Gouvernement Impérial pourrait être accordée avec beaucoup d'avantage à la confection de la dite Ligne de *Trois-Pistoles* à *Miramichi*, par l'appropriation d'une somme annuelle de £75,000 pendant une période de pas moins de vingt-cinq ans, en faveur des Provinces du *Canada* et du *Nouveau-Brunswick*, pour les mettre en état de faire face aux dépenses auxquelles elles s'assujettiraient en l'exécutant.

Et nous prions très-respectueusement qu'il plaise à Votre Majesté de recommander au Parlement l'octroi de l'Aide Impériale au montant mentionné ci-dessus.

Et la dite Adresse ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté une Adresse à Sa Majesté, au sujet d'un Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Halifax*; et demandant le concours de leurs Honneurs à icelle.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Législatifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts; et il est comme suit :—

*Elgin et Kincardine,*

Le Gouverneur-Général transmet à l'Assemblée Législative, un Etat du Revenu et de la Dépense probables de la Province, durant l'année finissant le 31 Décembre 1852, avec les Estimations des sommes requises pour le service de la même année; et conformément aux dispositions de la cinquante-septième Clause

de l'Acte d'Union, il recommande ces Estimations à la Chambre d'Assemblée.  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, 8 Novembre 1852.

Pour les Etat et Estimations qui accompagnent le dit Message, voir Appendice (B.)

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité pour prendre en considération la Motion faite Vendredi dernier, que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Prince* a fait rapport, Que le Comité avait passé une Résolution.  
*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Second Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cauchon* a fait rapport, Que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cauchon* a fait rapport de la Résolution en conséquence ; et laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Second Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

Sur motion de M. *Seymour*, secondé par M. *Brown*,

*Ordonné*, Que cette partie du dit Rapport relative à l'Impression, aux Papiers imprimés, au pliage et au brochage, soit renvoyée au Comité Permanent des Impressions.

M. *Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Cinquième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Le Greffier de Votre Honorable Chambre a mis devant Votre Comité la résignation d'*Henri Voyer*, Traducteur Français en Chef, en date du mois d'Octobre 1851. Il paraît que M. *Lévesque* venant ensuite de M. *Voyer* dans ce département a reçu immédiatement l'Ordre du Greffier de prendre la direction du dit Département, afin que l'ouvrage ne fut pas retardé. Quelques questions ont été adressé à M. *Lindsay* touchant la nomination aux emplois dans les divers départements de Votre Honorable Chambre, et aussi touchant la nomination maintenant sous considération. Votre Comité prend la liberté d'annexer ces questions avec les réponses au présent Rapport. Il recommande aussi que la nomination de M. *Lévesque*, en remplacement de M. *Voyer*, soit confirmée par Votre Honorable Chambre, avec le Salaire de Deux cent cinquante louis par année. ci-devant payé à M. *Voyer*, commençant depuis la date de la résignation de ce dernier, et devant être payé à même le fonds des Dépenses Contingentes de la Chambre.

Votre Comité recommande que M. *William Fanning*, le premier Assistant Traducteurs Français surnuméraire, soit nommé à la place ainsi devenue vacante dans le bureau des Traducteurs Français, avec un salaire de Deux cents louis par année, devant lui être payé à compter de ce jour.

Votre Comité a pris en considération une demande de la part de M. *Alpheus Todd*, Assistant Bibliothécaire, pour une augmentation de son salaire actuel. Votre Comité apprécie hautement les services rendus par M. *Todd* aux Membres de cette Chambre, tels qu'allégués dans sa communication annexée au présent Rapport. Il recommande en conséquence qu'une augmentation de Cinquante louis soit ajoutée à son salaire, la dite augmentation devant lui être payée à compter du commencement de la présente Session.

En conséquence de l'indisposition de M. *Faribault*, l'Assistant Greffier de cette Chambre, les devoirs de cet Officier ont été remplis par M. *W. B. Lindsay*, le jeune, Assistant Greffier en Loi et Traducteur Anglais. Votre Comité ayant tout lieu de croire que M. *Lindsay* a rempli ces devoirs d'une manière satisfaisante,

recommande qu'un *bonus* de Cinquante louis lui soit accordé.

Votre Comité a pris en considération la position dans laquelle se trouve la famille d'un des Messagers de cette Chambre, qui est récemment décédé de la maladie alors régnante. Il paraît que le défunt a laissé dans une grande pauvreté une famille composée d'une mère malade et de sept enfants.—Quoique votre Comité répudie le principe d'accorder des Pensions dans les circonstances ordinaires, cependant il recommande, dans le cas actuel, que la modique somme de Dix louis par année soit payée à la veuve de *Charles Olivier*, de son vivant Messager.

Votre Comité recommande que la somme de trois chelins et neuf deniers, par jour soit accordée à *Edward O'Connor*, l'enfant employé comme Page surnuméraire.

Votre Comité recommande de plus qu'un *bonus* de Quinze louis soit accordé à *Michael McCarthy*, comme gardien de la Maison du Parlement à *Toronto* durant les Sessions de 1850 et 1851.

Il est d'autres sujets sous la considération de Votre Comité, qu'il se propose de laisser de côté jusqu'à la fin de l'ajournement de la Chambre en Février prochain, pour en reprendre alors la considération.

A l'égard des personnes au service de votre honorable Chambre, et qui ne sont point sur la liste des employés permanents, Votre Comité recommande qu'elles soient renvoyées lorsque la Chambre s'ajournera le 10 courant, et que le Greffier reçoive instruction de notifier toutes les parties qu'on ne s'occupera point des réclamations qu'elles pourraient faire pour prétendues pertes par suite de la vacance qui approche.

Avant de terminer sont présent Rapport, Votre Comité a pris en considération le paiement de l'indemnité des Membres durant quelque vacance que ce soit dans les cas d'ajournement, et a, en conséquence, fait rapport d'une Résolution sur ce sujet qu'il soumet respectueusement à la considération de Votre Honorable Chambre :—

*Résolu*, Que nulle Indemnité ne sera payée à aucun Membre durant aucune vacance, dans le cas d'ajournement de plus de quatre semaines, mais que dans tous ces cas les Membres qui retourneront alors chez eux, et qui reviendront alors siéger après une Vacance, auront droit à leurs frais pour tel transport, et que la Loi existante soit amendée en conséquence.

Questions soumises à *William B. Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, par le Comité Permanent des Dépenses Contingentes, et ses réponses à icelles :

1. Réclamez-vous le droit, en vertu de votre Commission, de nommer tous vos Députés?—En vertu de ma Commission j'ai le droit de nommer tous mes Députés et Assistants, mais je n'ai jamais exercé ce droit sans consulter d'abord l'Orateur de la Chambre, et avoir obtenu son approbation des nominations ou charges requises dans mon Département. En 1844-5, le Comité des Dépenses Contingentes m'a refusé le droit des nominations, mais son Rapport a été rejeté par la Chambre à cette Session.

2. Votre droit n'est-il pas sujet à l'approbation de l'Orateur et de l'Assemblée Législative, et n'est-il pas limité au choix de la personne,—le titre et les privilèges de la charge étant laissés à la décision du Comité des Dépenses Contingentes, tel que cela peut paraître d'après le Rapport de ce Comité en 1851, dans lequel divers titres sont donnés à divers Officiers de cette Chambre?—Quelque soit mon droit, je l'ai toujours exercé avec l'approbation de l'Orateur, et il peut probablement y avoir appel de la décision de l'Orateur à la Chambre. Le Comité des Dépenses Contingentes, en 1851, a classé les divers Officiers de la Chambre, et a donné divers titres à quelques-uns d'eux; le Comité des Dépenses Contingentes et la Chambre, en adoptant ou amendant les Rapports, ont toujours exercé le pouvoir de fixer les Salaires des divers Officiers.

3. La vacance occasionnée par la résignation de M. *Voyer*, Traducteur Français en Chef, n'aurait-elle pas dû avoir été remplie conformément à la 90<sup>me</sup> Règle Permanente de cette Chambre?—Je crois indispensable que la vacance qui a été occasionnée par la résignation de M. *Voyer*, Traducteur Français en Chef, soit remplie.

4. Pouvez-vous recommander la nomination de M. *Guillaume Lévesque*, premier Assistant Traducteur Français, qui a eu la direction de ce Bureau, conformément à vos instructions, depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 1851, peu de temps après la résignation de M. *Voyer*, à la Charge de Traducteur Français en Chef, avec le même Salaire qu'avait M. *Voyer*, depuis que cette place est devenue vacante, vu la responsabilité de ce Département, et les connaissances et capacités de M. *Lévesque*, et la manière dont il a toujours rempli la tâche difficile qui lui est imposée depuis plusieurs années?—J'ai toujours eu l'intention de recommander M. *Lévesque* pour succéder à M. *Voyer*, comme Traducteur Français en Chef, avec le même Salaire (£250 par année) à dater du moment que je lui ai confié la charge du Département en Novembre dernier.

5. La besogne, dans le Bureau des Traducteurs Français, n'est-elle pas très-considérable et n'exige-t-elle pas, chaque jour, 12 ou 15 heures d'ouvrage sérieux, consistant dans la traduction, en Langue Française, de tous les Bills, Votes et Délibérations et Avis de Motions qui sont en Langue Anglaise, dans la correction de toutes les épreuves françaises, tant de la traduction française des Documents, Bills et Délibérations, que des Documents, Bills et Délibérations originairement en Français (y compris les Journaux Français et les Index d'iceux.)—Est-ce que tout cela n'impose pas une grande responsabilité, particulièrement dans le cas des Bills qui doivent être préparés pour la troisième lecture, qui exigent d'être lus trois ou quatre fois, et comparés par le Traducteur en Chef et le Greffier en Loi?—La besogne dans le Bureau des Traducteurs Français est très-considérable, et les devoirs des Officiers de ce Bureau très importants. Ils consistent dans tout ce qui est mentionné dans cette Question. Les heures d'Office dans tous les Bureaux sont très longues durant les Sessions, et le Bureau des Traducteurs Français ne forme point d'exception à la règle.

6. *William Fanning*, Ecuyer, Avocat, le premier Traducteur surnuméraire dans ce Bureau, dans lequel il a été employé depuis 1846 comme Traducteur durant la Session à 15s. par jour, vu sa conduite irréprochable, sa longue expérience, et ses connaissances en Loi, ne devrait-il pas être nommé Officier permanent de cette Chambre, avec un salaire proportionné à son mérite; et dans ce cas quel salaire suggérez-vous qu'il lui soit accordé?—M. *Fanning* est premier surnuméraire dans le Département des Traducteurs Français depuis 1846; il est un Officier zélé et intelligent, et c'est mon intention de recommander qu'il soit placé sur la liste des Officiers permanents de l'Etablissement comme Assistant-Traducteur Français, avec le même salaire que celui dont jouissent les autres assistants, savoir, £200 par année.

7. N'y a-t-il pas eu diverses augmentations de salaires, à différentes époques, dans les divers Départements de l'Assemblée Législative, à proportion de l'augmentation de la besogne, durant les cinq ou six dernières années, excepté dans le Département du Greffier en Loi et Traducteur Anglais et celui des Traducteurs Français?—Des modifications et augmentations de Salaires ont eu lieu dans presque tous les Départements de la Chambre à différentes époques. Aucune augmentation, néanmoins, n'a eu lieu dans le Salaire du Greffier en Loi et Traducteur Anglais depuis l'Union, ni dans celui de l'Assistant-Greffier en Loi et Traducteur Anglais (qui est au service de la Chambre depuis l'Union) depuis sa nomination à ce dernier Emploi en 1844-5, quoique les devoirs et la responsabilité de ces Officiers augmentent rapidement tous les ans. Dans le Bureau du Greffier sont préparés les Bills les plus importants, ouvrage qui impose une beaucoup plus grande responsabilité et qui est beaucoup plus difficile que la

traduction, qui aussi a considérablement augmenté depuis quelque temps. Aucune augmentation du Salaire du Traducteur Français n'a eu lieu depuis l'Union, non plus que de celui des Assistants Traducteurs Français depuis leur nomination en 1844-5, quoique les devoirs de ces Officiers se soient considérablement augmentés depuis cette époque.

Demande de M. *Alpheus Todd*, Assistant-Bibliothécaire, au Comité Permanent des Dépenses Contingentes :—

Messieurs,—Avec l'approbation de l'Honorable Orateur, je prends la liberté de vous écrire au sujet de mes devoirs actuels et du montant de mon salaire.

Ayant été depuis 1836 au service de la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada* en la même capacité, je fus à l'époque de l'Union nommé Assistant-Bibliothécaire de l'Assemblée Législative avec un Salaire qui, en 1843, fut fixé à £200 par année.

Depuis cette époque mes devoirs relativement à la Bibliothèque ont beaucoup augmenté, et outre cela j'ai eu depuis plusieurs années à aider les Membres dans les recherches qui de temps en temps ont occupé l'attention de la Chambre dans la discussion des nombreuses Questions Parlementaires et Constitutionnelles, et à aviser généralement dans les matières d'usage Parlementaire, vu qu'il était bien connu que j'ai consacré un temps considérable à étudier et approfondir ces sujets. Pour mes services dans cette capacité, bien que longs et nécessitant beaucoup d'application mentale, je n'ai jusqu'ici reçu aucune rémunération additionnelle, bien que la justice de mes réclamations ait été reconnue par plusieurs des principaux Membres du Parlement.

Je suis enfin obligé de porter le sujet à l'attention du Comité, en conséquence des embarras considérables dans lesquels je me trouve pour subvenir aux besoins de ma famille avec mes ressources actuelles, dans l'espoir que ma position recevra votre considération favorable.

Pour répondre à une objection qui a été faite à ma demande actuelle, j'observerai en peu de mots, que bien que la Bibliothèque de la Chambre des Communes ne soit pas aussi considérable que la nôtre, le Salaire payé aux Officiers qui en sont chargés, ainsi qu'on peut le voir par l'extrait suivant\*, est de beaucoup plus considérable, et n'est nullement proportionné aux devoirs qu'ils ont à remplir comme simples gardiens des Livres ; par la raison que les Messieurs rendent, dans le fait, des services précieux aux Membres dans la transaction des affaires publiques en général. Si l'on considère que l'assistance que je suis dans l'habitude de rendre aux Membres me donne droit à une rémunération additionnelle, une telle allocation extraordinaire se trouve amplement justifiée par l'usage suivi en *Angleterre*, et peut être accordée sans nuire à la position du Docteur *Winder*, le Bibliothécaire en Chef, d'autant plus que mes services n'ont aucun rapport bien particulier avec la charge de Bibliothécaire.

En soumettant respectueusement une demande à la justice et à la libéralité du Comité, je prends la liberté de me souscrire, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

*Alpheus Todd.*

P.S.—J'ajouterai encore que je prépare tous les ans "le Sommaire des Déléguations de la Chambre,"—Document qui est transmis aux Membres aussitôt après la fin de chaque Session.

\* Extrait de l'Estimation des Salaires des Officiers de la Chambre des Communes pour l'année expirée le 31 Mars 1845, (d'après les Papiers Sessionnels, 1844, Vol. 33, Page 507.)

Bibliothécaire .....	£920.
Assistant-Bibliothécaire .....	400
Messenger .....	140

Nous demandons à recommander la demande que fait actuellement M. *Todd*, l'Assistant-Bibliothécaire

*J. S. Macdonald*, Orateur.

*W. B. Lindsay*, Greffier de l'Assemblée.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cartier* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et expliquer l'Acte qui autorise l'émission de Débentures pour venir en aide à la Cité de Québec, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Taché* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Tessier* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour l'établissement d'une ligne de Bâtiments à Vapeur entre cette Province et le Royaume-Uni, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Chabot* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill relatif aux Pêcheries sur la Côte du Labrador et la Côte Nord du Golfe *St. Laurent*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mise de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Provinciale Mutuelle et Générale de la Cité de *Toronto*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Laurin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Laurin* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour empêcher de prendre la Truite et les autres Poissons avec des Filets, dans les Lacs du Comté de *Saguenay*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Clapham* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l'Acte 12 *Vic.*, chap. 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des Réglements pour mieux administrer la partie de ce Township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'admission dans la preuve des Jugements Etrangers, et certains documents officiels et autres, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Stuart*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Cartier*, M. *Polette* et M. *Sanborn*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'examen des Témoins dans les Causes Civiles dans le *Bas-Canada*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Stuart*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Cartier*, M. *Polette* et M. *Sanborn*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les dispositions contenues dans les Ordonnances pour incorporer la Cité et Ville de *Québec*, et pour donner de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité et Ville, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois le quinziesme jour de Février prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte, intitulé: "Acte pour incorporer la Société de l'Asile des Orphelins et de secours aux Femmes de *Toronto*;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Boulton* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Boulton* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que le M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender la Loi relative à la Cour de Recorder de la Cité de *Montréal*," soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Lyon* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, " soient remis à Demain," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Boulton,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>McDougall,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Mongenais,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Malloch,</i>	15. <i>Stuart.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Marchildon,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	21. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	
<i>Christie, (Wentworth),</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour amender la Loi relative à la Cour de Recorder de la Cité de *Montréal*," soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun Amendement

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser le Gouverneur-Général à faire sortir une Proclamation pour déclarer le Comté de *Perth* détaché de l'Union des Comtés de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.



Ordonné, Que l'Honorable M. Cameron porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. Lyon, secondé par M. Mackenzie,  
La Chambre s'est ajournée.

Martis, 9<sup>o</sup> die Novembris ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. Brown,—la pétition de *Patrick Loughry* et autres ; et la pétition de *William King* et autres, du Township de *Bristol*, Comté des *Outaouais*.

Sur motion de M. Egan, secondé par M. Stuart,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, telle information qu'elle pourra obtenir, relativement aux améliorations faites sur l'*Outaouais* et ses tributaires, pour faciliter la descente du bois de construction ou billots de sciage par entreprise privée, la nature de ces travaux sur les différents tributaires, les barrages, (*booms*), glissoires, jetées, etc., par qui construits et quand, et le coût probable d'iceux ; aussi, les différents établissements de Moulins à Scies sur l'*Outaouais* et ses tributaires, le nom du propriétaire, et le coût probable d'iceux.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. Stuart, secondé par M. Clapham,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, toutes les informations et documents relatifs à une demande faite par l'Honorable *John Robertson*, de *St. Jean*, du *Nouveau-Brunswick*, adressée au Département des Terres de la Couronne, en *Canada*, dans ou vers le mois de Juin 1851, pour des Permis de couper du Bois de Construction sur les Terres Vacantes de la Couronne dans les Comtés de *L'Islet*, *Kamouraska* et *Rimouski*, la dite coupe de Bois devant être bornée au sud-est par la ligne frontière tirée, en vertu du Traité de *Whashington*, depuis la décharge du *Lac Pohemgamook*, sur la Rivière *St. François*, jusqu'au bras nord de la Rivière *St. Jean*, et un prolongement d'icelle jusqu'aux lignes extérieures de la Seigneurie du *Lac Témiscouata*, au nord-est par les lignes extérieures de la Seigneurie, au sud-est par le bras nord de la Rivière *St. Jean* et, au nord-ouest, par les hauteurs du *Canada* qui séparent les eaux du *St. Laurent* de celles du *St. Jean* ; avec une copie tant de la dite demande que d'un plan du terrain contenu dans les dites limites, préparé par M. *Devine*, le dessinateur, et déposé dans le Bureau des Terres de la Couronne avec la dite demande, et des copies de tous autres papiers et documents y relatifs ; une copie de la Commission nommant *Francis Rice*, Ecuyer, Agent des Terres de la Couronne à *Madawaska* ; une copie des réglemens relatifs à la disposition du Bois de Construction sur les Terres de la Couronne, qui sont venus en force le 5 Septembre 1849 ; des copies de toutes lettres, soit du ci-devant Commissaire des Terres de la Couronne à M. *Robertson*, ou à *Jean Laugévin*, Ecuyer, Commis chargé de la Correspondance dans le Département, lui enjoignant de communiquer avec l'Agent local sur le sujet ; aussi, une copie d'une lettre de M. *Rice*, l'Agent local, à M. *Robertson*, datée à *Madawaska*, le 12 Mai 1851 ; une copie d'une lettre écrite par M. *Robertson* au ci-devant Commissaire des Terres de la Couronne, le 14 du même

mois de Juillet, contenant le montant des droits sur une coupe de 1,400 milles, avec une copie d'une lettre du Commissaire des Terres de la Couronne, datée le 4 Août suivant, accusant la réception d'icelle; copie de deux lettres de M. *Langevin* à M. *Rice*, datées, respectivement, le 11 et le 18 du même mois d'Août; avec une copie des nouveaux réglemens mentionnés dans cette dernière lettre; copies de trois lettres du Département des Terres de la Couronne à M. *Rice*, datées, respectivement, le 20, le 22 et le 25 du mois d'Août 1851; copie d'une lettre de M. *Robertson* à M. *Rice*, datée le 20 Septembre de la même année, et une copie du compte, délivré par M. *Rice* à M. *Robertson*, daté de *St. Jean, Nouveau-Brunswick*, le jour en dernier lieu mentionné, et signé par M. *Rice*, comme tel sous Agent; copies des divers permis accordés à M. *Robertson*, et des Cautionnements fournis conformément aux dispositions des réglemens en dernier lieu mentionnés; copie d'une lettre de M. *Robertson* à M. *Rice*, datée de *St. Jean*, le 27 Novembre 1851, et copie d'une lettre de M. *Rice* à M. *Robertson*, datée des *Petites Chutes, Madawaska*, le 26 du même mois de Novembre; copies de toutes lettres écrites par M. *Robertson*, soit à M. *Rice* ou au Commissaire des Terres de la Couronne dans le mois de Décembre suivant; aussi, copie de la dépêche télégraphique de *John A. Torney*, prenant le titre d'Agent des Terres de la Couronne, adressée de la *Rivière-du-Loup* à M. *Robertson*, le 5 Avril 1852, et d'une autre envoyée à M. *Robertson* en réponse à la première, datée de *St. Jean* le même jour; copie de toute la Correspondance échangée entre M. *Robertson* et le Commissaire des Terres de la Couronne; copie de la Commission nommant M. *Torney*, Agent, s'il y en a, avec copies des instructions qui lui ont été données; copies de toutes représentations faites par aucune partie relativement aux dites limites ou à la coupe des bois en icelles, dans le but d'obtenir la saisie de ces bois de construction; et demandant aussi qu'il plaise à Son Excellence de vouloir bien communiquer à cette Chambre la démarche prise par ou sous la direction du Gouvernement Exécutif, en conséquence de ces représentations faites au Département des Terres de la Couronne; et généralement, tous les papiers, documents et informations relatifs au différend survenu entre M. *Robertson* et le Gouvernement Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Egan*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, une copie d'une Dépêche de Son Excellence le Très-Honorable Sir *John S. Pakington*, Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, datée le 1er Avril dernier, transmettant une Communication de M. *Joly*, Président du Comité sur le Chemin de Fer de *Québec* et *Montréal*, demandant que la rive Nord du *St. Laurent*, depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, soit adoptée comme Ligne du Grand Tronc devant former partie du Grand Chemin de Fer Provincial à être construit par les Provinces de l'*Amérique Britannique du Nord*, avec l'aide de la garantie Provinciale ou Impériale, et copies des Mémoires et documents y inclus; et aussi, une copie de la Dépêche de Sir *John S. Pakington*, datée le 27 du même mois d'Avril, accusant la réception des Papiers ainsi transmis par Son Excellence.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Suart* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir plus efficacement à la publication des Décisions des Tribunaux dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et

lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quatorzième jour de Février prochain.

*Ordonné*, Que la pétition de la Chambre de Commerce de Québec, relative aux Actions en Loi *in formâ pauperis*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour le quatorzième jour de Février prochain.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour incorporer la Compagnie par Action du Havre et du Chemin de *Pickering*, étant lu ;

M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, a proposé, secondé par M. *Hartman*, et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Dixon* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Clapham*, Que tous les mots après " que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots, " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet de l'amender encore," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : — Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Christie*, de *Gaspé*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Wright*, de la division Est d'*York*, porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. *Prince*, du Comité auquel il a été enjoint de prendre en considération la Motion faite hier, Que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté, a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Que des Subsidés soient accordés à Sa Majesté.

La dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Résolu*, Que cette Chambre se formera aujourd'hui en Comité, pour prendre en considération les Subsidés accordés à Sa Majesté.

*Ordonné*, Que le Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, qui transmet à cette Chambre les Estimations des sommes requises pour le service de l'année 1852, ensemble avec les dites Estimations, soit renvoyé au dit Comité.

M. *Clapham* a fait rapport du Bill pour empêcher de prendre la truite et les autres Poissons avec des Filets dans les Lacs du Comté de *Saguenay* ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour empêcher de prendre la Truite et les autres Poissons avec des Filets dans les Lacs du Comté de *Saguenay*."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *LaTerrière* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l'Acte 12 *Vict*, chap 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des règlements pour mieux administrer la partie de ce Township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara* ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit : “ Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l’Acte 12 *Vic.*, chap 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des Réglements pour mieux administrer la partie de ce Township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara*.”

*Ordonné*, Que M. *Street* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender les Lois d’Enregistrement du *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Stuart* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu aujourd’hui

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur.

Le Conseil Législatif a passé les Bill, suivants sans Amendement ; savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer le Collège *Ste. Marie* de *Montréal* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte qui étend, en fait d’Assurance Maritime, les pouvoirs de la Compagnie d’Assurance de l’*Amérique Britannique* sur la Vie et contre le Feu :”

Bill, intitulé : “ Acte en faveur de *John Knatchbull Roche*, de la Ville de *Port Hope*, dans le Comté de *Durham*, Arpenteur Provincial :”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Hamilton* et *Toronto* :”

Bill intitulé, “ Acte pour autoriser la construction d’un Chemin de Fer de *Galt* à *Guelph* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser toute Compagnie de Chemin de Fer dont le Chemin de Fer forme partie de la ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer de cette Province, à se joindre à toute autre Compagnie de même nature, ou à acheter la propriété ou les droits d’aucune dite Compagnie, et pour abroger certains Actes y mentionnés pour incorporer des Compagnies de Chemins de Fer :”

Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à l’incorporation d’une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis vis-à-vis *Québec* jusqu’aux *Trois-Pistoles*, et pour étendre le dit Chemin de Fer jusqu’à la frontière Est de la Province ;”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Société Amical de *Québec* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte, intitulé : “ Acte pour l’encouragement et le secours de certaines personnes y nommées et d’autres, et qui les autorise de s’associer sous le nom de la Société Bienveillante de *Québec*, sujettes aux restrictions, règles et réglemens y contenus :” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo* à construire un Chemin de Fer de *Fort Erié* à *Goderich*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de *Jonction*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a concouru aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quizième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte d’Incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*,” sans aucun Amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour autoriser la Compagnie par Actions du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo* à construire un Chemin de Fer de *Fort Erie* à *Goderich* ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 23. Après "et," insérez "y."

Page 1, ligne 24. Retranchez depuis "effet," jusqu'à "et," et insérez "d'icelui."

Page 1, ligne 46. Après "publier," insérez : "et a passé."

Page 2, ligne 44. Retranchez "de ce moment là."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Cameron* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du Havre de *Montréal*, au creusement du Lac *St. Pierre*, et à l'amélioration de la Navigation du Fleuve *St. Laurent* entre les dits endroits, et pour d'autres fins," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé à l'Amendement fait par cette Chambre au Bill, intitulé : "Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour établir d'autres dispositions relatives à l'administration des Bureaux des Postes," sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a acquiescé à l'Adresse à Sa Majesté, au sujet d'un Chemin de Fer entre *Québec* et *Halifax*, en remplissant le blanc avec les mots : "le Conseil Législatif et :—" Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé l'Adresse ci-jointe à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre l'Adresse à Sa Majesté, au sujet d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Halifax*, en la manière que Son Excellence le jugera à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône ; à laquelle il demande le concours de cette Chambre :—

A Son Excellence le Très-Honorable *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier de l'Ordre Très-Ancien et Très-Noble du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les Fidèles et Loyaux Sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif et du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandons la liberté d'approcher Votre Excellence pour lui soumettre notre respectueuse demande, qu'il lui plaise transmettre notre Adresse Conjointe à Sa Très-Gracieuse Majesté, au sujet du Chemin de Fer de *Québec* à *Halifax*, de telle manière que Votre Excellence le jugera à propos, afin qu'elle soit mise au pied du Trône.

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 22. Retranchez "et."

Page 1, ligne 23. Après "*Henry Bull*," insérez "et."

Page 2, ligne 11. Retranchez depuis "*Peterborough*," jusqu'à "et," dans la 12<sup>m</sup>e ligne.

Page 2, ligne 32. Retranchez depuis "contenant," jusqu'à "de," et insérez "des copies."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que M. *Langton* reporte le Bill au Conseil Législatif et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif, au Bill, intitulé : "Acte pour pourvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du Havre de *Montréal*, au creusement du Lac *St. Pierre* et à l'amélioration de la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, entre les dits endroits, et pour d'autres fins ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 4, ligne 1. Retranchez "dits."

Page 4, ligne 6. Retranchez depuis "Acte," jusqu'à "du," dans la même ligne, et insérez : "De la Législature."

Page 5, ligne 34. Retranchez "ou," et après "consignataire," insérez : "Ou expéditeur."

Page 9, ligne 30. Retranchez "imprévus."

Page 9, ligne 44. Après "a été," insérez : "Provincial."

Page 11, ligne 26. Retranchez "alors."

Page 12, ligne 15. Après le mot "Acte," où il est répété la seconde fois, insérez : "Provincial."

Page 14, ligne 16. Après "Supérieur," insérez : "A *Montréal*,"

Page 14 ligne 23. Après "Supérieur," insérez : "A *Montréal*."

Dans la Cédule du dit Bill.

Page 15, ligne 8. Retranchez depuis "sur," jusqu'à "Vaisseaux," et insérez : "Tous les Actes," et retranchez depuis "Vaisseaux," jusqu'à "à d.," dans la 9<sup>me</sup> ligne, et insérez : "Du port de cinquante tonneaux et au-dessus, par chaque tonneau, suivant leur feuille, pour chaque jour de vingt-quatre heures qu'ils demeureront dans le Port, à compter depuis l'heure de leur arrivée jusqu'à celle de leur départ."

Page 15, ligne 11. Après "jour," insérez : "comme susdit."

Page 15, ligne 12. Retranchez depuis "sur," jusqu'à "Vaisseaux," et insérez : "Tous les autres," et retranchez jusqu'à "et," au commencement de la 14<sup>me</sup> ligne, et insérez : "Du port de pas moins de cinquante tonneaux par jour comme susdit."

Page 15, ligne 18. Retranchez "do," et insérez : "Par cent minots."

Page 15, ligne 19. Retranchez "do," et insérez : "Par cent minots."

Page 15, ligne 20. Retranchez "do," et insérez : "Par cent minots."

Page 15, ligne 22. Avant "demi," insérez : "Farine par."

Page 15, ligne 28. Retranchez "do," et insérez : "Par cent morceaux."

Page 15, ligne 29. Retranchez "do," et insérez : "Par cent morceaux."

Page 15, ligne 30. Retranchez "do," et insérez : "Par cent morceaux."

Page 15, ligne 31. Retranchez "do," et insérez : "Par cent morceaux."

Page 15, ligne 35. Avant "à," insérez : "Douves," et après "Poinçon," retranchez "do," et insérez : "Par mille."

Page 15, ligne 36. Avant "d'Étalon," insérez : "Douves," et après "Étalon," retranchez "do," et insérez : "Par mille."

Page 15, ligne 37. Retranchez depuis "Construction," jusqu'à "par."

Page 15, ligne 39. Retranchez "Fonds," et insérez : "Cadres."

Page 16, ligne 2. Retranchez "do," et insérez : "Par corde."

Page 16, ligne 5. Retranchez "do," et insérez : "Chaque."

Page 16, ligne 6. Retranchez "do," et insérez : "Chaque."

Page 16, ligne 7. Retranchez "do," et insérez : "Chaque."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Un Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Patrick* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :—

Hôtel du Gouvernement,

Québec, 9 Novembre 1852.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur-Général, que c'est l'intention de Son Excellence de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif Demain, à une heure, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains Bills passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant et humble Serviteur,

R. Bruce,

Secrétaire du Gouverneur.

A l'Honorable Orateur  
de l'Assemblée Législative.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *McDougall*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la Pétition d'Élection du Comté de *Prince-Edouard*, ait la permission de s'ajourner jusqu'au dix-huitième jour de Février prochain, en conséquence de l'ajournement de cette Chambre, à compter de Demain jusqu'à cette époque, et afin de donner aux Parties l'occasion de faire leur preuve et de produire des Témoins.

M. *Lemieux*, du Comité, Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Élection et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, que *Louis Lacoste* et *Edward Short*, Ecuyers, Membres du Comité ont été absents pendant l'espace d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Boulton*, du Comité Spécial auquel ont été renvoyées les Réponses présentées le 19 Octobre dernier, relatives à la réduction des droits sur le Bois de Pin Rouge de Construction, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité, lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (A.A.A.)

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender les Lois d'Enregistrement du *Haut-Canada*, étant lu ;

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Boulton* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Ridout*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial, pour entendre des témoins quant au meilleur mode de pouvoir rendre égale la rémunération des Régistrateurs par toute la Province, en proportion de leurs travaux, et quant à la convenance d'établir un fonds des Honoraires reçus par les Régistrateurs de toute la Province, et pour fixer la rémunération qui devra être payée annuellement à chaque officier," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Gamble* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Hartman*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les mots " chaque Régistrateur dans le Haut-Canada aura droit aux Honoraires suivants et pas plus, savoir : dans la cinquième Clause du Bill, et d'y substituer les mots : " Il sera et pourra être loisible aux Conseils de Comté, par un Règlement à être passé à cet effet, d'établir une échelle d'Honoraires à accorder aux Régistrateurs dans leurs Comtés respectivement, pour les devoirs qu'ils sont tenus de remplir, soit par cet Acte ou par tout autre Acte de cette Province, et que jusqu'à ce que telle échelle soit établie par tel Règlement, comme susdit, les Honoraires suivants seront perçus par les Régistrateurs pour les devoirs remplis par eux," eu leur place ; Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Boulton,**Gamble,*3. *Hartman.*

CONTRE.

Messieurs

*Brown,**Fortier,**Mackenzie,**Rose,**Burnham,**Fournier,**MacNab, Sir A. N.**Seymour,**Cartier,**Gouin,**Marchildon,**Shaw,**Chabot,**Hincks,**McDougall,**Sicotte,**Chapais,**Jobin,**Mongenais,**Stevenson,**Chauveau, Sol. Gén. Langton,**La Terrière,**Morin,**Street,**Christie, (Wentworth,) La Terrière,**Paige,**Stuart,**Clapham,**Laurin,**Patrick,**Taché,**Crawford,**Lemieux,**Richards, Pro. Gén.**White,**Drummond, Pro. Gén. Lyon,**Ridout,**Willson,**Egan, Macdonald (Kingston) Robinson,*44. *Wright (d. Ouest York.)*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Stuart* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;L'Honorable M. *Robinson* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que le mot " Maintenant," soit retranché, et les mots : " le Dix-huitième jour de Février prochain," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : — Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, une Clause (Et qu'il soit statué, que lorsqu'après la passation du présent Acte il sera fait et passé un Acte ou un Transport en vertu d'une Procuration de la part du cessionnaire ou du cédant, il pourra être enregistré un Sommaire de telle Procuration, de la même manière et sur la même preuve que le Sommaire d'un Acte ou d'un Transport est maintenant légalement enregistré ; et le Régistrateur aura droit aux mêmes Honoraires pour l'enregistrer que pour enregistrer un Acte ou un Transport en vertu du présent Acte,) a été lu trois fois ; et ajoutée au Bill.



*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*,

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans l'Adresse de l'Honorable Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Conjointe à Sa Majesté, au sujet d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Halifax*, en la manière que Son Excellence le jugera à propos, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône ; que le blanc en icelle soit rempli par les mots : " les Communes," et que la dite Adresse soit signée par M. l'Orateur, de la part de cette Chambre.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre a adopté l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de transmettre l'Adresse Conjointe à Sa Majesté, au sujet d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Halifax*, en remplissant le blanc par les mots : " les Communes."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le dit Message au Conseil Législatif.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir certaines dispositions concernant les Ecoles Communes du *Haut-Canada*, pour un temps limité, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour établir, pour un temps limité, certaines dispositions relatives aux Ecoles Communes dans le *Haut-Canada*."

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir de meilleures dispositions pour faire valoir les droits légaux de la Couronne, relativement aux Travaux Publics dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Boulton* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, et la question ayant été mise, que la considération ultérieure de la Question soit remise au seizième jour de Février prochain ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois ; et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Marchildon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Marchildon* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond*, a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth,) Laurin,</i>		<i>Morrison,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemicux,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>30. Wright (d.Ouest York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall,) Poulain,</i>	<i>Prince,</i>	
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie.</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Macdonald (Kingston) Stevenson,</i>
<i>Boulton,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>MacNab, Sir A. N. Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson, 18. Stuart.</i>
<i>Brown,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Shaw,</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe,

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

Message du Conseil Législatif par *John Fenning Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif informe cette Chambre que Son Excellence le Gouverneur-Général a fixé Demain, à midi et demi de l'après-midi, pour recevoir les Adresses Communes des deux Chambres au sujet d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Halifax* ; et que le Conseil Législatif a ordonné, que l'Honorable M. le Receveur-Général *Taché* et l'Honorable M. le Maître-Général des Postes *Morris*, se rendent auprès de Son Excellence, de la part de sa Chambre au temps indiqué.

Et ensuite, il s'est retiré.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks*, l'Honorable M. *Morin*, l'Honorable M. *Cameron* et l'Honorable M. *Chabot*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général de la part de cette Chambre, Demain, à midi et demi, avec les Adresses des deux Chambres, au sujet d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Halifax*.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Société pour la construction d'un Hôtel dans la Cité de *Québec*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir

siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil ; et M. *Prince* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Prince* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois, et que les Règles de cette Chambre soient mise de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Cauchon* porte le Bill au Conseil Législatif et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité de Subsidies ; après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fautueil ; et M. *Taché* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution.

*Ordonné*, Que le rapport soit reçu Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des Péages sur un Pont qu'ils ont construit sur la branche nord de la Rivière *Yamaska* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la Cité de *Kingston* à négocier un Emprunt de Soixante et quinze mille louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte pour incorporer une compagnie aux fins de construire un Chemin de Fer, du Village d'*Industrie* au Township de *Rawdon* dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de *Missisquoi*, du lieu où il est maintenant tenu, à un endroit plus central :”

Bill, intitulé : “ Acte pour transporter à la Corporation de la Cité d'*Hamilton* le “Gore” de *King Street* pour des fins publiques :”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer les Syndics de l'Asile des Orphelins d'*Hamilton* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'Union d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour établir un Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada* :”

Et ensuite, il s'est retiré.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par M. *Morrison*,

La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 10<sup>o</sup> die Novembris ;*ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1852.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe* ; la pétition de *Serafino Givaldi*, Aubergiste, et autres, de la Cité de *Montréal*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Leonard Misener*, Ecuyer, et autres, du Township de *Wainfleet* ; demandant l'abrogation de l'Acte 7 *Vic.*, chap. 12, et que chaque Municipalité soit autorisée à passer des Réglemens pour la protection du Gibier dans sa localité.

Du Révérend *William Scott* et autres, de *Melbourne* et ses environs ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux du *St. Laurent*.

De Dame *J. Cumming* et autres, habitantes du Comté de *Glengary* ; et de *George D. Griffin* et autres, du Township de *Brantford* ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des liqueurs enivrantes, excepté pour des fins médicales ou mécaniques.

D'*A. Painchaud*, Ecuyer, et autres, Commerçants et Marchands des *Isles de la Magdeleine* ; se plaignant de divers obstacles dans l'exécution de la Loi et d'autres griefs, et demandant qu'il lui soit apporté remède.

De *Denis Veronneau* et autres, Commissaires de la Municipalité d'Ecole de la Paroisse de *St. Zotique*, Comté de *Vaudreuil* ; demandant une aide pour défrayer les dépenses de la construction de deux maisons d'école dans leur Municipalité.

*Ordonné*, Que la pétition d'*A. Painchaud*, Ecuyer, et autres, Commerçants et Marchands des *Isles de la Magdeleine*, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour s'enquérir sur certaines matières relatives aux *Isles de la Magdeleine*.

M. *Taché*, du Comité des Subsidés, a fait rapport d'une Résolution ; laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas Cent quatre-vingt mille louis courant, soit octroyée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses nécessaires et indispensables du Gouvernement de cette Province, pour l'année 1852, auxquelles il n'est pas autrement pourvu, et dont il devra être rendu compte en détail durant la présente Session du Parlement.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Renvoyée de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—

" 1. Que cette Chambre regrette profondément que les Estimations pour l'année courante n'aient pas été soumises à une période moins avancée de la Session :

" 2. Que l'Etat imprimé des Finances venant justement d'être mis devant la Chambre, il est impossible d'en prendre les détails en considération avant une heure aujourd'hui, (heure à laquelle il est proposé d'ajourner à trois mois,) avec le soin et l'attention qui devraient être donnés à l'important devoir que comporte la dépense de sommes considérables des Deniers Publics :

" 3. Qu'il n'est pas expédient de voter les Subsidés en bloc, ainsi qu'il est proposé par le Gouvernement," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

		POUR.	
		Messieurs	
<i>Boulton,</i>	<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	4. <i>Mackenzie.</i>
		CONTRE.	
		Messieurs	
<i>Barigley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDonald, (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol.Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenaïs.</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Morrison.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	44. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, en amendement à la Question, secondé par M. *Egan*, Que tous les Mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Cette Chambre se forme immédiatement en " Comité de Subsidés, pour prendre en considération la convenance d'affecter " Trente mille louis de toute somme qui pourra être votée par cette Chambre à " aider à la construction de Chemins et Ponts dans les deux *Canadas* ; la dite " somme à être dépensée par l'entremise des Corporations Municipales dans les " différentes parties du Pays, en égard à sa population," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que la dite Résolution soit maintenant lue une seconde fois.

Et la dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

L'honorable M. *Chabot*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a fait rapport, que les Messagers des deux Chambres se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec l'Adresse Conjointe des deux Chambres, relative à l'Adresse à Sa Majesté, au sujet d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Halifax*, et qu'il avait plu à Son Excellence de dire qu'elle transmettra la dite Adresse à Sa Majesté au Secrétaire d'Etat pour les Colonies, afin qu'elle puisse être déposée au pied du Trône.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 20 Septembre 1852, pour des Documents et informations concernant la possibilité de construire un Bassin et un Havre sûrs, pour la réception des Vaisseaux arrivant dans le Port de *Québec*, etc., et pour d'autres informations relatives à l'amélioration du Havre de *Québec*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (M.M.M.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 27 Octobre 1852, à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour un Etat des Débentures émises en vertu de la troisième Section de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 112, pour des Emprunts aux fins de défrayer le coût du Palais de Justice maintenant en voie de construction à *Montréal*, des Palais de Justice et Prisons de *Kamouraska*, *Aylmer* et *Chicoutimi*, ou pour réparer ou reconstruire les Palais de Justice et Prisons à *Gaspé* et *Bonaventure*,—le dit Etat devant indiquer la date et le montant de chaque

Débenture ; quand, où, et à qui elle a été vendue ou payée ; si elle l'a été moyennant escompte, au pair, ou moyennant une prime ; la manière dont a été appliqué tout *bonus* qui peut avoir été reçu ; les noms des Courtiers ou Agents qui ont négocié les Débentures ; la commission payée en chaque cas ; avec copie des Ordres en Conseil en vertu desquels les dites Débentures ont été émises par le Receveur-Général pour rencontrer les besoins du Département des Travaux Publics dans la construction, réparation ou reconstruction des dits Palais de Justice et Prisons ; les autres fonds qui ont été affectés à ses ouvrages, avec la dépense brute.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (N.N.N.)

Ordonné, Que les deux Réponses précédentes soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour l'établissement d'une Ligne de Bâtimens à Va-peur entre cette Province et le Royaume-Uni :”

Bill, intitulé : “ Acte pour pourvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Lois relatives à l'Agriculture :”

Bill, intitulé : “ Acte pour mieux pourvoir à l'organisation de Sociétés d'Agriculture dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte, intitulé : “ Acte pour incorporer la Société de l'Asile des Orphelins et de Secours aux Femmes de *Toronto* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser le Gouverneur-Général à faire sortir une Proclamation pour déclarer le Comté de *Perth* détaché de l'Union des Comtés de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, et pour d'autres fins y mentionnées :”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer une Compagnie par Actions pour fournir de l'Eau à la Cité d'*Hamilton* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l'Acte 12 *Vic.*, chap 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des réglemens pour mieux administrer la partie de ce Township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour faciliter la liquidation des affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu pour le Comté de *Montréal* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour établir de meilleurs dispositions pour faire valoir les droits légaux de la Couronne, relativement aux Travaux Publics dans le *Bas-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender et expliquer l'Acte qui autorise l'émission de Débentures pour venir en aide à la Cité de *Québec* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour établir pour un temps limité, certaines dispositions relatives aux Ecoles Communes dans le *Haut-Canada* :”

Et ensuite, il s'est retiré.

M. *Lemieux* du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre que *Louis Lacoste* et *Edward Short*, Ecuyer, Membres du Comité, ont été absents pendant l'espace d'une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le vingtième rapport du Comité Permanent des Ordres Permanents ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Street* a fait rapport que

le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor* Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur.

Le Conseil Législatif a passé le bill, intitulé : “ Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Provinciale Mutuelle et Générale de la Cité de *Toronto*,” sans aucun Amendement.

Et ensuite, il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Cinquième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Laurin* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Message de Son Excellence le Gouverneur Général, par *René Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Hussier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur.

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Chambre du Conseil Législatif :—

Et, étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que, conformément aux Ordres de Son Excellence le Gouverneur Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence dans la Chambre du Conseil Législatif, où il avait plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants :—

Acte pour faire disparaître tous les doutes quant aux pouvoirs des Juges Puñés des Cours de Comté dans le *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser la nomination des Juges Suppléants de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, dans certains cas.

Acte pour prolonger le temps fixé à certaines fins par l'Acte d'Enregistrement de *Montréal*.

Acte pour amender l'Acte qui pourvoit à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*.

Acte pour suppléer à une omission dans la Cédule B de l'Acte 1850 pour amender la Loi des Corporations Municipales du *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser la Cour de Chancellerie, ainsi que les Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, à admettre, dans leur discrétion, *Neil Cameron McIntyre* à pratiquer comme Solliciteur et Procureur en icelles.

Acte pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, pour incorporer la Compagnie du Chemin Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*, et pour étendre les pouvoirs de la dite Compagnie.

Acte pour abroger certains Actes y mentionnés et améliorer la Loi de la Preuve dans le *Haut-Canada*.

Acte pour autoriser la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* à prolonger son Chemin de Fer, et acquérir les terrains nécessaires pour ce prolongement, et pour d'autres fins relatives à la Compagnie.

Acte pour étendre et amender un Acte passé dans la neuvième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : Acte pour pourvoir à la nomination de Magistrats pour les parties les plus reculées de cette Province.

Acte pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal*, en faci-

litant la négociation d'Emprunts pour les mettre en état de rebâtir les édifices détruits par le dit Incendie.

Acte pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires, les établissements de *Ste. Anne-des-Monts* et du *Cap-Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*.

Acte pour autoriser la Ville de *Dundas* à accorder sa garantie à la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental pour la Compagnie du Canal *Desjardins*, pour certaines améliorations au dit Canal.

Acte pour pourvoir, par une Loi générale, à l'incorporation des Compagnies de Télégraphe Electrique.

Acte pour faire connaître et établir d'une manière certaine les droits des Copropriétaires de la Commune de *St. Antoine de la Baie*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du *Canada*.

Acte pour permettre d'augmenter le Capital de la Banque de *Montréal*, et faciliter le transport des Actions dans certains cas.

Acte pour légaliser et continuer la Corporation Municipale du Township de *Torbolton*.

Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*.

Acte pour éviter tout doute à l'égard de l'interprétation d'une certaine clause de l'Acte qui règle les Elections des Membres de l'Assemblée Législative.

Acte pour incorporer l'Association de la Salle de Tempérance de *Québec*.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer le *Bishop's College*.

Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour d'autres fins relatives à l'administration du Collège *McGill*.

Acte pour l'octroi de certains lots situés dans la Ville de *Bytown* à la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*.

Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de *Toronto* et *Guelph*.

Acte pour étendre les dispositions de la dix-huitième Section de l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer à l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*.

Acte pour séparer le Township de *Romey* du Township de *Tilbury Est*, et pour ériger les dits Townships en Corporations indépendantes.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Acte pour incorporer le Collège *Ste. Marie* de *Montréal*.

Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer de *Galt* à *Guelph*.

Acte pour autoriser la Cité de *Montréal* à faire un Emprunt pour consolider ses Dettes.

Acte pour donner effet à certains procédés en vertu de l'Acte. intitulé, "Acte pour indemniser les personnes dans le *Bas-Canada* dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion des années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit."

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Toronto*.

Acte pour amender l'Acte qui étend, en fait d'Assurance Maritime, les pouvoirs de la Compagnie d'Assurance de l'*Amérique Britannique* sur la Vie et contre le Feu.

Acte en faveur de *John Knatchbull Roche*, de la Ville de *Port Hope*, dans le Comté de *Durham*, Arpenteur Provincial.

Acte pour autoriser toute Compagnie de Chemin de Fer dont le Chemin de Fer forme partie de la ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer de cette Province, à se joindre à toute autre Compagnie de même nature, ou à acheter la propriété ou les droits d'aucune dite Compagnie; et pour abroger certains Actes y mentionnés pour incorporer des Compagnies de Chemins de Fer.

Acte pour pourvoir à l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Che-



min de Fer depuis vis-à-vis *Québec* jusqu'au *Trois-Pistoles*, et pour étendre le dit Chemin de Fer jusqu'à la Frontière de la Province.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de la Société Amicale de *Québec*.

Acte pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour l'encouragement et le secours de certaines personnes y nommées et d'autres, et qui les autorise de s'associer sous le nom de la " Société Bienveillante de *Québec*," sujettes aux restrictions, " règles et règlements y contenus."

Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Cimetière de *Montréal*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour autoriser *François Daigle* et *Alexis Dufresne* à exiger des péages sur un pont qu'ils ont construit sur la branche nord de la Rivière *Yamaska*.

Acte pour autoriser la Cité de *Kingston* à négocier un Emprunt de Soixante-et-quinze mille louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins.

Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte pour incorporer une Compagnie aux fins de construire un Chemin de Fer du Village d'*Industrie* au Township de *Rawdon*, dans le *Bas-Canada*.

Acte pour pouvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de *Missisquoi*, du lieu où il est maintenant tenu à un endroit plus central.

Acte pour amender l'Acte passé dans la session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*."

Acte pour amender deux certains Actes y mentionnés, et pour établir d'autres dispositions relatives à l'administration des Bureaux des Postes.

Acte pour amender la Loi relative à la Cour de Recorder de la Cité de *Montréal*.

Acte pour transporter à la Corporation de la Cité d'*Hamilton* le Gore de *King Street*, pour des fins publiques.

Acte pour incorporer les Syndics de l'Asile des Orphelins d'*Hamilton*.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'Union d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*.

Acte pour établir un Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada*.

Acte pour pouvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du Havre de *Montréal*, au creusement du Lac *St. Pierre* et à l'amélioration de la Navigation du Fleuve *St. Laurent* entre les dits endroits, et pour d'autres fins.

Acte pour autoriser la Compagnie à Fonds Social du Chemin de Fer de *Brantford* et *Buffalo* à construire un Chemin de Fer de Fort *Erie* à *Goderich*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction.

Acte pour l'établissement d'une Ligne de Bâtiments à Vapeur entre cette Province et le Royaume-Uni.

Acte pour pouvoir à l'établissement d'un Bureau d'Agriculture, et pour amender et refondre les Lois relatives à l'Agriculture.

Actes pour mieux pouvoir à l'organisation de Sociétés d'Agriculture dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour incorporer la Société de l'Asile des Orphelins et de secours aux Femmes de *Toronto*."

Acte pour augmenter et étendre les pouvoirs accordés par l'Acte 12 Vic., chap. 81, de manière à autoriser le Conseil Municipal du Township de *Stamford* à faire des règlements pour mieux administrer la partie de ce township qui se trouve dans le voisinage immédiat des Chutes de *Niagara*.

Acte pour autoriser le Gouverneur à faire sortir une Proclamation pour déclarer le Comté de *Perth* détaché de l'union des Comtés de *Huron*, *Perth* et *Bruce*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour incorporer une Compagnie par Actions pour fournir de l'Eau à la Cité d'*Hamilton*.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*.

Acte pour faciliter la liquidation des Affaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu pour le Comté de *Montréal*.

Acte pour établir de meilleures dispositions pour faire valoir les droits légaux de la Couronne relativement aux Travaux Publics, dans le *Bas-Canada*.

Acte pour établir, pour un temps limité, certaines dispositions relatives aux Ecoles Communes dans le *Haut-Canada*.

Acte pour amender et expliquer l'Acte qui autorise l'émission de Débentures pour venir en aide à la Cité de *Québec*.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance Provinciale Mutuelle et Générale de la Cité de *Toronto*.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est de nouveau formée en Comité sur le Cinquième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Laurin* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que le Cinquième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, soit amendé en retranchant le mot "Cinquante," dans le quatrième paragraphe d'icelui, et en insérant à sa place le mot "Cent ;" et en ajoutant les mots : "Pourvu que le montant accordé soit censé couvrir toute la Session." à la fin du paragraphe.

2. *Résolu*, Que le dit Rapport soit de plus amendé en retranchant le neuvième paragraphe.

3. *Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité Permanent des Dépenses Contingentes dans son Cinquième Rapport tel qu'amendé.

Les dites résolutions ayant été lues une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *Morrison*, et la Question ayant été proposée, que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions.

M. *Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Prince*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Les dites Résolutions soient renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction au dit Comité de rétablir le neuvième paragraphe du Cinquième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes" en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : —Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions ;

M. *Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés de manière à ajouter les mots : "Les dites Résolutions soient renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction au dit Comité de retrancher le cinquième paragraphe du Cinquième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, qui recommande une pension pour la veuve de feu *Charles Olivier*" en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : —Et la Question a passé dans la Négative.

La Question principale, ayant été mise ;

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans les dites Résolutions.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est de nouveau formée en Comité sur le vingtième Rapport du Comité Permanent des Ordres Permanents ; et après y

avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. Mackenzie a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution : laquelle a été lue comme suit :—

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le vingtième Rapport du Comité Permanent des Ordres Permanents.

Et la dite Résolution ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis au quatorzième jour de Février prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. Hincks, secondé par M. Mackenzie, La Chambre s'est ajournée au quatorzième jour de Février prochain.

Lunæ, 14<sup>o</sup> die Februarii ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a informé la Chambre, que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie un certificat du Rapport de *Timothy Lee Terrill*, Ecuyer, pour le Comté de *Stanstead*, en remplacement de *Hazard Bailey Terrill*, Ecuyer, décédé.

Et le dit certificat a été lu ; et il est comme suit :—

Province du *Canada*.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Québec, 3 Décembre 1852.

Le présent est pour certifier qu'en vertu d'un Writ d'Election, daté le troisième jour de Novembre dernier, émané par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au Régistrateur du Comté de *Stanstead*, (*Charles A. Richardson*, Ecuyer), Officier Rapporteur ex-officio pour le dit Comté de *Stanstead*, pour l'Election d'un Membre pour représenter le dit Comté de *Stanstead*, dans le présent Parlement, en remplacement de feu *Hazard Bailey Terrill*, Ecuyer, qui depuis son Election et Rapport pour servir comme Représentant du dit Comté de *Stanstead*, était décédé, en sorte que le siège du dit feu *Hazard Bailey Terrill*, comme Représentant du dit Comté de *Stanstead*, était devenu vacant, *Timothy Lee Terrill*, Ecuyer, a été dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le Rapport du dit Writ, daté le vingt-troisième jour de Novembre dernier, lequel est maintenant déposé dans les registres de mon bureau.

*Félix Fortier*,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie.

*A. W. B. Lindsay*, Ecuyer,  
Greffier de l'Assemblée Législative.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il avait pris sous sa garde *Louis Lacoste*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Lemieux* a exposé, que M. *Lacoste* l'a prié d'exprimer son regret pour l'inconvénient qu'il a causé à la Chambre et aux parties, par son absence, pour raison de maladie sévère, du Comité nommé pour juger du mérite de la pétition contre l'Election de *Kamouraska*.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Malloch*,

*Ordonné*, Que *Louis Lacoste*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'honorable M. *Cameron*,—Deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés-Unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce*.

Par M. *Brown*,—La pétition d'*Anthony Ribble* et autres ; la pétition du Révérend *Thomas Green* et autres, de *Wellington Square*, et ses environs ;—la pétition de *D. S. Miller* et autres ; la pétition d'*Andrew Wilson* et autres, de *Cumminsville*, et

ses environs ; et la pétition du Révérend *Robert G. Minton* et autres, de la Congrégation de l'Eglise indépendante de *St. Louis de Gonzague*.

Par M. *Tessier*,—la pétition de *J. P. Déry* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond*, Seigneurie de *Bourg-Louis*, Comté de *Portneuf*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition d'*E. Rousseau* et autres, des Faubourgs *St. Roch* et *St. Jean*, dans la Cité de *Québec*,

Par M. *Ridout*,—la pétition de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de la Cité de *Toronto*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Patrick Loughry* et autres,—et de *William King* et autres, du Township de *Bristol*, Comté des *Outaouais* ; demandant qu'il soit adopté des mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département Postal du Service Public et sur les Canaux du *St. Laurent*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe* ; demandant que le Règlement du dit Conseil, autorisant le placement d'une somme de £50,000 dans le Chemin de Fer d'Union, d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, soit déclaré valide.

De *Serafino Giraldi*, aubergiste, et autres, de la Cité de *Montréal* ; demandant le remboursement d'une certaine somme d'argent payée par eux comme prix de leurs licences, dans l'année 1851.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, que *Louis Lacoste* et *Edward Short*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, depuis le 10 jusqu'au 17 Novembre dernier, ces deux jours inclus ; que le 18 Novembre, le Comité fut officiellement informé, par une lettre du Secrétaire Provincial, qu'*Edward Short*, Ecuyer, avait été nommé l'un des Juges de la Cour Supérieure du *Bas-Canada* ; et ne le considérant plus Membre de la Chambre ou du Comité, le dit Comité s'est ajourné jusqu'à ce jour ; et aussi, qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Christie*, de *Gaspé* a proposé, secondé par M. *Valois*, et la Question ayant été mise, qu'il soit permis à *Ovide LeBlanc*, Ecuyer, pour cause spéciale donnée et attestée sur son serment, savoir : Pour raison de ce qu'il est incapable d'être présent, en conséquence de maladie dans sa famille, qu'il lui soit permis de s'absenter du Comité Spécial sur la Pétition contre l'Election de *Kamouraska*, et qu'il soit exempté de l'obligation d'y assister ; la Chambre s'est divisée :—Et la question a passé dans la Négative.

Ordonné, Qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, comparaisse à sa place dans cette Chambre Demain.

Ordonné, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *LeBouillier*, durant quatre semaines, à compter de ce jour, pour affaires privées urgentes.

M. *Stuart*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre, que *George E. Cartier*, *James Smith*, *John White* et *John Langton*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, le 18 Novembre dernier, et que *George E. Cartier*, *James Smith* et *John Langton*, Ecuyers, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que *George E. Cartier*, *John White*, *John Langton* et *James Smith*, Ecuyers, comparassent à leurs places dans cette Chambre Demain.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,

*Ordonné*, Que M. l'Orateur expédie son warrant au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau Writ pour l'Election d'un Membre pour servir dans ce présent Parlement pour la Ville de *Sherbrooke*, en remplacement d'*Edward Short*, Ecuyer, qui, depuis son Election avait accepté la charge de l'un des Juges de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 3 Septembre dernier, demandant un Etat des Importations et Exportations avec les Provinces inférieures, les sommes payées pour des bois dans certains Comtés, et des Vaisseaux bâtis en iceux, et qui y ont été construits et chargés.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (O.O.O.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative du 30 Septembre dernier, demandant des copies de toute Correspondance entre le Gouvernement et certaines personnes, relativement à la commutation de la Seigneurie de *Vaudreuil*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (P.P.P.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 3 Novembre dernier demandant un Rapport des Droits de Tonnage pour le soutien de l'Hôpital de Marine, et un Rapport des Matelots admis et des dépenses annuelles pour le soutien des dits Matelots.

Par Ordre,

Bureau du Secrétaire,  
Québec 14 Février, 1853.

*A. N. Morin*, Secrétaire.

Etat des Droits de Tonnage payés annuellement pour le support de l'Hôpital de Marine depuis qu'il est construit; aussi, des frais annuels encourus pour le support des Matelots admis dans l'établissement.

Droits de Tonnage.	Montant Courant.		
	£	s.	d.
Montant Net des Droits en 1836 .....	1264	4	0
de de do 1837 .....	1364	4	10
do de do 1838 .....	1316	5	4
do de do 1839 .....	1417	2	3
do de do 1840 .....	1706	11	3
do de do 1841 .....	1684	2	4
do de do 1842 .....	1151	2	10
do de do 1843 .....	1719	6	11
do de do 1844 .....	1732	16	6
do de do 1845 .....	2186	16	4
do de do 1846 .....	2152	0	6
do de do 1847 .....	1819	14	5
do de do 1848 .....	1658	7	10
do de do 1849 .....	1764	2	4
do de do 1850 .....	1742	6	7
do de do 1851 .....	1994	16	4
Total, Droits de Tonnage..... Porté en l'autre part .....	£ 26674	0	7

Droits de Tonnage.		Montant Courant.		
		£	s.	d.
<i>Rapporté de l'autre part</i> .....		26674	0	7
En addition à ce qui précède, il a été voté dans les Estimés de 1846 pour combler le déficit causés dans le Fonds de l'Hôpital en 1845, par l'admission d'un nombre extra de Matelots Naufragés .....		£217	17	0
Votés dans les Estimés de 1849, pour combler le déficit du Fonds de 1847 et 1848 .....			505	10 1
Pour couvrir des dépenses de cas en détresse admis dans l'Hôpital en 1848 .....			56	1 3
			779	11 1
<b>£</b>		27453	11	8

NOTE.—Le Droit de Tonnage pour 1852, est de.....£1870 10 0  
 Les Paiements pour les Matelots Malades admis dans l'Hôpital.....2056 15 4  
 Une balance de £597 13s. 9d. reste encore due.

Dépenses.		Montant Courant.		
		£	s.	d.
En l'année 1836 .....		1264	4	0
do 1837 .....		1364	4	10
do 1838 .....		1316	5	3
do 1839 .....		1417	2	2
do 1840 et 1841 .....		2774	11	7
do 1842 .....		1650	0	0
do 1843 .....		1950	0	0
do do pour les frais de la construction d'un Hôpital .....		262	10	0
do 1844 .....		1500	0	0
do 1845 .....		2000	0	0
do 1846 .....		1820	9	11
do 1847 .....		2113	10	10
do 1848 .....		1602	2	7
de 1849, Balance de 1848 .....	£ 299 9 6			
do do .....	1784 9 0			
do do pour défrayer les dépenses des cas d'extrême détresse, admis en 1848 .....		2083	18	6
do 1850 .....		56	1	3
do 1851 .....		1250	0	0
do 1851 .....		1250	0	0
<b>Total, des Paiements pour les Matelots admis</b> .....		25675	1	1
Paiements aux Commissaires pour les Matelots Naufragés et en Détresse passant l'hiver à Québec.				
Pendant l'hiver de 1844 et 1845 .....	£111 14 4			
do 1845 et 1846 .....	150 0 0			
do 1846 et 1847 .....	150 0 0			
do 1847 et 1848 .....	150 0 0			
do 1849 et 1850 .....	134 12 3			
do 1851 et 1852 .....	150 0 0			
		846	6	7
Payé pour le même service et dont il a été fait bon dans les Estimés de 1847 .....				
	£100 0 0			
		26521	7	8

Hôpital de Marine,  
*Québec*, 10-14 Décembre, 1852.

Monsieur,—J'ai l'honneur, en réponse à votre lettre du 5 ultimo, de vous transmettre un Rapport des Matelots admis annuellement à l'Hôpital depuis le premier Janvier 1835. Il est impossible de donner un Rapport pour les années précédentes, les livres de l'Hôpital ne faisant avant cette date aucune distinction entre les Matelots et les Immigrants. Je dois ajouter que M. le Médecin interne, qui m'a fourni ce rapport, était tellement occupé qu'il n'a pu le préparer plus tôt.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
 Votre très-humble Serviteur.

*N. Casault,*

S. T. C. H. Marine.

*Etienne Parent*, Ecuyer,  
 Assistant-Secrétaire Provincial,  
 etc.. etc., etc.

Rapport faisant voir le nombre des Matelots admis chaque année à l'Hôpital de Marine à *Québec*, depuis le 1er Janvier 1835, jusqu'à la fin de Novembre 1852.

Années.	Malades.	Années	Malades.
1835.....	104	1844.....	718
1836.....	506	1845.....	1035
1837.....	471	1846.....	1108
1838.....	554	1847.....	1700
1839.....	745	1848.....	802
1840.....	912	1849.....	834
1841.....	897	1850.....	639
1842.....	623	1851.....	742
1843.....	780	1852.....	682

*N. Casault*

S. T. C. H. Marine.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 14 Octobre dernier, demandant certaine information au sujet du remboursement des Débentures des Incendies à *Québec*, en vertu de l'Acte 9 *Vic.*, chap 62, et d'autres Actes subséquents qui l'amendent.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Q.Q.Q.)

Réponse Supplémentaire à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 20 Septembre dernier, demandant tous les Documents et toutes les informations concernant l'amélioration du Havre de *Québec*.

Pour la dite Réponse Supplémentaire, voir Appendice (M.M.M.)

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Morin* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de *Terrebonne*, de l'endroit où il est maintenant tenu, à un endroit plus central.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le vingt-deux du présent.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Malloch*, secondé par M. *Crawford*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 15° die Februarii ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Hartman*,—la pétition de *John Boyd* et autres, du Township de *Georgina*.

Par M. *Lacoste*,—la pétition de *Pierre Roy*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie*, appelée *L'Acadie*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition du Révérend *L. Aubry* et autres, de la Paroisse de *St. Léon*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *Pierre Voyer*, de la Cité de *Québec*.

Par M. *White*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Trafalgar*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wentworth* et *Halton*, et la pétition des Président et Directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu du District de *Gore*.

M. *White*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres de la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre que *George E. Cartier*, *John Langton* et *James Smith*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

*Ordonné*, Que M. *Laurin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, en ce qui concerne les Ordres et convictions, sommaires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre de la Chambre d'hier, pour la comparution d'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, à sa place, dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu :—Et M. *LeBlanc* n'étant pas rendu à sa place ;

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Malloch*,

*Ordonné*, Que la 84<sup>e</sup> Section de "l'Acte des Pétitions d'Election de 1851," soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

*Ordonné*, Qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comte de *Kamouraska*, ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité, hier et aujourd'hui.



d'hui, et ne s'étant pas rendu à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

L'Ordre de la Chambre d'hier, pour la Comparution de *George E. Cartier*, *John White*, *John Langton* et *James Smith*, Ecuyers, à leurs places dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu :—Et *M. Cartier*, *M. Langton* et *M. Smith*, n'étant pas rendus à leurs places,—et *M. White* étant rendu à la sienne ;

Ordonné, Que la 84e Section de l'Acte des pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

Ordonné, Que *George E. Cartier*, *John Langton* et *James Smith*, Ecuyers, étant Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, ayant été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité, hier et aujourd'hui, et ne s'étant pas rendus à leurs places dans la Chambre aujourd'hui, soient mis sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de leur devoir.

Ordonné, Que *M. John White*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la Pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, et ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité le dix huit Novembre dernier, soit mis sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

L'Ordre du jour, pour reprendre la considération ultérieure des accusations contenues dans la Pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, contre *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur et Officier Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, pour l'examen des témoins et l'audition du Conseil à la Barre de cette Chambre, de la part de *M. Lefrançois*, étant lu ;

*M. Christie*, de *Gaspé*, a proposé, secondé par *M. Malloch*, et la Question ayant été mise, que le dit Ordre du jour sont remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,) La Terrière,</i>		<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. Lemieux,</i>		<i>Robinson,</i>	<i>32. Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>6. Tessier.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Murney,</i>		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative.

L'Honorable *M. Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à *M. l'Orateur* un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :—

*Elgin et Kincardine.*

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, copies de Dépêches du Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, énumérées dans la Cédule ci-jointe.

Hôtel du Gouvernement,  
Québec, 14 Février 1853.

Cédule des Dépêches accompagnant le Message du Gouverneur-Général, du 14 Février 1853.

No. 79.—29 Octobre 1852.—Contribution de Livres à la Bibliothèque Législative.

Militaire.—No. 14,—30 Octobre 1852.—En réponse à une Adresse adoptée conjointement au sujet de certaines Médailles pour la Milice du *Canada*.

No. 90.—2 Décembre 1852.—En réponse à une Adresse Commune au sujet de la Réciprocité avec des Nations Etrangères.

No. 2.—15 Janvier 1853.— Au sujet des Réserves du Clergé.

(Copie.)—No. 79.

*Downing Street, 29 Octobre 1852.*

Milord,—Relativement à la Dépêche de Votre Seigneurie, du 4 Novembre dernier, demandant qu'il fût donné assistance à M. *Faribault*, le Monsieur chargé par un Comité Conjoint du Conseil Législatif et de l'Assemblée du *Canada*, de venir dans ce Pays dans la vue de s'y procurer des Livres pour une nouvelle Bibliothèque Législative, j'ai à informer Votre Seigneurie que le Gouvernement de Sa Majesté a eu beaucoup de plaisir à procurer toutes les facilités en son pouvoir, tant à M. *Faribault* qu'à M. *Wicksteed*, son successeur, en mettant ces Messieurs en état de remplir l'objet de leur mission, et j'ai maintenant à informer Votre Seigneurie, qu'en addition aux Livres qui ont déjà été fournis à M. *Wicksteed* par ce Département et d'autres Départements du Gouvernement, Vingt-deux volumes de Papiers d'Etat, compilés dans le Département du Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères, ont été envoyés à M. *Rich*, de la Rue *Tavistock, Londres*, (l'Agent nommé par M. *Wicksteed*,) pour être transmis au *Canada*.

Je prie Votre Excellence de présenter ces Volumes aux Deux Corps Législatifs du *Canada*, comme une nouvelle contribution du Gouvernement de Sa Majesté à la Bibliothèque qu'ils sont occupés à former.

J'ai, etc.,

(Signé,) *John S. Pakington.*

Le Très-Honorable

Comte d'*Elgin et Kincardine*,  
etc., etc., etc.

(Copie.)—Militaire, No. 14.

*Downing Street, 30 Octobre 1852.*

Milord,—J'ai mis devant la Reine votre Dépêche, No. 96, du 8 octobre, avec l'Adresse y incluse, des loyaux et fidèles sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif et les Communes du *Canada*, réunis en Parlement Provincial, demandant que des Médailles soient accordées aux survivants de la Milice Canadienne qui furent présents aux divers engagements pendant la dernière Guerre avec les *Etats-Unis*, qui ne sont pas énumérés dans l'Ordre Général du 1er juin 1847.

Je suis chargé de vous informer, que Sa Majesté a reçu très-gracieusement

l'Adresse en question. Mais j'ai à vous dire en même temps, que le Gouvernement de Sa Majesté a jugé impossible d'aviser Sa Majesté d'accéder à la prière qui lui est ainsi faite.

Attachant, comme fait le Gouvernement de Sa Majesté, le poids qui est dû à toutes les recommandations du Parlement du *Canada* sur les affaires de la Province, il serait heureux, tant pour cette raison, que pour la haute opinion qu'il a de la bravoure des Milliciens qui se sont distingués dans les engagements auxquels il est fait allusion, d'aviser Sa Majesté de manifester sa haute estime des services de la Millice, par toutes mesures qui ne seraient pas incompatibles avec les réglemens qu'on a cru nécessaire d'établir relativement à la distribution des médailles pour services parmi les diverses branches du service Militaire de la Couronne. Après mûre et scrupuleuse considération, et sur l'avis des plus hautes autorités Militaires, il a été établi une ligne de distinction à l'égard de toutes les actions auxquelles ont pris part les Forces Navales et Militaires de la couronne dans toutes les parties du monde, et à cette ligne qui a été inévitablement appliquée aux actions soutenues par les Troupes en *Canada* contre les Forces des *Etats-Unis*, le Gouvernement de Sa Majesté croit maintenant nécessaire d'adhérer bien que sans doute beaucoup de braves officiers ou subalternes aient été dans ce cas, comme dans d'autres cas de même nature, mortifiés de ne pas être compris dans les règles prescrites.

J'ai, etc.,

(Signé,)

JOHN S. PAKINGTON.

Le très-honorable

Comte d'*Elgin* et *Kincardine*  
etc., etc., etc.

(Copie.)—No. 90.

*Downing* Street, 2 Décembre 1852.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de la Dépêche de Votre Seigneurie, No. 105, du 5 ultimo, transmettant une Adresse à la Reine de la part du Conseil Législatif et de l'Assemblée du *Canada*, sur le sujet de la Réciprocité avec les Nations Etrangères.

J'ai mis cette Adresse devant Sa Majesté qui l'a très-gracieusement reçue.

J'ai, etc.

(Signé,)

*John S. Pakington*

Le Très-Honorable,

Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, B. C.  
etc., etc., etc.

(Copie.)—No. 2.

*Downing* Street, 15 Janvier 1853.

Milord,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre Dépêche du 22 de Septembre dernier, adressée à mon prédécesseur, et transmettant une Adresse à la Reine, de la part des Communes du *Canada*, réunies en Parlement Provincial, sur le sujet des Réserves du Clergé.

2. Cette Adresse a été mise devant Sa Majesté par mon prédécesseur, et il est probablement à la connaissance de Votre Seigneurie, par ce qui s'est récemment passé dans le Parlement Impérial à ce sujet, que les ci-devant aviseurs de Sa Mejesté avaient pris en considération la question de l'Adresse, et se préparaient à communiquer avec vous à ce sujet, lorsqu'ils en furent empêchés par le changement survenu récemment dans l'administration.

3. En conséquence de cet événement, il est devenu de mon devoir d'appeler sur ce sujet l'attention de mes collègues, ce que j'ai fait aussi promptement que possible, et je suis maintenant chargé de vous informer que le Gouvernement de

Sa Majesté a décidé d'aviser Sa Majesté d'accéder à la prière contenue dans l'Adresse.

4. En venant à cette décision, il a cru de son devoir de mettre de côté la question de savoir s'il serait actuellement désirable d'adopter quelque changement dans le mode établi par la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> *Vict.*, chap. 78, pour l'appropriation de ces réserves. Il ne nie pas qu'il partage le regret exprimé par Lord *Grey*, dans sa Dépêche du 27 Janvier 1851, qu'il puisse exister quelque désir de changer un arrangement adopté dans la vue d'apaiser des ressentiments et de concilier des intérêts en conflit, arrangement qui, on espérait, devait pouvoir accomplir cet objet. Mais il est persuadé qu'aucun regret de ce genre ne rendrait le Gouvernement ou le Parlement de ce Pays justifiable de retirer au peuple Canadien, par l'entremise de ses Représentants, le droit de décider comme il le jugera à propos, d'affaires d'un intérêt strictement local.

5. Que tel ait été, en grande partie, le point de vue sous lequel cette question a été envisagée dans le principe par le Parlement Britannique, c'est ce qui paraît évident par les dispositions du premier Acte Constitutionnel de la 31 *Geo.* 3, lequel laissait une discrétion considérable à la Législature Canadienne d'alors, pour altérer ou révoquer ses dispositions. Cette liberté, on a jugé à propos, en rédigeant l'Acte de 1840, de la retirer; mais en la redonnant, le Gouvernement de Sa Majesté ne fait que rétablir ces principes généraux de politique qui ont été reconnus en 1791, dans ce cas, et qu'on a adoptés habituellement et auxquels on a adhéré dans d'autres circonstances, seuls principes qui dans son opinion peuvent ou devraient présider au Gouvernement du *Canada*, et dont le maintien doit tendre à affermir ces sentiments de loyauté à la Couronne, et d'attachement à la connexion existante avec ce grand Empire, qui animent actuellement la Colonie.

6. Il sera donc prêt à adopter la mesure déjà indiquée par Lord *Grey* dans la Dépêche ci-dessus mentionnée, savoir: recommander au Parlement de passer un Acte donnant à la Législature Provinciale autorité pour faire les altérations qu'elle jugera convenables aux arrangements actuels concernant les Réserves du Clergé, sujettes à la conservation de tous intérêts existants. Le Gouvernement de Sa Majesté n'est induit à faire cette réserve que par ces considérations de justice qu'il se réjouit de voir si pleinement reconnues dans les Adresses qui ont été de temps à autre présentées à la Couronne.

7. Les termes de ces Adresses sont de nature à faire espérer que les pouvoirs qui doivent être ainsi donnés au Parlement Provincial, seront exercés avec prudence et tolérance pour les sentiments et les intérêts de toutes les classes des Habitants de ces deux grands Districts, qui sont maintenant heureusement réunis sous la même Législature et le même Gouvernement. Mais je dois répéter que ce n'est point par suite de cette confiance, quelque forte qu'elle soit, que le Gouvernement de Sa Majesté en est venu à sa présente décision, mais parce qu'il est convaincu sur des principes plus généraux, que le Parlement du *Canada*, et non le Parlement du Royaume-Uni, est le corps auquel les fonctions de la Législature sur ce sujet doivent, pour l'avantage public, être confiées.

8. Vous voudrez bien communiquer prochainement le contenu de cette Dépêche à la Législature.

Votre, etc.,

(Signé,)

NEWCASTLE.

Le Très-Honorable

Comte d'*Elgin et Kincardine*,  
etc., etc., etc.

Ordonné, Que deux mille exemplaires du dit Message et des Dépêches qui l'accompagnent soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du bill, pour mieux pourvoir aux dépenses qu'exige l'entretien des Patients dans les Asiles d'Aliénés dans le Bas-Canada, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé, soient remis à demain.

Alors sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 16° die Februarii ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**TIMOTHY LEE TERRILL**, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Stanstead*, ayant préalablement prêté serment, conformément à la Loi, et souscrit devant les Commissaires le Rôle qui le contient, a pris son siège dans la Chambre.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre les comptes de la Maison de la Trinité de *Québec*, pour l'année expirée le 31 Décembre 1852.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (D.)

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il avait pris sous sa garde *John White*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Christie*, de *Wentworth*, a exposé, que M. *White* l'a prié d'exprimer son regret pour s'être, le 18 Novembre dernier, trouvé absent du Comité nommé pour juger du mérite de la pétition contre l'Élection de *Toronto*, et de dire que cette absence a été sans aucune intention de sa part.

*Ordonné*, Que *John White*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Tessier*,—la pétition d'*Auguste Barbeau* et autres, de *St. Augustin*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition du Barreau du *Bas-Canada*, Section du District de *Montréal*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *J. H. Lefroy*, Ecuyer, F. R. S., Président, et autres, Membres du *Canadian Institute*.

Par M. *White*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Trafalgar* ; la pétition de *Robert Spence*, Ecuyer, Maire, Président, au nom d'une assemblée publique des Habitants du Comté d'*Halton* ; et la pétition de *J. Young* et autres, Maires et Députés-Maires du Comté d'*Halton*.

Par M. *Jobin*,—la pétition du Révérend *N. Kéroack* et autres, de la Paroisse du *Cap de la Magdeleine*, Comté de *Champlain*.

Par M. *Morrison*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Niagara*.

Par M. *Shaw*,—la pétition de *John McGill Chambers*, du Township de *Montague*, dans les Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce* ; demandant certains amendements à la Loi des Ecoles Communes.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron*, *Perth* et *Bruce* ; deman-

dant que l'Acte du Fonds Municipal d'Emprunt Consolidé soit amendé, de manière à faciliter les délibérations des Conseils de Comté à son égard.

D'*Anthony Ribble* et autres ; demandant la passation d'un Acte pour empêcher la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes.

Du Révérend *Thomas Green* et autres, de *Wellington Square*, et ses environs ; de *S. Miller* et autres ; d'*Andrew Wilson* et autres, de *Cumminsville* et ses environs, et du Révérend *Robert G. Minton* et autres, de la Congrégation de l'Eglise indépendante de *St. Louis de Gonzague* ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du Service Public, et sur les Canaux du *St. Laurent*.

De *J. P. Déry* et autres, de la Paroisse de *St. Raymond*, Seigneurie du *Bourg-Louis*, Comté de *Portneuf* ; demandant certains amendements au Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour faciliter le rachat d'iceux.

D'*E. Rousseau* et autres, des Faubourgs *St. Roch* et *St. Jean*, dans la Cité de *Québec* ; représentant que, comme victimes des grands incendies de la dite Cité, ils ont obtenu une aide sous forme de Débentures, pour lesquelles ils n'ont pu se procurer de l'argent qu'à un escompte fort élevé, et grande perte, et qu'ils sont maintenant dans l'impossibilité de pouvoir payer les dites Débentures ; et demandant qu'il leur soit fait don de la somme qui leur a été accordée comme aide, ou de partie d'icelle.

De la Compagnie des Consommateurs de Gaz de la Cité de *Toronto* ; demandant la passation d'un Acte, pour étendre les dispositions de l'Acte incorporant la dite Compagnie.

*M. Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que *Seneca Paige*, Ecuyer, soit présent à sa place dans cette Chambre demain.

*M. Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et d'un Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

*M. White*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre que *George E. Cartier*, *John Langton* et *James Smith*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 4 Octobre dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre, copies de tous les Rapports et Enquêtes, Documents et Témoignages sur lesquels le paiement de £550 mentionné dans le Rapport des Travaux Publics de 1851, a été fait à *William Cottingham*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (R.R.R.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 4 Octobre 1852, pour certains renseignements et Do-

cuments relatifs à l'Edifice érigé dans la Basse-Ville de la Cité de *Québec*, pour être la Maison de Douane.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (S.S.S.)

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,  
*Résolu*, Qu'il soit fait un appel de la Chambre, Mardi, le premier jour de Mars prochain.

*Résolu*, Qu'on envoie querir sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, ceux des Membres qui ne seront pas alors présents.

*Ordonné*, Que M. l'Orateur fasse écrire immédiatement des lettres circulaires aux Membres absents, leur transmettant des copies des résolutions précédentes, signées par le Greffier de cette Chambre.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il avait pris sous sa garde *George E. Cartier*.

Sur ce, M. *Sicotte* a exposé, que M. *Cartier* l'a prié d'exprimer son regret pour l'inconvénient qu'il a causé à la Chambre et aux parties, par son absence, pour raison d'affaires urgentes, du Comité nommé pour juger du mérite de la pétition contre l'Élection de *Toronto*.

*Ordonné*, Que *George E. Cartier*, Ecuyer, soit remis en liberté.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour soient remis à demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*,

La Chambre s'est ajournée.

### *Jovis, 17<sup>o</sup> die Februarii;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Prince*,—la pétition de *John MacLeod* et autres, de le Ville d'*Amherstburg*.

Par M. *Christie*, de *Gaspé*,—la pétition de *Thomas LePage* et autres, du Comté de *Gaspé*.

Par M. *Varin*,—la pétition du Révérend L. D. *Maréchal* et autres, du Village de *Napierville*.

Par M. *Mattice*,—deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont, Dundas* et *Glengary*.

Par M. *Morrison*,—la pétition de *John C. Ball* et autres, de *Niagara*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Boyd* et autres, du Township de *Georgina*; demandant que le dit Township soit uni de nouveau au Comté d'*York*.

De *Pierre Roy*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie* appelée *L'Acadie*; demandant que le Bill pour augmenter la Représentation soit amendé de manière à laisser la dite Paroisse unie, comme ci-devant, au Comté de *Chambly*.

Du Révérend L. *Aubry* et autres, de la Paroisse de *St. Léon*, Comté de *St. Maurice*; demandant la passation d'un Acte, pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent* et que la garantie de la Province soit accordée pour la dite entreprise.

De *Pierre Voyer*, de la Cité de *Québec* ; représentant que certaines terres situées au Havre du *Palais*, concédées à son père en vertu d'un titre du Père de *Berry*, Surintendant Général de l'Ordre des *Récollets*, sont passées en la possession du Gouvernement, et que la jouissance en est aujourd'hui laissée à la Corporation de *Québec* ; et demandant une indemnité, ou une pension en considération de ce que dessus.

De la Municipalité du Township de *Trafalgar* ; demandant que la pétition d'*Alexander McNaughton* et autres, pour la passation d'un Acte pour séparer le Comté d'*Halton* de celui de *Wentworth*, et placer le Chef-Lieu au Village de *Milton*, ne soit pas écoutée ; mais que, dans le cas où une semblable séparation aurait lieu, le choix du Chef-Lieu soit laissé à la décision des Contribuables du Comté.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wentworth* et *Halton* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser le dit Conseil à vendre un certain Chemin dans le Comté de *Wentworth*, ou d'une Loi Générale, établissant des dispositions en pareils cas.

Des Président et Directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu, District de *Gore* ; demandant certains amendements à leur Acte d'Incorporation.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers, pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Cartier*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membre pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre, que *John Langton* et *James Smith*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers, pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

L'Ordre de la Chambre d'hier, pour la comparution de *Seneca Paige*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre, aujourd'hui, étant lu : Et M. *Paige* n'étant pas rendu à sa place ;

Ordonné, Que la 84<sup>e</sup> Section de l'Acte des pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

Ordonné, Que *Seneca Paige*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers, pour le Comté de *Mégantic*, et ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité, hier, soit pris sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions sur la Politique Commerciale de ce Pays, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.



L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Prince*,  
 La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 18<sup>o</sup> die Februarii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, Etat des Affaires de la Compagnie du Chemin de Fer d'Union d'*Ontario, Simcoe et Huron*.  
 Pour le dit Etat, voir Appendice (I.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mise sur la table :—  
 Par M. *Christie*, de *Gaspé*,—la pétition de l'Association de la Bibliothèque de *Québec* ; la pétition de *William Henry Ellis* et autres, Marchands, Commerçants et autres, engagés dans le Commerce sur les Côtes du *Labrador*, et la pétition de *Matthew H. Warren* et autres, Marchands, Commerçants et autres, faisant le Commerce sur les Côtes du *Labrador*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Augustin Bourbeau* et autres, de *St. Augustin* ; et du Révérend *N. Kéroack* et autres, de la Paroisse du *Cap de la Magdeleine*, Comté de *Champlain* ; demandant qu'il soit passé un Acte, pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la rive Nord du *St. Laurent*, et que la Garantie Provinciale soit accordée à la dite entreprise.

Du Barreau du *Bas-Canada*, Section du District de *Montréal* ; demandant que l'Acte 12 *Vict.*, chap. 46, incorporant le dit Barreau, soit amendé, en augmentant certains Honoraires y mentionnés.

De *J. H. Lefroy*, Ecuyer, F. R. S., Président et autres, Membres du *Canadian Institute* ; représentant que les opérations scientifiques faites à l'Observatoire à *Toronto*, sont sur le point d'être interrompues, par suite du retrait anticipé de l'Artillerie Royale qui y est maintenant stationné ; et demandant que le dit Observatoire soit continué sous l'autorité Provinciale, en l'attachant à l'Université Provinciale ou autrement.

De *J. Young* et autres, Maires et Députés-Maires, du Comté d'*Halton* ; demandant qu'il soit passé un Acte pour séparer le dit Comté du Comté de *Wentworth*, avec lequel il est actuellement uni.

De la Municipalité du Township de *Trafalgar* ; demandant que s'il est jugé à propos de séparer le Comté d'*Halton* du Comté de *Wentworth*, avec lequel il est maintenant uni, le choix du Chef-Lieu de Comté du dit Comté d'*Halton*, soit laissé aux Contribuables du dit Comté.

De *Robert Spence*, Ecuyer, Maire, Président, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants du Comté d'*Halton* ; demandant qu'il soit passé un Acte, pour séparer le dit Comté du Comté d'*Halton*, avec lequel il est actuellement uni, laissant le choix du Chef-Lieu de Comté du dit Comté d'*Halton* aux Contribuables du dit Comté.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Niagara* ; représentant que le Bureau de l'Ordonnance en *Angleterre* possède une grande quantité de terrain dans les

limites de la dite Ville, et que la Corporation d'icelle désire obtenir l'octroi d'une partie du dit terrain pour les fins d'amélioration ; et demandant qu'il soit adopté des mesures pour parvenir à ce but, ou qu'elle soit autorisée à imposer une taxe sur les dites terres.

De *John McGill Chambers*, du Township de *Montague*, dans les Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew* ; demandant qu'il soit nommé un Député-Arpeuteur Provincial compétent, pour déterminer d'une manière compétente, la ligne frontière entre le dit Township et *Elmsley* Nord, aux frais du pétitionnaire.

L'Honorable *M. Robinson*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince Edouard*, a informé la Chambre que *Thomas C. Street*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que *Thomas C. Street*, Ecuyer, soit présent à sa place dans cette Chambre à sa prochaine séance.

*M. Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

*M. Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers, pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que la pétition de *J. H. Lefroy*, Ecuyer, F.R.S., Président, et autres, Membres du *Canadian Institute*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable *M. Morin*, secondé par l'Honorable *M. Chabot*, Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'approprier certaines balances non-dépensées du Fonds des Écoles, pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes provenant du Fonds des Biens des Jésuites, aux fins de l'Education dans le *Bas-Canada*.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le fauteuil ; et *M. Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

Ordonné, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

Sur motion de *M. McDougall*, secondé par *M. Stevenson*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir ordonner qu'il soit mis devant cette Chambre, copies de toute la Correspondance échangées entre le Gouvernement et *M. Joly*, relativement au Quai de la *Pointe à Platon*, et copies de tous les Relevés et Rapports concernant le dit Quai.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que *M. Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre de recuser les Juges qui sont Seigneurs, dans les causes où il est question de Droits Seigneuriaux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada*, de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

M. *Cartier*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres de la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre, que *John Langton* et *James Smith*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le Cours Monétaire, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Dixon*, secondé par M. *Clapham*,  
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 21<sup>o</sup> die Februarii ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**E Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre qu'il avait pris sous sa garde *James Smith*, Ecuyer,

Sur ce, M. *Morrison* a exposé, que M. *Smith* l'a prié d'exprimer son regret pour l'inconvénient qu'il a causé à la Chambre et aux Parties, par son absence pour raison de maladie sévère, du Comité nommé pour juger du mérite de la pétition contre l'Election de *Toronto*.

Ordonné, Que *James Smith*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de la Compagnie Manufacturière de *Montréal*, et la pétition du Maire et de la Corporation de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Jobin*,—la pétition du Révérend *L. J. Guyon* et autres, de la Paroisse de *Ste Elizabeth*, Comté de *Berthier*, et la pétition de *Louis Champagne* et autres, de *Lavaltrie*, et autres Paroisses, dans le Comté de *Berthier*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*.

Par l'Honorable M. *Tessier*,—la pétition de *Michel Naud* et autres, de *Deschambault*, et la pétition de *Baptiste Lépine* et autres, de la *Pointe-aux-Trembles*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *Dunbar Ross*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* et lieux adjacents.

Par M. *Prince*,—deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*.

Par M. *Gouin*,—la pétition de *J. B. Lamère* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité de la Ville de *William Henry*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*.

Par M. *Brown*,—la pétition d'*Olivier Duval*, Ecuyer, et autres, de la *Banlieue* de la Ville des *Trois-Rivières*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition du Révérend *L. E. Bois* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph*, de *Maskinongé*.

Par M. *Stuart*,—la pétition du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, et la pétition de *John McMullen* et autres, Marchands, Commerçants et autres, de *Québec*.

Par M. *White*,—la pétition de *John Stewart* et autres, du Comté d'*Halton*, et autres, et la pétition de la Municipalité du Township de *Nelson*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John McLeod* et autres, de la Ville d'*Amerstburg* ; demandant que la pétition du Conseil de Ville de la dite Ville, pour la passation d'un Acte pour autoriser le dit Conseil à vendre ou louer le site du présent Marché dans la dite Ville, et pour faire l'acquisition d'un autre terrain pour y construire un nouveau Marché, ne soit pas écoutée.

De *Thomas LePage* et autres, du Comté de *Gaspé* ; demandant que la Législature veuille donner de l'encouragement aux Pêcheries et au Commerce en provenant, dans le district de *Gaspé*, en leur accordant, comme dans les autres Pays, des privilèges qui les exemptent du paiement des droits sur certains articles à l'usage de ce commerce ; et par l'adoption de mesure faisant que le bassin de *Gaspé*, devienne un Port de Commerce Libre.

Du Révérend *L. D. Maréchal* et autres, du Village de *Napierville* ; demandant une réduction des rentes foncières sur les terres appartenant aux Habitants du lieu, et situées dans le dit Village.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengary* ; demandant la révocation de l'Acte des Ecoles Communes, et qu'il y soit substitué par un Acte général et intelligible de libre Ecole pour le *Canada-Ouest*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Stormont, Dundas et Glengary* ; demandant que la Loi relative aux Jurés soit amendée de manière à mettre les devoirs et honoraires des officiers sous le contrôle des Conseils de Comté.

De *John C. Ball*, et autres, de *Niagara* ; demandant un Acte d'incorporation pour les mettre en état d'établir une Compagnie d'Assurance Mutuelle et propriétaire, à *Niagara*.

De l'Association de la Bibliothèque de *Québec* ; demandant une aide.

De *Matthew H. Warren* et autres, faisant le commerce sur les côtes du *Labrador*, et de *William Henry Ellis* et autres, Marchands, Commerçants, et autres, engagés dans le Commerce sur les Côtes du *Labrador* ; demandant l'établissement d'un Commerce Libre réciproque entre les dites Côtes du *Labrador* et le *Canada*, semblable à celui qui existe entre toutes les autres Colonies de l'*Amérique du Nord*.

Ordonné, Que la pétition de *John MacLeod* et autres, de la Ville d'*Amherstburg*, soit renvoyée au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*M. Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, Samedi dernier et aujourd'hui.

*M. Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de

*Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, Samedi dernier et aujourd'hui.

L'Honorable M. *Robinson*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, a informé la Chambre, que *Thomas C. Street*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, Samedi dernier.

*Ordonné*, Que M. *Chapais* ait la permission d'introduire un Bill pour établir une Chambre des Notaires pour les Districts de *Kamouraska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la Profession de Notaire dans la partie de cette Province appelée *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi, le septième jour de Mars prochain.

*Ordonné*, Que M. *Terrill* soit ajouté au Comité Spécial nommé pour faire une Enquête sur le système suivant lequel les terres ont été concédées et vendues dans les Townships du *Bas-Canada*, et sur les causes qui empêchent l'établissement des dits Townships.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Clapham*, l'Honorable M. *Chabot*, M. *Tessier*, M. *Stuart* et M. *Dubord*, pour prendre en considération les avantages, et en faire rapport, qui pourraient résulter d'un Pont de Glace périodique, et les moyens d'y parvenir, sur le Fleuve *St. Laurent*, à *Québec*, ainsi que l'importance de construire des brise-vagues sur les récifs de la *Pointe-Lévi*, et la batture de *Beauport*, en liaison avec le susdit objet et pour le promouvoir, tant pour la protection du Commerce du Havre que celui du pays en général; avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *White* ait la permission d'introduire un Bill pour donner aux femmes mariées, qui résident hors du *Canada*, le droit d'aliéner les Biens-Fonds qu'elles possèdent dans le *Haut-Canada*, par leurs Procureurs légalement constitués.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonné pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, passé dans la quatrième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume Quatre*, intitulé: "Acte pour amender la Loi sur la Propriété Foncière, et rendre les "procédures pour en reprendre possession, en certains cas, moins difficiles et "dispensieux."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Cartier*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre, que *James Smith* et *John Langton*, Ecuyers, Membres du Comité, ont été absents pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité Samedi dernier; et que *John Langton*, Ecuyer, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 3 Septembre dernier, demandant certaines informations et états, relatifs aux Officiers Judiciaires dans le *Bas-Canada*, en vertu de l'Acte 13 et 14 *Vict.*, chap. 37.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (T.T.T.)

L'Ordre de la Chambre de Vendredi dernier, pour la comparution de *Thomas C. Street*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu ;—Et *M. Street* étant présent à sa place,

*Ordonné*, Que la 84e Section de l'Acte des pétitions d'Élection de 1851, soit maintenant lu :—Et laquelle Section ayant été lue ;

*Ordonné*, Que *Thomas C. Street*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Élection et Rapport irréguliers, pour le Comté de *Prince-Edouard*, et ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité Vendredi dernier, soit pris sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il avait pris sous sa garde *Thomas C. Street*, Ecuyer.

Sur ce, *M. Jobin* a informé la Chambre, que *M. Street* l'a prié d'exposer, Que Mardi matin dernier, *M. Street* se rendit à la Maison de Traverse d'*Albany*, afin de traverser la Rivière *Hudson* à temps pour prendre le Train Spécial de *New-York* à *Troy*, et à son arrivée à la dite Maison de Traverse, il trouva que le Bateau Traversier à Vapeur, qui traverse en unisson avec le Train Spécial, avait subi un accident dans la glace, qui l'a empêché de traverser la dite Rivière, et que par suite du dit accident, il lui a été impossible d'arriver à temps pour prendre le Train Spécial pour *Montréal*, ce jour-là, et qu'en conséquence, il s'est trouvé dans l'impossibilité de se rendre au Siège du Gouvernement, Vendredi dernier, pour assister à la réunion du Comité Spécial sur la pétition contre l'Élection du Comté de *Prince Edouard*, comme il s'attendait à le faire, et comme il l'aurait fait si l'accident susdit n'eût pas eu lieu ; et laquelle exposition ayant été attestée sous serment par *M. Street* ;

*Ordonné*, Que *Thomas C. Street*, Ecuyer, soit remis en liberté.

*M. Malloch*, du Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'approprier certaines balances non-dépensées du Fonds des Ecoles, pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes provenant du Fonds des Biens des Jésuites, aux fins de l'Éducation dans le *Bas-Canada*, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient d'approprier à même la balance non dépensée ou non appropriée du Fonds des Ecoles Communes pour le *Bas-Canada*, pour l'année 1851, une somme n'excédant pas trois mille louis courant, comme une aide pour la construction des Maisons d'École, sous la direction des Commissaires d'École.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient d'approprier de plus, à même la dite balance, une somme n'excédant pas cinq cents louis courant, comme une aide pour la formation de Bibliothèques de Paroisse et de Township, dans les localités qui fourniront des contributions égales pour le même sujet.

3. *Résolu*, Qu'il est expédient d'approprier de plus, à même la dite balance, une somme n'excédant pas cinq mille louis courant, comme une aide pour l'Éducation dans le *Bas-Canada*, en telle manière dont le Parlement voudra en disposer pendant la présente Session.

4. *Résolu*, Qu'il est expédient de définir par une Loi, le montant qui devait être approprié à même le Fonds des Biens des Jésuites, pour les années de 1852 et 1853, pour subvenir à la rémunération des Inspecteurs d'École pour le *Bas-Canada*, et pour l'établissement et le maintien d'une École Normale,—la

balance nécessaire à cet égard étant prise à même la balance non dépensée ou non réclamée du Fonds des Ecoles Communes pour le *Bas-Canada*, tel que pourvu par l'Acte de la 14<sup>me</sup> et 15<sup>me</sup> *Vict.*, chap. 97.

5. *Résolu*, Que le dit montant à être pris à même le Fonds des Biens des Jésuites, soit fixé à la somme de deux mille louis courant, pour chacune des dites années.

6. *Résolu*, Qu'il est expédient d'appropriier à même le Fonds des Biens des Jésuites, comme placement au taux de cinq pour cent par année, depuis le 1<sup>er</sup> jour de janvier 1853, une somme n'excédant pas quatre mille louis courant, pour l'achat d'un terrain et de bâtisse pour une Ecole Normale, à *Montréal*; et une autre somme n'excédant pas cinq cents louis courant, pour les réparations qu'il sera nécessaire d'y faire; l'intérêt comme susdit, à être payé en termes semi-annuels versés dans le dit Fonds, à même la dite balance non dépensée ou non réclamée du Fonds des Ecoles Communes du *Bas-Canada*, comme première charge sur ce Fonds, et à même tous les deniers qui pourront par la suite être appropriés par la Loi en faveur de la dite Ecole Normale.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Morin* ait la permission d'introduire un Bill pour approprier certaines balances non dépensées du Fonds des Ecoles pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes à prendre sur le Fonds des Biens des Jésuites, pour des fins d'Education dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi, le premier jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour reprendre la considération ultérieure des accusations contenues dans la pétition de *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Montmorency*, contre *Louis-Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur et Officier-Rapporteur à la dernière Election pour le dit Comté, pour interroger les témoins et ouïr le Conseil à la Barre de cette Chambre, de la part de M. *Lefrançois*, étant lu;

Et la Chambre ayant été informée que M. *Lefrançois* était présent à la porte, il a été appelé.

*Thomas Pope* et *Jacques Rhéaume*, Ecuyers, étaient aussi présents comme Conseils de la part de M. *Lefrançois*.

Et la Chambre ayant été informée que *Philip Warren*, l'un des témoins de la part de M. *Lefrançois* était présent à la porte, il a été appelé; et étant à la Barre, il a été interrogé comme suit:—

Par M. *Lemieux*.

1. Quel est votre nom, où résidez-vous, et quel est votre profession ou métier?—Je m'appelle *Philip Warren*; je réside en la Paroisse du *Château-Richer*, et je suis Marchand.

2. Etiez-vous un des Electeurs à la dernière Election Générale pour le Comté de *Montmorency*; avez-vous pris une part active dans l'Election dernière; et avez-vous pu remarquer la conduite de M. *Lefrançois*, Officier Rapporteur, avant et pendant l'Election; et dites comment il a agi?—J'étais Electeur à la dernière Election pour le Comté de *Montmorency*; j'ai pris une part active dans la dite Election; j'ai remarqué la conduite de M. *Lefrançois*, avant et pendant l'Election. M. *Lefrançois*, en sa qualité d'Officier Rapporteur à la dite Election, s'est conduit avec la plus grande délicatesse et a rendu une pleine et entière justice aux deux parties.

3. Ne saviez-vous pas que M. *Bernier*, beau-frère de M. *Lefrançois*, avait son Bureau dans la maison de M. *Lefrançois* pendant l'Election dernière?—Oui, je le savais.

4. M. *Bernier* était-il revêtu d'une charge publique, et était-il obligé de rece-

voir à son Bureau, chez M. *Lefrançois*, beaucoup de monde ?—M. *Bernier*, à cette époque, était Greffier pour les Commissaires d'École, et était obligé de recevoir beaucoup de personnes qui, à cette époque, devaient payer leurs Cotisations.

5. N'est-il pas vrai que, pendant l'Élection en question, un grand nombre de personnes étaient obligées d'aller au Bureau de M. *Bernier* pour payer et régler leur contribution dont il vient d'être fait mention ?—Oui.

6. Rapportez ce qui s'est passé au *Château-Richer*, le jour de l'Appel Nominal, et dites s'il était possible pour l'Officier Rapporteur, d'agir avec plus de justice qu'il l'a fait pour les deux Candidats dans cette circonstance ?—Je n'y fus pas présent tout le temps.

7. N'est-il pas vrai que M. *Lefrançois* n'a pris aucune part quelconque aux Assemblées et réunions qui ont eu lieu au *Château-Richer* et ailleurs, en opposition à M. *Cauchon*, et qu'il s'est toujours tenu à l'écart pendant sa charge d'Officier Rapporteur ?—M. *Lefrançois* n'a pris aucune part quelconque à cet effet.

8. Connaissez-vous M. *Ovide Rousseau*, Notaire, et voulez-vous dire quelle a été la rumeur publique dans la Paroisse du *Château-Richer*, au sujet des prétentions de ce Monsieur, par rapport à la charge de Régistrateur, qu'occupe M. *Lefrançois* ?—Voici les rumeurs qui circulaient : a plusieurs reprises, un certain nombre de personnes m'ont dit : “ M. *Lefrançois* va perdre sa charge : sur cela j'ai demandé, “ Qui est-ce qui peut faire perdre la position de M. *Lefrançois* ? ” on m'a répondu alors, que c'était M. *Joseph Cauchon*, pour la faire obtenir ensuite à M. *Rousseau*,

9. Voulez-vous dire au meilleur de votre connaissance, s'il est vrai que M. *Lefrançois* ait été l'auteur de la contestation de cette Élection ; et voulez-vous donner les raisons qui vous portent à croire que ce n'est pas M. *Lefrançois* qui a été la cause si M. *Cauchon* a eu de l'opposition ?—Ce n'est point M. *Lefrançois* qui a été l'auteur de la contestation que M. *Cauchon* a éprouvée dans son Élection, mais bien plutôt M. *Cauchon* avec son Journal, qui ne cesse de lancer des imprécations contre tous les hommes qui diffèrent d'opinion avec lui en politique.

10. Voulez-vous dire dans quelle maison des partisans de M. *Germain Guay* s'assemblaient pendant l'Élection ?—Pendant les deux jours de l'Élection, les partisans de M. *Guay* se retiraient dans la maison de MM. *Jean et Thomas Michel*.

11. N'est-il pas vrai que la maison de M. *Lefrançois* est ordinairement fréquentée par un bon nombre de personnes ?—Oui.

12. Connaissez-vous le nommé *Régis Poulin*, l'un des témoins entendus de la part de M. *Cauchon*, et voulez-vous dire quel est le caractère de cet individu ?—Je connais le caractère de M. *Régis Poulin*, et en général, il jouit d'un caractère très-petit.

13. N'est-il pas vrai que vous êtes le voisin de M. *Lefrançois*, et que, si ce dernier avait pris quelques démarches en faveur de M. *Guay* et contre M. *Cauchon*, vous en auriez eu connaissance ?—Je suis le voisin de M. *Lefrançois*, et je suis persuadé que M. *Lefrançois* n'a point protégé plus le parti de M. *Germain Guay* que celui de M. *Joseph Cauchon*.

Par M. *Cauchon* :—

14. De qui étiez-vous partisan à cette Élection ?—De M. *Germain Guay*.

15. N'êtes-vous pas l'ami de M. *Lefrançois*, l'Officier Rapporteur ?—Oui j'étais, et je suis encore ami de M. *Lefrançois*.

16. N'êtes-vous pas allé chez M. *Louis Célestin Lefrançois* lui-même, avant et durant l'Élection ? Ne vous a-t-il pas ou ne lui avez-vous pas parlé de l'Élection ? Que lui avez-vous dit ? Que vous a-t-il dit ? Parlez au long et dites tout ce que vous savez ?—J'ai vu et je suis allé chez M. *Lefrançois*, je lui ai parlé d'Élection ; aussitôt que M. *Lefrançois* eut prêté son Serment d'Office, M. *Lefrançois* m'a prié de ne point lui parler du tout d'Élection, parce que, me disait-il, je veux rendre justice sans avoir égard à qui que ce soit.



17. Comment pouvez-vous dire que M. *Lefrançois* n'a pas agi comme partisan en aucune manière et en aucun lieu?—Ne l'a-t-il pas prouvé par ses paroles et par ses actions.

18. Comment pouvez-vous dire que M. *Lefrançois* n'est pas l'auteur de la contestation Electorale dans le Comté de *Montmorency*?—Je puis le dire, parce que trois ans avant, à l'époque de l'Élection, il y avait un fort parti qui était prononcé contre M. *Joseph Cauchon*.

19. Avez-vous eu des conversations avec M. *Louis Célestin Lefrançois*, au sujet de votre témoignage à la Barre de cette Chambre?—Non, aucune.

20. Étiez-vous toujours présent chez M. *Lefrançois* lorsqu'il s'y trouvait des personnes; et comment pouviez-vous savoir ce qui s'y disait toujours?—Je n'ai pas dit que je savais tout ce qui se disait continuellement chez M. *Lefrançois*.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

Et la Chambre ayant été informée que *Pierre Taillon*, un autre des Témoins de la part de M. *Lefrançois*, était présent à la porte, il a été appelé; et, étant à la Barre, il a été interrogé comme suit:—

Par M. *Laurin*.

21. Quel est votre nom, où résidez-vous, et demeuriez-vous au *Château-Richer* lors des dernières Elections; et étiez-vous l'un des Electeurs à la dite Election?—Mon nom est *Pierre Taillon*; je demeure au *Château-Richer*, et j'étais Electeur avant et pendant la dite Election.

22. Résidiez-vous au *Château-Richer*, lors des dernières Elections Générales, et quelles sont les personnes qui demeurent près de chez vous?—Oui, j'y demeurais alors, et mes plus proches voisins sont M. *Louis Célestin Lefrançois* et M. *Charles Rhéaume*.

23. Étiez-vous présent à l'appel nominal; et voulez-vous rapporter ce qui s'est passé, comment s'est conduit M. *Lefrançois* envers les deux Candidats, ainsi qu'envers leurs partisans?—Je n'étais point à l'appel nominal. Je n'ai aucune connaissance de ce qui s'est passé ce jour-là.

24. Avez-vous eu occasion d'observer la conduite de M. *Lefrançois*, comme Officier Rapporteur, pendant cette Election; et voulez-vous dire comment M. *Lefrançois* s'est conduit tant envers un Candidat qu'envers l'autre?—J'ai eu connaissance de la conduite de M. *Lefrançois* comme Officier Rapporteur. J'ai été chez lui durant l'Élection, ainsi que pendant les approches de l'Élection, pour avoir des nouvelles des Elections. M. *Lefrançois* m'a répondu à cela: "Jé ne puis rien dire de ces choses-là; informez-vous en à d'autres. Je ne puis pas parler de ces choses-là; privez-vous de m'en parler le moins que vous pourrez, parce que cela m'expose à la critique dans la position où je suis."

25. N'est-il pas vrai qu'au temps de cette Election, M. *Bernier*, en sa qualité de Secrétaire ou Trésorier des Ecoles, recevait des Habitants leur contribution respective; si non, dites quelle charge M. *Bernier* remplissait, et où il tenait son Bureau pour les fonctions de sa charge?—Oui, M. *Bernier* est le Secrétaire des Commissaires d'Écolc, il tient son Bureau chez M. *Lefrançois*, et il y recevait beaucoup de monde qui venait payer leurs cotisations.

26. Connaissez-vous les raisons pourquoi avant et pendant l'Élection, un certain nombre de personnes fréquentaient la maison de M. *Lefrançois*?—Je ne connais pas toutes les raisons qui engageaient ce grand nombre de personnes à aller chez M. *Lefrançois*; mais, je suppose que le plus grand nombre y allait, soit pour payer leurs cotisations à M. *Bernier*, ou pour quelques autres affaires avec lui, comme Notaire.

27. Connaissez-vous les causes pourquoi M. *Cauchon* a eu de l'opposition dans son Comté? et voulez-vous dire d'après ce que vous en savez, si c'est le Notaire *Lefrançois* qui a été l'auteur de la contestation, ou si ce n'est M. *Cauchon*

lui-même ? Donnez les détails que vous connaissez.—Je ne sais pas qui est l'auteur de la contestation. Je n'en ai jamais entendu parler au Notaire *Lefrançois*. La contestation nous a été apportée par des Messieurs de *Québec*.

28. Connaissez-vous le nommé *Charles Rhéaume*, l'un des Témoins entendus de la part de M. *Cauchon* ? et voulez-vous dire si cet homme est croyable sur sa parole, et dites si vous le croiriez sous serment ?—Je connais M. *Charles Rhéaume*. Il est mon très-proche voisin ; et je ne croirais pas M. *Rhéaume*, moi, du tout, ni sur sa parole ni sur son serment.

29. Avez-vous été partisan de M. *Cauchon*, à aucune époque ?—Oui, j'ai été partisan de M. *Cauchon* lors de sa première Election ; j'étais un de ses Voteurs.

Par M. *Cauchon*.

30. N'étiez-vous pas l'un des partisans de M. *Guay* ?—Oui.

31. Saviez-vous pour qui était M. *Lefrançois* ; et comment le saviez-vous ?—Je ne savais pas pour qui était M. *Lefrançois*.

32. Avez-vous eu jamais confiance dans M. *Rhéaume* ? et voulez-vous dire pourquoi vous avez cessé d'avoir confiance en lui ?—J'ai eu confiance en M. *Rhéaume* ; et c'est lui-même qui m'a fait perdre cette confiance que j'avais en lui, par sa propre conduite.

33. Expliquez les faits ?—Ces faits sont que M. *Rhéaume* a été traduit devant une Cour de Justice, sur une accusation de parjure—et pour telle raison, je n'y ai plus eu confiance.

34. Son procès a-t-il été fait ; et par qui était-il accusé de parjure ?—Son procès a été commencé ; je ne sais s'il a été terminé, et j'ignore pourquoi il avait été accusé de parjure.

Et ensuite, ordre lui a été donné de se retirer.

M. *Prince* a proposé, secondé par M. *Clapham*, et la Question ayant été mise, Que l'audition ultérieure des accusations contre *Louis Célestin Lefrançois*, Ecuyer, Officier Rapporteur à la dernière Election pour le Comté de *Montmorency*, soit remise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mattic,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Wentworth),</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Prince,</i>	21. <i>Willson.</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Sanborn,</i>	
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Terrill,</i>	
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Turcotte,</i>	

CONTRE.

Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Laurin,</i>	<i>Richards,</i>	Pro. Gén. <i>Smith, (Durham),</i>	9. <i>Viger.</i>
<i>Malloch,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le septième jour de Mars prochain.

L'Honorable M. *Hincks*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Province du *Canada*, pour l'année 1852.

Pour les dits Tableaux, voir Appendice (A.)

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 22<sup>o</sup> die Februarii;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**E Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il a pris sous sa garde *Ovide LeBlanc*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Lemieux* a informé la Chambre, que M. *LeBlanc* l'a prié d'exposer qu'il lui a été impossible de se trouver à sa place dans la Chambre le quatorzième jour du présent mois de Février, et qu'il lui a été impossible de s'y trouver depuis, pour cause de maladie dans sa famille; et cet exposé ayant été attesté sous serment par M. *LeBlanc*;

*Ordonné*, qu'*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et *St. Laurent*.

Par M. *Terrill*,—la pétition de *Lewis E. Ross* et autres, du Comté de *Stanstead*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de la Compagnie des Mines du *Haut-Canada*; et la pétition de la Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière*.

Par M. *Shaw*,—la pétition de *Thomas Maley* et autres.

Par M. *Turcotte*,—la pétition du Révérend *D. Paradis* et autres, de la Paroisse de *La Visitation* de la *Pointe du Lac*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *John Crawford*, Ecuyer, et autres, des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville* et de *Lanark* et *Renfrew*.

Par l'Honorable M. *Viger*,—la pétition d'*Amable Archambault* et autres, du Comté de *Leinster*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *John Cunningham* et autres, du Township d'*Orford*, Comté de *Kent*, et la pétition de *John Stewart* et autres, du Township d'*Orford*, Comté de *Kent*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et *Saint Laurent*; la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*; la pétition de *William Morrine*, Président, et autres, les Commissaires du Canal de la *Rivière du Chêne*, et la pétition de *John Fraser*, Ecuyer, et autres, Propriétaires de Fiefs et Seigneuries dans le *Bas-Canada*.

Par M. *Willson*,—deux pétitions du Conseil Municipal provisoire du Comté d'*Elgin*.

Par M. *Sanborn*,—la pétition de *George N. Ridgway*, Ecuyer, et autres, du Township de *Dudswell*, Comté de *Sherbrooke*; et la pétition de *W. H. Webb* et autres, Commissaires d'Ecole du Township de *Melbourne*.

M. *Cartier*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre, que *John Langton*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité

a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanent, sa présenté à la Chambre le vingt-et-unième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de *John Boyd* et autres demandant l'annexion de *Georgina* au Comté d'*York*, et les pétitions de *Robert Spence*, Ecuyer, et de *John Young* et autres, demandant la séparation du Comté d'*Halton* de celui de *Wentworth*, et il a constaté que les avis requis par la 64me Règle ont été dûment donnés.

La pétition de Mme. *Margaret Machar* et autres, demandant l'incorporation de la Société de *Kingston* pour secourir les Veuves et les Orphelins, n'est pas de nature à exiger la publication d'un Avis.

*Ordonné*, Que M. *Gamble* ait la permission d'introduire un Bill pour obliger les parties de l'Acte 32 Geo. 3, chap. 8, qui ont trait aux Concierges des Palais de Justice dans le *Canada-Ouest*, et pour en conférer la nomination aux Conseils de Comté.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi, le second jour de Mars prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Sicotte*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Curtier*, M. *Polette*, M. *Lacoste*, M. *Sanborn*, M. *Chapais*, et M. *Christie*, de *Gaspé*, pour s'enquérir de l'état de l'Instruction dans le *Bas-Canada*, du fonctionnement de la Loi des Ecoles, de l'efficacité du Département de l'Instruction, dans le *Bas-Canada*, et des moyens de rendre plus efficaces les dispositions Législatives adoptées pour l'avancement de l'Instruction, dans le *Bas-Canada* ; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour mieux pourvoir aux dépenses qu'exige l'entretien des patients dans les Asiles d'Aliénés, dans le *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Ridout* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi, le quatrième jour de Mars prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour mieux assurer la liberté des Elections par l'établissement du Vote au Scrutin, dans le *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Cauchon* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*,

La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 23° die Februarii;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Morrison*,—la pétition de *James S. Howard*, Ecuyer, et autres, membres et amis de la Société Biblique du *Haut-Canada*, et la pétition du Révérend *Alexander Sanson* et autres, membres et amis de l'Association de livres et pamphlets religieux du *Haut-Canada*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Conseil Municipal provisoire du Comté d'*Elgin*, et la pétition de la Municipalité des Townships-unis de *Camden* et *Zone*.

Par M. *Willson*,—deux pétitions du Conseil de Ville de la Ville de *London*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *Samuel Alcorn* et autres, du Village de *Yorkville*, et ses environs.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition du Révérend *William T. Leach*, D.C.L., Bénéficiaire, et autres, Membres de l'Eglise *St. George, Montréal*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie Manufacturière de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte pour augmenter le Capital et étendre les Privilèges de la dite Compagnie.

Du Révérend *L. J. Guyon* et autres, de la Paroisse de *Ste. Elizabeth*, Comté de *Berthier*; demandant une aide en faveur d'un Etablissement pour les fins de l'Education des Jeunes Filles, et du soin des malades, établi dans le Village de la dite Paroisse, et placé sous le contrôle des Sœurs de la Providence.

De *Louis Champagne* et autres, de *Lavaltrie*, et autres Paroisses, dans le Comté de *Berthier*; demandant que la dette de la Province ne soit pas augmentée par la construction d'un Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*.

De *Michel Naud* et autres, de *Deschambault*; de *Baptiste Lépine* et autres, de la *Pointe-aux-Trembles*; du Révérend *L. E. Bois* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de Maskinongé*, et du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la garantie de la Province soit accordée pour icelui.

Du Conseil Municipal du Comté de *Simcoe*; demandant que l'Acte des Municipalités soit amendé, de manière à ôter le contrôle des lignes de Township et des Chemins sur icelles, aux Conseils de Comté, pour le donner aux Conseils de Township.

De *Dunbar Ross*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* et lieux adjacents; demandant l'adoption de mesures pour faciliter la formation d'un Pont de glace, chaque hiver, sur le Fleuve *St. Laurent*, devant ou près de la Cité de *Québec*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*; demandant la passation d'un Acte général ou spécial, pour mettre les Maires (*Reeves*) du dit Comté d'*Essex* en état d'établir un fonds, par voie de cotisation, dans le Comté d'*Essex* seulement, pour l'érection d'une Prison et d'une Cour de Justice en icelui, et pour réparer l'Ecole de Grammaire de ce Comté.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et des arts.

De *J. B. Lamère* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité de la Ville de *William Henry*; demandant qu'un octroi annuel soit fait à la dite Municipalité pour le maintien de deux Ecoles en icelle, dirigées, l'une par les Frères de la Doctrine Chrétienne, et l'autre par les Sœurs de la Charité.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser les Municipalités à se servir de

tous les matériaux nécessaires pour des Améliorations Publiques, trouvés sur les Terres à une distance raisonnable, aux mêmes conditions que pour des Compagnies Incorporées.

D'*Olivier Duval*, Ecuyer, et autres, de la banlieue de la Ville des *Trois-Rivières*; représentant l'injustice qu'il y a de les obliger à payer des taxes pour la construction d'une Eglise Cathédrale dans la dite Ville, en sus des Dîmes et autres taxes actuellement payées par eux, tandis que les personnes résidant dans les limites de la dite Ville sont exemptées de payer les Dîmes susdites; et alléguant aussi qu'ils s'opposent à l'aliénation de la dite Eglise Cathédrale en faveur de l'Evêque du Diocèse; et demandant justice.

De *John McMullen* et autres, Marchands, Commerçants, et autres, de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour rendre saisissable pour dettes, le Salaire des Officiers du Gouvernement.

De *John Stewart* et autres, du Comté d'*Halton* et autres; demandant que la pétition de *Peter Fisher* et autres, composant le Bureau des Directeurs de la Compagnie du Chemin de *Nelson* et *Nassagaweya*, sollicitant la passation d'un Acte pour légaliser la dite Compagnie et ses opérations, ne soit pas écoutée.

De la Municipalité du Township de *Nelson*; demandant que la Loi des Ecoles Communes soit amendée de manière à laisser à chaque Section d'Ecole le soin de choisir le mode de payer ses Maîtres d'Ecole.

Du Maire et de la Corporation de la Cité de *Montréal*; demandant la passation d'un Acte, les autorisant à faire l'emprunt d'une certaine somme d'argent, et de construire des Aqueducs pour l'usage de la dite Cité.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative du 8 Novembre dernier, pour une Liste des personnes qui réclament des dommages qu'elles prétendent avoir encourus par la construction du Canal de *Beauharnois*; aussi, des copies de tous les Rapports des Commissaires des Travaux Publics, Ingénieurs, et autres employés pour tenir une Enquête et faire rapport sur les dites Réclamations, et un Tableau indiquant les noms des Réclamants qui ont été payés, et en vertu de quelle autorité ces paiements ont été faits.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (U.U.U.)

*Résolu*, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*, relativement à une Prison, Cour de Justice et Ecole de Grammaire, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Prince*, l'Honorable *M. Cameron*, *M. Brown* et *M. Willson*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la pétition de *Dunbar Ross*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*, et lieux adjacents, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour prendre en considération les avantages, et en faire rapport, qui pourraient résulter d'un pont de glace périodique, et les moyens d'y parvenir, sur le Fleuve *St. Laurent*, à *Québec*.

*Ordonné*, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*, relativement aux liqueurs enivrantes, soit renvoyée au Comité Spécial auquel a été renvoyé la pétition d'*A. Jeffrey*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la tempérance.

*Ordonné*, Que la pétition de *Matthew H. Warren* et autres, Marchands, Commerçants, et autres, faisant le Commerce sur les côtes du *Labrador*, et la pétition de *William Henry Ellis* et autres, Marchands, Commerçants, et autres engagés dans le Commerce sur les côtes du *Labrador*, soient renvoyées au Comité Spécial,

nommé pour faire une Enquête et un Rapport sur l'état des Pêches exploitées par les Habitants de cette Province dans le Golfe St. *Laurent*, et sur les côtes du *Labrador*.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Cartier*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre, que *John Langton*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *LeBlanc*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Kamou-raska*, ait la permission de s'ajourner à Mardi, le premier jour de Mars prochain, à Onze heures A. M., afin de permettre au Membre siégeant de se procurer ses Témoins qui résident à une grande distance, et de faire sa preuve contre les allégations de la dite pétition.

Ordonné, Que la pétition de *Dunbar Ross*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* et lieux adjacents, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que la Réponses Supplémentaire, relativement au Havre de *Québec*, laquelle a été présentée le 14 du présent, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que la Réponse relative aux officiers judiciaires dans le *Bas-Canada*, laquelle a été présentée Lundi dernier, soit renvoyée au Comité Permanent des Impressions ; avec pouvoir d'en faire des extraits pour l'Appendice aux Journaux.

Ordonné, Que les dits Etraits soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que M. *Hartman* ait la permission d'introduire un Bill pour séparer le Township de *Georgina* du Comté d'*Ontario*, et l'annexer au Comté d'*York*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que la Réponse relative à la Maison de Douane dans la Basse-Ville de la Cité de *Québec*, laquelle a été présentée Mercredi dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Young*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir communiquer à cette Chambre, Copie de toute la Correspondance et des communications qui ont été échangées entre le Gouvernement de Sa Majesté, en *Angleterre*, ou le Département des Douanes Impériales, et le Gouvernement Provincial, ou aucun Membre d'icelui, relativement à l'abolition de la Branche Impériale de la Douane pour *Montréal* et *Québec* ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Badgley,*  
*Brown,*  
*Burnham;*

*Dixon,*  
*Dubord,*  
*Gamble;*

*Ridout,*  
*Robinson,*  
*Shaw;*

*Stuart,*  
*Valois,*  
*Viger;*

<i>Cavchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>	<i>25. Young.</i>
<i>Crawford,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>McDonald(Cornwall,)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Hincks,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rose,</i>	<i>29. Wright(d. Est York.)</i>
<i>Lacoste,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que M. *Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la sûreté des Sujets de Sa Majesté et autres personnes, sur les Grands Chemins de cette Province, et pour en régler le parcours.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte de la présente Session, pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Prince* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre d'employer la Strychnine dans le *Haut-Canada*, pour détruire les Loups et autres animaux nuisibles, et pour abroger partie de la cinquième Section d'un Acte de la quatorzième et quinzième année du Pagne de Sa Majesté, intitulé ; " Acte pour défendre la chasse au Chevreuil dans certaines saisons de l'année, et " pour amender les Lois passées pour la conservation du Gibier."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

*Résolu*, Que Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité pour prendre en considération les Subsidés accordés à Sa Majesté.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il avait pris sous sa garde *John Langton*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Smith*, de *Frontenac*, a informé la Chambre, que M. *Langton* l'a prié d'exposer, Qu'il a été inévitablement absent de la Chambre pour affaires privées urgentes, jusqu'au seizième jour de Février courant, auquel jour il s'est mis en route pour venir prendre son siège en Parlement; et cet exposé ayant été attesté sous serment par M. *Langton* ;

*Ordonné*, Que *John Langton*, Ecuyer, soit remis en liberté.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions sur la Politique Commerciale de ce Pays, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi le septième jour de Mars prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.



L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, pour amender les Actes qui en règlent la pratique en rendant plus expéditives et plus simples les procédures de ces Cours, et pour régler les différends sans Procès, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour prévenir la détérioration des Terres et Héritages grevés d'Hypothèques, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Sicotte*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Lacoste* et M. *Stuart*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus expéditive des Actes de la Législature, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois relatives à l'Intérêt de l'Argent, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour l'Enregistrement des Naissances, Mariages et Décès, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir la charge d'Imprimeur de la Reine et pour pourvoir aux impressions publiques et aux annonces judiciaires, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour conférer la Jurisdiction d'Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnés, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler les Mariages et pour mettre sur un pied d'égalité les diverses Dénominations Religieuses, relativement à la solennisation ou célébration du Mariage, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour investir certains Habitants du Township de *Moore*, d'une réserve de Chemin et établir un nouveau Chemin, étant lu ;

*M. Prince* a proposé, secondé par *M. Smith*, de *Durham*, et la Question ayant été proposée, que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

*M. Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par *M. Rose*, Que le mot " maintenant," soit retranché, et les mots " de ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>12. Young.</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Lawrin,</i>	<i>Poulin.</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>26. White.</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Malloch,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'Enregistrement des Hypothèques dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de *M. Lemieux*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, l'Honorable *M. Chabot*, *M. Jobin*, *M. Dumoulin*, *M. Cartier* et *M. Tessier*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la chasse du Cerf et autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l'année, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour accorder à ceux qui accusent et à ceux qui sont accusés de Délits Criminels le droit d'être assistés par des Avocats, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de *M. Stuart*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, l'Honorable *M. Badgley*, *M. Sanborn* et *M. Cartier*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, Sur motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *Gowin*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 24° die Februarii;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853:

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Maire et du Conseil de Ville, de la Ville de *Brantford*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de la Grande Division des Fils de la Tempérance du *Canada-Ouest*; et la pétition du Révérend *Henry Lancashire* et autres, de *Russelltown*, et autres lieux, dans le Comté de *Beauharnois*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Terrebonne*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de la Banque de *Québec*; et la pétition de *Richard Ross* et autres, Compagnons Boulangers, résidant dans la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*; demandant la passation d'un Acte pour exempter les Chemins de Fer en général de la Taxe Municipale.

De *Lewis E. Rose* et autres, du Comté de *Stanstead*; demandant un Acte d'incorporation pour les mettre en état d'établir une Banque à *Stanstead Plain*, sous le nom de Banque du Comté de *Stanstead*.

\* De la Compagnie des Mines du *Haut-Canada*; demandant la passation d'un Acte pour augmenter le Capital de la dite Compagnie.

De la Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser le Conseil de Ville de *Brantford* à émettre de nouvelles Débentures pour de moindres sommes, à la place de celles qui pourront lui être remises par la dite Compagnie, et que les dites Débentures jouissent de la même faveur que celles émises en vertu de l'Acte du Fonds d'Emprunt consolidé du *Haut-Canada*.

De *Thomas Malcy* et autres; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer, depuis la Ville de *Perth*, dans le Comté de *Lanark*, jusqu'au Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott*, à ou près de *Kemptville*, dans le Comté de *Grenville*.

Du Révérend *D. Paradis* et autres, de la Paroisse de *La Visitation* de la *Pointe du Lac*, Comté de *St. Maurice*; et d'*Amable Archambault* et autres, du Comté de *Leinster*; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, et que la garantie de la Province soit accordée à icelui.

De *John Crawford*, Ecuyer, et autres, des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*, et de *Lanark* et *Rensfrew*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie sous le nom de "Le Chemin de Fer de *Brockville* et l'*Outaouais*," et qu'une partie des terres non encore arpentées au-dessus ou près de *Pembroke*, soit octroyée à la dite Compagnie, pour l'aider dans la construction du dit Chemin de Fer depuis *Brockville* jusqu'à *Pembroke*, par la voie de l'embouchure de la Rivière *Madawaska*.

De *John Cunningham* et autres, et de *John Stewart* et autres, tous du Township d'*Orford*, Comté de *Kent*; demandant l'adoption de mesures pour l'établissement et l'amélioration de la Réserve des Sauvages, réclamée par les Sauvages *Moraves* dans le dit Township.

De la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et *St. Laurent*; demandant l'adoption de mesures, soit par l'incorporation d'une Compagnie ou autrement, pour la construction d'un Pont sur le Fleuve *St. Laurent*, vis-à-vis la Cité de *Montréal*.

De la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*; demandant l'adoption de mesures pour la construction d'un Pont, devant servir à tous les intérêts publics, sur le Fleuve *St. Laurent*, vis-à-vis la Cité de *Montréal*.

De *William Morrine*, Président, et autres, les Commissaires du Canal de la *Rivière du Chêne*; demandant que la période de temps accordée pour compléter les dits travaux, soit étendue jusqu'au 1er Novembre 1859.

De *John Fraser*, Ecuyer, et autres, Propriétaires de Fiefs et Seigneuries dans le *Bas-Canada*; demandant qu'un jour soit fixé pour qu'ils se fassent entendre par Conseil à la Barre de cette Chambre, au sujet du Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour faciliter le rachat d'iceux, et que le jour qui sera ainsi fixé puisse être avant le 25 Mars prochain.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Elgin*; demandant la passation d'un Acte pour séparer le dit Comté du Comté de *Middlesex*.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Elgin*; demandant certains amendements à la Loi de Cotisation du *Haut-Canada*.

De *George N. Ridgway*, Ecuyer, et autres, du Township de *Dudswell*, Comté de *Sherbrooke*; demandant une aide pour ouvrir un nouveau Chemin depuis le dit Township, pour les mettre en état de mieux profiter de la Ligne du Chemin de Fer du *St. Laurent* et l'*Atlantique*, qui mène à la Ville de *Sherbrooke*.

De *W. H. Webb* et autres, Commissaires d'Ecole du Township de *Melbourne*; représentant qu'en leur dite qualité ils ont fait bâtir deux nouvelles Maisons d'Ecole, sous la fausse impression qu'il devait être subvenu aux frais de construction à même le Fonds des Ecoles, et qu'il leur est impossible de prélever les Fonds nécessaires pour payer les dites Maisons; et demandant une aide à cette fin.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 9 Novembre 1852, pour des Copies de certaines Dépêches et Papiers au sujet du Chemin de Fer sur la Rive Nord:—

Les Dépêches et Papiers demandés par l'Adresse ci-dessus mentionnée, ont été mis devant la Chambre le 13 Septembre dernier, avec d'autres Dépêches relatives au Chemin de Fer de *Québec* et d'*Halifax*, et sont imprimés dans l'Appendice (Z.) aux Journaux de la présente Session.

Par Ordre,

*A. N. Morin*, Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,

*Québec*, Février 1853.

*M. Cartier*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre, qu'à la Séance du Comité, ce jour, le Conseil, pour le Membre siégeant, a soulevé une objection contre toute procédure ultérieure, pour la raison que le Comité est dissout pour les raisons suivantes:—1o. Parce que le 18me jour de Novembre dernier, jour auquel le Comité s'était ajourné avec la permission de la Chambre, un seul Membre était présent:—2o. Parce que pendant trois jours consécutifs, aucune assemblée du Comité n'a eu lieu.—3o. Parce que les 14,

15 et 16 Février courant, moins de trois Membres étaient présents aux assemblées du Comité, pour ces jours.

M. *Cartier* a en outre informé la Chambre, Que le Comité, après avoir délibéré sur la dite objection et avoir entendu l'Agent des Pétitionnaires en Réponse, a adopté la Résolution suivante :—

De renvoyer l'objection du Conseil pour le Membre siégeant, et de procéder à la décision de la pétition qui lui est renvoyée.

L'Honorable M. *LaTerrière*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Vingt-deuxième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les pétitions de *John McGill Chambers*, demandant que la Ligne de Division entre *Montague* et *North Elmsley*,—et de la Compagnie des Consommateurs du Gaz de *Toronto*, demandant une extension des dispositions de son Acte d'Incorporation ; et il a constaté qu'Avis suffisant a été donné dans chaque cas.

*Ordonné*, Que la Réponse à une Adresse du 8 Novembre dernier, pour divers Documents, relatifs aux Réclamations pour des dommages prétendus avoir été causés à la propriété des individus par la construction du Canal *Beauharnois*, laquelle a été présentée hier, soit renvoyée au Comité Permanent des Impressions, dans la vue d'empêcher la réimpression des parties de la dite Réponse qui sont déjà imprimées dans les Journaux de cette Chambre.

M. *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Baigley*, et la Question ayant été proposée, Que *John Fraser*, Ecuyer, et autres Propriétaires de Fiefs et Seigneuries dans le *Bas-Canada*, soient entendus par leur Conseil à la Barre de cette Chambre, le Vingt-cinquième jour de Mars prochain, sur le Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, avant la seconde lecture du dit Bill ;

M. *Fortier* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Mongeanais*, Que les mots " Vingt-cinquième " soient retranchés et le mot " Quatrième " inséré à la place ;

M. *Sicotte* a proposé en amendement au dit Amendement proposé, secondé par M. *Varin*, Que le mot " Quatrième " soit retranché, et le mot " Onzième " inséré à la place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement au dit Amendement proposé ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement à la Question Originale telle qu'amendée, elle a été adoptée.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que *John Fraser*, Ecuyer, et autres, propriétaires de Fiefs et Seigneuries dans le *Bas-Canada*, soient entendus par leur Conseil à la Barre de cette Chambre, le Onzième jour de Mars prochain, sur le Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, avant la seconde lecture du dit Bill.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour amender les différents Actes " d'Incorporation de la Compagnie des propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *Saint Laurent*, et pour d'autres objets ; " lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 37. Retranchez depuis " par " jusqu'à " suivant " dans la 38me " ligne, et insérez " aucun Acte passé avant l'Acte mentionné au Préambule de " cet Acte. "

Page 1, ligne 38. Après " expédient " insérez " et aussi toute autre somme

“ ou sommes additionnelles n'excédant pas en tout la somme de Soixante-et-quinze mille louis courant, qu'elle jugera nécessaire d'emprunter, de temps à autre, pour racheter ses Débentures déjà émises, tel que ci-après mentionné.”

Page 2, ligne 3. Après “ icelles ” insérez les Clauses (A.) (B.) (C.) et (D.)

Clause (A.) “ Et qu'il soit statué, Qu'il sera loisible à tout porteur d'un Bon, Débenture ou autre obligation ci-devant accordé par la dite Compagnie, sous et en vertu des dispositions de l'Acte de la Législature de cette Province, passé dans la Session tenue dans les treizième et quatorzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé, “ Acte pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent* à prolonger le dit Chemin, et pour d'autres fins,” en aucun temps après la passation de cet Acte, de le présenter à la dite Compagnie pour son rachat, et alors, le montant y spécifié deviendra payable, par la dite Compagnie, dans les six mois à compter du jour de la date de la dite présentation, avec intérêt jusqu'à l'époque du paiement au taux y spécifié, et la dite Compagnie sera tenue et obligée de le payer en conséquence, quelque soit le jour fixé pour le paiement par tel Bon, Débenture ou autre Obligation : Pourvu toujours, que rien de contenu dans les présentes ne sera interprété de manière à contraindre le porteur de tout tel Bon, Débenture ou autre Obligation, de le présenter comme susdit, ou, en aucune manière, à prolonger le terme pour lequel tel Bon, Débenture ou autre Obligation aura pu être accordé. Et à défaut par la dite Compagnie de racheter ainsi tel Bon, Débenture ou autre Obligation comme susdit, présenté comme susdit, pendant le dit intervalle de six mois, il sera loisible au porteur, en tout temps après l'expiration de la dite période, de le faire enregistrer, ainsi que les Certificats notariés de telle présentation et du Protêt, au nom de tel porteur, à l'expiration de la dite période, dans le Bureau d'Enregistrement de tout Comté dans lequel quelque partie des Biens-Fonds de la dite Compagnie seront situés, et en conséquence tous les terrains et biens de la dite Compagnie seront et se trouveront affectés et hypothéqués en faveur du porteur du dit Bon, Débenture ou autre Obligation, de la même manière, avec le même effet et sujets aux mêmes conditions que si le dit Bon, Débenture ou autre Obligation était une Débenture émise en vertu du présent Acte.”

Clause (B.) “ Et qu'il soit statué, Que le porteur de tout Bon, Débenture ou autre Obligation, tel que mentionné en dernier lieu, pourra, s'il le juge à propos et le préfère, en aucun temps après la passation du présent Acte, le présenter à la dite Compagnie et obliger la dite Compagnie de lui remettre, à la place, une Débenture de la même forme et teneur pourvues sous l'autorité de cet Acte : et alors la dite Compagnie sera tenue de lui fournir une Débenture de la même forme et teneur, mais pour la même somme, payable à la même époque, et portant le même intérêt au même taux que le Bon, Débenture ou autre Obligation ainsi offert en échange comme susdit ; et dans le cas où la dite Compagnie négligerait de ce faire, dans les quinze jours de la date de telle présentation, le dit porteur pourra faire enregistrer le Bon, Débenture ou autre Obligation ainsi présenté comme dernièrement mentionné, ainsi que les Certificats notariés de telle présentation et du protêt fait au nom du dit porteur, à l'expiration du dit délai mentionné en dernier lieu, dans le Bureau d'Enregistrement de tout Comté dans lequel quelque partie de biens-fonds de la dite Compagnie seront situés, et en conséquence toutes les terres et biens de la dite Compagnie seront et se trouveront affectés et hypothéqués en faveur du porteur du dit Bon, Débenture ou autre Obligation, de la même manière, avec le même effet et sujets aux mêmes conditions que si le dit Bon, Débenture ou autre Obligation était une Débenture émise en vertu du présent Acte.”

Clause (C.) “ Et qu'il soit statué, Que le montant spécifié dans toute et chaque Débenture ainsi accordée en échange, aussi bien que dans tout et chaque Bon,

“ Débenture ou autre Obligation ainsi enregistré sous protêt comme susdit, sera  
 “ et formera partie de la dite somme dernièrement mentionnée de Soixante-et-  
 “ quinze mille louis, de manière qu’il ne sera en aucun cas permis à la dite  
 “ Compagnie d’accorder des Débentures, sous l’autorité de cet Acte, pour plus  
 “ de Cent soixante-et-quinze mille louis ou pour toute autre moindre somme, qui,  
 “ jointe aux montant réuni de tous les dits Bons, Débentures ou autres Obliga-  
 “ tions enregistrés sous protêt comme susdit, formera la dite somme de Cent  
 “ soixante-et-quinze mille louis.”

Clause (D.) “ Et qu’il soit statué, Que jusqu’à ce que des Bons, Débentures ou  
 “ autres Obligations de la dite Compagnie, au montant de Cent soixante-et-quinze  
 “ mille louis, aient été enregistrés sous l’autorité des dispositions du présent Acte,  
 “ les porteurs de tous Bons, Débentures ou autres Obligations ainsi enregistrés,  
 “ auront le même rang entre eux, sans priorité de privilège ou hypothèque, quel-  
 “ ques soient les dates des dits Bons, Débentures ou autres Obligations, ou de  
 “ leur enregistrement, nonobstant toute loi, usage ou coutume à ce contraire.”

Page 3, ligne 9. Après “ propos ” insérez “ Pourvu toujours, qu’aucune réso-  
 “ lution de cette nature n’aura de force ou effet, à moins qu’elle n’ait été soumise  
 “ et approuvée, et adoptée à une assemblée générale des Actionnaires de la dite  
 “ Compagnie.”

Page 4, ligne 1. Après “ Compagnie ” insérez “ avec le contre-seing du Se-  
 “ crétaire de la Compagnie.”

Page 4, ligne 5. Après “ d’icelle ” insérez “ avec le contre-seing du Secrè-  
 “ taire de la dite Compagnie, comme tel.”

Page 4, ligne 10. Après “ Directeur ” insérez “ ou le Secrétaire.”

Page 4, ligne 11. Après “ endossant ” insérez “ ou assistant à faire, tirer,  
 “ accepter ou endosser.”

Page 4, ligne 22. Après “ pourra ” insérez “ en conformité à aucune résolu-  
 “ tion à cet effet, qui sera adoptée à une assemble générale spéciale des Action-  
 “ naires, et régulièrement convoquée à cet effet.”

Page 4, ligne 33. Après “ Fer ” insérez “ fesant aussi peu de dommage que  
 “ possible et indemnisant le Possesseur ou Propriétaire, ou la partie intéressée  
 “ dans telle terre, pour tout ce qu’il pourra perdre ou souffrir à raison de telle  
 “ entrée, abattis ou enlèvement comme susdit, en la manière pourvue dans l’Acte  
 “ cité en dernier lieu.”

Page 5, ligne 32. Après “ Compagnie ” insérez “ approuvés ou révisés ” et  
 retranchez depuis “ par ” jusqu’à “ taux ” dans la 33me ligne, ce dernier mot inclu,  
 et insérez “ l’Acte cité dans le préambule de cet Acte.”

Page 6, ligne 15. Retranchez depuis “ droit ” jusqu’à “ et ” dans la 19me ligne.

Page 6, ligne 29. Après “ réclamés ” insérez Clauses E. et F.

Clause (E.) “ Pourvu toujours et qu’il soit statué, Que tous et chacun les dits  
 “ droits de Péages pourront être, en vertu d’un Règlement sujet à être approuvé  
 “ comme susdit, diminués et de nouveau augmentés toutes les fois que la chose  
 “ sera jugée nécessaire pour les intérêts de la dite entreprise, sujets néanmoins  
 “ à l’approbation et à la révision susdites.”

Clause (F.) “ Et qu’il soit statué, Qu’après la prochaine assemblée générale  
 “ annuelle des Actionnaires de la dite Compagnie, toute action ou actions qui  
 “ auront été possédées pendant moins de trois mois immédiatement avant au-  
 “ cune occasion où la votation des Actionnaires de la dite Compagnie doit avoir  
 “ lieu, ne donneront droit au porteur ou porteurs d’icelles de voter en telle occa-  
 “ sion, soit en personne ou par Procureur.

Dans la Cédule du Bill.

Page 7, ligne 18. Retranchez depuis “ depuis ” jusqu’à “ Saint.”

Et les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés,  
 avec des Amendements à plusieurs d’entre eux.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements, avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

*Ordonné*, Que la pétition du Révérend *L. Aubry* et autres, de la Paroisse de *St. Léon*, Comté de *St. Maurice*; la pétition du Révérend *N. Kéroack* et autres, de la Paroisse du *Cap de la Magdeleine*, Comté de *Champlain*; la pétition d'*Auguste Bourbeau* et autres, de *St. Augustin*; la pétition de *Michel Naud* et autres, de *Deschambault*; la pétition de *Baptiste Lépine* et autres, de la *Pointe-aux-Trembles*; la pétition du Révérend *L. E. Bois* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de Maskinongé*; et la pétition du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Brown* a proposé, secondé par *M. Rose*, et la Question ayant été mise, Que la pétition d'*Olivier Duval*, Ecuyer, et autres, de la Banlieue de la Ville des *Trois-Rivières*, soit imprimée en langues Anglaise et Française, avec les noms des pétitionnaires qui y sont apposés, pour l'usage des Membres de cette Chambre; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>36. Young.</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>11. Viger.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Valois,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que *M. Christie*, de *Wentworth*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour autoriser la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, à réaliser une certaine somme d'Argent au moyen d'un Emprunt.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Christie*, de *Wentworth*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Christie*, de *Wentworth*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du *Haut-Canada*, pour l'exploitation des Mines.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture, a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Hartman* et *M. Brown* soient ajoutés au Comité Spécial



auquel a été renvoyée la pétition de Messieurs *Bryce, McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants, de la Cité de *Toronto*.

*Ordonné*, Qu'il soit donné instruction au Comité Permanent des impressions, de s'enquérir et faire Rapport sur la régularité avec laquelle les Statuts Provinciaux de la dernière Session ont été distribués, le coût de cette distribution et sur les meilleurs moyens de procurer plus d'expédition dans cette distribution à l'avenir.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, Que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, n'a pas été présent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, aujourd'hui.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour détacher les Townships d'*Upton* et *Acton* du Comté de *Drummond*, et pour les annexer au Comté de *St. Hyacinthe*, District de *Montréal*, pour les fins Judiciaires et Municipales, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Sicotte*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, M. *Turcotte*, M. *McDougall* et M. *Varin*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le nombre des Termes de la Cour de Circuit, du Circuit de *St. Hyacinthe*, dans le District de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte y mentionné, pour la protection des Sauvages dans le *Haut-Canada*, en abrogeant la troisième Section de cet Acte, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer "La Congrégation des Hommes de Ville-Marie," dans la Ville de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Cités et Villes à établir et maintenir des Bibliothèques Publiques, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer partie d'un certain Acte y mentionné, et pour définir quelles sont les personnes qui ont droit de voter à l'Election des Membres de l'Assemblée Législative, pour représenter les Cités de *Québec* et *Montréal*, et la Ville des *Trois-Rivières*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Cauchon*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Polette*, M. *Dubord*, M. *Sicotte*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau* et M. *Poulin*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 14 et 15 Vic., chap. 126, intitulé : "Acte pour amender un Acte, intitulé : "Acte pour

“ obliger les Vaisseaux à porter des Lumières durant la Nuit, et établir diverses dispositions pour régler la navigation des eaux dans cette Province, ” étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *White*, M. *Lemieux*, M. *Dubord*, M. *Ridout*, et M. *Laurin*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir de meilleures dispositions, pour le prélèvement des Réclamations contre les Propriétaires de Vaisseaux, étant lu :

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur cette partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics de 1851, qui a rapport à l'ouverture d'un Canal entre le *St. Laurent* et le Lac *Champlain*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi le dixième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 23, relatif aux Maîtres et Serviteurs, et en étendre les dispositions aux Artisans et autres personnes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions comme Université de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler les procédés sur Saisie-Immobilière, dans les cas de Folle-Enchère, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'entière libération et purge des hypothèques, droits réels et servitudes sur les Immeubles, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de Lods et Ventés, sans la commutation des autres droits Seigneuriaux sur les mêmes terres, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi le quinzième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du bill pour lever tous les doutes qu'ont les Exécuteurs, Administrateurs et Corporations de citer et ester en Justice dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres objets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le septième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Education, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour rendre obligatoire l'Enregistrement des Titres aux Terres dans les Townships du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial, nommé pour faire une Enquête sur le système suivant, lequel les terres ont été concédées et vendues dans les Townships du *Bas-Canada*, et sur les causes qui empêchent l'établissement des dits Townships.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour limiter et définir la responsabilité des Exécuteurs, Administrateurs, Fidéi-Commissaires et Tuteurs, en certains cas ; et pour faciliter le règlement de leurs comptes avec les successions des personnes décédées et autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Hartman*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Morrison*, M. *Smith*, de *Durham*, et M. *Langton*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions relatives à la Constitution du Conseil Législatif de cette Province, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte intitulé : "Acte pour abroger deux certains Actes y mentionnés relatifs à l'Agriculture, et pour remédier aux abus préjudiciables à l'Agriculture," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Poulin*, l'Honorable M. *Cameron*, M. *Varin*, M. *Terrill*, M. *Lemieux*, M. *Scotte*, et M. *Jobin*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte 7 *Guil.* 4, chap. 18, pour régler la dépense des Fonds de District dans cette Province, et pour pourvoir à l'audition et au paiement de certains compte par les Conseils de Comté, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi le dixième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 23, et pour établir d'autres dispositions pour régler la manière de protester les Lettres de Change Étrangères dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Smith*, de *Durham*, M. *Stevenson*, M. *Prince*, M. *Christie*, de *Wentworth*, et M. *Langton*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre de jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Municipalités du *Haut-Canada* de 1849, et autoriser les Municipalités à imposer des Cotisations pour faire des améliorations publiques et secourir les pauvres infirmes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le septième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour autoriser la formation de Compagnie par actions pour la

construction de Chemins et autres ouvrages dans le *Haut-Canada*, de manière à les contraindre à tenir leurs Chemins en état de réparation, étant lu :

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi le septième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer la liberté des Elections par l'établissement du vote au scrutin dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le septième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 24, à des Compagnies formées pour améliorer la Navigation des Rivières et Cours d'Eau en *Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Langton*, l'honorable M. *Viger*, M. *Egan*, M. *Turcotte*, l'honorable M. *Macdonald*, M. *Sicotte*, M. *McLachlin*, M. *Street*, et M. *Smith*, de *Frontenac*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter la Représentation du peuple de cette Province en Parlement, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi le onzième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à ce que certains Rapports Annuels soient présentés au Gouvernement, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le septième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation des Membres " de la Profession Médicale dans le *Bas-Canada*, et pour régler l'étendue et la " pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelle, de manière à venir en " aide à certaines personnes qui pratiquaient comme Médecins et Chirurgiens " dans cette Province à l'époque où le dit Acte est devenu Loi," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi le dixième jour de Mars prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Société des Dames Charitables, de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Mattice* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement.

L'Honorable M. *LaTerrière* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été proposée, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit amendement.

M. *Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Hartman*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés ; de manière à insérer les mots " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de " toute la Chambre, aux fins d'ajouter les mots " Pourvu toujours qu'aucun

“ Immeuble ne sera possédé par la dite Association pour en retirer un revenu, “ mais seulement les Immeuble qu’il lui faudra nécessairement occuper,” à la fin de la première Clause d’icelui ;

Et la Question ayant été mise sur l’amendement, la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>White,</i>	<i>6. Wright (d. Est York.)</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Patrick,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart.</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Clapham;</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald, (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon.</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>41. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Résolu,* Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit amendement.

*Ordonné,* Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

*Ordonné,* Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Dixon*, secondé par M. *Mattice*,  
La Chambre s’est ajournée.

Veneris, 25° die Februarii ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Terrill*,—la pétition de *Wilder Pierce* et autres, Directeurs du Séminaire de *Stanstead*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Vaudreuil* ; et la pétition de *George M. Bradford*, du Township de *Chatham*.

Par l’Honorable M. *Young*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté du *Lac des Deux-Montagnes*.

Par l’Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *William Workman*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Montréal* ; et la pétition du Maire et de la Corporation de la Cité de *Montréal*.

Par l’Honorable M. *Rolph*,—la pétition de *George J. Ryerse*, Ecuyer, du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk* et autres, Héritiers et Légataires de *Samuel Ryerse*, Ecuyer, ci-devant du dit Township ; et la pétition de *Frederick Fick* et autres, des Townships de *Walsingham* et *Houghton*, Comté de *Norfolk*.

Par l’Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *Patrick McGuire* et autres, d’*Ashfield*, et autres Townships, dans les Comtés-unis de *Huron* et *Bruce*.

Par M. *Willson*,—la pétition du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Elgin*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *James S. Howard*, Ecuyer, et autres, Membres et Amis de la Société Biblique du *Haut-Canada* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer les Membres de la dite Société.

Du Révérend *Alexander Sanson* et autres, Membres et Amis de l'Association de Livres et Pamphlets Religieux du *Haut-Canada* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer les Membres de la dite Société.

Du Conseil Municipal provisoire du Comté d'*Elgin* ; demandant que l'Acte des Jurés du *Haut-Canada* soit amendé de manière à diminuer les dépenses qu'il occasionne.

Du Conseil de Ville de la Ville de *London* ; demandant que l'Acte des Corporations Municipales soit amendé, en autant qu'il a rapport à l'Élection du Maire de la dite Ville.

Du Conseil de Ville de la Ville de *London* ; demandant la passation d'un Acte pour le mettre en état de construire un Aqueduc et une Usine à Gaz dans la dite Ville, et pour emprunter une certaine somme à cette fin, ou autrement pour mettre à exécution le dit projet.

De la Municipalité des Townships-unis de *Camden* et *Zones* ; demandant que la Loi qui règle le mode d'accorder des Licences d'Auberge soit amendée, de manière à laisser le contrôle des dites Licences d'Auberge aux diverses Municipalités du *Haut-Canada*.

De *Samuel Alcorn* et autres, du Village de *Yorkville* et ses environs ; demandant que l'Acte qui incorpore la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*, soit amendé de manière à lui permettre d'étendre leurs travaux jusqu'au dit Village.

Du Révérend *William T. Leach*, D.C.L., Bénéficiaire, et autres, Membres de l'Eglise *St. George*, *Montréal* ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux du *St. Laurent*.

Ordonné, Que la pétition de *Thomas LePage* et autres, du Comté de *Gaspé*, soit renvoyée au Comité Spécial nommé pour faire une Enquête et un Rapport sur l'état des pêches exploitées par les Habitants de cette Province dans le Golfe *St. Laurent*, et sur les côtes du *Labrador*.

Ordonné, Que M. *Gamble* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger l'Acte des Cotisations, du *Canada-Ouest* amendé, qui fixe le premier jour de Mai de chaque année, pour l'Assemblée de Conseils de Comté, pour répartir les Cotisations, et pour fixer au lieu de ce jour, le troisième Lundi de Juin pour cette fin.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Ordonné, Que M. *Terrill* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte de Judicature du *Bas-Canada*, 12 Vic., chap. 38, et pourvoir à la signification des Ordres des Cours de Circuit pour les Huissiers.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que les 64<sup>me</sup>, 66<sup>me</sup> et 74<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, en autant qu'elles ont rapport à un Bill pour autoriser le Maire et la Corporation de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d'argent, pour construire un Aqueduc pour l'usage de la dite Cité.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser le Maire et la Corporation de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d'argent pour construire un Aqueduc, pour l'usage de la dite Cité.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que M. *White* ait la permission d'introduire un Bill pour séparer le Comté d'*Halton* de celui de *Wentworth*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, aujourd'hui.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Seizième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburg*, à vendre le site de l'Ancien Marché de cette Ville, et il est convenu d'y faire un amendement, dont il prend la liberté de faire rapport pour la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburg* à vendre l'emplacement du Vieux Marché de cette Ville, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir les limites des Lots dans le Gore-Ouest du Township de *Beverley*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour confirmer une certaine réserve de Chemin dans le Township de *Monaghan*, et pour pourvoir à une compensation en faveur des personnes qui peuvent éprouver des pertes par la confirmation de cette réserve, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour confirmer certains Titres dans le Township d'*Aldborough*, et pour régler certaines difficultés provenant d'un arpentage erroné, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Cours de Division du *Haut-Canada*, et pour étendre la juridiction d'icelles, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Vendredi le onzième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Jugés de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux personnes accusées de délits poursuivables par indictement, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mardi le quinziesme jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix, hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux convictions et ordres sommaires, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mardi le quinziesme jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions, comme Université, de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Rolph*, et la Question ayant été mise, que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith (Frontenac,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé, )</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemicux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDonald(Cornwall,)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	58. <i>Young.</i>
<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>		

CONTRE.  
Messieurs

*Brown,* 2. *Cauchon,*

Ainsi, elle a été résolu dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité de Subsidés, étant lu ;

*Ordonné,* Que le Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, qui transmet à cette Chambre les Estimations des sommes requises pour le service de l'année 1852, ensemble avec les dites Estimations, soit renvoyé au dit Comité.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Christie*, de *Wentworth*, a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné,* Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

*Ordonné,* Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Langton*, secondé par M. *Malloch*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.



Lunæ, 28<sup>o</sup> die Februarii ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LE Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il avait pris sous sa garde *Seneca Paige*, Ecuyer.

Sur ce, M. *Sicotte* a informé la Chambre, que M. *Paige* l'a prié d'exposer, qu'il a été depuis le quatorzième jusqu'au vingt-cinquième jour de Février présent, retenu à la maison, pour cause de maladie, et qu'en conséquence, il n'a pu, durant cet intervalle, se rendre à la Chambre, à ses séances, et qu'il est parti de chez lui pour reprendre son siège dans cette Chambre, le vingt-cinq du présent ; et cet exposé ayant été attesté sous serment par M. *Paige* ;

Ordonné, Que *Seneca Paige*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition d'A. M. *Delisle*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Polette*,—la pétition de J. *Trudel* et autres, de la Paroisse de *Ste. Geneviève de Batiscan*, Comté de *Champlain*.

Par M. *Lacoste*,—la pétition du Révérend J. *Morin* et autres, de la Paroisse de *St. Jacques*, Comté de *Huntingdon* ; la pétition de *Joseph Marceau* et autres, de la Paroisse de *St. Luc*, Comté de *Chambly* ; la pétition de J. *Bissonnette*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *St. Valentin* ; la pétition du Révérend R. *Robert* et autres, de la Paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie*, Comté de *Chambly* ; et la pétition de P. P. *Demaray*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *St. Jean*, Comté de *Chambly*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *Joseph Laurin*, Ecuyer, et autres, de la partie de la Paroisse de l'*Anrienne Lorette*, qui se trouve dans le Comté de *Québec*.

Par M. *Willson*,—Trois pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Dunwich* ; et la pétition de la Municipalité du Village de *St. Thomas*.

Par M. *Chapais*,—la pétition de la Corporation du Collège de *Ste. Anne de Lapocatière*.

Par M. *Stevenson*,—la pétition de *Charles McFall* et autres, du Township de *Hillier*, Comté de *Prince-Edouard*.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *John Ryan*, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Brantford* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer à partir de quelque endroit dans le Township de *Malden*, sur le Lac *Erié* ou la Rivière *Détroit*, et devant passer à travers le Village *St. Thomas* et la dite Ville de *Brantford*, jusqu'à la Jonction du Grand Chemin de Fer Occidental avec son Embranchement, à *Galt*.

De la Grande Division des Fils de la Tempérance du *Canada-Ouest* ; demandant la passation d'un Acte, pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes en cette Province.

Du Révérend *Henry Lancashire* et autres, de *Russeltown*, et autres lieux, dans le Comté de *Beauharnois* ; demandant la révocation de la Loi actuelle des Licences, et la passation d'un Acte semblable à la Loi du *Maine* sur les boissons enivrantes.

Du Conseil Municipal du Comté de *Terrebonne* ; demandant la passation d'un Acte, pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que

le dit Conseil Municipal soit autorisé à prendre des Actions dans le dit Chemin et à émettre des Débentures à cette fin.

De la Banque de *Québec* ; demandant la passation d'un Acte, pour augmenter son Capital, et pour faciliter le transport des Actions dans la dite Banque, en certains cas.

De *Richard Ross* et autres, Compagnons Boulangers, résidant dans la Cité de *Québec* ; demandant que dans tout Bill qui sera présenté pour pourvoir à une meilleure observation du Dimanche, il y soit inséré une clause pour empêcher de boulanger ce jour-là.

De *Wilder Pierce* et autres, Directeurs du Séminaire de *Stanstead* ; demandant l'allocation ordinaire en faveur du dit Séminaire.

Du Conseil Municipal du Comté de *Vaudreuil* ; demandant que le système Municipal actuel pour le *Bas-Canada* ne soit pas remplacé par celui des Municipalités de Paroisse.

De *George M. Bradford*, du Township de *Chatham* ; alléguant les réclamations qui ont été faites par lui et par d'autres au sujet de certains Lots situés dans le 5<sup>me</sup> Rang du dit Township, et qui sont aujourd'hui injustement possédés par d'autres personnes ; et demandant qu'il soit fait une enquête à ce sujet.

Du Conseil Municipal du Comté du *Lac des Deux-Montagnes* ; demandant la passation d'un Acte, pour autoriser le dit Conseil à émettre des Débentures, et à prendre des parts dans le Chemin de Fer de Grande Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*, au montant de £100,000.

De *William Workman*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Montréal* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer, depuis la dite Cité, par le côté Nord-Est de la Montagne, jusqu'à la Ville de *Bytown*.

Du Maire et de la Corporation de la Cité de *Montréal* ; demandant certains amendements à l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 128, qui incorpore la dite Cité.

De *George J. Ryerse*, Ecuyer, du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*, et autres, Héritiers et Légataires de *Samuel Ryerse*, Ecuyer, ci-devant du dit Township ; demandant la passation d'un Acte, pour les mettre en état de faire des Titres parfaits pour les Terres à eux légués comme tels Héritiers et Légataires, comme susdit.

De *Frederick Fick* et autres, des Townships de *Walsingham* et *Houghton*, Comté de *Norfolk* ; demandant l'ouverture d'un Chenal, pour relier la Rivière *Roman*, appelée *Big Creek*, avec les eaux du Lac *Erié*.

De *Patrick McGuire* et autres, d'*Ashfield*, et autres Townships, dans les Comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; demandant une aide, pour ouvrir un Chemin à travers le dit Township d'*Ashfield*.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Elgin* ; demandant que l'Acte des Corporations Municipales soit amendé, de manière à autoriser les Conseillers de Township à se voter une certaine indemnité pour leurs frais de transport, et autres.

Sur motion de *M. Cartier*, secondé par *M. Varin*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Toronto*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mercredi le vingt-troisième jour de Mars prochain, pour permettre au Conseil du Membre siégeant de se procurer des Témoins de *Toronto* pour sa défense.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Dix-septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac*, de mieux régler la Commune de *St. François*, et il est convenu d'y faire certains amendements, dont il prend la liberté de faire rapport pour être pris en considération par Votre Honorable Chambre.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comité de *Mégantic*, a informé la Chambre que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité, Samedi dernier et aujourd'hui.

Sur motion de M. *Street*, secondé par M. *McDougall*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Prince-Edouard*, ait la permission de s'ajourner jusqu'au quatorzième jour de Mars prochain, pour permettre au Conseil des Pétitionnaires de se procurer certains Témoins qu'il considère lui être nécessaire dans la poursuite de l'affaire.

*Ordonné*, Que le Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle, soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, composé de M. *Tessier*, M. *Lemieux*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, M. *Laurin*, M. *Cauchon*, M. *Dubord* et M. *Stuart*, pour s'enquerir de la manière dont l'Ordonnance 4me *Vic.*, chap. 17, intitulé : "Ordonnance pour pourvoir à l'amélioration de certains Chemins dans le voisinage de la Cité de *Québec*, et y conduisant, et pour établir un fonds pour cet objet," et les Actes amendant cette Ordonnance, ont été exécutés.

*Ordonné*, Que les diverses pétitions au sujet des Chemins dans le voisinage de la Cité de *Québec*, et y conduisant, soient renvoyées au dit Comité.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Ordonnance passée dans la deuxième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Ordonnance concernant l'érection des Paroisses et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Sur motion de M. *Ridout*, secondé par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,

*Ordonné*, Que le Greffier de cette Chambre prenne les moyens de se procurer une Liste de tous les Instituts d'Artisans, Sociétés d'Agriculture, Bureaux de Commerce, Universités, Collèges et autres Institutions Scientifiques et Littéraires établies dans le *Bas* et le *Haut-Canada*, aussi bien que toutes les Municipalités de Comté, de Ville et de Cité, et, quand il se sera procuré cette Liste, de la mettre devant cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Langton* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions de l'Acte d'Union des Compagnies de Chemin de Fer, aux Compagnies dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc, ou touchent à des endroits où touche également la dite Ligne.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, ait la permission d'introduire un Bill Supplémentaire à un Acte de la présente Session, pour détacher le District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires, les Etablissements de *Ste. Anne des Monts* et du *Cap-Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi le dixième jour de Mars prochain.

Sur motion de M. *Clapham*, secondé par M. *Dixon*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouver-

neur-Général, le priant d'ordonner à l'Officier qu'il appartient de mettre devant cette Chambre copie de la Correspondance entre le Bureau de la Trinité et l'Exécutif, au sujet d'un Pont de glace, à *Québec*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Que les 64me, 66me et 74me Règles de cette Chambre soient mises de côté, en autant qu'elles ont rapport à un Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie Manufacturière de *Montréal*, et pour d'autres objets; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la construction d'un Pont général des Chemins de Fer sur le Fleuve *St. Laurent*, à ou près la Cité de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Fortier* ait la permission d'introduire un Bill pour faciliter la construction des Eglises, dans certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi le quatozième jour de Mars prochain.

*Ordonné*, Que M. *Dubord* ait la permission d'introduire un Bill pour exempter certains Vaisseaux, du Droit imposé par l'Acte pour pourvoir au traitement Médical des Marins malades.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur Motion de M. *Dubord*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre copie de toute Correspondance qui aura pu être échangée entre l'Exécutif de cette Province et le Gouvernement Impérial, ou entre l'un ou l'autre, avec aucune personne ou plusieurs personnes au sujet de l'Acte de l'Enregistrement des *Matelets*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions de la trente-cinquième Section de l'Ordonnance, 4 *Vic.*, chap. 30, à certains cas y mentionnés, et pour d'autres objets.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport au dit Bill.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial, auquel a été renvoyé le Bill pour amender et expliquer l'Ordonnance réglant l'Enregistrement des hypothèques dans le *Bas-Canada*.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Dubord*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Cham-

bre, une Liste de toutes les demandes d'octrois de lots de Grève sur la Rivière *St. Charles*, et de tous les octrois ou baux qui peuvent en avoir été faits.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour régler l'inspection de la Potasse et Perlasse.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi le huitième jour de Mars prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour permette aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac* de mieux régler la Commune de *St. François*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de *Québec*, étant lu ;

L'Honorable M. *Chabot* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisé : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrisson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Taché.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridcut,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mattiee,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	<i>Wright (d.Ouest York,)</i>
<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith (Frontenac)</i>	<i>42. Young.</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>		

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>10. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Patrick,</i>		

Ainsi, elle a été résolu dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Perdes divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution expéditive des Actes de la Législature, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le quatorzième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour conférer la juridiction d'équité aux divers Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir de meilleures dispositions pour le prélèvement des Réclamations contre les Propriétaires de Vaisseaux, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le quatorzième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 23, et pour établir d'autres dispositions pour régler la manière de protester les Lettres de Change Etrangères dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître certains doutes quant à la Loi pour la décision des Elections contestées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les dispositions contenues dans les Ordonnances pour incorporer la Cité et Ville de *Québec*, et pour donner de plus amples pouvoirs à la Corporation de la dite Cité et Ville, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de *M. Stuart*, *M. Dubord*, l'Honorable *M. Chabot*, *M. Cauchon* et *M. Clapham*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour modifier les Lois d'Usure, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre au *Haut-Canada*, les dispositions de deux Actes y mentionnés, pour faciliter l'accomplissement de certains devoirs des Juges de Paix hors les Sessions, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer et faire disparaître les doutes quant à l'interprétation de l'Acte autorisant les Parties à poursuivre et défendre dans les Causes *in formâ pauperis*, dans les Cours de Loi du *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour régler l'Election des Membres pour représenter le Peuple de cette Province dans l'Assemblée Législative, étant lu ;

*M. Laurin* a proposé, secondé par *M. LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer aux Occupants une compensation pour les améliorations faites par eux sur les terres, en certains cas, étant lu ;

M. *Sanborn* a proposé, secondé par M. *Terrill*, et la Question ayant été proposée, que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	43. <i>Young.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Marchaldon,</i>	<i>Taché,</i>	16. <i>Willson.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois, de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte pour régler l'engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionné, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le septième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter les termes de la Cour de Circuit, dans le Circuit de *St. Jean*, dans le district de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi relative aux Brevets d'Invention, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le quatorzième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir aux recouvrements des cotisations et taxes dont l'imposition est projetée par certains réglemens des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender de nouveau l'Acte pour régler l'engagement des Matelots au Port de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour définir et établir la ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et dépendances adjacentes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Madriers et autres, par des Compagnies par Action dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la loi relative à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur le Bill pour étendre la Franchise Elective, et mieux définir les qualifications des Voteurs de certaines Divisions Electorales, en adoptant un système pour l'Enregistrement des Voteurs, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'incorporation du Séminaire de *St. Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes composant la Corporation et pour déclarer quelles personnes composeront la dite Corporation, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui amende les Actes et Ordonnances incorporant la Cité de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le neuvième jour de Mars prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac*, de certaines réserves de Chemins dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Morrison* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Carouge*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte passé dans la Session du Parlement Provincial tenue dans les quatrième et cinquième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour régler la manière de



“ donner des Cautionnements pour toutes les Charges à l'égard desquelles il doit en être donné, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune Charge si le Cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de cette Charge, et pour d'autres fins, ” étant lu ;  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour changer et amender certaines dispositions relatives à la Cour du Banc de la Reine du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Stuart*, l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Cartier* et M. *Sicotte*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour régler l'exercice de certains droits des Locateurs et Locataires dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Lemieux*, M. *Polette*, M. *Sicotte*, M. *Stuart* et l'Honorable M. *Badgley*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer et amender l'Acte qui permet aux Notaires de convoquer des Assemblées de parents et amis en certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un Juge à cette effet, et autres fins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir plus amplement à l'incorporation de la Ville de *St. Hyacinthe*, et pour étendre ses limites, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière* de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial, à certaines conditions, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Christie*, de *Wentworth*, l'Honorable M. *Hincks*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Street* et M. *White*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour expliquer l'Acte intitulé : “ Acte pour autoriser *François Verrault*, Ecuyer, à

“ construire un Pont de péage sur la Rivière *Etchemin*, dans la Paroisse de *St. Henri*, près de l’Eglise, dans la dite Paroisse, dans le Comté de *Dorchester*,” étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l’Acte des 14 et 15 *Vic.*, chap. 4, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte concernant les Arpen-“ teurs,” étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir au règlement définitif des Lignes de Division, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi pour la vente et l’établissement des Terres Publiques, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour la meilleure administration de l’Asile des Aliénés, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi pour la protection des Bois de la Couronne, et pour la perception des Droits sur iceux, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la loi relative-ment à la solennisation et à l’enregistrement des Mariages, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde du Bill pour amender la loi concernant les Ecoles de Grammaire du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture Bill pour abroger l’Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 28, et transporter le siège des assemblées du Conseil Municipal de la Municipalité Numéro deux du Comté de *Drummond*, du Village de *Stanfold* au Village de *St. Christophe d’Artabaska*, dans la même Municipalité, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour protéger les Juges de Paix, dans le *Haut-Canada*, contre les poursuites vexatoires, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger certaines parties des Actes 12 *Vic.*, chap. 78, et 14 et 15 *Vic.*, chap. 5, en autant qu’elles se rapportent au Comté de *Welland*, et pourvoir à ce qu’il soit fait choix d’une localité convenable pour un Chef-lieu de Comté dans les Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi le quatorzième jour de Mars prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le cours Monétaire, étant lu ;

*Ordonné*, le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de *Terrebonne*, de l'endroit où il est maintenant tenu, à un endroit plus central, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi le huitième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender l'Acte des Jurés du *Haut-Canada*, de mil huit cent cinquante, et en abroger certaines parties, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, passé dans la quatrième année du Règne de Feu Sa Majesté le Roi *Guillaume Quatre*, intitulé : " Acte pour amender la loi sur la " propriété foncière, et rendre les procédures pour en reprendre possession, en " certains cas, moins difficiles et dispendieuses," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de la présente Session pour venir en aide aux victimes du dernier incendie de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*,

La Chambre s'est ajournée.

*Martii, 1<sup>o</sup> die Martii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Rapport de la Compagnie de Dépôt et de Prêt du *Haut-Canada*, reçu en conformité d'un Ordre de la Chambre du 27 Octobre 1852.

Bureau des Commissaires de la  
Compagnie de Dépôt et Prêt du *Haut-Canada*,  
*Kingston*, 25 Février 1853.

Monsieur,—En conformité de la réquisition de l'Assemblée Législative, que vous nous avez transmise, pour certains renseignements concernant la Compagnie de Dépôt et Prêt du *Haut-Canada*, nous demandons la permission de vous envoyer tous les détails que peuvent fournir les Livres de la Compagnie dans ce Pays.

Le montant brut de tous les Prêts et autres Placements dans cette Province, depuis le commencement des opérations de la Compagnie jusqu'au 23 courant, est de £214,284 14s. 2d., non compris la somme de £100,000, pour laquelle il a été contracté pour être avancée aux Victimes du dernier Incendie à *Montréal*,

dans le mois de Juillet dernier ; mais y compris la somme de £22,762 6s. 8d., sur les Bons et Débentures des différentes Municipalités et Compagnies incorporées.

Le taux de l'Intérêt pris ou qu'il a été convenu de prendre, est de huit pour cent, excepté dans le cas du Prêt de secours aux Incendiés de *Montréal*, sur lequel l'Intérêt n'est que de six pour cent.

Le montant pris d'avance est invariablement l'Intérêt d'une demi-année. L'Intérêt d'une ou plus des années subséquentes a été payé selon la date des Prêts respectifs.

Le montant des frais Judiciaires porté au compte des emprunteurs et obtenu d'eux, et le montant des frais et dépenses collectés pour ou par les Agents, Arpenteurs ou Estimateurs employés à s'assurer de la valeur des propriétés offertes en garantie ou autrement, est de £4,684 10s. Les seules charges ultérieures sont les honoraires des Régistrateurs de Comté, qui varient dans chaque cas selon le nombre des entrées sur les Registres.

Les Livres de la Compagnie ayant été faits relativement à la date à laquelle la Compagnie a ouvert son Bureau pour la transaction des affaires en *Canada*, et non relativement à l'année de calendrier, il résulterait une grande perte de temps, et de grands inconvénients dans l'expédition des affaires ordinaires du Bureau de la Compagnie, de la compilation des divers comptes pendant les années 1851 et 1852, mais le montant cité ci-dessus contient le montant des deux années.

La Liste des Officiers de la Compagnie à *London* et *Kingston*, est ci-jointe.

Le montant des transactions de la Compagnie avec les Municipalités et les Compagnies incorporées est de £22,762 6s. 8d., non compris les £100,000 pour le fonds de Prêt pour secourir les Incendiés de *Montréal*, ainsi que le montant de l'Intérêt pris ou qu'il a été convenu de prendre, est de huit pour cent, excepté le fonds de Prêt de secours pour les Incendiés de *Montréal*, qui est de six pour cent.

La Compagnie ne possède aucune terre ou propriété foncière en *Canada*.

La Compagnie n'a acheté en aucun temps des propriétés hypothéquées, lots ou prémisses, et en conséquence ne possède pas actuellement, ni n'a jamais possédé aucune propriété au-dessous de la somme pour laquelle la terre a été hypothéquée.

Le montant actuel du Capital de la dite Compagnie est de £500,000 sterling.

Et sur le montant actuel du Capital, £438,300 sterling sont placés en Angleterre, et £61,700 en *Canada*.

Les Directeurs ont payé £75,000 sterling, et ils tiennent encore en réserve £425,000 pour garantie et travaux futurs.

Nous avons l'honneur d'être Messieurs,

Vos très-humbles Serviteurs.

*F. A. Harper,*  
*Robt. Shank Atcheson.*

Commissaires

A *W. B. Lindsay*, Ecuyer,  
Greffier de l'Assemblée Législative.

Bureau des Commissaires de la  
Compagnie de Dépôt et Prêt du *Haut-Canada*.

*Kingston*, 25 Février 1853.

Les Officiers de la Compagnie de Dépôt et Prêt du *Haut-Canada* sont :—  
à *Londres*.

*Thomas Baring*, Ecuyer, M.P. } Syndics.  
*Richard Carr Glyn*, Ecuyer, M.P. }  
*Sir Randolph I. Routh*, K.C.B., Président.

## Directeurs.

*John Auldjo*, Ecuyer, *Charles Morrison*, Ecuyer,  
*Peter Buchanan*, Ecuyer, *James Gordon Thompson*, Ecuyer,  
*William Chapman*, Ecuyer, *Melvil Wilson*, Ecuyer.

## Auditeurs.

*Michael Savard*, Ecuyer, *T. W. Bell*, Ecuyer,

## Secrétaire.

*Thomas Macdonald*, Ecuyer,

## Solliciteurs.

Messieurs *Crowder* et *Maynard*.

## Banqueiers.

Messieurs *Glyn*, *Mills* et *Cie*.

## En Canada.

*Robert Shank Atcheson*, Ecuyer. } Commissaires.  
*Francis A. Harper*, Ecuyer. }

## Solliciteur.

L'Hon. *John A. Macdonald*, M.P.P.

## Banquiers.

La Banque Commercial, D.M.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Fortier*,—la pétition d'*Antoine Lajoie* et autres, du Township de *Shavenegan*, District des *Trois-Rivières*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition de *John Fraser*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*.

Par M. *Fergusson*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wellington*, *Waterloo* et *Grey*.

Par M. *Gamble*,—la pétition de *William Henry Beresford*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de *Théophile H. Pacaud*, Ecuyer, de la Paroisse de *St. Maurice*, Comté de *Champlain*.

Par M. *Taché*,—la pétition du Conseil Municipal de la Municipalité Numéro un, du Comté de *Rimouski*.

Par M. *Willson*,—la pétition de *Robert Blackwood* et autres, de cette partie du *Canada* qui se trouve entre la Jonction *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental, et *Malden*, sur la Rivière *Détroit*; et la pétition de la Municipalité du Village de *St. Thomas*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *John Smith* et autres, du Village de *Paris*; la pétition de la Municipalité du Township de *Pelham*; la pétition de *George S. Wilkes* et *James Kerby*, de la Ville de *Brantford*; la pétition d'*A. B. Bennett* et autres, de la Province du *Canada*; et la pétition de *James Kerby* et autres, de cette partie du *Canada* qui se trouve entre la Jonction *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental et *Malden*, sur la Rivière *Détroit*.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *James Morris* et autres, des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Jacob DeWitt*, Ecuyer, et autres, Presbytériens Américains, de la Cité de *Montréal*; et deux pétitions du Conseil Municipal du Comté de *Kent*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Québec*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de Sa Grâce l'Archevêque de *Québec* et autres, de la Cité de *Québec*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 8 Novembre dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, un Etat indiquant, 1<sup>o</sup>. Les sommes payées par le Gouvernement, jusqu'à la dite date, à la Corporation du Chemin de Fer maintenant en voie de construction entre *Toronto* et *Barrie*, sur le *Lac Simcoe*, du Grand Chemin de Fer Occidental et de ses Embranchements, et du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*; et les sommes pour lesquelles des Débentures Provinciales sont sur le point d'être émises en faveur de chacune des dites Compagnies de Chemin de Fer, et de manière à indiquer tous les paiements, votes de crédit, ou garanties pour le principal ou l'intérêt ou pour tous les deux, de la part du Gouvernement, en aide des Chemins de Fer. 2<sup>o</sup>. Copie de tous Rapports ou autre correspondance officielle qui a pu avoir lieu entre les Ingénieurs et les autres officiers employés par le Gouvernement, pour faire rapport sur l'état et le progrès des susdits Chemins de Fer, ou sur les dépenses sur iceux, et le Gouvernement Exécutif ou aucun Chef de Département ou Bureau d'iceux, depuis la fin de la dernière Session de la Législature.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (V.V.V.)

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, Qu'à la dernière séance du Comité aujourd'hui, *Dunbar Ross*, Ecuyer, un des Pétitionnaires, a fait motion, "Que le nombre de Membres composant le dit Comité ayant été inévitablement réduit à moins de trois, savoir, au nombre de deux, et ayant continué ainsi pendant l'espace de trois jours de séance, et plus, savoir, depuis le seizième jour de Février, inclusivement, jusqu'au vingt-huitième jour du même mois, aussi inclusivement, le dit Comité soit dissout; et qu'il en soit fait rapport à la Chambre, pour qu'elle ordonne à cet égard ce qui lui paraîtra conforme à la loi et à la justice."

M. *Sicotte* a de plus informé la Chambre, Qu'après avoir délibéré sur la dite Motion, et avoir entendu en réponse le Conseil pour le Membre Siégeant, il a adopté la Résolution suivante (*Seneca Paige*, Ecuyer, différant d'opinion avec ses Collegues):—

Que l'objection soit rejetée, et que le Comité continue à prendre en considération les pétitions qui lui ont été renvoyées.

M. *Sicotte* a proposé, secondé par M. *Varin*, et la Question ayant été proposée, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution;

Sur motion de M. *Taché*, secondé par M. *McDougall*,

Ordonné, Que la considération ultérieure de la dite Motion soit remise à Jeudi prochain.

Ordonné, Que M. *Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que la pétition du Révérend D. *Paradis* et autres, de la Paroisse de *La Visitation de la Pointe du Lac*, Comté de *St. Maurice*; et la pétition d'*Amable Archambault* et autres, du Comté de *Leinster*, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la

Chambre le vingt-troisième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Que Votre Comité a examiné les pétitions de *L. E. Rose* et autres, demandant l'incorporation de la Banque du Comté de *Stanstead* ; de *John Crawford*, Ecuyer, et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais* ; de la Compagnie des Mines du *Haut-Canada*, demandant des amendements à sa Charte ; de la Banque de *Québec*, demandant une augmentation de son Capital, etc. ; de *George J. Ryerse* et autres, (dernière pétition) demandant un Acte pour leur permettre de donner des titres parfaits à certaines terres qui leur sont échues comme héritiers et légataires de feu *Samuel Ryerse* ; et il a trouvé que les Avis étaient corrects.

Les Avis requis pour les pétitions de *Daniel McDonald* et autres, demandant une nouvelle division de *Yonge* et *Escott* ; de *Marcus Child* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Montréal* à *Stanstead* ; et de l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord*, demandant des amendements à sa Charte, présentées pendant la première partie de la présente Session, ont été prouvés à la satisfaction de Votre Comité ; ils ont été donnés pendant le récent ajournement de la Chambre.

La pétition de la Compagnie de la Navigation de la *Grande-Rivière*, demandant que le Conseil de Ville de *Brantford* soit autorisé à émettre des Débitures en faveur de la dite Compagnie, autorisées par un Acte de la présente Session, en plus petites sommes, n'est pas, dans l'opinion de Votre Comité, de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

Quant à la pétition du Conseil Municipal du Comté des *Deux-Montagnes*, demandant l'autorisation de prendre des Parts dans le Fonds Social du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*, Votre Comité voit qu'aucun Avis n'a été donné ; mais une Résolution pour prendre des Parts dans le dit Fonds Social, ayant été passée par le Conseil à une assemblée spéciale convoquée à cette fin, laquelle Résolution a été publiée dans les journaux publics, Votre Comité recommande respectueusement que l'on procède sur cette demande, à condition qu'une disposition soit entrée dans le Bill, voulant que la souscription projetée au dit Fonds Social soit soumise aux Contribuables du Comté, et recevra la sanction de la majorité d'iceux, avant d'être stipulée, conformément à l'usage suivi dans le *Haut-Canada*, dans des cas de même nature.

Relativement aux deux pétitions du Conseil de Ville de la Ville de *London*, demandant respectivement l'autorisation de construire une Usine à Gaz et un Aqueduc, et un amendement à la Loi Municipale, en autant qu'elle concerne le Maire de la dite Ville, Votre Comité a constaté qu'aucun des Avis n'a été donné.

L'Ordre du jour, pour l'appel de la Chambre, étant lu ;

Ordonné, Que la Chambre soit maintenant appelée.

Ordonné, Que le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, aille avec la Masse, dans les places voisines, et requière la présence des Membres qu'il y trouvera, pour le service de la Chambre :—Et il y a été en conséquence ; et, étant de retour ;

La Chambre a été appelée, et plusieurs Membres ont paru ; et les noms des Membres qui se sont trouvés absents ont été enregistrés comme suit :—

*William Henry Boulton,*

*William Lyon Mackenzie,*

*David LeBoutillier,*

*Daniel McLachlin,*

*George Byron Lyon,*

l'Hon. *William Hamilton Merritt,*

l'Hon. *John Alexander Macdonald,* l'Hon. *Louis Joseph Papineau.*

*Sir Allan Napier MacNab,*

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks,*

Ordonné, Que les raisons d'absence des Membres, qui n'étaient pas présents

à l'appel de la Chambre aujourd'hui, soient prises en considération Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement, étant lu ;

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour approprier certaines balances non-dépensées du fonds des Ecoles pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes à prendre sur le Fonds des Biens des Jésuites, pour des fins d'Education dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Laurin*, secondé par M. *Gouin*,  
La Chambre s'est ajournée.

### *Mercurii, 2<sup>o</sup> die Martii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mise sur la table :—

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *William Gunn* et autres, du Comté de *Bruce*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *Louis C. Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur de la première division du Comté de *Montmorency*.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *George Sherwood*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Brockville*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'A. M. *Delisle*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Montréal* ; demandant un Acte d'incorporation pour les mettre en état de construire un Chemin de Fer depuis la dite Cité de *Montréal*, jusqu'à la Ville de *Bytown*, par le côté nord-est de la Montagne, *Isle-Jésus*, *St. André* et *Grenville*.

De J. *Trudel* et autres, de la Paroisse de *Ste. Geneviève de Batiscan*, Comté de *Champlain* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la Garantie de la Province soit accordée à la dite entreprise.

Du Révérend J. *Morin* et autres, de la Paroisse de *St. Jacques*, Comté d'*Huntingdon* ; de *Joseph Marceau* et autres, de la Paroisse de *St. Luc* ; Comté de *Chambly* ; de J. *Bissonnette*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *St. Valentin* ; du Révérend R. *Robert* et autres, de la Paroisse de *Ste. Marguerite de Blairfindie*, Comté de *Chambly* ; de P. P. *Demaray*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *St. Jean*, Comté de *Chambly* ; et de *Joseph Laurin*, Ecuyer, et autres, de la partie de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, qui se trouve dans le Comté de *Québec* ; demandant des amendements au Bill de la Représentation.



Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* ; demandant la passation d'un Acte pour valider certains Titres de Terres achetés des filles des Loyalistes E. U., après leur mariage.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* ; demandant certains amendements à l'Acte des Corporations Municipales du *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* ; demandant certains amendements à la Loi des Jurés du *Haut-Canada*.

De la Municipalité du Township de *Dunwich*, et de la Municipalité du Village de *St. Thomas* ; demandant la passation d'un Acte, pour incorporer une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis la Jonction de *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental, par une certaine route, jusqu'à *Malden*, sur la Rivière *Détroit*.

De la Corporation du Collège de *Ste. Anne de Lapocatière* ; demandant une aide.

De *Charles McFall* et autres, du Township d'*Hillier*, Comté de *Prince-Edouard* ; demandant la passation d'un Acte, nommant un Commissaire pour surveiller l'Arpentage de la ligne de séparation de la troisième Concession du dit Township.

De *John Ryan*, de la Cité de *Québec* ; demandant la restauration des Droits Civils,—l'enregistrement des Naissances, Mariages et Sépultures, sans l'intervention du Clergé,—l'admission des Témoins et Jurés, sans profession de Foi, et à l'abri de toute Inquisition Spirituelle—l'abolition de la Cour de Vice-Amirauté,—et que ses Cautions pour le transport des Malles, soient relevées de leur engagement au sujet de ce contrat.

Ordonné, Que la Réponse relatives aux Terres situées sur la Rivière *St. Maurice* et ses tributaires, ensemble avec la Carte qui a été présentée Jeudi le 2me jour de Novembre dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre,

Ordonné, Que *M. Terrill* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Banque du Comté de *Stanstead*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi le dix-huitième jour de Mars prochain.

Sur motion de *M. Sanborn*, secondé par *M. Terrill*,

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—1. Qu'il est expédient d'autoriser les Commissaires d'Ecole de toute Municipalité d'Ecole, dans le *Bas-Canada*, sur pétition à eux présentée par la majorité des Contribuables d'un District d'Ecole, dans telle Municipalité, à taxer les dits Contribuables du dit District d'Ecole, et à leur faire payer telle somme en sus de la cotisation répartie sur toute la Municipalité, qui sera requise par la dite pétition pour être employée aux fins des Ecoles de tel District. 2. Que pour le maintien de bonnes Ecoles dans les parties nouvellement établies du *Bas-Canada*, il est expédient que les deniers reçus par les Municipalités, soient distribués également entre les Districts d'Ecole en icelles, au lieu d'être répartis suivant le nombre des Ecoliers dans ces Districts.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil ; et *M. Johnson* a fait rapport que le Comité avait passé une Résolution ; laquelle a été lu comme suit :—

Résolu, Qu'il est expédient d'autoriser les Commissaires d'Ecole de chaque Municipalité Scolaire dans le *Bas-Canada*, sur pétition à eux présentée par la majorité des Contribuables dans tout District d'Ecole, dans la dite Municipalité, d'imposer et faire prélever sur les Contribuables du dit District d'Ecole, telle somme d'argent en sus de la proportion imposée sur toute la Municipalité qui

sera demandée par la pétition pour être employée aux besoins des Ecoles des dits Districts.

*Ordonné*, Que M. *Crawford* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Young*,

*Ordonné*, Que les 64me, 66me et 74me Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport au Bill pour pourvoir à la construction d'un Pont général des Chemins de Fer sur le Fleuve *St. Laurent*, à ou près de la Cité de *Montréal*.

M. *Polette* a proposé, secondé par M. *Dumoulin*, et la Question ayant été proposée, qu'il lui soit permis d'introduire un Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitants Catholiques de la Paroisse de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, aux *Trois-Rivières*, relativement aux propriétés de leur Fabrique, pour imposer et prélever une taxe sur les dits Habitants, et pour d'autres fins y mentionnées.

M. *Mackenzie* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, Que les mots " lui soit," après le mot " qu'il," soient retranchés, et que les mots " ne lui soit pas," soient insérés à la place ;

Et la Question ayant été mise, que les mots " ne lui soit pas," soient insérés comme susdit ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.			
Messieurs			
<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>White,</i>	6. <i>Wright,</i> (d. Est. York.)
<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth</i> ),	<i>Mackenzie,</i>		
CONTRE.			
Messieurs			
<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith,</i> ( <i>Durham</i> ),
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i> ( <i>Gaspé</i> ),	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> ),	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Valois,</i>
<i>Drummond,</i> Pro. Gén.	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>	57. <i>Young.</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que M. *Polette* ait la permission d'introduire un Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitants Catholiques de la Paroisse de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, aux *Trois-Rivières*, relativement aux propriétés de leur Fabrique, pour imposer et prélever une taxe sur les dits Habitants, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'incorporation de l'Association du Télégraphe Electrique de l'Amérique du Nord.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Ordonné, Que M. *Terrill* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi le dix-huitième jour de Mars présent.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour modifier les Lois d'Usure, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée hier, Que le Bill (pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement,) soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

M. *Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Langton*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " La Représentation du Peuple en Parlement, " devrait être basée sur la Population, et que le nombre des Membres de la Chambre d'Assemblée soit graduellement augmenté, suivant le développement progressif de la Population, sur une proportion fixe de la population, sans égard à aucune ligne de division entre le *Haut* et le *Bas-Canada*," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Mackenzie.</i>	<i>Robinson,</i>	15. <i>Wright(d.OuestYork.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon;</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright, (d.EstYork.)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>	57. <i>Young.</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman.</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemicux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sunborn,</i>	58. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>		

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Seymour,</i>	14. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

L'Honorable M. *Morin* a proposée, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposé, Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain ;

M. *Smith*, de *Frontenac*, a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Murney*, Que le mot "Vendredi" soit retranché, et le mot "Mardi" inséré à la place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 3<sup>o</sup> die Martii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a communiqué à la Chambre les Lettres suivantes, adressées au Greffier de cette Chambre, par *Frederick Widder*, Ecuyer, Commissaire de la Compagnie du *Canada*, au sujet de l'Ordre de la Chambre du 8 Novembre dernier, demandant un Etat des Affaires de la dite Compagnie :—

Bureau de la Compagnie du *Canada*,

*Toronto, 25 Novembre 1852.*

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 16 courant, contenant copié d'un Ordre adopté par la Chambre d'Assemblée, le 8 courant,

relativement aux affaires de la Compagnie du *Canada*, auquel nous donnerons notre attention.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
 Votre obéissant Serviteur,  
*Fred. Widder*, Commissaire.

*Wm. B. Lindsay*, Ecuyer,  
 Greffier de l'Assemblée Législative, *Québec*.  
 Bureau de la Compagnie du *Canada*,

*Toronto*, 8 Février 1853.

Monsieur,—J'ai déjà accusé la réception de la lettre par laquelle vous m'avez communiqué l'Ordre de l'Honorable Assemblée Législative, à l'effet que vous vous adressiez à nous pour obtenir divers renseignements sur les Affaires de la Compagnie du *Canada*. J'ai maintenant l'honneur de vous informer qu'après avoir considéré attentivement les nombreux sujets sur lesquels on désire être renseigné, je trouve que non seulement le travail, le temps et les dépenses qu'entraînerait la préparation de ces états seraient très-considérables, mais les détails de l'enquête se rattachent si étroitement aux intérêts personnels et privés des Propriétaires de la Compagnie, que je ne saurais sans leur consentement vous fournir les renseignements désirés.

Je prendrai en outre la liberté de dire que la Compagnie a toujours fourni régulièrement au Gouvernement de Sa Majesté tous les Comptes et Etats qui lui ont été demandés, et dans le cas où l'Assemblée Législative le désirerait, je serai heureux de vous transmettre, aussitôt qu'ils pourront être reçus d'*Angleterre*, les divers Rapports qui ont été faits par les Directeurs aux Propriétaires, jusqu'à cette date.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
 Votre très-obéissant serviteur,  
*Fred. Widder*, Commissaire.

*Wm. B. Lindsay*, Ecuyer.  
 Greffier de l'Assemblée Législative, *Québec*.

M. l'Orateur a mis devant la Chambre, les Comptes des Syndics des Chemins à Barrières de *Montréal*, jusqu'au 31 Décembre 1852.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (G.)

Et aussi, Etat des Affaires de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental.

Pour le dit Etat, voir Appendice (I.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental; et la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Johnson*,—la pétition de *C. J. Forbes*, Ecuyer, et autres, de *St. André*, Comté du *Lac des Deux-Montagnes*.

Par M. *Taché*,—la pétition du Révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de la Paroisse de *St. Germain*, Comté de *Rimouski*.

Par M. *Stevenson*,—la pétition de *George Arthur* et autres, du Township de *Hillier*.

Par l'Honorable M. *Rolph*,—la pétition de *William McClellan* et autres, du Township de *Middleton*; et la pétition de la Succursale de *St. Thomas*, de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition du Révérend *A. F. Atkinson*, Président, et autres, Membres du Bureau des Syndics de l'École de Grammaire à *St. Catherine*; et la pétition de *James W. O. Clark* et autres, des Comtés de *Lincoln* et *Welland*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Antoine Lajoie* et autres, du Township de *Shawenegan*, District des *Trois-Rivières* ; se plaignant de ce que par la négligence de l'Agent du Gouvernement, ils ont encouru des pertes dans la coupe du bois de construction sur les lots occupés par eux, et pour lesquels ils ont obtenu des billets de location ; et demandant une indemnité à cet effet.

De *John Fraser*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant que le Chemin connu sous le nom de Chemin du Foulon, soit prolongé jusqu'à *Cap-Rouge*.

De la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique* ; demandant que la pétition de *S. S. Foster*, Ecuyer, et autres, sollicitant la passation d'un Acte d'Incorporation pour construire un Chemin de Fer depuis vis-à-vis la Cité de *Montréal* via *Chambly* et la décharge du Lac *Memphremagog*, jusqu'à la Ligne de la Province, ne soit pas écoutée, et à être entendue par Conseil à la Barre de cette Chambre, avant que la dite pétition soit prise en considération.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Wellington*, *Waterloo* et *Grey* ; demandant la passation d'un Acte, pour légaliser certains Réglemens des ci-devant Conseils de District et de Comté qui ont été annulés par la Cour du Banc de la Reine.

De *William Henry Beresford*, Ecuyer de la Cité de *Toronto*, ci-devant Capitaine dans la Brigade des Carabiniers, exposant : Que dans le mois de Juillet, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante, le Pétitionnaire fut marié à *Catherine Lawrence*, actuellement sa femme, et alors, vivant à *Montréal*, Fille majeure : Que le dit Pétitionnaire et la dite *Catherine Lawrence* ont vécu et co-habité ensemble comme mari et femme depuis le jour de leur mariage jusqu'au mois de Mai, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-et-un ; Que de malheureux différends provenant d'une grande violence de tempérament et d'accès de colère incontrôlables de la part de la dite *Catherine Lawrence*, pendant lesquels la vie du Pétitionnaire était en danger, ne leur a plus permis de continuer à vivre ensemble, et après consultation avec des amis et une négociation de plusieurs mois il a été convenu qu'ils vivraient séparément ; et le Pétitionnaire communiqua le malheureux état de ses affaires de famille au frère de la dite *Catherine Lawrence*, son seul parent survivant, qui vint dans la Province du *Canada* au temps où la séparation eut lieu, et avec lequel la dite *Catherine Lawrence* laissa la résidence du Pétitionnaire pour retourner à *Halifax*, dans la Province de la *Nouvelle-Ecosse* son lieu natal, dans le mois de Juillet mil huit cent cinquante-et-un : Que pendant un certain temps après le départ de sa dite femme, le Pétitionnaire a été tenu dans l'ignorance du lieu de sa résidence, quoiqu'il fut convenu au temps de la séparation qui lui serait toujours donné connaissance du lieu de cette résidence ; que subséquemment, le Pétitionnaire fut informé par l'Agent de sa femme qu'elle résidait à *Rochester*, dans l'Etat de *New-York*, et après s'être enquis il fut informé quelle résidait dans les environs de *Rochester* avec son frère : Que pendant l'hiver de 1851, le Pétitionnaire était convaincu que le frère de sa femme résidait avec elle, quoique dans le même temps une personne du nom de *Daniel Gallagher*, ci-devant (et pendant que la dite *Catherine Lawrence*, la femme du Pétitionnaire vivait avec le Pétitionnaire,) serviteur dans l'emploi du Pétitionnaire, fût pensionnaire dans la même maison, et quelle fût nommée par la femme du Pétitionnaire son demi frère : Que depuis peu de temps le Pétitionnaire a eu lieu de croire que sa femme était entrée en familiarité illicite et en commerce criminel avec le dit *Daniel Gallagher*, et pendant que le Pétitionnaire prenait les mesures nécessaires pour se convaincre de sa culpabilité, elle a soudainement disparu de sa résidence, mais elle a été retrouvée plus tard par le Pétitionnaire dans la Cité de *Rochester*, où elle et le dit *Daniel Gallagher* vivaient comme mari et femme, sous le nom de M. et Mme *Daniel Bradford*, dans lequel lieu elle était allée comme le Pétitionnaire l'a découvert pour

se faire accoucher d'un enfant : Que se voyant découverte, elle est retournée chez elle, et le quatorzième jour d'Août, mil huit cinquante deux, elle a mis au monde une fille qui est décédée le treizième jour de Janvier dernier : Qu'en conséquence de ce que le dit *Daniel Gallagher* résidait à l'étranger, le Pétitionnaire n'a pu instituer de procédures légales contre lui pour crime d'adultère commis avec sa femme relativement à la présente demande faite à la Chambre : Que la dite *Catherine Lawrence*, a, par sa conduite criminelle et adultère comme susdit, dissout en partie les Liens du Mariage ; et demandant que permission soit donnée de présenter un Bill pour dissoudre le Mariage du Pétitionnaire avec la dite *Catherine Lawrence*, et pour lui permettre de se remarier de nouveau, et qu'il puisse obtenir tel autre recours que la Chambre jugera à propos.

De *Théophile H. Pacaud*, Ecuyer, de la Paroisse de *St. Maurice*, Comté de *Champlain* ; se plaignant de la conduite de *Joseph E. Turcotte*, Ecuyer, en sa qualité de Conseil de la Reine, Chef de Police, Président de la Cour des Sessions Trimestrielles, Avocat pratiquant et Membre de l'Assemblée Législative ; et demandant une enquête à cet effet.

Du Conseil Municipal de la Municipalité Numéro un, du Comté de *Rimouski* ; demandant l'établissement d'une Cour de Circuit dans la Paroisse de *St. Jean-Baptiste de l'Isle Verte*.

De *Robert Blackwood* et autres, de cette partie du *Canada* qui se trouve entre la Jonction *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental et *Malden*, sur la Rivière *Détroit* ; d'*A. B. Bennett* et autres, de la Province du *Canada* ; et de *James Kerby* et autres, de cette partie du *Canada* qui se trouve entre la Jonction *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental et *Malden*, sur la Rivière *Détroit* ; demandant un Acte d'Incorporation, pour les mettre en état de construire un Chemin de Fer depuis la dite Jonction jusqu'à *Malden* susdit.

De la Municipalité du Village de *St. Thomas* ; demandant que le Bill de Représentation soit amendé, de manière à être basé sur la Population, et que le dit Village soit compris dans le Comté d'*Elgin*.

De *John Smith* et autres, du Village de *Paris* ; demandant la passation d'un Acte d'Incorporation, sous le nom de "La Compagnie Hydraulique de *Paris*," pour la construction d'une Chaussée à travers la *Grande-Rivière* du dit Village.

De la Municipalité du Township de *Pelham* ; demandant que le Bill relatif aux Comtés de *Lincoln* et *Welland*, et qui a pour but la réunion permanente des dits Comtés, pour des fins Judiciaires, ne devienne pas loi.

De *George S. Wilkes* et *James Kerby*, de la Ville de *Brantford* ; demandant un Acte d'Incorporation, pour les mettre en état de créer des pouvoirs Hydrauliques pour des fins manufacturières, dans la dite Ville.

De *James Morris* et autres, des Comtés-unis de *Leeds* et *Grenville* ; demandant la passation d'un Acte, pour incorporer une Compagnie pour la construction d'un Chemin de Fer devant être appelé "Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais*," et que certaines Terres non encore arpentées au-dessus ou près de *Pembroke* leur soient accordées, comme aide dans la dite entreprise.

De *Jacob DeWitt*, Ecuyer, et autres, Presbytériens Américains, de la Cité de *Montréal* ; demandant l'adoption de mesures, pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public et sur les Canaux du *St. Laurent*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent* ; demandant la révocation de la 19me Section de l'Acte des Ecoles Communes, qui pourvoit aux Ecoles Sectaires ; et aussi, pour certains autres amendements au dit Acte.

Du Conseil Municipal du Comté de *Kent* ; demandant certaines améliorations à la Navigation des Rivières *Thames* et *Sydenham*, et *McGregor's Creek*.

Du Conseil Municipal du Comté de *Québec* ; demandant qu'un Bureau d'Enregistrement permanent et offrant plus de sûreté que celui jusqu'à présent en usage, soit procuré au dit Comté.

De Sa Grâce l'Archevêque de Québec et autres, de la Cité de Québec ; demandant la passation d'un Acte, pour incorporer une Compagnie pour construire un Pont sur le Fleuve *St. Laurent*, devant ou près de la dite Cité.

*Ordonné*, Que la pétition de *Joseph Laurin*, Ecuyer, et autres, de la partie de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, qui se trouve dans le Comté de Québec, soit renvoyée au Comité de toute la Chambre sur le Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement.

Sur motion de *M. Smith*, de *Frontenac*, secondé par *M. Seymour*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, copie de toute Communication qui peut avoir été adressée aux Membres du Conseil Législatif, au sujet d'une Indemnité à leur être accordée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que *M. Gouin* ait la permission d'introduire un Bill pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droits, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour étant lu, pour prendre de nouveau en considération une motion faite Mardi dernier, que cette Chambre concourt avec le Comité Spécial sur les pétitions contre l'Election de *Mégantic*, dans une Résolution adoptée par le dit Comité.

*M. Brown* a proposé, secondé par l'Honorable *M. Young*, et la Question ayant été mise, que la considération ultérieure de la dite motion soit remise à Lundi prochain ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

*M. l'Orateur* a alors déclaré que, dans son opinion, la Chambre ne doit pas s'occuper de la motion pour confirmer la Résolution du dit Comité, vu qu'il considère que le Comité ayant le pouvoir de décider la Question, la Chambre ne doit pas intervenir dans la dite Question.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

*M. l'Orateur*,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : " Acte pour incorporer une Société pour la construction d'un Hôtel dans la Cité Québec," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et en suite il s'est retiré.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent, a présenté à la Chambre le Vingt-quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les pétitions du Révérend *Alexander Sanson* et autres, demandant l'Incorporation de la Société des Pamphlets et des Livres Religieux du *Haut-Canada* ; de *James S. Howard* et autres, demandant l'Incorporation de la Société de la Bible du *Haut-Canada* ; et du Comté Municipal d'*Essex* et *Lambton*, demandant l'autorisation d'imposer le Comté d'*Essex* pour la construction d'une Prison et Cour de Justice, etc., et il a constaté que les Avis requis ont été donnés.

Relativement à la pétition de *A. M. Delisle* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Montréal* à *Bytown*, par la voie de l'*Isle Jésus*, Votre Comité a constaté que les seuls Avis publiés l'ont été dans le *Montreal Gazette*, depuis le 20 Février, et dans la *Minerve* de *Montréal*, depuis le 18 Février.



Quant aux pétitions du Barreau du *Bas-Canada* (Section de *Montréal*.) demandant un Acte pour amender son Acte d'incorporation en augmentant certains honoraires ; et de la Compagnie Manufacturière de *Montréal*, demandant une augmentation de son Capital et l'extension de certains privilèges, Votre Comité a constaté qu'elles sont respectivement de nature à nécessiter la publication de l'Avis qui n'a pas été donné.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour modifier les Lois d'Usure ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Lundi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *Tessier*, La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 4° die Martii ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Mongenais*,—la pétition de *John Scanlan*, Maître d'Ecole.

Par l'Honorable M. *Macdonald*,—la pétition de *John Watkins*, Président, au nom de la Chambre de Commerce de la Cité de *Kingston*.

Par M. *Stuart*,—la pétition d'*O. Robitaille*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*.

Par l'Honorable M. *LaTerrière*,—la pétition de *John Guay* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité de *Chicoutimi*, Comté de *Saguenay*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *William Gunn* et autres, du Comté de *Bruce* ; demandant l'ouverture de Chemins, à travers le dit Comté, jusqu'à la Ville de *Goderich*.

De *Louis C. Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur de la première division du Comté de *Montmorency* ; demandant à être indemnisé pour les dépenses qu'il a encourues, en comparaisant avec des Témoins à la Barre de cette Chambre, pour répondre à certaines accusations portées contre lui par *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre de cette Chambre.

De *George Sherwood*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Brockville* ; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "La Compagnie de l'Eclairage au Gaz de *Brockville*."

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Huitième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch*, et est convenu d'y faire un amendement qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre.

Il a aussi examiné le Bill pour amender la Charte de la Compagnie de l'Aqueduc et de l'Eclairage au Gaz de *Toronto*, et il est convenu d'en faire rapport sans amendement.

M. *Polette* du Comité Général des Elections, a fait rapport des Listes amendées.

*Ordonné*, Que la Réponse relative au Chemin de Fer sur la Rive Nord, qui

a été présentée le 24 Février dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la pétition de *J. Trudel* et autres, de la Paroisse de *Ste. Geneviève de Batiscan*, Comté de *Champlain*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender la Charte de la Compagnie de l'Aqueduc et de l'Eclairage au Gaz de *Toronto*, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Résolu*, Que la pétition de *John McMullen* et autres, Marchands, Commerçants, et autres, de *Québec*, soit renvoyée au Comité Spécial, composé de *M. Stuart*, *M. Christie*, de *Gaspé*, *M. Dubord* et *M. le Solliciteur-Général Chauveau*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Young* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Municipalité du Comté des *Deux-Montagnes* à prendre des actions dans la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour venir en aide aux personnes qui, comme Propriétaires en verta de Baux Emphytéotiques, améliorent leurs Maisons et Bâtisses en obéissance à certains Réglements de la Cité de *Québec*, passés pour prévenir les accidents par le feu.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser une addition au Capital de la Banque de *Québec*, et pour faciliter le transfert des actions en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Crawford* ait la permission d'introduire un Bill pour changer, amender et étendre un Acte passé dans la sixième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume Quatre*, intitulé : " Acte pour changer et amender " un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte " pour conférer à Sa Majesté certains pouvoirs et autorités nécessaires pour la " construction, l'entretien et l'usage du Canal qui doit être achevé sous la direc- " tion de Sa Majesté, pour unir les eaux du *Lac Ontario* à celles de la Rivière " *Outaouais*, et pour d'autres fins y mentionnées."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions de l'Acte d'Union des Compagnies de Chemin de Fer, aux Compagnies dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc, ou touchent à des endroits où touche également la dite Ligne, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la construc-

tion d'un Pont Général des Chemins de Fer sur le Fleuve *St. Laurent*, à ou près la Cité de *Montréal*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 28 Février 1853, pour copie de la Correspondance entre le Bureau de la Trinité et l'Exécutif, au sujet d'un Pont de Glace, à *Québec*.

Par Ordre,

*A. N. Morin*, Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,  
*Québec*, 1er Mars 1853.

Bureau du Secrétaire,  
*Montréal*, 25 Janvier 1845.

Messieurs,—J'ai l'honneur, par Ordre du Gouverneur-Général, de vous transmettre l'Adresse ci-jointe de la Chambre d'Assemblée, demandant certaines informations relativement à votre Corporation; et de vous prier de vouloir bien fournir à Son Excellence un Rapport conforme aux demandes de l'Adresse, aussitôt que possible.

J'ai, etc.,

(Signé,) *D. Daly*, Secrétaire.

Au Maître, Député-Maître, et  
Commissaires de la Maison de Trinité, de *Québec*.

Maison de la Trinité,  
*Québec*, 7 Février 1845.

Monsieur,—Votre lettre du 25 Janvier dernier, avec les copies des deux Adresses de l'Assemblée Législative, relatives à la formation de Ponts de Glace vis-à-vis *Québec* et les *Trois-Rivières*, ayant été mise devant le Bureau, nous avons reçu l'ordre de vous transmettre ci-inclus, copie du Rapport des Capitaines *Young*, *Boxer* et *Alleyn*, tel que contenait l'opinion du Bureau relativement à l'effet que produirait les dits Ponts de Glace sur la Navigation du *St. Laurent*; le Bureau a concouru dans ce Rapport, et il croit de plus que l'emploi de moyens artificiels pour arrêter la glace serait une expérience dangereuse.

Nous avons, etc.,

(Signé,) *Lindsay et Lemoine*,  
Régistrateurs M. T. Q.

L'Honorable *D. Daly*,  
Secrétaire Provincial, *Montréal*.

NOTE :—Le Rapport des Capitaines *Young*, *Boxer* et *Alleyn*, est imprimé dans l'Appendice (L.L.L.) aux Journaux de la Chambre d'Assemblée, Session 1844-45.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 18 du mois dernier, pour copies de toute la Correspondance, Relevés et Rapports, relativement au Quai de la *Pointe à Platon*.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (W.W.W.)

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour protéger les Juges de Paix, dans le *Haut-Canada*, contre les poursuites vexatoires, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de la présente Session, pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Lundi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, secondé par M. *Gouin*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 7<sup>o</sup> die Martii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Gouin*,—la pétition de *J. Baptiste Lamère*, Président, et autres, l'Association de la Bibliothèque de *Sorel*, et la pétition de *Godfroy Cormier* et autres, Maîtres et Propriétaires de Vaisseaux, faisant le Commerce entre *Québec*, *Montréal* et les *Etats-Unis*.

Par M. *Lacoste*,—la pétition de la Municipalité de la Ville de *St. Jean*.

Par M. *Polette*,—la pétition de l'Honorable *D. Mondelet* et autres, des *Trois-Rivières* ; et la pétition d'*Aimé Désilets*, Ecuyer, et autres, de la Ville des *Trois-Rivières*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *Peter Brown* et autres, de la Ville de *Southampton*, Lac *Huron* ; et la pétition de *John Fraser* et autres, Conseillers de Township du Comté de *Welland*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Ste. Catharine* ; et deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*.

Par M. *Seymour*,—la pétition d'*Isaac B. Aylsworth* et autres, du Village de *Newburgh*, et ses environs.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *Walter H. Denaut* et autres, du Comté de *Leeds*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *Simon Fennell*, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Jacob DeWitt*, Ecuyer, Président, et *Thomas M. Taylor*, Secrétaire, au nom d'une Assemblée Publique tenue dans l'Eglise Presbytérienne Américaine, *Montréal* ; la pétition de *Benjamin S. Cory*, Ecuyer, M.D., et autres, du Village de *Wellington* ; la pétition de *James Finlay* et autres, adhérents de l'Eglise Presbytérienne dans *Whitby*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; la pétition de *F. George Scott*, Ecuyer, et autres, au nom de la Société de Réformation de *Kingston*, pour l'observance du Dimanche ; et la pétition de *Roderick Kennedy*, et autres, du Village de *Bath*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *Richard Juson* et autres, de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Morrison*,—la pétition de *W. B. Nichol*, Ecuyer, M.D., et autres, Professeurs des Facultés de Droit et de Médecine dans l'Université de *Toronto* ; et

la pétition de la Compagnie du Havre et Bassin de *Niagara*, et de *Clarke Gamble*, Ecuyer, Syndic, de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Egan*,—la pétition d'*Alexander Willson* et autres, du Township d'*Onslow*.

Par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *L. H. Schofield* et autres, du Comté d'*Ontario*.

Par M. *Tessier*,—la pétition d'*Antoine Légaré* et autres, de la Paroisse de *Ste. Foye*, Comté de *Québec*; la pétition de *Joseph Déry*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette*, Comté de *Portneuf*; et la pétition de *Michael Scott* et autres, du Village de *Cap-Rouge*, et ses environs, Comté de *Portneuf*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Révérend *James C. Usher* et autres, de la Ville de *Brantford*; la pétition d'*Eliakim Malcolm*, Ecuyer, Préfet, au nom d'une Assemblée Publique des Habitants du Comté de *Brant*; et la pétition de *F. Foster* et autres, de cette partie de la Province qui se trouve entre la Jonction *Galt* et le Grand Chemin de Fer Occidental et *Malden*, sur la Rivière *Détroit*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *John Power* et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette*, et autres.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Port Hope*; la pétition de Dame *Margaret Lunn* et autres, Directrices et Administratrices de l'Hospice de la Maternité de l'Université dans la Cité de *Montréal*; et la pétition des Syndics de la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition d'*A. B. Papineau* et *W. B. Leonard*, Ecuyers, de *St. Martin*.

Par M. *Mackenzie*,—la pétition de *George Husband* et autres, du Comté d'*Halifax*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de Sa Grâce l'Archévêque de *Québec*, Patron, et autres, Officiers de l'Institut Catholique de *St. Roch, Québec*; et la pétition du Révérend *Antoine Gosselin* et autres, de la Paroisse de *St. Jean de l'Isle d'Orléans*, Comté de *Montmorency*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de l'Honorable *N. F. Belleau* et autres, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental; demandant certains amendements à son Acte d'Incorporation; et aussi, la passation d'un Acte pour incorporer une Compagnie, sous le nom de la Compagnie du Chemin de Fer de *Huron et Ontario*.

Du Maire, et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*; demandant que le Maire de la dite Cité soit élu par les Electeurs Municipaux, de la même manière et dans le même temps que les Echevins et Conseillers, et que l'Élection des Syndics d'École ait aussi lieu à la même époque.

De *C. J. Forbes*, Ecuyer, et autres, de *St. André*, Comté du Lac des *Deux-Montagnes*; demandant la construction d'un Chemin de Fer depuis *Montréal*, passant par *St. Eustache* et *St. André*, jusqu'à la Ville de *Bytown*, et qu'il ne soit incorporé aucune autre ligne de Chemin de Fer.

Du Révérend *Cyprien Tanguay* et autres, de la Paroisse de *St. Germain*, Comté de *Rimouski*; demandant l'adoption de mesures pour assurer le complètement du Chemin de Fer des *Trois-Pistoles*, et que la Ligne de Grand Tronc de Chemin de Fer soit continuée depuis *Trois-Pistoles*, en passant par la *Ristigouche*, jusqu'aux Limites à l'Est du *Canada*.

De *George Arthur* et autres, du Township d'*Hillier*; demandant que la pétition au sujet d'un nouvel arpentage du dit Township ne soit pas écoutée.

De *William McClellan* et autres, du Township de *Middleton*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour la médecine et les arts.

De la Succursale de *St. Thomas* de la Société d'Agriculture des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin* ; demandant qu'un certain morceau de terre, situé dans la Ville de *London*, octroyé au Conseil Municipal du ci-devant District de *London*, comme site pour y tenir des Foires Publiques et libres, soit également divisé entre les dits Comtés, ou que, s'il y a vente du dit morceau de terre, les produits soient aussi divisés en égales parts.

Du Révérend *A. F. Atkinson*, Président, et autres, Membres du Bureau des Syndics de l'Ecole de Grammaire à *Ste. Catharine* ; demandant une aide en leur faveur.

De *James W. O. Clark* et autres, des Comtés de *Lincoln* et *Welland* ; demandant la passation d'un Acte pour empêcher toute obstruction, de la part de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, dans la Navigation du *Twenty Mile Creek*, depuis le Lac *Ontario*, jusqu'au Village de *Jordan*.

De *John Scanlan*, Maître d'Ecole ; exposant qu'il a été privé d'une partie de son salaire, en conséquence de la formation de la nouvelle Paroisse de *St. Zotique* à même la Paroisse de *St. Polycarpe*, dans le Comté de *Vaudreuil*, et demandant une indemnité à cet effet.

De *John Watkins*, Président, au nom de la Chambre de Commerce de la Cité de *Kingston* ; demandant que la Loi de Cotisation soit amendée de manière à établir un meilleur mode de taxer le fonds de Marchandises des Marchands et Boutiquiers.

D'*O. Robitaille*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* ; représentant que, comme victimes des Grand Incendies de la Cité de *Québec*, ils ont obtenu une aide sous forme de Débentures, pour lesquelles ils n'ont pu se procurer de l'argent qu'à un escompte fort élevé, et qu'ils sont maintenant dans l'impossibilité de pouvoir payer les dites Débentures ; et demandant qu'il leur soit fait don de la somme qui leur a été accordée, ou de partie d'icelle.

De *John Guay* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité de *Chicoutimi*, Comté de *Saguenay* ; demandant une aide pour ériger des Maisons d'Ecole dans la dite Municipalité.

*Résolu*, Que la pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Hamilton*, relativement à l'Election du Maire de la dite Cité, soit renvoyé à un Comité Spécial, composé de Sir *Allan N. MacNab*, l'honorable M. *Cameron*, M. *Street*, l'Honorable M. *Macdonald* et M. *White*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Dixième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le Bill pour pourvoir à la construction d'un Pont Général des Chemins de Fer sur le Fleuve *St. Laurent*, à ou près la Cité de *Montréal*, qui lui a été renvoyé, et il est convenu d'y faire plusieurs amendements.

Votre Comité a aussi pris en considération le Bill pour étendre les dispositions de l'Acte d'Union des Compagnies de Chemin de Fer, aux Compagnies, dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc, ou touchent à des endroits où touche également la dite ligne, qui lui a été renvoyé, et il est convenu d'y faire plusieurs amendements.

M. *Stevenson*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération l'Instruction de Votre Honorable Chambre du 24 du mois dernier, savoir : “ De s'enquérir et faire rapport sur la régularité avec laquelle les Statuts Provinciaux de la dernière Session ont été

“ distribués, le coût de cette distribution, et sur les meilleurs moyens de procurer “ plus d’expédition dans cette distribution à l’avenir.”

Dans son enquête, Votre Comité a fait comparaître devant lui l’Imprimeur de la Reine, qui, sous l’autorité d’un Statut, remplit gratuitement ce devoir, et ayant examiné dans tous ses détails le système suivie par cet Officier, Votre Comité est d’opinion qu’il n’est pas désirable d’y faire de changement, parce que sous ce système ce devoir a été rempli d’une manière satisfaisante et économique.

Votre Comité, quoique convaincu qu’aucun autre système plus satisfaisant que celui actuellement suivi ne puisse être recommandé pour la distribution des Statuts, doit cependant faire remarquer qu’après l’ajournement il s’est écoulé un plus grand délai avant l’achèvement des dits Statuts, qu’on ne pouvait le penser, d’après les arrangements pris dernièrement pour les faire imprimer avant de leur donner la Sanction Royale; néanmoins Votre Comité est porté à croire que ce délai provient entièrement de ce que c’est la première impression sous le nouveau format; mais à l’avenir il ne s’écoulera que peu de temps, après la clôture de la Session, avant que les Statuts ne soient généralement distribués dans la Province.

M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d’une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, Qu’*Ovide LeBlanc*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd’hui.

M. *Prince*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis d’*Essex* et *Lambton*, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour établir un Conseil Municipal Provisoire dans le Comté d’*Essex*, pour certaines fins, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour pourvoir à la construction d’un Pont Général des Chemins de Fer sur le Fleuve *St. Laurent*, à ou près la Cité de *Montréal*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Johnson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Johnson* a fait rapport du Bill en conséquence; et l’amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif requiert cette Chambre de communiquer à leurs Honneurs les témoignages, preuves et documents sur lesquels est fondé le Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie par actions du Havre et du Chemin “ de *Pickering*.”

Et ensuite il s’est retiré.

*Ordonné*, Que le Bill pour étendre les dispositions de l’Acte d’Union des Compagnies de Chemin de Fer, aux Compagnies dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc, ou touchent à des endroits où touche également la dite Ligne, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, en autant qu'elles ont rapport au Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal*, *Bytown* et *Ontaouais*.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal*, *Bytown* et *Ontaouais*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, en autant qu'elles ont rapport au Bill pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent* à consolider leur Dette, et pour d'autres objets.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent* à consolider leur Dette, et pour d'autres objets.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelui.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, en autant qu'elles ont rapport au Bill pour amender l'Acte d'incorporation du Barreau du *Bas-Canada*, en ce qui regarde la Section du District de *Montréal*.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, et la Question ayant été mise, Qu'il lui soit permis d'introduire un Bill pour amender l'Acte d'incorporation du Barreau du *Bas-Canada*, en ce qui regarde la Section du District de *Montréal*; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre que les Maires des Cités et Villes du *Haut-Canada*, soient élus par les Electeurs Municipaux généralement.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit donné instruction au Comité Spécial, au sujet des Chemins à Barrières de *Québec*, de s'enquérir pour quelle raison les Travaux sur le Grand Chemin, depuis la terre de *Hough*, une distance d'un mille, vers l'Eglise de *Saint Augustin*, n'ont pas été exécutés, suivant la Loi de 1850; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Chabot</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Durham</i> ),
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>Lemieux</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> ),
<i>Crawford</i> ,	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Morrison</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Fournier</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Varin</i> ,
<i>Hincks</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Rose</i> ,	<i>White</i> ,
<i>Lacoste</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Sicotte</i> ,	24. <i>Young</i> .



CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>MacNab,</i>	<i>Sir A. N. Stevenson,</i>	<i>Wright(d.Ouest York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer une Société pour la construction d’un Hôtel dans la Cité de Québec,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 32. Retranchez depuis “ de ” jusqu’à “ mille,” et insérez “ quarante.”

Page 1, ligne 33. Après “ capital,” insérez “ de la dite Société.”

Page 1, ligne 34. Retranchez depuis “ de ” jusqu’à “ mille,” et insérez “ quarante.”

Page 1, ligne 34. Retranchez “ deux ” et insérez “ trois.”

Page 1, ligne 35. Après “ mille ” insérez “ deux cents.”

Page 1, ligne 37. Retranchez “ deux ” et insérez “ trois,” et après “ mille ” insérez “ deux cents.”

Page 2, ligne 6. Après “ convenable ” insérez “ en conformité toute fois aux réglemens de la Société, qui seront passés par le Bureau d’administration à être nommé ainsi qu’il est ci-après pourvu.”

Page 2, ligne 18. Après “ Est ” retranchez “ pourra,” et insérez “ et la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l’Atlantique pourront.”

Page 2, ligne 20. Après “ Cours ” insérez “ chacune.”

Page 3, ligne 22. Retranchez depuis “ élire ” jusqu’à “ le.”

Page 3, ligne 23. Après “ Société,” insérez “ et des auditeurs, tel que ci-après mentionné.”

Page 3, ligne 30. Après “ Société ” insérez “ et deux personnes pour être auditeurs.”

Page 3, ligne 31. Retranchez depuis “ lieu ” jusqu’à “ Et,” dans la 34<sup>me</sup> ligne.”

Page 3, ligne 36. Retranchez depuis “ Administration ” jusqu’à sera,” dans la 35<sup>me</sup> ligne, et insérez “ de la Société et des auditeurs.”

Page 3, ligne 40. Après “ suivant ” insérez “ n’étant pas un Dimanche ou un jour de Fête d’obligation.”

Page 4, ligne 13. Après “ Procureur ” insérez “ qui sera aussi un Actionnaire.”

Page 4, ligne 17. Retranchez “ nommée ” et insérez “ élue,” et après “ fois ” insérez “ par les Actionnaires alors présents en personne ou par procureur.”

Page 4, ligne 26. Après “ de ” insérez “ nommer, employer et démettre à volonté les Officier ou Officiers, Agent ou Agents, Sevitour ou Sevitours de la dite Société, selon qu’il le jugera de temps à autre, à propos et nécessaire, et de.”

Page 4, ligne 29. Après “ des ” insérez “ certificats des.”

Page 5, ligne 1. Après “ Société ” insérez “ un ou,” et après “ emprunts ” insérez “ n’excédant pas en tout en un même temps la somme de vingt-cinq mille louis courant.”

Page 5, ligne 14. Après “ Société,” insérez “ accompagné du certificat des Auditeurs, attestant qu’il a été examiné et trouvé correct.”

Page 5, ligne 17. Après “ Actionnaires,” insérez “ dont il donnera au moins quinze jours d’avis préalable dans les Papiers-nouvelles, publiés dans la dite Cité de Québec, dans les langues Anglaise et Française respectivement.

Page 5, ligne 20. Retranchez depuis " quatre " jusqu'à " Et " dans la 21me ligne, et insérez " et qu'en l'absence du Président, les Membres présents auront " le pouvoir d'élire de leur nombre un Président pour l'occasion, qui, à part de " son vote comme Membre du Bureau, aura voix prépondérante, dans le cas " d'égalité de voix à l'Assemblée à présider."

Page 5, ligne 21. Après " mort " insérez " résignation."

Page 5, ligne 22. Retranchez " trois " et insérez " six," et retranchez depuis " ou " jusqu'à " les " dans la 24me ligne, et insérez " ou de disqualification " d'un des Membres du Bureau d'administration."

Page 5, ligne 27. Après " décédé " insérez " démissionnaire," et retranchez " incapable," et insérez " disqualifié."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que M. *Cauchon* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport de la Compagnie de Dépôt et de Prêt du *Haut-Canada*, mis devant la Chambre Mardi dernier, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que les Documents relativement à la Compagnie du *Canada*, communiqués à cette Chambre Jeudi dernier, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Etat des affaires de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, mis devant cette Chambre Jeudi dernier, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse relative aux Corporations de Chemins de Fer, qui a été présentée Mardi dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse relative aux Ecoles, etc., qui a été présentée le Huit Novembre dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour modifier les Lois d'Usure, étant lu ;

Et la Question ayant été proposé, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Gamble* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après " le " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Bill soit renvoyé à un Comité Spécial, composé " de M. *Brown*, l'Honorable M. *Young*, l'Honorable M. *Badgley*, l'Honorable M. *Robinson* et le Moteur, pour s'enquerir et faire rapport avec toute la diligence " convenable, sur le résultat de l'abrogation générale ou partielle des Lois d'Usure dans la *Grande-Bretagne*, les Etats voisins, et les autres Pays où l'essai a " déjà été fait ; avec pouvoir d'envoyer querir personnes et papiers," en leur place.

Et des Débats s'étant élevés là-dessus ;

Sir *Allan N. MacNab* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, et la Question ayant été mise, Que les Débats soient ajournés à Mercredi prochain ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise, Que tous les mots après " le " jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Bill soit renvoyé " à un Comité Spécial, composé de M. *Brown*, l'Honorable M. *Young*, l'Honorable M. *Badgley*, l'Honorable M. *Robinson* et le Moteur, pour s'enquerir et " faire rapport, avec toute la diligence convenable, sur le résultat de l'abrogation " générale ou partielle des Lois d'Usure, dans la *Grande-Bretagne*, les Etats " voisins, et les autres Pays où l'essai a déjà été fait ; avec pouvoir d'envoyer

“ querir personnes et papiers ;” la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	26. <i>Viger.</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Ouest York,)</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>	32. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Fortier* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Mongenais*, Que le mot “ maintenant ” soit retranché, et les mots “ de ce jour en six mois, ” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	26. <i>Viger,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Mackenzie,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Ouest York,)</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>	32. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Gamble* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Mackenzie*, Que tous les mots après “ le ” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots “ Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction d’ajouter la clause suivante au Bill :— “ Et qu’il soit de plus statué, que tout paiement d’intérêt excédant le

“ taux susdit, sera censé avoir été fait en paiement du principal et de l'intérêt  
 “ au taux susdit ; nonobstant toutes conventions ou appropriation de paiement à  
 “ ce contraire ; et qu'aussitôt que le montant du principal avec l'intérêt, tel que  
 “ mentionné en dernier lieu, sera remboursé, le dit principal avec tous les inté-  
 “ rêts dus sur icelui sera censé avoir été payé et acquitté : Pourvu que, lorsque  
 “ le dit principal et intérêt au taux susdit aura été payé et acquitté, tout autre  
 “ paiement volontairement fait à compte de tout surplus d'intérêt reçu par le  
 “ contrat original d'emprunt, sera légal et irrévocable,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée ;  
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>27. Viger.</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Prø. Gén.</i>	<i>Wright (d. Ouest York)</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>29. Young.</i>
<i>Jobin,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant  
 reçu ;

M. *Turcotte* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Dubord*,  
 Que tous les mots après “ le ” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de  
 manière à insérer les mots “ Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute  
 “ la Chambre, avec une instruction de l'amender de manière à ce que son opéra-  
 “ tion immédiate n'affecte que les transactions de Marchand à Marchand, et que  
 “ pour toutes les autres transactions il ne vienne en opération que cinq ans après  
 “ sa passation,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée ;  
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>25. Viger,</i>
<i>Gamble,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Willson,</i>

Egan,  
Fergusson,  
Hartman,  
Jobin,

McDougall,  
McLachlin,  
Morrison,  
Murney,

Richards, Pro. Gén.  
Ridout,  
Shaw,  
Sicotte,  
Wright(d. Est. York,)  
Wright(d. Ouest York,)  
31. Young.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

L'Honorable M. Chabot a proposé en amendement à la Question, secondé par M. Fournier, Que tous les mots après "le" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, de manière à insérer les mots "Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction d'y ajouter la Clause suivante :—" Et qu'il soit statué, Que dans toutes poursuites ou actions pour le recouvrement du Capital ou intérêt, ou de l'un et de l'autre, sur tout prêt d'argent, il sera permis au débiteur d'interroger le prêteur sous serment, sur tous les faits du dit prêt ; et le dit prêteur sera témoin compétent et il sera tenu de répondre ; et dans le *Bas-Canada*, le débiteur pourra soumettre des faits et articles au demandeur, qui sera tenu d'y répondre comme dans les autres Causes Civiles dans "le *Bas-Canada*," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. Gamble a proposé en amendement à la Question, secondé par M. Mackenzie, Que tous les mots après "le" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de l'amender, en ajoutant la Clause suivante à la fin d'icelui : " Pourvu toujours, et qu'il soit statué, Que cet Acte ne s'appliquera pas aux Billets et Lettres de Change qui n'auront pas trois mois à courir," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. le Solliciteur-Général Chauveau a proposé en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. Viger, Que tous les mots après "le" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de l'amender, de manière que ses dispositions ne puissent en être appliquées qu'au *Haut-Canada*," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Chabot,	Lacoste,	Marchildon,	Smith, (Frontenac,)
Chapais,	LaTerrière,	Mongenais,	Taché,
Chauveau, Sol. Gén.	LeBlanc,	Ridout,	Turcotte,
Dubord.	Lemieux,	Rose,	Valois,
Fournier,	Mackenzie,	Stevenson,	21. Viger.
Gouin,			

CONTRE.

Messieurs

Badgley,	Jobin,	Paige,	Smith, (Durham,)
Brown,	Johnson,	Patrick,	Street,
Burnham,	Langton,	Poulin,	Varin,
Christie, (Wentworth,)	Malloch,	Prince,	White,

<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright,</i> (d. Est York,)
<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright</i> (d.Oue st York,)
<i>Gamble,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>	35. <i>Young.</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Mackenzie* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Gouin*, Que tous les mots après "le" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'excepter le Comté d'*Haldimand* de l'opération de la dite Loi," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : — Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Mackenzie* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Turcotte*, Que tous les mots après "le" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, afin que le proviso suivant soit ajouté à la fin de la seconde Clause du dit Bill : 'Pourvu toujours que rien de contenu dans le présent Acte ne s'étendra à l'emprunt d'aucune somme sur la garantie d'aucunes terres, ténements et héritages, ou d'aucunes propriétés ou intérêts en icelle ;' et aussi pour y insérer la Clause additionnelle suivante : 'Et qu'il soit statué, que cet Acte continuera en force pour une année, et de là jusqu'à la fin de la Session alors suivante de la Législature, et pas plus longtemps,' " en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith,</i> ( <i>Frontenac,</i> )
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stevenson,</i>	24. <i>Viger.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith,</i> ( <i>Durham,</i> )
<i>Christie</i> ( <i>Wentworth,</i> )	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Prince,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright,</i> (d. Est York,)
<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright</i> (d.Ouest York,)
<i>Jobin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Sicotte,</i>	29. <i>Young.</i>
<i>Johnson,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith,</i> ( <i>Durham,</i> )
<i>Burnham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin.</i>
<i>Christie</i> ( <i>Wentworth,</i> )	<i>Mattice,</i>	<i>Prince,</i>	<i>White,</i>

<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Sicotte,</i>	30. <i>Young.</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Paige,</i>		

CONTRE.  
Messieurs

<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenaix.</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turotte,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Scymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stevenson,</i>	23. <i>Viger.</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Street*, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 8<sup>o</sup> die Martii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition de *Joseph Gosselin* et autres, de la Paroisse de *St. Laurent* de l'*Isle d'Orléans*, Comté de *Montmorency*.

Par M. *Burnham*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham* ; et la pétition des Président et Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Par M. *Morrison*,—la pétition de *Dunbar Ross*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Québec*, Pétitionnaire contre l'Élection et le Rapport de *J. G. Clapham*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Mégantic*.

Par M. *Dixon*,—la pétition de *William Carling* et autres, de la Ville de *London*.

Par M. *McLachlin*,—la pétition du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Bytown*.

Par M. *Prince*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Sandwich* ; et la pétition de *Josiah Strong* et autres, du Township de *Sandwich*, Comté d'*Essex*.

Par M. *Poulin*,—la pétition du Conseil Municipal du Village de *Christieville*, dans la Paroisse de *St. Athanase*.

Par M. *Gouin*,—la pétition de *J. F. Sincennes* et autres, Propriétaires de Bateaux à Vapeur, Vaisseaux et Embarcations, domiciliés à *Sorel* et à *Berthier*, et lieux environnants.

Par M. *Clapham*,—la pétition de *John R. Lambly*, Ecuyer, de *Leeds* et autres, des Comtés de *Québec*, et *Mégantic*.

Par l'Honorable M. *Hincks*,—la pétition de la Chambre de Commerce de *Montréal*, et la pétition de la Municipalité du Township de *Humberston*.

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Thorold*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *Henry McKenny* et autres, de la Ville d'*Amerstburg*.

Par Sir *Allen N. MacNab*;—la pétition de *John Willson*, Ecuyer, et autres.

*Ordonné*, Que la pétition de *John Willson*, Ecuyer, et autres, soit maintenant reçu et lue; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à cette pétition.

Et la dite pétition a été reçue et lue; demandant que l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et de *Port Dover* soit remis en vigueur et amendé.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Vingt-cinquième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné les pétitions de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, demandant les Amendements à son Acte d'incorporation,—de *William Beresford*, demandant un Divorce,—de *George Sherwood* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de l'Eclairage au Gaz de *Brockville*,—de *John Smith* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie Hydraulique de *Paris*,—et de *George S. Wilkes* et *James Kerby*, demandant l'incorporation de la Compagnie Hydraulique de *Brantford*; et il a trouvé que les Avis ont été dûment donnés.

Quant à la pétition de *John C. Bell* et autres, demandant l'incorporation d'une Corapagnie et d'Assurance Mutuelle et de Propriétés, Votre Comité voit qu'un Avis a été publié pour le temps requis, mais il n'a rapport qu'à l'incorporation d'une Assurance Mutuelle seulement, et il n'est fait aucune mention de la branche de la propriété; en conséquence, Votre Comité fait Rapport du fait en la laissant à Votre Honorable Chambre à décider si cette différence est d'une importance pour nullifier l'Avis.

Relativement à la pétition de *Charles McFall* et autres, demandant un ré-arantage de la Ligne Latérale de la troisième Concession de *Hillier*, il paraît qu'aucun Avis n'a été donné.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Ligne Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Onzième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, à consolider leur Dette, et pour d'autres objets, et il est convenu d'en faire rapport sans aucun amendement, à la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que *M. Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erie* et *Ontario*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter le capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et pour changer le nom de la dite Compagnie.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario* et *Huron*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, à consolider leur Dette, et pour d'autres objets, soit lu la troisième fois Demain.



L'Ordre du jour, pour prendre en considération les raisons d'absence des Membres, qui n'étaient pas présents à l'appel de la Chambre le premier du courant étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions sur la Politique Commerciale de ce Pays, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour, soit remis à Jeudi le dix-septième jour de Mars courant, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir aux soins des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Le Bill pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *LaTerrière* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Le Bill pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac* de certaines réserves de Chemins dans les Lots de Parcs de la Ville de *Peterborough*, a été en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac*, de certaines réserves de Chemins dans les " Lots à Parcs de la Ville de *Peterborough*."

*Ordonné*, Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour abroger l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 28, et transporter le siège des assemblées du Conseil Municipal de la Municipalité No. 2 du Comté de *Drummond*, du Village de *Stanford* au Village de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans la même Municipalité, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour transférer le lieu " des séances du Conseil Municipal de la Municipalité de *Drummond*, numéro " deux, au Village de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans la dite Municipalité."

*Ordonné*, Que M. *McDougall* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour amender l'Acte d'incorporation du Séminaire de *St. Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes composant la Corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront la dite Corporation, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour amender l'Acte " d'incorporation du Séminaire de *St. Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes " composant la Corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront et " formeront à l'avenir la dite Corporation."

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour expliquer et amender l'Acte qui permet aux Notaires de convoquer des Assemblées de parents et amis en certains cas, sans l'autorisation Spéciale d'un Juge à cet effet, et autres fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Poulin* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour approprier certaines balancés non dépensées du Fonds des Ecoles pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes à prendre sur le Fonds des Biens des Jésuites, pour des fins d'Education dans le *Bas-Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour approprier certaines balancés non dépensées du Fonds des Ecoles pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes à prendre sur le Fonds des Biens des Jésuites pour les fins de l'Education dans le *Bas-Canada*."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Morin* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour amender la Charte de la Compagnie de l'Aqueduc et de l'Eclairage au Gaz de *Toronto*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le titre soit : " Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Gaz et de l'Eau de la Cité de *Toronto*."

*Ordonné*, Que M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour amender l'Acte de la présente Session, pour venir en aide aux Victimes du dernier Incendie de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Le Bill pour pourvoir à la construction d'un Pont Général des Chemins de Fer sur le Fleuve *S<sup>t</sup>. Laurent*, à ou près la Cité de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour modifier les Lois d'Usure, étant lu ;

M. *Brown* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Young*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Lemieux* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Fortier*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher les mots " à n'importe quel taux d'intérêt," dans les troisième et quatrième lignes de la seconde Clause, et d'y substituer les mots " à un taux d'intérêt n'excédant pas huit pour cent ;" et en ajoutant les mots " mais dans tous les cas où le taux d'intérêt s'élèverait à plus de huit pour cent, les pénalités imposées par les Lois maintenant en force en cette Province, auront et continueront d'avoir leur pleine et entière vigueur," à la fin de la dite seconde Clause," en leur place.

M. *Laurin* a proposé en amendement au dit Amendement proposé, secondé par M. *LeBlanc*, Que tous les mots après " soit," jusqu'à la fin d'icelui soient retranchés, de manière à y substituer les mots " lu la troisième fois de ce jour en six mois."

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement au dit Amendement proposé, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Le Blanc,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Smith (Frontenac) 32.</i>	<i>Viger.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>42. Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement à la Question originale :— Elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Valois a proposé en amendement à la Question, secondé par M. Chapais, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " La considération ultérieure du Bill soit remise à la prochaine Session du Parlement, afin de donner au Peuple de cette Province, la facilité d'émettre son opinion sur cette mesure," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Brown, a proposé en amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. Young, Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l'amender," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>

<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Robinson</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Rose</i> ,	<i>Wright</i> (d.Ouest York,)
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Seymour</i> ,	50. <i>Young</i> .
<i>Egan</i> ,	<i>McLachlin</i> ,		

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cauchon</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>White</i> ,
<i>Fournier</i> ,	<i>LeBlanc</i> ,	<i>Rolph</i> ,	19. <i>Wright</i> ,(d. Est York.)
<i>Gamble</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Stuart</i> ,	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de l’amender.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s’est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Laurin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Laurin* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus comme suit :—

Ligne 34. Après “intérêt” insérez “tel autre taux d’intérêt moins élevé qui pourra avoir été convenu.”

Ligne 35. Après “payé” laissez le reste du Bill, et insérez Clause (A.)

Clause (A.) “Et qu’il soit statué, Que rien dans le présent Acte ne sera censé s’appliquer à aucune Banque ou institution de Banque, ou à aucune Compagnie d’Assurance, ou à aucune Corporation ou Association de personne just qu’ici autorisées par la loi à prêter ou emprunter des sommes d’argent à un taux d’intérêt plus élevé que six pour cent par année.”

Le premier amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Le second amendement ayant été lu une seconde fois ; et la Question ayant été mise ; Que cette Chambre concourt avec le dit Comité dans le dit amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Egan</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Fergusson</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>Merritt</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith</i> , (Durham,)
<i>Christie</i> , (Gaspé,)	<i>Jobin</i> ,	<i>Paige</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Christie</i> (Wentworth,)	<i>Johnson</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Crawford</i> ,	<i>McDonald</i> (Cornwall,)	<i>Poulin</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>Macdonald</i> (Kingston)	<i>Prince</i> ,	<i>Viger</i> ,
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Willson</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Wright</i> ,(d.Est York,)
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Robinson</i> ,	48. <i>Young</i> .

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cauchon</i> ,	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Fournier</i> ,	<i>LeBlanc</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Gamble</i> ,	<i>Lemicur</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>White</i> ,

*Hartman,*                      *Mackenzie,*                      *Stuart,*                      21. *Wright,*(d.Est.York.)  
*Lacoste,*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

M. *Brown* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Young*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Crauford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est. York,)</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d.Ouest York,)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Matice,</i>	<i>Ridout,</i>	42. <i>Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Stevenson,</i>	31. <i>Viger.</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Brown* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Young*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris tels que dans la dernière division précédente.

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que M. *Brown* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning’s Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour empêcher de “ prendre la Truite et les autres Poissons avec des Filets, dans les Lacs du “ Comté de *Saguenay*,” avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s’est retiré.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à un mode uniforme d’incorporation des Sociétés Charitables et d’Education, étant lu ;

L’Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Chabot*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

Et les Débats s’étant élevés là-dessus,

Sur motion de M. *Gamble*, secondé par M. *Hartman*,

Ordonné, Que les Débats soient ajournés à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Gamble*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 9° die Martii;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Turcotte*,—la pétition du Révérend S. J. N. *Dumoulin* et autres, de la Paroisse de *Ste. Anne d'Yamachiche*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Dixon*,—la pétition de *John Craig* et autres, de la Ville de *London*; et la pétition de *Robert Robson*, Président, au nom d'une Assemblée Publique tenue dans le Township de *London*.

Par M. *Fortier*,—la pétition du Révérend J. *Harper* et autres, de la Paroisse de *St. Grégoire*, Comté de *Nicolet*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Brantford*.

Par M. *Willson*,—la pétition de la Municipalité du Township d'*Aldborough*.

Par M. *Laurin*,—la pétition de *Joseph Valin* et autres, du Comté de *Portneuf*.

Par M. *Brown*,—la pétition de R. *McKinnon*, Ecuyer, et autres, du Village de *Caledonia*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de G. *Joly*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition de L. *Fiset* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité Scolaire de la Paroisse de *Ste. Foye*, Comté de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. *Baptiste Lamère*, Président, et autres, l'Association de la Bibliothèque de *Sorel*; demandant une aide en leur faveur.

De *Godfroy Cormier* et autres, maîtres et propriétaires de Vaisseaux, faisant le commerce entre *Québec*, *Montréal* et les *Etats-Unis*; demandant à être exemptés de la taxe projetée pour le creusement du Lac *St. Pierre*.

De la Municipalité de la Ville de *St. Jean*; demandant l'ouverture d'un chemin, depuis le Township de *Farnham Ouest* à la dite Ville, tel que demandé auparavant.

De l'Honorable D. *Mondelet* et autres, des *Trois-Rivières*; demandant une aide, pour mettre le Bureau des Travaux Publics en état de construire des Jetées à l'embouchure de la Rivière *Richelieu*, pour empêcher l'accumulation des glaces, et faciliter l'ouverture de la Navigation du Fleuve *St. Laurent*.

D' *Aimé Desilets*, Ecuyer, et autres, de la Ville des *Trois-Rivières*; d' *Antoine Légaré* et autres, de la Paroisse de *Ste. Foye*, Comté de *Québec*; de *Michael Scott* et autres, du Village de *Cap-Rouge* et ses environs, Comté de *Portneuf*, et du Révérend *Antoine Gosselin* et autres, de la Paroisse de *St. Jean*, de l'*Ile d'Orléans*, Comté de *Montmorency*; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la garantie de la Province soit accordée à la dite entreprise.

De *Peter Brown* et autres, de la Ville de *Southampton*, Lac *Huron*; demandant un Acte d'incorporation, pour construire un Chemin de Fer depuis la Ville de *Guelph* jusqu'au Township de *Saugeen*.

De *John Fraser* et autres, Conseillers de Township, du Comté de *Welland*; demandant que le Bill qui pourvoit à la réunion permanente des Comtés de *Lincoln* et *Welland*, ne devienne pas Loi.

Du Conseil Municipal de la Ville de *Ste. Catharine*, et du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant certains amendements à l'Acte pour établir un Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal, pour le *Haut-Canada*.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*; demandant que la Loi relative aux Corporations Municipales soit amendée, de manière à mettre les dites Corporations en état de se former en Compagnies à Fonds Social, pour la construction d'améliorations publiques.

D'*Isaac B. Aylsworth* et autres, du Village de *Newburgh* et ses environs; de *Benjamin S. Cory*, Ecuyer, M.D., et autres, du Village de *Wellington*; de *James Finlay* et autres, Adhérents de l'Eglise Presbytérienne dans *Whitby*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; de *F. George Scott*, Ecuyer, et autres, au nom de la Société de Réformation de *Kingston*, pour l'observance du Dimanche; de *Roderick Kennedy* et autres, du Village de *Bath*, et du Révérend *James C. Usher* et autres, de la Ville de *Brantford*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de cette Province.

De *Walter H. Denaut* et autres, du Comté de *Leeds*; demandant que la Loi qui pourvoit à ce qu'ils soient indemnisés pour les dommages causés à leurs propriétés par le Canal du *Rideau*, soit amendée, de manière à leur assurer le recouvrement pour des dommages pour lesquels il n'est pas pourvu par la dite Loi.

De *Simon Fennel*, du Township d'*Hamilton*, Comté de *Northumberland*; exposant que, dans l'année 1844, le Shérif du dit Comté, de concert avec d'autres personnes, vendit certaines terres pour le paiement des taxes, à un taux purement nominal, d'où il s'en suivit que la propriété du pétitionnaire a été vendue à perte; et demandant une enquête à cet effet.

De *Jacob DeWitt*, Ecuyer, Président, et *Thomas M. Taylor*, Secrétaire, au nom d'une assemblée publique tenue dans l'Eglise Presbytérienne Américaine, *Montréal*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber le trafic des liqueurs enivrantes en cette Province.

De *Richard Juson* et autres, de la Cité d'*Hamilton*; demandant la passation d'un Acte pour amender et remettre en vigueur l'Acte qui incorpore la Compagnie du Dock de la Baie de *Burlington*, pour la construction de Vaisseaux.

De *W. B. Nichol*, Ecuyer, M.D., et autres, Professeurs des facultés de Droit et de Médecine dans l'Université de *Toronto*; exposant l'injustice qui leur sera faite par la passation du Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, à moins qu'une compensation équitable ne soit accordée à chacun d'eux pour les indemniser, et demandant telle compensation.

De la Compagnie du Havre et Bassin de *Niagara*, et de *Clarke Gamble*, Ecr., Syndic, de la Cité de *Toronto*; demandant que l'Acte de cette Session pour amender l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie, soit amendé, de manière à les mettre en état de donner à l'acheteur des dits travaux, un titre exempt de toute charge quelconque.

De *F. Foster* et autres, de cette partie de la Province qui se trouve entre la Jonction *Galt* et le Grand Chemin de Fer Occidental et *Malden*, sur la Rivière *Détroit*; et d'*Eliakim Malcolm*, Ecuyer, Préfet, au nom d'une assemblée publique des Habitants du Comté de *Brant*; demandant un Acte d'incorporation pour construire un Chemin de Fer depuis la dite Jonction, passant par *Brantford*, *Norwich* et *St. Thomas*, jusqu'à *Malden* susdit.

D'*Alexander Wilson* et autres, du Township d'*Onslow*; demandant un nouvel arpentage des sixième et septième lignes du dit Township.

De *L. H. Schofield* et autres, du Comté d'*Ontario* ; demandant un Acte d'incorporation pour construire un Chemin de Fer depuis *Port Whitby*, sur le Lac *Ontario*, jusqu'à la Baie de l'*Eturgeon*, sur le Lac *Huron*.

De *Joseph Déry*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, Comté de *Portneuf* ; demandant la passation du Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement, en autant qu'il a rapport à la dite Paroisse.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Port Hope* ; demandant certains amendements au Bill pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et les dépendances adjacentes.

De Dame *Margaret Lunn* et autres, Directrices et Gérantes de l'Hospice de la Maternité de l'Université dans la Cité de *Montréal* ; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

Des Syndics de la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal* ; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie.

D'*A. B. Papineau* et *W. B. Leonard*, Ecuyers, de *St. Martin* ; demandant que l'*Ile Jésus* et l'*Ile Bizard* soient séparées de l'*Ile de Montréal*, et érigées en un Comté séparé.

De *George Husband* et autres, du Comté d'*Haldimand* ; demandant que le dit Comté ne soit pas contraint de donner sa garantie, tel que proposé, pour le remboursement d'aucun montant d'obligations en sus du montant des droits qui proviendront de la Navigation de la *Grande-Rivière*, lorsque les améliorations auront été complétées par le Gouvernement.

De Sa Grâce l'Archevêque de *Québec*, Patron, et autres, Officiers de l'Institut Catholique de *St. Roch* de *Québec* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer le dit Institut.

De *John Power* et autres, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, et autres ; demandant la passation d'un Acte pour contraindre les Syndics des Chemins à Barrières de *Québec*, à macadamiser le Chemin conduisant depuis la ferme de *Hough* au Trait-Quarré de *St. Augustin*, au lieu d'un certain autre Chemin dont l'ouverture est projetée par les dits Syndics.

De l'Honorable *N. F. Belleau* et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant la passation d'un Acte d'incorporation pour construire un Pont sur le Fleuve *St. Laurent*, devant ou près de la Cité de *Québec*.

*M. Laurin* a proposé, secondé par *M. LeBlanc*, et la question ayant été mise, que la pétition de *Louis C. Lefrançois*, Ecuyer, Régistrateur de la première division du Comté de *Montmorency* ; demandant à être indemnisé des dépenses qu'il a encourues pour comparaître avec des Témoins à la Barre de cette Chambre, pour répondre à certaines accusations portées contre lui par *Joseph Cauchon*, Ecuyer, Membre de cette Chambre, soit renvoyée au Comité Permanent des dépenses Contingentes ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Tuché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Therrotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>20. Wright (d. Ouest York.)</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>



<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie.</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.,	<i>Ridout,</i>	<i>Wright</i> (d.Ouest York)
<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Robinson,</i>	34. <i>Young.</i>
<i>Drummond,</i> Pro.Gén.	<i>McLachlin,</i>	<i>Shaw,</i>	
<i>Dumoulin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi elle a passé dans la Négative.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre que *Thomas C. Dixon*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Ordonné, Que M. *Dixon* comparaisse à sa place dans cette Chambre Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général,—Rapport Supplémentaire du Surintendant d'Education du *Bas-Canada*.

Pour le dit Rapport Supplémentaire, voir Appendice (J.J.)

Ordonné, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Egan*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, un Rapport sur un Pont Suspendu que l'on se propose de construire sur le Fleuve *St. Laurent*, à *Québec*, pour servir aux Chemins de Fer, lequel Rapport a été fait à Son Honneur le Maire et Conseil de la Cité de *Québec*, par *Edward William Serrell*, Ingénieur, avec les cartes, plans et devis qui l'accompagnent.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Congrégation des Catholiques de *Québec*, parlant la langue Anglais.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *Tessier*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie de tous rapports, représentations ou suggestions que les Inspecteurs d'Écoles peuvent avoir faits ou adressés au Surintendant des Écoles du *Bas-Canada*, de même que toutes correspondances qui peuvent avoir eu lieu entre le Surintendant et les dits Inspecteurs, depuis leurs nominations respectives.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Ordonné, Que M. *Dumoulin*, ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Créanciers des Officiers Publics à saisir par voie de Saisie-Arrêt, après Jugement, les Salaires et Emoluments des dits Officiers en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que M. *Burnham* ait la permission d'introduire un Bill pour auto-

riser un nouveau Relevé de la Ligne de concession entre la sixième et la septième concessions du Township d'*Hamilton* dans le Comté de *Northumberland*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de *M. Stuart*, secondé par *M. Patrick*,

Ordonné, Que les 64<sup>me</sup>, 65<sup>me</sup>, 66<sup>me</sup> et 70<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à la pétition de Sa Grâce l'Archevêque de *Québec* et autres, de la Cité de *Québec*.

Ordonné, Que l'Honorable *M. Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte des Clauses Consolidées des Chemins de Fer.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de l'Honorable *M. Chabot*, secondé par l'Honorable *M. Hincks*,

Ordonné, Qu'il soit donné Instruction au Comité Spécial, nommé pour prendre en considération les avantages, et en faire rapport qui pourraient résulter d'un pont de Glace périodique, et les moyens d'y parvenir, sur le Fleuve *St. Laurent*, à *Québec*, de s'enquérir et faire rapport de la possibilité et praticabilité d'établir une voie de communication, par Vaisseaux à Vapeur, entre la Cité de *Québec*, et la Rive Sud du Fleuve *St. Laurent*, pendant les mois d'hiver, et quel serait le meilleur mode de construction de ces Vapeur, et les matériaux de leur construction et leur pouvoir, et le coût probable de ces Vapeurs, et le nombre nécessaire d'iceux.

L'Ordre du jour, étant lu pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée hier, que le Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Education, soit maintenant lu une seconde fois.

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

*M. Brown*, a proposé en amendement à la Question, secondé par *M. Gamble*, Que le mot "Maintenant." soit retranché, et les mots: "De ce jour en trois mois," ajouté à la fin d'icelle.

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

Sur motion de *M. Prince*, secondé par *M. LeBlanc*.

Ordonné, Que les Débats soient ajournés à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de *M. Fortier*, secondé par *M. LeBlanc*,

La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 10<sup>o</sup> die Martii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mise sur la table :—

Par l'Honorable *M. Young*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York*.

Par *M. Morrison*,—la pétition de *Joseph Clément* et autres, du Township de *Niagara* ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Niagara*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de la Municipalité du Village de *Paris*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition du Très-Révérend Lord Evêque de *Montréal*, Président du Comité de la Société de l'École Nationale; et la pétition d'*Allan Macdonell* et autres, de la Cité de *Toronto*, et autres.

Par M. *Dubord*,—la pétition d'*Augustin Gauthier*, Junior, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *Joseph Gosselin* et autres, de la Paroisse de *St. Laurent de l'Isle d'Orléans*, Comté de *Montmorency*; demandant l'incorporation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la Garantie de cette Province soit accordée à la dite entreprise.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Northumberland* et *Durham*; demandant certains amendements à l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 64, relatifs aux Conseils Municipaux et aux Municipalités.

Des Président et Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie.

De *Dunbar Ross*, de la Cité de *Québec*, Ecuyer, Avocat, Pétitionnaire contre l'Élection et le Rapport de *John Greaves Clapham*, Ecuyer, comme Membre pour le Comté de *Mégantic*, exposant: Que le dixième jour de Novembre dernier, le Comité Spécial antérieurement nommé pour décider du mérite des différentes pétitions présentées à la Chambre contre l'Élection et le Rapport de *John Greaves Clapham*, Ecuyer, comme Membre pour le dit Comté de *Mégantic*, a été par suite du décès de *Hazard B. Terrill*, Ecuyer, l'un des Membres du dit Comité Spécial, et d'un congé d'absence accordé par la Chambre à *Michel F. Valois*, Ecuyer, un autre Membre du dit Comité Spécial, réduit à trois Membres; et que le dit Comité Spécial a été subséquemment, savoir, le seizième jour de Février dernier, inévitablement réduit à moins de trois, savoir, au nombre de deux, et a ainsi continué d'être réduit au nombre de deux pendant le cours de trois jours de séance et plus, savoir, du dit seizième jour de Février dernier, jusqu'au vingtième jour du même mois de Février, les deux jours inclus, par l'absence inévitable de *Seneca Paige*, Ecuyer, un autre Membre du Comité Spécial, causée par une très sévère indisposition du dit *Seneca Paige*, qui l'a obligé de garder la maison pendant dix jours de la période en dernier lieu mentionnée, comme cela est mieux constaté et établi par l'affidavit du dit *Seneca Paige*, fait et reçu devant la Chambre le vingtième jour de Février dernier, et admis et reconnu comme une cause inévitable d'absence de la part du dit *Seneca Paige*: Que le Pétitionnaire soumet respectueusement que pour les raisons ci-dessus exposées, et en vertu des dispositions de "L'Acte des pétitions d'Élection de 1851," le Comité Spécial est actuellement dissout; et priant la Chambre de vouloir bien ordonner que le Comité Général des Elections et les Membres de la Liste des Présidents, se réunissent aussitôt que possible afin de nommer un autre Comité Spécial pour décider du mérite des dites pétitions d'Élections.

De *William Carling* et autres, de la Ville de *London*; demandant la passation d'un Acte pour les investir d'une certaine partie de *Church Street*, dans la dite Ville.

Du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Bytown*; demandant que la dite Ville soit érigée en une Municipalité distincte, sous le nom de "La Cité de "l'*Outaouais*."

De *Josiah Strong* et autres, du Township de *Sandwich*, Comté d'*Essex*; demandant que le dit Township soit divisé en deux Municipalités, sous les noms respectifs de Township de *Sandwich Nord*, et Township de *Sandwich Sud*.

De la Municipalité du Township de *Sandwich*; demandant que la pétition pour la division du dit Township en deux Municipalités ne soit pas écoutée, mais que la Ville de *Sandwich*, réunie au Village de *Windsor*, soit mise à part comme Municipalité distincte, et qu'il soit laissé à la partie rurale de ce Township de s'ériger en une Municipalité séparée.

Du Conseil Municipal du Village de *Christieville*, dans la Paroisse de *Saint Athanase*; demandant une aide, pour macadamiser le Chemin conduisant de *Cawansville*, dans le Township de *Durham*, et passant par *Farnham*, *Ste. Brigitte* et *St. Grégoire*, à la Paroisse de *St. Athanase*, sur la Rivière *Richelieu*.

De *J. F. Sincennes* et autres, Propriétaires de Bateaux-à-vapeur, Vaisseaux et Embarcations, domiciliés à *Sorel* et à *Berthier*, et lieux environnants; demandant que l'Acte de la présente Session, relatif à l'amélioration du Havre de *Montréal*, et au creusement du Lac *St. Pierre*, ne soit pas révoqué ni amendé et qu'aucun droit de tonnage ne soit perçu sur les Vaisseaux tirant moins de dix pieds d'eau, et passant sur le Lac *St. Pierre*.

De *John R. Lambly*, Ecuyer, de *Leeds*, et autres, des Comtés de *Québec* et *Mégantic*; demandant un Acte d'incorporation, pour les mettre en état de construire un Chemin de Fer, à partir de près du dépôt du Chemin de Fer de *Québec* et *Richmond*, dans le Township de *Nelson*, Comté de *Mégantic*, jusqu'à un certain point sur la Rivière *Thames*, avec un Embranchement, depuis le Palais de Justice ou les environs d'icelui, dans le Township de *Leeds*, et aussi, pour améliorer la navigation des Rivières et des Lacs situés dans le dit Comté de *Mégantic*.

De la Chambre de Commerce de *Montréal*; demandant que les diverses dispositions relatives à la Politique Commerciale du *Canada*, soumises et demandées par la pétition de *Hugh Allan*, Ecuyer, Président, au nom de la Convention de Délégués des Chambres de Commerce, présentée à cette Session, soient adoptées et mises à effet.

De la Municipalité du Township d'*Humberstone*; demandant que les limites de la Municipalité du Village de *Thorold*, ne soient pas étendues, tel qu'il est demandé par une pétition à ce sujet, et qu'aucun changement ne soit fait aux Municipalités du Comté de *Welland*.

De la Municipalité du Township de *Thorold*; demandant que les limites de la Municipalité du Village de *Thorold*, ne soient pas étendues, tel qu'il est demandé par une pétition à ce sujet.

De *Henry McKenny* et autres, de la Ville d'*Amhersburgh*; demandant la passation du Bill, actuellement devant la Chambre, pour autoriser le Conseil Municipal de la dite Ville à vendre le site du vieux Marché d'icelle.

Sur motion de *M. Sicotte*, secondé par *M. Paige*,

Ordonné, Que le Comité Spécial sur les pétitions contre l'Élection de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner à Lundi prochain.

*M. Lemieux* du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Vingt-sixième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné les pétitions de *Richard Juson* et autres, pour faire revivre l'Acte incorporant la Compagnie du Bassin et de construction de la *Baie de Burlington*,—et d'*Alexander Wilson* et autres, demandant un nouvel arpentage des sixième et septième Concessions d'*Onslow*, et il a constaté que l'Avis a été dûment donné.

Relativement à la pétition des Syndics de la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*, les Avis paraissent suffisants, excepté celui qui exige la publication à la porte de l'Église de la Paroisse; mais Votre Comité prendra la permission d'émettre comme son opinion, que cette disposition de la 64<sup>me</sup> Règle ne devait s'appliquer qu'aux Paroisses de Comté.

Quant à la pétition de *John Willson* et autres, demandant un Acté pour faire

revivre et amender l'Acte de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*, Votre Comité a constaté qu'un Avis a paru plus de deux mois dans le *Hamilton Spectator* et dans le *Hamilton Gazette*, ainsi que dans le *Canada-Gazette*; mais une petite partie de la ligne proposée traverse les Comtés d'*Haldimand* et *Norfolk*, et il ne paraît pas qu'aucun Avis ait été publié dans des journaux publiés dans ces Comtés. Cependant, le Chemin proposé est très-court (36 milles,) et comme il a été représenté à Votre Comité, que les journaux d'*Hamilton* circulent librement dans cette partie du pays, en conséquence, il fait rapport des faits, tout en laissant à Votre Honorable Chambre à décider de la suffisance de la publication de l'Avis.

Les pétitions de l'Archevêque de *Québec*, et autres, demandant l'incorporation de l'Institut Catholique de *St. Roch*,—et de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara* et de *Clarke Gamble*, demandant un amendement à l'Acte de la présente Session relative à la dite Compagnie, ne sont pas de nature à nécessiter la publication de l'Avis.

Sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par M. *Malloch*,  
Ordonné, Que les 64me et 65me Règles de cette Chambre, soient mises de côté, en autant qu'elles ont rapport à un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*.

Ordonné, Que M. *Street* ait la permission d'introduire un Bill pour faire disparaître certains doutes qui existent, relativement à l'intention et effet véritable de la sixième Clause de l'Acte passé pendant la présente Session, intitulé : "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Ordonné, Que Sir *Allan N. MacMab* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu; et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Ordonné, Que la pétition d'*O. Robitaille*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Résolu, Que les témoignages, preuves et documents sur lesquels est fondé le Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie par Action du Havre et du Chemin de *Pickering*," soient communiqués par Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, porte le dit Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que la pétition de l'Honorable *D. Mondelet* et autres, des *Trois-Rivières*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Egan*, secondé par M. *Stuart*,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, un Tableau indiquant les sommes dépensées pour arpenter des Townships dans le Comté de l'*Outaouais*, pendant les dix dernières années; le nom de chaque Arpenteur, la somme payée à chaque pour chacun

des dits Townships, les noms des dits Townships, la date des Instructions, et les rapports d'icelle; aussi, les noms des Arpenteurs actuellement employés dans le Comté, ainsi que les Townships que l'on arpente actuellement, avec le coût probable; de même que toutes autres sommes dépensées pour Arpentage pendant la même période, à qui payées et pour quel objet; également, un Rapport du nombre des Défricheurs trouvés dans les dits Townships, lorsque l'Arpentage a été fait, et un Rapport du nombre des Défricheurs dans chaque Township, suivant le dernier Recensement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 9 Mars 1853, à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour un Rapport sur un Pont suspendu que l'on se propose de construire sur le Fleuve *St. Laurent*, à *Québec*, pour servir aux Chemins de Fer, lequel rapport a été fait à Son Honneur le Maire et Conseil de la Cité de *Québec*, par *Edward William Serrell*, Ingénieur, avec les cartes, plans et devis qui l'accompagne.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (X.X.X.)

*Ordonné*, Que l'état des affaires de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, mis devant la Chambre le dix-huitième jour de Février dernier, soit imprimé, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre de la Chambre d'hier, pour la comparution de *Thomas C. Dixon*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre, aujourd'hui, étant lu :—Et M. *Dixon* étant rendu à sa place ;

*Ordonné*, Que la 84me Section de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

*Ordonné*, Que *Thomas C. Dixon*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite des pétitions, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, et ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité hier, soit pris sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

Le Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, qu'il a pris sous sa garde *Thomas C. Dixon*, Ecuyer.

Sur ce, Sir *Allan N. MacNab* a informé la Chambre, que M. *Dixon* l'a prié d'exposer, Que la vraie cause de son absence, hier, du Comité Spécial sur les pétitions contre l'Election de *Mégantic*, est qu'il avait mal compris la nature de l'ajournement, Mardi, le Sme jour de Mars présent, et ne supposait pas qu'après la décision du Comité sur le premier point soumis à sa considération, le même Comité était requis de se réunir de nouveau jusqu'à ce que d'autres points fussent soumis à sa considération; et lequel exposé ayant été attesté sous serment par M. *Dixon* ;

*Ordonné*, Que *Thomas C. Dixon*, Ecuyer, soit remis en liberté.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a nommé l'Honorable M. *Boulton* à la place de l'Honorable M. *Ferguson*, pour agir de la part de cette Chambre sur le Comité Conjoint de la Bibliothèque.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour étant lu pour reprendre les Débats ajournés sur l'amendement

qu'on a proposé de faire hier à la Question, Que le Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Éducation, soit maintenant lu une seconde fois ; et lequel amendement était, Que le mot "Maintenant," soit retranché, et les mots : "De ce jour en trois mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question sur l'amendement ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Et la Question ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston) Shaw,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>		33. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dubord,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Laurin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>McDonald, (Cornwall)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>	39. <i>Young.</i>
<i>Hartman,</i>		<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Que le Bill pour pourvoir à un mode uniforme d'incorporation des Sociétés Charitables et d'Éducation, soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. Laurin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>McDonald, (Cornwall,)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>	39. <i>Young.</i>
<i>Hartman,</i>		<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston) Shaw,</i>		<i>Willson,</i>

*Dixon,*  
*Dubord,*

*MacNab, Sir A. N. Sicotte,*

33. *Wright*(d.Ouest York.)

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi le dix-huitième jour de Mars présent.

La Chambre, en conformité de l’ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour étendre les dispositions de l’Acte d’union des Compagnies de Chemins de Fer aux Compagnies dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc, ou touchent à des endroits où touche également la dite Ligne ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait des amendements.

*Ordonné,* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné,* Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Le Bill pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, à consolider sa Dette, et pour d’autres objets, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

L’Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l’Honorable M. *Macdonald*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe, et que le titre soit : “ Acte pour “ autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et “ du *St. Laurent*, à consolider sa Dette, et pour d’autres objets ; ” la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro.Gén.McLachlin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>White,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Wright (d.Est York.)</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Macdonald (Kingston) Rose,</i>	<i>Wright (d.Ouest York)</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>MacNab, Sir A. N. Seymour,</i>	30. <i>Young.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	

CONTRE.

Messieurs

*Mackenzie,*

2. *Tessier.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

*Ordonné,* Que l’Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal, Bytown* et *Outaouais*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l’*Outaouais*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et pour changer le nom de la dite Compagnie, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.



L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario* et *Huron*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour séparer le Township de *Georgina* du Comté d'*Ontario*, et l'annexer au Comté d'*York*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 11° die Martii :*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a informé la Chambre, que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie un Certificat du Rapport d'*Alexander Tilloch Galt*, Ecuyer, pour la Ville de *Sherbrooke*, en remplacement de l'Honorable *Edward Short*, qui avait accepté la charge de l'un des Juges de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*.

Et le dit Certificat a été lu ; et il est comme suit :—  
Province du *Canada*.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 11 Mars 1853.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un Writ d'Election, datée le quinzième jour de Février dernier, émané par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au Shérif du District de *St. François*, (*George Frederick Bower*, Ecuyer,) Officier Rapporteur *ex officio* pour la Ville de *Sherbrooke* pour l'Election d'un Membre pour représenter la dite Ville de *Sherbrooke*, dans le présent Parlement, en remplacement de l'Honorable *Edward Short*, qui, depuis son Election, comme Représentant de la dite Ville de *Sherbrooke*, avait accepté une charge lucrative et salariée sous la Couronne, savoir : la charge de l'un des Juges de la Cour Supérieure du *Bas-Canada*, au moyen de quoi le siège du dit Honorable *Edward Short* dans la dite Assemblée Législative, comme Représentant de la dite Ville de *Sherbrooke*, était devenu vacant, *Alexander Tilloch Galt*, Ecuyer, a été dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le Rapport du dit Writ, daté le huitième jour de Mars présent, lequel est maintenant déposé dans les Registres de mon Bureau.

*Félix Fortier*,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

*A. W. B. Lindsay*, Ecuyer,  
Greffier de l'Assemblée Législative.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—  
Par M. *Turcotte*,—la pétition de *D. Lemaître Augé* et autres, de la Paroisse de *St. Antoine de la Rivière du Loup*, Comté de *St. Maurice*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *William H. Merritt*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *St. Catharine*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de *Thomas Simard* et autres, Pilotes pour le Fleuve *St. Laurent*, dans et au-dessous du Havre de *Québec* ; la pétition du Maire et des

Conseillers de la Cité de Québec ; la pétition de *Sarah A. E. Wilson* et autres, Institutrices des Ecoles du Dimanche de la Cité de Québec ; et la pétition du Révérend *John Cook*, D.D., et autres, de la Cité de Québec.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *S. J. N. Dumoulin* et autres, de la Paroisse de *Ste. Anne d'Yamachiche*, Comté de *St. Maurice*, et de *G. Joly*, Ecuyer, et autres, de la Cité de Québec ; demandant l'incorporation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer de Québec à Montréal, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la garantie de la Province soit accordée à la dite entreprise.

De *John Craig* et autres, de la Ville de *London* ; demandant la passation d'un Acte pour mettre en état, les Artisans et autres, qui ont travaillé à la réparation des Bâtisses, de maintenir sur icelles un privilège jusqu'à ce que le paiement de toutes les sommes dues pour ces travaux, ou pour matériaux, ait été fait.

De *Robert Robson*, Président, au nom d'une assemblée publique tenue dans le Township de *London* ; demandant certains amendements à la Loi des Ecoles Communes.

Du Révérend *J. Harper* et autres, de la Paroisse de *St. Grégoire*, Comté de *Nicolet* ; demandant une aide pour améliorer et agrandir l'Ecole Modèle établie dans le Village de la dite Paroisse, ainsi que pour le Lycée des Demoiselles ; et aussi, pour établir une Bibliothèque à l'usage de ces Ecoles.

De la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction de *St. Laurent* et de *l'Outaouais* ; demandant que le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de Montréal, *Bytown* et *Outaouais* ne devienne pas Loi, ou autrement, que la Ligne de Chemin de la dite Compagnie ne passe pas par *St. Eustache*, *St. André* ou *Grenville*, ou qu'elle ne s'approche pas, en traversant cette étendue de Pays, à plus de vingt milles de la Ligne de Chemin choisie par les Pétitionnaires.

Du Conseil Municipal de la Ville de *Brantford* ; demandant la passation d'un Acte, pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes en cette Province.

De la Municipalité d'*Aldborough* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer, depuis la Jonction de *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental, passant par *Brantford*, *Norwich* et *St. Thomas*, jusqu'à *Malden*.

De *Joseph Valin* et autres, du Comté de *Portneuf* ; demandant que le Chemin des Concessions qui conduit à l'Eglise de *St. Augustin*, soit placé sous le contrôle des Syndics des Chemins à Barrières de Québec.

De *R. McKinnon*, Ecuyer, et autres, du Village de *Calcedonia* ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de la Province.

De *L. Fiset* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité Scolaire de la Paroisse de *Ste. Foye*, Comté de Québec ; demandant une aide à même le Fonds non approprié des Ecoles du *Bas-Canada*, pour établir une Académie dans la dite Paroisse.

*Résolu*, Que la partie de la pétition d'*Antoine Lajoie* et autres, du Township de *Shavenegan*, District des *Trois-Rivières*, qui allègue que, par la négligence de l'Agent du Gouvernement, les Pétitionnaires ont éprouvés des pertes dans la vente du Bois debout sur les Lots occupés par eux, et pour lesquels ils ont obtenu des Billets de location, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Fortier*, *M. Chapais*, *M. Jobin*, *M. Poulin* et *M. Mongenais*, pour s'enquerir des circonstances qui y ont rapport, sans égard à l'indemnité réclamée par les Pétitionnaires ; et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par M. *Morrison*,  
*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions pour amender et refondre les divers Actes maintenant en force, relativement aux Emigrés et à la Quarantaine.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Clapham* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 3 Mars 1853 ; à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour une copie de toute Communication qui peut avoir été adressée aux Membres du Conseil Législatif, au sujet d'une Indemnité à leur être accordée.

Par Ordre,

*A. N. Morin*, Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,  
 Québec, 11 Mars 1853.

Privée.

Chambre de l'Orateur,  
 Québec, 22 Janvier 1843.

Monsieur,—La difficulté éprouvée, dernièrement surtout, de réunir dans cette Chambre, un nombre de Membres suffisant pour y former et maintenir un Quorum, a attiré l'attention sérieuse du Gouvernement et l'a engagé à aviser aux moyens de remédier à un état de choses aussi préjudiciable à l'intérêt public, que destructeur de l'importance et de l'efficacité de cette branche de la Législature.

Parmi les moyens d'atteindre ce but, s'est présenté celui de proposer à ses Membres un traitement convenable, qui pût au moins couvrir les dépenses qu'il leur est nécessaire d'encourir dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Prenant en considération les circonstances de la Province, la situation des lieux et la position des personnes, il a été cru que cette proposition, qui ne paraît que juste, pourrait être faite sans blesser les susceptibilités de ceux à qui elle était adressée, et sans déroger à la considération qui leur est due.

Sous cette impression, d'après ces motifs, et comptant aussi sur les opinions de plusieurs d'entre nos Membres, exprimées sur ce sujet, le Gouvernement en est venu à la détermination de recommander au Parlement, à sa prochaine réunion, l'adoption des mesures propres à réaliser un projet, dont l'Honorable Secrétaire Provincial a déjà fait mention à sa place, dans l'Assemblée Législative, avant l'ajournement.

J'ai cru de mon devoir de vous faire part de cette détermination et des raisons qui l'ont fait adopter. En le faisant, je vous exprimerai l'espoir où je suis que, quelle que soit votre opinion personnelle sur la convenance et l'apropos de cette mesure, vous la prendrez en bonne part, à raison des motifs auxquels elle est due ; que vous voudrez bien ne pas priver le Conseil de vos importants services, et que j'aurez le plaisir de vous y voir occuper votre siège, lors de la réunion des Chambres dans Février prochain. En attendant,

J'ai l'honneur d'être,

Cher Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) *R. E. Caron*.

*Ordonné*, Que la dite Réponse soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Le Bill pour étendre les dispositions de l'Acte d'Union des Compagnies des Chemins de Fer, aux Compagnies dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc, ou touchent à des endroits où touche également la dite Ligne, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Langton* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour le seconde lecture du Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

Et la pétition de *John Fraser*, Ecuyer, et autres, Propriétaires de Fiefs et Seigneurie dans le *Bas-Canada*, laquelle a été reçue et lue le vingt-quatrième jour de Février dernier, étant aussi lue ;

Le Conseil contre le Bill a été appelé.

Alors, l'Honorable M. *Chabot* a proposée, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

Et le Conseil pour les Pétitionnaires a été entendu ; et ensuite il lui a été donné ordre de se retirer.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Drummond*, secondé par l'Honorable M. *Viger*.

*Ordonné*, Que la considération ultérieure de la Question soit remise à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que le Conseil pour les Pétitionnaires soit entendu de nouveau Lundi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par l'Honorable M. *Cameron*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 14° die Martii ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition de *John Burgess* et autres, du Village de *Brampton, Canada-Ouest*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition de *William Hepburne* et autres, du Village de *Chippawa*, et de ses environs.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de *W. B. Hamilton* et autres, des Townships de *Tiny* et *Tay*.

Par M. *Turcotte*,—la pétition du Révérend *J. H. Sirois* et autres, de la Paroisse de *St. Barnabé*, Comté de *St. Maurice*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition du Très-Révérend Lord Evêque de *Montréal* et autres, les Patrons et Comité de Régie du Dispensaire de *Montréal* ; et la pétition de l'Honorable *John Young* et l'Honorable *W. Badgley*, de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Willson*,—la pétition d'*E. B. McCrady* et autres, les Conseillers Municipaux du Township de *Dorchester Sud*.

Par M. *Taché*,—la pétition du Révérend *J. L. Marceau* et autres, de la Paroisse de *St. Fabien*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Robert Hamilton* et autres, du Village de

*Queenston*, et ses environs ; la pétition de *William Porterfield* et autres, du Village de *Dunville* ; la pétition de *H. Glass* et autres, de *Sarnia* ; la pétition du Révérend *McLachlan* et autres, du Village d'*Acton* ; et la pétition de *Francis Chapman* et autres, du Village de *Wallaceburgh*.

Par *M. Dubord*,—la pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec* ; et la pétition du Révérend *Augustin Milette* et autres, de *St. Augustin*, et autres Paroisses, dans le Comté de *Portneuf*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* ; demandant que la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal*, *Bytown* et *Outaouais*, ne soit pas autorisée à faire passer son Chemin par certaines Rues de la Cité de *Montréal*, tel que spécifié par un Plan déposé, conformément à la Loi, par la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Lachine*, dont les Droits et Privilèges ont été réunis par la Loi avec ceux des Pétitionnaires.

De *Joseph Clément* et autres, du Township de *Niagara* ; demandant que les Lignes de Division du dit Township soient réglées, conformément à un certain Plan sur lequel les Pétitionnaires ont arrêté leur choix.

De la Municipalité du Township de *Niagara* ; demandant la passation d'un Acte, pour confirmer certaines réserves de Chemin, telles qu'originellement arpentées et mises à part dans le dit Township.

De la Municipalité du Village de *Paris* ; demandant certains amendements au Bill pour amender et refondre les divers Actes, pour la construction de Chemins planchiés et autres, par des Compagnies à Fonds Social, dans le *Haut-Canada*.

Du Très-Révérend Lord Evêque de *Montréal*, Président du Comité de la Société de l'Ecole Nationale ; demandant une aide en faveur de cette Institution.

D'*Allen MacDonell* et autres, de la Cité de *Toronto*, et autres ; demandant un Acte d'incorporation, pour les mettre en état de construire un Chemin de Fer, depuis le Lac *Huron* jusqu'à l'*Océan Pacifique*, et que les Terres, jusqu'à une largeur de soixante milles, le long de la Ligne de ce Chemin de Fer, soient octroyées ou vendues à la dite Compagnie, pour la somme qui sera nécessaire pour les acquérir des Sauvages.

D'*Augustin Gauthier*, Junior, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* ; et de *D. Lemaitre Augé* et autres, de la Paroisse de *St. Antoine de la Rivière-du-Loup*, Comté de *St. Maurice* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la Garantie de la Province soit accordée à cette entreprise.

De *William H. Merritt*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Ste. Catherine* ; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "La Compagnie de l'Eclairage au Gaz et de l'Aqueduc du Canal *Welland*."

De *Thomas Simard* et autres, Pilotes, pour le Fleuve *St. Laurent*, dans et au-dessous du Havre de *Québec* ; demandant que le Bill pour régler le Pilotage pour le Havre de *Québec* et au-dessous, ne devienne pas Loi.

Du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec* ; demandant la révocation de cette partie de l'Acte 12 Vic., chap. 114, qui investit la Maison de la Trinité de la Propriété du *Cul-de-Sac*, et que le contrôle et la possession du dit *Cul-de-Sac*, soient transportés à la Corporation de la dite Cité, aux fins de remédier aux difficultés découlant de sa présente condition.

De *Sarah A. E. Wilson* et autres, Institutrices des Ecoles du Dimanche de la Cité de *Québec* ; demandant l'adoption de mesures, pour abolir tout travail le Dimanche, dans les Départements Publics.

Du Révérend *John Cook*, D.D., et autres, de la Cité de *Québec* ; demandant l'adoption de mesures, pour empêcher que les Ventes Publiques, par autorité de Shérif, aient lieu le Dimanche.

Sur motion de M. *Sicotte*, secondé par M. *Paige*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur les pétitions contre l'Élection de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Jeudi prochain, aux fins de mettre les parties en état de faire entendre leurs Témoins.

M. *Hartman*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Vingt-septième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les pétitions de *Josiah Strong* et autres, pour une division du Township de *Sandwich* ; de *John R. Lambly* et autres, pour l'autorité de construire un Chemin de Fer d'Embranchement dans *Mégantic*, de *Québec* à *Richmond* ; du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Bytown*, pour l'incorporation de la dite Ville comme Cité ; et de *William Carling* et autres, pour un Acte leur conférant une certaine partie de *Church Street*, dans la Ville de *London* ; et il trouve que, dans tous les cas, les Avis sont suffisants.

Sur la pétition de *L. H. Schofield* et autres, demandant l'autorisation de construire un Chemin de Fer de *Port Whilby* à la *Baie des Eturgeons*, il paraît que l'Avis suffisant a été publié dans le Comté d'*Ontario*, mais qu'il n'a pas été publié dans le Comté de *Simcoe* ; il a cependant été représenté à Votre Comité que c'est l'intention des Pétitionnaires de terminer le Chemin en le joignant à la ligne (déjà incorporée) conduisant de *Peterborough* à la *Baie Georgienne*, si des arrangements à cet effet peuvent être pris, dans lequel cas la ligne sera renfermée dans le Comté d'*Ontario*. Sous ces circonstances Votre Comité prend la liberté de recommander la suspension de la 64<sup>me</sup> Règle, quand à cette partie relative à la ligne proposée dans le Comté de *Simcoe*.

Quant à la pétition du Président et des Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, demandant l'autorisation de construire certaines lignes d'embranchement dans le Comté de *Peterborough*, et une dans le Comté de *Northumberland*, Votre Comité voit que l'Avis a été donné de *Peterborough* seulement ; il recommande en conséquence, que dans aucun Bill passé à ce sujet, autorisant la construction des embranchements, la Compagnie soit limitée à ceux se trouvant dans les limites du Comté de *Peterborough*.

*Résolu*, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, relativement à des réserves pour des Chemins de front et Routés, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Merritt*, l'Honorable M. *Rolph*, M. *Street*, l'Honorable M. *Robinson* et M. *Morrison*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, relativement à la Taxe de l'Asile d'Aliénés ; la pétition de *James W. O. Clark* et autres, des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland* ; et la pétition du Révérend *A. F. Atkinson*, Président, et autres, Membres du Bureau des Syndics de l'École de Grammaire à *Ste. Catherine*, soient renvoyées au dit Comité.

*Ordonné*, Que la pétition de *James Emmett* et autres, du Township de *Grant-ham*, Comté de *Lincoln* ; et la pétition de *H. Mittleberger* et autres, de la Ville de *Ste. Catherine*, soient renvoyées au Comité Spécial auquel a été renvoyée la Pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg*, et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

*Ordonné*, Que la pétition de *John Watkins*, Président, au nom de la Chambre de Commerce de la Cité de *Kingston*, soit renvoyée au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de Messieurs *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*.

*Ordonné*, Que la pétition de *John Watkins*, Président, au nom de la Chambre de Commerce de la Cité de *Kingston*, soit imprimée, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que *M. Shaw* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser un Arpentage pour définir et établir les limites entre les quatrième concessions des Townships de *Montague* et *Elmsly* Nord, dans le Comté de *Lanark*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Clapham* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et Canal de Jonction de *Mégantic*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *New-York* soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que *M. Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société Biblique du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour empêcher de prendre la "Truite, et les autres Poissons, avec des Filets, dans les Lacs du Comté de "Saguenay," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 13. Retranchez depuis "pourra" jusqu'à "année" ce dernier mot inclus.

Page 1, ligne 14. Retranchez depuis "Truite" jusqu'à "dans."

Page 1, ligne 15. Retranchez depuis "Lacs" jusqu'à situés.

Page 1, ligne 17. Retranchez depuis "Lacs" jusqu'à "du" dans la 18me ligne.

Page 1, ligne 19. Retranchez depuis "Truite" jusqu'à "par"

Page 1, ligne 20. Après "dard" insérez "entre le quinzième jour de Septembre et le quinzième jour de Novembre de chaque année."

Dans le Préambule.

Ligne 1. Retranchez depuis "désirable" jusqu'à "de" et insérez "qu'une certaine sorte."

Dans le Titre du Bill.

Ligne 1. Retranchez depuis "Truite" jusqu'à "avec" dans la 2me ligne.

Ligne 3. Après "Saguenay" insérez pendant une certaine saison de l'année."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Conseil Législatif dans les dits Amendements :—Elle a passé dans la Négative.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de l'Honorable *M. LaTerrière*, *M. Christie*, de *Gaspé*, *M. Taché*, *M. Chapais*, et *M. Lemieux*, pour préparer des raisons à offrir au Conseil Législatif, dans une conférence, pour lesquelles cette Chambre n'a pas concouru dans les dits Amendements.

Sur motion de *M. Street*, secondé par *M. Ridout*,

*Ordonné*, Que les 64me et 66me Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à un Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Pont Suspendu des Chûtes de *Niagara*.

Sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, *Ordonné*, Que la 74<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, en autant qu'elle a rapport aux Bills de Chemins de Fer qui ont été renvoyés au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Egan*, *Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes communications qui pourraient avoir été reçues, à l'effet que le Gouvernement Britannique était sur le point d'accorder moitié des fonds nécessaires pour construire la partie du Chemin de Fer Intercolonial qui se trouve entre *Miramichi* et *Trois-Pistoles* ou la *Rivière-du-Loup*, ou de toutes autres communications se rapportant de quelque manière que ce soit à cette partie du Chemin de Fer, avec copie de toutes Communications relatives à la construction du Chemin de Fer jusqu'à *Trois-Pistoles* et à la formation de la Compagnie à cet effet, et généralement tous documents et renseignements quelconques ayant rapport à ces importants Travaux Publics.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, a repris la considération ultérieure de la Question qui a été proposée Vendredi dernier, que le Bill pour définir les droits de Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, soit maintenant lu une seconde fois.

Et le Conseil pour les Pétitionnaires contre le Bill a été de nouveau appelé et entendu.

Après quoi ordre lui a été donné de se retirer.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Chabot*, et la Question ayant été mise, Que la considération ultérieure de la Question soit remise à Vendredi le vingt-deux du présent, et que ce soit alors le premier Ordre du jour; la Chambre s'est divisée :—Et elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Gamble*, secondé par M. *Malloch*, La Chambre s'est ajournée.

---

*Martis*, 15<sup>o</sup> die *Martii* ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par l'Honorable Procureur-Général *Richards*,—la pétition d'*Alexander McNaughton* et autres, Maires, Députés-Maires et Conseillers du Comté d'*Halton*; la pétition de *Robert Miller* et autres, Maires, Députés Maires et Conseillers du Comté d'*Halton*, et la pétition de *Charles Kelly* et autres, Maires, Députés-Maires et Conseillers du Comté d'*Halton*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *William Price*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*.

Par M. *Fergusson*,—la pétition de *John Walker* et autres, du Township de



*Holland, Owen Sound*, Comté de *Grey*, et la pétition de *Christopher Armstrong* et autres, du Township d'*Egremont*, Comté de *Grey*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. le Solliciteur-Général *Chauveau*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Québec*.

Par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition de *William Young* et autres, du Village de *Brampton*, *Canada-Ouest*.

Par M. *Dixon*,—la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *London*.

Par M. *Langton*,—la pétition de *John Gilmour* et autres, propriétaires de Lots à Parcs dans le Lot No. 12 de la 13<sup>me</sup> Concession du Township de *Monaghan*; la pétition d'*Edmond Chamberlen*, de la Ville de *Peterborough*; la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough*; et la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *John W. Smith* et autres, du Village de *Grafton*; et la pétition du Révérend *R. H. Thomson* et autres, du Village d'*Oshawa*.

Par M. *Sicotte*,—la pétition de *Thomas McGinn* et autres, déposants et réclamants contre la Banque de Prévoyance et d'Épargnes de *Montréal*.

Par M. *Turcotte*,—la pétition du Révérend *J. A. Mayrand* et autres, de la Paroisse de *Ste. Ursule*, Comté de *St. Maurice*; et la pétition de *J. P. Trudel*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Ste. Ursule*, Comté de *St. Maurice*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition du Révérend *Mockridge*, Recteur de *Warwick*, dans le Comté de *Lambton*.

*Résolu*, Que la pétition de *Josiah Strong* et autres, du Township de *Sandwich*, Comté d'*Essex*, soit renvoyée à un Comité de sept Membres, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Prince*, M. *Dixon*, M. *Brown*, M. *Hartman*, M. *Christie*, de *Wentworth*, l'Honorable M. *Cameron* et M. *Morrison*, composent le dit Comité.

*Ordonné*, Que la pétition de *Joseph Déry*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette*, et toutes autres pétitions qui demandent que des Chemins soient placés sous le contrôle des Syndics des Chemins à Barrières de *Québec*, soient renvoyées au Comité Spécial au sujet des Chemins à Barrières de *Québec*.

M. *Laurin* a proposé, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, et la Question ayant été mise, que la pétition de *John Power* et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette* et autres; demandant la passation d'un Acté pour contraindre les Syndics des Chemins à Barrières de *Québec* à macadamiser le Chemin conduisant depuis la ferme de *Hough* au Trait-Quarré de *St. Augustin*, au lieu d'un certain autre Chemin dont l'ouverture est projetée par les dits Syndics, soit renvoyée au Comité Spécial, au sujet des Chemins à Barrières de *Québec*; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que M. *Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour conférer à *John Carling* et autres, une certaine partie de *Church Street* dans la Ville de *London*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *McLachlin* ait la permission d'introduire un Bill pour ériger la Ville de *Bytown* en Cité.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi le vingt-huitième jour de Mars présent.

*Ordonné*, Que la pétition de *John McMullen* et autres, Marchands, Commerçants, et autres, de *Québec*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*M. Polette*, du Comité Général des Elections, a mis devant la Chambre,— Minutes des Délibérations du Comité Général des Elections, conformément à la 41<sup>me</sup> Section de l'Acte des pétitions d'Élection de 1851.

*Ordonné*, Que les dites Minutes demeurent sur la table.

*Ordonné*, Que les dites Minutes soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendement, savoir:—

Bill, intitulé: "Acte pour amender l'Acte de la présente Session pour venir en aide aux victimes du dernier Incendie de *Montréal*."

Bill, intitulé: "Acte pour pourvoir à la construction d'un Pont Général de Chemin de Fer sur le Fleuve *St. Laurent*, à ou près la Cité de *Montréal*:"  
Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé: 'Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer des licences aux Aubergistes et trafiquants de liqueurs fortes dans le *Bas-Canada*, et pour réprimer plus efficacement l'intempérance,' auquel il demande le concours de cette Chambre: Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé: "Acte pour établir certaines dispositions au sujet des Comtés de *Perth*, *Brant* et *Waterloo*," auquel il demande le concours de cette Chambre: Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie de l'Éclairage au Gaz de *Brockville*," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé: 'Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer des licences aux Aubergistes et trafiquants de liqueurs fortes dans le *Bas-Canada*, et pour réprimer plus efficacement l'intempérance,'" a été lu la première fois.

Sur motion de *M. Tessier*, secondé par *M. LeBlanc*,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour établir certaines dispositions au sujet des Comtés de *Perth*, *Brant* et *Waterloo*," a été lu la première fois.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par *M. Morrison*,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie de l'Éclairage au Gaz de *Brockville*," a été lu la première fois.

Sur motion de *M. Crawford*, secondé par *M. Shaw*,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain.

*M. Clapham*, du Comité pour prendre en considération certaines Résolutions pour amender et refondre les divers Actes maintenant en force, relativement aux Emigrés et à la Quarantaine, a fait rapport de plusieurs Résolutions; lesquelles ont été lues comme suit:—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient d'abroger les Actes 12 *Vic.*, chap. 6 ; 13 et 14 *Vic.*, chap. 4 ; 14 et 15 *Vic.*, chap. 3 ; et 14 et 15 *Vic.*, chap. 78, qui imposent une taxe sur les Emigrés ou Passagers qui viennent en cette Province par Mer, et qui établissent certaines dispositions et réglemens au sujet des dits Emigrés ou Passagers et des Vaisseaux dans lesquels ils viennent ; et d'amender les dites dispositions et réglemens et de les refondre en un seul Acte.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient que le droit ou la taxe à payer à l'égard des Emigrés et autres Passagers arrivant en cette Province par Mer, de tout Port en *Europe*, soit :—Pour chaque Adulte, cinq chelins ; et pour chaque autre Emigré ou Passager de cinq ans à quinze ans, trois chelins et neuf deniers, s'ils sont embarqués avec la permission du Gouvernement du Pays d'où ils sont partis—et sept chelins et six deniers pour tout Emigré ou Passager qui sera embarqué sans cette permission.

3. *Résolu*, Qu'il est expédient de faire revivre les dispositions de l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 4, qui autorisent la remise de partie de la dite Taxe dans les cas où les Emigrés passent simplement par ce Pays pour se rendre aux *Etats-Unis*.

4. *Résolu*, Qu'il est expédient d'abroger l'Acte actuel de Quarantaine, 35 *Geo.* 3, chap. 5, (*Bas-Canada*), pour amender et simplifier les dispositions d'icelui, et autoriser le Gouverneur en Conseil à établir des Réglemens Permanents de Quarantaine, au lieu de la Proclamation pour le même objet, qui est émanée annuellement par le Gouverneur.

5. *Résolu*, Qu'il est expédient qu'il soit établi des dispositions, comme ci-devant, pour le maintien d'un établissement de Quarantaine efficace à la *Grosse-Île*, et l'emploi des Officiers qui sont nécessaires, Médecins ou autres, pour assurer la mise à effet des Lois et Réglemens faits pour empêcher l'introduction des maladies contagieuses ou pestilentielles, ou pour arrêter leur progrès.

Les dites Résolutions ayant été élues une seconde fois, elles ont été adoptées.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburgh* à vendre l'emplacement du vieux Marché de cette Ville ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Burnham* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un amendement.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Burnham* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, passé dans la quatrième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume* Quatre, intitulé : " Acte pour amender la Loi sur " la propriété foncière, et rendre les procédures pour en reprendre possession en " certains cas, moins difficiles et dispendieuse," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonnée d'être lu la troisième fois Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour conférer la juridiction d'équité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Willson* a fait rapport que le Co-

mité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur le Bill pour augmenter la représentation du Peuple de cette Province en Parlement, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil ;

L'Honorable M. *Macdonald* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Dixon*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Cette Chambre se formera " en Comité sur le dit Bill Vendredi prochain," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Kingston),</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Smith, (Frontenac),</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>24. Wright (d. Ouest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Scotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>42. Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que M. l'Orateur laisse maintenant le Fauteuil.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque tems, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour, et le sujet devant être discuté avant les Avis de motions

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par M. *Seymour*.

La Chambre s'est ajournée.

## Mercurii 16° die Martii;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*,—la pétition de Dame *Ellen Daniell*, du Township de *Toronto*, Comté de *Peel*, et autres.

Par M. *Valois*,—la pétition de *Jean Bruneau* et autres, Propriétaires de Fermes situées à la Rivière *St. Pierre*, et Bas de *Lachine*, Comté de *Montréal*.

Par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,—la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, Curateur à la Succesion de feu *Robert Randall*, Ecuyer.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*, et la pétition de *John G. Bowes*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, et autres.

Par M. *Polette*,—la pétition de *Julien Guérin* et autres, de *St. Joachim*, Comté de *Montmorency*; et la pétition d'*André Leroux Cardinal*, Messenger-en-Chef de cette Chambre.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *H. Glass* et autres, de *Sarnia*; demandant l'adoption de mesures pour assurer au Peuple du *Canada*, l'avantage de Frais de Port Océaniques d'un denier.

Du Révérend *J. McLachlan* et autres, du Village d'*Acton*; de *Robert Hamilton* et autres, du Village de *Queenston* et ses environs; de *William Porterfield* et autres, du Village de *Dunville*; de *Francis Chapman* et autres, du Village de *Wallaceburgh*; de *John Burgess* et autres, du Village de *Brampton, Canada-Ouest*, et de *William Hepburne* et autres, du Village de *Chippawa*, et ses environs; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de la Province.

De *W. B. Hamilton* et autres, des Townships de *Tiny* et *Tay*; demandant la passation d'un Acte pour prohiber l'usage des boissons enivrantes, excepté pour des fins utiles.

Du Révérend *J. H. Sirois* et autres, de la Paroisse de *St. Barnabé*, Comté de *St. Maurice*; demandant l'adoption de certaines mesures pour favoriser l'établissement du Township de *Caxton*, dans le dit Comté.

Du Très-Révérend Lord Evêque de *Montréal* et autres, les Patrons et Comité de Régie du Dispensaire de *Montréal*; demandant une aide en faveur de la dite Institution.

De l'Honorable *John Young* et l'Honorable *W. Badgley*, de la Cité de *Montréal*; demandant un Acte d'Incorporation pour construire un Edifice dans la dite Cité, qui sera désigné sous le nom de "la Bourse de *Montréal*."

D'*E. B. McCrady* et autres, les Conseillers Municipaux du Township de *Dorchester Sud*; demandant un Acte d'Incorporation pour construire un Chemin de Fer depuis la Jonction de *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental, par *St. Thomas*, jusqu'à *Malden*, sur la Rivière *Détroit*.

Du Révérend *J. L. Marceau* et autres, de la Paroisse de *St. Fabien*; demandant que le Grand Tronc de Chemin de Fer projeté jusqu'aux *Trois-Pistoles*, soit continué jusqu'à la limite Est du *Canada*, par la voie de la *Ristigouche*.

Du Conseil de la Chambre Commerce de *Québec*; demandant que les Vaisseaux naviguant sur le Fleuve *St. Laurent*, qui, d'après leur tirant d'eau, pourraient se dispenser du creusement du Lac *St. Pierre*, soient exemptés de payer aucune taxe pour ses améliorations.

Du Révérend *Augustin Millette* et autres, de *St. Augustin*, et autres Paroisses, dans le Comté de *Portneuf*; demandant que le Chemin conduisant, depuis la

Ferme de *Hough*, jusqu'à l'Eglise de *St. Augustin*, soit macadamisé, conformément à l'intention de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 115, et que tout Bill qui sera présenté pour amender le dit Acte ne devienne pas loi.

*Ordonné*, Que la pétition de *W. B. Hamilton* et autres, des Townships de *Tiny* et *Tuy*, soit renvoyée au Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffrey*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, au sujet de la Tempérance.

*Résolu*, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, relativement à l'Acte du Fonds Consolidé des Emprunts des Municipalités du *Haut-Canada*, soit renvoyé à un Comité Spécial, Composé de l'Honorable *M. Merritt*, l'Honorable *M. Robinson*, l'Honorable *M. Cameron*, *M. Street* et *M. Christie*, de *Wentworth*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, relativement à des Compagnies à Fonds Social, pour la confection de Travaux Publics soit renvoyée au dit Comité.

*Ordonné*, Que la pétition du Révérend *L. Aubry* et autres, de la Paroisse de *St. Léon*, Comté de *St. Maurice* relativement à un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, et toutes autres pétitions sur le même sujet reçues jusqu'au dix du présent, inclusivement, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le douzième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario* et *Huron*, et y a fait plusieurs amendements, dont il demande la permission de faire rapport pour la considération de Votre Honorable Chambre.

Sur motion de *M. Street*, secondé par *M. McDonald*, de *Cornwall*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Prince Edouard* ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mercredi le trentième jour de Mars présent, pour donner au Conseil des Pétitionnaires plus de temps pour faire sa preuve au soutien de l'affaire des Pétitionnaires.

*M. LeBlanc*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le vingt-huitième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné les pétitions de *Joseph Bedard* et autres, de la Paroisse de *St. Roch*, *Québec*,—et de *R. G. Belleau* et autres, de la Paroisse de *Notre Dame de Québec*, relativement à l'Election des Marguilliers et autres affaires concernant l'administration des dites Paroisses, et il est d'opinion que ces pétitions sont d'une nature publique, et qu'en conséquence il n'exige pas la publication de l'Avis.

Sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'Honorable *M. Robinson*,

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario* et *Huron*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que M. *Dubord* ait la permission d'introduire un Bill pour régler l'Élection des Marguilliers dans les Paroisses de *Notre Dame de Québec*, *Saint Roch de Québec*, et ailleurs.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour restreindre la manufacture, la vente et l'importation de liqueurs enivrantes, en certains cas, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et Port *Dover*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Madriers et autres, par des Compagnies par Actions dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Smith*, de *Durham*, M. *White*, M. *Fergusson*, M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Dixon*, M. *Gamble*, l'Honorable M. *Hincks* et M. *Langton*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser le transport par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse de *St. Hyacinthe*, des Biens et Effets, Bâtisses et Immeubles destinés au Culte, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler l'Inspection de la Potasse et Perlasse, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Hincks*, l'Honorable M. *Young*, M. *Crawford*, M. *Ridout* et M. *Dubord*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans amendement, savoir :—

Bill, intitulé ; "Acte pour étendre les dispositions de l'Acte d'Union des Compagnies de Chemins de Fer, aux Compagnies dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc ou touchent à des endroits où touche également la dite Ligne :"

Bill, intitulé : "Acte pour approprier certaines balances non dépensées du Fonds des Ecoles pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes, à prendre sur le Fonds des Biens des Jésuites pour les fins de l'Éducation, dans le *Bas-Canada* :"

Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, à consolider sa Dette, et pour d'autres objets," avec plusieurs amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent*, à consolider sa Dette, et pour d'autres objets;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 47. Retranchez depuis "avant" jusqu'à "cet."

Page 2, ligne 9. Retranchez "dit" et après "préambule" insérez "de cet Acte."

Page 2, ligne 36. Retranchez depuis "*Canada*" jusqu'à "leur" dans la 38<sup>me</sup> ligne.

Page 3, ligne 23. Retranchez depuis "Que" jusqu'à "Et" dans la 30<sup>me</sup> ligne et insérez "Chaque possesseur d'un Bon déjà émis par la dite Compagnie, comme susdit, qui signifiera ainsi par écrit, comme susdit, son intention, soit de l'échanger pour un autre Bon comme susdit ou de recevoir le montant d'icelui en argent, comme susdit, sera lié par la dite signification, et que depuis et après la publication dans la Gazette du *Canada*, postérieurement à l'expiration des trente jours mentionnés ci-dessus, d'un Avis par la dite Compagnie dont la teneur sera qu'elle est préparée à racheter les Bons dont le paiement en argent aura été demandé, et d'émettre de nouveaux Bons en échange contre ceux pour lesquels il aura été demandé de nouveaux Bons, l'intérêt stipulé dans les dits Bons continuera à courir à leur égard pendant soixante jours seulement, ou pendant telle période plus rapprochée qui pourra s'écouler avant le rachat ou échange d'iceux respectivement, comme susdit, après quoi il cessera entièrement."

Page 7, ligne 25. Retranchez depuis "Cité" jusqu'à "Et" dans la 26<sup>me</sup> ligne et insérez "Au préambule de cet Acte."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante :—

Maison du Gouvernement,

Québec. 16 Mars 1853.

Monsieur,—J'ai l'Honneur de vous informer, par ordre du Gouverneur-Général, que c'est le désir de Son Excellence de se rendre demain, en la Chambre du Conseil Législatif, à trois heures et demie, pour sanctionner au nom de Sa Majesté certains Bills passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble et obéissant Serviteur

*R. Bruce,*

Secrétaire du Gouverneur.

L'Honorable Orateur

de l'Assemblée Législative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour augmenter la représentation du Peuple de cette Province en Parlement; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonne, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain, et que soit alors le premier ordre du jour, devant prendre rang avant les Avis de Motions.

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour établir certaines dispositions au sujet des Comtés de *Perth*, *Brant* et *Waterloo*," étant lu ;



Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

*Ordonné,* Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Prince*, secondé par M. *Ridout*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 17° die Martii;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Hartman*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Mono*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Thomas Savage* et autres, Etudiants de la Faculté de Médecine dans l'Université de *Toronto*.

Par M. *White*,—la pétition d'*A. Sproat*, Ecuyer, et autres, du Township d'*Esquesing*, Comté d'*Halton*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *Benjamin Brewster* et autres, citoyens et résidents de la Cité de *Montréal*.

Par M. *Tessier*,—la pétition du Révérend *T. Z. Gingras* et autres, de la Paroisse de *St. Bazile*; et la pétition de *George M. Ross* et autres, Propriétaires de Vaisseaux, Marins, et autres, intéressés dans la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, entre les Ports de *Québec* et *Montréal*; et la pétition d'*E. Lami dit Caliche*.

Par M. *Dubord*,—la pétition du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*.

Par M. *Smith*, de *Frontenac*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Pittsburgh*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Alexander McNaughton* et autres; de *Robert Miller* et autres; et de *Charles Kelly* et autres, tous Maires, Députés-Maires et Conseillers du Comté d'*Halton*; demandant que le Village de *Milton*, soit le Chef-lieu du dit Comté, dans le cas où il serait séparé du Comté de *Wentworth*.

De *William Price*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec*; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "La Compagnie de Navigation de *Québec* et des *Trois-Pistoles*."

De *John Walker* et autres, du Township d'*Holland, Owen Sound*, Comté de *Grey*; et de *Christopher Armstrong* et autres, du Township d'*Egremont*, Comté de *Grey*; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer de *Guelph* à *Owen Sound*, comme prolongement du Chemin de Fer de *Toronto* et *Cuelph*.

Du Maire, et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*; demandant la passation d'un Acte, pour mettre la dite Cité en état de consolider sa Dette, et aussi, pour obtenir un terrain dans la dite Cité, aux fins de construire des égouts.

De *William Young* et autres, du Village de *Brampton, Canada-Ouest*; de *John W. Smith* et autres, du Village de *Grafton*; et du Révérend *R. H. Thomson* et autres, du Village d'*Oshawa*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de cette Province.

Du Conseil Municipal du Comté de *Québec*; et du Révérend *J. A. Mayrand* et autres, de la Paroisse de *Ste. Ursule*, Comté de *St. Maurice*; demandant l'incorporation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la Garantie de la Province soit accordée à la dite entreprise.

Du Conseil de Ville de la Ville de *London* ; demandant que toutes les Rues, tracées par le nouvel arpentage de la dite Ville, soient diminuées dans leur largeur actuelle à la largeur d'une chaîne.

De *John Gilmour* et autres, Propriétaires de Lots à Parcs dans le Lot No. 12, de la 13<sup>me</sup> Concession du Township de *Monaghan* ; demandant que le Bill pour confirmer une certaine réserve de Chemins, dans le dit Township, et qui pourvoit à une compensation pour les personnes qui encourront des pertes par la confirmation de cette réserve, ne devienne pas loi.

D'*Edmond Chamberlen*, de la Ville de *Peterborough* ; représentant qu'il est Propriétaire de certains Lots de Parcs, dans le Township de *Monaghan*, et que, comme tel, ses droits sont menacés par un Bill maintenant devant la Chambre, relatif au dit Township, et demandant qu'aucune empiétation inutile ne soit faite à sa Terre, ou que, s'il en est autrement, il soit suffisamment indemnisé.

Du Conseil de Ville de la Ville de *Peterborough* ; demandant que les Habitants de la dite Ville soient exemptés de payer les dépenses qu'occasionnera la pose des bornes aux divers angles des Lots de Parcs dans le Township de *Monaghan*, tel que proposé par le Bill pour confirmer une certaine réserve de Chemins dans ce Township.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria* ; demandant la passation d'un Acte, pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la Médecine et de la Mécanique.

De *Thomas McGinn* et autres, déposants et réclamants contre la Banque de Prévoyance et d'Épargnes de *Montréal* ; demandant qu'un ou plusieurs Syndics soient nommés pour représenter les déposants dans la dite Banque, et que le dit Syndic ou les Syndics soient autorisés à poursuivre les Directeurs de la dite Banque, pour le recouvrement de leurs dépôts respectifs.

De *J. P. Trudel*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *St. Ursule*, Comté de *St. Maurice* ; demandant une aide pour ouvrir des Chemins à travers certains Townships dans le District des *Trois-Rivières*.

Du Révérend *J. Mockridge*, Recteur de *Warwick*, dans le Comté de *Lambton* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser l'échange d'un certain lot dans le Township de *Warwick*, accordé comme lot de Glèbe, pour un certain lot contigu à icelui, aux fins de remédier à une erreur commise par le Gouvernement.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 20 Septembre 1852, pour un Etat complet, clair et détaillé des biens, propriétés, revenus et dettes et dépenses, et de toutes les affaires pécuniaires et temporelles de la Corporation des " Ecclésiastiques du Séminaire de *St. Sulpice* de *Montréal*," depuis la date de " son incorporation jusqu'au premier jour de Janvier 1852.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Y.Y.Y.)

M. *McDonald*, de *Cornwall*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Vingt-neuvième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *St. Catherine*, demandant une extension des dispositions de l'Acte du Fonds Consolidé d'Emprunts faits pour pourvoir aux Cités et Villes de l'Eau et du Gaz, ou pour les étendre à un Emprunt à être contracté pour cette fin par le Conseil Municipal de *St. Catherine*, et il considère que la dernière partie de la pétition, quoique d'un caractère local, ne demandant que l'extension d'un Acte Public, et qu'en conséquence elle ne tombe pas sous les dispositions des Règles relatives aux Avis.

Il a aussi examiné la pétition de l'Honorable *John Young* et de l'Honorable

*W. Badgley*, demandant l'incorporation de l'Echange de *Montréal*, et il est d'opinion qu'elle n'est pas de nature à exiger la publication de l'Avis.

L'Honorable *M. LaTerrière*, du Comité Spécial, nommé pour préparer des raisons à offrir au Conseil Législatif, dans une conférence, pour lesquelles cette Chambre n'a pas concouru dans les amendements faits par leurs Honneurs au Bill, intitulé : "Acte pour empêcher de prendre la Truite et les autres Poissons avec des Filets dans les Lacs du Comté de *Saguenay*," a fait rapport que le Comité avait préparé une raison, en conséquence ; laquelle a été lue comme suit :—

Parce qu'en prohibant d'une manière absolue, l'usage pernicieux de pêcher la Truite à la Scine, ou autres Filets, cela ne s'entendait pas empêcher aucune personne de pêcher et prendre la Truite, et autres Poissons, à la ligne, avec hameçons ou dards, pendant aucun temps de l'année.

La dite Raison ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Résolu*, Qu'il soit demandé une conférence avec le Conseil Législatif, aux fins de lui communiquer la raison qui induit cette Chambre à ne pas concourir dans les amendements faits par leurs Honneurs au dit Bill.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. LaTerrière* se rende au Conseil Législatif, et demande la dite Conférence.

*Sir Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemin de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Treizième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, ou quelque autre point convenable sur un Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'Ouest de cette Province, et il est convenu d'en faire rapport avec plusieurs amendements.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, ou quelque autre point convenable sur un Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'Ouest de cette Province, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch*, tel que rapporté du Comité Permanent des Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que la pétition de *C. J. Forbes*, Ecuyer, et autres, de *St. André*, Comté du Lac des *Deux-Montagnes*, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*M. Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, que le Comité ayant de nouveau pris en considération la demande du Membre siégeant, pour un délai d'ici à Lundi prochain, pour continuer son enquête, ainsi que l'affidavit par lui produit à l'appui de sa demande d'hier, et ayant aussi pris en considération la motion des Pétitionnaires, en date d'hier, ainsi que celle en date de ce jour, alléguant que le Membre siégeant n'avait pas fait les diligences nécessaires pour se procurer ses Témoins, et demandant que l'enquête soit déclarée close ; le Comité, après mûre délibération, a été unanimement d'opinion et a décidé que les dites motions soient mises

de côté et rejetées, et que le délai demandé par le Membre siégeant lui soit accordé.

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Élection de *Kamou-raska*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Lundi prochain, de manière à accorder un nouveau délai au Membre siégeant, pour produire ses Témoins.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Merritt* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre à la Ville de *Ste. Catherine*, d'emprunter de l'argent sur le crédit du fonds consolidé d'Emprunt Municipal du *Haut-Canada*, pour éclairer cette Ville au Gaz, et pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi le vingt-huitième jour de Mars présent.

*Résolu*, Que la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *London*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Dixon*, Sir *Allan N. MacNab*, M. *Willson*, M. *Ridout* et M. *Burnham*, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Young* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Bourse de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour établir certaines dispositions au sujet des Comtés de *Perth*, *Brant* et *Waterloo*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards*, reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre l'a passé sans aucun amendement.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *Réné Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre, dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Chambre du Conseil Législatif ;

Et, étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que, conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence, dans la Chambre du Conseil Législatif, où il avait plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants :—

Acte pour incorporer la Société pour la construction d'un Hôtel dans la Cité de *Québec*.

Acte pour pourvoir à la construction d'un Pont Général de Chemins de Fer sur le Fleuve *St. Laurent*, à ou près la Cité de *Montréal*.

Acte pour approprier certaines Balances non dépensées du Fonds des Ecoles pour le *Bas-Canada*, et certaines autres sommes à prendre sur le Fonds des Biens des Jésuites pour les fins de l'Éducation dans le *Bas-Canada*.

Acte pour amender l'Acte de la présente Sesssion pour venir en aide aux victimes du dernier Incendic de *Montréal*.

Acte pour autoriser la Compagnie des Propriétaires du Chemin de Fer de *Champlain* et du *St. Laurent* à consolider sa dette, et pour d'autres objets.

Acte pour étendre les dispositions de l'Acte d'Union des Compagnies de Chemins de Fer aux Compagnies dont les Chemins croisent la Ligne du Grand Tronc, ou touchent à des endroits où touche également la dite Ligne.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario* et *Huron*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport du Bill en conséquence; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et Canal de Jonction de *Mégantic*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie des Jetées, Quais et Bassins du *Cap-Rouge*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Hincks*, secondé par l'Honorable M. *Young*,

La Chambre s'est ajournée.

*Veneris*, 18<sup>o</sup> die *Martii*;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Etat des Affaires de la Compagnie du Chemin de Fer du *St. Laurent* et de l'*Atlantique*.

Pour le dit Etat, voir Appendice (I.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—  
Par M. *Stuart*,—la pétition de *John Thomson* et autres, propriétaires et occupants de terres dans la Banlieue de *Québec*.

Par M. *Wright*, de la Division Ouest q<sup>d</sup> *York*,—la pétition de *John Embleton* et autres, du Village de *Streetsville*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *Gilbert Wrong*, Ecuyer, Président, au nom de la Société d'Agriculture du Township de *Malahide*, des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—la pétition de la Municipalité des Townships de *Teny* et *Tay*.

Par M. *Seymour*,—la pétition de *H. G. Stoughton* et autres, du Township de *Sheffield*, Comté d'*Addington*.

Par M. *Sicotte*,—la pétition du Révérend *J. A. Provençal* et autres, de la Paroisse de *St. Césaire*, Comté de *St. Hyacinthe*; la pétition de *T. N. Auger* et autres, de la Paroisse de *St. Jean-Baptiste de Rouville*; et la pétition de *F. H. Goddu*, Maire, et autres, de la Paroisse de *L'Ange-Gardien*, Comté de *St. Hyacinthe*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *John G. Bowes*, Ecuyer, Maire, au nom du Conseil de Ville de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Shaw*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, et la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*.

Par l'Honorable M. *LaTerrière*,—la pétition de *Louis Z. Rousseau*, Ecuyer, de *Bagotville*, dans le Comté de *Saguenay*.

Par M. *Mattice*,—la pétition de *George Grant* et autres, du Village de *Dickinson's Landing*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *Bartholomew C. A. Gugy*, Ecuyer, Seigneur de *Grandpré*, *Grosbois* et *Dumontier*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De Dame *Ellen Daniell*, du Township de *Toronto*, Comté de *Peel*, et autres; demandant la passation d'un Acte pour les investir, comme Curateurs à la Succession de feu *Stanurs Daniell*, d'une certaine réserve de Chemin dans le dit Township, à la place d'un Chemin plus convenable pris sur la dite Succession.

De *Jean Bruneau* et autres, Propriétaires de Fermes situées à la Rivière *St. Pierre* et le bas de *Lachine*, Comté de *Montréal*; demandant que le Bill pour autoriser la Corporation de *Montréal* à faire un emprunt pour ériger des Aqueducs pour l'usage de la Cité, soit amendé de manière à protéger les dites Fermes contre les dommages que cette construction pourrait leur causer.

De *W. Lyon Mackenzie*, Ecuyer, Curateur à la Succession de feu *Robert Randall*, Ecuyer; exposant que l'About No. 39, Concession A, dans le Township de *Nepean*, appartenant de droit à la dite Succession, est sur le point d'être octroyé par le Gouvernement à *M. Rochester* et *E. Malloch*, Ecuyers, et en conséquence, enlevé à la dite Succession; et demandant une Enquête à cet effet.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*; demandant certains amendements à l'Acte d'incorporation de la dite Compagnie.

De *John G. Bowes*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*, et autres; demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto*, *Owen Sound* et *Saugeen*."

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*; demandant la passation d'un Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto*, *Owen Sound* et *Saugeen*."

De *Julien Guérin* et autres, de *St. Joachim*, Comté de *Montmorency*; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la garantie de la Province soit accordée à la dite entreprise.

D'*André Leroux Cardinal*, Messenger-en-chef de cette Chambre; demandant une indemnité pour certaines pertes qu'il a souffertes lors de l'incendie de l'Edifice du Parlement à *Montréal*, en 1849.

Ordonné, Que la pétition de *Bartholomew C. A. Gugy*, Ecuyer, Seigneur de

*Grandpré, Grosbois et Dumontier*, soit maintenant lue ; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à cette pétition.

Et la dite pétition a été lue ; représentant les difficultés qui s'opposent à la commutation de la Tenure Seigneuriale, et celles qui se présentent dans cette question, dans le règlement des droits de chacun, et demandant que toute Législation sur le sujet soit différée, et qu'une commission soit nommée pour régler les dites difficultés et parvenir à une décision prompte de la dite question.

*Ordonné*, Que la dite pétition soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la pétition de *Jean Bruneau* et autres, Propriétaires de Fermes situées à la Rivière *St. Pierre*, et bas de *Lachine*, Comté de *Montréal*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la pétition de la Municipalité du Township de *Sandwich* soit renvoyée au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition de *Joseph Strong* et autres, du Township de *Sandwich*, Comté d'*Essex*.

*Résolu*, Que la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, agissant comme curateur à la succession de feu *Robert Randall*, Ecuyer, de *Chippawa*, soit renvoyée à un Comité de sept Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papier et records.

*Ordonné*, Que *M. Smith*, de *Durham*, *M. Hartman*, l'Honorable *M. Macdonald*, *M. Christie*, de *Wentworth*, l'Honorable *M. Robinson*, *M. Fergusson* et *M. Wright* de la division Est d'*York*, composent le dit Comité.

*Ordonné*, Que la pétition de *George Husband* et autres, du Comté de *Haldimand* soit renvoyée au Comité Spécial, auquel a été renvoyé le Bill pour permettre aux directeurs de la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, de placer la dite Navigation sous le contrôle et la régie du Gouvernement Provincial à certaines conditions.

*Sir Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Quatorzième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais*, et il est convenu d'y faire plusieurs amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Dix-neuvième Rapport du dit Comité, lequel a été lu comme suit :

Votre Comité a examiné le Bill pour séparer le Township de *Georgina* du Comté d'*Ontario*, et l'annexer au Comté d'*York*, et il est convenu d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le Bill pour séparer le Township de *Georgina* du Comté d'*Ontario*, et l'annexer au Comté d'*York*, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Sur motion de *M. Wright*, de la division Est d'*York*, secondé par *M. Hartman*,

*Ordonné*, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté par rapport à un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Port *Whitby* et du Lac *Huron*.

*Ordonné*, Que M. *Wright*, de la division Est d'*York*, ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Port *Whitby* et du Lac *Huron*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la Cité d'*Hamilton* à négocier un emprunt de Cinquante Mille Louis, pour consolider la dette de la Cité, été pour d'autres fins.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 28, intitulé : " Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies Incorporées à Fonds Social, pour des fins relatives aux Manufactures, aux Mines, à la Mécanique ou à la Chimie."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : " Acte pour permettre l'exhumation en certains cas, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif acquiesce à la conférence demandée sur le sujet principal des amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : " Acte pour empêcher de prendre la Truite et les autres Poissons avec des Filets, dans les Lacs du Comté de *Saguenay*," et informe cette Chambre, que les Directeurs, de la part du Conseil Législatif, seront les Honorables MM. *J. Morris*, *Taché* et *Belleau*, qui rencontreront le nombre des Directeurs, de la part de l'Assemblée Législative, requis par l'usage Parlementaire, à quatre heures ce jour, dans la Chambre de Conférence.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour permettre l'exhumation en certain cas, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu la première fois.

*Résolu*, Que six Directeurs soient nommés pour rencontrer les Directeurs nommés par le Conseil Législatif, aux temps et lieu fixés pour tenir la Conférence demandée sur les Amendements faits par leurs Honneurs au Bill, intitulé : " Acte pour empêcher de prendre la Truite et les autres Poissons, avec des Filets, dans les Lacs du Comté de *Saguenay*."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *LaTerrière*, M. *Christie*, de *Gaspé*, M. *Taché*, M. *Chapais*, M. *Lemieux* et M. *Cartier*, soient nommés Directeurs de la part de cette Chambre.

Alors, les Directeurs se sont rendus à la Conférence ; et étant de retour :—

L'Honorable M. *LaTerrière* a fait rapport, Que les Directeurs s'étaient rendus à la Conférence, et y avaient remis la raison pour laquelle cette Chambre n'a pas concouru dans les dits Amendements ; et ayant laissé le Bill et les Amendements à leurs honneurs.

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposé, Qu'il soit fait un Appel de la Chambre Mercredi prochain ;



M. *Smith*, de *Frontenac*, a proposé en amendement à la Question, secondé par Sir *Allan N. MacNab*, que les mots "Mercredi prochain" soient retranchés, et les mots "de Lundi prochain en huit" insérés en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Robinson</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Stevenson</i> ,	15. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Gamble</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> ),	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Mongenaïs</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Durham</i> ),
<i>Cartier</i> ,	<i>Jobin</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Tuché</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Charveau</i> , Sol. Gén.	<i>La Terrière</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> ),	<i>Laurin</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Viger</i> ,
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>Lemieux</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>White</i> ,
<i>Dumoulin</i> ,	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Rose</i> ,	<i>Wright</i> (d. Est. York.)
<i>Fergusson</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Shaw</i> ,	42. <i>Young</i> .
<i>Fournier</i> ,	<i>Mattice</i> ,		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors la Question principale ayant été mise ;

*Résolu*, Qu'il soit fait un appel de la Chambre Mercredi prochain.

*Résolu*, Qu'on envoie querir sous la garde du Sergent d'Armes de service dans cette Chambre, ceux des Membres qui ne seront pas alors présents.

*Ordonné*, Que M. l'Orateur fasse écrire immédiatement des Lettres Circulaires aux Membres absents, leur transmettant des copies des présentes Résolutions, signées par le Greffier de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour, devant prendre rang avant les Avis de Motions.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ*, 21° *die Martii* ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Etat des Affaires de la Banque de *Montréal*, le 28 Février 1853.

Pour le dit Etat, voir Appendice (R.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—  
Par M. Malloch,—la pétition de *N. Sparks* et autres, de la Contrée située sur les bords de la Rivière de l'*Outaouais*.

Par M. Turcotte,—la pétition d'*Antoine Chrétien* et autres, de la Paroisse de *Ste. Ursule*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. Fergusson,—la pétition de l'Association de la Bibliothèque Mercantile d'*Hamilton*.

Par M. Dixon,—la pétition de *M. Anderson* et autres, des Comtés de *Middlesex* et *Elgin*.

Par M. Shaw,—la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*, et la pétition de *R. Bell* et autres, du Village de *Carlton Place*.

Par M. Hartman,—la pétition du Révérend *Michael Timlin* et autres, du *Haut-Canada*.

Par M. Mattice,—la pétition de *James Kyle* et autres, Officiers en exercice de l'Eglise Presbytérienne libre de *Winchester* ; la pétition du Révérend *J. C. Quin* et autres, le Ministre et les Officiers en exercice de l'Eglise libre de *Cornwall* ; et la pétition du Révérend *J. Charles Quin* et autres, Membres et Officiers en exercice de l'Eglise Presbytérienne libre d'*Osnabruck*.

Par M. Polette,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Champlain*.

Par l'Honorable M. Cameron,—la pétition de *Gerald Morgan* et autres, des Townships de *Tuckersmith* et *Stanley*, Comté de *Huron* ; la pétition de *James Gibb*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* ; et la pétition de *James Barge* et autres, du Township de *Stanley*.

Par M. Crawford,—la pétition de l' Municipalité du Township d'*Escott*.

Par M. Willson,—la pétition du Révérend *Thomas B. Read* et autres, du Village de *Vienna, Canada-Ouest*.

Par M. Wright, de la Division Est d'*York*,—la pétition du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Ontario*.

Par M. Cartier,—la pétition de Demoiselle *Marie Josephite Dupérez*, de *Montréal*.

Par M. McLachlin,—la pétition de *Hamnett Hill*, Président, et autres, Syndics de l'Institut des Artisans et de l'Athénée de *Bytown*.

Par M. Tessier,—la pétition du Révérend *Joseph Laberge* et autres, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Municipalité du Township de *Mono* ; demandant que le dit Township soit uni au Comté de *Peel*, et qu'il soit exempté de la Dette du Chemin de Fer contractée par le Comté de *Simcoe*.

De *Thomas Savage* et autres, Etudiants de la Faculté de Médecine dans l'Université de *Toronto* ; demandant que les Facultés de Droit et de Médecine dans la dite Université, ne soient pas abolies, tel que proposé par un Bill ; ou autrement, que les dites Facultés puissent exister un temps suffisant pour permettre aux Étudiants Immatriculés, d'obtenir leurs degrés pour les cours d'Etudes respectifs qu'ils ont commencé à suivre.

D'*A. Sproat*, Ecuyer, et autres, du Township d'*Esquesing*, Comté d'*Halton* ; demandant la révocation de la Loi des Ecoles Communes, et la passation d'une Loi d'Ecole semblable à celle qui existait avant 1841.

De *Benjamin Brewster* et autres, Citoyens et résidents de la Cité de *Montréal* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer, depuis la dite Cité jusqu'à un certain endroit dans ou près de la Ville de *Bytown*.

Du Révérend *T. Z. Gingras* et autres, de la Paroisse de *St. Basile* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer, depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la garantie de la Province soit accordée à la dite entreprise.

De *George M. Ross* et autres, Propriétaires de Vaisseaux, Marins et autres, intéressés dans la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, entre les Ports de *Québec* et *Montréal*; demandant qu'aucune Taxe pour l'amélioration du Lac *St. Pierre* ne soit imposée sur les Embarcations navigant entre les dits Ports, tel que proposé par un Bill y ayant rapport.

D'*E. Lami dit Caliche*; représentant que, de bonne foi, il a joui de la possession d'une certaine Propriété située dans le Village des Sauvages à *Lorette*, se croyant et étant de race Sauvage, mais qu'il a été tenu d'abandonner la dite Propriété, en vertu de l'Ordonnance 4 *Vic.*, chap. 44, et demandant justice.

Du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*; demandant la passation d'un Acte pour amender certains Actes pour fournir de l'Eau à la dite Cité et aux environs, et pour augmenter le montant dont le prélèvement est autorisé à cet effet.

De la Municipalité du Township de *Pittsburgh*; demandant que la Grande Rivière *Catarakoui* et le Canal *Rideau* soient la Ligne de Division entre le dit Township et celui de *Kingston*.

De *John Thomson* et autres, Propriétaires et occupants de terres dans la Banlieue de *Québec*; demandant que les limites existantes de la dite Cité ne soient pas changées.

De *John Embleton* et autres, du Village de *Streetsville*, et de *George Grant* et autres, du Village de *Dickinson's Landing*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail, le Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de cette Province.

De *Gilbert Wrong*, Ecuyer, Président, au nom de la Société d'Agriculture du Township de *Malahide*, des Comtés-unis de *Middlesex* et *Elgin*; demandant que, dans le cas où une nouvelle appropriation serait faite d'un certain Lot de terre situé dans la Ville de *London*, et octroyé pour la tenue des Foires Publiques, les intérêts des Sociétés d'Agriculture du Comté d'*Elgin* soient respectés.

De la Municipalité des Townships de *Tiny* et *Tay*; demandant certains amendements à l'Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer d'Union d'*Ontario*, *Simcoe* et Lac *Huron*.

De *H. G. Stoughton* et autres, du Township de *Sheffield*, Comté d'*Addington*; demandant certains amendements à la Loi existante, relativement à la vente et à la coupe du Bois de Construction sur les terres de la Couronne, des Ecoles et du Clergé.

Du Révérend *J. A. Provençal* et autres, de la Paroisse de *St. Césaire*, Comté de *St. Hyacinthe*; de *T. N. Auger* et autres, de la Paroisse de *St. Jean-Baptiste de Rouville*, et de *F. H. Goddu*, Maire, et autres, de la Paroisse de *l'Ange-Gardien*, Comté de *St. Hyacinthe*; demandant que le Village de *St. Césaire* soit le Chef-lieu du nouveau Comté projeté de *Rouville*.

De *John G. Bowes*, Ecuyer, Maire, au nom du Conseil de Ville de la Cité de *Toronto*; demandant la passation d'un Acte pour mettre le dit Conseil en état de construire une Esplanade sur le front de la dite Cité, et pour d'autres fins y relatives.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*; demandant certains amendements à la Loi des Poids et Mesures, en autant qu'elle a rapport à certaines espèces de Grains.

Du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*; demandant que la Loi relative aux Licences d'Auberges soit amendée, de manière à permettre à chaque Municipalité d'imposer une Taxe sur les Encans tenus dans leurs limites respectives.

De *Louis Z. Rousseau*, Ecuyer, de *Bagotville*, dans le Comté de *Saguenay*; demandant à être payé d'une certaine somme comme rémunération pour ses services, en faisant le Recensement de certaine partie du dit Comté.

Ordonné, Que la pétition de *N. Sparks* et autres, de la Contrée située sur les

bords de la Rivière de l'*Outaouais*, soit maintenant lue, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue ; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembroke*."

M. *Seymour*, du Comité Permanent des dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Entre autres sujets soumis à Votre Comité, il a considéré s'il serait expédient de fournir à la Chambre de Lecture quelques une des Publication Périodiques les plus marquantes de la Presse de *Londres* et de *Paris*, et il prend la liberté de recommander que le Greffier soit autorisé à s'abonner aux Journaux suivants de *Londres*, savoir : Le *Times* ; le *Daily News* ; le *Spectator* ; l'*Examiner*, le *Britannia* ; le *Despatch* ; le *Morning Herald* ; et l'*Economiste*.

Et aussi aux Papiers de *Paris* qui suivent, savoir :—Le *Moniteur*, le *Siècle* ; et le *Constitutionnel*.

Votre Comité recommande aussi à la considération de Votre Honorable Chambre, que les frais ordinaires de voyage des Membres depuis le Siège jusqu'au Siège du Gouvernement, occasionnés par la vacence, qui a commencée le 10 Novembre dernier, soient payés par le Greffier comme Dépenses Contingentes de la présente Session, au même taux que si les Séances commencées le 14 Février dernier, avaient formé une partie séparée de la Session.

D'après le rapport fait par le Greffier de Votre Honorable Chambre au Comité, il recommande qu'une autre somme de Cinq Mille louis soit octroyée à compte des Dépenses Contingentes.

Et le dit Rapport ayant été lu de nouveau ;

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans le dit Rapport.

Sur motion de M. *Seymour*, secondé par M. *Gamble*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une Humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son Warrant en faveur de *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour une somme additionnelle de Cinq Mille Louis, à compte des Dépenses Contingentes de cette Chambre, et assurant Son Excellence que cette Chambre fera bon de cette somme.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trentième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les pétitions de Mme. *Ellen Daniell* et autres, pour investir les Syndics de la Succession de feu S. *Daniell*, de la propriété d'une certaine réserve de Chemin,—et de *John G. Bowes*, Ecuyer, demandant que la Corporation de *Toronto* soit autorisée à construire une Esplanade en front de la dite Cité, et il a trouvé que les Avis étaient corrects. Avis suffisant a aussi été prouvé sur la pétition de *John C. Ball* et autres, demandant l'union permanente de *Lincoln* et *Welland*.

Sur la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *London*, demandant une réduction de la largeur de certaines Rues dans le nouvel Arpentage de la dite Ville à une chaîne, Votre Comité a trouvé qu'Avis suffisant a été donné, mais qu'il est dit que la largeur projetée des dites Rues sera de six verges (*rods*) tandis qu'il est demandé par la pétition que cette largeur soit réduite à une chaîne ou quatre verges (*rods*) ; Votre Comité recommande en conséquence respectueusement, que dans tout Bill à être passé à cet effet on tienne strictement aux termes de l'Avis.

Quant à la pétition du Maire et de la Corporation de la Cité d'*Hamilton*, demandant l'autorisation de consolider la Dette de la Cité, et d'obtenir du terrain pour les fins de canalisation, Votre Comité a constaté que l'Avis a été dûment

donné relativement à la consolidation de la Dette, mais que l'Avis ne contient aucune mention spéciale des autres matières incluses dans la pétition ; il recommande en conséquence, que les Pétitionnaires n'aient la permission de procéder que sur cette partie de leur pétition relative à la consolidation de la Dette de la Cité.

Relativement à la pétition de *William Price* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de Navigation de Québec et des *Trois-Pistoles*, il paraît qu'aucun Avis n'a été donné ; mais en autant que les parties ne demandent seulement que les pouvoirs ordinaires de corporation pour une fin qui ne peut nullement intervenir dans les droits ou intérêts privés, Votre Comité recommande humblement que dans ce cas la 64<sup>me</sup> Règle soit suspendue.

Ordonné, Que la Réponse relative au Séminaire de *St. Sulpice de Montréal*, qui a été présentée Jeudi dernier soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Burnham* ait la permission d'introduire un Bill pour amender et étendre un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de *M. Tessier*, secondé par *M. Turcotte*,

Ordonné, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour permettre l'exhumation en certains cas, et pour d'autres fins y mentionnées," soit lu une seconde fois Demain.

*M. LeBlanc* a proposé, secondé par *M. Fortier*, et la Question ayant été mise, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour prier Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, des copies de la Commission et des instructions données aux Commissaires nommés en 1845, pour s'enquerir des pertes souffertes par les Habitants du *Bas-Canada*, durant et à l'occasion de la Rébellion de 1837 et 1838 ; et aussi les originaux des divers livres du journal de la Commission nommée sous l'autorité de l'Acte 12 Vic., chap. 58 ; cette Chambre assurant respectueusement Son Excellence que les dits livres seront rendus aussitôt qu'elle en aura pris la communication nécessaire ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

Messieurs

<i>Fergusson,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>5. Valois.</i>
<i>Fortier,</i>			

## CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDonald (Corwall,)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>48. Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Ordonné, Que *M. Johnson* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre les dispositions de l'Acte pour la formation de Compagnies à Fonds Social dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Langton* ait la permission d'introduire un Bill pour protéger les Possesseurs de Moulins contre les Actions vexatoires.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*, ait la permission d'introduire un Bill pour permettre d'emprunter de l'argent à huit pour cent, dans certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour prolonger le délai pour compléter les travaux d'amélioration de la Rivière du *Chêne*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit Lac* de certaines réserves de Chemins dans les Lots "à Parcs de la Ville de *Peterborough*," sans aucun amendement.

Et ensuite il s'est retiré.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour séparer le Comté d'*Halton* du Comté de *Wentworth*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Pollette*, l'Honorable M. *Chabot*, M. *Turcotte*, M. *Dumoulin*, M. *McDougall*, M. *Fortier* et M. *Jobin*, pour prendre en considération les avantages que retireraient la Navigation, le Commerce et la Culture d'une grande étendue de terre sur les bords du Fleuve *St. Laurent*, d'un Pont de Glace tous les hivers, sur le dit Fleuve, en haut des Rapides du *Richelieu*; et les moyens par lesquels on pourrait réussir à obtenir ce Pont; pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour augmenter la Représentation du Peuple de cette Province en Parlement; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu;

M. *Malloch* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer, les mots "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de l'amender, en annexant les Townships de *Gloucester* et *Osgoode*, comme ci-devant, au Comté "de *Carleton*, pour les fins de la Représentation dans l'Assemblée Législative," en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>White,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>	18. <i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Macdonald(Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright,(d. Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Prince,</i>	38. <i>Young.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Seymour* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Ridout*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de " toute la Chambre, aux fins de l'amender, en divisant les Comtés incorporés de " *Lenox* et *Addington*, en deux Divisions Electorales, chacune d'elles devant être " représentée dans l'Assemblée Législative par un Membre," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Macdonald(Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>	21. <i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Langton,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright,(d. Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald(Cornwall,)</i>	<i>Prince,</i>	38. <i>Young.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*, a proposé en Amendement à la Ques-

tion, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour représenter le Comté de *Peel*, par deux Membres, et diviser le dit Comté en deux Divisions, qui seront nommées la Division Nord et la Division Sud; la Division Nord se composera des Townships de *Caledon* et *Albion*, et de cette partie du Township de *Chinguacoucy*, située au Nord de la ligne de Division entre les Lots Nos. 10 et 11; et la Division Sud se composera du Township de *Toronto* et du *Toronto Gore*, et de cette partie du Township de *Chinguacoucy*, située au Sud de la ligne de division entre les Lots Nos. 10 et 11," en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Stevenson,</i>	25. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Gamble,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	31. <i>Young.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu;

M. *Brown* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Langton*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Le Bill soit de nouveau renvoyé à un Comité de toute la Chambre, avec une instruction de l'amender, de manière qu'au lieu d'un Membre pour la Ville et le Township de *Niagara*, avec une population de 5,590, un pour *Lincoln*, avec 18,278, et un pour *Welland*, avec 20,141, ces Colléges Electoraux soient séparément constitués en trois Districts Electoraux aussi également que possible: Qu'au lieu de donner un Membre à la Ville de *Bytown*, avec une population de 7,760, et un Membre au Comté de *Carleton*, avec une population de 23,637, ces Colléges Electoraux soient divisés en deux, aussi également que possible: Qu'au lieu de donner un Membre pour la Ville et le Township de *Cornwall*, avec une population de 6,353, et un Membre pour les autres Townships de *Stormont*, avec une population de 8,290, ces deux Colléges Electoraux soient réunis pour élire un Représentant: Qu'au lieu de donner aux Colléges Electoraux suivants, huit Représentants, ils en auront neuf, distribués entre les Colléges Electoraux suivant leur force numérique, aussi également que possible, savoir: *London*, 7,035; *Elgin Ouest*, 8,237; *Middlesex Est*, 16,207; *Middlesex Ouest*, 16,657; *Elgin Est*, 17,181; *Haldimand*, 18,788; *Norfolk*, 21,281; et *Huron* et *Bruce* 22,035: Qu'au lieu de donner au Comté de *Russell*, avec deux Townships de *Carleton*, un Membre pour une population de 8,925, et au Comté de *Prescott*, un Membre pour une popu-



“ lation de 10,487, ces Comtés (tels qu'ils sont maintenant constitués) seront réunis, et auront un Membre pour une population de 13,357 : Qu'au lieu de donner au Comté de *Peel*, avec une population de 24,816, un Membre, il en aura deux : Que, au lieu que *Leeds* et *Grenville*, avec une population de 50,721 ait quatre Représentants, ils n'en aient que trois, répartis entre des Districts aussi également que possible, suivant la population : et qu'au lieu de donner à *Lenox*, *Addington* et *Hastings*, Sud, avec une population de 42,932, deux Membres, ils en auront trois, Représentant des Districts Electoraux aussi égaux que possible,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	<i>White,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Scymour,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>9. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Langton,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright (d. Est York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald, (Cornwall)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>54. Young.</i>
<i>Egan,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

*M. Gamble*, a proposé en Amendement à la Question, secondé par *M. Langton*, Que tous les mots après “Que,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots “Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, avec instruction d'y insérer la Clause suivante : ‘ Et qu'il soit statué, Que lorsque la population de l'une ou l'autre Section de la Province excédera celle de l'autre d'un tiers, chaque Comté ou *Riding*, contenant alors dans ses limites une population de trente mille âmes, aura le droit de députer un second Membre pour représenter tel Comté ou *Riding* dans l'Assemblée Législative, et il sera du devoir du Gouverneur-Général, de diviser tel Comté ou Division, ayant un territoire compacte et contigu, et autant que possible, un nombre égal relativement à la population, pour les fins de la représentation ; et de désigner les limites des dites Nouvelles Divisions, qui dès lors auront droit d'être représentées dans l'Assemblée Législative, chacune par un Membre,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson.</i>

<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	20. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McDonald (Cornwall),</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth.)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright, (d. Est. York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rolph,</i>	43. <i>Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

L'Honorable M. *Merritt* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *White*, Que tous les mots après "Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, dans le but de l'amender, en séparant les Townships de *Grantham* et *Louth* du Comté de *Lincoln*, et les annexant à la Ville et au Township de *Niagara*, qui donneront, pour les fins de la représentation, une population de 15,000 au lieu de 5,590, comme se compose la Division actuellement proposée ; et divisant le reste du Comté de *Lincoln*, et le Comté de *Welland*, formant environ 30,000 âmes, en deux autres Collèges Electoraux, aussi également que possible," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Christie (Wentworth.)</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Seymour,</i>	7. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>White,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Radout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	51. <i>Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Scotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Fournier*,

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute le Chambre, aux fins de l'amender encore, en annexant la Paroisse de *St. Nicolas* au Comté de *Levis*, et les Paroisses de *St. Sylvestre* et *Ste. Agathe* au Comté de *Lotbinière*.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait d'autres Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour, après l'Appel Nominal de la Chambre, et qu'il précède les Avis de Motions.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions sur la Politique Commerciale de ce Pays, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi le trentième jour de Mars prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour restreindre la manufacture, la vente et l'importation de Liqueurs enivrantes, en certains cas, étant lu ;

L'Honorable M. *Cameron* a proposé, secondé par M. *Prince*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Et des Débats s'étant élevés là-dessus ;

Sur motion de M. *Hartman*, secondé par M. *Brown*,

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés à Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Clapham*, secondé par M. *Murney*,  
La Chambre s'est ajournée.

---

*Martis, 22° die Martii ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mise sur la table :—

Par M. *McDougall*,—la pétition de *J. D. Armstrong*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Sorel*, District de *Montréal*.

Par M. *Smith*, de *Durham*,—la pétition de *J. T. Williams*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Port Hope*.

Par M. *Morrison*,—la pétition de *John Black*, Clerc du Régistrateur, et *William Stanley*, Clerc du Maître en Chancellerie pour le *Haut-Canada*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *William Corley* et autres, du Township de *St. Vincent* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Crowland* ; la pétition de *John McDonald* et autres, du Village de *Ste. Marie* ; la pétition de *Thomas F. Purdy* et autres, du Gore de *Camden*, Comté de *Kent* ; la pétition de *William Flood* et autres ; la pétition de *Philip Thompson* et autres ; et la pétition de *Peter Fergusson* et autres.

*Résolu*, Que la pétition du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*, relative à la Loi qui a rapport aux licences d'Encanteur, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de M. *Shaw*, M. *Ridout*, M. *Patrick*, M. *Mattice* et M.

*Stevenson*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par *Bill* ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Résolu*, Que la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, relativement à la Loi qui règle l'étalon des Poids et Mesures, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Shaw*, *M. Stevenson*, *M. Hartman*, *M. Malloch* et *M. Patrick*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, par *Bill* ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*M. Prince*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de *Josiah Strong* et autres, du Township de *Sandwich*, Comté d'*Essex*, avec pouvoir de faire rapport, par *Bill* ou autrement, et autre ordre de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné attentivement la pétition de *Josiah Strong* et d'un grand nombre d'autres Tenanciers très respectable du Township de *Sandwich*, Comté d'*Essex*, demandant un *Bill* pour diviser ce Township en deux Municipalités séparées et indépendantes suivant le plan exposé dans leur pétition ; et Votre Comité a également examiné attentivement la pétition du Conseil Municipal du même Township, exposant les raisons pour lesquelles il croit qu'il n'est ni nécessaire ni expédient que le dit Township soit pour le présent divisé en deux Municipalités, et demandant qu'il demeure dans sa position actuelle sans être divisée, et exposant aussi que l'opinion populaire est plutôt en faveur de l'incorporation de la Ville de *Sandwich* et du Village de *Windsor* en une Municipalité, en laissant la portion rurale du Township à elle même.

Votre Comité a examiné ces pétitions avec beaucoup d'attention, parce qu'elles ont rapport à une affaire d'une grande importance pour le Township, et il ne peut que croire, que riche comme il l'est en population et en valeur, comme ne le sont aucuns deux autres Townships du Comté d'*Essex*, il pourrait n'être pas suffisamment représenté dans le Conseil des Comtés-unis d'*Essex* et *Lambton*. En même temps Votre Comité se trouve obligé d'attacher un grand poids à l'opposition faite à la mesure par le Conseil Municipal du dit Township, qui est supposé représenter les Tenanciers et les Habitants par lesquels il a été élu, et qui doivent avoir formé la majorité de sa population.

En conséquence, Votre Comité considérant cette Question comme étant purement une affaire locale, et une qui doit nécessairement être soumise au peuple de *Sandwich* avant l'Élection des Conseillers Municipaux, en Janvier prochain, refuse de rapporter ou recommander aucun *Bill* à être passé par Votre Honorable Chambre en faveur d'une division du dit Township, et il est d'opinion unanime que l'état de chose actuel devrait, pour le présent au moins, demeurer telle qu'il est.

*Sir Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Quinzième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le *Bill* pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*, et y a fait plusieurs amendements, qu'il soumet humblement à la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

*Sir Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Seizième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le *Bill* pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal*, *Bytown* et l'*Outaouais*, et en a ex-

aminé les dispositions, auxquelles il a fait plusieurs Amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné* Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain,

M. *McDonald*, de *Cornwall*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-et-unième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les pétitions de la Municipalité de *Pittsburgh*, demandant une extention de la limite de ce Township,—et de *N. Sparks* et autres, pour l'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembroke*, et il est convaincu qu'Avis suffisant a été donné. L'Avis suffisant est aussi actuellement prouvé relativement à la pétition de *Charles C. Small*, demandant un Acte pour l'investir d'une certaine allocation pour un Chemin dans *Pickering*, présentée avant l'ajournement.

Sur la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, demandant des amendements à son Acte d'incorporation, et l'autorisation de construire un embranchement jusqu'à *Mariposa*, et un autre jusqu'au Village de *Keene*, Votre Comité a constaté que les Avis donnés sont suffisants, excepté en ce qui concerne l'embranchement en dernier lieu mentionné ; il prend en conséquence la liberté de recommander, qu'il soit permis à la Compagnie de procéder sur sa pétition, à l'exception de cette partie relative à la construction d'un embranchement jusqu'au Village de *Keene*.

Quant à la pétition de *J. G. Bowes* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un chemin de Fer depuis quelque point du chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph* jusqu'à *Owen Sound*, et de là jusqu'à *Saugeen*, les Avis prouvés n'embracent seulement que les Comtés-unis d'*Ontario* et *Peel*, et ceux de *Wellington*, *Waterloo* et *Grey* ; Votre Comité, en conséquence, recommande respectueusement que dans toute Charte qui sera octroyée aux Pétitionnaires, la route du Chemin projetée n'embrace que ces autres Comtés, en laissant ainsi de côté le Comté de *Simcoe* et l'extension d'*Owen Sound* à *Saugeen*.

Relativement à la pétition de la Municipalité de *Mono*, pour l'annexion de ce Township au Comté de *Peel*, il paraît qu'aucuns Avis n'ont été donnés.

*Ordonné*, Que M. *Malloch*, ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembroke*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal*, *Bytown* et *Outaouais*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer, d'*Hamilton* et *Port Dover*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Hartman* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Hartman* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour transporter à la Cité de *Toronto* certains Lots d'Eau profonde, avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois ; et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que M. *Smith*, de *Durham*, ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois ; et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill supplémentaire à l'Acte des Ecoles Communes du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois ; et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une troisième fois Jeudi le trente-et-unième jour de Mars présent.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Cénéral,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 28 du mois dernier, pour une Liste de toutes les demandes d'octrois de Lots de grève sur la Rivière *St. Charles*, et de tous les octrois ou baux qui peuvent en avoir été faits.

Par Ordre.

Bureau du Secrétaire,  
Québec, 9 Mars 1853.

A. N. *Morin*, Secrétaire.

Département des Terres de la Couronne,  
Québec, 2 Mars 1853.

Monsieur,—Conformément à la requisition contenue dans votre lettre du 1er du courant, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus la Liste des demandes de concessions de Lots de Grève sur la Rivière *St. Charles*, faisant partie des Biens du ci-devant Ordre des Jésuites, telle que l'a donné l'Agent Local ; aussi, une Liste de toutes les personnes qui ont fait des demandes de concession de Lots de Grève sur cette Rivière à ce Département, depuis qu'il exerce la surintendance du Domaine de la Couronne et des Biens des Jésuites (1847), ou qui furent faites avant cette époque, mais qui étaient alors restées pendantes.

Je dois vous informer aussi que *T. C. Lee*, Ecuyer, jouit, en vertu d'un Bail qui doit expirer le 1er Octobre 1849, du Lot situé sur le front d'une partie de la Ferme de *Lavacherie*, ainsi que d'un Lot à Eau profonde vis-à-vis la dite Ferme, et de plus, de la langue de Terre appelée *Pointe-au-Lievre*, avec les Quais dessus bâtis, dont le Bail expire le 1er Mai 1855.

Quant aux autres concessions de Lots de grève sur la Rivière *St. Charles*, qui peuvent avoir été faites jusqu'à ce jour, je prends la liberté de vous renvoyer à ma lettre du 1er courant, en réponse à la vôtre datée du même jour.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

*Félix Fortier*,

Pour le Commissaire des Terres de la Couronne.

*Etienne Parent*, Ecuyer,  
Assist. Secrét. Provincial, Est, Québec.

Liste des personnes qui ont fait des demandes de concession de Lots de Grève sur la Rivière *St. Charles* à ce Département, depuis qu'il exerce la surintendance du Domaine de la Couronne et des Biens des Jésuites, ou qui furent faites avant cette époque, mais qui étaient alors restées pendantes.

*John Jones ; Mathew Bell, William Walker et David Burnett ; William Hedley Anderson ; Archibald Laurie ; John Munn ; les Héritiers de John Anderson ; T. T. Loundes ; Paul Lepper ; François Joseph Parent et Charles F. Pratt.*

*Félix Fortier,*

Pour le Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 3 Mars 1853.

Tableau des concessions de Grève dans la Rivière *St. Charles*, Seigneurie de *Notre-Dame des Anges*, faites par la Couronne comme représentant le ci-devant Ordre des Jésuites.

Concessionnaires.	Notaire.	Date de l'Acte.	Montant.			Intérêt annuel.			Remarques.
			£	s.	d.	£	s.	d.	
H. N. Jones.....	Ls Panet..	22 Nov. 1839..	426	0	0	21	6	0	Tenure commuée le 1er Oct. 1849. Montant payé £44 15s. 0d. Do do 2 juin 1848. Montant resté à constituer, £208 6s. 8d., maintenant possédé par F. X. Paradis, Ecuyer. Constitut racheté, 10 Déc. 1850.
Veuve Jos, Savard....	Ls. Panet..	30 Nov. 1839..	76	0	0	3	16	0	
Burnet et Forsyth.....	Ls. Panet..	6 Déc. 1839..	400	0	0	20	0	0	
Hôtel-Dieu de Québec..	Ls. Panet..	19 Oct. 1840..	370	18	0	18	10	11	
Le Rév. E. W. Sewell.	Ls. Panet..	15 Janv. 1841..	987	6	0	49	7	7	
H. N. Jones.....	Ls. Panet..	26 Janv. 1842..	479	7	8	23	19	4	
H. N. Jones.....	Ls. Panet..	30 Juill. 1846..	346	0	0	17	6	0	
			3085	11	8	154	5	10	

Québec, 2 Mars 1853.

*Louis Panet, Agent.*

Bureau des Terres de la Couronne,

Québec, 9 Mars 1853.

Monsieur,—Dans ma lettre du 3 du courant, vous transmettant les deux Listes demandées par l'Assemblée Législative, j'aurais dû vous faire observer que, par un Ordre en Conseil du 18 ultimo, la concession d'une certaine Propriété de Grève sur la Rivière *St. Charles*, faisant partie des Biens des Jésuites, maintenant occupée par *Wm. Hedley Henderson*, Ecuyer, a été faite en faveur de ce Monsieur, qui a signifié depuis son acceptation des conditions proposées, et en conséquence de ce, il appert qu'il a autant droit à la Propriété que si la concession était parfaite.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

*Félix Fortier,*

Pour le Commissaire des Terres de la Couronne.

*Etienne Parent, Ecuyer,*

Assist. Secrétaire Prov., Est, Québec.

Liste des Concessions et Baux des Lots de Grève sur la Rivière *St. Charles*, faites par la Couronne en conformité d'une Adresse de l'Honorable Assemblée Législative, du 28me jour de Février 1853.

Noms.	Lot.	Etendue des Lots.	Date.
Nathaniel Taylor et autres.	A eux concédé le droit de construire le Pont de Dorchester, sous certaines conditions et restrictions.		27 Avril 1789.
L'Honorable John Richardson, Curateur à la Succession vacante de feu Wm. Grant.	Concession de partie du Lot de grève sur la rive sud-ouest de la Rivière St. Charles.	537,166 pieds mesure Française.	15 Mars 1811.
Charles Smith.	Bail de la Pointe au Lièvre pour 21 années, à partir du 1er Mai 1829.	53 arpents 21 perches, mesure Française.	11 Octobre 1830.
Wm. Henderson et autres, Syndics du Marché St. Paul.	Concession du Lot de grève sur la rive sud de la Rivière St. Charles.	Non mentionnée.	16 Janvier 1833.
Charles Smith, aîné.	Concession d'un Lot en Franc et Commun Soccage à La Canardière (tenure commuée.)	100 arpents, 61 perches, 228 pieds.	16 Août 1845.
Corporation de la Cité de Québec.	Concession du Havre du Palais, Québec.	988,000 pieds, mesure Anglaise.	22 Novembre 1851.

Bureau du Régistrateur Provincial,  
Québec, 3 Mars 1853.

*Thomas Amiot,*  
Député-Régistrateur de la Province.

Réponse Supplémentaire à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 18 Février 1853, pour copie de toute la Correspondance échangée entre le Gouvernement et M. *Joly*, relativement au Quai de la *Pointe-à-Platon*, et copie de tous les relevés et rapports concernant le dit Quai.

Pour la dite Réponse Supplémentaire, voir Appendice (W.W.W.)

Un Bill pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburgh* à vendre l'emplacement du Vieux Marché de cette Ville, a été en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Cameron* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, passé dans la quatrième année du Règne de Feu Sa Majesté le Roi *Guillaume Quatre*, intitulé : "Acte pour amender la Loi sur la propriété foncière, et rendre les procédures pour en reprendre possession en certains cas, moins difficiles et dispendieuses," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.



L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître certains doutes qui existent relativement à l'intention et effet véritable de la sixième Clause de l'Acte passé pendant la présente Session, intitulé, " Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé, ' Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*, ' " étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé, " Acte pour incorporer la Compagnie de l'Eclairage au Gaz de *Brockville*, " étant lu ,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'incorporation de l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maître en Chancellerie :—

M. L'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation du Séminaire de *Saint Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes composant la Corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront " et formeront à l'avenir la dite Corporation, " avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé, " Acte pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*, " avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre a repris la considération ultérieure de la Question qui a été proposée, Vendredi le onzième jour de Mars présent, Que le Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, soit maintenant lu une seconde fois.

Et des Débats s'étant élevés là-dessus ;

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Malloch*,

*Ordonné*, Que les Débats soient ajournés à Demain, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Chabot*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercurii, 23<sup>o</sup> die Martii ;ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. Malloch,—la pétition d'Henry Hanna, Ecuyer, et autres, du Township d'Osgoode, Comté de Carleton.

Par M. Jobin,—la pétition de John McBean, Ecuyer, President, et autres, Directeurs de l'Académie de Berthier.

Par M. Cauchon,—la pétition du Révérend P. Sax et autres, de la Paroisse de Laval, District de Québec.

Par M. McDonald, de Cornwall,—la pétition du Révérend Thomas McPherson et autres, des Townships de Lancaster et Charlottenburgh, Comté de Glengary.

Par M. Street,—la pétition de la Compagnie du Pont Suspendu des Chutes de Niagara.

Par M. Langton,—deux pétitions du Conseil Municipal des Comtés-unis de Peterborough et Victoria.

Par M. Brown,—la pétition du Révérend William Macalister et autres, de Sarnia ; la pétition du Révérend Andrew Wilson et autres, du Village de Port Dover ; la pétition de Charles Scarlett et autres, du Township de Dawn, Comté de Lambton ; et la pétition de la Municipalité du Township de Dawn.

Par M. Stuart,—la pétition d'Archibald Campbell, Ecuyer, et autres, de Québec.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'Antoine Chrétien et autres, de la Paroisse de Ste. Ursule, Comté de St. Maurice ; demandant la révocation de la Loi actuelle des Ecoles, et la remise en vigueur de l'Acte qui établissait un système de contribution volontaire.

De M. Anderson et autres, des Comtés de Middlesex et Elgin ; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer de London et Port Stanley."

Du Conseil Municipal de la Ville de Perth ; demandant que les Townships d'Olden, Oro, Clarendon et Palmerston, dans le Comté de Frontenac, soient annexés au Comté de Lanark.

De R. Bell et autres, du Village de Carleton Place ; du Révérend Thomas B. Read et autres, du Village de Vienna, Canada-Ouest ; de James Kyle et autres, Officiers en exercice de l'Eglise Presbytérienne Libre de Winchester ; du Révérend J. Charles Quin et autres, Membres et Officiers en exercice de l'Eglise Presbytérienne Libre d'Osnabruck ; et du Révérend J. C. Quin et autres, le Ministre et Officiers en exercice de l'Eglise Libre de Cornwall ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public et sur les Canaux de cette Province.

Du Conseil Municipal du Comté de Champlain ; demandant que le Chef-lieu du dit Comté soit transféré à la Paroisse de St. François Xavier de Batiscan.

De Gerald Morgan et autres, des Townships de Tukersmith et Stanley, Comté de Huron ; et de James Barge et autres, du Township de Stanley ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

De James Gibb, Ecuyer, et autres, de la Cité de Québec ; demandant que le Bill relatif au creusement du Lac St. Pierre, ou tout autre Bill imposant une taxe sur les embarcations navigant sur le Lac ou le Fleuve, et tirant onze pieds ou moins d'eau, pour les frais de creusement du dit Lac, ne devienne pas loi.

De la Municipalité du Township d'Escott ; demandant qu'aucun changement ne soit fait aux limites actuelles du dit Township.

Du Révérend *Michael Timlin* et autres, du *Haut-Canada* ; demandant la pasation d'un Acte pour incorporer toutes les Sociétés Médicales dans le *Haut-Canada*, et permettre à chacune d'elles d'accorder des Diplômes.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Ontario* ; demandant que le Bill pour séparer le Township de *Georgina* du dit Comté et l'annexer au Comté d'*York*, ne devienne pas loi.

Du Révérend *Joseph Laberge* et autres, de la Paroisse de *L'Ancienne Lorette* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer depuis *Québec* jusqu'à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la garantie de la Province soit accordée à la dite entreprise.

De Demoiselle *Marie Josephite Dupérez*, de *Montréal* ; représentant qu'elle est l'arrière petite fille du Sieur de *Champlain*, le fondateur de la Cité de *Québec* et premier Gouverneur du *Canada*, et qu'elle est maintenant avancée en âge, d'une santé délicate, et sans moyen de se soutenir ; et demandant une aide en conséquence de l'exposé ci-dessus.

De *Hannett Hill*, Président, et autres, Syndics de l'Institut des Artisans et de l'Athénée de *Bytown* ; demandant l'octroi d'une certaine somme d'argent pour établir et maintenir sur un meilleur pied la dite Institution ; et aussi, que cette institution et toutes les autres semblables soient exemptées de payer les frais de port de lettres.

*Ordonné*, Que la pétition de *Joseph Gosselin* et autres, de la Paroisse de *St. Laurent de l'Île d'Orléans*, Comté de *Montmorency* ; la pétition du Révérend *S. J. N. Dumoulin* et autres, de la Paroisse de *Ste. Anne d'Yamachiche*, Comté de *St. Maurice* ; la pétition de *G. Joly*, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* ; la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Québec* ; la pétition du Révérend *J. A. Mayrand* et autres, de la Paroisse de *Ste. Ursule*, Comté de *St. Maurice* ; la pétition d'*Augustin Gauthier*, Junior, Ecuyer, et autres, de la Cité de *Québec* ; la pétition de *D. Lemaitre Augé* et autres, de la Paroisse de *St. Antoine de la Rivière-du-Loup*, Comté de *St. Maurice* ; et la pétition de *Julien Guérin* et autres, de *St. Joachim*, Comté de *Montmorency*, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que la pétition d'*André Leroux Cardinal*, Messager-en-Chef de cette Chambre, soit renvoyée au Comité Permanent des Dépenses Contingentes.

*M. Polette*, du Comité Spécial auquel a été renvoyé le Bill pour permettre aux Fabriques du Diocèse de *Québec*, de former une Assurance Mutuelle, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a considéré attentivement les dispositions du Bill qui lui a été renvoyé, et il en est venu à la conclusion qu'il est désirable de les étendre aux autres Diocèses dans le *Bas-Canada*, car différentes parties en relation avec ses Diocèses ont exprimé leur désir à cet effet ; Votre Comité a en conséquence amendé le Bill de manière à incorporer deux Associations séparées,—l'une pour les Diocèses de *Québec* et des *Trois-Rivières* (récemment divisés),—et une autre pour les Diocèses de *Montréal* à *St. Hyacinthe*, lesquels amendements il soumet respectueusement à la considération de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Jeudi le Trente-et-unième jour de Mars présent.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingtième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour amender l'Acte, intitulé : " Acte pour incorporer les Pilotes pour le Havre de *Québec* et au-dessous," et il est convenu d'en faire rapport sans aucun amendement.

Il a aussi examiné le Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de Québec, —et le Bill pour autoriser le transport par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse *St. Hyacinthe* des biens et effets, bâties et immeubles destinés au culte, et pour d'autres fins y mentionnées ; et il a fait certains amendements à chacun des dits Bills, lesquels il désire soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Sur motion de M. *Sicotte*, secondé par M. *Dixon*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur les pétitions contre l'élection de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mercredi prochain, afin de donner aux parties le temps de faire comparaître des Témoins.

*Ordonné*, Que le bill pour amender un Acte, intitulé : Acte pour incorporer "les Pilotes pour le Havre de Québec et au-dessus," soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser le transport par les Paroissiens Catholiques de la Paroisse *St. Hyacinthe* des biens et effets, bâties et immeubles destinés au culte, et pour d'autres fins y mentionnées, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Smith*, de *Frontenac*, ait la permission d'introduire un Bill pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins municipales.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer les Sœurs de la Charité de Québec, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Jeudi le trente-et-unième jour de Mars présent.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'incorporation du Séminaire de *St. Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes composant la Corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront et formeront à l'avenir la dite Corporation ;" lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 33. Après "*St. Hyacinthe*," insérez : "Et les autres Membres de la dite Corporation."

Dans le Préambule du Bill.

Ligne 4. Retranchez "Site," et après "Corporation," insérez : "Du Séminaire de *St. Hyacinthe d'Yamaska*, créée par l'Acte du Parlement du *Bas-Canada*, ci-après mentionné."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*Ordonné*, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Société des Traités et Livres Religieux du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que la pétition de *Joseph Clément* et autres, du Township de *Niagara*, et la pétition de la Municipalité du Township de *Niagara*, relativement à une Réserve de Chemin, soient renvoyées au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, au sujet des Réserves de Chemins et Lignes de Division.

*Ordonné*, Que *M. Morrison* soit ajouté au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lincoln* et *Welland*, relativement à l'Acte de l'Emprunt Consolidé des Municipalités du *Haut-Canada*.

*Ordonné*, Que la Réponse relative au Havre de *Québec* qui a été présentée le quatorzième jour de Février dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Québec*, au sujet d'un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Robinson* ait la permission d'introduire un Bill pour conférer à *Charles Coxwell Small*, Ecuyer, certaines Réserves de Chemin dans le Township de *Pickering*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi le trente-et-unième jour de Mars présent.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie* ;" lequel a été lu comme suit :—

Page 2, ligne 3. Après " Acte," insérez : " Qui ne sont pas incompatibles avec cet Acte, ou tout autre Acte ou Loi en force dans le *Bas-Canada*."

Et le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. LaTerrière* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leur Amendement.

*Ordonné*, Que *M. Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que *M. Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Compagnies d'Assurance incorporées de cette Province à faire payer sur les prêts faits par elle, le même taux d'intérêt que la Compagnie de dépôt et prêt du *Haut-Canada*, est autorisée à retirer.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *M. Wright*, de la division Est d'*York*,

*Ordonné*, Que le Greffier de cette Chambre obtienne des Président et Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer maintenant en voie de construction entre *Toronto* et le Lac *Huron*, un état indiquant quels sont actuellement les Actionnaires, leurs noms et les actions qu'ils possèdent ; avec copie de toute Correspondance ou Rapport relatifs au Terminus projeté sur le Lac *Huron* ; et aussi, indiquant quels Actionnaires on demandé ou reçu paiement des deniers payés par

eux sur les actions, en vertu de l'autorité de la 4<sup>me</sup> Section de l'Acte 16 *Vic.*, chap. 51

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Wright*, de la division Est d'*York*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre, une copie du troisième Rapport Annuel des Directeurs de l'Asile des Lunatiques de la Province à *Toronto*, adopté le 7 Février 1853, avec les documents qui l'accompagnent.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre les Rapports suivants, savoir :—1<sup>o</sup> Un Etat des deniers portés au crédit du Gouvernement du *Canada*, indiquant où ils ont été déposés, la balance dans chaque lieu de dépôt, et si l'intérêt est payable, et si oui quel taux d'intérêt ; le dit Etat devant être fait jusqu'au 1<sup>er</sup> du courant ou tel autre jour récent qui sera convenable : 2<sup>o</sup> Un Etat de la Dette Publique, avec le montant de l'Intérêt payé sur icelle durant les douze derniers mois : 3<sup>o</sup> Un Etat des deniers maintenant portés au crédit du fonds d'amortissement, comment et où il sont déposés ou placés, et le montant de l'intérêt ou des dividendes maintenant dus et à échoir : 4<sup>o</sup> Copie de toute Correspondance entre les Banques Incorporées du *Canada* et le Gouvernement, relativement au transfert des Comptes Publics, de certaines Banques à d'autres institutions de Banque, et concernant les dépôts Publics et l'intérêt en résultant, et la perception, régie et transfert du revenu Public : 5<sup>o</sup> Une Liste des Commis et autres employés dans chacun des Départements Publics suivants, savoir : le Bureau du Conseil Exécutif ; le Bureau du Secrétaire Provincial ; le Bureau de l'Inspecteur-Général ; le Bureau du Receveur-Général ; le Bureau des Terres de la Couronne et ses branches ; le Bureau des Travaux Publics et ces branches ; le Bureau d'Agriculture et des statistiques ; le Département des Bureaux de Poste, (excepté les Bureaux locaux dans le Pays) le Bureau de l'Ajudañt-Général ; le Bureau du Régistrateur Provincial et le Bureau de l'Emigration, la dite liste devant indiquer le titre officiel ou occupation de chaque Commis ou autre Officier, et le salaire payé à chacun d'eux ; distinguant aussi les Officiers qui ont été respectivement nommés depuis le 28 Octobre 1851, si leur charge a été récemment créée et si non, qui ils ont remplacé ; indiquant aussi toute augmentation ou augmentations qui peuvent avoir été faites aux Salaires d'aucun Officier dans les dits Départements, depuis le 28 Octobre 1851, et toute augmentation qui vient d'être faite au Salaire d'aucun officier ; et les heures du Bureau dans chacun des dits Départements.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur.

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé ; "Acte pour modifier les Lois d'Usure," sans aucun Amendement.

Et ensuite il s'est retiré.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger la Loi *Æde*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de M. *Valois*, secondé par M. *Dubord*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies des Comptes de la commission des Syndics de Chemins à Barrières des environs de *Montréal*, depuis la date des derniers Rapports jusqu'à ce jour aussi copies de certaines Correspondances échangées entre les dits Syndics et le Gouvernement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Spécial nommé pour réviser les Règles de cette Chambre, et pour examiner et trouver les moyens propres à hâter l'expédition des affaires, avec pouvoir de faire rapport de temps à autre, et une instruction au dit Comité, a présenté à la Chambre le Rapport Final du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Conformément à l'Ordre de Votre Honorable Chambre, Votre Comité a fait un examen attentif des Règles de la Chambre et après les avoir dûment pris en considération, il est convenu de les amender sous certains rapports. Cependant, les changements que Votre Comité à l'honneur de suggérer ne changent nullement, excepté dans quelques cas, l'esprit des Règles telles qu'elles existent actuellement, car ils ont été principalement faits pour condenser les Ordres passés en différents temps relativement au même sujet, pour rescinder telles des dites Règles ou Ordres Permanents qui ne sont plus compatibles avec la pratique actuelle ou les Ordres adoptés plus récemment, et pour mettre sous forme de Règles, divers règlements qui ont été adoptés et suivis par Votre Honorable Chambre sur la recommandation de Comités Spéciaux ou autrement, depuis l'adoption des Règles actuelles. Votre Comité a annexé à son Rapport, une copie des Règles telles qu'amendées qu'il a l'honneur de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre. Les amendements proposés sont comme suit :—

Que, suivant la recommandation contenue dans le Premier Rapport de Votre Comité, Votre Honorable Chambre a passé une Résolution exigeant deux jours d'avis, de tous les Bills, Résolutions, etc., inclus sous le No. 36 des Règles amendées; et elle a rescindé la 6<sup>me</sup> Règle réglant la lecture des Minutes, chaque jour, par le Greffier, laquelle conséquemment a été mise de côté dans la nouvelle série.

Ci-suivent les changements qui sont actuellement proposés par Votre Comité : La 29<sup>me</sup> Règle, qui pourvoit à la traduction des Journaux et documents devant la Chambre, en langue Française, est devenue inutile par suite de l'adoption de l'Ordre Permanent du 19 Décembre 1844, qui ordonne l'impression, dans les deux langues, de tous les Bills et documents soumis à la Chambre, en conséquence elle a été omise dans la série amendée. La 31<sup>me</sup> Règle exigeant la compilation d'un Index des Journaux de chaque Session est également inutile puisque l'Index forme, comme de raison, une partie nécessaire des Journaux. Et pour cette raison elle a été omise.

La 59<sup>me</sup> Règle, relative à l'impression des Bills, a été amendée par l'insertion des dispositions des Ordres Permanents du 19 Décembre 1844, (pour l'impression des Bills dans les deux langues), et du 29 Mars 1849, (pour l'impression, en Anglais seulement, des Bills n'ayant rapport qu'au *Haut-Canada*.) Voir la Règle amendée No. 58.

La 63<sup>me</sup> Règle, ordonnant au Greffier de publier certains Avis relatifs aux Bills Privés, a été amendée de manière à pourvoir à la publication, de temps à autre,

des Règles qui définissent particulièrement les Bills Privés et Locaux dont il devra être donné avis.—Voir la Règle amendée No. 62.

La 64<sup>me</sup> Règle, prescrivant les Avis à être donnés pour certains Bills Privés et Locaux, a été rendue plus précise dans la description des Bills dont il doit être donné Avis ; et Votre Comité a cru qu'il était désirable d'amender cette partie relatif aux Avis qui doivent être donnés dans le *Bas-Canada*, en retranchant tout ce qui a rapport à la publication de l'Avis aux portes des Eglises des différentes Paroisses affectées par la demande, qu'il a raison de croire n'avoir été que de peu d'utilité en pratique, et avoir produit de mauvais résultats qui sont plus que contrebalancer les avantages supposés résulter de cette publication. Il a également établi une disposition pour la publication dans la *Gazette Officielle* des demandes qui peuvent n'affecter aucune localité en particulier.—Voir la Règle amendée No. 63.

La 70<sup>me</sup> Règle, relative aux Honoraires et aux Dépenses pour les Bills Privés, a été amendée en exigeant des parties demandant le Bill, la production d'une copie de ce Bill en Anglais et en Français, soit qu'il ait rapport au *Haut* ou au *Bas-Canada*. Un Ordre Permanent, adopté en 1849, exempte les Bills relatifs au *Haut-Canada*, seulement, de l'impression en langue Française à moins d'une demande faite par un Membre ; mais comme aucun Bill ne peut être maintenant lu pour la troisième fois à moins qu'il ne soit imprimé dans les deux langues, et qu'il est nécessaire d'en faire la traduction avant que le Bill passe dans Votre Honorable Chambre, Votre Comité a jugé qu'il était juste de placer ces Bills, sous ce rapport, sur le même pied que ceux du *Bas-Canada*. Il a de plus amendé cette Règle en y incluant les dispositions des 67<sup>me</sup> et 79<sup>me</sup> Règles, relativement à l'impression des Bills et des Actes Privés, aux frais des parties intéressées.—Voir la Règle amendée No. 68.

La 76<sup>me</sup> Règle, exigeant que les amendements dans les Bills Privés amendés soient insérés dans une copie imprimée des dits Bills, a été amendée par l'injonction qu'une copie en duplicata des dits Bills soit transmise au Bureau.—Voir la Règle amendée No. 76.

Quant à la 83<sup>me</sup> Règle, relativement à la présentation des pétitions, Votre Comité a cru devoir la retrancher, et recommander qu'il soit adopté en remplacement une Règle exigeant que les pétitions soient mises sur la table tous les jours avant cinq heures, portant sur l'entassement le nom du Membre qui la présentera ; ce changement ne devant pas toutefois s'appliquer aux pétitions d'Elections.—Voir la Règle amendée No. 80.

La 87<sup>me</sup> Règle, relative à la nomination des Comités Spéciaux, permet à un Membre proposant la nomination d'un Comité d'en nommer les Membres, à moins que la Chambre n'y fasse objection. Votre Comité propose d'amender cette disposition en substituant les mots "deux Membres" aux mots "la Chambre."—Voir la Règle amendée No. 83.

Votre Comité propose de retrancher la 92<sup>me</sup> Règle, relative aux Ordres Permanents, et de lui substituer les dispositions de l'Ordre Permanent du 20 Avril 1846, prescrivant l'Ordre de préséance pour les divers items sur le livre des Ordres du jour, et pour établir que tels Ordres qui ne seront pas pris en considération lorsqu'ils seront appelés ne nécessiteront pas une motion spéciale pour les remettre, mais que ceux restants et dont il n'aura pas été disposé lors de l'ajournement soient placés sur l'Ordre du jour pour la prochaine séance. Ce changement aura l'effet de ne nécessiter aucune de ces nombreuses motions, pour remettre certains Ordres du jour, dont sont inutilement chargées les délibérations de certains jours.—Voir la Règle amendée No. 88.

La 95<sup>me</sup> Règle, réglant le mode d'admission à la Bibliothèque pendant la Session, a été amendée par Votre Comité, conformément à un Ordre adressé récemment par le Comité de la Bibliothèque, de manière à ne pas permettre l'admission



des étrangers, excepté en vertu d'un Ordre écrit de l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre.—Voir la Règle amendée No. 91.

La 97<sup>me</sup> Règle, relative à l'ouverture de la Bibliothèque pendant la Session, a été amendée en l'appliquant également à la Chambre de Lecturc.—Voir la Règle amendée No. 93.

Dans la 98<sup>me</sup> Règle, relative à la souscription aux publications périodiques, Votre Comité a inclus l'Ordre Permanent du 16 Juin, 1841, autorisant le Greffier à s'abonner aux différents Journaux de la Province.—Voir la Règle amendée No. 94.

La 99<sup>me</sup> Règle, fixant les heures des Employés, des Officiers de la Chambre et des Ecrivains Surnuméraires, a été amendée en ajoutant la substance de l'Ordre du 30 Novembre 1843, défendant le paiement d'aucun surplus, pour les heures *extras*, etc.—Voir la Règle amendée No. 95.

Quant à la 101<sup>me</sup> Règle requérant le Greffier de préparer annuellement des Etats des importations et exportations, Votre Comité est d'opinion qu'elle devrait être retranchée, puisque les informations demandées sont contenues dans les Tableaux du Commerce et de la Navigation préparés chaque année par le Gouvernement.

Dans ce qui précède, se trouvent tous les Amendements que Votre Comité propose de faire aux Règles de Votre Honorable Chambre, à l'exception de quelques changements peu importants dans la phraséologie, et quelques autres, que l'on n'a pas cru nécessaire de particulariser. Votre Comité expliquera maintenant les changements qu'il propose à la considération de Votre Honorable Chambre dans les Ordres Permanents qui ont été adoptés de temps à autre, et qui ne sont pas encore en force. Il est recommandé que les Ordres Permanents du 16 Juin 1841, (souscription aux Journaux); 30 Novembre 1843, (heures de Bureaux des Officiers de la Chambre, etc.); 20 Avril 1846 (préséance des Ordres du jour); 5 Juin 1846, (vacances dans les Bureaux, etc.); 29 Mars 1849, (impression des Bills du *Haut-Canada*, en Anglais seulement); 4 Juin et 2 Août 1850, (Ordres du jour), soient rescindés, car toutes les dispositions qu'ils contiennent ont été incorporées dans les Règles et les Ordres Permanents, tel qu'actuellement rapportés.

L'Ordre Permanent du 27 Juillet 1841, réglant l'impression et la distribution des Journaux, a été amendé par Votre Comité en augmentant le nombre des Exemplaires à 1500, et en établissant que des Exemplaires soient transmis à telles autres Législatures Provinciales ou Étrangères, qui voudront bien échanger, ainsi qu'aux différents Collèges incorporés, aux Juges de District et autres, et aux différentes Municipalités du *Haut* et du *Bas-Canada* (suivant l'Ordre du 7 Juillet 1851.) L'Ordre Permanent du 28 Juin 1841, réglant la marche ordinaire des Affaires de Routine de la Chambre, a été amendée de manière à harmoniser avec les changements que l'on propose de faire dans les Règles. Et l'Ordre Permanent du 30 Novembre 1843, pourvoyant au paiement des Témoins, a été amendé en ajoutant certaines dispositions pour restreindre le paiement dans certaines limites, et prévenir les abus sous ce rapport; changement que Votre Comité a fait en s'appuyant sur la pratique suivie par Votre Honorable Chambre pendant les trois dernières Sessions.—Voir Ordres Permanents Nos. 2, 5 et 7.

Relativement aux Ordres Permanents adoptés le 25 Juin 1841, (listes des Comités); 28 Juin 1841 (Ordres du jour); 19 Juillet 1841, (parachèvement de l'ouvrage pendant la Vacance), 7 Septembre 1841, (contrôle des Officiers, etc.); 19 Décembre 1844, (Papiers imprimés); 28 Mars 1845, (fraîs de voyage); 22 Mai 1846, (Membres faisant des rapports); 29 Mars 1849, (Papiers Sessionnels); 4 Juin 1850, (troisième lecture des Bills); 6 Juin 1851, (renvoi des Documents au Comité des impressions); 25 Août 1852, (Etats et Rapports annuels); et le 2 Septembre 1852, (format de l'impression des Journaux),—Votre Comité recom-

mande de les laisser en force, avec quelques légers changements dans la phraseologie seulement que l'on a cru nécessaires. Ils sont en conséquence annexés aux Règles dont il est actuellement fait rapport. (Voir Ordres Permanents, Nos. 1 jusqu'à 17.) En addition à ces Ordres, il a été fait en différents temps des recommandations par des Comités Spéciaux, qui, ayant été adoptées par Votre Honorable Chambre, ont le caractère des Ordres Permanents, celles de ces recommandations qui n'interviennent pas avec les Règles actuellement suggérées, et il a l'honneur de les soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.—Voir Ordres Permanents de 18 à 20.

Ayant complété l'examen des Règles, Ordres Permanents et Réglemens, Votre Comité a ensuite procédé à prendre en considération l'instruction de Votre Honorable Chambre, de considérer s'il est expédient d'ajouter ce qui suit aux Ordres Permanents :—“Aucune pétition ne sera rejetée parce que ce sera un Document imprimé, (la signature ou les signatures exceptées), au lieu d'exiger qu'elle soit en manuscrit,” et ayant dûment pris la Question en considération, il en est venu à la conclusion qu'il est expédient d'adopter une disposition de cette nature ; il a préparé en conséquence le projet d'un Ordre Permanent qu'il soumet avec le présent.—Voir Ordre Permanent No. 21.

En conclusion, Votre Comité soumet à la considération de Votre Honorable Chambre, deux nouvelles Résolutions qu'il propose à l'adoption comme Ordres Permanents ; l'un pour déclarer au Comité des Ordres Permanents (ou autre Comité de même nature) fera, de temps à autre, rapport pour toutes les pétitions demandant des Bills Privés et Locaux, qui pourront être présentées, relativement à l'Avis à être donné en vertu des Règles de la Chambre ;—l'autre pour pourvoir que les Lundis et les Jeudis la Chambre procède à prendre en considération tous tels Ordres du jour auxquels il ne sera pas fait objection, immédiatement après les Affaires de Routine ordinaires, (voir Ordres Permanents Nos. 22, 23). La première de ces Règles a été mise en pratique pendant la plus grande partie de la Session, en vertu d'un Ordre de la Chambre, et elle a été trouvée très utile ; et Votre Comité croit sans aucun doute que l'on trouvera que l'autre tendra grandement à favoriser l'expédition des affaires de la Chambre, en avançant d'un pas, de temps à autre, des mesures contre lesquelles il n'y a aucune opposition, et qui actuellement, d'après le rang qu'elles tiennent dans les Ordres du jour sont continuellement tenues en arrière par des mesures plus importantes entraînant des discussions et des débats.

## RÈGLES et ORDRES PERMANENTS tels que rapporté par le Comité.

### REGLES.

#### RÉUNIONS ET AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE.

1. Que cette Chambre s'assemblera à trois heures de l'après-midi : et si à trois heures il n'y a pas de *Quorum*, M. l'Orateur prendra le Fauteuil et ajournera ; mais lorsque la Chambre s'ajournera un Vendredi, elle demeurera ajournée jusqu'au Lundi suivant.

2. Que lorsque la Chambre s'ajournera, les Membres garderont leurs sièges jusqu'à ce que l'Orateur laisse le Fauteuil.

3. Que chaque fois que l'Orateur sera obligé d'ajourner la Chambre faute d'un *Quorum*, l'heure de l'ajournement et les noms des Membres alors présents seront inscrits dans le journal.

#### QUORUM.

4. Qu'aussitôt qu'il paraîtra y avoir un *Quorum*, l'Orateur prendra le Fauteuil, et les Membres seront appelés à l'Ordre.

5. Que l'Orateur prendra toujours le Fauteuil quand l'Huissier de la Verge Noire sera à la porte, quel que soit le nombre des Membres présents.

## L'ORATEUR.

6. Que l'Orateur maintiendra l'Ordre et le Décorum, et décidera les Questions d'Ordre; mais il pourra avoir appel à la Chambre de sa décision.

7. Que l'Orateur ne prendra part à aucun des Débats, ni ne votera dans aucun cas, à moins que les voix ne soient également partagées.—Il pourra donner les motifs de son vote. Il restera découvert en adressant la parole à la Chambre.

8. Que si l'Orateur est sommé d'expliquer un point d'ordre ou de pratique, il devra indiquer la Règle qui s'applique au cas en litige, sans argument ni commentaire.

## MEMBRES.

9. Que chaque Membre, avant de parler, se lèvera de son siège, et s'adressera découvert à l'Orateur.

10. Que si deux ou plusieurs Membres se lèvent à la fois, l'Orateur nommera le Membre qui doit parler le premier; et si l'autre Membre ou les autres Membres ne sont pas satisfaits de la décision de l'Orateur, ils pourront en appeler à la Chambre, en demandant " Quel Membre s'est levé le premier? "

11. Que tout Membre qui sera présent lorsqu'une Question sera mise aux voix, donnera son vote sur icelle, à moins qu'il n'en soit exempté par la Chambre, ou qu'il ne soit personnellement intéressé dans la Question; pourvu que cet intérêt se résolve en un profit pécuniaire personnel et qui soit particulier au Membre, et non pas un intérêt général dans la Question; et dans ce cas, il ne votera pas.

12. Que lorsqu'une pétition tendant à incorporer aucun nombre de personnes pour faire aucun commerce ou trafic, tels Membres de cette Chambre qui seront pour être incorporées en conséquence de telle pétition pour faire tel commerce ou trafic, son personnellement intéressés dans toute les questions qui pourront s'élever sur telle pétition, et dans toutes délibérations ultérieures qui pourront avoir lieu sur icelle.

13. Que lorsque l'Orateur mettra une question aux voix, aucun Membre ne traversera la Chambre, ni n'en sortira; et si un Membre parle, aucun autre Membre ne devra l'interrompre, excepté pour l'appeler à l'ordre, ni passer entre le Membre parlant et le Fauteuil de l'Orateur.

14. Que tout Membre appelé à l'ordre s'assoiera, à moins qu'il ne lui soit permis de s'expliquer; et la Chambre, si on en appelle à sa décision, décidera la difficulté, mais sans débat; et s'il n'y a pas d'appel à la Chambre, la décision de l'Orateur fera loi.

15. Que tout Membre ne devra parler qu'avec respect de la Reine ou des Membres de la Famille Royale, ou de la Personne chargée de l'administration du Gouvernement de cette Province; qu'il ne se servira pas d'un langage grossier ou insultant contre les délibérations de la Chambre, ou envers aucun Membre en particulier; et qu'il s'en tiendra à la question en discussion.

16. Que tout Membre pourra, de droit exiger que la question ou motion sur le tapis soit lue pour son information, en tout temps lors du débat, mais non de manière à interrompre un Membre qui parle.

17. Qu'aucun Membre ne parlera plus d'une fois sur la même question, sans la permission de la Chambre, si ce n'est pour expliquer une partie essentielle de son discours qui aurait été mal interprétée; mais dans ce cas, il n'introduira aucune nouvelle matière.

18. Qu'aucun Membre ne parlera plus d'une fois sans la permission de la Chambre, lorsque la question préalable sera posée.

19. Que tout Membre pourra, en tout temps, demander à la Chambre que les étrangers se retirent; et l'Orateur donnera immédiatement ordre au Sergent-d'Armes d'exécuter cet ordre, sans débat.

20. Qu'il est recommandé à chaque Membre, qui voudra sortir de la Chambre pendant la séance, de dire au Sergent-d'Armes l'endroit où on pourra le trouver en cas de besoin.

21. Qu'aucun Membre, pendant la Session, ne pourra s'absenter pour plus d'une séance à la fois, sans une permission expresse de la Chambre.

22. Que cette Chambre n'accordera aucun congé d'absence à aucun Membre (à moins qu'il n'y ait quarante-trois Membres présents en ville,) excepté pour affaires urgentes et accidentelles, spécialement exposées à cette Chambre.

#### DU CONSEIL LÉGISLATIF.

23. Que le Maître en Chancellerie, qui assiste au Conseil Législatif, soit reçu en qualité de son Messager à la table du Greffier, les Membres siégeant, où il remettra le Message dont il est chargé de la part du Conseil Législatif.

24. Que tous les Messages de cette Chambre à l'Honorable Conseil Législatif, soient envoyés par un Membre de cette Chambre.

25. Que lorsque cette Chambre jugera nécessaire de demander une Conférence avec le Conseil Législatif, les raisons à être données par cette Chambre, sur l'objet de la Conférence, seront déduites et passées par la Chambre avant qu'il soit nommé un Messager pour faire la dite demande.

26. Que les Messages de l'Honorable Conseil Législatif seront reçus dans cette Chambre aussitôt qu'ils auront été annoncés par le Sergent d'Armes.

27. Que les Conseillers Législatifs qui désireront étendre les débats, pourront avoir des sièges en dehors de la Barre dans un endroit destiné à cette fin ; et devront se retirer quand on fera vider la Chambre.

#### DES ÉTRANGERS.

28. Que les Étrangers admis dans la Chambre pendant les Séances, qui feront du bruit ou se conduiront irrégulièrement, seront commis à la garde du Sergent-d'Armes, pour subir le jugement de cette Chambre.

#### DES JOURNAUX.

29. Qu'une copie des Journaux de cette Chambre soit délivrée à Son Excellence le Gouverneur, avant midi de chaque jour, certifiée par le Greffier.

30. Que cette Chambre consent à ce que le Conseil Législatif puisse faire des recherches dans les Journaux de cette Chambre, en la même manière que cette Chambre pourrait, suivant l'usage Parlementaire, faire inspecter les Journaux du Conseil Législatifs.

#### LES RÈGLES DE LA CHAMBRE.

31. Que les Règles de la Chambre seront observées dans les Comités de toute la Chambre, en autant qu'elles seront applicables, excepté la Règle qui limite le nombre de fois qu'on a le droit de parler.

32. Que dans tous les cas imprévus, on aura recours aux Règles, Usages et Formes Parlementaires ; lesquels seront suivis jusqu'à ce que cette Chambre juge à propos de faire une Règle applicable à tels cas imprévus.

#### DIVISION DE LA CHAMBRE.

33. Que sur une Division de la Chambre, les noms de ceux qui voteront pour ou contre la question, seront entrés dans les Minutes, si deux Membres le requièrent.

#### MOTIONS ET QUESTIONS.

34. Qu'une motion pour ajourner sera toujours d'ordre.

35. Qu'une motion pour que le Président laisse le Fauteuil sera toujours d'ordre, et devra être décidée avant toute autre motion.

36. Qu'aucune motion pour permission d'introduire aucun Bill, Résolution ou Adresse, ou pour la nomination d'aucun Comité ne pourra être faite qu'au moins deux jours après qu'avis en aura été donné,—et tous tels avis devront être mis sur la table avant 5 heures et être imprimés dans les délibérations du jour.

37. Qu'aucune motion ne sera débattue ou posée, à moins qu'elle ne soit écrite et secondée. Et quand une motion sera secondée, elle sera lue en Anglais et en Français par l'Orateur, s'il possède ces deux langues; sinon, l'Orateur donnera lecture dans celle de ces deux langues qui lui sera la plus familière; et la lecture en l'autre langue sera faite par le Greffier à la table, ou par son Député, avant d'être débattue.

38. Qu'après qu'une motion aura été lue par l'Orateur elle sera censée être en la possession de la Chambre; elle pourra néanmoins être en tout temps retirée, par permission de la Chambre, avant d'être décidée ou amendée.

39. Quand une question est en débat, aucune motion ne devra être reçue, à moins qu'elle ne soit pour l'amender, la remettre à un Comité, l'ajourner à un certain jour, ou pour la question préalable, ou pour ajourner.

40. Que la question préalable, jusqu'à ce qu'elle soit décidée, exclura tout Amendement à la question principale, et devra être dans les mots suivants: "*La question principale sera-t-elle maintenant mise aux voix?*"

41. Qu'une motion pour renvoyer une question à un Comité, jusqu'à ce qu'elle soit décidée, exclura toute motion d'amendement sur la question principale.

42. Que toutes questions, soit en Comité, soit dans la Chambre, seront mises dans l'ordre où elles auront été proposées.

43. Qu'aucune motion, précédée d'une préface ou préambule, ne sera admise dans cette Chambre.

44. Que toute motion, lorsqu'elle sera secondée, devra être reçue et lue par l'Orateur, excepté dans les cas prévus par les Règles de la Chambre.

45. Qu'il sera du devoir de l'Orateur, lorsqu'il croira qu'une motion par lui reçue et lue peut être contraire aux Règles ou Privilèges de cette Chambre, de l'en avertir aussitôt, avant que la question soit mise aux voix sur telle motion, et de citer la Règle applicable au cas.

#### AIDES ET SUBSIDES.

46. Que si aucune motion est faite dans la Chambre pour aucune Aide, Subside, Impôt ou Charge sur le Peuple, la considération ou débat de telle motion ne devra pas se faire tout de suite, mais sera ajournée jusqu'à tel jour subséquent que la Chambre jugera à propos de fixer, et alors l'objet sera renvoyé à un Comité Général de la Chambre; et le rapport de son opinion sera fait avant qu'aucune Résolution ou Vote ne soit adopté sur l'objet en question.

47. Que toutes Aides et tous Subsidés accordés à Sa Majesté par la Législature du *Canada*, sont le seul don de l'Assemblée de cette Province; et que tous les Bills pour accorder tels Aides et tels Subsidés doivent originer dans l'Assemblée, parce que c'est le droit incontestable de l'Assemblée d'indiquer, limiter et fixer dans chacun de ces Bills les fins, objets, considérations, conditions, limitations et qualifications de tels dons, lesquels ne peuvent être modifiés par le Conseil Législatif.

48. Qu'afin d'accélérer les affaires de la Législature, la Chambre ne doit pas insister sur le privilège réclamé et exercé par elle, en rejetant les Bills venant du Conseil Législatif, par la raison qu'ils imposent des peines pécuniaires; et en rejetant des Amendements faits par le Conseil Législatif, parce qu'ils introduisent ou altèrent les pénalités pécuniaires imposées par les Bills qui lui sont envoyés par la Chambre; pourvu que toutes telles pénalités imposées par iceux soient seulement pour punir ou prévenir les crimes et offenses, et qu'elles ne tendent pas à imposer une charge au sujet, soit comme aides et subsidés accordés à Sa Majesté, ou pour aucunes fins générales ou spéciales, au moyen de Droits, Péages, Cotisations ou autrement.

#### LES BILLS PUBLICS.

49. Que tout Bill Public sera introduit par une motion demandant la permission d'introduire tel Bill, dont le titre sera spécifié dans la motion; ou par une

motion afin de nommer un Comité pour le préparer et le soumettre à la Chambre ; ou par un Ordre de la Chambre sur la Rapport d'un Comité.

50. Qu'aucun Bill ne sera renvoyé à un Comité ni amendé, avant qu'il ait été lu deux fois.

51. Que tout Amendement devra être rapporté à la Chambre par le Président à sa place. Après le rapport, le Bill sera de nouveau sujet aux débats et amendements dans la Chambre, avant que la question pour fixer le jour de la troisième lecture soit proposée.

52. Que tout Bill subira trois différentes lectures, chacune à différents jours, avant qu'il ne soit passé, excepté dans les occasions urgentes et extraordinaires ; et dans ce cas, il pourra être lu deux ou trois fois le même jour.

53. Que quand un Bill est lu dans la Chambre, le Greffier devra en certifier la lecture et la date sur le dossier.

54. Que les Bills renvoyés à un Comité de toute la Chambre, seront premièrement lus en entier par le Greffier, puis par le Président et ensuite discutés clause par clause ; le Préambule et le Titre seront considérés en dernier lieu.

55. Que quand un Bill est passé par la Chambre, le Greffier devra le certifier et mettre la date au bas du Bill.

56. Qu'on procédera de la même manière, tant pour les Bills qui auront pris leur origine et été passés dans le Conseil Législatif, que pour ceux qui auront pris leur origine dans cette Chambre.

57. Qu'il sera du devoir du Greffier en Loi de cette Chambre, de reviser tous les Bills Publics, après la première lecture ; après avoir fait telle révision, il y mettra les initiales de son nom, et certifiera en encre rouge, au dossier des dits Bills, qu'ils sont corrects ; et le dit Greffier en Loi sera responsable de la due exécution de tel devoir en obéissance à cette Résolution ; et que dans tous les progrès subséquents de tels Bills, le dit Greffier en Loi sera aussi responsable de leur exactitude, dans le cas où des Amendements y auraient été faits ; et que le dit Greffier en Loi fera un sommaire (*breviat*), de chaque tel Bill avant la seconde lecture.

58. Que tous les Bills Publics et Privés, sommaires et abréviations d'iceux, soient imprimés avant la seconde lecture, dans les langues Anglaise et Française, en nombre égal (à moins que dans certains cas la Chambre n'en exempte l'impression,) à l'exception des Bills qui n'ont rapport qu'au *Haut-Canada*, qui seront imprimés en Anglais seulement, à moins que demande du contraire ne soit faite par un Membre, et également, quand à certains Bills pour continuer des Actes ou autres Bills courts, n'introduisant aucune innovation importante, dont l'impression pourra être exemptée par l'Orateur.

#### DES BILLS PRIVÉS.

59. Qu'à l'avenir la Chambre ne recevra aucune pétition pour Bill Privé ou Local après les quinze premiers jours de chaque Session, à moins que le Pétitionnaire n'ait auparavant demandé, après en avoir donné avis, la permission de présenter la dite pétition, et obtenu de la Chambre la permission de le faire.

60. Qu'à l'avenir cette Chambre ne recevra aucun Bill Privé ou Local, excepté dans les premières quatre semaines de chaque Session.

61. Que cette Chambre ne recevra aucun Rapport de Comité Permanent ou Spécial sur aucun Bill Privé ou Local, excepté dans les premières six semaines de chaque Session.

62. Que le Greffier de cette Chambre publiera, dans les trois mois qui suivront la clôture de chaque Session, dans la *Gazette Officielle*, la 63<sup>me</sup>, la 64<sup>me</sup> et la 65<sup>me</sup> Règles, et dans d'autres papiers-nouvelles (Anglais et Français) ; il en publiera la substance, et il annoncera aussi, immédiatement après l'émanation de la Proclamation convoquant le Parlement Provincial pour l'expédition des affaires, dans la *Gazette Officielle*, et autres papiers-nouvelles publiés en cette Province dans la langue Anglaise et la langue Française, jusqu'à l'ouverture du Parle-

ment, le jour auquel le temps est limité pour recevoir les pétitions demandant les Bills Privés expirera, suivant les Règles de cette Chambre ; et le dit Greffier annoncera aussi, par avis affiché dans les Chambres des Comités Spéciaux, et dans le vestibule de la Chambre, vers le premier jour de chaque Session, les jours auxquels, suivant les Règles de la Chambre, le temps pour recevoir les pétitions demandant des Bills Privés, et les rapports sur les Bills basés sur ces pétitions, expirera.

63. Que toute demande pour un Bill Privé ou Local pour l'érection d'un Pont, la construction d'un Chemin de Fer, d'un Chemin à Barrières, ou d'une Ligne de Télégraphe ; la construction ou l'amélioration d'un Havre, Canal, Ecluse, Chaussée ou Glissoire ou autre travaux semblables ; la construction de travaux pour fournir le Gaz ou l'Eau ; ou pour l'incorporation d'aucune Profession ou Négoce particulier ou d'aucune Compagnie de Banque ou autre Compagnie Commerciale, ou Compagnie de Cimetière ; l'incorporation d'une Ville ou Cité le prélevement de toute Cotisation locale ; la division de tout Comté ou Township ; la translation du Chef-lieu d'un Comté, ou des Bureaux Locaux ; l'administration d'une Commune ; le ré-arpentage de tout Township, Ligne ou Concession ou pour octroyer à tout individu ou individus aucun droits ou privilèges exclusifs quelconques, ou pour faire aucune chose dont l'opération affecterait les droits ou la propriété d'autres parties ; ou pour faire aucun Amendement de la même nature dans aucun Acte antérieur, exigera la publication de l'avis suivant, savoir :—

Dans le *Haut-Canada*, —Un avis sera inséré dans un papier-nouvelle publié dans le Comté, où Union de Comté, intéressé.

Dans le *Bas-Canada*, —Un avis inséré dans un papier-nouvelle en langue Anglaise, et dans un papier-nouvelle en langue Française, dans le District intéressé ou dans les deux langues, s'il n'y a qu'un papier-nouvelle ; où s'il n'y a pas de papier publié dans ce District, alors (dans les deux langues) dans un papier publié dans un District adjacent, ainsi que dans la Gazette Officielle.

Les dits avis seront continués, dans chaque cas, pour une période d'au moins deux mois, durant l'intervalle du temps qui s'écoulera entre la fin de la Session précédente et la considération de la pétition. Pourvu que si la demande est de nature à ne pas affecter aucune localité en particulier, l'avis pourra être publié dans la Gazette Officielle.

64. Qu'avant de présenter à cette Chambre aucune pétition pour obtenir la permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont de Péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de demander un tel Bill, en donnant l'avis ordonné par la Règle 63<sup>me</sup>, donneront aussi, en même temps et de la même manière, un avis par écrit indiquant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des arches, l'espace entre les culées ou piliers pour le passage des radeaux et bâtiments, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un pont-levis ou non, et les dimensions de tel pont-levis.

65. Que les parties publiant l'avis de la demande projetée de Bills Privés, en vertu de la 63<sup>me</sup> Règle, devront transmettre (aussitôt possible après la publication du dit avis) à l'adresse du "Bureau des Bills Privés, Assemblée Législative," une copie du papier-nouvelle contenant la première insertion du dit avis (ou un certificat de l'insertion d'icelui par le propriétaire du dit papier-nouvelle) ; et aussi, après la présentation de la pétition, une copie du papier-nouvelle contenant la dernière insertion du dit avis ou un certificat d'icelui.

66. Que les Bills d'une nature Privée seront introduits sur une pétition qui sera présentée par un Membre et secondée.

67. Que lorsqu'aucun Bill sera présenté à la Chambre pour confirmer des Lettres-Patentes, une vraie copie des dites Lettres-Patentes sera annexée au dit Bill.

68. Que les frais et dépenses encourus pour Bills Privés qui accordent des privilèges ou avantages exclusifs, soit pour la construction d'un Pont, d'un Chemin de Fer, d'un Chemin à Barrières, d'une Ligne de Télégraphe, d'un Havre, Canal, Ecluse, Glissoire, Chaussée ou autres travaux semblables, ou pour l'incorporation de Compagnies de Banque ou de Commerce, Compagnies de Cimetières ou Compagnies pour la construction d'usines à Gaz ou d'Aqueducs, ou pour autres objet de profit ou avantages individuels ou privés; ou pour amender et étendre aucun Acte antérieur de manière à conférer des pouvoirs additionnels, ne devraient point être payés par le Public; et que pour subvenir aux frais d'iceux, les parties demandant à obtenir aucun dit Bill seront obligées de payer, dans le Bureau des Bills Privés la somme de £15 immédiatement après la seconde lecture du dit Bill; et tous tels Bills seront préparés dans les langues Anglaise et Française par les parties qui le demanderont, et imprimés par la personne qui aura entrepris l'impression des Bills de la Chambre, et 250 exemplaires d'iceux en Anglais seront déposés dans le Bureau des Bills Privés, avec 150 copies en Français aussi de tous les Bills qui ont rapport au *Bas-Canada*, avant la seconde lecture; et aucun tel Bill ne sera lu une troisième fois à moins que l'Imprimeur de la Reine n'ait transmis au Greffier, un certificat que les frais de 150 exemplaires de l'Acte, dans chaque langue pour le Gouvernement, lui ont été payés.

69. Que tout Bill Privé, après avoir été lu pour la seconde fois, sera renvoyé au Comité Permanent des Bills Privés, si un tel Comité a été nommé, ou à quelque autre Comité Permanent de même nature.

70. Que lorsqu'aucune Pétition ou Bill présenté à la Chambre aura été renvoyé à un Comité pour en examiner le sujet et en faire à la Chambre le rapport qui lui paraîtra convenable, la Chambre n'admettra aucun des Pétitionnaires à être entendus par eux ou leur Conseil contre telle Pétition ou Bill, jusqu'à ce qu'il ait été d'abord fait rapport du sujet à la Chambre.

71. Que toutes personnes dont l'intérêt ou la propriété peut être affecté par aucun Bill Privé, comparaitront en personnes quand elles en seront requises devant le Comité pour donner leur consentement, et si elles ne peuvent comparaître personnellement, elles pourront envoyer leur consentement par écrit, qui sera prouvé devant le Comité par un ou plusieurs Témoins; et dans chaque cas, le Comité dans aucun Bill incorporant une Compagnie, demandera la preuve que les personnes dont les noms paraissent dans le Bill comme formant la dite Compagnie, sont majeures, et en position d'atteindre l'objet que le dit Bill a en vue, et ont personnellement consenti à être ainsi incorporées.

72. Qu'aucun Comité sur aucun Bill Privé basé sur une pétition, dont avis est requis par la 63<sup>me</sup> Règle, ne siégera sur le dit Bill, s'il n'en donne d'abord avis une semaine avant le jour de la séance, lequel avis sera affiché dans le vestibule.

73. Que le Comité auquel un Bill Privé aura été renvoyé, rapportera le Bill à la Chambre, soit que le dit Comité ait ou n'ait pas été d'accord sur le préambule ou passé les diverses clauses ou aucune d'elles; et lorsqu'il aura été fait des changements dans le préambule du dit Bill, les dits changements, avec les motifs qui les auront fait introduire, seront spécialement mentionnés dans le Rapport.

74. Que lorsque le Comité sur un Bill Privé fera rapport à la Chambre que le préambule du dit Bill n'a pas été prouvé à sa satisfaction, il énoncera aussi les motifs sur lesquels il s'est appuyé pour en venir à une telle décision.

75. Qu'un Bill rempli et contenant les Amendements qu'on propose de soumettre au Comité sur le Bill, soit déposé dans le Bureau des Bills Privés un jour entier avant que le Comité ne s'assemble pour considérer le dit Bill.

76. Que le Président du Comité signera de son nom en toutes lettres une



copie imprimée du Bill sur lequel les Amendements seront écrits, d'une manière lisible, et signera également de ses initiales les divers amendements faits et les clauses ajoutées en Comité ; et une autre copie du Bill avec les Amendements écrits sur icelle, sera préparé par le Greffier du Comité et transmis au Bureau des Bills Privés, ou annexé au Rapport.

77. Que sauf dans les cas d'urgence, ou de nécessité absolue, il ne sera fait aucune motion pour mettre de côté aucun Ordre Permanent ou Sessionnel de la Chambre au sujet des Bills Privés, sans qu'il en ait été donné avis.

78. Qu'un Livre qui sera appelé le Registre des Bills Privés sera tenu dans une Chambre qui sera appelé le Bureau des Bills Privés ; et que le Greffier nommé pour remplir les devoirs de cette charge sera tenu d'entrer dans le dit Livre le nom, la qualité, le lieu de la résidence des parties qui demandent le Bill, ou de leur Agent, et toutes procédures sur icelui depuis que la pétition a été présentée jusqu'à ce que le Bill ait été passé ; et telle entrée indiquera brièvement chaque délibération prise en Chambre ou dans le Comité auquel le Bill ou la Pétition sera référé, et le jour où le Comité doit siéger. Le dit Livre sera ouvert tous les jours à l'inspection du public durant les heures d'Office.

79. Que le Greffier du Bureau des Bills Privés préparera, tous les jours, des Listes de tous les Bills Privés et des Pétitions pour obtenir des Bills Privés, sur lesquels tout Comité doit siéger, indiquant le temps où le dit Comité doit s'assembler, et la Chambre où il doit siéger ; et les dites Listes seront affichées dans le vestibule.

#### PÉTITIONS.

80. Que les Pétitions et les Mémoires adressés à la Chambre (excepté les Pétitions d'Electon, qui seront présentées par un Membre à sa place) seront mis chaque jour sur la table avant 5 heures, endossés par le Membre qui les présentera, et qui en sera tenu responsable s'ils contiennent aucune chose inconvenante ou impertinente. Et toutes les Pétitions, après avoir été deux jours sur la table, seront lues par le Greffier, et si elles sont reçues par la Chambre, elles seront entrées dans les Journaux.

#### DOCUMENTS MIS DEVANT LA CHAMBRE.

81. Que tous Documents mis devant la Chambre, ou renvoyés aux Comités pour leur considération, doivent être, de droit, lus une fois par le Greffier ou le Président à table ; mais une fois lus à la Chambre ou dans un Comité, alors, comme tout autre papier qui appartient à la Chambre, il faudra une motion pour en avoir lecture ; et si on y objecte, on prendra l'opinion de la Chambre ou du Comité.

#### DES COMITÉS.

82. Que lors de la formation d'un Comité de toute la Chambre, l'Orateur quittera le Fauteuil et un Président sera nommé pour présider au Comité, et il aura la même autorité au Fauteuil du Comité, que l'Orateur au Fauteuil de la Chambre ; et dans tout autre Comité, le Président aura la même autorité.

83. Que la manière de nommer un Comité Spécial sera, premièrement, de déterminer le nombre dont il consistera, ensuite chaque Membre en proposera un, dont le nom sera pris par écrit par le Greffier : ceux qui auront le plus de voix seront pris successivement jusqu'à ce que le nombre ait été complété ; et s'il s'élève aucune difficulté sur ce que deux Membres ou plus auraient un nombre égal de voix, l'opinion de la Chambre sera prise, quant à la préférence ; mais il sera toujours entendu qu'aucun Membre qui se sera déclaré ou aura demandé une division contre le corps ou la substance du Bill, Motion ou matière à renvoyer au Comité, lors d'une lecture d'icelui, ne sera pas nommé pour faire partie du Comité sur un tel Bill, Motion ou matière ; ou le moteur soumettra les noms des Membres qui devront former le Comité, et si les Membres n'y objectent pas, les Membres ainsi nommés composeront le Comité.

84. Que tout Membre qui introduira un Bill, Pétition ou Motion sur quelques objets qui pourront être renvoyés à un Comité, sera un du nombre du Comité sans qu'il soit nommé par la Chambre.

85. Que sur le nombre des Membres nommés pour composer un Comité, ce sera la majorité de tout le nombre choisi qui, dans tous les cas, sera un *Quorum* compétent pour procéder aux affaires, dans tous les cas où le nombre qui devra former tel *Quorum* ne sera pas spécialement fixé par la Chambre.

DES MESSAGERS.

86. Que l'Orateur de la Chambre nommera tous les Messagers ; mais il sera toujours entendu que le Membre qui aura fait la motion pour le Message, sera de droit un du nombre des dits Messagers, et que tout Membre qui se sera déclaré, ou qui aura voté contre le dit Message, ou contre le sujet d'icelui, ne pourra être nommé un des Messagers.

LES ORDRES DU JOUR.

87. Que l'Ordre du jour aura préséance sur toute motion devant la Chambre.

88. Que toutes les mesures inscrites sur les Ordres du jour soient prises suivant l'ordre de préséance qu'elles avaient originairement lorsqu'elles ont été inscrites dans le livre des Ordres du jour ; et celles qui ne seront pas prises lorsqu'elles seront appelées, resteront dans leur position relative ; et tous tels Ordres dont il n'aura pas été disposé lors de l'ajournement de la Chambre, seront remis au jour suivant, sans motion spéciale à cet effet.

DES PRIVILÈGES.

89. Que lorsque quelque matière de privilège se présentera, elle sera immédiatement prise en considération.

BIBLIOTHÈQUE.

90. Qu'un Catalogue des Livres de la Bibliothèque sera tenu par les Bibliothécaires qui en auront la garde et la responsabilité ; et ils seront tenus de faire rapport à la Chambre, par l'entremise de l'Orateur, à l'ouverture de chaque Session, de l'état dans lequel se trouvent la Bibliothèque.

91. Qu'aucune personne ne pourra avoir accès à la Bibliothèque, pendant les Sessions du Parlement, excepté le Gouverneur de la Province, les Membres des Conseils Exécutif et Législatif, de l'Assemblée Législative, et les Officiers des deux Chambres pour le temps d'alors, et toute autre personne qui obtiendra un billet d'admission de l'Orateur de l'une ou l'autre Chambre.

92. Que pendant la Session du Parlement aucun Livre de la Bibliothèque ne pourra être emporté hors de l'édifice, excepté lorsqu'un Membre de l'une ou l'autre Chambre en donnera un reçu.

93. Que pendant la vacance du Parlement, la Bibliothèque et la Chambre de lecture seront ouvertes chaque jour de chaque semaine, excepté les Dimanches et jours de Fête, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi ; et que la Bibliothèque sera ouverte aux personnes introduites par un Membre de la Chambre, ou admises à la discrétion du Greffier ou de l'un des Bibliothécaires, sujettes aux Règles qui seront jugées nécessaires pour la sûreté et la conservation de la collection ; mais il ne sera permis à aucune personne d'emporter aucun Livre hors de la Bibliothèque, excepté les Membres de la Chambre, et les personnes qui seront autorisées par M. l'Orateur, ou en son absence, par le Greffier de la Chambre ou l'un des Bibliothécaires.

94. Que le Greffier de cette Chambre sera autorisé à s'abonner aux Papiers-nouvelles publiés dans cette Province, et tels autres Journaux Britanniques ou Etrangers qui pourront être ordonnés par l'Orateur, et faire venir chaque année la continuation des Ouvrages Périodiques de la Bibliothèque de cette Chambre.

HEURES DES BUREAUX.

95. Que les heures des Bureaux pour les Officiers de cette Chambre, ainsi que pour les Ecrivains Surnuméraires employés durant la Session, seront depuis neuf

heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, et depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à huit heures, et de là jusqu'à ce que les affaires du jour soient expédiées, et qu'il ne sera rien chargé pour les heures *extras*.

96. Qu'avant de remplir aucune des places de cette Chambre qui pourraient devenir vacantes, il sera fait une enquête touchant la nécessité de telle place, le montant de salaire et émoluments qui y sont attachés, et le salaire sera de nouveau fixé à chaque changement de titulaire.

#### ORDRES PERMANENTS DE LA CHAMBRE.

1. Que le Greffier de cette Chambre soit tenu de faire placer, dans quelque endroit apparent de la Chambre une Liste des divers Comités Permanents et Spéciaux qui seront nommés de temps à autre.

2. Que la routine ordinaire des délibérations quotidiennes de cette Chambre, pour la transaction des affaires, soit comme suit :—

Réception et lecture des pétitions.

Pétitions à renvoyées à des Comités.

Présentation des Rapports (de Comité Permanents et Spéciaux.)

Motions.

Ordres du jour.

3. Qu'il soit enjoint au Greffier de cette Chambre de mettre sur la table de l'Orateur, tous les matins, avant la réunion de la Chambre, l'ordre des délibérations du jour, et qu'il en soit mis une copie dans le vestibule, pour l'information des Membres.

4. Qu'il sera du devoir des Officiers de cette Chambre (y compris le Greffier et l'Assistant-Greffier,) de compléter et finir l'ouvrage qui restera à faire après la clôture de chaque Session.

5. Qu'il soit imprimé 1500 exemplaires des Journaux de cette Chambre et de l'Appendice, après chaque Session, lesquels seront distribués comme suit :—

Trois exemplaires à chaque Membres.

Un exemplaire à chaque Membre du Conseil Législatif.

Six exemplaires à Son Excellence le Gouverneur-Général.

Trois exemplaires en Anglais et deux exemplaires en Français, à la Bibliothèque de la Législature.

Un exemplaire au Gouverneur, au Conseil Législatif et à l'Assemblée du *Nouveau-Brunswick*, de la *Nouvelle-Ecosse*, de *Terre-Neuve*, de l'*Isle du Prince-Edouard*, de l'*Isle de la Jamaïque* et de l'*Isle de la Bermude*, et telles autres Législatures Provinciales, etc., (ou Etrangères) qui voudront transmettre copies de leurs propres Journaux et Rapports.

Deux exemplaires au Département Colonial.

Trois exemplaires à la Bibliothèque de la Chambre des Communes.

Trois exemplaires à la Bibliothèque de la Chambre des Lords.

Six exemplaires au Bureau du Greffier, à l'usage de cette Chambre.

Un exemplaire à chacun des Juges des Cours de Chancellerie, Banc de la Reine, des Plaids Communs, et Cours de District dans le *Haut-Canada*, et à chacun des Juges de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour Inférieure, et des Cours de Circuit dans le *Bas-Canada*.

Un exemplaire à chaque Université ou Collège incorporé, et à chaque Bibliothèque de Loi dans la Province, comme l'Ordonnera l'Orateur.

Un exemplaire à chaque Conseil Municipal dans le *Haut-Canada*, et pendant l'établissement des dits Conseils dans le *Bas-Canada*, un égal nombre sera distribué dans les divers Townships et Paroisses y situées sous la direction du Greffier.

6. Que le Greffier de cette Chambre soit tenu responsable de la garde des pa-

piers et archives de cette Chambre, et ait la surveillance et le contrôle sur tous les Ecrivains et Serviteurs de cette Chambre, sujet aux ordres qu'il pourra recevoir, de temps à autre, de M. l'Orateur de la Chambre.

7. Que le Greffier de cette Chambre soit autorisé à payer, à même les fonds des Dépenses Contingentes, aux témoins sommés de comparaître devant quelque Comité Spécial de la Chambre, la somme de dix chelins par jour, durant leur présence, avec des frais de voyage raisonnables, sur le certificat ou l'ordre du Président du Comité devant lequel tel témoin aura été sommé de comparaître; mais aucun témoin ne sera ainsi payé, à moins qu'un certificat ne soit transmis au Président de tel Comité, par quelque Membre d'icelui, déclarant que dans son opinion le témoignage obtenu de tel témoin est matériel et important; mais aucun tel paiement ne sera fait dans aucun cas sans l'autorisation du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, qui sera signifiée par la signature du Président de ce Comité sur le dos du dit Certificat: et lorsqu'un Témoin aura été présent pendant trois jours, et si sa présence est encore nécessaire, il faudra avoir de nouveau recours au Comité des Dépenses Contingentes, et ainsi de suite tous les trois jours; et aucun Témoin résidant au Siège du Gouvernement ne sera payé pour sa comparution.

8. Que tous les Bills et Documents soumis à la considération de cette Chambre, soient imprimés en nombre égal dans chacune des langues Anglaise et Française, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné.

9. Qu'à l'avenir il ne sera fait aux Employés de cette Chambre qui ne résident pas au Siège du Gouvernement, aucune allocation pour frais de voyage encourus en se rendant à leur poste.

10. Qu'il soit permis aux Membres de cette Chambre de faire des rapports des Comités Spéciaux dont ils peuvent être les Présidents, debout à leur place, et sans avancer jusqu'à la Barre de la Chambre.

11. Qu'aucun ouvrage qui ne sera pas livré à la Chambre durant la Session ne soit payé aux taux des impressions de la Session; et que tout ouvrage qui ne sera pas ainsi livré sera payé d'après le taux fixé pour l'impression des Journaux et de l'Appendice.

12. Que les Entrepreneurs des impressions de la Session auront droit de faire les ouvrages qui leur seront livrés durant la Session; et qu'aucune partie des ouvrages qui doivent former partie de l'Appendice ne leur sera livrée, à moins qu'il ne paraisse au Greffier de cette Chambre que ces impressions peuvent être exécutées durant la Session.

13. Que dans le cas où l'on aurait besoin d'Exemplaires Surnuméraires d'aucune partie de l'Appendice, qui ne peuvent être livrés durant la Session, ils seront fournis par les Imprimeurs de l'Appendice aux prix fixés par leur contrat.

14. Que les Ordres du jour pour la troisième lecture des Bills auront préséance sur tous les autres Ordres pour le même jour, excepté seulement sur les Ordres qui auront préséance en vertu d'un Ordre Spécial de la Chambre.

15. Que tous les Documents présentés à cette Chambre, soit en réponse à des Adresses ou autrement, soient renvoyés au Comité Permanent des impressions, afin que le dit Comité puisse rapporter de temps à autre si, dans son opinion, il est expédient que les dits Documents soient imprimés dans les Appendices aux Journaux, et que les dits Rapports contiennent une estimation du coût de l'impression de chaque Document.

16. Qu'il sera du devoir du Greffier de faire imprimer pour être distribuée à chaque Membre au commencement de chaque Session de la Législature, une Liste de Rapports ou autres Etats Périodiques, qu'il est du devoir de tout Officier ou Département du Gouvernement, ou de toute Banque ou autre Corps incorporé de transmettre à l'Assemblée Législative, indiquant l'Acte ou la Résolution, et la page ou le Volume des Lois ou du Journal qui oblige de faire tels

Rapports ou Etats, et plaçant au-dessous du nom de chaque Officier ou Corporation une Liste des Rapports qu'il est tenu de faire, mentionnant le temps auquel le Rapport ou Etat Périodique pourra être transmis.

17. Qu'à l'avenir les Journaux et Appendices, ainsi que les papiers de la Session (Bills exceptés), soient imprimés sous le format Octavo Royal de la grandeur du Rapport du Commerce et de la Navigation pour 1851, en Philosophie neuve, sans notes marginales, avec deux lignes de blanc entre le titre de la page et la matière; les votes pour ou contre seront insérés dans les Journaux en Petit Romain en quatre colonnes.

18. Qu'à l'avenir il ne sera pas introduit de Bill (dans la Chambre), soit en blanc, soit incomplet.

19. Que toutes les Lettres, Correspondances et papiers adressés par des Membres, et dont les frais de Port doivent être portés au Compte des Dépenses Contingentes de la Chambre, devront passer par le Bureau de Poste de la Chambre.

20. Que le Greffier n'emploiera ni ne paiera au commencement d'une Session plus d'Ecrivains Surnuméraires qu'il n'y en aura besoin alors; mais qu'il en engagera d'autres à mesure que l'accroissement des affaires l'exigera.

21. Qu'à l'avenir cette Chambre ne refusera pas de recevoir des pétitions, parce qu'elles seront imprimées, pourvu toujours qu'il y ait au moins trois bonnes signatures sur la dite feuille imprimée.

22. Que toutes les pétitions pour des Bills Privés ou Locaux, qui pourront être reçus de temps à autre par la Chambre, soient prises en considération (sans renvoi spécial) par le Comité des Ordres Permanents, (ou tel autre Comité qui pourra être nommé à cette fin,) qui fera rapport dans chaque cas si les Dispositions des 63<sup>me</sup> et 64<sup>me</sup> Règles, relativement à la publication de l'avis ont été suivis.

23. Que le Lundi et le Jeudi, les Ordres du jour devant cette Chambre auxquels il ne sera fait aucune objection aient la préséance sur toutes les autres affaires avant la présentation des Rapports par les Comités Spéciaux.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'un congé d'absence de cette Chambre soit accordé à M. *Prince* pour un mois à compter de Demain pour affaires privées urgentes.

L'Ordre du jour pour l'appel de la Chambre, étant lu;

*Ordonné*, Que la Chambre soit maintenant appelée.

*Ordonné*, Que le Sergent-d'Armes, de service dans cette Chambre aille avec la Masse dans les places voisines, et requiert la présence des Membres qu'il y trouvera pour le service de la Chambre:—Et il y a été en conséquence; et étant de retour.

La Chambre a été appelée, et plusieurs Membres ont paru; et les noms des Membres qui se sont trouvés absents, ont été enregistrés comme suit:—

*William Henry Boulton,*

*Alexander Tiloch Galt,*

*David LeBoutillier,*

*George Byron Lyon,*

Honorable *Louis Joseph Papineau.*

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre la Lettre suivante:—

Hôtel du Gouvernement,

Québec, 23 Mars 1853.

Monsieur,—J'ai ordre de vous informer par ordre du Gouverneur-Général, que

c'est l'intention de Son Excellence de se rendre, Demain en la Chambre du Conseil Législatif, à trois heures et demie, pour sanctionner, au nom de Sa Majesté, certains Bills passés par le Conseil Législatif, et l'Assemblée Législative.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

*R. Bruce,*

Secrétaire du Gouverneur.

L'Honorable Orateur  
de l'Assemblée Législative.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour augmenter la représentation du Peuple de cette Province en Parlement, étant lu ;

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été proposée, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Sir *Allan N. MacNab* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Murney*, Que tous les mots après "Maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'ajouter le proviso suivant, à la fin de la troisième clause : Pourvu toujours que lorsque tout Comté, Division, Cité ou Ville en cette Province qui, en vertu des dispositions précédentes du présent Acte aura lors de la passation d'iceux, droit à être représenté par un Membre de l'Assemblée Législative, contiendra, suivant le recensement qui aura été alors fait en dernier lieu, une Population de trente mille âmes au plus, le dit Comté, Division, Cité, ou Ville aura droit dès lors à être représenté par deux Membres dans la dite Assemblée ; et le dit fait étant constaté par les rapports officiels de recensement, le Gouverneur fera émettre immédiatement un writ d'Election pour le rapport d'un Membre additionnel pour le dit Comté, Division, Cité ou Ville," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>MacNab,</i>	<i>Sir A. N. Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>21. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Langton,</i>			

CONTRE.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>55. Young.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de changer l'arrangement des Townships qui composent les Divisions du Comté de *Durham*, de manière que la Division Est comprendra les Townships de *Cavan* et *Hope*, la Ville de *Port Hope* et toute cette partie du Township de *Clark* située à l'Est des réserves du Chemin ou Ligne latérale entre les Lots Nos. 18 et 19, dans les diverses concessions du dit Township de *Clark*, et toute cette partie du Township de *Manvers* située à l'Est des réserves du Chemin ou Ligne latérale entre les Lots Nos. 16 et 17, dans les diverses concessions du dit Township de *Manvers*, et que la dite Division Ouest comprendra toute cette partie de *Clark* et *Manvers*, située à l'Ouest des susdites réserves de Chemins ou Lignes latérales, dans chacun des dits Townships, avec ensemble les Townships de *Darlington* et *Cartwright*," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Fergusson</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>White</i> ,	<i>6. Wright</i> , (d. Est York.)
<i>Janson</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Durham</i> .)		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>McDougall</i> ,	<i>Seymour</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>McLachlin</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Gouin</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Sicotte</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> .)
<i>Cartier</i> ,	<i>Hicks</i> ,	<i>Morrison</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Jobin</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>Lacoste</i> ,	<i>Paige</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chauveau</i> , Sol. Gén.	<i>La Terrière</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> ),	<i>Laurin</i> ,	<i>Poulin</i> ,	<i>Tessier</i> ,
<i>Christie</i> ( <i>Wentworth</i> .)	<i>LeBlanc</i> ,	<i>Prince</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Lemieux</i> ,	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Valois</i> ,
<i>Dixon</i> ,	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> .)	<i>Ridout</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>McDonald</i> ( <i>Kingston</i> .)	<i>Robinson</i> ,	<i>Viger</i> ,
<i>Dubord</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Rolph</i> ,	<i>Willson</i> ,
<i>Dumoulin</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Rose</i> ,	<i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Egan</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Sanborn</i> ,	<i>70. Young</i> .
<i>Fortier</i> ,	<i>Mattice</i> ,		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Stuart* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Dubord*, Que tous les mots après "Maintenant," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre aux fins d'être amendé, en rendant à la Cité et Comté de Québec les limites prescrites à la dite Cité et Comté, respectivement, dans le dit Bill tel qu'introduit dans cette Chambre, et contenues en icelui lors de la seconde lecture du dit Bill ; et en établissant que la dite Cité de Québec sera comprise dans ses présentes limites telles qu'établies par la Loi, et représentée dans l'Assemblée Législative par trois Membres ; et que le dit Comté de Qué-

“ *dec* sera divisé en deux divisions, qui seront appelées la Première et la Seconde  
 “ Division du dit Comté de *Québec* ; la Première devant comprendre toute cette  
 “ partie située dans les limites du dit présent Comté de *Québec*, communément  
 “ appelée et connue sous le nom de *Banlieue* ; et la Seconde Division compren-  
 “ dra l’autre partie du dit Comté située dans ses limites actuelles ; et que chaque  
 “ Division sera représentée dans l’Assemblée Législative par un Membre, tel  
 “ que pourvu pour le Comté de *Montréal*, et qu’un Membre additionnel pour un  
 “ Collège Electoral dans le *Haut-Canada*, soit recommandé par le dit Comité,”  
 en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée :  
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>MacNab,</i>	Sir A. N. <i>Robinson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Frontenac.)</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>	20. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth.)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	56. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu la troisième  
 fois ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris  
 comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham.)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenaïs,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth.)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Pollette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright, (d. Est. York.)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	61. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>			



## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	16. <i>Wright (d.Ouest York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Morin* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé.)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Prince,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Egan,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright (d.Ouest York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	61. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	16. <i>Wright (d.Ouest York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Morin*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle, étant lu;

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi le Trente-et-unième jour de Mars présent.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario* et *Huron*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le Titre soit: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Sarnia*."

Ordonné, Que *Sir Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour séparer le Township de *Georgina* du Comté d'*Ontario*, et l'annexer au Comté d'*York*, étant lu;

M. *Hartman* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Durham*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :  
— Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Hartman* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et Port *Dover*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour faire disparaître certains doutes qui existent relativement à l'intention et effet véritables de la sixième Clause de l'Acte passé pendant la présente Session, intitulé : " Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*," étant lu ;

M. *Street* a proposé, secondé par Sir *Allan N. MacNab*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Mackenzie* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *White* que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en huit" ajoutés à la fin d'icelle.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

		POUR.	
		Messieurs	
<i>Mackenzie</i> ,	<i>Merritt</i> ,		3. <i>White</i> ,
		CONTRE.	
		Messieurs	
<i>Badgley</i> ,	<i>Crawford</i> ,	<i>Laurin</i> ,	<i>Murney</i> ,
<i>Brown</i> ,	<i>Egan</i> ,	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Ridout</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Fournier</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Seymour</i> ,
<i>Cameron</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Stevenson</i> ,
<i>Cartier</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Jobin</i> ,	<i>Mongenais</i> ,	<i>Taché</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>Johnson</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Turcotte</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Wentworth</i> ),	<i>Langton</i> ,	<i>Morrison</i> ,	32. <i>Valois</i> .

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Langton* a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, que tous les mots après "Maintenant" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre aux fins de retrancher tous les mots depuis "Statué," jusqu'à la fin du Bill, et d'insérer les mots "Que rien dans le dit acte ou dans la sixième section d'icelui ne veût ou ne sera sensé vouloir donner à aucun dit créancier aucuns autres droits ou recours sur aucune des propriétés mentionnées dans le dit Acte, que le dit créancier aurait eu en loi ou en équité, si le dit Acte n'eût point été passé," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth,</i> )	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Ridout,</i>	13. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Gouin,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	23. <i>Turcotte.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.	<i>Seymour,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

M. *Street* a proposé, secondé par M. *Morrison*, et la Question ayant été mise que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour faire disparaître certains doutes qui existent relativement à l'intention et effet véritable de la sixième Clause de l'Acte passé pendant la présente Session, intitulé : "Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans la quatorzième et quinzième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Havre et du Bassin de *Niagara*," la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, il ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Egan,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morrison,</i>	22. <i>Turcotte.</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.		

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Valois,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie,</i> ( <i>Wentworth,</i> )	<i>Langton,</i>	<i>Merritt,</i>	12. <i>Wright</i> , (d. Est York.)

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Street*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Vendredi le onzième jour de Mars présent, Que le Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Ba-Canada*, et pour en faciliter le rachat, soit maintenant lu une seconde fois ;

Ordonné, Que le dit Ordre soit remis à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération les raisons d'absence des Membres qui n'étaient pas présents à l'appel de la Chambre le premier jour de Mars présent, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi le sixième jour d'Avril prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*.

*Résolu*, Que lorsque cette Chambre s'ajournera Demain, elle s'ajourne à Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres de jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

La Chambre s'est ajournée,

*Jovis, 24<sup>o</sup> die Martii;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Wright*, de la division Est d'*York*—la pétition des Municipalités des Townships de *Pichering* et *Scarboro* ; et la pétition de *George Tait* et autres, des Townships de *Pichering* et *Scarborough*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *John Greenshields* et autres, déposants dans la Banque de Prévoyance et d'Épargnes de *Montréal*.

Par M. *Egan*,—la pétition de *W. M. Dole*, Ecuyer, et autres, de la Municipalité Numéro Deux, du Comté de l'*Outaouais*.

Par M. *Brown*,—la pétition du Conseil Municipal Provisoire du Comté de *Lambton* ; la pétition de *Peter McCallum* et autres, de Township de *Bosanquet*, Comté de *Lambton* ; et la pétition de Dame *Marie A. Robitaille*, veuve de feu *Antoine B. Belleville*, de la Paroisse de la *Malbaie*, Comté de *Saguenay*.

Par M. *Sanborn*,—la pétition de *Joseph S. Watton*, de *Sherbrooke* ; et la pétition de *R. D. Morkill* et autres, Syndics de l'Académie de *Sherbrooke* ; et la pétition d'*A. J. Parker*, Président, et *William Scott*, Secrétaire, au nom d'une Association de Ministres et de Laïques des diverses Eglises Évangéliques dans les limites du District de *St. François*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *G. W. Wicksteed*, Ecuyer, Greffier en Loi et Traducteur Anglais de cette Chambre.

Par M. *Christie*, de *Gaspé*,—la pétition de *James Armstrong*, Ecuyer, de la Paroisse et District de *Montréal*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. D. Armstrong*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Sorel*, District de *Montréal* ; demandant que l'Acte qui amende l'Ordonnance relative aux Chemin d'Hiver, et pour empêcher l'usage des Traînes dans le *Bas-Canada*, soit révoqué, et que la dite Ordonnance soit remise en vigueur.

De *John Black*, Clerc du Régistrateur, et *William Stanley*, Clerc du Maître de la Cour de Chancellerie du *Haut-Canada* ; représentant que leurs Salaires actuels sont insuffisants pour pourvoir à leur subsistance et à celle de leurs familles ; et aussi, les obligations qu'ils ont été forcés de contracter, en raison de cette insuffisance de salaire, et demandant qu'il soit fait droit à la dite pétition.

De *J. T. Williams*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Porte Hope* ; de *William Corley* et autres, du Township de *St. Vincent* ; et de *Thomas F. Purdy* et autres, du Gore de *Camden*, Comté de *Kent* ; demandant la passation d'un Acte pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

De la Municipalité du Township de *Growland* ; demandant que les limites du Village de *Thorold* ne soient pas étendues, tel que demandé par pétition.

De *John McDonald* et autres, du Village *Ste. Marie* ; de *Philip Thompson* et autres ; de *Peter Fergusson* et autres ; et de *William Flood* et autres ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de cette Province.

*Ordonné*, Que la pétition de *G. W. Wicksteed*, Ecuyer, Greffier en Loi et Traducteur Anglais de cette Chambre, soit maintenant reçue et lue ; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue ; demandant une augmentation de salaire, et qu'il soit aussi libéré des devoirs de Traducteur Anglais, excepté dans certains cas.

*Ordonné*, Que la pétition de *Jean B. Côté* et autres, de la Paroisse de *St. Hyacinthe* ; et la pétition du Conseil de Ville de *St. Hyacinthe*, soient renvoyées au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*M. Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comité de *Kamouraska*, a informé la Chambre, Que les parties en cette cause ont déclaré l'examen des témoins terminé, quant à ce qui concerne les allégations préliminaires ; qu'un délai leur a été accordé d'ici à Mercredi le 30<sup>me</sup> jour de Mars présent, pour faire entendre des Témoins, et que le Comité est désireux d'ajourner ses délibérations d'ici à ce temps.

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Kamouraska*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mercredi le 30<sup>me</sup> jour de Mars présent.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trentième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour investir certains Habitants du Township de *Moore* d'une réserve de Chemin, et établir un nouveau Chemin à sa place.

Le Bill propose d'octroyer aux propriétaires des Lots Nos. 37 jusqu'à 63 inclusivement de la première Concession de *Moore*, dans le Comté de *Kent*, la réserve primitive pour un Chemin sur les bords de la Rivière *St. Clair*, dans l'étendue des dits lots, et pour transporter au public en remplacement, un Chemin maintenant tracé et pratiqué à travers les dits lots, à une courte distance de la Rivière.

Votre Comité s'étant enquis sérieusement de toutes les circonstances, fait respectueusement rapport qu'il paraît d'après les pétitions devant Votre Honorable Chambre relativement à cette affaire, que la réserve primitive passe le long du rivage de la Rivière *St. Clair* ; et que plusieurs effondremens ont eu lieu sur la partie en question, il y a environ vingt ans un détour de la profondeur d'un champ a été fait, et un Chemin a été ouvert en montant, lequel a toujours servi depuis comme grand Chemin Public ; que le Chemin de front n'a pas été ouvert comme Chemin de voiture, mais sert seulement comme Chemin de pied, qu'aucune objection n'a été faite dans le temps par les propriétaires des Terres, et que ce n'est que dernièrement qu'ils ont demandé une compensation.

Votre Comité est d'opinion que quelque réclamation que puisse avoir les propriétaires des Lots en question pour une compensation pour le terrain pris pour le Chemin de derrière ils n'ont aucun juste droit à la concession qu'ils demandent, et il est décidément d'opinion que le Chemin de Front ne devrait pour aucune raison être octroyé.

Dans ces circonstances, Votre Comité sent qu'il est de son devoir de faire rapport que le préambule du Bill n'a pas été prouvé.

Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par René Kimbert, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noir :—

*M. l'Orateur*,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre, dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, *M. l'Orateur* et la Chambre se sont rendus dans la Chambre du Conseil Législatif :—

Et, étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport, Que conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général, la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence, dans la Chambre du Conseil Législatif, où il avait plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants :—

Acte pour amender l'Acte d'incorporation de *Saint Hyacinthe d'Yamaska*, quant aux personnes composant la Corporation, et pour déclarer quelles personnes composeront et formeront à l'avenir la dite Corporation.

Acte pour incorporer la Société des Dames Charitables de la Paroisse de *St. Etienne de la Malbaie*.

Acte pour investir la Compagnie du Cimetière du *Petit-Lac* de certaines réserves de Chemin dans les lots à Parcs de la Ville de *Peterborough*.

Acte pour modifier les Lois d'Usure.

Acte pour établir certaines dispositions au sujet des Comtés de *Perth, Brant* et *Waterloo*.

*Ordonné*, Que la pétition de *J. D. Armstrong*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Sorel*, District de *Montréal*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que *M. Chapais* ait la permission d'introduire un Bill pour établir un Bureau d'Examineurs, pour les Instituteurs dans le District de *Kamouraska*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi le trente-et-unième jour de Mars présent.

*Ordonné*, Que *Sir Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour indemniser les Membres du Comité pour la Construction du Monument de *Brock*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de l'Honorable *M. Badgley*, secondé par *M. Gamble*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien ordonner à l'Officier qu'il appartient, de préparer et fournir à cette Chambre, tous les Contrats et Documents relatifs à la construction d'un Palais de Justice, dans la Cité de *Montréal*, et toute la Correspondance avec les Architectes à ce sujet, que le Gouvernement jugera à propos de produire.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour amender la Charte de la Compagnie de l'Aqueduc et de l'Eclairage au Gaz de *Toronto*," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

El ensuite il s'est retiré.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger, amender et refondre les dispositions de certains Actes y mentionnés, et pour simplifier les procédures des Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi le quatorzième jour d'Avril prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour expliquer un Acte, intitulé : " Acte pour donner un recours contre les Dé-fendeurs absents."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catarakoui* et *Peterboro'*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Macdonald* soit ajouté au Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition des Messieurs *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants, de la Cité de *Toronto*.

M. *Dubord* a proposé, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, et la Question ayant été proposée, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, assurant Sa Majesté que les Habitants de cette Province, engagés dans le Commerce et la Navigation éprouvent des inconvénients et des pertes considérables, par suite des Honoraires exorbitants et des Dépenses qui accompagnent toutes les procédures dans la Cour de Vice-Amirauté à *Québec*, et parce qu'il n'y a dans cette Province aucune autorité qui ait pouvoir de les modifier, de manière à offrir le remède qui est impérieusement requis ; et priant Sa Majesté, qu'il lui plaise gracieusement adopter les mesures nécessaires pour donner pouvoir au Gouverneur de cette Province, en Conseil, ou à toute autre autorité Provinciale qu'elle jugera convenable de réviser, réduire et régler les Honoraires qui seront pris dans la dite Cour de Vice-Amirauté, et de faire un Tarif de tels Honoraires ainsi réduits ;

M. *Christie*, de *Gaspé*, a proposé en amendement à la Question, secondé par M. *Smith*, de *Frontenac*, Que tous les mots après "Qu'il," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Soit nommé un Comité de sept Membres, pour s'enquerir et en faire rapport à cette Chambre avec toute la diligence convenable, si quelques et quels Honoraires sont payés aux Procureurs ou Avocats pratiquant à la Cour de Vice-Amirauté en cette Province, dans les causes à la dite Cour, du Tarif de cette Cour, et de l'autorité en vertu de laquelle ils sont établis et exigés ; et que le Comité soit composé de M. *Dubord*, M. *Stuart*, M. *Tessier*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Smith*, de *Frontenac*, et l'Honorable M. *Macdonald*," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement :—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, pour s'enquerir et en faire rapport à cette Chambre avec toute la diligence convenable, si quelques et quels Honoraires sont payés aux Procureurs ou Avocats pratiquant à la Cour de Vice-Amirauté en cette Province, dans les causes à la dite Cour, et de l'autorité en vertu de laquelle ils sont établis et exigés ; et que le Comité soit composé de M. *Dubord*, M. *Stuart*, M. *Tessier*, M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Smith*, de *Frontenac*, et l'Honorable M. *Macdonald*.

L'Ordre du jour, étant lu pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Lundi dernier, Que le Bill pour restreindre la manufacture, la vente et l'importation de Liqueurs enivrantes, en certains cas, soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Sur motion de l'Honorable M. *Cameron*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, *Ordonné*, Que les Débats soient de nouveau ajournés à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie de Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembrooke*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Mardi prochain.

Alors, sur motion de M. *Malloch*, secondé M. *Dubord*,

La Chambre s'est ajournée à Mardi prochain.

*Martis, 29<sup>o</sup> die Martii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Fergusson*,—la pétition de *Thomas Lunn* et autres, du Township de *Sydenham* ; la pétition de *William Watt*, Maire, et autres, du Township de *Normanby*, Comté de *Grey* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Nicol* ; la pétition de la Municipalité de la Ville de *Guelph* ; et la pétition de *William Clarke*, Maire, des Comtés-unis de *Wellington* et *Grey*.

Par M. *Johnson*,—la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Prescott* et *Russell*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de *George K. Smith*, du Lac Supérieur.

Par M. *Dixon*,—la pétition de *F. B. Beddome* et autres, de la Ville de *London*.

Par M. *Mongenais*,—la pétition d'*A. B. Charlebois*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Rigaud*, Comté de *Vaudreuil*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *C. S. Cherrier*, Ecuyer, et autres, Citoyens Catholiques Romains de la Cité de *Montréal*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *Collin C. Ferrie*, Ecuyer, et autres, de la Cité d'*Hamilton*, et la pétition de *George S. Tiffany* et *George S. Grange*.

Par M. *Hartman*,—la pétition de *W. B. Jarvis*, Ecuyer, Shérif des Comtés-unis d'*York*, *Ontario* et *Peel*, et la pétition de la Municipalité du Township de *Thorah*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *Thomas D. Harris* et autres.

Par M. *Valois*,—la pétition de *Joseph Simmons* et autres, propriétaires de fermes situées à la Rivière *St. Pierre* et *Lachine* d'en bas, Comté de *Montréal*.

Par M. *Tessier*,—la pétition de *J. L. Pagé* et autres, Navigateurs, et autres, de la Paroisse de *Deschambault* ; et la pétition de *N. Portelance* et autres, Navigateurs, et autres, de la Paroisse de *St. Charles des Grondines*.

Par M. *Murney*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté d'*Hastings*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'*Henry Hanna*, Ecuyer, et autres, du Township d'*Osgoode*, Comté de *Carleton* ; demandant qu'il ne soit fait aucun changement dans la représentation du dit Comté, en Parlement, tel que proposé par le Bill de Représentation.

De *John McBean*, Ecuyer, Président, et autres, Directeurs de l'Académie de *Berthier* ; demandant une aide en faveur de cette Institution.

Du Révérend *P. Sax* et autres, de la Paroisse de *Laval*, District de *Québec* ; demandant une aide pour construire des Ponts et améliorer le Chemin conduisant des Eglises de la dite Paroisse à celle de *Beauport*.

Du Révérend *Thomas McPherson* et autres, des Townships de *Lancaster* et *Charlottenburgh*, Comté de *Glengary* ; du Révérend *Andrew Wilson* et autres,



du Village de *Port Dover*, et d'*A. J. Parker*, Président, et *William Scott*, Secrétaire, au nom d'une Association de Ministres et de Laïques des diverses Eglises Evangéliques, dans les limites du District de *St. François*; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes, et sur les Canaux.

De la Compagnie du Pont suspendu des Chutes de *Niagara*; demandant la passation d'un Acte pour augmenter le capital de la dite Compagnie.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*; demandant la révocation de la Loi des Ecoles Communes, et la passation d'une nouvelle Loi plus simple et plus compréhensible, pourvoyant à l'établissement d'un système d'Ecoles libres, dont le contrôle serait laissé aux Municipalités de Comté.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Peterborough* et *Victoria*; demandant que les diverses Municipalités de Township aient le contrôle de leurs lignes de divisions respectives.

Du Révérend *William Macalister* et autres, de *Sarnia*; et de la Municipalité du Township de *Dawn*; demandant la passation d'un Acte, pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

De *Charles Scarlett* et autres, du Township de *Dawn*, Comté de *Lambton*; demandant la passation d'un Acte pour séparer toutes les sections d'Ecole du dit Township des sections d'Ecole correspondantes du Township de *Zone* et du Gore de *Camden*.

D'*Archibald Campbell*, Ecuyer, et autres, de *Québec*; demandant que le Bill pour régler le pilotage, pour et en bas du Havre de *Québec*, ne devienne pas Loi.

Des Municipalités des Townships de *Pickering*, et *Scarborough*; demandant que le Bill pour investir *C. C. Small*, Ecuyer, de certaines réserves de Chemin, situées dans le dit Township de *Pickering*, ne devienne pas Loi, avant que les Municipalités y intéressées n'aient été premièrement consultées à cet effet.

De *George Tait* et autres, des Townships de *Pickering* et *Scarborough*; demandant qu'une certaine partie seulement des réserves de Chemin, située dans le dit Township de *Pickering*, qu'il est proposé d'accorder à *C. C. Small*, Ecuyer, lui soit accordée.

De *John Greenshields* et autres, déposants dans la Banque de Prévoyance et d'Epargnes de *Montréal*; exposant qu'ils ont confiance dans l'intégrité des Syndics et Directeurs de la dite Banque, depuis qu'elle a suspendu ses paiements, et demandant que la pétition de *Thomas McGinn* et autres, déposants et réclamants contre la dite Banque, sollicitant la nomination des Syndics ayant pouvoir de poursuivre les dits Directeurs ne soit pas écoutée.

De *W. M. Dole*, Ecuyer, et autres, de la Municipalité Numéro deux du Comté de l'*Outaouais*; demandant que la dite Municipalité soit érigée en Comté.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté de *Lambton*; demandant que certains Réglements du Conseil Municipal Provisoire du Comté de *Kent*, passés en l'année 1842, ne soient pas légalisés.

De *Peter McCallum* et autres, du Township de *Bosanquet*, Comté de *Lambton*; exposant que leurs terres sont sur le point d'être vendues par le Shérif, pour le recouvrement de Taxes dues avant que les dites terres fussent en leur possession; et demandant justice.

De *Joseph S. Walton*, de *Sherbrooke*; demandant le paiement de sa réclamation contre le District Municipal de *Sherbrooke*, comme Secrétaire du Conseil Municipal de ce District.

De *R. D. Morkill* et autres, Syndics de l'Académie de *Sherbrooke*; demandant une aide en faveur de cette Institution.

De Dame *Marie A. Robitaille*, Veuve de feu *Antoine B. Belleville*, de la Paroisse de la *Malbaie*, Comté du *Saguenay*; exposant que, pour certains différends

survenus entre feu son mari, comme Commissaire d'Ecole, et le Curé de la dite Paroisse, ce dernier a refusé d'inhumér ses restes dans le Cimetière Paroissial ; et demandant la passation d'un Acte lui rendant justice.

De *James Armstrong*, Ecuyer, de la Paroisse et District de *Montréal* ; demandant que la Corporation de la dite Cité soit autorisée à construire des Moulins, et disposer des sites de Moulins le long de la ligne de l'Aqueduc projeté de la dite Cité.

M. *Dixon*, du Comité Spécial auquel a été renvoyé la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *London*, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a dûment considéré la demande de la pétition, et il a constaté que dans cette partie de la Ville de *London*, connue sous le nom de "nouveau relevé," les rues ont été tracées de deux chaînes de largeur, tandis que dans l'ancien relevé elles n'ont qu'une chaîne de largeur seulement,—et que le Conseil de Ville est désireux que la largeur de toutes les nouvelles rues (à l'exception de la rue *Wellington*) soit réduite à une chaîne afin qu'il y ait uniformité avec l'ancienne partie de la Ville.

Votre Comité est entièrement d'opinion que la présente largeur de ces nouvelles rues est trop grande, et qu'il est expédient de la réduire, car autrement beaucoup d'inconvénient et de dépenses seront encourues, mais il constate que la présente demande ne s'accorde pas avec l'avis donné par le Conseil de Ville, dans lequel la largeur à laquelle on se propose de réduire ces rues est fixée à six perches, ce qui fait deux perches de largeur de plus que celle mentionnée dans la pétition. Il paraît aussi qu'une pétition a été présentée à Votre Honorable Chambre de la part de certains Habitants de la Ville de *London*, contre la réduction proposée ; sous ces circonstances, Votre Comité recommande respectueusement que permission soit accordée d'introduire un Bill pour diminuer la largeur des rues en question, mais que cette diminution soit spécialement fixée par Votre Honorable Chambre.

Ordonné, Que M. *Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour réduire la largeur de certaines Rues dans le nouveau relevé de la Ville de *London*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

M. *Cartier*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition des signataires à icelle, se plaignant de l'Élection et Rapport irréguliers de *William Henry Boulton*, Ecuyer, l'un des Membres pour la Cité de *Toronto*, a informé la Chambre que le Comité a décidé,

Que la date du Titre des Terres situées dans *Horton*, insérée dans la déclaration de qualification faite à la dernière Election pour la Cité de *Toronto*, par *William Henry Boulton*, Ecuyer, le Membre siégeant, étant du 12 Juillet 1851, et le dit M. *Boulton* ayant subséquemment déclaré sous serment, dans une procédure en la Cour du Banc de la Reine, le 21 de Novembre 1851, qu'il était alors insolvable, et qu'il avait fait le transport de toutes ses propriétés, tant immobilières que mobilières, à des Syndics, pour l'avantage de ses créanciers, les dites terres dans *Horton* ne peuvent être considérées comme étant, *bonâ fide*, la propriété de M. *Boulton*, à la date de la dite déclaration de qualification.

Que le reste de la propriété indiquée dans la dite déclaration de qualification, comme étant située dans la Cité de *Montréal*, n'était pas, dans l'opinion de Votre Comité, de la valeur de Cinq cents Louis, argent sterling de la *Grande-Bretagne*, en sus et en plus de toutes rentes, hypothèques, charges et redevances, chargées ou dues et payables à même d'icelle en l'affectant.

Que le dit *William Henry Boulton*, n'a pas été dûment élu à la dite Election, pour manque de qualification foncière ; et que la dite élection est nulle.

Que la défense faite par le dit *William Henry Boulton*, contre la dite pétition, n'est ni frivole ni vexatoire.

Et il a été ordonné que les dites décisions seront entrées dans les Journaux de cette Chambre.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour amender la Charte de la "Compagnie du Gaz et de l'Eau de la Cité de *Toronto*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 2, ligne 22. Retranchez depuis "sept," jusqu'à "possédant" dans la 25me ligne.

Page 2, ligne 25. Retranchez "cinquante" et insérez "vingt-cinq."

Page 2, ligne 26. Retranchez "cinq" et insérez "deux" et après "cents" insérez "cinquante."

Page 2, ligne 26. Retranchez depuis "louis" jusqu'à "Et" dans la 28me ligne.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que *M. Ridout* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*Ordonné*, Que *M. Stevenson* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la formation de Compagnie à Fonds Social, pour la construction de Jetées, Quais et Havres.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal*, *Bytown* et *Outaouais* ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le fauteuil ; et *M. Brown* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

*M. Brown* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Whitby* et du Lac *Huron*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formé en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais* ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil ; et *M. Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

*M. Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Cité d'*Hamilton* à négocier un Emprunt de Cinquante mille louis pour consider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill Supplémentaire à un Acte de la Présente Session pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires,

les Etablissements de *Ste. Anne des Monts* et du *Cap-Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Vendredi le onzième jour de Mars présent, Que le Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Valois*,  
Ordonné, Que les Débats soient de nouveau ajournés à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Ordonné, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Fortier*, secondé par M. *Turcotte*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii 30° die Martii ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Marchildon*,—la pétition de *Louis Marchand*, de la Paroisse de *Ste. Geneviève de Batiscan*, Comté de *Champlain*.

Par M. *Turcotte*,—la pétition de *Joseph Thibodeau* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de Maskinongé*, Comté de *St. Maurice*.

Par M. *Dubord*,—la pétition de *Charles Cazeau* et autres, Mesureurs de Bois licenciés, pour le Département des Madriers, Planches, Bordages et Lattes.

Par M. *Chapais*,—la pétition d'*O. Martineau*, Ecuyer, et autres, des Comtés de *Kamouraska* et *Rimouski*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Charles P. Treadwell*, Ecuyer, et autres, de *L'Orignal*, et ses environs.

Par l'Honorable M. *Hincks*,—la pétition de la Chambre de Commerce de *Montréal* ; et la pétition de *Paul Bedford* et autres, du Township de *Norwich*.

Par l'Honorable M. *Chabot*,—la pétition de *Christopher Mullins* et autres, Censitaires de la Seigneurie de *Shoolbred*, dans le district de *Gaspé*.

Par M. *Stuart*,—la pétition de Mademoiselle *Marguerite Lanaudière* et autres, Propriétaires de Seigneuries.

L'Honorable M. *Merritt* a proposé, secondé par M. *Turcotte*, et la Question ayant été mise, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur cette partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics de 1851, qui a rapport à l'ouverture d'un Canal entre le *St. Laurent* et le Lac *Champlain*, soit remise à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

*Brown,*  
*Burnham,*  
*Crawford,*  
*Fournier,*

*Jobin,*  
*McDonald (Cornwall)*  
*Mattice,*  
*McDougall,*

*Merritt,*  
*Poulin,*  
*Robinson,*  
*Rose,*

*Street,*  
*Turcotte,*  
15. *Viger.*

CONTRE.  
Messieurs

<i>Chapais,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Tuché,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Scymour,</i>	15. <i>Valois.</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Marchaldon,</i>	<i>Shaw,</i>	

Et les Voix étant également divisées :—M. l'Orateur a donné sa Voix prépondérante dans l'Affirmative.

M. *Fournier*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir sur les sujets suivants relativement aux *Isles de la Magdeleine* :—1<sup>o</sup> Sous quelle Tenure sont occupées les Terres dans ces Isles par les Habitants ; 2<sup>o</sup> Dans quel état y est l'Agriculture, le Commerce, les Pêcheries et autres produits, soit mines, minéraux ou autrement, et quels seraient les moyens d'y faire des améliorations, si cela est nécessaire ; 3<sup>o</sup> Si ces Isles sont utiles à la Province en général, sous un point de vue Commercial, ou autrement ; enfin, de tout sujet qui y est relatif, —avec une instruction au dit Comité, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (Z.Z.Z.)

Ordonné, Que Mille exemplaires du dit Rapport, avec les Documents et Plans qui l'accompagnent, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général, —Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, datée le 14 Mars 1853, pour information relative au Chemin de Fer des *Trois-Pistoles* et de *Miramichi* :—  
Memorandum.

Aucunes communications n'ont été reçues déclarant que le Gouvernement Britannique était sur le point d'octroyer la moitié des fonds nécessaires pour construire cette partie du Chemin de Fer située entre *Miramichi* et *Trois-Pistoles* ou la *Rivière-du-Loup*, ou aucune autre communication ayant rapport à cette partie de Chemin de Fer ; de même qu'aucunes communications n'ont été reçues relativement à la construction du Chemin de Fer des *Trois-Pistoles* et à la formation d'une Compagnie pour cet objet.

Par ordre,

A. N. *Morin*, Secrétaire.

Bureau du Secrétaire, Québec, 30 Mars 1853.

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 23 du présent, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre, une copie du Troisième Rapport Annuel des Directeurs de l'Asile des Lunatiques de la Province à *Toronto*, adopté le 7 Février 1853, avec les documents qui l'accompagnent.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (J.)

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Dix-septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en considération le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et Canal de Jonction de *Mégantic*, et y a fait plusieurs Amendements, qu'il demande la permission de soumettre à Votre Honorable Chambre pour qu'elle les adopte.

Ordonné, Que M. *Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour diminuer les frais dans les poursuites judiciaires dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *Brown*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, pour son information, la pétition de Sir *Allan Napier MacNab*, M. P. P., l'Honorable *John Hilliard Cameron*, et entre deux et trois mille autres Habitants du *Canada*, relativement aux Colons de la *Grande-Rivière* ; les documents accompagnant la dite pétition ; le Rapport de *David Thorborn*, Ecuyer, Agent des Sauvages, sur la dite pétition, ou copies des dits documents ; et copie de toute réponse à la dite pétition, par le Département des Sauvages, adressée à Sir *Allan N. MacNab*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Mackenzie*, secondé par M. *White*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre pour son information, un Etat de diverses sommes payées à même le Fonds des Sauvages aux Habitants établis sur la *Grande-Rivière*, *Haut-Canada*, comme compensation pour l'abandon de leurs améliorations, et des dépenses encourues pour la poursuite de certains Habitants établis sur la dite *Grande-Rivière* ; et aussi, les noms de tous les Officiers et serviteurs attachés au Département des Sauvages, avec leurs divers revenus, soit qu'ils proviennent d'honoraires, de salaires, ou de toute autre source ; le montant provenant de la vente de terres de la *Grande-Rivière*, et actuellement placé ; et les profits, s'il en résulte, qu'en retire le Département des Sauvages.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Cauchon*, secondé par M. *Stuart*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, une copie du Rapport des Docteurs *Nelson* et *Macdonald* et *Zéphirin Perrault*, Ecuyer, Avocat, sur l'Hôpital de la Marine de *Québec*, et de tous les documents qui se rapportent à l'Enquête faite par ces Messieurs sur la dite Institution.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, copies de tous Rapports récents, faits par le Gouverneur-Général du *Canada* et les Lieutenants-Gouverneurs des autres Provinces Anglaises, sur l'état des Colonies pendant leurs administrations respectives, et qui peuvent avoir été mis devant le Parlement Impérial.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir adopter les mesures qui lui paraîtront convenables pour faire préparer et imprimer dans la forme des Lois de cette Province un Tableau des subdivisions de Paroisses du *Bas-Canada*, indiquant les bornes, limites ou lignes de division des diverses Paroisses établies et érigées civilement, y compris, tant celles qui ont été établies par l'arrêt du Conseil d'Etat de Sa Majesté Très-Chrétienne, en date du 3 Mars 1722, que celles qui

ont été depuis reconnues, établies et confirmées régulièrement et suivant la Loi, soit comme nouvelles Paroisses, ou comme Paroisses formées par le démembrement ou la subdivision de Paroisses antérieurement érigées et reconnues suivant la Loi ; et indiquant aussi d'une manière succincte l'autorité en vertu de laquelle chaque subdivision de Paroisse a été faite, le nom du Gouverneur sous l'administration duquel elle a eu lieu, les noms des Commissaires qui l'ont recommandée, la date de leur Rapport, et la date de l'Arrêt, des Lettres Patentes ou de la Proclamation qui l'ont établie et confirmée ; y compris tous renseignements qu'il pourrait être au pouvoir du Gouvernement de procurer, concernant les Paroisses ou Paroisses réputées, qui n'ont pas encore été érigées civilement ; et aussi, la subdivision de chaque Comté en Townships, lorsqu'il en existe.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Sur motion de M. *Sanborn*, secondé par M. *Terrill*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, copies de toute la Correspondance qui se trouve dans les Archives du Bureau du Secrétaire Provincial, relativement aux Réclamations de certains Habitants de l'Etablissement du *Ruisseau Sauvage*, dans le Township de l'Est, *Bas-Canada*, pour obtenir compensation de dommages à eux causés par des Citoyens de l'Etat du *New-Hampshire*, lors de l'arrestation faite en 1835, de deux individus, en vertu d'un Warrant d'*Alexander Rea*, Ecuyer, alors Juge de Paix ; et aussi, copie du Rapport fait par *John Moore*, Commissaire nommé en vertu du Statut Provincial 9 *Vic.*, chap. 38, sur la nature et l'étendue des dommages éprouvés par les susdits réclamants.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable M. *Merritt* a proposé, secondé par M. *White*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit nommé un Comité Spécial composé de l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Cartier*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Chapais*, M. *Langton*, l'Honorable M. *Young* et le moteur, pour considérer et faire rapport s'il ne serait pas expédient de recommander l'adoption d'une Adresse à Sa Majesté, en faveur de l'admission des produits du *Canada* sur les Marchés de la *Grande-Bretagne*, en franchise de droit, y compris les Grains, Céréales et Farines de toutes sortes ; Lard, Bœuf, Beurre, Fromage, et Provisions de toutes sortes ; Bois, Minéraux, Métaux, Corail et Pierres de toutes sortes ; Peaux, Suif, Poisson et Huile de toutes sortes ; et tous articles fabriqués avec des produits du *Canada* ; et aussi, de considérer si le même principe ne devrait pas s'appliquer à nos rapports Commerciaux avec nos Sœurs Colonies ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	25. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Gamble,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
---------------	-----------------	-------------------	----------------------------

<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rolph,</i>	29. <i>White.</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Robinson*,  
*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général le priant de faire mettre devant cette Chambre, une copie du contrat passé pour fournir des Vaisseaux Remorqueurs sur le *St. Laurent* entre *Prescott* et *Montréal*, avec le nom, le tonnage, le tirant d'eau et la force de chaque Bateau ; et aussi, pour les relevés, lorsqu'on les aura obtenus, du chenal entre *Prescott* et *Montréal*, et des Cartes pour indiquer les obstructions qui existent dans ce Chenal, pour l'information des Marins qui naviguent sur cette partie du Fleuve.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Exécutif de cette Province.

Sur motion de l'Honorable M. *Merritt*, secondé par l'Honorable M. *Viger*,  
*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir ordonner à l'Officier qu'il appartient de mettre devant cette Chambre, un Etat de l'argent qui a été reçu provenant de la vente de toutes les Terres Publiques, depuis le 30 Mai 1849, en vertu des dispositions de la première Clause de l'Acte, intitulé : " Acte pour prélever un revenu de " Cent Mille Louis à même les Terres Publiques du *Canada*, pour l'Education " des Ecoles Communes ;" aussi, un Etat d'Un Million d'Acres de Terre, mis à part dans le but de créer un Fonds pour établir et maintenir des Ecoles Communes et des Bibliothèques de District, et qui ne pourront être aliénés pour aucune autre fin quelconque ; indiquant où ils sont situés, le prix originaire fixé pour chaque acre, le nombre des acres vendus, le montant payé sur la vente et placé en vertu de la seconde Clause du susdit Acte, et le coût de l'administration et de la vente d'iceux, pendant chaque année ; et demandant que Son Excellence ordonne qu'un Tableau indiquant l'état de ce Fonds soit ci-après publié dans les Comptes Publics annuels.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour faire disparaître certains doutes concernant l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Bassin de la *Baie de Burlington* et de construction de Vaisseaux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

Sur motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *McDougall*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, copie de toutes Communications qui peuvent avoir eu lieu entre le Gouvernement Exécutif et les Propriétaires actuels des Forges *St. Maurice*, relativement aux dites Forges, et aux Terres du Fief *St. Etienne* ; ainsi que de toutes Instructions données par le Gouvernement, et de tous Rapports faits au Gouvernement sur icelles Forges et Terres de *St. Etienne*, depuis celui fait par *Etienne Parent*, Ecuyer.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-



Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Langton*, M. *Gamble*, M. *Hartman*, M. *Street*, M. *McDonald*, de *Cornwall*, M. *Burnham*, M. *Christie*, de *Wentworth*, pour s'enquerir et faire rapport de l'opération des Lois de Cotisation, spécialement pour ce qui concerne la perception des Taxes sur les Terres des non-résidents, et l'égale répartition des Taxes de Comté entre les diverses Municipalités.

Sur motion de M. *Dubord*, secondé par M. *Valois*,

*Ordonné*, Que les Règles de cette Chambre soient mises de côté, pour ce qui regarde la pétition du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, demandant le pouvoir d'emprunter une somme additionnelle de Cinquante Mille Louis, pour la construction d'Aqueducs.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Gamble*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre copies de l'instruction reçue à une époque quelconque, par le Gouvernement Provincial, où par le Gouvernement du *Bas-Canada*, relativement à la Commutation de Tenure.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Ministres de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, dans le *Bas-Canada*, à tenir Registre des Mariages, Baptêmes et Sépultures.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois; et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des Bills Privés, a présenté à la Chambre, le Vingt-deuxième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie de l'Eclairage au Gaz de *Brockville*," et est convenu d'en faire rapport sans aucun amendement.

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie de l'Eclairage au Gaz de *Brockville*," soit maintenant lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Crawford* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé sans aucun amendement.

Sur motion de M. *Ridout*, secondé par M. *Murney*,

*Ordonné*, Que M. l'Orateur expédie son Warrant au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau Writ pour l'Election d'un Membre pour servir dans le présent Parlement, pour la Cité de *Toronto*, en remplacement de *William Henry Boulton*, Ecuyer, dont l'Election a été déclarée nulle.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer de *Montréal*, *Bytown* et *Outaouais*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Bytown*."

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Ontario*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Crawford* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill Supplémentaire à un Acte de la présente Session, pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires, les Etablissements de *Ste. Anne des Monts* et du *Cap-Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour étant lu, pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Vendredi le onzième jour de Mars présent, Que le Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

Et la Question ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Macdonald*, secondé par M. *Malloch*, La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 31° die Martii ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA pétition suivante a été présentée et mise sur la table :

Par M. *Turcotte*,—la pétition du Révérend J. H. *Sirois* et autres, de la Paroisse de *St. Barnabé*, Comté de *St. Maurice*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Thomas Lunn* et autres, du Township de *Sydenham* ; de *William Watt*, Maire et autres, du Township de *Normanby*, Comté de *Grey* ; de la Municipalité du Township de *Nicol* ; et de la Municipalité de la Ville de *Guelph* ; demandant la passation d'un Acte, pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer, depuis *Guelph* jusqu'à *Owen Sound*, comme continuation du Chemin de Fer de *Toronto et Guelph*, ou autrement.

De *William Clarke*, Maire, des Comtés-unis de *Wellington et Grey* ; demandant la passation d'un Acte, pour autoriser la construction d'un Chemin de Fer, depuis *Guelph* jusqu'à *Owen Sound*, et qu'aucun autre endroit que *Guelph* susdit ne soit choisi pour être le Terminus du dit Chemin.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Prescott et Russell* ; demandant que le Bill qui pourvoit au recouvrement des Taxes imposées en vertu des réglemens des ci-devant Conseils de Districts, soit rédigé de manière à pourvoir au prélèvement des arrérages de Taxes pour les années 1851 et 1852.

De *George K. Smith*, du Lac *Supérieur* ; demandant un Acte d'Incorporation, pour le mettre, ainsi que ses associés, en état d'explorer les Régions Minérales sur les Côtes des Lacs *Supérieur* et *Huron*.

De *F. B. Beddome* et autres, de la Ville de *London* ; demandant que la pétition présentée, pour qu'il soit passé un Acte pour diminuer la largeur de certaines Rues dans le nouvel arpentage de la dite Ville, ne soit pas écoutée.

D'*A. G. Charlebois*, Ecuyer, et autres, de la Paroisse de *Rigaud*, Comté de *Vaudreuil* ; demandant que les dispositions de l'Acte, pour établir un Fonds d'Emprunt Consolidé Municipal pour le *Haut-Canada*, soient étendues au *Bas-Canada*.

De *C. S. Cherrier*, Ecuyer, et autres, Citoyens Catholiques-romains, de la Cité de *Montréal* ; demandant que les Catholiques-romains, qui sont en minorité dans le *Haut-Canada*, puissent jouir des mêmes droits, relativement aux Ecoles Communes séparées, que ceux dont jouit la minorité Protestante du *Bas-Canada*, dans le même cas.

De *Colin C. Ferrie*, Ecuyer, et autres, de la Cité d'*Hamilton* ; demandant que l'Acte pour investir la Corporation de la dite Cité du Gore de *King Street*, pour des fins publiques, soit amendé, de manière à obliger la dite Corporation à clôturer et embellir le dit Gore, et pour empêcher la construction de bâtisses sur icelui.

De *George S. Tiffany* et *George J. Grange* ; demandant la passation d'un Acte, pour autoriser l'établissement d'un Collège dans la Cité d'*Hamilton*.

De *W. B. Jarvis*, Ecuyer, Shérif des Comtés-unis d'*York*, *Ontario* et *Peel* ; demandant certains Amendements à la Loi qui pourvoit à la vente des Terres pour le recouvrement des Taxes.

De la Municipalité du Township de *Thorah* ; demandant la passation d'un Acte, pour séparer le dit Township du Comté d'*Ontario*, et le réunir au Comté d'*York*, sans qu'il devienne pour cela responsable des dettes que le dit Comté d'*Ontario* aura contractées.

De *Thomas D. Harris* et autres ; demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de "Compagnie de l'Hôtel Royal de *Toronto*."

De *Joseph Simmons* et autres, Propriétaires de Fermes, situées à la Rivière *St. Pierre* et *Lachine* d'en bas, du Comté de *Montréal* ; demandant que la Corporation de la Cité de *Montréal* soit autorisée à faire un emprunt, et à construire un Aqueduc, pour fournir de l'Eau à la dite Cité, sous certaines restrictions et obligations.

De *J. L. Pagé* et autres, Navigateurs, et autres, de la Paroisse de *Deschambault* ; et de *N. Portelance* et autres, Navigateurs et autres, de la Paroisse de *St. Charles des Grondines* ; demandant qu'aucune Taxe ou Droit, tel que proposé par un Bill maintenant devant la Chambre, ne soit prélevé sur les vaisseaux passant sur le Lac *St. Pierre*, et tirant moins de onze pieds d'eau.

Du Conseil Municipal du Comté d'*Hastings* ; demandant que l'Acte, pour établir un Fonds d'Emprunt Consolidé Municipal, soit amendé, de manière à ce que ses dispositions s'étendent à des améliorations locales ou au paiement des dettes contractées par les Municipalités.

Ordonné, Que la pétition de *John Walker* et autres, du Township de *Holland*, *Owen Sound*, Comté de *Grey* ; la pétition de *Christopher Armstrong* et autres, du Township d'*Egremont*, Comté de *Grey* ; la pétition de *William Clarke*, Maire, des Comtés-unis de *Wellington* et *Grey* ; la pétition de la Municipalité de la Ville de *Guelph* ; la pétition de la Municipalité du Township de *Nicol* ; la pétition de *Thomas Lunn* et autres, du Township de *Sydenham* ; et la pétition de *William Watt*, Maire, et autres, du Township de *Normanby*, Comté de *Grey*, soient renvoyées au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que la pétition de *W. B. Jarvis*, Ecuyer, Shérif, des Comtés-unis d'*York, Ontario* et *Peel*, soit renvoyée au Comité Spécial, nommé pour s'enquérir et faire rapport des Lois de Cotisation.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Dix-huitième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité a pris en sidération le Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et pour changer le nom de la dite Compagnie, et y a fait plusieurs Amendements qu'il recommande à la considération de votre Honorable Chambre ; et aussi, le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembroke*, et y a également fait plusieurs Amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembrooke*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Seymour* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des amendements.

*Ordonné*, Que le rapport soit maintenant reçu.

M. *Lemieux* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et pour changer le nom de la dite Compagnie, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelques temps M. l'Orateur, a repris le Fauteuil ; et M. *Brown* a fait rapport, que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Brown* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et Canal de Jonction de *Mégantic*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mackenzie* a fait rapport, que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Sur motion de M. *Brown*, secondé par M. *Mackenzie*,

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions sur lesquelles devra être basée une

Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, au sujet de la convocation du Parlement.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Patrick* a fait rapport, Que le Comité avait passé plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Que le commencement du mois de Février serait l'époque la plus convenable de l'année pour la convocation du Parlement.

2. *Résolu*, Qu'il serait avantageux pour le Pays si Son Excellence le Gouverneur-Général, dans l'exercice de sa prérogative incontestable, convoquait le Parlement pour l'expédition des affaires à l'époque mentionnée dans la Résolution précédente.

La première des dites Résolutions ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

La seconde des dites Résolutions ayant été lue une seconde fois, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. *Brown*, l'Honorable M. *Hincks*, Sir *Allan N. MacNab*, l'Honorable M. *Morin*, et M. *Street*, pour préparer et rapporter le projet d'une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, sur les dites Résolutions.

Sur motion de M. *Tessier*, secondé par M. *Laurin*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, une Liste des Actes de commutation de terres tenues en rôtire en celle de franc alleu roturier indiquant seulement le nom des parties à tels Actes, le nom de la Seigneurie, la date de l'Acte et le nom du Notaire devant lequel tels Actes ont été exécutés ; et aussi, un Etat montrant le montant reçu par la Couronne pour indemnité sur telle commutation suivant les Clausés 3, 4 et 5, de l'Acte 8 *Vic.*, chap. 42 depris la date de cet Acte (29 Mars 1845,) jusqu'au 1er Janvier dernier.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Asile Militaire du *Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonné pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Street* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Pont suspendu des Chutes de *Niagara*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir aux soins des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé* entre les Co-propriétaires d'icelle, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour mieux assurer l'indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, ou quelque autre point convenable sur un Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'Ouest de cette Province ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Frontenac*, a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Smith*, de *Frontenac*, secondé par M. *Marchildon*, La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 1<sup>o</sup> die Aprilis ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Morin*,—la pétition du Conseil Municipal du Comté de *Terrebonne*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition du Révérend *Etienne Hallé* et autres, de *Ste. Claire*, et autres Paroisses, et la pétition de la Municipalité du Comté de *Dorchester*, Division Numéro deux.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Louis Marchand*, de la Paroisse de *Ste. Geneviève de Batiscan*, Comté de *Champlain* ; exposant qu'en vertu d'un Bail il a joui pendant longtemps et jouit encore de la possession du Moulin Banal de la Seigneurie de *Batiscan*, dans la dite Paroisse, et faisant partie des Biens des Jésuites ; et demandant qu'il lui soit permis d'acheter le dit Moulin et le site sur lequel il se trouve, ou autrement qu'il obtienne un Bail à longues années, pour qu'il puisse faire des améliorations au dit Moulin.

De *Joseph Thibodeau* et autres, de la Paroisse de *St. Joseph de Maskinongé*, Comté de *St. Maurice* ; demandant certains Amendements à la Loi d'Education du *Bas-Canada*.

De *Charles Cazeau* et autres, Mesureurs de Bois licenciés pour le Département des Madriers, Planches, Bordages et Lattes ; demandant un certain Amendement à l'Acte 8 Vic., chap. 49, appelé Acte des Inspecteurs et Mesureurs de Bois.

D'O. *Martineau*, Ecuyer, et autres, des Comtés de *Kamouraska* et *Rimouski* ; demandant qu'il soit fait droit à la pétition de *Joseph Robitaille*, Ecuyer, exposant qu'il a servi durant vingt-deux années comme Membre du Parlement, pour représenter le Comté de *Cornwallis*, maintenant les Comtés de *Kamouraska* et *Rimouski*, et que, comme tel, il n'a reçu aucune compensation, et qu'il est au-

jourd'hui sur le retour de l'âge et sans moyens de subsistance ; et demandant une aide en considération de l'exposé ci-dessus.

De *Charles P. Treadwell*, Ecuyer, et autres, de *L'Original* et ses environs ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes du service public et sur les Canaux de la Province.

De la Chambre de Commerce de *Montréal* ; demandant que certain Bill proposé pour amender l'Acte de cette Session, qui pourvoit à l'amélioration du Havre de *Montréal*, au creusement du Lac *St. Pierre*, et pour améliorer la Navigation du Fleuve *St. Laurent*, ne devienne pas Loi.

De *Paul Bedford* et autres, du Township de *Norwich* ; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis la Jonction de *Galt* du Grand Chemin de Fer Occidental, passant par *Brantford*, *Norwich* et *St. Thomas*, jusqu'à *Malden*, sur la Rivière *Détroit*.

De *Christopher Mullins* et autres, Censitaires de la Seigneurie de *Shoosbred*, dans le District de *Gaspé* ; se plaignant de ce qu'ils sont exposés à des exactions iniques de la part des Seigneurs, et en danger d'être arrêtés pour arrérages de rente, lorsqu'ils quittent cet endroit pour se rendre au *Nouveau-Brunswick*, et que la quantité de terre pour laquelle ils paient rente aux Seigneurs est beaucoup plus forte que celle à laquelle ils ont droit en vertu de leurs Titres ; et demandant justice.

De Mademoiselle *Marguerite de Lanaudière* et autres, Propriétaires de Seigneuries ; demandant que le Bill pour définir les droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, ne devienne pas Loi, mais qu'une Commission soit nommée pour pourvoir à l'abolition de la Tenure Seigneuriale d'une manière équitable, en assurant aux Seigneurs une indemnité équivalente à leurs Biens ; et qu'un de ces Commissaires soit un Seigneur nommé par les Pétitionnaires.

*M. Christie*, de *Gaspé*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Second Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité à l'honneur de faire rapport, conformément au devoir qui lui a été imposé, que depuis son premier rapport, il a examiné attentivement les Comptes Publics de 1851, demandant des explications lorsqu'elles ont paru nécessaires, mais que la presse des autres affaires ayant fait absenter plusieurs des Membres, il reste encore une grande quantité de matières à examiner, à laquelle Votre Comité donnera son attention aussitôt que possible, tout en croyant néanmoins qu'il convient de soumettre ce qui suit :—

Votre Comité observe que les dépenses sous le chef de "Grands-Constables, "Est," dans le Compte N<sup>o</sup>. 20, paraissent assez considérables pour appeler l'attention de l'Exécutif. De ces Officiers il y en a quatre dans le *Bas-Canada* : savoir un dans chacun des Districts de *Québec*, *Montréal*, *Trois-Rivières* et *St. François*, dont les salaires collectifs (le plus élevé étant seulement de £40) se montant à £140, mais pour les services desquels pas moins £2,486 sont chargés en sus et en plus de leurs salaires, faisant un total de £2,626, pour les services des Grands-Constables, somme que Votre Comité considère comme étant excessive si l'on prend en considération les devoirs de ces Officiers. Votre Comité suggère à la considération de l'Exécutif la question de savoir s'il ne serait pas expédient, au lieu de suivre le système actuel qui est, suivant Votre Comité, sujet à de graves objections, d'augmenter leurs salaires, en payant seulement les déboursés que, dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils auront pu faire ou dont ils seront devenus responsables.

Votre Comité a raison de croire, d'après des informations qu'il a prises à ce sujet, que les Grands-Constables chargent et sont payés pour les frais de route sur le service des writs, subœnas, et autres Cours quand de fait ils n'ont qu'à déboursier les frais de transport par la malle, et retirent par là un fort revenu ; mais

cela constitue un abus qui devrait être corrigé. Les Officiers en Loi de la Couronne, auxquels est confiée la poursuite des offenses criminelles dans les Cours de Loi, devraient en même temps être requis de surveiller scrupuleusement les dépenses que, sous ce chef, les Grands-Constables portent contre la Couronne, en prenant garde, autant que cela sera en leur pouvoir, que les déboursés nécessaires et indispensables seulement, et aucun autre, soient payés au frais public.

L'attention de Votre Comité ayant été appelée sur un item de £104 19s. 9d. dans le compte No. 23, "pour Commission au Percepteur," à 5 pour cent, sur £2,099 16s. 1d., étant "la somme du Droit de Tonnage prélevé à Québec pendant "la saison de 1851," en vertu de l'Acte 6 *Guill.* 4, chap. 35, continué par 14 et 15 *Vic.*, chap. 68, pour pourvoir au traitement médical des Marins Malades, il s'est enquis de quelle autorité cette déduction en faveur du Percepteur a été faite sur les fonds en question. L'Acte 8 *Vic.*, chap. 4, Clause 4, pourvoit que le salaire ou la rémunération alloué au Percepteur "Tiendront lieu de tous honoraires, "allouances ou émoluments de toute espèce, excepté les déboursés faits et autorisés, les parts de saisies, les confiscations et les amendes." Le Percepteur ne pouvait en conséquence faire aucune charge ou déduction, pour lui-même, pour la perception des deniers constituant ce fonds, ni autoriser aucune autre personne à le faire. Votre Comité a cependant constaté d'une manière satisfaisante que l'item (£104 19s. 9d.) en question, chargé comme "Commission du Percepteur," n'a pas été déduit à son profit, mais l'Exécutif a permis en interprétant libéralement, on suppose, le susdit Acte (6 *Guill.* 4, chap. 35,) que l'argent fût accordé à un Officier subordonné, bien méritant, du Département des Douanes de Québec, spécialement chargé, en sus de ses devoirs ordinaires, de la perception de ce droit de Tonnage pour pourvoir au traitement médical des Marins Malades, comme compensation de ses services surnuméraires à cet égard, la même compensation ayant été accordée pendant quelques années précédentes par Ordre du Gouverneur en Conseil (dont copie, en date du 31 Octobre 1838, est annexée au présent) à son prédécesseur en office. La même remarque s'applique aussi à l'item de £37 5 10d., dans le compte No. 32, pour la Commission sur la perception de £746 15s. 10d., des Droits de Tonnage, en vertu de l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap. 25, pour défrayer les dépenses de la Police du Fleuve à Québec.

Les taux des droits imposés par l'Acte 12 *Vic.*, chap. 6, sur les Passagers ou Emigrés arrivant au Port de Québec en 1851, paraissent, d'après le compte No. 28, s'être élevés à £12,079. La somme payée "pour le compte de l'Immigration "de l'année 1851," paraît être de £5,563 ; et que "pour le compte des salaires "et autres dépenses à la *Grosse-Isle*," pendant la même année, cette somme s'élève "à £2680. Il y a de plus une déduction de £275 faite par le Collecteur des "Douanes à Québec, pour le nolisement de chaloupes et d'autres services autorisés par le Commissaire des Douanes." Après avoir demandé et examiné les pièces justificatives autorisant la dépense et l'emploi de la dite somme, on voit que par une lettre du 7 Avril 1851, du Collecteur (*M. Dunscomb*) au Commissaire des Douanes, il a été représenté que dans le but de mettre en force le dit Acte 12 *Vic.*, chap. 6, relatif aux Immigrants, savoir : pour surcharger et encombrer les vaisseaux avec les personnes sujettes à payer les taxes des Immigrants, il serait nécessaire d'employer un Officier Visiteur avec quatre hommes de chaloupe, et une chaloupe convenable, dont il estime le coût de l'ensemble à £275 pour la première année (1851), et pour les années suivantes à £250. Et il demande en conséquence "l'autorisation de déduire cette somme de la perception "brute de la taxe des Immigrants." A cette demande se trouve annexée l'estimation suivante des frais, savoir :—

Chaloupe, rames, voiles, gréement et équipement.	£	35	0	0
4 hommes, à £5, de Mai à Novembre, 7 mois...		140	0	0
Commandant et Officier Visiteur,.....		100	0	0
				£275 0 0



La proposition et l'estimation du percepteur ont été approuvées par une Lettre en date du 3 Mai suivant. Cependant, sur production des pièces justificatives Votre Comité a découvert qu'au lieu d'une chaloupe avec des rames, des voiles et le gréement convenable pour aborder les vaisseaux dans les temps ordinaires, et qui ne devait coûter suivant l'estimation que £35, une embarcation grée en goëlette et pontée a été construite, ayant environ neuf tonneaux de Tonnage, et pour la construction et l'équipement de laquelle le Collecteur a, sans autorisation, dépensé le quadruple (£141 9s. 2d.) de cette somme; liberté très-repréhensible, dans l'opinion de Votre Comité, surtout de la part d'un Officier chargé de l'important devoir de la perception du revenu public; ce que l'on doit impérieusement remarquer et désapprouver.

Il est vrai que la somme (£275) pour le service de 1851, a suffi, mais le percepteur, en s'écartant de son Estimation a fait par là même une fausse dépense. Quant à la somme en elle-même, elle est de peu d'importance, mais l'on ne peut pas dire la même chose du principe impliqué dans la fausse dépense en question et si l'on permettait qu'elle passât sans remarque, elle pourrait former un précédent préjudiciable et dangereux.

## MINUTE DES TEMOIGNAGES.

*Robert Christie*, Ecuier, au Fauteuil.

Mardi, 12 Octobre 1852.

*Joseph Cary*, Ecuier, Député-Inspecteur-Général a été appelé, et interrogé :

1. L'on vous a demandé dans les séances précédentes du Comité, de produire les pièces justificatives de l'avance faite de £200 (suivant le Compte No. 39,) à *Dunbar Ross*, Ecuier, "pour lui permettre de payer les frais de transport, en "Angleterre, de Prisonniers accusés d'avoir commis un meurtre sur la haute "mer," ou d'expliquer au Comité de quelle manière cette somme a été employée; êtes vous prêt maintenant à produire ces pièces justificatives ou à donner les explications nécessaires? Si non qu'est-ce qui vous en empêche?—*M. Ross* n'a pas encore rendu de Compte à notre Département, quoique je lui aie demandé deux fois par Lettre, depuis la séance du Comité. Je ne peux donner aucune explication avant d'avoir reçu une réponse à ma demande; et jusqu'à présent, ce monsieur n'y a fait aucune attention.

2. Quand l'argent a-t-il été remis à *M. Ross*?—Dans le mois de Novembre, l'année dernière.

3. Quant les Prisonniers ont-ils fait voile pour l'Angleterre?—Je ne peux le dire précisément mais j'ai compris que ce fut peu de jours après que l'argent eut été remis à *M. Ross*.

4. Alors vous avez raison de croire que l'argent ait été employé vers ce temps là?—J'ai raison de le croire.

5. Connaissez-vous aucune raison ou aucun obstacle qui puisse avoir empêché *M. Ross* d'en rendre compte plus tôt?—Je n'en connais pas.

6. Cependant, il a eu jusqu'à présent l'espace de près d'un an pour en rendre compte?—Oui, mais aucun compte n'a encore été rendu.

*Thomas A. Badgley*, Ecuier, Secrétaire du Bureau des Travaux Publics, a été appelé et interrogé :

7. Le Comité, en examinant les dépenses encourues (£6,306 1s. 4d.) pour défrayer les frais de transport des divers Officiers du Gouvernement, de *Toronto* à *Québec*, l'automne dernier, désire savoir de vous, sur quel principe les divers items accordés aux différents Officiers mentionnés dans le Compte (A.) à vous maintenant exhibé, ont été proportionnés et fixés?—Je ne peux dire exactement sur quel principe les sommes octroyées respectivement aux Officiers Publics pour le transport d'eux et de leurs familles ont été proportionnées et payées; tout ce que je sais de l'affaire, c'est que j'ai reçu ordre du Commissaire-en-Chef des Travaux Publics, de préparer un tableau de la dépense probable de la translation

de *Toronto* à *Québec*, basée sur le coût de la translation de *Montréal* à *Toronto*, et de préparer ensuite un tableau des sommes qui, dans mon opinion, seraient convenables d'allouer aux Officiers Publics pour leur transport à *Québec* avec leurs familles. J'ai accompli ce devoir avec l'assistance du teneur de livres mais les sommes payées diffèrent en plusieurs occasions de celles octroyées. Il a été fait parfois des déductions, et parfois des augmentations.

8. Pouvez-vous produire au Comité le projet que vous avez préparé ; et si vous le pouvez, transmettez-le ? Laissez savoir également au Comité, si vous le pouvez, combien a été payé aux Officiers du Gouvernement, respectivement, pour cette translation jusqu'à aujourd'hui ?—Le tableau que je transmets actuellement est une copie de celui préparé par le teneur de Livres et moi-même ; il indique les sommes octroyées par nous, basées sur le nombre respectif des familles, tel que fourni par les Chefs de Département du Gouvernement, et de la quantité de leur ménage en autant que nous avons pu en juger. Et de plus, il indique, suivant la réquisition faite, les sommes payées jusqu'à ce jour.

Samedi, 16 Octobre 1852.

M. *James Maclaren*, Geolier du District de *Québec*, a été appelé, et interrogé :

9. Le Comité désire savoir les noms des deux Prisonniers qui dans le cours de l'automne dernier (1851,) étaient sous votre garde, pour une accusation de meurtre commis sur la haute-mer, et qui ont été transportés en *Angleterre* pour y subir leur procès ; aussi, quelle est la date du jour où vous les avez mis à bord d'un vaisseau faisant voile pour l'*Angleterre*, le nom du vaisseau dans lequel ils ont été embarqués, et quels étaient leurs gardiens ?—Leurs noms, dans le warrant d'emprisonnement, étaient *Anthony Burts Urgent*, et *Frank Murray* accusé d'un assaut commis sur la haute-mer avec intention de meurtre. Ils ont été pris de sous ma garde, le 16 Novembre 1851, par ordre du Magistrat de Police, M. *McCord*, et suivant ce que j'ai compris, mis à bord du "*Lady Bulwer*," pour être transportés en *Angleterre*. Ils ont été placés sous la garde de *Michael Barrett* et *James Staton*, sergents de police ou constables qui les ont accompagnés jusqu'en *Angleterre*, et sont revenus dans cette cité, où ils se trouvent actuellement.

*Joseph Cary*, Ecuyer, Député-Inspecteur-Général a été appelé de nouveau et interrogé :

10. Est-ce en votre pouvoir de produire les pièces justificatives de l'emploi de £200, avancés à *Dunbar Ross*, Ecuyer, suivant le Compte No. 19, ou pouvez-vous donner au Comité quelque détail sur l'emploi du tout ou de partie de cet argent ?—Ce n'est pas en mon pouvoir ; M. *Ross* n'ayant pas rendu Compte de l'emploi de cette somme, comme il a été requis et a promis de le faire. Je me suis présenté chez lui ce matin, avant de comparaître devant ce Comité, et il m'a fait dire par le messenger qu'il faisait copier le Compte, et qu'on me l'enverrait.

11. Quel est la date du warrant en vertu du quel les £200 lui ont été avancés ?—La date du warrant est le 15 Novembre 1851, et l'argent a été avancé à M. *Ross* le même jour par le Receveur-Général.

Mercredi, 27 Octobre 1852.

L'Honorable *Joseph Bourret*, Membre du Conseil Législatif, a été appelé, et examiné :

12. Vous remplissiez la charge de Commissaire-en-Chef des Travaux Publics, lorsque la translation du Siège du Gouvernement, de *Toronto* à *Québec*, a eu lieu, l'automne dernier ?—Oui.

13. Quelle est la date précise de la translation, ou de l'ordre qui a été donné de la faire ?—Les Bureaux Publics ont été fermés à *Toronto* le 20 Septembre 1851, avec ordre de les transporter aussitôt possible, pour les ouvrir à *Québec* le 10 Octobre suivant.

14. Est-ce que le devoir de décider et fixer l'allocation qui devait être donnée

à chaque Officier en dehors de £5,000 votés pour défrayer les frais de la translation de *Toronto* à *Québec*, n'est pas retombé sur vous?—Oui.

15. Le Comité désire savoir si en répartissant la somme ainsi votée pour les Employés, vous avez adopté une règle générale, et quelle était cette règle? Par exemple, si vous avez divisé l'indemnité entre eux suivant leur position et leur rang, ou suivant le nombre de leurs familles respectives, en assignant à chacun, après vous être enquis du nombre de sa famille, la somme que vous avez jugé convenable à sa position ou ses besoins?—La répartition a été faite d'après le nombre de chaque famille, et la quantité de son ménage.

Mardi, 1er Mars 1853.

*Joseph Cary*, Ecuyer, Député-Inspecteur-Général, a été appelé de nouveau, et interrogé :

16. Le Comité a observé dans le Compte No. 23, de 1851, (droits de tonnage en vertu de l'Acte 6 *Guill.* 4, chap. 35, continué par 14 et 15 *Vic.*, chap. 68, pour pourvoir au traitement médical des Marins malades) une déduction de £104 19s. 9d. inscrite comme "Commission du Percepteur," à 5 pour cent sur "le droit de tonnage prélevé à *Québec* pendant la saison de 1851," se montant à £2,099 16s. 1d.; et il désire être informé en vertu de quelle autorité cette déduction est faite par le Percepteur, dont le salaire fixe est, suivant les informations reçues par le Comité, et d'après la 4<sup>me</sup> clause du Statut en vertu duquel il tient sa Commission (8 *Vic.*, chap. 4,) tiendra lieu de tous Honoraires, Allouances ou Emolument de toute espèce, excepté les déboursés faits et autorisés, les parts des saisies, les confiscations et les amendes?"—Je produis actuellement copies des Ordres en Conseil du 6 Juillet 1838; de la lettre du Collecteur des Douanes de *Québec*, du 11 Juillet 1851, adressée au Commissaire de Douanes; et de la réponse de ce dernier Officier en date du 15 du même mois. En consultant ces Documents on verra que la somme des perceptions en question, n'a pas été ajoutée aux Emoluments du Collecteur des Douanes, mais a été employée à rémunérer le Commis de l'établissement employé à la perception et comptable de ces droits particuliers, et dont le salaire était autrement extrêmement modéré. Je suis autorisé à dire qu'aucune telle déduction n'aura lieu à l'avenir, les salaires des Commis et autres subordonnés des Douanes ayant été augmentés.

EXTRAIT d'un Rapport du Comité de l'Honorable Conseil Exécutif, sur les matières d'Etat, en date du 6 Juillet 1838, approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 31 Octobre suivant:—

Relativement au mémoire de *M. James Prendergast*, demandant une rémunération pour l'addition à ses devoirs, risques et responsabilité, qui lui a été imposée en vertu de l'Acte 2 *Guill.* 4, chap. 17, établissant une taxe sur les Immigrants, et en vertu du 6 *Guill.* 4, chap. 35, établissant un droit de tonnage pour secourir les Marins malades.

Le Comité recommande humblement qu'il soit accordé à *M. Prendergast* cinq pour cent sur le Montant du droit de tonnage perçu; ce qu'il conçoit être une rémunération juste et modérée pour les services qui lui ont été imposés en vertu des deux Actes 2 et 6 *Guill.* 4.

Certifié,

*Wm. H. Lee,*  
Agissant comme G. C. E.

A l'Honorable  
Inspecteur-Général, etc., etc., etc.

Maison de Douane, *Québec*, 11 Juillet 1851.

Monsieur,—En transmettant le "Compte des droits de tonnage pour l'Hôpital" ci-inclus pour le trimestre expirant le 5 Juillet, je désire faire remarquer à l'Inspecteur-Général, que, par une Minute du Conseil approuvée par le Gouverneur-Général le 5 Juillet 1838, il a été accordé à l'Officier percevant ces droits une déduction de 5 pour cent sur le montant perçu.

Que cet argent est perçu par de très-petites sommes, variant de 1s. 10d. et au-dessus; et que cette perception cause beaucoup de trouble, et le risque de commettre des erreurs, et exige que l'Officier soit présent avant et après les heures de Bureau.

Que M. *Prendergast*, le ci-devant. Commis a joui de cette allocation pendant 13 années; et M. *Prendergast* recevait en même temps un salaire de £305 courant par année.

Que M. *N. N. Ross*, dont le salaire est de £125 courant par année, a reçu les droits de tonnage et retenu la même allocation; et, comme il est un Officier public du mérite, j'exprime respectueusement mon espoir que cette conduite sera approuvée par l'Inspecteur-Général.

J'ai, etc.,

(Signé,)

*J. W. Dunscomb.*

*R. S. M. Bouchette*, Ecuyer,  
Commissaire des Douanes, *Toronto.*

No. 21.

Bureau de l'Inspecteur-Général,  
Département de la Douane, *Toronto*, 15 Juillet 1853.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication du 11 courant, transmettant le "Compte des droits de tonnage pour l'Hôpital," pour le trimestre expirant le 5 Juillet, et en réponse à cette partie de votre lettre relative à l'allocation de 5 pour cent octroyée par la Minute en Conseil du 5 Juillet 1838, à l'Officier responsable des droits ainsi perçus, je prends la liberté de vous informer que ce pourcentage en question devra être continué en faveur de M. *N. N. Ross*, comme il était ci-devant accordé à M. *Prendergast*, son prédécesseur, pour l'accomplissement de ce devoir, et l'Inspecteur-Général vous autorise à faire cette déduction, ou à permettre qu'elle soit faite par le Percepteur de ces droits, en la manière sanctionnée par le Gouverneur en Conseil, suivant l'ordre du 5 Juillet 1838, auquel il est référé.

J'ai, etc.,

(Signé,)

*R. S. M. Bouchette.*

Au Collecteur des  
Douanes de Sa Majesté.

Mercredi, 2 Mars, 1853.

*Joseph Cary*, Ecuyer, Député-Inspecteur-Général, a été appelé de nouveau et interrogé :

17. C'est une affaire de notoriété publique, qu'il a été accordé une augmentation de salaire aux subordonnés du Département de Douanes à *Québec*,—a-t-il été demandé et donné, en aucun temps antérieur, quelque'état indiquant les salaires et les émoluments qu'ils recevaient actuellement, et sur lequel a été basée l'augmentation qui leur a été accordée? Et si c'est le cas, pouvez-vous produire cet état pour la satisfaction du Comité?—Après m'être enquis, j'ai été informé qu'aucun tel Etat n'a été demandé ni requis, car les registres du Département suffissent pour donner les informations nécessaires.

Vendredi, 4 Mars 1853.

M. *N. Neilson Ross*, Commis dans le Département des Douanes à *Québec*, a été appelé, et interrogé :

18. Le Comité croit savoir que vous avez reçu pour votre propre usage, et en sus de votre salaire, la somme de £104, étant le pourcentage à 5 pour cent, sur la perception de £2,099 de droits de Tonnage, pendant l'année 1851, à *Québec* et *Montréal*, pour le traitement des Marins Malades, suivant le No. 23 des Comptes Publics, qui vous est actuellement exhibé. Est-ce le cas?—J'ai reçu la somme de £104, pour la perception des droits de l'Hôpital, au Port de *Québec*, en plus et en sus de mon salaire. Avant de recevoir ce pourcentage, mon salaire

n'était que de £137 courant ; et je n'étais alors qu'un Officier subordonné. Le 5 Janvier 1851, ce salaire a été réduit à £125. Dans le mois de Juillet suivant, l'on m'accorda le pourcentage ci-dessus mentionné de 5 pour cent. Cette allocation avait été faite à M. *Prendergast* pendant treize années, et son salaire était de £305 courant.

19. Avait-on alors établi, ou est-il actuellement établi aucune condition ou entendement d'après lequel, si ce pourcentage était désapprouvé, vous seriez obligé de le rembourser?—Il n'existe aucun entendement ou aucune condition semblable.

La Lettre suivante de M. *Ross* a été ultérieurement reçue par le Président du Comité :—

Maison de Douane, *Québec*, 18 Mars 1853.

Monsieur,—Suivant le désir exprimé par certains Membres de l'Honorable Assemblée Législative, formant partie du Comité des Comptes Publics, je prends respectueusement la liberté de vous informer, que les devoirs dont je suis chargé dans le Département de ce Port, sont :—

Recevoir, examiner et numéroter les Rapports et Manifestes des vaisseaux entrant.

Recevoir, examiner et numéroter les Manifestes des vaisseaux en partance.

Enregistrer les vaisseaux en partance, avec les Permis et les *Jerque Notes*.

Ecrire les Acquits des vaisseaux en partance, indiquant par écrit tous les détails de la cargaison ; et exigeant de la personne ou des personnes expédiant les vaisseaux un Certificat que tous les droits de la Trinité ont été payés.

Ecrire le connaissance des vaisseaux faisant le Commerce intérieur, donnant les détails sur les Marchandises transbordées, déplacées sous garantie, ou en transit pour les *Etats-Unis*.

Se charger des Cautionnements.

Percevoir la Taxe des Immigrants, en prenant garde que les Immigrants soient convenablement Taxés et imposés suivant la Loi.

Percevoir les droits de Tonnage et de la Police du Fleuve : cette perception se fait par petites sommes, variant entre 1s. et 10d., et des sommes plus élevées ; dans l'accomplissement de ce devoir, l'on est sujet à beaucoup de trouble, à commettre des erreurs, et à travailler tant avant qu'après les heures de Bureau, surtout quand il arrive 100 ou 150 vaisseaux à la fois, ce qui a lieu quelquefois.

Tenir le Livre de la Taxe des Immigrants, en donnant un Compte détaillé des perceptions.

Tenir le Livre du droit de Tonnage et de la Police du Fleuve, en donnant un Compte détaillé des perceptions.

Tenir les Livres de Tonnage entrant et sortant, indiquant les différents Pays d'où les vaisseaux viennent, Britanniques ou Etrangers, avec des cargaisons ou sur lest, les différentes Nations auxquelles ils appartiennent, ainsi que des différents Pays où ils ont reçu leurs acquits, etc.

Tenir le Livre de Caisse des Percepteurs, en indiquant les particularités de l'Argent reçu et des paiements faits.

Dresser trimestriellement et annuellement les Comptes courant du Percepteur avec le Gouvernement ; Compte des salaires et des dépenses, Taxe des Immigrants, droit de Tonnage et de la Police du Fleuve, et autres Comptes, avec les pièces justificatives.

Se charger des Lettres à l'intérieur, et écrire et copier des Lettres de Correspondances, etc.

Aider à dresser de nombreux et importants Rapports demandés par l'Inspecteur-Général, etc.

L'énumération qui précède ne forme qu'une partie des devoirs multiples dont je suis chargé, et qu'il me serait impossible de donner en détail ; il ne se passe

guère de jours pendant la saison des affaires, sans que l'on demande quelques renseignements pour les affaires générales de la Douane.

Avant l'année 1851, alors que les Douanes étaient sous le contrôle immédiat des Autorités Impériales, il y avait quatre Commis, et deux assistants surnuméraires dans la Grande Chambre (*long room*); maintenant il n'y a que deux Commis seulement.

Vous savez que je suis employé depuis plus de huit ans dans le Département des Douanes de ce Port, et je suis en conséquence bien au fait des affaires de routine de la Douane.

Lorsque les changements ont eu lieu en 1851, j'espérais une promotion, mais j'ai été désappointé, car l'on a réduit mon salaire à £125 par année. Le Collecteur considérant que je méritais un plus fort salaire que celui qui m'était accordé, demanda pour moi aux Commissaires des Douanes le pourcentage ordinaire sur les droits de Douane, et en réponse il reçut un ordre de l'Inspecteur-Général de me laisser recevoir 5 pour cent sur le montant de toutes ces perceptions.

Et je prendrai ici la liberté de faire remarquer que mon prédécesseur a joint pendant environ 13 ans du pourcentage de 5 pour cent, sur le montant de tous les droits de Tonnage et de Police du Fleuve perçus, ensemble avec son salaire de £305 courant par année; et s'il n'a pas reçu ce pourcentage suivant la Loi, on a considéré qu'il était au moins de stricte justice que la personne percevant ces droits, devait recevoir pour ce surplus d'ouvrage un émolument surnuméraire.

J'espère humblement que l'Honorable Comité des Comptes Publics voudra bien prendre en sa considération l'exposé qui précède, et me donner telle aide qui sera nécessaire pour m'accorder de nouveau le pourcentage dont je suis actuellement privé.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre très-obéissant Serviteur,

*N. Neilson Ross.*

Vendredi, 11 Mars 1853.

*Joseph Cary*, Ecuyer, Député-Inspecteur-Général, a été de nouveau appelé, et interrogé :—

20. Le Comité observe par vos pièces justificatives de la dépense de £275 "pour louage de chaloupes et autres services, autorisés par le Commissaire des Douanes," qu'il y a un item de £81 pour la construction et l'équipement d'une chaloupe pour les Douanes de Sa Majesté, et £39 de plus pour les voiles, etc., avec d'autres items faisant en tout un total de £140; et il désire savoir quelle est la nature de cette chaloupe ou vaisseau et en avoir la description; s'il ne marchait qu'à la voile seulement ou avec des rames; les fins particulières auxquelles il est employé ou peut être utile; et depuis quand une semblable chaloupe est-elle devenue nécessaire au service, et si à part celle-là, il n'y a pas d'autres chaloupes au service des Douanes, et quelle en est la description? Le Comité désire que vous répondiez aussi en détail que possible pour sa prochaine séance.

Mardi, 15 Mars 1853.

*Joseph Cary*, Ecuyer, a été appelé de nouveau; et remet la réponse suivante à la Question No. 20, qui a été soumise à la dernière séance :—

Je produis maintenant la Lettre du Collecteur des Douanes, en date du 12 courant, donnant une description de la chaloupe, de l'usage que l'on en fait, etc.

Je crois qu'une semblable chaloupe n'a pas été employée avant 1851. Les frais pour les chaloupes, équipage, etc., étaient en 1849, de £263 8s. 4d.; en 1850, de £193 16s. 1d. (comme on le verra plus bas.) Il paraît que pendant ces années, il y avait deux chaloupes en usage.

Sommes chargées pour le service des chaloupes dans les comptes de 1849 et 1850, fournies par M. *Jessopp*, ci-devant Collecteur pour le Port de Québec :—

Une année d'allocation pour chaloupe (1849) ...	£ 41	13	4
Hommes de chaloupe.....	110	17	11
Dito Extra.....	100	0	0
Réparations .....	10	17	1
	<hr/>		
Total pour 1849.....	£263	8	4
	<hr/>		
Une année d'allocation pour chaloupe (1850)...	£ 41	13	4
Hommes de chaloupe.....	117	9	8
Dito Extra.....	21	5	6
Réparations .....	13	7	7
	<hr/>		
Total pour 1850....	£193	16	1
	<hr/>		

Maison de Douane, Québec, 12 Mars 1853.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer, en conformité de votre réquisition qui m'a été transmise par votre lettre d'hier que le vaisseau en question a les dimensions suivantes :—

Longueur entière .....	28	6	pouces.
Longueur depuis le devant de la proue jusqu'à l'arrière } de la poupe..... }	27	6	" "
Largueur entière .....	11	7	" "
Tonnage $9\frac{153}{330}$ .			

La chaloupe va à voile ou à la rame, généralement à la voile car alors elle n'exige qu'un homme et un garçon. Elle ressemble sous tous les rapports aux chaloupes dont les Pilotes font usage sur ce fleuve, excepté qu'elle est pontée, pour donner un abri contre le mauvais temps.

La chaloupe est grée comme une goëlette, avec deux mâts, un grand foc, une voile de misaine et une grande voile.

Quant aux fins particulières pour lesquelles elle est employée, ou peut être utile, M. *Lambert*, préposé à l'Arrivée des Vaisseaux, en parle comme étant très-utile pour aborder les vaisseaux, au lieu où l'on jette le lest, ce qui sauve à l'équipage 15 milles à ramer, et le même travail pour se rendre à l'Anse des Sauvages, en tournant la *Pointe Lévi*, environ 10 milles de distance.

J'avais d'abord l'intention de faire construire une guigue ordinaire de la même longueur, et portant quatre rames; mais lorsque le préposé à l'Arrivée des Vaisseaux eût constaté que je n'avais pas l'intention d'exiger que tous les vaisseaux arrivant dans le Port vinsent jusque devant la Ville, comme cela était d'usage auparavant, mais contre lequel usage le Commerce faisait entendre de fortes remontrances, il suggéra que la chaloupe fût pontée, car aucun équipage de chaloupe ne pourrait faire tout l'ouvrage. M. *Lambert* n'a pas passé un seul jour, et je pourrais, je crois, ne pas même excepter les Dimanches, sans naviguer. M. *Fife*, le ci-devant préposé à l'Arrivée des Vaisseaux, n'avait pas, je suis informé, presque mis le pied dans une chaloupe depuis plusieurs années. Je mentionne ce fait pour montrer que l'opinion de M. *Lambert* mérite considération, comme étant celle de l'homme actif du département.

Le Port s'étendant, comme il le fait, plusieurs milles en descendant et remontant le Fleuve, une chaloupe pontée est quelque fois très-utile pour en visiter les quartiers.

Dans l'automne de 1851, " Un rapport étant parvenu à Québec, que la goëlette

Extrait d'une lettre " *Santos Primos*," d'*Oporto*, ayant une riche cargaison de vin en date du 3 Février " avait naufragé dans le bas du Fleuve, et que la cargaison allait

1852. " probablement être consommée sans le paiement des droits, j'ex-

" pédiai l'officier en premier lieu nommé, *Thompson*, Préposé au Débarquement,

“ dans la chaloupe de la Maison de Douane, auprès du vaisseau naufragé, avec instruction d'exercer une stricte surveillance sur la cargaison.

“ La saison étant avancée et très-orageuse, M. *Thompson* entreprit la tâche avec joie, et il l'a accomplie d'une manière très-satisfaisante, et après avoir vu la cargaison transbordée sûrement à bord d'une goëlette, il revint à *Québec*; la cargaison consistait de 188 Quarts de Tonneau de vin d'*Oporto*, 9 Barriques do., 3 Pipes do., 4 Quarts de Tonneau do., 2 Pipes do., 49 Paniers de Bouchons, et du liège, 19 Paniers de Bouchons, 18 Boîtes et 25 Barils d'Oignons, et 8 Boîtes de Citrons, grément, Ancres, Chaînes, Voiles, etc., est arrivé dans le Port, et tous les droits sur iceux ont été perçus.”

En 1852, pendant la partie morte de la saison, je suis descendu dans le bas du Fleuve pour dix ou quinze jours, dans la chaloupe, et j'ai visité plusieurs vaisseaux Américains, qui chargeaient des madriers, dans les différents établissements d'en bas.

Outre que la chaloupe sert tous les jours à aider au chargement des Vaisseaux, elle offre le moyen de conserver une surveillance tolérable sur les Vaisseaux dans le Port.

Le surplus du prix de la chaloupe en question, pontée et pourvue de voiles, sur le prix d'une guigue, comme j'avais d'abord l'intention d'en faire construire une, sera, comme vous pourrez l'observer, plus que couvert dans le cours d'une année par la différence dans les gages des hommes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

*J. W. Dunscomb.*

*Joseph Cary, Ecuyer,*

Député-Inspecteur-Général, *Québec.*

No. 1.

Maison de la Douane, *Québec*, 7 Avril 1851.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire la faveur d'appeler l'attention de M. *Hincks* sur l'Acte 12 *Vic.*, chap. 6: “ Acte pour établir de nouvelles dispositions relatives aux Emigrés,” dans la vue de faire voir la nécessité d'établir immédiatement une disposition relativement à la revue des Passagers pour la Taxe de l'immigration, l'abordage et l'inspection des Vaisseaux entrant dans le Port.

Je sou mets respectueusement que la dépense qu'entraînera ce service, serait convenablement chargée sur la perception brute faite en vertu de la Loi, et l'accomplissement rigide de ce devoir, non seulement augmenterait, sans aucun doute, les recettes, mais assurerait en même temps l'observance de ces dispositions qu'une politique humaine et éclairée a établies pour le confort et la protection de l'Immigrant.

Le service exigera un Officier d'abordage avec un équipage de quatre hommes et une chaloupe convenable, dont la dépense est estimée, pour la première année à £275; et après, £250.

L'Officier d'abordage, outre l'accomplissement des devoirs que l'on indique actuellement; comme devant être nécessairement remplis par lui, d'après la Loi, pourra fournir au Collecteur une liste des arrivages de chaque jour, et assurer ainsi un prompt rapport des vaisseaux, et il pourra également inspecter les vaisseaux et le bagage des passagers,—parmi lequel il paraît, se trouvent constamment des articles imposables renfermés ou cachés,—ainsi que placer le préposé au débarquement à bord, et le mettre en charge des vaisseaux et cargaisons.

Il est peut-être à propos d'expliquer que ce devoir était ci-devant remplis par l'Officier et les Assitants-Officiers préposés à l'Arrivée des Vaisseaux, avec deux chaloupes, et était porté au compte de l'Etablissement des Douanes. L'Etablis-



sement actuel, cependant, ayant été formé dans la seule vue des droits de Douanes ne soutient aucun arrangement quelconque pour ce service, et les chaloupes, d'après ce que me dit M. *Jessopp*, appartiennent aux Autorités Impériales, qui ont ordonné, qu'une Chaloupe nullement propre à la Navigation, fût vendue, et que l'autre fût mise en ordre pour l'usage de M. *Bruce*, Contrôleur des Lois de Navigation.

Je suggère qu'une allocation, n'excédant pas £275, pour la saison de 1851, et n'excédant pas £250, pour les années suivantes, soit faite pour ce service, et que je sois autorisé à déduire cette allocation des perceptions brutes de la Taxe des Immigrants.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
 Votre obéissant serviteur,  
 (Signé,) *J. W. Dunscomb.*

*R. S. M. Bouchette*, Ecuyer,  
 Commissaire des Douanes, *Toronto*.  
 (Vraie Copie.)  
*R. S. M. Bouchette.*

## ESTIMATION DU COUT.

Chaloupe, rames, agrès et équipement.....	£	35	0	0
4 hommes à £5, de Mai à Novembre, 7 mois..		140	0	0
Un Patron de chaloupe et un Officier d'Abordage.		100	0	0
		£275 0 0		

*R. S. M. B.*  
 (Copie.)

Bureau de l'Inspecteur-Général,  
 Branche des Douanes, *Toronto*, 3 Mai 1851.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 courant, montrant la nécessité de prendre immédiatement quelque mesure pour mettre à effet les dispositions de 12 *Vic.*, chap. 6, et l'ayant soumise à l'Inspecteur-Général, j'ai l'honneur de vous informer qu'il approuve votre suggestion, qu'une allocation, n'excédant pas £275, pour la saison de 1851, et n'excédant pas £250, pour les années subséquentes, soit faite pour le service mentionné dans votre lettre, et je suis chargé de porter la somme contre les recettes en perceptions brutes de la Taxe des Immigrants, et d'en faire la déduction en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
 Votre très-obéissant serviteur,  
 (Signé,) *R. S. M. Bouchette*,  
 Commissaire des Douanes.

Au Collecteur des Douanes,  
 Port de *Québec*.

## PORT DE QUÉBEC.

Tableau des deniers payés à même les perceptions de la Taxe des Immigrants, pour le service de la Chaloupe, pendant l'année 1851.

	£	s.	d.	Pièces Justificatives No. 1.
Compte de la Construction de la chaloupe .....	81	4	9	do
do du voilier.....	39	7	11	do
Gordon, Wilson et Cie. (Iest de Fer).....	8	2	6	do
John Gregg's (Calfat).....	8	0	0	do
Robert Greig's (Rouets et Poulies).....	1	1	2	do
Méthot, Minic et Cie., (Chaine).....	3	12	10	do
Lambert, Audy, Bowden, Goodman, Morrisy et Durham, gages pour service à bord de la chaloupe.	133	10	10	do
	£	275	0 0	

Jeudi, 17 Mars 1853.

Le Capitaine *Edward Boxer*, M.R., Maître du Havre, a été appelé, et interrogé  
 21. Le Comité voit par les Comptes Publics de 1851, qu'une dépense considérable a été encourue pour construire et équiper une petite Goëlette grée et pontée, d'environ neuf tonneaux, pour l'usage de la Maison de la Douane dans ce Port, pour aborder les Vaisseaux—ayant été considéré préférable aux Chaloupes à rames dont l'on se servait ci-devant pour cette fin. Pensez-vous qu'un Vaisseau de cette nature soit mieux adapté à ce service, qu'une Chaloupe à rames, en prenant en considération les fortes marées et les vents prévalents du *St. Laurent*?—Je ne le pense pas.

22. Avez-vous vu la Goëlette grée, ou Vaisseau ponté, dont l'on parle, mis en usage par les Douanes, et si vous l'avez vu, pensez-vous qu'elle convienne pour aborder les Vaisseaux quand ils arrivent dans le Port? Son armement, telle qu'elle est, est-il nécessaire et convenable, pour une Chaloupe ou Vaisseau employé pour aborder; et un Vaisseau de cette nature était-il requis, ou paraissait-il nécessaire pour l'abordage, quand ce devoir était rempli par le Maître du Havre ou le Capitaine du Port? et une telle embarcation est-elle, selon vous, nécessaire ou non?—Je l'ai vu, et je ne crois pas que ce soit une embarcation convenable pour aborder les Vaisseaux à leur arrivée dans le Havre. Ce devoir n'a jamais été rempli par le Maître du Havre. Dans mon opinion, je ne crois pas ce Vaisseau propre à l'abordage: la seule chose à laquelle on pourrait l'employer utilement, serait de la mettre à l'ancre au milieu des Vaisseaux, au *ballast ground*, mais ayant une Chaloupe à rames à sa disposition; l'avantage d'une semblable embarcation serait de protéger l'équipage contre le mauvais temps. Elle pourrait être utile aussi dans le cas où il arrive des naufrages dans le Fleuve, pour surveiller le débarquement de la cargaison et empêcher la contrebande.

23. Quelles sont les limites du Port de *Québec*, établies suivant la Loi?—Le Port de *Québec* est défini par 12 *Vic.*, chap. 114, clause 11, comme suit: "Toute la partie du Fleuve *St. Laurent*, qui s'étend du Bassin de *Portneuf*, inclusivement, au Golfe *St. Laurent*; la partie du Golfe *St. Laurent* qui se trouve comprise dans les limites de cette Province ou qui en borde ou qui en avoisine les côtes, et la partie des Rivières, Cours d'Eau, Ruisseaux, Baies et Anses, placées dans les limites du flux et du reflux de la marée." Et le Havre de *Québec* est défini par la 12<sup>me</sup> Clause du même Acte, comme suit: "La partie du Fleuve *St. Laurent*, qui s'étend depuis le trou de *St. Patrice*, inclusivement, jusqu'à la Rivière du *Cap Rouge*, inclusivement, et la partie des Rivières *Montmorency*, *St. Charles*, *Etchemin*, *Chaudière*, *Cap Rouge* et autres, situées dans les limites du flux et du reflux de la marée."

24. Est-ce au Collecteur des Douanes du Port de *Québec* à ordonner où les Navires ou Vaisseaux devront se rendre ou jeter l'ancre dans le Port? ou ce pouvoir est-il donné à quelqu'autre autorité, et quelle est-elle?—Tous les Vaisseaux portant des Immigrants, et les Vaisseaux ayant des cargaisons, jetant l'ancre au-dessous de la Ville; on permet aux Vaisseaux sur lest de se rendre immédiatement au lieu de délestage.

25. Etes-vous d'opinion que deux Chaloupes à rames suffiraient pour le service du Collecteur des Douanes, dans le Port de *Québec*, à part de l'embarcation grée en Goëlette et pontée, mentionnée ci-dessus; et pensez-vous que l'on pourrait s'en dispenser? S'il est réellement nécessaire d'une troisième Chaloupe, est-ce qu'une Chaloupe à rames ne ferait pas aussi bien, sinon mieux?—Deux Chaloupes peuvent suffire, pourvu qu'elles aient une maison de station au lieu de délestage. En l'absence d'une maison de station, trois Chaloupes à rames rendraient plus de service que l'embarcation grée en Goëlette avec deux Chaloupes à rames, pour prévenir la contrebande, et aborder les Vaisseaux. Mais

je suis d'opinion qu'une maison de station pour une Chaloupe et son équipage, devrait être établie au lieu de délestage, pour faciliter l'abordage des Vaisseaux lorsqu'ils arrivent au mouillage.

Samedi, 19 mars 1853.

M. *Thomas Lambert*, Préposé à l'arrivée des Vaisseaux dans les Douanes, à Québec, a été appelé, et interrogé :

26. Vous êtes Préposé à l'arrivée des Vaisseaux dans les Douanes de Québec ?  
—Je le suis.

27. Quel est votre devoir particulier comme Préposé à l'arrivée des Vaisseaux, et depuis combien de temps remplissez-vous ce devoir ?—J'ai été durant treize ans Assistant-Préposé à l'arrivée des Vaisseaux, et durant deux ans Préposé à l'arrivée des Vaisseaux ; j'aborde les Vaisseaux à leur arrivée, je prends note de quel Pays ils viennent, et de leur cargaison ; je passe les Immigrants en revue pour la perception de la Taxe, et pour constater que le Vaisseau n'a pas amené plus d'Immigrants que la Loi le permet ; je mets les Préposés au débarquement à bord à l'arrivée des Vaisseaux, je certifie leur temps ou nombre de jours qu'ils ont été à bord ; quand rapport est fait que le Vaisseau est déchargé, je l'examine moi-même pour constater l'exactitude du rapport.

28. En abordant les Vaisseaux qui arrivent dans le Port, vous servez-vous d'une Chaloupe ou de l'embarcation grée en Goëlette et pontée, appartenant à la Douane ?—Nous nous servons généralement des deux chaque jour.

29. Combien d'hommes sont employés dans les deux embarcations ?—Cinq hommes en tout ; c'est-à-dire pour l'embarcation pontée et la Chaloupe à rames.

30. Trouvez-vous l'embarcation pontée aussi convenable pour aborder les Vaisseaux, que la Chaloupe à rames ?—Non, excepté dans le gros temps ; alors l'embarcation pontée convient mieux.

31. Avant 1851, le Département des Douanes n'employait que des Chaloupes à rames, seulement ; le devoir était-il aussi bien rempli que depuis que la Chaloupe en embarcation pontée a été employé ?—Je crois que le service est mieux fait maintenant ; il y avait des plaintes alors, mais aujourd'hui il n'y en a plus.

Jeudi, 24 Mars 1853.

Capitaine *Robert Julyan*, M.R., Assistant-Maître de Havre, au Port de Québec, a été interrogé :

32. Etes-vous dans l'habitude d'aborder les Vaisseaux à leur arrivée à Québec ?  
—Pas maintenant, mais j'ai eu l'habitude de le faire il y a trois ou quatre ans.

33. Quelle espèce de Chaloupe ou Vaisseau est le plus convenable, dans votre opinion, pour aborder les Vaisseaux arrivant dans le Port de Québec ; par exemple une Chaloupe ouverte, à rames ayant un bon équipage, et équipée pour cette fin, ou un petit Vaisseau ponté, voguant à la voile ou à la rame, suivant l'occasion ?—Pour les fins générales, je suis d'opinion, qu'une Chaloupe à rames ayant un bon équipage et grée pour aborder les Vaisseaux arrivant dans ce Port est ce qu'il y a de plus convenable par un temps modéré ; mais depuis que le nouveau Bill de la Trinité a été passé, les Vaisseaux sur lest ont la permission de se rendre en droite ligne au lieu de délestage sans être abordés avant d'arriver là, et par un temps de gros vent, ils sont quelquefois retardés parce que les Chaloupes à rames ne peuvent s'y rendre à cause du vent et de la grosse mer, alors les Chaloupes pontées sont très-utiles à la Douane pour accorder les expéditions, et par là faciliter le Commerce.

34. Avez-vous vu l'embarcation grée en Goëlette et pontée, de neuf tonneaux ou environ, appartenant au Département des Douanes dans ce Port, et pouvez-vous dire si elle est plus commode et plus convenable pour aborder les vaisseaux qu'une chaloupe ouverte ?—et n'est-elle pas, dans votre opinion, nécessaire à ce

Département?—J'ai vu l'embarcation grée en Goëlette et pontée, appartenant au Département des Douanes, et je suis d'opinion que cette embarcation, avec les Chaloupes à rames, serait très-effective, pour les droits de la Maison de Douanes et ses affaires générales. Sous un autre point de vue, je la considérerais comme très-utile dans le cas de naufrage en bas, d'un vaisseau ayant une cargaison générale, en la faisant descendre avec un Officier responsable de la Douane, afin de sauver les marchandises et les transporter à *Québec*, et empêcher ces ventes honteuses de riches cargaisons, quand des Vaisseaux s'échouent en bas, et qui ne servent qu'à piller et voler les Assureurs, et à frauder la Province des droits imposés sur les Marchandises, par des ventes simulées.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *LaTerrière*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre, le Trente-deuxième rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition du Maire et du Conseil de Ville de *Brantford*; demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Malden* à l'embranchement de *Galt* du Grand Chemin de Fer de l'Ouest, et il trouve que l'Avis est suffisant quant à ce qui a rapport au Comité de *Brant*; mais aucun Avis ne paraît avoir été publié dans les autres Comités à travers lesquels on se propose de le faire passer.

Votre Comité a repris en considération la pétition de *John Corbitt* et autres, demandant que les Townships de *Biddulph* et *McGillivray* soient séparés de *Huron* et annexés à *Middlesex* (présentée dans la première partie de la Session,) et il a constaté qu'Avis suffisant a maintenant été donné quant à ce qui a rapport au Comité de *Huron*; mais il est douteux de savoir jusqu'à quel point les intérêts du Comté de *Middlesex*, dans lequel aucun Avis ne paraît avoir été publié, peuvent être affectés.

La pétition de *George S. Tiffany* et *George J. Grange* pour l'établissement d'un Collège dans la Cité d'*Hamilton* n'est pas de nature à nécessiter la publication d'un Avis.

Quant à la pétition de *George K. Smith*, pour l'incorporation d'une Compagnie de Mine du Lac *Supérieur*, Votre Comité a constaté qu'aucun Avis n'a été donné.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Dix-neuvième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*, et il est convenu d'en faire rapport avec des Amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre. Il a aussi pris en considération le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Port *Whitby* et du Lac *Huron*, et y a fait plusieurs Amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour Incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Port *Whitby* et du Lac *Huron*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Gamble* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Gamble* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Ridout*,

*Ordonné*, Que *George O'Kill Stuart*, Ecuyer, Membre de cette Chambre, ait la permission de comparaître à la Barre du Conseil Législatif, comme Conseil en Loi, au soutien d'un Bill pendant devant le dit Conseil.

*Ordonné*, Que la pétition de *Joseph Simmons* et autres, Propriétaires de Fermes situées à la Rivière *St. Pierre* et *Lachine* d'en bas, Comté de *Montréal*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport au Bill pour incorporer l'Asile Militaire du *Canada*.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans Amendements, savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburgh* à vendre l'Emplacement du vieux Marché de cette Ville,”

Bill, intitulé : “ Acte pour séparer le Township de *Georgina* du Comté d'*Ontario*, et l'annexer au Comté d'*York*.”

Et ensuite il s'est retiré.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, que cette Chambre se forme immédiatement en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions, au sujet de certains Amendements au Tarif des Douanes et aux droits d'Accise.

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a alors informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informé de l'objet de cette Motion, la recommande à la considération de la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Rose* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Bytown* et *Pembroke*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Sur motion de M. *Malloch*, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Amendement suivant a été fait au Bill :—

Page 6, ligne 37. Après “Compagnie,” insérez : “Avec le consentement du “Gouverneur en Conseil.”

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Malloch* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et pour changer le nom de la dite Compagnie, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et Canal de Jonction de *Mégantic*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et de Navigation de Jonction de *Mégantic*."

*Ordonné*, Que M. *Clapham* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, entre *Québec* et *Montréal*, ou quelqu'autre point convenable sur un Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'Ouest de cette Province, étant lu ;

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Cartier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Marchildon* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Malloch*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :— Et la question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, de la Cité de *Québec* à la Cité de *Montréal*, ou à quelqu'autre point convenable sur tout Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'Ouest de cette Province."

*Ordonné*, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte des Cotisations du *Canada-Ouest* amendé, qui fixe le premier Jour de Mai de chaque année, pour l'Assemblée des Comités de Comté, pour répartir les Cotisations, et pour fixer au lieu de ce Jour le troisième Lundi de Juin pour cette fin, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dubord* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour séparer le Comté d'*Halton* du Comté de *Wentworth*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour la meilleure administration de l'Asile des Aliénés, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour

protéger les Juges de Paix, dans le *Haut-Canada*, contre les poursuites vexatoires ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fergusson* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau ;

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte passé dans la Session du Parlement Provincial, tenue dans les quatrième et cinquième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour régler la manière de donner des Cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit en être donné, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge si le Cautionnement n'est pas donné dans un temps limité après l'octroi de telle charge, et pour d'autres fins," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions comme Université de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa Dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dixon* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender et étendre un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable M. *Morin*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 4<sup>o</sup> die Aprilis ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre les Comptes des Syndics des Chemins à Barrières de *Montréal*, depuis le 31 Décembre 1852, jusqu'au 26 Mars 1853.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (G.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Hartman*,—la pétition de *George Smith* et autres, du Township de *Thorah* ; la pétition de la Municipalité des Townships-unis de *Mara* et *Rama* ; et la pétition de *J. H. Thompson* et autres, du Township de *Brock*.

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *John Burke* et autres, du Township de *Newton*, Comté de *Vaudreuil*.

Par M. *Crawford*,—la pétition de *Harvey Miller*, Directeur Principal, et *Christopher Fletcher*, Secrétaire Archiviste, au nom de la *Brock Trent*, No. 331, de l'Ordre Indépendant des Réchabites de *Brockville*.

Par M. *Fergusson*,—la pétition de *George J. Grange* et autres.

Par M. *Stuart*,—la pétition de la Corporation de l'Eglise de *St. Andrew's*, *Québec*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition de la Sœur *M. R. Coullée*, Supérieure, et autres, Sœurs de la Charité, en charge de l'Hôpital-Général dans la Cité de *Montréal*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition de l'Honorable *J. S. Macdonald* et autres.

Par M. *Street*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erie* et *Ontario*.

Par M. *Ridout*,—la pétition de *Henry Taylor*, de la Cité de *Toronto*; et la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*.

Par M. *Brown*,—la pétition de l'Honorable *Peter McGill* et autres, Banquiers et Marchands de la Cité de *Montréal*; la pétition de *Walter Laidlaw* et autres, du Township d'*Esquesing*, Comté d'*Halton*; la pétition d'*E. Boudreau* et autres, Paroissiens Catholiques Romains, résidant dans la Banlieue de la Ville des *Trois-Rivières*; la pétition de *James Campbell* et autres, de la Ville de *Goderich*; et la pétition de *David Inglis*, Modérateur, et autres, la *Kirk Session* de l'Eglise *St. Gabriel*, *Montréal*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Révérend *J. H. Sirois* et autres, de la Paroisse de *St. Barnabé*, Comté de *St. Maurice*; demandant l'incorporation d'une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer de *Québec* à *Montréal*, sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, et que la garantie de cette Province soit accordée à la dite entreprise.

Du Conseil Municipal du Comté de *Terrebonne*; demandant que les dispositions de l'Acte du Fonds d'Emprunt Consolidé Municipal du *Haut-Canada*, soient étendues aux Municipalités du *Bas-Canada*.

Du Révérend *Etienne Hallé* et autres, de *Ste. Claire*, et autres Paroisses; demandant une aide pour ouvrir et construire un Chemin à travers les dites Paroisses.

De la Municipalité du Comté de *Dorchester*, Division Numéro deux; demandant une aide, soit par une émission de Débentures Provinciales, ou autrement, pour construire des Chemins à Barrières dans la dite Municipalité.

*Ordonné*, Que la pétition de l'Honorable *J. S. Macdonald* et autres, soit maintenant reçue et lue; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue; demandant un Acte d'Incorporation, pour la construction d'un Chemin de Fer Latéral et embranchement, de *Thorold* à *Port Dalhousie*.

*Ordonné*, Que la pétition de *C. S. Cherrier*, Ecuyer, et autres, Citoyens Catholiques Romains de la Cité de *Montréal*, et la pétition de *John Greenshields* et autres, déposants dans la Banque de Prévoyance et d'Epargnes de *Montréal*, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *Macdonald*, secondé par Sir *Allan N. MacNab*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, copies du dernier Rapport annuel et de tous les Rapports faits pendant la présente année, ou l'année dernière, par les Inspecteurs du Pénitencier Provincial, ou aucun d'eux.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.



M. *Marchildon* a proposé, secondé par M. *Jobin*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération une certaine Résolution, tendant à démontrer au Gouvernement Impérial l'injustice de l'Union du *Haut* et du *Bas-Canada*, et demandant le rappel de l'Acte d'Union, 3 et 4 *Vic.*, chap. 35 ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

M. *Dixon* a proposé, secondé par Sir *Allan N. MacNab*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien transmettre à cette Chambre, copies de toute la Correspondance échangée entre *Thomas C. Dixon*, Ecuyer, et le Gouvernement Provincial, relativement à la destitution de ce dernier Monsieur, comme Juge de Paix, ainsi que copie de la pétition, et des noms y apposés, de certaines personnes, demandant la dite destitution ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>	25. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Gouin,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est. York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rolph,</i>	33. <i>Young.</i>
<i>Fortier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Sarnia*,” avec plusieurs Amendements auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*, et la Question ayant été mise, Que chaque Mardi, lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne au Mercredi suivant à Dix heures du matin ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Ordonné, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les personnes qui ont fait des dépôts dans la Banque de Prévoyance et d'Épargnes de *Montréal*, à nommer des Syndics pour liquider les Affaires de la dite Banque.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Sur motion de M. *Ridout*, secondé par M. *Hartman*,  
*Ordonné*, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport à un Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Christie*, de *Wentworth*, a proposé, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et la Question ayant été mise, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, en autant qu'elle a rapport à l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis *Brantford* jusqu'à *Malden*; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cameron</i> ,	<i>Hincks</i> ,	<i>Morin</i> ,	<i>Terrill</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Wentworth</i> ),	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> )	<i>Sanborn</i> ,	<i>Varin</i> ,
<i>Fournier</i> ,	<i>Mackenzie</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Durham</i> ),	<i>Willson</i> ,
<i>Gouin</i> ,	<i>Mattice</i> ,	<i>Sicotte</i> ,	18. <i>Wright</i> , (d. Est <i>York</i> .)
<i>Hartman</i> ,	<i>Merritt</i> ,		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Fortier</i> ,	<i>Morrison</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Frontenac</i> ),
<i>Brown</i> ,	<i>Gamble</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Jobin</i> ,	<i>Polette</i> ,	<i>Stuart</i> ,
<i>Chabot</i> ,	<i>McDonald</i> ( <i>Kingston</i> ),	<i>Ridout</i> ,	<i>Valois</i> ,
<i>Chapais</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir A. N.	<i>Robinson</i> ,	<i>Viger</i> ,
<i>Clapham</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Seymour</i> ,	<i>Wright</i> (d. Ouest <i>York</i> ),
<i>Dixon</i> ,	<i>Marchildon</i> ,	<i>Shaw</i> ,	30. <i>Young</i> .
<i>Dumoulin</i> ,	<i>McDougall</i> ,		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Compagnie, et lui accorder certains pouvoirs, pour créer et utiliser des Pouvoirs d'eau sur la *Grande-Rivière*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur cette partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics de 1851, qui a rapport à l'ouverture d'un Canal entre le *St. Laurent* et le *Lac Champlain*, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour, soit remis à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Un Bill pour abroger l'Acte des Cotisations du *Canada-Ouest* amendé, qui fixe le premier jour de Mai de chaque année, pour l'Assemblée des Conseils de Comté, pour répartir les Cotisations, et pour fixer au lieu de ce jour, le troisième Lundi de Juin pour cette fin, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe et que le titre soit: "Acte pour abroger la partie de

“ l'Acte des Cotisations du *Haut-Canada* amendé, qui prescrit que les Conseils de Comté s'assembleront le premier jour de Mai de chaque année, pour égaliser les Cotisations, et fixer un autre jour pour cette fin.

*Ordonné*, Que M. *Gamble* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour faire le partage de la Commune de *Maskinongé*, entre les Co-propriétaires d'icelle, étant lu ;

M. *Polette* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. *Dumoulin* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Robin*, Que tous les mots après “ Soit,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Renvoyé de nouveau au Comité Permanent des divers Bills Privés, avec la pétition d'*Hercule Bruneau* et autres, de la Paroisse de *Maskinongé*, Comté de *St. Maurice*,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ;—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau au Comité Permanent des divers Bills Privés, avec la pétition d'*Hercule Bruneau* et autres, de la Paroisse de *Maskinongé*, Comté de *St. Maurice*.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Whitby* et Lac *Huron*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Fortier*, secondé par M. *Gowin*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 5° die Aprilis ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Fergusson*,—la pétition de *George J. Grange*, Ecuyer, de *Guelph*.

Par M. *Morrison*,—la pétition de la Chambre de Convocation de l'Université de *Toronto*.

Par l'Honorable M. *Merritt*,—la pétition d'*Anne Macdonald*, et autres Dames.

Par M. *Chapais*,—la pétition du Révérend *N. F. Hébert* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité de *St. Louis*, Comté de *Kamouraska*.

M. *Street*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant de l'Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, a fait rapport à la Chambre, Que le Seizième jour de Mars dernier, un Ordre de Sommation a été adressé à *Joseph Shuter*, Ecuyer, de la Cité de *Montréal*, lui enjoignant par Ordre du Comité de comparaître devant le dit Comité, le Trentième jour de Mars dernier, pour rendre témoignage devant lui, et l'informant qu'il aurait à produire là et alors l'Hypothèque ou Obligation mentionnée dans l'Affidavit accompagnant ce Rapport :

Que, le Trentième jour de Mars dernier, un Ordre de Sommation a été adressé

à *Henry Mulholland*, Ecuyer, du même lieu, lui enjoignant par ordre du Comité de comparaître devant le dit Comité, le Quatrième jour d'Avril courant, pour rendre témoignage devant lui, et l'informant qu'il aurait là et alors à produire l'Hypothèque ou Obligation aussi mentionnée dans l'Affidavit accompagnant ce Rapport :

Que les dits Ordres de Sommation ont été envoyés aux dits *Joseph Shuter* et *Henry Mulholland*, de la manière mentionnée dans les dits Affidavits :

Que les dits *Joseph Shuter* et *Henry Mulholland* ont tous deux fait défaut de comparaître devant le dit Comité aux jours respectifs plus haut mentionnés, et ont l'un et l'autre désobéi à la Sommation du dit Comité :

Qu'en conséquence, les Pétitionnaires n'ont pu procéder à leur preuve, ce jour :

Que le Comité, conformément à la 91<sup>me</sup> Section de l'Acte des Pétitions d'Élection de 1851, fait rapport de ces circonstances à la Chambre, pour qu'elle exerce son autorité à cet égard.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre à certains Légataires de *Samuel Ryerse*, ci-devant du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*, *Haut-Canada*, de transporter une certaine partie de leurs propriétés en *fee simple*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Sarnia*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 6, ligne 16. Retranchez depuis "Autorité," jusqu'à "En," dans la 17<sup>me</sup> ligne.

Page 6, ligne 20. Après "*Sarnia*," insérez : "Ou en tout temps après l'achèvement du dit Chemin de Fer, avec ou sans le consentement des dits Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Sarnia*," et après "Règlement," dans la même ligne, insérez : "De la dite Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte d'Incorporation de l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Jeudi prochain.

L'Honorable Mr *Merritt* a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été mise, Que les 64<sup>me</sup> et 74<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold* ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>

*Fergusson,*  
*Fournier,*

*Mattice,*

*Shaw,*

29. *Wright*(d.OuestYork.)

CONTRE.

Messieurs

*Brown,*  
*Chapais,*

*Christie*(*Wentworth,*)  
*Dumoulin,*

*Jobin,*  
*Marchildon,*

7. *Morrison.*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Ordonné, Que l’Honorable M. *Merritt* ait la permission d’introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold.*

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

L’Honorable M. *Morin*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d’une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l’Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 4 du présent, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre, copie du dernier Rapport Annuel et de tous les Rapports faits pendant la présente année ou l’année dernière, par les Inspecteurs du Pénitencier Provincial, ou aucun d’eux.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (I. I. I.)

L’Honorable M. *Robinson* a proposé, secondé par M. *Ridout*, et la Question ayant été mise, Que la pétition de *Charles C. Small*, Ecuyer, de la Cité de *Toronto*; demandant le paiement de certains arrérages de salaire qui lui sont dus comme Greffier de la Couronne et des Plaids Communs pour la Province du *Haut-Canada*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de l’Honorable M. *Macdonald*, M. *Gamble*, M. *Langton*, M. *Ridout* et le Moteur, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d’envoyer querir personnes, papiers et records; la Chambre s’est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.

Messieurs

*Burnham,*  
*Dixon,*  
*Gamble,*

*MacNab*, Sir A. N.,  
*Marchildon,*

*Malloch,*  
*Ridout,*

*Robinson,*  
9. *Smith*, (*Frontenac.*)

CONTRE.

Messieurs

*Brown,*  
*Cameron,*  
*Cartier,*  
*Chabot,*  
*Chauveau*, Sol. Gén.  
*Christie*, (*Gaspé,*)  
*Christie* (*Wentworth,*)  
*Clapham,*  
*Drummond*, Pro.Gén.

*Dumoulin,*  
*Fergusson,*  
*Fournier,*  
*Gouin,*  
*Hincks,*  
*Lacoste,*  
*LaTerrière,*  
*Laurin,*

*McDonald*, (*Cornwall*)  
*Mongenais,*  
*Morin,*  
*Patrick,*  
*Richards*, Pro. Gén.  
*Rose,*  
*Sanborn,*  
*Shaw,*

*Sicotte,*  
*Smith*, (*Durham,*)  
*Taché,*  
*Valois,*  
*Willson,*  
*Wright*, (d.Est York,)  
*Wright* (d.OuestYork)  
33. *Young.*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Un Bill pour amender un Acte passé dans la Session du Parlement Provincial, tenue dans les quatrième et cinquième années du Règne de Sa Majesté, intitulé: “Acte pour régler la manière de donner des Cautionnements pour toutes les charges à l’égard desquelles il doit en être donné, et pour empêcher qu’il ne soit accordé aucune charge, si le Cautionnement n’est pas donné dans un temps limité, après l’octroi de telle charge, et pour d’autres fins,” a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. le Solliciteur-Général *Chauveau* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Terrill* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Merritt* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions, comme Université, de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleurs dispositions pour l'administration de sa dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Dixon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dixon* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Rolph*, et la Question ayant été mise, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston.)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>48. Young.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

*Brown,*

*2. Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolu dans l'Affirmative.

Et les Amendements ont été lus une seconde fois.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formé de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet de certains Amendements au Tarif des Douanes et aux Droits d'Accise; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Rose* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Gamble*, secondé par M. *Dubord*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Mercurii, 6<sup>o</sup> die Aprilis;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par M. *Taché*,—la pétition de *Joseph Plante* et autres, Pilotes pour le Havre de *Québec*, et au-dessous.

Par M. *Sanborn*,—la pétition de Dame *Laura Terrill*, Veuve de feu *H. B. Terrill*, Ecuyer, du Comté de *Stanstead*.

Par M. *Dumoulin*,—la pétition de *P. R. Robillard* et autres, Commissaires d'Ecole pour la Municipalité Scolaire du Village de la Paroisse de *St. François du Lac*, Comté d'*Yamaska*.

Par M. *Seymour*,—la pétition de *John Priest* et autres, du Village de *Bath*, et ses environs.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *George Smith* et autres, du Township de *Thorah*; demandant la passation d'un Acte, pour amender l'Acte des Divisions Territoriales, en séparant le dit Township du Comté d'*Ontario*, et en l'unissant au Comté d'*York*, sans qu'il soit pour cela engagé dans aucune part des dettes contractées par le dit Comté d'*Ontario*.

De la Municipalité des Townships-unis de *Mara* et *Rama*; demandant la passation d'un Acte, pour amender l'Acte des Divisions Territoriales, en séparant les Townships de *Mara* et *Rama*, *Thorah*, *Georgina* et *Brock*, du Comté d'*York*.

De *J. H. Thompson* et autres, du Township de *Brock*; demandant la passation d'un Acte, pour amender l'Acte des Divisions Territoriales, en séparant le dit Township, ainsi que certains autres, du Comté d'*York*.

de l'Honorable *Peter McGill* et autres, Banquiers et Marchands, de *Montréal*; et de *James Campbell* et autres, de la Ville de *Goderich*; demandant l'adoption de mesures, pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service Public, et sur les Canaux de cette Province.

De *Harvey Miller*, Directeur Principal, et *Christopher Fletcher*, Secrétaire-Archiviste, au nom de la *Brock Trent*, No. 331, de l'Ordre Indépendant des Réchabites de *Brockville*; demandant la passation d'un Acte, pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour la Médecine, la Mécanique et des fins sacramentelles.

De *John Burke* et autres, du Township de *Newton*, Comté de *Vaudreuil*; demandant certains Amendements aux Lois d'Enregistrement.

De *George J. Grange* et autres; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "La Compagnie du Chemin de Fer de *Guelph*, de la *Baie Georgienne* et du *Lac Huron*."

De la Corporation de l'Eglise *St. Andrews*, *Québec*; demandant la passation d'un Acte, pour autoriser la dite Corporation à vendre ou hypothéquer la Propriété de la dite Eglise à un certain montant, pour ériger une Eglise nouvelle, et plus commode.

De la Sœur *M. R. Coullée*, Supérieure, et autres, Sœurs de la Charité, en charge de l'Hôpital Général dans la Cité de *Montréal*; demandant la passation

d'un Acte, pour les autoriser à vendre ou disposer de leur Propriété à la *Pointe St. Charles*, près de la dite Cité.

De la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*; demandant qu'elle soit autorisée à s'emparer d'une certaine quantité de terre, dont sont investis les principaux Officiers de l'Artillerie de Sa Majesté, nécessaire aux fins du dit Chemin.

De *Henry Taylor*, de la Cité de *Toronto*; représentant qu'il s'est dévoué durant plus de vingt ans, et qu'il a dépensé de fortes sommes d'argent au développement de la Science et des Questions se rattachant aux intérêts du Pays, et qu'il est maintenant avancé en âge et incapable de continuer ses travaux sans aide; et demandant une indemnité en considération de l'exposé ci-dessus.

De la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*; demandant la passation d'un Acte Public Général, par lequel les Compagnies de Chemins de Fer pourront acquérir et posséder des Terres, pour certaines fins, sous certaines restrictions uniformes.

De *Walter Laidlaw* et autres, du Township d'*Esquesing*, Comté d'*Halton*; demandant que les Chaires de Loi et de Médecine de l'Université de *Toronto*, demeurent telles qu'elles sont.

D'*E. Boudreau* et autres, Paroissiens Catholiques-romains, résidant dans la Banlieue de la Ville des *Trois-Rivières*; demandant à être exemptés de la Taxe proposée par le Bill maintenant devant la Chambre, pour être imposée sur les Habitants de la dite Paroisse, pour les fins de la Fabrique d'icelle.

De *David Inglis*, Modérateur, et autres, la *Kirk Session* de l'Eglise Rue *St. Gabriel*, *Montréal*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*; demandant la passation d'un Acte, pour lever tous doutes quant à la validité des Registres des Naissances, Mariages et Sépultures, tenus par les Ministres de la dite Eglise, dans le *Bas-Canada*.

*Résolu*, Que la pétition de Sa Grâce l'Archevêque de *Québec*, Patron, et autres, les Officiers de l'Institut Catholique de *St. Roch* de *Québec*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Cauchon*, *M. Polette*, l'Honorable *M. Badgley*, *M. Lacoste* et *M. Stuart*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Sur motion de *M. Street*, secondé par *M. Ridout*,

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup> et 74<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et *Ontario*.

Un Bill pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Cameron* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur cette partie du Rapport des Commissaires des Travaux Publics de 1851, qui a rapport à l'ouverture d'un Canal entre le *St. Laurent* et le Lac *Champlain*; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. Polette* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions; lesquelles ont été lues comme suit:—

1. *Résolu*, Que, vu la proximité du Lac *Champlain*, de l'*Hudson* et du *St. Laurent*, le peu d'élévation des terres qui en séparent les eaux et les avantages naturels que possède la grande chaîne des Lacs et des Rivières qui conduisent dans l'intérieur, la construction d'un Canal, reliant les eaux du *St. Laurent* avec la Rivière *Richelieu* et le Lac *Champlain*, et ayant les dimensions suffisantes pour



admettre jusqu'à *White-Hall*, les Bâteaux-à-Vapeur de première classe navigant sur le Lac *Ontario*, diminuerait considérablement le prix du transport entre le Lac *Erié* et *New-York*, ramènerait le Commerce de l'Ouest dans sa voie naturelle, le *St. Laurent*, et augmenterait le revenu provenant de péages prélevés sur nos principaux Travaux Publics.

2. *Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour communiquer la Résolution précédente, et en recommander le sujet à la sérieuse considération de Son Excellence.

L'Honorable M. *Merritt* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Young*, et la Question ayant été mise, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Paige,</i>	<i>White,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>37. Young.</i>
<i>Fortier,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Fournier,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>6. Sicotte.</i>
<i>Goun,</i>	<i>Laurin,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et les dites Résolutions ont été lues une seconde fois, et adoptées.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Bytown*," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : ' Acte pour établir un Fonds consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada*,' auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : " Acte pour établir un Fonds consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada*," a été lu la première fois.

Sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération les raisons d'absence des Membres qui n'étaient pas présents à l'Appel de la Chambre le premier jour de Mars dernier, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour, soit remis à Mercredi le vingt-septième jour d'Avril présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour modifier les Lois relatives à l'intérêt de l'Argent, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus expéditive des Actes de la Législature, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les derniers publics, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir les Rectoreries, étant lu ;

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois.

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Scotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chaveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	35. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Macdonald</i> (Kingston)	<i>Robinson,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie</i> (Wentworth,)	<i>Jobin,</i>	<i>Marchaldon,</i>	<i>Wright</i> ,(d. Est York,)
<i>Fergusson,</i>	<i>McDonald</i> (Cornwall)	<i>Mattice,</i>	12. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le nombre des Termes de la Cour de Circuit du Circuit de *St. Hyacinthe*, dans le District de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Vendredi le quinze du présent.

L'Ordre du jour, étant lu pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée, Lundi le vingt-et-unième jour de Mars dernier, que le Bill pour restreindre la manufacture, la vente et l'importation de Liqueurs enivrantes en certains cas, soit maintenant lu une seconde fois ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Valois*, secondé par M. *Fortier*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 7<sup>o</sup> die Aprilis;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par M. *Polette*,—la pétition de *J. Desfossés* et autres, de la Paroisse des *Trois-Rivières*; et la pétition de *Joseph Daviau* et autres, de la Paroisse des *Trois-Rivières*.

Par l'Honorable M. *Young*,—la pétition d'*Alexander Gillespie*, Ecuyer, et autres.

Par M. *Brown*,—la pétition du Révérend *David Caw* et autres, du Village de *Paris*, et la pétition du Révérend *D. Fraser* et autres, la *Kirk Session* de l'Eglise libre, Rue *Côté*, dans la Cité de *Montréal*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada*.

Par M. *White*,—la pétition du Révérend *Joseph Alexander* et autres, du Village de *Norval*.

Par M. *Street*,—la pétition de *George Hardison*, Ecuyer, et autres, du Township de *Bertie*, Comté de *Welland*.

Par M. *Gouin*,—la pétition de *Daniel Capistran* et autres, de *Sorel*, et ses environs, dans le District de *Montréal*.

Par M. *Lyon*,—la pétition de *James Walkley*, de *Bytown*; et la pétition de *Martin Cleary* et autres, de *Bytown*, et du Comté de *Carleton*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Brantford*.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 30 du mois dernier, pour une Copie du Rapport des Docteurs *Nelson* et *MacDonnell*, et *Zéphirin Perrault*, Ecuyer, Avocat, sur l'Hôpital de la Marine de *Québec*, et de tous les Documents qui se rapportent à l'Enquête faite par ces Messieurs sur la dite Institution.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (Y.)

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De *George J. Grange*, Ecuyer, de *Guelph*; demandant que le Terminus de la Ligne projetée de Chemin de Fer, conduisant du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph* à *Owen Sound* et à la Rivière *Saugeen*, soit fixé dans la Ville de *Guelph*.

De la Chambre de Convocation de l'Université de *Toronto*; représentant que le Bill pour amender les Lois relatives à la dite Université, comporte l'intention d'enlever à la dite Chambre ou Synode, et autres Etablissements affiliés à l'Université, certains droits acquis et intérêts dont ils sont investis; et aussi, que les droits et privilèges d'élire un Membre en Parlement pour représenter la dite Université, rencontreraient, s'ils étaient accordés, les vues de cette Institution, et demandant que le dit Bill ne devienne pas Loi.

D'*Anne Macdonald* et autres Dames; demandant la passation d'un Acte pour

assurer aux femmes mariées certains droits de propriété, dans les cas où il n'y est pas pourvu par la Loi.

Du Révérend *N. T. Hébert* et autres, Commissaires d'Ecole de la Municipalité de *St. Louis*, Comté de *Kamouraska* ; demandant une aide pour reconstruire la Maison d'Ecole dans la dite Municipalité, tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne, et récemment détruite par le Feu.

*Ordonné*, Que la pétition de *George J. Grange*, Ecuyer, de *Guelfh*, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingtième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*, qui lui a été renvoyé, auquel il a fait plusieurs Amendements, et est convenu d'en faire rapport pour la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead, Shefford* et *Chambly*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*M. Brown*, du Comité Spécial nommé pour préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, a fait rapport que le Comité avait préparé une Adresse en conséquence ; laquelle a été lue comme suit :—

A Son Excellence le Très-Honorable *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Ile du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, les Communes de la Province du *Canada* assemblées en Parlement, approchons respectueusement de Votre Excellence, pour lui représenter, que nous sommes humblement d'opinion qu'il serait de l'avantage public que le Parlement Provincial pût s'assembler annuellement à une époque fixe de l'année, et que le commencement du mois de Février serait le temps le plus convenable pour les intérêts généraux du Pays.

En conséquence, nous représentons humblement, qu'il serait très-agréable à cette branche de la Législature, que Votre Excellence voulût bien, dans l'exercice de la prérogative incontestable de la Couronne, convoquer le Parlement, pour l'expédition des Affaires, au commencement du mois de Février de chaque année.

La dite Adresse ayant été lue une seconde fois, elle a été adoptée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit grossoyée.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Honorable *M. LaTerrière*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-troisième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de la Corporation de l'Eglise *St. Andrews* de *Québec*, demandant l'autorisation d'hypothéquer ou vendre sa propriété dans le but de construire une nouvelle Eglise, et quoique l'Avis n'ait été publié dans

aucun journal, il a constaté que la Question a été pendant longtemps soumise à la Congrégation, et qu'une Assemblée des Possesseurs de bancs a été tenue sur icelle ; Votre Comité, en conséquence, recommande respectueusement, que dispense de l'Avis ordinaire soit accordée.

La pétition de la Sœur *M. R. Coullée* et autres, Sœurs de la Charité de *Mont-réal*, demandant l'autorisation de disposer de leur propriété à la *Pointe St. Charles*, n'est pas dans l'opinion de Votre Comité de nature à exiger un Avis.

Quant aux pétitions du Conseil Municipal de la Ville de *Perth*, demandant l'annexion d'*Olden* et autres Townships au Comté de *Lanark*,—et du Conseil Municipal du Comté de *Champlain*, pour la translation du Chef-lieu du Comté, dans la Paroisse de *St. François-Xavier de Batiscan*, Votre Comité a constaté que les Avis exigés n'ont pas été donnés.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Merritt* et *M. Cartier* soient ajoutés au Comité Spécial, auquel a été renvoyé le Bill pour régler l'inspection de la Potasse et Perlasse.

Sir *Allan N. MacNab* a proposé, secondé par *M. Christie*, de *Gaspé*, et la Question ayant été mise, Que le 12<sup>me</sup> Ordre Permanent de cette Chambre soit amendé, pour la présente Session, de manière à ce que tout article des Ordres du jour puisse être pris en considération sans avis, lorsque la majorité alors présente le décidera sans débats ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>	27. <i>Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Wright, (d.Est York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sicotte,</i>	25. <i>Young.</i>
<i>Hartman,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Jeudi prochain.

*M. Smith*, de *Frontenac*, a proposé, secondé par *M. Malloch*, et la Question ayant été mise, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins municipales, soit maintenant lu ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Street,</i>

<i>Chapais,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>	41. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Hartman,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Seymour,</i>	9. <i>Young.</i>
<i>Jobin,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et le dit Ordre étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*, soit maintenant lu ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	39. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Poulin,</i>	15. <i>Young.</i>
<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Seymour,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Et le dit Ordre étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Street* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le capital de la Compagnie du Pont Suspendu des Chutes de *Niagara*, soit maintenant lu ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tuché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>

<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	<i>White,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dizon,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sicotte,</i>	48. <i>Young.</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Makenzie,</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Mongenais,</i>	8. <i>Valois.</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Et le dit Ordre étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Morrison* a proposé, secondé par M. *Smith*, de *Durham*, et la Question ayant été proposée, Que l’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d’Assurance d’*Erié* et *Ontario*, soit maintenant lu ;

L’Honorable M. *Young* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que les mots “Compagnie d’Assurance d’*Erié* et *Ontario*” soient retranchés, et les mots “Bourse de *Montréal*” insérés à la place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>White,</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>	15. <i>Young.</i>
<i>Langton,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Taché,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Polette,</i>	37. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dizon,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que l’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d’Assurance d’*Erié* et *Ontario*, soit maintenant lu ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l’Honorable M. *Young*, Que le mot “Maintenant,” soit retranché, et le mot “Demain,” ajouté à la fin d’icelle ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>White,</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché.</i>	13. <i>Young.</i>
<i>Langton,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Crauford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	39. <i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Diacr,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*, soit maintenant lu ;

M. *Langton* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que les mots " Pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*" soient retranchés, de manière à insérer les mots "Pour régler les Mariages, et " pour mettre sur un pied d'égalité les diverses Dénominations Religieuses, " relativement à la solennisation ou célébration du Mariage," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Taché,</i>	10. <i>Young.</i>
<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Polette,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	39. <i>Wright (d. Ouest York,)</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*, soit maintenant lu ;

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Morrison*, Que tous les mots après "Que" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Les Ordres du jour, dont il " n'a pas été disposé, soient remis à Demain," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>



<i>Chabot,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Polette,</i>	<i>32. Young.</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>	<i>22. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Laurin,</i>	<i>Sar. Jern,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée ayant été mise ;

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Christie*, de *Gaspé*, secondé par M. *Dubord*, La Chambre s’est ajournée.

Veneris, 8<sup>o</sup> die Aprilis ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Langton*,—la pétition de la Municipalité du Township d’*Ennismore*.

Par M. *Stuart*,—la pétition du Révérend *John Cook*, D.D., Président, au nom des Syndics du Cimetière Protestant de la rue *St. Jérôme*, dans l’un des Faubourgs de *Québec*.

Conformément à l’Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Joseph Plante* et autres, Pilotes pour le Havre de *Québec*, et au-dessous ; demandant la passation d’un Acte, pour régler le Pilotage pour le Havre de *Québec* et au-dessous.

De Dame *Laura Terrill*, veuve de feu *H. B. Terrill*, Ecuyer, du Comté de *Stanstead*, représentant que dans le mois d’Octobre dernier, feu son dit mari, étant Membre de cette Chambre, pendant qu’il remplissait son devoir au Siège du Gouvernement, il mourut subitement de la maladie qui régnait alors ; qu’elle reste avec sa famille presque sans moyens de subsistance ; et demandant une aide en considération de ce que dessus.

De *P. R. Robillard* et autres, Commissaires de la Municipalité Scolaire du Village de la Paroisse de *St. François du Lac*, Comté d’*Yamaska* ; demandant une aide à même le Fonds des Biens des Jésuites, pour construire une maison d’Ecole dans le dit Village.

De *John Priest* et autres, du Village de *Bath*, et ses environs ; demandant la passation d’un Acte pour prohiber la distillation et la vente des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la médecine et de la mécanique.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Bytown*,” lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 29. Retranchez “Ou” et insérez “Et.”

Page 3, ligne 46. Après “Enregistrés” insérez “Il est par le présent requis

“Que.”

Page 3, ligne 47. Retranchez depuis "Respectifs" jusqu'à "Livre" dans la 48<sup>me</sup> ligne, et insérez "Seront pourvus par et aux frais de la dite Compagnie d'un."

Page 5, ligne 11. Retranchez "Ordinaire" et insérez "D'un chelin et trois deniers."

Page 5, ligne 33. Après "Bureau" insérez "Recevant pour l'enregistrement de chacune des dites Débentures un honoraire d'un chelin et trois deniers, et pas d'avantage."

Page 5, ligne 38. Après "*Bellingham*" insérez "*Théodore Hart*."

Page 10, ligne 40. Retranchez depuis "Compagnie" jusqu'à "Et" dans la 44<sup>me</sup> ligne.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Young* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal* à disposer d'une propriété à la *Pointe St. Charles*, près de la Cité de *Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du chemin de Fer de *Stonstead*, *Shefford* et *Chambly*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Smith*, de *Durham*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Durham*, a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : "Acte pour autoriser la Corporation du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, à emprunter une somme additionnelle pour la construction de l'Aqueduc," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser la Corporation du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, à emprunter une somme additionnelle pour la construction de l'Aqueduc," a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Stuart*, secondé par M. *Clapham*,

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Bourse de *Montréal*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois; et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet de certains Amendements au Tarif des Douanes et aux Droits d'Accise; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Rose* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par M. *Dixon* ; et la Question ayant été proposée, Qu'il est expédient de pourvoir à l'abolition immédiate du système Féodal et Seigneurial dans le *Bas-Canada*, et de toutes les Lois et Coutumes y relatives : Qu'il est expédient de convertir la Tenure des Terres possédées en roture dans le *Bas-Canada*, en la Tenure de franc alleu roturier : Et qu'il est expédient de pourvoir immédiatement à l'indemnité des Seigneurs et autres, propriétaires intéressés dans les Seigneuries, qui ont des terres en icelles dont la Tenure est en franc-alleu roturier ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Lyon*, Que tous les mots après "Expédient," où il se trouve en premier lieu, jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Que le principe de toute mesure sur la Tenure Seigneuriale devrait être l'extinction de la dite Tenure, en un temps donné, et la substitution de la Tenure Libre à la place d'icelle, en ayant toute fois égard aux justes droits de toutes les parties," en leur place.

Et des Débats ayant eu lieu là-dessus ;

M. *Dixon* a proposé, secondé par M. *Gamble*, et la Question ayant été mise, Que les Débats soient ajournés à Lundi prochain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.	<i>Street,</i>	10. <i>Viger.</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Héncks,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth),</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morin,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Polette,</i>	41. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été mise, Que tous les mots après "Expédient," où il se trouve en premier lieu, jusqu'à la fin de la Question originale, soient retranchés, de manière à insérer les mots : " Que le principe de toute mesure sur la Tenure Seigneuriale devrait être l'extinction de la dite Tenure en un temps donné, et la substitution de la Tenure libre à la place d'icelle, en ayant toutefois égard aux justes droits de toutes les parties," en leur place ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Viger,</i>

<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>14. Wright(d.Ouest York.)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>		

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Héncks,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. La Terrière,</i>		<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,) Laurin,</i>		<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. LeBlanc,</i>		<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>38. Wright(d. Est. York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Bodgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>MacNab, Sir A. N. Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Malloch, Viger,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson, 12. Wright(d.Ouest York.)</i>

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall,) Rose,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie, Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon, Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice, Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Héncks,</i>	<i>McDougall, Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais, Valois,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén. La Terrière,</i>		<i>Morin, Varin,</i>
<i>Christie, (Wentworth,) Laurin,</i>		<i>Patrick, White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén. LeBlanc,</i>		<i>Polette, 39. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond*, Membre du Conseil Exécutif, a informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet de ce Bill, consent, en autant que les intérêts de Sa Majesté s'y trouvent concernés, que la Chambre procède sur le tout comme elle le jugera convenable.

Alors, la Chambre s'est formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Lyon* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Wright*, de la Division Ouest d'*York*, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lance, 11° die Aprilis ;

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Tableau des Terres réclamées dans le District de *Gaspé*, en vertu de l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 30, tiré des Rapports présentés le 8 et le 25 Octobre 1852, conformément à un Ordre de cette Chambre du 15 du même mois.

Pour le dit Tableau, voir Appendice (N.N.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par M. *Mongenais*,—la pétition de *Donald McMillan* et autres, de la Paroisse de *Rigaud*, dans le Comté de *Vaudreuil* ; et la pétition de *H. Cartier* et autres, du Comté de *Vaudreuil*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Christie*, de *Wentworth*,—la pétition du Conseil Municipal Provisoire du Comté d'*Elgin* ; la pétition d'*Hiram Cook* et autres ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Pelham*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *William Notman*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Dundas* ; la pétition du Révérend *William Ormiston* et autres, du Village de *Clarke* ; la pétition de *Robert Lindsay* et autres, d'*Ayr* ; la pétition du Révérend *John Porteous* et autres, de *Beverley* ; la pétition d'*Adam Goldie* et autres, de *Caledonia*, et ses environs ; la pétition de *William S. Scott* et autres, du Village d'*Hornby*, et ses environs ; et la pétition d'*Edward Marshall* et autres, du Comté du Lac des *Deux-Montagnes*.

Par M. *Murney*,—la pétition du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *J. Desfossés* et autres, de la Paroisse des *Trois-Rivières* ; demandant la passation d'un Bill, pour confirmer certaines délibérations des Habitans Catholiques de la dite Paroisse, relativement à la propriété de leur Fabrique, pour l'imposition et le prélèvement d'une Taxe sur les dits Habitans, et pour d'autres fins y mentionnées.

De *Joseph Daviau* et autres, de la Paroisse des *Trois-Rivières* ; représentant qu'ils ont été induits en erreur dans le cas de la pétition qu'ils ont signée contre le Bill pour confirmer certaines délibérations des Habitans de la dite Paroisse, relativement à la propriété de leur Fabrique, pour l'imposition et le prélèvement d'une taxe sur les dits Habitans, et pour d'autres fins y mentionnées, et qu'ils retirent leurs signatures, et demandant la passation du dit Bill.

D'*Alexander Gillespie*, Ecuyer, et autres ; demandant un Acte d'Incorporation pour les mettre en état d'exploiter les Mines et Minéraux sur les terres situées dans les Comtés de *Sherbrooke*, *Stanstead*, *Shefford*, *Mégantic* et *Drummond*.

Du Révérend *David Caw* et autres, du Village de *Paris* ; et du Révérend *Joseph Alexander* et autres, du Village de *Norval* ; demandant l'adoption de mesures pour l'abolition de tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de cette Province.

Du Révérend *D. Fraser* et autres, la *Kirk Session* de l'Eglise libre, Rue *Côté*, dans la Cité de *Montréal*, en rapport avec l'Eglise Presbytérienne du *Canada* ; demandant la passation du Bill pour autoriser les Ministres de la dite Eglise dans le *Bas-Canada*, à tenir des Registres des Mariages, Baptêmes et Sépultures.

De *George Hardison*, Ecuyer, et autres, du Township de *Bertie*, Comté de *Welland* ; demandant un Acte pour remettre en vigueur et étendre l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer des Rivières *Niagara* et *Détroit*.

De *Daniel Capistran* et autres; de *Sorel*, et ses environs, dans le District de *Montréal*; demandant que la pétition de *J. D. Amrstrong*, Ecuyer, et autres, en faveur du rappel de l'Acte qui amende l'Ordonnance relative aux Chemins d'hiver, et pour empêcher l'usage des traînes dans le *Bas-Canada*, ne soit pas écoutée.

De *James Walkley*, de *Bytown*; représentant que *Christopher Armstrong*, Ecuyer, Juge de la Cour de Comté du Comté de *Carleton*, a, pour des raisons mal fondées à son égard, et alléguées dans la dite pétition, refusé de rendre jugement dans une Action portée par lui à la dite Cour; et demandant une Enquête sur les capacités du dit Juge *Armstrong*, et qu'il soit destitué de sa charge.

De *Martin Cleary* et autres, de *Bytown* et du Comté de *Carleton*; se plaignant de la conduite et des décisions de *Christopher Armstrong*, Ecuyer, Juge de la Cour de Comté du dit Comté, en sa dite capacité; et demandant une Enquête, dans le but de le destituer de la dite charge.

Du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Brantford*; demandant certains Amendements à l'Acte des Corporations Municipales.

De la Municipalité du Township d'*Ennismore*; demandant que l'Acte pour autoriser la formation de Compagnies pour l'Etablissement et la régie du Cimetière dans le *Haut-Canada*, soit amendé de manière à contraindre telle Compagnie à obtenir la sanction de la Municipalité du Township au site choisi dans icelui pour le dit Cimetière.

Du Révérend *John Cook*, D. D., Président au nom des Syndics du Cimetière Protestant de la Rue *St. Jean*, dans l'un des Faubourgs de *Québec*; représentant qu'ils sont responsables, pour un certain montant sur le prix du dit terrain; et demandant que s'il est passé quelque Bill pour prohiber les inhumations dans la dite Cité, il soit fait des dispositions pour indemniser raisonnablement ces personnes, dont les droits pourraient être ainsi sérieusement affectés.

*M. Langton*, du Comité Spécial sur le Bill pour étendre les dispositions de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 24, à des Compagnies formées pour améliorer la Navigation des Rivières et cours d'eau en *Canada*, a fait Rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Ordonné, Que la pétition de *John Power* et autres, de la Paroisse de l'*Ancienne Lorette*, et autres; la pétition de *Daniel Capistran* et autres, de *Sorel*, et ses environs, dans le District de *Montréal*; la pétition de *James Walkley*, de *Bytown*; et la pétition de *Martin Cleary* et autres, de *Bytown*, et du Comté de *Carleton*, soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Ordonné, Que *M. Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines Propriétés, afin de prélever un Fonds, pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

L'Honorable *M. Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général, — Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 28 Février dernier, pour Copies de toute Correspondance, qui aura pu être échangée entre l'Exécutif de cette Province et le Gouvernement Impérial; ou entre l'un ou l'autre, avec aucune personne ou personnes, au sujet de l'Acte de l'Enregistrement des Matelots.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (A.A.A.A.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 30 du Mois dernier, pour Copie de toute la Correspondance qui se trouve dans les Archives du Bureau du Secrétaire Provincial, relativement aux réclamations de certains Habitants de l'Etablissement du *Ruisseau Sauvage*, dans le Township de l'Est, *Bas-Canada*, pour obtenir compensation de dommages à eux causés par des citoyens de l'Etat du *New-Hampshire*, lors de l'arrestation faite en 1835, de deux individus, en vertu d'un Warrant d'*Alexander Rae*, Ecuyer, alors Juge de Paix, et pour d'autre information.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (B.B.B.B.)

Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 23 Mars 1853, pour copies des Comptes de la Commission des Syndics des Chemins à Barrières des environs de *Montréal*, depuis la date des derniers rapports jusqu'à ce jour ; aussi, copies de certaines Correspondances échangées entre les dits Syndics et le Gouvernement.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (G.)

*Ordonné*, Que les deux dernières Réponses soient imprimées pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodstock* et du Lac *Erié*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

M. *Cauchon* a proposé, secondé M. *Stuart*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération les Résolutions suivantes :—1. Que les Chemins de Fer de *Richmond* et du *St. Laurent* et de l'*Atlantique* ne sont pas la voie la plus courte et la plus directe, et ne sauraient être la naturelle entre *Québec* et *Montréal* étant d'ailleurs à une distance considérable des deux Rives du Fleuve, et ne pouvant être utiles à la nombreuse population qui les habite : 2. Que les deux Villes de *Québec* et de *Montréal*, devant se doubler dans un temps très-court, le *Saint Maurice* ouvrir un Commerce de Bois dont les proportions sont incalculables, et la Rive Nord du Fleuve possédant sur presque tous ses points des pouvoirs d'Eau et des sources de richesse sans nombre, un Chemin de Fer est devenu nécessaire à l'avenir de cette partie du Pays : 3. Que lors même que la Garantie Provinciale serait accordée au Chemin de Fer de la Rive Nord, et que le Chemin des *Trois-Pistoles* se prolongerait à l'aide de cette garantie jusqu'à la Frontière Est de la Province, le *Haut-Canada* jouirait encore d'une somme de garantie plus considérable que le *Bas-Canada* : 4. Que l'on ne saurait conséquemment, sans injustice, refuser aux trois cent mille habitants de la Rive Nord, entre *Québec* et *Montréal* la Garantie Provinciale, et le moyen par là de se soustraire à l'isolement, et de se mettre comme les autres parties du *Canada*, en communication avec l'immense réseau de Chemin de Fer qui couvre l'*Amérique du Nord* tout entière ; La Chambre s'est divisée ; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Stevenson,</i>	<i>18. Viger.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>		

CONTRE.

Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>
---------------	-----------------	-----------------	-----------------

<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Lacoste</i>	<i>Mongenats,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	49. <i>Young.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants sans Amendement ; savoir :—

Bill, intitulé : “Acte pour amender un Acte passé dans la Session du Parlement Provincial tenue dans les quatrième et cinquième années du Règne de Sa Majesté, intitulé, “Acte pour régler la manière de donner des cautionnements, pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit en être donné, et empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge, et pour d'autres fins :”

Bill, intitulé : “Acte pour abroger la partie de l'Acte des cotisations du *Haut-Canada* amendé, qui prescrit que les Conseils de Comté s'assembleront le premier jour de Mai de chaque année, pour égaliser les Cotisations, et pour fixer un autre jour pour cette fin :”

Bill, intitulé : “Acte pour transférer le lieu des séances du Conseil Municipal de la Municipalité de *Drummond* Numéro deux, au Village *St. Christophe d'Arthabaska*, dans la dite Municipalité.”

Et ensuit il s'est retiré.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été mise, Que depuis et après Lundi prochain, tous avis de motion soient pris après les Ordres du jour, durant le reste de la Session, excepté les avis sur lesquels il pourrait être spécialement permis de procéder, ou l'introduction de Bills ; la Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Ordonné, Que M. *Dubord* ait la permission d'introduire un Bill pour amender un Acte passé dans la huitième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : “Acte pour régler l'inspection et le mesurage du Bois de construction, des Mâts, Esparres, Madriers, Douves, et autres articles de même nature, et pour abroger un certain Acte y mentionné.”

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

L'Honorable M. *Robinson* a proposé, secondé par M. *Crawford*, et la Question ayant été mise, Que la Réponse relative aux dommages sur le Canal de *Beauharnois*, qui a été présentée le 23 Février dernier, et les parties du Rapport des Commissaires des Travaux Publics de 1851, qui se rapportent à ce sujet, soient renvoyées à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. *Merritt*, M. *Langton*, M. *Crawford*, M. *McDougall* et le Moteur, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—



## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>	20. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois.</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Chauveau,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>Wlute,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Taché,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Tessier,</i>	30. <i>Young.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mongenais,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Richards* ait la permission d'introduire un Bill pour faire de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans les Territoires non organisés du *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

*M. Dixon* a proposé, secondé par *M. Ridout*, et la Question ayant été mise, Que les 64<sup>me</sup> et 67<sup>me</sup> Règles de cette Chambre, soient mises de côté en autant qu'elles ont rapport à la pétition de *M. Anderson* et autres, des Comtés de *Middlesex* et *Elgin*; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Stanley*;" la Chambre s'est divisée: —Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que *M. Rose* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi relative à la solennisation des Mariages dans le *Haut-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que *M. Street* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erie* et d'*Ontario*, d'acquérir certains terrains dans le Township de *Niagara*, pour l'usage de son Chemin.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

Sur motion de *M. Laurin*, secondé par *M. Varin*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, le Rapport du Surintendant des Inspecteurs et Mesureurs de Bois, pour 1851 et 1852.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*M. Fergusson* a proposé, secondé par *M. Christie*, de *Wentworth*, et la Question ayant été mise, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, en au-

tant qu'elle a rapport à la pétition de *George J. Grange* et autres, demandant un Acte d'incorporation sous le nom de "Compagnie du Chemin de Fer de *Guelph, Baie Georgienne* et *Lac Huron*;" la Chambre s'est divisée:—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Sur motion de *M. Brown*, secondé par *M. Langton*,  
*Résolu*, Que la Résolution de Jeudi dernier qui met de côté la 12<sup>me</sup> Règle Permanente de cette Chambre, soit rescindée.

*M. Ridout* a proposé, secondé par *M. Dixon*, et la Question ayant été mise, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, en autant qu'elle a rapport à la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto* et *Guelph*; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler les Mariages, et pour mettre sur un pied d'égalité les diverses Dénominations Religieuses, relativement à la solennisation ou célébration du Mariage, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour l'Enregistrement des Naissances, Mariages et Décès, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité pour prendre en considération certaines Résolutions sur la Politique Commerciale du Pays, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac*, de mieux régler la Commune de *St. François*, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain..

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la Municipalité du Comté des *Deux-Montagnes* à prendre des Actions dans la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un Conseil Municipal Provisoire dans le Comté d'*Essex*, pour certaines fins, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Clauses consolidées des Chemins de Fer, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser un nouveau relevé de la Ligne de Concession, entre la sixième et la septième Concessions du Township d'*Hamilton*, dans le Comté de *Northumberland*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : "Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer des Licences aux Aubergistes et Trafiquants de Liqueurs fortes dans le *Bas-Canada*, et pour réprimer plus efficacement "l'intempérance," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser un arpentage pour définir et établir les limites entre les quatrième Concessions des Townships de *Montague* et *Elmsley Nord*, dans le Comté de *Lanark*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour conférer à *John Carling* et autres, une certaine partie de *Church Street*, dans la Ville de *London*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour indemniser les Membres du Comité pour la construction du Monument de *Brock*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer un Acte, intitulé : "Acte pour donner un recours contre les Défendeurs absents," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catarakoui* et *Peterboro'*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la construction de Jetées, Quais et Havres, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître certains doutes concernant l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Bassin de la *Baie de Burlington*, et de construction de Vaisseaux, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead*, *Sheffield* et *Chambly*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois ;

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Terrill* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Dixon*, secondé par M. *Valois*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 12° die Aprilis;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre, un Etat des Affaires de la Banque d'Epargnes de *London*, le 28 Février 1853.

Pour le dit Etat, voir Appendice (R.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Morrison*,—la pétition du Révérend *John Roof*; de la Cité de *Toronto*.

Par M. *Lyon*,—la pétition de *Richard Helmer* et autres, du Township de *Russell*.

Par M. *Rose*,—la pétition de *Robert H. Rose* et autres, du Township de *Winchester*.

M. *Ridout*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition de Messieurs *Bryce, McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*, et une autre pétition, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu, comme suit :—

Que, en autant que les pétitions mentionnées ci-dessus émanent des personnes engagées dans les affaires Commerciales, et que Votre Honorable Chambre a délégué à un autre Comité le droit de faire une enquête et un rapport sur l'opération de la Loi relativement à la collection des taxes sur les biens fonds des non-résidents et à l'égalisation des cotisations de Comté, Votre Comité a jugé à propos de borner ses recherches à l'effet de l'Acte sur les classes Commerçantes dans les Cités du *Canada-Ouest*.

Un examen attentif de l'Acte a convaincu Votre Comité que les plaintes formulées dans les susdites pétitions sont bien fondées, et que l'Acte en Question est oppressif à l'extrême dans quelques-unes de ses dispositions, qui font (pour se servir des termes d'un Rapport aux autorités Civiques de *Toronto*) "Qu'une proportion très-considérable et évidemment injuste des taxes dans les Cités pèsent sur des classes particulières de la population, et que la portée injuste et inégale de la Loi doit être principalement attribuée à ce que les Marchands et manufacturiers qui ont des fonds de marchandises sur les bras sont susceptibles d'être taxés, suivant ses dispositions, sur l'intérêt qui se trouve souvent plus considérable que leurs véritables revenus; tandis que d'autres qui ont des revenus annuels fixes et qu'il est possible de constater, sont susceptibles d'être taxées seulement sur l'intérêt de ce revenu; et le capitaliste qui a de l'argent placé à intérêt échappe pleinement à la taxe sur son revenu, d'où il résulte que, dans un cas, la taxe de la Cité est très-peu considérable, tandis que dans l'autre elle devient une charge onéreuse."

D'après l'examen des pétitions, il ne paraît pas que les Pétitionnaires désirent aucunement éviter une part égale de taxation, mais ils demandent simplement à être délivrés de la charge injuste, oppressive et inégale qui pèse maintenant sur eux et sur les autres commerçants.

En conséquence, Votre Comité, convaincu que le grief dont on se plaint non seulement existe, mais aussi qu'il faut le faire disparaître, suggère respectueusement qu'une modification pourrait être apportée à l'Acte, sans porter préjudice aux Municipalités, si le mode d'imposer les fonds de commerce suivant leur valeur

était converti en une Cotisation sur la propriété mobilière, basée sur l'échelle établie par la Loi des Cotisations telle que dressée primitivement par le Gouvernement.

Votre Comité est d'avis que cette échelle peut être adoptée avec avantage comme principe général de taxation, et serait approuvée, pense Votre Comité, par les Habitants du *Haut-Canada* affectés par le présent Acte.

L'échelle dont il s'agit est comme suit :—Si sa propriété mobilière nette est évaluée à £80,000, ou d'avantage, il paiera une taxe n'excédant pas £320 0 0

à 60,000,	d'avantage moins de £80,000,	do	do	240	0	0
à 40,000,	do	do	60,000,	do	160	0
à 20,000,	do	do	40,000,	do	80	0
à 10,000,	do	do	20,000,	do	40	0
à 5,000,	do	do	10,000,	do	20	0
à 2,500,	do	do	5,000,	do	10	0
à 1,000,	do	do	2,500,	do	4	0
à 500,	do	do	1,000,	do	2	0
à 250,	do	do	500,	do	1	0
à 125,	do	do	250,	do	0	10

Votre Comité, en recommandant ce changement dans l'Acte, prend la liberté d'exposer qu'il n'a pas manqué de prendre en considération les difficultés qui accompagneront cette modification de la Loi, mais l'injustice manifeste de la mesure telle qu'elle existe aujourd'hui demande des Amendements immédiats.

Comme l'Amendement proposé affectera sans aucun doute le revenu de plusieurs Municipalités, aussi bien que la manière de le prélever, Votre Comité est d'avis que toute mesure tendant à effectuer ce changement devrait être introduite par l'Administration Provinciale ; et en conséquence Votre Comité espère que le Gouvernement verra la nécessité de soumettre une semblable mesure à Votre Honorable Chambre durant la présente Session.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Smith*, de *Durham*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

M. *Street*, du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite de la pétition se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Prince-Edouard*, a informé la Chambre, Que *David Barker Stevenson*, Ecuyer, le Membre siégeant pour le dit Comté, ayant demandé qu'il soit donné un ordre pour la nomination d'une Commission pour l'examen des témoins et la production de la preuve en sa faveur, le Comité, conformément aux dispositions de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, a donné le dit ordre, et a nommé *Daniel Lockwood Fairfield*, Ecuyer, l'un des Juges de Comté dans le *Haut-Canada*, comme Commissaire pour les fins de la dite Commission, et que le jour fixé par le Comité pour que le dit Commissaire procède à la dite Commission, est le troisième jour de Mai prochain.

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Prince-Edouard*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à ce que l'Orateur de cette Chambre, par son Warrant, qui sera émis en la manière prescrite par l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, ordonne au dit Comité de se réunir, et de prendre en considération les procédures de la dite Commission.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et

Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-et-unième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour amender et étendre un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*, et y a fait des Amendements qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi considéré le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, et y a fait plusieurs Amendements, qu'il soumet aussi à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender et étendre un "Acte pour incorporer la "Compagnie du Chemin de Fer de *Cobourg* et *Peterborough*," tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 30 du mois dernier, pour copies de toutes Communications qui peuvent avoir eu lieu entre le Gouvernement Exécutif et les Propriétaires actuels des Forges *St. Maurice*, relativement aux dites Forges, et aux Terres du Fief *St. Etienne*, ainsi que de toutes instructions données par le Gouvernement, et de tous Rapports faits au Gouvernement sur icelles Forges et Terres de *St. Etienne*, depuis celui fait par *Etienne Parent*, Ecuyer.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (C.C.C.)

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions comme Université de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa Dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac*, de mieux régler la Commune de *St. François* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Marchildon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Gouin*, l'Honorable M. *Badgley*, M. *Cartier*, M. *Dumoulin* et M. *Terrill*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un Conseil Municipal Provisoire dans le Comté d'*Essex*, pour certaines fins, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Jeudi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser un nouveau relevé de la Ligne de Concession, entre la sixième et la septième Concessions du Township d'*Hamilton*, dans le Comté de *Northumberland*, étant lu ;

M. *Burham* a proposé, secondé par M. *Crawford*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Morrison*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Rose,</i>	<i>30. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Mattice,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Smith, (Frontenac,)</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>18. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Ridout,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : "Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer des Licences aux Aubergistes et Trafiquants de Liqueurs fortes dans le *Bas-Canada*, et pour réprimer plus efficacement l'Intempérance," étant lu ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser un arpentage pour définir et établir les limites entre les quatrièmes Concessions des Townships de *Montague* et *Elmsley Nord*, dans le Comté de *Lanark*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Shaw*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Smith*, de *Durham*, M. *Morrison* et M. *Crawford*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la “ Compagnie du Chemin de Fer et de Navigation de Jonction de *Mégantic*,” avec un Amendement, auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour conférer à *John Carling* et autres, une certaine partie de *Church Street*, dans la Ville de *London*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Morrison* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Morrison* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu et adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour indemniser les Membres du Comité pour la construction du Monument de *Brock*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour expliquer ou Acte, intitulé : “ Acte pour donner un recours contre les Défendeurs absents,” étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de Jetées, Quais et Havres, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Stevenson*, M. *Smith*, de *Durham*, M. *Seymour*, M. *Langton* et M. *McDougall*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître certains doutes concernant l'Acte d'incorporation de la Compagnie du Bassin de la *Baie de Burlington*, et de construction de Vaisseaux, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et ordonné d'être lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal*, à disposer d'une propriété à la *Pointe St. Charles*, près la Cité de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.



M. *Lemieux*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite de la pétition, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Kamouraska*, a informé la Chambre, Que les parties ayant déclaré de part et d'autre leur Enquête close, sur les points préliminaires, et ayant été entendues au mérite sur ces points, par leurs Conseils respectifs, le Comité demande permission de s'ajourner jusqu'à Mardi prochain, pour faciliter ses procédés pour parvenir à une décision sur les points en contestation à lui soumis.

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Kamouraska* ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte d'incorporation de l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Lemieux* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Lemieux* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer l'Asile Militaire du *Canada*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la chasse du Cerf et autre Gibier dans cette Province, en certaines saisons de l'année, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Jobin*, M. *Taché*, M. *Gouin*, M. *Varin* et M. *Valois*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour autoriser la Cité d'*Hamilton* à négocier un Emprunt de Cinquante mille Louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Ridout* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Ridout* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet de certains Amendements au Tarif des Douanes et aux Droits d'Accise; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Rose* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors sur motion de M. *Stevenson*, secondé par M. *Malloch*,  
La Chambre s'est ajournée.

Mercurii 13<sup>o</sup> die Aprilis ;ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Fergusson*,—la pétition de l'Association de la Bibliothèque Mercantile d'*Hamilton*.

Par M. *Polette*,—la pétition de *François R. Dufresne* et autres, Catholiques Romains, de la partie de la Paroisse des *Trois-Rivières*, appelée la *Banlieue*.

Par M. *Paige*,—la pétition de *William Baker* et autres, Syndics du Lycée de *Dunham*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition d'*A. Simpson*, Ecuyer, et autres.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *D. B. Galbraith* et autres, de la Cité d'*Hamilton*.

Par M. *Dumoulin*,—la pétition de *J. B. Pepin* et autres, Membres de la Corporation de la Commune de *St. Antoine de la Baie*.

Par M. *Stuart*,—la pétition du Révérend *J. Nelligan* et autres, Officiers et Membres de l'Institut Catholique de *St. Patrice, Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Donald McMillan* et autres, de la Paroisse de *Rigaud*, dans le Comté de *Vaudreuil*, et de *H. Cartier*, et autres, du Comté de *Vaudreuil* ; demandant un Acte d'Incorporation pour les mettre en état de construire un Chemin de Fer, partant de quelque endroit de la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer, dans le dit Comté, jusqu'à la Ville de *Bytown*, ou autrement, si cela est jugé préférable, pour construire un Chemin de Fer d'Embranchement pour faciliter la communication entre le dit Comté, *Bytown* et le Lac *Huron*.

Du Maire et des Echevins et Conseillers de la Cité d'*Hamilton* ; demandant que la pétition de *Colin C. Ferrie*, Ecuyer, de la dite Cité, pour l'Amendement de l'Acte pour investir la Corporation de la dite Cité du Gore de *King Street* pour des fins publiques, de manière à empêcher qu'aucun Edifice ne soit construit sur icelui, ne soit pas écoutée.

Du Conseil Municipal Provisoire du Comité d'*Elgin* ; demandant que le dit Comté ait une part équitable dans les revenus provenant d'un certain morceau de Terre dans la Ville de *London*, octroyé pour des fins de Foires Publiques.

De *Hiram Cook* et autres ; demandant un Acte d'Incorporation sous le nom de " La Compagnie Internationale pour l'Exploration et le travail des Mines et la " Fonte du Minerai."

De la Municipalité du Township de *Pelham* ; demandant que tout Bill, qui sera présenté pour étendre les limites du Village de *Thorold*, ne devienne pas Loi.

De *William Notman*, Ecuyer, et autres, de la Ville de *Dundas* ; du Révérend *William Ormiston* et autres, du Village de *Clarke* ; de *Robert Lindsay* et autres, d'*Ayr* ; du Révérend *John Porteous* et autres, de *Beverley* ; et d'*Adam Goldie* et autres, de *Caledonia*, et ses environs ; demandant l'adoption de mesures pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes du service public, et sur les Canaux de la Province.

De *William S. Scott* et autres, du Village de *Hornby*, et ses environs ; demandant que les Chaires de Loi et de Médecine de l'Université de *Toronto* ne soient pas abolies.

D'*Edward Marshall* et autres, du Comté du Lac des *Deux-Montagnes* ; demandant que le Bill pour prolonger la période fixée pour le complètement des Travaux d'amélioration de la *Rivière du Chêne*, ne devienne pas Loi, et que les opérations des Commissaires des dits Travaux soient arrêtées.

Du Maire et du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville* ; demandant certains Amendements à la Loi des Ecoles Communes.

*Ordonné*, Que la pétition de *D. B. Galbraith* et autres, de la Cité d'*Hamilton*, soit maintenant reçue et lue ; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue ; demandant un Acte d'Incorporation pour leur permettre de construire un Edifice dans la dite Cité, pour un Hôtel et des Magasins.

*Ordonné*, Que la pétition de *George J. Grange* et autres, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité conjoint nommé par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire, a présenté à la Chambre le second Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Le Comité a pris en sa sérieuse considération les différentes pétitions qui lui ont été renvoyées par l'Assemblée Législative, venant de personnes qui désirent l'aide et l'encouragement Parlementaire pour la publication ou circulation de travaux littéraires, et en conséquence il soumet dans le présent Rapport les recommandations y relatives.

*M. Ossaye*, de la *Tortue*, Agent de la Société d'Agriculture du *Bas-Canada*, demande une aide pour lui permettre de publier un ouvrage relatif à l'Agriculture, intitulé : "*Les Veillées Canadiennes.*"

*M. Stanislas Drapeau*, de *Québec*, demande une aide pour publier un Traité Élémentaire d'Agriculture, intitulé : "*The Cultivator,*" qu'il destine à l'usage des Ecoles dans le *Bas-Canada*.

*M. William Ruthven*, de *St. Louis de Lotbinière*, demande une aide pour promouvoir la circulation d'un Ouvrage déjà publié par lui, sur la Chimie Agricole, adapté à l'usage des Ecoles. Le Comité croit qu'il ne serait pas justifiable de recommander aucune de ces entreprises. Aucune preuve de leur mérite ou valeur n'a été donnée, afin de mettre le Comité en état de décider si elles méritent d'être encouragées à même les Fonds Publics ; et l'on ne pense pas qu'il convienne d'encourager indistinctement des demandes de cette nature, ou de faire des appropriations à cet égard, excepté pour des ouvrages d'un mérite ou d'une utilité spéciale. Quant à la pétition de *M. Ruthven*, Votre Comité trouve en référant à son Rapport fait à la Chambre en 1849, que l'encouragement de la même production ou d'une semblable, pour laquelle il demande actuellement le patronage de la Chambre, a été recommandé par l'achat d'exemplaires jusqu'au montant £12 10s. ; Votre Comité ne peut en conséquence recommander aucun autre octroi de la même nature.

En examinant les détails d'une demande faite par *W. H. Smith*, demandant une aide pour l'indemniser des dépenses qu'il a encourues dans la compilation de son ouvrage sur la Topographie du *Canada-Ouest*, le Comité a constaté que la somme de £50 a été votée en 1850, à l'Editeur de cet ouvrage, dans le but de lui donner de l'encouragement. Il paraît, cependant, que cette somme a été absorbée par les frais de publication, et jusqu'à présent l'Auteur a reçu peu ou point de bénéfice de ses travaux littéraires. Regardant cet Ouvrage comme étant d'un intérêt public, et de nature à être recommandé, et considérant que sa circulation en *Europe* pourrait être très-utile, en répandant des informations exactes et intéressantes pour ceux qui se proposent d'émigrer, relativement aux ressources du *Haut-Canada*, le Comité est convenu de recommander d'acheter de *M. Smith* des exemplaires de son Livre, jusqu'au montant de £50 afin de le mettre en circulation comme susdit, sous la direction du Gouvernement Provincial.

L'attention de Votre Comité a été également appelée sur un *Essai* dernièrement publié, sur les Lois d'Enregistrement du *Bas-Canada*, par *John Bonner*, Ecuyer, de *Québec*. Et Votre Comité pense que ce petit Ouvrage mérite beaucoup d'encouragement, non seulement pour l'habileté déployée dans la discussion d'une question importante, liée à votre jurisprudence, mais aussi parce que d'après la circulation limitée de cet ouvrage, il est impossible que l'Auteur retire aucune rémunération suffisante pour son travail et ses recherches.

Dans son premier Rapport, le Comité a mis devant la Chambre les Documents concernant la mission de *G. B. Faribault*, Ecuyer, Greffier-Assistant de l'Assemblée Législative, d'après les Ordres des deux Chambres de la Législature, donnés dans sa dernière Session, pour acheter en *Europe* des Livres pour l'augmentation de la Bibliothèque. Il prit en même temps l'occasion de déclarer son entière satisfaction sur la manière dont *M. Faribault* s'est acquittée de la mission qui lui avait été confiée. Jusqu'à ce jour aucune allocation spéciale n'a été faite à ce Monsieur pour rémunérer ses services, car il n'y a que ses dépenses ordinaires qui ont été payées par la Législature. Le Comité a en conséquence déterminé de recommander qu'il lui soit présenté une gratuité de £250, en reconnaissance du zèle, de l'économie et de la fidélité qu'il a mis dans l'accomplissement du devoir qu'il avait entrepris, et du nombre et de la valeur des dons qui ont, par suite de ses heureuses démarches, enrichi la Bibliothèque. Comme il appert qu'une balance de l'octroi pour la Bibliothèque fait l'année dernière, excédant un peu cette somme, n'a pas encore été dépensée, la gratuité proposée pourrait être tirée de cette source, au lieu de la charger sur d'autres fonds; en conséquence, Votre Comité espère que sa proposition en faveur de cet Officier de mérite rencontrera le concours unanime de la Chambre.

Plusieurs offres ont été faites à Votre Comité par des personnes ayant des Livres dont elles veulent disposer pour la Bibliothèque; mais, comme règle générale, ces offres ont été refusées, car l'on a considéré que par la voie régulière du Commerce, les livres qu'il serait nécessaire ou conviendrait d'ajouter à la collection, peuvent être acquis à des prix plus raisonnables qu'en achetant privément des individus. Il devrait cependant être fait une exception, pour les exemplaires des Journaux de l'une ou de l'autre des Branches de la Législature, depuis l'Union des Provinces; et Votre Comité a autorisé les Bibliothécaires à faire l'achat de toutes les copies des Journaux qu'ils pourront trouver en vente, à des conditions raisonnables, tant pour les fins ordinaires de référence, que pour faire autant que possible de chaque Chambre un lieu de dépôt pour les Journaux et les Archives de ses propres délibérations, soit imprimés, soit manuscrits.

Comme il a été représenté au Comité que l'appartement de la Bibliothèque, quel que spacieux qu'il soit, ne répondrait plus bientôt au besoin de notre magnifique collection qui s'augmentent rapidement, à moins que des arrangements ne soient pris pour placer la série des Papiers Parlementaires des Chambres des Lords et des Communes dans quelque autre appartement, Votre Comité a ordonné avec le concours de l'Honorable Orateur du Conseil Législatif, que la Salle actuellement employée comme Chambre de Nouvelles, et le petit appartement qui se trouve vis-à-vis, seraient ajoutés à la Bibliothèque, et mis à part pour y placer les papiers ci-dessus mentionnés, pour laquelle fin, vu leur dimension et leur proximité de la Bibliothèque, ils se trouvent admirablement bien adaptés. Des remerciements sont spécialement dus aux Honorables Membres du Conseil Législatif, pour la promptitude avec laquelle ils ont accédé à cet arrangement pour la plus grande commodité de la Bibliothèque conjointe.

En terminant, Votre Comité mentionnera le changement fait à l'accès de la Bibliothèque, pour les étrangers pendant les Sessions du Parlement, qui, à la suggestion de Votre Comité, a été mis en force par les deux Orateurs. Avant ce temps, les étrangers étaient admis par l'introduction d'un Membre de l'une ou

l'autre Chambre, mais l'on a trouvé que la présence d'un nombre indéfini de personnes, pendant la Session, occasionne de grands inconvénients aux Membres et nuit à l'utilité de la Bibliothèque pour ceux au profit desquels elle a été originairement et spécialement destinée; Votre Comité, en conséquence, a recommandé l'adoption d'une nouvelle Règle, donnant accès, pendant la Session du Parlement, à telles personnes seulement qui auront reçu un ordre d'admission de l'Orateur de l'une ou de l'autre Chambre.

M. *Jobin*, du Comité Spécial, sur le Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la Chasse du Cerf et autre Gibier, dans cette Province, en certaines saisons de l'année, a fait Rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Bill, tel qu'amendé, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse, relative à l'Acte de l'Enregistrement des Matelots, qui a été présentée Lundi dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre a procédé à prendre en considération l'Amendement fait par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et de Navigation de Jonction de *Mégantic*," lequel a été lu comme suit:—

Page 8, Ligne 18. Retranchez "six" et insérez "huit."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

*Ordonné*, Que M. *Chapais* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe Leurs Honneurs, que cette Chambre a adopté leur Amendement.

M. *Street* a proposé, secondé par M. *Ridout*, et la Question ayant été mise, Que les 64<sup>me</sup> et 66<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à la pétition de *George Hardison*, Ecuyer, et autres, du Township de *Bertie*, Comté de *Welland*; demandant la passation d'un Acte, pour remettre en vigueur, avec plus de pouvoirs, l'Acte qui incorpore la Compagnie du Chemin de Fer des Rivières *Niagara* et *Détroit*; la Chambre s'est divisé:—Et la Question a passé dans la Négative.

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Robinson*, et a Question ayant mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant d'ordonner à l'Officier qu'il appartient, de mettre devant cette Chambre, copies des Concessions, par la Compagnie des *Indes Occidentales*, des Seigneuries de *Terrebonne* et de la *Petite Nation*, dans ou vers l'année 1674; aussi, de la Concession, par le Roi de *France*, de l'augmentation de *Terrebonne*, communément appelée *Des Plaines*, en ou vers l'année 1731; aussi, de la Dépêche du Comte de *Maurepas*, à MM. *Beauharnois* et *Hocquart*, Gouverneur et Intendant de la *Nouvelle-France*, respectivement, en date du 6 Mai 1732, ou vers ce temps-là, confirmant la Concession de la Seigneurie d'*Argenteuil*; aussi, de la seconde Concession, par le Roi de *France*, de la Seigneurie de *Beauharnois*, en ou vers l'année 1750; aussi, de la Concession, par MM. *DeBeauharnois* et *Dupuy*, Gouverneur et Intendant de la *Nouvelle-France*, respectivement, en 1727, ou à peu près, d'un Fief ou augmentation de Fief, en arrière du Fief *St. Jean*, aux Dames Ursulines des *Trois-Rivières*; aussi, du Brevet de Ratification du Roi de *France*, en ou vers l'année 1733, de la dite Concession en dernier lieu mentionnée; aussi, des Brevets de Ratification, par le Roi de *France*, dans ou vers les années 1718 et 1735, respectivement, des Concessions de la Seigneurie du Lac des *Deux-Montagnes*, et de l'aug-

mentation d'icelle, en faveur du Séminaire de *St. Sulpice* ; aussi, du Mémoire de l'Abbé *Couturier*, au nom du dit Séminaire, en date de 1733 ou 1734, relativement à la Concession de la dite augmentation des *Deux-Montagnes*, et dont il est parlé à la page 25 du quatrième Volume des Documents récemment mis devant cette Chambre ; aussi, des Brevets de Ratification, par le Roi de *France*, des Concessions des Seigneuries de *Mille-Isles* et *Rigaud*, de l'augmentation de *Berthier*, de la Seigneurie de *Noyan*, de l'augmentation de *LaValtrie*, des Seigneuries *D'Aillebout* et *DeRamsay* (du Nord,) des augmentations de *Monnoir* et *Sorel*, l'augmentation de *Lanoraie* et *D'Autré*, et les Seigneuries de *St. Hyacinthe*, *Bleury* et *Sabrevois*, respectivement ; et aussi, de tous les Brevets de Ratification des Octrois en Fief par le Roi de *France*, datés du ou depuis le sixième jour de Juillet 1711, ou tels des Documents ci-dessus mentionnés, que le Gouvernement pourra posséder ; la Chambre s'est divisée : Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*M. Stevenson*, du Comité Permanent des Impressions, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité a donné son attention à cette partie du Deuxième Rapport du Comité Permanent des Dépenses Contingentes qui est relative aux Impressions, Papier à Imprimer, Pliage et Brochure, qui lui a été renvoyé par Votre Honorable Chambre, le 8 Novembre dernier.

A l'égard du premier item mentionné dans l'ordre de renvoi, savoir : " les Impressions," Votre Comité, ayant désiré, depuis le commencement de ces travaux, mettre un frein à l'Impression de matières qui pourraient être considérée comme inutiles, a de temps à autre recommandé que certains documents présentés à la Chambre fussent pour cette raison, imprimés sous la direction spéciale de Votre Comité ; et connaissant combien il a déjà été économisé de cette manière, il recommande maintenant comme règle permanente, que tous les documents dont la Chambre ordonne l'impression, et qui forme partie de l'Appendice des Journaux, soient de la même manière, préparés pour la Presse sous la direction spéciale de Votre Comité, ce qui à son avis, empêchera d'imprimer dans les Appendices des Journaux une masse de matières plus qu'inutiles, et ne tend qu'à augmenter le montant du compte et les volumes sans produire aucun autre avantage, excepté pour le compositeur ou le contracteur qui fait l'ouvrage.

En terminant ses remarques sur cet item du renvoi, Votre Comité prend la liberté de déclarer qu'il est impossible de diminuer les Dépenses des Impressions autrement qu'en réduisant la quantité des matières envoyées à la Presse, attendu que l'ouvrage se fait sous un Contrat obtenu à la concurrence publique, et avant d'être payés, les différents items de ces comptes sont mesuré avec soin, sous la direction du Greffier de la Chambre, et les charges comparées avec les conventions.

A l'égard de l'item du renvoi : " Papier à Imprimer," Votre Comité fera remarquer que cette matière a attiré son attention au commencement de cette Session, et que la suggestion faite par le Comité des Dépenses Contingentes tendant à ce que cette matière soit fourni par Contrat ou Soumission Public a été adoptée et suivie.

L'item " Pliage et Brochage," n'est pas de la nature. Votre Comité s'est informé en vertu de quelle autorité ces charges étaient faites, et il trouve qu'en 1848, le Comité des Impressions d'alors y fait objection comme étant trop élevées, et il fut alors décidé que le prix du pliage, etc., serait réglé sur celui de-

mandé par l'Imprimeur de la Reine ; cela a été fait, et la dépense a été réduite de près de moitié, et depuis ce temps jusqu'à aujourd'hui les mêmes prix ont été demandés et accordés. Ceci explique la charge, mais, à l'avis de Votre Comité, ne prouve nullement qu'elle ne soit pas aujourd'hui trop élevée, même suivant le taux qui vient d'être mentionné ; il adopte par conséquent, volontier la suggestion faite par le Comité des Contingents, et il recommande que dans tous les Contrats d'Impression à l'avenir, le Pliage et le Brochage soient compris dans la soumission pour Tirage, ou en d'autres termes, que cette partie de l'ouvrage soit faite sans aucune charge spécifique, d'autant plus que l'Impression, le Pliage et le Brochage sont des ouvrages si intimement liés, que les séparer aurait l'effet de retarder considérablement l'exécution et la livraison de l'ouvrage à compléter.

En terminant son Rapport sur ce renvoi, Votre Comité doit exprimer comme étant son opinion, que cet examen et vérification rigoureuse, si nécessaire dans cette branche des dépenses de Votre Honorable Chambre, ne saurait être accompli aussi efficacement, lorsque les Contrats et conditions sont faites et passées par un Comité, et qu'un autre Comité est appelé à faire l'addition des Comptes qui résultent des Contrats ; en conséquence il recommande que ce soit une partie du devoir de Votre Comité, d'examiner et vérifier les Comptes pour les ouvrages faits et les matériaux fournis tels que mentionné dans le renvoi, savoir : Impression, Papier à Imprimer, Pliage et Brochage, avec toutes les charges qui se rattachent à la distribution des Journaux, Appendices et autres Documents Imprimés.

Votre Comité considérant que le tirage ou nombre d'exemplaires des documents, dont Votre Honorable Chambre ordonne l'impression, et qui ne forment pas partie des Journaux ou Appendices, (les Ordres du jour et Bills Privés exceptés) est aujourd'hui trop limité, recommande qu'à l'avenir un nombre suffisant de ces papiers, (en sus du nombre autorisé à l'heure qu'il est) soit frappé, lorsqu'ils sont imprimés, pour en fournir un exemplaire à chaque Municipalité et Institution Publique incorporée, dans cette Province, qui devra leur être transmis sans délai par la Malle, sous la direction du Greffier de la Chambre.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions, comme Université, de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa Dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Un Bill pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour incorporer la "Chambre de Lecture de *St. Roch*."

*Ordonné*, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour indemniser les Membres du Comité pour la construction du Monument de *Brock*, et pour d'autres fins y mentionnées, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour expliquer un Acte, intitulé : “ Acte pour donner un recours contre les Défendeurs absents,” a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l’Honorable M. *Macdonald* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour faire disparaître certains doutes concernant l’Acte d’incorporation de la Compagnie du Bassin de la *Baie de Burlington* et de construction de Vaisseaux, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : “ Acte pour faire disparaître certains doutes concernant l’Acte d’incorporation de la Compagnie de la *Baie de Burlington*, pour la construction des Docks et Navires.”

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Cité d’*Hamilton* à négocier un Emprunt de Cinquante mille Louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d’autres fins, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender l’Acte d’incorporation de l’Association du Télégraphe Electrique de l’*Amérique Britannique du Nord*, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre à certains Légataires de *Samuel Ryerse*, ci-devant du Township de *Woodhouse*, Comté de *Norfolk*, *Haut-Canada*, de transporter une certaine partie de leurs propriétés en *fee simple*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Marchildon* a fait rapport du Bill pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac*, de mieux régler la Commune de *St. François* ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Rose*, du Comité pour prendre en considération certains Résolutions au sujet de certains Amendements au Tarif des Douanes et aux Droits d’Accise, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues comme suit :—

1. *Résolu*, Qu’il est expédient de révoquer tous les Actes et parties d’Actes Provinciaux, imposant des Droits dans le *Haut-Canada*, sur les Licences pour vendre des Liqueurs spiritueuses en aucune quantité et dans aucun lieu, ou pour tenir des Maisons d’Entretien Public, ou sur les Licences des Regrattiers et Col-porteurs, ou sur des personnes tenant des Tables de Billiard, ou sur les Encanteurs, ou sur la vente des effets par Encan, et généralement tous les Droits communément appelés les Droits d’Accise, excepté ceux imposés sur les Distillateurs, et les Liqueurs spiritueuses par eux distillées.

2. *Résolu*, Qu’il est expédient d’autoriser les Conseils des différentes Municipalités dans le *Haut-Canada*, d’imposer, dans leur discrétion des Droits au lieu



de ceux à être révoqués comme susdit, et que tous les dits droits appartiendront à la Municipalité dans laquelle ils auront été imposés, pour les fins Municipales, et seront perçus par tels Officiers Municipaux qui seront autorisés à cette fin par les dits Conseils respectivement.

3. *Résolu*, Qu'il est expédient de pourvoir à ce que chaque Municipalité dans le *Haut-Canada* paiera au Receveur-Général, dans le cours d'une année à compter du temps où la dite révocation aura lieu, telle somme qui sera égale à une année de revenu de tout Inspecteur ou Inspecteurs des Droits et des Licences, qui aurtit, sans cette révocation, été perçue ou prélevée dans la dite Municipalité, laquelle somme sera calculée par l'Inspecteur-Général sur la base du revenu reçu par tel Inspecteur ou Inspecteurs de revenu de la même source pendant les douze derniers mois d'alors; et le montant ainsi reçu des différentes Municipalités sera payé aux différents Inspecteurs de revenu dans la proportion du revenu que chacun d'eux pourra avoir perdu par la dite révocation: la somme à payer à chacun d'eux étant fixée par l'Inspecteur-Général.

4. *Résolu*, Qu'il est expédient de réduire les Droits de Douanes spécifiques sur les articles ci-dessous nommés, de leurs taux actuels ci-après mentionnés, savoir:—

Sur le Sucre raffiné en pains, ou écrasé, ou de candy, de quatorze chelins le quintal à dix chelins le quintal.

Sur le Sucre bâtard et Sucres d'autres qualités, de neuf chelins le quintal à six chelins le quintal.

Sur la Melasse, de trois chelins le quintal, à deux deniers le gallon.

Et abolir les Droits spécifiques et *ad valorem* actuellement imposés sur le sel.

5. *Résolu*, Qu'il est expédient d'établir un Droit uniforme sur le Vin, et que tel Droit uniforme sera de six deniers par gallon, et de trente pour cent *ad valorem*.

6. *Résolu*, Qu'il est expédient que les articles suivants soient admis moyennant un Droit de deux et demi pour cent *ad valorem*, savoir: Caoutchouc, Cordage de toute espèce, Toile à voile, Cuivre en barres ou en feuilles, Cuivre jaune en barres ou en feuilles, Ferrailerie, Fer en barres, en gueuses ou non autrement manufacturé, Vernis luisant et noir, Huile de pin, Ciment marin, Poix, Goudron, Résine, Chaînes, Gournables, Etamine, Feutre en feuille, et Etoupe.

7. *Résolu*, Qu'il est expédient que les Graines de toutes espèces soient admises libres de Droit dans tous les cas, les telles graines de semences ne devant pas comprendre l'Orge, le Sarrasin, l'Orge dite *Beer and Bigg*, Seigle, Fèves et Pois.

8. *Résolu*, Qu'il est expédient que la troisième section de l'Acte 12 *Vic.*, chap. 1, soit abrogée.

9. *Résolu*, Qu'il est expédient d'amender l'Acte 12 *Vic.*, chap. 1, et les autres Actes Provinciaux relatifs à ce qui précède, de manière à le mettre en harmonie avec les Résolutions précédentes.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, et la Question ayant été proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Clapham*, Que tous les mots après "Soient," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour les amender, de manière à ce que les articles suivants, requis pour les Manufactures, soient acquis en franchise:—Caoutchouc, Toile à Voile, Cuivre en barres ou en feuilles, Métal Jaune en barres ou en feuilles, Ferrailles, Fer en barres, Gueuses ou feuilles, ou non autrement manufacturé, Vernis Luisant ou Noir, Huile de Pin, Ciment Marin, Poix, Goudron, Résine, Cables-Chânes, Gournables, Etamine, Feutre en feuille et Etoupe, Ecorce,

“ Soies de Porc, Pierre Meulière brute, Cotton filé et Chanvre, Matières Tinctoriales, Lin, Chanvre et Etoupe, Peaux, Fer à Bouilloires, Sain-doux, Graisse et Déchets, Plomb, Minerai, Acier, Suif, Huile, Coco, Palme et Morue, Terre à Poterie, Métal de Caractère en blocs ou en gueuses, Laine, Fil de Chanvre de Russie, Terre à Pipes, toute espèce de Bois, en billots, placage ou autrement, Soude, Potasse et Barilla,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	18. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Craeford.</i>	<i>Macdonald</i> (Kingston)		

CONTRE.  
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Smith,</i> (Durham,)
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>McDonald</i> (Cornwall)	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie,</i> (Gaspé,)	<i>Marchildon,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Valois,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Shaw,</i>	36. <i>Wright,</i> (d. Est. York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Clapham* ; Que tous les mots après “ Soient,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : “ Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour les amender, de manière à ce que le Droit sur la Cassonade et le Sucre Brut soit réduit de neuf chelins, à quatre chelins et huit deniers “ par quintal,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Seymour,</i>	11. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Shaw,</i>	

CONTRE.  
Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Valois.</i>
<i>Christie,</i> (Gaspé,)	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Varin,</i>
<i>Christie</i> (Wentworth,)	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Craeford,</i>	<i>McDonald</i> (Cornwall)	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>

<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Sicotte,</i>	48. <i>Wright,</i> (d. Est York.)

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Gamble* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, Que tous les mots après "Soient," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, afin de laisser de côté les 4<sup>me</sup>, 5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> Résolutions, et d'insérer la suivante : "Qu'il est expédient de réviser les Droits de Douane imposés sur les articles, effets et marchandises importés en cette Province afin que le revenu en provenant, soit élevé de manière à encourager les branches d'Industrie Canadienne, pour lesquelles les Provinces possèdent des avantages naturels," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Street,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Macdonald</i> (Kingston)	<i>Seymour,</i>	15. <i>Willson.</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Gowin,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie,</i> (Gaspé.)	<i>Laurin,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.	<i>Varin,</i>
<i>Christie,</i> (Wentworth.)	<i>Lemieux,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald,</i> (Cornwall)	<i>Sanborn,</i>	38. <i>Wright</i> (d: Ouest York.)
<i>Fortier,</i>	<i>Mattice,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. *Gamble* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Seymour*, Que tous les mots après "Soient," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots : "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, afin de retrancher la 4<sup>me</sup> Résolution, et d'insérer la suivante : "Que le grand surplus de revenu au crédit du Fonds Consolidé du revenu, rend expédient de réviser et réduire les Droits de Douane, de manière à permettre l'introduction des matériaux bruts employés dans toute manufacture de la Province, et aussi, de tous les articles suivants : Sel, Caoutchouc, Toile à Voile, Cuivre en barres ou en feuilles, Métal Jaune en barres ou en feuilles, Ferrailles, Fer en barres, gueuses ou feuilles, ou non autrement manufacturé, Vernis Luisant ou Noir, Huile de Pin, Ciment Marin, Poix, Goudron, Résine, Cables-Chânes, Gournables, Etamine, Feutre en feuille et Etoupe, Ecorce, Soies de Porc, Pierre Meulière brute, Charbon, Cotton filé et Chanvre, Matières Tinctoriales, Lin, Chanvre et Etoupe, Peaux, Fer à Bouilloires, Sain-doux, Graisse et Déchets, Plomb, Minerai, Acier, Suif, Cercles de Fer, Huile, Coco, Palme et Morue, Terre à Poterie, Métal de Caractère en blocs ou en gueuses, Laine, Fil de Chanvre de Russie, Terre à Pipe, toute espèce de Bois, placage ou autre, Soude, Potasse et Barilla et Peluche de Soie employée pour faire des Cha-

“peaux, sur le paiement d'un Droit nominal ; et de révoquer aussi les Droits  
 “spécifiques sur le Thé, Sucre Brut, et Café Vert ; afin d'alléger l'Agriculture  
 “du lourd fardeau qui pèse sur elle actuellement, et de favoriser et encourager  
 “les branches d'industrie manufacturière actuellement exploitées, et pour les-  
 “quelles cette Province possède des facilités naturelles,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :  
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
 Messieurs

Dixon,	Mulloch,	Scymour,	6. Stevenson.
Gamble,	Murney,		

CONTRE.  
 Messieurs

Badgley,	Dumoulin,	Merritt,	Stuart,
Brown,	Fortier,	Mongenais,	Taché,
Burnham,	Gouin,	Morin,	Terrill,
Cameron,	Hartman,	Morrison,	Tessier,
Cartier,	Hincks,	Patrick,	Turcotte,
Cauchon,	Jobin,	Richards, Proc. Gén.	Valois,
Chabot,	Lacoste,	Ridout,	Varin,
Chapais,	Langton,	Robinson,	Viger,
Chauveau, Sol. Gén.	Laurin,	Sanborn,	Willson,
Christie, (Gaspé,)	Lemieux,	Shaw,	Wright, (d. Est York,)
Christie, (Wentworth,)	McDonald (Kingston,)	Sicotte,	46. Wright (d. Ouest York.)
Crawford,	Mattice,		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions  
 soient maintenant lues une seconde fois.

M. Ridout a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. Brown,  
 Que tous les mots après “Soient” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés  
 de manière à insérer les mots “Renvoyés de nouveau à un Comité de toute la  
 “Chambre afin de les amender, en retranchant le Droit spécifique de six deniers  
 “par gallon et trente pour cent *ad valorem* sur le Vin, et en insérant un Droit de  
 “cinquante pour cent *ad valorem* seulement, sur la valeur du Vin,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :  
 et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

POUR.  
 Messieurs

Brown,	Mulloch,	Ridout,	Valois,
Burnham,	Marchildon,	Robinson,	White,
Dixon,	Merritt,	Sanborn,	Willson,
Gamble,	Murney,	Seymour,	19. Wright (d. Ouest York.)
Langton,	Patrick,	Stevenson,	

CONTRE.  
 Messieurs

Badgley,	Dumoulin,	McDonald (Cornwall) Street,	
Cameron,	Fortier,	Macdonald (Kingston) Stuart,	
Cartier,	Gouin,	MacNab, Sir A. N.	Taché,
Cauchon,	Hartman,	Mattice,	Terrill,
Chabot,	Hincks,	Mongenais,	Tessier,
Chapais,	Jobin,	Morin,	Turcotte,
Chauveau, Sol. Gén.	Lacoste,	Morrison,	Varin,
Christie, (Gaspé,)	La Terrière,	Richards, Proc. Gén.	Viger,
Christie, (Wentworth,)	Laurin,	Shaw,	39. Wright, (d. Est York.)
Crawford,	Lemieux,	Sicotte,	

Ainsi elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois ;

M. Brown a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. Langton, Que tous les mots après "Soient" jusqu'à la fin de la Question soient retranchés de manière à insérer les mots "Renvoyées de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour les amender en réduisant le Droit sur les articles payant douze et demi pour cent *ad valorem*, à dix pour cent *ad valorem*," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :— Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise,

Ordonné, Que les dites Résolutions soient maintenant lues une seconde fois.

Et les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois, elles ont été adoptées.

Ordonné, Que l'Honorable M. Hincks ait la permission d'introduire un Bill pour amender de nouveau les lois relatives aux Droits de Douanes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Message du Conseil Législatif, par John Fenning's Taylor, Ecuier, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans Amendement ; savoir :—

Bill, intitulé : "Acte pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine ;"

Bill, intitulé : "Acte pour augmenter le Capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et pour changer le nom de la dite Compagnie ;"

Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'Hamilton et Port Dover ;" Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de Port Whitby et du Lac Huron," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'Acte qui permet aux Notaires de convoquer des Assemblées de Parents et Amis, en certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un Juge à cet effet, et autres fins," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour, étant lu pour reprendre les Débats ajournés sur la Question qui a été proposée Lundi le vingt-et-unième jour de Mars dernier, Que le Bill pour restreindre la manufacture, la vente et l'importation de Liqueurs enivrantes, en certains cas, soit maintenant lu une seconde fois ;

Et la Question ayant été de nouveau proposée :—La Chambre a repris les dits Débats ajournés.

M. Cartier a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. LeBlanc, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

Badgley,  
Burnham,  
Cartier,  
Cauchon,

Fortes,  
Gouin,  
Hincks,  
Langton,

McDougall,  
Morin,  
Morrison,  
Murney,

Shaw,  
Scotte,  
Stevenson,  
Street,

<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Seymour,</i>	<i>32. Viger.</i>

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Paige,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Gamble,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>28. Wright (d. Ouest York.)</i>

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu’amendée, ayant été mise ;

*Ordonné,* Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

*Ordonné,* Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de *M. Burnham*, secondé par *M. Shaw*,  
La Chambre s’est ajournée.

*Jovis, 14° die Aprilis ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table :—

Par *M. Terrill*,—la pétition de *John F. Thornton* et autres, du Township de *Barnston*, Comté de *Stanstead* ; la pétition de *W. G. Cook* et autres, du Township de *Hatley*, Comté de *Stanstead* ; et la pétition de *C. W. Cowles* et autres, de *Stanstead*, dans le Comté de *Stanstead*.

Par l’Honorable *M. Badgley*,—la pétition de *Bartholomew C. A. Gugy*, Ecuyer, Seigneur de *Grand Pré, Gros Bois* et *Dumontier* ; et la pétition de *J. Redpath* et autres, agissants ci-devant comme Syndics de la Banque de Prévoyance et d’E-pargnes de *Montréal*.

Par *M. Chapais*,—la pétition du Révérend *N. T. Hébert* et autres, de la Pa-roiisse de *St. Louis de Kamouraska*.

Par *M. Morrison*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer d’*Ontario, Simcoe* et *Huron*.

Par *M. Clapham*,—la pétition de *William McMicking* et autres, du Township de *Hamford*, Comté de *Welland*.

Par *M. Brown*,—la pétition de *Cameron Anderson* et autres, de *Dumfries Nord* ; la pétition de *Charles Jarratt* et autres, de *Pénétanguishine* ; la pétition de *James Cockshutt* ; et la pétition du Révérend *J. Fraser* et autres, Membres de l’Eglise Presbytérienne de *St. Thomas*, Comté d’*Elgin*.

Par l’Honorable *M. Robinson*,—la pétition du Révérend *John Fletcher* et autres, les Congrégations de l’Eglise d’*Angleterre* et d’*Irlande*, dans les Townships de *Mono, Mulmur, Adjala* et *Tosoronto*, Comté de *Simcoe*.

Par *M. Street*,—la pétition du Révérend *T. B. Fuller*, Recteur et Doyen rural, et autres, Membres de l’Eglise-unie d’*Angleterre* et d’*Irlande*, dans la Rectorerie de *Thorold*.

Par *M. Lemieux*,—la pétition d’*A. Ross*, Ecuyer, et autres, des Townships de *Frampton* et *Cranbourne*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Du Révérend *John Roaf*, de la Cité de *Toronto*; demandant la passation d'un Acte, pour incorporer certaines personnes sous le nom de "l'Institut *Britannique Américain*."

De *Robert H. Rose* et autres, du Township de *Winchester*; demandant une aide, pour ouvrir un Chemin depuis un certain endroit du dit Township jusqu'à la Ligne principale de Chemin, entre les seconde et troisième Concessions du Township de *Russell*.

De *Richard Helmer* et autres, du Township de *Russell*; demandant une aide, pour ouvrir un Chemin depuis un certain endroit du dit Township jusqu'à un Chemin conduisant du Fleuve *St. Laurent* à travers le Township de *Williamsburgh* et partie de *Winchester*.

*M. Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-quatrième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition de *Hiram Cook* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie Internationale d'Exploration, des Mines et de la fonte des métaux, et il a constaté que l'Avis était suffisant.

Quant à la pétition de *Donald McMillan* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Vaudreuil* à *Bytown*, ou d'un embranchement pour relier *Vaudreuil* avec *Bytown* et le Lac *Huron*, il appert que les Avis aux portes des Eglises, et ceux dont la publication dans un Journal de *Bytown* est ordonné, ont été dûment donnés, mais il ne paraît pas qu'il en ait été publié dans aucun Papier-nouvelle du District de *Montréal*.

Ordonné, Que *M. Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Stanley* et *London*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour incorporer la Compagnie du "Chemin de Fer de *Port Whitby* et du Lac *Huron*," lesquels ont été lus comme suit:—

Page 2, ligne 7. Après "Enregistrés" insérez "Il est par le présent requis "que."

Page 2, ligne 8. Retranchez depuis "Respectifs" jusqu'à "Livre" et insérez "Seront pourvus, par et aux frais de la dite Compagnie, d'un;"

Page 3, ligne 20. Après "Et" insérez "Le premier de Juin."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que *M. Wright*, de la Division Est d'*York*, reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

Ordonné, Que *M. Lemieux* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer certaines personnes, sous le nom de "Compagnie de Navigation de *Québec* et des *Trois-Pistoles*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'Acte "qui permet aux Notaires de convoquer des Assemblées de Parents et Amis, en

“ certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un Juge à cet effet, et autres fins ;”  
 lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 21. Retranchez depuis “ Que ” jusqu'à “ Le ” dans la 22<sup>me</sup> ligne, et insérez “ Nonobstant tout ce que le dit Acte peut contenir à ce con-  
 traire.”

Page 1, ligne 29. Retranchez depuis “ Question ” jusqu'à la fin du Bill dans le Titre du Bill.

Ligne 1. Retranchez depuis “ Expliquer ” jusqu'à “ l'Acte.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que M. *Poulin* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*Ordonné*, Que le Second Rapport du Comité conjoint pour la direction et l'administration de la Bibliothèque Parlementaire, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 30 du mois dernier, pour une copie du Contrat passé pour fournir des Vaisseaux Remorqueurs sur le *St. Laurent*, entre *Prescott* et *Montréal*, avec le Nom, le Tonnage, le tirant d'Eau et la force de chaque Bateau.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (C.C.)

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions comme Université, de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleurs dispositions pour l'administration de sa Dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*, étant lu ;

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Ferguson*, Que tous les mots après “ Soit,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots “ Renvoyé de nouveau au Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher, dans le Préambule du Bill, les mots “ Atten-  
 du que les dispositions abrogées ci-dessous n'ont pas eu l'effet que la Légis-  
 lature avait en vue en les passant,” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :—  
 Et la Question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Ferguson*, Que tous les mots après “ Soit,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots “ Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de rétablir les chaires de Loi et de Médecine, comme branches de système d'Education du Collège de l'Université, en diminuant ou abolissant les Salaires des Professeurs, et en rendant ces Salaires en tout ou en partie dépendant des honoraires que devront payer les Étudiants,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :—  
 Et la Question a passé dans la Négative.



Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Renvoyé de nouveau à un Comité de " de toute la Chambre, pour pourvoir à la démission de tous les Professeurs, " Instituteurs et autres Officiers actuellement dans l'emploi de l'Université de " Toronto et du Collège du Haut-Canada, le 1er Janvier 1854, de la même ma- " nière et sous les mêmes conditions que pour celle proposée par le Bill pour les " Professeurs de Loi et de Médecine ; et aussi, pour fixer les Salaires de tous les " Professeurs et autres Employés du Collège de l'Université et du Collège du " Haut-Canada, et pour pourvoir à l'occupation des charges de Professeurs et des " autres Emplois par des personnes qui ne sont pas devenues incapables de tra- " vailler avec courage et énergie à l'avancement de l'Institution, par des scrupules " de conscience se rapportant au caractère d'Athéisme que l'on a injustement " tenté d'attribuer aux dites Ecoles," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Brown,*

2. *Fergusson.*

CONTRE.

Messieurs

*Badgley,*  
*Burnham,*

*Gamble,*  
*Gouin,*  
*Hartman,*

*MacNab,* Sir A. N.  
*Marchildon,*

*Sicotte,*  
*Stevenson,*

*Cartier,*

*Hincks,*

*Mattice,*

*Street,*

*Chabot,*

*Lacoste,*

*Morin,*

*Stuart,*

*Chapais,*

*Langton,*

*Morrison,*

*Tuché,*

*Christie, (Gaspé,)*

*La Terrière,*

*Richards,* Pro. Gén.

*Terrill,*

*Christie, (Wentworth,)*

*Ridout,*

*Turcotte,*

*Clapham,*

*Laurin,*

*Robinson,*

*Varin,*

*Crawford,*

*LeBlanc,*

*Rose,*

*Viger,*

*Dumoulin,*

*Lemieux,*

*Seymour,*

*White,*

*Fortier,*

*McDonald (Cornwall)*

46. *Willson.*

*Fourmier,*

*Mackenzie,*

Ainsi, elle a passé dans Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après " Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Renvoyé de nouveau à un Comité de toute " la Chambre, pour ôter aux Professeurs du Collège de l'Université les pouvoirs " à eux conférés par le Bill pour régler les honoraires, l'administration des pro- " priétés et la transaction des affaires du dit Collège, et pour y établir des " chaires de Professeurs, de Lecteurs et de Précepteurs," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Brown,*

*Fergusson,*

*Mattice,*

6. *White,*

*Christie, (Wentworth)*

*Mackenzie,*

CONTRE.

Messieurs

*Burnham,*

*Gamble,*

*Marchildon,*

*Smith, (Durham,)*

*Cameron,*

*Gouin,*

*McDougall,*

*Stevenson,*

<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>45. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fournier,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois,

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour déclarer par une disposition expresse, quelles seront les chaires de Professeurs, les chaires de Maîtres, et les autres Charges dans le Collège du *Haut-Canada*, respectivement, et quel Salaire sera attaché à chaque charge," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>7. White.</i>
<i>Christie (Wentworth,)</i>	<i>MaKenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	<i>44. Willson.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Fergusson*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, pour pourvoir à ce qu'il soit donné Avis public de toute vacance qui pourra avoir lieu dans aucune Chaire de Professeur des dits Collèges, de la réception et prise en considération des demandes des Candidats avant que la dite vacance soit remplie," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Street,</i>

Burnham, Mackenzie, Mattice, 13. White.  
 Christie, (Wentworth,)

CONTRE.  
 Messieurs

Cameron,	Fournier,	Marchildon,	Sicotte,
Cartier,	Gowin,	Morin,	Smith, (Durham.)
Chabot,	Hincks,	Morrison,	Stevenson,
Chapais,	Jobin,	Patrick,	Stuart,
Christie, (Gaspé,)	Lacoste,	Poulin,	Taché,
Clapham,	Langton,	Richards, Pro. Gén.	Terrill,
Crawford,	La Terrière,	Ridout,	Turcotte,
Drummond, Pro. Gén.	Laurin,	Robinson,	Varin,
Dumoulin,	Lemieux,	Sanborn,	Viger,
Fortier,	McDonald (Cornwall)	Shaw,	40. Willson.

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. Brown a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. Ferguson, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, afin de pourvoir à ce que, quand le revenu annuel de surplus du Fonds de l'Université pour deux années consécutives, excédera la somme de Trois mille Louis, un Collège précisément semblable au Collège de l'Université, ayant les mêmes pouvoirs, et régi de la même manière, soit commencé dans quelque autre partie de la Province, et que le dit surplus et le surplus pour les années à venir soit employé au soutien d'icelui ; aussi, pour pourvoir à ce que, aussitôt que le dit Collège additionnel sera complètement établi, et que le Fonds de surplus excédera les demandes sur icelui par le dit Collège et Collège de l'Université, tout surplus additionnel soit appliqué à la construction et au soutien d'un troisième Collège dans une section différente du Pays, semblable à tous égards au Collège de l'Université ;" en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement : la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
 Messieurs

Brown, 2. Ferguson.

CONTRE.  
 Messieurs

Badgley,	Hincks,	Mongenais,	Stevenson,
Burnham,	Jobin,	Morin,	Street,
Cameron,	Lacoste,	Morrison,	Stuart,
Cartier,	Langton,	Patrick,	Taché,
Chabot,	La Terrière,	Poulin,	Terrill,
Christie, (Gaspé,)	Laurin,	Richards, Pro. Gén.	Tessier,
Clapham,	LeBlanc,	Ridout,	Turcotte,
Crawford,	McDonald (Cornwall)	Robinson,	Valois,
Dumoulin,	Macdonald (Kingston)	Rose,	Varin,
Fortier,	Mackenzie,	Sanborn,	Viger,
Fournier,	MacNab, Sir A. N.	Seymour,	Willson,
Gamble,	Malloch,	Shaw,	51. Wright, (d. Est York.)
Gowin,	Mattice,	Smith, (Durham,)	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Langton* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Gamble*, Que tous les mots après "Soit," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins d'amender les dix-septième et dix-huitième Clauses, de manière à ce que le Sénat, tant qu'il conservera le pouvoir de déterminer les sujets d'examens pour les Candidats aux degrés ne puisse contrôler le cours d'études à suivre dans les Colléges affiliés," en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée : — Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable Procureur-Général *Richards*, Que le Bill passe et que le Titre soit : "Acte pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions comme Université de celles qui lui sont assignées comme Collége, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa Dotation et de celle du Collége du *Haut-Canada* ;" la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Valois,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Rose,</i>	<i>White,</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>57. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Gamble,</i>			

## CONTRE.

## Messieurs

*Brown,* *Cauchon,* *3. Fergusson.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour établir un Conseil Municipal Provisoire dans le Comté d'*Essex*, pour certaines fins, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte supplémentaire à un Acte de la présente Session, pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins Judiciaires, les Etablissements de *Ste. Anne des Monts* et du *Cap-Chat*, et les

“ annexer au District de *Kamouraska*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d’argent, pour construire un Aqueduc, pour l’usage de la dite Cité, et pour étendre et amender les dispositions de tout Acte y relatif,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s’est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d’argent, pour construire un Aqueduc, pour l’usage de la dite Cité, et pour étendre et amender les dispositions de tout Acte y relatif,” a été lu la première fois.

Sur motion de l’Honorable M. *Badgley*, secondé par l’Honorable M. *Macdonald*, Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

Un Bill pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac* de mieux régler la Commune de *St. François*, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Dumoulin* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L’Honorable M. *Hincks*, l’un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a mis devant la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, — Tableaux du Commerce et de la Navigation de la Province du *Canada*, pour l’année 1852.

Pour les dits Tableaux, voir Appendice (A.)

L’Honorable M. *Hincks* a aussi mis devant la Chambre, par Ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, les Comptes Publics pour l’année 1852.

Pour les dits Comptes, voir Appendice (B.)

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Valois*, secondé par M. *Fortier*, La Chambre s’est ajournée.

*Veneris, 15<sup>o</sup> die Aprilis;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par M. *Fergusson*,—la pétition de Sir *James D. Hamilton Hay*, Baronnet, et autres, du Township d’*Osprey*, Comté de *Grey*.

Par M. *Cauchon*,—la pétition de l’Honorable *Philippe Panet* et autres, Catholiques, de la Cité de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Association de la Bibliothèque Mercantile d'*Hamilton*; demandant une aide.  
De *François R. Dufresne* et autres, Catholiques Romains, de la partie de la Paroisse des *Trois-Rivières* appelée la *Banlieue*; représentant qu'ils ont été induits en erreur dans le cas de la pétition qu'ils ont signée contre le Bill relatif à la propriété de la Fabrique de la dite Paroisse, et qu'ils retirent leurs signatures; et demandant que la dite pétition ne soit pas écoutée.

De *William Baker* et autres, Syndics du Lycée de *Dunham*; demandant une aide en faveur de cette Institution.

D'*A. Simpson*, Ecuyer, et autres; demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de Compagnie de Prêt du *Canada*.

De *J. B. Pepin* et autres, Membres de la Corporation de la Commune de *St. Antoine de la Baie*; demandant un certain Amendement à l'Acte de cette Session pour établir et constater les droits des Co-propriétaires de la dite Commune.

Du Révérend *J. Nelligan* et autres, Officiers et Membres de l'Institut Catholique de *St. Patrice, Québec*; demandant la passation d'un Acte pour déclarer en termes clairs et précis, que les Catholiques Romains du *Canada-Ouest* jouiront des mêmes droits dont jouit la minorité Protestante du *Bas-Canada*, relativement aux Ecoles séparées.

L'Honorable *M. Badgley* du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-troisième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et est convenu de les rapporter sans Amendement :—

Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal* :

Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Pont Suspendu des Chutes de *Niagara* :

Bill pour incorporer l'Asile Militaire du *Canada* :

Bill pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal*, a disposer d'une propriété à la *Pointe St. Charles*, près la Cité de *Montréal*.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Franténac*, au Township de *Pittsburgh* pour les fins Municipales; et étant convaincu, d'après le témoignage qu'il a devant lui, qu'il est désirable d'annexer cette partie du Township de *Kingston* mentionné dans le Bill, au Township de *Pittsburgh*, non seulement pour les fins municipales, il l'a amendé en conséquence, et il soumet les Amendements à la considération de Votre Honorable Chambre.

*M. Langton*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport de l'opération des Lois de Cotisation, spécialement pour ce qui concerne la perception des Taxes sur les Terres des non-résidents, et légal répartition de Taxes de Comté entre les diverses Municipalités, et autre Ordre de renvoi, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Que d'après un examen attentif de cette partie des Lois de Cotisation qui a rapport au prélèvement de la Taxe imposée sur les terres des Propriétaires non-résidents, Votre Comité est d'opinion que le présent système est très défectueux et occasionne de graves inconvénients et de grandes pertes, tant aux Propriétaires de terres qu'aux Municipalités. Ces difficultés proviennent principalement de la fréquence inutile des ventes et du partage de la responsabilité entre le Township et les Officiers de Comté dans le prélèvement des Taxes. Votre Comité recommande en conséquence que les Lois de Cotisation soient amendées sans délai, de manière à laisser l'entière direction et responsabilité du prélèvement de ces arrérages aux Trésoriers des divers Comtés, et qu'aucune terre

ne soit vendue pour arrérage d'une partie de la Taxe avant qu'il ait été dû pendant au moins cinq ans. Mais comme ce changement amènerait un retard dans le prélèvement des Taxes, qui, peut-être, serait au détriment de quelques Townships dans lesquels une partie considérable du revenu découle de la Taxe imposée sur les terres des non-résidents. Votre Comité soumet à Votre Honorable Chambre un projet lequel les autorités de Comté pourront émettre des Débentures sur le crédit de la Taxe des terres des non-résidents, pour satisfaire aux besoins immédiats des diverses Municipalités.

Votre Comité est aussi d'opinion que dans les Villes et Villages, la rente sur laquelle la Cotisation est basée s'élève, dans presque tous les cas, à plus de six pour cent sur la valeur de la propriété, ce qui donne lieu à de graves injustices, lorsque la proportion de toute Taxe de Comté à être supportée par une Ville ou Village est établie, le capital en entier est estimé à une valeur annuelle de six pour cent.

Votre Comité étant au fait que Votre Honorable Chambre a déjà renvoyé à la considération d'un autre Comité l'évaluation du fonds de Marchandises des Marchands, il ne s'est pas occupé de cette partie du sujet ; mais il n'a pu s'empêcher de remarquer que la question relative à la propriété personnelle rencontre de grandes difficultés, et il est fermement convaincu qu'il n'y a aucun système aussi équitable et aussi pratique que celui de taxer la propriété uniformément suivant sa valeur, d'après une échelle semblable à celle proposée par le Gouvernement lors de la première introduction de la Loi de Cotisation de 1850.

L'extension de la franchise projetée telle que basée actuellement sur les Cotisations Municipales, exigera des dispositions plus sévères pour assurer l'exactitude des rôles de Cotisation, et Votre Comité prend la liberté de suggérer quelques nouvelles dispositions pour assurer la fidèle exécution des devoirs des Cotiseurs.

Votre Comité, durant ses recherches, a aussi remarqué quelques imperfections d'une importance mineure dans les Lois de Cotisation, et pour y remédier, aussi bien que pour mettre à effet les recommandations déjà mentionnées, il soumet respectueusement une série de Résolutions.

Dans l'attente qu'une Loi Générale de Cotisation sera introduite, comprenant les changements recommandés, Votre Comité désire attirer l'attention de Votre Honorable Chambre sur un Bill maintenant devant le Parlement, intitulé : "Acte pour amender l'Acte Municipal du *Haut-Canada*," dont diverses dispositions semblent plutôt se rapporter au sujet de Cotisation, et il recommande respectueusement que les sujets qui sont embrassés dans les 15<sup>me</sup>, 16<sup>me</sup>, 17<sup>me</sup>, 18<sup>me</sup> et 19<sup>me</sup> Sections d'icelui fassent partie de l'Acte de Cotisation projeté.

## RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LE COMITÉ.

### TAXE SUR LES TERRES DES NON-RÉSIDENTS.

1. Qu'à l'avenir, les Livres et les Comptes relatifs aux arrérages de Taxes sur les terres des non-résidents seront tenus par les Trésoriers des différents Comtés.

2. Qu'il ne pourra être loisible au Trésorier d'aucun Township, Ville ou Village, de recevoir aucune Taxe sur les terres des non-résidents, excepté du Percepteur ou Trésorier.

3. Qu'il sera du devoir du Greffier de chaque Municipalité, le ou avant le jour qui sera fixé par le Conseil d'icelle, lequel jour ne sera pas plus tard que le premier jour d'Octobre de chaque année, de fournir au Trésorier de Comté une Copie du Rôle du Percepteur, en autant qu'il aura rapport aux terres des non-résidents, en indiquant dans une colonne séparée les divers Taux auxquels elles

sont imposables, avec une désignation de la localité jointe à toute autre information qu'il sera nécessaire de donner au Trésorier de Comté, afin de le mettre en état de s'assurer quelle est la véritable Taxe imposable sur toute terre dans cette Municipalité pour cette année.

4. Que le Percepteur de toute Municipalité devra faire un règlement définitif de son Rôle avec le Trésorier d'icelle, le ou avant le 14<sup>me</sup> jour de Décembre, ou tel autre jour qui pourra être fixé par le Conseil de chaque Municipalité, lequel jour ne sera pas plus tard que le premier jour de Mars, et après tel Règlement, il ne lui sera plus loisible de prélever ou recevoir aucune Taxe sur les terres, lorsque la dite Taxe sera rapportée comme étant restée en arrière.

5. Que dans le cours de 14 jours après le temps fixé pour le Règlement définitif du Rôle du Percepteur, le Trésorier de chaque municipalité devra remettre au Trésorier de Comté une copie certifiée du Rôle du Percepteur, en autant qu'il a rapport aux taxes incrites sur icelui, et indiquant lesquelles de ces taxes ont été payées.

6. Que le Trésorier de Comté devra ouvrir des Livres dans lesquels il tiendra compte des taxes dues et des sommes reçues sur chaque lot séparé des terres des non-résidents dans chaque Municipalité de son Comté, et il pourra recevoir lorsqu'on le lui offrira, le montant des taxes qui, suivant ses livres, paraîtra dû sur telles terres, pour lequel il donnera un reçu.

7. Que le Trésorier de Comté ne pourra recevoir aucune partie de la Taxe à moins que tout l'arrérage alors dû ne soit payé, ou qu'une preuve satisfaisante ne soit faite que la Taxe a été payée antérieurement ou qu'elle a été imposée par erreur, s'il y a lieu ; mais s'il est prouvé à sa satisfaction qu'aucun lot de terre sur lequel il est dû des Taxes a été subdivisé, il pourra recevoir le montant proportionné de la Taxe imposable sur aucune des subdivisions et laisser les autres subdivisions imposables pour le résidu.

8. Que le Trésorier de Comté, dans le cours d'un mois après que le Rôle du Percepteur des terres des non-résidents lui aura été remis tel que pourvu par la 3<sup>me</sup> Résolution, devra constater et entrer dans ses Livres le montant imposable sur toutes telles terres jusqu'à cette date ; et le premier jour de Mai de chaque année il devra compléter et balancer ses Livres en faisant l'entrée, en regard de chaque lot de terre, des paiements qui ont été à lui faits ou au Percepteur de la Municipalité.

9. Que s'il paraît au Trésorier, lors du Règlement des comptes à être faits le 1<sup>er</sup> de Mai comme susdit, que quelque morceau de terre sujet à la cotisation n'a pas été cotisée, il sera du devoir du Trésorier d'en faire rapport au Greffier de la Municipalité, et il sera loisible au Greffier de telle Municipalité d'inscrire tel morceau de terre sur le Rôle du Percepteur de l'année suivante, tant pour les arrérages omis que pour la Taxe de cette année ; et s'il paraît au Trésorier que quelque morceau de terre cotisée n'a pas été inscrit sur le Rôle du Perceteur, ou qu'ayant été compris parmi les terres des non-résidents, la Taxe sur icelui n'a pas été payée, il sera autorisé à inscrire tel morceau de terre et la taxe sur icelui, dans ses Livres ; ou s'il lui paraît que quelque morceau de terre a été inscrit sur le Rôle des non-résidents qui ne soit point sujet à la cotisation, ou qui a été entré sur le Rôle des résidents, et que la taxe sur icelui a été payée, il sera autorisé à effacer telle taxe de ses Livres, et pourra autrement corriger toute erreur palpable ou toute erreur qui pourra de temps à autre lui être certifiée par les Greffiers des différentes Municipalités. Mais si quelque personne lui présente en satisfaction d'une taxe quelque reçu d'un Percepteur, Syndic d'Ecole ou autre Officier de Ville, Village ou Township, il ne l'acceptera pas comme preuve avant qu'il n'ait reçu un rapport sur ce sujet de Greffier de la Municipalité intéressé.



10. Qu'il ne sera nécessaire que le Trésorier donne avis par écrit aux non-résidents, du montant de la taxe due sur leurs terres, à moins qu'il ne soit demandé, alors il le fera sans exiger de paiement.

11. Que si, lors du règlement qui devra se faire le 1er de Mai de chaque année, il appert qu'aucune partie du montant resté dû sur tout morceau de terre est en arrière depuis la même date de l'année précédente, le Trésorier devra ajouter au montant total alors dû, 10 pour cent.

12. Qu'il sera loisible au Trésorier de Comté, toutes les fois qu'il sera convaincu qu'il y a des effets saisissables sur toute telle terre, d'émettre un warrant sous son seing et sceau au Shérif du Comté, lequel sera autorisé par icelui à prélever le montant dû sur tous les biens et effets mobiliers trouvés sur la terre.

13. Que toutes les fois, lors du règlement qui sera fait le 1er de Mai de chaque année, qu'il paraîtra que quelque partie de la taxe sur telle terre a été due durant cinq ans, le Trésorier de Comté pourra donner avis de la vente de ces terres dans la *Gazette Officielle*, pendant six mois, et dans quelque papier-nouvelle publié dans le Comté où ces terres sont situées, ou s'il n'y a pas de papier-nouvelle, dans quelque autre publié dans un Comté adjoignant ; mais le Conseil de Comté pourra prescrire que les terres sur lesquelles il est ainsi dû des arrérages ne soient pas annoncées ou vendues avant une période ultérieure, à sa discrétion, ou il pourra exiger que telles terres seulement soient annoncées pour la vente, sur lesquelles il est dû des arrérages de taxe, au-dessus d'une somme prescrite, et le Trésorier devra ajouter à chaque arrérage, une part proportionnelle du coût de l'annonce.

14. Qu'à l'expiration des six mois à compter de la date du premier avertissement, le Trésorier pourra émettre un warrant au Shérif pour prélever les arrérages et les frais, tel qu'actuellement pourvu par la Loi, et après l'émission du warrant du Trésorier, il ne pourra recevoir aucun paiement à compte des sommes contenues dans le warrant, et le Shérif devra immédiatement donner avis du jour où il vendra les terres, lequel jour sera dans le cours des trois mois qui suivront l'émission du warrant, ou à telle date ultérieure qui sera désignée dans le warrant ; et le jour mentionné dans l'avertissement, il procédera, de la manière actuellement prescrite par la Loi, à la vente de toutes les terres sur lesquelles les arrérages et les frais n'auront pas été auparavant prélevés. Et le Shérif devra faire un rapport détaillé au Trésorier de chaque morceau de terre, séparément, compris dans le warrant, dans le cours d'un mois à dater du jour de la vente.

15. Que toutes les ventes, en vertu des Actes maintenant en force, qui auraient dû avoir lieu à une certaine époque, mais qui n'ont pas eu lieu dans ce temps là, ne seront pas, pour ce délai, illégales, et la terre pourra être vendue pour arrérages de taxes dans aucun temps ci-après que le Conseil Municipal du Comté pourra prescrire.

16. Que le Shérif aura droit de recevoir cinq pour cent de commission sur toutes les sommes prélevées par lui en vertu du warrant du Trésorier, et toutes les fois qu'une saisie des biens meubles et effets sera faite par le Shérif, pour arrérages de taxe, il pourra procéder à les vendre après en avoir donné avis huit jours d'avance, et il pourra exiger dix chelins pour chaque saisie et vente ; et lorsqu'aucune terre sera vendue par le Shérif, il pourra recevoir cinq chelins pour la vente de chaque morceau séparé d'icelle, et il pourra en outre exiger cinq chelins pour le titre de tout morceau de terre par lui vendu, lequel titre devra contenir une désignation complète par tenants et aboutissants, de la terre vendue ; et le Shérif pourra ajouter la commission et les honoraires qu'il est par le présent autorisé à recevoir pour les services ci-dessus mentionnés, jusqu'au montant des arrérages dus sur ces terres mentionnés dans le warrant, au sujet desquelles tels services ont été séparément rendus, et pour tels services il n'aura droit à aucun autre honoraire ou émoluments quelconques.

17. Que le propriétaire de toute terre vendue pourra la racheter dans aucun temps dans le cours d'une année à compter de la date de la vente, en payant le montant pour lequel la terre a été vendue, et dix pour cent en sus ; mais après l'expiration de l'année la vente sera considérée parfaite, et le Shérif devra immédiatement transporter la terre à l'acheteur de la manière actuellement pourvue par la Loi.

18. Que le Shérif entrera dans un Livre qui sera fourni par le Comté, une description exacte par tenants et aboutissants, de chaque lot de terre par lui vendu aux acheteurs pour arrâges de Taxes, avec un Index à icelui, lequel Livre sera remis au Trésorier après que les dites entrées auront été faites, et sera par lui gardé avec toutes les Copies des Rôles des Cotiseurs et Percepteurs, et tous autres Documents relatifs aux terres des non-résidents parmi les Archives du Comté.

19. Que toutes les sommes d'argent qui seront dans aucun temps reçues par le Trésorier de Comté pour les Taxes sur les terres des non-résidents dans toute Municipalité du Comté, qu'elles lui soient payées ou qu'elles soient prélevées par le Shérif, formeront et constitueront un fonds séparé, qui sera appelé le fonds des Terres des non-résidents de tel Comté, et le Trésorier devra ouvrir un Compte pour chaque Municipalité pour le dit fonds.

20. Que le Trésorier du Comté ne sera pas requis de tenir un Compte séparé des différentes Taxes qui pourront être imposées sur chaque terre, mais tous arrâges, de quelque Taxe qu'ils proviennent, seront réunis ensemble et formeront une seule charge sur telle terre, et chaque Municipalité subordonnée fournira sa part à même ses fonds généraux pour combler le déficit de la Taxe de l'Asile des Aliénés, ou de la Taxe de Comté, ou d'aucune Taxe d'Ecole ou Locale, provenant du non-paiement d'une Taxe due sur une Terre, et toutes sommes qui pourront en aucun temps être payées à une Municipalité à même le fonds des terres des non-résidents du Comté formeront partie des fonds généraux de telle Municipalité.

21. Qu'il sera loisible au Conseil Municipal du Comté d'autoriser, de temps à autre, par un règlement, le Préfet à émettre des Débentures sur le crédit du dit fonds des terres des non-résidents pour des sommes de pas moins de £25 chacune, de manière que toutes les Débentures en aucun temps émises et non payées n'excèdent pas les deux tiers de tous les arrâges alors dus et échus sur les terres dans le Comté, avec telles autres sommes qui pourront se trouver entre les mains des Trésoriers, ou autrement placées au crédit du dit Fonds, et telles Débentures seront négociées par le Préfet et le Trésorier du Comté, et le produit en sera versé dans le dit Fonds, et l'intérêt sur icelle et le principal, lorsqu'ils deviendront dus, seront payables à même le dit Fonds, et ces Débentures ne seront dans aucun cas dues pendant plus de dix années, à dater de leur émission.

22. Que si en aucun temps il arrive qu'il n'y ait pas assez d'argent dans le fonds des terres des non-résidents pour payer l'intérêt dû sur les Débentures ou pour les racheter dans le temps voulu, tel intérêt ou telles Débentures seront néanmoins payables à même les Fonds Généraux du Comté, et le paiement en sera réclamé de la même manière qu'il est prescrit par la Loi dans le même cas pour d'autres Débentures de Comté.

23. Qu'il sera loisible au Conseil Municipal du Comté de passer de temps à autre des Règlements pour répartir l'argent de surplus dans les fonds des terres des non-résidents parmi les diverses Municipalités, eu égard à l'argent reçu et aux arrâges dus sur les terres des non-résidents dans chaque Municipalité, mais cette répartition sera toujours limitée de manière que les Débentures non payées n'excèdent point les deux tiers des arrâges, de l'argent ou autres revenus du Fonds.

24. Que le Trésorier n'aura pas le droit d'exiger ou recevoir de la personne

payant des taxes aucune commission sur icelles, mais il pourra recevoir du fonds telle commission sur toutes les sommes d'argent versées entre ses mains ou tel salaire fixe à la place que le Conseil du Comté pourra lui accorder par un règlement.

25. Qu'il sera du devoir du Trésorier de Comté de préparer et soumettre au Conseil de Comté, à sa première session, dans le mois de janvier de chaque année, un rapport certifié par les auditeurs de l'état du fonds des terres des non-résidents, lequel rapport contiendra un compte séparé de toutes les sommes d'argent reçues et dépensées durant l'année expirée le 31 Décembre immédiatement précédant, distinguant les sommes reçues et payées aux diverses Municipalités et reçues et payées pour intérêt ou pour Débentures négociées ou rachetées, et les sommes placées et la balance en main ; une liste de toutes les Débentures alors dues, avec les dates de leur échéance ; et un état de tous les arrérages alors dus, distinguant ceux dus dans chaque Municipalité, et le montant pour lequel il y aura alors annonce de vente, et pour lequel il peut y avoir annonce de vente en vertu de la Loi durant l'année suivante, et il sera du devoir du préfet de faire transmettre une copie de tel rapport au Secrétaire Provincial pour l'information du Gouverneur-Général.

#### TRAVAIL PERSONNEL.

26. Que si le possesseur d'aucun morceau de terre appartenant à des propriétaires non-résidents est inconnu, la commutation au lieu du travail personnel dû sur icelui, conformément à sa valeur sera portée contre chaque morceau de terre séparément, et telle charge sera prélevée de la même manière que pour toute autre taxe ; mais si dans aucun temps avant le 1er de Mai quelque possesseur de terres des non-résidents a donné par écrit au Percepteur ou Greffier de la Municipalité, une liste des terres possédées par lui dans la Municipalité, il sera sujet au travail personnel seulement suivant la valeur collective des terres possédées par lui, et le Greffier de la Municipalité pourra faire l'entrée de la somme imposable en commutation de tout le travail Personnel sur tout morceau ou morceaux des terres de tels non-résidents, à sa discrétion et telle somme sera une charge légale contre ces terres, de la même manière que pour toute autre taxe ; et le même taux de commutation du travail Personnel s'appliquera aux résidents et aux non-résidents.

27. Que la taxe imposable au lieu du travail Personnel sur les personnes qui ne sont pas cotisées dans les Villes, Cités et Villages, sera de cinq chelins au lieu de dix.

#### RENTE DANS LES VILLES ET VILLAGES.

28. Qu'au lieu des colonnes 5 et 6 dans la cédule marquée B, annexée à l'Acte de Cotisation du *Haut-Canada* de 1850, il y aura trois colonnes dans les rôles de cotisation des Villes et Villages incorporés.

Colonne A.—Rente de chaque lot ou morceau de terre séparé.

Colonne B.—Valeur totale de chaque morceau de terre séparé, non à rente.

Colonne C.—Valeur annuelle d'iceux.

29. Que toutes les fois qu'un morceau de terre situé dans quelque Ville ou Village sera tenu à rente, les Cotiseurs devront dans tous les cas entrer cette rente dans la colonne A, du Rôle de Cotisation, à moins qu'ils n'aient raison de croire que l'occupant a fait un faux rapport de la rente.

30. Que toutes les fois que le Conseil Municipal du Comté imposera une taxe, aux fins de constater la juste part d'icelle qui sera supportée par toute Ville ou Village, la somme totale des rentes dans la colonne A sera calculée sur le pied de 10 pour cent sur le capital représenté, lequel capital, ajouté à la somme totale de la colonne B, et la somme totale de la propriété mobilière cotisée seront censés être la valeur collective de toute la propriété dans cette Ville ou Village.

#### COTISEURS.

31. Que les mots suivants soient ajoutés au serment des Cotiseurs contenu dans

la 26me Section de l'Acte de Cotisation du *Haut-Canada* de 1850: " Et je certifie de plus que j'ai fait l'entrée en icelui des noms de toutes les personnes tenant feu et lieu et franc-tenanciers résidents, avec le véritable montant de la propriété occupée ou possédée par chacun d'eux, et que je n'ai pas entré le nom d'aucune personne que je ne crois pas tenir feu et lieu ou être franc-tenancier, et être l'occupant ou possesseur de bonne foi de la propriété désignée vis-à-vis son nom."

32. Qu'après le mot "Aucun," dans la 62me Section du dit Acte, le mot "Greffier" soit inséré; et après le mot "Perception," dans la seconde ligne de la même Section, que les mots suivants soient ajoutés: "Ou copie du Rôle de tout Percepteur ou Collecteur ou qui insérera volontairement ou frauduleusement le nom d'aucune personne qui n'aurait pas dû être inscrit sur tel Rôle, ou qui omettra le nom d'aucune personne qui aurait dû être inscrit sur tel Rôle, conformément au véritable sens et intention du présent Acte."

#### DISPOSITIONS DIVERSES.

33. Que si quelque personne n'est pas satisfaite de la décision de la Cour de Révision sur toute Question de Cotisation en litige, il pourra en être appelé au Juge de la Cour de Comté, en Chambre ou à la prochaine Cour qui sera tenue dans la division où cette Municipalité est située, mais un tel appel ne s'étendra pas aux questions de fait, mais seulement aux questions de l'interprétation de la Loi, et la décision de la Cour sera finale, et la Cour pourra taxer les frais de l'appel, lesquels seront payés par la Municipalité ou la partie appelante.

34. Que l'Assemblée Annuelle du Conseil Municipal du Comté, pour répartir également les Rôles de Cotisation, conformément aux dispositions de la 5me Section de l'Acte pour expliquer et amender la Loi de Cotisation dans le *Haut-Canada*, de 1851, aura lieu le troisième Lundi de Juin, ou tel autre jour que le dit Conseil pourra fixer par règlement, lequel jour ne sera pas plus tard que le 15me jour de Juillet.

35. Que le Régistrateur de tout Comté devra enregistrer le titre de la terre vendue par le Shérif avant le 1er Janvier 1851, conformément aux dispositions de l'Acte 6, *Geo.* 4, chap. 7, nonobstant la révocation de cet Acte par l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 66.

36. Que les dispositions de la 12me Section de l'Acte de Cotisation du *Haut-Canada* de 1850, relatives au surplus ou déficit dans le montant des taxes prélevées pour toutes fins particulières, soient amendées de manière à pouvoir introduire le même système pour les Comtés et Townships que pour les Cités, Villes et Villages, et que tout tel surplus forme partie du fonds général de la Municipalité et que le déficit soit payé à même le dit fonds, à moins qu'il n'y soit autrement pourvu d'une manière spéciale.

#### PROPRIÉTÉ MOBILIÈRE.

37. Que toute la propriété mobilière de chaque personne cotisée sera évaluée conformément à l'échelle suivante:—

A £	50,	si elle s'élève à cette somme, mais non à	£	125.
£	125,	do	do	£ 250.
£	250,	do	do	£ 500.
£	500,	do	do	£ 1,000.
£	1,000,	do	do	£ 2,500.
£	2,000,	do	do	£ 5,000.
£	5,000,	do	do	£10,000.
£	10,000,	do	do	£20,000.
£	20,000,	do	do	£40,000.
£	40,000,	do	do	£60,000.

Et ainsi de suite en augmentant par sommes de £20,000.

38. Que la propriété mobilière ou immobilière sera taxée également suivant sa valeur.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi le vingt-cinquième jour d'Avril présent, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné*, Que le Rapport du Comité Spécial, auquel a été renvoyé la pétition de Messieurs *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*, et autre Ordre de renvoi, soit renvoyé au dit Comité.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Pont Suspendu des Chutes de *Niagara*, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : " Acte supplémentaire à un Acte de la présente Session pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins judiciaires, les Etablissements de *Ste. Anne des Monts* et du *Cap-Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*," lesquels ont été lus comme suit :—

Page 1, ligne 9. Retranchez depuis " Soit " jusqu'à " Statué " dans la 10<sup>me</sup> ligne.

Page 1, ligne 16. Retranchez depuis " Acte " jusqu'à " Statué " dans la 17<sup>me</sup> ligne.

Page 1, ligne 18. Retranchez " Ont " et insérez " Ayant," et retranchez depuis " Été " jusqu'à " Par."

Page 1, ligne 19. Retranchez depuis " Cité " jusqu'à " Détachés " dans la 20<sup>me</sup> ligne.

Page 1, ligne 24. Après " Susdit " insérez " Seront sujets " et après " Et " insérez " Ils sont par le présent Acte."

Page 1, ligne 27. Retranchez tous les mots après " Civiles " jusqu'à la fin du Bill, et insérez " Mentionnés au dit Bill."

Dans le Préambule du Bill :

Page 1, ligne 1. Retranchez depuis " Attendu " jusqu'à " Vertu " et insérez " Qu'en."

Page 1, ligne 5. Après " Sont " insérez " Détachées et retirées de la Jurisdiction des Cours dans et pour les Comté et District de *Gaspé*, pour être annexés, pour les fins judiciaires, au District de *Kamouraska*, et qu'ils devraient être en vertu d'icelui ;" et après " Placés " insérez " Mais ne l'ont pas été en vertu d'icelui."

Page 1, ligne 8. Retranchez depuis " d'Icelui " jusqu'à " Est " et insérez " Et qu'il."

Page 1, ligne 9. Retranchez depuis " De " jusqu'à " à," et insérez " Suppléer à l'omission du dit Acte à cet égard."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Gaspé*, reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à l'Hôpital de Marine de *Québec*, qui a été présentée Vendredi dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour amener une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins Mu-

nicipales, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer l'Asile Militaire du *Canada*, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal*, à disposer d'une propriété à la *Pointe St. Charles*, près la Cité de *Montréal*, soit lu la troisième fois Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* ait la permission d'introduire un Bill pour fixer les limites des Lots dans certains rangs du Township de *Grenville*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Fergusson* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Guelph*, *Baie Georgienne* et *Lac Huron*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Christie*, de *Wentworth*, ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie, sous le nom de "Compagnie Hydraulique de *Paris*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte* ait la permission d'introduire un Bill pour prévenir l'Intempérance, et prohiber la vente en détail des Liqueurs enivrantes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de M. *Mongenais*, secondé par M. *Dumoulin*,

*Ordonné*, Que la 64<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport à un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil* et *Bytown*.

*Ordonné*, Que M. *Mongenais* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil* et *Bytown*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Fourrier* ait la permission d'introduire un Bill pour augmenter la juridiction de la Cour des Commissaires en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour amender la Loi concernant les Banques d'Épargnes.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi, le Vingt-neuvième jour d'Avril présent.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte concernant les Arpenteurs.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d'argent pour construire un Aqueduc pour l'usage de la dite Cité, et pour étendre et amender les dispositions "de tout Acte y relatif," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte de Judicature du *Bas-Canada*, 12 *Vic.*, chap. 38, et pourvoir à la signification des Ordres des Cours de Circuit par les Huissiers, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de M. *Fortier*, secondé par M. *Turcotte*,  
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

*Lunæ, 18° die Aprilis ;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Fergusson*,—la pétition du Conseil Municipal Provisoire du Comté de *Grey*.

Par M. *Stevenson*,—la pétition de *P. Low* et autres.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *William Dickson* et autres, du Comté de *Waterloo*.

Par M. *Fournier*,—la pétition de *Simon Fraser*, Ecuyer, et autres, du Comté de *L'Islet*.

Par M. *Cartier*,—la pétition de Messieurs *McKean*, *McLarty* et Compagnie, et autres, Marchands et Propriétaires de Vaisseaux, de *Liverpool*, *Londres*, *Glasgow* et *Montréal*, intéressés dans le Commerce des Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John F. Thornton* et autres, du Township de *Barnston*, Comté de *Stanstead* ; de *W. G. Cook* et autres, du Township d'*Hatley*, Comté de *Stanstead* ; et de *C. W. Cowels* et autres, de *Stanstead*, dans le Comté de *Stanstead* ; demandant la passation d'un Acte pour incorporer "La banque du Comté de *Stanstead*."

De *Bartholomew C. A. Gagy*, Ecuyer, Seigneur de *Grandpré*, *Grosbois* et

*Dumontier* ; prenant connaissance du Bill pour permettre la récusation des Juges qui sont Seigneurs, dans les cas où les Droits Seigneuriaux sont en question et demandant qu'il soit entendu par Conseil à la Barre de cette Chambre contre le Bill, tel qu'il est maintenant rédigé.

De *J. Redpath* et autres, agissant ci-devant comme Syndics de la Banque de Prévoyance et d'Épargnes de *Montréal* ; demandant que le Bill pour autoriser les déposants de la dite Banque à nommer des Syndics pour régler les affaires d'icelle, ne devienne pas Loi.

Du Révérend *N. T. Hébert* et autres, de la Paroisse de *St. Louis de Kamouraska* ; demandant une aide pour rebâtir la maison d'Ecole de la dite Paroisse récemment détruite par le feu, et qui était occupée par les Frères de la Doctrine Chrétienne.

De la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron* ; demandant certains Amendements à son Acte d'incorporation.

De *William McMicking* et autres, du Township de *Stamford*, Comté de *Welland* ; demandant l'adoption de certaines mesures, pour promouvoir l'Immigration en cette Province.

De *Cameron Anderson* et autres, de *Dumfries Nord* ; de *Charles Jarratt* et autres, de *Pénétanguishine* de *James Cockshutt* et autres, de *Cayuga* ; et du Révérend *J. Fraser* et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne de *St. Thomas*, Comté d'*Elgin* ; demandant l'adoption de mesures, pour abolir tout travail le Dimanche dans le Département des Postes ou autres Départements Publics.

Du Révérend *John Fletcher* et autres, les Congrégations de l'Eglise-unie d'Angleterre et d'Irlande, dans les Townships de *Mono, Mulmur, Adjala* et *Tosoronto*, Comté de *Simcoe*, et du Très-Révérend *T. B. Fuller*, Recteur et Doyen rural, et autres, Membres de l'Eglise-unie d'Angleterre et d'Irlande, dans la Rectorerie de *Thorold* ; demandant que le Bill pour amender la Loi relative à la solennisation et enregistrement des mariages ne devienne pas Loi.

D'*A. Ross*, Ecuyer, et autres, des Townships de *Frampton* et *Cranbourne* ; demandant une aide, pour ouvrir et construire un Chemin à travers *Frampton*, sur le côté Ouest, jusqu'à *Cranbourne*.

De Sir *James D. Hamilton Hay*, baronnet et autres, du Township d'*Osprey*, Comté de *Grey* ; exposant que par des circulaires que le Gouvernement de cette Province a fait sortir dans les années 1848 et 1849, ils ont été engagés à s'établir sur les terres situées dans le dit Township et que les conditions contenues dans les circulaires susdites sont sur le point d'être violées par l'agent des terres du Gouvernement de cet endroit, au grand dommage des Pétitionnaires ; et demandant justice.

De l'Honorable *Philippe Panet* et autres, Catholiques de la Cité de *Québec* ; demandant que les privilèges relatifs aux Ecoles séparées, qui ont été demandés à la Législature par les Catholiques du *Haut-Canada*, durant cette présente Session, leur soit accordés.

*M. Shaw*, du Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Lanark* et *Renfrew*, relativement aux poids et mesures, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre un Bill pour établir un étalon de poids pour les différentes espèces de Grains, Légumes et Semences, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*M. Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.



*Ordonné*, Que M. *Paige* soit présent à sa place dans cette Chambre Demain.

*Ordonné*, Que la Réponse relative au Pénitencier Provincial, qui a été présentée le cinq Avril présent, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Burnham*.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *George S. Boulton*, un de leurs Membres, de venir devant le Comité Spécial, auquel est renvoyée la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, agissant comme Curateur à la Succession de feu *Robert Randall*, Ecuyer, de *Shippawa*, Mercredi prochain à onze heures du matin, pour être examiné au sujet du dit renvoi.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Robinson* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que la pétition de *William McMicking* et autres, du Township de *Stamford*, Comté de *Welland*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Lyon* a proposé, secondé par M. *Langton*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, par l'Officier qu'il appartient, copies de toutes les demandes faites au Commissaire des Terres de la Couronne ou au Gouvernement Exécutif à *Québec*, pendant l'année dernière et la présente, pour des licences pour couper du Bois de Construction sur les Terres incultes de la Couronne sur la Rivière *Gatineau*, ou pour des limites (*berths*) de Bois de Construction sur la dite Rivière; également, copie de tous les rapports faits sur ces demandes, respectivement, par le Commissaire des Terres de la Couronne au Gouvernement Exécutif; aussi, des Rapports faits sur icelles, respectivement, par tout Commis, Arpenteur, ou Agent du Département du Commissaire des Terres de la Couronne; aussi, de tous Rapports faits sur icelles par le Comité du Conseil Exécutif respectivement sur icelles, à Son Excellence; et aussi, copie de tous Ordres en Conseil faits sur icelles, respectivement, et le nombre de milles carrés ordonnés pour être octroyé sous licences sur chaque telle demande et en vertu de tout tel Ordre en Conseil; aussi, copie du Rapport d'*Aimé Lafontaine*, *Asa Cooke* et *S. Sculthrop*, Ecuyers, Commissaires nommés dans ou vers le mois d'Octobre mil huit cent quarante-cinq, pour s'enquérir de l'administration du Bureau du Bois de Construction de la Couronne à *Bytown*, ou d'aucun d'eux ou plus; et aussi, copie de tous les témoignages pris en vertu de la dite Commission, et de tous les documents filés ou reçus par les dits Commissaires, et transmis avec le rapport; la Chambre s'est divisée:—Et la Question a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que M. *Lyon* ait la permission d'introduire un Bill pour pourvoir à la punition des Arpenteurs qui ont, ou auront signé ou donné de faux certificats d'Arpentage, occupation ou coupe de Bois de construction sur les Terres incultes ou non-concédées de la Couronne.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 30 Mars dernier, priant Son Excellence de faire mettre

devant la Chambre, copies de tous Rapports récents, faits par le Gouverneur-Général du *Canada*, et les Lieutenants-Gouverneurs des autres Provinces Anglaises, sur l'état des Colonies, pendant leurs Administrations respectives et qui peuvent avoir été mis devant le Parlement Impérial.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (C.C.C.C.)

*Ordonné*, Que cette partie de la dite Réponse, qui a rapport à cette Province et aux Provinces de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick*, de l'Isle du *Prince-Edouard*, *Terreneuve*, la *Nouvelle-Galle Méridionale*, *Victoria* et la Terre de *Van Dieman*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Résolu*, Que les Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à un Bill pour incorporer une Compagnie à Fonds Social, pour construire une Hôtellerie dans la Cité d'*Hamilton*.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer une Compagnie à Fonds Social, pour construire une Hôtellerie dans la Cité d'*Hamilton*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour abroger une Ordonnance y mentionnée, intitulée : "Ordonnance portant règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et *Montréal*, dans la Province de *Québec*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Clapham*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, tous Documents et renseignements, relatifs à l'érection d'une Maison de Douane dans la Cité de *Québec*, et aux mesures adoptées par le Gouvernement Exécutif, pour obtenir un site convenable pour cet objet ; avec copies de toutes offres qui auraient pu être faites par des particuliers, de vendre au Gouvernement Provincial le terrain nécessaire pour le site de la dite Maison de Douane ; avec aussi, copies de tous Plans et Estimés relatifs à l'édifice en contemplation, et, en général, tous les Documents, et renseignements que Son Excellence pourra juger à propos de communiquer à cette Chambre sur le sujet ; la Chambre s'est divisée : Et la Question a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que M. *Terrill* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte 14 et 15 *Vic.*, chap 92, relativement à la détention illégale de Biens-Fonds dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Wright*, de la division Est d'*York*, et la Question ayant été mise, Que pour le reste de la Session, cette Chambre se réunisse les Mercredis à dix heures du matin :—Elle a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que M. *Ridout* ait la permission d'introduire un Bill, pour incorporer certaines personnes, sous les nom et raison de "Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto*, *Owen Sound* et *Saugeen*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que la 70me Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport au Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*.

M. *Stuart* a proposé, secondé par M. *Brown*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre un Contrat en date du vingtième jour d'Octobre dernier, ou environ, entre MM. *Jackson, Peto, Brassey et Betts*, entrepreneurs, et la Compagnie du Chemin de Fer de *Québec et Richmond*; aussi, un Protêt fait le ou vers le second jour d'Avril courant, par la dite Compagnie contre les dits entrepreneurs, pour déviation du dit Contrat et défauts dans la construction du dit Chemin de Fer; aussi, tous Documents en la possession du Gouvernement Exécutif ou des Commissaires du Chemin de Fer, relatifs à tous différends qui pourrait être survenus entre les dits entrepreneurs et la dite Compagnie; aussi, toutes Cartes, Plans, ou Comptes, qui, en vertu de quelque Loi actuellement en force dans cette Province, doivent être mis devant le Gouvernement par la dite Compagnie; et enfin, toute Correspondance ou autres Documents que possède le Gouvernement, en rapport à l'union formée entre la dite Compagnie et la Compagnie du Chemin de Fer du Grand Tronc ou autre Ligne du Chemin de Fer; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Murney,</i>	<i>10. Viger.</i>
<i>Clapham</i>	<i>Mackenzie,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Samborn,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Caruchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcoite,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>37. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dumoulin,</i>			

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

Un Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois;

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour augmenter le Capital de la Compagnie du Pont Suspendu des Chutes de *Niagara*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Street* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer l'Asile Militaire du *Canada*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal*, à disposer d'une propriété à la Pointe *St. Charles*, près la Cité de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

M. *Cartier* a proposé, secondé par M. *Sicotte*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe, et que le Titre soit : " Acte pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal*, à disposer d'une propriété à la Pointe *St. Charles*, près de la Cité de *Montréal*;" la Chambre s'est divisé :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Chabot*, secondé par M. *Morrison*, La Chambre s'est ajournée.

*Martis*, 19<sup>o</sup> die *Martii* ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Brown*,—la pétition de *Michael D. Garder* et autres, du Township de *Willoughby* ; la pétition d'*Alexander Adams* et autres, de *Caledon* et *Erin* ; la pétition de *Daniel Allan* et autres, de *Easthope Nord*, et la pétition de *Francis Earls* et autres, du Comté du Lac des *Deux-Montagnes*.

M. *Hartman*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-cinquième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition du Réverend *John Roaf*, demandant l'incorporation du *British American Institute* pour l'éducation des personnes de couleur, et il est d'opinion qu'elle ne tombe pas sous les dispositions de la 64<sup>me</sup> Règle.

Il a aussi examiné les pétitions de *J. B. Pepin* et autres, demandant l'amendement de l'Acte de cette Session, établissant les droits de Co-propriétaires de

la Commune de *St. Antoine de la Baie*,—et de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario, Simcoe et Huron*, demandant un Acte pour expliquer et amender sa Charte, et il ne considère pas les Amendements demandés comme étant de nature à exiger la publication de l'Avis.

La pétition d'*A. Simpson* et autres, demandant l'incorporation de la Compagnie de Prêt du *Canada*, est une de celles qui strictement parlant, sont sujettes à la Règle 64 ; mais comme aucuns droits garantis n'existent, Votre Comité prend la liberté de recommander la suspension de la Règle.

Quant à la pétition de *Thomas Moley* et autres, demandant l'Incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer de *Perth* au Chemin de Fer de *Bytown* et *Prescott* à *Kemptville*, il appert que les Avis ont été publiés dans le mois de Février dernier, dans l'*Ottawa Citizen, Bathurst Courier*, et le *British Standard*, mais d'après une mauvaise interprétation faite par les Pétitionnaires des termes de la 64<sup>me</sup> Règle, ils n'ont eu que trois ou quatre insertions ; Votre Comité fait en conséquence rapport de ce fait à Votre Honorable Chambre, tout en croyant qu'il est juste, en même temps, d'ajouter que la pétition est signée par des personnes résidant sur différents points de la ligne projetée, y compris les Maires de divers Townships à travers lesquels on se propose de faire passer le dit Chemin de Fer, ce qui peut être regardé comme une présomption de la publicité de la présente demande.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Prêt du *Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Ordonné, Que la pétition de *J. Redpath* et autres, agissant ci-devant comme Syndics de la Banque de Prévoyance et d'Epargnes de *Montréal*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite des pétitions, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Sur motion de M. *Smith*, de *Durham*, secondé par M. *Fergusson*, Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir faire mettre devant cette Chambre, une copie de la convention entre le Gouvernement et le Conseil de Ville de la Ville de *Cobourg*, pour la vente du Chemin du Lac *Rice* et du Lac *Ontario* ; de même que pour la vente de la Dette due au Gouvernement sur le Havre de *Cobourg* ; avec un compte de l'Actif et du Passif des divers prêts faits au dit Havre en vertu des Statuts Provinciaux 2 *Guil.* 4, chap. 22, et 5 *Guil.* 4, chap. 43, avec l'intérêt dû sur iceux jusqu'au 31 Janvier dernier, pour lesquels prêts il était requis de donner des garanties,—et une copie de telles garanties.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre de la Chambre d'hier pour la comparution de *Seneca Paige*, Ecuyer, à sa place dans cette Chambre aujourd'hui, étant lu ;—Et M. *Paige* n'étant pas rendu à sa place ;

Ordonné, Que la 84<sup>me</sup> Section de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, soit maintenant lue :—Et laquelle Section ayant été lue ;

*Ordonné*, Que *Seneca Paige*, Ecuyer, étant l'un des Membres du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, et ayant été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du Comité hier, soit pris sous la garde du Sergent d'Armes, de service dans cette Chambre, pour telle négligence de son devoir.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre à la Compagnie du Chemin de Fer d'*Erié* et d'*Ontario*, d'acquérir certains terrains dans le Township de *Niagara*, pour l'usage de son Chemin, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Stanley* et *London*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour fixer les limites des Lots dans certains Rangs du Township de *Grenville*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la "Banque du Comté de *Stanstead*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour réduire la largeur de certaines Rues dans le Nouveau Relevé de la Ville de *London*, et pour d'autres fins y mentionnées, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le Pilotage pour le Havre de *Québec* et au-dessous, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Taché*, l'Honorable M. *Robinson*, M. *Langton*, M. *Chapais*, M. *Fournier*, M. *Fortier* et l'Honorable M. *Cameron*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Christie*, de *Wentworth*, M. *Morrison*, M. *White*, M. *Wright*, de la division Est d'*York* et M. *Hartman*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender de nouveau les Lois relatives aux Droits de Douane, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Street* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Street* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

L'Honorable M. *Hincks* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, et la Question ayant été proposée, que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

M. *Mackenzie* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Brown*, Que tous les mots après "Soit" jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots "Renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre afin d'y ajouter la Clause suivante:—Et qu'il soit statué, qu'aucun officier ou serviteur employé dans le dit Département, ou dans aucune situation s'y rattachant n'aura d'augmentation de salaire, excepté par une disposition spécial de la Législature à cet effet; et aussi, que tout et chaque Acte actuellement en force, qui sert de prétexte pour augmenter les salaires des collecteurs ou autres Officiers ou serviteurs, sans consulter spécialement l'opinion de la Législature, sera, et est par le présent révoqué, en autant qu'il aura rapport avec la mise en vigueur de la présente Clause," en leur place;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée; et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>5. Willson.</i>
<i>Gamble,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>43. White.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Sanborn,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning's Taylor*, Ecuier, l'un des Maîtres en Chancellerie:—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bill suivants, sans Amendements; savoir:—

Bill, intitulé: "Acte pour faire disparaître certains doutes qui existent relativement à l'intention et effet véritable de la sixième Clause de l'Acte passé pendant la présente Session, intitulé: 'Acte pour amender l'Acte passé dans la Session tenue dans les quatorzième et quinzième années du Règne de Sa

“ Majesté, intitulé : “Acte pour amender l’Acte d’incorporation de la Compagnie “ du Havre et du Bassin de *Niagara.*”

Bill, intitulé : “Acte relatif aux Pêcheries sur la Côte du *Labrador* et la Côte “ Nord du Golfe *Saint Laurent* : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Com- “ pagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l’*Outaouais,*” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a permis à l’Honorable *George S. Boulton*, un de ses Membres, de comparaître devant le Comité Spécial de l’Assemblée Législative, auquel est référée la pétition de *William Lyon Mackenzie*, Ecuyer, agissant comme Curateur à la Succession de feu *Robert Randall*, Ecuyer, de *Chippawa*, Mercredi prochain à onze heures du matin, pour être examiné au sujet du dit renvoi, s’il le juge à propos.

Et ensuite il s’est retiré.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

Ordonné, Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Turcotte*, secondé par M. *Fortier*,

La Chambre s’est ajournée.

*Mercurii, 20<sup>o</sup> die Aprilis ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**ES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Sanborn*,—la pétition d’*A. Stinson* et autres, du Township de *Camp-ton*, Comté de *Sherbrooke*.

Par l’Honorable M. *Rolph*,—la pétition de la Municipalité de la Ville de *Simcoe* ; et la pétition de la Municipalité du Township de *Townsend*.

Par l’Honorable M. *Cameron*,—la pétition de *B. F. Davy* et *G. N. N. Relyed*, au nom d’une Assemblée des Habitants de *Belleville* ; la pétition du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron* et *Bruce* ; et la pétition de *Robert Gibbons*, Ecuyer, et autres, du Territoire *Huron*, et ses environs.

Conformément à l’Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

Du Conseil Municipal Provisoire du Comté de *Grey* ; demandant la passation d’un Acte, pour incorporer une Compagnie, pour construire un Chemin de Fer conduisant d’*Owen Sound* à *Guelph*, et devant former partie de la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer.

De *P. Low* et autres ; demandant un Acte d’Incorporation, pour les mettre en état de construire un Chemin de Fer, depuis quelque entroit sur la Ligne du Grand Tronc de Chemin de Fer, passant par le Comté de *Prince-Edouard*, jusqu’à un certain endroit dans le dit Comté dont il sera fait choix.

De *William Dixon* et autres, du Comté de *Waterloo* ; demandant un Acte d’Incorporation, sous le nom de “ La Compagnie du Chemin de Fer de *Water-loo* et *Saugeen.*”



De *Simon Fraser*, Ecuyer, et autres, du Comté de *L'Islet*; demandant une aide, pour améliorer le Havre appelé "Havre des *Trois-Saumons*," dans le dit Comté.

De Messieurs *McKean*, *McLarty* et Compagnie, et autres, Marchands et propriétaires de Vaisseaux, de *Liverpool*, *Londres*, *Glasgow* et *Montréal*, intéressés dans le Commerce des Colonies de l'*Amérique Britannique du Nord*; demandant un Acte d'incorporation, sous le nom de "La Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur."

*Ordonné*, Que la pétition du Conseil Municipal Provisoire, du Comté de *Grey*, soit renvoyée au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a fait rapport à la Chambre, Que son Adresse du 7 Avril présent, représentant qu'il serait très-agréable à cette Chambre s'il plaisait à Son Excellence le Gouverneur-Général, dans l'exercice de la prérogative incontestable de la Couronne, convoquer le Parlement pour la Dépêche des Affaires au commencement de Février de chaque année, avait été présentée à Son Excellence, et que Son Excellence lui avait commandé d'informer cette Chambre, que, dans l'exercice de la prérogative incontestable de la Couronne, dans la convocation du Parlement, elle ne manquera pas d'avoir les égards qui sont dus à l'opinion exprimée par cette Chambre, relativement au temps le plus convenable pour la réunion du Parlement.

L'Honorable M. *Morin* a aussi fait rapport à la Chambre, Que son Adresse du 6 Avril présent, communiquant à Son Excellence le Gouverneur-Général une Résolution de cette Chambre, relativement à la construction d'un Canal servant à relier le *St. Laurent* avec la Rivière *Richelieu* ou le Lac *Champlain*, et recommandant le sujet à la considération favorable de Son Excellence, avait été présentée à Son Excellence, qui lui a commandé d'informer la Chambre, que le sujet de la dite Adresse recevra l'attention spéciale de Son Excellence.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Compagnie du "Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais*; lesquels ont été lus, comme suit :—

Page 2, ligne 18. Après "Enregistrés" insérez "Il est par le présent requis, "que."

Page 2, ligne 19. Retranchez depuis "Respectifs" jusqu'à "Contenant" dans la 20<sup>me</sup> ligne, et insérez "Seront pourvus, par et aux frais de la dite Compagnie, de Livres."

Page 3, ligne 29. Retranchez "Neuf" et insérez "Douze."

Page 3, ligne 31. Retranchez "Neuf" et insérez "Douze."

Page 3, ligne 41. Retranchez depuis "Les," où ce mot se rencontre pour la première fois, jusqu'à "Actionnaires."

Page 3, ligne 42. Retranchez "Neuf" et insérez "Douze."

Page 4, ligne 1. Après "Les" insérez "Dits" et après "Actionnaires," dans la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>me</sup> ligne, insérez "Particuliers."

Page 4, ligne 3. Retranchez "Neuf" et insérez "Douze."

Page 4, ligne 14. Retranchez "Cinquante" et insérez "Vingt-cinq."

Page 5, ligne 35. Retranchez depuis "Susdit" jusqu'à "Et" dans la page 6, et la 1<sup>ère</sup> ligne.

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que M. *Crawford* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

*Ordonné*, Que la pétition de *Henry Moyle*, Ecuyer, du Township de *Brantford*, Comté de *Brant*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'élection de *Mégantic*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mardi prochain de manière à permettre aux parties de préparer leurs plaidoyers et factums.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-quatrième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné les Bills suivants, et est convenu d'en faire Rapport, sans Amendement :—

Bill pour Incorporer la Bourse de *Montréal* :

Bill pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto* :

Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour autoriser la Municipalité du Comté des *Deux-Montagnes* à prendre des Actions dans la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais* ; et a adopté certains Amendements, donnant pouvoir à la dite Municipalité de prendre des parts dans aucun Chemin de Fer, qui pourra traverser son Comté ; lesquels il demande la permission de soumettre à Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Bourse de *Montréal*, soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser la Municipalité du Comté des *Deux-Montagnes*, à prendre des Actions dans la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*, soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif par *John Fenning's Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : " Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*," auquel il demande le concours de cette Chambre. Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*," a été lu la première fois.

Sur motion de M. *Gamble*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*,  
*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Que Demain, cette Chambre se formera en Comité, pour prendre en considération la Résolution suivante : Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, pour prier Sa Majesté de vouloir bien accorder à Messieurs *William Smith O'Brien*, *Francis Thomas Meagher*, *John Martin*, *John Mitchell*, *O'Doherty*, *McManus* et *O'Donohue*, et leurs associés, qui ont été condamnés pour avoir pris part à l'insurrection en *Irlande*, en 1848, sa très-gracieuse amnistie et pardon, et de les rendre à leur pays et à leurs familles, dont ils ont été séparés durant

plusieurs années d'exil et d'ennui et de privations et de souffrances de toutes sortes : Qu'unies comme le sont nos destinées à celles d'une Nation puissante et magnanime, et favorisé de la paix et de la tranquillité comme l'est actuellement l'Empire Britannique, cette Chambre ose espérer que le temps est enfin arrivé où une amnistie pour les offenses politiques passées, en *Irlande*, peut sans danger être accordée par la Couronne ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cauchon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald (Cornwall),</i>	<i>Polette,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Rose,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Gouin,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Hartman,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Sicotte,</i>	26. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Jobin,</i>	<i>Merritt,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Ridout,</i>	32. <i>Willson.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

M. *Brown* a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération les Résolutions suivantes : 1. Que, dans le but d'empêcher la création de nouveaux Offices dans les Départements Publics, pour assurer l'économie à laquelle il faut avoir égard en fixant les émoluments des officiers Publics, et délivrer les Chefs des Départements des sollicitations de leurs subordonnés pour des augmentations de Salaire, il est expédient que tous les Offices Permanents dans les divers Départements du Service Public, et les attachés à tels Offices, soient fixés et déterminés par une loi : Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, composé de M. *Cauchon*, M. *Gamble*, l'Honorable M. *Hincks*, M. *Langton*, l'Honorable M. *Merritt*, M. *Sicotte* et le moteur, pour préparer et rapporter à cette Chambre le projet d'un Bill pour mettre à effet les Résolutions précédentes ; avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Street,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Merritt,</i>	14. <i>Willson.</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cartier,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Turcotte,</i>

<i>Christie, (Wentworth)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lenieux,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>McDonald (Cornwall),</i>	<i>Rolph,</i>	39. <i>Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>MacNab, Sir A. N.</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Sur motion de M. *Mackenzie* secondé par M. *White*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien ordonner à l'Officier qu'il appartient, de procurer autant que possible, et transmettre à cette Chambre aussi promptement que possible dans la Session de 1854, les renseignements suivant, savoir : Le montant total des bons Provinciaux de Cité, de Village, de Township, de Comté, de Compagnie de Chemin de Fer, Canal, et autre Corporation, en circulation en *Europe*, ou autres Pays étrangers le premier Décembre 1853, indiquant séparément autant que cela peut être constaté le montant de chacune des espèces susdites de bons et actions et le montant brut des dettes de chaque Corporation en *Canada*, indiquées séparément.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que M. *Dumoulin* ait la permission d'introduire un Bill pour amender l'Acte de la présente Session de la Législature, intitulé : " Acte pour faire connaître, et établir d'une manière certaine, les droits des Co-propriétaires de " la Commune de *St. Antoine de la Baie*."

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

Sur motion de M. *Cartier*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*.

*Ordonné*, Que les 64<sup>me</sup>, 66<sup>me</sup> et 74<sup>me</sup> Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à la pétition de Messieurs *McKean*, *McLarty* et Compagnie et autres, Marchands et Propriétaires de Vaisseaux de *Liverpool*, *Londres*, *Glasgow* et *Montréal*.

*Ordonné*, Que M. *Dixon* ait la permission d'introduire un Bill pour donner aux Entrepreneurs, Constructeurs et autres, une hypothèque privilégiée sur les Edifices construits par eux.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Vendredi prochain.

L'Honorable M. *LaTerrière* a proposé, secondé par M. *Tessier*, et la Question ayant été mise, Que l'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la Loi relative à la pratique de la Médecine de la Chirurgie et l'Art Obstétrique dans le *Bas Canada*, soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le second Ordre du jour ; la Chambre s'est divisée : Et la Question a passé dans la Négative.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

Un Bill pour amender de nouveau les Lois relatives aux droits de Douane, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Campagnie du Chemin de Fer de *Guelph*, *Baie Georgienne* et *Lac Huron*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer certaines personnes, sous les nom et raison de "Compagnie du Chemin de Fer de *Toronto*, *Owen Sound* et *Saugeen*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler les procédés sur saisie-immobilière, dans les cas de folle-enchère, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Sicotte*, M. *Stuart*, l'Honorable M. *Badgley*, M. le Procureur-Général *Drummond* et M. *Fournier* composent le dit Comité.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte d'incorporation du Barreau du *Bas-Canada*, en ce qui regarde la Section du District de *Montréal*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil* et *Bytown*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser une addition au Capital de la Banque de *Québec*, et pour faciliter le transport des Actions en certains cas, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour autoriser la Corporation du Maire et des Conseillers de la "Cité de *Québec*, à emprunter une somme additionnelle pour la construction de "l'*Aqueduc*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir une Chambre des Notaires pour les Districts de *Kamouraska* et *Gaspé*, et pour amender l'Acte pour l'organisation de la Profession de Notaire dans la partie de cette province appelée *Bas-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de M. *Chapais*, M. *Lacoste*, M. *LeBlanc*, M. *Jobin* et M. *Taché*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter le rachat des Droits Seigneuriaux, dans le *Bas-Canada*, et pour convertir la tenure des fonds qui en sont grevés en celle de franc-alleu roturier; et pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires, et empêcher les abus, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte qui amende les Actes et Ordonnances incorporant la Cité de *Montréal*, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins Municipales; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Cartier* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Cartier* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre la Jurisdiction des Cours de Division dans le *Haut-Canada*, étant lu;

L'Honorable M. *Robinson* a proposé, secondé par M. *Seymour*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois;

L'Honorable Procureur-Général *Richards* a proposé en Amendement à la Question, secondé par l'Honorable M. *Cameron*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>McDonald (Cornwall,)</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>31. White.</i>
<i>Fournier,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Dubord,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Street,</i>	<i>11. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Lyon,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Valois,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale, telle qu'amendée, ayant été mise;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire disparaître certains doutes quant à la Loi pour la décision des Elections contestées, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser le Maire et la Corporation de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d'argent pour construire un Aqueduc, pour l'usage de la dite Cité, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformément de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope* et dépendances adjacentes ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *White* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *White* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de *Malloch*, secondé par M. *Seymour*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 21<sup>o</sup> die Aprilis ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Fergusson*,—la pétition de *Thomas Pringle* et autres, du Township de *Sullivan*, Comté de *Grey*.

Par M. *Valois*,—la pétition de *John Clark* et autres, des environs et du District de *Montréal*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *Benjamin Draper*, Forgeron, et Contracteur, de *Chambly*.

Par M. *Dixon*,—la pétition de *George Davies*, Marin sur un Vaisseau Marchand dans le Port de *Québec*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Michael D. Garder* et autres, du Township de *Willoughby* ; demandant que le Bill relatif à l'Université de *Toronto*, ne devienne pas Loi.

D'*Alexander Adams* et autres, de *Carleton* et *Erin* ; et de *Daniel Allan* et autres, de *Easthope Nord* ; demandant l'abolition de tout travail le Dimanche, dans le Département des Postes et autres Départements Publics.

De *Francis Earls* et autres, du Comté du Lac des *Deux-Montagnes* ; représentant la manière injuste dont les Commissaires pour l'amélioration de la Rivière *Du-Chêne*, dans le dit Comté, ont été élus, et demandant que de nouveaux Commissaires soient élus, de manière à ce que toutes les parties intéressées soient équitablement représentées.

M. *Sicott*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Brown*, du Comité Spécial auquel ont été renvoyées les différentes péti-

tions au sujet du travail le Dimanche dans le Département de la Poste et sur les Canaux, avec pouvoir de faire rapport par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité ; lequel a été lu.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (D.D.D.D.)

*Ordonné*, Que deux mille Exemplaires du dit Rapport, en Anglais, et mille Exemplaires en Français, soient imprimés, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Brown* a alors présenté à la Chambre un Bill pour protéger les Employés du Gouvernement de cette Province, dans certains Départements du service Public, et empêcher qu'ils ne soient contraints de travailler le Dimanche, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Stevenson*, du Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social, pour la constructions de Jetées, Quais et Havres, a fait rapport que, le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte qui défend de faire la chasse du Cerf et autre Gibier dans cette Province en certaines saisons de l'année, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* ait la permission d'introduire un Bill pour abolir certains Droits d'Accise, en autant qu'ils ont rapport au *Haut-Canada*, et pour conférer certains pouvoirs aux autorités Municipales de cette partie de la Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*, soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Tableau des terres réclamées dans le District de *Gaspé*, en vertu de l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 30, mis devant cette Chambre le onze du présent, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que M. *Morrison* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'Institut Britannique Américain.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que l'Ordre du jour, fixé pour Lundi prochain, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*," soit le premier Ordre pour ce jour là.

Un Bill pour incorporer la Bourse de *Montréal*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.



*Ordonné*, Que M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour transporter à des Commissaires, le Havre de *Port Hope* et dépendances adjacentes, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Smith*, de *Durham*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins Municipales, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins Municipales, et autres."

*Ordonné*, Que M. *Seymour* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans Amendements ; savoir :—

Bill, intitulé : "Acte pour expliquer un Acte, intitulé : " Acte pour donner un recours contre les Défendeurs absents :"

Bill, intitulé : "Acte pour établir un Conseil Municipal Provisoire dans le Comté d'*Essex*, pour certaines fins :"

Bill, intitulé : "Acte pour autoriser la Cité d'*Hamilton* à négocier un Emprunt de Cinquante Mille Louis, pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins :"

Bill, intitulé : " Acte pour faire disparaître certains doutes concernant l'Acte d'Incorporation de la Compagnie de la Baie de *Burlington*, pour la construction des Docks et Navires :"

Bill, intitulé : "Acte pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François du Lac* de mieux régler la Commune de *St. François* :"

Bill, intitulé : "Acte pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch* :"

Bill, intitulé : "Acte pour amender l'Acte d'Incorporation de l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord* :"

Et aussi, Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie par Actions du Havre et du Chemin de *Pickering*," avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires, dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat ; et après y avoir siégé quelque temps M. l'Orateur a pris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

M. l'Orateur a informé la Chambre, que c'est l'intention de Son Excellence le Gouverneur-Général, de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, Demain, à quatre heures de l'après-midi, pour donner la Sanction Royale à plusieurs Bills, passés par le Conseil Législatif et l'Assemblée.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Valois*, secondé par M. *Mongenais*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Veneris, 22<sup>o</sup> die Aprilis ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Cameron*,—la pétition d'*Edwin Larwill*, de *Chatham*; et la pétition de *William Fraser* et autres, du Comté de *Bruce*.

Par l'Honorable M. *Rolph*,—la pétition de la Municipalité du Township de *Townsend*; et la pétition de *Nathan S. Coho*, du Township de *Middleton*, Comté de *Norfolk*.

Par M. *Sanborn*,—la pétition de *William Brooks* et autres, de *Sherbrooke*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *James Calder* et autres, de *Saugeen*; et la pétition de *James Gentle* et autres, du Comté du Lac des *Deux-Montagnes*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

D'A. *Stinson* et autres, du Township de *Compton*, Comté de *Sherbrooke*; demandant une aide pour établir une Académie au Village de *Compton Centre*.

De la Municipalité de la Ville de *Simcoe*; demandant la passation d'un Acte pour renouveler la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer des Rivières *Niagara et Détroit*.

De la Municipalité du Township de *Townsend*; demandant la passation d'un Acte pour empêcher le trafic des boissons alcooliques et enivrantes.

De B. F. *Davy*, et G. N. N. *Relyed*, au nom d'une Assemblée des Habitants de *Belleville*, en faveur du Bill pour restreindre la distillation, la vente et l'importation des Liqueurs enivrantes, en certains cas.

Du Conseil Municipal des Comtés-unis de *Huron* et *Bruce*; demandant que les Townships de *Biddulph* et *McGillivry* ne soient pas séparés du Comté de *Huron*.

De *Robert Gibbons*, Ecuyer, et autres, du territoire *Huron*, et ses environs; représentant que la Compagnie du *Canada* ne met pas à effet les objets pour lesquels elle a obtenu une Charte, et que les opérations de la dite Compagnie sont préjudiciables aux Habitants établis sur le dit territoire et en retardent l'établissement; et demandant une enquête et justice.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

M. *Gouin*, du Comité Spécial sur le Bill pour déclarer valides les brevets d'Etudiants en Droit enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*,—et sur le Bill pour amender l'Acte d'incorporation du Barreau du *Bas-Canada*, en ce qui regarde la Section du District de *Montréal*, a fait rapport que le Comité avait passé ces deux Bills, et avait fait des Amendements au Bill pour déclarer valides des brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai

accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, en y insérant les dispositions de l'autre Bill et l'amendant encore autrement.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien communiquer à cette Chambre, une copie des Minutes des Témoignages pris devant leurs Honneurs dans l'affaire du Bill, intitulé : "Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*."

*Ordonné*, Que M. *Gamble* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que M. *Stevenson* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Shaw* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Perth* et *Kemptville*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Cartier* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Gamble*,

*Ordonné*, Que la 74<sup>me</sup> Règle de cette Chambre soit mise de côté, par rapport à tous les Bills Privés qui ont été renvoyés au Comité Permanent des divers Bills Privés jusqu'à ce jour, ou qui pourront être renvoyés au dit Comité pendant le reste de cette Session, excepté les Bills de Divorce.

*Ordonné*, Que M. *Malloch* ait la permission d'introduire un Bill pour autoriser l'Arpentage de l'About de Front, Concession A, depuis l'*Outaouais* dans le Township de *Nepean*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi le second jour de Mai prochain.

*Ordonné*, Que M. *Smith*, de *Durham*, ait la permission d'introduire un Bill pour exiger que les Demandeurs donnent cautions, pour les frais en certains cas.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

*Ordonné*, Que M. *Crawford* ait la permission d'introduire un Bill pour permettre d'en appeler des décisions des diverses Cours de Division dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans Amendements ; savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal* à disposer d’une propriété à la Pointe *St. Charles*, près de la Cité de *Montréal* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour indemniser les Membres du Comité pour la construction du Monument de *Brock*, et pour d’autres fins y mentionnées :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender les Lois relatives à l’Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions, comme Université, de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l’administration de sa Dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer l’Asile Militaire du *Canada* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender l’Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour augmenter le Capital de la Compagnie du Pont Suspendu des Chutes de *Niagara* :”

Bill, intitulé : “ Acte pour amender de nouveau les Lois relatives aux droits de Douane :” Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Crambly*,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la formation d’une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, de la Cité de *Québec* à la Cité de *Montréal*, ou à quelque autre point convenable sur tout Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l’Ouest de cette Province,” avec plusieurs Amendements, auxquels il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser l’emploi, dans les Rues et autres places publiques des Cités de *Québec* et *Montréal*, des personnes convaincues de certaines offenses et condamnées aux travaux forcés en punition d’icelles,” auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour amender les dispositions des divers Actes pour l’Incorporation de la Cité de *Montréal*,” auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour abroger cette partie d’une Ordonnance de la Province de *Québec* y mentionnée, qui a rapport à la nomination annuelle d’Officiers de Paix, dans les Cités de *Québec* et de *Montréal*,” auquel il demande le concours de cette Chambre : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour transférer la possession et le contrôle du Havre du *Cul-de-Sac*, de la Maison de la Trinité de *Québec*, aux Maire et Conseillers de la Cité de *Québec*,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s’est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour autoriser l’emploi, dans les Rues et autres places publiques des Cités de *Québec* et *Montréal*, des personnes convaincues de certaines offenses et condamnées aux travaux forcés, en punition d’icelles,” a été lu la première fois.

Sur motion de l’Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Valois*,  
Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender les dispositions des divers Actes pour l’Incorporation de la Cité de *Montréal*,” a été lu la première fois.

Sur motion de l’Honorable M. *Badgley*, secondé par M. *Valois*,  
Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour abroger cette partie d’une Ordonnance de la Province de *Québec* y mentionnée, qui a rapport à la nomination annuelle d’Officiers de Paix dans les Cités de *Québec* et de *Montréal*,” a été lu la première fois.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour transférer la possession et le contrôle du Havre du *Cul-de-Sac*, de la Maison de la Trinité de *Québec*, aux Maire et Conseillers de la Cité de *Québec*,” a été lu la première fois.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead*, *Sheffield* et *Chambly* ;” lesquels ont été lus, comme suit :—

Page 2, ligne 47. Après “ *Fréchette*,” insérez “ *L. S. Huntingdon, Francis Jud.*”

Page 4, ligne 12. Après “ *Enregistrés*,” insérez “ Il est par le présent requis que.”

Page 4, ligne 13. Retranchez depuis “ *Respectif*” jusqu’à “ *Livre* ” dans la 14<sup>me</sup> ligne, et insérez “ Seront pourvus par et aux frais de la dite Compagnie d’un.”

Page 5, ligne 5. Après “ *Fer*,” insérez “ Sans qu’ils soient enregistrés.”

Page 5, ligne 8. Après “ *Fer*,” insérez “ Et pourvu aussi que le montant entier prélevé au moyens de ses Bons n’excèdera pas Cinq Cent Mille Louis.”

Page 6, ligne 23. Retranchez depuis “ *Outre*” jusqu’à “ *Et*” dans la 35<sup>me</sup> ligne, et insérez “ Que la dite Compagnie pourra, si elle juge à propos d’acheter le Pont construit par *John Yule*, le jeune, sur la Rivière *Richelieu*, dans le voisinage du Village de *Chambly*, et si elle peut s’entendre avec lui sur l’indemnité devant être payée en conséquence (mais non sans son consentement), faire l’acquisition du dit Pont et de tous les Droits et Privilèges quelconques concernant et relatifs à icelui, lesquels appartiendront à la dite Compagnie après telle acquisition et pourront être tenus et exercés par elle d’une manière aussi ample et effective, à toutes fins et intentions quelconques, qu’ils le sont actuellement ou peuvent l’être par le dit *John Yule*, le jeune.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Terrill* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la formation d’une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, de la Cité de *Québec* à la Cité de *Montréal*, ou à quel que autre point convenable sur tout Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l’Ouest de cette Province,” lesquels ont été lus, comme suit :

Page 11, ligne 25. Retranchez depuis “ *Fonds*” jusqu’à “ *Et* ” dans la page 12, ligne 7, et insérez Clause (A.) et (B.)

Clause (A.) “ Et qu’il soit statué, que le Gouverneur en Conseil pourra lorsqu’il le jugera à propos, à l’expiration de vingt-et-une années à compter du premier Janvier qui suivra le jour où le certificat mentionné dans la seconde Section du présent Acte sera délivré par le Secrétaire de cette Province aux Maire et Conseillers de la Cité de *Québec*, faire l’acquisition du dit Chemin de Fer avec tous ses biens, capitaux et dépendances, au nom et de la part de Sa Majesté, après avoir donné à la dite Compagnie trois mois d’avis par écrit de son intention, et en payant une somme égale au prix d’acquisition de vingt années des profits annuels, divisibles et provenant du montant du Fonds Social du dit Chemin de Fer alors souscrit et payé, calculés sur les profits

“ moyens de sept années précédentes ; Pourvu que le terme moyen des profits des dites sept années, ne soit pas moins de dix louis par cent ; et si la dite Compagnie est d’opinion que la dite somme égale aux dits profits de vingt années n’est pas proportionnée au prix du dix Chemin de Fer, prenant aussi en considération ses profits, elle pourra demander que la fixation du prix soit laissée à des Arbitres, si l’on ne s’accorde pas à déterminer qu’elle somme additionnelle (si aucune doit l’être) sera payée à la dite Compagnie sur le prix d’acquisition ; Pourvu aussi qu’il ne sera pas à l’option du Gouverneur en Conseil d’acheter, sans le consentement de la Compagnie, tant qu’il existera un Ordre en Conseil réduisant les Taux fixés et déterminés par un Règlement de la Compagnie.”

Clause (B.) “ Et qu’il soit statué, qu’à partir des sept années qui précéderont immédiatement l’époque après laquelle il sera permis d’exercer le droit d’acquisition, les Directeurs de la Compagnie tiendront des Comptes fidèles et complets de toutes les sommes reçues et payées à compte du dit Chemin de Fer ; et la dite Compagnie fera préparer une fois, tous les six mois pendant les dites sept années, un Compte en résumé et semi-annuel, faisant voir le montant entier des recettes et des dépenses du dit Chemin de Fer pour les six mois expirés le trentième jour de Juin et le trente-et-unième jour de Décembre de chaque semestre, divisant les chapitres des recettes et des dépenses, avec en outre un état de la balance de tel compte régulièrement examiné et attesté sous les seings de deux ou d’un plus grand nombre des Directeurs de la dite Compagnie ; et ils transmettront une copie du dit Compte à l’Inspecteur-Général, pendant ou avant les derniers jours d’Août et de Février qui suivront chaque semestre ; et le Gouverneur en Conseil, lorsqu’il le jugera à propos, pourra nommer une ou plusieurs personnes compétentes pour inspecter les comptes et les livres de la dite Compagnie pendant les dites sept années ; et toute personne ainsi autorisée, pourra en tout temps convenable, sur la production de son acte d’autorisation, examiner les livres, comptes, pièces justificatives et autres documents de la dite Compagnie, au lieu principal ou se transigeront les affaires de la Compagnie, et en faire des copies ou des extraits.”

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Stuart* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

La Chambre a procédé à prendre en considération les Amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie par Actions du Havre et du Chemin de *Pickering* ;” lesquels ont été lus, comme suit :—

Page 1, ligne 43. Après “Que” insérez “Les dits” et retranchez depuis “*Dunbar*,” jusqu’à “*Samuel*” dans la 44me ligne, et retranchez depuis “*White*,” dans la même ligne, jusqu’à “Ainsi” dans la 46me ligne.

Page 1 ligne 19. Retranchez depuis “Compagnie” jusqu’à “Pourvu” dans la 22me ligne.

Page 2, ligne 24. Après “Banque” insérez “Ou à acquérir des biens réels en sus de ce qui lui est nécessaire pour les fins de son Acte d’Incorporation.”

Page 2 ligne 36. Après “Tonneaux” insérez “Pour chaque.”

Page 2, ligne 38. Après “Au-dessus” insérez “Pour chaque.”

Page 2, ligne 50. Après “Salé” insérez “Pour chaque.”

Page 3, ligne 5. Après “Cornes” insérez “Pour chaque.”

Page 3, ligne 6. Après “Veaux” insérez “Pour chaque.”

Page 3, ligne 10. Après “Moulu” insérez “Par tonneau.”

Page 3, ligne 13. Après “Thérébentine” insérez par “Barril.”

Page 3, ligne 33. Après "Douze" insérez "Par de."

Page 3, ligne 45. Après "Vides" insérez "Pour chaque."

Page 4, ligne 26. Retranchez depuis "Seront" jusqu'à "Jusqu'à" dans la 27<sup>me</sup> ligne.

Page 4, ligne 29. Retranchez depuis "Dits" jusqu'à "Et" dans la 31<sup>me</sup> ligne, et insérez "Directeurs actuels de la dite Compagnie."

Page 4, ligne 32. Retranchez depuis "Janvier" jusqu'à "Par" dans la 33<sup>me</sup> ligne, et insérez "Mil huit cent cinquante-quatre."

Page 6, ligne 44-45. Retranchez depuis "Compagnie" jusqu'à "Et" dans la 47<sup>me</sup> ligne.

Page 8, ligne 2. Après "Compagnie" insérez "Pourvu toujours, que le montant entier, ainsi emprunté ou ajouté au Capital de la dite Compagnie, n'ex-cèdera pas Quatre Mille Louis."

Dans le Préambule du Bill.

Page 1, ligne 1. Après "Que" insérez "*David Clark, William Dunbar True-man, P. White et Samuel Reesor*, ont par leur pétition à la Législature, représenté que."

Page 1, ligne 16. Retranchez "Attendu."

Page 1, ligne 28. Retranchez depuis "Et" jusqu'à "Que" dans la 20<sup>me</sup> ligne. Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

Ordonné, Que M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre a adopté leurs Amendements.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été mise, Que pour le reste de la Session, les Avis de Motions ne soient pris, les Lundis et Mercredis, qu'après les Ordres du jour, excepté ceux qui ont rapport à l'introduction de Bills et tels sujets, sur lesquels il sera permis de procéder; la Chambre s'est divisée: et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

## POUR.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Macdonald (Cornwall)</i>	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>White,</i>
<i>Chabot,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Drummond</i> , Pro. Gén.	<i>Morin,</i>	<i>Smith</i> , ( <i>Durham</i> ),	<i>Wright</i> , (d. Est <i>York</i> ),
<i>Fergusson,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Varin,</i>	18. <i>Wright</i> (d. Ouest <i>York</i> .)
<i>Hartman,</i>	<i>Poulin,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Sanborn,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Gamble,</i>	<i>McDougall,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gowin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stevenson,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Street,</i>
<i>Chapaïs,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie</i> , ( <i>Gaspé</i> ),	<i>Langton,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Robinson,</i>	38. <i>Viger.</i>
<i>Dumoulin,</i>	<i>Malloch,</i>		

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif, pour prier leurs Honneurs de vouloir bien permettre à l'Honorable *Joseph Dionne*, un de leurs Membres, de venir devant le Comité Spécial, nommé pour prendre en considération les avantages que retireraient la Navigation, le Commerce et la cul-

ture d'une grande étendue de terre sur les bords du Fleuve *St. Laurent*, d'un Pont de Glace tous les hivers, sur le dit Fleuve, en haut des Rapides du *Richelieu*; et les moyens par lesquels on pourrait réussir à obtenir ce Pont.

*Ordonné*, Que *M. Polette* porte le dit Message au Conseil Législatif.

*M. Lemieux* du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-sixième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit:—

Votre Comité a examiné la pétition de *P. Low* et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer depuis quelque point de la Grande Ligne traversant le Comté de *Prince-Edouard*, et il a constaté que l'Avis était suffisant quant au dit Comté, mais l'Avis publié dans le Comté de *Northumberland* ne l'a pas été, pour quelques jours, autant que le veut la 64<sup>me</sup> Règle; mais les Avis étant ainsi presque suffisants, Votre Comité recommande respectueusement qu'ils soient considérés comme suffisants.

Quand aux pétitions de la Municipalité de *Thorah*,—et de *J. Smith* et autres, pour l'annexion de *Thorah* au Comté d'*York*,—de *J. H. Thompson* et autres; demandant l'annexion de *Brock*,—et de la Municipalité de *Mara* et *Rama*, demandant l'annexion de *Mara*, *Rama*, *Thora*, *Georgina* et *Brock*, au dit Comté, Votre Comité voit qu'aucuns Avis n'ont été publiés.

*Ordonné*, Que l'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger l'Acte pour régler l'engagement des Matelots, et pour d'autres fins y mentionnées, soit remis à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Un Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erié* et *Ontario*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné* Que *M. Morrison* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie à Fonds Social pour construire une Hôtellerie dans la Cité d'*Hamilton*, étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chamdre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; Et *M. Ridout* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et lui avait enjoint d'en faire rapport sans aucun Amendement.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour autoriser la Municipalité du Comté des *Deux-Montagnes* à prendre des Actions dans la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*, étant lu;

Sur motion de l'Honorable *M. Morin*, secondé par l'Honorable *M. Hincks*,

*Ordonné*, Qu'il soit donné instruction au dit Comté, de considérer s'il est expédient d'étendre les dispositions du dit Bill au Comté de *Terrebonne*.

La Chambre s'est alors formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil; et *M. Shaw* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

*M. Shaw* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.



Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, par *Réné Kimber*, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire :—

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus dans la Chambre du Conseil Législatif :—

Et étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport que, conformément aux ordres de Son Excellence le Gouverneur-Général, la Chambre s'était rendue au près de Son Excellence, dans la Chambre du Conseil Législatif, où il avait plu à Son Excellence de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills Publics et Privés suivants :—

Acte pour incorporer la Compagnie de l'Eclairage au Gaz de la Ville de *Brockville*.

Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Gaz et de l'Eau de *Toronto*.

Acte pour séparer le Township de *Georgina* du Comté d'*Ontario*, et l'annexer au Comté d'*York*.

Acte pour autoriser le Conseil Municipal de la Ville d'*Amherstburgh*, à vendre l'emplacement du vieux Marché de cette Ville.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *London* et *Port Sarnia*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal* et *Bytown*.

Acte pour amender un Acte passé dans la Session du Parlement Provincial, tenue dans les quatrième et cinquième années du Règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour régler la manière de donner les Cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit en être donné, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge si le Cautionnement n'est pas donné dans un temps limité après l'octroi de telle charge;" et pour d'autres fins.

Acte pour abroger la partie de l'Acte des Cotisations du *Haut-Canada*, amendé, qui prescrit que les Conseils de Comté s'assembleront le premier jour de Mai de chaque année, pour égaliser les Cotisations, et pour fixer un autre jour pour cette fin.

Acte pour conférer le lieu des Séances du Conseil Municipal de la Municipalité de *Drummond*, Numéro deux, au Village de *St. Christophe d'Arthabaska*, dans la dite Municipalité.

Acte pour amender et refondre les Lois relatives aux Emigrés et à la Quarantaine.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer et de Navigation de Jonction de *Mégantic*.

Acte pour augmenter le Capital de la Compagnie du Grand Chemin de Fer Occidental, et pour changer le nom de la dite Compagnie.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Hamilton* et *Port Dover*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Whitby* et du Lac *Huron*.

Acte pour expliquer l'Acte qui permet aux Notaires de convoquer des Assemblées de parents et amis, en certains cas, sans l'autorisation spéciale d'un Juge à cet effet, et autres fins.

Acte relatif aux Pêcheries sur la Côte du *Labrador* et la Côte Nord du Golfe *Saint Laurent*.

Acte supplémentaire à l'Acte de la présente Session pour détacher du District de *Gaspé*, pour les fins Judiciaires, les établissements de *Ste. Anne-des-Monts* et *Cap-Chat*, et les annexer au District de *Kamouraska*.

Acte pour expliquer un Acte, intitulé : “ Acte pour donner un recours contre les Défendeurs absents.”

Acte pour établir un Conseil Municipal Provisoire dans le Comté d'*Essex*, pour certaines fins.

Acte pour autoriser la Cité d'*Hamilton* à négocier un emprunt de Cinquante Mille Louis pour consolider la Dette de la Cité, et pour d'autres fins.

Acte pour faire disparaître certains doutes concernant l'Acte d'incorporation de la Compagnie de la Baie de *Burlington*, pour la construction des Docks et Navires.

Acte pour permettre aux Habitants de la Paroisse de *St. François-du-Lac*, de mieux régler la Commune de *St. François*.

Acte pour amender l'Acte d'incorporation de l'Association du Télégraphe Electrique de l'*Amérique Britannique du Nord*.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Brockville* et de l'*Outaouais*.

Acte pour indemniser les Membres du Comité pour la construction du Monument de *Brock*, et pour d'autres fins y mentionnées.

Acte pour incorporer l'Asile Militaire du *Canada*.

Acte pour autoriser les Sœurs Grises de *Montréal*, à disposer d'une propriété à la Pointe *St. Charles*, près la Cité de *Montréal*.

Acte pour amender les Lois relatives à l'Université de *Toronto*, en séparant ses fonctions comme Université, de celles qui lui sont assignées comme Collège, et en établissant de meilleures dispositions pour l'administration de sa Dotation et de celle du Collège du *Haut-Canada*.

Acte pour incorporer la Chambre de Lecture de *St. Roch*.

Acte pour amender de nouveau les Lois relatives aux Droits de Douane.

Acte pour augmenter le Capital de la Compagnie du Pont Suspendu des Chutes de *Niagara*.

Acte pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Cimetière de *Mont-Royal*.

Acte pour autoriser la formation d'une Compagnie pour construire un Chemin de Fer sur la Rive Nord du Fleuve *St. Laurent*, de la Cité de *Québec* à la Cité de *Montréal*, ou à quelque autre point convenable sur tout Chemin de Fer conduisant de *Montréal* aux Villes de l'Ouest de cette Province.

Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Stanstead*, *Shefford* et *Chambly*.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

Ordonné, Que le dit Ordre du jour soit remis à Lundi prochain, et que ce soit alors le second Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour régler le Cours Monétaire, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre ;

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Mattice* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux personnes accusées de délits poursuivables par indictement ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Burnham* a fait rapport que le Comité avait fait quelque progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour faciliter l'accomplissement des fonctions des Juges de Paix hors les Sessions, dans le *Haut-Canada*, quant aux convictions et ordres sommaires ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Brown* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour protéger les Juges de Paix dans le *Haut-Canada*, contre les poursuites vexatoires ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Gamble* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour transporter à la Cité de *Toronto*, certains lots d'eau profonde, avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour incorporer la Compagnie du *Haut-Canada*, pour l'exploitation des Mines, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie sous le nom de "Compagnie Hydraulique de *Paris*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : "Acte pour établir "un Fonds consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Cauchon* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*,  
La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 25<sup>o</sup> die Aprilis ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**E Sergent d'Armes de service dans cette Chambre, a informé la Chambre, Qu'en conséquence de l'indisposition grave de *Seneca Paige*, Ecuyer, il n'a pu obéir aux Ordres de la Chambre, de Mardi dernier, pour le prendre sous sa garde.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Jobin*,—la pétition de *Joseph Doutre*, Ecuyer, et autres.

Par M. *Dixon*,—la pétition de *Peter Murlagh* et autres, de la Ville de *London* ; la pétition du Conseil de Ville de la Ville de *London* ; la pétition de *John F. J. Harris* et autres, de la Ville de *London* ; et la pétition de *Lawrence Law-  
rason*, Ecuyer, et autres.

Par M. *Stuart*,—la pétition d'*Alexander Davis* et autres, Patrons de Vaisseaux fréquentant le Port de *Québec*.

Par l'Honorable M. *Robinson*,—deux pétitions de la Municipalité du Township de *Medonté*.

Par l'Honorable Procureur-Général *Drummond*,—la pétition de *F. F. Legendre*, Ecuyer, et autres, du Township de *Milton*, Comté de *Shefford*.

Par Sir *Allan N. MacNab*,—la pétition de *Robert Ross*, Ecuyer, de la Cité d'*Hamilton*, Lieutenant dans la Marine Royal.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Thomas Pringle* et autres, du Township de *Sullivan*, Comté de *Grey* ; demandant la passation d'un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de fer depuis *Guelph* jusqu'à *Owen Sound*, soit comme continuation du Chemin de fer de *Toronto* et *Guelph*, ou autrement.

De *John Clark* et autres, des environs et du District de *Montréal* ; se plaignant de certaines délibérations et opérations des Syndics des Chemins à Barrières de *Montréal*, demandant qu'une Commission soit nommée pour s'enquérir du sujet de ces allégués, et que les dits Chemins soient placés sous le contrôle du Conseil Municipal.

De *Benjamin Draper*, Forgeron et Contracteur, de *Chambly* ; se plaignant de ce que l'Acte pour abolir le Bureau des Travaux, le prive du recours légal qu'il aurait, pour avoir entrepris certains Travaux sur le Canal *Lachine* ; et aussi, que les Entrepreneurs, nommés par les Commissaires des Travaux Publics, ont agi injustement envers lui ; et demandant une enquête, en considération de l'exposé ci-dessus, et la révocation du dit Acte 9 *Vic.*, chap. 37.

De *George Davies*, Marin sur un Vaisseau Marchand dans le Port de *Québec* ; se plaignant de la conduite tyrannique et illégale de *John Maguire*, Ecuyer, Inspecteur et Surintendant de Police pour la Cité de *Québec*, et de son incapacité à remplir la dite charge ; et demandant une enquête à cet effet.

D'*Edwin Larwell*, de *Chatham* ; demandant la passation d'un Acte, pour empêcher la vente des terres, pour arrérages de Taxes imposées par certains Réglemens des Comtés de *Kent* et *Lambton*.

De *William Fraser* et autres, du Comté de *Bruce* ; représentant le grand besoin de Chemins qui se fait sentir dans le dit Comté, ainsi que le manque de Phares le long des Côtes au Nord de *Goderich*, et demandant une aide à cet effet.

De la Municipalité du Township de *Townsend* ; demandant la passation d'un Acte, pour empêcher le trafic des boissons alcooliques et enivrantes.

De *Nathan S. Coho*, du Township de *Middleton*, Comté de *Norfolk* ; représentant que par suite d'une blessure qu'il reçut dans le service de la Milice de cette Province, pendant la guerre de 1812, il est devenu incapable de gagner sa subsistance, et que la pension qui lui fut accordée pour cette considération a été discontinuée ; et demandant que les arrérages de la dite pension lui soient payés.

De *William Brooks* et autres, de *Sherbrooke* ; demandant la passation d'un Bill, pour incorporer "La Banque du Comté de *Stanstead*."

De *James Calder* et autres, de *Saugeen* ; et de *James Gentle* et autres, du Comté du Lac des *Deux-Montagnes* ; demandant l'abolition de tout travail, le Dimanche, dans le Département des Postes et autres Départements Publics.

*Résolu*, Que la pétition de *Thomas Ferguson* et autres, du Township d'*Edwardsburgh*, Comté de *Grenville*, soit renvoyée à un Comité Spécial, composé de *M. Patrick*, *M. Hartman*, *M. Mattice*, *M. Rose*, *M. Burnham*, *M. McLachlin* et *M. Shaw*, pour en examiner le contenu, et en faire rapport, avec toute la diligence convenable, par Bill ou autrement, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Honorable *M. Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-cinquième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill pour réduire la largeur de certaines Rues dans le nouveau relevé de la Ville de *London*, et pour d'autres fins y mentionnées, et après due considération il a fixé la largeur des Rues que l'on se propose de réduire (et qui est laissé en blanc dans le Bill) à quatre-vingt-dix pieds, à l'exception des Rues *East York* et *East Bathursts* qui sont réduites à la même largeur (une chaîne) que les Rues correspondantes dans l'ancien arpentage, suivant, à ce que croit Votre Comité, le désir des Habitants de la Ville.

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto* ; et le Bill pour fixer les limites des Lots dans certains Rangs du Township de *Grenville*, et est convenu de faire rapport de ces Bills sans Amendements.

*Ordonné*, Que le Bill pour réduire la largeur de certaines Rues dans le nouveau relevé de la Ville de *London*, et pour d'autres fins y mentionnées, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*M. Sicotte*, du Comité Spécial, nommé pour juger et décider du mérite des pétitions, se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, que *Seneca Paige*, Ecuyer, Membre du Comité, a été absent pendant une heure après le temps fixé pour la réunion du dit Comité aujourd'hui.

Sur ce, *M. Morrison* a lu à sa place et a présenté au Greffier un Affidavit fait par le Dr. *Ronald McDonald*, déclarant que *M. Paige* souffre depuis quelque temps d'une inflammation chronique de l'estomac, et qui a tellement affaibli sa santé qu'il lui est impossible de faire aucune affaire, et qu'il désire qu'il lui soit permis de s'absenter de cette Chambre afin de se rendre chez lui pour se faire soigner par sa famille.

*Ordonné*, Que *M. Paige* soit dispensé d'assister davantage au Comité, et qu'un congé d'absence lui soit accordé pour jusqu'à la fin de la Session, pour cause de maladie continue.

*Ordonné*, Que le Bill pour fixer les limites des lots dans certains rangs du Township de *Grenville* soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*, soit lu la troisième fois Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que la pétition de *John Clark* et autres, des environs et du District de *Montréal*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Résolu*, Que la 64<sup>me</sup>, 66<sup>me</sup> et 74<sup>me</sup> Règles de cette Chambre, soient mises de côté par rapport à la pétition d'*Alexandre Gillespie*, *Ecuyer*, et autres.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, *Ecuyer*, l'un des Maître en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour étendre les pouvoirs de la Compagnie des Consommateurs de Gaz de *Toronto*," sans Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif communique à cette Chambre, copie des minutes des témoignages pris devant le Conseil Législatif dans l'affaire du Bill, intitulé : "Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*."

Et ensuite il s'est retiré.

L'Honorable Procureur-Général *Drummond* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Morin*, Que cette Chambre se forme immédiatement en Comité, pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet de l'indemnité à être accordée aux Seigneurs, et pour défrayer certaines dépenses à être encourues, en vertu du Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat ;

L'Honorable M. *Hincks*, Membre du Conseil Exécutif, a alors informé la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général, que Son Excellence ayant été informée de l'objet de cette motion le recommande à la considération de la Chambre.

Et la Question ayant été mise, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>MacNab,</i> Sir A. N.	<i>Sicotte,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mattice,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Street,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Langton,</i>	<i>Morrison,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Drummond, Pro.Gén.</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>Wright, (d. Est York,)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Shaw,</i>	49. <i>Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Fortier,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Murney,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Ridout,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Merritt,</i>	12. <i>Scymour.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Dixon* a fait Rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a remis à M. l'Orateur un Message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :—

*Elgin et Kincardine.*

Le Gouverneur-Général transmet, pour l'information de l'Assemblée Législative, la copie incluse d'une Dépêche du Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, au sujet des Réserves du Clergé.

Hôtel du Gouvernement,  
Québec, 25 Avril 1853.

(Copie.) No. 21.

*Downing Street*, 24 Mars 1853.

Milord,—Dans ma Dépêche du 15 Janvier dernier, je vous ai informé que le Gouvernement de Sa Majesté s'était déterminé à conseiller à Sa Majesté d'accéder à la prière contenue dans l'Adresse faite à la Chambre par les Communes du *Canada*, relativement aux Réserves du Clergé.

2. Je vous envoie ci-incluse une copie du Bill introduit dans la Chambre des Communes par le Sous-Secrétaire de ce Département, en conformité de cette décision, et lequel Bill a subi sa seconde lecture, appuyé d'une majorité Considérable.

3. La dernière Clause de ce Bill, tel qu'il a été originairement introduit, proposait de rappeler la 8e Clause de l'Acte de 1840, pour pourvoir à la vente de ces Réserves ; imposant la garantie de certaines sommes annuelles en faveur des Eglises d'*Angleterre* et d'*Ecosse*, respectivement, sur le Fonds Consolidé, garantie qui n'avait pas auparavant été mise à effet, par suite du surplus considérable du produit des Réserves sur les sommes en question, et qui pour la même raison fût en toute probabilité demeurée dans la même condition, si ce produit eût continué d'être employé aux mêmes objets.

4. Lorsqu'on adopta ce dispositif du Bill, j'ignorais certaines circonstances particulières en rapport avec l'introduction de la clause de la garantie dans l'Acte de 1840, qui soustrayait cette clause, à la condition ordinaire de pareils dispositifs. La Législature Canadienne obtenant le contrôle du Fonds lui-même, il sembla naturel de faire disparaître la garantie collatérale elle-même.

5. Cependant, il paraît, d'après des recherches subséquentes, qu'il y avait un entendement au sujet de cette Clause en 1840, entre les Ministres de Sa Majesté d'alors, d'un côté, et l'Archevêque de *Canterbury* représentant l'Eglise Anglicane du *Canada*, de l'autre. Le dispositif de cette Clause fut la condition de Concession alors requise de l'Eglise d'*Angleterre*. La chose étant ainsi, l'on peut croire que des considérations de bonne foi veulent la conservation de cette Clause. Je vous renvoie pour plus de renseignements, aux Débats qui ont eu lieu dans la Chambre des Communes, le 6 Juillet 1840.

6. Sous ces circonstances, le Gouvernement de Sa Majesté a cru, qu'il convenait de proposer le retrait de la troisième Clause, laquelle a été conséquemment effacée du Bill par la Chambre des Communes siégeant en Comité Général, le 18 du courant.

7. Cette omission aura pour effet de conserver intacte la charge éventuelle im-

posée au Fonds Consolidé. L'éventualité dont il est question ne peut prendre le caractère de la réalité, que lorsque les intérêts protégés par le Bill continueront à requérir la dépense de £7,700 annuellement, pour l'Eglise d'Angleterre et de £11,580 pour l'Eglise d'Ecosse ; à moins (ce que l'on ne peut pas craindre) que le produit des Réserves ne descende au-dessous de ces sommes réunies. C'est pour rencontrer cet événement, cependant, que ce dispositif fut placé dans la Loi. Quant les pensions viagères seront amoindries jusqu'à descendre au-dessous de ce montant, alors si le reste du produit des Réserves est détourné pour d'autres objets que ceux des Eglises d'Angleterre et d'Ecosse, l'on peut prétendre, bien que le Fonds puisse excéder de beaucoup la somme mentionnée dans l'Acte, qu'en donnant une construction possible à sa Clause en question, la garantie peut se réaliser.

8. L'on a dit en Parlement, que la garantie du Trésor Impérial devrait cesser en justice, et parce que la raison originairement donnée en 1840, par le Lord *John Russell*, pour la placer sur le Fonds Consolidé plutôt que sur le revenu du *Canada*, n'existe plus, et l'on peut de plus prétendre qu'en faisant cet arrangement final, les sommes ainsi garanties devraient être laissées de côté dans le dispositif général de l'Acte et définitivement imposées aux réserves.

9. Le Gouvernement de Sa Majesté se croirait cependant dans l'obligation de s'opposer à l'introduction d'un pareil dispositif dans le présent Bill, il le regarderait comme tout-à-fait incompatible avec les principes généraux qui servent de base à la mesure et les assurances déjà données au *Canada*.

10. Je ne puis, cependant, ni m'empêcher d'exprimer l'espoir, que si, dans l'avenir, le Parlement du *Canada* jugeait à propos de législater sur les Réserves du Clergé, il ne perdra pas de vue les espérances que cette garantie, quelle qu'en soit la valeur, donna dans le temps aux Eglises d'Angleterre et d'Ecosse, d'autant plus qu'elles étaient contenues dans l'Acte de 1840, et avaient pour but de réaliser le règlement de la question que l'on regardait alors comme très-avantageux au *Canada*, lequel dans l'intervalle a grandement mitigé les disputes Religieuses qui prévalaient si considérablement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,) *Newcastle.*

Le Très-Honorable

Comte d'*Elgin* et *Kincardine*,  
etc.; etc., etc.

(17 Février 1853.)—16 *Victoria.*

Bill pour autoriser la Législature de la Province du *Canada* d'établir des dispositions concernant les Réserves du Clergé en cette Province, et les revenus qui en proviennent.

ATTENDU que l'Acte de la Session du Parlement tenu dans les troisième et quatrième années de Sa Majesté, Chapitre soixante-et-dix-huit, pourvoit à la vente des Terres nommées Réserves du Clergé, dans la Province du *Canada*, et pour la distribution des revenus qui en proviennent ; et il est expédient que la Législature de la dite Province soit mise en état d'établir de nouvelles dispositions relativement aux dites Réserves et aux dits revenus : Qu'il soit statué, par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement des Lords Spirituels et Temporels, et des Communes, en ce présent Parlement assemblés, et par la dite autorité, comme suit :—

I. Il sera loisible à la Législature de la Province du *Canada*, de temps à autre, par aucun Acte ou Actes, faits et statué à cette fin, en la manière et en suivant les conditions requises par l'Acte de la dite Session du Parlement tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de Sa Majesté, Chapitre Trente-cinq,



Clauses trente-sept et trente-huit, relativement aux Actes faits et statués par telle Législature, de modifier ou révoquer toute ou aucune des dispositions du dit Acte du Parlement mentionné en premier lieu, pour ou concernant la vente, l'aliénation et la manière de disposer des dites Réserves du Clergé, et pour ou concernant le placement des produits de toutes les Ventes des dites Réserves, alors faites ou qui seront faites ci-après, et pour ou concernant l'appropriation et l'application des dits produits et placements, l'intérêt et les dividendes sur iceux, l'intérêt provenant des ventes au crédit des dites Réserves, les ventes de telles Réserves pour le temps d'alors, non vendues, et tous les autres profits des ou provenant de telles Réserves, et (nonobstant le dit Acte du Parlement en premier lieu mentionné) d'établir telles autres dispositions pour ou concernant la vente, l'aliénation et la manière de disposer des dites Réserves du Clergé et de tels placements, comme susdit, et pour ou concernant l'appropriation et l'application de telles Réserves du Clergé, produits, placements, intérêt, dividendes, rentes et profits, comme la dite Législature le jugera à propos.

II. Pourvu, qu'il ne sera pas loisible à la dite Législature, par aucun Acte ou Actes d'icelle, comme susdit, d'annuler, suspendre ou réduire aucun des appointements ou allocations qui ont déjà été octroyés et donnés au Clergé des Églises d'*Angleterre* et d'*Ecosse*, ou à tout autre corps religieux ou dénomination de Chrétiens en *Canada*, (et envers lesquels la Foi de la Couronne est engagée) durant la vie naturelle ou la durée du bénéfice des parties qui les reçoivent actuellement, ou d'approprier ou appliquer à aucune autre fin telle partie des dits produits, placement, intérêt, dividendes, rentes et profits, qui sera nécessaire pour pourvoir au paiement de tels appointements ou allocations pendant telles vies naturelles et durée de bénéfices.

III. Telle partie du dit Acte des troisième et quatrième années de Sa Majesté, Chapitre soixante-et-huit, qui porte au Fonds Consolidé du Royaume-uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, les sommes, ou autorise le paiement à même ce Fonds des sommes nécessaires pour suffire au déficit tel que mentionné dans le dit Acte, seront, depuis et après la passation de cet Acte, soit révoqué.

*Ordonné*, Que le dit Message et les Documents qui l'accompagnent, soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

M. *Mackenzie* a proposé, secondé par M. *LeBlanc*, et la Question ayant été mise, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre, pour son information, copies de toute la Correspondance qui peut avoir été échangée entre le Gouvernement de Sa Majesté, ou tout Membre d'icelui, et le Gouvernement Exécutif du *Canada*, depuis le premier Janvier 1851, touchant la Politique Commerciale de cette Province, les Droits différentielles, les mesures projetées de représailles contre les *Etats-Unis*, pour les restrictions apportées par ce Pays à notre Commerce ; touchant la réciprocité entre le *Canada* et les *Etats-Unis*, ou tout autre Pays étranger ; touchant la libre navigation du *St. Laurent* pour les Vaisseaux des Puissances étrangères ; et touchant le Tarif, les Pêcheries du *Canada*, l'établissement d'une ligne de Bateaux à Vapeur entre *Liverpool* et cette Province ; excepté tels Documents ou Correspondances qui ont déjà été transmis à la Législature : Et elle a passé dans la Négative.

Sir *Allan N. MacNab*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-deuxième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour amender l'Acte des Clauses consolidées des Chemins de Fer,—le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catawakoui* et *Peterboro'*,—le Bill pour incorporer la Com-

pagnie du Chemin de Fer de *Port Stanley* et *London*,—et le Bill pour incorporer la Compagnie du Port de *Québec* ; à chacun desquels il a fait plusieurs Amendements, dont il fait rapport, pour la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Stanley* et *London*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour amender l'Acte des Clauses consolidées des Chemins de Fer, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Sur motion de M. *Téssier*, secondé par M. *Wright*, de la division Est d'*York*,  
*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour abroger cette partie d'une Ordonnance de la Province de *Québec*, y mentionnée, qui a rapport à la nomination annuelle d'Officiers de Paix dans les Cités de *Québec* et de *Montréal*,” soit lu une seconde fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour transférer la possession et le contrôle du Havre du Cul-de-Sac, de la Maison de la Trinité de *Québec*, aux Maire et Conseillers de la Cité de *Québec*,” soit lu une seconde fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catarakoui* et *Peterboro'*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

Un Bill pour incorporer une Compagnie à Fonds Social pour construire une Hôtellerie dans la Cité d'*Hamilton*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que Sir *Allan N. MacNab* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*,” étant lu ;

L'Honorable M. *Badgley* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Macdonald*, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Badgley</i> ,	<i>Hartman</i> ,	<i>Morrison</i> ,	<i>Shaw</i> ,
<i>Burnham</i> ,	<i>Langton</i> ,	<i>Murney</i> ,	<i>Smith</i> , ( <i>Durham</i> ),
<i>Cameron</i> ,	<i>LaTerrière</i> ,	<i>Patrick</i> ,	<i>Street</i> ,
<i>Cauchon</i> ,	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> )	<i>Richards</i> , Pro. Gén.	<i>Terrill</i> ,
<i>Christie</i> , ( <i>Wentworth</i> ),	<i>Makenzie</i> ,	<i>Ridout</i> ,	<i>White</i> .
<i>Clapham</i> ,	<i>MacNab</i> , Sir <i>A. N.</i>	<i>Robinson</i> ,	<i>Willson</i> .
<i>Cranford</i> ,	<i>Malloch</i> ,	<i>Rolph</i> ,	<i>Wright</i> , (d. Est. <i>York</i> ),

*Dixon,*  
*Dubord,*

*Mattice,*  
*McLachlin,*

*Sanborn,*  
*Seymour,*

35. *Wright*(d.Ouest York.)

CONTRE.

Messieurs

*Brown,*  
*Chapais,*

*Fortier,*  
*Fournier,*

*Jobin,*  
*Laurin,*

*LeBlanc,*  
8. *Morin.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Le Bil a été, en conséquence, lu une secondé fois.

*Résolu,* Que le Bill soit renvoyé à un Comité Spécial de sept Membres, pour l'examen préliminaire d'icelui, pour en faire rapport, avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

*Ordonné,* Que l'Honorable M. *Badgley*, M. *Scotte*, M. *Street*, M. *Christie*, de *Wentworth*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Murney* et l'Honorable M. *Robinson* composent le dit Comité.

*Ordonné,* Que le dit Comité entende un Conseil et examine des Témoins en faveur du dit Bill, et entende aussi un Conseil et examine des témoins contre le Bill, si les parties concernées jugent à propos de se faire entendre par Conseil, ou de produire des témoins.

*Ordonné,* Que les Minutes des Témoignages, relatifs au dit Bill, que l'Honorable Conseil Législatif a communiqué à la Chambre aujourd'hui, soient renvoyées au dit Comité.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Stuart* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement.

*Ordonné,* Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Stuart* a fait rapport du Bill, en conséquence; et l'Amendement a été lu et adopté.

*Ordonné,* Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir et faire rapport de l'opération des Lois de Cotisation, spécialement pour ce qui concerne la perception des Taxes sur les Terres des non-résidents, et l'égalité répartition des Taxes de Comté entre les diverses Municipalités,—et sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition de Messieurs *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*, étant lu;

*Ordonné,* Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

*Ordonné,* Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de Sir *Allan N. MacNab*, secondé par l'Honorable M. *Badgley*,

La Chambre s'est ajournée.

*Martis, 26° die Aprilis;*

ANNO 16° VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LA Chambre s'est assemblée; et comme il a paru qu'il n'y avait pas de Quorum, quoique il fût plus de trois heures, M. l'Orateur a pris le Fauteuil; et les noms des Membres ont été pris comme suit:—

## M. l'Orateur.

Messieurs *Badgley, Brown, Cartier, Chapais, Fournier, Gouin, Hartman, Jobin, Macdonald, de Kingston, Malloch, Mongenais, Morrison, Ridout, Robinson, Smith, de Durham, Terrill, Viger et Willson.*

Et à trois heures et vingt minutes de l'après-midi, M. l'Orateur, sans que la Question ait été mise, a ajourné la Chambre à Demain.

*Mercurii die 27<sup>o</sup> Aprilis;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L'ORATEUR a mis devant la Chambre un Rapport du Président de la Compagnie du Chemin de Fer d'Union d'Ontario, *Simcoe et Huron*, tel que requis par l'Ordre de cette Chambre, du 23 Mars dernier.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (I.)

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par M. *Hartman*,—la pétition de *John Montgomery*, Aubergiste, de la Cité de *Toronto*; et la pétition d'*Allan McPherson*, Ecuyer, ci-devant Lieutenant du Régiment *Sicilian*.

Par M. *Brown*,—la pétition de *George A. Philpotts* et autres, de la Cité de *Toronto*.

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *J. H. Dorwin*, Président de la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon*; et la pétition de *William Henry Beresford*, Ecuyer.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *Joseph Doutre*, Ecuyer, et autres; demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de "Institut Canadien."

De *Peter Murtagh* et autres, de la Ville de *London*; demandant certains Amendements à la Loi des Ecoles Communes.

De *Lawrence Lawrason*, Ecuyer, et autres; demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de "La Compagnie de l'Eclairage au Gaz de *London*."

De *John F. J. Harris* et autres, de la Ville de *London*, et du Conseil de Ville de la Ville de *London*; demandant qu'il soit accédé à la demande contenue dans la pétition de *Lawrence Lawrason* et autres, sollicitant un Acte d'Incorporation, sous le nom de "La Compagnie de l'Eclairage au Gaz de *London*."

D'*Alexander Davis* et autres, Patrons de Vaisseaux fréquentant le Port de *Québec*; demandant que le Bill pour régler le Pilotage, pour et en bas du Havre de *Québec*, ne devienne pas Loi.

De la Municipalité du Township de *Medonté*; représentant que la Compagnie du Chemin de Fer d'Union d'Ontario, *Simcoe et Huron*, a décidé d'établir un Terminus Nord dans un endroit inconvenable, appelé : "The *Hen and Chickens*," et demandant que la garantie Provinciale lui soit retiré, jusqu'à ce qu'un Terminus ait été choisi avec moins de partialité.

De Municipalité du Township de *Medonté*; demandant un nouvel Amendement à l'Acte d'Incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer d'Ontario, *Simcoe et Huron*.

De *F. F. Legendre*, Ecuyer, et autres, du Township de *Milton*, Comté de *Shefford*; demandant une aide, pour ouvrir un Chemin dans le dit Township, et pour construire un Pont sur la Rivière *Noire*.

De *Robert Ross*, Ecuyer, de la Cité d'*Hamilton*, Lieutenant dans la Marine Royale; demandant qu'en considération de ses services et des souffrances qu'il

a endurées au service de son Pays, et de la condition précaire où se trouve sa famille, un octroi de terre lui soit fait sur les bords du Lac *Huron*.

*Ordonné*, Que la pétition de *William Henry Beresford*, Ecuyer, soit maintenant reçue et lue, et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue ; demandant qu'il puisse être examiné, touchant le sujet du Bill pour lui venir en aide, maintenant devant la Chambre.

*Ordonné*, Que la dite pétition soit renvoyée au Comité Spécial sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour venir en aide à *William Henry Beresford*."

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Trente-sixième Rapport du dit Comité : lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d'argent pour construire un Aqueduc pour l'usage de la dite Cité, et pour étendre et amender les dispositions de tout Acte y relatif," et a adopté plusieurs Amendements à icelui, qu'il demande de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants, et a adopté certains Amendements à chacun d'eux respectivement, qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre :—

Bill pour autoriser une addition au Capital de la Banque de *Québec*, et pour faciliter le transport des Actions en certains cas :

Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie, sous le nom de " Compagnie Hydraulique de *Paris*,"

Votre Comité a aussi examiné le Bill pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole, et est convenu de le rapporter sans Amendement.

M. *Sicotte*, du Comité Spécial nommé pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, a informé la Chambre, Que le congé d'absence accordé à *Seneca Paige*, Ecuyer, Lundi dernier, a réduit le nombre des Membres du Comité à moins de trois ; que le Comité, conformément à la 86me Section de l'Acte des Pétitions d'Election de 1851, a continué à s'assembler ainsi pendant trois jours, sans que les parties aient consenti à procéder avec les deux autres Membres restants ; et qu'en conséquence, le Comité, conformément à la dite Section, est dissout de ce jour.

*Ordonné*, Que les pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*, soit renvoyé de nouveau au Comité général des Elections.

M. *Cartier*, du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, a présenté à la Chambre le Vingt-troisième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité a pris en sa considération le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil* et *Bytown*, et y a faits plusieurs Amendements, qu'il soumet humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

M. *Seymour*, du Comité Permanent des Dépenses Contingentes, a présenté à la Chambre le Septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Le Greffier de Votre Honorable Chambre a représenté à Votre Comité que les fonds placés entre ses mains pour défrayer les Dépenses Contingentes de la Session actuelle sont presque épuisés; en conséquence Votre Comité recommande qu'une nouvelle somme de Six Mille louis soit octroyée.

Sur motion de M. *Seymour*, secondé par M. *Jobin*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien expédier son Warrant en faveur de *William Burns Lindsay*, Ecuyer, Greffier de cette Chambre, pour une somme additionnelle de Six Mille louis, à compte des Dépenses Contingentes de cette Chambre; et assurant Son Excellence que cette Chambre fera bon de cette somme.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil* et *Bytown*, tel que rapporté du Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Malloch* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d'argent, pour construire un Aqueduc pour l'usage de la dite Cité, et pour étendre et amender les dispositions de tout Acte y relatif," tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit maintenant renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Fergusson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fergusson* a fait rapport du Bill, en conséquence; et les Amendements ont été lus, comme suit:—

Page 3, ligne 35. Après "Serment" insérez "Ou devant l'un ou l'autre des dits estimateurs."

Page 4, ligne 11. Après "Pourra" insérez "Acheter et acquérir, prendre et posséder du."

Page 4, ligne 14. Après "Canal" retranchez jusqu'à "Sera" dans la ligne 16 inclusivement, et insérez "Les portions en profondeur de telle propriété."

Page 4, ligne 17. Retranchez "A acheter et acquérir aussi cette autre partie" et insérez "Qui ne seront pas nécessaires pour les fins du dit Aqueduc."

Page 4, ligne 36. Après "Canal" insérez "Ou de prendre un nouveau conduit d'écoulement ou décharge à part de la dite Petite Rivière."

Les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois, Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour permettre aux Syndics de l'Eglise de *St. André*, à

*Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole, soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour autoriser une addition au capital de la Banque de *Québec*, et pour faciliter le transfert des Actions en certains cas, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada*, tel que rapporté du Comité Spécial auquel le Bill a été renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour abroger l'Acte pour régler l'engagement des Matelots et pour d'autres fins y mentionnées, soit lu une seconde fois Lundi le neuvième jour de Mai prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

Sur motion de l'Honorable M. *Robinson*, secondé par M. *Malloch*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de tous Rapport ou Rapports faits par le Capitaine *Fortin* ou toute autre personne commandant le Vaisseau expédié en 1852, par le Gouvernement, pour protéger les Pêcheries du Golfe *St. Laurent*.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un bill pour amender un Acte pour amender les Lois relatives aux Cours de Jurisdiction Civile de première instance, dans le *Bas-Canada*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur-Général *Drummond* ait la permission d'introduire un Bill pour étendre certains privilèges y mentionnés à un corps de Chrétiens Protestants, se désignant sous le nom d'*Adventists*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mardi prochain.

Un Bill pour fixer les limites des Lots dans certains rangs du Township de *Grenville*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Rolph* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender certains Actes relatifs aux Sociétés Religieuses, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Smith*, de *Durham*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour autoriser la Municipalité du Comté des *Deux-Montagnes*, à prendre des Actions dans la Compagnie du Grand Chemin de Fer de Jonction du *St. Laurent* et de l'*Outaouais*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

M. *Cartier* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, et la Question ayant été mise, Que le Bill passe, et que le Titre soit : "Acte pour autoriser les Municipalités des Comtés du Lac des *Deux-Montagnes* et de *Terrebonne*, à prendre des Actions dans les Compagnies de Chemin de Fer pour la construction de Chemins de Fer traversant les dits Comtés respectivement, et a émettre des Bons pour réaliser les Fonds nécessaires pour le paiement de ces Actions."

La Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Fergusson,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Brown,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Palette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Langton,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Seymour,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Shaw,</i>	<i>Wright (d. Est. York,)</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Sicotte,</i>	<i>46. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>		

## CONTRE.

1. *Marchildon.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Ordonné, Que M. *Cartier* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer une Compagnie pour construire un Hôtel dans la Cité de *Toronto*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe.

Ordonné, Que M. *Ridout* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le Bill, intitulé : "Acte pour annexer une certaine partie du Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, au Township de *Pittsburgh*, pour les fins Municipales, et autres," sans aucun amendement.

Et ensuite il s'est retiré.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Prince-Edouard*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender les dispositions des divers Actes pour l'incorporation de la Cité de *Montréal*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur, étant lu ;



Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Stanley et London*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *McLachlin* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *McLachlin* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 9 du mois dernier, pour copies de tous rapports, représentations ou suggestions que les Inspecteurs d'Ecoles peuvent avoir faits ou adressés au Surintendant des Ecoles du *Bas-Canada*; de même que toutes Correspondances qui peuvent avoir eu lieu entre le Surintendant et les dits Inspecteurs, depuis leurs nominations respectives.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (J.J.)

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catarakoui et Peterboro'*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour améliorer la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*, et pour d'autres fins, étant lu;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger une Ordonnance y mentionnée, intitulée: "Ordonnance portant règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et de *Montréal*, en la Province de *Québec*," étant lu;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

M. *Dixon*, du Comité pour prendre en considération certaines Résolutions au sujet de l'Indemnité à être accordée aux Seigneurs, et pour défrayer certaines dépenses à être encourues en vertu du Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, a fait rapport de plusieurs Résolutions; lesquelles ont été lues, comme suit:—

1. *Résolu*, Qu'il est expédient d'approprier pour le paiement de l'indemnité à être accordée aux Seigneurs, et des autres dépenses à être encourues suivant le Bill pour définir les Droits Seigneuriaux et en faciliter le rachat, une somme égale à celle que produisent au fonds consolidé du revenu de cette Province les sources de revenu du *Bas-Canada* suivantes, savoir:—Le Quint et autres Droits qui sont maintenant ou seront par la suite payables à la Couronne pour les Seigneurs du *Bas-Canada*, dont la Couronne est le Seigneur dominant; ainsi que tous arrérages de ces Droits.—Les revenus de la Seigneurie de *Lawson*, et les produits de la vente de toute partie de la dite Seigneurie, qui pourra être vendue par la suite, et tous les arrérages de ces revenus.—Les deniers provenant des

Droits sur les Encans et les Licences d'Encanteurs dans le *Bas-Canada*.—Les deniers provenant, dans le *Bas-Canada*, des Licences accordées pour vendre du Vin ou des Liqueurs Spiritueuses en détail, dans les lieux autres que des lieux d'entretien public, communément appelés Licences de Magasin ou Boutique.

2. *Résolu*, Qu'il est expédient que les sommes requises pour payer la dite indemnité et les dépenses soient prélevées au moyen de Débentures à être émises sous l'autorité du Gouverneur en Conseil, et mises à la charge du Fonds Consolidé du Revenu ; mais que des Comptes distincts soient tenus des deniers provenant au dit Fonds Consolidé du Revenu des différentes sources de Revenu du *Bas-Canada* susdites ; et que si les sommes payables à même le Fonds Consolidé du Revenu, pour le principal et l'intérêt de ces Débentures, excèdent le montant provenant des diverses sources de Revenu mentionnées dans la Résolution précédente, il sera, suivant l'opinion de cette Chambre, expédient d'approprier une somme égale à cet excédant pour quelque objet ou quelques objets locaux dans le *Haut-Canada*.

La première Résolution ayant été lue une seconde fois ;

L'Honorable M. *Macdonald* a proposé en Amendement à icelle, secondé par M. *Langton*, Que tous les mots après " Qu'il," jusqu'à la fin de la Résolution, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Est inexpédient et injuste, " pour les Contribuables du *Canada*, d'approprier une partie du Revenu Territorial de cette Province au paiement de l'indemnité qu'on propose d'accorder " aux Seigneurs du *Bas-Canada*, en autant que l'objet du Bill, tel qu'actuellement rédigé, est d'un intérêt strictement local, et que la dite indemnité devrait " être payée par ceux-là seuls qui en retireront un avantage immédiat," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Lyon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	14. <i>Wright</i> (d. Ouest York.)
<i>Langton,</i>	<i>Merritt,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Sanborn,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Sicotte,</i>	35. <i>Wright</i> , (d. Est York.)
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

La première Résolution a été alors adoptée.

La seconde Résolution ayant été lue une seconde fois ;

L'Honorable M. *Macdonald* a proposé en Amendement à icelle, secondé par M. *Langton*, Que tous les mots après " Qu'il," jusqu'à la fin de la Résolution, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Est inexpédient et injuste " pour le peuple du *Canada* de payer à même le Revenu Consolidé de cette Province, une partie quelconque de cette Indemnité des Seigneurs, et que la dite " Indemnité devrait être payée par la Section de la Province qui retirera un " avantage immédiat de la mesure proposée," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Robinson,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Seymour,</i>	14. <i>Wright</i> (d'Ouest York.)
<i>Dixon,</i>	<i>Marchildon,</i>		

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith,</i> (Durham,)
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Fortier,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Sanborn,</i>	36. <i>White.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la seconde Résolution ayant été lue de nouveau ;

L'Honorable M. *Macdonald* a proposé en Amendement à icelle, secondé par M. *Langton*, Que tous les mots après "Qu'il," jusqu'à la fin de la Résolution, soient retranchés, de manière à insérer les mots "La proposition d'engager le Fonds du Revenu consolidé pour le paiement de la dite Indemnité, ou une partie quelconque d'icelle, et par là augmenter la Dette Provinciale et les Taxes jusqu'à un chiffre qu'on ne connaît pas et qui n'est pas fixé, est inconvenable, dangereuse et sans précédent ; qu'elle prive cette Chambre du contrôle qu'elle doit exercer sur les Dépenses Publiques ; et que cette Chambre manquerait à son devoir envers le peuple du *Canada*, en sanctionnant une proposition de cette nature," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Ridout,</i>	16. <i>Wright</i> (d.Ouest York.)

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Charveau, Sol. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Christie, (Wentworth,)</i>	<i>La Terrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Viger,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>White,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Sanborn,</i>	39. <i>Wright</i> (d. Est York.)
<i>Fortier,</i>	<i>McDonald, (Cornwall)</i>	<i>Sicotte,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la seconde Résolution ayant été lue de nouveau.

M. *Seymour* a proposé en Amendement à icelle, secondé par M. *Malloch*, Que les mots suivant soient ajoutés à la fin de la Résolution : "Pourvu que dans le cas

“ où le Revenu provenant des Droits perçus dans le *Haut-Canada*, sur Licences de Boutiques, de Regrattiers et Colporteurs, de Tables de Billards, et d'Encanteurs, et la Vente des Marchandises à l'Encan, qu'on propose d'abandonner aux Municipalités du *Haut-Canada*, sera moindre que le revenu qui pourra provenir des sources mentionnées dans les résolutions précédentes, il sera du devoir du Receveur-Général de payer à même le fonds du Revenu Consolidé aux diverses Municipalités des Comtés et des Cités du *Haut-Canada*, en raison de leur population, suivant le dernier recensement pour le temps d'alors, une somme égale à la différence, laquelle somme sera appropriée par eux pour des fins générales : les dits paiements devant continuer à se faire annuellement, jusqu'à parfait paiement des dites débetures ainsi payables sur le Fonds du Revenu Consolidé.”

Et la Question ayant été mise, Que ces mots soient là ajoutés ; La Chambre s'est divisée :—Et la Question a passé dans la Négative.

Et la seconde Résolution ayant été lue de nouveau ; et la Question ayant été mise, Que cette Chambre concourt avec le Comité dans la dite Résolution, la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McLachlin</i>	<i>Sicotte,</i>
<i>Côtier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Terrill,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Christie, (Wentworth),</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Turcotte,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>LeBlanc,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>Viger,</i>
<i>Dubord,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Samborn,</i>	<i>37. White.</i>
<i>Fortier,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Marchildon,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Macdonald (Kingston)</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Scymour,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Mulloch,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>17. Wright (d. Ouest York.)</i>
<i>Lacoste,</i>			

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

L'Ordre du jour, pour prendre en considération les raisons d'absence des Membres, qui n'étaient pas présents à l'appel de la Chambre, le premier jour de Mars dernier, étant lu ;

*Odonné,* Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi le vingt-cinquième jour de Mai prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir et faire rapport de l'opération des Lois de Cotisation, spécialement pour ce qui concerne la perception des Taxes sur les terres des non-résidents et l'égale répartition des Taxes de Comté, entre les diverses Municipalités,—et sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition de Messieurs *Bryce, McMurrich* et Compagnie, et autres Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto* ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Murney* a fait rapport que le Comité avait passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné,* Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger la partie de l'Acte qui pourvoit à la commutation volontaire de la Tenure des Terres dans les Fiefs et Seigneuries du *Bas-Canada*, qui autorise la commutation du droit de lots et ventes sans la commutation des autres Droits Seigneuriaux sur les mêmes terres, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Demain.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme en Comité sur le Bill pour amender la Charte de la Compagnie du Chemin de Fer et du Havre de *Woodsstock* et du Lac *Erié*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général,—Réponse à des Adresses de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 30 du mois dernier, pour la pétition de Sir *Allan Napier MacNab*, M. P. P., l'Honorable *John Hilliard Cameron*, et entre deux et trois mille autres Habitants du *Canada*, relativement aux Colons de la *Grande-Rivière* ; les documents accompagnant la dite pétition ; le Rapport de *David Thorburn*, Ecuyer, Agent des Sauvages, sur la dite pétition ; ou copie des dits documents ; et copie de toute Réponse à la dite pétition, adressée par le Département des Sauvages à Sir *Allan N. MacNab* : Et aussi, pour un Etat de diverses sommes payées à même le Fonds des Sauvages aux Habitants établis sur la *Grande-Rivière*, *Haut-Canada*, comme compensation pour l'abandon de leurs améliorations, et les dépenses encourues pour la poursuite de certains Habitants établis sur la dite *Grande-Rivière* ; et aussi, les noms de tous les Officiers et Serviteurs attachés au Département des Sauvages, avec leurs divers revenus, soit qu'ils proviennent d'honoraires, de salaires, ou de toute autre source ; le montant provenant de la vente de Terres de la *Grande-Rivière*, et comment placé ; et les profits, s'il en résulte, qu'en retire le Département des Sauvages.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (E.E.E.)

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Cauchon*, secondé par M. *Jobin*,  
La Chambre s'est ajournée.

*Jovis, 28<sup>o</sup> die Aprilis ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**L**LA pétition suivante a été présentée, et mise sur la table :—

Par M. *Marchildon*,—la pétition de *Louis Leduc* et autres, de la Seigneurie du *Cap de la Madeleine*.

L'Honorable M. *Badgley*, du Comité Permanent des divers Bills Privés, a présenté à la Chambre le Vingt-septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “Acte pour autoriser la Corporation du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, à emprunter une somme additionnelle pour la construction de l'Aqueduc,” et y a fait un Amendement qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité a aussi examiné les Bills suivants, et a fait certains Amendements à chacun d'eux respectivement, qu'il a l'honneur de soumettre à Votre Honorable Chambre :—

Bill pour incorporer la Banque du Comté de *Stanstead*.

Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur.

Bill pour abroger une Ordonnance y mentionnée, intitulée : “Ordonnance portant règlement pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et de *Montréal*, en la Province de *Québec*,” l'Amendement à ce Bill consiste dans une limitation de ses dispositions au Marché dans la Cité de *Québec*.

Bill pour transporter à la Cité de *Toronto* certains Lots d'Eau profonde, avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade.

Quant au Bill pour octroyer à *John Carling* et autres, une certaine partie de *Church Street* dans la Ville de *London*, Votre Comité est d'opinion que le Gouvernement Exécutif (par la voie du Bureau des Travaux Publics) a le pouvoir d'effectuer les objets en contemplation, et qu'il n'est pas en conséquence, nécessaire de législater sur la question.

M. *Stuart*, du Comité Spécial sur le Bill pour faciliter l'admission dans la preuve des Jugements Etrangers, et certains documents officiels et autres, et pour améliorer autrement la Loi de la Preuve dans le *Bas-Canada*, a fait rapport que le Comité avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

Ordonné, Que le Bill pour incorporer la Compagnie Canadienne de Navigation à Vapeur, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

Résolu, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Turcotte* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Et la Question ayant été proposée, Que le Rapport soit maintenant reçu ;

M. *Stuart* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Dubord*, Que tous les mots après “*Le*,” jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots “*Bill soit renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable M. Badgley, l'Honorable M. Macdonald, M. Brown, M. Cartier, M. Cauchon, M. Dubord et le Moteur, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records,*” en leur place.

L'Honorable M. *Macdonald* a proposé en Amendement au dit Amendement proposé, secondé par M. *Murney*, Que tous les mots après “*Soit*” soient retranchés, de manière à insérer les mots “*Renvoyé de nouveau au Comité Permanent des divers Bills Privés,*” en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement au dit Amendement proposé, la Chambre s'est divisée :—Et la Question a été résolue dans l'Affirmative.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement à la Question originale, telle qu'amendée :—Elle a été résolue dans l'Affirmative.

Alors, la Question principale telle qu'amendée, ayant été mise ;

*Ordonné*, Que le Bill soit renvoyé de nouveau au Comité Permanent des divers Bills Privés.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé les Bills suivants, sans Amendement ; savoir :—

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Bourse de *Montréal*.”

Bill, intitulé : “ Acte pour transporter à des Commissaires le Havre de *Port Hope*, et dépendances adjacentes.”

Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance d'*Erie* et “ *Ontario* :” Et aussi,

Le Conseil Législatif permet à l'Honorable *Joseph Dionne*, de comparaître devant le Comité Spécial, chargé de prendre en considération les avantages que retireraient la Navigation, le Commerce et la culture d'une grande étendue de terre sur les bords du Fleuve *St. Laurent*, d'un Pont de Glace tous les hivers sur le dit Fleuve en haut des rapides du *Richelieu*, et les moyens par lesquels on pourrait réussir à obtenir ce Pont, s'il le juge à propos : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : “ Acte pour incorporer le “ Collège d'*Hamilton*,” auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour incorporer le Collège “ d'*Hamilton*,” a été lu la première fois.

Sur motion de l'Honorable M. *Macdonald*, secondé par l'Honorable M. *Hincks*, *Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Bill pour incorporer la “ Banque du Comté de *Stanstead*,” tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à l'Asile des Lunatiques de la Province, à *Toronto*, qui a été présentée le trentième jour de Mars dernier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que la Réponse relative à la Compagnie du Chemin de Fer d'Union d'*Ontario*, *Simcoe* et *Huron*, mise devant la Chambre hier, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que le Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour autoriser la “ Corporation du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, à emprunter “ une somme additionnelle pour la construction de l'Aqueduc,” tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre.

*Résolu*, Que cette Chambre se forme immédiatement en le dit Comité.

La Chambre s'est, en conséquence, formée en le dit Comité ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *White* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill et y avait fait un Amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *White* a fait rapport du Bill, en conséquence, et l'Amendement a été lu comme suit :—

Page 1, ligne 21. Après "Corporation," retranchez "Jusqu'à," et insérez "Qui avec ceux déjà émis pour le dit objet n'excéderont point."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

*Ordonné,* Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné,* Que le Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir et faire rapport s'il est expédient d'encourager la construction des Vaisseaux en cette Province, et sur le meilleur moyen de protéger les intérêts du Commerce des Vaisseaux, et autres Ordres de renvoi, soit imprimé pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné,* Que la Réponse relative aux Inspecteurs d'Ecoles du *Bas-Canada*, qui a été présentée hier, soit renvoyée au Comité Permanent des Impressions.

*Ordonné,* Qu'il soit donné instruction au dit Comité de s'enquérir si la dite Réponse peut être condensée avant d'être imprimée.

*Ordonné,* Que le Bill pour transporter à la Cité de *Toronto* certains lots d'eau profonde, avec pouvoir à la dite Cité de construire une Esplanade, tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mercredi prochain.

*Ordonné,* Que le Bill pour autoriser la formation d'une Compagnie, sous le nom de "Compagnie Hydraulique de *Paris*," tel que rapporté du Comité Permanent des divers Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

*Ordonné,* Que M. *Brown* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer la Compagnie de Manufactures de Locomotives de *Toronto*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. *Murney*, du Comité de toute la Chambre sur le Rapport du Comité Spécial, nommé pour s'enquérir et faire rapport de l'opération des Lois de Cotisation, spécialement pour ce qui concerne la perception des Taxes sur les terres des non-résidents, et l'égalité répartition des Taxes de Comté, entre les diverses Municipalités,—et sur le Rapport du Comité Spécial, auquel a été renvoyée la pétition de Messieurs *Bryce*, *McMurrich* et Compagnie, et autres, Marchands et Commerçants de la Cité de *Toronto*, a fait rapport de plusieurs Résolutions ; lesquelles ont été lues, comme suit :—

1. *Résolu*, Que les arrérages de toutes Taxes sur les terres des non-résidents seront à l'avenir prélevés et administrés par les Trésoriers de Comté et de Cité seulement.

2. *Résolu*, Que les Officiers des Municipalités subordonnées transmettront aux Trésoriers de Comté tous les renseignements nécessaires pour qu'ils puissent constater le véritable montant des arrérages ; et que les Trésoriers de Comté auront le pouvoir de prélever tous les arrérages.

3. *Résolu*, Que tous les arrérages dus pour plus d'une année, seront, lors du règlement annuel de compte, augmentés de dix pour cent.

4. *Résolu*, Que, lorsqu'il sera dû des Taxes pour cinq années, la terre pourra être vendue ; mais le Conseil de Comté pourra en différer la vente, ou ne vendra que les terres sur lesquelles il est dû plus qu'un certain montant.

5. *Résolu*, Que le propriétaire premier pourra racheter la terre dans l'année qui se sera écoulée après la vente, en remboursant le montant pour lequel la terre a été vendue, et dix pour cent sur icelui.



6. *Résolu*, Que les arrérages des Taxes sur les terres des non-résidents, formeront un Fonds Spécial pour lequel le Comté pourra émettre des Débentures, et le produit en sera partagé, de temps en temps, par proportion, entre les diverses Municipalités, suivant les Taxes prélevées dans chacune.

7. *Résolu*, Que, lorsqu'il sera prouvé que différents Lots de terres, dans une Municipalité, appartiennent à la même partie non-résidente, et que tout le montant de la Taxe et deniers pour commutation d'iceux, a été offert en aucun temps avant le règlement définitif du Rôle des Percepteurs, la Taxe en remplacement du travail imposé par le Statut, sera calculée suivant la valeur totale du tout, sur le même pied que se fait pour les résidents la commutation du travail imposé par la Loi.

8. *Résolu*, Qu'en calculant la contribution de Comté, les Rentes, dans les Villes et Villages, seront comptées comme dix pour cent sur le capital représenté.

9. *Résolu*, Que les Collecteurs prélèveront toutes les Taxes, excepté les Taxes Locales des Ecolés, et en seront responsables au Trésorier de la Municipalité ; que les Municipalités subordonnées seront responsables envers le Comté pour toutes les Taxes de Comté et Taxes Provinciales prélevées par Acte du Parlement ; et les Comtés seront responsables envers la Couronne pour les Taxes Provinciales.

10. *Résolu*, Que tous les biens-meubles seront imposables d'après une échelle semblable en principe à celle qui a été proposée lors de l'introduction originale de la Loi des Cotisations de 1850.

Les dites Résolutions ayant été lues une seconde fois ; elles ont été adoptées.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial, composé de M. Langton, l'Honorable Procureur-Général Richards, l'Honorable M. Macdonald, M. Ridout, M. Brown, M. Hartman et M. Burnham, pour préparer et rapporter un Bill fondé sur les dites Résolutions.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil* et *Bytown*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : " Acte pour incorporer la " Compagnie du Chemin de Fer de *Vaudreuil*."

*Ordonné*, Que M. Mongenais porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser le Maire, les " Echevins et les Citoyens de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine " somme d'argent, pour construire un Aqueduc, pour l'usage de la dite Cité, " et pour étendre et amender les dispositions de tout Acte y relatif," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec les Amendements passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Badgley reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé, avec plusieurs Amendements, auxquels elle demande leur concours.

Un Bill pour permettre aux Syndics de l'Eglise de St. André, à *Québec*, d'aliéner ou hypothéquer certaines propriétés, afin de prélever un Fonds pour bâtir une Eglise plus convenable, un Presbytère et une Ecole, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. Stuart porte le bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Stanley* et *London*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le bill passe, et que le Titre soit : “ Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *London et Port Stanley*.”

*Ordonné*, Que M. *Dixon* porte le bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. *Fortier*, secondé par M. *Malloch*,  
La Chambre s'est ajournée.

Veneris, 29<sup>o</sup> die Aprilis ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

LES pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal et New-York*.

Par M. *Lemieux*,—la pétition de *J. B. Beaulieu*, et autres, Propriétaires de Bateaux à Vapeur, et autres, intéressés dans la Navigation du Fleuve *St. Laurent*.

Conformément à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De *John Montgomery*, Aubergiste de la Cité de *Toronto* ; représentant que sa propriété a été détruite, en 1837, par les Troupes de Sa Majesté, et qu'il a été convaincu de haute-trahison, lorsque des circonstances le rendaient incapable de prouver son innocence, ce qu'il est en état de faire aujourd'hui ; et demandant une Enquête et justice.

D'*Allan McPherson*, Ecuyer, ci-devant Lieutenant du Régiment Sicilien ; représentant qu'il a acheté du Gouvernement un lot de terre dans le Township de *Rama*, pour lequel il a obtenu un permis d'occupation, et que, subséquemment, une certaine partie du dit lot a été réservée dans le titre, laquelle est actuellement offerte à Bail par avertissement ; et demandant justice.

De *George A. Philpots*, et autres, de la Cité de *Toronto* ; demandant un Acte d'Incorporation, sous les nom et raison de “ La Compagnie Manufacturière de Locomotives de *Toronto*.”

De *J. H. Dorwin*, Président de la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et de *Rawdon* ; demandant certains Amendements à l'Acte d'Incorporation de la dite Compagnie.

*Ordonné*, Que la pétition de la Compagnie du Chemin de Fer de *Montréal et New-York*, soit maintenant reçue et lue ; et que les Règles de cette Chambre soient mises de côté, par rapport à icelle.

Et la dite pétition a été reçue et lue ; demandant la passation d'un Acte, pour autoriser la dite Compagnie à souscrire au Capital de toute autre Compagnie de Chemin de Fer ou de Bateau à Vapeur, dans cette Province, ou hors de cette Province.

*Résolu*, Que l'Ordre de cette Chambre d'hier, Que le Rapport du Président de la Compagnie du Chemin de Fer d'*Ontario, Simcoe* et *Huron*, soit imprimé, soit rescindé, en autant qu'il concerne le Rapport de l'Ingénieur-en-Chef, qui se trouve inclus dans le Rapport premièrement imprimé en forme de pamphlet.

M. *Polette*, du Comité Général des Elections, a fait rapport qu'en obéissance aux dispositions du Statut, le Comité a choisi *Ulric J. Tessier*, Ecuyer, et *Timothy Lee Terrill*, Ecuyer, comme deux Membres additionnels à placer sur la "Liste des Présidents," en remplacement de *George E. Cartier*, Ecuyer, et *Louis V. Sicotte*, qui ont demandés à être rayés de cette liste, pour avoir servi pendant cette Session dans des Comités d'Election : Et aussi, que le Comité a fixé Lundi, le Neuvième jour de Mai prochain, pour la nomination d'un nouveau Comité Spécial pour juger et décider du mérite des pétitions se plaignant d'une Election et Rapport irréguliers pour le Comté de *Mégantic*.

*Ordonné*, Que la pétition de *John Montgomery*, Aubergiste, de la Cité de *Toronto*, soit imprimée pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Sur motion de M. *Lemieux*, secondé par M. *Malloch*,

*Ordonné*, Que le Comité Spécial sur la pétition contre l'Election de *Kamou-raska*, ait la permission de s'ajourner jusqu'à Mardi le troisième jour de Mai prochain, pour faciliter ses délibérations, afin d'en venir à une décision sur les points en dispute soumis au Comité.

M. *Lemieux*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-septième Rapport du dit Comité ; lequel a été lu, comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de *Joseph Doutre* et autres, demandant un Acte pour incorporer "l'*Institut Canadien*," et il a constaté qu'elle n'est pas de nature à nécessiter un Avis.

*Ordonné*, Que les Comptes Publics pour l'année 1852, mis devant cette Chambre Jeudi le quatorzième jour d'Avril présent, soient renvoyés au Comité Permanent des Comptes Publics.

Sur motion de M. *Hartman*, secondé par M. *Wright*, de la division Est d'*York*,

*Ordonné*, Qu'il soit donné instruction au Comité Permanent des Impressions, de constater, d'après la meilleure preuve à sa disposition, quel est le surplus des Papiers et Documents Parlementaires actuellement en la possession de la Chambre, et de faire rapport, à un jour prochain, du meilleur moyen d'en disposer pour le bien Public.

*Ordonné*, Que M. *Taché* ait la permission d'introduire un Bill pour incorporer l'*Institut Canadien de Montréal*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Mercredi prochain.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été mise, Que durant le reste de la Session, tous les Ordres du jour, sur lesquels il n'aura pas été procédé, lors de leur lecture, soient mis au bas de la liste ; la Chambre s'est divisée :—

Pour, 18.

Contre, 18.

Et les Voix étant également divisées, M. l'Orateur a donné sa Voix prépondérante dans la Négative.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été mise, Que, pour le reste de la Session, cette Chambre siégera les Samedis, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

<i>Burnham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>White,</i>
<i>Mackenzie,</i>	<i>Mackenzie,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Hartman,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Seymour,</i>	15. <i>Wright,</i> (d. Est <i>York.</i> )
<i>Johnson,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Smith,</i> ( <i>Durham,</i> )	

## CONTRE.

## Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Drummond,</i> Pro. Gén. <i>LeBlanc,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.
<i>Brown,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>McDonald</i> ( <i>Cornwall</i> ) <i>Robinson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Macdonald</i> ( <i>Kingston</i> ) <i>Sanborn,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén. <i>Fournier,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Christie,</i> ( <i>Gaspé,</i> ) <i>Gouin,</i>	<i>Murney,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Hincks,</i>	<i>Polette,</i>
<i>Dixon,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>
		28. <i>Terrill.</i>

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

*Ordonné*, Que la pétition de *Joseph Plante* et autres, Pilotes pour le Havre de *Québec*, et au-dessous et toutes autres pétitions ayant rapport au pilotage pour le Havre de *Québec*, et au-dessous, soient renvoyées au Comité Spécial sur le Bill pour régler le pilotage pour le Havre de *Québec*, et au-dessous.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général,— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative, du 23 du mois dernier, pour des Etats des affaires financières de la Province, et une liste des commis et autres employés des départements publics, avec certaines informations ayant rapport à ces Officiers, demandés par la dite Adresse.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (F.F.F.F.)

*Ordonné*, Que Mille Exemplaires de la dite Réponse soient imprimés, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour pourvoir au soin des Ivrognes d'habitude, et à la garde et disposition de leurs effets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Vendredi le treizième jour de Mai prochain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour autoriser la Corporation " du Maire et des Conseillers de la Cité de *Québec*, à emprunter une somme " additionnelle pour la construction de l'Aqueduc," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec l'Amendement passe.

*Ordonné*, Que M. *Dubord* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé avec un Amendement, auquel elle demande leur concours.

L'Ordre du jour, pour la troisième lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catarakoui* et *Peterboro'* étant lu ;

L'Honorable M. *Macdonald* a proposé, secondé par M. *Malloch*, et la Question ayant été proposée ; Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Murney* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Dixon*,

que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "Le dixième jour de Mai prochain" ajoutés à la fin d'icelle.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement, la Chambre s'est divisée :—  
Et la question a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois ;

M. *Murney* a proposé en Amendement à la Question, secondé, par M. *Brown*, que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois" ajoutés à la fin d'icelle.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée :—  
Et la Question a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le Bill a été, en conséquence, lu la troisième fois.

Résolu, Que le Bill passe, et que le titre soit : "Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Catarakoui* et *Peterborough*."

Ordonné, Que l'Honorable M. *Macdonald* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

La Chambre en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour régler le cours Monétaire ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fournier* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Fournier* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé : "Acte pour établir un Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada* ;" et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Terrill* a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Terrill* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu comme suit :—

Page 3, ligne 6. Après "Ville," insérez "Ou pour construire ou aider à la construction de tous Chemins de Madriers, ou Macadamisés, dont la construction sera avantageuse pour les Habitants de telle Ville."

Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

Ordonné, Que le Bill soit lu la troisième fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des Affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité Spécial, composé de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, l'Honorable M. *Macdonald*, M. *Smith*, de *Durham*, M. *Langton* et M. *Fergusson*, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer querir personnes, papiers et records.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour simplifier et changer la pratique, les plaidoyers et la procédure dans les Cours Supérieures en Loi et en équité et dans les Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des Affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger, amender et refondre les dispositions de certains Actes y mentionnés, et pour simplifier les procédures des Cours du Banc de la Reine et des Plaids Communs dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Spécial sur le Bill pour pourvoir à une distribution plus égale des affaires dans les Cours Supérieures de Loi Commune dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets y mentionnés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender la Loi concernant les Ecoles de Grammaire du *Haut-Canada*, étant lu ,

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte concernant les Arpenteurs, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Mardi prochain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité sur le Bill pour conférer la Jurisdiction d'Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d'autres fins y mentionnées ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Willson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Et la Question ayant été mise, Que le Rapport soit reçu Mardi prochain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Brown,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Dumoulin,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rolph,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Fournier,</i>	<i>Murney,</i>	<i>White,</i>
<i>Clapham,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Willson,</i>
<i>Crawford,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Ridout,</i>	24. <i>Wright, (d. Est York.)</i>

CONTRE.  
1. *Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée de nouveau en Comité des Subsidés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Fortier* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Mardi prochain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-Général *Richards*, secondé par M. *Christie*, de *Wentworth*,

La Chambre s'est ajournée à Lundi prochain.

Lunæ, 2<sup>o</sup> die Maii ;

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**C**ONFORMÉMENT à l'Ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—  
De *Louis Leduc* et autres, de la Seigneurie du *Cap de la Madeleine* ; demandant une remise des arrérages de cens et rentes et des lods et ventes dus au Gouvernement sur les terres qu'ils possèdent dans la dite Seigneurie.

De *J. B. Beaulieu* et autres, Propriétaires de Bateaux à vapeur, et autres, intéressés dans la Navigation du Fleuve *St. Laurent* ; demandant qu'un Bill ayant pour objet d'imposer une Taxe sur les Vaisseaux tirant onze pieds d'eau, ou moins, pour passer le Lac *St. Pierre*, ne devienne pas Loi.

Sur motion de *M. Christie*, de *Gaspé*, secondé par *M. Malloch*,

*Résolu*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant de faire mettre devant cette Chambre, une Liste des personnes réclamant des Terres dans le District de *Gaspé*, en vertu de l'Acte 10 et 11 Vic., chap. 30, en faveur desquelles il a été ou il doit être émané des Lettres Patentes, pour les terres ainsi réclamées par elles respectivement.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill du Conseil Législatif, intitulé : "Acte pour amender les dispositions des divers Actes pour l'Incorporation de la Cité de *Montréal* ;" et après y avoir siégé quelque temps, *M. l'Orateur* a repris le Fauteuil ; et *M. Brown* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

*M. Brown* a fait rapport du Bill en conséquence ; et l'Amendement a été lu, comme suit :—

Page 2, Ligne 4. Après " Dette," insérez " Et aucunes Cotisations pour lesquelles la dite Corporation aura été colloquée par tout Jugement, de distribution des produits de toutes propriétés immobilières, au préjudice d'aucun créancier hypothécaire ou privilégié autre que pour les Cotisations sur telles propriétés immobilières, ne seront censées devoir être payées par la personne ou par les personnes devant ces Cotisations, mais le créancier hypothécaire ou privilégié qui éprouvera ainsi tel préjudice sera à toutes intentions et fins quelconques subrogé aux droits de la dite Corporation, quant à telles Cotisations, et aura le pouvoir de procéder en son propre nom pour recouvrer telles Cotisations, soit par action ou opposition au même degré et de la même manière que la dite Corporation aurait pu le faire, si telle collocation n'avait pas eu lieu." Le dit Amendement ayant été lu une seconde fois, il a été adopté.

*Ordonné*, Que le bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope* ; et après y avoir siégé quelque temps, *M. Hartman* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

*M. Hartman* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour

autoriser une addition au Capital de la Banque de Québec, et pour faciliter le transfert des Actions en certains cas ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Crawford* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Crawford* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus.

M. *Stuart* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, et la Question ayant été proposée, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *White*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés de manière à insérer les mots " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, à l'effet d'ajouter le Proviso suivant à la première Clause : " Pourvu de plus, que la dite Banque donnera caution, selon que requis par l'Acte Général des Banques, pour tous les BILLETS circulant comme monnaie, " pour au-delà du montant qu'elle est autorisée à émettre, en vertu de sa Chartre actuelle, avant qu'elle puisse se prévaloir des dispositions du présent Acte, " qui autorise l'augmentation du Capital de la dite Banque," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Mackenzie,*  
*Poulin,*

*Richards, Pro. Gén. Rolph,*

5. *White.*

CONTRE.

Messieurs

*Badgley,*  
*Brown,*  
*Burnham,*  
*Cameron,*  
*Crauchon,*  
*Chauveau, Sol. Gén. McLachlin,*  
*Christie, (Gaspé,) Merritt,*

*Johnson,*  
*Langton,*  
*LaTerrière,*  
*Lemieux,*  
*Malloch,*  
*McLachlin,*  
*Merritt,*

*Mongenais,*  
*Morin,*  
*Patrick,*  
*Polette,*  
*Ridout,*  
*Robinson,*

*Seymour,*  
*Shaw,*  
*Smith, (Durham,)*  
*Stuart,*  
*Tessier,*  
26. *Willson.*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Et la Question ayant été de nouveau proposée ; Que les dits Amendements soient maintenant lus une seconde fois ;

M. *Mackenzie* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Poulin*, Que tous les mots après " Que," jusqu'à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots " Le Bill soit renvoyé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, aux fins de retrancher la 4<sup>me</sup> Clause, (qui permet aux Directeurs de la Banque de Québec, de monopoliser les dites Actions additionnelles, " et d'en disposer de temps à autre à leur gré, pour l'avantage des Actionnaires " actuels), et d'insérer à la place une Clause qui permettra aux Habitants du " Canada en général de souscrire au dit Capital," en leur place.

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

*Mackenzie,*

*Poulin,*

3. *White.*

CONTRE.

Messieurs

*Badgley,*  
*Brown,*

*Clapham,*  
*Johnson,*

*Mongenais,*  
*Morin,*

*Seymour,*  
*Shaw,*



<i>Burnham,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>27. Willson.</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Rolph,</i>	

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

Ordonné, Que les Amendements soient maintenant lus une seconde fois.

Et les dits Amendements ayant été lus une seconde fois, ils ont été adoptés.

M. *Stuart* a proposé, secondé par l'Honorable M. *Badgley*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Brown,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Laurin,</i>	<i>Polette,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Lemieux,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>	<i>Tessier,</i>
<i>Chauveau, Sol. Gén.</i>	<i>Merritt,</i>	<i>Robinson,</i>	<i>White,</i>
<i>Christie, (Gaspé,)</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Rolph,</i>	<i>29. Willson.</i>
<i>Clapham</i>			

CONTRE.

1. *Mackenzie.*

Ainsi, elle a été résolue dans l'Affirmative.

Message du Conseil Législatif, par *John Fennings Taylor*, Ecuyer, l'un des Maîtres en Chancellerie :

M. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a acquiescé aux Amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé : " Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens " de la Cité de *Montréal*, à emprunter une certaine somme d'argent pour construire un Aqueduc, pour l'usage de la dite Cité, et pour étendre et amender " les dispositions de tout Acte y relatif," sans aucun Amendement : Et aussi,

Le Conseil Législatif a passé un Bill, intitulé : " Acte pour pourvoir à la formation de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour approvisionner les " Villes de Gaz et d'Eau," auquel il demande le concours de cette Chambre.

Et ensuite il s'est retiré.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : " Acte pour pourvoir à la formation " de Compagnies incorporées à Fonds Social, pour approvisionner les Villes de " Gaz et d'Eau," a été lu la première fois.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer de *Port Dalhousie* et *Thorold*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer certaines personnes, sous le nom de " Compagnie de Navigation de *Québec* et des *Trois-Pistoles*," étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour pourvoir à la formation de Compagnies à Fonds Social pour la construction de

Jetées, Quais et Havres; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Cauchon* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Demain.

L'Honorable M. *Morin*, l'un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté, a présenté, en conformité d'Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général:— Réponse à une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, du 12 du mois dernier, pour le Rapport du Surintendant des Mesureurs de Bois, pour 1851 et 1852.

Pour le dit Rapport, voir Appendice (G.G.G.G.)

Réponse en partie à l'Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur-Général, datée le 13 Avril 1853, pour des copies de certains Documents Seigneuriaux.

Pour la dite Réponse, voir Appendice (H.H.H.H.)

*Ordonné*, Que les deux Réponses qui précèdent soient imprimées, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Smith*, de *Durham*, a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait un Amendement.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Smith*, de *Durham*, a fait rapport du Bill, en conséquence; et l'Amendement a été lu et adopté.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour permettre aux Fabriques du Diocèse de *Québec* de former une Assurance Mutuelle; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil; et M. *Mackenzie* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Mackenzie* a fait rapport du Bill, en conséquence; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé: "Acte pour expliquer et amender l'Acte, intitulé: "Acte pour établir un Fonds Consolidé d'Emprunt Municipal pour le *Haut-Canada*," a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec l'Amendement passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable Procureur Général *Richards*, reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs que cette Chambre l'a passé, avec un Amendement, auquel elle demande leur concours.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir à une distribution plus expéditive des Actes de la Législature, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi prochain

L'Ordre du jour pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics, étant lu;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour augmenter le nombre des

termes de la Cour de Circuit du Circuit de *St. Hyacinthe*, dans le District de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abolir la charge d'Imprimeur de la Reine, et pour pourvoir aux Impressions Publiques et aux annonces judiciaires, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte y mentionné pour la protection des Sauvages dans le *Haut-Canada*, en abrogeant la troisième Section de cet Acte, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Congrégation des Hommes de Ville Marie, dans la Ville de *Montréal*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte 10 et 11 *Vic.*, chap. 23, relatif aux Maîtres et Serviteurs, et en étendre les dispositions aux Artisans et autres personnes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le onze du présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faciliter l'entière libération et purge des hypothèques, droits réel et servitudes sur les immeubles, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour lever tous les doutes qu'ont les exécuteurs, administrateurs et Corporations étrangers de citer et ester en Justice dans le *Bas-Canada* et pour d'autres objets, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le onze du présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir de meilleures dispositions pour le prélèvement des réclamations contre les Propriétaires de Vaisseaux, étant lu ;

M. *White* a proposé, secondé par M. *Wright*, de la Division Est d'*York*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Stuart*, Que le mot "Maintenant" soit retranché, et les mots "De ce jour en six mois," ajoutés à la fin d'icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l'Amendement ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.

Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Polette,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dubord,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Richards,</i> Pro. Gén.
<i>Burnham,</i>	<i>Egan,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Robinson,</i>
<i>Cameron,</i>	<i>Fortier,</i>	<i>Mongenais,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Johnson,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Chauveau,</i> Sol. Gén.	<i>Langton,</i>	<i>Patrick,</i>	25. <i>Taché.</i>
<i>Christic,</i> ( <i>Gaspé.</i> )			

## CONTRE.

## Messieurs

*Christie, (Wentworth), McDonald (Cornwall), Smith, (Durham,) Willson,*  
*Fournier, Mackenzie, White, 10. Wright, (d. Est York.)*  
*Hartman, Poulin,*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, la Question principale telle qu’amendée, ayant été mise ;

Ordonné, Que le Bill soit lu une seconde fois de ce jour en six mois.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer la Société Ecclésiastique de *St. Michel*, étant lu ;

M. *Polette* a proposé, secondé par M. *Mongenais*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ;

M. *Brown* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Wright*, de la division Est d’*York*, Que le mot “Maintenant” soit retranché, et les mots “De ce jour en six mois,” ajoutés à la fin d’icelle ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

*Brown, Fergusson, Mackenzie, White,*  
*Christie, (Wentworth) Hartman, Malloch, 8. Wright, (d. Est York.)*

## CONTRE.

## Messieurs

*Badgley, Egan, McDonald (Cornwall), Poulin,*  
*Cameron, Fortier, McLachlin, Robinson,*  
*Chapais, Fournier, Mongenais, Shaw,*  
*Chauveau, Sol. Gén. Gouin, Morin, Stuart,*  
*Dixon, Johnson, Patrick, Taché,*  
*Drummond, Pro. Gén. La Terrière, Polette, 25. Willson.*  
*Dubord,*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise, Que le Bill soit maintenant lu une seconde fois ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris, comme suit :—

## POUR.

## Messieurs

*Badgley, Egan, McDonald (Cornwall), Polette,*  
*Burnham, Fortier, MacDonald (Kingston) Shaw,*  
*Cameron, Fournier, McLachlin, Stuart,*  
*Chapais, Gouin, Mongenais, Taché,*  
*Chauveau, Sol. Gén. Hincks, Morin, Tessier,*  
*Dixon, La Terrière, Patrick, 25. Willson.*  
*Dubord,*

## CONTRE.

## Messieurs

*Brown, Fergusson, Mackenzie, White,*  
*Christie, (Wentworth) Hartman, Malloch, 8. Wright, (d. Est York.)*

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois.

M. *Polette* a proposé, secondé par M. *Fortier*, et la Question ayant été proposée, Que le Bill soit renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés ;

M. *Mackenzie* a proposé en Amendement à la Question, secondé par M. *Hartman*, Que tous les mots après “Renvoyé,” jusqu’à la fin de la Question, soient retranchés, de manière à insérer les mots “A un Comité de sept Membres, ayant

“ pour instructions de préparer et rapporter une mesure générale équitable, semblable pour tous les Ordres Religieux quelconques, et de laquelle pourraient également se prévaloir les personnes des différentes dénominations Chrétiennes ; que le Greffier de cette Chambre reçoive instruction de se procurer une copie des Réglemens de la dite Société, maintenant en force ; ainsi qu’un Etat des Recettes et Dépenses pour l’année dernière, et de toutes les propriétés immobilières possédées par la dite Société, pour l’usage des Membres,” en leur place ;

Et la Question ayant été mise sur l’Amendement ; la Chambre s’est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

## POUR.

Messieurs

*Christie (Wentworth), Hartman,  
Fergusson, Mackenzie,*

*White,*6. *Wright, (d. Est York.)*

## CONTRE.

Messieurs

*Badgley, Fortier,  
Brown, Fournier,  
Burnham, Hincks,  
Cameron, La Terrière,  
Chapais, McDonald (Cornwall) Patrick,  
Chauveau, Sol. Gén. Macdonald (Kingston) Polette,  
Egan,*

*Malloch,*. *Robinson,**McLachlin,**Shaw,**Mongenais,**Stuart,**Morin,**Taché,**Patrick,**Tessier,**Polette,*25. *Willson.*

Ainsi, elle a passé dans la Négative.

Alors, la Question principale ayant été mise ;

*Ordonné,* Que le Bill soit renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

*Ordonné,* Que les Ordres du jour, dont il n’a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de M. le Solliciteur-Général *Chauveau*, secondé par M. *Wright*, de la division Est d’*York*,

La Chambre s’est ajournée.

*Martis, 30 die Maii ;*

ANNO 16<sup>o</sup> VICTORIÆ REGINÆ, 1853.

**M.** L’ORATEUR a informé la Chambre que le Greffier de cette Chambre avait reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie, un certificat du Rapport de l’Honorable *Henry Sherwood*, pour la Cité de *Toronto*, en remplacement de *William Henry Boulton*, Ecuyer, dont l’Election pour la dite Cité de *Toronto* a été déclarée nulle.

Et le dit Certificat a été lu ; et il est comme suit :—

Province du *Canada*,

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
*Québec*, 3 Mai 1853.

Le présent est pour certifier, qu’en vertu d’un Writ d’Election, daté le trente-et-unième jour de Mars dernier, émané par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé au Shérif des Comtés-unis d’*York*, *Ontario* et *Peel* (*Wm. B. Jarvis*, Ecuyer,) Officier Rapporteur *ex-officio* pour la Cité de *Toronto*, pour l’Election d’un Membre pour représenter la dite Cité de *Toronto*, dans le présent Parlement, en remplacement de *William Henry Boulton*, Ecuyer, dont l’Election

pour la dite Cité a été déclarée nulle, l'Honorable *Henry Sherwood* a été rapporté dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le Rapport du dit Writ d'Élection, daté le vingt-huitième jour d'Avril dernier, lequel est maintenant déposé dans les registres de mon Bureau.

*Félix Fortier,*

A *W. B. Lindsay*, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie.  
Greffier de l'Assemblée Législative.

Les pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table :—

Par l'Honorable M. *Badgley*,—la pétition de *Firmin Perrin*, Ecuyer, de *Berthier*.

Par M. *Stuart*,—la pétition du Conseil de la Chambre de Commerce de *Québec*.

M. *Hartman*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, a présenté à la Chambre le Trente-huitième Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a examiné la pétition de *J. H. Darwin*, demandant certains Amendements à l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Village d'*Industrie* et *Rawdon*, et il a constaté que les avis ont été publiés dans des papiers-nouvelles anglais et français durant l'espace de temps voulu, mais aucune preuve n'a été donnée de la publication de l'avis à la porte de l'Eglise; mais comme cependant l'on a accordé la dispense de cette publication pendant la présente Session, Votre Comité recommande que l'on n'insiste pas dans le présent actuel.

M. *Smith*, de *Durham*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender et consolider les divers Actes pour la construction de Chemins de Madriers, et autres, par des Compagnies par Actions, dans le *Haut-Canada*, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Mercredi le onzième jour de Mai présent, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

M. *Christie*, de *Wentworth*, du Comité Spécial sur le Bill pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, concernant les Compagnies d'Assurance Mutuelle, a fait rapport, Que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport soient renvoyés à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Honorable M. *Cameron*, du Comité Spécial auquel a été renvoyée la pétition d'*A. Jeffry*, Ecuyer, Maire, et autres, de la Ville de *Cobourg* et du Township d'*Hamilton*, et autres Ordres de renvoi, avec pouvoir de faire rapport, par Bill ou autrement, a présenté à la Chambre le Rapport du dit Comité; lequel a été lu comme suit :—

Votre Comité a considéré qu'il était inutile de collecter la statistique de la misère, de la pauvreté et du crime, convaincu comme il l'est que l'opinion publique le supportera quand il dira que les trois quarts de ces maux ont pour origine l'usage des liqueurs enivrantes. Votre Comité est alors porté à croire que Votre Honorable Chambre déclarera avec lui que l'usage de l'Alcool a fait souffrir à la société des torts irréparables, et que le mal va toujours s'agrandissant. Il serait impossible à Votre Comité, dans aucunes circonstances, de présenter, par une preuve statistique, une estimation correcte des effets de l'usage des boissons enivrantes sur la paix, le bonheur, la santé, la moralité et la prospérité du peuple de cette Province; et il n'aurait pas été non plus justifiable de faire venir des témoins des différentes parties du pays, à de grands frais publics, pour une chose qui est d'elle-même évidente dans toute société où cette habitude

existe. Cependant Votre Comité désirait présenter telle preuve qui était la plus immédiatement à sa portée, et en conséquence il s'est procuré le Rapport des Convictions à la Cour de Police en cette Cité pendant la dernière année d'après lequel il appert que pas moins des deux tiers des prisonniers ont été accusés d'ivresse. Il a également examiné les Rapports des Coroners, mais par suite de la manière irrégulière dont les Records de ces fonctionnaires ont été tenus, Votre Comité n'a pu en venir à aucune conclusion. Votre Comité s'est mis en correspondance avec des messieurs qui, par leur position, ont les meilleurs moyens de juger des effets qui résultent de l'usage des liqueurs spiritueuses, et les informations qu'il en a retirées sont annexées à ce Rapport. Votre Comité a examiné aussi différents Rapports de l'Union *Américaine* de Tempérance, et de la Chambre des Communes *Britanniques* ; ce qui, avec d'autres preuves, le met en état de se former une idée correcte de la nature de l'Alcool et de ses effets ; et en commun avec d'autres personnes qui ont examiné la question, il en est venu aux conclusions suivantes :—

1. Que l'Alcool, l'ingrédient qui se trouve dans les liqueurs spiritueuses, n'est pas un produit ou une création d'aucune chose vivante, dans la nature.

2. C'est le fruit de la fermentation ; et il provient d'une certaine décomposition des végétaux quand ils sont morts.

3. Ce n'est pas, comme breuvage, nécessaire pour conduire à la jouissance d'une bonne santé, ni à la plus grande capacité corporelle ou mentale, ni pour assurer une longue vie.

4. C'est, pour la constitution humaine un poison ; dont l'usage, comme breuvage est toujours nuisible.

5. Il produit grand nombre et aggrave la plupart des maladies auxquelles la constitution humaine est sujette.

6. Il est sujet à rendre les maladies héréditaires et tend par là à produire la dégénération de l'espèce humaine.

7. Il affaiblit l'intelligence, stupéfie la conscience et endureit le cœur.

8. Il conduit souvent à la folie, et prédispose à cette maladie ceux qui en font usage.

9. Il occasionne une grande perte de propriété.

10. Il diminue et souvent détruit les plaisirs de la société ; et cause dans d'innombrables cas des misères domestiques.

11. Il affaiblit la volonté de remplir son devoir, et augmente le penchant à le violer.

12. Il est la cause de la plus grande partie du paupérisme et des crimes dans la société.

13. Il nuit fortement à l'efficacité de tous les moyens qui existent pour l'élévation intellectuelle, la pureté morale, l'avantage personnel et l'utilité publique des hommes.

14. Il corrompt la morale publique, et dégrade l'opinion publique.

15. Il met en danger la pureté et la permanence des institutions libres.

16. Il racourcit la vie humaine.

17. Il tend puissamment à conduire les hommes à outrager Dieu et à perdre leurs âmes.

18. L'abstinence comme breuvages, des liqueurs spiritueuses est bonne et salutaire.

19. Cela est prouvé par des centaines de mille personnes, de tout âge, toutes conditions et possession qui se sont abstenues d'en faire usage.

20. Si tous suivaient ce principe avec persévérance, l'ivrognerie et tous ces maux disparaîtraient universellement.

21. L'évangile et tous les moyens de promouvoir le bonheur temporel et

éternel des hommes seraient consommés d'un plus grand succès, par l'observance de l'obstinance totale.

22. La coutume qu'ont les hommes d'user, comme breuvage, des Liqueurs enivrantes, d'en manufacturer, ou d'en fournir pour l'usage des autres, est moralement un mal, et devrait généralement être abandonnée.

Votre Comité doit faire rapport à votre Honorable Chambre que deux cent neuf pétitions ont été reçues, contenant 70,000 signatures, demandant que la Législature passe une Loi semblable dans ses dispositions à celle passée par la Législature de l'Etat du *Maine*, et qui défend le commerce des Liqueurs enivrantes, excepté pour les fins de la Chimie, de la Mécanique et de la Médecine. Votre Comité a pris en considération les dispositions de cet Acte avec une extrême attention, et il est convaincu qu'elles sont bien adaptées aux circonstances et aux besoins de cette Province. Cette mesure a déjà été adoptée par les Législatures de l'Etat de *Massachusetts*, *Rhode-Island*, *Vermont*, et *Minnesota*. Elle est devenue Loi dans la Province du *Nouveau-Brunswick*, et a trouvé beaucoup de défenseurs parmi les hommes distingués de chaque état de l'Union. La nécessité d'une semblable Loi, et le devoir de la Législature quant à cette Loi, sont des sujets qui ont été discutés dans les Assemblées Publiques et dans la Presse, en *Angleterre* et en *Ecosse*. Dans les endroits où la Loi a été adoptée et strictement mise en force, on dit qu'il est effectivement prouvé par la Statistique tirée des Rapports officiels des Maires, Chef de Police, Surintendants des Maisons des Pauvres et autres Fonctionnaires Publics que le paupérisme, le vagabondage, les assaults, et les crimes ont diminué d'au moins de la moitié de ce qu'ils étaient auparavant.

Les extraits qui suivent du Rapport de la dernière Convention de Tempérance du *Massachusetts*, fait voir l'effet de cette Loi, d'après les Rapports des différentes localités :—

MAINE.

*Chicopee*.—“ Le resultat de la mise en force de cette Loi a été du plus grand avantage pour notre Ville ; il y a moins de *rowdyism*. Les amateurs du rum et ceux qui sont prêts à “ tenir des barrières sur le Chemin de l'Enfer,” pour “ en tirer profit se sont mis en grande fureur contre la Loi.”

*Ware*.—“ D'après les apparences la Loi est très populaire parmi nous, et personne n'a exprimé le désir de la voir révoquer. Nous remarquons le très bon effet du fonctionnement de la Loi, et d'autant plus que l'on ne connaît aucunes places où la vente des Liqueurs se fait. Nous avons beaucoup moins de bruit dans nos rues, et les cas d'ivresse sont rares ; s'il en arrive un il attire immédiatement l'attention.”

*Framingham*.—“ Nous poursuivons toutes les violations et nous commençons à nous apercevoir du fruit de nos travaux ; c'est-à-dire, la tranquillité et la paix. Nous croyons que la Loi a fait la conquête d'un grand nombre d'amis.”

*Randolph*.—“ Il y avait six Auberges d'ouvertes avant que la Loi n'ait été mise en opération, mais elles se sont fermées promptement et sans bruit. Elles sont veillées de près, et nous croyons qu'elles ne vendent rien. Il en est résulté beaucoup de bien. Les amis de l'ordre sentent et apprécient les bons effets de la Loi.”

*Concord*.—“ Avant que la Loi fut mise en force, nos deux Hôtels et un Restaurant étaient ouverts et étaient grandement engagé dans ce commerce. Ceux qui les tenaient ont à l'instant suspendu leur vente, et n'ont pas à notre connaissance vendu depuis, excepté dans une seule circonstance (où la personne a été poursuivie.) Nous croyons qu'il n'est seulement nécessaire de montrer “ une détermination ferme et sévère de faire notre devoir, surtout dans les pe-



“ tites Villes, afin de supprimer ce commerce. Les résultats ont plus que répondu à notre juste attente.”

*Canton.*—“ Les résultats bienfaisants de la Loi ont dépassé ce que nous en espérions. La Loi a fait fermer les trois-quarts des boutiques où l'on vendait du Rum dans cet endroit. Le crime, les querelles et l'ivrognerie ont considérablement diminué. Le Rapport du Grand Jury du Comté de *Norfolk*, à sa dernière Session prouvera cet avancé. Un des grands bénéfices que la Loi nous a donné, c'est qu'elle a repoussé le commerce dans des *lieux secrets*. Le fait qu'on ne peut le trouver qu'en le *cherchant*, empêchera la chute de bien des jeunes gens.”

*S. Deerfield.*—“ Les bienfaits de la Loi ont dépassé notre attente, en autant que nous en pouvons juger, la Loi a obtenu la faveur publique depuis qu'elle a été passée.”

*Springfield.*—“ Je ne sache pas que les choses aient matériellement changées depuis quelques mois, lorsque j'ai fait publié une communication. Cet écrit dont je parle est daté du 9 Octobre 1852, et contient ce qui suit :—

“ Nous ne sommes pas sans preuves positives et incontrovertibles, et de celles qui doivent réjouir le cœur de tous les amis de l'humanité parmi nous, que la Loi du *Maine* fait un grand bien dans *Springfield*. D'après une étude sérieuse des archives, il est prouvé que sous toutes les circonstances défavorables ci-dessus mentionnées, il y a une diminution de trente pour cent dans les incarcérations dans la Maison de Correction. Aussi je suis sûr qu'aucun citoyen, sans passion ni préjugé, n'hésitera à affirmer qu'il y a moins de bruit et *rowdyism* dans nos rues le soir, et généralement plus de tranquillité et de bon ordre. Plusieurs familles, j'en suis sûr, voient venir l'hiver qui s'approche avec plus d'espoir consolant de confort et de bien-être, et avec moins de crainte que la froide main de l'indigence ne vienne gélér la source de la vie, qu'elles n'auraient eue, si cette “ peste ” n'avait été en partie “ arrêtée.” Et plus d'une piastre ira au boucher, à l'épicier et au magasin des hardes, qui autrement aurait servi à l'achat de liqueurs spiritueuses.”

Le Juge de la Cour de Police de *Springfield* a informé l'un des Membres du Comité, il y a environ six semaines, que ses livres montraient une diminution très étonnante de l'intempérance et du crime, depuis la passation de la loi. Il remarquait que si ce n'était pour les poursuites des vendeurs de rum, il n'aurait comparativement rien à faire. Les Arrestations pour ivresses ont diminué de plus de soixante-et-quinze pour cent. Les violations de la paix, le soir, autrefois très communes, sont devenues maintenant très rares. Les plus violents opposants à la Loi en sont maintenant les plus chauds amis. En mettant la loi en pratique, on a éprouvé aucune difficulté. Un grand nombre de saisies ont été opérées “ sans aucun bruit ” Le Juge *Morton* avait promis quelques statistiques importantes pour démontrer l'exactitude de ces avancés, mais elles n'ont pu être préparées en temps pour être publiées dans ce document. Il dit aussi qu'il y a eu une diminution remarquable dans le nombre des prisonniers dans la Maison de Correction de cette Cité.

*Taunton.*—“ Depuis la passation de la Loi, les meilleurs citoyens de l'endroit ont remarqué que les lieux d'ivrognerie ont été purgés, que la paix a été rétablie, que l'intempérance a disparu le jour de la grande Cour et le jour de l'Exposition des animaux ; l'augmentation du Commerce ces jours là a eu un plein succès dans la Ville. Plusieurs des personnes qui avant la passation de la Loi, lui faisait la plus chaude opposition, sont maintenant ses défenseurs.”

Nous n'insérons pas ici les lettres reçues depuis trois mois, des Maires de *Springfield*, *Solem*, *Lynn* et *Worcester* ; elles sont bien connues de la Société, et nous pouvons nous borner à des renseignements plus nouveaux.

Cependant, l'opération de la Loi dans *Lowell* a eu un intérêt si particulier que nous insérons toute la lettre du Maire, actuellement Lieutenant-Gouverneur de l'Etat :

Bureau du Maire, Hôtel de Ville, *Lowell*, 25 Septembre, 1852.

M. *Atheman*,

Cher Monsieur,—Votre lettre du 17 courant a été dûment reçue et je n'ai tardé à y répondre que pour attendre l'expiration de deux mois de l'opération de la Loi. En comparant la somme d'intempérance pour ces deux mois, avec un égal laps de temps avant la mise en opération de la Loi, je crois qu'il est plus juste de prendre les mois correspondants de l'année dernière. Pendant un mois ou deux avant le 22 juillet, il a été bu peut-être plus de liqueurs qu'à l'ordinaire, par suite de ce que l'on savait qu'elle allait être prohibée. Chaque cas d'ivresse observé par un Homme du Guet ou aucun Membre de la Police, est rapporté au Bureau de Police, qu'il y ait poursuite ou non.

Pendant deux mois, expirant le 22 Septembre 1851, il a été mis dans la Maison d'Arrêt.....	110
Rapportés ayant été vus ivres, et non arrêtés.....	255
Total.....	265
Deux mois, expirant le 22 Septembre 1852, mis dans la Maison d'Arrêt.....	41
Rapportés ayant été vus ivres et non arrêtés.....	66
Total.....	107

Les statistiques sont tirés des archives du Maréchal de la Cité. L'homme du Guet et les autres Officiers de Police sont unanimes à dire qu'il y a beaucoup moins de tapage et de bruit que sous l'ancien régime. Des épiciers disent aussi qu'une grande classe de leur pratique paie mieux que ci-devant. Avant que ces lois aient été mises en force, j'ai, au nom de la branche Exécutive du Gouvernement Municipal, adressé une communication aux citoyens, leur enjoignant d'observer la Loi, et déclarant la ferme détermination de ceux qui sont chargés de son exécution, de la mettre en force rigoureusement et impartialement. Il y avait alors 227 boutiques et lieux dans lesquels on vendait des liqueurs enivrantes. Ce qui en a été vendu depuis, a été vendu secrètement et clandestinement. Il n'y a pas une seule place où ces liqueurs sont vendues publiquement ou ouvertement. Les meilleurs restaurateurs ont fermé. Deux personnes ont ouvert des auberges juste en dehors de la limite de l'Etat, à trois milles de la Cité. Grand nombre de personnes s'y sont par fois rendues, et il y a eu des scènes d'Ivrognerie. Il a été apporté de là beaucoup de rum en petites quantités. Mais, nonobstant cela nos statistiques montre une diminution de l'Intempérance des plus encourageantes.

Warrants de perquisition émis, et où des liqueurs ont été trouvés.	16
Warrants de perquisition, et aucune liqueur trouvée.....	2
Gallons de liqueur trouvés, dont la cour doit disposer.....	250
Gallons de liqueur trouvés et détruits.....	249
Poursuites relatives aux liqueurs suivies de convictions.....	19
Poursuites relatives à la vente de liqueurs suivies d'acquiescement dont cinq pour informalités.....	7

Je suis avec la plus grande considération votre ami et serviteur.

Les pétitions présentées à Votre Honorable Chambre ont été signées par un très grand nombre de personnes respectables, et elle expose à la considération de Votre Honorable Chambre, que sous tous les rapports les maux causés par

L'Intempérance sont très grands, et que nonobstant les restrictions et les dispositions adoptées par la Législature pour la protection de la société, ces maux se sont répandus et se répandent avec une telle rapidité dans diverses localités, que vos Pétitionnaires sont convaincus que rien moins que la prohibition totale de ce trafic ne pourra mettre une digue au torrent d'immoralité, de misère et de destruction qu'il produit. Parmi les pétitions présentées, il y en a une du Conseil de Comté d'*Essex* et *Lambton*,—Une du Conseil de *Stormont, Dundas* et *Glen-gary*,—la pétition du Synode et de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*,—la pétition de *A. Jeffry*, Ecuyer, Maire de *Cobourg*,—la pétition de la grande division des Fils de la Tempérance, dont le nombre des divisions est de 400, et le nombre des Membres de 17,000,—la pétition d'*A. Huntington*, Ecuyer, Maire de la Ville de *Brantford*, au nom de cette Ville,—la pétition de *William Smith*, modérateur, au nom de l'Association des Baptistes réguliers de la *Grande Rivière*,—les pétitions de diverses Municipalités, ensemble avec d'autres de presque tous les Townships, Villes et Cités du *Haut-Canada*.

Votre Comité saisit cet opportunité pour rendre témoignage du bien qu'ont fait ces organisations qui existent dans toutes les parties du *Canada* sous le nom de "Société d'Abstinence Totale," "Fils de la Tempérance," "Filles de la Tempérance," et "Cadets de la Tempérance." Ces institutions ont fait appel, avec un grand succès, à la raison, la conscience et l'intérêt individuel des hommes. Elles ont prouvé que l'Intempérance fait un tort incalculable aux individus et à la Société ; et le zèle, le désintéressement et l'esprit de sacrifice qu'elles ont manifestés et qui ont caractérisé leurs efforts, forment un brillant trophée de philanthropie. Mais Votre Comité est d'opinion que la réforme de la Tempérance ne pourra jamais obtenir un entier succès tant que la législature maintiendra, encouragera, protégera et légalisera le commerce pernicieux des boissons alcooliques. La Législature n'a pas été neutre dans cette affaire, elle a donné son aide et employé son pouvoir en faveur de cet abus, qui a été la cause de la destruction de tant de millions de personnes de cette Province. La loi autorise le mal contre lequel ces organisations ont combattu avec tant de persévérance. Le Gouvernement retire des revenus comme l'équivalent de la sanction légale qu'il donne à ce trafic. Ainsi le pouvoir Civil au lieu de remplir le but pour lequel il est institué, devient le fermentateur du crime et de la misère. Les moyens ordinaire de repressions sont impuissants, quand la Législation de notre Pays y met directement obstacle, et quand le vice et le crime trouvent un appui dans notre Livre des Statuts.

Votre Comité est d'opinion qu'il est du devoir de la Législature de s'enquérir si c'est un principe juste pour le Gouvernement d'autoriser la vente d'un article qui est reconnu pour jeter le désordre dans la société et en détruire le bien-être. Le système des licences n'a pas été établi pour les fins du revenu ; mais la Législature de ce Pays ayant toujours regardé la vente des liqueurs spiritueuses comme un grand mal, a cru qu'il était absolument nécessaire, pour les intérêts du peuple, de la placer sous certain réglemant ; cette disposition de la Loi établi une distinction entre ce trafic et les autres choses nécessaires à la vie. Ainsi Votre Comité constate que les personnes désirant garder des liqueurs spiritueuses pour les vendre sont obligées d'obtenir des licences ou permissions spéciales pour cette fin. On les a forcées de donner des cautionnements pour tenir des maisons de bon ordre ; les noms de ces personnes sont publiés, et une pénalité a été imposée sur toutes les autres qui vendent sans licences. Dans le préambule de l'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 27, il est déclaré que l'expérience a démontré que les Lois alors en force ne suffisaient pas pour réprimer les grands maux provenant des abus des liqueurs spiritueuses. L'Acte 13 et 14 *Vic.*, chap. 65, contient une disposition donnant aux Corporations Municipales le pouvoir de fixer le nombre

des auberges, d'indiquer les conditions auxquelles les licences seront accordées, et prohiber l'octroi de toute licence si elles le jugent à propos. D'après cela, il est évident que ci-devant, on faisait pour ce trafic des lois bien différentes que pour d'autre commerce ; ces restrictions et conditions indiquent que l'usage des liqueurs spiritueuses était reconnue comme un mal qu'il fallait restreindre, et que l'intérêt de la société devrait être protégé par de grandes et sérieuses restrictions.

Votre Comité est d'opinion qu'une loi n'a du mérite qu'en autant qu'elle est conforme à la vérité et à la justice. Quant la loi du pays sanctionne un faux principe elle ne peut être respectée, et ne saurait répondre aux fins par lesquelles la société civile a été instituée. Dans les cas de meurtre, vol, vol avec effraction et autres crimes, la loi rend hommage aux actions vertueuses, et par ses dispositions elle condamne les mauvaises en imposant à ceux qui les commettent, des punitions et des pénalités. Mais la loi enseigne le mal, et se contredit elle-même quand elle légalise le trafic des liqueurs spiritueuses ; car alors il est présumable que ce que la loi règle est bien et juste ; et cependant la loi comme l'expérience nous le prouve, affirme que ce trafic est un mal. Ainsi, il n'est pas étonnant que sous la loi actuelle le crime augmente au lieu de diminuer.

Ceux qui ont pétitionné Votre Honorable Chambre ont demandé la prohibition du trafic des boissons enivrantes, excepté pour les fins de la chimie, de la mécanique et de la médecine. Votre Comité est d'opinion que si l'usage des liqueurs spiritueuses est une malédiction au lieu d'être un bienfait pour la société—si le crime, le paupérisme, les maladies, et presque tous les espèces de vices naissent de cette pernicieuse habitude, alors la Législature ne peut pas plus longtemps sanctionner et faciliter un trafic qui cause d'aussi grands maux. Le Gouvernement Civil serait certainement une machine puissante pour produire le mal au lieu de produire le bien, si par son action il essayait seulement de régler au lieu de supprimer ce qui a été prouvé dangereux et pernicieux pour la société. Votre Comité est d'opinion que Votre Honorable Chambre est appelée à prononcer l'immoralité et l'injustice du système des licences, et à réprimer et non pas encourager les maux de l'Intempérance.

La Législature ne permet pas l'existence d'autres abus qui mettent en danger le bien être de la société ou qui lui sont dommageables. Pourquoi alors permettrait-on que ce *grand abus* continuerait à produire ses désolents effets. Si la Législature, dans certains cas passe des lois qui sont restreintes dans leur opération quand le but de ces lois est de promouvoir le bien public, alors il est juste que la même règle soit appliquée dans tous les cas. Il est bien évident que la politique et le but des Législateurs Anglais ont toujours été de cette nature. Et à l'appui de cet argument, Votre Comité peut citer les meilleures autorités connues en Angleterre et en Amérique. *Blackstone* dit, "si un homme rend ses vices publics, quoiqu'il puisse paraître qu'ils n'affectent que lui seul, comme l'ivrognerie ou autre vice semblable, ils produisent par le mauvais exemple qu'ils donnent, un effet pernicieux sur la société ; et alors il devient nécessaire de les corriger par des lois humaines," vol. 1, page 124. *Kent* dans ses Commentaires sur les Lois des *Etats-Unis*, émet le même principe en ces mots : "Toute personne doit faire usage de sa propriété de manière à ne pas nuire à ses voisins, et les intérêts privés doivent être mis au-dessous des intérêts généraux de la société,"—*Kent*, 430. *Blackstone* dit encore "La loi d'Angleterre met en force cette excellente règle morale de l'Évangile : Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit."—3 *Black*, 218. D'après les principes émis dans ces extraits, Votre Comité est d'opinion qu'il est du devoir du Gouvernement d'établir des dispositions pour protéger le bon ordre, et garantir la société et assurer le bien-être et la tranquillité de la société, et qu'il devrait étendre sa protection à ce qui est juste, et ce qui peut servir à atteindre le but pour lequel la société civile

a été créée. Mais ce n'est pas le cas quand chaque membre de la société ne peut réclamer aucune protection contre les maux qui peuvent le menacer, ou qui peuvent en aucune manière diminuer ses droits et privilèges. La loi est basée sur ce principe quand elle défend un commerce qui rend l'air malfaisant ou malsain, et quand elle défend de déposer des matières combustibles près des lieux très populeux—quand elle permet de détruire ou faire sauter une maison pour arrêter les progrès d'un incendie,—quand elle défend la vente de tout article contenant quelque drogue délétère,—ou de mauvaises viandes,—quand elle exige que les vaisseaux se mettent en Quarantaine,—quand elle impose des droits sur les articles achetés et importés d'un Pays Etranger,—et dans plusieurs autres circonstances qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer. Ces lois ont été passées, non pas dans le but de mettre aucun obstacle au commerce, entreprise, ou commodité privée, mais parce que le crime, la préservation de la paix publique, de la santé, de la morale et la protection de la vie et la de liberté, sont des choses de première importance devant lesquelles doivent disparaître toutes les autres choses d'importance secondaire, quand les deux ordres de chose viennent en collision. Les entreprises ou les intétêts privés devraient toujours être sacrifiés pour le bien public; et la société à le droit d'exiger que le pouvoir Civil exerce un contrôle sur la propriété immobilière, de manière à ce qu'elle ne soit pas employée au détriment du bien-être public. Votre Comité est d'opinion que si ces principes généraux sont reconnus et mis en pratique, il sera impossible à Votre Honorable Chambre de refuser d'accéder à la demande de ceux qui demandent la passation d'une loi semblable à celle du *Maine*. Il est en conséquence, du devoir de la Législature de ne pas accorder sa protection à un commerce qui est dangereux pour la vie, la santé, la paix et le bien-être du peuple de cette province. Les dispositions Législatives qui existent actuellement n'empêchent pas les maux dont se plaignent vos Pétitionnaires, et ils sont convaincus que rien moins que la prohibition complète de ce trafic ne saurait les prévenir.

Votre Comité considère, surtout, le fait très important, du mal qui résulte, et qui va toujours s'agrandissant, du trafic des liqueurs alcooliques, et qu'aucun autre abus n'est aussi injurieux, ni aussi étendu, ni aussi destructeur des meilleurs intérêts du peuple de cette Province; que la Législature dans aucune autre circonstance ne cherche à protéger, couvrir, régulariser ou patroniser aucune chose qui peut être nuisible; il croit qu'il est du devoir de Votre Honorable Chambre, d'étendre à la société cette protection contre les maux causés par l'intempérance,—quelle donne contre d'autres abus qui sont moins importants,—en défendant la manufacture et la vente des liqueurs enivrantes dans cette Province, excepté pour les fins de la chimie, de la mécanique et de la médecine.

*Ordonné*, Que deux milles exemplaires du dit Rapport soient imprimés pour l'usage des Membres de cette Chambre.

*Ordonné*, Que l'honorable M. *Badgley* ait la permission d'introduire un Bill pour amender les Actes pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer d'*Industrie* et de *Rawdon*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* ait la permission d'introduire un Bill pour rendre électif par le Peuple l'Office du Maire de la Cité de *Québec*.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Demain.

*Ordonné*, Que le Bill pour abroger une Ordonnance y mentionnée, intitulée: "Ordonnance portant réglemant pour les Marchés dans les Villes de *Québec* et

“ de *Montréal*, en la Province de *Québec*,” tel que rapporté du Comité Permanent des Bills Privés, soit renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

Un Bill pour régler le Cours Monétaire a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : “ Acte pour régler le système “ Monétaire.”

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Hincks* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill du Conseil Législatif, intitulé : “ Acte pour amender les dispositions “ des divers Actes pour l'incorporation de la Cité de *Montréal*,” a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill avec l'Amendement passe.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Badgley* reporte le Bill au Conseil Législatif, et informe leurs Honneurs, que cette Chambre l'a passé, avec un Amendement, auquel elle demande leur concours.

Un Bill pour incorporer la Compagnie du Pont de *Québec*, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe.

*Ordonné*, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour autoriser une addition au Capital de la Banque de *Québec*, et pour faciliter le transfert des Actions en certains cas, a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : “ Acte pour autoriser une addition au Capital de la Banque de *Québec*, pour faciliter le transfert des Actions “ en certains cas, et pour d'autres fins relatives à la dite Banque.”

*Ordonné*, Que M. *Stuart* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour amender l'Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et *Port Hope* a été, en conformité de l'Ordre, lu la troisième fois.

M. *Smith*, de *Durham*, a proposé, secondé par M. *Fergusson*, et la Question ayant été mise, Que le Bill soit amendé, en insérant le mot “ *Manvers*,” après le mot “ *Emily*,” dans la 5<sup>me</sup> ligne de la seconde Clause ; et retranchant les mots “ Pourvu toujours qu'aucun souscripteur au Capital en vertu du premier “ Acte d'Incorporation de la Compagnie, ne sera censé Actionnaire, ou responsable comme tel, en vertu de l'Acte passé durant la présente Session, amendant le dit Acte, si tel souscripteur originaire, dans le cours d'un mois après “ la passation du présent Acte, signifie par écrit au Président de la Compagnie “ son intention de retirer sa souscription, ou à moins qu'avant la passation du “ présent Acte, il n'ait renouvelé sa souscription, ou voté ou fait quelque autre “ Acte comme actionnaire de la Compagnie,” dans la quatrième Clause ; la Chambre s'est divisée : et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

POUR.  
Messieurs

<i>Cameron,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>McDonald (Cornwall)</i>	<i>Richards, Pro. Gén.</i>
<i>Cartier,</i>	<i>Gouin,</i>	<i>McLachlin,</i>	<i>Smith, (Durham,)</i>
<i>Cauchon,</i>	<i>Hartman,</i>	<i>Morin,</i>	<i>Valois,</i>
<i>Christic (Wentworth,)</i>	<i>Jobin,</i>	<i>Patrick,</i>	<i>Varin,</i>
<i>Drummond, Pro. Gén.</i>	<i>Lacoste,</i>	<i>Polette,</i>	<i>White,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>LaTerrière,</i>	<i>Poulin,</i>	<i>25. Wright, (d. Est York.)</i>
<i>Fortier,</i>			

CONTRE.  
Messieurs

<i>Badgley,</i>	<i>Crawford,</i>	<i>Malloch,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Brown,</i>	<i>Dixon,</i>	<i>Ridout,</i>	<i>Stuart,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Langton,</i>	<i>Robinson,</i>	14. <i>Willson,</i>
<i>Christie, (Gaspé),</i>	<i>Marchildon,</i>		

Ainsi, elle a été résolue dans l’Affirmative.

Alors, les dits Amendements ont été faits au Bill.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : “ Acte pour amender de nouveau l’Acte incorporant la Compagnie du Chemin de Fer de *Peterborough* et “ *Port Hope*.”

*Ordonné*, Que M. *Smith*, de *Durham*, porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

Un Bill pour permettre aux Fabriques du Diocèse de *Québec* de former une Assurance Mutuelle, a été, en conformité de l’Ordre, lu la troisième fois.

*Résolu*, Que le Bill passe, et que le Titre soit : “ Acte pour incorporer les “ Associations d’Assurance Mutuelle des Fabriques des Diocèses de *Québec* et “ des *Trois-Rivières*, et de *Montréal* et de *St. Hyacinthe*.”

*Ordonné*, Que M. *Polette* porte le Bill au Conseil Législatif, et demande son concours.

M. *Willson* a fait rapport du Bill pour conférer la juridiction d’Equité aux diverses Cours de Comté dans le *Haut-Canada*, et pour d’autres fins y mentionnées ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

Message du Conseil Législatif, par *John Fenning Taylor*, Ecuyer, l’un des Maîtres en Chancellerie :—

M. l’Orateur,

Le Conseil Législatif a acquiescé à l’Amendement fait par cette Chambre au Bill, intitulé : “ Acte pour autoriser la Corporation du Maire et des Conseillers “ de la Cité de *Québec*, à emprunter une somme additionnelle pour la construction de l’Aqueduc,” sans aucun Amendement.

Et ensuite il s’est retiré.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée de nouveau en Comité des Subsidés ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l’Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Malloch* a fait rapport que le Comité avait fait quelques progrès, et lui avait enjoint de demander permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, Que le Comité ait la permission de siéger de nouveau Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill supplémentaire à l’Acte des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

L’Ordre du jour, pour recevoir le Rapport du Comité de toute la Chambre sur le Bill pour définir les Droits des Seigneurs et des Censitaires dans le *Bas-Canada*, et pour en faciliter le rachat, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Demain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

La Chambre, en conformité de l’Ordre, s’est formée en Comité sur le Bill pour amender l’Acte des Jurés du *Haut-Canada* de Mil huit cent cinquante, et en

abroger certaines parties ; et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil ; et M. *Johnson* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit reçu Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour faire de meilleures dispositions pour l'administration de la Justice dans les Territoires non-organisés du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender les Actes Municipaux du *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bil a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre, Vendredi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les Clauses des Actes des Ecoles Communes du *Haut-Canada*, qui autorisent l'établissement d'Ecoles Sectaires dotées à même les deniers publics, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi prochain, et que ce soit alors le premier Ordre du jour.

L'Ordre du jour, pour la secondé lecture du Bill pour abroger l'Acte 7<sup>me</sup> *Guil.* 4, chap. 18, pour régler la dépense des Fonds de District dans cette Province, et pour pourvoir à l'audition et au paiement de certains comptes par les Conseils de Comtés, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le onzième jour de Mai présent.

L'Ordre du jour, pour que la Chambre se forme de nouveau en Comité sur le Bill pour amender l'Acte pour autoriser la formation de Compagnies par Actions pour la construction de Chemins, et autres ouvrages, dans le *Haut-Canada*, de manière à les contraindre à tenir leurs Chemins en état de réparation, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre du jour soit remis à Mercredi le onzième jour de Mai présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte des Municipalités du *Haut-Canada* de 1849, et autoriser les Municipalités à imposer les Cotisations pour faire des Améliorations Publiques et secourir les pauvres infirmes, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le onzième jour de Mai présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour mieux assurer la liberté des Elections par l'établissement du Vote au Scrutin dans le *Bas-Canada*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi le dix-septième jour de Mai présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour étendre les dispositions d'un Acte, intitulé : " Acte pour amender l'Acte d'incorporation des Membres de la Profession Médicale dans le *Bas-Canada*, et pour régler l'étude et la pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelle, de manière à venir en aide à certaines personnes qui pratiquaient comme Médecins et Chirurgiens dans cette Province à l'époque où le dit Acte est devenu Loi," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mardi le dix-sept du présent.



L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender un certain Acte passé dans la douzième année du Règne de Sa Majesté, intitulé : " Acte pour abroger certaines dispositions y mentionnées et pour établir de meilleures dispositions pour pourvoir à l'Education Élémentaire dans le *Bas-Canada*," étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le onzième jour de Mai présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour pourvoir au recouvrement des cotisations et taxes dont l'imposition est projetée par certains réglemens des ci-devant Conseils de District dans le *Haut-Canada*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Lundi prochain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour abroger les parties de l'Acte 32 Geo. 3, chap. 8, qui ont trait aux concierges des Palais de Justice dans le *Canada-Ouest* et pour en conférer la nomination aux Conseils de Comté, étant lu ;

*Ordonné*, Que le Bill soit lu une seconde fois Mercredi le onzième jour de Mai présent.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour amender l'Acte pour autoriser la Compagnie de Navigation de la *Grande-Rivière*, à réaliser une certaine somme d'argent au moyen d'un emprunt, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour séparer le Comté de *Halton* de celui de *Wentworth*, étant lu ;

*Ordonné*, Que le dit Ordre soit déchargé.

L'Ordre du jour pour, la seconde lecture du Bill pour exempter certains Vaisseaux du Droit imposé par l'Acte pour pourvoir au traitement Médical des Marins malades, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Demain.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour établir un bureau d'examineurs pour les Instituteurs dans le District de *Kamouraska*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé à un Comité de toute la Chambre Vendredi prochain.

Sur motion de l'Honorable M. *Morin*, secondé par M. le Solliciteur-Général *Charveau*,

*Ordonné*, Qu'il soit donné instruction au dit Comité de considérer l'expédience d'étendre les dispositions du dit Bill aux différens District du *Bas-Canada*.

L'Ordre du jour, pour la seconde lecture du Bill pour incorporer une Compagnie et lui accorder certains pouvoirs pour créer et utiliser des pouvoirs d'eau sur la *Grande-Rivière*, étant lu ;

Le Bill a été, en conséquence, lu une seconde fois, et renvoyé au Comité Permanent des divers Bills Privés.

La Chambre, en conformité de l'Ordre, s'est formée en Comité sur le Bill pour déclarer valides les Brevets d'Etudiants en Droit, enregistrés dans une certaine

---

période après le délai accordé par l'Acte pour incorporer le Barreau du *Bas-Canada* ; et après y avoir siégé quelques temps, M. l'Orateur a repris le Fauteuil et M. *Dubord* a fait rapport que le Comité avait passé le Bill, et y avait fait des Amendements.

*Ordonné*, Que le Rapport soit maintenant reçu.

M. *Dubord* a fait rapport du Bill en conséquence ; et les Amendements ont été lus et adoptés.

*Ordonné*, Que le Bill soit lu la troisième fois Demain.

*Ordonné*, Que les Ordres du jour, dont il n'a pas été disposé, soient remis à Demain.

Alors, sur motion de l'Honorable M. *Macdonald*, secondé par M. *Marchildon*, La Chambre s'est ajournée.

